This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06829239 4

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

PRÉCIS

HISTORIQUES

Mélanges Religieux, Littéraires & Scientifiques

Digitized by Google

PROTESTATION.

En exécution des décrets du pape Urbain VIII, nous déclarons que, dans le récit des événements merveilleux et des faits de tous genre, mentionnés dans les *Précis historiques*, nous ne prétendons en rien prévenir le jugement de l'Eglise romaine, à laquelle nous soumettons, de grand cœur et sans réserve aucune, toutes nos opinions, tous nos écrits, toutes nos paroles, anathématisant ce qu'elle anathématise, approuvant ce qu'elle approuve.

Jos. Broeckaert, S. J.,
Directeur des *Précis historiques*.

Digitized by Google

PRÉCIS

HISTORIQUES

MÉLANGES RELIGIEUX, LITTÉRAIRES & SCIENTIFIQUES

TOME VINGT-SIXIÈME

(SIXIÈME DE LA SECONDE SÉRIE)

1877

BRUXELLES

ALFRED VROMANT, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

3, RUE DE LA CHAPELLE, 3.

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
477473 A
ASTOR, LENOX
TILDEN FOUNDATIONS
R 1930 L

Digitized by Google

PRÉCIS HISTORIQUES

MÉLANGES RELIGIEUX LITTÉRAIRES & SCIENTIFIQUES

A NOS LECTEURS.

1852-1877.

Un quart de siècle !... ce n'est pas peu de chose dans la vie d'un journal ou d'une revue : tant de publications naissent et meurent chaque année, chaque jour ; tant de *feuilles*, à peine écloses, vont joncher la terre de leurs débris ; tant de ces productions légères ont le destin des fleurs, et vivent ce que vivent les roses, — l'espace d'un matin.

Grâce à Dieu, qui a daigné bénir notre œuvre, grâce aux encouragements des Supérieurs ecclésiastiques et à la fidélité de nos abonnés, LES PRÉCIS HISTORIQUES ont pu fournir une plus longue carrière : fondé en 1851, par le P. Ed. Terwecoren, de pieuse mémoire (1), notre recueil vient d'accomplir sa VINGT-CINQUIEME ANNÉE.

En abordant une période nouvelle, il ne sera pas inutile de rappeler, en quelques mots, au public qui nous seconde depuis tant d'années, le but que, tout d'abord, s'était nettement proposé le fondateur des PRÉCIS HISTORIQUES.

(1) Voir, dans les *Précis historiques*, année 1872, p. 293, une courte notice sur le P. Terwecoren, et sa biographie plus détaillée, en tête de la *Table des matières* des vingt premiers volumes.

Digitized by Google

Ce but n'est autre que LA DÉFENSE DE L'EGLISE CATHOLIQUE PAR LA SCIENCE DE L'HISTOIRE, MISE A LA PORTÉE DE TOUS. De là le titre même de PRÉCIS HISTORIQUES, donné, dès le début, par le P. Terwecoren, à notre revue. C'est avec cette intention de zèle religieux et scientifique, qu'elle a pris rang, le plus modestement possible, dans la presse périodique de notre pays.

En 1852, dans le prospectus des PRÉCIS, le P. Terwecoren s'exprimait ainsi : « le BUT de notre recueil est « ESSENTIELLEMENT RELIGIEUX : nous voulons faire con- « naître et aimer la religion par ses fastes, par son « histoire.... L'histoire de l'Eglise, c'est le dogme, la « morale et le culte en action... Populariser cette histoire, « la mettre à la portée de toutes les intelligences, mais « surtout des hommes du monde et des jeunes gens « instruits, voilà le but où tendront nos efforts (1). »

Cette idée fut comprise et secondée en Belgique par de nombreux chrétiens, prêtres et laïcs ; et, dès 1855, le P. Terwecoren pouvait dire : « Les encouragements d'un « grand nombre de prélats et de personnes de distinction « nous ont engagé à donner de nouveaux développements « à notre recueil.... Aux aperçus d'histoire nous avons « ajouté une Chronique contemporaine, un Bulletin bi- « bliographique, des Mélanges littéraires et scientifiques... « Notre revue reste, par le choix et la variété des ma- « tières, une collection de lectures de famille (2). »

Aujourd'hui, comme il y a vingt-cinq ans, faire connaître et aimer la religion par ses fastes, par son histoire, est un des besoins les plus impérieux de notre temps. Tant de chrétiens ignorent l'Eglise catholique, tant d'autres la

(1) Cfr. Préface de la seconde édition de la 1re Série, p. 3. Bruxelles, Vandereydt, 1855.

(2) Ibid. p. 4.

Digitized by Google

méconnaissent ; tant d'adversaires, acharnés à sa perte, se lèvent, se liguent pour la calomnier, « pour l'étouffer dans la boue », pour la dénaturer aux yeux des peuples, pour la déraciner de leur cœur !

Et, pour faire connaître l'Eglise, le christianisme et la religion, — car c'est tout un, — quel plus puissant moyen que l'EXPOSITION SIMPLE ET VRAIE DE SON HISTOIRE, de son action dans le passé et dans le présent ! L'enseignement doctrinal est indispensable, sans doute : mais le tableau vivant des œuvres de l'Eglise, de ses grands hommes, de son apostolat, de sa charité, de son influence sur les institutions sociales et politiques, n'est-ce pas le plus efficace, le plus persuasif des enseignements ? LONGUM ITER PER PRÆCEPTA, BREVE PER EXEMPLA.

D'ailleurs, ce n'est pas seulement le dogme et la morale du christianisme qui sont remis en question ; c'est, avant tout, à son organisme vivant, à l'Eglise, à son action, à ses ministres, que l'on en veut aujourd'hui.

Depuis la Réforme, et surtout depuis la Révolution, l'histoire s'est faite la complice avouée ou secrète de toutes les haines des ennemis de l'Eglise : « L'histoire, disait déjà le comte de Maistre, est depuis trois cents ans une vaste conspiration contre la vérité (1). » Qu'eût-il dit de nos jours ?

C'est pourquoi les défenseurs de l'Eglise doivent, nous semble-t-il, porter tout spécialement leur attention et leurs efforts de ce côté.

Au surplus, l'histoire de l'Eglise entre chaque jour dans des conditions nouvelles : de grands progrès sont réalisés dans les sciences critiques ; les méthodes scientifiques deviennent plus rigoureuses ; les archives sont, partout,

(1) *Du Pape*, liv. II, ch. 12.

Digitized by Google

toutes grandes ouvertes ; il faut sans cesse creuser plus profondément dans le terrain des vraies sources de l'histoire, dans les documents authentiques, dans les témoignages irrécusables. C'est là qu'il nous faut aller puiser, pour redresser les erreurs et les ignorances du passé.

Quant aux événements contemporains, il nous faut recueillir ou résumer les pièces les plus importantes, qui paraissent chaque jour, les décisions de l'autorité ecclésiastique, les lettres des évêques, les récits des missionnaires, les annales des corporations religieuses et des associations laïques ; il faut enregistrer les actes de la persécution et aussi les bulletins de la victoire.

Or, pour accomplir cette difficile mais consolante besogne, il n'y aura jamais assez d'ouvriers dévoués, quoique obscurs, il n'y aura jamais assez de recherches, assez de revues, assez de livres. — C'est la raison d'être de notre humble recueil, à côté des grandes revues catholiques de notre pays et de l'étranger. Nous nous contentons de venir apporter, selon nos faibles moyens, notre minime obole et notre petite pierre au grand édifice de la défense et de la réhabilitation de l'Église par les sciences historiques.

Pendant près de vingt années, le fondateur des PRÉCIS HISTORIQUES s'est efforcé d'améliorer sans cesse notre publication ; et, quand il y a cinq ans, nous avons été appelé à lui succéder, nous nous sommes imposé la loi de ne pas sortir du cadre tracé par notre prédécesseur (1).

En même temps, nous faisions appel à nos confrères et à nos amis, afin qu'ils voulussent bien nous prêter le concours de leurs études et de leurs travaux. Cet appel a été

(1) Cfr. *Précis historiques*, année 1872, p. 297.

Digitized by Google

entendu : depuis lors, les PRÉCIS HISTORIQUES sont devenus une ŒUVRE COLLECTIVE. Tout en restant fidèles à notre programme, nous avons tâché de l'étendre, et de perfectionner notre revue, tant sous le rapport matériel qu'au point de vue du choix et de la rédaction des sujets traités dans notre Recueil. Le nombre toujours croissant de nos abonnés nous a prouvé que nous n'avons pas failli à nos promesses, et que nous ne sommes pas restés trop au-dessous de notre tâche.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur la Table des matières de la première série des PRÉCIS (1852-71) et de parcourir nos derniers volumes pour saisir immédiatement la pensée qui préside à notre œuvre.

Tout se rapporte à l'histoire de l'Eglise catholique ; tout concourt, au moins dans notre intention, à la défense et à la gloire de cette mère chérie de l'humanité. Mais, comme cette histoire est immense, comme elle embrasse tous les temps, tous les peuples, nous avons dû nécessairement nous borner.

Dans le choix des dissertations religieuses, historiques, littéraires et scientifiques, nous nous sommes attachés de préférence aux matières qui ont plus ou moins directement trait à l'histoire de la Belgique.

Grâce à la collaboration des Pères Bollandistes et d'autres écrivains, les PRÉCIS HISTORIQUES ont publié, depuis vingt-cinq ans, des travaux approfondis sur plusieurs points intéressants de notre hagiographie nationale. Entre autres articles de ce genre, nous citerons ceux qui ont rapport à saint Alène de Forest, à sainte Ermelinde de Meldert, au Saint-Sacrement de Miracle de Bruxelles, à Godefroid de Bouillon et aux Croisades, au B. Jean Berchmans, aux Martyrs de Gorcum, etc., etc.

Digitized by Google

Parmi les monographies qui se rapportent à notre pays, nous mentionnerons seulement les pages consacrées aux divers sanctuaires de Notre-Dame, aux pèlerinages les plus populaires, à un grand nombre d'antiques institutions, telles que nos Béguinages flamands, les couvents des Ursulines, des Carmélites, les anciens colléges de la Compagnie de Jésus et autres établissements semblables, comme aussi aux nouvelles Congrégations religieuses établies en Belgique depuis cinquante ans.

Pour ce qui concerne les luttes actuelles de l'Eglise et les œuvres de nos contemporains catholiques, les PRÉCIS ont accordé une large place aux travaux des missionnaires belges ; nous avons publié de nombreuses lettres du P. De Smet, l'apôtre des Montagnes Rocheuses, des comptes-rendus des Missions belges du Bengale occidental et de la Mongolie, des renseignements inédits sur les anciennes missions arrosées des sueurs et du sang de nos compatriotes, des détails nouveaux sur l'invincible constance du clergé belge pendant la révolution française, enfin, sur la part glorieuse que les Belges ont prise naguère aux héroïques exploits des Zouaves pontificaux.

Nous comptons suivre la même ligne de conduite à l'avenir : dans le courant de cette année, nous espérons publier, comme les années précedentes, des aperçus sommaires sur les travaux de nos missionnaires belges en Asie et en Amérique ; aujourd'hui même, nous donnons le commencement de l'intéressant récit de l'exploration faite par MM. Devos et Verlinden, dans le pays des Mongols-Ortous, ainsi que la carte de cette contrée, dressée par les missionnaires eux-mêmes. Bientôt, nous serons à même de montrer ce qu'ont fait les premiers missionnaires dans cette Afrique Centrale qui est aujourd'hui le sujet des plus

Digitized by Google

hautes et des plus universelles préoccupations de l'Europe chrétienne. Nous avons en portefeuille ou en préparation des études spéciales sur la Pacification de Gand, sur l'usage des méreaux au moyen-âge, sur les Béguinages belges, et sur plusieurs de nos anciennes corporations religieuses ; d'autres articles traiteront du Serment Constitutionnel dans nos provinces pendant la révolution française, des origines du christianisme aux Etats-Unis, de l'État actuel des Eglises orientales, des croyances et des usages populaires dans leurs rapports avec la mythologie comparée, etc., etc.

En même temps, nos livraisons étudieront les phases successives du conflit religieux qui désole l'Europe, les luttes du saint-siége et des évêques contre l'impieté contemporaine. La question vitale de l'éducation et de l'instruction publique ne peut également nous rester étrangère.

Des mélanges de littérature et de science, viendront, comme par le passé, donner quelque variété à notre recueil, sans trop s'éloigner néanmoins du but principal que nous nous sommes proposé.

Ainsi espérons-nous remplir le cadre de notre publication pendant l'année que la Providence ouvre devant nous, et qu'au milieu des inquiétudes et des angoisses présentes nous prions Dieu de rendre heureuse et sainte à nos lecteurs, méritoire et glorieuse à tous les enfants de l'Eglise catholique, à nos supérieurs hiérarchiques, et surtout à notre chef suprême, à l'illustre Pontife qui fait briller sur le siége de saint Pierre, avec toutes les vertus sacerdotales, « ce quelque chose d'achevé » que donnent le malheur et la persécution.

Digitized by Google

RECHERCHES

SUR LES

CALENDRIERS ECCLÉSIASTIQUES

C'est au commencement de janvier que chacun se procure les Calendriers, Almanachs, Cartabelles et autres livrets, qui indiquent la série des temps et des fêtes de l'année : nous avons cru qu'il serait agréable aux lecteurs des *Précis historiques* de connaître *l'origine des Calendriers ecclésiastiques ou Directoires des fêtes et des offices de l'Eglise.*

Nous devons ce savant travail au regretté Bollandiste, le P. Victor De Buck, qui nous l'avait confié, peu de temps avant sa mort.

Bien avant l'ère chrétienne, les Romains avaient leurs *Kalendaria* qui donnaient l'indication des jours fériés et non fériés, des jours fastes et néfastes, etc , etc. (1). Les Grecs avaient aussi des catalogues officiels de ce genre ; les Juifs, les Egyptiens, les Chaldéens sculptaient des indications semblables sur leurs monuments de pierre et de briques. Les Indiens et les Chinois en possèdent de temps immémorial (2).

Pour nous chrétiens, il convient de ne pas ignorer les origines de nos calendriers qui se lient si intimement au culte et à la discipline de l'Eglise catholique. On reconnaîtra sans peine, dans la présente Dissertation, la vaste et sûre érudition du savant hagiographe.

I. Origine des calendriers ecclésiastiques.

Les apôtres célébraient les dimanches, auxquels s'ajoutèrent bientôt quelques fêtes de Notre-Seigneur. Les jours de la mort ou de la translation des martyrs vinrent encore augmenter le nombre des jours de fête, et bientôt chaque Église dut dresser des catalogues des fêtes qu'elle célébrait: ce qui fait dire à Tertullien parlant à un chrétien: *Habes... tuos festos* (3). Telle est l'origine des *Calendriers des Églises particulières.*

(1) Cfr. Becker-Marquardt. *Römischen Alterthümer*, t. IV. p. 210.

(2) Voir Depping, *Dictionnaire de la conversation*, et l'Introduction d'un curieux ouvrage de Warzée : *Recherches bibliographiques sur les almanachs belges* (Bruxelles, Héberlé, 1852). Ce dernier auteur (p. 163) dit que « les renseignements lui manquent pour remonter à l'origine des *Directoires* ou *Cartabelles* » : c'est cette lacune que le P. De Buck a réussi à combler.

(3) Cfr. Migne, *Patrologie*, t. II p. 124.

Digitized by Google

Le *Calendarium* dit *Bucherianum*, parce que le P. Boucher (1) l'a publié le premier, ne contient que les fêtes des principaux martyrs de l'Eglise de Rome et des Églises suburbicaires d'Ostie, de Porto et d'Albano. C'est pourquoi M. le chevalier de Rossi (2) l'appelle avec raison le *Feriale* de l'Eglise romaine ou le tableau de ses fêtes fixes: ce calendrier, dans sa forme actuelle, remonte à l'année 354 (3).

De la même manière, les autres Églises eurent leurs calendriers spéciaux. Le cardinal Mai, dans ses *Scriptores veteres* (tom. V, pag. 66) a publié un lambeau d'un calendrier gothique, remontant au quatrième siècle, et édité avant lui par d'autres. Nous avons la copie d'un calendrier inédit du monastère de Luxeuil, écrit au sixième ou septième siècle, qui ne contient à peu près que des saints gaulois.

Mais la diffusion du culte des saints par la communication de leurs reliques, l'habitude des Eglises de se servir des livres liturgiques de leurs mères spirituelles, et d'autres causes semblables, eurent peu à peu pour effet de charger de noms étrangers les calendriers des Eglises particulières, ou même de les faire disparaître : de sorte que les calendriers usités à Rome, à Alexandrie, à Antioche, à Jérusalem, à Constantinople, etc., formèrent comme le fond de tous les calendriers des églises subordonnées; les saints locaux n'y paraissent plus que d'une manière accessoire. Dans le patriarcat latin, depuis Charlemagne, le calendrier romain pénétra presque partout; cependant les églises espagnoles et celtiques conservèrent plus longtemps leurs calendriers spéciaux.

II. Origine des martyrologes.

L'usage des calendriers liturgiques est assez connu pour que je n'aie pas à l'expliquer ici. Mais supposons que

(1) *Victorii canon paschalis*, pag. 267.
(2) *Roma sotterranea*. tom. I, p. 116.
(3) Cfr. *Etudes religieuses*, etc. Paris, 1868, tom. II, p. 283.

Digitized by Google

quelqu'un réunisse tous les calendriers ou *Ordines recitandi divini officii* de France, et place, à chaque jour, les saints qu'il rencontre dans chacun de ces calendriers, la collection qui en résultera ne sera plus un calendrier, mais le martyrologe de l'Eglise de France.

Le premier travail de ce genre a été entrepris par un Grec au quatrième siècle. Il a réuni un certain nombre de calendriers des Églises grecques orientales et de l'Illyrie, et en a composé un martyrologe, dans lequel les *anciens* martyrs sont souvent distingués des martyrs du temps de Dioclétien, et où, à l'exception de saint Pierre et de saint Paul, on ne trouve pas de martyrs d'Italie. Ce martyrologe a été traduit en syriaque, et augmenté d'une liste de martyrs orientaux ou de saints de l'intérieur de l'Asie. M. W. Wright publia, en 1866, dans le *Journal of sacred literature*, d'après une copie de l'année 412, le texte syriaque et une traduction anglaise de ce martyrologe qui porte pour titre : *Les noms de nos seigneurs, les confesseurs et vainqueurs, avec le jour où ils gagnèrent leur couronne.*

L'historien Eusèbe est-il l'auteur primitif de ce recueil? et saint Jérôme l'a-t-il traduit en latin? C'est là un problème qui s'éclaircira peut-être un jour. Tout ce que nous savons c'est que Cassiodore, Bède et Walafrid Strabon parlent d'un martyrologe recueilli par Eusèbe et traduit par l'ermite de Bethléem.

Politi, dans sa préface du martyrologe romain, pense que Rufin a été le traducteur du martyrologe d'Eusèbe, comme il a été le traducteur — très-libre — de son Histoire ecclésiastique, et qu'en tête de cette traduction on a substitué à son nom, mal vu de plusieurs, le nom de saint Jérôme, ainsi qu'on l'a fait sur des exemplaires de son Histoire ecclésiastique. Que ces hypothèses se confirment ou non, peu importe : comme on lit, en tête de l'Histoire ecclésiastique de Rufin, une lettre de ce prêtre d'Aquilée à Chromatius, de même on a mis, en tête du Martyrologe,

Digitized by Google

une prétendue lettre de saint Jérôme à Chromatius. Cette lettre a été transcrite dans une foule d'autres martyrologes, au point d'avoir fait donner le nom de Martyrologe de saint Jérôme même au Martyrologe d'Usuard. Mais j'abandonne ces suppositions à l'appréciation du lecteur.

De son côté, saint Grégoire-le-Grand écrit à Euloge d'Alexandrie : *Nos autem pene omnium martyrum, distinctis per dies singulos passionibus, collecta in uno codice nomina habemus, atque quotidianis diebus in eorum venerationem missarum solemnia agimus. Non tamen in eodem volumine qualiter quis sit passus indicatur, sed tantummodo nomen, locus ac dies passionis ponitur* (1). Le martyrologe ainsi décrit doit être différent du martyrologe gréco-syriaque, qui ne contient pas les noms des saints en l'honneur desquels saint Grégoire disait journellement la messe. Toutefois — ce qui est important — les paroles de saint Grégoire prouvent l'existence d'une sorte de martyrologe romain, martyrologe qui remonte probablement à la seconde moitié du cinquième siècle.

III. Martyrologe de saint Jérôme.

Il se fit de ce martyrologe ou compilation romaine plusieurs copies plus ou moins fidèles, qui se répandirent en divers endroits. Après l'année 752, un ecclésiastique des Gaules, ayant en sa possession une bonne transcription de la compilation italienne ou primitive, et deux ou même plusieurs mauvais extraits, en voulut faire une nouvelle rédaction.

C'est à cette dernière rédaction qu'on donne aujourd'hui le nom de *Martyrologium Hieronymianum;* et

(1) « Quant à nous, nous possédons, réunis en un seul volume, les noms de presque tous les Martyrs, dont la mort est indiquée à chaque jour de l'année : de sorte que tous les jours nous célébrons solennellement la messe en leur honneur. Cependant, ce livre ne dit pas de quelle manière chacun d'eux a souffert pour Jésus-Christ : il mentionne seulement le nom du saint, le lieu et le jour du martyre »

Digitized by Google

l'on appelle *Codices Hieronymiani* tous les anciens martyrologes qui ont quelque rapport avec lui. L'auteur avait visé à rendre sa compilation la plus complète possible. Aussi ne se contente t'il pas des copies du martyrologe romain. Il eut à sa disposition la traduction latine d'un martyrologe gréco-syriaque, assez semblable à celui qu'a publié M. Wright. Je dis *semblable*, parce que des différences notables empêchent de dire *le même* ; je dis *gréco-syriaque*, parce que la forme d'une foule de noms estropiés accuse une traduction faite sur le syriaque, quoique les saints appartiennent aux patriarcats orientaux et à l'Illyrie. Il se servit, de plus, d'un martyrologe africain, très-différent du calendrier de Carthage, antérieur à la persécution des Vandales, qui fut publié par Mabillon dans ses *Vetera analecta*. Il fit également usage de plusieurs calendriers français, surtout de ceux d'Auxerre, de Lyon, etc. Il prit aussi dans plusieurs Passions de martyrs tous les noms de saints qu'il y trouva. Enfin, des lambeaux de calendriers et de catalogues de papes, des indications de sépultures de saints, et d'autres écrits semblables furent soigneusement recueillis par lui.

Mais que fit-il de tous ces documents? Il les empila pour ainsi dire, tous ensemble, de sorte que, dans ce qu'on appelle le *Martyrologium Hieronymianum*, on trouve superposés, mêlés, confondus, altérés de toute manière, des documents très-anciens et très-précieux, touchant les premiers siècles de l'Eglise. Pour s'en faire une idée, on n'a qu'à lire ce que M. de Rossi (1) et moi (2) avons écrit sur les commémoraisons des saints au 9 août.

M. de Rossi divise les *codices*, venus à sa connaissance, en quatre catégories.

La première ne renferme que le manuscrit de Metz, de beaucoup le meilleur, conservé aujourd'hui à Berne; la seconde, les textes de Fontenelle, de Corbie et de Sens,

(1) *Roma sotterranea*, tom. II, p. XIX.
(2) *Etudes religieuses*, tome cit., pag. 287 et suiv.

Digitized by Google

représentés par les codices de Blum, de Lucques, de Corbie et de la reine de Suède ; la troisième, les textes irlandais et de saint Willebrord, conservés dans les *codices* de Donegall et d'Epternach ; la quatrième, des textes perdus, mais représentés par divers abrégés.

Parmi ces *codices* incomplets, plusieurs peuvent être classifiés. Ainsi, celui de Rebais, au diocèse de Meaux, appelé par d'Achery *Gellonensis* ou de Saint-Guillaume-au-Désert, ceux d'Augsbourg et du P. Labbe, publiés par le P. Du Sollier, semblent sortir, d'une manière plus ou moins directe, de la même source. Ceux de Rheinau et de Reichenau se rattachent à la branche irlandaise. Le calendrier d'Ottobuoni, publié par Georgi, est d'un caractère tout spécial : quelquefois, il se rapproche des manuscrits de Rebais, etc. ; mais souvent, il a l'air d'avoir servi au compilateur français et mériterait plus qu'aucun autre de faire l'objet d'un commentaire particulier. Ensuite, parmi les *Hieronymiani contracti*, comme on les appelle, quelques-uns paraissent être des exemplaires semblables à ceux qui ont servi au compilateur français, plutôt que des abrégés de son travail. A un grand nombre de jours, ils représentent littéralement les deux genres d'extraits mal faits de la compilation italienne. Enfin, soit ces extraits, soit les *Hieronymiani contracti* mêmes, ont servi à faire des additions à divers martyrologes, surtout à ceux du Vénérable Bède et du Diacre Florus.

IV. Martyrologes de Bède et du diacre Florus, point de départ des martyrologes plus récents.

Je passe aux quatre martyrologes de ces deux grands hommes.

Il est constant que le V. Bède essaya de composer un martyrologe ; mais il fut loin de pouvoir placer des noms de saints à tous les jours de l'année. Dans la première moitié du neuvième siècle, Florus, diacre de Lyon, rem-

Digitized by Google

plit quelques lacunes du travail de Bède. Papebroch et Henschenius publièrent l'essai de Bède et de Florus, et crurent pouvoir distinguer ce qui appartient à chacun des deux auteurs, d'après la longueur des éloges et la diversité des codices. Scipion Maffei (*Istoria teologica*, app. p. 94) admet leur principe; mais il prétend que le chapitre de Vérone possède un texte plus pur que le texte édité. Le P. Du Sollier, dans la préface de son *Usuard*, a démontré que les bases de distinction, admises par ses prédécesseurs, n'étaient pas acceptables; que tous les éloges qu'ils ont attribués à Florus ne sont ni de lui, ni de Bède, mais d'un inconnu; que le texte, qu'ils donnent comme le vrai texte de Bède, est le texte augmenté et modifié par Florus, celui-là même qu'Adon a suivi; et qu'Adon, qui fait profession de suivre Florus, n'a aucun des éloges attribués à cet auteur. Sollerius proposa donc d'attribuer à Bède les éloges des saints, qui se lisent et dans le Martyrologe Bède-Florus et dans un Martyrologe métrique publié, sous le nom de Bède, dans le *Spicilegium* de d'Achéry.

Cette base serait indubitablement meilleure, s'il était prouvé que le Martyrologe métrique est certainement l'œuvre de Bède. Malheureusement, on y trouve le nom de saint Wilfrid II, évêque d'York, qui mourut quelques années après Bède. Il est cependant très-probable que ce martyrologe a été fait sur celui de Bède, puisqu'il fut composé dans le monastère de Jarrow. Martene, dans le tome VI de son *Amplissima collectio*, a édité le *Libellus annalis domini Cedæ presbyteri* : il se peut qu'une partie de ce calendrier vienne de Bède : Martène lui-même accorde qu'il est impossible que ce calendrier vienne en entier du vénérable historien.

Ainsi, jusqu'à présent, le vrai texte de Bède n'a pas été retrouvé avec certitude.

Le travail incomplet de Florus excita le zèle de plusieurs de ses contemporains.

Digitized by Google

V. Martyrologes de Raban-Maur, de Wandelbert et d'Adon. — Le Romanum Parvum.

Raban Maur, abbé de Fulde, puis archevêque de Mayence, entreprit, vers l'année 845, la composition d'un martyrologe, à l'usage du monastère de Fulde. Il copia presque textuellement tout Bède-Florus, remplit les lacunes de saints empruntés aux Codices hiéronymiens ou à d'autres sources, et ne recula pas devant des éloges qui sont de vrais abrégés de Passions de martyrs.

Wandelbert, abbé de Prum, dans le diocèse de Trèves, termina son martyrologe métrique en 847. Il suivit très-librement le martyrologe de Bède, augmenté par Florus ; il remplit les jours, que ces auteurs avaient laissés vides, de noms qu'il prit dans des Codices hiéronymiens et dans quelques Passions de martyrs, se permettant plus d'une fois de transposer les fêtes.

Adon, archevêque de Vienne, ne connut ni le Martyrologe métrique de Wandelbert, ni celui en prose de Raban Maur. Vers 858, il se mit à l'ouvrage avec ardeur. Le Martyrologe Bède-Florus lui servit aussi comme base : il le fit entrer tout entier, sauf des modifications sans importance, dans son travail. Il en agit de même à l'égard d'un martyrologe romain, qu'il trouva à Aquilée, et qu'il mit en tête de son propre martyrologe. Ce martyrologe romain, c'est le fameux *Romanum parvum*, découvert par Rosweydus dans un manuscrit de Cologne. Rosweydus crut que c'était l'ancien martyrologe romain dont avait parlé saint Grégoire-le-Grand, dans sa lettre à l'évêque Euloge : en cela il fit erreur. Mais ceux qui prétendirent que ce n'est qu'un abrégé incomplet d'Adon, composé au onzième siècle, ne se trompèrent pas moins.

Le P. Du Sollier a démontré à l'évidence que ce martyrologe est d'origine romaine, qu'Adon l'a eu sous les yeux, et que, très-probablement, il a été composé vers l'année 740. Des calendriers romains, des Passions de

Digitized by Google

martyrs, l'histoire ecclésiastique de Rufin ont été les sources principales dans lesquelles a puisé l'auteur inconnu. Tous les jours ne sont pas remplis dans le *Romanum Parvum :* Adon dut aussi avoir quelquefois recours aux Codices hiéronymiens, mais très-rarement. Ce dont il s'occupe le plus, c'est de recueillir des Passions de martyrs, de les abréger et de les insérer dans son travail. De là est résultée une inégalité notable entre les différents jours : cette inégalité, qui s'observe aussi dans Raban Maur, est encore plus remarquable dans Adon.

VI. Martyrologes d'Usuard et de Notker.

Cet inconvénient frappa les contemporains d'Adon.

C'est pourquoi Charles-le-Chauve pria Usuard, moine de Saint-Germain, à Paris, de changer la forme du martyrologe d'Adon, et de le rendre partout plus semblable à lui-même.

Usuard s'acquitta de cette besogne en assez peu de temps : puisqu'il fit paraître la première édition de son martyrologe en 859 ou en 860, un an ou deux après l'apparition de celui d'Adon (1).

Dans sa préface, Usuard dit qu'il n'a pas voulu suivre le martyloge de saint Jérôme, qui est trop court, ni celui de Bède, où tant de jours sont omis, mais le second livre du diacre Florus : *Adhibui igitur Flori, memorabilis viri, collecta e pluribus in eodem negotio* SECUNDI LIBRI *commenta; quem maxime imitandum, in his quæ visa sunt congrua et memoriæ digna, censui; quia plura summo studio (quæ breviter perstrinxi) correxit et addidit* (2).

Le P. Du Sollier a démontré que le *second livre* de Florus n'est pas autre chose que le martyrologe d'Adon

(1) *Acta* SS. tom. VIII, octobris, pag. 85 et suiv.

(2) « J'ai employé les commentaires que Florus, homme remarquable, a rassemblés dans son second livre, et que, pour son dessein, il avait extraits de plusieurs auteurs; j'ai cru devoir le suivre de près dans tous les endroits qui convenaient à mon plan et qui me semblaient dignes de mémoires ; j'ai abrégé les nombreuses corrections et additions qu'il a faites, avec le plus grand soin, aux récits antérieurs. »

Digitized by Google

lui-même, qui venait de paraître. Usuard abrégea — (*breviter perstrinxi*) — les histoires de martyrs qu'Adon avait insérées dans son martyrologe, en les réduisant à de très-courtes notices. A cette fin, il se servit quelquefois du texte de Bède — Bède-Florus ? —; il ajouta quelques noms de saints, bien connus dans les provinces avoisinant Paris; ceux de plusieurs martyrs espagnols, récemment tués par les Maures, soit d'après le livre de saint Euloge, soit d'après les renseignements qu'il avait réunis lui-même, en 858, durant son voyage en Espagne; et enfin, un petit nombre d'autres noms, d'après des sources qui ne sont pas toujours connues. Dans cette première édition, on ne lit pas, au 20 septembre, l'annonce de saint Euloge, martyrisé à Cordoue, le 11 mars 859, ni, au 17 octobre, celle de saint Vincent de Magny, à qui Charles-le-Chauve crut devoir la victoire qu'il remporta vers la fin de la même année.

Usuard fit, dans la suite, bien des changements et des additions à son travail: il en sortit comme une nouvelle édition: et de là proviennent deux familles de Codices d'Usuard, selon que les copistes ont suivi un exemplaire fait sur le texte primitif, ou un exemplaire qui a pour origine le texte augmenté et modifié.

Notker, moine de Saint-Gall en Suisse, marcha, comme Usuard, mais plus servilement, sur les traces d'Adon; il ne négligea pas, toutefois, Raban-Maur, qui resta inconnu au martyrologue de Saint-Germain. On peut dire qu'il tira presque tout son martyrologe de ces deux auteurs: il alla jusqu'à les copier textuellement. Il entreprit ce travail de compilation peu après l'année 870: il ne connut pas, cependant, le Martyrologe d'Usuard.

Par tout ce que nous venons de dire on voit comment tous ces martyrologes sont sortis les uns des autres: Bède est augmenté par Florus; Wandelbert remplit les lacunes du Bède-Florus, au moyen de *codices* hiéronymiens; Raban agit de même, et loue les saints, en abrégeant des Passionaux ou récits des Passions des martyrs; Adon suit égale-

Digitized by Google

ment Bède-Florus, mais le fond de son martyrologe est le *Romanum Parvum*; il intercale dans son travail des abrégés de Passions de martyrs. Usuard suit Adon, mais en retranchant ses longueurs. Il ajoute quelques martyrs espagnols, quelques saints français et quelques noms pris ailleurs. Enfin, Notker prend pour guides Raban-Maur et Adon.

Telle est la généalogie de ces martyrologes appelés classiques. C'est le P. Du Sollier, notre compatriote, qui a eu la gloire de jeter toute cette lumière sur les origines des martyrologes, si obscures jusqu'à lui.

Par la forme, le Martyrologe d'Usuard l'emportait infiniment sur tous les autres. Aussi fut-il admis dans presque toutes les églises conventuelles : et l'on peut dire qu'avant la publication du Martyrologe romain, il fut le martyrologe du Patriarcat Latin ou de l'Eglise d'Occident. Chaque église, chaque monastère y ajouteront leurs saints ; et l'on pourra dire de lui, comme de la renommée : *Crescit eundo.*

Les plus anciens éditeurs, loin de s'efforcer de reproduire le texte primitif d'Usuard, tenaient à donner des textes abondants, c'est-à-dire augmentés de diverses manières. Molanus, le premier, essaya sérieusement de donner le texte véritable du martyrologue parisien. Il réussit en partie : Du Sollier réussit complètement. Les attaques de D. Bouillard firent ressortir seulement qu'Usuard avait fait deux éditions de son travail, que la première était représentée par ce que Du Sollier appelait *le texte pur*, et que l'autographe d'Usuard, publié par D. Bouillard, pouvait passer pour une seconde édition.

Voilà, résumée en quelques lignes, l'histoire des calendriers et martyrologes généraux, antérieurs à la publication du martyrologe romain. Nous devons maintenant dire un mot des calendriers des Eglises particulières : cette matière sera plus intéressante que les généralités assez arides qu'il nous a fallu d'abord exposer.

A continuer. V. D. B.

Digitized by Google

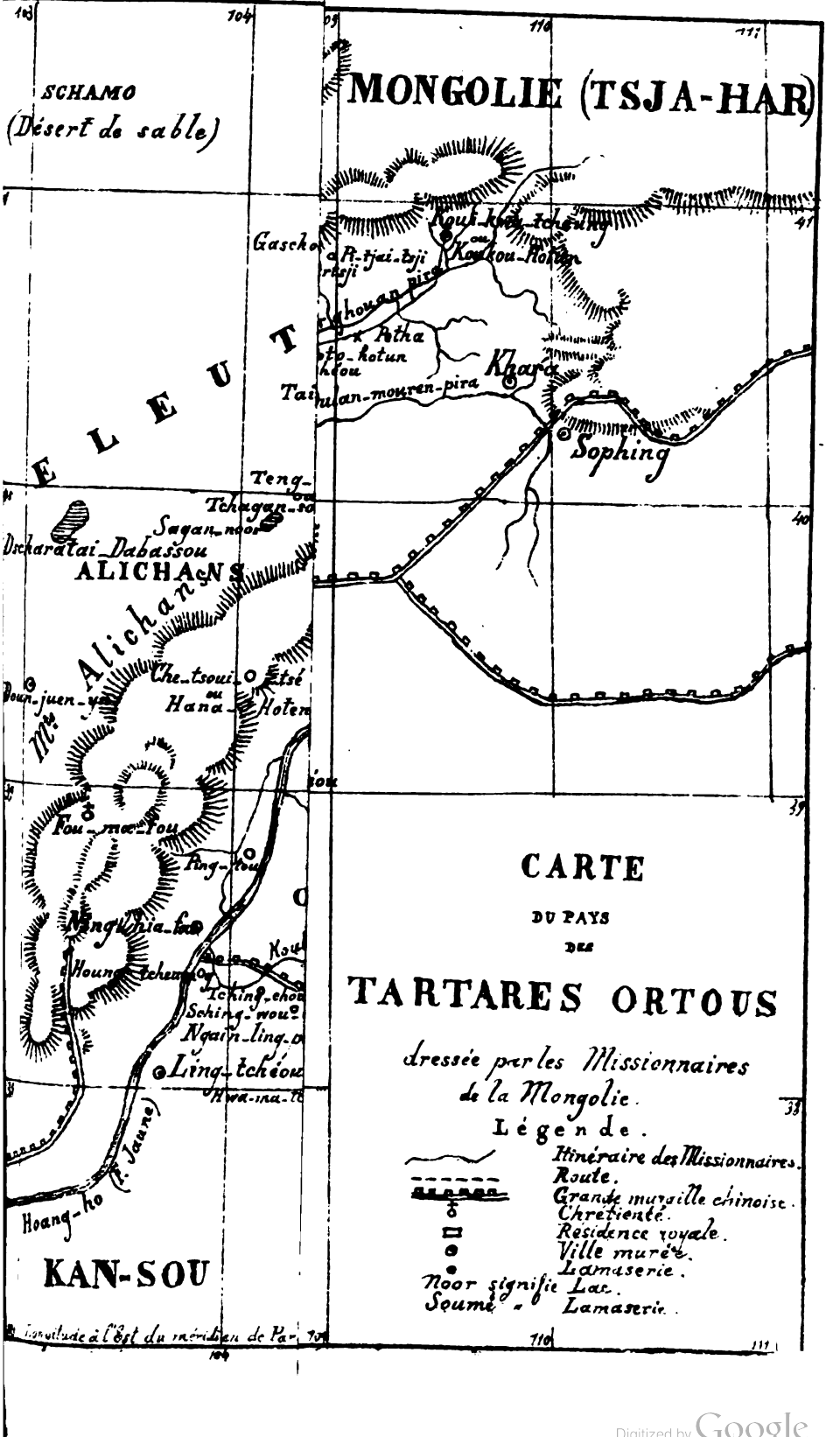

Digitized by Google

Digitized by Google

LA MISSION BELGE EN MONGOLIE.

LE PAYS DES MONGOLS-ORTOUS.

I.

Départ de MM. De Vos et Verlinden. — Les Mongols Thoumets. — La Tour blanche. — To-to-hôt'un. — Hô-khéou. — Le Hoang-Ho. — Campement dans les sables. — Le roi Djounggar. — Kontélé Poulac.

Nous avons promis à nos lecteurs de leur donner quelques détails sur l'établissement d'une mission parmi les Mongols-Ortous (1). Nous nous acquittons aujourd'hui de notre promesse.

L'exécution de cette entreprise hardie fut confiée à deux de nos compatriotes, MM. Alphonse De Vos et Remi Verlinden, missionnaires vaillants, jouissant d'une santé de fer, rompus, depuis plusieurs années, à toutes les fatigues et à toutes les privations, doués surtout d'un grand zèle pour le salut des âmes. Etablis dans le voisinage des Mongols de la Bannière Jaune, ils avaient eu l'occasion de se familiariser avec la langue et les mœurs de ces peuples : ils étaient même parvenus à opérer parmi eux quelques conversions isolées.

Voici en quels termes Mgr Bax, le digne Vicaire Apostolique de la Mongolie, raconte à ses confrères de Scheut le départ des deux apôtres : « ...Je n'oublierai jamais le moment solennel, imposant, où ces chers confrères se mirent en route. Après avoir dit la sainte messe et récité l'Itinéraire au pied de l'autel, nous sautâmes à cheval et la caravane s'ébranla. La marche était ouverte par huit chameaux, chargés des tentes, vivres, ustensiles, bagages. Quatre Mongols les conduisaient : à leur tête se trouve Samdadchiemba qui, malgré les horribles privations qu'il eut à subir lorsqu'il traversa la Tartarie tout entière en compagnie de MM. Huc et Gabet, s'est offert joyeusement pour servir de guide à nos missionnaires. Les trois autres Mongols appartiennent à la tribu des Ortous : l'un d'eux est chrétien déjà, les autres sont de fervents catéchumènes.

(1) On trouve des détails curieux sur la manière de vivre des tribus nomades de la Mongolie, dans les *Voyages de Bruxelles en Mongolie*, pp. 150 et suiv. — Bruxelles, M. Haenen, rue des Paroissiens. — Prix, fr. 2-50.

Digitized by Google

« A la suite des chameaux, viennent MM. De Vos et Verlinden, accompagnés de tous les confrères présents au Si-kheou-wé, et d'un grand nombre de chrétiens, qui ne cessent de leur envoyer leurs vœux et leurs souhaits au milieu des sanglots et des gémissements. Cette scène me déchirait le cœur : j'étais ému jusqu'aux larmes. Seuls MM. De Vos et Verlinden semblaient gais et heureux : nous les accompagnâmes à une assez bonne distance ; lorsque le moment de la séparation arriva, nous leur serrâmes la main avec une ardeur fiévreuse, leur jetant à la hâte un dernier adieu...

« Les reverrons-nous jamais? ou du moins quand aurons-nous de leurs nouvelles ? Dieu seul le sait. Il a été convenu que, dès qu'ils auront créé un établissement fixe, un des Mongols sera détaché de la caravane pour nous porter des renseignements. Je leur ai fortement recommandé de s'avancer avec prudence et de tâcher d'établir des points de correspondance, à mesure qu'ils entreront dans le pays.

« Prions Dieu de bénir cette expédition, uniquement entreprise pour sa plus grande gloire et pour le salut des âmes. Vous comprenez, cher supérieur, qu'une pareille entreprise nous a occasionné des frais énormes; mais le bon Dieu et la charité de nos amis d'Europe y pourvoiront : je n'ai pas la moindre inquiétude à cet égard. »

Plus de quatre mois se passèrent avant que les voyageurs pussent faire parvenir de leurs nouvelles à Sy-wan-tse. Enfin, au mois de juin, on y reçut la lettre suivante : « Notre long silence vous aura probablement donné quelque inquiétude; mais rassurez-vous : grâce à Dieu, nous sommes en parfaite santé, et tout semble nous promettre ici une abondante moisson. Si nous avons différé de vous écrire, c'est que nous voulions d'abord arriver à Ning-tjao-leang, seul endroit où nous étions certains de pouvoir nous fixer ; mais avant d'y parvenir, il nous était impossible de nous passer de notre excellent guide Thon-gre-poo, qui seul était en état de vous apporter de nos nouvelles.

« Lors donc que nous eûmes quitté la ville de Koui-kwa-tscheung, nous nous dirigeâmes vers le sud. Après avoir fait une trentaine de lis, à travers une plaine saturée de salpètre, nous dressâmes nos tentes et nous y passâmes tranquillement la nuit.

Digitized by Google

« Le lendemain, 20 février, nous arrivâmes dans un village appartenant aux Mongols-Thoumets. Cette tribu, venue de l'est, au commencement de la dynastie mandchoue (1644), a reçu pour sa fidélité les belles plaines qui s'étendent au sud de Koui-kwa-tscheng. Chose assez extraordinaire, ces Thoumets ont abandonné la vie nomade et se sont mis à cultiver la terre. Ils ont adopté en grande partie les coutumes chinoises, sans rien perdre de la simplicité et de la droiture de leur cœur. Avec quelle sincérité ils nous ont exprimé le regret de n'avoir pas su que nous avions passé la nuit dans leur voisinage ! Ils voulaient absolument nous garder : « — Vous êtes des hommes de la prière, nous disaient-ils, et nous n'avons jamais entendu parler de votre religion ; demeurez avec nous pour nous l'enseigner et nous l'expliquer. Nous ne pûmes leur donner que quelques courtes explications leur promettant que, prochainement, d'autres prêtres viendraient les instruire. L'un d'eux voulut nous accompagner à quelque distance pour nous faire passer la rivière et nous indiquer la route.

« Nous voyageâmes à travers une vaste plaine bien cultivée, qui peut avoir vingt lieues jusqu'à la Grande Muraille. Les villages y sont nombreux et les maisons sont assez propres. Nous passâmes près de Houng-tscheung-tjao, ville ancienne, dont il ne reste plus que des remparts en ruine.

« Le 21 février, nous continuâmes notre route dans la direction du sud-ouest, et nous passâmes près de deux autres villes ruinées, dont on ne put pas même nous indiquer les noms. Nous y vîmes les restes d'une vieille tour nommée la Tour blanche, *Pe-tha* en chinois, *Tsjahaw-soubarkan* en mongol, construite dans le genre de celle qui se trouve non loin de Koui-kwa-tscheung. Celle-ci, qui est assez bien conservée, se compose de huit étages, ayant chacun dix pieds d'élévation. La base est ronde et les étages sont octogones. C'est un des rares monuments qui ont survécu à la chute de la dynastie mongole (1638). Pendant les quatre-vingt-neuf ans que les empereurs mongols, descendants du fameux Djingis-khan, ont régné au sud de la Grande Muraille, ils avaient bâti un grand nombre de villes fortes sur les confins de la Mongolie. Les nombreux remparts en ruine que l'on rencontre à chaque pas datent tous de cette époque. Lorsque la dynastie des Mings refoula les

Digitized by Google

Mongols au nord de la Grande Muraille, toutes ces villes furent saccagées et détruites de fond en comble.

« Le soir nous campâmes dans un véritable désert de sable.

« Le lendemain, nous arrivâmes à To-to-hotun, ville ancienne dont les murs sont assez bien conservés. Pendant la dernière guerre contre les rebelles, elle servit de dépôt de grains au gouvernement chinois. Sauf les magasins construits à cet effet et quelques rares habitations, tout l'intérieur de la ville est converti en jardins potagers. Sur les bords du Hoang-ho, dont To-to-hotun est éloigné de huit lis, les marchands chinois ont construit une ville assez importante appelée Ho-kheou (bouche du fleuve), parce que c'est en cet endroit que l'on passe le Hoang-ho.

« Le Hoang-ho ou Fleuve Jaune prend sa source dans le Kou-kou-noor, longe la Grande Muraille dans le Kan-sou, puis, sur un espace de deux cents lieues, roule ses eaux jaunâtres à travers les sables de la Mongolie, sans recevoir aucun tribut des autres rivières. Il n'y a pas au monde, après le Nil, de grand fleuve qui ait, comme le Hoang-ho, moins de rivières importantes tributaires. Son cours total est de huit cents lieues environ. En 1868, il rompit ses digues, dans la province du Ho-nan, et causa des dommages incalculables. Plus de vingt lieues carrées de terres fertiles sont restées ensevelies sous une épaisse couche d'un sable qui rend le sol impropre à la culture. Du Ho-nan jusqu'à la mer, ce fleuve promène ses eaux indomptables, tantôt vers le nord, tantôt vers le sud, tantôt dans les deux directions à la fois, cherchant subitement un nouveau chemin intermédiaire, sans que les travaux gigantesques qu'on a entrepris, à diverses époques, aient pu le rendre plus docile.

« Nous traversâmes ce redoutable torrent sans la moindre crainte ; car nous le passâmes sur un pont dont la solidité était garantie par l'expérience de milliers d'années. Le fleuve était gelé. Nous entendions ses eaux, réduites à l'impuissance, murmurer sourdement sous nos pieds.

« A peine eûmes-nous atteint l'autre rive, qu'un triste spectacle vint frapper nos regards. Six malheureux, deux hommes et quatre femmes, venus de l'ouest, se trouvaient là, sans abri, sans argent, presque sans vêtements, au milieu d'une plaine de sable, par un

Digitized by Google

vent affreux, ne sachant où diriger leurs pas, assurés de ne trouver aucune sympathie parmi les Chinois, et incertains de rencontrer avant la nuit un charitable Mongol qui leur donnât l'hospitalité. Nous aurions voulu leur faire rebrousser chemin : car nous savions assez que, en Chine, où ils allaient chercher un abri, rien de bon ne les attendait, ni pour le corps, ni pour l'âme. Mais ces pauvres gens avaient eu à souffrir de si horribles privations dans leur pays, que nous ne pûmes les déterminer à retourner sur leurs pas. Nous leurs fîmes une aumône pour les mettre en état de passer la nuit dans une auberge chinoise, de l'autre côté de la rivière.

« Le sort des Mongols-Ortous est vraiment lamentable. Les musulmans, on le sait, sont très-répandus dans toutes les provinces de la Chine. En 1868, après avoir dévasté le Chen-si, le Kan-sou, le Kou-kou-noor et le royaume des Alichans, ils se jetèrent sur le pays des Ortous, massacrèrent impitoyablement hommes, femmes et enfants, mettant le feu aux temples et aux lamaseries, et traînant à leur suite les troupeaux, seule richesse de ces peuples pasteurs. On dit que les huit-dixièmes de la population ont été massacrés ou sont morts de faim.

« Les mahométans tentèrent, à plusieurs reprises, le passage du fleuve Jaune. Leur intention était de marcher sur Pé-king et d'exterminer tout ce qui se rencontrerait sur leur passage. C'est l'année dernière, seulement, que leur arrière-garde a quitté le pays des Ortous. Depuis, tout rentre insensiblement dans l'ordre, et le pays est pacifiquement gouverné par ses anciens rois. Les musulmans, plusieurs fois battus par les troupes impériales, qui étaient armées de fusils européens, se sont retirés vers l'ouest, où le gouvernement chinois continue de les poursuivre.

« Nous dressâmes nos tentes dans le sable, à peu de distance du fleuve Jaune. Le campement n'était pas des plus favorables : nous ne trouvâmes que fort peu d'herbe pour nos chameaux et pour nos chevaux; mais, dans l'incertitude d'en trouver davantage ailleurs, et contrariés par un vent violent qui nous remplissait d'un sable fin les yeux, la bouche et les narines, nous nous hâtâmes de tâcher de nous procurer un abri.

« Notre vieux Samdadchiemba, toujours de la même humeur qu'il y a trente ans, prit un sac sur ses épaules, et, s'armant d'une hachette :

Digitized by Google

« — Mes Pères, dit-il, je vais vous chercher de l'eau pour faire le thé.

« Un quart d'heure après, il revint, jetant au milieu de la tente son sac rempli de glace.

« Le thé nous réchauffa, mais le vent ne cessa de souffler toute la nuit. Le matin, nous étions presque ensevelis sous le sable avec avec notre tente et tous nos bagages. Pour comble de malheur, nos chameaux et nos chevaux avaient disparu, et le sable avait effacé les vestiges de leurs pas. Afin de les retrouver, nous nous répandîmes dans toutes les directions. Il était plus de midi lorsque nous les eûmes rassemblés tous.

« Accroupis autour de la marmite de thé, nous régalâmes quelques Mongols qui se rendaient à la ville. Comme le vent ne cessait de souffler en tempête, ils nous conseillèrent d'aller nous abriter à dix lis vers l'ouest, derrière une colline où nous trouverions de l'herbe pour nos animaux. Nous suivîmes ce conseil, et nous nous en trouvâmes parfaitement bien. Le lendemain, fête de saint Mathias, après avoir célébré la sainte messe de grand matin, nous passâmes la journée à expliquer la religion du vrai Dieu à un grand nombre de Mongols, accourus pour nous voir.

« Le 25 février, le vent s'étant enfin calmé, nous en profitâmes pour faire une quarantaine de lis au sud-ouest, à travers des montagnes sablonneuses, couvertes de bruyères. Çà et là, nous rencontrons une petite vallée, où nos montures trouvent un peu d'herbe; à de rares intervalles, quelques pièces de chanvre et de millet. C'est ici le territoire de Djoungar-Peile, un des sept petits rois des Ortous : il porte en même temps le titre de généralissime de ces peuples, et tient le premier rang après Wou-chen-ta, seigneur suzerain de toute la tribu.

« Persuadés que, pour faire quelque bien chez les Mongols, il fallait d'abord gagner les bonnes grâces et la confiance de leurs rois, nous résolûmes de nous rendre à la cour de Djoungar-Peile.

« Le 26, nous fîmes une nouvelle étape de 30 à 40 lis, toujours dans la direction du sud-ouest. Le pays offrait le même aspect que celui que nous avions traversé la veille, avec cette différence que les collines étaient plus élevées et tapissées de broussailles. Après avoir eu à lutter contre une neige fine, nous arrivâmes à un endroit

Digitized by Google

très pittoresque nommé *Koutelé-Poulac* (Fontaine de la montagne).

Au milieu des monts de sable, une source limpide donne naissance à un petit ruisseau dont, les eaux serpentent à travers de longues herbes et parmi des bosquets auxquels il ne manque que la verdure du printemps. Cette petite oasis sert de retraite à une multitude de lièvres, de perdrix, de faisants, de canards et à une grande variété de petits oiseaux.

Quelque riant que fût ce campement, le lendemain nous pliâmes nos tentes ; après avoir fait une étape de 40 lis, à travers des terres incultes et sans eau, nous arrivâmes à une vaste plaine qui s'étend de l'est à l'ouest. C'est là que demeure le roi Djoungar.

II.

Le roi Djoungar nous donne l'hospitalité. — Les lamas de la cour. — Pagan-Etjain. — Un village de Mongols-Kalkhas.

Nous plantâmes nos tentes près de l'unique source du village, à quelque distance de l'enceinte en terre, élevée autour des habitations du roi. Personne ne s'effraya de notre arrivée; nos physionomies étrangères n'excitèrent pas le moindre étonnement. Les lois de l'hospitalité le voulaient ainsi. Les Mongols s'empressèrent de décharger nos chameaux et de nous apporter du lait et du millet grillé. On aurait dit que nous nous trouvions au milieu de chrétiens.

Le lendemain, 28 février, nous célébrâmes la sainte messe, entourés d'une foule nombreuse. Après la messe, les deux fils du roi, l'un âgé de dix-huit ans, l'autre de quinze, vinrent nous rendre visite et nous inviter, au nom de leur père, à nous installer, avec nos hommes et nos bagages, dans la cour du roi. Avant d'user de cette offre gracieuse, nous nous disposâmes à aller lui présenter nos hommages.

Djoungar nous reçut à l'entrée de la première enceinte : après nous avoir fait traverser deux cours, il nous introduisit dans une troisième cour habitée par lui. Nous ne nous attendions pas à trouver une maison si bien tenue : nous remarquâmes deux glaces fran-

Digitized by Google

çaises, de quatre à cinq pieds de haut, et quatre pendules qui n'auraient pas déparé un salon européen.

Sans rien avoir de l'affectation chinoise, Djoungar a des manières très-polies. Les questions qu'il nous adressa nous révélèrent, sinon une grande intelligence, du moins un jugement droit, qualité fort rare chez les mandarins chinois qui, dans leur stupide orgueil national, n'ont que des airs de dédain pour tout ce qui est de provenance étrangère.

A la prière du roi, nous nous installâmes le même jour dans les appartements de la seconde enceinte, où nous demeurâmes toute une semaine. Nous y étions chaudement et confortablement logés: nous avions une pièce spéciale pour célébrer la sainte messe; nos repas étaient régulièrement servis, et le cuisinier de la cour déploya toutes ses capacités culinaires pour nous servir quelques plats à notre goût. Mais ce qui nous comblait de joie, c'est que, du matin au soir, nous avions notre chambre remplie de Mongols, désireux de s'instruire dans la religion. Par une heureuse coïncidence, nous étions arrivés à la cour vers le 15 de la première lune, époque à laquelle tous les mandarins subalternes de la tribu viennent prendre la confirmation de leurs pouvoirs. Nous avons donc pu, sans sortir de chez nous, semer, dans une multitude de cœurs, le grain de la parole divine.

La manière dont nous avons été traités par le roi doit avoir produit sur ses sujets la meilleure impression. Lui-même, à différentes reprises, est venu nous voir; il passait avec nous deux ou trois heures, nous aidant à traduire les prières, le symbole des apôtres, les commandements de Dieu et les principaux chapitres du catéchisme.

Tout le monde nous demandait en grâce de pouvoir prendre copie de ces traductions.

Djoungar doit être convaincu de la vérité du christianisme. Lorsque nous lui démontrâmes la nécessité de correspondre à la grâce que Dieu lui faisait, il nous répondit, pour toute objection, qu'il ne savait pas ce qu'il ferait des lamas et des nombreux couvents situés sur son territoire.

Jusqu'ici, j'ai eu généralement plus de mépris que de compassion pour les lamas. Ceux que j'ai connus au Tscha-har étaient des

Digitized by Google

fourbes consommés et d'orgueilleux ignorants. Mais, parmi les lamas que j'ai vus chez les Ortous, il y en a certainement qui ont le cœur droit, et j'ai été touché de la simplicité de quelques-uns.

Tous les jours, de grand matin, nous entendions les trompettes sacrées, tournées vers les quatre points du monde, appeler les hommes à la prière ; le temple, qui se trouve dans l'enceinte même du palais, se remplissait bientôt de fidèles. Quand nous tâchions de démontrer aux lamas l'inanité de leurs prières et de leurs chants, nous recevions invariablement cette réponse, que nous avions si souvent entendue ailleurs : « Nous ne savons pas ; à Lhassa on sait tout. » C'est bien le cas de s'écrier avec le Prophète : « Ils ont des yeux et ne voient point, des oreilles et n'entendent point. »

Quoi qu'il en soit des lamas, nous espérons fermement que Dieu fera germer, en son temps et à son heure, la semence qu'il nous a été donné de déposer ici. Dans un grand nombre de familles, nous avons été reçus de si bon cœur et avec tant de vénération, on nous a écoutés avec tant d'attention et de respect, que nous ne pouvons douter que Dieu n'achève ce qu'Il a si miséricordieusement commencé. Si un jour nous avions suffisamment de ressources pour créer une résidence dans le voisinage de la cour de Djoungar, j'ose prédire que nous y aurions bientôt une vaste pépinière de fervents adorateurs de Jésus-Christ.

Le 6 mars, nous continuâmes notre route, dans la direction du sud-ouest.

Au sortir de la plaine où se trouve le campement de Djoungar, le pays change entièrement d'aspect. Il nous fallut traverser ravins sur ravins, et, pour comble de malheur, il se mit à neiger à gros flocons. Le soleil, qui était notre principal guide, ayant disparu, et notre boussole s'étant égarée parmi les bagages, nous marchions à l'aventure, et nous finîmes par nous désorienter totalement. Après des tours et des détours, nous découvrîmes quelques habitations chinoises. On nous remit sur la bonne route, mais avec des indications si peu précises que nous nous engageâmes dans un ravin très-profond où nous fûmes surpris par la nuit. L'idée d'avoir à camper sans herbe, sans chauffage, ne nous souriait pas beaucoup. Heureusement, la Providence nous fit rencontrer un lama qui nous conduisit dans une famille mongole.

Digitized by Google

Ces braves gens habitaient deux cavernes: ils nous en cédèrent une, et nous passâmes une nuit délicieuse. Le lendemain, au point du jour, nous gravîmes les hauteurs pour nous orienter. Nous n'avions fait la veille que 30 lis, en marchant jusqu'au soir. Il nous fallut rebrousser chemin. Pendant toute la journée, nous eûmes des ravins à traverser. De temps en temps, nous rencontrions quelques parcelles de terre cultivée. Nous remarquâmes que plusieurs familles chinoises y vivaient côte à côte avec des familles mongoles. Les fils du Céleste Empire nous semblaient avoir beaucoup perdu de l'orgueil et de l'astuce qui les caractérisent. J'attribue ce changement, non-seulement au contact des mœurs simples et patriarcales des Mongols, mais surtout à l'absence de ces comédiens qui vont, de village en village, donner des représentations où la morale est fort peu respectée.

Après avoir fait une trentaine de lis, nous entrâmes dans un grand village nommé Pagan-Etjain, habité par des Mongols. Nous y fixâmes notre tente. Ici encore, nous jouîmes de la plus cordiale hospitalité: c'était à qui nous apporterait, le premier, du beurre, du lait, du fromage.

Ces Mongols, qui formaient environ une soixantaine de familles, étaient des Kalkas du voisinage de l'Ourga, fixés à Pagan-Etjain depuis la première moitié du XIIIe siècle. Ils sont exempts de corvées, de tribut et du service militaire, priviléges qui datent du temps de Djinghis-Khan. Le grand conquérant ayant perdu ici une de ses femmes, pendant la guerre contre les Hia, confia la garde de son tombeau à quelques-uns de ses fidèles Kalkas, qui, depuis cette époque, sont religieusement demeurés à leur poste.

Nous avons visité le lieu où l'on conserve ces précieux restes. Au sommet d'une colline, se trouvent deux tentes, entourées d'une palissade de huit pieds de hauteur. Les deux tentes sont juxtaposées, et ont entre elles une porte de communication. Nous entrâmes dans l'enclos. Les Mongols qui nous accompagnaient se prosternèrent le front contre terre. L'entrée de la première tente est permise au public, le 15 de chaque lune, jour où l'on vient faire les prostrations. Personne n'entre dans la seconde, excepté le vieillard chargé de l'entretien de la lampe qui y brûle jour et nuit. Les ossements sont renfermés dans une châsse en bois, de trois pieds

Digitized by Google

de long, revêtue d'une peau de bœuf cousue et collée avec soin. Avant l'invasion des Mahométans, elle était renfermée dans une autre châsse, plus grande, en argent massif. Les rebelles ont encore enlevé d'autres objets en argent placés près de la châsse : un trépier, une marmite, des pincettes, des gobelets, des soucoupes et une selle.

Le lendemain, nos Kalkas assistèrent avec un grand recueillement au sacrifice de la messe : ils écoutèrent, avec la plus religieuse attention, les explications que nous leur donnâmes sur les principaux points de la doctrine chrétienne.

Le 9 mars, de grand matin, nos amis étaient autour de nos tentes, nous aidant à charger nos bagages : ils nous avaient apporté une ample provision de fromage et de beurre. En recevant nos adieux, ils promirent de ne rien oublier des enseignements de la veille.

Nous avions fait une quinzaine de lis, sous un ciel couvert et par un vent d'une extrême violence, lorsque la neige se mit à tomber si abondamment que nous résolûmes de camper. Nous étions sur le versant d'une colline, dans le voisinage d'une petite rivière, appelée Tsjaham-Poulac (fontaine blanche). A notre réveil nous trouvâmes notre tente complètement ensevelie sous la neige qui, du reste, continua de tomber toute la journée. Nous n'en fîmes pas moins une bonne étape. Dans toute la longueur de la vallée arrosée par le Tsjahan-Poulac, on trouve de la houille en grande quantité. Il y a quelques fosses où l'on peut s'approvisionner, pour quatre-vingts sapèques la charrette.

Cinquante lis plus loin nous dressâmes nos tentes sur le sommet du mont Tou-che. C'était le meilleur campement que nous eussions eu : herbe excellente, eau de source, argols, bois, houille.

Pendant trois jours, nous continuâmes de descendre vers le S.-O. Le 13 mars, nous poussâmes directement dans l'ouest ; et, après une étape de vingt lis, par une neige fine et un vent froid, nous étions en vue de la lamaserie de Djoungar-tjoo.

Cette lamaserie, qui renferme 1,600 lamas, est formée de plusieurs corps de bâtiments disposés régulièrement à la suite de cours carrées. Tous les murs sont soigneusement blanchis à la chaux, les toits sont couverts de tuiles vernissées vertes et jaunes ; une

Digitized by Google

multitude de tourelles, sortes de cônes tronqués surmontés d'une flèche gracieuse, s'élancent vers le ciel. Ajoutez au tableau quelques arbres gigantesques, qui ont ont vu se succéder plusieurs générations de lamas, donnez-lui pour cadre une vaste plaine s'étendant à perte de vue, pour fond de hautes montagnes que les rayons du soleil couchant viennent couvrir d'un immense voile de pourpre et d'or, et vous aurez une faible idée du ravissant spectacle dont jouit le voyageur qui pendant de longues journées n'a pu reposer ses yeux sur rien qui trahît la main de l'homme.

Après avoir visité cette belle lamaserie, nous nous enfonçâmes dans un désert de sable jusqu'à la Rivière Rouge (Olain Mouren), dont le lit est très-large, mais peu profond. De la lamaserie à l'Olain-Mouren, il y a une distance de 40 à 50 lis (1). Nous traversâmes la rivière le lendemain, et, après avoir franchi des montagnes sablonneuses très-élevées, nous tombâmes sur une autre branche de la Rivière Rouge qui se trouvait entièrement gelée, quoique, en plein jour et hors du vent, il fît une chaleur accablante. Nous fîmes ce jour 40 lis au sud, et nous campâmes non loin de la petite *lamaserie de la plaine jaune* (herra tala soumé), complétement détruite par les Mahométans.

(*A continuer*) F. Vrangkx.

Supérieur des missionnaires à Scheut-lez-Bruxelles.

(1) Le *lis* est une mesure itinéraire chinoise qui équivaut à un peu plus d'un demi kilomètre, exactement 0,577 m.; de sorte que 10 *lis* font à peu près *une* de nos lieues de Brabant, qui sont de 20 au degré ou de 5,556 mm. — Le *li* est comparé aux autres mesures chinoises et aux anciennes mesures européennes dans le magnifique ouvrage de P. Martini (Préf. pp. 16 et 17) : *Novus atlas Sinensis, a Martino Martinio, Soc. Jesu, descriptus et serenmo Archiduci Leopoldo Gulielmio Austriaco dedicatus.* Amsterdam Blaeu 1655. Cfp De Backer, *Bibliothèque* etc. 2me édit. t. II.

Digitized by Google

JACQUES HOYS

FONDATEUR DU COUVENT DES CONCEPTIONISTES ET DE L'ÉCOLE DES PAUVRES A OSTENDE.

Mgr de Ram se proposait de consacrer une notice à Jacques Hoys dans le deuxième volume de son *Hagiographie nationale*, et M. l'abbé Carton lui réservait une place parmi les *Hommes remarquables de la Flandre occidentale* : la mort les a surpris au milieu de leurs travaux ; et jusqu'à présent on n'a publié, sur le fondateur des Conceptionistes et de l'École pauvre d'Ostende, que les indications sommaires de quelques écrivains du XVIIIe siècle, tels que Pierre Faulconnier, l'historien de Dunkerque (1) et Jacques Bowens, l'historien d'Ostende (2). Il existe pourtant des documents précieux et inédits aux archives de l'évêché de Bruges : nous les avons eus sous les yeux; et l'un de nos abonnés nous a fourni des notes authentiques et des renseignements puisés, soit dans les archives de Dunkerque et d'Ostende, soit dans les papiers domestiques de la famille du fondateur. Il existe, en outre, un manuscrit flamand contemporain, où l'auteur, une religieuse conceptioniste, raconte la *vie* intime *du vertueux et pieux Jacques Hoys*.

Si je choisis ce moment pour publier cette notice, c'est que l'on cherche aujoud'hui à défaire ce qu'avait autrefois établi la charité d'un grand chrétien.

On ne le sait que trop : l'enseignement du peuple est menacé de perdre son caractère religieux. Par la sécularisation des écoles, on veut « arracher des âmes à l'Eglise » et les livrer, sans défense, aux plus mauvaises passions. C'est un mot d'ordre de la franc-maçonnerie, auquel obéissent ceux-là mêmes qui doivent à leurs administrés le bienfait d'une éducation religieuse. Les villes les plus catholiques ne sont pas à l'abri de ces funestes innovations : nous en avons un exemple dans ce qui se prépare à Ostende contre l'école fondée, au XVIIe siècle, par Jacques Hoys.

(1) *Description historique de Dunkerque*, 2 vol. in fol. Bruges, 1730. Cet historien, travaillant d'après les archives de Dunkerque, écrit *Hois* au lieu de *Hoys*.

(2) *Beschryving van Ostende*, 2 vol. in-4°. Brugge, 1792.

Digitized by Google

Rappelons les faits récents : par une convention passée, le 23 décembre 1837, entre les Sœurs de Saint-Joseph et la ville d'Ostende, l'école des dites Sœurs fut adoptée, dans le sens de la loi de 1842 sur l'instruction primaire. En 1876, le Conseil communal a décidé de remplacer l'école adoptée par une école communale laïque ; sa décision est nulle, jusqu'à ce que le gouvernement se soit prononcé (art. 4 de la loi de 1842). Mais peu importe: le projet est arrêté, et, d'avance, l'école est sacrifiée. Ajoutons que déjà, par l'initiative de quelques demoiselles charitables d'Ostende, le mal est réparé : un local est offert aux Sœurs expulsées, pour établir une école catholique libre; des listes de souscription circulent, pour fournir le mobilier nécessaire.

Il n'y a point d'œuvres plus excellentes ni plus opportunes que la création d'écoles catholiques : la conservation de l'esprit religieux du peuple belge est à ce prix. C'est une chose pénible, sans doute : pendant que des magistrats peu délicats emploient à établir des écoles sans Dieu, les deniers publics et même les contributions catholiques contre les catholiques, ceux-ci ont à pourvoir encore à l'éducation chrétienne de leurs enfants et des enfants du peuple. Ils le font pourtant de grand cœur ; ils agissent en dignes enfants de la catholique Belgique, en vrais imitateurs de leurs pieux ancêtres. Eh bien ! en leur présentant, dans Jacques Hoys, un modèle de charité et de dévouement, nous leur rappellerons, en même temps, une belle page de notre histoire nationale.

I. ÉTAT DE JACQUES HOYS.

L'homme de bien dont nous entreprenons d'esquisser la bienfaisante existence, naquit à Dunkerque, le 29 mars 1615. Ses pieux parents se nommaient Laurent Hoys (1) et Adrienne van Rode ou

(1) Les Hoys, d'après une tradition de famille, seraient originaires d'Espagne. Les formes (h)Oys, (h)Oiz, Hoya, Hoyos, etc. ne sont pas rares dans le N.-O. de la Péninsule, parmi les noms propres. On sait, d'autre part, que, dès le XIVe siècle, les nations biscayenne et castillane avaient établi d'importantes factoreries à Bruges. Quoi qu'il en soit, au XVIe et au XVIIe siècle on trouve différents membres de la famille Hoys honorablement établis dans les principales villes de la Flandre maritime ; plusieurs y ont contracté des alliances avec des

Digitized by Google

Roode (1). Encore enfant, Jacques se distinguait déjà par les naissantes vertus qui devaient un jour briller en lui d'un si vif éclat. Bientôt, nous le voyons à la tête de la Congrégation du collége des Jésuites dans sa ville natale : ses belles qualités lui avaient valu de la part de la jeunesse studieuse, dont pourtant il ne partageait pas les leçons, une distinction tout à fait en dehors des habitudes.

Ses goûts et la position de ses parents l'entraînèrent vers la carrière commerciale, même avant l'âge requis pour une si périlleuse vocation. A cette époque, le commerce maritime avec les Indes occidentales, se faisait par l'intermédiaire du port de Cadix ; dès le XVIe siècle, les Flamands avaient fondé dans cette ville des établissements qui devinrent bientôt florissants : une factorerie administrée par un majordome, une chapelle desservie par un prêtre de leur nation, un hôpital où l'on recueillait les matelots malades et les vieillards pauvres de la colonie.

La première tentative de notre jeune marchand ne fut pas heureuse : une tempête engloutit l'objet de ses premières espérances. Il perdit une cargaison qui lui coûtait six mille francs (2). Cependant Jacques ne se laissa point abattre par ce revers. Aussitôt que la nouvelle lui en eut été transmise, il se rendit incontinent à l'église et offrit avec une admirable résignation cette perte au bon plaisir de Dieu. Prêt à bénir la main de la bonne Providence, dans le succès comme dans le malheur, il dit au Seigneur que s'il plaisait néanmoins à sa divine majesté de bénir son serviteur, il promettait de partager avec les pauvres les biens qui pourraient lui tomber en partage. Et Dieu l'exauça. Bientôt, ses entreprises furent couronnées d'un plein succès ; elles furent même si lucratives, que, dès lors, les malheurs qui lui arrivaient ne purent plus ébranler sa fortune.

familles nobles ou patriciennes du pays, telles que les van Rode, van Houdeghem, de Dueñas, Bauwens, van der Vynckt, etc. La famille Hoys a donné deux bourgmestres à la ville d'Ostende ; et Laurent Hoys, arrière-petit neveu de Jacques, fut admis dans les rangs de la noblesse polonaise, par le roi Stanislas-Auguste, suivant lettres patentes, datées de Varsovie, 27 avril 1782.

(1) L'état-civil de Dunkerque, année 1628, 15 juillet, porte *Van Rode*.

(2) La biographie flamande de Jacques Hoys porte : *Ses hondert pont groote*. Or, le *pond groot courant* vaut aujourd'hui plus de 10 fr. ; le *pond groot wisselgeld*, plus de 12 fr.

Digitized by Google

II. CHARITÉ DE JACQUES HOYS.

Notre pieux marchand tint parole, et rien dans sa vie ne fut plus admirable que la générosité prodigue de son cœur à l'égard des membres souffrants de Jésus-Christ. On en jugera par l'aveu secret que, dix ans avant sa mort, il fit à l'abbesse des Conceptionistes de Dunkerque, sœur Catherine de Sainte-Foi, à laquelle il affirma avoir déjà alors donné en aumônes la somme énorme, surtout pour l'époque, d'environ cent mille florins.

Les indigents étaient ses meilleurs amis : jamais il n'était plus affable que lorsqu'il s'entretenait avec eux. Et cette prédilection qu'il leur montrait était connue, non seulement des pauvres d'Ostende, mais aussi de ceux des villes où l'attiraient fréquemment ses affaires. Lorsqu'il revenait dans sa ville natale, et que le temps ne lui permettait pas d'aller visiter les ménages où régnait la misère, il chargait sa nièce, sœur Marie Béatrix de l'Immaculée Conception, devenue plus tard fondatrice des Conceptionistes d'Ostende, de pourvoir, à ses frais, aux besoins qu'elle y rencontrerait.

Les soldats de la garnison, dont souvent les privations étaient extrêmes et généralement ignorées, eurent plus d'une fois à se louer de sa délicate charité. Jacques Hoys envoyait secrètement pour eux des provisions et de l'argent au médecin qui les soignait, ainsi qu'aux prêtres et aux confesseurs chargés de veiller au bien de leurs âmes. Toujours il leur recommandait de faire leurs distributions en leur propre nom, sans jamais trahir le secret de sa bienfaisance. Que de pauvres malades il rendit à la santé, grâce aux remèdes qu'il leur faisait administrer ! Que d'enfants il fit instruire, pour les rendre capables d'embrasser les carrières où les attiraient leur goût ou leur capacité ! Il était vraiment le père des pauvres : et, lors de ses obsèques, M. le doyen d'Ostende, N. Janssens, put, sans exagération, lui décerner le titre de *grand aumônier des Flandres*.

Les pauvres nécessiteux n'étaient pas seuls à jouir des faveurs de Jacques Hoys : les pauvres volontaires, et ceux qui aspiraient à la perfection religieuse, y eurent une large part. Il honorait et aimait l'état religieux par des motifs supérieurs : et il avait soin de régler ses libéralités et ses préférences d'après le bien qui devait en

Digitized by Google

résulter. C'est ainsi qu'il favorisa l'Ordre si populaire des Pères Capucins, spécialement ceux de Dunkerque; qu'il pourvut aux besoins des religieux anglais et irlandais, que la persécution avait jetés sur nos côtes; enfin, qu'il se fit le zélé protecteur des religieuses conceptionistes. Sur ce dernier point, nous croyons utile de recueillir quelques détails historiques, fruit des recherches les plus récentes.

III. LES CONCEPTIONISTES DE DUNKERQUE.

L'Ordre des Conceptionistes de N.-D. doit son origine à la Bienheureuse Béatrix de Silva qui, par sa naissance, se rattachait aux familles royales d'Espagne et de Portugal. La divine Providence l'avait préparée à ce dessein par une rude épreuve, qu'elle supporta avec un courage héroïque. Maltraitée par la reine de Portugal, sa parente, privée de sa liberté, elle trouva le moyen de se réfugier à Tolède, où la reine Isabelle-la-Catholique lui accorda une partie du délicieux palais moresque dit *de Galiana* (1).

Là, cédant à une inspiration du ciel, la princesse Béatrix forma, en 1484, une petite communauté avec douze compagnes, professant la règle de S. Bernard, auxquelles vinrent bientôt se joindre quelquelques religieuses de l'Ordre de Saint-Benoît. Dès cette époque, l'Ordre naissant se fit un devoir d'honorer l'Immaculée Conception d'un culte spécial; et, après avoir obtenu, en 1489, une première approbation du pape Innocent VIII, il adopta définitivement le costume blanc et bleu, sous la règle des Franciscains de l'Observance, ces fidèles défenseurs de la Vierge Immaculée. Cette transformation fut confirmée, sur les instances du cardinal Ximènes, archevêque de Tolède, par le pape Jules II en 1506.

Le nouvel Ordre se propagea rapidement, non seulement en Espagne, mais en Italie et en France : il fut appelé à Paris par la pieuse reine Marie-Therèse d'Autriche; et de là il se répandit dans le Nord, soit par de nouvelles fondations, soit par l'accession volontaire d'autres couvents (2).

(1) Cfr. *Toledo in la mano, par Don Sisto Ramon Parro.* Toledo, 1857. t. II, 147.

(2) Cfr l'*Histoire des Ordres monastiques et militaires*, par le P. Hélyot 8 vol. in-4°, t. VII, pp. 334 à 339. — Avant cette époque, il y avait d'autres Conceptionistes en Belgique, notamment à Bruges (1520), où elles eurent à souffrir successivement de la part des protestants, de Joseph II et des révolutionaires français. Ces couvents suivaient une règle mitigée.

Digitized by Google

Ce fut par une réforme ou transformation semblable que l'Ordre de la Conception s'établit à Dunkerque. Remontons, avec Faulconnier, à l'origine du premier établissement.

« En 1426, époque à laquelle la France était agitée par toute espèce de désordres (sous Charles VII), quelques religieuses du Tiers-Ordre de Saint-François vinrent du couvent de Wervick à Dunkerque pour s'y établir. Comme elles n'avaient pas de fort grands moyens pour acheter un bien pour se loger, un nommé Jean Van Hove et sa femme leur donnèrent une maison et un terrain assez considérable. A l'aide d'aumônes, elles firent bâtir une église et un petit couvent. Ces religieuses, pour leur subsistance, travaillaient de leurs mains; quelques-unes d'entre elles instruisaient de jeunes filles et une allait quêter en ville, vêtue d'un habit blanc fort modeste et fort simple. »

...Ces religieuses, après plusieurs sollicitations de leur part, furent enfin réformées, et choisirent l'Ordre de la Conception sous le nom de Conceptionistes. »

Elles furent solennellement aggrégées en 1636 (1).

Après une existence de 248 ans, ce couvent se trouvait dans un tel état de délabrement qu'il menaçait ruine de toutes parts. La nièce de Jacques Hoys, Béatrix de l'Immaculée Conception, remplissait alors, dans ce pieux asile, les fonctions de sous-supérieure (vicarisse) : elle n'eut pas de peine à le faire intervenir dans la restauration des bâtiments; mais, au moment de commencer les travaux, on reconnut l'impossibilité d'une restauration : il fallait une reconstruction complète. Le généreux bienfaiteur ne recula pas devant ce surcroît de dépense : on se mit à l'œuvre et on construisit le couvent et l'église tels qu'ils ont existé jusqu'à la Révolution française. Une gravure, insérée dans la *Description historique de Dunkerque* (2) nous en a conservé l'aspect. La date de 1603, inscrite sur la façade de l'église, se rapportait apparemment à une première fondation insuffisante : cette inscription est toute à l'honneur du modeste marchand à qui les Conceptionistes devaient

(1) On les nommait *Sœurs blanches* (*Witte nonnen*), à cause de leur costume qui consistait en une robe et un scapulaire blanc, avec un manteau bleu de ciel, chargé de l'image de l'Immaculée Conception en broderie sur la poitrine.

(2) Faulconnier, I, p. 40.

Digitized by Google

leur prospérité. Il avait consacré à ces travaux une somme de 14,434 florins, sans compter ce qu'il fit plus tard pour la construction d'une brasserie attenante au couvent. Il avait donc amplement mérité les faveurs spirituelles que lui conféra le supérieur des Récollets, avec le titre de fondateur et restaurateur du couvent de Dunkerque (1).

Il n'est pas sans intérêt de connaître la situation financière du couvent aux jours de sa prospérité. On pourra juger par là de bien d'autres établissements analogues, puisque, au XVIIIe siècle, celui des Conceptionistes passait pour le plus riche de Dunkerque. Or, d'après un tableau, communiqué, en 1852, par M. Gombert, archiviste de la ville, les revenus étaient ainsi repartis :

Biens-fonds	fr. 200
Bâtiments, maisons . . .	8100
Rentes	719
Total. . .	9019

Il y avait charge de messes annuelles, anniversaires et autres dettes pour plus de fr. 3,812.

La communauté des Conceptionistes continua sa paisible et pieuse existence jusqu'à la Révolution française qui, en supprimant le couvent (1792), détruisit presque toutes ses archives, pour en faire des cartouches. Une note, conservée aux archives de la ville de Dunkerque, nous apprend que « ce couvent a été en partie démoli et que l'acquéreur y a établi un beau jardin. L'église existe encore, mais elle est destinée à un magasin pour le commerce. » En 1852, cette église, avec la date comme au temps de Faulconnier, était transformée en temple anglican ; le chœur des religieuses était livré au *culte évangélique* français. Des *Bains chinois* ont été établis sur l'emplacement du couvent ; et, dans les jardins qui en dépendent, s'élève une grande bâtisse moderne qui sert de pensionnat. Une esquisse, que nous avons sous les yeux, présente l'aspect assez peu régulier de l'ensemble.

(1) *Biographie* flamande *du pieux et vertueux Jacques Hoys*, ms., p. 15.

Digitized by Google

IV. LES CONCEPTIONISTES D'OSTENDE.

Les événements politiques avaient amené un grand changement dans l'existence de Jacques Hoys.

En 1658, Dunkerque fut pris par les Français : l'article 7 des capitulations accordait aux bourgeois de la ville, durant l'espace de deux ans, la faculté de se retirer partout où bon leur semblerait. Il en profita pour aller s'établir à Ostende, dans les états du roi d'Espagne, son légitime souverain.

Dès qu'il eut réglé ses affaires commerciales, selon les exigences de cette situation, Jacques Hoys conçut le projet de fonder un couvent de Conceptionistes à Ostende ; et lorsque sa nièce Béatrix Hoys, fit sa profession religieuse, en 1660, il prit la résolution de l'exécuter. Les grandes qualités de Béatrix lui fournissaient l'occasion de satisfaire à la fois son zèle et son affection. Il s'en ouvrit à la supérieure, et lui proposa de fonder un couvent à Ostende, si quelques religieuses voulaient y accompagner sa nièce. L'offre fut acceptée avec joie et la petite colonie se rendit à sa destination. Elle se composait de Marie Adrienne Damast, Marie Agnès Janssen, Thérèse Françoise Sergeant, Thérèse Françoise Balthasar et Béatrix Hoys qui fut choisie pour première abbesse (1). — « Tels furent les commencements de cette communauté, qui, ajoute l'historien de Dunkerque (2), s'est depuis augmentée en personnes, en vertu et en biens. »

Mais il fallait passer par bien des formalités pour constituer la petite communauté à Ostende : et le fondateur, dans la simplicité de son cœur, était loin de soupçonner les difficultés qu'il allait rencontrer. Il paraît qu'à leur arrivée à Ostende, les cinq Concep-

(1) Le titre d'*abbesse* peut paraître pompeux : il se rencontre pourtant dans plusieurs pièces authentiques, notamment dans la convention faite avec le magistrat d'Ostende.

Marie-Béatrix *ab Immaculata Conceptione* avait déjà aidé à la fondation du couvent de Courtrai, comme il appert par le nécrologe d'Ostende. Ce nécrologe fait mention d'une biographie de Béatrix qui n'a pas été inventoriée, lors de la suppression des Conceptionistes d'Ostende et qui se trouvera peut-être dans quelque couvent belge du même Ordre. Béatrix gouverna sagement et mourut en 1693, à l'âge de 54 ans.

(2) *Description de Dunkerque*, par Faulconnier, II, p. 42.

Digitized by Google

tionistes de Dunkerque y furent logées, comme étrangères et amies de Jacques Hoys ; peu après elles furent placées dans une maison louée par lui, en attendant que leur couvent fût bâti. Dans une salle de cette demeure provisoire, on avait dressé un autel, afin qu'elles pussent entendre la messe chez elles, et observer ainsi la *clôture*, à laquelle leur règle les obligeait. Elles en agissaient ainsi, probablement avec l'autorisation de leurs supérieures immédiates et du provincial des Récollets, à la paternité duquel elles se trouvaient soumises. Comme Ordre exempt, elles avaient cru, sans doute, pouvoir se passer de l'autorisation de l'Ordinaire du nouveau diocèse, dans lequel elles voulaient se fixer. Elles furent vite détrompées. L'évêque de Bruges, Mgr François de Baillencourt (1), qui n'était pas favorable à la multiplication des ordres mendiants dans son diocèse, crut devoir intervenir, parce qu'il voyait dans l'établissement des Conceptionistes une ouverture pour l'introduction des Récollets. L'affaire fut plaidée en haut lieu, et réglée par une bulle d'Innocent XI datée du 12 février 1677.

Aux termes de la Bulle papale, les Conceptionistes d'Ostende, religieuses de l'*Ordre de la Conception de la Bienh. Marie, Vierge Immaculée* (2), ne pouvant être dirigées par des religieux de leur Ordre, vu qu'il n'existait pas de Mineurs Récollets à Ostende (3), furent soumises à la juridiction exclusive de l'évêque. Celui-ci était leur véritable supérieur, chargé de faire observer la règle et de choisir le confesseur du couvent dans le clergé régulier ou séculier.

Le magistrat d'Ostende s'était, dès le commencement, montré favorable à l'établissement projeté, « en considération des écoles à ouvrir par les religieuses pour les filles de la bourgeoisie ; » il avait appuyé la requête de Jacques Hoys au pape pour l'obtention de la bulle, et, fort de l'assentiment des notables de la ville, il s'était employé auprès du roi, pour aplanir les difficultés. Ces

(1) François de Baillencourt, né à Nivelles en 1611, fut nommé successivement recteur de Louvain, membre du Grand Conseil de Malines et enfin, en 1670, évêque de Bruges, où il mourut en 1681.

(2) Remarquons les termes de la bulle : *Ordinis Conceptionis B. Mariæ virginis immaculatæ.*

(3) Ne pouvait-on pas les établir à Ostende? Non, dit le Pape; et il en donne la raison : *Tum propter ipsius oppidi angustiam, tum propter incolarum paupertatem !*

Digitized by Google

efforts furent couronnés d'un plein succès. Mgr l'évêque de Bruges publia, le 30 avril 1677, la bulle papale et le *placet* royal de Charles II ; en conséquence de ces approbations et par ordre de l'évêque, une convention fut conclue entre les Conceptionistes et les délégués des églises paroissiales pour régler les questions d'existence et de culte. Toutes ces pièces sont conservées dans les archives de l'évêché de Bruges (1).

En attendant le résultat de ces transactions, Jacques Hoys avait commencé les constructions nécessaires au nouveau couvent. Dès le principe, comme nous le voyons par la bulle d'Innocent XI, il avait promis de consacrer à cette fondation la somme de trente mille florins (10,000 écus romains) (2), et les édifices qui se voient encore aujourd'hui rue des Sœurs blanches à Ostende attestent suffisamment la générosité du fondateur. Du haut du rempart de la porte de l'Ouest, l'observateur pouvait naguère encore embrasser l'ensemble et reconnaître les transformations opérées depuis l'invasion française. A gauche, l'église devenue, comme à Dunkerque, un temple anglican; puis, le couvent et le pensionnat affectés à l'hôpital militaire; enfin, le vaste jardin consacré à un parc d'artillerie (3).

V. L'ÉCOLE DES PAUVRES.

La charité de Jacques Hoys était inépuisable. Pendant qu'il faisait de si grosses dépenses pour ses chères protégées de l'Immaculée Conception, il soutenait encore par ses libéralités toutes les autres œuvres de piété et de bienfaisance. Il était la providence des églises pauvres : il voulait que tout ce qui sert au culte fût au moins propre et décent ; il le voulait riche dans les églises principales. Son église paroissiale lui doit, outre les dons ordinaires, une lampe en argent, un ostensoir qui coûta quinze cents florins et une

(1) Voir le volume de ces Archives qui porte l'inscription : *A. I. Sept.* 1676 *usque ad Jul.* 1678. (vol.) *XXXVI. Baillencourt.* — Item, la correspondance de l'évêque avec l'autorité civile, dans les Archives d'Ostende, t. I, n° 13.

(2) Pro fundatione hujusmodi exhibet donum et dotem convenientem, quæ forte ascendet ad triginta millia florenorum, monetæ illarum partium, quæ decem millia circiter scutorum monetæ romanæ conficiunt (*Bulle d'Innocent XI*).

(3) L'esquisse, que nous avons sous les yeux, date de 1851.

Digitized by Google

chaire de vérité de deux mille florins qui passe pour un chef-d'œuvre de sculpture (1). Mais le grand attrait de cet homme charitable fut toujours pour les pauvres et les délaissés, et après avoir pourvu aux besoins des Conceptionistes, il s'occupa avec un nouveau zèle d'assurer le sort des enfants et des orphelins.

Ce fut en 1682 que Jacques Hoys fonda de ses deniers une école gratuite pour les orphelins pauvres des deux sexes. Il donna à cet effet une maison qu'il possédait en face de l'église des Conceptionistes, cette même maison où naguère encore les Sœurs de Saint-Joseph instruisaient les enfants du peuple. L'institution de Jacques Hoys était un véritable orphelinat, où un certain nombre d'enfants pauvres de la ville étaient reçus dès leur bas âge, et recevaient, avec les soins les plus maternels, une instruction convenable (2). Cette institution fut placée par le pieux fondateur sous la protection de Marie Immaculée, et les orphelins reçurent en conséquence un costume bleu (3).

L'année suivante, le charitable fondateur, mû par un désintéressement puisé à la meilleure source, offrit son orphelinat à la ville d'Ostende, et reçut en retour les témoignages les plus expressifs de la reconnaissance publique. Le magistrat de la ville lui décerna le titre de *Fondateur de l'Orphelinat* et voulut que le souvenir de ses bienfaits fût consacré par la peinture. On voit encore actuellement, au parloir de l'école, un portrait mi-corps, avec cette inscription :

D'heer Jacques Hoys, fondateur der arme school,
oud 69 *jaren, overleden den* 9de *february* 1683.

Un autre tableau, de grande dimension, rendit encore mieux la pensée du magistrat d'Ostende : « On y voit, nous écrit un ami qui en a pris l'esquisse, Jacques Hoys, dans l'imposant costume du

(1) Cette chaire et les boiseries sculptées de l'église d'Ostende existent encore. Elles sont l'œuvre de Gilimus d'Anvers. Pasquini, dans son *Histoire d'Ostende*, p. 547, a donné une description de la chaire, qui fut placée, selon lui, en 1674.

(2) Bowens, *Beschryving van Ostende*, p.154. Cet historien rapporte la date de cette fondation au 31 août 1681 ; mais, d'après les archives d'Ostende (Hospices-Hôtel-Dieu, n. 32) la date vraie est le 17 sept. 1682.

(3) Biographie flamande, p. 19.

Digitized by Google

temps, remettant une copie du titre de l'acte qui vient d'être passé devant le magistrat d'Ostende, en présence du maître des pauvres, à la directrice de la nouvelle école ; sur le devant, sont figurés un garçon et une fille de cette école, revêtus d'un costume en drap bleu en l'honneur de l'Immaculée Conception. » Ce tableau est signé J. Ramondt, et porte la date de 1682. Il a décoré longtemps une salle de l'hôpital, et se trouve, actuellement, dans la nouvelle école primaire communale pour les garçons.

VI. DERNIÈRES ANNÉES DE JACQUES HOYS.

L'ami des pauvres n'avait pas attendu que les infirmités vinssent l'avertir pour régler sa propre conduite sur les prescriptions et même sur les conseils de l'Evangile. Il avait toujours uni à l'activité qu'exigeait son commerce, la pratique des plus rares vertus. Au milieu du monde, il menait la vie d'un saint religieux ; et son exemple, confirmé par tant de bonnes œuvres, répandait partout la bonne odeur de Jésus-Christ; sa maison était le type d'une famille chrétienne, par l'ordre, la charité, la sainte joie. La bonne humeur du maître, empreinte sur sa noble figure, se communiquait aisément à tous ses subordonnés, et sa douce autorité les contenait strictement dans les limites des convenances les plus délicates. Personne, en sa présence, n'eût osé se permettre une médisance, moins encore une parole contraire à la modestie chrétienne. Chose remarquable, l'éminence de ses vertus exerçait une salutaire influence jusque dans les couvents, et les personnes consacrées à Dieu le respectaient à l'égal d'un père et d'un guide spirituel.

Parvenu à l'âge de 67 ans, il avait encore un air de jeunesse qu'il devait moins à sa constitution physique qu'à la parfaite régularité de sa vie. Aussi prenait-il plaisir à se trouver, le premier, aux cérémonies religieuses, et même aux offices de nuit qui avaient lieu dans l'église des Conceptionistes ; sa dévotion, au rapport de son biographe flamand, fut récompensée plus d'une fois, par des faveurs célestes d'un ordre exceptionnel. C'étaient tout au moins des ravissements où le Seigneur remplissait son fidèle serviteur d'ineffables consolations, avant-goût des joies éternelles.

Telle s'écoula particulièrement la dernière année de sa vie.

Digitized by Google

Une dernière consolation lui était réservée : Innocent XI approuva l'érection d'une confrèrie en l'honneur de l'Immaculée Conception dans l'église des Conceptionistes ; et, le 8 décembre 1682, eut lieu, avec l'autorisation de l'évêque de Bruges, la cérémonie de l'installation (1). Depuis ce moment, le grand serviteur de Marie ne vécut plus que pour le ciel. Il soupirait avec l'Apôtre après le terme de son pèlerinage, pour être à jamais uni à Jésus-Christ. Sa prière semble avoir hâté ce moment, car il passa rapidement d'une santé encore robuste à un affaiblissement complet. Il reçut les derniers sacrements avec une sainte allégresse et s'éteignit paisiblement le 9 février 1683.

Toute la ville pleura le grand serviteur de Dieu, l'insigne bienfaiteur des pauvres. On rappela ses aumônes, ses donations, ses fondations; on calcula qu'il avait distribué la somme de 250,000 florins; son testament, qui respire d'un bout à l'autre les sentiments élevés de ce grand cœur, mit le comble à la vénération et à la reconnaissance publiques. Dans ce dernier acte d'une vie si pleine, passé à Ostende le 9 février 1663 par devant le notaire Faiolle, Jacques Hoys n'oublie aucune œuvre catholique : il lègue des sommes importantes à toute espèce d'indigents, même hors du cercle ordinaire des ses bonnes œuvres, en particulier pour la rédemption des chrétiens qui gémissaient dans les fers des mahométans.

Conformément à une disposition de son testament, Jacques Hoys fut inhumé dans l'église des Conceptionistes (2). Le lieu de sa sépul-

(1) Voir le manuel de la Confrérie devenu rare : *Kort begryp van de weerdigheit... van het godtvruchtigh broederschap van de Ontfangenisse der Onbevleckte ende Alderheilighste Maghet ende Moeder Gods Maria... Brugghe, ghedruckt by Joos Vandermeulen, in het Witte Kruys.*

L'institution de cette confrérie prouve, une fois de plus, la croyance dès lors bien établie au dogme de l'Immaculée Conception de Marie. Pie IX, qui a déclaré ce dogme de foi catholique, ne pouvait manquer d'encourager la dévotion des serviteurs de Marie, de ceux en particulier qui se font un honneur de porter les livrées de l'Immaculée Le scapulaire bleu, institué par la Vén. Ursule Benincasa, est pour eux une source abondante de grâces et d'indulgences.

(2) C'est ce que constatent les registres de l'état-civil d'Ostende, qui rappellent en même temps que Jacques Hoys eut des funérailles solennelles :

Cum off. 9 lect. munitus
Sepultus apud Conceptionistas.

Digitized by Google

ture fut marqué par une pierre tombale en marbre blanc, qui, selon toute apparence, y existe encore dans le pavement de l'église. Quand on a voulu s'en assurer, on a trouvé le pavement couvert de planchers et de stalles, selon la coutume des Anglicans (1). Car, nous l'avons dit, à Ostende comme à Dunkerque, la maison de Dieu a été livrée aux hérétiques — en attendant que le dernier vestige des fondations de Jacques Hoys fût sacrifié.

Si les œuvres extérieures des hommes de charité sont sujettes aux vicissitudes du temps, que leur souvenir au moins se conserve, vif et reconnaissaut, dans nos populations catholiques! Que le pieux et généreux marchand d'Ostende reçoive l'hommage de la patrie reconnaissante et trouve des imitateurs dans la génération actuelle!

Jos. Broeckaert, S. J.

(1) Il existe, dans les papiers de la famille une épigraphe qui parait avoir été copiée de cette tombe. Voici cette naïve expression de reconnaissance :

D. O. M.

Heer Jacques Hoys, u lof moet schynen.
Gy eert den God der Seraphynen,
Die eeuwig is gebenedydt
Zal maken, Hoys, u ziel verblydt.
De ghifte die gy hebt gegeven
Zal u naem doen eeuwig leven.
Volgt Hoys in zyne werken naer
Gy wint de zaligheyd al te gaer.
Obiit 9 febr. 1683.

Digitized by Google

DEUX TRAITS DE LA VIE DE HAYDN (1).

Nous sommes aux premiers jours du printemps de l'année 1797. Tout Vienne est sur pied : après un long et rude hiver, on aime à jouir d'une température plus douce ; mais surtout on est attiré vers les petits groupes qui se forment aux coins des rues et s'entretiennent des nouvelles du jour : l'approche de l'armée française, la perte d'une grande bataille et surtout le bruit de la fuite de l'empereur. Ici, on raconte que la famille impériale a, pendant la nuit, quitté le palais ; plus loin, on entend dire que cela n'est pas possible : jamais l'empereur n'aura la lâcheté d'abandonner son peuple, à l'heure du danger.

Une partie de la foule, en quête de nouvelles, passait devant une petite maison fort modeste dans le Gumpendorfer, faubourg de Vienne: entourée de son joli jardin et de ses arbres touffus, cette demeure semblait entièrement à l'abri du tumulte du monde. Bien peu de gens allaient par là sans s'arrêter et jeter un regard sur la maison. Chacun tenait à honorer le propriétaire d'un salut respectueux : c'était la demeure de Joseph Haydn, le grand musicien, l'orgueil des Viennois : n'était-il pas un des leurs ? et n'avait-il pas résisté aux offres séduisantes du roi d'Angleterre, pour revenir dans sa patrie et y terminer tranquillement ses jours ?

***

Absorbé par ses travaux, Haydn était peu au courant du triste état des affaires de son pays : il ne savait pas que Bonaparte, cet ennemi terrible et détesté, s'avançait rapidement avec son armée victorieuse, pour envahir sa patrie. Ce jour-là, il était assis dans sa chambre devant un clavecin ouvert, tout entier au travail de la composition. De temps à autre, ses beaux yeux se levaient vers le ciel, comme pour y chercher l'inspiration. De longs cheveux blancs et le dos légèrement voûté trahissaient en lui le vieillard ; mais son teint encore frais et ses regards brillants disaient bien que les ans n'avaient pas éteint en lui l'enthousiasme, et que Haydn, par l'esprit et le cœur, était encore jeune homme.

En ce moment, il travaillait à l'un de ses chefs-d'œuvre : *la Création*, dont les paroles lui avaient été envoyées d'Angleterre. Après les avoir lues et relues, il avait pris plume et encre ; il va les traduire en musique ; quand, tout à coup, il se lève et se précipite dans une chambre voisine. « Non, » s'écrie-t-il à mi-voix, « pour traiter un sujet si divin, « il faut la plus grande solennité, jusque dans l'habillement. Vite donc,

(1) D'après la revue anglaise *The Month*, année 1874, vol. 22.

Digitized by Google

« mes habits de dimanche ! » Il dépose sa robe de chambre et revêt lentement les vêtements rangés dans sa garde-robe : un grand gilet en satin, bordé d'argent, et un habit brun à boutons de nacre ; puis, au cou, une cravate garnie de dentelles et d'un beau nœud. Enfin, il sort d'un étui une précieuse bague à diamants, présent de Frédéric-le-Grand, et se la met au doigt. Il se regarde au miroir et semble tout satisfait. « Oui, cela me va bien, » se dit-il en souriant, « mais une chose manque encore; » et, se dirigeant vers un tiroir, il en tire précieusement un papier, et du papier un large ruban bleu (1) brodé de lettres d'argent : il se l'attache à la montre : « J'ai dit que je ne le mettrais qu'aux « grandes occasions ; peut-il y en avoir une plus grande que celle où « je vais avoir l'honneur d'écrire les louanges de Dieu, mon Sei- « gneur ? »

Revenu à son cabinet de travail, il tombe à genoux et les yeux au ciel il dit : « O mon Seigneur et mon Dieu, puissé-je avoir la sagesse « pour exécuter dignement cette œuvre qui a pour objet votre grandeur « et les glorieuses merveilles de votre Création ! »

Il s'assied à son pupitre et se met à composer ; de temps en temps, il se dirige vers son instrument, pour jouer la phrase telle qu'elle lui venait, et pour essayer la combinaison des accords ; sa plume glisse comme un éclair sur le papier ; une foule de belles mélodies semblent déborder de son âme ; puis il s'arrête pour relire les paroles du poème, mais sans pouvoir trouver une expression qui le satisfasse. Il porte tristement la main à la tête et laisse tomber la plume. Un moment après, il se lève, va dans le coin de sa chambre vers un petit prie-Dieu, prend le chapelet qui y est déposé, le fait glisser entre ses doigts et en récite pieusement les prières. Enfin, une vive lueur brille sur ses traits expressifs : de nouvelles mélodies se présentent à son esprit et, se remettant au travail, il s'écrie : « Je vous remercie, ô mon Dieu, d'avoir, comme toujours, exaucé ma prière (2). »

(1) L'histoire de ce ruban bleu est assez curieuse. Pendant son séjour en Angleterre, Haydn était *le grand homme* partout où il se présentait. Invité chez un certain M. Shaw, il y trouva toutes les dames ayant dans leur coiffure un ruban bleu, sur lequel le nom de Haydn était brodé en argent. L'hôte portait ce nom, finement travaillé en perles, sur le collet de son habit, ce qui lui donnait un peu l'air d'un domestique en livrée. L'hôtesse, avant de se séparer du compositeur, lui demanda un souvenir ; le maëstro lui donna une vieille petite tabatière dont il se servait depuis quelque temps ; en retour, il voulut, avoir de la dame un petit objet quelconque. Celle-ci détacha de sa coiffure le ruban bleu et le lui remit ; Haydn s'inclina, et promit de ne le porter qu'en de très-grandes occasions : jusqu'à la fin de sa vie, il fut fidèle à sa promesse.

(2) Haydn vécut et mourut catholique croyant et pieux : « Je n'ai jamais » dit-il lui-même, « senti si profondément la vérité du christianisme, que lorsque « je composai *la Création*. Dès que je ne parvenais pas à trouver une pensée « musicale, je prenais mon rosaire, j'en récitais les prières, en me prome- « nant dans ma chambre, et toujours je trouvais l'idée que je cherchais. »

Digitized by Google

Quelque temps encore, il continue à écrire avec la même expression de bonheur. Pas le moindre bruit ne troublait la tranquillité de sa chambre; on n'entendait que la plume courant sur le papier. Tout à coup, un tumulte extraordinaire attire l'attention du musicien — c'était chose étrange dans son paisible ménage : sa bonne femme, sa vieille servante Catherine, son chat, plus vieux encore, avaient l'habitude de se tenir tranquillement assis, ou de s'occuper paisiblement toute la matinée : on savait que c'était le temps choisi par le Maëstro pour composer, et que tout bruit discordant le contrariait et le dérangeait.

En entendant le bruit augmenter de plus en plus et se rapprocher, il dépose la plume d'un air contrarié : la porte de sa chambre s'ouvre, et sa femme, pâle et hors d'haleine, entre précipitamment, suivie de la servante et d'un domestique.

Un moment elle reste sans parole ; Haydn inquiet s'écrie : « Pour l'amour du ciel, dis-moi donc ce qu'il y a ! »

« O mon cher, » dit-elle, en lui prenant la main, « les Français arrivent, ils sont bien près d'ici. Hier et toute la nuit, ils ont poursuivi leur marche. Conrad, qui rentre, a appris cette nouvelle. Les Viennois serrent, emportent ce qu'il peuvent, et s'enfuient. Nous devons fuir aussi. Laisse-moi commencer et rassembler toute ta musique, pendant qu'il en est temps encore : ce redoutable Bonaparte s'empare de tout, là où il entre. »

A peine la bonne vieille femme eût-elle achevé ce récit, trop long pour elle, que, tout épuisée, elle se laisse tomber sur une chaise.

Son mari la regarde avec compassion, et, sa main dans la sienne, il lui dit : « Mais, ma chère femme, sois raisonnable. Ne va donc pas « croire que si les Français entrent dans Vienne (Dieu nous épargne ce « malheur), ils s'inquièteront de saisir mes misérables papiers, quand « ils ont dans le Trésor impérial tant d'or et de pierres précieuses ! »

« Ah ! monsieur, » interrompt le domestique Conrad, « voici ce que « Madame voulait ajouter : nous venons de voir huit wagons, chargés « du trésor royal, et des joyaux de la couronne : ils étaient conduits « pour plus de sûreté, disait-on, à Presbourg. Les rues regorgent de « monde : on n'entend que cris et imprécations ; devant le palais du « ministre Thugut, des rassemblements se forment pour demander la « paix avec les Français et les empêcher d'entrer dans Vienne. »

« Mauvaises nouvelles ! mauvaises nouvelles ! » s'écrie le vieillard en se promenant dans la chambre. « Mais, » ajoute-t-il, en s'arrêtant devant sa femme, « que parles-tu de fuir ? Je ne quitterai pas ma ville « natale. Nous avons Dieu et l'empereur pour nous protéger : que nous « faut-il davantage ? »

« Hélas ! ne compte plus sur l'empereur, » dit la pauvre femme en

Digitized by Google

essuyant une larme, « c'est ce qu'il y a de plus triste : on dit qu'il a « quitté Vienne en secret, cette nuit-ci, avec l'impératrice et les enfants.»

Cette nouvelle fut pour Haydn un coup de foudre. Il regarde un moment, comme s'il n'y pouvait croire ; puis, s'affaissant, il dit avec un geste de désespoir : « Pauvre Vienne ! Pauvre Autriche ! Ton empereur « t'abandonne donc ! » Il incline la tête, et de profonds soupirs s'échappent de ses lèvres.

« Eh bien ! ne vois-tu pas que j'ai raison ? » demande sa femme en se levant, « nous n'avons pas de temps à perdre pour chercher un refuge.»

« Moi fuir ! » s'écrie Haydn en se redressant avec fierté, « Jamais ! « Qu'il reste au moins un homme dans sa ville, dans sa patrie, et qu'il « apprenne aux autres à avoir foi en Dieu ; Lui assurément, Il ne nous a « pas délaissés ; Il n'abandonnera pas ceux qui mettent en Lui leur con- « fiance. Pourquoi le peuple se lamente-t-il ? Qu'il emploie sa voix à prier « Dieu pour son empereur : je lui indiquerai comment il doit s'y prendre.»

Il va vers son clavecin, prélude par quelques accords bien simples, et commence une mélodie chorale qui semblait sortir du plus profond de son âme. Il la joue et la rejoue plusieurs fois, jusqu'à ce qu'elle lui parût parfaite ; ensuite, comme par une inspiration soudaine, des paroles bien appropriées coulent de ses lèvres : il chante devant ses auditeurs étonnés, le grand « Hymne Autrichien » depuis lors inséparablement uni à son nom, cet hymne qui tient, à la fois, de la prière et du chant de victoire :

Gott erhalte Franz den Kaiser,
Unsern guten Kaiser Franz, etc.

Un silence profond régnait dans la chambre, pendant que Haydn chantait. Il a fini : personne ne bouge ; il se retourne, et voit sa femme et ses deux braves domestiques à genoux, les mains levées au ciel : « Venez, chantez tous avec moi, dit-il, c'est très-facile. » Il recommence la mélodie ; puis l'un, puis l'autre se joignent à lui ; si bien que leur chant retentit par toute la vieille demeure et jusque dans la rue, où il attire un moment l'attention des passants.

« Ah ! cela va bien ! » s'écrie Haydn, content de son œuvre. « Je m'en « vais écrire l'hymne ; et puis, Conrad, tu iras vite le porter à mon ami « Van Swieten ; tu le prieras d'y ajouter une ou deux strophes, et de le « faire imprimer au plus tôt. Qu'on le répande parmi les Viennois : « qu'on le chante dans les rues ; cela pourra contribuer un peu à ré- « veiller leur patriotisme. J'ai l'intention de le chanter moi-même, cha- « que matin de ma vie, et de l'ajouter à mes autres prières (1). »

---

(1) Haydn tint parole : il chanta ou joua son hymne tous les jours jusqu'à sa mort. Le 26 mai 1809, il le joua trois fois ; puis, vaincu par la maladie, il dut se faire transporter au lit ; il ne se leva plus, et mourut le 31, cinq jours après.

Digitized by Google

Huit années sont passées : la paix avec la France a été décidée, puis rompue ; Haydn, le vénérable vieillard, a vécu assez longtemps pour voir son hymne devenir l'hymne national, le chant de guerre de son pays. Une fois encore, les Français sont en Autriche : c'est la veille de la bataille d'Austerlitz, — la grande bataille des trois empereurs, comme disent les Allemands ; — et tout Vienne est en émoi. Une même persuasion se retrouve chez tous : l'empereur des Français, le général invincible jusqu'ici, doit tomber, cette fois, devant les armées réunies de la Russie et de l'Autriche ; les Viennois se réjouissent à l'idée qu'ils verront l'humiliation de leur orgueilleux et arrogant oppresseur.

Pendant trois jours, le bruit lointain du combat forme à leurs oreilles un agréable concert : c'est le présage de la chute et de l'abaissement de leur ennemi ; ils ne soupçonnent nullement le véritable état des affaires.

Un jour se passe : pas de nouvelles. Mais ils se résignent à attendre : les routes sont mauvaises, les courriers sont en retard. Quelques groupes, avides du moindre renseignement, entourent le Ministère des Affaires étrangères ; d'autres, moins respectueux, stationnent devant l'ambassade de France, et, les poings fermés, lancent des invectives peu mesurées contre le prince de Talleyrand et contre son gouvernement. Une multitude innombrable se répand aussi sur la grand' route de Möhringen ; par là devaient arriver les premières nouvelles du combat. Les regards plongent dans le lointain : que voient-ils ? Un point noir apparaît à l'horizon, il grossit bientôt : ce sont des troupes en marche. Oui, ces régiments, c'est leur armée victorieuse qui revient du champ de bataille ! Ils s'approchent de plus en plus. La foule compacte se précipite à leur rencontre : dans tous les yeux brille l'enthousiasme, et les bouches s'ouvrent déjà pour lancer les hourrahs de victoire. Mais bientôt, on se rapproche et les figures changent : on n'y lit plus que l'horreur : ce n'est pas là l'uniforme autrichien !... Non !... ce n'est pas même l'uniforme russe ! Ce sont les couleurs détestées des Français, qui frappent leurs regards ! Et les courriers si longtemps attendus ?... Ils sont là, se hâtant de distribuer leurs nouvelles ; mais ce ne sont pas des Autrichiens : la ceinture tricolore se voit autour de leurs reins, et en approchant de Vienne, ils crient : « Victoire ! Victoire ! Vive l'empereur Napoléon ! »

Le peuple s'arrête, muet d'étonnement et de consternation, tandis que l'armée victorieuse passe, et entre dans la ville, aux sons joyeux de *la Marseillaise* et du chant fameux *Marlborough s'en va-t-en guerre*. Les spectateurs croient rêver ; mais non ! il n'est que trop vrai ! Voilà les prisonniers que les Français font servir à leur triomphe ; ces malheureux les mains liées, les yeux baissés, traînent péniblement leurs membres fatigués : ils portent l'uniforme russe ; heureusement, ce ne sont pas les couleurs autrichiennes : le spectacle aurait été trop humiliant.

Digitized by Google

Ils marchent par les principales rues de la ville, quand tout à coup l'ordre est donné de s'arrêter et la musique cesse. Un officier s'avance vers le colonel d'un régiment : sur un mot de celui-ci, quatre soldats sortent des rangs et se dirigent vers une petite maison entourée d'un jardin et située de l'autre côté du chemin.

Hommes, femmes, enfants, tous à Vienne, connaissent cette maison : c'est celle de Joseph Haydn.

Le peuple s'aperçoit de ce mouvement : un cri de rage s'échappe de toutes les poitrines : « Joseph Haydn ! notre père Haydn ! ils veu- « lent le faire prisonnier ! »

Mais non ! les soldats, l'arme au bras, se placent devant la porte, comme une garde d'honneur. Les musiciens de l'armée s'arrêtent aussi, et commencent sur-le-champ un air bien connu de tous les Viennois, le grand air de *la Création* : « *With verdure clad.* »

Cette musique résonne comme une amère ironie aux oreilles du peuple. Quoi ! les Français osent jouer la musique de leur grand maître, comme s'il était des leurs ! Des larmes de dépit coulent le long de bien des joues ; c'est une nouvelle insulte à leur pays.

A ce moment, une fenêtre s'ouvre à l'étage supérieur, et une tête vénérable s'y montre. Chacun aussitôt se découvre et salue : c'est un tribut payé par les Français au génie ; mais Haydn, pâle, la colère dans les regards, semble le repousser. Il s'indigne de les entendre jouer sa musique comme le champ du triomphe remporté sur son pays. Ce n'est plus Haydn le compositeur, c'est Haydn le patriote. Il les fixe un moment d'un œil sévère ; puis, se tournant du côté où les Viennois se trouvent en masse, spectateurs silencieux de cette scène, il crie d'une voix claire et sonore, les bras étendus vers eux comme pour les embrasser : « Ah ! mes enfants, vous avez un chant pour leur répondre ! » et lui-même, il commence le « *Gott erhalte Franz den Kaiser.* » Avec la rapidité de l'éclair, ces notes parcourent la foule. Tous, comme un seul homme, chantent avec Haydn cet hymne majestueux ; et, comme pour se venger des Français, pendant que les troupes s'éloignent et se rendent à leurs quartiers, à l'autre extrémité de la ville, la foule continue toujours le même chant. L'influence morale de l'illustre vieillard était immense : les soldats français eurent le bon goût de respecter sa gloire.

Joseph Haydn se tient encore quelque temps à la fenêtre, prêtant l'oreille aux voix qui s'éloignent : ses mains sont jointes comme pour la prière, prière pour sa chère patrie, à l'heure du danger. Il ne vécut pas assez pour la voir exaucée complétement : la paix de Presbourg, comme on l'appelle, fut signée en 1806, entraînant la perte d'importantes provinces et l'humiliation de l'empire autrichien ; mais son bel hymne devint, on le sait, l'air national de son pays. A. N.

Digitized by Google

UN REGARD EN ARRIÈRE.

—

J'étais triste... En ces jours d'automne
Le ciel est sombre... et l'âme aussi.
D'un bruit soudain mon seuil résonne :
Qui songe à moi ?... Qui frappe ici ?...
Un doux Ange a charmé ma vue :
Il a fait fuir les noirs autans.
Est-ce la visite imprévue
D'une aimable sœur du printemps ?

— Non, je m'appelle l'Espérance.
Je sème de fleurs les berceaux.
Reconnais-moi : de ton enfance
Je suis la fée, aux dons si beaux !

— Oui, c'est toi, c'est ton gai sourire ;
C'est le pur éclat de tes yeux ;
Et, sur ton front, je crois relire
Mes rêves naïfs et joyeux.

— Ainsi, tu me connais encore,
Après un triste et long chemin ?
Et les roses de ton aurore
Sont le regret de ton déclin ?
Eh bien ! ce temps, que l'âme pleure,
Je le rends à tes vœux secrets :
Je te ramène, pour une heure,
L'enfance et ses chastes attraits !

Tendre et souriant, le jeune ange
Sur mon front, alors, mit sa main :
Aussitôt, à mes yeux tout change :
Je renais à mon beau matin.

Digitized by Google

De tant de pénibles journées
J'ai déposé le lourd fardeau;
Et de mes premières années
Je revois l'aimable berceau.
Le soleil de ses feux colore
Le champêtre et riant séjour :
Le doux soleil de notre aurore,
Comme elle, allumé pour un jour!...
Voici l'arbre, cher au jeune âge,
Le chêne, témoin de nos jeux;
Je respire, sous son ombrage,
L'air embaumé des jours heureux!
Le tendre rossignol habite
Au même endroit de la forêt,
Et, chantre fidèle, m'invite
A marcher d'un pas plus discret.
L'écho des collines prochaines
Est toujours docile à ma voix.
O frais vallons! o vertes plaines!
Redites les chants d'autrefois!
Le cristal de la source pure
Retrace le même horizon;
J'écoute... c'est bien le murmure
Qui charmait ma jeune saison!

Mais une douce voix m'appelle :
« Viens avec nous cueillir des fleurs :
« Vois, là-bas, dans l'herbe nouvelle,
« Scintiller leurs vives couleurs. »
C'est la voix d'enfants de mon âge :
On s'aime si vite à douze ans!
J'accours, et la troupe volage
Accueille un ami dans ses rangs.
La pervenche et la marguerite
Aux prés verts attirent nos pas;
Et le lac d'azur nous invite
A cueillir le « N'oubliez pas. »

Digitized by Google

A notre moisson parfumée
Offrant son tribut printanier,
Pour nous la violette aimée
Fleurit au détour du sentier.
Notre folâtre essaim ravage
Les halliers bordés de lilas :
Et la fleur, honneur du bocage,
Tombe mollement dans mes bras.
Trésor charmant! Que vais-je en faire ?
Dans quelles mains le déposer ?
Ah! je veux l'offrir à ma mère!
Je l'ai cueilli... pour un baiser!

Mais voici qu'un brouillard morose
Me dérobe les frais jasmins;
Et je vois la dernière rose
Qui se fane dans nos jardins.

La feuille morte au vent frissonne...
Le doux Ange n'est plus ici :
Coulez mes pleurs... aux jours d'automne
Le ciel est sombre.... et l'âme aussi.

AUG. LEBROCQUY, S. J.

CHRONIQUE — NOVEMBRE 1876.

1. Inauguration du nouveau canal maritime de la Hollande Septentrionale, d'Amsterdam à la Mer du Nord.

— A la suite d'un cyclone, les contrées basses du Bengale oriental sont subitement envahies par les eaux. Le rapport du gouverneur évalue à 215,000 le nombre des personnes qui ont péri.

— Nous apprenons, par les lettres des missionnaires de la Chine et par les journaux anglais, que les atrocités commises par les Chinois sur les chrétiens vont bien au delà de nos premières informations.

4. L'Angleterre propose une Conférence à Constantinople pour régler les affaires d'Orient.

6. Première séance de l'Association internationale pour la civilisation de l'Afrique centrale, au palais de Bruxelles. En ouvrant la séance, le Roi a parlé dignement « de l'*évangélisation* des noirs et de l'introduction parmi eux du commerce et de l'industrie modernes. »

— Mort du cardinal Antonelli, l'éminent ministre de Pie IX.

6. Aux Etats-Unis, élection par le suffrage universel des 396 mandataires

Digitized by Google

qui, aux termes de la Constitution fédérale, devront nommer les futurs président et vice-président de la Confédération. Vive lutte entre les *démocrates* et les *républicains*, — deux mots qui signifient dans ce pays *conservateurs* et *progressistes*, — les uns pour Tilden, les autres pour Hayes.

9. Discours de lord Beaconsfield (Disraëli), au banquet du lord-maire de Londres, sur les affaires orientales. Il déclare que « le traité de Paris reste en vigueur et que la Conférence, proposée par le cabinet anglais, doit prendre pour base l'intégrité et l'indépendance de la Turquie. » Il espère en voir sortir la paix ; mais « s'il faut faire la guerre, aucune puissance n'y est mieux préparée que l'Angleterre. »

10. Discours d'Alexandre II à la noblesse de ses Etats. Il accepte la Conférence ; « mais, ajoute-t-il, si l'on ne parvenait pas à s'entendre, et si je voyais qu'on ne peut obtenir de la Porte des garanties nécessaires de l'exécution de ce que nous pouvons en toute justice exiger d'elle, j'ai la ferme intention d'agir isolément, et j'ai la conviction que, dans ce cas, la Russie entière répondra à mon appel, quand je le croirai nécessaire et que l'honneur de la Russie l'exigera. »

Le lendemain, le czar ordonne la mobilisation de l'armée russe.

Comme correctif à ces démonstrations, le cabinet anglais publie, peu après, à la demande du czar, une dépêche de lord Loftus, ambassadeur anglais à Saint-Pétersbourg. C'est l'exposé d'une conversation du 2 novembre, dans laquelle le czar a protesté de ses intentions pacifiques et de son désintéressement dans la question orientale.

11. La Chambre des députés française menace l'Eglise de plusieurs projets hostiles ; elle maintient pourtant l'ambassade auprès du pape.

14. Ouverture de la Session législative en Belgique. Dans les principales villes du pays, les catholiques ont fait célébrer des messes pour appeler les bénédictions du ciel sur les travaux des chambres. Partout, et notamment à Bruxelles, l'assistance a été nombreuse.

16-19. Assemblée générale des comités catholiques du Nord et du Pas-de-Calais, à Lille.

20. Ouverture du Parlement italien, où, par les dernières élections, les *progressistes* dominent sur les *consorts*. Le ministère progressiste annonce, dans le discours du roi, « des mesures à prendre pour rendre efficaces les réserves et conditions énoncées dans la loi des garanties ecclésiastiques. » Nouvelle menace contre le Pape.

— Dépêche du prince Gortchakoff à M. Schouwaloff, ambassadeur russe à Londres. Tout en rappelant les paroles du czar à lord Loftus, il déclare que « l'indépendance et l'intégrité de la Turquie doivent être subordonnées aux garanties réclamées par l'humanité, les sentiments de l'Europe chrétienne et le repos général. »

— Les négociations. suivent leur cours, en attendant la Conférence. La Turquie semble vouloir prendre les devants en octroyant une Constitution.

29. Nouvelle étape dans la voie de la persécution en Prusse : le tribunal de Clèves, jugeant en deuxième instance, condamne le chapelain Bruns de Weldern, à un mois d'emprisonnement et aux frais, « pour avoir refusé l'absolution au bourgmestre Van Hoffs-Pont et à son fils Otto. »

— Projet de loi ecclésiastique, c'est à dire d'oppression, en Italie.

J.-B.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

Vie de la V. Mère ANNE DE JÉSUS, *coadjutrice de sainte Thérèse dans l'œuvre de la réforme du Carmel, et fondatrice de l'Ordre en France et en Belgique, composée sur des documents originaux, par le R. P. Berthold, Carme déchaussé.* Première partie : *Anne de Jésus en Espagne.*

Nous saluons avec joie la publication de cette biographie: Anne de Jésus est, depuis trois siècles, en grande vénération dans notre pays ; et le récit authentique de ses vertus hâtera, nous l'espérons, la béatification de cette digne compagne de sainte Thérèse. Voici comment le *Bulletin religieux du diocèse de la Rochelle et de Saintes* rend compte du premier volume qui vient de paraître (1).

Cette première partie de la vie d'Anne de Jésus nous la montre, pendant vingt-cinq ans, dans le monde, appliquée à l'acquisition des plus sublimes vertus ; pendant douze ans, dans l'intimité de sainte Thérèse, où elle s'élève aux plus hauts degrés de la contemplation ; puis, consacrant vingt-deux années de travaux, de souffrances, d'humiliations et de faveurs célestes, à compléter l'établissement de la réforme du Carmel en Espagne. L'enchaînement de tous ces faits, conduits et groupés avec un talent remarquable, fait lire ce volume avec un entraînement irrésistible.

L'auteur de ce beau travail a eu le bonheur de rencontrer une source inexplorée de documents les plus authentiques. Avec eux, il perce, pour ainsi dire, les murailles du Carmel ; il en abaisse tous les voiles, et nous montre sainte Thérèse occupée à former celle qu'elle couvrira plus tard de son manteau, en lui léguant son esprit, à l'exemple de son père Elie.

Impossible de dire ici l'admiration qu'éveillent ces rapports intimes d'Anne de Jésus avec sa sainte mère, à Avila, comme novice, à Salamanque, comme novice, et comme maîtresse du noviciat, à Veas, comme prieure, à Grenade comme fondatrice ; c'est le chef-d'œuvre de sainte Thérèse. Il fallait bien que la grande réformatrice justifiât ce qu'elle avait écrit à Anne de Jésus, en la recevant : « Ma fille, je vous reçois, non pas comme novice et inférieure, mais « comme ma compagne et ma coadjutrice.» Cette céleste éducation se continue partout : dans les voyages, dans les communautés, dans la cellule qu'elles habitent quelquefois ensemble, et où elles reçoivent les mêmes faveurs du ciel. C'est ainsi que Dieu unit ces deux grandes âmes en faisant, pour elles et par elles, des prodiges continuels.

Ces relations ne cessent pas à la mort de sainte Thérèse. Elle avait prédit, en mourant, qu'elle donnerait à sa fille un secours plus efficace du haut du ciel, qu'elle ne le faisait durant sa vie; elle tient parole. Elle lui parle, elle la visite, elle achève par ses miracles ce qu'elle n'a pu faire pendant sa vie, et se survit dans Anne de Jesus.

Nous ne pouvons suivre la digne coadjutrice de sainte Thérèse dans les épreuves qui sont la récompense du zèle qu'elle met à conserver et à propager l'œuvre de sa bienheureuse mère. Elle ne paraît pas moins grande dans l'adversité que dans le succès. Cette partie du travail est étudiée à fond et pré-

(1) Ce volume est en vente chez M. Henri Dessain, Malines, et chez Me veuve Magnein et fils, rue Honoré-Chevalier, n° 3. Paris (1 vol. in-8°, 615 pages).

Digitized by Google

sentée avec une impartialité irréprochable : ce ne sera pas la moins utile pour tous les lecteurs.

Mais nous ne pouvons passer sous silence la grande considération dont elle fut environnée quand, sortie de toutes les charges, elle retourna à Salamanque où elle était entrée en Religion. A toutes les époques de sa vie, elle avait exercé une influence réelle sur les hommes les plus remarquables du temps. C'est sur ses instances que saint Jean de la Croix donne l'explication de son Cantique, et il la lui dédie; c'est sur sa demande que le grand docteur Louis de Léon, éditeur des œuvres de sainte Thérèse qu'elle avait recueillies, achève son commentaire sur le livre de Job. De retour dans la ville savante, elle devient, par les grandes lumières qu'elle reçoit de Dieu, l'oracle de la célèbre Ecole qui en a fait la gloire; ses plus éminents professeurs la consultent à l'envi. Quand le célèbre maître Jean-Alphonse Cureil lui avait communiqué ses leçons : « Je viens d'apprendre de cette sainte ce que je dois enseigner, » et il l'appelait : « Une des merveilles du monde. »

Dans cette belle sainte *vie* où tant des questions sont étudiées avec autant de goût que de savoir, les récits émouvants ne manquent pas; nous n'en citerons qu'un seul. En revenant à Salamanque, Anne de Jésus obtint la permission de faire une visite aux restes de sa sainte mère qui avait été rapportée à Albe. On devrait ouvrir son tombeau pour changer sa châsse. Deux Pères Carmes président à cette cérémonie. Toute la Communauté est assemblée. Anne de Jésus est là présente, elle va revoir sa mère. Le cerceuil de fer est ouvert. O merveille! Après 12 ans, sainte Thérèse est retrouvée dans un état de conservation parfaite : on dresse le saint corps, et il se tient debout. Anne s'approche, elle considère, elle touche de ses mains, celle qu'elle a tant aimée. Elle aperçoit vers les épaules des taches rougeâtres. Elle approche un linge blanc : il est à l'instant imbibé d'un sang très-vermeil. Elle en approche un second, même prodige. Elle n'y tient plus. Ivre de joie, elle tombe en extase, la tête appuyée sur l'épaule de sainte Thérèse. Il fallut attendre qu'elle revînt à elle pour déposer la sainte dans la magnifique châsse dont la duchesse d'Albe venait de lui faire présent. Mais qu'on se figure, si l'on peut, l'émotion et le bonheur de tous les témoins.

On pourrait citer une multitude de faits prodigieux, sans donner encore une idée suffisante de cette merveilleuse vie. Le R. P. Berthold a parlé, avec un véritable cœur d'enfant, de celle que saint Jean de la Croix appelait simple ment : notre Mère.

Il a, au service de son cœur, un beau talent d'écrivain, une érudition profonde, et tous ceux qui liront ce premier travail, attendront avec impatience qu'il fasse connaître, comme il est capable de le faire, Anne de Jésus, fondatrice du Carmel en France et en Belgique.

— *Les lois de la Société chrétienne, par Ch. Périn.* Paris, Lecoffre 1876. 2 vol. in-18. 2e édition, revue et corrigée.

Il n'y a guère qu'une année nous annoncions, dans les *Précis historiques*, la première édition du livre dont nous venons de transcrire le titre : nous avons le plaisir d'annoncer aujourd'hui la seconde édition ; je voudrais l'appeler populaire, non à cause de son prix plus abordable, mais parce que je fais des vœux pour que les doctrines que ce livre contient soient connues et pratiquées du peuple.

Ces doctrines sont celles de l'Eglise : seules elles sont aptes à sauver la société ; seules elles ont la vérité, non démembrée et par tronçons, mais totale

Digitized by Google

et telle que N. S. J. C. l'a confiée à ses apôtres. Sur ce point, l'Eglise n'a jamais admis de compromis, elle n'en admettra jamais. Elle sait pourtant qu'il y a un temps pour se taire et un temps pour parler : si elle a parlé, dans ces derniers temps, c'est qu'elle a voulu arrêter les peuples sur la pente fatale du libre-examen et de l'indépendance absolue de la raison. Dans la nuit épaisse que font autour de nous les mauvaises passions en émoi, nuit dont mille systèmes délirants augmentent encore la profonde obscurité, l'Eglise a rallumé le phare sauveur de la Doctrine chrétienne. Aveugle qui ne voit pas cette lumière, insensé qui s'en détourne volontairement ! Tôt ou tard, il se brisera sur les écueils au milieu desquels il vogue sans boussole.

Cette doctrine, il faut la recevoir toute entière, et l'appliquer avec la prudence dont l'Eglise elle-même fait un devoir. Il n'y a point de nuances dans la vérité : mais, d'après l'axiome de la Théologie morale, la pratique peut ne pas toujours répondre parfaitement à la Théorie : *praxis differt a speculatione.*

C'est parce que le livre de M. Périn reçoit et proclame la vérité catholique, qu'il a été honoré par les éloges des bons et par les attaques passionnées des ennemis de Dieu et de son Eglise. Ces attaques, le savant publiciste les attendait ; il ne les redoute pas. La lumière vive blesse les yeux malades ; la vérité fait peur à certains esprits trop candides et par cela même enclins à des compromis impossibles.

Rien ne doit être plus consolant pour M. Périn que de voir l'accueil fait à son ouvrage : les ennemis de l'Eglise se sont donné le mot pour en attaquer les principes : *telum imbelle, sine ictu.* En Autriche vient de paraître une traduction allemande des *Lois de la société chrétienne*, et l'Italie a accepté volontiers celle de don Andrea Muzzarelli. M. Périn doit se sentir encouragé par là à rendre son livre chaque jour plus parfait et plus conforme à tous les enseignements de l'Eglise catholique.

Nous engageons nos lecteurs à se procurer, s'ils ne l'ont pas déjà, l'ouvrage de M. le professeur Périn, à le lire, à le méditer, à s'en approprier les doctrines, et à chercher, dans toute leur conduite, à faire revivre le Christ, roi des âmes et sauveur des nations. *Christus vincit, Christus regnat, Christus nos ab omni malo liberat.* L. Y.

Les derniers écrits philosophiques de M. Tyndall, par le P. Jos. Delsaulx, professeur au Collége de la Compagnie de Jésus, à Louvain. Paris, Baltenveck, 1877, in-18, 190 pp.

Aux lecteurs des *Précis*, qui à l'amour de la Foi joindraient le goût des Sciences naturelles, nous avons la bonne fortune d'annoncer, au commencement de cette année, un livre qui leur donnera pleine satisfaction.

Volontiers la science, trop souvent exclusive, a voulu se déclarer absolument indépendante de Dieu et de sa révélation. La superbe est un petit défaut des *savants*, ou plutôt de ceux qui se donnent humblement ce nom. Saint Paul l'avait dit, longtemps avant que nous eussions le regret de le constater par nous-même : *scientia inflat.* Or, cette science, qui enfle le cœur et affole les faibles, a trouvé bon, en septembre 1874, de pousser un cri de guerre contre la révélation divine et contre toute religion positive. Avant d'aller au combat, elle prit pour chefs des hommes dont le nom bien connu devait être un terrible préjugé en faveur de leurs blasphèmes : M. Tyndall à Belfast, M. de Bois-Reymond à Leipzig, M. Richard Owen à Londres, ont mis alors leur incontestable talent au service de l'incrédulité et du matérialisme le moins dissimulé. Il est heureux que ces messieurs aient d'autres titres à l'immortalité qu'ils recherchent, que les discours alors prononcés : ils pourraient bien ne pas l'obtenir, s'ils n'avaient que ces énormités pour la mériter.

Digitized by Google

Le P. Delsaux, dans une série d'articles publiés par la *Revue Catholique de Louvain*, a discuté, avec l'autorité du savant et la délicate charité du religieux, les assertions contenues dans le fameux discours de Belfast et dans les deux réponses faites par M. Tyndall aux adversaires de ses désolantes doctrines. Ces articles réapparaissent aujourd'hui dans le livre dont nous parlons.

Le conférencier de Belfast avait promené son imagination et celle de ses auditeurs à travers une foule de questions plus ou moins scientifiques ; il avait donné vingt poignées de mains à tous les incrédules de quelque renom ; il avait encouragé d'un sourire les conclusions les plus étranges des écrivains modernes; il s'était passé la fantaisie de plaisanter sur la Bible, sur le Déluge, etc.; il s'était moqué de la prière et aussi des Jésuites. Tout cela était trop en situation pour ne s'en pas payer le facile plaisir.

Le P. Delsaux lui demande poliment compte de cette bizarre façon de procéder; il relève, avec un incontestable avantage, le gant que le savant anglais avait jeté à la Foi au nom de la Science.

Nous ne suivrons pas les deux champions dans cette lutte si tristement intéressante. Qu'il nous suffise de dire que les affirmations de M. Tyndall sont toutes examinées à la double lumière des sciences naturelles et de la métaphysique. Le P. Delsaux fait bonne justice des hardiesses hétérodoxes et rationnellement très fausses de l'orateur de Belfast.

Nous espérons que beaucoup de gens instruits liront ce bon et savant petit livre : ils y trouveront, ce que M. Tyndall a su y rencontrer lui-même. une science profonde et une courtoisie charmante qui, comme la charité dont elle émane, rapproche les adversaires au lieu de les séparer par une haine sans remède.

Que nos lecteurs veuillent bien recommander la lecture de cet ouvrage à tous les hommes instruits de leur connaissance, et aussi à ceux que les blasphèmes trop retentissants de la soi-disant science auraient ébranlés dans leur foi.

L. Y.

— *Un Mariage en* 1886 ; *un acte en vers, par Jules Bailly*. Paris, Victor Palmé.

C'est en juillet dernier que s'est répandue la nouvelle d'*Un Mariage en* 1886. Dans un article des plus élogieux, dû à la plume de M. Venet, le *Monde* en a fait part à ses lecteurs; et la presse belge n'a pas tardé à reproduire un jugement aussi honorable pour l'auteur de ce petit drame, qui se trouve être un de de nos compatriotes établi à Paris. Depuis longtemps déjà, M. Jules Bailly a fait apprécier en France ses talents de poète et de publiciste. Dans sa nouvelle pièce, il a voulu nous esquisser les principaux événements du siége de Paris et de la Commune.

Un soir d'hiver de l'an 1886, une mère et sa fille s'entretiennent de souvenirs de quinze ans. Alors l'Europe est en paix, la France est heureuse,

Paris, autrefois morne, aujourd'hui s'illumine,
Et la Seine a revu se mirer dans ses eaux
Ses palais où flottaient un millier de drapeaux. (*Scène* 1.)

De plus, on est à la veille du jour où la jeune fille va épouser l'un des vaillants officiers

Que la patrie acclame et couvre de lauriers. (*Scène* 2.)

Le fiancé lui-même vient raconter les triomphes que la France a remportés, maintenant que

De son généreux sang chacun était prodigue. (*Scène* 3.)

Digitized by Google

Tout ce qu'un pareil contraste peut fournir de tableaux émouvants et de scènes enthousiastes, on le conçoit aisément. Aussi l'on serait presque tenté de reprocher à l'auteur de s'être renfermé dans des limites trop restreintes, si l'on n'apercevait que son but principal a été de nous donner, dans un récit dialogué, une page d'histoire contemporaine. M. Bailly se réserve, sans doute, d'exploiter, dans un autre essai, toutes les richesses de sa création. Cette fois il a choisi naturellement les traits que comporte une conversation intime. Cela ne l'empêche pas de s'élever souvent à une hauteur qui doit faire soupirer tout Français après le jour où le rêve du poète sera devenu la réalité.

Quand parut l'article du *Monde*, la pièce n'avait pas encore été représentée. « Elle appartient, disait-il, au répertoire d'un théâtre en préparation qui s'essaie, qui se recueille, qui attend son heure, et qui s'appellera un jour le *théâtre chrétien*. »

Les amis des lettres applaudiront aux généreux efforts qui tendent à relever la poésie, en la faisant remonter aux vraies sources de l'inspiration et de l'art. La *Fille de Roland* a ouvert et agrandi la voie : puisse-t-elle être bientôt parcourue par de nombreux travailleurs. Peut-être n'arrivera-t-on pas du premier coup à quelque chef-d'œuvre immortel; mais on aura, du moins, la conscience d'avoir contribué à l'œuvre de la régénération sociale. La saine littérature peut et doit vouloir y mettre la main. « Tout ce qui élève l'esprit profite au cœur, disait, il y a quelques jours, Mgr Freppel (1); et la volonté reçoit des inspirations de l'art une nouvelle force pour le bien. »

En terminant son compte-rendu, M. Venet conviait M. Jules Bailly à ne point s'en tenir à cet essai dramatique. « Le théâtre chrétien est, peut-on dire, en friche. L'auteur d'*Un Mariage en* 1866 compterait assurément parmi ses pionniers les plus braves et les plus heureux. »

Plusieurs morceaux d'une exécution remarquable, publiés par différentes revues, nous engagent à exprimer les mêmes vœux. Nous avons lu avec plaisir : *Pendant le siége, Le lion du Jardin des plantes* et l'ode : *A la fontaine du Château-d'eau.* Inspirées par l'amour paternel ou par l'horreur de l'invasion, ces poésies sont pleines de verve et d'entrain, marquées toutes au coin de l'originalité. Dans *Terre et Ciel* on admire une élégie vraiment chrétienne. C'est un père qui a vu

Ses deux enfants vers Dieu tout à coup remontées,
Par la mort de la terre en deux mois emportées...

Il sait où chercher la vraie consolation;

Levant au ciel les yeux sous notre double croix,
Je le vois s'entr'ouvrir, je m'élève et je crois.

A chaque vers, le cri de la nature éclate au fond l'âme.

Quoi de plus poignant que de voir ce père ramené sans cesse à sa douleur par tant de souvenirs qui peuplent son foyer? Mais il se confie à Dieu, il le bénit; et, en priant, il se dit :

J'entends autour de moi le bruit du vol des anges,
Et ta voix, Julia, que j'écoute à genoux,
Me dire, en s'approchant : « C'est Angèle, c'est nous! »

(1) *Discours pour l'ouverture de la faculté catholique des lettres, à Angers.*

Digitized by Google

N'oublions pas, en finissant, de signaler une autre composition du même auteur, éditée par la *Cloche*, sous le titre : *A la mémoire de M. Adolphe Dechamps.* Un critique autorisé a pu en dire : C'est un travail très-beau, très-inspiré, une sorte de monument funéraire qu'élevait M. Jules Bailly à la mémoire vénérée de son oncle, notre regretté ministre d'Etat. J. L.

Nécrologie. — Le duc de Galliera est mort à Gènes, le 23 novembre 1876, dans les sentiments les plus chrétiens. A ses derniers moments, on l'entendit répéter à plusieurs reprises : *Intendo di morire cattolico, apostolico, romano et papale.*

— Le même jour est décédé à Cannes le comte Louis de Merode.

Le nom de de Merode est synonyme d'honneur, de vertu, de patriotisme, et le noble défunt possédait toutes les qualités qui rendent sa famille si chère au pays et qui la font si justement respecter.

Catholique convaicu et fervent, le comte Louis de Merode était en même temps très-sincèrement attaché à notre régime constitutionnel.

Le souvenir de cet homme de bien, de ce patriote dévoué, restera gravé dans le cœur des Belges, à côté des noms du comte Félix de Merode, un des fondateurs de notre indépendance, et du comte Frédéric de Merode, mort héroïquement en défendant sa patrie.

— Le R. P. Désiré Renier de la Compagnie de Jésus, est pieusement décédé le 23 novembre, au scolastique de Louvain à l'âge de 58 ans, dans la 26e année de sa profession religieuse.

Il était né à Deerlijk, au diocèse de Bruges, d'une famille qui a conservé toujours les sentiments les plus catholiques.

Les vertus sacerdotales de ce digne religieux, et spécialement son zèle pour le service de Dieu et pour le salut des âmes, ainsi que l'intelligence et le cœur qu'il savait déployer tout particulièrement dans la direction des consciences, au tribunal de la Pénitence, le feront vivement regretter de tous ceux qui l'ont connu.

— Plusieurs familles distinguées d'Anvers viennent d'être frappées dans leurs plus chères affections par la mort de Mme la comtesse Ferdinand Le Grelle, née Legros d'Incourt, décédée le 3 décembre à la suite d'une maladie qui l'a ravie en peu de jours à la tendresse de son mari et de ses parents.

Les regrets les plus sincères et les plus vifs suivront la défunte dans la tombe. Elle sera pleurée par les siens, par tous ceux qui l'ont connue et par le pauvres, à l'égal d'une des femmes les plus aimables et les plus généreuses qui se puisse rencontrer.

— Le 17 décembre dernier, vient de succomber le cardinal Patrizi, doyen du Sacré Collége.

Né à Sienne le 4 septembre 1798, Constantin Patrizi avait eu le bonheur de recevoir une éducation chrétienne à une époque où le despotisme de Napoléon prétendait élever à sa manière toute la jeune noblesse de l'Empire. « Le marquis Patrizi, son père, préféra, écrit le cardinal Pacca (*Mémoires* I, 218). braver la colère et subir la prison plutôt que d'immoler ses enfants au nouveau Moloch. »

Ces enfants répondirent admirablement aux vœux paternels. L'aîné est entré dans la Compagnie de Jésus et s'est distingué dans la carrière du haut enseignement de l'Ecriture Sainte et des langues orientales; le second, créé cardinal par Grégoire XVI, devint bientôt vicaire-général de Sa Sainteté pour le diocèse de Rome et, pendant les trente-quatre années qu'il occupa cette charge, il sut s'acquérir et conserver à un degré éminent l'estime et la vénération de tout le clergé romain. Ses *inviti sagri* sont empreints d'une onction qu'il puisait dans son dévouement au Saint-Siége et dans sa tendre dévotion.

Digitized by Google

RECHERCHES

SUR LES

CALENDRIERS ECCLÉSIASTIQUES

SUITE. — VOIR PAGE 12.

—

VII. Martyrologes particuliers (1).

A côté des martyrologes généraux, communs a plusieurs Eglises, il en surgit quelques-uns qui ne sortirent guère des lieux où ils avaient vu le jour.

Tel est le *Martyrologium Fuldense*, composé au dixième siècle, et publié par Georgi : c'est un abrégé d'Adon et d'Usuard.

Le *Martyrologium insignis ecclesiæ Antissiodorensis*, écrit vers la fin du onzième siècle et édité par Martène, est une œuvre tellement différente de tous les autres martyrologes qu'on le dirait composé sur des sources toutes spéciales.

Le Martyrologe de l'église de la Sainte-Trinité (Christ-Church) à Dublin, publié par MM. Crosthwaite et Todd, et qui ne remonte qu'à la fin du quatorzième siècle ou au commencement du quinzième, est pris surtout d'Adon, qui y est souvent abrégé. Usuard n'a pas été complètement négligé par le compilateur. Plusieurs saints anglais et irlandais y ont trouvé naturellement place, ainsi que d'autres saints, dûs probablement à des *auctaria* d'Usuard.

La *Viola sanctorum*, qui fut imprimée plusieurs fois, dans la seconde moitié du quinzième siècle et au commencement du siècle suivant, a pour base Usuard, dans lequel l'auteur

(1) Une erreur s'est glissée dans notre dernière livraison, p. 12 : dans le texte de Tertullien, cité par le P. V. De Buck, il faut lire *fastos* au lieu de *festos*. Ce texte est emprunté au livre *de Corona*. Migne, Patrologie t. II, col. 95, et non p. 124.

Digitized by Google

a pris, pour tous les jours, un ou plusieurs noms. Aux Fêtes célébrées *in foro et choro* et même à quelques autres, aux fêtes de saints moins anciens, on a joint des thèmes de sermons ou des abrégés de vies. La longueur de la vie de saint Bernard, surtout la manière solennelle dont est indiquée la mort du saint abbé, le nom de *Père* qui lui est donné (*Eugenio, ejusdem* PATRIS *sancti Bernhardi in sancta conversatione filio*), ainsi que la vie très étendue de saint Pierre, évêque de Tarantaise et moine de Citeaux, mort à Bonneval, dans le diocèse de Besançon, donnent à penser que l'auteur appartenait à un monastère cistercien, filiation de Clairvaux ; son intention n'était pas de faire un livre liturgique : dans la première édition, les jours ne sont pas même marqués ; mais ces jours sont indiqués dans l'édition de Strasbourg de 1487, où le livre a pris tout l'aspect d'un martyrologe ; de sorte qu'il est très probable que dans plusieurs églises il a remplacé pendant quelque temps Usuard, dont les exemplaires imprimés étaient encore très-rares à cette époque.

Je ne fais pas mention de Pierre de Natali, d'abord pléban ou curé de l'église des Saints-Apôtres à Venise, sa patrie (de 1363 à 1370), ensuite évêque d'Equilio ou Jesolo dans le Trévisain. Dans son *Catalogus sanctorum*, il suit bien l'ordre des jours de l'année ; mais ses notices des saints sont plutôt des vies abrégées qu'un martyrologe : aussi n'en ont-elles jamais tenu lieu.

Avant l'apparition du Martyrologe romain, il fut publié un assez grand nombre de martyrologes, sous différents titres et en différentes langues ; mais tous ne sont que des martyrologes d'Usuard amplifiés. J'en parlerai dans la partie bibliographique de cette étude.

VIII. Martyrologes celtiques.

En Angleterre, au pays de Galles, en Ecosse et en Irlande, on a fait longtemps une guerre de destruction aux livres catholiques, surtout liturgiques : aussi ces livres y

Digitized by Google

sont-ils devenus plus rares que partout ailleurs. Depuis quelques années, on tâche de recueillir ce qui a échappé aux flammes. Cette circonstance m'engage à entrer, pour ce pays, dans plus de détails que je ne le ferai pour d'autres contrées.

Jusqu'à l'invasion de l'Irlande par les Anglais, au douzième siècle, l'Ile des saints eut une discipline et des usages liturgiques très-différents de ceux du reste de l'Occident. Nous n'avons, pour le moment, qu'à nous occuper de ses martyrologes.

Le *Calendrier métrique*, *Festiloge* ou *Felire*, de saint Ængus Ceile De, moine de Cluain-eidnech, puis de Tallagt près Dublin, remonte au commencement du neuvième siècle, et ne contient pas exclusivement des saints irlandais. Chaque jour de l'année a ses quatre vers, destinés à célébrer les saints dont on célèbre la fête. Dans les manuscrits de Dublin, d'Oxford et de Saint-Isidore à Rome, il y a, entre les lignes, des scholies tirées des anciennes légendes des saints. On attribue ces scholies à Cathal (Charles) Maguire, chanoine d'Armagh et moine de Clogher, mort en 1470. Maguire peut les avoir transcrites, mais elles remontent, pour le moins, au treizième siècle. Jusqu'ici on n'a publié que des extraits du *Felire*.

Le *Martyrologe de Tallagt* (*Tamlactense*) doit avoir été composé vers l'année 900. Chaque jour a deux parties : la première consiste dans un abrégé ou des extraits du Martyrologe dit de saint Jérôme ; on peut en voir un échantillon dans le tome II de la *Roma sotterranea* de M. de Rossi ; la seconde contient les noms des saints irlandais, tirés des écrits hagiologiques de saint Ængus et d'autres sources plus modernes. Il est à remarquer que souvent cette seconde partie est autant un simple nécrologe qu'un hagiologe, c'est-à-dire que tous les noms ne sont pas des noms de saints : on y voit marqués des couvents entiers. Il manque aux copies, qu'on possède à Rome et à Bruxelles, le mois de novembre, et les seize premiers jours de dé-

Digitized by Google

cembre. M. Matthieu Kelly, vice-recteur de l'Université catholique de Dublin, qui a publié ce martyrologe, a tâché de remplir cette lacune au moyen d'extraits du Martyrologe d'O'Gormain.

Le *Calendrier* ou *Martyrologe de Cassel*, mentionné plusieurs fois par Colgan, semble avoir été composé vers l'année 1030. Il s'éloigne peu de celui de saint Ængus; mais il s'étend davantage sur les saints. Ce recueil est perdu.

Le *Martyrologe de Maolmuire* (*Marianus*) *O'Gormain* vit le jour sous Gélase, archevêque d'Armagh, vers l'année 1167. O'Gormain était abbé de Cnoc-na-napstol (la colline des apôtres), aujourd'hui Knock, près de Louth. Il écrivit en vers et suivit saint Ængus, admettant comme lui d'autres saints que des saints irlandais. Les scholies et gloses sont très-précieuses; jusqu'à présent, le texte, conservé à Bruxelles, n'a pas été publié.

Le célèbre Michel O'Clery, frère-lai chez les Observantins ou Récollets de Louvain, de Douay et d'Irlande, fit usage de toutes ces sources pour composer, en 1629 et 1630, son fameux *Martyrologium Dungallense*, publié, en 1864, par MM. Todd et Reeves. Toutefois, O'Gormain fut son guide principal. C'est à lui qu'il emprunta tous les noms auxquels aucune indication de lieu n'est jointe ou qui ne sont déterminés que par une indication très-courte, prise dans les scholies d'O'Gormain. Il se servit également du Martyrologe de saint Ængus, qu'il appelle le Martyrologe de Moelruain de Tamlacht, parce que ce fut sous ce saint abbé que saint Ængus écrivit son livre. Une liste des saints homonymes, une autre liste des mères des saints, un écrit dans lequel les saints irlandais sont comparés aux saints d'autres pays, un autre écrit contenant les noms de cinquante-deux religieux tués avec saint Donnan d'Eg, en un mot, tout le livre de Leinster, conservé aujourd'hui en partie à Dublin, en partie au couvent de Saint-Isidore à Rome, fut consulté par lui. Un livre d'hymnes irlandais, imprimé aujourd'hui, poëmes contenant des éloges de

Digitized by Google

saints, et les Vies de trente et un saints différents, sont également cités par lui. Les hommes qui, avec le frère Michel, sont si célèbres sous le nom de *Quatuor magistri*, revirent et augmentèrent le travail de l'archéologue irlandais, travail qui est et restera longtemps le meilleur répertoire de l'hagiologie de la catholique Erin.

Terminons, sur l'Irlande, en faisant remarquer qu'à la fin de certaines éditions des *Lifes of the saints* de Butler, on trouve une liste des principaux saints irlandais.

L'Ecosse nous présente les recueils de Dempster et de Camerarius, que les Irlandais appelaient des *hagiokleptes* (voleurs de saints), parce que leurs livres sont remplis de saints qui ne sont pas Ecossais, mais Irlandais. La méprise de ces auteurs provenait de ce qu'ils n'admettaient pas que les mots *Scoti* et *Scotia* ne s'appliquaient, jusqu'au onzième siècle, qu'aux Irlandais exclusivement. Les Ecossais, sauf un tout petit district, peuplé par des Irlandais, s'appelaient Picti, Albani.

Avant que les Anglais dominèrent en Ecosse, ce pays eut-il son martyrologe propre? Qui le dira? Les Anglais détruisirent, autant qu'ils le purent, les livres religieux des Ecossais, pour y substituer des livres anglais, selon le rite de Salisbury, et réussirent beaucoup mieux dans cette œuvre de destruction qu'on ne se l'imaginerait. Le *Kalendarium Drummondiense*, ainsi nommé du château de Drummond, dans le Perthshire en Ecosse, et publié naguère par le savant Alexandre Forbes, évêque anglican de Brechin, a-t-il échappé au désastre général, ou est-ce un martyrologe irlandais transporté en Ecosse? C'est une question dont la solution est loin d'être claire. Les saints irlandais y abondent: mais ils y viennent, généralement, en second lieu, et l'on dirait qu'un martyrologe hiéronymien, qui a passé par les Gaules — les saints gaulois n'y font pas défaut — lui a servi de base.

Quoiqu'il en soit, au commencement du seizième siècle, durant l'épiscopat de Guillaume Elphinstone, évêque d'A-

Digitized by Google

berdeen, il se fit une forte réaction contre l'influence anglaise. Elphinstone, aidé de quelques autres hommes instruits, composa de nouveaux livres liturgiques, selon l'ancien rite écossais ; le gouvernement royal d'Ecosse ordonna leur usage et proscrivit les livres selon le rite de Salisbury. Le Bréviaire d'Aberdeen fut imprimé en 1509 et 1510. On le réimprima en caractères gothiques à Londres en 1854.

Du calendrier qui le précède est tiré le *Kalendarium insigne Aberdonensis ecclesiæ jussu Gavini episcopi factum*, imprimé à Anvers en 1527 et réimprimé en 1854 en tête du tome II du *Registrum episcopatus Aberdonensis*. Le 1er appendice de la préface du tome I contient le *Martyrologium secundum ecclesiæ Aberdonensis*. Ce n'est que l'extrait d'un martyrologe d'Usuard, augmenté des éloges des saints écossais, au temps d'Elphinstone. On n'y trouve que le jour et le lieu du culte avec le nom de chaque saint.

Un extrait plus complet, contenant les éloges des saints en entier, a été publié par Laing dans les *Proceedings of the society of antiquaries of Scotland*, d'après un exemplaire de l'église cathédrale de Murray. Grevenus, ou un autre chartreux de Cologne, qui donna, en 1515 et en 1521, deux éditions d'Usuard avec des additions considérables, se servit d'un calendrier ou martyrologe écossais.

Jean Ross, imprimeur d'Edimbourg, publia en 1574, pour le compte d'Henri Charteris, un catéchisme en deux parties, la première en vers écossais, la seconde en prose écossaise et latine. A la fin de la première partie se lit un calendrier ; mais si — comme je suis porté à le croire — cette publication est puritaine, il ne doit guère s'y trouver de noms de saints.

En 1588, Adam Kings, prêtre catholique écossais, fit imprimer à Paris un calendrier auquel il joignit une liste de saints écossais. Keith publia un abrégé de ce calendrier dans ses *Scottish Bishops*. De là il passa, à la

Digitized by Google

fin de la vie de saint Palladius, au 6 juillet, dans les *Vies des saints* de Butler. Ferrarius, lorsqu'il écrivit son *Catalogus sanctorum qui in Romano martyrologio non sunt*, eut sous les yeux le calendrier de Kings qu'il appelle *Regius*.

Remarquons, en terminant, que, bien qu'Elphinstone et Kings ne soient pas allés aussi loin que Dempster et Camerarius, cependant la plupart des saints qui se trouvent dans leurs calendriers, martyrologes, etc, sont d'origine irlandaise.

Jusqu'à présent, que je sache, on n'a pas exhumé des martyrologes du pays de Galles. Le *Liber Landavensis*, les *Lifes of the Cambro-British saints* et surtout l'*Essay on the Welsh Saints* de M. Rice Rees, contiennent une foule de renseignements sur les saints de ce pays, mais on n'y voit pas de traces d'un martyrologe ou calendrier gallois.

Cependant, au British Museum, (Vespasian A. XIV) se trouve un calendrier latin, qui, outre les principales fêtes du calendrier romain, contient celles de saints gallois et autres celtes, et aussi de quelques saints anglais. J'en possède une copie manuscrite. Rees parle quelquefois d'un *Welsh Calendar ;* recueil que je ne connais pas autrement. Dans le tome III du *Cambrian Register*, on a publié une liste de saints avec le jour de leur fête ; mais je n'ai pas eu l'avantage de voir ce volume.

Les saints de la Cornouaille sont constamment mêlés aux saints gallois. Dans *l'Itinéraire* de Leland, publié par Hearne, on trouve des détails sur plusieurs d'entre eux ; Lyson, dans son *Cornwall*, en a signalé également un certain nombre ; l'auteur du *Calendar of the Anglican Church illustrated*, publié à Oxford en 1851, les a eus spécialement en vue, et une plume cornouaillienne savante en a marqué une trentaine dans la table de l'exemplaire de l'ouvrage de M. Rees dont je me sers. Crassy, dans sa *Church History of Britanny* a beaucoup plus fait attention aux saints d'origine celtique qu'Alford et les autres historiens anglais. Enfin, si certaines indications ne me trompent pas, le

Digitized by Google

tome II de l'*Archæological Journal* contient un travail sur les saints du pays de Cornouailles. Naturellement, dans ces courtes notes, je ne prétends pas indiquer les sources de l'hagiologie celtique : signaler quelques calendriers, à défaut de martyrologes, c'est tout ce que j'ai voulu (1).

IX. Calendriers et Martyrologes anglais.

Autant les antiquités des Eglises celtiques sont peu connues, autant celles de l'Eglise anglo-saxonne ont été depuis longtemps largement exploitées. Je ne m'attacherai donc qu'aux principaux calendriers et martyrologes de cette Eglise.

Je ne m'étendrai pas sur les calendriers anglais connus. M. Piper, dans ses *Kalendarien und Martyrologien der Angelsachsen*, en décrit six, qui ont été publiés par d'Achery, Martène, Hampson, Wanley et Bouterwek, et huit qui étaient encore inédits ; puis, il édita, d'après des sources imprimées et manuscrites, un calendrier anglo-saxon *général* et un calendrier anglo-saxon *conventuel*. Mais cette distinction repose sur une base trop fragile, l'Eglise d'Angleterre étant, presque toute entière, une Eglise monastique.

Hampson, dans son *Medii ævi kalendarium* avait tâché, avant Piper, de faire le recensement des anciens calendriers anglais : il en a publié quelques-uns, et Lingard, dans une note à son *History and antiquities of the Anglo-Saxon Church* — note qui est très-différente dans les différentes

(1) Le P. Victor De Buck rédigea la présente dissertation en 1871. En 1872, Alexandre Forbes, mort en 1875, publia l'ouvrage intitulé « Kalendars of « Schottish saints. » Il y inséra les documents hagiologiques suivants : « Ka- « lendarium Drummondiense, Kalendarium de Hyrdmaristoun, Kalendarium « de Culenros, Kalendarium de Nova Jarina, Kalendarium quoddam Celti- « cum, Kalendarium de Arbuthnott, Kalendarium breviarii Aberdonensis, « Martyrologium ecclesiæ Aberdonensis, Adam King's Kalendar, Dempster's « Menologium Scotorum, Scottish Entries in the kalendar of David Camera- « rius, Kalendar from the Scottisch service book of 1631. N. R.

Digitized by Google

éditions — avait fait des remarques très solides sur les calendriers anglo-saxons.

On attribue au même auteur un autre travail qu'on trouve imprimé dans Cooper (*Account of the public records of Great Britain*, tom. II) et dans Harris Nicolas (*The chronology of history*) ; cette étude est faite sur des sources plus récentes que les calendriers anglo-saxons.

Pour bien comprendre cette remarque, il faut savoir qu'en Angleterre il y avait cinq rites ou usages liturgiques différents : savoir ceux d'Hereford, de Bangor, d'York, de Lincoln, et celui de Salisbury, ce dernier de loin le plus répandu.

Lingard composa un calendrier anglican général, d'après les calendriers des missels imprimés de Salisbury et d'York et d'après le missel manuscrit de Durham. Il compléta ce calendrier au moyen de la *Nova legenda Angliæ* et du Martyrologe anglais, imprimé en 1640. Il ne put se procurer les Missels d'Hereford, de Bangor et de Lincoln. Les deux derniers n'ont pas encore été découverts ; mais, en 1858, on a découvert, à Bristol, avec d'autres livres, qu'y avaient apportés de Belgique, en 1794, les Franciscains anglais chassés par les révolutionnaires français, un Missel d'Hereford, imprimé à Rouen en 1502. Si Lingard l'avait eu sous les yeux, il aurait eu sept fêtes à ajouter à son calendrier.

Comme les lois d'Edouard VI et de Jacques Ier ordonnaient la destruction des « Popish Books and Reliques of Popery, » les copies des martyrologes d'Usuard, qui avaient servi autrefois dans des églises d'Angleterre, sont encore plus rares que les calendriers. Le *codex Altempsianus*, dont Sollerius a mis les variantes dans son édition d'Usuard, avait appartenu autrefois à la cathédrale de Winchester. Cependant, il existe dans les bibliothèques d'Angleterre un certain nombre de codices d'Usuard : plusieurs, sans doute, viennent du continent ; mais il est probable que, dans le nombre, quelques-uns sont d'origine anglaise. Il ne serait pas inutile d'en recueillir les *auctaria*.

Digitized by Google

En 1526, R. Whytford publia à Londres le *Martyrologe in englyssche after the use of the chirche of Salisbury, and as it is redde in Syon, with addicyons*, imprimé chez *Wynkyn de Worde. London* 1526, 15 *feb. an*-4°. C'est une traduction de l'exemplaire d'Usuard, employé à Sion, collége de Londres, avec des additions nombreuses de saints anglais et même irlandais, On ne connaît que quatre ou cinq exemplaires de cet ouvrage; nous avons une copie des éloges de saints, ajoutés au texte d'Usuard.

Un prêtre anglais, John Wilson, qui avait été secrétaire du Père Robert Pearson à Rome, fut mis, en 1604, par les jésuites anglais, à la tête d'une imprimerie établie à Saint-Omer. En 1608, sortit de cette presse: *The English Martyrologe, containing a summary of the lives of the glorious and renowned saints of the Kingdoms England, Scotland and Ireland*, sous les initiales J. W., que la plupart des bibliographes expliquent par *John Wilson*, quelques-uns par *John Watson*. Ce livre eut quelque succès, et fut réimprimé, avec des corrections, en 1640. Le vicaire apostolique, Richard Challoner, lui reproche d'être très-incomplet par rapport aux saints celtes, et d'admettre trop facilement le merveilleux.

C'est pourquoi Challoner publia à Londres, en 1761, son *Memorial of ancient British piety, or a British Martyrology, giving a short account of all such Britons, as have been honoured of old amongst the saints, or have otherwise been renowned for their extraordinary piety and sanctity*. Ce martyrologe est très incomplet quant aux saints celtes; aussi l'auteur fit-il paraître, bientôt après, un immense supplément de saints bretons ou gallois, tirés surtout de Willis. Il aurait dû s'enquérir, de même, des saints irlandais et écossais : il ne put le faire, obligé qu'il était de se cacher pour échapper aux persécuteurs des prêtres. Il eut un autre tort, celui de ne pas distinguer par un signe les noms des saints qu'il avait trouvés dans des calendriers liturgiques, de ceux qu'il avait puisés à d'autres sources.

Digitized by Google

Malgré ces défauts, ce livre est le meilleur répertoire hagiologique que possède l'Angleterre.

Je ne mentionne que pour mémoire: *The Calendar of the anglican Church illustraded with brief accounts of the saints who have churches dedicated in their names, or whose image are most frequently met with, in England : the early christian and medieval symbols ; and an index of emblems. Oxford and London, John Henry Parper,* 1851. Le titre même indique suffisamment que le but de ce livre est avant tout artistique et archéologique.

On peut appeler un « Art de vérifier les dates » anglaises, le *Medii ævi kalendarium, or dates, charters and customs of the middle ages ; with kalendars from the tenth to the fifteenth century; and an alphabetical digest of obsolete names of days : forming a glossary of the dates of the middle ages ; with tables and other aids for ascertaining dates, by R. T. Hampson, author of the Origines patriciæ,* 2 vol. *London.* C'est un des livres les plus curieux que l'on puisse lire. Il est fâcheux que l'auteur n'ait pas mieux saisi l'esprit d'une foule d'usages catholiques.

X. Calendriers scandinaves et runiques.

Messenius, dans sa *Scandia*, Vastorius, dans sa *Vitis septentrionalis*, Münter, dans son *Histoire ecclésiastique des pays scandinaves*, et plusieurs autres donnent de très bons renseignements sur les saints de ces pays. Langebeck, dans ses *Scriptores rerum danicarum*, a publié une foule de vies de saints danois ou d'extraits de bréviaires. Warmholtz, dans le quatrième volume de sa *Bibliotheca historica Sueo-gothica*, a donné la liste des missels et des bréviaires suédois qui existent encore. — Des calendriers qui précèdent ces livres, Samuel Krok, professeur de mathématiques à Pernau, a tiré son « Specimen calendarii ecclesiastici, continens festa immobilia et anniversaria cultui « divino dicata, sanctorumque nomina, suis quæque diebus « adscripta, cum officiis et causis quare in canonem re-

Digitized by Google

« lata sunt. Holmiæ, literis Wernerianis, 1708. » Ce livre peut tenir lieu d'un martyrologe suédois. Quant au Danemark, le P. Du Sollier a donné, dans son Usuard, les additions qu'il a trouvées dans un codex qui avait appartenu au couvent des Franciscains de Nistadt.

En parlant des recueils scandinaves, je dois dire un mot des calendriers runiques : ils ont donné naissance à certains almanachs de berger, qui n'ont pas encore cessé d'être en usage dans plusieurs pays.

Sur quelques uns de ces calendriers, il y a des *runes* (1): de là le nom de *runiques*, qui leur a été donné.

Ce qu'ils ont de propre, c'est que, sans savoir lire ou écrire, on peut connaître, par leur moyen, toutes les fêtes de l'année et une foule d'autres indications se rapportant au cours du soleil et de la lune. Les jours du mois sont marqués par des traits, les saints et les mystères, par des emblèmes ou même quelquefois par des images. Il en est de plus ou moins complets et compliqués. Le plus curieux que je connaisse est le calendrier publié à Bologne en 1841, par Louis Frati, sur un manuscrit de l'Université de cette ville.

Plusieurs de ces calendriers sont tracés sur un parchemin destiné à être roulé et placé dans un tuyau; la plupart sont gravés sur des cailloux, sur du bronze, du fer, ou de la corne, sur différentes sortes de bois, mais surtout sur du buis, en forme de petits éventails, de tablettes enlacées, de lattes, de bâtons polygones, etc. Ces calendriers ont été usités dans les pays scandinaves, en Laponie, en Allemagne, dans les Pays-Bas, en Angleterre, dans le nord de la France, et peut-être encore ailleurs. A la fin du dix-septième siècle, ils continuaient à être en usage chez les

(1) On appelle *runes* ou *lettres runiques* les caractères alphabétiques dont se servaient les peuples scandinaves : on ignore l'origine des *runes*, ainsi nommés du mot *rune* ou *runor* qui, dans l'ancien gothique signifie couper, tailler, parce que ces caractères se gravaient sur des rochers, des arbres, du bois, de la pierre, etc. Ces signes étaient longs, angulaires, formés de barres horizontales et verticales, telles qu'en doit produire un instrument grossier sillonnant une surface dure : les lettres runiques étaient au nombre de seize.

Digitized by Google

paysans du nord de l'Angleterre qui en portaient de petits sur eux, et en attachaient de grands au manteau de la cheminée pour l'usage de toute la famille. Les paysans scandinaves s'en servent probablement encore aujourd'hui: autrefois, ils en avaient souvent sur leurs bâtons de voyage, et, pendant la messe, ils y cherchaient quelle fête l'Eglise célébrait (1). Les Suédois les appellent *Rimstock*, de *Rim*, calendrier, et de *stock*, bâton; les Danois, les Norvégiens et les Islandais *Primstaf*, de *Prim* nouvelle lune, et de *Staf*, bâton; les Anglais *Clogg* peut-être pour *Log*, morceau de bois. Ces calendriers populaires sont très-précieux pour connaître les emblèmes des saints, et mériteraient, à ce titre, un examen spécial. Voici ceux que je connais :

Olaüs Wormius, dans ses *Fasti Danici*, *Hafniæ* 1643 — c'est l'ouvrage classique sur cette matière — en reproduit neuf. Le docteur Plot, dans sa *Natural History of Staffordshire*, Oxford, 1686, en a publié un, réédité par Fosbrooke; et l'Hon. Gough en a inséré un autre dans son édition de la *Britannia* de Camden; l'auteur du *Calendar of the English Church illustrated* en a publié deux autres, d'origine suédoise : il en indique deux inédits, conservés dans la « Cheetam Library » de Manchester. Le Musée de l'Académie de Saint-Pétersbourg possède plusieurs échantillons, expliqués par M. Hipping dans un mémoire inédit, mentionné au tome VIII du *Bulletin scientifique* de cette Académie.

Dans *l'Historische beschryving van de reformatie der stadt Amsterdam* par Isaac Lelong, on trouve la reproduction d'un calendrier runique néerlandais. Vers 1730, on découvrit un de ces calendriers dans le château de Coëdic en Bretagne. M. Lancelot l'expliqua, dans un mémoire inséré au tome IX de l'Académie des Inscrip-

(1) *Aune* ou *bâton runique* est une sorte de bâton de voyage sur lequel les scandinaves gravaient, en caractères runiques, des espèces d'almanachs perpétuels, avec les calculs qui y ont rapport.

Digitized by Google

tions, et trouva qu'il représentait le calendrier ecclésiastique du diocèse de Vannes, vers la fin du quinzième siècle. Enfin, M. Luigi Frati publia en 1841 un calendrier runique, probablement originaire du nord de la France et remontant à l'année 1514. Comme je l'ai remarqué, c'est de loin le plus complet des calendriers runiques, et, quoique l'éditeur n'ait eu à sa disposition que le livre d'Olaüs Wormius, on peut dire qu'il n'a rien laissé d'inexpliqué.

Il faut rapporter à cet ordre de calendriers le Martyrologe figuré de Herrad de Landsperg, abbesse de Hohenburg en Alsace, qui mourut le 25 juillet 1195. Dans ce Martyrologe, les féries sont marquées par une barre verticale, les fêtes des saints, par des croix. Une traverse indique un saint, deux traverses deux saints, quatre traverses quatre saints, une croix, avec une S au bas, un saint *cum sociis*. Les fêtes de N. S., de la sainte Vierge, des apôtres, les vigiles, les octaves, etc., ont leurs signes spéciaux.

Mais nous ne pouvons nous attarder à ces particularités, qu'on trouvera exposées tout au long dans l'ouvrage de Piper, cité plus haut : nous avons hâte d'arriver à l'examen des deux principales catégories de calendriers, qui correspondent aux deux grandes divisions de l'Eglise : les calendriers *orientaux* et les calendriers *latins*. C'est par là que nous terminerons nos recherches.

A continuer. V. D. B.

Digitized by Google

ÉTUDES CRITIQUES

SUR LES INVASIONS BARBARES AU Ve SIÈCLE.

—

Peu de faits historiques ont été l'objet d'appréciations plus contradictoires que les invasions des Barbares. Qu'on les considère au point de vue de leur influence sur l'avenir des peuples et sur le progrès de la civilisation, ou par rapport aux dégats matériels, qui ont marqué immédiatement le passage du torrent, les opinions les plus opposées se trouvent en présence. « Les uns, dit excellem-« ment M. Marius Sepet, ne pouvant se consoler de la chute de « l'empire, qu'ils regardent comme l'idéal de la civilisation, con-« fondent dans une égale réprobation le christianisme et les « barbares qui sont, disent-ils, les instruments de cette ruine. « D'autres, au contraire, font peu de cas de la civilisation romaine, « qu'ils appellent une corruption raffinée; ils gardent toute leur « sympathie pour les barbares, qu'ils transforment en modèles de « toutes les vertus, et dont ils font, à vrai dire, les plus civilisés « des hommes. Plusieurs ne sont pas même éloignés de penser que « l'inopportun triomphe du christianisme a malheureusement « fait obstacle aux grandes destinées que préparait au monde la « religion de Thor et d'Odin. D'autres, enfin, séparant à bon droit « la cause du genre humain de celle du paganisme, romain ou ger-« manique, estiment que le christianisme ayant donné une vie « nouvelle au monde civilisé, cette renaissance a été bien mal à « propos troublée par l'irruption violente des Germains sur le sol « de l'empire. En d'autres termes, ils considèrent l'invasion comme « un fléau, combattu, il est vrai, et bientôt victorieusement dominé « par l'Eglise (1). »

Nous ne nous proposons pas, dans ce travail, d'examiner la direction nouvelle que cette longue tempête a pu imprimer à la marche séculaire de l'humanité: nous examinerons seulement la commotion momentanée, les dévastations passagères causées par l'orage. Dans l'obscur lointain de ces temps antiques, au milieu des cris arrachés

(1) *Revue des questions historiques*, tom. VI, pag. 225.

Digitized by Google

par la souffrance ou la terreur aux populations envahies, il n'est pas facile de distinguer ce qu'il y a de fondé dans ces plaintes, de faire la part de la vérité et de l'exagération, de ramener à ses justes proportions un spectacle que l'imagination terrifiée des peuples peut avoir singulièrement agrandi. Tous les historiens sont d'accord, sans doute, à reconnaître que les invasions ont entraîné de grands désastres. C'étaient des guerres: et les guerres, dans l'antiquité surtout, pouvaient-elles ne pas faire un grand nombre de malheureux? N'ont-elles pas, pour cortége inévitable, la mort, la dévastation et des attentats que, dans une armée même disciplinée, l'autorité des chefs est souvent impuissante à réprimer? Sur ce point, une divergence d'opinions n'est guère possible. Mais à quel degré d'atrocité la fureur des armes a-t-elle été portée? Les Barbares méritent-ils la réputation de bêtes féroces que beaucoup d'auteurs voudraient leur laisser; ou bien les ravages qu'ils ont à se reprocher, ne sont-ils pas comparables à ceux que se seraient permis tous les peuples, même policés, de l'antiquité, ceux-là même qui se récrièrent si haut contre la cruauté des guerriers du Nord? Les bandes envahissantes étaient-elles des hordes innombrables, ou des armées d'une force ordinaire? Les ravages de l'invasion se sont-ils étendus à tout l'empire, ou bien ont-ils été confinés dans des régions relativement étroites? C'est ici que les historiens sont partagés.

Ozanam, que je choisis comme le représentant de l'école la plus nombreuse en France, nous parle « des peuples du Nord, échelonnés « du fond de l'Asie jusqu'au Rhin, se poussant les uns les autres « vers la limite romaine, et jetant, par les brèches qu'ils y faisaient, « des flots d'hommes qui ne respiraient que le carnage et la des- « truction. » — « Renfermons-nous, dit-il, dans le ve siècle, par- « courons l'Occident, et nous ne trouverons pas de provinces qui « n'aient été ravagées, non sur quelques points, mais d'un bout à « l'autre; non par des bandes peu nombreuses, mais par des nations « entières, animées d'une fureur qui n'épargnait ni les villes, ni les « campagnes, ni les populations désarmées (1). »

Ecoutons maintenant le chef de l'école opposée. « L'invasion, dit

(1) *Les Germains avant le Christianisme*, chap. VII, pag. 378. Œuvres complètes, 2e édition.

Digitized by Google

« Guizot, ou pour mieux dire, les invasions, étaient des événements « essentiellement partiels, locaux, momentanés. Une bande arrivait, « en général très-peu nombreuse; les plus puissantes, celles qui « ont fondé des royaumes, la bande de Clovis, par exemple, n'étaient « guère que de 5 à 6,000 hommes; la nation entière des Bourgui- « gnons ne dépassait pas 60,000 hommes. Elle parcourait rapide- « ment un territoire étroit, ravageait un district, attaquait une « ville ; et tantôt se retirait, emmenant son butin, tantôt s'établis- « sait quelque part, soigneuse de ne pas trop se disperser. Nous « savons avec quelle facilité, quelle promptitude, de pareils événe- « ments s'accomplissent et disparaissent. Des maisons sont brûlées, « des champs dévastés, des récoltes enlevées, des hommes tués ou « emmenés captifs ; tout ce mal fait, au bout de quelques jours, les « flots se referment, le sillon s'efface, les souffrances individuelles « sont oubliées; la société rentre, en apparence du moins, dans son « ancien état. Ainsi se passaient les choses en Gaule au ve siècle (2).»

Nous voilà en présence de deux opinions complètement contradictoires. Où se trouve la vérité ?

Quant à nous, nous croyons l'appréciation de Guizot beaucoup plus exacte que celle d'Ozanam. Ce n'est pas que l'une et l'autre ne puissent s'étayer de témoignages contemporains. Les faits qui nous occupent ont été diversement appréciés, à l'époque même de leur apparition. Tous les contemporains ne les ont pas vus du même œil. Le cinquième siècle a eu, pour les juger, ses Guizots et ses Ozanams. Les uns, mettant de côté la terreur et les passions qui nous font toujours considérer nos maux comme plus intolérables que ce qui s'est jamais vu, ont arrêté, sur le spectacle qui se présentait à leurs yeux, un regard philosophique et calme. Les autres, d'une imagination plus fougueuse, se sont tout entiers concentrés dans les malheurs présents, et ont livré carrière à cette emphatique éloquence qui caractérise leur siècle. Si ces derniers formaient la majorité, il n'y aurait pas de quoi nous surprendre beaucoup. Dans un malheur public, quelque petit qu'on puisse le supposer, les plaintes exagérées éclatent de toutes parts. Il est plus rare d'y en-

(2) *Civilis. en France*, 8e leçon.—Les deux éditions que j'ai consultées, disent *au* IVe *siècle;* mais il est évident qu'il doit y avoir là une faute d'impression ou une distraction de l'auteur.

Digitized by Google

tendre la voix de cette résignation calme qui sait juger sainement de l'état des choses, et en apprécier exactement la gravité. Nous pèserons les témoignages, nous ne les compterons pas.

Les auteurs contemporains nous fournissent bien peu de renseignements précis sur le nombre des Barbares. Ils nous parlent bien de nuées, de multitudes innombrables, ajoutant parfois qu'il serait aussi facile de compter les sables de la Lybie. Que peuvent nous apprendre des estimations si vagues ? « On rapporte, dit Orose, que « Rhadagaise traînait à sa suite plus de 200,000 hommes (1). » *On rapporte*; mais quelle confiance accorder à une autorité si indéterminée? D'autant moins, que le peuple, nous le savons pas expérience, exagère presque toujours ce genre de chiffres, comme le fait remarquer bien à propos M. Thiers, dans son histoire du Consulat et de l'Empire (2).« Le roi Jérôme, dit-il, qui ne possédait pas l'expérience « du maréchal Davoust pour discerner la vérité à travers les exa- « gérations populaires, avait marché avec une certaine appréhen- « sion de ce qu'il pourrait rencontrer.» Il croyait que l'armée russe de Bagration, qu'il allait combattre, comptait 100,000 hommes. Tout bien examiné, quand il fut en présence, il reconnut qu'elle ne montait qu'à 60,000; un peu plus de la moitié.

Quelques vieux auteurs nous disent que la journée de Mauriac ou des plaines Catalauniques vit tomber sur le champ de bataille 200 ou même 300 mille hommes (3). Le combat s'était engagé vers trois heures de l'après-midi (4). Il est vrai que c'était dans les plus longs jours, vers le solstice d'été. Voici cependant un fait moderne propre à nous inspirer quelque scrupule par rapport à l'estimation du carnage de Mauriac. La bataille de la Moskowa, livrée le 8 septembre, qui commença tout au matin, et ne se termina qu'après le coucher du soleil, fut extrêmement meurtière. Pendant plusieurs heures, près de 400 bouches à feu ne cessèrent de vomir la mort sur les masses russes serrées et immobiles; il y eut des mêlées épouvantables: 90 mille hommes, Français et Russes, tués ou bles-

(1) *Hist.* liv. VII, chap. 37. Migne, P. L. tom XXXI.

(2) Liv. 44, pag. 54, 55. Edit. de Bruxelles.

(3) Idatius *Chron.* Migne, P. L. tom. LI, col. 883. — Jornandès. *Bell. Get.* chap 41. Migne, P. L. tom. LXIX.

(4) Jorn. ibid. chap. 37.

Digitized by Google

sés, tel fut le résultat constaté par pièces authentiques (1). Ce seul exemple ne prouve-t-il pas combien nous devons nous défier des chiffres que nous donnent les historiens du moyen-âge ?

Heureusement, toutefois, nous pouvons trouver çà et là quelques indications plus précises, qui pourront nous mettre sur la voie ; et la critique a pu conjecturer, avec une probabilité plus ou moins grande, l'effectif de ces armées envahissantes.

Victor de Vite, auteur africain, contemporain de Genséric, dit à la première page de son Histoire de la persécution vandale (2), que le prince barbare, passant le détroit de Gadès avec tout son peuple, « pour inspirer, ce sont ses termes, la terreur de son nom, ordonna « un recensement général. On trouva, tout compté, vieillards, « jeunes gens, enfants, esclaves et maîtres, 80,000 hommes. » Mais, pour augmenter la terreur, il fit répandre le bruit que c'étaient 80,000 combattants. 80,000 hommes doivent donner au plus, en retranchant vieillards, enfants, esclaves et femmes, 25,000 guerriers. « Le vulgaire, dit Victor de Vite, les croit très-nombreux : « mais en réalité, ils ne sont qu'une poignée : *cum sit nunc exiguus* « *et infirmus.* » Avant lui, Orose les avait appelés une bande de brigands : *fugax latro* (3). Voilà qui ne répond guère, il faut bien le reconnaître, à l'idée qui s'éveille en nous, quand on nous parle de flots d'hommes, de nations entières, d'inondations, de déluge.

Or, si je ne me trompe, Genséric était un des plus puissants rois barbares, un de ceux qui ont donné le plus de souci à l'Empire. Le grand roi des Huns, chef d'un immense empire, attachait du prix à son alliance (4). Le Vandale a conquis l'Afrique, toutes les îles de la Méditerranée, pris et saccagé Rome. Que devait-ce être des autres rois moins puissants ?

Je ne répète pas ce qu'avance Guizot des 6,000 guerriers de Clovis et de la nation Bourguignonne, qui n'aurait pas dépassé le modeste chiffre de 60,000 hommes. J'avoue n'être pas parvenu à m'édifier complétement sur ces faits. L'armée de Clovis, certainement, ne devait pas être bien considérable à cette époque. Il n'était roi que de Tournai et du pays environnant.

(1) Thiers, ouvr. cit. liv. 44.
(2) *De persec. Vandal.* lib. I, cp. I. Migne, P. L. tom. LVIII.
(3) *Hist.* lib. III, ep. 20.
(4) Prisc. Exc. ex legat. p. 40, édit. Paris, 1648.

Digitized by Google

Mais, sans donner de chiffres, on peut, par la considération du territoire occupé, par celle de l'état des pays envahis et autres semblables, arriver à déterminer certaines limites, que les armées barbares n'ont pu dépasser. Pour ne pas me laisser entraîner trop loin dans cette voie, je me contenterai de transcrire ici un passage de Cantu, où l'éminent historien indique brièvement quelques-unes de ces considérations. « Quelques écrivains, dit-il (1), croient à tort « que d'innombrables essaims de barbares sortirent réellement de « la Scandanavie et de la Germanie pour inonder l'Europe. La « Sandinavie suffit à peine à contenir cinq millions d'habitants, « aujourd'hui qu'elle a lutté énergiquement contre la nature in- « grate d'un terrain stérile et pierreux. Des recherches approfon- « dies, que l'obstination peut repousser et la légèreté tourner en « ridicule, mais que le raisonnement aurait peine à écarter, dé- « montrent que l'ancienne Germanie devait nourrir au plus un « dixième de la population actuelle. Pouvait-il en être autrement « dans une contrée couverte de forêts interminables, d'étangs im- « menses et de fleuves dont rien n'arrêtait la violence? Jamais « les peuples qui l'habitaient n'avaient su se plier à une vie agri- « cole ; des chasseurs et des pasteurs ne peuvent se multiplier « beaucoup, leur existence mal assurée exigeant un territoire trop « étendu. Ajoutez à cela que plusieurs d'entre eux aimaient à voir « de vastes déserts autour de leurs villes ; que d'autres laissaient « une année en jachère les champs qu'ils avaient cultivés dans le « cours de l'année précédente.» Et dans les expéditions de ces bandes, « les marches pénibles, les combats sur la route, la diversité « du climat, le changement dans la manière de vivre, éclaircis- « saient leurs rangs avant qu'elles fussent parvenues dans le pays « vers lequel elles se dirigeaient. »

Beaucoup d'auteurs modernes, sur la foi de Jornandès ou de Paul Diacre, font suivre Attila, les uns de 500, d'autres même de 700 mille hommes. Remarquons que les forces des Huns consistaient principalement en cavalerie (2). D'après Am. Thierry, le terrible roi des Huns aurait quitté sa capitale au mois de janvier, pour arriver sous les murs d'Orléans, dans les premiers jours de mai.

(1) *Hist. univ.* tom VII. chap. 12.
(2) Cfr. Ammien Marcellin. lib. XXXI, cp. 2.

Digitized by Google

Il est resté plus d'un mois à assiéger cette ville. Puis il a dû retourner par où il était venu, c'est-à-dire par des pays ravagés, d'où chacun s'enfuyait à son approche, en emportant sans doute ou après avoir caché ce qui pouvait lui servir. Il est permis de se demander comment Attila s'y est pris pour nourrir ses 500 ou 700 mille compagnons et leurs chevaux.

S'imaginerait-on que c'est un problème si simple que de faire marcher et d'alimenter une telle multitude?

Pour nous faire une idée de la difficulté, ou plutôt de l'impossibilité dans laquelle se trouvait Attila de nourrir, dans une expédition si lointaine, une armée de 5 à 700 mille hommes, rappelons-nous les difficultés qui ont amené, comme l'a très bien montré M. Thiers, le terrible désastre de 1812 (1).

Napoléon disposait de moyens d'approvisionnement qui faisaient certainement défaut au conquérant barbare. A moins de supposer les Huns passablement civilisés, nous devons croire que leur intendance n'était pas aussi parfaitement organisée que celle des armées de l'Empire. De plus, les pays qu'ils traversaient étaient loin d'égaler en richesse, en population, en fertilité, ceux que Napoléon parcourut du Rhin au Niémen. Il est vrai que toute l'armée hunnique ne dut pas nécessairement traverser les régions barbares, incultes et boisées de la Germanie ; qu'une partie put remonter la rive droite du Danube, par la route romaine, sur le territoire romain. Mais nous savons dans quel état de dépérissement les exactions du fisc avaient fait tomber l'agriculture dans toutes les provinces de l'Empire, et combien la population y avait diminué, par le malheur des temps. Avec des ressources infiniment moindres, Attila avait à lutter contre des difficultés plus grandes.

Attila entra en Gaule dans les premiers jours de mars. La distance qu'il eut à parcourir pour arriver jusqu'au Rhin, est certainement comparable à celle qui sépare du Niémen, l'Italie, dont l'armée avait le plus long chemin à faire pour arriver en Russie. Cette armée reçut de Napoléon l'ordre de se mettre en route dans les derniers jours de février au plus tard, et l'on arriva sur le Niémen au milieu du mois de juin. Le voyage avait donc duré trois mois et demi au moins. Et ce n'était pas trop, comme nous l'apprend, sur

(1) *Hist. du Consulat de l'Empire*, liv. 43 et 44.

Digitized by Google

pièces officielles, le célèbre historien du Consulat et de l'Empire. En effet, à cette époque, avant de mettre le pied sur le sol ennemi, les marches avaient porté entre 40 et 60 mille le nombre des malades de l'armée. Quand, à la fin de juin, on arriva à Wilna, « la longue traînée des convois ne s'étendait pas seulement de « Wilna au Niémen, mais du Niémen à la Vistule, de la Vistule « à l'Elbe, » sur une longueur de 200 lieues. « Les corps n'avaient « pas encore reçu la moitié des équipages qui leur étaient destinés. « On avait perdu de l'Elbe au Niémen une moitié des voitures, « un tiers des chevaux et un quart des hommes de l'équipage. » Nous ne pouvons donc pas admettre que la marche d'Attila ait été plus rapide. D'autant plus que Napoléon avait sur lui l'avantage de tenir toutes les forteresses qu'il devait rencontrer sur sa route, tandis qu'Attila dut les emporter. Les premiers mouvements de l'armée hunnique auraient commencé au plus tard vers la mi-décembre. Ce voyage, du Danube inférieur jusqu'à l'embouchure de la Moselle, s'est donc effectué en plein hiver, alors que la nature est morte, et qu'on ne trouve dans ces pays aucune trace de végétation. Napoléon, selon la remarque de son historien, que je suis toujours, Napoléon avait eu soin de retarder les hostilités jusqu'à l'été, ce qui était essentiel, « car la condition des « immenses transports que Napoléon avait préparés, c'était la « réunion et l'entretien d'une grande quantité de chevaux. Or, si « on employait leurs forces à porter de quoi les nourrir eux-« mêmes, autant valait ne pas s'en embarrasser, car il ne resterait « rien pour les hommes. Si en effet les six mille voitures attelées « devaient charrier de l'avoine et non du blé, ce n'était pas la peine « de traîner avec soi un si vaste attirail. Pour en être dispensé, « il ne fallait commencer la guerre qu'en juin. La terre se couvrait « alors dans le Nord de fourrages et de moissons, et en donnant « aux chevaux de la cavalerie, de l'artillerie et du train, dont le « nombre passait déjà 100 mille, et devait s'élever bientôt à 150 « mille, les moissons des Russes à manger en herbe, on était « assuré de faire vivre sur le sol de l'ennemi les nombreux ani-« maux qu'on amènerait à sa suite. Il fallait donc ces animaux « pour nourrir les hommes, et la belle saison pour nourrir ces ani-« maux. » Mais Attila qui n'avait pas eu la précaution de confier

Digitized by Google

à la belle saison le soin de nourrir les animaux, devait ou bien charger les chevaux de son train de leur propre nourriture, de celle des chevaux de la cavalerie et de celle des hommes, ce qui était absolument impossible, ou bien, ce qui était le seul parti qui restât, se mettre en marche sans autres provisions, que ce que chaque individu peut porter sur soi, plus les troupeaux. Mais, dans ce cas, il est facile de voir que son armée, pour trouver au jour le jour sa subsistance dans les pays par lesquels elle passait, devait être peu nombreuse. Car nourrir 500 mille hommes, qui n'ont rien sur eux, et des milliers de chevaux, en hiver, dans des pays boisés, dépeuplés, pauvres, comme Attila les trouva le long de sa route, ce n'est pas chose facile. Je dis des hommes qui n'ont rien sur eux, car ce qu'on porte sur le dos est bien vite consommé, ou jeté. Oui jeté. Car M. Thiers observe que « trop souvent le soldat jette ses « provisions sur la route, aimant mieux attendre sa subsistance « du hasard que la porter sur ses épaules. » C'est un fait d'expérience, à tel point que le maréchal Davoust obligeait tous les hommes de son corps d'armée à rendre compte, tous les soirs, de leurs vivres aussi bien que de leurs armes. Mais il est rare de rencontrer une armée organisée comme l'était le corps de Davoust, surtout une armée de 500 mille hommes, composée de barbares de différentes nationalités, comme l'était celle d'Attila. Et malgré tous les efforts du génie de Napoléon, quoique la guerre de Russie eût été préparée de longue main, que la Prusse remît à l'armée sur son passage 44,000 mille bœufs, que l'on soit tombé plusieurs fois sur des magasins considérables de vivres, qu'on traversât des pays très-riches, que plusieurs fois différents corps d'armée eussent pillé les habitants, l'armée souffrait encore de la faim. Au commencement, pour ainsi dire, de la guerre, alors que 10,000 hommes au plus avaient péri sous le feu des ennemis, 75 mille chevaux environ étaient morts de faim. Les troupes des maréchaux Ney et Oudinot « manquaient de pain, de sel et de spiritueux, et s'ennuyaient de « manger de la viande sans sel avec un peu de farine délayée dans « de l'eau. » La situation était à peu près la même dans les autres corps. Et cela à l'entrée de l'armée sur le territoire russe. « Du « Niémen à Wilna, on vit 25 à 30 mille Bavarois, Wurtemberg- « geois, Italiens, Hanséates, Espagnols, Français, s'échappant des

Digitized by Google

« rangs, pillant les voitures abandonnées, et après les voitures, les « châteaux des seigneurs lithuaniens. » La dyssenterie, provoquée en partie par la mauvaise nourriture, décimait les troupes bavaroises. Les bestiaux, par leur nombre même, avaient contracté des maladies qui infectaient ceux qui mangeaient de leur chair. Si quelque chose, conclut le grand historien qui nous a fourni ces détails, « si quelque chose peut donner une idée de la difficulté « des opérations militaires à de si grandes distances et avec de si « grandes masses d'hommes, c'est l'étendue et la multiplicité des « souffrances de nos soldats, malgré tous les efforts de génie faits « pour les prévenir. Les combats... nous avaient tout au plus coûté « 6 à 7 mille hommes morts ou blessés, et cependant 150 mille « hommes environ avaient déjà disparu des rangs dans les marches « du Niémen au Dniéper et à la Dwina. » Il est vrai que la désertion y entrait pour beaucoup ; mais la même cause devait exister dans l'armée d'Attila, du moins en la supposant aussi nombreuse qu'on la dit. Car si Napoléon faisait marcher à contre-cœur, sous ses drapeaux, plusieurs nations vaincues, Attila comptait aussi dans les rangs de son armée, des Ostrogoths et beaucoup d'autres peuplades barbares, que la nécessité seule attachait aux pas du farouche vainqueur.

Il se présentera peut-être à l'esprit du lecteur une objection que je me suis d'abord faite moi-même. Peut-on comparer deux armées dont l'une vit de pillage, l'autre, des magasins qu'elle traîne à sa suite ? Les subsistances étaient fournies à la grande armée par l'intendance, les soldats d'Attila se chargeaient chacun de leurs approvisionnements. Ce dernier système est peut-être plus sûr.

Les deux cas sont effectivement très-différents, mais tout le désavantage est pour les pillards. Je n'ai pas autorité pour décider la question : je laisse donc parler les hommes de l'art.

« Une bonne discipline peut seule donner de la régularité au « service des subsistances, et aux moyens de subvenir à tous les « autres besoins d'une armée. Là où elle manque, la pénurie se « fera bientôt sentir. »

« Les colonnes de la tête ne songent pas à celles qui les suivent, « elles tourmentent, maltraitent les habitants, qui bientôt aban- « donnent leur demeures et cessent leurs travaux ; les champs « restent incultes, et le pays qui eût pu nourrir des armées entières,

Digitized by Google

« offre à peine des vivres à quelques milliers d'hommes. La disci-
« pline seule peut prévenir ce mal (1). »

Pour ne rien dissimuler, reconnaissons que les troupes d'Attila, les Huns du moins, étaient probablement plus habituées à la fatigue et aux privations que les recrues de Napoléon. Cette circonstance pouvait diminuer la difficulté, mais elle ne la faisait pas disparaître.

Du reste, le chiffre énorme de 5 à 700 mille hommes, que l'on accorde à Attila, ne rencontre pas seulement des objections tirées de l'ordre économique et stratégique. Il semble malaisé, de plus, de le concilier avec d'autres faits certains de l'histoire du temps.

Le général romain Aétius, qui vainquit Attila, ne put se rendre en Gaule qu'assez tard, probablement après que l'armée hunnique eut passé le Rhin. C'est du moins le sentiment d'Amédée Thierry, dans l'Histoire d'Attila; et la Chronique de saint Prosper d'Aquitaine semble l'appuyer, quand elle nous dit qu'Aétius dut rassembler une armée à la hâte : *raptim*. Ce général n'avait, en passant les Alpes, qu'une poignée d'hommes (2). Cependant saint Prosper nous dit que l'armée qu'il put rassembler en Gaule ne le cédait pas beaucoup en nombre à celle d'Attila (3). Est-il probable qu'il eût pu, en deux ou trois mois, rallier en Gaule, tout compté, Wisigoths, Francs, Gallo-Romains, une armée de 5 à 700 mille hommes, et la transporter à une distance considérable?

Autre difficulté : Grégoire de Tours, après le récit de la bataille de Mauriac, où Attila fut vaincu par Aétius, dit que le roi barbare s'en retourna avec une poignée d'hommes; *cum paucis reversus est* (4). Et, de fait, il ne devait pas avoir une armée bien considérable, puisque, après le départ des Wisigoths, qui formaient certainement une bonne partie de l'armée alliée, le Hun vaincu se retire devant Aétius. Est-il probable que 5 à 700 mille hommes se soient ainsi fondus dans une ou deux batailles?

Enfin, voici un dernier argument contre ceux qui, avec le P.V. De Buck, le savant bollandiste que la mort vient d'enlever à la science et à la religion, admettent que l'armée hunnique a passé le Rhin sur un seul point, puis continué sa marche sur une seule colonne (5).

(1) Von Miller. *Leçons sur la Tactique*. Trad. par Huybrecht, tom. II, § 97.
(2) Sid. Apoll. *Carm*. 7. Migne P. L. tom. LVIII, col. 687.
(3) *Chron*. ad ann. 451. Migne, P. L. tom. LI, col. 603.
(4) *Hist*. lib. II, cp. 7.
(5) *Acta Sanctorum* Bolland. tom, XI, Oct. pag. 124.

Digitized by Google

D'après les données de la science militaire, une armée de 500 mille hommes, marchant sur une seule route, forme une colonne de 66 lieues de longueur (1), et met plus de 12 jours à défiler (2). Le spectacle d'une armée qui met 12 jours à défiler est assez frappant pour qu'on puisse assurer hardiment que les contemporains en auraient conservé le souvenir sous cette forme-là. De plus, dans de telles conditions, il était inutile et même dangereux de mener avec soi une si grande armée. Au moment où l'arrière-garde d'Attila passait le Rhin, la tête de son armée se serait trouvée aux environs de Reims. Supposons qu'Aétius fût tombé à Reims sur Attila. A quoi auraient servi à ce dernier les bandes qui fermaient la marche? Elles ne devaient arriver sur le champ de bataille que plus d'une semaine après que l'avant-garde aurait été anéantie.

Je crois donc, pour tirer la conclusion de toute cette première partie de mon travail, qu'on ne serait pas très éloigné de la vérité, en prenant Genséric comme l'un de plus puissants rois barbares, et en lui accordant, avec Victor de Vite, 25 mille hommes. Les observations que j'ai présentées plus haut prouvent, me semble-t-il, que l'armée d'Attila devait être loin d'atteindre le chiffre énorme que nous donnent quelques historiens. On pourrait, par proportion, se faire une idée approximative des autres bandes envahissantes.

Que si l'on objectait l'impossibilité, pour une armée peu nombreuse, de maintenir sous la domination d'un étranger de vastes pays et des peuples nombreux, outre que souvent les vaincus n'étaient pas encore tellement hostiles à la domination de leurs vainqueurs barbares, que quelquefois les envahisseurs avaient été appelés, que revêtus souvent, par les empereurs, de la dignité de patrice, ils se présentaient aux yeux des peuples avec toutes les prérogatives de la légitimité; outre cela, dis-je, je pourrais répondre avec Cantu que « nous avons vu... le dey d'Alger dominer, à la « tête de douze cents janissaires, sur cinq millions d'hommes « ayant son joug en horreur, en tenant serrée autour de lui dans sa « capitale cette bande guerrière, puissante par son union et par ses « armes, contre des propriétaires dispersés et désarmés; nous « voyons encore une poignée d'Anglais, à une immense distance de « leur patrie, commander à leur gré à des millions d'Indiens. »

(*A continuer.*) F. Brabant, S. J.

(1) Cfr. Von Miller. Ouvr. cité, tom. II, § 81. (2) Cfr. ibid. § 93.

Digitized by Google

L'HISTOIRE PAR LE THÉATRE (1)

IV

LA RESTAURATION.

Dans l'histoire politique de la France, il n'y a peut-être pas une seule époque pour laquelle on ait été moins impartial que pour la Restauration (1815-1830). Sans doute, il est peu facile de démêler la vérité à si courte distance ; ou plutôt, à des temps si rapprochés, il est difficile de ne conserver ni haine ni amour. Il est bien peu d'écrivains qui se soient établis, à l'égard de la Restauration, dans cet équilibre qui ne veut point cacher les fautes, qui n'entend point non plus taire les mérites. Trois au quatre écrivains ont essayé de faire connaître à la postérité cette époque si tourmentée et si peu connue. Nous ne citerons que pour mémoire *l'histoire de la Restauration*, par Lamartine. C'est une œuvre de style, mais non une histoire. Celles qui ont été écrites par M. de Vaulabelle, par M. H. de Viel-Castel et par A. Nettement ont une bien plus grande valeur. Elles ne sont point sans défauts, la première surtout: mais elles suffisent à faire connaître les passions et les hommes qui ont pris une part active aux événements de ces quinze années si bien remplies. La Restauration a relevé et presque guéri la France. Il lui restera toujours, et ce sera son grand honneur dans l'histoire, d'avoir reconstitué une armée qui pût être respectable sans être trop onéreuse à la nation. La Restauration a rétabli le crédit et les finances de la France, elle a sagement fait l'application de la charte de Saint-Ouen, elle a aidé à la résurrection de la Grèce; elle a enfin détruit l'empire séculaire des Barbaresques, en donnant à la France, par la prise d'Alger, la plus magnifique colonie à quelques heures de la mère-patrie.

De tous ces hauts faits l'on n'a guère tenu compte, non plus que des difficultés innombrables au milieu desquelles les Bourbons avaient à régner. Les partis sont ainsi faits qu'ils ne veulent voir que les fautes inséparables de la condition humaine. Ils les exagè-

(1) Voir *Précis*, année 1876, pp. 254, 318, 469, 610.

Digitized by Google

rent, les enveniment, et les font regarder à la grande masse des badauds comme irrémédiables. C'est ce qu'on a fait pour ou contre la Restauration.

Les Bonapartistes, les républicains, les libres-penseurs, argus impitoyables, s'étaient donné la mission facile de tout dénigrer. Ils étaient aidés, en cela, par les royalistes outrés qui blâmaient continuellement la modération de Louis XVIII et de Charles X.

Les écrivains, dans tous les genres, prêtèrent à ces passions haineuses l'appui de leur talent, quand ils en avaient, celui de leur plume, quand ils n'avaient que cette arme.

Nous ne pouvons pas citer tous ces auteurs : notre but n'est point de faire une histoire politico-littéraire de la Restauration; mais il faut bien, ne fût-ce que par un exemple, corroborer une assertion de ce genre.

Prenons Béranger, le poète national, disait-on autrefois.

En 1813, il chantait *le Roi d'Yvetot*. La fortune était infidèle à Napoléon, il l'attaquait et se croyait vaillant. Quand les cosaques et les hulans défilaient sur les boulevards de Paris, il fredonnait ce refrain antifrançais, qu'on me passe le mot :

Puisqu'ici nous buvons encore,
Autant de pris sur l'ennemi...
Puisqu'ici nous rions encore, etc.

Plus tard, quand le retour de Napoléon n'était plus à craindre, et quand les Bourbons, ennemis de l'arbitraire, se contentaient des tribunaux, il se fit une arme de l'idée napoléonienne : il déifia le guerrier, poétisa son nom, jeta un voile brillant sur le sang répandu, mit en oubli les deuils des familles, les pleurs des mères, l'opprobre de la patrie : c'est par de telles pratiques que l'on devenait le poète national.

Cet homme s'est condamné lui-même, quand il a osé écrire du trône renversé en 1830 :

Pour tous les coups, tirés dans son velours,
Combien ma muse a fabriqué de poudre!

Et ce n'est point là un jugement fait d'avance ou un écho des véridiques études de MM. L. Veuillot et de Pontmartin: c'est aujourd'hui la conviction de tous ceux qui ont étudié cette époque et son prétendu poète national. Sainte-Beuve n'avait pour sa poésie

Digitized by Google

qu'une estime de convention. M. Théodore Muret, critique et protestant, trouve des failles à beaucoup de perles de la couronne du chansonnier haineux. « Aux yeux de l'homme sérieux et intelligent, Béranger a fait *contre la liberté* infiniment plus que tous les champions de l'ancien régime... Les tables des commis-voyageurs et toutes les sociétés chantantes, où la politique fermentait au fond de la bouteille, étaient autant d'écoles pour cette religion de la botte forte et du sabre, dont Béranger était le grand pontife. Dans ses hymnes à double face, la liberté n'est qu'un mot vague et sans application pratique. M. Pelletan a eu la hardiesse de heurter de front un vieux fétichisme et de montrer l'idole dans son vrai jour. C'est pourtant un écrivain dont les principes démocratiques ne sont pas équivoques et qui leur a donné assez de gages. » (T. II, p. 73).

Ce que nous venons de dire de Béranger, nous pourrions l'appliquer à bon nombre d'écrivains. Mais il vaut mieux ne pas troubler leur sommeil, et ne pas même rappeler leurs noms oubliés.

Revenons au théâtre : nous n'y trouverons point Racine ni Corneille. Molière n'aura que Scribe pour successeur ; le drame remplacera la tragédie, en attendant que Casimir Delavigne et Ponsard y viennent réveiller, au Théâtre-Français, les vieux souvenirs classiques.

Après les hécatombes humaines, immolées à l'ambition de Napoléon, la France, rassasiée de pleurs, vit sa chûte avec un bonheur que nul ne prenait la peine de déguiser. Aussi, le retour des Bourbons fut-il salué par tous, et les théâtres ne furent pas des derniers à se mettre à l'unisson de l'allégresse générale.

Le 1er avril 1814, l'empereur de Russie et le roi de Prusse se rendirent à l'Opéra. On y joua *la Vestale*. Pendant les entr'actes, la musique joua l'air *Vive Henri IV*. « Les applaudissements éclataient avec fureur à chaque reprise ; les mouchoirs blancs flottaient, les chapeaux et les cœurs sautaient : c'était un délire. » (Martainville, dans *le Journal de Paris*.) Lays vint chanter ce même air après la représentation. Il y ajouta, à l'honneur des majestés, des couplets improvisés, et dans lesquels il faisait de la politique ; il disait d'Alexandre :

Ce prince auguste
A le double renom
De héros, de juste,
En nous rendant Bourbon.

Digitized by Google

L'air : *Vive Henri IV*, redevint populaire, et tous les théâtres donnèrent des spectacles dans lesquels Henri était le héros. Nous n'en donnerons que les titres.

Au Vaudeville, le 20 avril, *Les Clefs de Paris* ou le *Dessert de Henri IV*, par Théaulon et Arm.Dartois ; au Théâtre-Français, 20 avril, *la Partie de chasse de Henri IV*, par Collé (reprise) ; au Vaudeville, 30 avril, *les Héritiers Michau*, par Planard, musique de Boscha ; à l'Opéra-Comique, *la bataille d'Ivri* (reprise), musique de Martini, avec la fameuse ouverture du *Jeune Henri*, par Méhul.

Pendant que l'on essayait du nouveau ou du réchauffé, on jouait sur les théâtres les pièces du grand répertoire, dans lesquelles il était facile de trouver des allusions aux événements actuels. C'est ainsi que *Athalie*, *Mérope*, *Adelaïde du Guesclin* furent de nouveau applaudies.

Lebrun faisait jouer *Ulysse*, tragédie composée durant les jours glorieux de l'Empire,et dans laquelle le calembour vit des allusions (le retour du Lis) ; Rougemont, le 23 avril, donnait aux Variétés, *le Souper de Henri IV*. Sur le même théâtre on joua, le 3 mai, *le Retour du Lis*, par Désaugiers et Dartois ; puis encore, au même théâtre, *l'Ile de l'Espérance*, vaudeville par Désaugiers, Gentil et Brazier.

C'est à peine si les Cent jours interrompirent un instant cet immense concert de bénédictions : Théaulon et Dartois se distinguèrent, après Waterloo, par un opéra-comique en deux actes : *Le Roi et la Ligue* (22 août 1815). On joua aussi *Chacun son tour*, par Désaugiers, Chazet et Gentil, vaudeville (21 février 1816). Pour célébrer, en juin 1816, le mariage du duc de Berry, les théâtres retrouvèrent des auteurs comme en avait trouvé le mariage de Napoléon : ce furent Théaulon et Dartois,dans *Charles de France*, Duval et Rochefort, dans *le Chemin de Fontainebleau*.

Cependant, la haine politique des partis se fit bientôt jour jusqu'au théâtre. On faisait aux Bourbons un crime d'avoir été ramenés par l'étranger. Ceux qui leur adressaient ces reproches oubliaient ou ne savaient pas que La Fayette et Voyer d'Argenson,deux libéraux, et Carnot, un conventionnel, avaient voulu vendre la France au prince d'Orange. Ils auraient dû savoir qu'Alexandre de Russie fit échouer cette intrigue criminelle et antipatriotique.

Quoi qu'il en soit, le théâtre devint bientôt le champ clos où les

Digitized by Google

passions éclataient furieuses et parfois sanguinaires. Si une actrice, s'appelât-elle Mlle Mars, paraissait avec un bouquet de violettes, les royalistes sifflaient, si Mlle Bourgoin portait un bouquait blanc, les bonapartistes sifflaient à leur tour. Il fallut supprimer *le Germanicus* d'Ant. Arnault, pour motif d'ordre, parce qu'on s'y était battu avec fureur; et c'est depuis lors (22 mars 1817) qu'il fut défendu d'entrer au parterre avec des cannes ou armes quelconques.

On connaît la fameuse *Guerre des calicots*. Une grande faveur entourait alors les souvenirs de gloire de l'empire, et beaucoup de jeunes gens s'efforçaient de se donner des airs de soldat ; c'étai surtout la manie des commis en nouveautés. Dans un à-propos-revue, par Scribe et Dupin, *le Combat des montagnes*, on introduisit un acteur nommé *Calicot* avec des moustaches, une cravate noire, des bottes, des éperons et un œillet rouge à la boutonnière de son habit. Les commis-marchands jugèrent qu'ils étaient tous insultés, et ils crièrent vengeance. Les gendarmes s'en mêlèrent, sans amener la paix; et il fallut que, dans quelques scènes intitulées *le Café des Variétés*, Scribe et Dupin, montrassent le ridicule de cette animosité.

Pendant ce temps, Merville donnait *la Famille Glinet* en cinq actes et en vers (18 juillet 1818) : il y mettait en scène les idées de Louis XVIII qui avait pris pour devise-*union* et *oubli*-et qui s'était attiré par là, de la part des royalistes exaltés, le reproche d'un excès d'indulgence. La pièce de Merville obtint la faveur publique.

Nous ne disons rien de quelques pièces peu importantes qui eurent pourtant une vogue momentanée. *Une nuit de la Garde nationale, une visite à Bedlam, l'Hôtel des quatre nations, l'Enfant du Régiment, Michel et Christine, le Soldat laboureur*. Ces drames, comédies ou vaudevilles, n'ont aucune valeur à notre point de vue : elles ne sortent point des rangs de la plus infime médiocrité.

Hâtons-nous de citer quelques pièces qui sont plus en rapport avec l'histoire, et qui jettent un jour bien vif sur l'état des esprits, vers la fin du règne de Louis XVIII.

Pour faire de l'opposition au gouvernement, de Jouy, son véritable nom était Etienne, composa *Sylla*. Vous ne devineriez jamais que Sylla devait représenter Napoléon. Il y a pourtant loin de l'un à l'autre. Mais Etienne, d'après M. Empis qui lui a succédé à

Digitized by Google

l'Académie et qui a fait son éloge officiel, Etienne donc ou Jouy était un homme remarquablement adroit. Croyons en M. Empis : a beau mentir qui vient de loin.

Et, en vérité, le discoureur officiel *venait de loin*. Ecoutez plutôt ce qu'en dit un autre critique : « De Jouy a fait opéras, comédies, vaudevilles, parades, chansons, romans, tragédies, pamphlets, rien n'en reste : pas une tirade, pas une page, pas un refrain, pas un vers ! M. Empis, qui vient de les apprendre, et M. Viennet, qui n'a rien oublié, connaissent seuls les titres de tant d'ouvrages ; tout est tombé, tout est mort, tout est anéanti; rien, rien du tout n'a pu vivre aussi longtemps que l'auteur : et ce pauvre homme lui-même, lorsqu'il a fermé ses yeux, était seul à se souvenir qu'il eût vécu. Quand les journaux ont annoncé qu'il venait de mourir, on a cru qu'il ressuscitait. » (L. Veuillot, *Libres-penseurs*, 5e édit. p. 65.)

Ce qui faisait la vogue momentanée de toutes ces productions éphémères, qui ne sortent pas du médiocre, c'était l'incomparable talent de Talma, le plus grand acteur qu'ait eu la scène française. Il joua le rôle de Sylla dans la pièce de Jouy.

Ne disons rien du *Régulus* de Lucien Arnoult. Cette pièce, jouée le 5 juin 1822, perd tout intérêt sur la scène, parce que l'on sait dès l'abord que le héros retournera à Carthage. Et puis Régulus n'est pas tout Rome, comme Napoléon était tout l'empire.

Un certain nombre de tragédies politico-littéraires moururent d'un trépas violent vers cette époque. C'est *l'Oreste* de Mély-Janin, joué à l'Odéon le 16 juin 1821 ; puis *l'Orphelin de Béthléem* de Ledreuille ; cet Orphelin fut sacrifié le 1er février 1825 ; ensuite *la mort de César* par Royon ; l'assassinat de cette pièce eut lieu le 9 mai 1825. C'est à peine si à cette époque *les Vêpres Siciliennes* de Casimir Delvigne et le *Louis IX* d'Ancelot trouvèrent grâce devant le public : mais *le Maire du Palais* de ce dernier auteur tomba sous les sifflets et sous les coups de la mordante ironie de Cauchois-Lemaire dans *le Miroir*.

Pour éviter la monotonie et les redites fastidieuses nous n'avons pas même cité les titres des pièces qui parurent à la mort du duc de Berry, à la naissance du comte de Chambord. Mais quand vint la guerre d'Espagne, les coupletiers et les vaudevillistes louèrent cette expédition parce qu'elle réussit. L'opinion publique avait été

Digitized by Google

d'abord favorable à l'intervention armée dans la Péninsule; quand le succès eût prouvé la solidité de l'armée française et aussi le bon esprit qui l'animait, on parla de l'expédition, jusque sur les théâtres de second et même de premier ordre.

A l'Opéra, *Vendôme en Espagne*, d'Empis et Mennechet, musique d'Auber et d'Hérold;

Au Théâtre-Français, *la Route de Bordeaux*, par Désaugiers, Gentil et Gersin;

A l'Odéon, *une journée de Vendôme*, par Draparnaud;

A l'Opéra-Comique, *le Duc d'Aquitaine*, de Théaulon, Dartois et de Rancé, musique de Blangini;

Au Vaudeville, *Plus de Pyrénées*, de Désaugiers et Gentil;

Au Gymnase, *la Fête de la Victoire*, par Dupeuty et de Villeneuve;

Aux Variétés, *les Adieux à la Frontière*, de Brazier, Carmouche et de Courcy.

Le 16 septembre 1824, Louis XVIII était mort, laissant le trône au troisième frère de Louis XVI, au brillant et chevaleresque comte d'Artois, alors âgé de soixante-sept ans. La destinée de ce prince fut bien triste. Il semble que son nom a été prédestiné au malheur. Avant la révolution, il était en butte, presqu'autant que la reine Marie-Antoinette, à la haine injuste des hommes du parti de l'opposition à la monarchie; et son règne, qui ne fut pas sans gloire, se perdit dans les lamentables journées de juillet 1830. On oublia tout ce qu'il avait fait pour la grandeur et l'honneur de la France, et il est resté, dans l'histoire la plus habituellement lue, mais non la plus véridique, chargé de mille fautes qu'il n'a guère pu empêcher. Il avait de grandes qualités dont on ne lui a point tenu compte : il était aimable, poli, et il avait conservé toutes les belles manières de l'ancienne cour; il était d'une loyauté parfaite, et sa franchise bien connue ne nuisait en rien à la courtoisie la plus attrayante. Sa piété sincère et douce lui avait donné la charité, la première des vertus chrétiennes, et celle-ci trouvait mille occasions de se manifester. On peut dire que le roi n'en négligeait aucune. Il apportait à la France un esprit mûri par l'infortune et les malheurs d'un long exil, et un vif désir du bien. Aussi son avénement fut-il salué par d'unanimes applaudissements.

Brazier fit, pour célébrer un fait du nouveau roi, un vaudeville :

Digitized by Google

La Croix d'Honneur ou le Vieux soldat. Dans cette pièce représentée le 13 novembre 1824, Jenny Vertpré chantait :

Autour de moi j'entendais dire :
« Que de noblesse et de gaieté!
« Que de confiance il inspire!
« Il régnera par la bonté. »
En le voyant chacun sent son cœur battre :
C'est un roi qui sait allier
A la franchise d'Henri-Quatre
La grâce de François premier.

Ces louanges du nouveau souverain étaient accueillies par des bravos enthousiastes : et il semblait que ces sentiments devaient être éternels, tant ils étaient spontanés et universels. Ils se traduisaient en vers et en prose sur toutes les scènes de la capitale : au théâtre de la rue de Chartres, comme à l'Odéon, à l'Opéra et partout.

Les nouveau roi voulut faire revivre les traditions de la vieille monarchie française et recevoir le sacre comme ses aïeux. Il voulait sans doute montrer et sa foi et sa confiance. En effet, le pouvoir vient de Dieu seul et les majestés de ce monde n'ont rien à gagner à se dégager de sa tutelle ni à se soustraire au devoir de la reconnaissance. Le sacre des rois et des empereurs était une espèce de cérémonie d'investiture. Les peuples s'apercevaient alors qu'il y avait un pouvoir au-dessus de celui des souverains de la terre, et ils apprenaient à respecter ces derniers, en se souvenant du Dieu par qui règnent les rois. Depuis que les princes ne sont plus que les élus de la majorité de la nation, ils ont perdu leur véritable autorité ; ils sont de simples mandataires, et, pour peu que l'on pousse les conclusions, on arrive assez facilement à cet axiôme révolutionnaire, qu'ils sont révocables au bon plaisir de leurs commettants et que, dans certains cas, l'insurrection est le plus saint des devoirs. Cette maxime anarchique a toujours été répudiée par l'Eglise. Elle veut bien que les princes règnent *par la grâce de Dieu*, mais dans cette formule même elle leur faisait entendre « que, pour être assis sur un trône, ils n'en sont pas moins sous la main et l'autorité suprême de Dieu. » (Bossuet.)

Je ne veux pas discuter la question du droit divin et de la souveraineté du peuple. Ce n'est point ici le lieu de le faire.

Digitized by Google

Je veux seulement, constater un fait : le Sacre de Charles X, à Reims, le 29 mai 1825.

Le 8 juin, les fêtes du sacre commencèrent à Paris. Les solennités théâtrales furent nombreuses et bruyantes. Chaque scène voulut avoir son à-propos, et les auteurs se donnèrent le plaisir de travailler à cette fin. Pourquoi redirions-nous le titre bien oublié de tous ces chants et travaux de circonstances ? Une seule de ces productions mérite de survivre à l'oubli légitime qui écrase les autres: c'est l'opéra de *Pharamond*. Le premier acte était d'Ancelot et Boieldieu, le second de Guiraud et Berton, le troisième de Soumet et Kreutzer. La réunion de trois poètes et de trois maîtres faisait de cet opéra une œuvre remarquable et bien supérieure aux éphémères de cette époque. Le talent de Boieldieu se trouve à la hauteur des grandes pensées rimées par Ancelot.

Le poème a pour sujet la fusion des Gaulois et des Franks, unis contre les Romains, fusion d'où doit sortir la nationalité française. Les accents du poète sont l'écho d'un patriotisme ardent et pur, bien différent du chauvinisme de Béranger. Ecoutez, c'est Phédora, la druidesse, qui entrevoit les grandeurs, les ruines et la résurrection de la France :

Séchons nos pleurs : si, durant la tempête,
Le noble Lis sous les vents s'est courbé,
Il a fléchi, mais il n'est point tombé :
L'orage fuit, il relève sa tête!
Comme le lis, penchant vers le tombeau,
France, ta tête un moment s'est baissée...
Mais tu renais... De ta gloire éclipsée
Un fils des rois rallume le flambeau.

Je veux être convaincu que Racine eût mieux dit; qui en doute ? mais il aurait eu autre chose que du mépris pour ces vers et pour son auteur.

Malgré les meilleures intentions et le désir indiscutable de faire le bonheur de la France, Charles X devait se briser contre les passions ameutées. La Révolution déclarait la guerre à la royauté et à Dieu. Elle trouvait matière à récriminations dans toutes les lois proposées, dans toutes les mesures adoptées, dans tous les faits un peu saillants. La loi sur le sacrilége, celle sur la police de la presse,

47747
Digitized by Google

le licenciement de la garde nationale de Paris, l'existence des Jésuites en France, les missions, les congrégations, tout devint une arme contre le gouvernement royal, quels que fussent les ministres.

Mais il est un mot qui fut surtout exploité par la passion irréligieuse et antidynastique : c'est le mot *Jésuite*. Elle serait curieuse l'histoire de ce pauvre substantif. On aurait de beaux chapitres à écrire sur l'emploi qu'en firent Calvin et Elisabeth, les Huguenots et les Parlements, Pombal et Voltaire, Mme de Pompadour et Catherine II, Charles III et Frédéric II. Objet d'amour et de haine, le mot Jésuite est un de ceux qui ont été le plus heureusement exploités par les passions politiques, le plus habilement livrés aux blasphèmes de la foule. Ceux qui le portent savent que souvent cette foule va plus loin que le blasphème ; ils portent un nom qui appelle le martyre, ils sont fiers de cet honneur.

Or, en 1826, le nom de Jésuite était devenu la dernière injure. On alla jusqu'à le donner à Charles X lui-même. On le donna aussi à tous ceux qui ne voulaient pas des principes de la Révolution. Ministres, préfets, généraux, maires, furent assaillis de ce nom, maudit alors, quand des ennemis sentaient le besoin ou le désir de les perdre dans l'opinion publique.

Le théâtre refléta ces dispositions, dont M. de Montlosier s'était fait l'écho à la Chambre des pairs. On ressuscita une foule de pièces heureusement oubliées, on en composa de nouvelles. On joua *Tartuffe* sur toutes les scènes, on lui donna l'habit des Jésuites, et le peuple vint applaudir avec frénésie la tirade à grand effet. On alla même jusqu'à exhumer la déclaration de 1682, à laquelle le peuple comprend si peu de chose, et le nom de Bossuet fut vanté à l'égal de celui des libéraux de cette époque enfiévrée.

C'est à peine si l'insurrection de la Grèce parvint à distraire un instant les esprits des préoccupations de la guerre aux Jésuites. Le théâtre, cependant, ainsi que les poètes et les artistes, s'empara de ce sujet et le traita avec plus ou moins de talent et de bonheur. Michel Pichat donna au Théâtre-Français, le 26 novembre 1825 la tragédie de *Léonidas*. Rossini donnait en même temps à l'Opéra son *Maometto secondo* dont Soumet fit les paroles françaises avec le talent qu'on lui connaît. Le 10 avril 1828, Ozaneaux donnait à l'Odéon *le Dernier Jour de Missolonghi*, et il immortalisait

Digitized by Google

dans ses vers l'héroïsme des derniers défenseurs de cette place, abîmée avec eux, le 20 avril 1827. Le 6 novembre 1827, avait eu lieu, la bataille de Navarin, sœur de celle de Lépante. Bisson s'y était immortalisé en mettant le feu aux poudres de son embarcation plutôt que de se rendre. *L'Enseigne et le Pilote*, joué au Vaudeville, célébra le dévouement du jeune lieutenant. Un an plus tard, la pièce des Variétés : *les Français en Morée* chanta la résurrection de la Grèce.

Le ministère de M. de Villele était tombé sous l'impopularité juste ou injuste, mais incontestable, dont le flot montait toujours. Il avait duré six ans. M. de Martignac prit la direction des affaires, le 4 janvier 1828.

La guerre à la royauté, aux jésuites, continua sous ce ministère, en se cachant un peu moins pourtant que sous les autres administrations. Il y avait un parti qui voulait renverser le gouvernement, quand même.

Pourquoi donc cet esprit de révolte s'était-il emparé si puissamment des populations ? Question complexe et dont la solution n'est point de mise en ce lieu. Mais quand on remarque ce que jouaient alors les théâtres, et qu'on fait attention aux événements de la Grèce et de l'Amérique espagnole, on est forcé d'avouer, avec M. Muret, que « le vent était aux peuples soulevés contre la *tyrannie*. »

On jouait donc *la Princesse Aurélie*, de Cas. Delavigne, le *Masaniello*, de Carafa, la *Muette de Portici*, d'Auber, les *Guillaume-Tell* foisonnaient. On vit, en 1828, la reprise de celui de Sedaine et Grétry ; le *Guillaume-Tell*, de Pixérecourt, à la Gaîté ; celui de Saintine, au Vaudeville; celui de Rossini, à l'Opéra (3 août 1829) et, un peu plus tard, celui de Pichat ; à l'Odéon, on reprit le *Guillaume-Tell* de Lemierre ; on essaya celui de Virgile Boileau au théâtre de la Porte-Saint-Martin. Pendant ce temps, la guerre aux Jésuites continuait : on la faisait par tous les moyens, par la parodie : *la Muette du Port de Berry*, par le Vaudeville : *l'Ecole de Natation*.

D'autres fois, cependant, on faisait trève à ces attaques pour faire des *Revues*, telles que nos théâtres en voient maintenant chaque année. *Les Omnibus ou la Revue en Voiture* méritent une mention spéciale, à raison de deux vers importants pour l'histoire :

Digitized by Google

Clair comme l'éclair
S'échappe le gaz hydrogène ;
Vos chemins de fer
Déjà vont tous un train d'enfer.

Celui qui parle ainsi est le Juif-Errant, qui traverse Paris dans les Omnibus nouvellement établis.

Nous avons ici une indication précieuse, celle de deux applications merveilleuses de la science. *La Revue en Voiture* fut jouée pour la première fois, le 23 mai 1828. Les Belges disent volontiers que l'honneur d'avoir établi le premier chemin de fer sur le continent revient à leur roi Léopold Ier; il faudra qu'ils se résignent à ne le dire plus; les auteurs des *Omnibus*, de Courcy, Dupeuty et Lassagne, parlent ici de la petite ligne de Saint-Etienne à Andrézieux. Elle n'avait pour objet que le transport de la houille; celui des voyageurs n'était qu'accessoire.

L'Omnibus parle aussi de l'éclairage par le gaz; il cite les passages couverts qui presque tous datent de la Restauration :

Maint passage ouvert
Au piéton offre une retraite;
On verra, l'hiver,
Tout Paris marcher à couvert...

Ces indications ne sont pas sans avoir quelque valeur, puisqu'elles donnent la date de deux innovations qui ont si étonnamment contribué à changer de nos jours et les conditions de la vie et la face même du monde.

Le 28 juin 1828, Scribe, désormais en possession de la renommée qu'il a conservée de son vivant, fit jouer, au Gymnase, une pièce en collaboration avec Rougemont. Elle avait pour titre : *Avant, Pendant, Après*. Cette trilogie se rapporte à la révolution. L'auteur y servait le libéralisme à forte dose. Il faisait le tableau des mœurs de l'ancienne société ; il oubliait que l'aristocratie nouvelle, industrielle ou financière, avait pris tous les vices de l'ancienne, sans hériter d'aucune des grandes qualités qui l'avaient jadis recommandée. C'était la mode, sous le ministère Martignac, de vanter la révolution, sans pourtant qu'on en vînt à justifier les horreurs qui l'ont souillée. Le ministre espérait sauver la monarchie en faisant de la conciliation : mais les partis extrêmes goûtaient peu ces

Digitized by Google

demi-mesures. On alarma la conscience du roi, il renvoya M. de Martignac : un nouveau ministère s'installa sous la direction du prince de Polignac. Le théâtre, le journal se prirent à attaquer les ministres. Il n'y eut qu'une trève apparente pour la querelle des Classiques et des Romantiques, à l'occasion de la première représentation *d'Hernani* (25 février 1830). Cette querelle fut ardente, on le sait, et nous avons peine à comprendre aujourd'hui la fureur de ces luttes auxquelles notre vie trop positive nous a rendus presque entièrement étrangers.

Et cependant, à cette époque, le gouvernement préparait cette expédition d'Alger, qui devait couvrir la marine et l'armée de la France d'une gloire impérissable. Qui le croirait? l'opposition se mit du côté des Algériens, contre l'armée française. Rien ne devait la désarmer : elle eut à peine la pudeur de ne pas pleurer, quand arriva, le vendredi 9 juillet, la nouvelle de la prise d'Alger. Cette victoire ne put ramener les esprits, et quand, le 25 juillet, es fatales Ordonnances furent signées et promulguées, la révolte éclata, et le dernier des frères de Louis XVI reprit le chemin de 'exil. Il devait ce malheur à l'imprudence de ses amis, à la mauvaise foi de ses ennemis, à la faiblesse de son caractère. Le renvoi du ministère aurait-il sauvé le trône des Bourbons? Il est bien téméraire de le dire. L'histoire a parlé de trahisons de famille : elle n'en a pas fourni des preuves indubitables.

Le théâtre ne nous apprend rien à ce sujet, mais il va entrer dans une voie facile et que volontiers j'appellerai fatale. Il va descendre la pente qu'il avait remontée ; il avait mis deux cents ans pour arriver des *Sotties* au *Cid*. Corneille et Racine morts, il ne put se maintenir à la hauteur où ces deux grands hommes et Molière l'avaient élevé. Il va descendre à la farce, à l'opérette, aux saynettes. Il n'y aura plus rien pour le plaisir de l'esprit; tout concourra à la sensation, au plaisir des yeux. Au lieu du théâtre, on aura le spectacle ; et le règne de Louis-Philippe contribuera malheureusement à cette décadence malsaine.

L. Yseux.

Digitized by Google

LA MISSION BELGE EN MONGOLIE.

LE PAYS DES MONGOLS-ORTOUS.

—

(SUITE. — VOIR PAGE 23).

III.

Pillages et massacres commis par les Mahométans. — Prise et destruction de Ning-tjao-lang. — Histoire d'un chrétien. — Hé-Etjain. — Tombeau de Djinghis-Khan. — Le lac Holai-noor. — La résidence du roi Wang-ké. — Le Tsjahan-noor.

Pendant près de six années, les mahométans ou Houi-dze, comme les Chinois les appellent, ont promené ici le fer et le feu. On rencontre à chaque pas des ruines de maisons ou de tentes, et partout des squelettes attestent qu'ils n'ont respecté ni le sexe, ni l'âge : nous avons compté jusqu'à huit crânes près d'une seule habitation.

Les Houi-dze occupaient anciennement le plateau qui environne Turfan, dans la zône qui relie les deux parties du Kan-sou. Déjà, au VIIe siècle, sous la dynastie des Tang, ils sont mentionnés dans l'histoire comme très-puissants. De Turfan, ils se sont étendus au nord et au sud des Monts Célestes, où, ces dernières années, ils se sont déclarés indépendants. Dans l'intérieur de la Chine, et surtout dans les provinces du nord et du nord-ouest, ils comptent des sectateurs en nombre si considérable qu'ils ont mis l'Empire du Milieu à deux doigts de sa ruine, et que, actuellement encore, les expéditions de vivres et de munitions aux armées impériales qui occupent le nord du Kan-sou, absorbent la plus belle partie du trésor de Pé-king.

Les mahométans, établis parmi les Chinois, ont adopté les mœurs et les coutumes de ceux-ci. Toutefois, ils s'abstiennent de viande de porc, et ont grand soin de préparer leurs mets dans leurs propres ustensiles, tant ils ont peur de se contaminer par le contact des païens, qu'ils appellent dédaigneusement *mangeurs de porc*.

A quelle époque et dans quel but les mahométans ont-ils levé le drapeau de la rébellion ? Tout le monde, ici, paraît l'ignorer. Nous avons entendu, sur ce point, les choses les plus contradic-

Digitized by Google

toires. Il paraît, cependant, que vers 1861, les mahométans du Chen-si, exaspérés par les fausses accusations des Chinois qui leur reprochaient de faire cause commune avec les rebelles de l'intérieur, se mirent à parcourir la province, massacrant tous les païens sur leur passage. Généralement, les chrétiens furent épargnés, par politique, croyons-nous, plus que par sympathie. Selon toute apparence, les Houi-dze craignaient de froisser la France et les autres nations représentées à Pé-king. Les habitants des grandes villes, au lieu de s'unir dans un commun effort, pour mettre un terme à ces massacres,se contentèrent de se tenir sur la défensive : et, lorsque le gouvernement impérial envoya enfin quelques troupes, celles-ci achevèrent de ruiner ce qui était encore debout dans la partie orientale de la province que les Houi-dze leur abandonnèrent. En 1867, l'étendard de la révolte fut une seconde fois arboré, et, c'est de cette année que date l'invasion des mahométans dans le pays des Ortous. Les rebelles avaient l'espoir de pénétrer par là en Chine et de s'emparer de Pé-king. Les horreurs qu'ils commirent en Mongolie et en Chine prirent de telles proportions qu'on craignait sérieusement qu'ils ne parvinssent à leur but. Heureusement, les mahométans de l'intérieur ne secondèrent pas les efforts de leurs coréligionnaires.

Les Houi-dze occupèrent les terres des Ortous jusqu'en 1871. Un vieillard chrétien, de Ning-tjao-leang, témoin oculaire de la prise de cette ville, nous raconta, à ce sujet, des détails horribles. Ning-tjao-leang est une ville située sur le territoire des Ortous, à six lieues au nord de la Grande-Muraille, et sert d'entrepôt pour les transactions commerciales entre les Chinois et les Mongols.

Au commencement de 1869, cette ville qui avait une population normale de 40,000 âmes, vit tout à coup le nombre de ses habitants monter à plus de 250,000. C'étaient autant de malheureux qui venaient y chercher un asile contre les fureurs des mahométans. Ils s'y croyaient en sûreté, la ville possédant une garnison de plusieurs milliers de soldats chinois.

Un jour, Ning-tjao-leang est investi par une multitude de Houi-dze, armés de piques, de sabres, de fusils. A cette vue, les mandarins chinois, paralysés de terreur, déclarent que leurs soldats ne peuvent rien contre un si grand nombre, et ils engagent

Digitized by Google

les habitants à se défendre, chacun dans sa maison. Cependant, les rebelles montent à l'assaut, s'emparent du campement des soldats chinois, dont la plupart se laissent égorger sans résistance, tandis qu'un petit nombre prennent la fuite. Immédiatement après ce coup de main, ils procèdent à des visites domiciliaires. Pendant neuf jours, ils vont de maison en maison, exigeant l'argent et tous les objets précieux, torturant de la manière la plus épouvantable ceux qu'on trouve trop lents à découvrir leurs trésors, puis massacrant sans miséricorde, hommes, femmes et enfants. Plus de 200,000 personnes tombèrent soas les coups de ces monstres.

Le bon vieillard, qui nous raconta ces scènes d'horreur, avait échappé à la mort d'une façon miraculeuse. Au moment où il allait recevoir le coup de grâce, il prend son crucifix et son chapelet qu'il baisa avec ferveur. A cette vue, les barbares, qui ont ordre d'épargner les chrétiens, s'arrêtent. Ils le conduisent devant leur chef qui lui demande s'il est adorateur du vrai Dieu.

« — Oui, répond le chrétien.

« — Qu'il vive, dans ce cas; qu'on lui donne à manger, et qu'on lui procure un emploi dans le camp.

Le vieillard fut retenu jusqu'après le pillage de la ville. Lorsqu'il y rentra, c'était, disait-il, un spectacle indescriptible; les rues étaient jonchées de cadavres ; la plupart des maisons étaient détruites ou brûlées. Il eut grand' peine à retrouver ce qui avait été son habitation. « — Plût à Dieu, dit-il, que je n'y eusse jamais remis le pied. Les premiers objets qui frappèrent ma vue furent les cadavres de ma femme et de mes enfants, gisant pêle-mêle dans la cour ! »

Aujourd'hui encore, l'aspect de cette malheureuse ville est plein de désolation: un millier d'habitants, tout au plus, erre au milieu de ses ruines. Si l'on excepte quelques rares maisons un peu restaurées, l'on ne voit partout que des pans de murs, des monceaux de briques, de pierres et de terre. Les soldats chinois qui sont venus y camper, après le départ des Houi-dze, ont achevé de détruire ce qui restait debout. On y chercherait vainement un morceau de bois.

Les mahométans se répandirent ensuite dans le pays des Ortous, où ils exercèrent les mêmes cruautés, enlevèrent les chameaux, les chevaux, les troupeaux de bœufs et de brebis, seules richesses de ces peuples.

Digitized by Google

Mais reprenons le récit de notre voyage.

A dix lis de la lamaserie de la Plaine Jaune, nous arrivâmes à Hé-Etjain, lieu de sépulture du fameux conquérant Djinghis-Khan.

Avant l'invasion des mahométans, il y avait à Hé-Etjain, sur un tertre élevé de quelques pieds, deux grandes cours se faisant suite et entourées de palissades. Au fond de la seconde cour, se trouvait une construction assez semblable aux habitations chinoises, et, dans la cour même, étaient fixées six tentes. Ici, comme à Pagan-Etjain, dont nous avons parlé plus haut, les restes du *Bokta* (le saint) étaient conservés dans une double tente. Les tentes voisines renfermaient divers objets précieux, tels qu'une selle en or, des plats, des gobelets, un trépied, une marmite et plusieurs autres ustensiles, le tout en argent massif.

Au dire des Mongols Kalkas, établis ici au nombre de 600 familles, et jouissant des mêmes priviléges que ceux de Pagan-Etjain, Djinghis-Khan était en guerre avec l'ouest, lorsqu'il mourut de maladie à Tchong-Wei. Les soldats voulurent transporter son corps à Ho-lin, à 60 lis au sud-est de l'Ourga ; mais les chars ne pouvant traverser les montagnes sablonneuses des Ortous, on s'arrêta à Hé-Etjain, et la garde du lieu de sépulture fut confiée aux Kalkas.

Cela semble en contradiction avec l'histoire chinoise, qui place le lieu de sépulture de la dynastie des Yuen dans les cavernes du mont Ki-lieu; mais il est à remarquer que les chroniqueurs chinois ne font commencer la dynastie des Yuen qu'à l'avénement de Houbi-laï-Khan, le dernier des quatre fils de Djinghis-Khan.

Quoi qu'il en soit, actuellement encore, les rois des Orto us viennent tous les ans se prosterner devant la châsse qui renferme les ossements de leur illustre ancêtre, et immolent en son honneur un cheval et huit moutons, dont eux et les gens de leur suite font un repas sacré, sur le lieu du sacrifice.

Le froid, le vent et la poussière nous retinrent à Hé-Etjain jusqu'au 18 mars. Nous étions sur le territoire du roi Wang-Ké : et comme nous ne nous trouvions qu'à une trentaine de lis de sa résidence, nous résolûmes de nous y rendre. Nous changeâmes donc de direction, et, poussant au N.-N.-O., nous parvînmes, après avoir traversé quelques collines sablonneuses, à une vaste plaine, au mi-

Digitized by Google

lieu de laquelle brillait, comme un immense miroir, le lac Holai-noor, alimenté par une petite rivière venant du sud-ouest.

Malheureusement, le roi était absent. Il était allé, dans le nord, visiter une lamaserie, et il ne devait revenir que dans quelques jours. Nous crûmes remarquer que les officiers du palais n'étaient pas à leur aise en voyant des étrangers s'acheminer vers la demeure royale. Ils nous engagèrent à aller camper dans un endroit qu'ils nous désignèrent, nous assurant que nous y trouverions de l'herbe, de l'eau et des argols en abondance. Nous les remerciâmes très poliment, mais nous n'en allâmes pas moins fixer notre tente à proximité de la demeure royale.

Le lendemain, fête de saint Joseph, nous reçûmes, de grand matin, la visite de quelques mandarins. Voyant que nos intentions n'étaient pas hostiles, ils nous invitèrent à aller les voir chez eux. Nous acceptâmes, et quelques heures plus tard, une escorte de plusieurs cavaliers vint nous prendre et nous conduire au Ya-men, où nous expliquâmes la religion à la foule assemblée. Un secrétaire fut chargé de transcrire les prières, les articles de foi et le décalogue. Après la séance, on nous servit un banquet solennel, et, vers le soir, une garde d'honneur nous reconduisit à nos tentes.

Comme nous avions fait connaître notre intention de continuer notre route de grand matin, nous trouvâmes, dès le point du jour, un cavalier posté devant notre tente. Il devait nous servir de guide. Il nous accompagna pendant 40 lis environ, dans la direction du sud-ouest, nous conduisant tantôt à travers la plaine, le long de la petite rivière, tantôt nous faisant gravir des collines sablonneuses couvertes de bruyères. Nous arrivâmes ainsi à une route assez fréquentée, où nous rencontrâmes plusieurs Chinois venant de Yu-lin, près de la Grande Muraille, et se dirigeant sur Pao-thou, ville située sur le Fleuve Jaune, à 350 lis de Kou-kou-hotun ou Koui-kwa-tscheung.

Nous campâmes le long de cette route, que nous suivîmes encore le lendemain sur un espace de 30 lis ; puis, nous passâmes au sud, montant et descendant toute la journée des montagnes de sable. Du haut de chaque sommet, nous apercevions devant nous le Lac Blanc (Tsjahan-noor), qui a de huit à dix lieues de tour. Comme il ne paraissait pas éloigné, nous pensions pouvoir y arriver avant le

Digitized by Google

soir; mais le soleil disparaissant derrière l'horizon au moment où nous débouchâmes dans la plaine du Tsjahan-noor, nous fûmes obligés de nous arrêter.

IV.

Aventure de M. Verlinden. — La lamaserie Amtou-soumé. — Nous perdons et retrouvons notre caravane. — Lamaserie déserte. — Rencontre de six mandarins. — Le ministre de Wou-chen-ta. — Le messager du roi.

Avant l'ascension de la dernière colline, M. Verlinden avait, dans son ardeur, devancé la caravane. A tout instant, nous nous attendions à le voir revenir sur ses pas; ce fut en vain. Un de nos gens alla à sa recherche, mais comme l'obscurité était profonde, il ne put rien découvrir. Nous déchargeâmes nos fusils et allumâmes un grand feu. Tout fut inutile. Dès les premières lueurs de l'aube, nous étions sur pied, et nous nous dispersâmes dans toutes les directions. Un de nos hommes eut le bonheur de rencontrer un Mongol qui lui apprit qu'il avait remarqué un étranger sur les bords du lac Blanc. L'étranger était M. Verlinden. Vers midi, il revint près de nous, après une nuit passée à la belle étoile, et à jeûn depuis trente-six heures.

Nous passâmes la journée à l'entrée de la plaine, près de la lamaserie Amtou-soumé. Nous eûmes la consolation d'instruire un vieux lama, disposé à se convertir, et un jeune homme qui annonçait les mêmes intentions. Celui-ci nous accompagna le lendemain. Il nous fit traverser une petite rivière venant du nord-ouest et se perdant dans le lac Blanc, après un cours d'une cinquantaine de lis. Le pays offrait toujours le même aspect : des monticules de sable se succédant sans interruption ; çà et là, un petit lac, bordé parfois d'une maigre verdure. Nous fîmes ce jour-là, 40 à 50 lis sud-ouest, jusqu'à la lamaserie Toucoul-tai. Nous nous trouvions sur le territoire du roi Tjassac.

Le lendemain, 24 mars, nous passâmes entre une chaîne de montagnes et le lac Olain-tsjahan-noor, laissant celui-ci à notre droite. Ce lac peut avoir de sept à huit lieues de long sur quatre de large; de temps à temps, nous rencontrions quelques oasis, véritables îles de verdure perdues au milieu des sables. Elles sont

Digitized by Google

habitées par quantité de lièvres et de faisans : dans quelques-unes, l'herbe et les broussailles croissent avec une telle vigueur et forment des touffes si épaisses qu'il est impossible d'y pénétrer. Mais ces îles étant marécageuses et impropres à la culture, les Mongols n'y fixent généralement pas leurs demeures.

Nous étions horriblement fatigués de la route : sans parler de la longueur de l'étape et de la difficulté des chemins, nous eûmes une autre aventure. Abandonnant notre caravane, qui devait côtoyer une des oasis, nous traversâmes celle-ci dans toute sa largeur, persuadés que nous raccourcirions notre route. Au sortir de l'oasis, nous avions devant nous une de ces éternelles collines sablonneuses. Certains de retrouver, de l'autre côté, nos hommes et nos chameaux, nous la franchîmes. Mais, parvenus au sommet, ruisselant de sueur et à moitié morts de fatigue, nous ne vîmes, à notre grande surprise, que des monts de sable sans fin, amoncelés les uns sur les autres. Pas de caravane ni de trace de passage. Nous fîmes quelques excursions à droite et à gauche, sur les points les plus élevés ; nous ne découvrîmes rien.

Il ne nous restait qu'une ressource : c'était de revenir au plus vite sur nos pas, en suivant l'empreinte que nos grosses bottes avaient laissée dans le sable et dans la boue de l'oasis. Malheureusement, dans une vallée couverte d'herbes sèches, il nous fut impossible de découvrir les traces de notre passage. Que faire ? Nous étions à bout de forces et nous ne savions de quel côté nous diriger lorsque, soudain, l'un de nous aperçut une tente au fond de la vallée.

La journée était si avancée que l'espoir de retrouver la caravane avant la nuit nous abandonna. Nous allâmes donc demander l'hospitalité à l'habitation que nous avions entrevue. Nous y entrâmes : personne n'y était. Les habitants, nous ayant entendus crier et nous ayant vus rôder sur les hauteurs où jamais homme ne met le pied, nous avaient sans doute pris pour des brigands et avaient cherché leur salut dans la fuite. Nous ne savions à quel parti nous arrêter. Avant de prendre possession de la tente, nous résolumes de faire un dernier effort. Nous gravîmes péniblement la montagne et nous jetâmes un long cri, de toute la force de nos poumons. Un ho ! hé ! lointain nous fit tressaillir. Nous redou-

Digitized by Google

blâmes nos appels. Bientôt apparut une forme humaine derrière les hauteurs... c'était un de nos guides.

Nous trouvâmes nos chameaux à quelques lis de distance. Nos tentes étaient dressées. Nous avions de l'eau, du bois, de l'herbe en abondance.

Le lendemain, 25 mars, fête de l'Annonciation, nous regrettâmes vivement de n'avoir aucun Mongol à qui annoncer la Bonne Nouvelle. Nous nous mîmes en route dans l'espoir de rencontrer au moins quelques tentes. Nous marchâmes près de sept heures, au milieu d'un désert de sable, sans apercevoir la moindre trace d'habitation. Déjà le soleil baissait, et nous commencions à nous préoccuper de l'endroit où nous passerions la nuit. Heureusement, il y a une Providence spéciale pour les missionnaires. Du haut d'une colline, nous vîmes, devant nous, une vaste plaine, et, à nos pieds, une grande lamaserie. Nous entrâmes, croyant y trouver une centaine de lamas. Il n'y avait qu'un vieillard, gardien du temple et de ses dépendances. Tous les habitants de la lamaserie avaient été massacrés par les mahométans. Depuis, on avait reconstruit les bâtiments, mais il n'y avait de cérémonie qu'une fois ou deux pendant l'année.

Nous priâmes le vieillard de nous indiquer le chemin à suivre pour nous rendre à la résidence de Wou-chen-ta, premier roi des Ortous. Il nous répondit que, depuis l'invasion des Houï-dze, le roi s'étant retiré dans un lieu presque inaccessible, il nous serait impossible de le trouver. Ce fâcheux renseignement ne nous découragea point.

Le lendemain, de grand matin, nous nous disposions à partir lorsqu'un jeune lama, venu je ne sais d'où, s'offrit pour nous servir de guide. Nous acceptâmes. Il ne nous parut pas trop certain lui-même de la direction à prendre. A tout instant, il s'écartait de la caravane, gravissant les sommets des collines pour inspecter le pays, disparaissant tantôt à droite, tantôt à gauche. Il finit par s'éclipser complètement.

Notre situation était critique. Néanmoins, nous poursuivîmes notre route dans la direction du sud. Après deux heures de marche, nous remarquâmes çà et là, parmi les sables, quelques maigres bruyères. C'était un indice certain que nous approchions d'une

Digitized by Google

plaine. En effet, nous eûmes bientôt le plaisir de fouler un tapis de gazon.

La vallée où nous nous trouvions est entièrement encaissée dans des montagnes de sable. Aucune habitation : nulle trace que le lieu eût jamais été visité par une créature humaine. — « Comme on serait bien ici, en temps de persécution, nous disions-nous ; qui pourrait jamais nous découvrir dans cette sauvage solitude ? »

A peine avions-nous fait cette réflexion que six cavaliers tombent sur nous comme des bombes. Nous affectâmes de conserver notre sang-froid. Nous étions en présence de six mandarins : un Globule rouge, deux Globules bleus, trois Globules d'un rang inférieur. Le Globule rouge nous adressa la parole avec hauteur :

« — Qui êtes-vous ? d'où venez-vous ? où allez-vous ? »

Nous lui répondîmes sur le même ton.

« — Vous feriez bien de rebrousser chemin, reprit-il, d'aller à Yulin et de passer la Grande Muraille.

« — Et quel droit avez-vous de nous donner des ordres ? Vous avez bien des habits de cérémonie et des globules sur vos chapeaux : mais qui nous dit que vous n'êtes pas des brigands ? N'est-ce pas une fraude que vous employez pour intimider les voyageurs et les dépouiller plus aisément ? A moins que vous ne montriez un ordre de votre roi, nous vous considérons comme des voleurs, et nous vous traiterons comme tels ! »

Ce langage les déconcerta complétement. Ils descendirent de cheval et demandèrent poliment à nous entretenir en bons amis. Nous rendîmes politesse pour politesse. Nous nous assîmes en cercle, sur l'herbe, et nous apprîmes que nous nous trouvions en présence de Son Excellence le premier ministre de Wou-chen-ta. A son regard louche et à son sourire affecté, nous l'aurions pris plutôt pour un rusé Chinois que pour un Mongol du désert. Nous sûmes, plus tard, qu'il dominait entièrement le roi, et qu'en même temps qu'il trompait son maître, il exploitait le peuple.

Il essaya de mille manières de nous dissuader d'aller à la cour, nous affirmant que le roi ne nous recevrait pas. Craignait-il des révélations sur son compte, ou bien nous supposait-il animés de sinistres desseins ? Nous l'ignorons. Mais, pour ne pas avoir l'air d'être des brigands mis en fuite par des mandarins, nous lui déclarâmes qu'ayant la liberté d'aller où bon nous semblait, nous nous

Digitized by Google

rendrions certainement à la cour; il serait libre au roi de nous accorder ou de nous refuser une audience.

Après cette déclaration, nous donnâmes à nos gens l'ordre de dresser les tentes ; et, pour montrer que nous pratiquions les lois de l'hospitalité, nous invitâmes nos hôtes à prendre le thé avec nous. Ils refusèrent, prétextant qu'ils avaient encore une longue route à faire.

Nous nous expliquâmes alors la disparition de notre jeune guide du matin. Evidemment, c'était un espion envoyé par le mandarin pour surveiller nos mouvements.

Le même soir, nous reçûmes la visite de plusieurs Mongols. Ils se montrèrent très réservés, très circonspects, se gardant bien surtout de nous donner le moindre renseignement sur le roi et sur la route à suivre pour arriver à lui. Heureusement, deux Ortous de l'Ouest, qui nous témoignèrent le désir de nous rejoindre, dès que nous serions établis parmi eux, nous donnèrent les indications nécessaires. Ils nous assurèrent que nous n'étions qu'à deux journées de marche des tentes royales, et qu'en nous dirigeant directement vers l'ouest, nous ne pouvions pas nous égarer.

Le jour suivant (27 mars), pendant que nous chargions nos bêtes, plusieurs cavaliers vinrent nous demander où nous comptions diriger nos pas. — « Nous allons à la résidence du roi, » répondîmes-nous, en indiquant l'ouest. A cette parole, ils se regardèrent, déconcertés, et gagnèrent le large au triple galop de leurs chevaux.

Ce jour-là, nous fîmes de 40 à 50 lis, dans des marécages, où nous avions de la boue jusqu'à mi-jambes. Le soir, nous étions tranquillement accroupis autour d'un grand feu, lorsque nous entendîmes, à quelque distance, le bruit des pas de plusieurs chevaux. Samdadchiemba aperçut trois cavaliers s'enfuyant vers l'ouest. Décidément nous étions espionnés jour et nuit.

Le lendemain, nous avions à peine fait quelques lis qu'un cavalier, en grand costume, vint au-devant de nous. Il nous annonça, au nom du roi, qu'il avait ordre de nous indiquer la bonne route et de nous conduire auprès de lui. Nous ne savions trop si ce guide n'était pas envoyé par le ministre pour nous égarer. Toutefois, voyant qu'il prenait la direction de l'occident, nous le suivîmes.

Au bout d'une trentaine de lis, nous étions en vue des tentes royales.

Digitized by Google

V.

Réception du roi Wou-chen-ta. — Lamaserie de Kaliotou. — Le royaume d'Ottok. — Porro-Palassan.

Dès que nous eûmes mis pied à terre, le secrétaire du roi vint nous demander quel jour nous désirions obtenir audience. Comme le lendemain était le dimanche des Rameaux, nous la demandâmes pour le lundi.

L'heure de l'audience arrivée, on vint nous chercher en grande cérémonie. On nous introduisit dans un vaste pavillon en toile bleue, tendu de blanc à l'intérieur. Le roi était assis sur une estrade ; un grand siége, revêtu de soie rouge, lui tenait lieu de trône. A sa droite, un banc à coussins rouges nous était réservé. A sa gauche, le premier ministre occupait un banc semblable. Un grand nombre de mandarins civils et militaires nous avaient suivis dans la tente royale.

Wou-chen-ta est un homme d'une soixantaine d'années, à la figure douce et gracieuse. Après lui avoir montré nos passe-ports et nos *loung-piao* (décret de l'Empereur, sur papier jaune, nous autorisant à prêcher la religion), nous lui exposâmes, en quelques mots, le but de notre voyage chez les Ortous.

Il nous écouta avec la plus bienveillante attention, nous interrompant de temps en temps par un *ho-yet* (c'est bien !). — « Les choses de l'âme, dit-il, ne sont pas mon affaire ; à chacun sa pleine liberté d'être lama ou homme noir ; si mon peuple veut adorer le Maître du Ciel, il le peut en toute sécurité. Je vois, par vos passeports, que je vous dois aide et protection ; comptez sur moi, je vous les ferai prêter partout. »

Notre désir le plus ardent était comblé : nous venions d'entendre, de la bouche du roi même, en présence des ministres et des principaux mandarins, qu'il se reconnaissait responsable des accidents qui pourraient nous arriver dans le pays des Ortous ; nous pouvions sans crainte continuer notre route.

Conformément à l'usage du pays, nous offrîmes un cadeau à Sa Majesté : une couverture de voyage et deux gravures européennes. Conformément à l'usage, aussi, le roi n'accepta que ce qui lui pa-

Digitized by Google

raissait le moins précieux, c'est-à-dire les gravures. De son côté, il nous présenta, à l'un une tasse de porcelaine, à l'autre une paire de souliers finement brodés.

La réception officielle terminée, Wou-chen-ta nous fit servir un thé beurré, et la conversation prit une tournure très familière. Il nous questionna beaucoup sur l'Europe. A notre grand étonnement, le premier ministre, qui, la veille, s'était montré si revêche, fut d'une amabilité extrême.

Nous résolûmes de continuer notre voyage jusqu'à Ning-tjao-leang, où nous savions qu'il y avait eu autrefois un groupe de chrétiens chinois. Le roi nous donna, pour compagnons de voyage, deux mandarins à Globule blanc et deux soldats. Ils nous conduisirent, à travers les montagnes et les marécages, par des chemins que certes nous n'aurions jamais pu découvrir sans guides. Nous passâmes la première nuit, après 35 lis de marche, sur le bord d'une oasis, non loin de la lamaserie de Poerte. Les jours suivants nous prîmes, d'étape en étape, des gens du pays ; et, le 1er avril, nous débouchâmes dans une plaine où il y avait la vaste lamaserie de Kaliotou entièrement détruite. Plus de 500 lamas y ont été massacrés. A en juger par les ruines, ce devait être une des plus belles lamaseries du pays des Ortous : les bâtiments, solidement construits et richement ornés, occupaient un immense espace. Au fond de la plaine, coule la rivière Tala-boula ; elle se dirige vers le sud-est, en passant par Yulin.

Les trois jours suivants, nous retombâmes dans des collines sablonneuses ; nous avancions si difficilement qu'il nous est arrivé de ne faire que 15 lis en un jour. Heureusement la veille de Pâques, nous trouvâmes un magnifique campement dans une vallée où l'herbe passait au-dessus de la tête de nos chevaux.

Nous n'étions plus qu'à 150 lis de Ning-tjao-leang, où nous avions compté arriver avant la fête. Il nous fallut plus d'une semaine encore avant de planter nos tentes devant les ruines de cette ville. La vallée où nous campâmes a dû être fort peuplée avant l'invasion des Mahométans. Partout l'on rencontre des ruines de maisons ou des débris de tentes. Nous y découvrîmes un jeune Mongol à qui il ne restait, pour toute famille, qu'une petite sœur. Un autre Mongol vivait avec sa femme et avec ses enfants : ils étaient tous dans

Digitized by Google

la plus affreuse misère; nous les engageâmes à nous servir de guides pour le reste de la route. Ils y consentirent, à la grande satisfaction des mandarins de Wou-chen-ta, qui n'aimaient pas de s'aventurer sur le territoire du roi d'Othok. Nous fîmes aussi la rencontre d'un vieillard dont le chagrin nous inspira une vive pitié. Avant l'arrivée des Houi-dze, il jouissait, avec sa nombreuse famille, d'une heureuse aisance; il avait échappé au massacre avec ses deux fils. Mais un sort non moins cruel attendait ceux-ci dans le désert : après des souffrances inouïes, ils y étaient morts de faim.

A peine avions-nous passé le Fleuve Jaune, au début de notre voyage, que nous rencontrâmes partout des malheureux, demandant l'aumône et cherchant à prolonger, chez les tribus voisines, une existence désormais impossible sur leur territoire. Aujourd'hui que le calme est revenu, le roi d'Ottok rappelle ses sujets, et les rois, ses voisins, contraindront ceux-ci à se rapatrier; mais nous nous demandons comment il leur sera possible de vivre dans ces contrées désolées.

Le lundi de Pâques, 6 avril, nos nouveaux guides nous conduisirent à travers les sables, tout près d'une plaine à l'aspect fantastique; on aurait dit un lac de glace. C'était tout simplement un immense marais, couvert d'une croûte sèche et dure, blanchie par les exhalaisons salpêtreuses. Ce n'est pas sans danger qu'on s'aventure sur ce sol élastique ; nous en fîmes bientôt l'expérience. Notre chamelier de tête, s'étant un peu écarté du sentier indiqué par le guide, sa bête, sentant tout à coup le terrain se dérober sous ses pieds, fit un soubresaut qui donna l'alarme à toute la caravane. En un clin d'œil, trois de nos chameaux se trouvèrent enterrés jusqu'au ventre, dans une sorte de pâte argileuse et gluante. Nous fûmes obligés de les décharger et d'employer la bêche et les cordes pour les aider à sortir de leur étrange tombeau.

Malgré cet accident, nous fîmes, ce jour-là, une étape de 50 lis. Le jeune Mongol, que nous avions pris pour guide, était excellent chasseur : armé d'un fusil à mèche, il abattait tout le gibier qui se levait sur notre passage. Dans les endroits où les herbes et les touffes de bruyères recèlent une grande quantité de lièvres, les Mongols dédaignent même d'employer le fusil; ils se servent d'un bâton,

Digitized by Google

long d'un pied et demi, et garni d'un cercle de fer aux extrémités; ils lancent cet instrument avec une telle précision qu'ils foudroient le lièvre à trente pas de distance, et ils sont si adroits qu'ils en abattent facilement une vingtaine en quelques heures.

Jusqu'ici, nous avions eu souvent à lutter contre la neige; pendant le jour il faisait chaud, mais, le soir, le temps se mettait invariablement à la gelée. Cette nuit (7 avril) nous avons eu pour la première fois de la pluie.

Nos guides nous avaient dit que nous arriverions bientôt sur la grande route de Ning-tjao-lang. Cette perspective nous souriait d'autant plus que nous continuions à cheminer péniblement, à travers des collines de sable recouvertes de bruyères, et des plaines salpêtreuses, dont les emplacements les plus favorables offraient à la vue des débris de tentes, de maisons et d'ossements humains. Enfin, nous atteignîmes la route tant désirée. Mais, en beaucoup d'endroits, l'amoncellement des sables l'avait rendue invisible et impraticable. Heureusement, notre intrépide chasseur escaladait tous les sommets, et nous signalait les endroits que nos chameaux pourraient franchir.

Nous arrivâmes, sans accident, dans une vallée, longue et large, bordée de collines de sable. Après les fatigues, la chaleur et la soif que nous avions endurées, nous étions enchantés d'avoir trouvé ce magnifique campement. Comme il y avait de l'herbe en abondance, nous résolûmes de nous y arrêter quelques jours afin de permettre à nos animaux de restaurer leurs forces.

Au milieu de cette plaine, se dressent les ruines de l'ancienne ville de Porro-Palassan. Selon toute probabilité, elle a été détruite par les Mings, au XIVe siècle, lors de la chute de la dynastie des Yuen. Elle était entourée d'un mur, d'une hauteur de 25 pieds, sur 50 d'épaisseur, en briques énormes, cuites au soleil. Aujourd'hui, on n'y voit aucune trace d'habitation. L'espace compris entre les remparts est couvert d'une herbe magnifique; à chaque instant s'échappaient des perdrix, des faisans et des lièvres, seuls gardiens de cette antique citadelle.

La plaine de Porro-Palassan a une étendue de six lieues carrées. Çà et là, parmi les herbes, s'élèvent quelques pans de murailles. Ce sont les restes d'anciennes maisons, construites à la chinoise,

Digitized by Google

habitées, avant l'invasion, par des Mongols cultivateurs. On y voit encore quelques khangs ou fourneaux en terre glaise. Des crânes et d'autres ossements humains, semés autour de chaque demeure, disent clairement que les pauvres Mongols, surpris par les barbares, ont été impitoyablement massacrés.

Nous nous trouvions à environ 50 lis de Ning-tjao-leang, et nos provisions étaient épuisées. Nous chargeâmes Samdadchiemba d'aller nous acheter de la farine et du millet. Thou-gre-poo fut préposé à la garde des animaux et à la recherche du combustible; M. Verlinden, accompagné du jeune Mongol, partit pour la chasse, et M. De Vos, attaqué d'un léger mal de gorge, prit pour lui les soins du ménage. La chasse fut très-abondante, et nous nous donnâmes le luxe d'un petit banquet.

Le soir du second jour, Samdadchiemba revint avec des gâteaux et de bonnes nouvelles. La ville avait été ruinée, mais elle commençait à se repeupler; il y avait même encore quelques familles chrétiennes. Quoique la route fût affreuse, il était possible, en forçant un peu la marche, d'arriver en un jour à Ning-tjao-leang.

(*A continuer*) F. Vranckx.

Supérieur des missionnaires, à Scheut-lez-Bruxelles.

UNE FONDATION ET UNE RESTAURATION

EN ESPAGNE.

Plusieurs de nos lecteurs connaissent sans doute l'intéressant *Voyage en Espagne* du professeur protestant R. Baumstark, converti aujourd'hui à la foi catholique (1).

Le voyageur allemand, se trouvant à Madrid en 1867, assista à une séance des Cortès: voici comment il nous rend ses impressions: « M. de Tejada, premier vice-président, présidait; il fut le premier à prendre la parole. Cet « homme me plut extrêmement : avec son front illuminé, ses yeux étincelants, « il maniait admirablement la parole; sa prononciation était si nette et si « sonore que je comprenais chaque syllabe. Il s'appliqua, dans une courte allocution, à dire à MM. les sénateurs ce qu'un homme d'une haute intelligence

(1) L'ouvrage a été traduit en français et en néerlandais.

Digitized by Google

« et d'un vrai patriotisme peut et doit dire à des chefs de parti égoïstes et à « des théoriciens sans fond. Il les priait de quitter le terrain des querelles et « des observations personnelles, de se tenir à la question, de songer au bien « de la patrie et de se rappeler l'importance de ces discussions pour le pays. « Je me disais qu'il fallait bien que, pendant les derniers jours, on eût beau- « coup péché contre le bon sens, pour qu'un homme d'une modération aussi « manifeste que M. de Tejada fût forcé de faire ainsi la leçon à une pareille « assemblée, car c'était bien une leçon, malgré l'habileté du discours. »

Une correspondance espagnole nous apprend que cet homme éminent, parvenu à un âge avancé, a quitté la vie politique, il y a deux ans, pour se retirer à Alfaro, sa ville natale, et y terminer sa vie, en se dévouant, avec sa noble compagne, à la pratique de toutes les bonnes œuvres.

Ces pieux époux ont fait dans cette ville, voisine du berceau de l'illustre famille de Tejada (1), une grande *fondacion* à laquelle ils ont consacré toute leur fortune, vendant jusqu'à leur galerie de tableaux, leur argenterie et leurs bijoux.

Cette Fondation, qui a son siége dans un ancien couvent de franciscains, est dirigée par deux communautés religieuses, l'une d'hommes et l'autre de femmes, érigées toutes les deux canoniquement et approuvées par la sainte Eglise : celle des hommes s'appelle *des missionnaires de la congrégation de l'Immaculé Cœur de Marie*. Elle fut fondée par le célèbre archevêque Don Antonio Maria Claret. L'autre est connue sous la dénomination de *Carmélites tertiaires de la charité*, qui lui a été donnée par S. S. Pie IX; ces religieuses se consacrent à l'enseignement, au service des hôpitaux et à d'autres œuvres analogues. On trouve, dans cet établissement, une église, un collége, des écoles primaires, une école gratuite pour les pauvres, une école pour former des filles de service, une école gardienne, une école dominicale, une école préparatoire pour les arts et métiers; enfin, un hospice pour les vieillards des deux sexes.

Les époux de Tejada se consacrent sans réserve au patronage de cette œuvre pie; et ils ont choisi, pour le lieu de leur sépulture, l'église même de la Fondation.

(1) La maison-souche ou la *Casa solariega* des *Tejada* est située dans la *Sierra de Cameros*, sur un affluent de l'Ebre; son origine se perd dans la nuit des temps. Le premier qui porta le surnom de Tejada, fut Sancho Fernandez qui se distingua par ses prouesses dans la célèbre défaite des Maures à Clavijo, en 844. Le roi Alfonse II le fit alcade des châteaux forts de *Clavijo* et de *Viguera*, et lui donna pour armes : *la* CROIX, *qu'il avait si bien servie, et les deux* CHATEAUX *qu'il avait si bien défendus*. (PIFERRER, *Nobiliario de España*. Madrid 1857, n° 1003).

Les maisons-souches ou *Casas-solariegas* jouent un grand rôle dans les généalogies des familles espagnoles : étant affectées à l'habitation de l'aîné et vinculées au majorat de la famille, elles font, en quelque sorte, preuve de noblesse en faveur de celui qui l'occupe de temps immémorial; c'est de ce tronc que sortent sans cesse de nouveaux rejetons qui portent au loin l'illustration de la famille.

Digitized by Google

Je vous donne ces détails, écrit notre correspondant, parce que je ne doute point que, dans un pays comme le vôtre, on ne s'y intéresse vivement, pour la gloire de Dieu et l'édification des âmes : il faut que l'on sache qu'il se fait encore du bien et beaucoup de bien dans la catholique Espagne.

Nous lisons dans une correspondance de Logroño (1), capitale du fertile district de la Rioja, que les Carmélites Déchaussées viennent de rentrer dans leur couvent après de longues années d'exil.

Expulsées pendant la guerre de sept ans, et retirées depuis dans le couvent dit de la *Merced*, elles avaient été réunies, en 1869, à leurs sœurs les Carmélites de Calahorra. Un ordre royal, du 23 juin dernier, permit de les réintégrer dans leur première demeure. Elles mirent aussitôt la main à l'œuvre pour faire faire les réparations nécessaires. La translation solennelle eut lieu le 4 décembre dernier, jour fixé par l'Ordinaire.

A leur arrivée, les Carmélites furent reçues par les gouverneurs civil et militaire de la province, par l'alcade et l'archiprêtre suivi de tout le clergé de la ville. Après une courte halte dans le salon de la station, où elles furent l'objet de toute espèce d'attentions, le cortége se remit en marche vers le couvent. L'évêque avait envoyé son carrosse, dans lequel prirent place sa sœur, les femmes des gouverneurs et de l'alcade, ainsi que la révérende Mère Prieure, accompagnée d'une de ses religieuses. Le prince de Vergara, le sénateur de Santa-Cruz, la marquise de Fortegollano et d'autres personnes de distinction avaient mis leurs équipages à la disposition des religieuses, des autorités et des quatre Pères Carmes qui accompagnaient les Carmélites depuis Calahorra. A l'arrivée on présenta solennellement les clefs à la Mère Prieure qui, avec toutes ses filles, se jeta à genoux pour baiser la terre. Aussitôt la porte conventuelle fermée, la foule pénétra dans l'église où l'archiprêtre entonna le *Te Deum*. Il fut chanté alternativement par les religieuses, de leur chœur, et par le clergé qui avait pris place dans le sanctuaire.

(1) Logroño était, en 1838, le quartier général de l'ex-régent Espartero, qui y épousa une riche héritière, Jacinta de Santa Cruz, et y réside encore

Digitized by Google

LE ROITELET ET LES ENFANTS.

Dans l'un de ces grands bois où règne le silence,
Sur un petit sapin, tout près d'un chêne immense,
Remuant et joyeux, le roitelet chantait.
A sa compagne qui couvait,
Si j'ai bien entendu, voici ce qu'il disait :
Du jour tant désiré déjà brille l'aurore ;
Dans une heure, au plus tard, nos œufs doivent éclore.
A cette occasion, je rumine un projet.
J'ai songé bien souvent au nom de roitelet.
De tous les noms portés sous la voûte céleste,
En est-il un plus grand après celui de roi?
Notre espèce, vraiment, fut toujours trop modeste.
L'aigle seul, dans les airs, peut nous faire la loi ;
Encor, quel est son titre ? Il affronte l'orage,
Sur les autres oiseaux il exerce sa rage :
Tandis que nous nichons
Dans les petits buissons,
Lui, prenant son essor, pour construire son aire,
Il cherche les hauteurs de quelque grand rocher,
Ou choisit le sommet d'un arbre séculaire.
Tandis que, tout en bas, nous allons nous cacher,
Lui plane dans les cieux, et semble dire au monde :
Je suis le roi des airs; que tout tremble à la ronde !
Voilà tout!... Est-ce un titre au nom qu'il a reçu ?
Pourquoi possède-t-il la dignité royale?
Pourquoi le roitelet vit-il inaperçu ?
Crois-moi : dès aujourd'hui, changeons de capitale...
Quittons ce bas étage, où l'on vit inconnu,
Et ces sentiers obscurs, fréquentés par les hommes :
Il faut que les oiseaux sachent ce que nous sommes ;
Il faut que nos petits apprennent à régner !
N'as-tu pas vu comment les oiseaux du village,
Les pinsons, les moineaux semblaient nous dédaigner,
Lorsqu'ils nous rencontraient cachés sous le feuillage?
Je l'ai dit : tout est là ! Montons, élevons-nous :
Et nous verrons, enfin, le monde à nos genoux !
Ainsi parlait monsieur : madame, sans rien dire,
Pensive, écoutait et couvait
Le projet et les œufs ; car, à son doux sourire,
On voyait bien qu'elle approuvait.

Digitized by Google

Deux semaines plus tard, la petite couvée
Clopin-clopant montait, par un très beau matin,
Le long du tronc noueux du grand chêne voisin ;
Et bientôt au sommet elle était arrivée.
Un seul, pleurant, en bas restait abandonné :
S'il le fit à dessein, j'approuve son idée :
C'était, je crois, le dernier-né.

Tout cela se passait à l'heure où les enfants,
Au sortir de l'école, en groupes turbulents,
S'en vont gaîment au bois écouter la fauvette,
Ou bien cueillir la fleur et croquer la noisette.
Or, tout près du grand chêne une bande passa,
Au pauvre délaissé bientôt s'intéressa :
Car le pauvre petit, en son âme candide,
Ne se méfiant pas, et n'étant pas timide,
Restait là, gémissant. Laissons-le, dit le guide,
(Grand gaillard dont la force égalait le bon cœur ;
On l'approuvait toujours, car on en avait peur.)
Laissons-le ! dit la bande, et guerre à la noisette !
Les roitelets d'en haut, en entendant ce cri,
Pensent qu'en leur honneur on sonne la trompette.
— Taisons-nous ! écoutons ! dit le père attendri.
Mais quelqu'un de la bande, en retournant la tête,
Les a vus ; et bientôt ce fut une autre fête.
— Regarde un peu là haut, dit-il à son ami :
Ne sont-ce pas des noix ? — Tais-toi ! ce sont des mouches.
Voir des noix sur un chêne ! Es-tu donc endormi ?
— Je te dis que c'en est ! — Jetons, mille cartouches !
Jetons ! Et tu verras que tu n'es qu'un bavard !
Si ce sont là des noix, je te donne ma part.
Il n'en fallait pas plus. En moins d'une minute,
Des milliers de cailloux, par les gamins lancés,
Avaient aux roitelets fait faire la culbute :
Tous étaient descendus, et deux ou trois blessés.

Ceci me remet en mémoire
Un mot utile au genre humain :
Sur le sentier qui conduit à la gloire
Dieu résiste au superbe, à l'humble il tend la main.
Enfants, dans ce monde ou dans l'autre,
L'humble sera glorifié,
Et l'orgueilleux humilié.
L'un des deux sorts sera le vôtre.

FR. VAN DER STRATEN.

Digitized by Google

CHRONIQUE — DÉCEMBRE 1876.

Au commencement de ce mois, les luttes intestines au Mexique aboutissent au triomphe de Porfirio Diaz sur le président Lerdo de Tejada. L'Eglise ne gagne rien au changement.

— Le président de l'Equateur, Borrero, continue à lutter contre les insurgés de Guayaquil.

5. Incendie du théâtre de Brooklyn (Etats-Unis). Plus de 300 victimes.

6. Lettres du Pape aux évêques de la Suisse contre le schisme des *vieux-catholiques*.

8. Inondations en Portugal et dans le midi de l'Espagne.

— Son Em. le cardinal Simeoni succède au cardinal Antonelli dans la charge de secrétaire d'Etat de Pie IX.

12 et suiv. Réunions préliminaires à la Conférence de Constantinople sous la présidence du général Ignatieff, et sans la participation de la Turquie. On constate un rapprochement sérieux entre les plénipotentiaires de Russie et d'Angleterre.

13. Un nouveau ministère est constitué en France. M. Jules Simon remplace M. de Marcère à l'Intérieur, M. Martel remplace M. Dufaure à la Justice. Les autres ministres sont maintenus, même M. Berthaut, ministre de la guerre, qui avait déclaré, au sujet des honneurs funèbres, « qu'il importe d'honorer particulièrement la croyance à la vie future et à l'immortalité de l'âme, croyance qui doit être la base de la vie de devoir et de sacrifice du soldat. »

14. En Prusse, condamnation de Mgr Jean Bernard, évêque de Munster (absent), à une année de prison; de son vicaire général à deux années, et de trois autres accusés à des peines diverses.

— Prétentions et tentatives du gouvernement prussien pour soumettre à son autorité l'enseignement de la religion catholique dans les écoles : protestations du clergé.

— Nouveau scandale financier à l'*Union du crédit* à Bruxelles. Plusieurs autres institutions de ce genre sont fortement ébranlées.

15. Agitation dans les provinces basco-navarraises : agitation *fuériste*, où carlistes et libéraux luttent pour leurs *fuéros*, et dont les républicains cherchent à profiter.

— Manifeste énergique des députés allemands du *centre*, en vue des élections pour le Parlement (*Reichstag*), fixées au 10 janvier.

— La Chambre française prononce enfin — après dix mois — l'admission de M. de Mun, l'éminent député catholique.

20. Insulte au pavillon autrichien devant Belgrade. Le cabinet de Vienne exige et obtient du gouvernement serbe une réparation satisfaisante.

— Midhat-pacha, chef de la jeune Turquie, est nommé grand-vizir.

Le nouveau Vizir se montre favorable aux catholiques. Réception de Mgr Hassoun, patriache arménien et de Mgr Piani, délégué du Saint-Siége en Syrie.

Digitized by Google

21-23. Le Sénat français rétablit, à une grande majorité, plusieurs crédits supprimés par la Chambre des députés. Ceux qui concernent l'aumônerie militaire, les facultés de théologie d'Aix et de Rouen et les allocations aux desservants ont été admirablement défendues par Mgr Dupanloup.

— Le Parlement allemand vote les lois judiciaires qui tendent à l'entière unification de l'empire.

— Départ de quelques Frères des écoles chrétiennes pour la Palestine, où ils vont fonder des écoles.

23. Promulgation d'une constitution en Turquie, sur le modèle des constitutions occidentales.

— Ouverture de la Conférence plénière à Constantinople, sous la présidence du ministre turc, Savet-pacho.

29. La Chambre des députés française accepte en partie le rétablissement des crédits opéré par le Sénat. Ainsi se trouve écarté, ou plutôt ajourné, un conflit dangereux.

30. Prolongation de l'armistice en Orient jusqu'au 1er mars.

— Nouvelles rigueurs du gouvernement russe en Pologne. Au moment où la Russie fait sonner bien haut sa sollicitude pour les chrétiens d'Orient, il est opportun de jeter un coup-d'œil sur la liste des prélats catholiques exilés depuis l'avénement de l'empereur Alexandre II, renommé cependant pour la mansuétude de son caractère:

Mgr Felinski, archevêque de Varsovie, déporté à Jaroslav;

Mgr Krasinski, évêque de Vilna, déporté à Wiatka;

Mgr Kalinski, évêque de Chelm, mort en route de l'exil;

Mgr Lubinski, évêque d'Augustovo, mort en route de l'exil;

Mgr Popiel, évêque de Plotzk, déporté à Novogorod;

Mgr Borowski, évêque de Zytomir, déporté à Perm;

Mgr Rzewuski, administrateur du diocèse de Varsovie, déporté à Astrakan;

Mgr Szcrygiclski, administrateur du diocèse de Varsovie, déporté en Sibérie;

M. le chanoine Domagalski, déporté en Sibérie:

Enfin, Mgr Kruszynski, administrateur de Zytomir, déporté à Simbirsk.

Cette énumération est éloquente, bien qu'elle ne soit, pour ainsi parler, qu'une tête de chapitre. Les diocèses, décapités par l'exil ou par la mort, sont administrés, comme à l'époque de Nicolas Ier, par des créatures du gouvernement impérial.

Bref, dans la Pologne proprement dite, il n'y a plus que deux siéges, sur neuf, qui soient occupés par des titulaires légitimes; il en est de même en Lithuanie.

Quant aux laïques battus ou exilés, ils se comptent par milliers. Le correspondant du *Pall-Mall Gazette* (1 janvier 1877) fournit sur ce sujet un tableau instructif.

J. B.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

I. *Histoire de la commune de Namur au* XIVe *et au* XVe *siècle*, par J. Borgnet et S. Bormans, archivistes de l'Etat. — Namur. Wesmael-Charlier, 1876 (1).

II. *Histoire de la ville d'Enghien*, par Ernest Matthieu, avocat. Première partie. Mons. Dequesne-Masquelier, 1876.

La fin de l'année 1876 a été signalée, pour les amis de notre histoire nationale, par la publication des deux importants ouvrages dont nous venons de transcrire les titres.

M. Stanislas Bormans, membre de l'Académie et de la Commission royale d'histoire, a fait depuis longtemps ses preuves : au milieu de ses nombreux travaux, il a trouvé le temps de condenser en deux cents pages tout ce que l'on sait aujourd'hui de certain, tout ce que M. Jules Borgnet, son prédécesseur aux archives de Namur, et les autres membres du Cercle archéologique de cette ville, ont laborieusement recueilli sur la commune de Namur, ses origines, son histoire, ses institutions, etc. Comme le titre du livre l'indique, il insiste tout particulièrement sur les XIVe et XVe siècles : sans doute, parce que, au point de vue des *institutions communales*, cette époque est une période capitale.

Donnons une idée de cette belle histoire : M. Bormans la divise en neuf chapitres. Dans le premier, il résume, en quelques mots, les antiquités préhistoriques, gauloises, romaines et franques, renvoyant, pour de plus amples détails, aux Annales de la Société archéologique.

Puis, il décrit rapidement la topographie historique de la ville : ses enceintes successives, ses monuments religieux et civils, sa population aux différentes époques : comme il le remarque très-bien, on a beaucoup exagéré les chiffres de la population de nos communes au moyen âge. Vers l'an 1000, Namur, au pied du château et au-delà du Pont de Sambre, comptait à peine 1,000 habitants; en 1576, d'après un relevé officiel, fait par les ordres de Don Juan d'Autriche, la ville ne renfermait, dans le périmètre de sa 4e enceinte, que 6,274 âmes

Abordant l'histoire *politique* de la commune, l'auteur résume brièvement les principaux faits qui ont produit et développé les libertés communales ; il range et classe dans un ordre parfait tout ce qui concerne les franchises et les juridictions, tout ce qui peut faire comprendre l'ancienne organisation communale : la composition et les attributions des magistrats, les prérogatives et les obligations de la bourgeoisie, les corps de métier ou frairies, les serments, enfin, les attributs de la commune, l'hôtel-de-ville, le perron, le beffroi, le sceau, etc.

Il est à désirer que nous possédions au plutôt quelques histoires communales aussi bien faites que celle que nous donne aujourd'hui M. Bormans, qui s'est assimilé, en les complétant, les immenses recherches du regretté M. Jules Borgnet, le *namurois* par excellence.

On ne peut trop le répéter, ce n'est que par des *Monographies* composées avec avec un soin minutieux, avec une exactitude rigoureuse, sur pièces authentiques et sur ce qui nous reste de nos anciennes archives, ce n'est qu'à ce prix que nous pourrons peu à peu constituer une histoire vraie de la Belgique au moyen-âge. Aussi longtemps que ce travail préliminaire ne sera pas accompli, il sera diffi-

(1) Cette *histoire* est un tiré à part de l'*Introduction* au *Cartulaire de Namur*; dans la préface de ce cartulaire, M. Bormans explique comment il à été amené à composer cette *Introduction* que M. S. Borgnet se proposait de rédiger au moment où la mort est venu l'enlever à ses travaux.

Digitized by Google

cile, pour ne pas dire impossible, d'élever le grand monument national que tous les Belges doivent désirer de voir achever un jour.

L'exemple de M. Stanislas Bormans a été parfaitement suivi par un jeune auteur, M. l'avocat Ernest Matthieu, qui nous donne, pour ses débuts, un travail qui ferait honneur aux vétérans de la science historique. Son *histoire de la ville d'Enghien* vient d'être couronnée et publiée aux frais de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, qui a décerné à l'auteur la médaille d'or de son concours.

Disons-le tout de suite: M. Ernest Matthieu est de la bonne école ; il s'est résolument décidé à explorer tous les dépôts d'archives qui pouvaient lui fournir quelque lumière sur l'intéressante cité dont il est originaire. C'est ainsi qu'il est parvenu à faire un livre tout à fait neuf, d'une authenticité indiscutable, et d'un intérêt tout autrement vif que les œuvres à peu près légendaires de nos bons écrivains d'autrefois.

L'histoire de la ville d'Enghien forme un beau volume d'environ 700 pages, orné de gravures et d'un plan de la ville au XVIIe siècle : elle est éditée en deux livraisons : la première partie seulement vient de paraître.

Après une courte introduction sur les sources où il a puisé, sur le nom, les origines, et la topographie d'*Enghien*, M. Ern. Matthieu traite longuement, (chapitres II, III, IV et V) des *Seigneurs d'Enghien*. Il devait en être ainsi : c'est le château féodal qui a donné naissance à la ville ; c'est la seigneurie qui y a longtemps dominé tout autre élément ; et, de nos jours encore, c'est le domaine seigneurial qui constitue un des titres de notoriété de la petite ville.

Dans cette partie de son ouvrage (p. 28 à p. 191), l'auteur s'est surtout attaché à débrouiller les origines et la suite de la première maison d'Enghien : puis il passe rapidement en revue les seigneurs des maisons de Luxembourg, de Bourbon et de Ligne-Aremberg ; il renvoie aux généalogies de ces familles et, s'arrête seulement aux rapports spéciaux qu'elles ont eus avec la ville d'Enghien. Enfin, il jette un rapide coup d'œil sur la *Chronologie historique* d'Enghien, depuis le commencement du XVe siècle jusqu'à nos jours.

Cette dernière subdivision de la première partie est enrichie d'une foule de détails inédits et des plus intéressants, puisés aux archives d'Enghien, de Mons et de Bruxelles.

Le livre II est consacré à l'histoire de l'ancienne constitution communale d'Enghien : il traite aussi de l'organisation des Serments et des Corps de Métier, des établissements religieux et de bienfaisance, de l'instruction publique et de la confrérie rhétoricienne

Nous rendrons compte de cette seconde partie de l'histoire d'Enghien, quand elle sera entièrement publiée.

On le voit, cette histoire est aussi complète qu'on la peut souhaiter : si tous les jeunes avocats, aux débuts de leur carrière, si les jeunes gens riches et instruits, occupaient, avec autant de zèle que M. Ernest Mathieu, les loisirs de leurs premières années à écrire l'histoire détaillée de l'une ou l'autre commune ou institution belge, ils feraient chose non-seulement profitable, à tous les points de vue, pour eux-mêmes, mais encore éminemment utile et glorieuse à la patrie. Espérons que l'historien de la ville d'Enghien, trouvera en Belgique de nombreux imitateurs.

V. B.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE.

Les derniers mois de l'année 1876 ont encore été marqués par plusieurs pertes pour l'Eglise et pour notre chère patrie. Rassemblons ici quelques noms destinés à vivre dans nos annales ecclésiastiques.

Mgr Auguste Genneré fut, dans tous les postes auxquels l'éleva successivement la confiance de trois archevêques, un modèle de prudence et de dévouement. Né en 1801, secrétaire de l'archevêché dès 1826, chanoine titulaire, puis archidiacre, il fut élu, en 1845, doyen du chapitre métropolitain, et enfin nommé prélat domestique de Sa Sainteté. Il couronna une vie exemplaire par une mort édifiante le 20 juin 1876.

Le 4 décembre mourut un illustre vétéran de l'enseignement, M. le chanoine Tellier. Le petit séminaire de Malines, le pensionnat du Bruel, les écoles, dont il fut l'inspecteur diocésain, conserveront le souvenir de ce maître vénéré.

Le même jour s'éteignit à Louvain M. le chanoine D'Hollander, professeur émérite de l'Université catholique et ancien président du collége du Saint-Esprit.

Plusieurs autres prêtres éminents les avaient précédés dans la tombe : M. le chanoine secrétaire De Ridder, M. le chanoine Thiels, professeur de théologie à Malines, etc., tandis que le diocèse de Gand perdait deux doyens universellement estimés et aimés : M. De Troch à Termonde et M. Vermeersch à Saint-Nicolas (Waes).

La ville de Liége a connu, pendant un demi-siècle, deux prêtres dont les vertus et les œuvres seront à jamais en bénédiction, Mgr Neven et M. le chanoine Habets. Ils étaient unis de la plus étroite et la plus sainte amitié : ils ont été appelés, en la même année, à la couronne immortelle. Le premier a laissé des traces ineffaçables de son zèle à Verviers, où il fut doyen, et dans tout le diocèse, où il exerça pendant longtemps les fonctions de Vicaire-général; le second laisse florissante la Congrégation des Filles de la Croix dont il fut le fondateur et le directeur. Son histoire se lie intimement à celle de son œuvre de prédilection, et nous en avons donné l'année dernière une esquisse dans les *Précis historiques* (1876, pag. 491). Jean-Guillaume Habets, chanoine de Liége, ancien curé de Sainte-Croix, chevalier de l'ordre de Léopold, est décédé au milieu de ses admirables Filles de la Croix, le 29 décembre 1876, à l'âge de 75 ans.

Aux pertes subies cette année par la Compagnie de Jésus nous avons à joindre celles du R. P. Temmerman, décédé à Lierre le 20 décembre et du R. P. D'Hulster décédé à Bruges le 27 décembre. Le premier était un homme simple et droit, un prêtre zélé et exemplaire; le second joignait aux qualités d'un bon religieux une science profonde et un goût exquis, toutes les qualités d'un professeur accompli. Il avait enseigné la rhétorique, la philosophie et la théologie, et dirigé le collége Notre-Dame à Anvers.

Digitized by Google

Pour ne pas trop allonger cette liste, contentons-nous de mentionner la mort d'un jésuite dont le nom se rattache à l'histoire des persécutions actuelles. Le R. P. Burgstahler, né en Alsace, avait électrisé autrefois par sa parole ardente la Suisse et l'Allemagne : ce fut à son zèle que s'attaquèrent, en 1845, les radicaux de Berne et de Zurich ; plus tard, ses prédications comme celles du R. P. Roh préparèrent le clergé et le peuple allemand à supporter dignement les épreuves dont nous sommes témoins. Il est mort en exil au commencement de décembre 1876.

— Le 1er jour de l'année 1877 a été un jour de deuil pour les catholiques de la Néerlande. Mgr Wilmer, évêque de Haarlem depuis 1861, a couronné par une sainte mort une vie consacrée toute entière au service de l'Église.

— Le 10 janvier, M. le baron de Mevius, gouverneur de la province de Namur, a succombé, à l'âge de 43 ans, à de longues et cruelles souffrances. C'était un grand et noble caractère, rehaussé par toutes les qualités que peut donner une éducation distinguée. Il a vu venir la mort avec la résignation du chrétien et le calme du juste : sa perte cause des regrets unanimes.

— Trois jours plus tard, nouveau deuil à Namur : le collége de N.-D. de la Paix a perdu, le 13 janvier, fête du S. Nom de Jésus, le R. P. Auguste Bellynck, de la Compagnie de Jésus et de l'Académie royale de Belgique, membre de plusieurs sociétés savantes, etc.

Le P. Bellynck était né à Bergues-Saint-Winnocq le 16 avril 1814. Admis au noviciat de Tronchiennes en 1840, il fut appliqué de bonne heure à l'enseignement des sciences naturelles et s'acquit une haute réputation. Il a formé une bibliothèque botanique des plus riches, et publié plusieurs ouvrages dont nous avons rendu compte.

Mieux que cela, « il fut, écrit l'*Ami de l'ordre*, le type du savant religieux, humble, modeste, devoué, d'une bonté surabondante, d'une activité sans relâche, croyant n'avoir jamais fait assez pour servir la cause de Dieu et de son Eglise. »

Les funérailles du R. P. Bellynck ont été célébrées, à Namur, le lundi 15 janvier. Une assistance nombreuse, composée de l'élite de la population de la ville et de la province, a voulu rendre le tribut de ses regrets et de ses prières à ce maître distingué qui brillait plus encore par sa rare vertu que par sa grande science.

Au cimetière de Saint-Servais, M. le général Liagre prononça, au nom de l'Académie royale, un discours dont nous regrettons de ne pouvoir donner qu'une pâle analyse. Après avoir dit la perte que l'Académie et le pays tout entier viennent de faire en la personne de ce savant modeste, laborieux, infatigable, l'éminent officier, énuméra toutes les œuvres scientifiques du P. Bellynck ; puis, décrivant son caractère, il en retraça « la bonté parfaite, la loyauté et la droiture. » — « Heureux, dit-il en terminant, heureux celui qui, au sortir de cette vie, peut, comme le P. Bellynck, les mains pleines d'œuvres, attendre sa récompense des mains du Créateur. »

Digitized by Google

LA MISSION BELGE EN MONGOLIE.

LE PAYS DES MONGOLS-ORTOUS (1).

VI.

Ning-tjao-leang. — Bonnes dispositions des Mongols. — Espoir et confiance.

Le 11 avril, pendant que nous chevauchions à travers les sables, nous vîmes tout à coup apparaître, au sommet d'une colline, deux cavaliers qui, s'arrêtant à notre vue, s'empressèrent de mettre pied à terre. C'étaient des chrétiens de Ning-tjao-leang. Avertis de notre arrivée par Samdadchiemba, ils venaient saluer les *schenn-fou* d'Occident.

Ces braves gens nous apprirent que le mandarin de Ning-tjao-leang, prévenu par le roi Wou-chen-ta de notre prochaine arrivée, était animé des meilleures intentions à l'égard des chrétiens, et ils nous donnèrent quelques renseignements sur l'origine de Ning-tjao-leang.

Vers le milieu de XVIIIe siècle, l'empéreur Kien-long permit aux rois Mongols de vendre aux Chinois les terres situées au-delà de la Grande-Muraille, dans un rayon de six lieues. Des marchands chinois usèrent de cette concession, et achetèrent au roi d'Ottok des terrains destinés à devenir un entrepôt pour l'échange des marchandises entre le nord et le sud. D'année en année, la petite colonie augmenta et devint bientot une ville importante.

Quelques familles chrétiennes du Chen-si émigrèrent vers ces parages et s'établirent à proximité de la nouvelle ville. Comme les Chinois émigrés continuèrent à être civilement administrés par les mandarins de la province du Chen-si, ce furent aussi les prêtres de ce Vicariat Apostolique qui prirent soin de leurs anciennes ouailles, qu'ils visitaient une fois par an. Avant l'invasion, la chrétienté de Ning-tjao-leang comptait environ 200 membres ; 140 d'entre eux, confondus avec les païens, avaient été massacrés par les musulmans.

(1) SUITE ET FIN — Les détails donnés sur les *Ortous* par nos missionnaires sont tout à fait neufs ; aucun voyageur avant eux n'avait pénétré dans ce pays. Le major russe Przewalsky n'a pu que le cotoyer en 1872 : aussi la carte dressée par lui et reproduite dans le Journal de Gotha laisse en blanc toute la contrée comprise entre la Grande-Muraille et le coude du Hoang-ho, tandis que nos missionnaires l'ont remplie des localités visitées par eux. Cfr. notre livr. de Janvier et les *Mittheilungen*, 1876. pp. 7, 94 et 164.

Digitized by Google

Arrivés à trois lis des remparts, nous avisâmes une cour murée dont toutes les habitations étaient détruites. Nous y plantâmes nos tentes.

Dès le lendemain, nous eûmes la visite de la colonie chrétienne de Ning-tjao-leang, une quarantaine de fidèles. C'était tout ce qui restait. Chose merveilleuse ! Ces pauvres gens, quoique privés de secours spirituels depuis huit ans, se réunissaient deux fois tous les dimanches : le matin, pour réciter les prières qui, en l'absence du prêtre, remplacent le sacrifice de la messe, et, l'après-midi, pour faire le chemin de la croix. N'osant encore s'établir dans le petit village qu'ils occupaient avant l'invasion des mahométans, ils avaient provisoirement approprié quelques-unes des maisons brûlées ou abandonnées.

A notre avis, Ning-tjao-leang est un point d'une grande importance. Située sur une route venant des provinces du Chen-si et du Chan-si, cette ville est fréquentée par tous les marchands qui se rendent à Ning-hia, à Si-ngin-fou, au Kou-kou-noor ou à Ily. C'est d'ailleurs le seul endroit du pays des Ortous où la Mission pourrait s'approvisionner. En outre, cette ville est dans le voisinage du royaume de Gan-king qui, avec le royaume d'Ottok, sur le territoire duquel se trouve Ning-tjao-leang a été horriblement dévasté par les Mahométans. Tous les lamas y sont morts ou ont quitté le pays.

C'est là une circonstance providentielle pour la conversion de ce peuple. Soustrait à l'influence des lamas, il est dans les conditions les plus heureuses pour apprécier les bienfaits du christianisme. Les Mongols ne sont pas opiniâtres dans leurs erreurs ; l'idolâtrie n'est chez eux qu'un effet de l'ignorance, et il ne nous faudra pas longtemps pour amener un grand nombre d'entre eux au bercail de Jésus-Christ.

Au dire de M. Huc, pour tuer le bouddhisme, il faudrait commencer par convertir les lamas. Ici, cet obstacle a disparu. Bien plus nous avons dans les mains le moyen de détruire le lamanisme. Cette caste sacerdotale s'alimentait surtout au moyen des enfants des pauvres, qui, vers l'âge de dix ans, étaient donnés par leurs parents à quelque lama, comme *chabis* ou disciple. Adoptons ces malheureux, adoptons les innombrables orphelins que la guerre a

Digitized by Google

faits, instruisons-les ; ce sera une pépinière qui, dans quelques années, nous fournira des maîtres d'école, des cathéchistes, des agriculteurs, des artisans, peut-être des apôtres. Le Mongol est robuste ; il a un jugement sain, il est de sa nature fort modeste, et il a une grande fermeté de caractère. Voilà des qualités précieuses pour former des missionnaires, qualités qui font souvent défaut parmi les élèves des séminaires chinois.

L'ancien village chrétien, situé aux portes de la ville, est presque exclusivement la propriété d'un catéchiste nommé Yang. Au centre du village, se trouvent deux vastes enclos ; dans l'un, était la chapelle, dans l'autre, la résidence du missionnaire. Les murs solidement bâtis, sont encore debout ; et il ne faudrait pas des frais immenses pour restaurer chapelle et maison. Les païens chinois se montrent très-bien disposés ; chaque jour plusieurs viennent se faire instruire, et, dès à présent, nous pouvons compter sur quelques conversions.

Les Mongols, eux, nous sont tout dévoués. La dépêche du roi Wou-chen-ta a produit le meilleur effet, non seulement sur le peuple, mais sur le mandarin et ses deux assesseurs. L'un de ceux-ci, qui a sous son administration la belle vallée de Porro-Palassan, nous conseille d'y réunir toutes les familles mongoles qui voudraient se convertir. Cette plaine fertile, à sept lieues de Ning-tjao-leang, est on ne peut mieux placée pour recevoir une colonie modèle. Les Mongols y seraient entièrement séparés des Chinois avec lesquels, ici comme ailleurs, ils ne s'entendent guère.

Au VIIIe siècle, l'Empereur de Chine admit deux cents musulmans dans ses Etats. Malgré le peu d'harmonie qui existe entre les idées religieuses des Chinois et celles des sectateurs de Mahomet, ceux-ci se sont tellement multipliés, que, répandus aujourd'hui sur toute la surface de l'empire, ils font trembler le Fils du Ciel sur son trône.

Et nous, les soldats de Jésus-Christ, nous à qui il a été dit : « Allez et enseignez toutes les nations, » nous ne parviendrions pas, aidés de la grâce toute-puissante, à arracher à Satan ce pauvre peuple mongol ! *Operemur bonum dum tempus habemus !* Profitons de ces circonstances si favorables qui, peut-être, ne se représenteront jamais ; imposons-nous, s'il le faut, les plus grands sacrifices ; Dieu préparera l'avenir. *Deus providebit.*

Digitized by Google

VII.

Seconde expédition. — Mauvaises nouvelles. — Pagan-Etjain. — Porro-Palassan. — Visite à la cour d'Ottok. — Fou-ma-fou.

Quelques mois plus tard, M. De Vos vint plaider auprès du digne pro-vicaire, la cause de ses chers Ortous. « L'avenir de la mission, disait-il, présentait des signes providentiels, dont il serait souverainement regrettable de ne pas profiter. Le peuple se montrait admirablement disposé, et les autorités promettaient assistance et protection aux missionnaires. Avec quelques hommes et un large subside on était certain d'opérer de nombreuses conversions. »

Après mûre délibération, il fut décidé que M. De Vos repartirait accompagné de MM. Cuissart, Hendriks, Jansen et Steenackers. Au moment où la caravane allait se mettre en marche, arrive un courrier expédié par M. Verlinden, apportant des nouvelles qui vinrent bouleverser tous les plans.

« J'ai reçu, écrivait-il, la visite du premier ministre du roi d'Ottok, qui m'a intimé l'ordre de quitter à l'instant le royaume. C'était contre son gré, disait-il, qu'il exécutait cette commission, mais il devait obéissance à son suzerain, le roi de Wou-chen-ta. Ce même Wou-chen-ta qui nous avait si bien reçus ! Je ne pouvais en croire mes oreilles. Je fis observer au ministre que Wou-chen-ta avait déclaré publiquement, devant toute la cour, que nous avions le droit de résider parmi les Ortous, et qu'un honnête homme n'ayant qu'une parole, je ne céderais que devant la force.

« Le ministre prit note de ma déclaration, ajoutant que je ne devais pas me faire illusion sur ma position. Wou-chen-ta, paraissait-il, agissait d'après des ordres expédiés de Péking.

« A mon avis, le véritable auteur de ces tracasseries n'est pas le Roi, mais Koung-no-jan, ce rusé ministre qui voulait nous empêcher d'aller à la cour, lors de notre arrivée dans le pays des Ortous. Au reste, n'ayez aucune inquiétude sur mon sort : j'ai été averti officieusement par deux mandarins catéchumènes que je n'ai rien à craindre pour ma personne, mais que je dois m'attendre à être entièrement sequestré, défense venant d'être donnée aux Mongols d'avoir désormais des communications avec les prêtres Européens.

Digitized by Google

« Je suis décidé à rester à mon poste: s'il commence à y faire trop chaud, je passerai le Fleuve Jaune et me retirerai chez les Eleuths: de là je retrouverai facilement le chemin, soit par le nord en côtoyant le fleuve, soit par le sud à travers le Chan-si et le Chen-si. »

Inutile de dire dans quel embarras ces nouvelles jetèrent les missionnaires. Pendant qu'ils délibéraient, arrive de Koui-kwa-tscheung, un courrier expédié par M. Rutjes, annonçant que le roi des Alichans se trouvait dans cette ville, et qu'il avait renouvelé les propositions qu'il avait déjà faites aux missionnaires d'aller s'établir dans son royaume (1).

A cette nouvelle, les courageux apôtres n'y tinrent plus; ils se mirent en marche le 14 décembre. Il avait été décidé que MM. Hendriks et Jansen demeureraient dans le royaume de Djoungar, et que M. De Vos, accompagné de M. Verlinden, partirait pour la cour du roi des Alichans, après avoir conduit MM. Cuissart et Steenackers à Ning-tjao-leang.

Dès le 22 février, M. Jansen put faire parvenir une lettre à Sy-wan tse. Le roi de Djoungar avait reçu les missionnaires avec beaucoup de bienveillance ; ayant appris que deux d'entre eux avaient l'intention de se fixer à Pagan-Etjain, il avait expédié un mandarin vers ce campement pour annoncer aux habitants qu'il avait pris les Européens sous sa protection, et qu'on devait leur prêter assistance dans toutes les circonstances. « Tout le monde est pour nous d'une prévenance extrême, écrivait M. Jansen, on s'ingénie à nous rendre tous les services possibles. Journellement nous recevons un grand nombre de visites, et c'est un plaisir de voir avec quel intérêt ces pauvres ignorants écoutent les explications que nous leur donnons sur les principales vérités de la religion. Ils ne demandent pas mieux, disent-ils, que d'apprendre à connaître et à servir le Seigneur du Ciel, et sans nous faire illusion, nous pensons qu'il est permis d'espérer que l'heure de la miséricorde est enfin arrivée pour ce malheureux peuple. »

Suivons maintenant, dans leurs pérégrinations, MM. De Vos, Cuissart et Steenackers, décidés à s'établir dans le royaume d'Ottok, malgré les nouvelles alarmantes arrivées de ce côté.

(1) En effet le roi avait exprimé ce désir peu auparavant, lors d'une visite qu'il fit à la nouvelle église de Si-inn-dze.

Digitized by Google

Cette résolution paraîtra peut-être téméraire à plus d'un de nos lecteurs, mais le missionnaire, lui, ne raisonne pas de cette manière ; du moment qu'il s'agit de sauver des âmes, il va en avant, et il laisse à Dieu le soin d'écarter les obstacles qui pourraient se présenter en chemn.

Les premiers renseignements sur les voyageurs parvinrent à Sy-wan-tse au commencement d'avril. Voici ce qu'annonçait M. Verlinden. « Je m'empresse de vous faire savoir que M. De Vos est arrivé ici en compagnie de MM. Cuissart et Steenackers, tous en bonne santé. Quant aux dispositions des autorités à notre égard, il n'y a aucun changement : défense absolue aux Mongols d'avoir la moindre communication avec nous. Les plus zélés pourtant viennent nuitamment nous voir pour recevoir l'instruction : nous vivons ici comme au temps des persécutions.

Nous avons pris la résolution de nous rendre tous ensemble chez le jeune roi d'Ottok pour lui présenter nos hommages, et pour lui demander la permission de prêcher la religion à son peuple. Personnellement, nous dit-on, le jeune souverain est sympathique aux Européens, mais placé sous la tutelle du roi de Wou-chen-ta, il doit aveuglément obéïr à ses ordres.

Immédiatement après cette visite, M. De Vos et votre serviteur partiront pour Fou-ma-fou, résidence principale du roi des Alichans, et MM. Cuissart et Steenackers résideront à Ning-tjio-leang.

Si, comme nous l'espérons, la faculté de prêcher librement l'Evangile nous est octroyée, nous comptons réunir vers le printemps tous les catéchumènes dans la belle plaine de Porro-Palassan, pour qu'ils puissent s'y livrer en paix à la culture des terres. Mais avant d'en être là, que de nouveaux sacrifices nous aurons à faire ! La plupart des Ortous n'ont ni animaux, ni instruments aratoires, que dis-je ? Beaucoup d'entre eux n'ont pas de quoi se nourrir, et l'on considère comme *riches* ceux qui ont suffisamment de millet pour prolonger leur misérable existence pendant une couple de mois. Oh ! que c'est triste pour un homme qui a du cœur de vivre au milieu de ces affamés, sans pouvoir les secourir !

De deux choses l'une : ou il faut que la charité chrétienne nous fasse parvenir d'abondantes aumônes, ou il faut que l'on envoie ici

Digitized by Google

des thaumaturges possédant le pouvoir de renouveler le miracle de la multiplication des pains. Nous osons nous flatter que, avec des secours efficaces, intelligemment distribués, une nouvelle ère de prospérité luirait bientôt pour ces intéressantes tribus, et sauvées de la mort par la charité chrétienne, elles chercheraient infailliblement un abri dans le bercail du Divin Pasteur. »

La visite à la cour du roi d'Ottok eut lieu vers la fin de mars. Voici ce que nous mandait à ce sujet M. Steenackers. « Je vous écris de la plaine de Porro-Palassan, ayant pour fauteuil mon sac de voyage, pour pupitre mes genoux; je me sers, comme vous voyez, de crayon, à défaut d'encre et de plume, et pour tout luminaire j'ai une misérable chandelle qui menace à tout instant de s'éteindre parce qu'il pleut à travers ma tente.

Notre visite à la cour du roi d'Ottok aura de bons résultats, du moins nous l'espérons. Il ne nous a pas été donné de voir le roi qui est mineur; mais le conseil de régence, qui nous semble très-bien intentionné, nous a solennellement reçus dans un des pavillons royaux, où nous avons été admis à offrir les cadeaux que nous destinions au jeune souverain.

Les tuteurs du roi ne nous ont pas caché qu'ils craignaient énormément l'influence du ministre de Wou-chen-ta. « Pour bien faire, disaient-ils, vous devriez vous établir également sur son territoire: de cette façon nous aurions de quoi lui répondre. » Nous leur donnâmes l'assurance que cela se ferait plus tard, mais que pour le moment nous voulions consacrer toutes nos ressources à secourir les malheureux sujets du royaume d'Ottok.

« Votre tribu, leur dîmes-nous, ne sortira de la misère, que quand elle sera en possession de troupeaux, pour remplacer ceux qui ont été enlevés par les mahométans. Eh bien! nous avons décidé que l'un de nous partira prochainement pour le Taï-haï, afin de s'y procurer des taureaux, des vaches, des moutons que nous distribuerons gratuitement à vos sujets. Mais vous comprenez qu'il nous faut la garantie de pouvoir habiter paisiblement dans vos contrées, et la permission d'enseigner la doctrine du Seigneur du ciel et de la terre.

Notre proposition fut acceptée avec la joie la plus vive, et nous reçûmes l'assurance formelle qu'aucun obstacle ne nous serait suscité de la part des régents du royaume d'Ottok.

Digitized by Google

Après notre réception, nous nous séparâmes. MM. De Vos et Verlinden partirent pour Fou-ma-fou, résidence du roi des Alichans; M. Cuissart et moi, nous retournâmes à Ning-tjio-leang. Voici ce qui nous a décidés à transporter nos pénates dans la plaine de Porro-Palassan.

M. Verlinden nous a fait savoir que, conformément à la promesse qui avait été faite aux Régents du royaume d'Ottok, il allait se mettre en route pour le Taï-haï, où il tâcherait de se procurer un troupeau d'animaux aussi considérable que possible. Il nous les amènerait vers le printemps, et les distribuerait aux Mongols qui se décideraient à s'établir dans la plaine de Porro-Palassan. Cette plaine est immense, et le sol y est d'une fécondité remarquable. Si Dieu seconde nos projets, nous espérons y fonder une petite colonie, d'où le christianisme se répandra insensiblement sur la région entière.

Comme la saison des pluies est proche, nous nous sommes mis depuis une semaine à construire une maison. Vous pouvez m'en croire, nous sommes éreintés. Qui se serait jamais imaginé que nous allions devenir un jour briquetiers, charpentiers et maçons ! Mais, à la guerre comme à la guerre : le temps presse et les bras manquent.

Grâce à Dieu, trois habitants du royaume des Alichans, un mari et sa femme et un lama, conduits ici par la Providence, se font instruire dans la religion, et ont pris le parti de rester avec nous. Le couple est en train de se construire une cabane dans le voisinage de la nôtre, et le lama va imiter leur exemple. Un de nos domestiques, qui est sur le point de se marier, constituera la troisième famille, et nous espérons fermement que, lorsque M. Verlinden sera arrivé avec ses troupeaux, un grand nombre de Mongols viendront se fixer dans la plaine.

Puissiez-vous obtenir, par vos prières, que Dieu nous fasse la grâce de mener à bonne fin cette entreprise tellement difficile, que si nous ne mettions pas tout notre espoir dans la Providence, nous désespérerions de la voir réussir. »

Voici maintenant les premières nouvelles qui nous arrivent de Fou-ma-fou. « Grâce à Dieu, écrit M. De Vos, nous avons lieu d'être enchantés de cette expédition. Le roi n'est pas encore revenu

Digitized by Google

dans ses états, mais son oncle le Régent nous a fait un accueil des plus aimables; il nous a assigné pour demeure une vaste habitation, avec plusieurs rangées de bâtiments à notre disposition.

Jusqu'ici tout le monde se montre bien disposé à notre égard: nous recevons visite sur visite, et il est consolant de voir avec quel intérêt on écoute les explications que nous donnons sur la sainte doctrine de l'Occident. Tout le monde promet de revenir nous entendre; ce qui est plus consolant encore, dès le second jour, un père nous a confié son fils, un jeune lama de dix ans. Il nous serait impossible de répondre à toutes les invitations que l'on nous fait: plusieurs grands mandarins ont donné de magnifiques dîners en notre honneur; un Grand Lama même, nous a fait porter chez nous un repas somptueux.

Ce qui nous fait infinement plus de plaisir, c'est que plusieurs mandarins ont exprimé le désir de voir s'ouvrir ici une école où l'on pût enseigner aux jeunes gens les arts et les sciences de l'Occident. Déjà quelques enfants viennent apprendre les chiffres et les lettres,et si le roi, à son retour, n'y met aucun obstacle, il faudra bien faire un effort extraordinaire pour profiter de ces excellentes dispositions.

Ah! si jamais on parvient à convertir les Mongols, ce seront des chrétiens modèles, des chrétiens dont l'ardeur et le zèle fera rougir nos coréligionnaires d'Europe ! A Fou-ma-fou , on voit journellement hommes, femmes, enfants, jeunes gens, viellards faire le tour de la ville, une sorte de chapelet à la main, et répétant sans discontinuer l'invocation *O mani batmahoun!* qui leur obtiendra, espèrent-ils, la grâce ineffable d'être absorbés quelque jour dans la substance divine. Il y en a qui ne se contentent pas de faire le tour de la ville une fois chaque jour, on en trouve qui n'ont pas d'autre occupation du matin au soir : les plus fervents même, font le tour à genoux, que dis-je? on en voit qui à chaque pas, se prosternent tout de leur long, le front dans la poussière!

Quand donc viendra le jour tant désiré où toutes ces prières et toutes ces pénitences seront offertes au seul vrai Dieu! »

Digitized by Google

VIII.

Arrivée des troupeaux. — Voyage de Mgr Bax et de M. Rutjes. — Atjirma. — Arrivée de Sa Grandeur à Porro-Palassan.— Bonnes dispositions des chrétiens. — Une révolution à Wou-chen-ta. — Entrevue avec le Souverain de ce royaume.

M. Verlinden, conformément à la promesse qui avait été faite aux Régents du royaume d'Ottok, s'était rendu dans le Taï-haï, d'où il revint, vers le mois de mai, avec un nombreux troupeau qu'il parqua dans les plantureux pâturages de Porro-Palassan. Les animaux furent divisés entre les Mongols qui consentirent à s'établir dans cette plaine.

Malgré la promesse des Régents, de ne pas molester ceux qui voudraient se convertir au christianisme, il régna pendant plusieurs mois une grande hésitation parmi les habitants. Peu à peu, cependant, ils s'enhardirent, et voici maintenaut les résultats obtenus.

Sous la date du 27 juillet 1876, M. Rutjes nous envoyait une longue lettre dont nous extrayons les détails qui vont suivre.

Le 22 mars dernier, notre courageux évêque, accompagné de votre serviteur, se mit en route pour faire l'inspection de la nouvelle mission des Ortous. Après des difficultés inouies, nous parvinmes à traverser le Fleuve Jaune, au moment de la débâcle. C'est par une protection spéciale de la Providence que nous nous sommes tirés sains et saufs de ce passage périlleux. Un char attelé de quatre chevaux, qui tenta l'aventure après nous, fut englouti sous les glaces.

Le cher confrère Jansen nous attendait sur les bords du fleuve. Après deux journées de marche, nous approchions d'Atjirma. C'est là que résident les missionnaires. Il y a un an à peine, le nom de Dieu était inconnu en ce lieu. M. Jansen demeurait alors à Pagan-Etjain, deux lieues plus au nord. Deux païens, qui avaient été instruits dans la doctrine par le zélé confrère, retournèrent à Atjirma, et n'eurent rien de plus empressé que d'annoncer la bonne nouvelle à leurs parents et connaissances.

Ceux-ci convinrent d'envoyer une députation au missionnaire pour le prier d'aller résider parmi eux.

Digitized by Google

— Quel est le dieu que vous adorez, leur demanda M. Jansen,

— Loung-wang, le Dragon-roi.

— Ce n'est pas honorer le Seigneur du Ciel que d'offrir des adorations à des hommes ou à des animaux. Lui seul peut recevoir les honneurs divins, et le démon qui vous trompe, sait fort bien que, après votre mort, vous n'entrerez pas en possession du bonheur céleste, si vous n'avez pas servi Dieu d'après les règles que Lui-même a établies.

— C'est notre grand désir de connaître les lois du Seigneur. Venez demeurer parmi nous, et nous les enseigner.

— Demeurer parmi vous ? A l'ombre de votre pagode de Loung-wang ?

— Nous briserons et Loung-wang et pagode !

— S'il en est ainsi, partons !

Et ils se mirent en marche. A peine Atjirma fut-il en vue, que tous s'élancèrent au galop, et, en moins de rien, idole et pagode gisaient dans la poussière ; et bientôt s'éleva sur ce même emplacement une petite construction qui aujourd'hui encore sert de chapelle et de demeure aux missionnaires.

Au retour de notre voyage à Porro-Palassan, nous visitâmes une autre chrétienté, située à 80 lis sud-est d'Atjirma, et conquise dans des circonstances analogues. Les catéchumènes vinrent à notre rencontre, et nous montrèrent en triomphe deux cavernes en construction ; l'une devait servir d'église, l'autre de résidence. En attendant, une grande croix s'élève sur les ruines de l'ancienne pagode.

Environ trois cents catéchumènes suivent avec zèle les instructions des missionnaires dans cette partie de la mission.

Avant notre départ d'Atjirma, nous y fûmes rejoints par M. Steenackers qui allait nous conduire jusqu'à Porro-Palassan. Un jour que nous cheminions péniblement à travers les collines sablonneuses, nous découvrîmes, cachée dans une misérable cabane, une pauvre famille du royaume d'Ottok. Il y avait le père, la mère et un fils. Nous les engageâmes à nous accompagner dans leur pays natal. Ils y consentirent volontiers, et avant que nous fussions à destination, la Sainte Eglise possédait en eux trois fervents catéchumènes.

Digitized by Google

Mais nous voici en vue de la vallée de Porro-Palassan. M. Steenackers et votre serviteur s'élancent ventre à terre, pour porter dans cette chrétienté la nouvelle de l'arrivée de Monseigneur. Autour d'une petite et modeste église s'élevaient une multitude de cabanes et de tentes toutes surmontées du signe de la rédemption. En un clin d'œil, hommes, femmes, enfants, toute la population était sur pied, lançant avec l'expression de la joie la plus vive, leur salut de bienvenue : *Baksji amorghan oi!* M. Verlinden ne se possédait pas.—« Vous ici?... s'écria-t-il, en se jetant à mon cou. » — « Moi-même et Monseigneur aussi! allons à sa rencontre. »

Toute la chrétienté s'ébranla aussitôt. Jamais je n'oublierai avec quelle foi naïve, avec quelle tendre expression de reconnaissance, les bons Mongols reçurent les premières bénédictions de leur Evêque.Ils se tenaient agenouillés, les mains étendues et ouvertes, comme on le fait dans nos contrées pour recevoir une aumône.

Naturellement ce fut N. S. qui reçut notre première visite. Il faut avoir voyagé pendant de longues journées à travers les déserts, pour sentir combien il est doux de se trouver au pied d'un autel, entouré d'une nombreuse assemblée de fidèles dont les voix suppliantes et cadencées font monter vers le Ciel leurs supplications et leurs vœux.

Nous étions arrivés la veille du dimanche des Rameaux : les offices de la semaine sainte furent solennellement célébrés *coram episcopo*, et tous les jours l'église était comble. M. Verlinden acheva l'instruction des catéchumènes qui devaient recevoir le baptême, et des néophytes qui devaient être confirmés. Ces sacrements furent administrés par Monseigneur, pendant les cérémonies du samedi saint.

Le nombre des adultes baptisés s'élève à une trentaine, celui des catéchumènes est difficile à déterminer. Si par ces derniers on entend ceux qui, méprisant les menaces et les persécutions des mandarins, se sont déclarés ouvertement chrétiens, et se sont construit une cabane à l'ombre de l'église, on en compte plus de cent; mais si on compte aussi ceux qui, sans s'être prononcés ouvertement, ont promis d'embrasser la religion, il faut les compter par plusieurs containes. — « Tâchez de vous établir dans le royaume de Wou-chen-ta, nous disait-on dans une famille, et nous

Digitized by Google

et tous les Ortous, nous nous ferons chrétiens. Nos rois sont bons, mais le ministre Koung-no-jan est un tyran. »

Il eût été vraiment dommage de ne pas suivre ce conseil. Le Mongol, habitué depuis des siècles à se courber aveuglément devant les autorités, est peureux de sa nature ; mais une fois converti, il est fidèle jusqu'à l'héroïsme. Nous trouvâmes à Porro-Palassan deux familles apparentées à celle de Wou-chen-ta; nous y trouvâmes des chrétiens qui avaient été enchaînés et battus de verges pour la foi; nous vîmes un jeune lama supporter en notre présence, avec une patience angélique, les éclats de colère de son père qui menaçait de le tuer, s'il osait se faire chrétien ; nous visitâmes un néophyte dont la sœur est mariée au propre frère de Koung-no-jan. Il s'était expatrié une première fois, pour échapper aux persécutions ; mais, pris par les mandarins, il fut jeté dans les fers. Trompant la vigilance de ses gardiens, il était venu chercher un refuge à Porro-Palassan. Enfin, plusieurs lamas, si fiers autrefois de jouir du privilége d'avoir la tête rasée, étalaient fièrement leur tresse comme un perpétuel *abrenuntio satanæ*.

Au moment où nous faisions nos préparatifs pour retourner à Sy-wan-tse, nous reçûmes la nouvelle d'un événement que nous ne pûmes nous empêcher de considérer comme un véritable bienfait de la Providence. Les soldats de Wou-chen-ta, fatigués de supporter les tyrannies du ministre Koung-no-jan, avaient arboré l'étendard de la révolte, et l'orgueilleux mandarin s'était soustrait à leur vengeance par une fuite honteuse.

Aussitôt il fut résolu que M. Verlinden irait à la cour du roi plaider la cause des chrétiens. J'eus le bonheur de pouvoir l'accompagner. La réception se fit en grande cérémonie : Sa Majesté partait le globule de corail, et était revêtue d'une ample toge en drap Thibétain de couleur écarlate. Un grand nombre de mandarins en costume officiel, étaient rangés depuis les pieds du trône jusqu'à la porte d'entrée.

Voici en résumé ce qu'exposa M. Verlinden. « Voilà bientôt deux ans, Sire, que nous eûmes l'honneur d'être admis en présence de Votre Majesté, et nous eûmes hautement à nous louer de l'extrême bienveillance avec laquelle vous voulûtes bien déclarer que les Ortous avaient toute liberté de se convertir au christia-

Digitized by Google

nisme. Déjà, plusieurs familles du royaume d'Ottok suivent notre sainte religion, et se sont fixées à proximité de notre église dans la plaine de Porro-Palassan. Mais il n'y a pas que ceux-là. Un nombre considérable de sujets de Votre Majesté, nous a manifesté le désir d'embrasser la religion du Seigneur du Ciel. Connaissant les lois du pays qui ne permettent pas aux habitants d'un royaume d'émigrer dans un autre, nous venons respectueusement prier Votre Majesté de vouloir bien nous indiquer, dans ses états, un endroit où nous puissions construire une église. »

Le Roi répondit qu'il accordait à tous ses sujets, qui désiraient se convertir, pleine et entière permission d'aller s'établir à Porro-Palassan.

Ce n'était pas précisément ce que nous désirions. M. Verlinden, dont j'admirai la hardiesse, insista si bien, que le roi finit par déclarer que, pour ce qui regardait la construction d'une église dans son royaume, il n'avait ni permission à accorder, ni défense à faire.

Cela nous suffisait. M. Verlinden profita de l'occasion pour informer Sa Majesté que certains mandarins se montraient mal disposés à l'égard des nouveaux convertis, — « et nous sommes persuadés, ajouta-t-il, que nous entrerons dans les vues de Votre Majesté, en portant désormais plainte contre ceux qui oseraient molester les chrétiens pour cause de religion. »

Le Roi répondit qu'il ne croyait pas que quelqu'un fût assez audacieux pour méconnaître ses ordres.

La séance était finie : elle avait duré deux heures.

Quelle joie pour nos catéchumènes et pour notre digne évêque lorsqu'ils apprirent le résultat de l'entrevue ! A l'instant même il fut décrété qu'une résidence et une église seraient construites sur les bords du Naringol. Que n'avons nous suffisamment de ressources pour en établir dans les cinq autres royaumes ! Grâce à Dieu, ce ne sont pas les ouvriers qui nous manquent, mais quand nous aurions le double des subsides qui nous sont annuellement alloués, nous trouverions facilement moyen de les placer pour la plus grande gloire de Dieu, et pour le bien de nos pauvres Mongols.

F. Vranckx,
Supérieur des missionnaires à Scheut-lez-Bruxelles.

Digitized by Google

RECHERCHES

SUR LES

CALENDRIERS ECCLÉSIASTIQUES

SUITE ET FIN.

—

XI. Calendriers orientaux.

Je serais infini si je voulais examiner en détail tous les calendriers des Eglises orientales particulières. Je me bornerai donc ici à indiquer les ouvrages dans lesquels on trouve des *collections* de calendriers, et à signaler des faits spécialement intéressants. (1)

Mais auparavant quelques mots techniques ont besoin d'être expliqués.

Les *Typica* ou *formules* contiennent les rubriques, et correspondent à nos *Directoria divini officii*. Un *Synaxarion* est un abrégé de la vie d'un saint, dans le genre des éloges que renferment les martyrologes latins ; mais on prend aussi ce mot pour l'ensemble de ces éloges et alors *Synaxarion* est presque synonyme de martyrologe. La table d'un Synaxaire forme nécessairement une sorte de calendrier ; cette table s'appelle *synaxaristès*. Mais le nom grec ordinaire des calendriers métriques et autres est *Ephemeris* ou *Menologion*. (2) Ce dernier nom est aussi donné au Ménologe de Basile quoique ce soit plutôt un synaxaire ou martyrologe. Des leçons, dans le genre de celles qui se lisent dans les bréviaires latins aux fêtes des

(1) Voir une *note* plus développée du P. Victor De Buck, sur les *calendriers grecs et orientaux*, dans la *Bibliothèque des Ecrivains* de la Compagnie de Jésus, par les PP. De Backer, au mot *Rosweyde*, t. III. col. 888. 2e édition. — Voir aussi Fabricius, *Bibliotheca græca*, t. X, p. 138-148. N. R.

(2) *Ephemeris* de ἐφ' ἡμέρᾳ petite note *sur chaque jour*. *Menologium* de μήν et λόγος, *description* du *mois*.

Digitized by Google

martyrs de rite simple, sont insérées dans les grandes *Ménées*, ainsi que dans l'*Anthologia* et dans l'*Horologion* qui tiennent lieu, pour les Grecs, de bréviaires. Pour éviter la confusion que produit le mot *Menologium*, je m'abstiendrai de l'employer, et j'userai du mot *calendrier*, quoique les Grecs n'aient guère connu les *calendes*, qui sont essentiellement latines.

Fabricius, Harles et Hermann dans la *Bibliotheca græca* (lib. V, cap. 39, § 28) s'étendent longuement sur les écrits, tant latins qu'orientaux, qui concernent les vies et le culte des saints. On y trouve une foule d'indications sur les calendriers, les synaxaires et autres écrits semblables. Je renvoie le lecteur à ce travail.

Dans l'*Annus ecclesiasticus græco-slavicus*, inséré dans le tome XI des *Acta Sanctorum octobris*, le P. Martinov a passé en revue un nombre considérable de ménologes, de synaxaires et de ménées du patriarcat de Constantinople, y compris ceux des Eglises orientales slavonnes. Je n'ai pas à résumer ici cet immense travail.

Comme, de temps immémorial, le *Typicum* ainsi que d'autres livres liturgiques du monastère de Saint-Sabbas étaient usités dans le patriarcat de Constantinople, il s'en suit qu'il est impossible de faire, pour les calendriers du patriarcat grec de Jérusalem, une classe à part.

Remarquons en passant que Wadding, sous l'année 1342, a donné les fêtes propres célébrées par les Latins à Jérusalem.—A la classe des calendriers Hierosolymo-Constantinopolitains appartiennent ceux de Grotta-Ferrata.

Les calendriers du patriarcat d'Alexandrie ne peuvent pas être confondus avec ceux de la classe précédente : nous avons d'abord trois calendriers arabo-coptes : le premier, tout en étant un calendrier chrétien, a été transcrit par une plume mahométane. Seldenus (pag. 1315) l'a édité, ainsi que Ludolf (*Commentarius ad Hist. Æthiopicam*, pag. 389, 428, 613). Ludolf a donné un texte arabe plus exact, sans le traduire partout. Le troisième calendrier se lit dans

Digitized by Google

Assemanni (*Codices Medic.*, pag. 164) et dans Mai (*Scriptt. vett.*, tom. IV, part. II, pag. 15). Le même Ludolf (*loc. cit.*) a publié un calendrier éthiopien. Un autre se lit dans les « Codices æthiopici » d'Abaddie, etc.

Michel, évêque d'Atrib et de Meliga, dans l'Egypte inférieure, et Jean, évêque de Burlès, non loin de Damiette et de Rosette, composèrent, en arabe, dans la première partie du treizième siècle, un Saksâr (Συνταξάριον) ou Martyrologe à l'usage de l'Eglise monophysite d'Alexandrie. C'est un ouvrage très-considérable : il en existe un exemplaire à la bibliothèque Vaticane (Assemanni, *Bibl. Orient.* tom. I, pag. 624). Nous en avons une traduction partielle faite par un maronite. La bibliothèque de Paris (fond Saint-Germain-des-Prés, num. 121) en possède un autre dont Quatremère a fait grand usage dans ses *Mémoires sur l'Egypte*. Les Ethiopiens traduisirent ce synaxaire et y ajoutèrent leurs saints nationaux : un de ces exemplaires éthiopiens se conserve à la bibliothèque de Tubingue (*Jahresbericht der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, tom. I, pag. 26-29), et Rüppell en vit un similaire à Gondar (*Reise in Abyssinien*, tom. II, pag. 410); Bruce en posséda un autre (*Voyage en Abyssinie*), tom. I, pag. 570, 575, etc.). De plus, les six premiers mois de ce calendrier éthiopien se conservent au British Musæum (Madden, *Catalogus codicum orientalium*, part. III, p. 45.) Harles, d'après Sinner (*Bibl. Bern.* pag. 113.), indique à son tour un Martyrologe éthiopien, reposant dans la bibliothèque de Berne en Suisse. Sapeto, autrefois missionnaire de la Propagande en Abyssinie, fait profession d'avoir tiré du Saksâr tout le suc qu'il renferme et de l'avoir transporté dans son *Viaggio e missione cattolica fra i Mensâ i Bogos e gli Habab*. Mai (*Scriptt. Vett.* tom. II, part. II, pag. 93, et 109) a publié une sorte de calendrier de cet ouvrage, d'après le texte arabe, et mentionne même un second exemplaire arabe dont Assemanni ne parle pas. Tous ces écrits sont infectés des erreurs des monophysites.

Digitized by Google

Nicon, moine grec-melchite, qui fleurit dans la seconde partie du onzième siècle, sous les patriarches Jean, Nicolas et Pierre, nous a laissé un calendrier que nous pouvons appeler le calendrier du patriarcat d'Antioche : Mai l'a publié dan ses *Veteres Scriptores*, tom. IV, part. II, pag. 169. Ailleurs (*ibid.* pag. 46), il en donne un autre, écrit en 1469, et en mentionne (*ibid.*, pag. 565) un troisième, écrit au seizième siècle. Les Melchites ont aussi des Ménées en douze volumes. C'est encore Mai qui en parle (*Script. Vett.*, tom. V, part. II, pag. 32 et suivv.). Tous ces ouvrages se trouvent à la Bibliothèque Vaticane.

La même bibliothèque possède plusieurs synaxaires syriaques à l'usage des Maronites. Assemanni en parle dans son *Catalogus bibliothecæ Vaticanæ*, (tom. II, codicum syriacorum) ouvrage très-rare.

XII. Calendriers latins en général.

Comme, chez les Orientaux, on trouve des calendriers, en tête de tous les livres liturgiques, des évangéliaires et des psautiers, de même, chez les Latins, — voire en plus grande quantité encore — on en rencontre dans tous les livres similaires. Quelques Orientaux en font peindre avec grand luxe, avec des images, etc. : les Latins, sous ce rapport, ne sont pas restés en arrière. Au quinzième et au seizième siècle, on s'occupait, dans plusieurs couvents des Pays-Bas, d'enluminer des calendriers qu'on distribuait aux bienfaiteurs : c'étaient souvent de vraies œuvres d'art. On allait jusqu'à peindre ou à sculpter des calendriers sur les murs : je connais trois exemples de cette pratique : deux à Rome et un à Naples. Mais, chose remarquable, ces trois calendriers, quoiqu'en latin, sont dus à des moines de rite grec. L'église de Sainte-Marie au mont Aventin, aujourd'hui del Priorato, où l'abbé Constantin Gaëtani (Althanus, *de Calendariis*, pag. 28) découvrit un calendrier, peint sur un mur tombant en ruine, était desservie

Digitized by Google

autrefois par des moines Basiliens (Moroni, *Dizionario*, v° *Gerolomitano ordine*); l'église de saint Silvestre *in Capite*, où l'on en voyait un autre, était aussi entre les mains des Grecs (*Acta SS. tom. VIII octobris*, pag. 323); inutile d'insister sur l'origine grecque du calendrier napolitain de Naples, commenté par Mazzochi et Sabbatini.

XIII. Calendriers latins anciens.

Si jamais quelqu'un veut entreprendre un martyrologe universel — le savant Chastelain, chanoine de Paris, l'a essayé, il y aura bientôt deux siècles — il devra non seulement consulter les calendriers liturgiques nouveaux, mais surtout les calendriers anciens.

Dans les pages qui précèdent, j'ai déjà mentionné le calendrier dit du P. Boucher, le calendrier gothique, le calendrier de Carthage et le calendrier de Luxeuil. Muratori, au chapitre IVe de sa *De rebus liturgicis dissertatio*, a confronté le calendrier du P. Boucher, écrit en 354, avec le sacramentaire de saint Léon, écrit vers 488, le sacramentaire de saint Gélase qui remonte à l'année 495, le sacramentaire de saint Grégoire-le-Grand qui date de 596. Il serait très-utile de faire de semblables travaux sur d'autres sacramentaires ou missels latins, ainsi que sur des antiphonaires, des graduels, des *comites* ou directoires, des *capitularia evangeliorum* et sur une foule de livres semblables.

Le B. Louis Tommasi a essayé quelque chose en ce genre dans ses *Opera liturgica*. Mais, pour arriver à un résultat satisfaisant, il serait nécessaire de partir d'un système de classification basé sur les *familles* de *codices*, principe bien plus important que celui qui repose sur *l'âge* des manuscrits.

Il faudrait mettre à part tous les calendriers, dont le fond n'est pas le calendrier romain, quoique bien peu aient échappé à son influence. Tels sont les calendriers du rite

Digitized by Google

ambrosien de Milan, du rite de Verceil, du rite mozarabe d'Espagne, les anciens calendriers des Eglises des Gaules. Je ne parle pas des calendriers irlandais, gallois, etc. Dans certains calendriers d'origine romaine, et surtout dans les livres liturgiques proprement dits, la distribution des dimanches de l'année est souvent très-différente dans les divers manuscrits. Cette différence, qui est très-caractéristique, pourrait servir comme premier terme de comparaison et de classification. Les fêtes des papes, ajoutées par saint Grégoire VII, seraient un autre signe de distinction. Les fêtes de saint Bernard, de saint François, de saint Dominique et de saint Louis en fourniraient un troisième. Puis, viendraient les saints locaux, qui prouvent souvent qu'un calendrier a passé d'Angleterre en France, de France en Allemagne, etc.

Pour déterminer l'antiquité des calendriers, on a donné un grand nombre de règles. Qu'il nous suffise de rappeler que la brièveté du texte, l'absence ou le petit nombre de simples commémoraisons de fêtes durant le carême, de vigiles et d'octaves, le mot *natalis* réservé aux fêtes des martyrs, et celui de *depositio* aux fêtes des confesseurs, enfin, l'omission des mots *sanctus* et *beatus*, sont autant de signes d'une antiquité plus ou moins reculée.

Il s'est fait tant de bruit autour du calendrier romain publié par le P. Fronton, qu'on pourrait écrire sans peine une bibliographie spéciale en son honneur. Ce n'est cependant, à vrai dire, qu'un *capitulare evangeliorum*, remontant au commencement du huitième siècle.

Allatius (*De ecclesiæ occidentalis et orientalis consensione*, pag. 1487) en a publié un autre ; et le *Codex Egberti archiepiscopi Trevirensis*, publié il y a peu d'années et remontant à la fin du dixième siècle, est également un *capitulare evangeliorum*. Nous en avons deux autres dans notre bibliothèque, qui sont aussi très-anciens.

En 1858, Piper a publié un travail sur le calendrier, tel qu'il était au temps de Charlemagne : il a reproduit, à cette

Digitized by Google

occasion, les plus anciens calendriers gaulois. Les calendriers latins, publiés d'après des manuscrits, sont tellement nombreux que leur catalogue remplirait plusieurs pages. Qu'il me suffise de dire que d'Achery et Martène, Gerbert et Binterim, Beek et Schilter, Labbe et Zaccaria, Bandini et Muratori, Mingardelli et de Monaco, Althano et Lami, Eckart et Staphorst, Georgi et Casano, François de Pisa et Lesley, Johannalus et Lambecius, Florentini et Sabbatini, Giovene et de Giovanni, de Hontheim et le B. Louis Tommasi, Gattola, de Baono et Lobineau en ont publié. En citant ces noms, je suis loin d'avoir épuisé la liste des éditeurs d'anciens calendriers : mais ces indications suffisent pour montrer combien est grande l'importance de ce genre d'écrits.

XIV. Calendriers latins modernes.

Je ne parlerai pas du Martyrologe Romain actuel ; un de mes collègues se propose de traiter cet important sujet (1).

Il serait difficile de dire quand on commença à imprimer annuellement des calendriers liturgiques, dits aussi « Ordines divini officii, » Cartabelles (*Chori tabellæ*) etc. Dans notre bibliothèque des Bollandistes, il en existe plus d'un millier, appartenant, pour la plupart, à des diocèses et à des ordres religieux différents.

Les calendriers dits perpétuels semblent avoir été les premiers en usage.

J'ai sous les yeux un volume in-4°, sans pagination, mais avec signatures allant jusqu'à *DD III, arte et ingenio Erhardi Batdolt Auguste impressus anno MCCCCCI*. Il porte pour titre : « Index sive directorium missarum horarumque, se-

(1) Voir sur le martyrologe romain actuel un aperçu tout à fait neuf du savant P. H. Matagne, Bollandiste, dans la *Bibliothèque*. des PP. De Backer, à l'article *Rosweyde*. t. III, col. 368.— Ce travail du P. Matagne a été reproduit par le P. Ch. De Smedt, dans son *Introductio generalis ad historiam ecclesiasticam*. Tractatio III, cap. II, art. 2, *de Martyrologiis*, Gand. Poelman, 1876.
N. R.

Digitized by Google

« cundum ritum chori Constantiensis diocesis dicendarum, « jussu atque mandato Reverendissimi in Christo patris « ac domini, domini Hugonis de Landenberg, ejusdem « Constantiensis diocesis episcopi, correctum atque ordi- « natum, propterque necessitatem atque utilitatem sue pa- « ternitati subjecto clero impressum. Ad modum etiam « kalendarum semper duraturum. »

L'introduction du Bréviaire romain, l'accroissement constant du nombre des fêtes, d'autres circonstances encore firent bientôt préférer les calendriers annuels qui devinrent peu à peu d'un usage général.

Ce qui est peu connu, plusieurs diocèses se réunissaient quelquefois pour faire imprimer un calendrier liturgique commun. Le plus ancien que nous ayons en ce genre a été publié à Lisbonne en 1617. C'est un directoire romain dressé pour cette année par un chapelain royal. « Accessit « in fine, — continue le titre, — kalendarium sanctorum « aliquot Lusitanorum et Ordinum. Item Ordo pro officiis « sanctorum Bracarensium, Ulyssiponensium, Eborensium « et Conimbricensium. » Ces quatre diocèses, y compris les ordres religieux, n'avaient pas besoin d'autre calendrier. En 1676, tous les diocèses de la Provence et du Dauphiné ensemble n'avaient encore qu'un seul calendrier qui commençait par l'Ordo romain : « Postea accessit Ordo in fine « cujuslibet mensis festorum propriorum, de quibus fit « Officium Aquis-Sextiis, Massiliæ, Avenione, Aptæ, Di- « niæ, Regii, Pertusii, Forojulii, Ventiæ, Grassæ, Vapinci, « Cistarici, Forqualquerii, Carpentoracti, Cavallici, To- « loni, Mannescæ, Vasione, Ebreduni, Gratianopoli et « S. Remigii. »

Aujourd'hui, dans l'Amérique du Nord, chaque province ecclésiastique a son *Ordo divini officii recitandi*. Autrefois, toute l'Espagne, hormis le royaume d'Aragon et la Catalogne, n'avait qu'un seul calendrier liturgique : sa publication était devenu un droit plus régalien qu'ecclésiastique. Le grand dignitaire, par l'autorité duquel se pu-

Digitized by Google

bliait annuellement ce Directoire général à l'usage du clergé séculier et régulier, était le « commissarius apostolicus, sanctæque cruciatæ executor et collector generalis, « necnon circa librorum novi divinique Officii impressionem, taxam et distributionem, judex apostolicus et « regius. » Nous possédons des exemplaires de ce genre de directoires, pour les années 1640, 1647 et 1718.

Le royaume d'Aragon avait aussi son directoire à lui : celui de l'année 1721 a été arrangé par un capucin, et ne contient pas de trace d'intervention d'un haut dignitaire ni de taxe. Quant à ces taxes, l'usage d'en mettre sur les directoires n'était pas particulier à l'Espagne. Il y a peu d'années, des évêques de France et d'Italie imposaient encore des droits sur leurs directoires diocésains, comme les gouvernements civils en levaient sur la publication des almanachs.

De temps immémorial, en Belgique, en Espagne et ailleurs, on a l'habitude d'interfolier les almanachs, les calendriers, les directoires, etc., et les *Agenda* sont devenus d'un usage général. Tout cela est plus ancien qu'on ne le croit.

Les plus anciens calendriers et martyrologes sont surchargés de notes parasites : souvent ils font l'office de nécrologes ; d'autres fois, on y rencontre des notes historiques, des donations, en un mot les souvenirs les plus divers (1).

En résumé, on peut dire qu'UN CALENDRIER EST TRÈS SOUVENT L'HISTOIRE ABRÉGÉE D'UNE ÉGLISE.

(1) Voir Binterim, *Denkwürdigkeiten*, tom. V, part. I, pag. 70.

V. De Buck. S. J.

Digitized by Google

LE PERSONNAGE D'ARLEQUIN.

ÉTUDE DE MYTHOLOGIE COMPARÉE.

—

« Rien n'est opiniâtre comme une croyance traditionnelle : plutôt que de s'effacer, elle se réfugie, pour des siècles, dans un conte de nourrice ou dans un jeu d'enfant (1). »

Je ne sais s'il est aucun personnage légendaire, qui vérifie, autant que le héros de cette notice, la pensée d'Ozanam que nous avons choisie comme épigraphe. A en croire les conclusions de ceux qui ont tenté des recherches à ce sujet, voilà plus de vingt-deux siècles qu'Arlequin a le privilége de faire passer aux petits et aux grands enfants quelques heures de franche et souvent hélas ! de trop franche hilarité.

La plupart de nos lecteurs ne se doutent guère de la haute antiquité du grotesque mime qui a égayé leur enfance : son histoire, peu connue, leur offrira donc quelque intérêt. Aujourd'hui, que son souvenir semble près de disparaître, il y a un certain charme à suivre, dans la tradition universelle des peuples, les traces qu'il a laissées de son passage en ce monde.

Nous n'avons pas toutefois l'intention de présenter une étude complète : nous nous abstiendrons de traiter du caractère scénique et de la nature des attributions d'Arlequin, non plus que du grand nombre de comédies auxquelles il a été diversement mêlé ; nous nous contenterons de rassembler ici les *faits traditionnels* sur lesquels se basent l'histoire et la philologie, pour reconstituer, avec quelque probabilité, la généalogie du personnage et montrer son antique origine

Une dernière observation, avant d'entrer en matière : elle n'est pas sans importance.

Le héros de comédie, que nous connaissons sous le nom d'Arlequin, a eu, pendant des siècles, une existence indépendante de son nom : le type théâtral d'Arlequin, nous le verrons bientôt, date des premières époques de l'art mimique à Rome, mais, hâtons-nous de le dire, sous une dénomination bien différente de celle dont nous allons rechercher les vestiges. Ce fut seulement vers le xve siècle que le bouffon italien fut baptisé du nom d'Arlequin. Cette dernière appellation avait appartenu jusque-là à des personnages d'un ordre tout différent : elle se rattache, par une dérivation que nous expliquerons, dans ses éléments initiaux et constitutifs, à des Mythes communs à tous les peuples de la race aryenne, et nous reporte, par conséquent, à ces temps lointains où nos ancêtres vivaient, encore réunis, sur le plateau de la Haute-Asie.

Notre étude se partagera ainsi, fort naturellement, en deux parties très-distinctes : car c'est précisément cette *existence séparée de deux personnages*

(1) Ozanam. *Les Germains avant le christianisme*, ch. II.

Digitized by Google

dont les *noms* finissent par *se confondre*, que nous nous proposons d'étudier. Remontant aux origines diverses de chacun d'eux, nous tâcherons de découvrir s'il n'y a pas quelque raison secrète qui justifie cette dénomination commune.

L'imagination des anciens peuples a été vivement frappée de la force et de la rapidité des vents, alors que, furieux et déchaînés, ils exercent de toutes parts leurs ravages, et renversent, dans leur course désordonnée, les obstacles qui veulent s'opposer à leur passage : on est porté à les comparer à une légion de guerriers volant au combat ou à une troupe de chasseurs emportés à la poursuite du gibier.

Quand les vérités de la Révélation originelle commencèrent à s'effacer, la plupart des *phénomènes naturels* devinrent des *personnifications mythologiques*, des *divinités secondaires* agissant au nom et par la vertu du Dieu suprême qui se retrouve au sommet de tous les panthéons antiques.

« Cette formation des mythes, dit M. Adolphe Pictet (1), est une conséquence si naturelle de la personnification des êtres et des puissances cosmiques qu'on les voit surgir et se multiplier dans toutes les religions polythéistes. Ce ne sont point des fictions individuelles, imaginées à plaisir et en vue de les imposer comme croyances, mais bien des créations spontanées du génie poétique des peuples... Un mythe n'est ainsi qu'une idée, un fait, présentés sous la forme d'un récit, d'une légende, qui en devint comme l'expression poétique. »

Les vents et leur course furibonde dans le vaste champ des régions éthérées devinrent, dans l'esprit de nos ancêtres, le résultat immédiat de l'action d'êtres surnaturels : il y a plus, ils furent eux-mêmes ces personnages célestes, conduits et mis en mouvement par une divinité supérieure.

Nous venons de le dire, deux types caractérisent ordinairement, selon l'esprit et les tendances de chaque peuple, cette grande agitation des tempêtes : pour les uns, c'est une *armée* innombrable et terrible ; les autres en ont fait une *chasse* animée et violente.

Suivez, dans tous les cultes païens, le développement de ce mythe : et, presque toujours, vous le reconnaîtrez aux traits distinctifs que nous venons de tracer ; dans le cours de ce travail, nous aurons, plus d'une fois, l'occasion de le constater. Pour le moment, nous n'insisterons pas davantage sur cette idée.

Mais sans doute, le lecteur s'est déjà demandé où nous le voulons conduire : car nous voilà bien loin, ce semble, du personnage d'Arlequin, dont nous lui promettions de l'entretenir. Le malentendu sera facilement dissipé, quand nous lui aurons dit que le chef de cette *armée des airs*, dont nous venons de parler, n'est autre que le fameux Arlequin. Oui, c'est Arlequin lui-même que nous retrouvons, avec son nom et son caractère, chez la plupart des peuples indo-européens. La France et surtout l'Allemagne en ont gardé des vestiges

(1) *Les Aryas primitifs*, t. II, p. 686.

Digitized by Google

parfaitement reconnaissables; et l'Inde antique, où les traditions de la race aryenne trouvent le plus souvent de grandes lumières, nous donnera, elle aussi, quelque éclaircissement à son sujet. Nous avons préféré suivre, dans notre marche, l'ordre ascensionnel, et prendre d'abord la légende le plus près de nous qu'il nous sera possible, afin de remonter ensuite graduellement à ses origines les plus réculées.

I.

Le mot *Arlequin* est de provenance germanique : et ce n'est qu'à la suite de plusieurs transformations, qu'il a passé dans les langues romanes. Les vieux auteurs du moyen âge,et surtout les trouvères, dans leurs ballades, nous parlent fréquemment de *la mesnie* ou *maisnie d'Helkin* c'est-à-dire, suite *d'Helkin* (1), qu'on écrivait indifféremment *Helkin*, *Herlkin*, *Helquin* et *Herlequin;* en latin *milites helkini* ou *herlkini* (2).

La mesnie d'Helkin, on le sait, n'était pas autre chose que la troupe des réprouvés, traînée par le tyran des enfers, à travers le monde pendant l'obscurité de la nuit. On rapporte plusieurs visions qui donnent la description de cet infernal cortége : la plus célèbre de toutes est celle du prêtre Gauchelm, qui, un soir, attardé sur une route de Bretagne, rencontre l'armée d'Helkin et son lugubre appareil. Saisi d'épouvante, il voit défiler devant lui une suite interminable de châtelains et de seigneurs des environs, des moines, des prêtres, livrés, pour leurs crimes, aux flammes de l'éternel supplice. Il reconnaît jusqu'à son propre frère qui l'engage à amender sa vie trop dissipée et peu digne de sa condition (3).

Ainsi donc, d'après cette légende, *Herlekin* ne serait autre que Satan, le chef des esprits pervers, parcourant le monde, à la tête de son armée.

Mais cette conception ne nous présente pas des traits d'originalité assez accentués pour constituer la forme première de la légende. Evidemment, il faut remontrer plus haut, et voir s'il n'y a pas, dans les traditions antérieures, quelques données qui nous permettent de retrouver le récit primitif.

Il existe au-delà du Rhin, en Allemagne, depuis la Scandinavie jusqu'à la Bavière et la Suisse, une croyance populaire identique à la mesnie d'Herlequin. Là, comme en France, une armée invisible, mais dont la marche bruyante glace d'effroi le malheureux qui l'entend passer sur sa tête, se promène dans les airs. Elle a pris, ainsi que celui qui la conduit, différents

(1) En traduisant *suite d'Helquin*, nous nous servons d'un mot qui n'est pas rigoureusement exact. Ménage dit mieux *familia Helkini*, ce qui s'explique : car, *mesnie* est probablement apparenté avec notre franç. *maison*, lat. *mansionem*.

(2) Ampère. *Histoire littéraire de la France avant Charlemagne*. t. II, p. 139.

(3) Ozanam. *Dante et la Philosophie catholique au* XIIIe *siècle*, p. 456.

Digitized by Google

noms et revêtu des caractères particuliers, suivant le génie de chaque peuple.

Les chants sacrés des mythologies germaniques et scandinaves nous montrent Odin, leur dieu suprême, chevauchant à travers les espaces éthérés, à la tête des Alfes ou Elfes et des Valkyries belliqueuses. Cette étrange croyance a fait le tour de l'Allemagne, et s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Au témoignage d'Ozanam et d'Ampère, longtemps les paysans du Mecklembourg, comme ceux de la Suède, laissèrent sur leurs champs moissonnés une gerbe d'épis pour le cheval du dieu. Aujourd'hui encore, les pêcheurs danois et poméraniens croient reconnaître, dans les vents impétueux qui soufflent sur leurs côtes, les bruits menaçants de la chasse aérienne.

C'est sous cette dernière forme que le souvenir de l'Odinisme s'est conservé en Germanie. *L'armée furieuse* et le *chasseur féroce* font l'objet fréquent des vieilles poésies et des chants des anciens bardes. Et, chose digne de remarque, l'appellation de *Wüthendes heer* « armée furieuse » attachée à cette superstition, nous donne un précieux renseignement : en effet *Wüthendes* est le participe présent du Verbe *Wüthen* « être furieux. » Or, la racine de ce dernier mot se rapporte immédiatement à celle de *Vuothan* ou *Wuothan*, ancienne forme teutonique de *Woden ;* d'où *Wôdan* en Lombardie, *Weda* en Frise et enfin *Voden* ou *Odin* chez les Anglo-Saxons. Le *Wüthendes heer*, en vertu de son étymologie, n'est donc pas tant *la chasse furieuse* que *la chasse de Woden* ou *d'Odin :* le premier sens dérive de la communauté de racine qui existe entre *Wuothan* et *Wuot* qui signifie *mens, animus*. Le même rapport existe en langue scandinave de *Odhinn* avec *Odhr*, sensus, mens (1).

Outre ces rapprochements, purement philologiques, entre l'armée furieuse et la Mesnie d'Herlekin, signalons encore quelques points de contact qui feront mieux saisir la possibilité d'une comparaison.

Herlekin, avons-nous dit, c'est, dans les Gaules, le chef des fantômes, des esprits; c'est Satan, le cruel tyran des morts. Nous retrouvons le même trait dans une version de la chasse aérienne des Germains: car Wodan, surtout en Germanie, est invoqué comme le roi des combattants tombés sur le champ de bataille : il les recueille pour en composer son cortége, et, de même qu'*Herlekin* traîne à sa suite la foule gémissante des trépassés, ainsi, chaque nuit, *Wodan* s'élance dans les airs conduisant la longue bande des guerriers qu'il a recueillis sur les champs du carnage (2).

Il y a plus : quand le christianisme eut renversé les divinités païennes, celles-ci furent confondues, par les peuples, avec les démons; la chasse d'Odin disparut, pour faire place à la chasse du Diable.

Cette dernière transformation nous donne la clef d'une autre version de l'antique légende. Tout le monde a lu la charmante ballade de Bürger : *der*

(1) Ozanam. *Les Germains avant le christianisme*, ch. 2.
(2) Ozanam. *Les Germains avant le christianisme*, chap. 4.

Digitized by Google

wilde Jäger, « le Chasseur féroce. » Elle nous donne l'histoire d'un seigneur, condamné pour ses injustes vexations envers les hommes et les animaux, à errer pendant toute l'éternité et à chevaucher dans les airs jusqu'à la fin du monde.

N'y pouvons-nous pas reconnaître la chasse du diable? Et, en nous reportant à la vision du prêtre Gauchelm, n'est-il pas vraisemblable de conclure à l'*affinité* des deux récits ? Nous serions bien près de conclure ainsi, surtout après Ampère, qui croit à la *parfaite identité* des deux traditions (1).

Nous voici donc ramenés à la *Mesnie d'Herlekin*, ou plutôt, devrions-nous dire, la voilà exposée dans ses détails principaux.

D'ailleurs, la manière dont cette superstition s'est probablement introduite en France vient fournir une conjecture plausible au parallélisme que nous sommes portés à admettre.

On sait que les influences germaniques, aux premiers siècles du moyen âge, se répandirent dans toute l'Europe occidentale ; à la suite des invasions, elles se firent sentir jusqu'en Espagne et en Sicile. Serait-il donc si étonnant que les traditions de l'Odinisme eussent pénétré dans les provinces de la Gaule, à la suite des hordes normandes ? Tout au moins, n'y sera-t-il pas resté quelques traces de ces conceptions mythologiques qui faisaient les délices des farouches guerriers du Nord ?

La Mesnie d'Herlekin est, en effet, une superstition normande et bretonne ; elle nous vient des côtes infestées par les Saxons; nulle part vous n'en découvrirez des vestiges, dans le midi ou dans l'est des Gaules, qui n'aient leurs origines dans le nord ou dans l'ouest. Puis, le nom même d'Herlequin, comme nous le disions plus haut, ne permet pas l'hypothèse d'une origine française, il accuse trop évidemment une source germanique.

Helkin ou *Herlekin* est la forme à peine altérée de *Ellenking* « roi des Elfes » que les Anglo-Saxons avaient eux-mêmes tirés de *Ellenkönig* qui est pour *Elfenkönig* ou *Alfenkönig* « roi des Elfes ou des Alfes. »

Or, le « roi des Elfes » n'est autre que *Wodan* ou *Odin* comme nous l'avons vu plus haut. *Arlequin*, ou *Helkin*, nous représente donc le dieu scandinave, chef de l'armée des airs, devenu après la chute du paganisme, Satan, le chef des démons.

Plus tard, des personnages historiques ont, eux aussi, été placés à la tête de cette chasse fameuse : en Danemarck, les célèbres rois Abel et Waldemar ; en Allemagne, l'empereur Charles-Quint. Les Gallois en avaient attribué le commandement à leur roi Arthur qu'ils ne purent jamais se résoudre à croire mort. Pour eux, les tempêtes se déchaînant sur les rochers de Cornouailles n'étaient que les échos lointains des bataillons d'Arthur, au combat de Glastonbury. La France, ce qui n'étonnera personne, avait mis Charlemagne, le héros de toutes les légendes du moyen âge, à la tête de la chasse furieuse; plus tard, il fut remplacé par Hugues Capet, l'héroïque défenseur de Paris

(1) Ampère. *Histoire littéraire de la France avant Charlemagne*, tom. II.

Digitized by Google

contre les Normands. Enfin, la tradition du Grand Veneur de Fontainebleau semble être la dernière variation de ce thème inépuisable. On connaît le féroce chasseur qui parcourt la forêt de Fontainebleau avec un bruit affreux. S'il faut en croire Sully, son arrivée présage de grands malheurs : il fut entendu, constate la tradition populaire, la veille de la mort de Henri IV, et lors de l'abdication de Napoléon Ier.

Ainsi donc Arlequin, c'est-à-dire Odin, est devenu successivement le Diable, Abel et Waldemar, Arthur, Charlemagne, Hugues Capet, Charles-Quint et le Grand Veneur de Fontainebleau (1).

Avant de passer outre, il nous faut dire un mot du caractère mythologique de la troupe d'Odin : on y trouvera de quoi établir une nouvelle ressemblance avec la Mesnie d'Herlequin. Nous répondrons, par là même, à une objection qu'on pourrait précisément tirer d'une différence apparente d'attributions entre les Alfes ou Elfes germaniques et les démons de l'armée d'Helquin.

On retrouve, croit-on, dans la cosmogonie du Nord, le dualisme des anciennes religions. Sans avoir, comme les Zoroastriens de Perse, poussé jusqu'à la divinisation la personnification des principes du bien et du mal, les anciens Germains distinguaient cependant les Elfes en bons et en mauvais : ils concevaient donc pour Odin, une double espèce de ministres, destinés à des fonctions opposées. Les uns étaient des messagers de paix, les dispensateurs des bienfaits célestes ; les autres étaient comme les exécuteurs des vengeances du dieu. Si, dans la troupe d'Helkin, nous ne voyons que des êtres terribles, armés pour la punition des coupables, cette divergence ne doit pas nous embarrasser.

Remarquons d'abord que la distinction primitive d'Alfes blancs et d'Alfes noirs s'effaça peu à peu : dans quelques contrées, les Alfes étaient pour les peuples des génies bienfaisants ou des fées protectrices; chez d'autres, le souvenir de leur puissance nuisible persista seul. Il nous reste un vestige de cette dernière tradition dans le *Roi des Aunes* étouffant un enfant dans les bras de son père.

Cette légende, immortalisée dans le chef-d'œuvre de Gœthe, nous présente, sous les traits de l'Helquin des vieilles croyances françaises l'*Ellen-König* des traditions germaniques.

Son nom est le même : car la dénomination de *Roi des* Aunes est un simple jeu de mots, une équivoque dont nous pouvons aisément déterminer le seul et vrai sens admissible. Elle est due à une erreur de prononciation : dans certaines provinces on disait *Erlenkönig* pour *Ellenkönig* et *Elfenkönig*. A la vérité *Erl* signifie « aune »; mais ici *Erl* est pour *Elf*, et par conséquent il faut traduire par «Roi des Elfes » et non par « Roi des Aunes. » C'est là du moins l'interprétation donnée par Ampère et Ozanam à l'*Erlenkönig* de la ballade. M. Adolphe Pictet, l'illustre auteur de la « *Paléontologie linguistique* » semble n'avoir

(1) Ces détails sont donnés par Ampère : *Histoire littéraire de la France avant Charlemagne*, t. II.

Digitized by Google

pas eu connaissance de cette explication. Tout en admettant « que les superstitions populaires rattachent à l'Aune certaines traditions relatives aux esprits (1), » il ne dit mot de l'abus de langage qui a introduit *Erlenkönig* « roi des Aunes » pour *Elfenkönig* « roi des Elfes. »

Nous croyons donc pouvoir conclure, de tout ce qui précède, à l'indentité d'*Helquin* et d'*Ellenkönig* : le fait de cette tradition d'une armée aérienne reconnaissable aux mêmes traits caractéristiques, sa persistance et son universalité, partout où les influences germaniques ont eu quelque action, nous semblent donner à notre thèse un fondement qui ne manque pas de solidité.

II.

Quittons maintenant la Germanie et les sombres forêts dédiées à ses austères divinités, et transportons-nous à l'autre extrémité des continents habités par la souche aryenne ou indo-européenne.

Nous avons interrogé les souvenirs des émigrés de l'Occident ; écoutons, à leur tour, les récits de l'Inde, et cherchons si, dans leurs traditions, nous ne pouvons pas retrouver quelque trace de la conception mythologique qui nous occupe.

Ainsi que le pêcheur de la Baltique ou le pâtre de la Bavière, le berger indien invoque sans cesse, dans ses chants, les dieux puissants qui tiennent l'empire des airs.

Ce sont les quarante-huit *Maruts* (2) commandés par un chef nommé Mâtariçwan. Indra, le Maître du firmament est leur Seigneur : ils constituent sa milice obéissante et fidèle et les exécuteurs de ses ordres ; car, dans l'exégèse des hymnes védiques, on croit devoir assimiler les deux noms *Vâyu*, vent et *Indra*, régent, qui gouverne (de la racine *ind* gouverner), donnés au Maître des Cieux.

Eh bien ! sous quelle forme apparaissent ces redoutables *Maruts*, précipités dans l'espace sur un signal d'Indra ?

Les hymnes du *Rig-Véda* nous les montrent comme une armée indomptable se livrant à toutes les fureurs du combat. Citons-en quelques traits rassemblés par un auteur consciencieux M. F. Nève, professeur à l'Université de Louvain, qui a fait son étude spéciale des antiques chants de l'Inde (3). « Renversant les corps solides et immobiles, soulevant les fardeaux les plus lourds, les Maruts brisent et déracinent les arbres du sol ; ils ébranlent et entrouvrent les flancs des montagnes... Tels que des éléphants sauvages, ils détruisent les forêts, ils rugissent avec fureur comme des lions, ils ressemblent à des

(1) *Les origines indo-européennes ou les Aryens primitifs*, par A. Pictet, t. I, p. 227.

(2) En sanscrit *Marut* signifie *vent*.

(3) *Essai sur le mythe des Ribhavas, premier vestige de l'apothéose dans le Véda*, ch. I, pp. 55 et 56.

Digitized by Google

archers qui vibrent sans cesse dans leurs mains des flèches menaçantes, ils sont toujours prêts à lancer leurs traits étincelants. Les Maruts combattent avec agilité comme des soldats exercés et avides de gloire ; ils sont redoutés par tous les êtres ces chefs d'un aspect éclatant ; ils font briller leurs armes étincelantes et ils signalent leur force par des coups destructeurs..... »

Ne devons-nous pas voir, dans cette croyance mythologique des Védas, une tradition parallèle à l'armée furieuse des Germains ? J'incline à le penser, bien que le rapport ne soit pas très-nettement accusé et que les détails ne semblent pas offrir matière à une comparaison rigoureuse.

M. Pictet n'hésite point à dire que « les traditions relatives à *Wuotan* comme dieu de la tempête, quand il parcourt l'espace à la tête de la troupe furieuse, *Wüthendes heer* ou de la chasse sauvage, *wilde Jagd* offrent bien des traits analogues aux mythes de *Vâyu-Indra* et des *Maruts*. Le nom même de ces derniers, ajoute-t-il, semble conservé dans celui du chasseur sauvage *Marten* comme on l'appelle en Souabe. » Les *Maruts* indiens, qui voltigent au milieu des orages, se trouvent littéralement dans les *Maren* qui remplissent dans l'Edda la même mission, répétant le chant de l'ouragan, qui mugit dans les bois et les montagnes.

Nous empruntons ce dernier détail à M. Ch. Steur, membre de l'Académie royale de Belgique dans son remarquable ouvrage : *Ethnographie des peuples de l'Europe avant J. C.* (1).

La conception mythologique de l'Inde me paraît représenter assez bien le type premier de la légende germanique. Cette dernière, que nous avons vu se répandre en versions nombreuses, pouvait fort bien n'être elle-même que le développement de la croyance indienne. « Car souvent, dit ailleurs M. Pictet dont nous aimons à citer la compétente autorité, l'on voit telle légende védique conservée jusqu'à nos jours dans quelque conte populaire allemand.» Ce n'est là toutefois qu'une hypothèse, à laquelle les considérations suivantes donneront peut-être quelque poids.

De même que le dualisme des génies noirs et blancs existe dans l'*Alfheim* ou Ciel des Elfes d'Odin ; ainsi, dans le panthéon Védique, à côté des terribles *Maruts*, se placent les bienfaisants Ribhus. Un mot sur ces divinités : nous puiserons nos renseignements à la même source (2).

Les Ribhus sont trois frères *Ribhu*, *Vibhvân* et *Vâja*, descendants d'une race vénérée, que leurs vertus et leurs actions ont élevés aux honneurs de l'apothéose et à la participation de la divinité. « Ayant accompli leurs œuvres avec promptitude, prêtres officiants, bien qu'ils fûssent mortels, les Ribhus, fils de Sudhanvan, ont obtenu l'immortalité : doués de l'éclat resplendissant du soleil, dans le cours de l'année, ils ont été gratifiés d'offrandes. » Ainsi s'exprime sur les Ribhus le Chapitre XVI du Livre XI du *Niruhta* (3).

(1) T. I, 2d fascicule, p. 245.

(2) M. F. Nève. *Essai sur le mythe des Ribhavas*. Nous préférons dire *Ribhus* comme nous avons dit *Maruts*. Il n'y a pas de raison de garder en français la forme du pluriel sanscrit.

(3) Compilation d'exégèse indienne.

Digitized by Google

Or, les Ribhus appartiennent, dans la hiérarchie divine, au dieu qui a favorisé leurs œuvres humaines : ils sont, comme les Maruts, les Adityas et les Gandharvas, les sujets d'Indra, dont ils forment le cortége.

Gardons-nous toutefois de les assimiler aux Maruts : cette opinion n'est pas soutenable. M. Nève a établi au contraire, l'existence d'un antagonisme radical, plus prononcé même que celui des Elfes. « Tout nous fait concevoir, dit-il en concluant, les Maruts comme des êtres redoutables dont la présence est funeste et dont le pouvoir est plus nuisible que bienfaisant. » Les Ribhus d'autre part, nous apparaissent comme les types de la puissance protectrice, leur mission est essentiellement pacifique.

Les traits distinctifs de la Légende Odinique se retrouvent donc dans l'Inde : Odin et Indra, si nous avions le temps de nous y arrêter, nous offriraient d'ailleurs des points de ressemblance très-remarquables. Qu'il nous suffise de constater que nous avons ici retrouvé la chasse aérienne, l'armée furieuse.

Au surplus, les noms mêmes fourniront, examinés à la lumière de la philologie comparée, pour le parallélisme des mythes, des arguments qui ne sont pas sans valeur.

Odin est le roi des Alfes : Ellenkönig, Elfenkönig, Helquin. *Indra* commande aux Ribhus, il est leur chef : Ribhukshin (1).

Si nous examinons le mot *Ribhu*, le nom de l'aîné des trois frères, nous voyons qu'il est composé de l'élément initial *ribh* et de la terminaison thématique *u* fréquente dans les substantifs sanscrits. C'est ainsi qu'on a :

R. *man* « penser »;	*man-u* « homme »
bhâs « briller »;	*bhâs-u* « soleil »
bhiksh « mendier »;	*bhiksh-u* « mendiant »
bhri « porter »;	*bhar-u* « nourricier »
tan « étendre »	*tan-u* « étendu, mince »
ish « aller »	*ish-u* « flèche. »

Ces exemples suffisent ; nous pourrions les multiplier à l'infini (2) : ils justifient amplement la décomposition que nous avons faite de *Ribhu*.

Quant au radical *ribh*, si on ne le retrouve pas en sanscrit sous cette forme, il est facile de le reconnaître dans les thèmes analogues *rabh* « saisir »; *labh* « obtenir » qui tous supposent une forme primitive et typique *arbh* ou même le simple élément lingual *ar* suivi d'une aspirée ou d'une sonore (3).

Il est rare, en effet, qu'on ne puisse, dans le sanscrit même, ou dans quelqu'autre des idiomes indo-européens, constater l'alternance de la syllabe *ar*

(1) *Ribhukshin* signifie « le maître de Ribhu »; *R. Kshi* « commander. »

(2) Le grec et le latin nous offrent quelques cas de substantifs terminés en *u* : ἄστυ, δάκρυ, γόνυ, δόρυ ; cornu, genu, pecu, etc.

(3) M. F. Nève : ouvrage cité. — passim.

Digitized by Google

avec la voyelle *r*. — Bopp, d'ailleurs, prouve clairement, contre les grammairiens indiens, que la voyelle *r* (prononcez *rî*) est « le résultat de la suppression d'une voyelle, soit avant, soit après la consonne *r*. » *r* est donc une conception de *ar*, *âr*, *ra* et parfois même *ru* : il correspond, en grec, à ερ, ορ, αρ, et, en latin, à des formes analogues. C'est ainsi que vous avez :

ar-ka « soleil » et	*ré* « briller »
ar-tana « blâme » et	*rt* « mépriser »
ἄρ-κτος « ours » et	*r-ksha*
thars (goth.) et	*trsh* (sanscrit) « avoir soif »
τερ-ψις « joie » et	*tr-pti* « satisfaction. »

Ces remarques feront comprendre l'affinité étymologique, établie par le docteur Adalbert Kuhn, entre les Ribhus et les Alfes germaniques. Etant prouvé que la voyelle *r* correspond surtout à la syllabe *ar*, qui nous empêche de voir dans *Ribhu* une dérivation de la forme plus ancienne *Arbhu ?* Or de *arbh* à *albh* le pas est facile à franchir; car on peut affirmer avec fondement le fait de l'échange de *l* et de *r* en sanscrit; souvent même les deux lettres se rencontrent parallèlement. *Sphalâmi* et *Spharâmi; Sphulâmi* et *Sphurâmi* sont quatre variantes de la même racine *Sphal* (1); *lakhâmi* et *rakhâmi* « aller »; *rakshâmi* et *lakshâmi* « protéger »; *lagâmi* et *ragâmi* « soupçonner », s'emploient indifféremment. En vertu de cette identité, le mot sanscrit *arbh*, peut être immédiatement rapproché du thème germanique *alb*, *alp* ou *alf*, *älfr* (scandanave), *aelf* (anglo-saxon). Ces rapprochements sont confirmés par l'autorité de MM. Pictet et Nève, qui se rallient, d'ailleurs, à l'opinion du savant philologue allemand.

Voilà donc Indra, *Ribhukshin*, devenu chef des Alfes, *Ellenkönig*, tout comme Odin.

Le mot *Arlequin* remonte assurément bien haut, dans ses éléments primitifs ; et nous avions quelque raison de dire, en commençant, qu'il se perdait dans les origines de l'humanité.

D'ailleurs, nous n'avons encore rien dit des attributions hiératiques des Ribhus : là encore, des analogies, pour le moins singulières, confirmeront les rapprochements philologiques, qui n'inspirent pas à tous les esprits une égale confiance. Nous suivrons toujours notre guide éclairé, M. F. Nève.

Les *Elfes* ou *Elbes* germaniques, appelés aussi *dvergues* (2), se distinguent par leur habileté à fondre les métaux et à fabriquer les armes et les ustensiles nécessaires à l'humanité.

(1) En grec σφαλλω ; en latin *fallo*.

(2) En teutonique *Zwergen*. Comparez le sanscrit : *svargin*, dieu, habitant du ciel; de *svar* « ciel. » Kuhn explique d'une manière différente de la nôtre la dérivation des *dvergues* : il compose ce mot avec la racine sanscrite *dhvr* « curvare, lædere. »

Digitized by Google

Dans le charmant recueil des légendes allemandes de Grimm, partout, les nains, qui en sont les héros, se présentent à nous comme de hardis explorateurs des mines et d'adroits forgerons.

Les Ribhus ont mérité, par des travaux du même genre, la glorification dont ils jouissent, et, dans le panthéon indien, ils président aux arts qui sont un présent des dieux. Ils ont forgé, dans le cours de leur vie mortelle, un char rapide pour les *Açvins* (1); et c'est à eux que fut confiée la fabrication des cuirasses destinées à protéger les Dévas dans leurs luttes contre les Asuras.

Un autre chaînon, comme s'exprime M. Pictet, relie les Elfes germaniques, grands amateurs de musique et de chant, aux Ribhus de l'Inde, par l'intermédiaire du rapprochement, remarqué pour la première fois par Lassen, entre le grec ορφεύς, le chantre helladique et *Ribhu*, le mythe des Védas. Le savant indianiste de l'université de Bonn n'ose pas cependant se prononcer sur l'identité des traditions relatives au héros thrace avec celles du Rigvéda. Mais l'opinion du docteur Kuhn, reproduite par Pictet, que nous citions tout à l'heure, nous autorise pleinement à mentionner cette nouvelle analogie d'attributs mythologiques.

Nous avons terminé la première partie de notre tâche en recherchant les origines du mot *arlequin* : formulons brièvement les conclusions auxquelles nous sommes arrivés.

Il existe, sous diverses formes, parmi toutes les nations du rameau indo-européen, une tradition commune, dont le fond, toujours le même, varie au gré du caractère et du génie des peuples qui l'ont acceptée : c'est l'idée d'un empire des airs, d'un royaume éthéré; c'est le domaine des vents. Un chef les conduit : chez les Indiens, il se nomme Indra, le maître des *Ribhus* (*Ribhukshin*); au sommet du panthéon germanique, nous le retrouvons dans la personne d'Odin ou de Woden, le roi des Elfes, *Ellenkönig*. Et c'est cette dernière dénomination, — que nous avons rapprochée, dans ses parties primitives, du mot sanscrit *Ribhu*, — qui a passé dans notre langue, probablement à la suite des invasions saxonnes et normandes, sous sa forme dernière d'Hellequin, Herlequin, Arlequin (2).

Nous avons conclu à la communauté d'origine de ces mythes, en nous basant sur la règle si sage formulée, pour les recherches de ce genre, par Max Müller : « La rencontre des mêmes conceptions, dit-il dans un de ses ouvrages, des mêmes mythes et des mêmes légendes dans l'Inde, en Grèce, en Italie et dans la Germanie, ne nous donne certitude et réalité, pour leur commune origine, que si l'on parvient à trouver des dieux et des héros portant le même nom dans la mythologie des Védas et dans celle des autres peuples indo-européens. »

(1) Les *Açvins*, de *açva* « Equus » zend, *Aspinâ*, personnifient les deux crépuscules du matin et du soir. On y reconnait Castor et Pollux, les dioscures helléniques. — Lenormant. *Manuel de l'Hist. anc. d'Orient*, t. III.

(2) Duverdier, écrivain français de la fin du XVIe siècle, écrit encore *Harlequin*.

Digitized by Google

Le lecteur jugera si le *mythe d'Arlequin*, commun à tous nos ancêtres, a soutenu suffisamment l'épreuve philologique que nous lui avons fait subir ; la conclusion découlera naturellement de cette épreuve, en vertu de la règle de Max Müller.

III.

Il nous faut maintenant jeter un rapide coup d'œil sur *Arlequin*, personnage de théâtre. Nous avons montré l'antiquité de son nom: mais, nous l'avons déjà fait remarquer, le héros de nos farces populaires a eu longtemps une destinée indépendante de son nom.

Exposons d'abord, en peu de mots, l'histoire du mime de notre comédie, sauf à chercher ensuite à établir son identité avec l'Arlequin mythique, l'Helquin de nos légendes.

Si nous remontons aux premiers essais de la comédie à Rome, nous y retrouvons déjà le type du personnage qui nous occupe.

Les *atellanes* (1), ces farces nationales, qui firent les délices du peuple romain jusqu'à l'époque des empereurs, avaient, parmi leurs héros favoris, quelques personnages qui, par leurs caractères scéniques, leur costume même et leurs attributions théâtrales, rappellent assez bien notre fameux Arlequin.

Apulée fait mention quelque part des *mimi centunculi*, « mimes en guenilles (2). » Nous ne connaissons pas assez les détails de l'accoutrement qui leur a valu cette étrange épithète ; cependant, ne pourrait-on pas déjà concevoir la possibilité d'un rapprochement avec notre Arlequin moderne dont l'habit court et étriqué, est composé, on le sait, de mille petits chiffons, cousus ensemble et formant une bigarrure des plus variées.

Mais le type le plus accompli de notre personnage est, sans aucun doute, le *Sannio*, dont le nom dit assez la signification (3). Cicéron lui-même, le grave orateur, a daigné sourire à ses plaisanteries.

Voici en quels termes il nous décrit les impressions que lui fit éprouver le grotesque bouffon : « Qu'y a-t-il de plus risible que notre *Sannio ?* Sa bouche, son visage, sa voix, toute sa personne enfin provoque le rire (4). »

Et de vrai, c'est bien le propre de l'*Arlequin* comme du *Sannio*. On l'a dit: « l'Arlequin a une nature qui tient à la fois du singe et du chat, où la grâce et la souplesse se marient à la ruse et à la perfidie. C'est un grand enfant, parfois ignorant, naïf jusqu'à la bêtise, parfois pétillant de saillies, fécond en ressources inattendues ; mais toujours arrêté par les obstacles, et n'échappant à une situation comique que pour retomber dans une plus comique encore (5). »

(1) Espèce de jeux populaires originaires de l'antique ville osque d'Atella, en Campanie.

(2) De *centunculus*, diminutif de *cento* « chiffon. »

(3) *Sannio*, grimacier, bouffon; de *Sanna*, σάννας, « grimace. »

(4) *De Oratore*, II, 61.

(5) Marmontel.

Digitized by Google

Il paraît avéré qu'au *Sannio* des Latins a succédé, sur la scène moderne, notre Arlequin lui-même : en Italie, il avait conservé son nom latin : on l'appelait *Zannio :* de plus, il semble reproduire tous les traits essentiels du *Sannio* latin.

Sans doute, pour présenter cette opinion avec une entière certitude, il faudrait montrer comment les caractères de l'ancienne comédie romaine se sont conservés sur le théâtre italien. La transition a-t-elle été immédiate, ou devons-nous constater un intervalle de plusieurs siècles ? On le conçoit, la probabilité est bien différente dans les deux cas ; et, s'il est plausible d'admettre, avec Ozanam, que la tradition littéraire s'est perpétuée en Italie, sans interruption vraiment sensible, et s'est frayé une route sur les ruines amoncelées par les invasions barbares, pour revivre un jour sous une forme nouvelle, a-t-on néanmoins le droit de conclure à une identité qui, à première vue, semble au moins hasardée ?

Nous ne pouvons songer à résoudre toutes ces questions : nous les avons seulement indiquées pour mettre le lecteur à même de juger de la valeur de nos preuves ; nous ne voulons pas qu'il s'abuse sur leur vraie portée ; il a le droit d'être prévenu de ce qui manque à leur parfaite certitude.

Comment rattacher maintenant au personnage de théâtre l'étymologie que nous avons donnée de son nom d'Arlequin ? C'est la dernière question que nous avions à résoudre dans ce travail.

La réponse, nous l'avouons, ne se présente pas avec cette uniformité d'opinions qui est une des garanties de la vérité. Notre système ne pourra donc pas prétendre à renverser définitivement ceux qui lui sont opposés. Aussi, le présentons-nous comme une simple hypothèse : le lecteur jugera.

Pour ne point paraître bâtir sur le sable, faisons d'abord la part de probabilité qui revient aux opinions diverses qui ont vu le jour.

L'affinité historique d'Arlequin avec Odin et même avec Indra paraîtra, sans doute, un fait admissible, après les preuves philologiques que nous avons fournies : ce qui est moins certain, c'est la manière dont ce nom d'Arlequin fut appliqué au mime bien connu de notre comédie.

Les uns, tout en admettant l'identité des conceptions mythologiques sur l'armée des airs et sur son chef, nient toute parenté entre l'*Helquin* du moyen-âge et l'*Arlequin* de la scène : pour eux, il n'y a là qu'une coïncidence, sur laquelle on a tort d'insister, et de laquelle, surtout, on n'a pas le droit de rien inférer pour un rapprochement entre le héros mythique et le personnage comique.

Voici, dans cette hypothèse, l'étymologie de l'Arlequin du théâtre et l'origine de son nom.

Arlequin fut ainsi appelé sous le règne de Henri III : on donna ce nom, pour la première fois, à un comédien italien attaché à la maison de Harlay. C'était, paraît-il, la mode des gens de cette nation de donner le nom des maîtres aux valets (1). Arlequin, *Arlechino* signifiait, dans cette hypothèse, « un valet de Harlay. »

(1) Bouillet. *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie*, art. Arlequin.

Digitized by Google

Littré, qui cite également cette explication, dans son grand dictionnaire, ne semble pas la recommander : il en donne une seconde qu'il qualifié *de plus probable*. Il insinue formellement la parenté de Helquin, chef de la Maisnie, avec les héros du théâtre de Guignol. « Hellequin, dit-il, Herlequin et même Arlequin, ne sont autre chose que l'Arlequin Italien » Voilà ce nous semble, une affirmation catégorique; mais, ajoute Littré, « pour qu'elle fût sûre, il faudrait des textes qui pûssent servir d'intermédiaire. »

En effet, comment légitimer l'application de ce nom d'Arlequin au personnage de la scène? On a donné plusieurs explications.

Le lecteur n'a pas oublié qu'Odin, après l'introduction du christianisme, est devenu, pour les populations du Nord, le Diable en personne, et la Maisnie d'Helquin, le cortége de Satan. Arlequin est donc le démon : et Dante aurait fait allusion à cette tradition populaire en nommant le diable *Alicino* dans son poëme. C'est ce qui a fait penser à Littré, après Genin, que ce personnage mythologique, hantant les campagnes à grand bruit avec sa bande infernale ou maisnie, entra assez avant dans les idées populaires pour devenir un héros de comédie.

Ampère donne une autre interprétation : il cherche des analogies dans un détail du costume d'Arlequin. On sait qu'il porte un masque noir, et cela depuis son introduction sur la scène. Déjà, sur l'ancien théâtre italien, il avait la face noircie : vraisemblablement parce qu'un esclave africain fournit le premier type. Cette tradition se perpétua; et, de nos jours encore, le masque noir est de rigueur dans l'accoutrement d'Arlequin. Ampère croit y voir la raison de son nom. « C'est le visage noir du Bergamasque, dit-il, qui a fourni le motif de le baptiser ainsi. »

Ces arguments, on le voit, ne sont rien moins que probants; nous croyons d'ailleurs, avec Littré, que la parenté de l'Helquin mythologique et du personnage de comedie est jusqu'à présent difficile à démontrer avec une entière certitude. Il faudrait des textes et une tradition plus explicite à ce sujet : jusque là, toutes les raisons qu'on alléguera, fondées sur le plus ou moins de convenance du rapprochement, ne peuvent prétendre qu'à une degré plus ou moins grand de probabilité. C'est aussi la conclusion à laquelle nous nous arrêtons.

Exposer les résultats de la critique, indiquer sommairement l'état actuel de la question, et recueillir en faisceau les données éparses que nous avons pu glaner çà et là sur la matière, telle a été notre intention. Le lecteur, nous l'espérons, ne s'y sera point mépris, et ne nous accusera pas d'avoir déçu son attente en ne lui donnant pas davantage.

Nous serions satisfait, si nous avions pu lui montrer comment les usages, les jeux, les amusements populaires, en apparence les plus futiles et les plus vulgaires, se rattachent aux considérations les plus élevées de la science, aux conceptions religieuses les plus répandues et les plus anciennes de la race indo-européenne à laquelle nous appartenons.

J. V. D. G.

Digitized by Google

LES RÉCENTES RECHERCHES

SUR L'AUTEUR

DE L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST

1858-1876.

ÉTUDE CRITIQUE ET BIBLIOGRAPHIQUE.

Feu Monseigneur Malou (1), de savante et vénérée mémoire, terminait par ces mots la préface de la troisième édition de ses *Recherches historiques et critiques sur le véritable auteur du livre de l'Imitation de Jésus-Christ*, le 14 avril 1858 :

« Maintenant la question est épuisée pour nous. Nous déposons la plume pour ne plus la reprendre. Dans la conclusion de notre opuscule, nous avons indiqué aux adversaires de notre pieux chanoine régulier, ce qui leur reste à faire pour triompher. La tâche est si rude, le succès si difficile, que nous abandonnons avec confiance au bon sens public, le soin de faire justice des efforts que l'on pourrait tenter encore contre les droits évidents de Thomas à Kempis. »

Le travail de l'érudit évêque de Bruges fit l'objet d'un compte-rendu fort détaillé dans l'une de nos meilleures revues. M. Charles Ruelens, dont on connaît les vastes connaissances bibliographiques (2), écrivait fort justement à ce propos :

« Le nom de l'auteur de l'*Imitation* est-il donc un de ces mystères comme il y en a beaucoup dans les profonds abîmes de l'histoire ? Se présente-t-il pour revendiquer la paternité de cette œuvre immortelle plusieurs noms dont les droits sont égaux, comme jadis sept villes de la Grèce présentaient des titres équivalents en réclamant la gloire d'être la patrie d'Homère ?

« Pas le moins de monde. Un nom était connu, s'appuyant sur toutes les bases qui constituent les vérités historiques, sur les té-

(1) Il est mort le 23 mars 1864.

(2) « N'oublions pas les sérieux travaux sur Thomas à Kempis, par Ch. Ruelens. » Ainsi s'exprime Quérard : *Les supercheries littéraires dévoilées*, tome III.

Digitized by Google

moignages des contemporains, sur les documents écrits, sur les traditions les plus respectables. Pendant deux siècles, ce nom a été seul connu, seul admis dans le monde religieux, comme dans le monde littéraire. Nul n'avait songé pendant deux siècles à lui disputer la gloire de son œuvre. Quelques copistes, quelques imprimeurs avaient, il est vrai, inscrit d'autres noms sur les titres d'un petit nombre de manuscrits et de livres, mais les plus anciens *codices* comme les plus anciennes éditions, portaient invariablement le même nom. C'était celui de Thomas à Kempis.

« Pendant deux siècles, aucun écrivain, aucun biographe ne s'inscrivit en faux contre ce nom. Les attributions erronées, faites par les copistes et les typographes ignorants, n'avaient obtenu aucune faveur; elles étaient, au contraire, la meilleure constatation de l'auteur véritable : car chaque fois qu'elles se produisaient, elles étaient relevées par les savants à l'instant même (1). »

Nous n'avons pas la prétention de croire que notre modeste travail mettra fin à une lutte qui date de l'année 1615. On pourra lire les péripéties de cette controverse non terminée, jusqu'à présent du moins, dans l'œuvre déjà citée de Monseigneur Malou.

Si nous avons restreint notre dissertation entre l'année 1858 et l'année courante 1876, c'est précisément pour reprendre la question au point où l'avait laissée le docte évêque de Bruges.

Pour lui, comme pour nous, Thomas Hamerken (2), né, en 1379, à Kempen, ville de l'archidiocèse de Cologne, chanoine régulier au Mont-Sainte-Agnès, monastère situé à une lieue de Zwolle, chef-lieu de la province d'Over-Yssel, au royaume actuel des Pays-Bas, est l'auteur véritable de l'*Imitation de Jésus-Christ*.

Cette conclusion très-formelle est énergiquement combattue, nous le savons, par d'honorables et habiles adversaires.

Pour parer les coups qu'ils pourraient nous porter, nous ne voulons pas nous abriter exclusivement derrière Monseigneur Malou et nous servir de son livre comme d'un bouclier. Tout en recourant à cette publication hors ligne, où l'on n'a guère relevé que des inexactitudes de détail, nous utiliserons les nouveaux documents

(1) *La Belgique*, revue mensuelle.1858, tome II, 584. Année 1859, t. I, 155.
(2) Latinisé en *Malleolus*. Ecrire, comme on l'a fait, *Hemercker*, est inintelligible.

Digitized by Google

qui ont vu le jour depuis l'époque où l'évêque de Bruges a traité cette question à fond ; nous signalerons, par la même occasion, les travaux de l'érudition contemporaine, durant les dix-huit dernières années de cette controverse d'histoire littéraire.

I

Thomas à Kempis a-t-il donc vu briller avec plus d'éclat la démonstration de ses droits à la paternité de l'*Imitation de Jésus-Christ?* Evidemment oui, dans notre humble manière de voir.

En posant la question de cette manière, nous nous séparons, dès le début, d'une opinion qui n'est pas sans avoir fait école. En 1853, M. de Sacy, entré depuis lors à l'Académie française, réédita la célèbre traduction de l'*Imitation* composée en 1621 par le chancelier Michel de Marillac.

Dans la préface qu'il mit en tête de ce volume, l'élégant académicien s'exprime en ces termes :

« Quant à la question de savoir, quel est le véritable auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*, je n'y entrerai pas : je n'en ai pas fait une étude assez sérieuse, et cette raison suffirait pour m'imposer le silence ; mais je suis persuadé, de plus, qu'elle ne sera jamais résolue d'une manière qui ôte tout lieu au doute. C'est, il me semble, une des beautés morales de ce livre, que l'incertitude qui plane sur le nom de son auteur, quel qu'il soit. Au point de vue même littéraire, il est beau que l'*Imitation de Jésus-Christ* n'ait pas d'auteur certain. Il n'y a pas d'auteur à un livre comme celui-là. L'auteur, c'est l'humanité chrétienne tout entière... »

Arrêtons-nous, un instant, devant ces remarques plus littéraires qu'historiques d'une critique évidemment trop raffinée. Et l'Evangile donc ! Le récit inspiré perd-il en beauté morale parce que nous en connaissons les auteurs, qui se nomment S. Matthieu, S. Luc, S. Marc, et S. Jean, l'apôtre chéri du Sauveur? Est-ce que, par hasard, M. de Sacy verrait l'*Introduction à la vie dévote* baisser dans son estime parce qu'il la sait l'œuvre incontestable du saint évêque de Genève, que le grand Vincent de Paul appelait l'image vivante de Jésus-Christ ?

Franchement, de telles assertions ne sont pas sérieuses ; cepen-

Digitized by Google

dant les paradoxes, les témérités littéraires de M. de Sacy ont été répétés, dans le courant de l'année dernière, par deux écrivains célèbres à des titres divers : M. Louis Veuillot et M. Ernest Caro.

Qu'on nous permette, à ce propos, de rappeler un petit *incident* bibliographique, qui n'est pas étranger à notre sujet.

Deux librairies parisiennes publièrent, comme étrennes pour l'an 1875, la traduction de Michel de Marillac : l'une de ces éditions paraissait sous les auspices de la *Société des Bibliophiles français* avec une préface de M. Caro; l'autre, préparée par les soins de la maison *Glady frères*, avait pour parrain le rédacteur en chef de l'*Univers*. — Cette dernière a une genèse qui ne manque pas d'un certain piquant.

La *Bibliographie de la France*, 5 juin 1875, débitait l'annonce suivante :

« En préparation dans la même collection : IMITATION DE JÉSUS-« CHRIST, préface par ALEXANDRE DUMAS FILS, de l'Académie fran-« caise.

« La préface de M. Alexandre Dumas à l'*Imitation de Jésus-« Christ*, sera incontestablement, et ce n'est pas trop préjuger du « génie de l'illustre académicien, l'*un des plus grands et des plus « curieux événements de ce siècle.* »

Les libraires avaient-ils *trop préjugé* de l'auteur de la *Dame aux Camélias* et d'autres œuvres de haute spiritualité ? Nous ne savons : mais le même journal de librairie publiait l'avis suivant, dans son numéro du 17 juillet :

« AVIS TRÈS-IMPORTANT. — Nous avons l'honneur d'annoncer au « public que M. ALEXANDRE DUMAS, qui a si brillamment inauguré « la collection de Galaup de Chasteuil, par son immortelle préface « de *Manon Lescaut*, cède aujourd'hui la parole, sur l'*Imitation « de Jésus-Christ*, à M. LOUIS VEUILLOT, l'éminent critique.

« La préface de l'*Imitation de Jésus-Christ* sera donc écrite par « Louis Veuillot... M. Louis Veuillot venant apporter l'autorité de « son nom et l'éclat de son immense talent à l'*Imitation de Jésus-« Christ*, c'est plus qu'on ne pourrait souhaiter; aussi pouvons-nous « prédire hardiment à cette publication *l'un des plus grands « succès de notre temps.*

Digitized by Google

« Le *nec plus ultra* du beau, joint au meilleur marché possible, « étant la base de notre collection, le prix de ce livre incom- « parable sera de CINQUANTE FRANCS SEULEMENT, MAIS QU'IL SOIT « BIEN ENTENDU QUE CE N'EST LA QU'UN PRIX DE SOUSCRIPTION. »

Continuons à transcrire : voici venir le n° du 13 novembre :

« Avis important relatif à l'*Imitation de Jésus-Christ*, précédée « d'une préface par M. Louis Veuillot, etc., etc., etc.

« Nous avons l'honneur de prévenir MM. les libraires de France « et de l'étranger que notre annonce DÉFINITIVE paraîtra le 20 « courant dans le numéro d'étrennes.

« Cette annonce, par le nom ÉMINENT qu'elle contient, est appelée « à faire SENSATION.

« *Nota bene*. — Le frontispice général de ce livre SANS RIVAL « est dû au crayon célèbre de M. CHARLES GARNIER, l'architecte « du nouvel Opéra. — *Ab uno disce omnes !...* »

Nous n'ajoutons rien, pas même les trois points suspensifs, qui suivent l'exclamation. O Jésus, mon bon et doux Maître, qui chassiez avec un fouet vengeur les marchands qui s'étaient installés dans le temple, ne faudrait-il pas donner les étrivières à ces modernes traficants ?

Les préfaces de ces deux nouvelles éditions de la traduction de Michel de Marillac ont à peine effleuré la question historique de l'auteur de l'*Imitation* qui semble, néanmoins, s'être imposée à eux.

Des cinquante-cinq pages que renferme la préface de M. Louis Veuillot, vingt sont consacrées à un parallèle assez peu justifié : « l'*Imitation* est dans le livre de Job. » En d'autre termes, l'*Imitation*, « en même temps qu'elle résume et continue Job, lui répond. » Il est étrange d'imaginer qu'un livre de l'Ancien Testament a dû attendre, non point le Saint Evangile, mais un pieux auteur du moyen âge pour se trouver complété !

M. Veuillot sait, en effet, que l'*Imitation* date du moyen âge. « Dans ces temps là, écrit-il, on n'était pas auteur. A peine était-on un prêtre, un moine ou un laïque ; on était un chrétien. C'est alors que l'*Imitation*, dès longtemps pratiquée dans les cloîtres, prit une forme littéraire et devint un livre public. Lorsqu'on s'inquiéta d'en connaître l'auteur, le livre était déjà vieux de plusieurs siècles.

Digitized by Google

« La personnalité de l'auteur n'apparaît pas avec évidence. L'on ne voit bien qu'un habit monastique, c'est-à-dire, un linceul. »

Ainsi, d'après cela, S. Thomas d'Aquin, *au moyen âge, n'était pas un auteur !* S. Bonaventure, *au moyen âge, était à peine un prêtre !* enfin le *Pape* Innocent III, *au moyen âge*, n'était qu'*un chrétien !*

L'édition de *Messieurs Glady frères* tient une autre surprise en réserve à ses lecteurs.

Les pages 415 à 470 contiennent une *notice biographique et bibliographique*, signée par M. Arthur Loth. C'est le résumé des deux longs articles qui parurent naguère dans la *Revue des questions historiques* et sur lesquels nous reviendrons à loisir.

Qu'il nous suffise de dire, pour le moment, que M. Loth accepte pour auteur de l'*Imitation* un chanoine encore inconnu de la Congrégation de Windesheim.

Qu'on juge de l'embarras du lecteur ! M. Veuillot lui dit dans la *préface :* L'humanité — un être impersonnel — est l'auteur de l'*Imitation*. Dans la *postface*, M. Loth répond : *l'Imitation* a été composée par un chanoine, un être personnel, qui vécut au quatorzième siècle.

M. Caro, professeur en Sorbonne et membre de l'Académie française, ne nous fournit pas de meilleures indications historiques que le rédacteur en chef de l'*Univers*. L'auteur de l'*Idée de Dieu* fait un rapprochement, au moins inconvenant, entre l'écrivain de l'*Imitation*, *quel qu'il soit*, et... le magicien *Faust ;* il s'écrie : « A quoi bon tout cela (quelques données sur le chancelier Gerson, comme auteur présumé de l'*Imitation*), à quoi bon ? J'imagine que ce fut là aussi, VERS LE MÊME TEMPS, le cri du docteur FAUST, et de bien d'autres qui n'ont laissé leur nom ni dans la légende, ni dans l'histoire, le cri d'une immense lassitude et d'une aspiration vers quelque chose de plus réel et de plus vivant. Mais, GERSON (M. Caro est Gersoniste), lui, sait où il va trouver son refuge et son repos... »

Or, Gerson mourut en 1429. Quant à Jean Faust, il naquit à Weimar au commencement du seizième siècle, et sa légende, retracée par Widmar, parut à Francfort, VERS LE MÊME TEMPS, en 1587 ! L'écart n'est que de cent soixante ans, un siècle et demi.

Digitized by Google

Pour M. Caro, comme pour M. de Sacy, *un nom d'homme diminuerait l'Imitation.* « Ce livre est comme la grande voix de l'humanité chétienne, résumant dans un cri sublime des siècles de souffrance et une immortelle espérance... De toutes les hypothèses, celle-ci est la plus vraie, dans un sens, et celle qui a le moins de chances d'être exacte, dans la réalité ! LA PLUS VRAIE, elle l'est en ce sens que de pareilles œuvres expriment toute une époque et s'en inspirent... C'est en même temps LA MOINS RÉELLE, la plus invraisemblable, en fait, des solutions proposées sur cet obscur problème, parce que de pareilles œuvres ont un caractère esthétique, si je puis dire, une force d'impulsion personnelle, une puissance d'unité et d'harmonie qui exclut l'idée d'un travail collectif et successif. »

M. Caro se plaignait, il y a douze ans, qu'on eût gardé de Hégel *certaines habitudes d'esprit.* Lui-même ne serait-il pas atteint quelque peu de cette maladie intellectuelle ? Car enfin, malgré la finesse de pensée et la noblesse d'expression de l'élégant académicien, nous avons de la peine à admettre qu'une hypothèse pût être, tout à la fois, *et la plus vraie et la moins réelle.*

Mais faisons trève à cette discussion assez peu historique ; adressons-nous à des historiens proprement dits.

A-t-il récemment paru quelques ouvrages d'érudition dont il faille tenir compte, et que l'on doive examiner avec attention ?

Assurément oui : nous allons en faire immédiatement l'énumération. Qu'on veuille bien nous pardonner la sécheresse de cette nomenclature.

En 1864, paraissait à Liége un *Essai Bibliographique sur le livre « de Imitatione Christi » par le R. P. Augustin De Backer, de la Compagnie de Jésus.* Ce livre, sorti de la plume du patient auteur de la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus,* mentionne plus de *trois mille trois cents éditions* du livre incomparable.

Le consciencieux bibliographe a écrit ces paroles qui ont pour nous une grande valeur d'autorité :

« Après un examen mûr et impartial, je considère Thomas à Kempis comme l'auteur de l'*Imitation.* »

En 1870, M. le baron Kervyn de Lettenhove éditait un premier

Digitized by Google

tome (textes latins) de *Chroniques relatives à l'histoire de la Belgique sous la domination des ducs de Bourgogne*. Ce volume important fait partie de la collection in-quarto des publications de la Commission royale d'histoire et contient la chronique d'Adrien de But. Nous y reviendrons tout à l'heure.

En 1873, M. Charles Hirsche (1) lançait dans le monde savant ses *Prolégomènes* d'une édition nouvelle de l'*Imitation de J. C.* d'après le manuscrit autographe de Thomas à Kempis, pour servir d'introduction à ses œuvres complètes, avec une étude pour démontrer le fait que *Thomas*, et personne d'autre, est l'auteur de *l'Imitation*.

L'ouvrage, jusqu'à présent du moins, n'existe qu'en langue allemande; le tome deuxième et dernier est actuellement sous presse.

En 1874, parut l'ouvrage capital dont nous transcrivons le titre en note (2).

En 1875, une revue italienne, dont il est superflu de faire l'éloge, la *Civiltà Cattolica*, s'écartant de l'opinion généralement reçue dans la Compagnie de Jésus, publia cinq articles importants sur le sujet qui nous occupe (3).

Ils constituent un plaidoyer fort habile en faveur du moine italien *Gersen*. Après une exposition sommaire de la controverse, l'auteur apporte deux sortes de preuves en faveur de son opinion : les unes matérielles, ce sont les codices, la paléographie, les traductions, les incunables et les éditions postérieures; les autres rationnelles, soit extrinsèques (traditions, congrès, académies, témoignages des auteurs), soit intrinsèques (indices historiques, philologie, citations de textes anciens). Ce travail, tout érudit qu'il soit, est cependant assez incomplet. Le critique ne fait nulle mention, ni de la chronique d'Adrien de But, ni des publications de M. Hirsche; nous sommes porté à croire qu'il n'en a pas eu connaissance.

(1) Antérieurement déjà, nous nous sommes occupé des travaux de M. Hirsche : voir la *Revue générale*, janvier 1875, février 1876; et le *Bulletin du Bibliophile belge*, Tome X, p. 275.

(2) Thomæ Kempensis de Imitatione Christi, libri quatuor. Textum ex autographo Thomæ nunc primum accuratissime reddidit, distinxit, novo modo disposuit; capitulorum argumenta, locos parallelos adjecit Carolus Hirsche. Berolini sumptus fecit libraria Luderitziana Carolus Habel. 1874.

(3) XXe année, tom. v (de la neuvième série), pag. 145, 294. Tom. vi, pag. 23, 297, 673.

Digitized by Google

En 1875, également, M. le docteur Acquoy publiait, en langue hollandaise, un travail qui épuise la matière, on peut le dire, sur le *monastère de Windesheim et son influence* (1).

Au même moment à peu près que M. Hirsche, un écrivain honorablement connu, M. Arthur Loth s'occupait de l'auteur de l'*Imitation* dans l'excellent recueil la *Revue des questions historiques* (2). Nous n'éprouvons aucune difficulté à rendre hommage au caractère sérieux de ces deux articles qui, réunis, formeraient un bel in-octavo d'environ cent cinquante pages.

A quelle conclusion M. Loth est-il arrivé ?

M. Loth ne s'est guère préoccupé des partisans de l'italien Gersen. Il faut posséder le flair divinatoire de M. Ernest Renan pour nous donner de Gersen la biographie suivante : « Il (*Gersen*) ne sortit jamais de sa cellule de Verceil. Il ne lut d'Aristote que la première ligne : *omnis homo naturaliter scire desiderat*, et il ferma le livre tout scandalisé : « A quoi sert, dit-il, de savoir des choses sur lesquelles nous ne serons point examinés au jour du jugement ? » C'est par là qu'il est incomplet, mais c'est par là aussi qu'il nous charme. Que je voudrais être peintre pour le montrer tel que je le conçois, doux et recueilli, assis en son fauteuil de chêne, dans le beau costume des bénédictins du Mont-Cassin ! Par le treillis de sa fenêtre, on verrait le monde revêtu d'une teinte d'azur, comme dans les miniatures du XIVe siècle : au premier plan, une campagne parsemée d'arbres légers à la manière du Pérugin ; à l'horizon, les Alpes couvertes de neige... Ainsi je me le figurais à Verceil même, en feuilletant les manuscrits déposés au Dôme, et dont plusieurs peut-être ont passé par ses mains (3). »

Peut-être... Gardons-nous de prendre ce joli roman pour une biographie exacte : M. Renan lui-même a eu soin de nous dire, quelques pages plus haut, qu'*on ne connaît de Gersen que* LES SYLLABES DE SON NOM.

Tel n'est point l'avis, toutefois, d'un nouveau champion qui

(1) *Het klooster te Windesheim en zijn invloed.* Ouvrage couronné par l'Académie des arts et des sciences d'Utrecht. Tome I, 1875. Tome II. 1876. — Un troisième volume contiendra les pièces justificatives. — Windesheim est situé à une lieue et demie de Zwolle, sur la route de Deventer.

(2) Tom. XIII, p. 527. Tom. XV, p. 93. Années 1873 et 1874.

(3) *Etudes d'histoire religieuse*, p. 334.

Digitized by Google

vient d'entrer en lice, de M. l'abbé Ducis (1). Le défenseur de Gersen, du très obscur abbé de Verceil, n'est pas le premier venu. M. l'abbé Ducis est archiviste du département de la Haute-Savoie, inspecteur des archives communales et hospitalières et des monuments historiques, ancien professeur, officier de l'instruction publique, correspondant du ministère et des comités de Paris et de Turin pour les travaux historiques, etc., membre de plusieurs Sociétés savantes, nationales et étrangères.

Cette dissertation est émaillée de quelques détails autobiographiques, qui, malheureusement, ne font guère avancer la question principale.

En 1844-1845, M. Ducis applaudissait aux leçons que donnait avec tant d'éloquence le savant et modeste Ozanam, professeur de littérature étrangère à la Sorbonne. Il a surpris le scepticisme anti-chrétien d'Ernest Renan, dès 1844, lorsque celui-ci était séminariste tonsuré, à Saint-Sulpice de Paris, où l'abbé Ducis était entré jeune prêtre. L'occasion de cette découverte fut l'explication des versets 25, 26, 27 du chapitre XIX du *Livre de Job*, au cours de littérature hébraïque. Notre auteur vit avec stupéfaction que l'abbé Renan ne croyait pas au Messie. Durant les mêmes années 1844 et 1845, M. Ducis entendit les excentricités de Michelet dans son cours d'histoire au Collége de France. Enfin, il nous fait prendre acte, avec lui, d'une magnifique page à l'honneur de Jean Gersen et de son livre, comme témoin véridique de la civilisation du XIIIe siècle, insérée dans le *Journal des Débats*, du 20 septembre 1846, par Philarète Chasles, « dont nous avons entendu, dit-il, les leçons au collége de France (2). »

M. Ducis est tellement convaincu de la bonté de sa cause qu'il s'écrie avec animation : « Il y a encore des Gersonistes, et même des Kempistes ! Tel est l'empire des préjugés ! »

Nous en demandons sincèrement pardon à notre contradicteur, comment n'y aurait-il pas des Kempistes, et même, si l'on veut, des Gersonistes ? Gerson fut un grand personnage. Toutes les étapes de sa vie, y compris son séjour à Bruges, ont été parfaitement notées.

(1) L'Auteur de l'Imitation de Jésus-Christ, par l'abbé C. A. Ducis. Petit in-quarto à deux colonnes. Soixante-dix pages. Annecy, 1876.

(2) Pages 42, 27, 29, 23.

Digitized by Google

Nous le demanderons à M. Ducis lui-même, la biographie de l'italien Gersen ne présente-elle pas beaucoup de lacunes? Et pour tout dire, Gersen de Verceil, est-il autre chose, en dépit de tous les efforts, qu'un *être mythique*, éclos dans le cerveau de quelque bénédictin, désireux d'ajouter à l'actif, si riche déjà, de sa corporation, le livre le plus admirable qui soit sorti de la main des hommes (1)?

D'après M. Ducis lui-même, « Jean Gersen était alors (1215) PROBABLEMENT maître des novices à Saint-Etienne. Il a PU voir saint François d'Assise. » Ces détails ne sont ni très circonstanciés ni très positifs.

La *Civiltà*, non plus, n'est pas très explicite sur la biographie de Gersen. A l'en croire, l'*Imitation* fut composée vers l'année 1230. Voici pourquoi. Au chapitre 50 du livre III, Gersen aurait écrit, comme on lit dans les trois codices les plus anciens (???), *ainsi que dit l'humble François*. Mais, le patriarche d'Assise ayant été canonisé en 1228 par Grégoire IX, la piété du peuple catholique ajouta un adjectif au texte primitif; on lut désormais: *ainsi que dit l'humble saint François*. Des preuves, s'il vous plaît.

La lecture de l'*Imitation* prouve également, dit la *Civiltà*, que son auteur a fréquenté, dans sa jeunesse, les cours d'une université fameuse : or, Gersen fut une lumière très-insigne du *Studium generale* de Verceil. Nous prions notre savant contradicteur de vouloir bien nous signaler soit les brillants élèves formés par notre soi-disant bénédictin, soit les ouvrages dont il a enrichi la postérité. Il est fort à craindre que nous ne connaîtrons pas de sitôt le nom des élèves instruits par cette illustration académique, ni les livres sortis de sa plume féconde.

(1) *Etre mythique*, disons-nous. — On a varié sur son nom. L'édition *princeps* du texte de l'Imitation, *avec ce nom nouveau*, publiée à Rome en 1616, et dédiée au Souverain-Pontife Paul V, a pour titre: *Venerabilis viri*, IOANNIS GESSEN, *abbatis*... Notons en passant que l'éditeur Dom Cajétan a omis le mot *exterius* dans le célèbre passage du livre I, chap. I : « Si tu savais la Bible par cœur. » Cette locution se trouve cependant dans les manuscrits, dans les premières éditions, dans les éditions les plus fameuses : dans l'édition sans date des Elzévirs et dans la splendide édition de l'Imprimerie impériale de Paris, (1865.)

Digitized by Google

L'argument que M. Ducis, après la *Civiltà*, développe avec une complaisance marquée, est celui qu'on tire du fameux manuscrit ayant appartenu à la famille *De Advocatis*, acheté le 4 août 1830 par M. de Grégory au libraire Techener, qui l'avait acheté à Metz du libraire Lévi. Nous ne referons pas ici la plaisante histoire de ce manuscrit; on peut la lire dans les *Recherches* de Mgr Malou. Mais nous nous permettrons d'interroger un homme libre de tous préjugés, et de lui demander si la mention suivante, faite dans un journal de famille, n'est pas une supercherie au premier chef: « 1349. Dimanche 15 février, après le partage fait avec mon frère Vincent, qui habite à Cerione, en signe d'amour fraternel, je lui donne le précieux livre de l'*Imitation de J. C.* que je tiens de longue main de mes parents paternels; car plusieurs de mes antécesseurs en ont déjà fait mention. Joseph *De Advocatis.* »

M.l'abbé Ducis a compris que le manuscrit *De Advocatis*,n'étant pas daté, ne saurait trancher la question à lui seul. Il a donc appelé d'autres preuves en témoignage. C'est ainsi, par exemple, qu'il s'occupe de la Fête-Dieu. L'*Imitation* doit avoir été composée, à l'entendre, dans la première moitié du treizième siècle, puisque « l'auteur n'a pas même parlé de la fête du Saint-Sacrement,qui a été institué (*sic*) en 1264.Evidemment (?) saint Thomas d'Aquin, qui en a commencé l'office déjà en 1255, s'est inspiré du livre de l'*Imitation*, dont il a reproduit plusieurs traits. » Urbain IV, dit encore M.Ducis, n'avait fait qu'étendre à toute l'Eglise une fête qu'il avait vu établir par l'évêque de Liége, en 1249 (lisez 1246), lorsqu'il était archidiacre de cette église. »

C'est là, croyons-nous, une assertion que M. Ducis aurait dû corroborer de quelques preuves. S. Thomas d'Aquin, qui n'a demandé à aucun Père de l'Eglise les leçons du second nocturne de l'office du Saint Sacrement, mais les a tirées de son propre fond, aurait fait des emprunts notables à l'*Imitation !* C'est le contraire qui est vrai, comme Mgr Malou l'a démontré à l'évidence. L'admirable antienne *O quam suavis* s'est trouvée comme une réminiscence au bout de la plume de l'écrivain, dans le chapitre XIII de son quatrième livre. Peut-être M. Ducis croit-il que la Fête-Dieu fut célébrée,dès l'origine,avec la pompe des siècles postérieurs. C'est une grosse question de savoir si cette solennité eucharistique

Digitized by Google

a toujours été accompagnée d'une procession. On peut consulter sur cette matière Mgr. Héfélé, *Histoire des Conciles*, tome IX, p. 425 ; J. B. Thiers, *Traité de l'exposition du Saint Sacrement*, livre II, chapitre I et II ; Benoît XIV, *De Festis D. N. J. C.* n° DXXXI et suivants.

M. l'abbé Ducis revient avec complaisance sur l'argument qu'il pense pouvoir tirer de la Fête-Dieu : « Si l'auteur de l'*Imitation* eût été du XIVe siècle et des Pays-Bas, assurément il eût pu nous édifier mieux que personne de cette origine aussi honorable POUR SA PATRIE. »

Il y a plusieurs inexactitudes dans ce passage. D'abord, Thomas à Kempis florissait au quinzième siècle ; puis, c'est Liége, ville belge aujourd'hui, mais demeurée la capitale d'une principauté ecclésiastique indépendante jusqu'en 1795, qui a été le berceau de la Fête-Dieu ; ensuite, l'auteur de l'*Imitation* mourut à Zwolle, ville comprise dans l'évêché d'Utrecht, qui fut une souveraineté indépendante jusqu'en 1528 ; enfin, il n'y a pas conformité de langage entre Liége et l'Over-Yssel ; on parlait le néerlandais dans tous les parages fréquentés par Thomas à Kempis ; à Liége on n'a jamais parlé que le français depuis des siècles. Il faut laisser à Walter Scott, vu sa qualité de romancier, la jolie invention qu'on parlait le flamand dans la cité de Notger et d'Erard de la Marck.

M. l'abbé Ducis raille agréablement des littérateurs, en renom de nos jours, que nous avons vu confondre saint Bernard de Menthon avec saint Bernard de Clairvaux ; des géographes autorisés prendre Aix-les-Bains pour Aix en Provence, placer le Mont-Blanc en Suisse et le Grand-St-Bernard en Savoie ; des fonctionnaires soutenir que l'arrondissement de Nice touchait à la Savoie et que l'on parlait italien dans ses deux départements.

Nous répèterons mélancoliquement avec lui, p. 57 : « Cette confusion n'a rien qui nous étonne. » M. Ducis lui-même a commis quelques méprises géographiques. Renouvelant l'erreur de M. l'abbé Delaunay (1), il fait un petit *village* de la jolie ville de Kempen,

(1) Le curé de Saint-Etienne-du-Mont a écrit dans les *Auteurs présumés de l'Imitation* : « Kempis (un ablatif pluriel !) est un petit village près d'Utrecht (Utrecht, métropole catholique des Pays-Bas !) dans le diocèse de Cologne. » P. 21.

Digitized by Google

si remarquable par sa belle église ogivale. L'abbaye de Mölck, dans la basse Autriche, se métamorphose en Moeleck. Notre Jean de Ruysbroeck, le grand mystique du quatorzième siècle, voit son nom mutilé en deux tronçons informes, RUYS BROECK ; cette étonnante orthographe, qui nous arrive d'en deçà les monts, provoquera un éclat de rire homérique dans toute la zone flamande, de Zwolle à Dunkerque, de Cassel à Maestricht, en passant par Gand et Anvers. Enfin, comme trait final, M. l'abbé Ducis nous parle du POSITIVISME HOLLANDAIS (1) de ce contemplatif, fondateur du prieuré de Groenendael, né dans la commune dont il porte le nom, Ruysbroeck, située sur la route de Paris, à neuf kilomètres de Bruxelles.

Décidément, la campagne en faveur de l'italien Gersen n'est pas heureuse. Il n'y a pas de quoi monter au Capitole.

Passons maintenant aux Gersonistes, aux tenants attardés de l'illustre chancelier de l'université de Paris.

AD. DELVIGNE,
Curé de N. D. au Sablon.

A continuer.

(1) Voilà une assertion tout à fait neuve, que celle qui fait de Jean de Ruysbroeck un *positivus*. Bossuet, dans son *Instruction sur les états d'oraison*, 1er traité, livre I, n'était nullement de cet avis. S'appuyant de l'autorité de Gerson, l'évêque de Meaux trouvait son langage *exagératif*. *Œuvres complètes de Bossuet*, édition Lachat. Tom. XVIII, 383, suiv. Ajoutons, à la décharge de notre écrivain mystique, que le cardinal Bellarmin a déclaré sa doctrine hors de toute atteinte. — Voir la notice sur le B. Jean de Ruysbroeck dans les *Vies des Saints* d'Alban Bulter, éditées par Monseigneur de Ram, 1849. Tom. VI 303.

Digitized by Google

LES TROIS SŒURS.

—

Mère de mes enfants, protectrice émouvante
Des deux mortes d'hier, comme de la vivante,
Nous vieillissons ensemble à ce foyer d'amour
Qu'il faudra, l'un et l'autre, abandonner un jour;
Mais sans que nous sachions si c'est toi, la première,
Qui montera soudain vers la grande lumière,
En nous laissant ici, du terrestre vallon,
Suivre, dans le ciel bleu, ton lumineux sillon.

Nous contemplons tous deux, du bout de la vallée,
Notre jeunesse en fleurs à son tour envolée,
Notre crédule enfance ignorant, dans ses jeux,
L'épais rideau cachant l'avenir orageux.
Nos communs souvenirs par milliers s'amoncellent.
De nos temples d'un jour les colonnes chancellent:
Nos autels d'autrefois, si riants et si beaux,
Sont aujourd'hui couverts du drap noir des tombeaux;
De nos printemps perdus les fleurs décolorées
Jonchent les blancs pavés sous nos voûtes sacrées.
L'avenir, vers lequel on courait si gaîment,
Nous semble un incertain ou léger monument;
Le chemin du passé, qui s'allonge en arrière,
Raccourcit devant nous, coup sur coup, la carrière
Que l'humanité doit, d'un seul trait, parcourir,
Entre les deux moments de naître ou de mourir.

Le temps marche : et, depuis la mort des deux aînées,
Sa main a de nos jours retranché trois années.
Quand je rêve attendri, regardant les portraits
Où l'artiste inspiré nous a laissé leurs traits,
Quand le doux feu sacré sur le trépied s'allume,
Quand un alexandrin est resté dans ma plume,

Digitized by Google

— Papillon jeune encor sous les feuilles caché,
Naissant oiseau chanteur, au bord du nid perché, —
Il me semble parfois, visions caressantes,
Les voir à mes côtés paraître éblouissantes,
Et, comme aux jours passés, attendre, pour parler,
Que nous ayons senti la Muse s'envoler :
On entendrait encor voltiger une mouche.
Julia, se penchant, met un doigt sur sa bouche,
Ou rend muette Angèle, en faisant ses grands yeux
Remplis plus que jamais du tendre azur des cieux.
Quant disparaît bientôt la vision heureuse,
En s'évanouissant bleuâtre et vaporeuse,
Alice, ouvrant la porte avec vivacité,
Vient remplir, à son tour, ma chambre de clarté ;
Mais elle, espiègle enfant qui court et qui s'amuse,
Marcherait sans respect sur les pieds de la Muse.

Comme un pinson captif gazouille au petit jour,
Avant de préluder à son vrai chant d'amour,
On l'entend babiller, en mêlant toutes choses,
Dès le joyeux réveil des enfants et des roses,
Et dire, en recevant un premier rayon d'or,
« Bonjour papa, bonjour maman, bonjour Médor ! »

Loin de ces gais matins que sa joie enfantine
D'un rayon de bonheur ineffable illumine,
Je lui raconterai, quand elle aura grandi
Comme une fleur ouverte au soleil de midi,
La mort de ses deux sœurs en deux mois disparues :
Je lui dirai comment, quand passait dans les rues
Un funèbre cortége, avec ses chevaux blancs,
Et son cercueil couvert de fleurs et de rubans,
— Écartant, pour mieux voir, les rideaux des fenêtres,
Regardant la croix sainte et le surplis des prêtres, —
Elles causaient toujours ensemble de leur mort,
Dans leurs pressentiments des cruautés du sort

Digitized by Google

Dont le fouet meurtrissant sans pitié nous flagelle :
« Moi, disait vivement la plus petite, Angèle,
« Je serai, sans chevaux, dans mon cercueil portée,
« La pension suivra ma « comète » argentée (1),
« Louise et Flore auront des bouquets dans la main,
« Et m'accompagneront jusqu'au bout du chemin. »

Ces propos enfantins, qui nous faisaient sourire,
Nous ont bientôt frappés plus qu'on ne saurait dire :
Tout s'est réalisé comme on l'avait prédit,
Et comme l'une et l'autre, en jouant, l'avaient dit.

Maintenant que, là-bas, les deux tombes jumelles
Reçoivent le reflet des clartés éternelles,
Et que du ciel, pour nous, tout à coup se rouvrant,
Nous avons vu venir notre troisième enfant,
A qui nous parlerons plus tard, dans nos veillées,
Des deux sœurs, au delà du tombeau réveillées,
Bénissons, à genoux, le Magnifique Esprit (2)
Qui sait pourquoi tout meurt et pourquoi tout fleurit!

JULES BAILLY.

(1) On appelle *comète*, à Paris, une sorte de civière, ornée de symboles funéraires, dont on se sert pour porter, à bras, au lieu de la sépulture, les enfants n'ayant pas atteint leur douzième année.

(2) *Magnifique*, dans le sens des Livres saints : « *Magnificus* est Dominus noster » (Isaïe XXXIII, 21). — On trouve souvent cette expression dans les chants de David, surtout dans l'admirable Psaume 144 : « Exaltabo te Deus meus » aux versets 5 et 12 : « *Magnificentiam* gloriæ sanctitatis tuæ loquentur generatio et generatio. »

Digitized by Google

HISTOIRE DU PIANO (1).

En quittant l'époque du clavecin pour entrer dans celle du piano, on se trouve devant un tel développement de détails qu'il faudrait plusieurs années de recherches et un gros volume pour y consigner tous les perfectionnements successifs qui ont produit le piano moderne.

Il n'existe aucun travail de ce genre en France, et, ce qui le rendrait assez difficile, c'est que les pays étrangers précédèrent la France dans la fabrication du piano. C'est l'Allemagne et l'Angleterre qui commencèrent. Parmi les facteurs allemands, on peut citer au dix-huitième siècle, Frederici, qui inventa le piano carré; Stein, d'Augsbourg, qui fut un de plus estimés. Mozart fait l'éloge de ses pianos dans une de ses lettres. Un piano de Stein valait au minimum 300 florins (600 francs). Stein inventa aussi un instrument assez singulier, c'est un *clavecin vis-à-vis*, qui avait un clavier à chaque extrémité. En Angleterre, on peut citer Broadwood, W. Mason, etc.

En France, c'est le célèbre facteur Sébastien Erard qui commença à établir des pianos en même temps qu'il construisait encore des clavecins. Nous avons vu deux exemplaires très-curieux de cette époque de transition, construits par Erard ; c'est un petit piano carré, daté de 1787, ayant appartenu à la reine Marie-Antoinette, et un grand clavecin du même temps, qui est certainement un des derniers instruments de ce genre qui aient été fabriqués.

Tous deux étant en très-bon état, nous avons pu juger de la différence et de la qualité du son. Le son du clavecin est incomparablement supérieur à celui du petit piano, les basses sont très-belles, le timbre de la corde mise en vibration par le bec de plume est, il est vrai, plus maigre que celui des pianos modernes, mais, à certains égards, il est plus musical et plus propre à l'accompagnement du chant.

Ce genre de son, qui est sorti de notre habitude, peut paraître étrange ; mais, sur un bon instrument bien accordé, peut-être n'est-il pas aussi défectueux qu'on pourrait le croire.

Les premiers grands pianos à queue furent fabriqués à Paris par S. Erard en 1797. En 1822, il leur appliqua le système du *double échappement*, perfectionnement de l'invention de Cristofori, qui, en diminuant la course du marteau, permet de répéter rapidement la même note. On doit aussi à ce facteur l'invention du *barrage métallique*. Cette innovation a eu une action considérable sur la sonorité du piano. On a pu par son moyen augmenter le nombre des cordes, leur donner une grosseur plus considérable et une tension

(1) De nos jours, il n'est pas une famille un peu aisée, pas une institution, pas une école qui ne possède un piano, ce merveilleux instrument qui a tant contribué à répandre le goût de la musique. — Nous avons cru faire chose agréable à nos lecteurs en reproduisant ici un article très intéressant sur le *Piano*, que nous empruntons au *Bulletin français*.

Digitized by Google

plus forte. Grâce à la fixité de ce barrage, on a peu à peu porté la tension à un chiffre très-élevé.

Si nous prenons comme le type le plus parfait du piano moderne un grand piano à queue de sept octaves, nous voyons que l'échelle des sons est donnée par 85 touches qui font parler 247 cordes depuis le *la* le plus grave de 27 vibrations 1/2 par seconde jusqu'au *la* le plus aigu de 3,520 vibrations. A partir de la moitié de l'octave la plus basse il y a trois cordes par chaque note.

La traction exercée par les 247 cordes d'acier est évaluée en poids à 11,625 kilogrammes. Aucune armature de bois ne pourrait résister à une pareille action. On est bien loin, comme on le voit, des premières épinettes à quatre octaves, montées de cordes fines, et qu'on plaçait devant soi sur une table.

La place où les marteaux doivent frapper la corde a été aussi l'objet de recherches très-minutieuses. C'est un point très important pour la bonne sonorité du piano. La science a rendu compte de la place que les facteurs avaient trouvée par tâtonnements successifs.

On sait que toute corde mise en vibration fait entendre, outre le son fondamental, une série de notes dites notes harmoniques, qu'on distingue assez facilement en s'y appliquant avec attention. Ces notes, quand elles vibrent un peu fortement, donnent au son de la corde une sorte de tintement très-désagréable. L'expérience a fait reconnaître que, suivant que le marteau frappe la corde à une place ou à une autre, son choc fait disparaître le son harmonique dont le nœud se trouve sous le marteau. On a adopté, pour le marteau, l'endroit qui supprime le septième harmonique, c'est-à-dire que sur une corde qui donnerait l'*ut*, par exemple, on supprime du chœur des harmoniques le *si* bémol, qui se trouve à la distance de deux octaves, et une septième mineure du son fondamental et qui fait dissonance avec lui.

Par la connaissance de cette loi physique, les facteurs sont maîtres du timbre du piano; ils peuvent, en changeant le marteau de place, adoucir ou raviver l'éclat du son. On comprend facilement le degré de perfection auquel est arrivé le piano, quand on voit que, depuis deux cents ans, l'attention s'est peu à peu concentrée sur les instruments à clavier, et que le piano est devenu l'instrument universel par excellence.

Comme toute musique finit par passer sur son clavier, il a eu une influence matérielle très-grande sur l'art musical; sous son action, l'harmonie, le chant et même l'orchestre se modifient insensiblement. Le piano a continué, en l'accélérant, le mouvement que le clavecin avait commencé. Bien des choses délicates et charmantes ont été ainsi mises de côté.

Le clavecin avait commencé par supprimer peu à peu l'usage des instruments à cordes pincées : les luths, les théorbes, les cithares, qui étaient les instruments nobles, les véritables descendants de la lyre antique, les accompagnateurs naturels du chant, et dont les sons étaient bien supérieurs à ceux du clavecin. Ils avaient été surchargés de cordes afin de pouvoir suivre les progrès de l'harmonie; ils étaient ainsi devenus très-difficiles à jouer. L'épinette et le clavecin qui reproduisaient à peu près le même timbre, avec l'avan-

Digitized by Google

tage de la simultanéité d'un plus grand nombre de sons, finirent par les résumer tous, et, vers le commencement du dix-huitième siècle, les joueurs de luth, si nombreux au quinzième et au seizième siècle, étaient devenus très-rares, bien qu'ils fussent encore très-estimés.

Cependant, le clavecin avait encore laissé subsister l'usage dans la musique familière d'une quantité d'instruments dont se formaient les concerts d'amateurs, la *musica di camera;* jusque vers 1750, on pouvait encore entendre des réunions d'instruments pareilles à celles que nous voyons dans les peintures flamandes et italiennes, une épinette ou petit clavecin accompagnant une voix exécutant une gavotte ou une sarabande.

Ces concerts existaient réellement et ne sont pas le produit de l'imagination des peintres; il reste quantité de musique destinée à ces divertissements. Elle est assurément beaucoup moins *psychologique* que celle qu'on entend maintenant sur le piano; mais il est possible aussi que cette réunion de timbres divers fût agréable à l'oreille et moins monotone que l'audition de toute sorte de musique par le même instrument.

Cependant le clavecin a été supprimé à son tour par le piano-forte, plus expressif et bien plus sonore que lui. Le piano a aussi fait disparaître la harpe; et maintenant la musique n'a plus que deux organes : l'orchestre pour le public, et le piano pour la musique familière et intime.

Il est juste de dire que le piano est le grand vulgarisateur des opéras et des symphonies, mais il prélève un impôt au passage. Toute la musique ne fait pas bien, réduite au piano; celle-là en éprouve un grand dommage. On pourrait citer de grands musiciens dont le succès a été long à s'établir à cause qu'ils n'étaient pas pianistes. Berlioz, dont la musique est si belle et si colorée à l'orchestre, n'a en partie rencontré tant de dédains de la part de ses contemporains que parce que le piano ne rend pas du tout sa pensée, et qu'ainsi elle n'a pu se répandre facilement.

Mais la grande influence des instruments à clavier s'est surtout manifestée par l'adoption de la gamme tempérée qui remplaça définitivement la gamme grecque au XVIIe siècle. On peut considérer cette constitution nouvelle du système musical comme la cause directe du changement survenu dans la musique. Il fut d'abord appliqué au clavecin ; puis, à cause de cela, il devint nécessaire de mettre la gamme des instruments à vent, dont le son est obtenu par des trous, en rapport avec celle des clavecins, et l'orchestre, petit à petit, prit les modulations familières du clavecin. Le perfectionnement du mécanisme du piano et son timbre abstrait ont encore poussé la musique dans la voie des modulations rapides. Mais c'est surtout depuis trente et quelques années que s'est fait sentir la transformation que le piano a fait subir à la musique.

Vers 1830, la virtuosité arriva, sur cet instrument, à un degré de brillant qui n'avait jamais rien eu de comparable auparavant. Les Listz, les Thalberg, les Chopin, etc., firent du piano un orchestre entier; ayant devant eux un instrument d'une sonorité énorme et d'une obéissance parfaite, qui résumait

Digitized by Google

sur son clavier toute l'échelle des sons appréciables, ils déchaînèrent les plus étonnantes faintaisies qu'on ait jamais osé rêver. C'est à partir de ce moment que commence l'âge de fer de la musique et la suprématie de la sonorité métallique sur celle de l'archet et du bois.

Ce n'est plus seulement le mode chromatique du piano qui s'impose, c'est son timbre, dont les effets deviennent souvent un objet d'imagination pour l'orchestre. La musique d'orchestre des compositeurs pianistes se reconnaît souvent à cela que la sonorité de leur orchestre a une parité avec la sonorité du piano, soit par le choix des accords, soit même par leur disposition. C'est une des causes de la grande importance que les instruments à vent ont maintenant dans l'orchestre et auront très-probablement leur prédominence dans l'avenir.

L'oreille des générations nouvelles s'est habituée au système des harmonies de la gamme chromatique, et l'ancien système total paraît maintenant un peu terne ; cela tend à faire disparaître une quantité de choses simples et agréables qui sont inexprimables avec l'harmonie touffue et compliquée que le piano a fait prévaloir.

Nous n'avons pas, en exposant une partie des observations que nous avons pu faire au sujet du piano, l'intention de lui faire son procès. C'est en somme l'instrument de musique le plus parfait qu'on ait jamais construit. D'ailleurs l'usage ne paraît pas près d'en finir, si on considère que l'industrie du piano, qui en France est concentrée dans le département de la Seine, n'occupe pas moins de 12,000 ouvriers, que la maison Pleyel, depuis sa fondation en 1795, en est à son soixantième millier de pianos,et la maison Erard dans le soixante-cinquième peut-être, sans parler des grandes maisons comme Herz, Kriegelstein, etc... Le rapport de l'Exposition universelle de 1867 porte à 25 millions le chiffre des instruments de musique fabriqués annuellement en France. Certainement le piano doit avoir la plus grosse part dans cette industrie, qui a augmenté depuis 1867.

***

LA CONVERSION DU CZAR ALEXANDRE Ier.

Nous avons publié récemment (1) divers documents relatifs à l'intention formellement exprimée vers la fin de sa vie et notifiée par lui au Pape de se convertir au catholicisme. Le plus important de ces documents, celui que la *Civiltà cattolica* a fait dernièrement connaître, ayant été reproduit par la *Germania*, ce journal a reçu « d'une source tout à fait autorisée, » dit-il, la communication suivante :

« En l'an 1844, j'ai passé plusieurs jours auprès du dernier ministre de « Charles X, le prince Jules de Polignac, qui alors habitait ses propriétés, si- « tuées près de Straubing en Bavière. Il me dit qu'il avait lu aux archives du « ministère des affaires étrangères un rapport circonstancié sur la mort de « l'empereur Alexandre, rapport qui avait été envoyé au gouvernement fran- « çais par son ambassadeur à Saint-Pétersbourg. Dans ce document, il était « raconté avec détails que l'empereur, sur son lit de mort, avait abjuré le « schisme entre les mains d'un prêtre catholique et qu'il avait ensuite reçu de « ce prêtre les derniers sacrements. »

(1) Voir *Précis* année 1876, p. 679.

Digitized by Google

LA CARTE DU CATHOLICISME DANS LA GRANDE-BRETAGNE.

Une Société hétérodoxe de Londres, le *Protestant educational Institute* a publié récemment une carte de la Grande-Bretagne qui présente le plus grand intérêt. On y voit, comme dans un tableau, le progrès de l'Eglise catholique en Angleterre. Au lieu des noms propres des villes et des villages, on ne trouve, pour chaque comté, que les indications des différentes églises, des chapelles, des couvents et des maisons d'éducation, qui sont comme autant de centres pour la propagation de la foi catholique. C'est dans le Lancashire qu'on trouve les indications les plus nombreuses; on dirait que c'est une contrée entièrement catholique. Après, viennent les comtés de Middlesex, Stafford, Warwick, Surrey, Cheshire, Yorkshire et Durham. Beaucoup de noms de localités se trouvent aussi dans les comtés de Worcester, Kent, Leicester, Sussex, Monmouth. En revanche, Lincoln, Norfolk, Suffolk, Cambridge et la partie occidentale du pays de Galles présentent beaucoup de lacunes; l'Ecosse aussi laisse beaucoup à désirer. Il est vrai qu'à Edimbourg, Lanark et Renfrew on voit refleurir la vie catholique; mais, dans les districts du Nord, à la frontière méridionale et dans les îles, la vraie foi a fait jusqu'ici peu de progrès.

Les observations qui accompagnent cette carte montrent avec quelle rapidité merveilleuse la foi catholique s'est étendue en Angleterre pendant les dernières années.

Jusqu'en 1833, l'Angleterre ne comptait que très-peu de colléges, d'écoles et de couvents. Actuellement, elle possède 538 écoles,330 instituts et 23 colléges. En Ecosse, où autrefois on ne trouvait aucun établissement catholique, il y a aujourd'hui 65 écoles, 27 couvents et 4 colléges.

Ce qui frappe encore plus, c'est l'accroissement du nombre des églises. En 1833, l'Angleterre en comptait 413, le pays de Galles 10 et l'Ecosse 74. Aujourd'hui, les églises ou chapelles sont au nombre de 1094 en Angleterre, 51 dans le pays de Galles et 233 en Ecosse; ce qui fait, dans l'espace de 43 ans, une augmentation de 881. Soit, en moyenne, 20 églises par an.

Voici comment ces oratoires sont répartis dans les différents comtés :

Lancashire 218 (il n'y en avait que 87 en 1833), Yorkshire 120, Middlesex 73, Durham 59, Stafford 47, Warwick 45, etc. Cette carte pourra inspirer quelque frayeur aux Newdegate, Whalley et consorts; mais, pour nous catholiques, elle est la source d'une immense consolation. Nous y voyons les progrès de notre sainte religion : nous avons la ferme confiance que le temps n'est pas éloigné où le peuple anglais rentrera en masse dans le sein de l'Eglise-Mère.

Cette dernière réflexion est du *Sontagsblatt* de Munster, auquel nous avons emprunté les détails qui précèdent : nous devons ajouter qu'en Angleterre on ne nourrit guère l'espoir d'une conversion en masse, mais seulement celui d'un progrès constant, ce qui est peut-être plus sûr et plus avantageux.

Digitized by Google

CHRONIQUE — JANVIER 1877

1. Inauguration de l'*Impératrice de l'Inde,* à Delhi : reconnaissance officielle du nouveau titre et hommage solennel des grands vassaux indiens à leur Souveraine. On a remarqué l'abstention complète de l'Emir de l'Afganistan, état indépendant qui sépare les possessions russes des possessions anglaises.

— Ouragan, qui cause de nombreux désastres en France et en Espagne et qui, en Angleterre, est suivi de grandes inondations.

— Nouvelles attaques des Indiens Sioux, en Amérique. Association catholique pour seconder le préfet apostolique, le R. P. Isidore, dans sa mission auprès des Indiens.

— On annonce une recrudescence de persécution en Chine.

6. Les députations se succèdent au Vatican, depuis les fêtes de Noël. Aujourd'hui le Pape reçoit les pèlerins italiens et leur renouvelle ses félicitations et ses avis. Il maintient énergiquement son attitude et trace un sombre tableau de l'Italie unifiée, on sait par quels moyens.

— A la question posée par les évêques d'Italie, concernant l'*exequatur* royal des bulles de leur nomination, la Congrégation de l'Inquisition, afin d'éviter de plus grands maux, a répondu : *tolerari posse.*

8. La Roumanie proteste contre plusieurs articles de la nouvelle Constitution ottomane : elle romprait les liens de vasselage qui les rattachent encore à l'empire turc, plutôt que de laisser appliquer ces articles au territoire roumain.

10. Elections générales pour le Parlement allemand (*Reichsrath*), par le suffrage universel et direct.

16. Le ministère belge presente un projet de loi, sur le secret du vote et sur les fraudes électorales.

17. Le gouvernement indien évalue à un chiffre énorme, les dépenses pour les secours à accorder aux présidences de Bombay et de Madras, où règne la famine, par suite de la sécheresse. La superficie de Madras est de 80 milles carrés avec 18 millions d'habitants, celle de Bombay est de 54 milles carrés avec 5 millions d'habitants. Les établissements français dans les Indes sont frappés du même fléau.

18. Inauguration solennelle de l'Université catholique de Lille qui — privilège rare aujourd'hui — a reçu son institution canonique du Saint-Père.

— Réunion du Grand Conseil des ministres et des hauts dignitaires, même ecclésiastiques, de l'empire ottoman, pour donner une réponse définitive aux propositions des plénipotentiaires. Ces propositions, fort adoucies, sont : 1° de soumettre à l'agrément des puissances garantes, pendant cinq ans, le choix des gouverneurs des provinces chrétiennes ; 2° d'accepter le contrôle, non plus d'une commission européenne, mais d'une commission mixte, composée d'européens et d'ottomans. Le Conseil rejette, à l'unanimité, ces propositions, comme contraires à l'indépendance et à la dignité de l'empire. Cette décision doit mettre fin à la Conférence.

Digitized by Google

24. La Chambre italienne vote la loi contre les prétendus « abus du clergé » contre tous ceux qui reproduiront un écrit ou une parole «de quelque écclésiastique que ce soit et de quelque lieu qu'elle vienne. » C'est un baillon mis au lèvres dn Pape; c'est, de l'avis du ministre Mancini, un *premier pas* dans une voie nouvelle. Le vote a été précédé des plus violents outrages, mais aussi une protestation éloquente de M. Bartolucci, de Modène.

25. Arrivée à Londres d'une grande ambassade chinoise, composée de quatorze membres.

— Préliminaires de paix entre la Turquie d'un côté, la Serbie et le Monténegro de l'autre.

Premières applications de la Constitution ottomane.

30. Après deux mois environ de contestations au sujet des votes pour la Présidence des États-Unis, en vertu d'un bill adopté le 25 janvier par la législature, le jugement de cette grave affaire est déféré à un comité de quinze membres pris dans les deux chambres et dans la Cour suprême.

31. Ouragan suivi d'inondations sur tout le littoral belge et néerlandais; dégats énormes à Anvers ; rupture des digues sur plusieurs points.

BIBLIOGRAPHIE.

La Passion de N. S. Jésus-Christ, par l'abbé C. Fouard. Rouen. Imprimerie de Cagniard, 1876.

Un homme, fort peu au fait de sa religion, après avoir lu pour la première fois la Passion de N. S., dans le livre de prières de sa femme, disait, les yeux humides de larmes : « Je ne savais pas que Jésus-Christ fût si bon et qu'il nous aimât tant! » L'eussiez-vous lue cent fois, vous dites encore la même chose, après une lecture du beau et savant livre de M. l'abbé Fouard.

Bien des *Vies de Jésus* ont été écrites depuis dix ans; nous en savons plus d'une qui sont de véritables chefs-d'œuvre. Toutefois, nous n'hésitons pas à l'affirmer, aucune ne retrace les scènes de la Passion avec autant de vérité, de lumière et d'onction que le travail de l'éminent professeur de la Faculté de Rouen. Pour arriver à ce résultat, M. l'abbé Fouard a puisé aux meilleures sources de l'exégèse, de la chronologie, de la philologie, de la topographie et de l'archéologie de la Passion, s'appuyant toujours sur les interprètes les plus autorisés et, comme il le dit lui-même, tirant de leurs admirables travaux les conclusions qu'il nous présente dans son livre. Pour éviter la sécheresse que la discussion des textes eût fatalement apportée dans le récit, il s'est proposé avant tout de nous donner une histoire suivie de la Passion, se réservant de justifier, par des notes nombreuses, le sentiment qu'il a embrassé.

En adoptant cette manière de traiter son sujet et en le traitant comme il l'a fait, M. l'abbé Fouard nous a donné non pas seulement une œuvre de

Digitized by Google

science, à la hauteur de tout ce que l'érudition allemande pourrait produire; mais encore un récit émouvant, un travail du dernier intérêt, un livre qui fera du bien. L'exégète chrétien y trouvera des lumières pour ses études; l'exégète rationaliste, des réfutations de ses systèmes; les âmes pieuses y trouveront, étalés sous leur plus beau jour, les trésors de bonté, d'amour et de miséricorde infinie du cœur de N. S. J. C. Une *Vie de Jésus*, écrite comme cela, serait une œuvre digne de toutes les ambitions d'un savant, et, en même temps, l'un des plus magnifiques apostolats que puisse souhaiter le cœur d'un prêtre.

L. R.

— *Vie de Jeanne D'Arc, par Mme De Laboulaye, chez Philippe Reichel, Librairie centrale*, 5, *rue de Tournon, à Paris, et chez H. Pélagaud*, 48, *rue Mercière, à Lyon. Prix, franco* 1 *fr.* 50.

L'héroïne du quinzième siècle remporte aujourd'hui une dernière victoire : la pucelle d'Orléans est vengée des outrages qu'elle avait eu à subir, et ses vertus lui feront bientôt peut-être décerner les honneurs d'un culte public.

En attendant, voici une nouvelle *vie de Jeanne D'Arc*, publiée sous les auspices de Mgr l'Évêque de Verdun et recommandée par le grand promoteur de la cause de Jeanne d'Arc, Mgr l'évêque d'Orléans. « Il nous manquait, écrit « ce prélat à l'auteur, un livre simple et populaire, d'une lecture attrayante « et facile, débarrassé de cet appareil d'érudition lequel rebute, parfois, le « plus sérieux lecteur, et qui traçât néanmoins de la vierge de Domremy un « portrait si fidèle, si délicat et si exquis, qu'il pût répondre aux exigences « les plus rigoureuses de la critique et en même temps charmer les cœurs. « Cette lacune, Madame, grâce à votre travail, est remplie maintenant. »

—

La *Société Bibliographique*, fondée en 1868, à Paris, dans une pensée à la fois scientifique et religieuse, compte dans son sein plus de vingt archevêques ou évêques, un grand nombre d'écrivains distingués et plus de 2,000 membres appartenant à toutes les professions libérales.

Son but est :

1. De réunir, dans une pensée et une action communes, tous les hommes d'intelligence et de cœur, qui, ne séparant pas les intérêts de la religion des intérêts de la science, veulent s'opposer aux progrès de l'erreur et travailler à la diffusion des saines doctrines.

2. De publier tous ouvrages utiles à la religion ou à la science, et les répandre au plus bas prix possible.

3. De mettre à la portée des travailleurs tous les renseignements de nature à faciliter leurs recherches.

Pour atteindre ce triple but, elle publie des ouvrages de science, des séries de brochures, au prix le plus modique (25 centimes), et d'innombrables *tracts* ou feuilles volantes écrites par des savants et des littérateurs éminents sur des questions sociales ou religieuses. Elle envoie à ses membres un bulletin mensuel de ses travaux intérieurs, elle les tient au courant du mouvement scientifique et littéraire par le *Polybiblion* et se charge de leur procurer, avec une réduction de 10 p. c., tous les livres dont ils ont besoin pour leurs travaux littéraires.

Digitized by Google

Un *Comité Belge* de la Société Bibliographique a été créé à Liége, sous la présidence d'honneur de Mgr l'Évêque de Liége. On lit à la fin de son programme : « Nous n'imposerons à nos associés d'autres obligations que celles dont ils se chargeront volontairement : chacun agira selon son zèle et ses goûts personnels. Une cotisation annuelle de dix francs, pour laquelle on obtiendra une quantité équivalente de brochures publiées par la Société, donnera le titre de membre du Comité belge.

Les fonds, dont nous pourrons disposer, serviront à l'achat et à la distribution gratuite des brochures et des tracts, à la diffusion, par tous les moyens possibles, des bons livres, à l'organisation de conférences et de réunions scientifiques, en un mot, au progrès de la science par la religion et de la religion par la science. Nous avons le ferme espoir que tous les hommes de bonne volonté répondront à notre appel, et auront à cœur de contribuer à cette œuvre civilisatrice. »

S'adresser à l'un des trois Signataires :

E. Schoolmeesters, curé-doyen de Saint-Jacques, à Liége.
C. De Harlez, rue de l'Official, 1.
G. Kurth, professeur à l'Université, rue Lairesse, 62.

NÉCROLOGIE.

Le clergé du diocèse de Gand vient de faire une perte irréparable par la mort de M. le chanoine J.-J. De Smet, ancien membre du Congrès national, chevalier de la croix de fer et successivement chevalier, officier et commandeur de l'ordre de Léopold, décédé, le 11 février à l'âge de 82 ans.

Né à Gand, le 11 décembre 1794, d'une famille bourgeoise, M. Joseph-Jean De Smet, après avoir achevé ses études au Séminaire de notre ville, fut nommé professeur de rhétorique au Collége Sainte-Barbe, à Gand. Il passa ensuite, en cette même qualité, au Collége d'Alost.

Après la révolution de 1830, la Flandre l'envoya siéger au Congrès national. Ce mandat, qu'il remplit dignement, ne l'empêcha cependant pas de continuer à remplir, avec le même dévouement, les fonctions que lui avait confiées son évêque. Il occupa de 1830 à 1845 la chaire de professeur d'histoire ecclésiastique au Séminaire diocésain, et, en 1845, Mgr Delebecque l'appela à l'importante fonction de chanoine pénitencier.

M. De Smet s'était fait connaître, dès 1821, par des ouvrages historiques qui ont joui, dans les Flandres surtout, d'une légitime popularité. Plus tard, il se livra à des travaux plus approfondis, qui lui ont fait une réputation méritée de science. L'espace nous fait défaut pour indiquer, même sommairement, les nombreux ouvrages sortis de sa plume féconde, surtout pendant la période de 1821 à 1853, et qui sont aujourd'hui encore justement estimés.

Le 6 juin 1835, il fut nommé membre de l'Académie royale des sciences, lettres et beaux-arts, et prit une part brillante aux travaux de ce corps savant.

M. De Smet n'était pas seulement un historien distingué, il était encore poète à ses heures. Il avait été lié avec les meilleurs écrivains de la Hollande, entre autres avec Bilderdyk et avec le professeur Schrant.

Tous ceux qui ont connu le regretté défunt sont unanimes pour vanter sa bonté, qui n'était pas moins grande que sa science Il se plaisait surtout à mettre les trésors de son immense savoir à la disposition de ses jeunes successeurs dans l'étude de l'histoire nationale.

Si le chanoine De Smet était bien connu et estimé des savants, les pauvres le connaissaient surtout comme leur père : sa générosité trouvait amplement à s'exercer dans une ville industrielle comme Gand, et des centaines de pauvres pleureront longtemps leur noble bienfaiteur.

Digitized by Google

Pendant les dernières années de sa vie le saint prêtre a été en proie à toutes sortes d'infirmités qu'il supporta avec une patience angélique. C'est avec joie qu'il vit approcher la mort : elle n'a été pour lui que le passage à une vie meilleure, où il reçoit sans doute déjà la récompense de ses éminentes vertus. *Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus.* (*Bien public*).

— Le 21 janvier est décédé à Gand, M. le chanoine De Mulder, archidiacre-doyen du chapitre, vicaire-général du diocèse et président du grand Séminaire. Né à Gand, en 1806, entré au séminaire en 1824, il fut constamment le modèle des prêtres par sa profonde piété, par son éminente charité et par une application assidue à tous ses devoirs. On peut assurer, sans crainte d'être contredit, que la sage direction de M. De Mulder a grandement contribué au développement de l'esprit sacerdotal, qui distingue aujourd'hui le clergé du diocèse de Gand.

— L'une des familles de la province de Namur les plus justement en possession de l'estime publique, la famille de Montpellier, soumise bien fréquemment en ces dernières années à de douleureuses épreuves, est plongée dans un nouveau deuil par la perte qu'elle vient de faire d'un de ses membres M. Constant de Montpellier de Vedrin, décédé au château de Vedrin, le 3 février 1877, dans sa 73e année. Cette noble et chrétienne existence s'est éteinte dans les sentiments de foi et de piété qui en ont marqué le cours, après cinq mois de maladie et des souffrances presque sans trève, supportées avec une résignation et une force d'âme qui ne se sont pas un seul instant démenties. Son espérance de la félicité éternelle, fondée sur sa confiance en Dieu et sur la conscience d'une vie chrétiennement traversée, explique son inaltérable patience dans ses douleurs, son calme et sa sérénité en face de la mort ; comme l'aménité de son caractère, la facilité de son commerce plein de franchise et de bienveillance, sa bonté officieuse à ceux qui étaient au-dessous de lui, sa charité envers les pauvres, sa sollicitude à l'égard de la classe ouvrière, son amour pour la patrie, son dévouement aux intérêts du pays aussi bien qu'à la cause catholique, expliquent l'estime, les sympathies, la popularité qu'il s'était acquises, et les regrets universels que sa perte inspire.

M. C. de Montpellier a fourni une carrière politique digne de mémoire. Il y entra par patriotisme, et, imbu de la maxime *Noblesse oblige*, il n'y connut jamais d'autres mobiles que le dévouement et le devoir, ni d'autre avantage que la satisfaction d'avoir rendu service à ses concitoyens. Cette carrière, dont le gouvernement hollandais l'avait exclu, comme grand nombre de fils de famille réduits à faire leurs études à l'étranger, cette carrière s'ouvrit pour lui en 1830.

Sa participation aux luttes libératrices de 1830 lui valut la décoration de la Croix de fer ; ses services dans la garde-civique lui méritèrent celle de chevalier de l'Ordre de Léopold, et, ce qui l'en récompensa mieux encore, l'estime toute particulière de feu le Roi Léopold Ier, si juste appréciateur du dévouement désintéressé au pays et à sa personne.

Autant l'homme public chez M. C. de Montpellier était dévoué à la patrie autant l'homme religieux était dévoué à l'Eglise, zélé pour les œuvres qui intéressent le bien des âmes dans le pays et dans le monde catholique, et fidèle à tous ses devoirs. Président du comité des Œuvres pontificales de la province de Namur, il voua à celles-ci tout son zèle et toute son activité : pour en assurer le succès, il prêcha d'exemple et ne recula devant aucun sacrifice personnel.

Le Saint-Père, comme on sait, lui en témoigna sa reconnaissance en lui envoyant la broix de commandeur de l'ordre de St-Grégoire.

Pour tout dire en quelques mots, la vie de M. Constant de Montpellier a été celle d'un citoyen tout dévoué à sa patrie, d'un homme de bien, d'un parfait chrétien. (*Ami de l'Ordre*)

Digitized by Google

LA CAPITALE

DE L'EMPIRE ANGLO-INDIEN.

—

Nos lecteurs ont suivi avec intérêt le développement rapide et les succès consolants de la Mission belge du Bengale occidental. Nous avons cru que quelques détails sur la ville de Calcutta, son origine, son histoire, les mœurs et les coutumes de ses habitants, seraient accueillis avec la même faveur.

Un de nos collègues, professeur au Collége saint François-Xavier à Calcutta, a bien voulu seconder nos désirs en nous communiquant un travail anglais, encore inédit, sur cette intéressante matière. Nous publions ici la traduction de la première partie.

Les faits historiques et ethnologiques qui sont exposés par notre confrère, ne manquent pas d'actualité : il est curieux de remonter à l'origine de la puissance anglaise dans les Indes, au moment où ce pouvoir est arrivé pour ainsi dire à son apogée, et a mérité, par des bienfaits réels, de recevoir une consécration solennelle et définitive. La proclamation du titre d'*Impératrice des Indes*, s'est faite à Delhi, le 1er janvier 1877, avec une pompe et un éclat extraordinaires: ce titre est pour les princes et les peuples de la vaste Péninsule, une nouvelle garantie que le gouvernement de Sa Majesté Britannique, par sa modération, sa sagesse et sa loyauté, travaillera de plus en plus à la prospérité matérielle et morale de l'Inde.

I

HISTOIRE DE CALCUTTA.

Origine et emplacement de la ville.

La ville de Calcutta est située sur la rive gauche de l'Hoogly, le bras le plus occidental du Gange : sa distance à la mer est d'environ 100 milles. Elle est bâtie sur l'emplacement d'un village nommé Govindpoor, et paraît avoir tiré son nom de Kalicutta, c'est-à-dire temple de Kali, déesse indienne figurant le Temps.

C'est en 1690 que les Anglais obtinrent du Grand Mogol la permission de s'établir en cet endroit. Job Charnock, l'agent de la Compagnie des Indes orientales, choisit l'emplacement sur lequel s'élève la cité actuelle. Il n'aurait pu faire choix d'un endroit plus malsain: car, à la distance d'environ trois milles à l'est de la ville, il y a un lac d'eau salé, couvrant un espace de quatre milles du nord au sud. En septembre, pendant la saison des pluies, l'eau du lac déborde, et lorsqu'elle se retire ensuite, au mois de décembre,

Digitized by Google

elle laisse derrière elle une grande quantité de poissons et de matières putrides qui infectent l'air et engendrent des maladies.

On a proposé le drainage de ce lac pour le rendre utile à la culture, mais il paraît impossible de supprimer entièrement la source de ces exhalaisons malsaines. « Il ne suffit pas, disent les hommes compétents, de convertir le terrain, actuellement couvert par les eaux, en une prairie basse et humide : pour atteindre le but que l'on poursuit, on devrait enlever complètement au sol son caractère marécageux. Si l'on ne peut obtenir ce résultat, il vaut mieux laisser le lac tel qu'il est. » Cet avis a prévalu et le lac d'eau salée se trouve encore dans le même état que du temps de Job Charnock.

Cette esquisse de la position de Calcutta serait incomplète si je n'ajoutais pas un mot sur les forêts des Sunderbunds. S'étendant au sud et à l'est de Calcutta sur une longueur de 150 milles, et couvrant une surface de 20,000 milles carrés, ces bois et ces jungles doivent nécessairement exercer une puissante influence sur la température, sur l'humidité et sur la libre circulation de l'air, qu'ils chargent d'ailleurs de toute espèce d'exhalaisons. On a également proposé de défricher partiellement cette immense surface dans le but de donner à la brise maritime un accès plus facile pour rafraîchir la cité. C'était, ajoutait-on, le moyen de diminuer l'humidité de l'atmosphère, et de la rendre plus pure sous tous les rapports. Mais les autorités ont craint d'augmenter ainsi la chaleur pendant l'été, et elles n'ont pas donné suite à ce projet salutaire. Toutefois, c'est là une grave erreur : car on ne souffre pas tant à Calcutta de l'élévation de la température que de l'excessive humidité qui s'y ajoute pendant plusieurs mois de l'année. Ces deux causes, jointes aux miasmes dégagés par les marais du voisinage, minent peu à peu les tempéraments les plus robustes.

Au nord et à l'ouest de Calcutta, l'aspect de la contrée est si beau qu'un roi de Perse nomma cette partie du Bengale, « le paradis des nations. » Le sol, formé par les alluvions du Gange, est si fertile qu'il excita l'admiration des voyageurs dès les temps les plus reculés ; cette fertilité a donné lieu au proverbe qui se retrouve chez les Portugais, les Anglais et les Hollandais : il y a cent portes ouvertes pour entrer dans le royaume du Bengale, mais aucune pour en revenir.

Digitized by Google

Fondation de Fort William.

Tel était donc l'emplacement choisi par les Anglais pour y bâtir leur factorerie du Bengale ; car les Français étant déjà établis à Chandernagore, et les Hollandais se trouvant encore plus haut, sur le fleuve, à Chinsurah, les agents de la Compagnie anglaise des Indes orientales préférèrent une situation plus rapprochée de la mer.

La factorerie qu'ils y bâtirent fut entourée de fortifications auxquelles on donna le nom de Fort William. Une église et de grands entrepôts furent bientôt construits dans le voisinage. On vit s'élever comme par enchantement sur les deux rives du fleuve une suite de maisons spacieuses appartenant aux principaux agents de la Compagnie. En même temps surgit, tout près de là, une ville immense et affairée, exclusivement habitée par des indigènes et où vinrent se fixer de préférence les marchands hindous les plus opulents. Cependant l'emplacement où s'élèvent actuellement les splendides palais de Chowringhee ne renfermait alors que quelques misérables cabanes couvertes de paille. Le vaste terrain, occupé aujourd'hui par la citadelle et le Maidan, était envahi par les jungles; et de hideux alligators prenaient librement leurs ébats dans la plaine où les familles opulentes de Calcutta se plaisent maintenant à étaler leurs brillants équipages aux rayons du soleil couchant.

Les colons anglais, comme tous les autres propriétaires du sol, payaient au gouvernement une redevance annuelle pour les terres qui leur étaient concédées ; comme tous les grands propriétaires du Bengale, ils exerçaient dans leurs domaines une certaine juridiction.

Prise de Fort William et massacre des Anglais.

Tel fut l'état de Calcutta jusqu'en 1757. C'est alors que Surajah Dowlah, Nabab du Bengale, convoitant les richesses qu'il croyait cachées dans la factorerie, s'avança avec une grande armée contre Fort William. La place fut prise après une faible résistance, et un grand nombre d'Anglais tombèrent entre les mains des vainqueurs. Le Nabab se permit pendant quelque temps de railler l'insolence des Anglais, et se plaignit fort de l'exiguité du trésor

Digitized by Google

qu'il avait trouvé. Il promit toutefois d'épargner la vie des prisonniers, et se retira pour prendre du repos.

Alors fut commis un crime affreux, mémorable par l'excès de son atrocité, et plus encore par le châtiment terrible dont il fut suivi. Les prisonniers anglais furent laissés à la merci de quelques gardes. Ceux-ci résolurent de les enfermer durant la nuit dans la prison de la garnison, une salle connue sous le nom sinistre d'*antre noir*.

Même pour un seul malfaiteur européen, ce cachot, dans un tel climat, aurait été trop étroit et insupportable. La place n'avait que vingt pieds carrés en superficie. Les ouvertures par où l'air se renouvelait étaient étroites et en grande partie obstruées. On était alors au solstice d'été; or à cette époque, même dans les salles les plus spacieuses et malgré l'action rafraîchissante des punkahs, renouvelant l'air à tout moment, les Européens ont de la peine à résister à la chaleur excessive du Bengale. Les prisonniers étaient au nombre de cent quarante-six. Lorsqu'on leur donna l'ordre d'entrer dans le cachot, ils s'imaginèrent que les soldats voulaient plaisanter; pleinement rassurés par la promesse que le Nabab avait faite de leur laisser la vie sauve, ils riaient et s'amusaient de l'absurdité d'une pareille proposition. Bientôt ils reconnurent leur erreur; ils supplièrent, ils éclatèrent en menaces; mais ce fut en vain.

Les gardiens menacèrent de tuer tous ceux qui refuseraient d'entrer. Les prisonniers furent poussés dans leur cachot à la pointe de l'épée, et l'on ferma soigneusement la porte sur les victimes.

Rien dans l'histoire, ni peut-être même dans la fiction, ne peut donner une idée des souffrances de cette horrible nuit. Un petit nombre de survivants nous en ont laissé les navrants détails. D'abord les prisonniers implorèrent la pitié de leurs geôliers, ils essayèrent ensuite de forcer la porte, ils voulurent fléchir leurs barbares gardiens par l'appât des présents, mais tout fut inutile: on leur répondit invariablement que rien ne pouvait se faire sans les ordres du Nabab : que le Nabab dormait et se fâcherait si quelqu'un osait l'éveiller. Alors les prisonniers devinrent fous de désespoir. Etouffant dans cette atmosphère fétide et empestée, ils se heurtaient, se renversaient les uns les autres, se foulaient aux pieds, luttaient avec frénésie pour s'emparer des places voisines des fenêtres, et

Digitized by Google

pour s'enlever le peu d'eau que la cruelle pitié des meurtriers leur versait comme pour insulter à leur agonie. Aux cris du délire se mêlait la voix de la prière : tantôt ils blasphémaient; tantôt ils demandaient aux soldats de faire feu au milieu d'eux. Sur ces entrefaites les geôliers allumèrent des flambeaux près des barreaux de fer, pour mieux voir cette lutte desespérée ; par leurs rires insolents ils ajoutaient encore au supplice de leurs victimes. Quelques moments après le tumulte expira et l'on n'entendit plus que des soupirs et de sourds gémissements.

Enfin le jour arriva,et le Nabab permit d'ouvrir la porte. Mais il fallut du temps avant que les soldats eussent ouvert un passage libre aux survivants en entassant des deux côtés de la porte les nombreux cadavres, sur lesquels la chaleur brûlante du climat avait déjà exercé ses ravages. Lorsque enfin l'entrée du cachot fut dégagée,on vit sortir péniblement l'un après l'autre comme du fond d'un charnier, vingt-trois prisonniers, semblables à des spectres. et tellement défigurés que l'œil de leurs mères n'aurait pu les reconnaître. On creusa aussitôt une fosse, et les cadavres, au nombre de cent vingt-trois, y furent jetés pêle-mêle, puis recouverts de terre.

Victoires de Clive.

Dès que la nouvelle de la prise de Calcutta fut connue à Madras, autre factorerie appartenant à la Compagnie des Indes Orientales, un cri de vengeance retentit dans toute la colonie.

Moins de quarante-huit heures après l'arrivée du courrier, le colonel Clive partit pour le Bengale à la tête d'une armée composée de neuf cents soldats d'infanterie anglaise et de quinze cents cipayes, pour punir un prince qui avait sous son pouvoir plus de sujets que Louis XV, roi de France, et que Marie-Thérèse, impératrice d'Autriche.

Clive commença les opérations avec sa vigueur habituelle. Il mit en déroute la garnison que le Nabab avait laissée à Fort William et reprit possession de Calcutta. Surajah Dowlah de son côté réunit aussitôt toutes ses forces et marcha à la rencontre de l'armée anglaise. Celle-ci, après avoir marché péniblement pendant toute une journée,établit ses quartiers dans un bosquet de mangous

Digitized by Google

près de Plassey, à un mille de l'ennemi. Dès le point du jour, l'armée du Nabab se mit en mouvement vers le bosquet occupé par les Anglais. Quarante mille hommes d'infanterie couvraient la plaine: ils étaient armés de fusils, de piques, d'épées, d'arcs et de flèches et protégés par cinquante pièces de campagne du plus gros calibre. Chaque pièce était traînée par une longue suite de bœufs blancs et soutenue par un éléphant. La cavalerie était forte de quinze mille hommes, choisis, non parmi la population efféminée du Bengale, mais parmi la race plus robuste qui habite les provinces du nord. Pour faire face à tant d'ennemis Clive ne disposait que de 3000 hommes; mais près d'un millier d'entr'eux étaient d'origine anglaise: tous étaient commandés par des officiers anglais et formés à la discipline européenne. La bataille commença par une décharge générale des canons: mais l'artillerie du Nabab ne fit presque aucun mal, tandis que les pièces de campagne des Anglais produisirent le plus grand effet. Plusieurs des officiers les plus distingués de l'armée de Surajah Dowlah succombèrent; le désordre se mit peu à peu dans les rangs; le prince lui-même ne put conserver sa présence d'esprit. Il fit exécuter à son armée un mouvement rétrograde: cet ordre décida de son sort. Clive profita de ce moment pour commander à ses troupes un mouvement en avant. Bientôt la confusion et le découragement s'emparèrent de l'armée du Nabab: tout plia devant la discipline et la bravoure anglaises. En moins d'une heure,cette immense armée se dispersa dans toutes les directions, comme on voit, en un jour d'émeute, les rangs pressés de la populace se rompre en un moment à la vue d'un peloton de cavalerie. La ruine de Surajah Dowlah fut complète et sans retour. Son camp, ses canons, ses bagages, un nombre considérable de wagons et de troupeaux restèrent au pouvoir du vainqueur. L'armée anglaise n'eut à déplorer que des pertes insignifiantes: vingt-deux soldats furent tués pendant l'action, cinquante furent blessés: au prix de ces légers sacrifices, Clive avait détruit une armée d'environ 60,000 hommes, et conquis un royaume plus étendu et plus peuplé que la Grande-Bretagne.

Digitized by Google

Exactions des Anglais.

Le vainqueur retourna en triomphe à Fort William et, trois mois après, fit voile pour l'Angleterre. Pendant son absence, les agents de la Compagnie obtinrent, non pour eux-mêmes mais pour leurs commettants, le monopole de presque tout le trafic intérieur. Ils forcèrent les natifs d'acheter cher et de vendre à bon marché. Ils se moquèrent impunément des autorités fiscales et des tribunaux du pays, et couvrirent de leur protection une troupe de serviteurs indigènes qui parcouraient la province, répandant la désolation et la terreur partout où ils apparaissaient. Chaque employé du colon anglais était investi de tout le pouvoir de la Compagnie. De cette manière, des fortunes colossales furent réalisées rapidement à Calcutta, tandis que trente millions d'êtres humains se voyaient réduits aux dernières extrémités de la misère. Ils étaient habitués à vivre sous la tyrannie, mais jamais ils n'en avaient subi une aussi cruelle. Sous leurs anciens maîtres, ils avaient au moins une ressource : lorsque le mal était devenu intolérable, le peuple se levait et renversait le gouvernement. Pas moyen de faire si prompte justice du gouvernement anglais : poussant l'oppression jusqu'aux dernières limites où peut atteindre le despotisme le plus barbare, ce gouvernement disposait de toutes les forces de la civilisation, et ne ressemblait pas mal à un gouvernement de mauvais génies sortis de l'abîme pour tyranniser les Hindous.

Un musulman, qui a écrit l'histoire de ces temps, nous dit : « Il faut reconnaître que chez la nation anglaise la présence d'esprit, la fermeté du caractère et l'indomptable bravoure ne peuvent être révoquées en doute. Les Anglais joignent le courage le plus résolu à la prudence la plus consommée; ils n'ont pas leurs pareils dans l'art de se disposer en ligne de bataille et de combattre avec l'ordre le plus parfait. Si à tant de qualités militaires ils savaient unir l'art de gouverneur, s'ils montraient autant d'habileté et de sollicitude à soulager le peuple de Dieu, qu'ils en déploient pour tout ce qui regarde les affaires militaires, aucune nation du monde ne pourrait leur être préférée, aucune ne serait plus digne de commander. Mais les peuples gémissent partout sous leur domination et sont réduits à la pauvreté et à la misère. O Dieu ! Viens au secours de tes serviteurs affligés et délivre-les de l'oppression sous laquelle ils succombent ! »

Digitized by Google

Clive nommé gouverneur.

A la fin, l'état des choses au Bengale commença à inquiéter la mère-patrie : des révolutions s'étaient succédé à de courts intervalles ; l'administration était en désarroi ; on rançonnait sans merci les indigènes, et cependant la Compagnie ne s'enrichissait guère ; chaque flotte ramenait en Angleterre des aventuriers, devenus assez riches pour acheter des manoirs et bâtir des demeures princières ; la guerre éclatait sur les frontières, la désaffection régnait dans l'armée ; le nom anglais était déshonoré par une suite d'excès qui rappelaient ceux de Verrès en Sicile et ceux de Pizarre au Pérou.

En présence d'une situation si propre à décourager tous ceux qui s'intéressaient aux affaires de l'Inde, il n'y eut qu'une voix pour dire que Clive et Clive seul était capable de sauver l'empire qu'il avait fondé. Selon le vœu de l'opinion publique, il fut nommé gouverneur et administrateur général des possessions anglaises dans le Bengale. En mai 1765, il arriva à Calcutta et dans une lettre privée qu'il écrivit à un de ses amis intimes, aussitôt après son débarquement, il exprima ses sentiments dans un langage ému qui fait d'autant plus d'impression sur le lecteur qu'il émane d'un homme aussi hardi, aussi résolu et aussi peu habitué à mettre de l'ostentation dans ses appréciations. « Hélas ! s'écrie-t-il, comment le nom anglais a-t-il pu s'avilir ainsi? Je n'ai pu m'empêcher de payer le tribut de quelques larmes à la bonne réputation de l'Angleterre, qui n'existe plus, qui est perdue à jamais. Oui à jamais, je le crains. Cependant je veux déclarer au nom de cet Etre suprême qui frappe à la porte de tous les cœurs, et auquel, avant d'entrer dans l'éternité, nous devrons rendre compte de toutes nos actions, que je suis venu ici avec des pensées assez grandes pour dominer toute cette corruption, et que je suis résolu à détruire ces maux horribles et toujours croissants ou bien à mourir à la peine. »

Extension de la domination anglaise.

Il établit le gouvernement du Bengale sur de nouvelles bases. Le pouvoir exercé jusque-là par les Anglais, dans toute l'étendue de la province, était absolument illimité.

On pourrait, sans trop d'exagération, le comparer à l'autorité exercée, au temps de la décadence de l'Empire d'Occident, par les

Digitized by Google

chefs des mercenaires étrangers, qui dominaient l'Italie et dont le caprice élevait puis renversait les princes insignifiants qui portaient les noms de César et d'Auguste.

Il arriva aux Indes ce qui s'était passé en Italie. A la fin, les belliqueux étrangers trouvèrent bon de donner à une domination établie par les armes la sanction de la loi et la valeur d'un droit acquis. Théodoric avait cru qu'il était d'une sage politique d'obtenir de la cour de Byzance l'investiture du royaume d'Italie. Clive s'adressa de même à la cour de Delhi, et sollicita la sanction officielle de tous les pouvoirs que déjà il possédait de fait.

Le Mogol se voyait alors réduit à la plus complète impuissance : la demande de Clive provoqua d'abord quelques signes de mécontentement ; mais il dut s'estimer heureux qu'en échange de quelques mots persans, qui ne lui coûtaient rien, les Anglais consentissent à lui donner spontanément des trésors qu'il n'aurait jamais réussi à extorquer par la force. Le marché fut bientôt conclu et le souverain nominal de l'Hindoustan octroya aux Anglais un privilége qui permit à la Compagnie de percevoir et d'administrer les revenus du Bengale, du Béhar et de l'Orissa.

C'est pendant le premier séjour de Clive dans les Indes que la renommée des armes anglaises a commencé à se répandre par tout l'Orient. Jusqu'au moment de son arrivée, ses compatriotes étaient méprisés, comme de simples commerçants, tandis que les Français étaient estimés et glorifiés comme un peuple formé par la nature pour la victoire et le commandement. Le courage et la capacité de Clive firent cesser ce prestige.

Le second séjour de Clive dans les Indes valut à l'Angleterre une influence prépondérante dans cette contrée. Par son habileté et son énergie, il réalisa en quelques mois des avantages bien supérieurs à toutes les superbes illusions qui avaient bercé l'imagination de Dupleix. Jamais le plus heureux proconsul n'ajouta à l'empire romain une si grande étendue de terre cultivée, un tel surcroît de revenus et un si grand nombre de sujets ; et Clive acheva toutes ces conquêtes à la tête d'une armée qui ne comptait pas autant de soldats que la moitié d'une légion romaine.

(*A continuer*). M. Dooley, S. J.

Digitized by Google

LES RÉCENTES RECHERCHES

SUR L'AUTEUR

DE L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST

1858-1876

(Suite. — voir page 166).

II

M. Arthur Loth discute longuement les droits du chancelier de l'Université de Paris.

Gerson, sans aucun doute, est une grande figure historique ; il a été activement mêlé aux luttes ardentes de son époque. La difficulté, pour ses partisans, est de trouver, dans cette carrière si agitée, un temps propice, pour la composition de l'*Imitation*, de la part de celui qui, avec ses fonctions académiques, cumulait celles d'aumônier du duc de Bourgogne, d'ambassadeur du roi de France auprès du Pape, de délégué aux conciles de Pise et de Constance, tour à tour favorisé et persécuté par les princes, exilé à Bruges, de 1402 à 1404, banni en Allemagne l'an 1417, se retirant à Lyon en 1419. On comprend malaisément que Gerson ait eu le calme, la tranquillité d'esprit, le détachement de toutes choses, dont le livre de l'*Imitation* garde l'indestructible empreinte.

Un savant belge est entré, un jour, dans l'arène pour rompre, lui aussi, une lance en faveur de Gerson. Le chanoine Carton, ce digne successeur des abbés Sicard et de L'Epée, qui a vu ses mémoires sur l'instruction des sourds-muets couronnés par des sociétés savantes de France, a cru un instant pouvoir résoudre le problème qui nous occupe.

Epris des idées fantastiques de M. Onésime Leroy, il publia en 1842, dans les *Annales de la Société d'Emulation pour l'étude de l'histoire de la Flandre occidentale*, un mémoire intitulé : *Preuves que l'Imitation de Jésus-Christ a été composée à Bruges par un doyen de Saint-Donat.*

Le chanoine Malou, à cette époque, professeur de dogme et bibliothécaire à l'Université de Louvain, ne put s'empêcher de protester contre les assertions de son confrère de la Société d'Emulation. L'abbé Carton, excellent homme, qui ne cherchait que la

Digitized by Google

vérité, répondit à M. Malou que la sévérité de sa critique l'obligeait à le réfuter. De cette rencontre toute pacifique entre deux chanoines académiciens, sont nées les érudites *Recherches*, cette véritable *Somme* des Kempistes (1).

« Non, s'écrie à bon droit M. Arthur Loth, ce n'est pas l'homme qui se plaignait... de sa condition temporelle, qui a pu, dans le même moment, écrire les admirables chapitres sur le renoncement absolu aux biens de la terre... sur l'abnégation de soi-même, sur l'absence de toute consolation, sur le support des misères temporelles et des injustices, sur la résignation parfaite et sur l'abandon complet en Dieu, sur les admirables effets de l'amour divin, et tant d'autres qui concordent si peu avec les sentiments tout humains de cette lettre chagrine. A plus forte raison, n'est-ce pas lui qui allait à Bruges prendre possession d'une prébende litigieuse, qui a pu dire en blâmant la conduite des autres : « Pour une modique « prébende on fait beaucoup de chemin,... on plaide honteusement « pour un denier... » — « Non, quelles que soient la vertu et la piété de Gerson, qui brillèrent surtout dans les dernières années de sa vie, l'*Imitation* n'est pas l'œuvre d'un bénéficier en procès (2). »

M. Tamizey de Larroque, que M. Ducis écrit T*h*amisey, est arrivé aux mêmes conclusions. « Quelque chaleur, quelque habileté que M. Darche, le nouveau joûteur, ait pu mettre dans sa discussion, je suis obligé de déclarer qu'il a défendu une cause perdue d'avance, et que toute la science et l'éloquence du monde ne relèveraient pas. M. Darche (3) semble, du reste, avoir prévu l'inutilité de sa tentative, car il dit que si ses soins, pour restituer l'*Imitation* à Gerson, ne sont pas couronnés de succès, il aura du moins à se féliciter d'avoir rempli un grand et saint devoir, celui de venger l'innocence méconnue de cet admirable Gerson dont Benoît XIV, comme il le rappelle heureusement, a vanté les lumières et la sainteté (4). »

(1) Ainsi, par exemple, le *Dictionnaire encyclopédique de la théologie catholique*, par les docteurs Wetzer et Welte, s'est borné à résumer la controverse d'après le travail de Mgr Malou.

(2) Tom. XIII, 587.

(3) Auteur d'une *Clé de l'Imitation de Jésus-Christ. Gerson et ses adversaires.* Paris, 1875, trois cent soixante pages.

(4) *Polybiblion*, XIII, 327.

Digitized by Google

Il semblerait donc assez naturel, à première vue, que, l'italien Gersen et le français Gerson étant écartés, l'on se prononçât en faveur du néerlandais Thomas à Kempis.

« Ce n'est ni en France, ni en Italie que l'*Imitation* a été composée » dit M. Loth. Il ajoute : « Des deux cents manuscrits connus de l'*Imitation*, les *trois quarts* appartiennent *authentiquement* à l'Allemagne ou aux Pays-Bas. »

Ce fait capital de l'origine rhénane, pouvons-nous dire, de presque tous les manuscrits de l'*Imitation*, étant acquis au procès, M. Loth passe à la « question fort débattue des idiotismes de l'*Imitation*. »

Il est, nous n'en disconviendrons pas, quelques tournures de phrases que l'on a citées assez mal à propos dans cette partie de la controverse. Il n'en demeure pas moins établi que les Kempistes invoquent en leur faveur des arguments philologiques qu'on n'a jamais renversés.

Citons un exemple fameux :

« *Si scires totam Bibliam* EXTERIUS, *et omnium philosophorum dicta ; quid totum prodesset, sine charitate Dei et gratia ?* »

Michel de Marillac rend l'adverbe *exterius* par une sorte d'équivalent; la traduction, faite au XVIIe siècle et demeurée inédite jusqu'en 1868, dit : « Quand vous sauriez *par cœur* toute la Bible... (1). » La Mennais traduit : « Quand vous sauriez toute la Bible. »

Consultons l'*Imitation* polyglotte, publiée à Lyon, en 1841, par Monfalcon (2) : tout homme, qui a quelque teinture des lan-

(1) Nous ajoutons ici une note qui sera peut-être utile à quelques-uns de nos lecteurs. M. Hatzfeld trouva un jour, à Poitiers, parmi de vieux livres, vendus au rabais, une traduction française manuscrite et anonyme de l'*Imitation*. Des recherches bibliographiques ne tardèrent pas à prouver que cette traduction était inédite. Les critiques les plus compétents, Mgr Dupanloup, M. Cousin, M. Vitet, M. Ad. Régnier, le R. P. Perraud, déclarèrent que ce texte devait remonter au commencement du règne de Louis XIV. La première édition, parue en 1868, était publiée sous les auspices des archevêques et évêques de Paris, Poitiers, Lyon, Bayeux, Besançon, Genève, Bourges, Bordeaux, Toulouse et Nancy.

(2) Nous ne savons quel motif a poussé M. Ducis à dire tant de mal de ce livre. On a eu le tort, il est vrai, d'en vouloir faire une sorte de piédestal

Digitized by Google

gues, devra convenir qu'aucune des sept versions dont il a simultanément le texte devant les yeux, n'a rendu la force de l'original, excepté l'allemande (1).

Mais si l'on veut se donner la peine d'ouvrir ensuite la belle traduction flamande du vénérable et savant chanoine David, éditée à Bruxelles en 1844 par M. Jamar, on y pourra lire en toutes lettres :

« *Al wist gy geheel de Schriftuer en alle de spreuken der wysgeren* VAN BUITEN, *waartoe zou dit alles u dienstig zyn, zonder de genade en de liefde Gods ?* »

Voilà, pour le coup, une version on ne peut plus littérale : elle ne fournit matière à aucune ambiguïté (2) !

Nous nous permettrons de relever un autre idiotisme, tout aussi flamand que l'*exterius scire*, et qui a échappé, nous ne savons comment, à la sagacité de Monseigneur Malou.

pour une statue à élever à Gerson. A part l'intention des promoteurs de cette édition, il faut reconnaître que la traduction polyglotte est un bel ouvrage, très-recherché, du moins en Belgique, où les amateurs se le disputent aux enchères à beaux deniers comptants. Monfalcon a commis quelques inexactitudes, assez étranges aux yeux d'un Belge. « Thomas a Kempis faisait ses délices de cette devise flamande : *In Hoeckens und Broeckens....* » Rosweyde à qui il emprunte ce détail biographique avait rendu comme suit ce dicton en latin : *in angellis et libellis*. Ce qui veut dire : *dans les petits coins et les petits livres*. Malheureusement Monfalcon a mal lu : il a ajouté un *r*, *broeckens* pour *boeckens*. Cette addition d'une lettre change le sens du proverbe ; littéralement, *dans les petits coins et les petits marais*. M. Monfalcon, répété par M. Loth, parle des éditions publiées à Anvers par MORET. Nous ne connaissons en Belgique que Moretus, famille anoblie depuis longtemps et dont le nom, aujourd'hui encore, est porté avec honneur par ses membres.

(1) Et encore ce ne sont pas toutes les traductions allemandes. — Le pieux Sailer, mort évêque de Ratisbonne, traduit *exterius* par : *im Gedächtnisse*. Edition de Munich, 1818 et 1820. Guido Görres, dans sa traduction publiée à Saint-Hyppolyte, en 1839, rend littéralement *exterius* par *auswendig*. Il est peut-être bon d'ajouter que ces deux traductions, émanées d'hommes aussi illustres, portent le nom de Thomas a Kempis.

(2) Pour le savant rédacteur de la *Civiltà*, — *savoir extérieurement* — serait une locution empruntée au dialecte lombard, usitée dans toute l'Italie septentrionale et spécialement à Vérone. Un écolier dira « saper da fuora, » quand il peut réciter sa leçon à livre fermé. Cette locution, en tout cas, n'a guère passé dans les traductions italiennes que nous connaissons. Un patois ne constitue

Digitized by Google

Le chapitre XXIII du livre Ier de l'*Imitation*, *De meditatione mortis*, débute par ces mots :

« *Valde cito erit* TECUM *hic factum: vide aliter quomodo te habeas.* »

La version française du XVIIe siècle dit : « Vous aurez bientôt achevé dans ce monde. Voyez, considérez l'état où vous êtes. » Monfalcon a mieux saisi le sens : « Ce sera bientôt fait de toi ici bas ; songe donc à te comporter autrement. »

Marillac rend ainsi le sens : « C'est une chose qui vous arrivera bientot, voyez si vous vous en pouvez exempter. » La pensée n'est pas rendue fidèlement. Le R. P. Marcel Bouix a mieux compris la phrase de l'auteur : « Dans bien peu, ce sera fait de vous ici-bas : voyez donc en quel état vous êtes (1). » La Mennais traduit : « C'en sera fait de vous bien vîte ici-bas : voyez donc en quel état vous êtes (2). »

Et que devient TECUM ? Le flamand, encore une fois, a dans sa langue cette tournure originale, et il répète littéralement avec notre grand philologue de l'Université de Louvain : « Het zal hier zeer haest MET U gedaen wezen; zie maer hoe gy gesteld zyt. » G. Görres dit moins littéralement *um dich*.

M. Arthur Loth en est convenu lui-même en toute loyauté : «Mgr Malou, dit-il, revient sur ces idiotismes, avec une abondance de raisons qui ne laisse aucune place ni à l'équivoque, ni à la subti-

pas la véritable langue. Que de fois des gamins de certains quartiers de Bruxelles ne nous disent-ils pas : *Monsieur le curé, puis-je faire ma première Communion, quand je sais tout mon catéchisme* DEHORS? Est-ce là du bon français?

Ouvrons Du Cange, édition Henschel : « *Exterius scire*, pro *Memoriter discere.* — Occurrit passim in lib. *De Imitat. Chr. scire exterius*, locutio Belgica, ut observat D. Falconet, *van buyten leeren.* »

(1) *Traduction nouvelle* avec une Introduction sur la vie de l'admirable serviteur de Dieu Thomas a Kempis. Paris, Palmé ; Poitiers, Oudin. 1864. L'Introduction compte quarante pages. C'est un excellent exposé de la question.

(2) Cet écrivain a fait une singulière confusion ; dans sa préface, il écrit : « On ne connaît point l'auteur de l'Imitation. Les uns l'attribuent à Thomas a Kempis, les autres à l'ABBÉ *Gerson....* » Le célèbre auteur avait précisément achevé son *Essai sur l'indifférence*. Absorbé par ses travaux d'apologétique chrétienne, il n'aura pas eu le temps de se livrer à des recherches d'érudition.

Digitized by Google

lité. L'expression est toute néerlandaise, et sans analogie dans aucune autre langue. »

Continuons à profiter du savant travail, paru dans la *Revue des Questions historiques*.

La *dévotion moderne*, les *dévots*, voilà des locutions que jamais un Italien ou un Français n'eussent songé à employer. Ces expressions sont propres, au contraire, à la Neerlande du XVe siècle. Il n'y eut pas de plus beau temps pour l'Eglise de cette région que « celui qui produisit les éminents fondateurs de la *Vie commune*, et qui vit naître, en si grand nombre, les maisons de chanoines réguliers où refleurit dans toute sa ferveur la vie monastique. »

L'archéologie, à son tour, a été mise en réquisition.

L'*Imitation*, au chapitre V, livre IV, s'exprime comme suit :

« Le prêtre, revêtu des ornements sacrés, tient la place du Christ, afin de présenter à Dieu, pour lui-même et pour tout le peuple, ses suppliantes et humbles prières.

« Il a devant lui et derrière lui le signe de la croix du Seigneur, afin de se rappeler continuellement le souvenir de la Passion de Jésus-Christ.

« Il porte la croix devant lui, sur la chasuble, afin de considérer attentivement les traces de Jésus-Christ, et de s'appliquer avec ferveur à les suivre.

« Il porte la croix derrière lui, afin d'endurer avec douceur, pour l'amour de Dieu, tous les maux qui peuvent lui venir de la part des hommes. »

M. Loth écrit de nouveau : « Quelque effort qu'aient tenté les partisans de l'abbé Gersen de Verceil pour éluder le sens de ce passage, on voit clairement qu'il s'agit ici de deux croix sur la chasuble, l'une par devant, et l'autre par derrière. Or, en aucun temps, ni les chasubles d'Italie, ni celles de France, n'ont eu une double croix. Aux XIVe et XVe siècles, les premières (lorsqu'elles étaient ornées d'une croix) avaient la croix par devant, les autres par derrière. Les miniatures des Missels, les statues et les sceaux témoignent, aussi bien que les documents, de cet usage sans exception pour les deux pays. Un auteur italien, pas plus qu'un écrivain français, n'aurait pu donner cette explication symbolique des deux croix de la chasuble, puisqu'elle n'eût pas été en rapport avec le vêtement sacerdotal en usage chez nous. Au contraire, en Belgique

Digitized by Google

et en Allemagne, les chasubles étaient ornées d'une double croix par devant et par derrière, comme l'attestent les monuments écrits et figurés (1). Ce passage concourt donc aussi à prouver que l'auteur de l'*Imitation* était fiamand. »

La *Civiltà cattolica* et M. l'abbé Ducis présentent une solution qui n'a pas, croyons-nous, le mérite de la nouveauté. D'après M. Ducis, l'*Imitation* ne dirait pas que « la croix de derrière fût sur la chasuble : *post se signatus est*. Or, on sait que l'étole italienne forme, par le milieu, où elle se replie, un *angle* retombant sur le dos et *marqué* d'une croix, *cruce signatus*. »

Nous voilà relancés dans l'archéologie. Nous serions heureux de savoir sur quelles preuves nos savants contradicteurs s'appuient pour avancer que la partie supérieure de l'étole était ornée d'une croix au treizième siècle, comme elle l'est aujourd'hui. Les textes imprimés, tout autant que les monuments figurés, sont muets à cet égard. Nous avons en vain feuilleté Viollet-le-Duc, *Dictionnaire du mobilier francais*, Bock, *Geschichte der liturgischen Gewänder des Mittelalters*, Gaussen, *Portefeuille archéologique de la Champagne*, etc. etc.

Le résultat de nos investigations a été le même pour les textes. Les deux grands liturgistes du treizième siècle, Innocent III, *De sacro altaris mysterio*, et Guillaume Durand, évêque de Mende, dans le *Rational des divins offices*, font observer que le prêtre, célébrant la Messe, a l'étole croisée sur la poitrine. Durand, qui fait la remarque que le prêtre baise l'étole à son sommet, avant de s'en revêtir, ne mentionne aucunement la croix qui s'y trouverait. Cette croix, que nous voyons aujourd'hui à l'étole, y a été ajoutée beaucoup plus tard. Le savant rubriciste Gavantus, qui écrivait au XVIIe siècle, parle de la chose comme d'une simple coutume. Fornici, dans ses *Institutions liturgiques*, résumant le droit en cette matière, constate que la chasuble doit être placée sur tous les autres vêtements de manière à les couvrir. Dès lors à quoi bon parler de la croix de l'étole que les fidèles ne voient pas ?

(1) Pour corroborer le dire de M. Arthur Loth, nous renvoyons le lecteur au *Catalogue des objets d'art religieux exposés à Malines*, en 1864, Section VIII et au *Catalogue de l'exposition d'objets d'art religieux ouverte à Lille*, en 1874, première partie, 4e section.

Digitized by Google

Nous compléterons notre réponse par un témoignage que M. Ducis ne récusera pas.

M. Jules Quicherat, l'un des princes de l'érudition française, et directeur de l'Ecole des Chartes, cette pépinière féconde de paléographes, que la docte Allemagne envie à la France et qu'elle songe à imiter, a écrit, en toutes lettres, dans l'*Histoire du costume :*

« Dans l'*Imitation de Jésus-Christ* il est question de la double croix comme d'une chose consacrée par l'usage. Ceux qui soutiennent que l'*Imitation* n'a pas été composée en France, pourraient faire de cela un argument en faveur de leur thèse ; car la plupart des personnages représentés en costume sacerdotal, même du temps de Louis XI, n'ont pas la croix sur le devant de leur chasuble. »

Nous avons navigué jusqu'à présent de conserve avec M. Arthur Loth : le moment est venu de nous séparer de lui ; nous le regrettons vivement.

D'après le savant collaborateur de la *Revue des Questions historiques*, « M. Tamizey de Larroque a noté, chapitre par chapitre, dans un travail très-complet d'érudition et de sagacité (1), les différences essentielles des expressions et du style de l'auteur de l'*Imitation* et de Thomas à Kempis. Ce seul relevé serait une démonstration décisive contre les prétendus droits du pieux chanoine hollandais. » M. Ducis également s'en réfère à M. Tamizey de Larroque.

M. Tamizey, nous le savons, s'est plaint au public de ce que le docteur Hirsche ne l'eût pas ménagé à ce propos, et que ses *Prolégomènes* continssent, à son adresse, *une cinquantaine de pages des plus acrimonieuses*. C'est possible ; mais n'est-ce pas un peu la faute du savant français ? Le lecteur jugera.

« Je me suis attaché, dit M. Tamizey de Larroque, à recueillir et à reproduire les passages seuls qui pouvaient, par leur confrontation, jeter quelque jour sur les ténèbres dont le problème de l'*Imitation* est environné. »

Nous donnons en note la critique résumée des investigations phi-

(1) Ce travail a été publié d'abord dans les *Annales de philosophie chrétienne*, en 1861 ; il a paru plus tard en brochure. Paris, Durand. 1862.

Digitized by Google

logiques de M. Tamizey (1); et, pour le surplus, nous renvoyons aux *Prolégomènes* de M. Hirsche, qui, à notre avis, n'ont laissé debout aucune objection. Il ne reste à M. Tamizey de Larroque qu'à faire bon marché de ses *Preuves que Thomas à Kempis n'a pas composé l'Imitation de Jésus-Christ.*

(1) « Pour tout exprimer en une seule remarque, dit M. Tamizey, le mot *monachus* se lit partout dans son livre [les *œuvres* de Thomas à Kempis] ; le mot *homo* ne se lit presque jamais, en dehors des cas où il est synonyme de *monachus.* »

M. Hirsche le renvoie à l'*Hortulus rosarum*, chapitre 13 : « Per charitatem venit Deus in mundum; per charitatem reduxit hominem ad cœlum. Per charitatem Christus descendit ad hominem peccatorem... dedit homini maximum honorem. »

M. Tamizey prétend que le mot *abnégation*, si commun dans l'*Imitation*, est assez rare dans les œuvres de Thomas à Kempis.

Il se trompe : il pourra le lire partout, notamment dans le *Doctrinale juvenum*, chap. 12. *De fideli dispensatore*, ch. 3. —Un sermon *ad Fratres* est intitulé *De abnegatione sui ipsius.*

L'*Imitation* s'écrie, dit M. Tamizey : « Ah! Domine Deus, quando ero tecum unitus et absorptus » (chapitre XIII, livre IV). Ce mot si énergique, si expressif, « absorbé en soi, » c'est inutilement qu'on le demanderait à Thomas à Kempis.

Il est fâcheux pour notre contraducteur que le livre du pieux chanoine régulier, *De tribus tabernaculis*, chapitre III, renferme le passage suivant, si énergique, si expressif : « Quam patienter omnia adversantia susciperem, quum præ amore ejus grave quidquam non esse sentirem. Et quid tunc ultra oblectare me posset, quando ille sic me absorbuisset. »

M. Tamizey prétend que l'épithète intraduisible *abyssalis* est inconnue de Thomas à Kempis. Il est dans l'erreur. La *Vita Lydewillis* parle des *abyssalia foramina divinitatis*. La huitième des *Orationes piæ* emploie le mot *contemplator abyssalis veritatis.*

J'ai noté, dit M. Tamizey, quinze fois la présence du mot *ambulare* dans l'*Imitation*. Ce verbe, si commun dans un livre de cent pages, ne se montre que très-rarement dans les 500 à 600 pages des œuvres de Thomas à Kempis. La vérité est que l'objectant trouvera ce verbe qu'il paraît affectionner dans l'*Hortulus rosarum*, chap. XII; dans *De tribus tabernaculis*, chap. II ; et ailleurs.

M. Tamizey revient à la charge, et soutient que le qualificatif *Conditor mundi*, donné à Dieu par l'*Imitation*, ne se rencontre point dans les livres de Thomas à Kempis. Pour se convaincre du contraire, qu'il ouvre *Hortulus rosarum*, chap. XIII; *Vita Gerardi Magni*, chap. XV; *Sermones ad novitios*, Ire partie, sermon 5e.

Il est inutile de pousser plus loin le parallèle. — Voir Hirsche, *Prolegomena zu einer neuen Ausgabe der* IMITATIO CHRISTI. I, 335-413.

Digitized by Google

Thomas à Kempis est-il donc l'auteur de l'*Imitation?*

Non, répond M. Loth ; « Tout est à recommencer : le livre est vacant. »

L'auteur serait inconnu, jusqu'à présent : le livre est né sous la double influence de Tauler et de Gérard Groote. On doit chercher, parmi les célèbres dévots, qui vont de Gérard Groote au chanoine de Zwolle, un nom qui puisse être celui de l'auteur de l'*Imitation*.

Quelles graves raisons M. Loth peut-il alléguer pour justifier cette conclusion fort inattendue ?

C'est ce que nous allons voir.

En 1869, M. Henri Delaborde a publié, dans la *Gazette des Beaux-Arts* (1), une *Notice sur deux estampes de* 1406. Ces deux gravures, en manière de criblé, se trouvaient insérées dans un manuscrit de l'*Imitation*.

M. Delaborde, tout en protestant qu'il n'avait « aucun titre à intervenir personnellement dans la longue et peut-être interminable querelle qu'ont suscitée les hypothèses contraires des érudits, » crut devoir intercaler quelques remarques. « D'accord avec Mabillon, dit-il, et MM. Thomassy, Vert, Ampère, Sainte-Beuve, » il croit que « l'*Imitation* tout entière était écrite avant le XVe siècle. »

C'est le Département des Estampes, à Paris, qui a fait l'acquisition de ce curieux manuscrit, de provenance allemande, et renfermant les deux gravures que nous venons de mentionner.

Voici quelle est l'argumentation de M. Delaborde, reprise par M. Arthur Loth.

Nous possédons un manuscrit de l'*Imitation*, contenant deux gravures en criblé ; sa date ne peut dépasser l'année 1406. « Ce manuscrit est à date certaine..... il est plus ancien que tous les autres (2). » Donc, Thomas à Kempis n'a pas écrit le livre admirable qu'on lui attribue.

Nous devons d'abord expliquer en peu de mots ce que l'on entend, dans l'histoire de l'art, par la *gravure en manière de criblé*. Pour cela, nous céderons la parole à un maître de la critique artistique.

(1) Tome I, 238 suiv.
(2) Tome XIII, 530.

Digitized by Google

« Comme la gravure sur bois, dit Passavant (1), la *gravure en manière criblée* est exécutée sur des planches d'un métal doux (probablement en laiton) ou sur le cuivre, de manière que le fond reste en relief pour être imprimé en noir, mais cependant varié d'un pointillé ou d'un travail à guise de tapisserie... Il en résulte un jeu particulier d'ornements, de lumière et d'ombre qui ne manque pas d'un certain charme, quoique ce genre de travail ne puisse avoir la prétention d'occuper une place distinguée comme objet d'art....

« On ne trouve que rarement, sur les gravures en manière criblée, un *chiffre* ou un *monogramme ;* sans doute, ce genre de gravure était considéré comme trop inférieur *pour mériter d'être signé.* On trouve cependant quelques exceptions à cette règle, *durant les dernières années du XVe siècle....* »

Il ne sera pas très-difficile maintenant de saisir la faiblesse de l'argumentation de MM. Delaborde et Arthur Loth.

Le *Portement de croix* et la *Sainte Face*, les deux gravures en criblé, acquises par le Cabinet des Estampes, à Paris, ne portent *point de date.* Ce détail est en parfaite concordance avec le résultat signalé par Passavant : les gravures en criblé ne sont guère datées.

Fussent-elles même datées, par impossible, de l'an 1406, elles ne donneraient nullement, avec une certitude absolue, la date du manuscrit. Il faudrait prouver, en effet, que le calligraphe attendait pour écrire que la feuille sortît des mains du graveur.

Puisque les deux gravures n'ont pas de date, on en est réduit pour fixer leur âge à de simples analogies, à de pures probabilités.

Quant au manuscrit lui-même, pas plus que les gravures en criblé, il n'a *une date déterminée.*

Un gersoniste déclaré, M. Elie Petit, l'a fait remarquer, après nous, à l'écrivain de la *Revue des Questions historiques* (2).

M. Delaborde croit qu'on ne saurait aller au-delà de 1406 ; deux paléographes, l'un de Vienne, l'autre de Bruxelles, très-connus et

(1) *Le peintre graveur.* Tome I, 84,92. Leipzig, 1860.

(2) Nous avions défendu les droits de Thomas à Kempis dans la *Revue de l'art chrétien,* tom XIX, p. 232. M. Elie Petit, sans reprendre la thèse des Kempistes, a combattu, victorieusement selon nous, la date affirmée par M. Loth *avec une certitude peut-être téméraire.* Même recueil, XX, 271.

Digitized by Google

très-capables, ont pu dire, en présence de M. Delaborde lui-même, sans de trop vives représentations de sa part, que le manuscrit était *certainement de la fin du XVe siècle*, si pas du *commencement du XVIe*.

Ne perdons pas de vue que ces attributions, basées sur certains rapprochements parfois heureux, sur certaines conformités de l'écriture ou autres signes analogues, laissent généralement une part notable à la conjecture, au caprice, pour ne point dire à l'arbitraire.

Tant qu'on n'aura d'autres données que celles fournies par la paléographie (1), il restera toujours une grande marge. Quel expert en écritures oserait assurer, qu'à la seule inspection des caractères, il ne se trompera jamais à vingt ans près? Donc, la date de 1406 attribuée au manuscrit allemand, acheté à Paris, est une date conjecturale. Ce n'est point une date certaine, irrécusable, comme celle que porte le manuscrit de 1441.

Mais alors, que devient la force de l'argument nouveau? On ne se rend pas cependant : et l'on se rejette sur un *calendrier*, mis en tête du manuscrit en question. Voici la description qu'en donne M. Loth.

« Presque en tête du manuscrit, qui est un recueil de prières et de pieux opuscules, à l'usage d'une communauté religieuse, se trouve à la suite d'une table astronomique, un calendrier antérieur à la réforme grégorienne, donnant, d'après le vieux calendrier de l'Eglise, fait au temps du concile de Nicée, le nombre d'or, le cycle solaire et la lettre dominicale pour la recherche des fêtes mobiles. C'est encore l'usage aujourd'hui de placer au commencement des bréviaires et des livres d'office un calendrier semblable.... Ces calendriers, placés en tête des livres, sont essentiellement contemporains. La première année qu'ils indiquent est, aussi bien dans les manuscrits que dans les imprimés, l'année de leur transcription ou de leur édition, ou tout au plus tard l'année suivante, afin que l'usage du calendrier commence tout de suite pour les possesseurs du livre. Il n'y a point de doute (?) que le calendrier dont il s'agit

(1) « Les paléographes sont les juges naturels des *codices*, » s'écrie le rédacteur de la *Civiltà cattolica*. — Sans doute : mais enfin, ces indices paléographiques, dans l'espèce, ne peuvent constituer, à eux seuls, une certitude absolue; nous avons des analogies, des conjectures, et rien de plus.

Digitized by Google

n'ait été fait pour le recueil même et pour les contemporains du copiste qui devaient s'en servir... Le copiste, moine ou chanoine régulier, travaillait pour ses frères ; le calendrier qu'il transcrivait était bien à leur usage, puisqu'il leur indiquait la manière de le consulter (1). »

Ces calendriers seraient ESSENTIELLEMENT contemporains ?.... c'est bien vite dit : mais rien ne le prouve.

Nous lisons, en toutes lettres, dans un traité des *Fêtes mobiles ;*

« Exemplum. — Anno 1605, Epacta est X, Et Littera dominicalis *b*. Et quoniam invenimus Epactam X inter diem 8 martii, et 5 aprilis inclusive positam esse, etc.

« Exemplum. — Anno 1606, Epacta est XX et Littera dominicalis A. Si igitur in tabula antiqua sumatur Littera dominicalis A, etc. »

On croira peut-être, d'après cela, que ce traité de *Festis mobilibus* se trouve en tête d'une édition de missel ou de bréviaire, *datée de* 1607 *au plus tard, afin que l'usage du calendrier commence tout de suite pour les possesseurs du livre.* — Cruelle déception que nous réservent des imprimeurs rétrogrades !... Les missels et les bréviaires, d'où nous extrayons ces exemples, sortent des presses de Plantin à Anvers, de M. Dessain à Malines, de la société de Saint-Jean l'Evangéliste à Tournai, de M. Le Clère à Paris, de M. Salviucci à Rome, de M. Pustet, à Ratisbonne.

La *Tabula paschalis antiqua reformata* n'est jamais mise, par les éditeurs liturgiques, en rapport avec le calendrier de l'année courante, dans leurs bréviaires et missels. Pour les éditions anciennes, comme pour les plus récentes, voire même en 1876, cette *Tabula* débute toujours par le Nombre d'or 16 et par l'Epacte XXIII (2).

Mais poursuivons l'examen des allégations de M. A. Loth.

« La première année que ces calendriers indiquent, est l'année de leur édition, ou, tout au plus tard, l'année suivante....»

(1) Tome XIII, page 531.

(2) Après la Bulle de Clément VIII, *Cum sanctissimum Eucharistiæ sacramentum*, datée du 7 juillet 1604, tous les imprimeurs liturgiques ont reproduit sans changement le traité de *Anno et ejus partibus*, comme faisant partie intégrante du Missel. Une Bulle, donnée deux ans auparavant, le 10 mai 1602, avait déjà stipulé la même chose pour le Bréviaire.

Digitized by Google

Encore une assertion hasardée. Ouvrons un livre d'heures, par exemple, les *Horæ diurnæ*, de la charmante édition publiée à Londres en 1871, date qui se trouve répétée trois fois : au bas du titre, dans *l'imprimatur* de Mgr Manning et à la dernière page du livre. La table des Fêtes mobiles aura sans doute pour première année celle de l'impression *ou tout au plus tard l'année suivante :* encore une fois, non! La première année, portée dans le livre imprimé en 1871, est l'année 1869.

Il en est de même des livres de prières à l'usage des fidèles. Nous avons sous les yeux le *Manuel de piété* de Goffiné, qualifié « d'excellent » par un bon juge, M. l'abbé Bautain. La sixième édition, publiée en 1874, a paru chez Lethielleux à Paris. La table des Fêtes mobiles débutera par l'année de l'impression ou *tout au plus tard* par celle de *l'année suivante ?* Hélas! non ; la première année, renseignée au tableau des Fêtes mobiles, nous reporte quatorze ans en arrière, à l'année 1860.

Mais soyons de bon compte : peut-on croire qu'avec un argument de cette faiblesse on dépossèdera Thomas à Kempis de ses titres à la propriété de l'*Imitation ?* Si, aujourd'hui encore, en l'an de grâce 1876, nos imprimeurs liturgiques sont strictement obligés à reproduire des tables formant une espèce de paradigme, et des exemples au millésime du dix-septième siècle ; si nos éditeurs de livres de prières donnent la date de la fête de Pâques, en remontant quatorze ans en arrière par rapport à l'année de l'impression ; peut-on espérer que le scribe inconnu qui a calligraphié la table, *tabula interfalli*, datée hypothétiquement de 1406, ait fait des combinaisons tellement sûres que le chiffre allégué par M. Loth en ressorte infailliblement ?

Non certes! Cela est si vrai que, de l'aveu de M. Loth lui-même, le tableau contient une *erreur* appelée *matérielle*. « Par inattention, dit M. Loth, le copiste a transcrit une ligne trop bas la Lettre Dominicale et le Cycle solaire correspondant au nombre d'or 1. Ce *lapsus calami* est facile à expliquer... S'étant ainsi trompé au point de départ, il a continué jusqu'à la fin ; mais, remarquant ensuite son erreur, il a recommencé à copier dans une copie supplémentaire la série des Nombres d'or en regard du Cycle solaire et de la Lettre Dominicale, s'arrêtant avant la fin parce que la correction

Digitized by Google

était suffisamment indiquée. Cela explique la présence des colonnes pour le Nombre d'or (1). »

En définitive, la preuve tirée de cette Table de comput écclésiastique ne nous semble aucunement porter coup, par rapport à la date du *manuscrit* dont on a voulu faire un cheval de bataille. M. Arthur Loth passe ensuite à un autre ordre d'idées.

« Les signes paléographiques, dit-il, répondent aussi à cette date (1406). A première vue, le manuscrit paraît du commencement du XVe siècle. Le caractère général de l'écriture, la forme des lettres, le défaut de ponctuation, permettent de l'attribuer sûrement à une époque voisine de 1400, mais qui ne saurait remonter au delà, à cause des fortes abréviations des mots et de quelques *i* pointés. Tout concorde donc pour la date de 1406. On peut affirmer que le manuscrit est bien de ce temps (2). »

Pour toute réponse, nous reproduirons une réflexion d'un savant hollandais dont la compétence est incontestable. M. Moll, professeur de théologie à Amsterdam, auteur d'un livre sur les *Mœurs des chrétiens durant les six premiers siècles*, d'une monographie de *Jean Brugman et la vie religieuse de nos pères au quinzième siècle*, nous a donné une *Histoire ecclésiastique des Pays-Bas antérieurement à la Réforme.*

Ce savant docteur, tout attaché qu'il est à la secte des *Remontrants*, a jugé les hommes et les faits du catholicisme en Hollande, pour les temps antérieurs au XVIe siècle, avec cette sévère érudition et cette impartialité dont l'école des Voigt et des Hurter lui avait fourni le modèle.

Les *Frères de la vie commune* ont été, pour lui, l'objet d'une excellente étude ; un chapitre spécial traite de *la réforme des clvitres sous l'influence de la congrégation de Windesheim.*

Thomas à Kempis devait nécessairement figurer dans cette galerie. M. Moll ne pouvait, naturellement, sans détruire les proportions de son *Histoire ecclésiastique des Pays-Bas*, exposer tout au long l'état de la controverse. Il consacre quelques pages à la biographie du célèbre chanoine du Mont Sainte-Agnès, lequel est, à son avis, le seul et véritable auteur de l'*Imitation*. M. Moll

(1) *Revue des Questions historiques*, tome XIII, 533.
(2) XIII, 542.

Digitized by Google

ajoute en note l'observation suivante à l'adresse de tous ceux qui se croient, à tort ou à raison, très experts en fait d'écritures. Nous traduisons :

« La preuve la plus convaincante, invoquée contre Thomas à Kempis, serait qu'on a constaté l'existence en Italie et en France de deux manuscrits de l'*Imitation* antérieurs à la naissance de l'auteur. Je n'ai point vu ces *codices*; je ne puis en conséquence exprimer aucune appréciation sur leur âge. Je me bornerai à cette remarque d'une portée générale : déterminer avec précision la date d'un manuscrit, qui ne porte aucun donnée chronologique, est d'ordinaire, un problème hérissé de difficultés. L'histoire de l'écriture, des matières qu'on y employait, n'est connue jusqu'ici que d'une façon très-incomplète. Le paléographe le plus expérimenté confessera volontiers qu'une attribution fautive, même après l'examen attentif d'un *codex*, est un fait journalier. J'ai connu un savant renommé qui, ayant vu et manié les manuscrits des principales bibliothèques de l'Europe, me déclara qu'un manuscrit en ma possession, daté de 1542, devait remonter, au plus tard, au quatorzième siècle. Il ne se rendit que quand je lui eus montré le chiffre bien authentique de 1542. On rencontre parfois des chiffres falsifiés ; j'en ai donné des preuves ailleurs (1). »

Au résumé, M. Arthur Loth n'apporte dans la controverse aucun argument tout à fait nouveau : son interprétation d'un document connu depuis plusieurs années, nous semble fautive et nous croyons devoir la rejeter pour les raisons que nous venons d'énumérer.

Après avoir réfuté les arguments qu'on oppose à la paternité de l'*Imitation* dans le chef de Thomas à Kempis, il nous reste à exposer les faits nouveaux qui sont venus, tout récemment, corroborer sa *possession d'état*,

C'est ce que nous tâcherons de faire dans une troisième et dernière partie. Nous espérons que, malgré l'aridité du sujet, on voudra bien nous suivre jusqu'au bout.

(1) Ouvrage cité, t. II, partie 2e, p. 373.

(*A continuer*)

Ad. DELVIGNE,
Curé de N. D. au Sablon.

Digitized by Google

ÉTUDES CRITIQUES

SUR LES INVASIONS BARBARES AU Ve SIÈCLE.

(SUITE. — VOIR PAGE 79.)

—

Nous croyons avoir suffisamment montré, dans une première étude (1), que les armées des envahisseurs étaient loin d'être aussi innombrables qu'on s'est plu à le dire. Abordons maintenant la seconde question.

Les peuples Barbares étaient-ils d'une cruauté exceptionnelle ? Tuaient-ils pour le plaisir de tuer ? Est-il vrai de dire qu'ils ne respiraient que le carnage et la destruction ? — Les Barbares n'étaient certainement pas des agneaux : c'étaient de rudes soldats ; ils ont fait du mal, parce qu'ils entraient dans l'empire comme ennemis, ils étaient en guerre. Ils en ont fait à peu près autant que les Romains en Grèce, que les Athéniens dans le Péloponnèse, peut-être pourrait-on ajouter que les Prussiens en France, que les Français en Espagne, et probablement beaucoup moins que les Espagnols en Amérique, et que les Romains en Germanie. Se fussent-ils montrés cruels, ils n'auraient fait qu'user de représailles. Songèrent-ils à la vengeance ? Sauf quelques cas isolés, il est permis d'en douter.

Ozanam lui-même nous en fournit une première raison. « On n'a pas assez remarqué, dit l'illustre auteur des *Etudes Germaniques* (2), un fait qui jette tant de jour sur les derniers temps de l'empire, je veux dire l'émigration des Romains chez les Barbares, et les intelligences qui se nouèrent ainsi entre les opprimés et leurs voisins, qu'ils s'accoutumaient à regarder comme des libérateurs. » Les opprimés, ce sont les sujets, les contribuables de l'empire, et leurs libérateurs ce sont les Barbares. « L'entraînement devint si général, poursuit Ozanam, que, pour l'arrêter, ce ne fut pas assez des supplices ordinaires : il fallut qu'une loi de Constantin prononçât la peine du feu contre ceux qui, par des communications coupables, ouvriraient la frontière aux ennemis, ou partageraient avec eux le

(1) *Précis historiques*, livr. de février 1877, p. 79.
(2) *Les Germains avant le Christianisme*, édit. cit., pg. 365.

Digitized by Google

butin. Ainsi, pendant que les empereurs prenaient des Barbares à leur solde, les provinces en appelaient d'autres à leur secours. Le vœu des peuples acheva de donner à la conquête germanique le caractère d'un établissement régulier, et, de ce côté aussi, l'invasion fut consentie. »

Si nous ne nous trompons, ce passage nous fait entrevoir les Barbares sous un tout autre aspect que celui sous lequel ils nous sont présentés ailleurs dans le même ouvrage (1). Là, ce sont des tigres altérés de sang ; ici, des libérateurs, auprès desquels les opprimés vont se réfugier, et auxquels les Romains veulent ouvrir les frontières.

Si les Barbares, que les Romains connaissaient de longue date, avaient été si féroces qu'on le dit, les choses se fussent-elles passées ainsi ? En raisonnant de la sorte, je ne fais que répéter le mot d'un contemporain. « Les Barbares, dit Salvien, sont moins durs pour le petit peuple que les exacteurs de l'impôt. La preuve en est claire. Pour éviter l'exaction, il cherche un refuge auprès des Barbares (2). » Il est vrai que Salvien ne leur est pas toujours aussi favorable : mais ici son langage est conforme à celui de plusieurs autres écrivains de la même époque.

Les témoignages contemporains nous semblent pouvoir être partagés en deux classes. Les uns, les plus noirs, expriment une vague terreur, parlent d'inondations de Barbares, d'incendies, de meurtres, sans rien préciser, ou, s'ils précisent, se détruisent eux-mêmes ou sont contredits par d'autres. Les autres, plus nets, sont désolants, sans doute, nous le répétons ; ils viennent du théâtre de la guerre, ou en sont les plus prochains échos : mais ce qui nous paraît résulter de leur ensemble, c'est que les Barbares cherchaient principalement à s'enrichir. Ils étaient pillards, plutôt que meurtriers. Pillards par nécessité : n'emportant probablement pas avec eux des provisions suffisantes pour une longue expédition, ils étaient bien forcés de vivre aux dépens des pays envahis. Meurtriers par occasion, envers ceux qu'ils soupçonnaient de recéler des trésors. Ils appliquaient aux villes prises d'assaut le droit de guerre alors en usage.

(1) Voir plus haut, pag. 80.
(2) *De Gubernatione Dei*, lib. v. p. 7.

Digitized by Google

L'esclavage était souvent le sort réservé aux prisonniers : quand une ville, par une trop longue résistance, exaspérait les assiégeants, le vainqueur détruisait parfois et incendiait les maisons. Rencontrait-il sur sa route une forteresse, il se ménageait la possibilité d'une retraite en en rasant les murs. Voilà, à peu près, les procédés habituels des Barbares. Je donne une appréciation générale, sans tenir compte des différences que pourrait présenter telle ou telle peuplade, ou qu'on pourrait rencontrer dans telle ou telle circonstance particulière.

De plus, comme nous l'apprend l'histoire de saint Loup, la population des villes s'enfuyait souvent à l'approche des armées ennemies. Pendant l'absence des bourgeois, que se passait-il ? L'histoire garde là-dessus le plus profond silence. Mais nous pouvons le deviner par ce qui est arrivé à Moscou, en 1812, et par ce que chacun peut s'imaginer qui arriverait dans nos villes en pareille occurrence. Soit avant, soit après le passage de l'armée, plus hardie que les honnêtes gens, parce qu'elle n'a rien à perdre, restait la populace, qui pillait les maisons riches, sauf à crier ensuite plus fort que tous les autres contre le vandalisme des Barbares, et à mettre sur leur compte les dévastations qu'elle avait faites. Sans charger les couleurs du tableau, sans le faire plus sombre qu'il n'est, c'en est assez pour expliquer les exagérations, les terreurs, les lamentations dont sont remplis les monuments de l'époque. Apportons quelques preuves à l'appui de ces affirmations.

Paul Orose, qui était espagnol, mentionne plusieurs invasions : celle de Rhadagaise dans l'Italie septentrionale; celle d'Alaric, qui aboutit au sac de Rome; et celle des Vandales, des Alains et des Suèves en Gaule et dans l'Espagne sa patrie. Il a été témoin oculaire de celle-ci. Quant au sac de Rome par Alaric, il a pu avoir des renseignements précis, ayant passé peu après en Afrique, où beaucoup de fugitifs romains s'étaient retirés. Il nous fait entendre qu'il tient ses informations des Romains eux-mêmes (1). Selon toute apparence, Rhadagaise ne lui était connu que par les rumeurs populaires. Il est curieux d'observer comment, d'après les différentes sources de ses renseignements, les impressions de l'his-

(1) *Hist.* lib. VII, cp. 40.

Digitized by Google

torien se modifient. Les faits dont-il a été témoin oculaire, ou sur lesquels il a certainement pu avoir des renseignements précis, prennent, sous sa plume, un aspect relativement bénin. Les autres, à raison de l'éloignement, se montrent terribles. C'est ainsi que les objets les plus inoffensifs prennent, dans l'obscurité de la nuit, des formes effrayantes et sinistres.

En général, tout bien considéré, je crois qu'on peut affirmer que plus les témoignages s'éloignent de l'événement, par la distance des lieux, comme par le cours des temps, plus les proportions de cet événement, pour peu qu'il soit de nature à frapper, deviendront gigantesques. Attila envahit-il l'empire d'Orient, c'est un chroniqueur d'Occident (1) qui nous apprendra que le conquérant y a pillé 70 villes; pas moins que cela. Le farouche héros tourne-t-il ses armes contre l'Occident, et y livre-t-il un combat, l'imagination orientale vous dira que, durant les trois jours qui suivirent, on vit les âmes des morts continuer à se battre, et qu'on entendit jusqu'au choc et au cliquetis de leurs armes (2). Et saint Jérôme, du fond de son désert de Palestine, appréciant les désastres de l'invasion : « Les hommes sont tellement décimés, nous dit-il, que les oiseaux qui recherchent les habitations humaines, se sont retirés, et que leur race s'est éteinte (3). »

Il y a, en outre, de singulières erreurs à relever dans certaines chroniques. Le comte Marcellin dit qu'en l'an 447, Attila fit en Orient une guerre plus terrible que les précédentes ; il s'avança jusqu'aux Thermopyles et « rasa *presque toute l'Europe*, prenant et renversant les villes et les châteaux forts (4). »Le contexte montre que, par l'Europe, il faut entendre, non pas l'une des cinq parties du monde, mais une petite province de trente lieues environ de longueur, avoisinant la Propontide et qui portait ce nom. Le vénérable Bède, prenant le change sur le sens de ce mot, transcrit littéralement la phrase de Marcellin (5), mais en l'appliquant à l'expédition d'Attila dans les Gaules. De sorte que, pour un coin de

(1) *Chron.* Prosp. Tyronis. an. 24 Théod. jun. Migne. P. L. tom. LI. col. 863.
(2) Damascius, apud Phot. *Biblioth.* cod. 242. Migne, P. G. tom. CIII. col. 1264.
(3) *In Hier.* lib. I. cp. 4, v. 23.
(4) Migne. P. L. tom. LI, col. 927.
(5) *Hist. Eccl.* lib. I, cp. 13. Migne. P. L. tom. 95.

Digitized by Google

terre, nous voyons maintenant se couvrir de ruines la moitié au moins du monde connu des anciens (1).

Mais revenons à Paul Orose.

Dans son récit, l'invasion de Rhadagaise est la plus terrible : ce chef est le plus cruel des Barbares. « Rhadagaise, dit-il (2), dont la cruauté dépasse de loin tout ce que nous avons jamais vu, Rhadagaise fondit tout à coup sur l'Italie et l'inonda tout entière de ses troupes. On dit qu'il marchait à la tête de plus de 200,000 Goths. » (L'historien ajoute un peu plus bas que c'était là l'évaluation des plus modérés). « Cette multitude incroyable, dont la valeur ne connaissait pas d'obstacles, avait un chef tout à la fois payen et scythe. Comme tous les barbares de sa race, il avait juré de faire couler tout le sang romain sur les autels de ses dieux. »

Entrons à présent en Espagne avec les bandes de Suèves, d'Alains et de ces terribles Vandales, dont le nom est devenu synonyme de cruauté et de dévastation. Ecoutons le récit que nous fait de l'invasion Orose lui-même.

« L'Espagne a été envahie ; elle a souffert le meurtre et la dévastation. Il n'y avait là rien de nouveau pour elle. Pendant les deux ans qu'a duré la fureur de la guerre, elle n'a souffert des barbares que ce que les Romains lui ont fait endurer autrefois pendant deux cents ans... Encore la clémence divine a-t-elle exécuté la consolante promesse qu'elle nous avait faite autrefois. Elle a voulu que tous ceux qui désiraient s'expatrier, trouvassent, pour l'exécution de leur dessein, aide et secours dans les barbares eux-mêmes. Ils offraient spontanément leurs services. Tandis qu'ils auraient pu nous dépouiller de tout et nous mettre à mort, ils se contentaient d'un modique salaire pour le transport des objets que nous emportions. Voilà des actes dont on a mille exemples... Bientôt les Barbares, las de porter l'épée, ont mis la main à la charrue. Ils traitent en amis les Romains restés sur le territoire ; et il s'en

(1) J'ai dit que Marcellin parlait de la petite province d'Europe. Cependant, comme il ne dit rien de l'invasion des Gaules, à l'année 451, on pourrait croire que le chroniqueur s'est figuré que les deux campagnes de Gaule et d'Orient avaient eu lieu la même année. Bède n'aurait pas alors commis la faute que je lui attribue, mais l'exagération se trouverait dans Marcellin lui-même : car Attila n'a ravagé cette année-là qu'une bien petite partie de l'Europe.

(2) *Hist.* lib. VII, cap. 37.

Digitized by Google

trouve, parmi ces derniers, qui préfèrent leur pauvreté, avec la liberté dont ils jouissent au milieu des Barbares, aux soucis dont les écrasait la fiscalité romaine (1). »

Ce n'est pas qu'Orose dissimule les maux de l'invasion. Les Barbares, nous apprend-il, ont parcouru le pays en répandant beaucoup de sang (2) ; ils y ont fait beaucoup de ravages dont ils se repentent maintenant (3). Toutes choses qui peuvent se dire de toute guerre, sauf que les héros n'ont pas toujours assez de conscience pour se repentir des maux qu'ils ont causés.

Ce n'est pas qu'Orose n'ait eu à souffrir de la part des envahisseurs. Il nous apprend lui-même (4) qu'il s'est caché à leur arrivée; qu'après leur victoire, il s'est efforcé de gagner leurs bonnes grâces; mais que, voyant qu'on en voulait à ses jours ou à sa liberté, il s'est enfui par mer, et n'a échappé aux poursuites qu'à la faveur du brouillard. « Mais quoi! poursuit-il, nous restons insensibles aux maux qu'Alexandre le Grand a fait souffrir aux Orientaux ; et nous croyons qu'on se souviendra éternellement de l'invasion d'une bande de brigands, qui ont troublé un coin de la terre, tandis que le reste du monde jouissait de la paix... Si, considérant l'époque d'Alexandre, vous trouvez plus d'éloges pour la valeur du conquérant, que de blâme et d'exécration pour cette ambition qui a couvert l'univers de ruines, les Barbares auront aussi des admirateurs de leurs victoires, et nos calamités seront le fondement de leur grandeur. — Mais, me direz-vous, les Barbares sont nos ennemis. — L'Orient, vous répondra-t-on, ne considérait pas Alexandre d'un autre œil. Et les Romains étaient-ils autre chose que des ennemis aux yeux des peuples paisibles qu'ils ont attaqués ? — Mais, reprendrez-vous, les Romains voulaient conquérir des royaumes, les Barbares n'aspirent qu'a les détruire. — Vainqueur et vaincu, vous dirai-je, ont des points de vue bien différents. Avant de donner des lois aux vaincus, les Romains ont fait peser sur eux les horreurs de la guerre ; à leur tour, les Barbares, en qui nous ne voyons à pré-

(1) *Hist.* lib VII, cap. 41.

(2) Actis aliquamdiu magnis cruentisque discursibus. Ibid. cap. 40.

(3) Graves rerum atque hominum vastationes, de quibus ipsos quoque modo pœnitet. Ibid.

(4) *Hist.* lib. III, cap. 20

Digitized by Google

sent que des ennemis, si—ce qu'à Dieu ne plaise—ils parvenaient à conquérir l'empire, ils lui donneraient aussi une législation de leur façon ; et la postérité, bien différente de nous, saluerait en eux de grands rois. Mais, quelque nom que nous donnions aux invasions des Barbares, appelons-les expéditions guerrières ou calamités publiques, toujours est-il que nous sommes moins à plaindre que les Perses, contemporains d'Alexandre. Vaincus, notre defaite n'est pas si complète ; opprimés, nous le sommes moins qu'eux. »

Orose, on le voit, est assez de notre avis. Il est vrai qu'Ozanam n'invoque pas son autorité. En revanche, il apporte le témoignage d'un autre espagnol, le chroniqueur Idace. « La guerre, dit-il, menait à sa suite toutes les horreurs de la peste et de la faim. Telle fut la détresse publique, s'il en faut croire la chronique de l'évêque Idace, que les hommes se nourrirent de chair humaine, et qu'il y eut des enfants mangés par leurs mères ; en même temps, les bêtes, accoutumées à dévorer les morts, commençaient à se jeter sur les vivants (1). »

La citation est exacte, mais ne prouve rien : car il y aurait certainement injustice et manque de logique à rendre les Vandales responsables des ravages de la famine et de la peste ; d'autant plus qu'Idace ne dit pas du tout que ces deux fléaux aient été occasionnés par la guerre, et que les envahisseurs en pâtissaient peut-être autant que les habitants du pays. Ce qui prouve que les Barbares n'étaient pas cause de ces maux, c'est que leurs invasions en Gaule et en Afrique, au moins aussi meurtrières que celle d'Espagne, n'ont pas eu de semblables résultats. Idace parle aussi de la guerre, mais il ne dit rien qui contredise Orose. Au contraire, on dirait qu'il s'est inspiré du récit de cet historien.

En résumé, nous ne trouvons rien, dans les récits des témoins oculaires, qui nous force à croire que cette guerre d'Espagne ait dépassé en atrocité les guerres ordinaires. Nous y trouvons, au contraire, des preuves positives que les cruautés y furent plutôt moindres.

Arrivons maintenant au sac de Rome par Alaric.

Je ne répéterai pas ici — ce que tout le monde sait, et ce qui est

(1) Idac. *Chron.* Migne P. L. tom, LI, col 876, 877.

Digitized by Google

attesté par tous les contemporains — qu'Alaric fit proclamer le droit d'asile pour les basiliques, particulièrement pour celles des apôtres Pierre et Paul, et que tout ce qui s'y trouva fut religieusement épargné, les meubles aussi bien que les hommes. Je me contenterai, pour n'être pas trop long, d'une affirmation très catégorique de notre historien. Dans la proclamation qui précéda le sac, Alaric, dit Orose, recommanda aux guerriers « de se contenter du butin, et d'éviter, autant que possible, toute effusion de sang(1).» Orose termine son récit par ces mots bien significatifs :

« L'an 1164 après la fondation de Rome, Alaric pénétra de force « dans la ville. Quoique ce fait soit bien récent — Orose écrivait « son histoire six ou sept ans après l'évènement — à voir la nom- « breuse population de Rome, et à entendre les Romains, qui « eux-mêmes en conviennent, vous croiriez que cette grande ville « n'a pas été assiégée, n'étaient quelques édifices ruinés, dont les « murs enfumés protestent du contraire (2). »

Saint Augustin s'étend longuement dans les premiers livres de la *Cité de Dieu* sur la prise de Rome par Alaric. Les couleurs du tableau qu'il nous fait ne sont pas beaucoup plus sombres que celles d'Orose.

Il nous suffira de dire que la thèse qu'il soutient est que tout ce qui s'est commis de cruauté, dans ce siége, s'est toujours fait dans tout siége, et que l'armée Gothique s'est montrée relativement très clémente (3). Il semble indiquer que les cruautés étaient le fait de simples guerriers, le chef d'une grande armée, et surtout un chef germain, n'étant pas toujours à même d'empêcher tous les crimes de ses soldats : « Des vainqueurs, désarmés par la pitié, dit-il, amenaient dans les églises ceux qu'ils voulaient sauver, pour les soustraire aux mains de ceux qui n'éprouvaient pas la même commisération (4). »

Notons enfin que saint Augustin pouvait être bien informé, puisqu'il nous apprend que beaucoup de Romains étaient venus chercher un refuge à Carthage, qui n'était pas bien éloignée d'Hippone (5).

(1) *Hist.* lib. VII, cp. 39.
(2) *Hist.* lib. VII, cp. 40.
(3) *De Civ. Dei*, liv. I, en entier.
(4) *Ibid.* chap. 1.
(5) *Ibid.* chap. 32.

Digitized by Google

Afin de tout dire, je ne puis abandonner saint Augustin et Orose sans avouer que le but polémique de leurs ouvrages pourrait les rendre suspects de diminuer les horreurs des invasions.

Ils veulent prouver aux Romains que leurs maux ne dépassent pas ceux que Rome a dû supporter dans les siècles passés.

Il y a donc peut-être quelque exagération dans ce sens; mais cette exagération ne peut pas être fort grande. Outre que leur récit est plein de calme, des hommes aussi clairvoyants devaient avoir assez d'esprit pour se persuader qu'ils n'auraient guère obtenu leur but en jetant un voile sur des maux trop réels. Dire à un malheureux : Vous ne souffrez pas, vos souffrances ne sont qu'imaginaires, c'est une dérision. En regard de ces récits calmes et impartiaux d'hommes bien informés, plaçons le tableau général, vague, sombre, que nous présente saint Jérôme, dans son épître a Principia.

Jérôme réside en Palestine : il est tout plein de la lecture des livres saints et des souvenirs des poëtes ; il est dans la solitude et bien loin du théâtre des événements,il laisse libre cours à l'imagination et au sentiment.

« Une terrible nouvelle arrive de l'Occident: Rome est assiégée et ne rachète qu'à prix d'or la vie de ses citoyens. Dépouillée, elle subit un second blocus. Après son or, on lui veut arracher la vie. Les sanglots interrompent ma voix. Elle est prise, cette ville qui a conquis l'univers entier ! Que dis-je, elle se meurt de faim, avant de périr par le glaive; et le vainqueur y trouve à peine quelques personnes pour en faire sa proie. La faim enragée prépare des mets impies. La mère déchire ses propres entrailles, en portant sur son enfant une main parricide pour le dévorer...

O Dieu, les nations sont entrées dans ton héritage, elles ont profané ton temple saint. Les corps de tes saints ont été la proie des oiseaux du ciel et des bêtes féroces (Ps. 78)... Qui pourra dire les désastres de cette nuit?.. Cette ville antique s'écroule... Partout, dans les rues, dans les maisons, on voit des cadavres étendus pêle-mêle ; partout se présente l'image de la mort. » (Virg. Enéid. II) (1).

Défions-nous du style lyrique : il est sujet à l'exagération.

(1) Lettre 127, al. 16, nn. 12 à 14. Migne. *Patr. lat.* t. XXII, col. 1094.

Digitized by Google

Nous pouvons fournir ici un autre exemple assez frappant de cet inconvénient très-grave en histoire.

Le prêtre Salvien est un des auteurs qu'Ozanam exploite surtout à l'appui de sa thèse, en citant le tableau que fait cet écrivain du sac de Trèves, dont il fut témoin oculaire. « La première cité des Gaules n'etait plus qu'un sépulcre. Ceux que l'ennemi avait épargnés n'échappèrent pas aux calamités qui suivirent. Les uns mouraient lentement de leurs blessures, les autres périssaient de faim et de froid ; et ainsi, par divers chemins, tous arrivaient ensemble au tombeau. J'ai vu, et mes yeux en ont soutenu le spectacle, j'ai vu des corps d'hommes et de femmes, nus, déchirés par les chiens et les oiseaux de proie, étendus dans les rues qu'ils profanaient ; l'infection des cadavres tuait les vivants, et la mort, pour ainsi dire, s'exhalait de la mort (1). » Et Ozanam semble conclure que les Barbares ont traité de la même façon toutes les villes qu'ils ont rencontrées. « On peut juger de leurs ravages, dit-il, par le tableau que fait Salvien de la ruine de Trèves, prise alors pour la troisième fois. »

Je ne m'aviserai certainement pas de soupçonner de mensonge le récit d'un saint prêtre, rapportant ce qu'il a vu de ses yeux. Que la plupart des traits de ce tableau soient l'exacte expression de la vérité, cela me paraît hors de doute. Nous pourrions même admettre, ce qui est difficile quand on connaît le caractère et le style de Salvien, que ces pages ne renferment pas la moindre exagération. Qu'est-ce que cela prouverait pour la thèse d'Ozanam ? Nous n'aurions qu'à appliquer ici ce que saint Augustin dit de la prise de Rome par Alaric (2) : « Tout ce qui s'est commis d'atroce dans cette récente calamité, dévastation, meurtre, pillage, incendie, tout cela est une des suites ordinaires de la guerre, » telle qu'elle se pratiquait dans l'antiquité.

Nous ne prétendons pas que les invasions se soient faites sans aucune effusion de sang ; mais conclure, avec Ozanam, de ce qui s'est passé à Trèves, à ce qui a dû se reproduire sur tout le passage des Barbares, c'est certainement un procédé tout à fait illégitime.

Il est vrai que ce n'est pas la seule citation de ce genre qu'Oza-

(1) Salvian. *De Guber. Dei.* lib. VI. Cp. 15. cité par Ozanam, p. 380.
(2) *De Civ. Dei.* l. I. chap. 6.

Digitized by Google

nam eût pu trouver dans Salvien. Il importe donc de montrer combien le fougueux gaulois est sujet à l'exagération. Nous saurons alors combien nous devons rabattre de ses affirmations. Voici quelques échantillons de son style.

Au livre troisième du *Gouvernement de Dieu*, invectivant contre les vices des chrétiens ses contemporains : « Nous sommes tous, dit-il, tellement enfoncés dans le vice, qu'à peine peut-il se trouver un chrétien dont la vie ne soit un naufrage perpétuel (1).»—«Le Christ nous défend les sentiments d'envie : eh bien ! nous portons envie non seulement aux étrangers, mais à nos proches ; ce ne sont pas seulement nos ennemis, mais nos amis, qui sont en butte aux traits de notre jalousie (2).»—« Dieu nous interdit les murmures : quand donc le genre humain n'a-t-il pas murmuré ? S'il fait chaud, nous nous plaignons de la sécheresse ; s'il pleut, nous crions à l'inondation ; la récolte manque-t-elle, quelle stérilité ! l'année est-elle abondante, il n'y a pas de plaisir, tout est pour rien! Nous voulons l'abondance: arrive-t-elle, nous nous en plaignons (3). »

A force d'exagération, il cesse d'être vraisemblable. Mais voici une tirade qui couronne dignement le tout, et dépasse toutes les bornes.

« Chose pénible et lamentable à dire, s'écrie-t-il. L'Eglise de Dieu, elle-même, dont la vue devrait apaiser la colère divine, que fait-elle autre chose que d'allumer son courroux ? A l'exception d'un très petit nombre de bons, *paucissimos quosdam*, l'assemblée presque entière des Chrétiens qu'est-elle autre chose qu'une sentine de vices ? Combien en trouverez-vous, dans la communauté chrétienne, qui ne soient ou ivrognes, ou goinfres, ou adultères, ou fornicateurs, ou ravisseurs, ou débauchés, ou voleurs, ou homicides ? et ce qui est pis encore, qui n'aient presque tous ces vices réunis au plus haut degré ?... Vous trouverez plus facilement un chrétien coupable de tous ces vices, qu'un chrétien à qui il en manque un seul (4). »

Je demande si l'on peut accepter, sans en rien rabattre, des affirmations aussi déclamatoires. Et remarquons bien que ces exagérations ne sont pas les seules que cet auteur s'est permises: à

(1) *De Gub. Dei*. Chap. 4.
(2) *Ibid.* Chap. 8.
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.* Chap. 9.

Digitized by Google

l'exception des deux premiers livres, dont le sujet s'y refuse, tout l'ouvrage en est émaillé.

Si quelque lecteur en voulait une preuve de plus, il pourrait lire l'affreux tableau qu'il fait des chrétientés d'Afrique, et en particulier, de celle de Carthage (1); puis, il pourrait parcourir, comme contre-épreuve, les canons portés par les conciles africains de cette époque. C'est là qu'on trouve l'état moral d'une église. Il y rencontrera sans doute des canons qui supposent des désordres : mais de là au tableau que Salvien nous présente, il y a un abîme.

Il n'est pas même nécessaire, si je ne me trompe, d'aller chercher si loin nos preuves. Ozanam n'avait qu'à prolonger sa citation de quelques lignes : il aurait trouvé de nouvelles horreurs à étaler sous nos yeux, des traits sanglants pour compléter son tableau.

Il n'y aurait eu qu'un seul inconvénient; c'est que Salvien y détruit son témoignage par celui des Tréviriens eux-mêmes. Immédiatement après le passage cité par Ozanam, l'écrivain gaulois ajoute qu'un des premiers soins des quelques hommes de distinction qui avaient survécu au sac, fut de demander à l'Empereur des subsides pour les jeux du cirque. «Pour qui donc ces jeux? s'écrie Salvien avec une emphatique indignation, pour quel peuple ? pour quelle cité ?.... Où se donneront-ils ? sur des décombres fumants ? sur des cendres ? sur des cadavres et dans le sang ? Car où trouver dans la ville une place où ne soient entassés des cadavres et des ruines ? Je croyais que l'ennemi ne vous avait enlevé que vos biens ; je vois que vous avez perdu encore la raison. » Il me semble entendre les Tréviriens lui répondre : « Vous faisiez bien de croire que nous n'avions perdu que nos richesses. Car quelle apparence que nous soyons devenus insensés, au point de mériter les reproches que vous nous faites ? Oui, nous avons demandé des jeux : mais c'est une preuve que le cirque existe encore ; c'est une preuve que notre population n'a pas été décimée comme vous le pensez ; que nous habitons encore notre patrie, et, par conséquent, qu'elle est habitable, et qu'elle offre même assez de commodités pour nous retenir, nous hommes de luxe et de plaisirs.» Entre ces deux témoignages contradictoires, je préfère, pour ma part, celui des Tréviriens.

A continuer. F. Brabant, S. J.

(1) Chap. 16 et 17 du livre VII.

Digitized by Google

LE « KULTURKAMPF »

JUGÉ PAR LES PROTESTANTS.

Dès le début, la persécution religieuse en Allemagne a voulu donner le change à l'Europe sur ses tendances véritables.

A cette fin, elle s'est décorée du nom de *Kulturkampf* (1) ! comme si, par ses lois persécutrices et ses violences brutales, elle avait entrepris la *lutte pour la civilisation*. On sait assez quelle civilisation, quelles institutions *très peu* ou *très libérales*, comme on voudra, il s'agit d'implanter en Allemagne. Chaque semaine nous apporte l'annonce d'une nouvelle série de poursuites et de condamnations ; et notre recueil ne suffirait pas à la reproduction d'un bulletin suivi de la persécution.

Nous nous contenterons, aujourd'hui, après avoir exposé, en quelques mots, d'après un témoin oculaire, la situation qui est faite aux catholiques allemands, de mettre sous les yeux de nos lecteurs les jugements que des hommes d'Etat et des écrivains protestants ont portés sur le *Kulturkampf*.

« Les lois de mai, décrétées en 1873, sous l'inspiration de jurisconsultes statolâtres et de canonistes apostats, ont produit de bien tristes résultats.

« En moins de cinq années, tous les ordres religieux ont disparu : les uns proscrits, comme les jésuites, les rédemptoristes et les lazaristes, les autres, chassés seulement de leurs couvents avec défense d'exercer le ministère, comme les dominicains, les franciscains, etc. Les communautés de femmes n'ont pas été exceptées; toutes les maisons d'éducation, les orphelinats ont été fermés. Pour les religieuses hospitalières, ce n'est qu'une question de mois ou de semaines ; et chaque jour enregistre une nouvelle expulsion. Si on rencontre, çà et là, l'une ou l'autre communauté de femmes, oubliée comme l'épi de blé dans le champ du moissonneur, elle ne tarde pas à disparaître : l'œil des *landrath* et des petits

(1) Le mot *Kulturkampf* nous parait un mot hybride, composé par des procédés très peu philologiques, quoi qu'en dise la docte Allemagne. Pourquoi, dans un même mot, accoler deux racines appartenant à des langues différentes? *Kultur* est d'origine latine « *cultura* » et répond au français *culture intellectuelle*. *Kampf* semble être germanique. En flamand, nous ne dirions pas *culturstryd*, mais bien *beschavingstryd*.

Digitized by Google

mandarins poursuit à outrance ce que les employés supérieurs avaient paru délaisser.

« Tous les séminaires sont fermés et les ordinations interdites. Mgr Baudry, auxiliaire de l'archevêque de Cologne, s'est vu récemment condamné pour avoir *osé* faire une ordination, sans avoir, au préalable, accepté les lois de mai.

« Bien des prêtres sont privés de leur traitement, et vivent des aumônes des fidèles.

« Plusieurs ont été chassés de leur presbytère, qui est occupé par des gendarmes, ainsi que je l'ai vu à *Kevelner*.

« Qui pourrait compter le nombre des prêtres qui sont poursuivis ou qui sont en prison, des paroisses qui n'ont plus de pasteur !

« Des douze évêchés que possède la Prusse, quatre seulement ont encore leurs évêques, et la haute cour multiplie les procédures pour arriver à déposer ceux qui restent.

« Le gouvernement s'empare successivement des églises, comme à Cologne où le curé de Saint-Géréon vient d'être évincé avec une population de onze mille fidèles, pour faire place à un prêtre apostat et à quelques vieux-catholiques ; partout les processions sont interdites et les prêtres bannis de l'école.

« Beaucoup d'esprits sensés, parmi les protestants, reconnaissent qu'il y a nécessité de revenir en arrière, à l'approche d'une guerre que tout le monde redoute mais regarde comme inévitable (1). »

Ainsi donc, les protestants commencent à ouvrir les yeux sur cette funeste situation : ils en aperçoivent, de plus en plus, les conséquences inévitables.

I.

Dès les premiers commencements de la lutte, plusieurs avaient uni leur voix aux protestations des catholiques restés fidèles tout à la fois à leur religion et à leur pays.

Un homme d'Etat prussien, qui vient de succomber, le 17 février dernier, à l'âge de 82 ans, à la suite d'un accident de voiture, le vénérable M. de Gerlach, publiait, en 1872, une brochure intitulée : *l'Empereur et le Pape. — Kaiser und Papst.* — Il y déclarait nettement que « le libéralisme allait répandre en Allemagne l'es-

(1) Voir aussi sur la situation de l'Eglise en Allemagne, les excellentes brochures de Mg Von Ketteler, évêque de Mayence, réunies et traduites en français, sous le titre : *Le Kulturkampf ou la lutte religieuse en Allemagne.* Un vol. in-12 de 328 pp. Paris, Haton, 1875.

Digitized by Google

prit qui avait tué la France.—Quant à l'église catholique, disait-il, les persécutions ne feront que la fortifier. »

M. de Gerlach, qui connaissait l'état des esprits en Allemagne, ne se faisait pas illusion sur l'avenir réservé au nouvel empire : l'union de tant d'éléments divers, agrégés par contrainte, lui semblait peu durable.

Mais ce n'est là ni le seul, ni même, peut-être, le plus important enseignement qui ressort de son ouvrage. Voici comment M. de Gerlach résumait alors la situation religieuse.

« L'Église catholique en Allemagne se concentre dans l'unité de son gouvernement : ses membres manifestent leur harmonie et le zèle de leur foi nouvellement rallumée.... Cela ne fait pas doute. L'Église catholique, comme puissance, est maintenant plus zélée, plus compacte, plus pleine de confiance, plus entreprenante, plus active, plus prête au combat (peut-être trop prête) et mieux organisée que dans la première moitié de 1871. Les catholiques se vantent de voir leur Église fleurir et grandir en foi, en esprit de sacrifice, en vie de prière, en assiduité aux services divins. La puissance des ordres, et surtout celle des jésuites, s'est augmentée dans les mêmes proportions. Autour de l'ami en danger tous les amis se rassemblent pour le défendre, pour l'aider, pour le conseiller, pour espérer et pour aimer.

« En face de cette renaissance de l'Église catholique, les protestants allemands se divisent en partis de plus en plus ennemis. De nombreux pasteurs, des laïques considérés mettent toute leur ardeur à ébranler les fondements de l'Église évangélique, les confessions de foi et l'autorité des Saintes-Écritures. Et, au milieu de tout ce désordre de doctrines, on songe à un changement complet de la constitution des Églises protestantes. »

Ces aveux sont certainement significatifs. C'est le catholicisme, c'est le christianisme lui-même que la franc-maçonnerie et la libre-pensée voulaient frapper, en attaquant, avec un redoublement de haine, les évêques et les jésuites, courageux défenseurs de leurs droits.

L'année suivante, en 1873, pendant la discussion des *Lois de mai*, aggravées depuis par d'autres dispositions, M. de Gerlach finissait ainsi le discours qu'il adressait à la Chambre des Députés de Berlin :

Digitized by Google

« Messieurs, permettez-moi d'ajouter quelques mots.

« Vous ne croirez pas que je sois réellement affilié à l'ordre des jésuites. Il est vrai néanmoins que je suis d'accord avec les jésuites, contre leurs adversaires, dans la doctrine fondamentale du christianisme. En cela donc, je suis jésuite. Ainsi, je vous dirai que ce n'est pas comme vous faites qu'on interprète une loi, surtout une loi pénale. Vous avez pénétré dans la pensée de la loi contre les jésuites, et vous en avez immédiatement tiré cette conclusion que telles congrégations, tels ordres sont des alliés des jésuites. Au fond, cela est incontestable : car il y a une certaine alliance entre tous les chrétiens, conséquemment aussi entre tous les ordres religieux, et même entre les catholiques et les protestants. En même temps, sans aucun fondement et sans une preuve réelle qu'elles étaient affiliées aux jésuites, on exila des écoles les sœurs institutrices. Cette mesure était violente, iniquè : elle excita un mécontentement universel.

« Voici que maintenant on nous soumet de nouvelles lois. Qu'en résultera-t-il ? Il n'est pas probable qu'il y aura un armistice ; il est au contraire certain que quand ces projets seront devenus des lois, il y aura du côté des catholiques, une polémique agressive; et non seulement cela, mais cette polémique sera poussée, dans la pratique, aussi loin que possible et que le permettra le juge criminel ; du côté opposé, on suivra indentiquement la même voie. Ainsi, réfléchissez bien à ce que vous allez faire en acceptant ces projets. L'Eglise chrétienne ne pourra jamais exister sans liberté essentielle et propre : et cette Eglise n'est et ne sera libre qu'autant qu'elle restera, en esprit et en fait, conforme dans ses enseignements à son origine et à son institution. C'est ainsi que les martyrs ont fondé l'Eglise. Ils étaient aussi sans patrie ; c'était bien là le reproche qu'on leur faisait. Mais, en réalité, ils n'étaient pas sans patrie: car ils étaient les meilleurs sujets et les plus fidèles citoyens de l'Empire romain. Ils avaient, il est vrai encore, une autre patrie plus élevée, et qu'ils plaçaient au-dessus de la patrie terrestre : et c'est ce qu'on leur reprochait et pourquoi on les persécutait. Telle était la raison pour laquelle on demandait aux martyrs de sacrifier aux empereurs et de leur brûler de l'encens, non pas parce que les Romains avaient un amour filial et une piété particulière pour leurs empereurs. L'histoire témoigne expressément du contraire : les empereurs moururent presque tous assassinés. Mais on voulait que l'omnipotence de l'Etat fût tout d'abord reconnue : c'est pourquoi les martyrs devaient brûler de l'encens aux empereurs. On ne demandait pas la foi ; on aurait bien laissé croire à chacun ce qu'il aurait voulu ; mais on devait, par un signe extérieur, confesser l'omnipotence de l'Etat, et déclarer que personne n'y était souverain que l'empereur. Oui, messieurs, on

Digitized by Google

alla jusqu'à nommer les chrétiens les ennemis du genre humain *generis humani hostes*.

« Et en effet, messieurs, les chrétiens avaient certainement une autre patrie encore que celle de la terre.

« Je suis prussien d'outre en outre ; je suis un brandebourgeois, ainsi un prussien de première classe, un berlinois ; je suis au service de Sa Majesté depuis cinquante ans : conséquemment, selon mon origine et mes actes, un vrai prussien ; néanmoins, je dois dire que je place la Prusse et l'Allemagne bien au-dessous du Royaume de Dieu (très-bien ! au centre); que je mets celui-ci, comme ma patrie céleste, dans mon intime conviction, — je ne veux point me glorifier de ma foi, — mais je le mets infiniment au-dessus de Berlin, du Brandebourg, de la Prusse et de l'Allemagne. (Très-bien ! au centre.)

« Ainsi, le manque de patrie est un reproche que nous ne pourrons plus à l'avenir écarter de nous. D'un autre côté, il n'est pas moins certain que c'est précisément ce que je trouve dans la patrie céleste qui me détermine à être un bon citoyen de l'Etat. Les chrétiens, de tout temps, malgré qu'on les rôtissait et qu'on les martyrisait, ont prêché l'obéissance envers l'autorité, et non seulement l'obéissance, mais le respect et la prière pour le souverain. J'ignore combien de ces messieurs qui m'entendent mettent de prix à la prière : mais ceux qui estiment la prière diront avec moi : que prier pour le souverain, c'est l'expression la plus vraie de la fidélité au souverain. (Très-bien !)

« Mais, dites-moi, messieurs, pour qui a donc été le triomphe final ? Pour le Jupiter national ou pour le Christ, accusé de n'avoir point de patrie ? (Très-bien !) L'Empire romain est tombé en poussière ; et c'est du sein du Christianisme que sont sortis les Etats modernes.(Très-bien !)

« Ainsi il s'agit de voter ces lois. Moi, comme évangélique, je dois les voter ?

« Non, messieurs, je proteste contre ces lois.

Il y a d'autres témoignages encore rendus par des hommes qui font autorité parmi les protestants.

Un de ceux qui les premiers protestèrent contre les soi-disant *civilisateurs*, était professeur de droit, le docteur Geffken ; il fut suivi bientôt d'un philosophe progressiste, le docteur Kirchmann, et du prédicant Gauvain qui obtint un grand succès par sa brochure intitulée : *Alliance des Evangéliques et des Catholiques*.

Digitized by Google

II

Ce n'étaient là que des avertissements et des pronostics. Aujourd'hui, l'expérience a fait ouvrir les yeux aux hommes les moins favorables à l'Eglise romaine.

Le docteur Schrœder est un protestant militant : il n'est nullement d'humeur à pactiser avec le catholicisme. Aussi ne condamne-t-il point le principe même du *Kulturkampf*.— Pour lui, la lutte contre l'Eglise catholique est une mission qui s'impose au protestantisme et à tout Etat protestant. Seulement, le mode suivi dans le combat lui déplaît. Le docteur Ferd. Schrœder, dans une publication intitulée : *Vier Jahre Kulturkampf. Quatre années de lutte civilisatrice* (1), déplore le triste déchirement qui s'est accompli au sein des croyants. Homme de foi et de science, patriote sincère et équitable, il écrit un ouvrage digne d'être médité par tout esprit impartial.

Après avoir jeté un coup d'œil sur la prospérité croissante de l'Allemagne pendant cinquante ans, l'auteur arrive à la situation actuelle. « Depuis 1871, écrit-il, l'Europe est en paix : à l'intérieur de l'Allemagne, la paix n'existe pas. Dans l'Etat allemand le plus important, dans celui qui donne le ton et le mouvement aux autres, le gouvernement et le tiers des citoyens (les catholiques) sont vis-à-vis les uns des autres sur le pied de guerre, d'une manière ouverte et déclarée, bien qu'ils n'aient point encore pris les armes. La lutte est engagée au sujet des principes qui gouvernent le monde : aussi elle dépasse les frontières prussiennes ; le cri de guerre se propage et trouve partout un écho.... Un antagonisme aussi prononcé peut amener la désagrégation de l'Allemagne, retarder de plusieurs siècles et arrêter les progrès de toute vraie civilisation... Comment en est-on venu là ? Où cela conduira-t-il ? »

Pour répondre à la première de ces questions, l'auteur remonte aux accusations formulées contre les catholiques par la presse soi-disant libérale. A en croire les organes de ce parti, l'origine de la lutte doit être attribuée au Concile du Vatican, à la proclamation de l'Infaillibilité papale, à la formation, au sein de la Diète, de la

(1) Voir l'excellente revue hebdomadaire de Munster, le *Sontags-Blatt*, livraisons du 15 oct. et du 5 nov. 1876.

Digitized by Google

fraction du « Centre ». Pour le docteur Schrœder,« ce sont là autant de phrases creuses, autant d'inventions de nouvellistes aux abois. »

Et d'abord, selon lui, « le Concile du Vatican n'est pour rien dans les causes de nos divisions. »

« Après la conclusion du Concile, écrit-il, l'Empereur a manifesté, à l'égard de l'Église romaine et du Pape, les mêmes dispositions qu'auparavant. Le prince de Bismarck aussi, après le Concile, avoua que le dogme de l'infaillibilité du Pape importait fort peu. Pour nous, protestants, disait le chancelier, le dogme de l'infaillibilité du Pape est le comble de la folie, de l'aberration, où pouvait atteindre l'Église romaine; mais tous ceux qui connaissent l'histoire, s'accordent à dire que ce dogme est la conséquence naturelle des premiers principes de l'Église catholique.

« Encore ne fallait-il pas être très-fort en histoire pour l'apercevoir : en effet, cet article de foi, solennellement proclamé par le Concile, n'était-il pas reconnu de fait, n'était-il pas admis indirectement par toute l'Eglise catholique, lorsque, bien des années avant le Concile, Pie IX avait défini l'Immaculée Conception?

« Non, conclut l'auteur, l'on ne me persuadera jamais que le Concile du Vatican a pu fournir un motif à la lutte persécutrice.

« Mais l'infaillibilité du Pape n'avait-elle pas changé la constitution de l'Eglise? » L'écrivain protestant semble assez porté à l'admettre ; « mais après tout qu'importe, dit-il, ce changement introduit dans l'Eglise n'explique pas suffisamment la lutte.

« La Prusse, ce sont ses paroles, de monarchie qu'elle était, est devenue une monarchie constitutionnelle : c'est là un changement essentiel. Dirons-nous que la Prusse d'autrefois n'existe plus, qu'une seconde Prusse a pris sa place, que les promesses, les traités de la première ne peuvent plus être invoqués ?

« Les ennemis de l'Eglise et de la papauté veulent-ils déverser leur bile en aigres paroles, on le sait, ils prennent à parti l'Encyclique et le Syllabus. Ils n'en auraient pas lu un iota, qu'ils crieront quand même, à tue tête, que c'est un code d'abrutissement, de stupidité, de haine contre l'Etat. »

Sachons gré à notre auteur protestant d'avoir jugé avec plus d'impartialité ces deux pièces si incriminées, et d'avoir reconnu que ni l'une ni l'autre n'a donné lieu à entreprendre la lutte.

Quant à la création de la fraction du Centre, l'auteur traite avec raison ce motif de puéril et de ridicule.

Digitized by Google

« Il n'existe donc, conclut l'auteur, dans les raisons alléguées, rien qui justifie ou explique le *Kulturkampf*. Si le gouvernement prussien n'a eu aucun motif plus valable, il a, sans contredit, assumé une grave responsabilité devant l'histoire; s'il a eu d'autres motifs, il était de son devoir de les faire connaître et d'éclairer le public sur ces graves questions. »
Les motifs faisant défaut, quelle est donc la véritable cause de la lutte?

Ici le protestant cède à ses préjugés; il tombe dans une erreur aussi grave que celles qu'il a combattues : il déclame contre la prétendue domination universelle de l'Eglise romaine et contre l'ingérence occulte des jésuites!

Tout catholique sait aujourd'hui à quoi s'en tenir sur ces fables.

La lutte a donc été entreprise sans motifs par M. de Bismark. Comment a-t-elle été conduite et quels en sont les résultats?

A cette question, voici la réponse de M. Schrœder :

« Le gouvernement prussien s'est imaginé qu'il aurait facilement raison de toutes les résistances : il s'est laissé prendre à des illusions. Ces illusions, il est vrai, étaient partagées et nourries par les journaux à sa solde. Chaque fois qu'une nouvelle arme était forgée et employée contre l'ennemi, ces journaux proclamaient que le coup décisif était porté; en fin de compte, la bataille restait incertaine. Et jusqu'à ce jour la victoire se fait attendre.

« Quand la loi contre les jésuites fut promulguée, on comptait que les évêques viendraient remercier le gouvernement de les avoir affranchis du joug des jésuites : cruelle déception! c'est le contraire qui arriva.

Quand parut la loi touchant la juridiction des autorités ecclésiastiques, le bas clergé, espérait-on, aurait su gré à l'Etat de l'avoir délivré de la dépendance des évêques : nouvelle illusion! Le fait est que les prêtres allemands se groupèrent plus serrés autour de leurs pasteurs...

« Pour enlever un puissant moyen d'action, on mit la main sur les biens et les revenus des églises et des communautés ecclésiastiques; on supprima les traitements des curés; on les mit dans l'impossibilité de rien recevoir de la fabrique; en un mot, on voulait que la faim les réduisît à faire ce que, de gré, ils refusaient. Nouvelle déception! on aurait dû prévoir que l'issue de cette lutte ne dépendait pas de quelques milliers de thalers, et que la libéralité du peuple fidèle saurait suppléer à tout. Avant de voir tarir cette source, on verra finir bien d'autres choses...

Digitized by Google

« Le résultat le plus clair de ces mesures gouvernementales, dit encore l'écrivain protestant, c'est que la meilleure partie des catholiques s'est serrée plus que jamais autour de ses prêtres et qu'il ne reste aucun espoir de provoquer entr'eux la désunion.

« La liste des désenchantements n'est point close, continue le Dr Schrœder, et voici que le gouvernement prépare les voies à un nouvel échec. Plus la lutte se prolonge, plus approche la fin de Pie IX.

« Dans l'attente de cet événement, le gouvernement dispose d'avance tous ses moyens, afin de se donner un Pape favorable à l'Etat (*Staatsfreundlicher*), ou mieux, selon le langage du jour, d'élever sur le trône de S. Pierre un cardinal *libéral*. Les journaux officieux ont, à diverses reprises, développé ce thème.

« C'est là, selon nous, une illusion sans nom.

« La moindre faveur qu'un candidat montrerait pour le système gouvernemental de la Prusse, suffirait pour lui enlever toute chance de succès. Supposé même qu'une pression exercée sur le conclave portât sur le Siége apostolique un cardinal réputé libéral, faudrait-il bâtir la dessus une espérance? Certainement pas. Les principes de l'Eglise catholique resteraient les mêmes. »

L'Eglise romaine sortira de cette terrible épreuve, ferme, unie, épurée : déjà elle brille, aux yeux des protestants les plus éclairés, d'un éclat plus vif que dans ses jours de faveur et de protection.

Le système du gouvernement, hostile aux catholiques, semblait devoir profiter à l'Eglise soi-disant évangélique.

Or, qu'est-il arrivé?

M. le Dr Schrœder va nous le dire :

« NUL N'A PLUS SOUFFERT DU KULTURKAMPF, QUE L'ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE — ET L'ÉTAT LUI-MÊME. »

Et l'auteur allemand le prouve. « L'effet immédiat des nouvelles lois a été d'inspirer force et audace aux ennemis de toute religion, de leur permettre de vivre et de mourir sans se soucier d'aucune Eglise. Or, ce que disent et font les chefs, prétendûment éclairés, l'homme du peuple se croira également en droit de le dire et de le pratiquer (1). »

(1) Le mariage *religieux* est devenu une cérémonie surérogatoire pour la masse des protestants; le *baptême* est tombé en désuétude à Berlin.

Le pasteur luthérien de la paroisse St Jacques, à Berlin, constatait dernièrement que, dans le mois d'octobre, onze couples seulement, sur soixante-trois,

Digitized by Google

L'indifférence, l'absence de tout sentiment religieux : voilà donc ce que le Kulturkampf a propagé, si non créé, parmi les protestants (1).

L'indifférence a engendré le mépris et la haine de tout ce qui tient à la religion ; on en est venu à des insultes et à des calomnies qui ont soulevé l'indignation de tous ceux qui ont conservé quelque honnêteté, et dont la justice a dû se mêler.

« Mais qu'importe, dit M. Schrœder, qu'on poursuive celui qui, dans une orgie de carnaval, a représenté un évêque monté sur un âne, si, chaque jour, en paroles et en tableaux, cela se répète impunément dans les journaux les plus répandus? Bafouer le pape, les évêques et toute

lui avaient demandé de bénir leur union. Les autres s'étaient contentés du mariage civil. Mais ce qui est plus grave encore, *douze* enfants seulement, sur cent cinquante nouveau-nés, avaient été présentés à l'église pour y recevoir le baptême. Si cela dure, Berlin ne comptera plus qu'une génération de païens, et il y a de nombreux organes de la presse qui le constatent, pour s'en féliciter.

Selon les feuilles ecclésiastiques protestantes de Berlin, sur 655,000 habitants, il n'y en a plus que 11,900 qui fréquentent les églises. Il a fallu, dit l'*Indicateur ecclésiastique* de Berlin, l'intervention de la police pour qu'en l'année 1873, dans une seule des 28 paroisses, 200 enfants fussent baptisés : ces enfants avaient tous de 6 à 12 ans.

On lisait il y a quelques mois dans le *Journal de l'Eglise évangélique* de Dantzig :

« L'ivrognerie est tellement commune dans notre province (la Prusse orientale), que ses effets désastreux sont mille fois plus funestes que ceux de la luxure. Nos populations sont réduites à la dernière misère ; et la vie de famille et les relations sociales sont complètement ruinées. Les hommes ne connaissent plus qu'un chemin.... celui du cabaret. Ils deviennent totalement étrangers à nos temples, parce que la débauche a étouffé en eux jusqu'à la dernière trace de religion. Les temples qu'ils fréquentent sont ceux de Bacchus et de Vénus: ceux-ci se multiplient, et sont les seuls visités.

« A l'exception du catholique pays de l'Ermeland (*sic*), toute la province est dévorée par un feu sourd qui mine tout, par le feu de l'eau-de-vie, qui a déjà atteint jusqu'à la moëlle de notre population ; et personne n'est là, nous ne disons pas pour l'éteindre, ce ne serait plus possible, mais pour en arrêter les progrès. »

(1) Jamais l'Église évangélique n'a été dans un tel état de souffrance. Le scepticisme et le rationalisme opèrent d'une part, des défections, des schismes, témoin l'établissement de la *Communauté des protestants libres* ; d'autre part, le socialisme, qui pénètre dans les nombreuses populations des travailleurs, ébranle ce qui reste du frêle édifice de Luther. Les *Fliegende Blatter aus dem rauhen Hause bei Hamburg*, organe central des missions intérieures de l'Église évangélique allemande, ont récemment publié sous le titre : ACTION DE L'ÉGLISE ROMAINE SUR LA DÉMOCRATIE SOCIALE, un article qui est

Digitized by Google

la cléricature, c'est aujourd'hui un plaisir facile que tout folliculaire peut se permettre. Qu'il lui prenne fantaisie d'envelopper dans ses diatribes les pasteurs protestants eux-mêmes, on ne prendra nul souci de la paix publique et religieuse. Sachez-le bien pourtant : nulle religion positive ne peut demeurer sans être honorée et pratiquée. Nulle religion sans prêtre. »

L'auteur, en finissant, revient à l'Eglise catholique, et fait ressortir les avantages qui compensent abondamment les pertes qu'elle a subies dans la lutte.

« L'EGLISE CATHOLIQUE S'EST FORTIFIÉE : *Gestärkt ist die katholische Kirche*. Elle a semblé perdre du terrain, elle a perdu des ressources pécuniaires... Mais ses évêques, ses prêtres, ses communautés ont resserré davantage les liens qui les unissaient ; ils forment une phalange plus compacte. Fortifiée au dedans, elle a présenté à ses adversaires un front radieux et une force de résistance qui s'accroît de

comme un cri de détresse poussé par le Rév. pasteur protestant Wendt de Hoexter, et mérite bien d'attirer toute notre attention.

Dès le début, l'auteur admet qu'il n'est donné à personne, sinon à l'Église catholique, d'opposer une digue au mouvement démocratique socialiste. C'est qu'aussi les ultramontains connaissent et apprécient la signification, la gravité de la question sociale. Il n'y a pas, dans leurs rangs, seulement quelques particuliers, des amis du peuple, des savants qui s'en occupent, mais la connaissance de cette grande question est dans la conscience même de l'Église romaine, et toute la société catholique en fait cas. De là vient cette sollicitude qui s'étend à toutes les associations des travailleurs, soit qu'ils appartiennent à l'industrie et à l'agriculture. De là découlent ces trois ordres de pensées.

1) Il convient d'étudier à fond la question sociale. Et l'auteur se demande : « Si l'Église catholique, par son régime d'associations, parvient à opposer des obstacles sérieux au socialisme, qui est-ce que le peuple, venant un jour à comprendre le danger au-devant duquel il se précipite, pourra nommer son bienfaiteur, son *Boniface ?* L'Église catholique, sans nul doute. Mais l'Église évangélique ? Si elle ne se lève subitement, si tous ses membres et ses serviteurs ne se mettent à accomplir leur devoir, qu'elle soit jetée de côté. »

2) A l'œuvre donc, et qu'on travaille d'une manière pratique.

3) « On s'étonne de la force de l'ultramontanisme, qui s'est accrue et s'accroît tous les jours, dans les épreuves du kulturkampf. Quel en est le fondement ? Le secret de la force de l'ultramontanisme, l'accroissement de cette force, au temps présent, gît dans les souffrances que le clergé doit endurer et endure réellement pour sa cause. Combien haut le Seigneur prise ce martyre, je ne sais. Mais le peuple a raison d'en tenir un si grand compte. »

Quand on songe que ces paroles sortent de la bouche d'un pasteur, et qu'elles sont propagées par la feuille la plus répandue de l'Église évangélique, n'a-t-on pas le plus juste sujet de se réjouir et de rendre mille actions de grâce à Dieu, en voyant là un avant-coureur de grands événements ?

Digitized by Google

chacune de ses victoires. Ces résultats doivent donner à réfléchir au gouvernement. De jour en jour, il devient plus malaisé de l'atteindre. Quand elle n'aura plus d'argent, on ne pourra plus lui imposer d'amendes, et quand les récalcitrants se comptent par centaines de mille, impossible d'incarcérer tout le monde. »

La conclusion pratique de tous cela est suffisamment indiquée par le Dr Schröder : c'est le retrait des lois de mai.

Plusieurs croient que M. de Bismark y songe sérieusement.

A ce point de vue, nous croyons utile de citer une correspondance adressée de Berlin à un journal très protestant—le *Journal de Francfort*. Il s'agit de la séance de la Chambre des députés de Prusse du 28 février, dans laquelle on a entendu M. Lasker, l'un des députés « nationaux-libéraux » les plus connus et M. Virchow, le progressiste.

« Les paroles prononcées aujourd'hui à la Chambre au sujet du Kulturkampf, écrit le correspondant berlinois, ne s'oublieront pas de sitôt. Le débat s'est transformé en une sorte d'appel au pays de juger l'importante question de savoir si les *Lois de mai* doivent être révisées ou non.

M. Lasker a répondu affirmativement et M. Virchow négativement.

M. Falk, ministre des cultes, a déclaré, de son côté, qu'il était impossible de songer à modifier *les lois de mai*.

M. Lasker a été applaudi à différentes reprises par le centre et une partie des libéraux, tandis que M. Virchow a trouvé pleine approbation auprès des nationaux-libéraux et de la majorité des progressistes. Son discours a une grande importance.

Que M. Lasker, comme l'a dit M. Virchow, ait fait preuve de sentimentalité : c'est là une question sujette à controverse ; mais, en tout cas, *M. Lasker a exprimé d'une manière très correcte les sentiments de bien des personnes*.

D'un autre côté, les paroles de M. Virchow méritent également d'être méditées. C'est lui qui a inventé le mot *kulturkampf*. Et, comme il a désiré que la lutte fût conduite tout autrement qu'elle ne l'a été, son discours n'a pas été une apologie de la politique de M. Falk. »

Quoi qu'il arrive, les catholiques allemands auront dignement soutenu l'honneur de l'Eglise de Jésus-Christ. *Laudetur Jesus-Christus !*

J. B.

Digitized by Google

L'HISTOIRE PAR LE THÉATRE (1)

V.

LE GOUVERNEMENT DE JUILLET.

Charles X n'avait pas encore quitté la France, — il ne devait s'embarquer que le 16 août — et déjà les théâtres s'acharnaient sur la personne royale, inviolable d'après la Charte : c'était la conséquence de la révolution qui venait de surprendre la France.

Les *Deux cent vingt-et-un* n'avaient point encore donné la couronne à Louis-Philippe d'Orléans, quand, le 2 *août*, les « Nouveautés » jouèrent un *A-propos patriotique*, par de Villeneuve et Masson. Nous nous garderons bien de l'analyser ici, pas plus que toutes ces pièces, charpentées en quelques heures, telles que *Les 27, 28 et 29 juillet*, par Et. Arago et Duvert; *Le gentilhomme de la chambre ou dix jours après*, par Th. Sauvage et Ozaneaux; *Trois jours en une heure*, par Gabriel et Masson; *M. de la Jobardière, ou la Révolution impromptu*, par Dumersan et Dubin; le *Te Deum et le Tocsin*, par Simonin.

Qui donc se souvient aujourd'hui de ces éphémères? Qui les a lues? Qui les a pu lire sans dégoût? Des injures grossières, des allusions méchantes à l'adresse du roi et de sa famille, c'est tout ce qu'elles renferment de *beautés littéraires*.

Il est si glorieux et si noble d'insulter aux vaincus! Au lendemain des révolutions, le peuple a d'ordinaire cette magnanimité vaillante. N'avons-nous pas vu, en 1870, au moment où la France, écrasée par l'Allemagne, est livrée à de tristes démagogues, où la Commune, de sanguinaire mémoire, se vautre dans l'opprobre et la honte, n'avons-nous pas vu s'étaler sur la scène les immondes pamphlets par lesquels on allait jusqu'à insulter à la douleur d'une femme, à l'amour d'une mère? Les héros du *Tribunal révolutionnaire* de 1793 n'ont-ils pas eu des héritiers en 1830, en 1848, en 1870? et l'infortunée duchesse d'Angoulême, la noble Marie-Amélie ont-elles été moins calomniées que Marie-Antoinette, que l'impératrice Eugénie?

Toutes ces pièces, qui s'attaquaient au royal exilé d'Holyrood, pronostiquaient des jours heureux à la France régénérée.

(1) Voir *Précis*, année 1876, pp. 254, 318, 469, 610. — Année 1877, p. 91.

Digitized by Google

Mais il était difficile que la nouvelle royauté pût satisfaire à toutes les demandes que lui adressaient les amis de la veille et ceux du lendemain. Ces derniers surtout étaient âpres à la curée.

La tourbe de quémandeurs qui assaillaient la monarchie de juillet fut rudement flagellée par d'Epagny, dans une comédie en un acte jouée à l'Odéon, le 11 septembre : elle avait pour titre : *Les hommes du lendemain. — La Foire aux places*, vaudeville par Bayard (25 septembre) est aussi la critique mordante de la foule intrigante et vorace qui disait :

Qu'on nous place (*bis*)
Et que justice se fasse.
Qu'on nous place
Tous en masse!
Que les placés
Soient chassés !

l'éternel refrain des affamés à l'adresse des repus. Ces affamés, qui sont le plus souvent aussi nuls qu'ambitieux, furent stigmatisés alors dans un couplet qui, à défaut d'autre mérite, a du moins celui de la bonne intention :

J'aimais l'Empereur jadis
Sans qu'il m'ait rien voulu faire ;
Et, sans toucher de salaire,
J'adorais Charle et Louis.
La liberté vient... J'essaie
D'être enfin moins malheureux :
Il est juste qu'elle paie
L'amour que j'avais pour eux.

Inutile de dire que, dès les premiers jours, dans presque tous ces vaudevilles, les prêtres, les jésuites et les congréganistes furent traînés sur la claie et livrés aux huées de la foule. C'est un cliché dont les auteurs, qui vivent au jour le jour, ne consentent guère à se priver.

Mais le 22 octobre, *la Coalition*, donnée aux Variétés par Melesville et Carmouche, indiquait déjà un changement dans la situation politico-sociale de Paris. Pour le héros de la pièce, la révolution n'est pas accomplie. Les ouvriers se mettent en grève — en principe du moins — mais, par une suite de circonstances fortuites, ils retourneront au travail, quand on leur aura chanté

Que l'amour de l'indépendance
Ne vous fas' pas oublier vot' devoir.
Distinguez toujours la licence
Des droits que vous pouvez avoir.

Digitized by Google

Mes chers amis, que la paix vous soit chère
Que le bon ordr' par vous soit respecté.
Vous êtes tous enfants d'la liberté ;
Ne déchirez pas votre mère.

Deux mois plus tard, l'émeute grondait dans les rues de Paris : la Garde nationale, l'ayant vaincue, cette fois, fut jugée digne des honneurs du théâtre.

Le 4 décembre, on joua au Vaudeville : *La ligue des femmes ou le bal de la Faction*, par Saintine, Duvert et Saint-Laurent ; plusieurs autres drames, à ce moment, furent représentés en l'honneur de la Garde nationale.

Chose étrange, et qui marque bien le désordre des idées, le théâtre de 1830, qui glorifiait la Garde nationale, s'acharnait contre la religion, et travaillait à diviniser — le mot n'est pas trop fort — l'empereur Napoléon.

L'homme qui avait le plus contribué à monter les esprits à ce niveau, c'était Béranger, l'ami prétendu de la liberté, en vérité l'ennemi du peuple dont il adulait tous les vices. Il avait chanté, en ricanant, Dieu, le Paradis, l'Eglise, le Pape, les Evêques, les Missionnaires, les Jésuites. Il n'avait que trop bien réussi. Tous les petits théâtres servirent bientôt à leurs spectateurs des Jésuites affublés d'oripeaux de toute sorte, et gratuitement dotés de toute espèce de vices.

Paul Duport et Ed. Monnais donnent, le 23 août, aux Nouveautés, *La contre-lettre ou le Jésuite*. Ed. Monnais et Emm. Arago, à leur comédie *la Demande en mariage*, ajoutent, pour sous-titre, *ou le Jésuite retourné*.

Ducange et Pixérécourt font jouer *le Jésuite* à « la Gaîté. »

Le *Jésuite*, de Villeneuve et Anicet Bourgeois, s'appellera *le Congréganiste*.

On exhuma, pour l'occasion, d'anciennes et sacriléges parodies : *les Visitandines* de Deviennes, *les Dragons et les Bénédictines* de Pigault-Lebrun. C'est à peine si un reste de pudeur fit siffler le *Mingrat* de M. Paul et *le Procès d'Urbain Grandier* de Desnoyer et Malliau; et cependant Benjamin Antier et Alexis Decomberousse avaient fait applaudir, le 24 mars 1831, à « la Porte Saint-Martin » *l'Incendiaire ou la cure et l'archevêché*.

Le cœur se soulève quand on voit la besogne sanglante que préparaient au peuple tous ces prétendus hommes de lettres.

Digitized by Google

Quelques semaines après, l'Archevêché est pillé, Saint-Germain-l'Auxerrois saccagé. Mais qui donc précipite ainsi le peuple à tous les excès ? Qui lui met la torche à la main ? Qui affile le poignard dont on eût percé Mgr de Quelen ? Honte à ces écrivains, à ces théâtres qui se font les instigateurs des crimes, des émeutes et des révolutions! Telles causes, tels effets. On recommençait le sac des églises, le massacre des prêtres ; et l'on fouillait dans le cloaque théâtral de 1793, pour en exhumer des pièces qui ne parurent pas même assez piquantes aux parterres de 1831: Simonin et Th.Nezel, à défaut d'esprit, ajoutaient le poivre et le gingembre qui les devaient rendre sapides à des palais blasés.

On avait lutté d'impiété avec le répertoire de la Commuue de 1793 : on le surpassa bientôt. « On s'en prit, dit M. Muret, dont nous résumons ici le curieux livre, on s'en prit à l'œuvre du Créateur, au Créateur lui-même. »

Simonin, Antier et Nezel sont coupables de ce méfait.

Le 17 novembre 1830, ils firent représenter sur le théâtre de la Gaîté : *Napoléon en Paradis.* On n'en peut rien dire, sinon que c'est le délire de l'impiété, le *nec plus ultra* du blasphème: il se trouva des acteurs pour jouer ce jeu satanique, et des spectateurs pour y applaudir !

Pendant qu'on blasphémait Dieu impunément, qu'on pillait les églises et qu'on incendiait l'archevêché, on déifiait Napoléon, qui eut la gloire de rétablir le culte et de rouvrir les temples.

Napoléon apparut sur tous les théâtres.

Citons en passant *Le passage du Mont St-Bernard, Schœnbrunn et Sainte-Hélène, Joséphine ou le retour de Wagram, la Malmaison et Sainte-Hélène, Quatorze ans de la vie de Napoléon, Bonaparte à Brienne, le Fils de l'Homme, Trente ans de l'Histoire de France;* et la liste est à peine commencée. Au surplus, *l'apothéose* de Napoléon était la voltige obligée de tous les cirques français. C'était de l'idolâtrie qui ne coûtait pas grand chose, un culte qui n'obligeait à rien.

Evidemment, Napoléon faisait tort à Louis-Philippe, dont les théâtres s'occupaient à peine : deux pièces seulement faisaient allusion à la jeunesse du roi : *le Moulin de Jemmappes* et *le Collége de* ***. On sait que Louis-Philippe, alors duc de Chartres, ayant

Digitized by Google

émigré après la bataille de Neerwinden et la trahison de Dumouriez, entra au collége de Reichenau, comme professeur de langues modernes, d'histoire, de géographie et de mathématiques.

Et quand Napoléon — n'était-ce pas un présage de l'avenir, et l'une des grandes fautes du Gouvernement de Juillet? — quand Napoléon occupait ainsi tout seul la scène, quand *les guerriers* rimaient partout avec *les lauriers*, il n'y avait point, même dans les *Vaudevilles-Revues*, un mot, un seul mot pour la conquête d'Alger, pour le roi et l'armée qui, malgré l'Angleterre, avaient donné à la France cette belle colonie.

Cependant, malgré ou plutôt à cause même de cette glorification du premier empire, le gouvernement rencontrait partout de grands embarras : les murmures, le mécontentement se répandaient ; l'opposition devint bientôt audacieuse et générale.

Les légitimistes n'acceptaient point le verdict de juillet ; les partisans de 1792 n'étaient point satisfaits du don que leur avait fait La Fayette de *la meilleure des républiques* sous le nom de régime constitutionnel.

On avait créé un mot qui remplaçait momentanément celui de Jésuite : c'était celui de *Carliste*. On voyait des Carlistes partout ; on les retrouve dans *Monsieur Cagnard*, vaudeville de Brazier et Dumersan, joué le 5 février 1831.

Dans cette pièce, il y a des hommes de tous les partis, qui se font part de leurs espérances et de leurs craintes, et qui souvent ne raisonnent pas si mal qu'on pourrait le croire. Le portier *Manique*, autrefois *citoyen Torquatus*, est le type de ces *maniaques* qui croient à la vertu de M. de Robespierre. En vain on lui dit que Robespierre était un misérable,

MANIQUE.

C'est pourtant lui qui a décrété l'Etre suprême !

DELAUNE.

C'est fort heureux !

MANIQUE.

Et l'immortalité de l'âme, qui est-ce qui l'a décrétée ? Vous ne l'auriez peut-être pas aujourd'hui, l'immortalité de l'âme, sans M. de Robespierre.

DELAUNE.

C'était par politique.

MANIQUE.

C'est comme on a dit bien des horreurs de M. Joseph Lebon. Eh bien ! moi, je l'ai vu chez le père Duchesne, qu'était M. Hébert, un jeune homme charmant.

Digitized by Google

Dans son journal, il jurait comme un rénégat. Eh bien! chez lui il ne chantait que des romances: *Quand le bien-aimé reviendra! — A toi qui n'eus jamais dû naître! — O ma tendre musette! — Il pleut, il pleut, bergère.*

Qui sait si la *queue de Robespierre*, comme on disait après *Thermidor*, n'entraînera pas bientôt la France à des excès plus cruels, à des malheurs moins réparables que ceux de 1830, de 1848, de 1870 et de 1871!

Le 23 avril 1831, on jouait *Charlotte Corday* de Regnier-Destourbet, œuvre avortée et sans aucun genre de mérite; *Camille Desmoulins ou les Partis en* 1794, drame en cinq actes par Mallian et Blanchard. Dans ce drame, Robespierre s'accorde une absolution que l'histoire n'a certainement pas ratifiée.

Tandis qu'on innocentait ainsi les bourreaux de la Convention, Anicet Bourgeois et Francis, les mêmes qui avaient donné un *Robespierre* à « l'Ambigu, » travestissaient l'histoire de la Vendée, et bafouaient l'héroïsme des plus nobles dévouements dans un drame intitulé *Les Chouans ou Coblenz et Quiberon*. Dans cette œuvre, ils font preuve de la plus profonde ignorance sur les événements, les dates, les choses les plus élémentaires. Il est vrai qu'ils donnent le beau rôle aux républicains. Cela seul suffit pour leur faire obtenir un bill d'indemnité pour tout le reste.

On représenta aussi sur la scène des faits plus récents : *Madame de La Valette, le Maréchal Brune ou la Terreur en* 1815, *les Jumeaux de la Réole ou les Frères Faucher, les Quatre Sergents de la Rochelle*. Ces essais ne furent pas heureux et on les oublia bientôt. Que dire du *Voyage de la Liberté?* Rien, sinon que les bonnes intentions des auteurs furent déparées par l'exécution fort banale de leur œuvre.

A cette époque, l'opposition organisait les charivaris, dont elle régalait les députés ministériels qu'elle s'efforçait de mettre au ban de ce qu'on appelait l'opinion publique, c'est-à-dire des cabarets et des clubs. De son côté, le ministère, pour récompenser ses fidèles, prodiguait la décoration de la Légion d'honneur. Un vaudeville de Céran (pseudonyme), *Les Croix et le Charivari*, joua, sur le théâtre des Variétés, ce double jeu des partis. Ce vaudeville et beaucoup d'autres font allusion au moyen étrange par lequel le maréchal Lobau (Mouton) dispersa une émeute, en mai 1831.

Digitized by Google

Un géneral se distingue :
C'est un vrai Lancelot.
Il se conduit comme une.....
(*toussant*)
Je ne veux pas dire le mot.

A la Porte Saint-Martin, on joua aussi, le 8 septembre suivant, *la Caricature*, vaudeville-revue de Villeneuve, Gabriel et Charles de Livry. On y voit, avec le dey d'Alger, le *Crédit* en deuil et le commerce en *Mercure*, un crêpe au bras ; on y voit aussi l'*Emeute*, qui raconte son histoire depuis 1789 : Fanfan, garçon brasseur, est un héros des trois journées. On y retrouve les amazones polonaises et des injures à don Miguel de Portugal.

Tout, pendant ces années 1831 et 1832, était mis en question, tout était attaqué ; et, si l'on est tenté de nous accuser d'exagération, qu'on veuille parcourir une publication impartiale : *La Bibliographie de la France*. On sera convaincu que, loin de les exagérer, nous atténuons plutôt les résultats de la licence théâtrale.

Quelquefois, cependant, les attaques portent juste : et la comédie persiffle et poursuit ce qui était évidemment ridicule et blâmable. Ainsi, dans *Louis Bronze et le Saint-Simonien*, nous voyons un père Bonfantin qui expose une doctrine que le père Enfantin n'eût pas désavouée.

Saint-Simon, notre père, est seul l'être puissant :
Admirez les progrès de son culte naissant.
Grâce à notre caissier, inspiré par Barême,
Nous avons notre église, à Paris, au troisième.
Quand de l'abbé Châtel le Dieu loge en garni,
L'eternel est chez nous dans ses meubles, aussi.
Vous qui venez chez lui déposer votre cierge,
Frappez à sa maison et parlez au concierge
. . . . . .
. . . . Frères, n'en doutez pas !
Oui, quand le monde entier, de Paris jusqu'en Chine,
O divin Saint-Simon, sera dans ta doctrine,
L'âge d'or doit renaître avec tout son éclat ;
Les fleuves rouleront du thé, du chocolat ;
Les moutons tout rôtis bondiront dans la plaine,
Et les brochets au bleu nageront dans la Seine ;
Les épinards viendront au monde fricassés,
Avec des croutons frits tout autour concassés,
Les arbres produiront des pommes en compotes.
Et l'on moissonnera des carricks et des bottes ;
Il neigera du vin, il pleuvra des poulets,
Et du ciel les canards tomberont aux navets.....

Digitized by Google

Je reviendrai tantôt pour savoir, sans mystère,
Qui veut porter ses pas au fond du sanctuaire.
Mais je vous dois d'abord un avis important :
C'est qu'une fois entré, l'on ne rend pas l'argent.

Il serait difficile de se moquer plus lestement de la doctrine de ces réformateurs religieux et politiques. Ils abondaient alors.

Outre l'abbé Châtel, soi-disant primat de l'Eglise des Gaules, qui officiait en français et offrait des bouquets aux dames, et qui ne parvint pas à se faire prendre au sérieux, on avait alors le père Enfantin et le père Bazard, pontifes des Saint-Simoniens; Charles Fourier, qui prônait les turpitudes de son phalanstère; Cabet qui songeait à l'Icarie ; Pierre Leroux et Robert Owen qui préparaient leur réforme sociale; Fabre-Palaprat qui voulait ressusciter les Templiers.

Mais pendant qu'on riait, le choléra asiatique fit soudain son apparition en Europe. On le joua sur les théâtres lorsqu'il était encore sur les bords de la Vistule : on représenta, le février 1831, *Les pilules dramatiques ou le choléra-morbus*, par le docteur Mésenthère (pseudonyme).

Et quand, le 26 mars 1832, le fléau éclata à Paris, et que le 9 avril, arrivé au maximum d'intensité, il enleva près de 900 victimes en un jour, l'effroi s'empara de tous. — « Ce fut, dit un auteur, un étourdissement, un trouble, un bouleversement où l'autorité elle-même perdit le sang-froid. La publication journalière du nombre des décès; les grandes tapissières drapées de noir suppléant à l'insuffisance des corbillards, les lugubres fanaux rouges pendus le soir à la porte des ambulances, l'ordre donné aux porteurs d'eau de couvrir leurs seaux; toutes ces mesures ne firent qu'ajouter à l'effroi. »

Les théâtres restaient ouverts. Leur fermeture eût augmenté les terreurs : mais les spectateurs, peu nombreux et munis de sachets de camphre, n'étaient pas fort disposés à rire, même à *Madame Gibou et Madame Pochet*. Mais, dès le mois d'août, la scène retrouva, sur les planches du théâtre de Madame Saqui, dans *le Choléra* par Deslandes et Didier, matière à plaisanterie.

Le gouvernement de Louis-Philippe n'avait pas tardé à s'apercevoir que la liberté, si elle ne veut engendrer la licence, doit nécessairement avoir des limites, et qu'il est bon, pour la conserver, de

Digitized by Google

la protéger contre ses propres excès. Déjà, on avait dû interdire plusieurs pièces, en s'appuyant sur le décret du 8 juin 1806; mais l'interdiction qui fit le plus de bruit fut celle du drame *Le roi s'amuse* par Victor Hugo.

On connaît cette débauche d'un esprit audacieux jusqu'à l'extravagance : jamais peut-être théâtre n'était descendu si bas, jamais on n'avait demandé à de pareils moyens des éléments d'intérêt. Victor Hugo l'avait osé; les sifflets qui accueillirent, le 22 novembre 1832, la première représentation du *Roi s'amuse*, durent lui apprendre qu'il est des bornes infranchissables, même auprès du parterre le moins scrupuleux.

En vain le tapageur poète déféra-t-il aux tribunaux l'arrêt du 24 novembre, qui interdisait la représentation de son drame : le tribunal de commerce de la Seine mit la demande à néant, en se fondant sur la force majeure et l'intervention administrative à laquelle le Théâtre-Français avait dû céder.

Vers la même époque, le 18 mai 1833 eut lieu la première représentation des *Enfants d'Edouard*, par Casimir Delavigne. Malgré les appréhensions des puissants d'alors, la pièce ne souleva point d'orages, et Louis-Philippe put féliciter, le jour même, *son cher Casimir* dans un billet qu'il lui écrivit. Le poète des *Messéniennes*, l'auteur de la *Parisienne*, voulait-il donner un gage aux légitimistes qui s'agitaient? Il s'en est défendu : nous devons le croire; mais sa pièce prêtait le flanc à des suppositions de ce genre.

Il survint alors un événement qui attira autrement l'attention. M. Thiers conçut le projet d'élever des forts autour de Paris. Les républicains, qui s'étaient soulevés les 5 et 6 juin 1832, et les légitimistes, qui avaient pris les armes dans l'Ouest, purent penser que ces forts étaient moins élevés contre une invasion, alors peu probable, que contre la population parisienne, et l'opposition se manifesta aussitôt sur le théâtre.

Voici le vaudeville final de *Laquelle des trois?* joué à l'Ambigu, le 2 septembre 1833 :

Dans ses environs,
L'heureux parisien voit construire
De petits bastions,
Qui mieux qu'les suisses semblent lui dire :

Digitized by Google

N'criez pas trop fort.
Bons habitants, comm' des images
Tâchez d'être bien sages;
N'éveillez pas le chat qui dort.

Nous ne dirons rien de *Bertrand et Raton*, par Scribe, ni de *la Tour de Babel*, par *** (ces trois étoiles remplacent les noms des trente pères de cette revue), ni de l'*Auberge des Adrets*, par Antier, Saint-Amand et Polyanthe, ni de *Une émeute au Paradis*, par Dupuis et Guillemé, dont le titre seul prouve assez que les passions anti-religieuses n'étaient pas près de se calmer. Nous ne dirons rien non plus du drame d'*Ango*, par Félix Pyat et Luchet, sinon qu'ils enlevaient à François Ier le seul mérite véritable que l'histoire lui reconnaisse : la valeur personnelle.

Le théâtre s'empara aussi des faits glorieux accomplis par l'armée française en Afrique. Il chanta la prise de Constantine (1837), la défense de Mazagran (1840), il donna une grande célébrité au nom du capitaine Lelièvre dont il fit un *fameux lapin* (le mot venait d'emblée).

Rétablie par M. Thiers, le 9 septembre 1835, la censure, au lieu de protéger la morale, fonctionnait à un point de vue presqu'exclusivement politique. En voulez-vous être convaincu: ouvrez le théâtre de Scribe, arrêtez-vous surtout à *la Camaraderie*, et vous verrez que la censure n'avait pas de quoi épouvanter la corruption et le vice. Elle laissait le champ libre à qui voulait attaquer les mœurs, à qui voulait rire de la Garde nationale : *Le Conseil de discipline*, par Cogniard frères et Lubize, en fournit la preuve, le 10 août 1836. Il est vrai qu'elle interdit *Vautrin*, comme elle avait supprimé le personnage *Robert Macaire;* mais aussi pourquoi Frédéric Lemaître s'était-il donné, dans le personnage de Vautrin, la figure du roi?

Il eût été bien difficile alors de prévoir la révolution qui devait si rapidement renverser le trône constitutionnel de Louis-Philippe. Il était populaire, ses fils ne l'étaient pas moins, et il disait avec une certaine confiance : « Ce n'est pas nous qui nous laisserons jeter à bas comme Charles X. »

Il avait semblé, en 1840, que toute la France était unanimement serrée autour du trône. Le traité de Londres, du 15 juin 1840, à la confection duquel la France n'avait pas été appelée et qui réglait

Digitized by Google

les affaires d'Orient, éveilla les susceptibilités du gouvernement, et l'orgueil national fut froissé. Les fortifications de Paris furent décrétées; et l'animosité générale contre les Anglais amena sur le théâtre *les Pontons anglais* par Eug. Sue et Goubaux. La censure exigea la suppression de l'adjectif, et *les Pontons* prirent pour station Cadix. Les affaires de Taïti et des îles Marquises augmentèrent l'effervescence ; et quand, le 15 mars 1843, l'Opéra donna *Charles VI*, paroles de Cas. et Germ. Delavigne, musique d'Halévy, le chant de guerre de la France, envahie par l'étranger, devint immédiatement populaire. Ce chant est connu, mais ce que l'on connaît moins, c'est le changement exigé par la censure. Les poètes faisaient chanter au chœur :

Guerre à l'Anglais ! Jamais en France
Jamais l'Anglais ne règnera !

Le changement *Guerre aux tyrans !* n'était pas heureux ; mais tel qu'il était, il fut adopté, et le refrain devint populaire.

Quelques années plus tard, le 19 juin 1845, le Théâtre français donna une pièce qui avait ressuscité un vieux titre : *la Tour de Babel*, en cinq actes et en vers. Liadières fut reconnu pour en être l'auteur anonyme. Cette comédie prenait à partie la manie de spéculation à laquelle la France était en proie. Alors, comme aujourd'hui, comme aux beaux jours de Law, on se ruinait, pour acheter des actions de chemins de fer. Déjà Bayard et Dumanoir, le 18 mai 1845, avaient flagellé cette manie, dans la comédie-vaudeville *le Lansquenet et les Chemins de fer*. Avant eux, Riboutté avait donné au Théâtre français *le Spéculateur ;* Picard et Empis, *l'Agiotage :* Casimir Bonjour *l'Argent*. Ponsard méditait peut-être alors *l'Honneur et l'Argent*, et *la Bourse*. Mais pourquoi ai-je cité de préférence *la Tour de Babel ?* C'est que cette comédie-revue avait un but immoral que les spectateurs comprirent sans peine, et dont ils firent justice par leurs sifflets les plus aigus.

« Tourner en ridicule toutes les opinions sincères, représenter tout drapeau comme couvrant un intérêt, quand il ne couvre pas une sottise, prétendre qu'il n'y a pas d'indépendance à l'épreuve d'une place ou d'une pension, et qu'au lieu de tuer un adversaire, un gouvernement n'a qu'à le gagner et l'avilir, refuser de la sorte

Digitized by Google

aux partis contraires même l'honneur de la conviction, telle était la conclusion bien manifeste de *la Tour de Babel.* »

Les ruines nombreuses, amenées par la spéculation imprudente de 1846, firent tomber la fièvre de l'agiotage. Les esprits se tournèrent vers les questions intérieures, et bientôt l'on commença à prononcer le mot de *Réforme.* L'effroyable drame de l'hôtel Praslin (17 aout 1847) et certains scandales, partis de haut, fournirent aux agitateurs un thème facile à développer et une occasion d'attaquer le pouvoir.

Aussi, dès le commencement de 1847, voyons-nous réapparaître les souvenirs de la révolution de 1789 : au Cirque, le 21 janvier, on joua *la Révolution française* de Labrousse et Mallian. Le 27 octobre, on représenta au Théâtre historique *Le chevalier de Maison-Rouge,* par Alexandre Dumas ; les agitations populaires y apparaissaient terribles et mêlées à un projet d'évasion pour Marie-Antoinette. En même temps, l'air des Girondins passa du théâtre, où l'on avait représenté leur fameux Banquet, dans la rue ; et partout on entendait retentir le refrain

Mourir pour la patrie !

C'est dans ces circonstances que le ministère crut devoir interdire *les Banquets de la Réforme.* On sait le reste. Le 24 février, la Républiqne était proclamée, et Louis-Philippe reprenait, comme Charles X, le chemin de l'exil.

L. Yseux.

Digitized by Google

LA FILEUSE (1).

—

File, douce fillette, file :
Arme-toi gaîment du fuseau ;
Transforme, sous ta main agile,
La blanche laine de l'agneau !

Honore, ma fillette, honore
Le vieil et saint art de filer.
Au bruit de ton rouet sonore
Tu verras l'ennui s'envoler.

Gloire à ton art, fillette, gloire!
La Sainte Mère du Sauveur,
Pour le vêtir, on peut le croire,
Filait, de même, avec ardeur.

Pense parfois, fillette, pense
A la mort où tout se confond :
Qu'est-elle, enfin, notre existence?...
Un fil qui dans les doigts se rompt.

Prie, ô chère fillette, prie
Le Dieu des cœurs immaculés,
Afin que les jours de ta vie
Par la sagesse soient filés.

Chante, aimable fillette, chante,
La gaîté sied à ton printemps ;
Redis-nous, de ta voix touchante,
Les airs naïfs du bon vieux temps.

Lève souvent, fillette, lève
Tes yeux sereins vers le Seigneur :
Il réalisera ton rêve,
Rêve de paix et de bonheur.

(1) Monsieur le major Auguste Daufresne, connu depuis longtemps de nos lecteurs, veut bien leur donner la primeur de deux charmantes petites pièces, qu'il se propose d'insérer dans son premier *Récit de l'Ardenne* qui paraîtra prochainement. N. R.

Digitized by Google

LE PETIT PATRE ET LE PAUVRE.

—

Un jour qu'un pauvre était couché
Et sommeillait sur la bruyère,
Un enfant, près de lui penché,
Murmurait d'une voix légère :
« Il dort ; sans doute le besoin
« Et la fatigue en sont la cause.
« Sur lui veillons avec grand soin
« Pendant que mon troupeau repose.

« Et quand il se réveillera,
« Je lui dirai : — Chez nous, viens vite :
« Mon bon père te donnera
« Du lait, du pain, et puis le gîte
« Jésus ! qu'il semble malheureux !
« Que pâle et sombre est son visage !
« Voyez, ses pieds sont tout poudreux
« Et meurtris par un long voyage.

« Mais il sourit en sommeillant,
« Et son front devient moins sévère...
« Peut-être qu'un rêve brillant
« Lui fait oublier sa misère.
« Ah ! je voudrais de tout mon cœur
« Aider à soulager sa peine !
« Contre l'insecte et la chaleur
« Agitons ce rameau de chêne... »

Ici, le pauvre ouvrit les yeux,
Et, sans doute, il rêvait encore,
Disant : « Oh ! cher ange des cieux,
« Vous venez, quand je vous implore !
« J'étais vaincu par le malheur ;
« Qu'avais-je fait de mon courage ?
« Oui, c'est Jésus, Notre Sauveur,
« Qui vous a mis sur mon passage. »

Le major AUGUSTE DAUFRESNE.

Digitized by Google

CHRONIQUE. — FÉVRIER 1877

1. La débâcle des glaces aux Etats-Unis a fait un grand nombre de victimes et causé des pertes matérielles, évaluées, pour le seul district de Cincinnati, à 400,000 liv. st.

2. La guerre civile continue de désoler plusieurs Etats de l'Amérique centrale.

3. Arrêté royal qui nomme le comte Albert de Beauffort, gouverneur de la province de Namur, en remplacement de feu M. le baron de Mévius.

4. Dépêche circulaire du prince de Gortschakoff sur la question d'Orient. Avant de prendre aucune résolution, la Russie demande aux puissances de faire connaître leurs intentions «en présence du refus opposé par la Turquie aux vœux unanimes de l'Europe. »

5. Destitution et exil du Grand-Visir Midhat-pacha. La Turquie déclare n'en poursuivre pas moins les réformes promises.

— Tentative d'émeute libérale à Anvers, réprimée par quatre gendarmes. Les catholiques tiennent des réunions pacifiques et envoient des adresses énergiques à la Chambre pour la répression des violences et des fraudes électorales.

— Rétablissement de l'enseignement religieux à l'athénée de Bruges par les soins du conseil communal.

20. Le gouvernement anglais se prononce au parlement contre toute coërcition à l'égard de la Turquie. Il conseille un *essai loyal* de la constitution turque: ce que la Russie ne paraît pas disposée à concéder.

22. Ouverture du parlement allemand. Le discours de l'Empereur est pacifique; il se montre soucieux de la crise commerciale et industrielle. — Les mandements de carême des évêques allemands s'inspirent également de la misère des populations.

24. Protestation énergique de la *Société des intérêts catholiques* de Rome contre le projet de loi qui menace la liberté de l'Eglise, en Italie d'abord, et, par suite, dans le monde entier. Même protestation de la *Société artistique et ouvrière* et de plusieurs autres.

Quelques *Errata* se sont glissés dans notre dernière livraison.

Page 152, ligne 19, au lieu de — *non plus* — lisez *ainsi*.
« 159, dernière ligne, au lieu de, *Niruhta*, lisez *Nirukta*.
« 161, 3e ligne, au lieu de, *conception* lisez *corruption*.
« 161, ligne 6 et scqq. pour *ré* lisez *rìe*,
et pour *rt*, *rkshu*, *trsch*, *trptì* lisez *rìt*, *rìkshu*, *trìsh*, *trìpti*.
« 161, ligne 21, pour *scandanave* lisez *scandinave*.
« « note (2) au lieu de *compose* lisez *compare*.

— Le soixante-sixième alexandrin de la pièce de vers de M. Jules Bailly, intitulée *Les trois Sœurs*,

« Moi, disait vivement la plus petite, Angèle,

doit être immédiatement suivi par deux alexandrins oubliés, et que voici :

— « En laissant la plus grande, interrompant sa voix,
« Comparer, à son tour, les deux prochains convois, —
etc..., etc...

Digitized by Google

LE PONTIFICAT DE PIE IX

ET LA SITUATION PRÉSENTE

1827 — 21 mai et 3 juin — 1877 (1).

C'a toujours été l'honneur et le privilége de l'Eglise catholique non seulement d'être ici-bas la grande école du respect et de la gratitude; mais d'offrir encore à l'imitation des sociétés humaines le parfait modèle de ces deux vertus.

Le monde catholique n'avait donc garde de laisser passer inaperçue l'année jubilaire d'un épiscopat dont la majeure partie s'est écoulée sur la chaire primatiale de Pierre et dans l'exercice de cette principauté principale, comme dit S. Irénée (2), qui voit immédiatement rangés sous sa jurisdiction tous les fidèles sans distinction, quelqu'élevés qu'ils soient dans les rangs de la hiérarchie sacrée, quelqu'éloignés qu'ils puissent être du centre de l'unité, de l'Eglise mère et maîtresse de toutes les Eglises.

Un fait unique dans les annales dix-neuf fois séculaires du siége apostolique — trente ans de papauté et cinquante ans d'épiscopat; — les gloires d'un pontificat qui a réuni, dans sa durée exceptionnelle, toutes les extrémités des choses humaines, ce je ne sais quoi de sacré, ce rayonnement du Calvaire qu'ajoute à la vertu et à la grandeur le malheur immérité et saintement souffert; les liens d'affection profonde qui tiennent, plus qu'à aucune autre époque, les intelligences et les cœurs attachés à la pierre fondamentale de notre religion, au maître et au pasteur suprême des âmes; l'anxiété même de l'attente et les secrètes dispositions des persécuteurs du Christ et de son vicaire: foi, raison, sentiment, nécessité visible de l'heure présente, tout est là persuasif, convaincant, pour imposer à chacun des fidèles cette prescription du Lévitique: *Sancti-*

(1) Pie IX est né à Sinigaglia le 13 mai 1792; il a été ordonné prêtre, à Rome, le 10 avril 1819; préconisé archevêque de Spolète le 21 mai 1827; consacré, le 3 juin suivant, dans la basilique Eudoxienne; transféré à l'évêché d'Imola, le 17 décembre 1832; proclamé cardinal, le 14 décembre 1840; élu Souverain Pontife, le 17 juin 1846.

(2) Ad hanc enim Ecclesiam propter potiorem principalitatem necesse est omnem convenire ecclesiam. *Contra Hæreses*, lib. III. Migne, *Patrol. grecque*, t. VII, p. 850.

Digitized by Google

ficabis annum quinquagesimum, ipse est enim jubilæus. « Vous sanctifierez l'année cinquantième » du Pontificat de Pie IX : car elle est une année jubilaire.

Année jubilaire, c'est-à-dire, année d'actions de grâces, de vœux et de prières, expression des saints transports de la reconnaissance populaire ! Autrefois, sans doute, à une époque plus calme, aux siècles de foi et de croyances unanimes, l'univers catholique tout entier se serait ébranlé pour prendre part aux joies et aux douleurs du Père commun de la chrétienté. La Rome des Papes, « qui compte plus de nations librement soumises à sa foi que la Rome des Césars ne s'en est assujetties par la force des armes (1) » aurait dû dilater ses places et son enceinte pour contenir les troupes innombrables de pèlerins, affluant par toutes les routes de terre et de mer. Nos ancêtres du moyen-âge auraient voulu acclamer tous ensemble le Pasteur Suprême, dont l'âge, les épreuves, le pontificat, providentiellement prolongé, rappellent si fidèlement le pêcheur de Galilée, Simon Pierre, qui vint de la Judée, par Jérusalem et Antioche, asseoir sa chaire infaillible dans l'antique cité de Romulus, pour y subir, après la prison Mamertine, le supplice de la Croix.

N'est-ce pas là une coïncidence remarquable ?

Pierre, une seconde fois, est captif dans Rome, en la personne du seul de ses successeurs qui ait atteint et dépassé la durée de son règne. Cette capitale du monde catholique, que les Franks de Pepin et de Charlemagne ont conquise, relevée, défendue au prix de leur sang, que nos ancêtres ont depuis ornée des œuvres de leur génie, embellie par le tribut volontaire de leur or, Rome la sainte, n'est-elle pas en ce moment aux mains des ennemis du Saint-Siége et de la religion ?

La dernière Allocution de Pie IX (2) nous le montre à l'évidence; et cette parole, favorablement accueillie, même par les protestants (3), n'a pu être niée par ses plus implacables ennemis : bien au contraire, par une étrange contradiction, ils se sont démentis

(1) Inaccessa Romanis loca Christo vero subdita. Tertullien, t. II. Migne. *Patrol. lat.* — Voir aussi S. Léon, Pape, *Sermo I in natal. Apost.*

(2) Cfr. Allocution du 12 mars, dans le *Bien public* du vendredi 16 mars 1877.

(3) Voir les commentaires des journaux anglais sur l'allocution pontificale.

Digitized by Google

eux-mêmes, et dans le document où ils voulaient prouver que le Pape était libre, ils ont avoué qu'il ne l'était pas du tout (1).

Si le cinquantenaire de la consécration épiscopale de Pie IX n'est point relevé, autant que nous pourrions le souhaiter, par les splendeurs du culte, par le concours des populations, par les manifestations de l'amour et de la fidélité des peuples; si Pierre est captif, si ses mains, en ce jour, ne peuvent se lever pour répandre sur la ville et le monde — *urbi et orbi* — la solennelle bénédiction du Vicaire de Jésus-Christ, du moins, tout cœur catholique battra aujourd'hui à l'unisson du grand cœur de Pie IX. — Il y a d'ailleurs, dans cette coïncidence et dans cette situation mêmes, un secret dessein de la Providence de Dieu.

Cinquante ans révolus, à pareille date, le prêtre Jean Mastaï-Ferretti paraissait au pied des autels : avant que le Pontife ne fît couler sur sa tête l'onction consécratrice, il exigea de lui ce serment : « Je jure de garder et de promouvoir, de défendre et de maintenir les droits, les honneurs et les priviléges de l'Eglise Romaine, du Pape actuellement régnant, et de ses successeurs. »

Puis, lorsqu'il eut versé l'huile sainte sur le front de l'oint du Seigneur, le prélat consécrateur fit à Dieu, pour le nouvel élu, cette touchante prière : « Faites, Seigneur, que la sollicitude de votre serviteur ne connaisse pas le repos ; que, dans le zèle et la ferveur de l'esprit, il haïsse la superbe et aime la vérité ; que ni crainte ni louange ne la lui fassent délaisser, pour dire aux ténèbres vous êtes la lumière, à la lumière vous êtes les ténèbres, pour nommer le bien mal et le mal bien. Que l'homme du peuple et le savant s'instruisent ensemble à sa doctrine : accordez-lui, Seigneur, sur la chaire épiscopale que vous lui préparez, autorité, pouvoir et constance, dans la direction de son Eglise et du peuple commis à sa garde. »

Enfin, la cérémonie terminée, suivaient les souhaits « Nombreuses années ! nombreuses années ! *ad multos annos ! ad multos annos !* »

Tout cela, sans doute, n'était que le rite habituel de l'Eglise dans l'initiation à l'épiscopat ; mais tout cela, nous pouvons le croire, dirigé à la personne du futur pontife, avait une portée particulière et une signification caractéristique.

(1) C'est ce que le cardinal secrétaire d'Etat S. E. Mgr Simeoni a mis parfaitement en lumière dans la Note diplomatique envoyée aux Puissances.

Digitized by Google

En effet, qu'avait fait de la Papauté, il y a cinquante ans et plus, cette société européenne, que les pontifes de Rome, par leurs œuvres, par celles de leurs légats et des évêques, avaient organisée, protégée, défendue, développée, comme l'abeille façonne et défend sa ruche ?

La soi-disant Réforme du XVIe siècle, ce grand et terrible schisme, qui divisa et anéantit pour longtemps la république chrétienne, avait continué à faire sentir partout en Europe son influence ruineuse ; elle avait ébranlé partout les plus fermes assises, les remparts temporels de l'Église catholique. Là où la Papauté n'était pas haïe et conspuée, elle était amoindrie et dans les entraves ; là où elle n'était pas flétrie du nom de « *Babylone* » et appelée « *Puissance de l'Antechrist* », elle était rendue suspecte à titre de « puissance étrangère et usurpatrice. » Ici, des Eglises, autrefois florissantes, étaient veuves de leur hiérarchie sacrée et devenues pays de missions. Ailleurs, les communications de l'épiscopat avec le Saint-Siége n'étaient plus libres, la dignité et les pouvoirs des nonces apostoliques étaient méprisés et foulés aux pieds. La primauté de juridiction était méconnue; la primauté doctrinale elle-même devenait trop souvent une lettre morte.

Il s'était formé, dans l'Eglise, toute une Ecole, soutenue quelquefois par l'autorité de la science et du talent, par le prestige de l'éloquence et des grands noms, souvent même par le zèle de la conviction et de la bonne foi, mais surtout par un attachement aveugle à des traditions nationales, très récentes, il est vrai, mais que le préjugé et l'amour-propre aimaient à reculer dans l'obscurité des âges ; cette École pouvait compter sur l'appui du bras séculier et de la puissance royale. Que prétendaient ses partisans, devenus de plus en plus prépondérants ? Que voulait le Gallicanisme, lequel, malgré son nom français, poussait des ramifications partout en Europe ?

Contrairement aux traditions évidentes du Siége apostolique, des saints Pères, et des Conciles où l'Orient était uni à l'Occident, en communauté de foi et de charité ; contrairement à l'institution de J-C, le Pape cessait d'être, pour les gallicans de tous les pays, le père et le docteur suprême de tous les fidèles ; c'était l'*Eglise dispersée* ou *réunie*, dans la personne de ses évêques, distincts et

Digitized by Google

séparés de leur chef, qui possédait et excerçait le *magistère infaillible* de la foi et des mœurs.

Ainsi, par une étrange interprétation, la promesse divine, faite au fondement de l'édifice sacré, était, contre toute raison, transférée à l'édifice lui-même, qui n'a de cohésion et de solidité que par le fondement où il s'appuie.

A l'abri de ces dangereuses erreurs, — qui, grâce à la sagesse des Papes, n'allèrent pas cependant jusqu'au schisme déclaré, jusqu'à la pleine révolte, au temps même de leur plus grande extension, — s'était répandue une hérésie sournoise, tendant ses piéges dans l'ombre, et s'essayant à introduire subrepticement dans l'Eglise, à laquelle elle prétendait appartenir en dépit des anathèmes qui la frappaient, les impiétés cent fois foudroyées des Luther et des Calvin : nous avons nommé le Jansénisme, que tous, aujourd'hui, qualifient comme nous venons de le faire. Le refus des sacrements, suivi de l'indifférence religieuse, la suppression des jésuites, la constitution civile du clergé en France, le Fébronianisme et le Joséphisme, en Allemagne, en Italie, et dans les Pays-Bas, furent les conséquences dernières de l'hérésie jansénienne.

Telle était, dans l'ordre spirituel, la situation de l'Eglise et de la Papauté, à la fin du siècle qui vit naître Pie IX. C'est avec les difficultés, issues de ces antécédents, que les prédécesseurs de Pie IX eurent à lutter, et qu'il eut lui-même à compter, dans plus d'un pays de l'Europe.

Cependant, peu à peu, la lumière s'était faite, par les enseignements de la théologie et les protestations de Saint-Siége d'abord, ensuite et surtout par une série d'événements providentiels : car c'est le propre de l'intelligence humaine de s'instruire mieux encore à l'école des choses et des faits qu'à celle de la science, du raisonnement ou de l'autorité. Le jansénisme semblait mort, et le gallicanisme était près d'expirer. Il restait à l'Eglise de Dieu, d'inscrire, suivant sa coutume, au livre de ses canons, la vérité, devenue plus nette dans la lutte, et saintement conquise, comme toujours, au prix de l'épreuve et de la souffrance.

« Si quelqu'un nie que le Pontife Romain ait la pleine et « suprême puissance de juridiction ordinaire et immédiate sur

Digitized by Google

« l'Eglise universelle; si quelqu'un nie que le Pontife Romain, lors-
« qu'il définit *ex cathedra*, ne le fasse pas avec l'assistance infail-
« lible à lui promise dans la personne du Bienheureux Pierre, que
« celui-là soit anathème. » Voilà le dernier terme, le dernier mot de deux siècles de sous-entendus et de révoltes.

La vérité catholique finit toujours par triompher : toujours aussi l'Eglise puise dans la vérité, authentiquement déclarée et unanimement professée, une force nouvelle et une énergie toute divine.

La définition dogmatique que l'on jugeait inopportune s'est trouvée être le secours opportun, préparé par le Saint-Esprit à la catholicité, dans la crise terrible d'où elle sortait, et dans la période plus critique encore où elle va peut-être entrer.

Laissons donc agir la Providence de Dieu, et rappelons-nous cette belle parole de l'évêque de Meaux. « Ah ! » s'écriait le grand orateur dans une circonstance analogue à celle que nous avons traversée et à propos de la beauté de l'Eglise dans son unité « ne croyez pas que je vous parle d'une beauté superficielle qui trompe les yeux : la vraie beauté vient de la santé : ce qui rend l'Eglise forte la rend belle ; son unité la rend belle, son unité la rend forte : c'est dans son *unité* que résident sa beauté et sa force (1). » Nous ne croirons donc jamais que ce qui conjoint et conglutine, pour ainsi dire, l'Eglise au centre, au principe de l'unité et de la force, puisse être, pour elle, une cause de faiblesse et de décadence.

Jetons les yeux autour de nous : Suisse, Allemagne, Italie, Espagne, Pologne, Brésil, Amérique du Sud, partout où a sévi la persécution, l'Eglise a souffert, il est vrai, mais elle s'est fortifiée. Pourquoi ? parce qu'elle est une, parce qu'elle a puisé au Siége de Pierre, à la source de l'unité, mieux connue, mieux appréciée, cette énergie d'invincible résistance que la main du Christ y déposa comme récompense de la fidélité de sa foi.

Et c'est ainsi que Pie IX a noblement tenu le serment jadis prêté par l'évêque : les droits, les honneurs, les priviléges de la chaire de Pierre ont été glorieusement défendus et catholiquement proclamés.

Ce n'est pas tout.

(1) *Sermon sur l'unité de l'Eglise.*

Digitized by Google

On ne peut toucher aux droits les plus sacrés sans ébranler du même coup tous les autres.

L'ancien régime avait fait naufrage dans la tempête qu'il avait laissé imprudemment soulever contre l'autorité spirituelle de l'Eglise. La révolte et le conflit religieux sont devenus aujourd'hui anarchie intellectuelle et désordre social, et s'appellent *la Révolution*. Ce que Bossuet disait, il y a deux siècles, on peut le dire aujourd'hui, à plus forte raison, de la société européenne entière : l'Europe « a tant changé qu'elle ne sait plus elle-même à quoi s'en tenir ; et plus agitée que l'océan qui l'environne, elle se voit inondée par l'effroyable débordement de mille sectes bizarres et pernicieuses. » Le levain d'impiété et d'irréligion, que ce grand homme voyait déjà fermenter, a répandu partout son amertume corrosive : rien n'a échappé à son énergie dissolvante. La révélation divine et ses mystères plausibles, la raison et ses vérités démontrées, le Dieu personnel, l'âme immortelle, la réalité même des choses visibles, tout a sombré dans une négation universelle et absolue.

D'un autre côté, et par une conséquence nécessaire, la Papauté, l'Eglise, le christianisme, tout élément religieux ont été mis en dehors de la société ; on leur a refusé toute influence sociale. Les puissances séculières et *laïques*, comme elles s'appellent, ouvrant libre carrière à l'erreur et au mal, semblent ne connaître de rigueur et d'entraves que pour la vérité et le bien ; afin de réveiller les suspicions ou les haines, elles ont puisé, dans l'arsenal des préjugés vieillis, cette législation trop souvent hostile et tracassière de l'ancien régime dont elles n'ont gardé que ce triste héritage. Fascinés ou timides, les sages et les prudents de ce siècle se sont trop souvent contentés, entre deux cataclysmes, de faire de l'ordre avec du désordre.

Seule, pour ainsi dire, parmi les puissances d'ici bas, la Papauté n'a pas suivi leur exemple. La sollicitude de Pierre ne s'est pas endormie dans un fatal repos ; avec le zèle et la ferveur de l'esprit, il a veillé sur Jérusalem ; il a dénoncé au monde l'orgueil impie qui prétend à l'indépendance absolue, qui repousse toute règle toute loi, et Dieu lui même. Pie IX a parlé à l'univers catholique : et tous, l'homme de peine et l'homme de science, l'homme privé et l'homme public ont pu s'instruire à l'école de sa haute sagesse. Il

Digitized by Google

a délivré son âme : et ni les chatouillements de la louange, ni les ennuis de la captivité, ni les délaissements, ni les menaces, n'ont pu le décider à nommer les ténèbres lumière et le mal bien : ses nombreuses Encycliques en font foi et la dernière Allocution du 12 mars en est une preuve nouvelle et éclatante.

Le Concile du Vatican a renouvelé les graves leçons de la Papauté, pour leur communiquer, par son adhésion doctrinale, une force et une consécration nouvelles : son premier soin a été de venger, contre les attentats d'une raison affolée, les vérités qui sont à la base de toute certitude humaine et divine, de retracer ensuite les rôles méconnus de la raison et de la foi, et dans leurs ordres respectifs, et dans les rapports mutuels qui les rapprochent et les unissent, sans les confondre jamais.

Par là se voyaient nettement définis les droits et les devoirs de l'intelligence humaine vis à vis de la Révélation. L'antériorité de la raison et son indépendance, dans les méthodes et les recherches qui lui sont exclusivement propres, n'enlèvent rien à l'obligation de l'assentiment surnaturel de foi aux vérités certainement révélées, pas plus qu'à la subordination nécessaire de la science, dans les matières qui confinent aux dogmes et qui en sont, pour ainsi dire, l'appendice naturel.

Telle a été la réponse de l'Eglise à d'injustes préjugés, aux bruyantes réclamations et à la vaine sophistique d'une philosophie menteuse. Cette réponse est et restera l'immuable programme de la vérité. Tôt ou tard, la science, — réconciliée avec la foi dans la justice et la charité, — le fera sien, et le mettra en tête de son programme à elle : elle reconnaîtra, ce jour là, que l'Evangile possède, avec les promesses de l'avenir, la claire intelligence des besoins des temps, et que l'Eglise demeure à jamais la reine et la promotrice de la civilisation véritable et du vrai progrès.

Les circonstances n'ont pas permis au Concile du Vatican de compléter l'œuvre commencée, en poursuivant la grande erreur du naturalisme contemporain sur le terrain de la vie pratique et des applications sociales.

Mais nous avons, sur ce point, les salutaires enseignements du Siége apostolique : efficaces par elles-mêmes, ces leçons suffisent à toutes les époques et à tous les besoins ; elles suffisent surtout à

Digitized by Google

la nôtre : elles sont désormais confirmées, et par l'évidence des faits, et par la sanction qu'elles empruntent à la Définition solennelle de l'Infaillibilité pontificale. Et si tous les catholiques adhèrent à ces enseignements, de toute la force de leur raison et de leur volonté, c'est qu'ils savent que leur croyance y est engagée et qu'ils ne veulent rien perdre du don parfait et du mérite de la foi en les promesses de Jésus-Christ.

L'apôtre saint Jean relève, en des termes qui pourraient paraître excessifs, l'excellence de la vertu de foi. « Elle est, dit-il, la grande victoire qui met le monde (de l'erreur et du vice) à nos pieds. » N'est-ce pas chose souverainement raisonnable et glorieuse pour l'homme, d'abaisser son intelligence devant l'intelligence divine, qui se met en communication avec nous par l'organe d'un intermédiaire, par elle autorisé? Et cela n'est-il pas vrai surtout quand il s'agit de repousser l'obstacle actuel et menaçant de ces divines communications? Il n'est pas fort difficile à l'âme chrétienne d'anathématiser l'erreur vieillie, déjà pulvérisée et démolie, alors qu'elle est bien plus un objet d'érudition et de recherches curieuses qu'un aliment de controverses périlleuses et contemporaines; mais rejeter l'erreur du jour, l'erreur qui est dans le mouvement des idées et le caractère du temps, l'erreur qui s'affirme, qui s'impose, qui s'insinue, oui! voilà la victoire qui triomphe du monde ennemi de Jésus-Christ : *hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra.*

Or, c'est précisément cette victoire-là que nous devons ambitionner comme catholiques. Et c'est pourquoi nous ne pouvons mieux faire que d'acclamer aujourd'hui l'autorité imprescriptible du Pontife Romain, du glorieux Evêque qui, à la tête de l'Eglise et avec elle, a stigmatisé les erreurs qui, de nos jours, se sont attaquées à la foi chrétienne. C'est pourquoi, Saint Père, nous admettons ce que vous admettez, nous repoussons ce que vous rejetez, nous condamnons particulièrement ces doctrines délétères, qui en veulent à la vie même des sociétés chrétiennes.

Les actes pontificaux, les documents et lettres apostoliques, émanés du saint-siége depuis cinquante ans, les dernières définitions du Concile du Vatican sur l'accord de la Raison et de la Foi, sur la Primauté et l'Infaillibilité doctrinale des successeurs de Pierre, auront le sort glorieux des Canons de Nicée et de Trente,

Digitized by Google

des Constitutions des grands papes du moyen-âge et des temps précédents : ils deviendront un jour la sauvegarde des sociétés assainies et régénérées. Ce jour-là aussi les peuples se souviendront du vieillard captif au Vatican; ils le béniront et le salueront du titre de Bienfaiteur et de Sauveur.

En attendant, Pie IX couronne, par un solennel Jubilé, les cinquante ans d'épiscopat que Dieu lui a donnés, et pour lesquels il lui conférait toutes les vertus apostoliques, charité, bonté, douceur, force, constance invincible, inaltérable patience. Et à la veille de ce grand jour,qui résume, pour ainsi dire, son pontificat tout entier, il a voulu adresser aux Cardinaux cette mémorable Allocution, qui a été accueillie avec des cris de rage par les ennemis de Jésus-Christ, mais avec enthousiasme par l'Eglise entière, qui y a vu la revendication solennelle de ses droits imprescriptibles. Aussi, cette Allocution a-t-elle eu, dans le monde profane, indifférent ou hostile, un immense retentissement; jamais la parole du Pontife romain n'a été plus claire, plus vive, plus pénétrante, plus divinement puissante; et l'union intime du Pape, des Evêques et des fidèles, présente aujourd'hui à l'univers le même spectacle que l'Eglise primitive de Jérusalem, il y a dix-huit siècles, sous la direction immédiate des Apôtres, quand elle n'avait qu'un cœur et qu'une âme, dans une même foi et une même prière liturgique.

Or, tout cela, nous pouvons le croire, était préfiguré et prédéterminé dans les desseins de Dieu, il y a cinquante ans, lors de l'inauguration épiscopale de l'archevêque de Spolète, qui eut lieu dans la basilique Eudoxienne, le 3 juin 1827, pour la plus grande gloire de Dieu et l'exaltation de notre mère la Sainte Eglise. C'est à cette fin que le Christ a prolongé le glorieux pontificat de Pie IX, en lui faisant atteindre et dépasser les années de Pierre, *ad multos annos*.

Il avait encore un autre dessein de miséricorde. Les courts règnes, au dire de l'Esprit Saint,sont déjà, par eux-mêmes,une punition ou une épreuve infligée aux peuples : ce sera donc surtout aux époques de trouble et d'agitation que le Seigneur Jésus, dans sa providence paternelle, et pour ne pas ajouter calamité à calamité, accordera de longs pontificats à son Eglise. C'est ce que nous avons vu dans les règnes prolongés de Pie VI, Pie VII et Grégoire XVI.

Digitized by Google

C'est la pensée qui se présente à nous tout naturellement, et nous fait voir la main de Dieu dans cette coïncidence que le seul Pape dont le pontificat rivalise en durée avec celui de Simon Pierre, est comme lui captif dans Rome et à la discrétion de ses ennemis. N'est-ce pas la condition de l'Eglise de continuer la mission du Divin Maître par la même destinée? Et n'est-ce pas toujours après s'être inclinée « pour s'abreuver aux eaux du torrent, qu'elle relève la tête » pour marcher à la victoire et au triomphe ?

En attendant, que doivent faire les catholiques pour préparer efficacement, avec l'aide de Dieu, l'amélioration de la situation présente ?

Le devoir des fidèles, en ces tristes occurrences est tout tracé par le Souverain Pontife lui-même : il nous faut agir et prier.

Dans son Allocution du 12 mars, Pie IX enhorte vivement tous les fidèles « à se servir de tous les moyens que les lois de chaque « pays mettent à leur disposition pour *agir avec énergie* auprès « de ceux qui gouvernent, afin que ceux-ci considèrent avec plus « d'attention la pénible situation faite au chef de l'Eglise et pren- « nent des résolutions efficaces pour écarter les obstacles qui s'op- « posent à sa *pleine indépendance.* »

« Mais, ajoute le Saint-Père, comme c'est au Tout-Puissant qu'il « appartient de faire pénétrer la lumière dans les esprits et de flé- « chir les cœurs des hommes, nous vous demandons non seulement à « vous, Vénérables Frères, d'élever vers Lui de ferventes suppli- « cations, mais nous exhortons encore instamment les pasteurs de « tous les peuples catholiques à se réunir dans les temples sacrés, « pour y verser du fond de leur âme d'humbles prières pour le « salut de Notre Mère l'Eglise, pour la conversion de nos ennemis « et pour la fin de nos maux si graves et si étendus. »

Hérode, nous disent les *Actes des apôtres*, avait fait saisir Pierre et le détenait en prison pour le mettre à mort, après la Pâque, en présence du peuple. Pendant tout le temps que Pierre demeura incarcéré, l'Eglise ne discontinua pas sa prière.

Nous imiterons aujourd'hui le pieux exemple des premiers chrétiens de Jérusalem : nous implorerons, en faveur du grand et fidèle Pontife, les saints si nombreux qu'il a placés sur les autels.

Nous réclamerons surtout l'aide et l'intercession du Bienheureux

Digitized by Google

Pierre, prince des apôtres, de Paul, son compagnon dans l'apostolat, de ces glorieux martyrs, dont le zèle n'a point connu la rivalité, et qui ont fondé, d'un concert fraternel, par leurs sueurs et leur sang, cette Rome chrétienne, aux destinées de laquelle Pie IX présidera nous l'espérons, longtemps encore.

Nous nous adresserons, pendant tout ce mois de Mai qui lui est consacré, à la Sainte et Immaculée Mère de Dieu, que Pie IX a tant honorée et exaltée ; nous lui dirons avec l'Eglise entière :

Sainte Marie, qui avez écrasé la tête du serpent infernal, ruiné toutes les hérésies dans l'univers entier, arraché l'Eglise à tous les dangers qui sont venus, mais en vain, menacer ses destinées terrestres ! Abaissez vos regards, du haut du trône de miséricorde où vous siégez à la droite de votre fils unique, Jésus-Christ, sur les maux de son Eglise, sur les longues souffrances du courageux vieillard qui siége au Vatican ! Vierge Sainte, commandez à la tempête, ramenez le calme, mettez un terme à l'épreuve; accordez à nos prières et à celles du monde catholique, la consolation de voir votre fidèle serviteur, Pie IX, assister au triomphe de cette Eglise pour laquelle il a tant fait, tant combattu, tant souffert ! « Il a été si longtemps à la peine, qu'il soit aussi à la victoire ! »

***

NOTE.

—

Sur les *Jubilés en général* on peut consulter les *Précis historiques :* année 1871, p. 329 ; — sur le Jubilé sacerdotal de Pie IX, *Précis historiques :* année 1869, pp. 221, 251, 278, 303, 328, 349 ; sur son jubilé pontifical : année 1871 p. 306. — Sur la biographie de Pie IX. année 1863, p. 313, etc. etc. — Voir table des matières des vingt premiers volumes de notre publication, p. 73.

Nous renvoyons aussi nos lecteurs à la belle *lettre* pastorale de son Em. le Cardinal-Archevêque de Malines, en date du 5 avril 1877. N. R.

Digitized by Google

ÉTUDES CRITIQUES

SUR LES INVASIONS BARBARES AU Ve SIÈCLE.

(SUITE ET FIN. — V. PP. 79 et 218.)

III

Le sac des villes joue un large rôle dans les invasions ; aussi devons-nous entrer dans quelques détails sur cet important sujet.

Voici comment est racontée la prise de Rome par Genséric, dans la *Chronique* de S. Prosper d'Aquitaine :

« La mort de Maxime fut suivie immédiatement de la prise de Rome, à laquelle nous ne pouvons donner assez de larmes. Genséric, trouvant la ville sans garnison, s'en empara sans coup férir. En approchant des murs, il vit venir à sa rencontre le saint évêque Léon, dont les prières, grâce à Dieu, l'adoucirent tellement que, tout maître qu'il était de traiter la ville à son gré, il lui épargna l'incendie, l'effusion du sang et les supplices. Pendant quatorze jours, les Barbares, sans être inquiétés, fouillèrent où il leur plaisait, pour dépouiller Rome de toutes ses richesses. Des milliers de personnes, que leur âge ou leur industrie avaient désignées à l'attention du vainqueur, furent emmenées captives à Carthage. L'impératrice et ses filles étaient du nombre (1). »

L'expression un peu vague, dont Prosper s'est servi, pourrait donner à croire qu'on a enlevé les biens des citoyens.

Victor de Vite ne serait-il pas plus près de la vérité, quand il se contente de dire qu'on enleva les objets précieux entassés par les empereurs : « *regum multorum divitias cum populis captiva-* « *vit* (2) ? » C'est-à-dire l'*ærarium publicum* et les objets précieux que renfermaient les édifices publics. « Entre les richesses que Genséric emmena de Rome, dit Tillemont, d'après Procope et Théophane (3), on marque un grand nombre de statues dont on chargea un vaisseau, et la moitié de la couverture du Capitole, qui était d'un cuivre très-fin, couvert d'un or très-épais, des vais-

(1) Prosp. *Chron.* ad ann. 455.
(2) *De Persec. Vandal.* lib. I, cp. 8.
(3) *Hist. des Emper.* tom. VI. pag. 262.

Digitized by Google

seaux sacrés, tous d'or, enrichis de pierreries, et ceux du temple des Juifs que Tite avait apportés à Rome après la prise de Jérusalem. »

Il est très probable que Genséric aura également rançonné les habitants, mais non au point de les réduire à la misère : car, dans ce dernier cas, le pape saint Léon aurait sans doute imité l'exemple de tant de saints Evêques, qui, dans les calamités publiques, vendirent les vases sacrés. Or, nulle part nous ne lisons rien de semblable. Au contraire, l'histoire nous apprend qu'après le départ des Vandales, saint Léon a donné aux églises des objets de grand prix, et des vases que les Souverains Pontifes tenaient de Constantin (1). Ils avaient, par conséquent, traversé sains et saufs le sac de Rome par Genséric, ainsi que la prise de cette ville par Alaric.

Carthage est une des trois villes africaines qui résistèrent aux Vandales. Genséric ne l'a pas détruite. Il en fit sa capitale, en affecta la plupart des églises catholiques au culte arien, et laissa les autres aux catholiques. C'est ainsi qu'une quinzaine d'années plus tard, nous voyons saint Deogratias, évêque de cette grande ville, transformer en hospices deux vastes basiliques, pour loger les captifs romains (2). Il vend aussi toute la vaisselle d'or et d'argent de son église, pour racheter les prisonniers (3).

Les vaincus n'avaient donc pas été complètement dépouillés.

Alboin, le roi des Lombards, n'entra dans Pavie (Ticinum) qu'après trois ans de siége. Dans sa fureur, il avait juré d'en passer les habitants au fil de l'épée, parce qu'ils n'avaient pas voulu se rendre (4). Donc, lui aussi, ne faisait mettre à mort que ceux qui faisaient trop de résistance.

Attila traverse la ville de Troyes, sans lui faire beaucoup de mal ; à la prière de Léon le Grand, il épargne Rome et l'Italie presque entière. Et cela, sans l'intervention d'aucun miracle : ce n'est que bien plus tard qu'on a mêlé le merveilleux à ces faits (5).

(1) Anast. Bibl. *Hist. de vitis Rom. Pont. S. Leo.* Migne, P. L. tom. CXXVIII, col. 301, 302.
(2) Vict. Vit. *De Persec. Vand.* lib. I, cp. 8.
(3) Ibid.
(4) Paul Diacre. *De gest. Langob.* lib. II, cp. 27. Migne P. L. tom. XCV.
(5) Voy. *AA. SS. Bolland.* 29 jul. — *Chron. Prosp.* Migne. P. L. tom. LI, col. 603.

Digitized by Google

Tous ces faits ne prouvent-ils pas suffisamment ce que j'ai avancé de la conduite des Barbares dans le siége des villes ?

Nous avons donc vu de près ce qu'était le sac d'une ville. Nous avons vu à l'œuvre Alaric et Genséric. Attila ne nous a pas paru tellement implacable. Nous saurons maintenant à quoi nous en tenir sur certains récits généraux des invasions ; nous saurons au moins douter. Et quand nous entendrons saint Jérôme, dans son épître à Ageruchia ou Gérontia, nous faire, du fond de son désert de Bethléhem, un lamentable tableau des ravages de l'invasion des Gaules en 406, il nous sera permis de croire que Mayence n'a pas été ruinée de fond en comble : *capta atque subversa est* (1). D'autant plus que cet événement serait arrivé tout au plus tôt en 406, et qu'en 412 nous y voyons Jovin proclamé empereur (2). Il n'est guère probable qu'on ait choisi des ruines pour cette cérémonie, ou qu'en six ans cette ville eût été rebâtie. Ce n'est pas que je m'imagine qu'une ville détruite mette un siècle à se relever de ses ruines. Vingt-sept ans après l'incendie de Moscou, De Custine n'y trouvait plus la moindre trace du désastre (3). Mais je sais aussi que Sardique et Naïsse, détruites par Attila en 441 (4), ne faisaient pas encore mine de se relever huit ans après ; car l'ambassade Byzantine, dont Priscus faisait partie, dut y dresser ses tentes comme au désert (5).

Mais, me dira-t-on, les exemples que vous apportez à l'appui de votre thèse, ne sont que de rares exceptions, des faits isolés, dont on ne peut rien conclure. Pour un trait de clémence ou de rigueur moindre, nous pourrions citer cent actes de cruautés atroces ; pour une ville épargnée, vingt autres qui ont été ruinées de fond en comble.

Malheureusement pour la réputation des Barbares, nous ne les connaissons que par les récits de leurs ennemis. Il est bien vrai que, parmi les écrivains de l'époque qui suivit l'invasion, il s'en trouve d'origine germanique, mais ils viennent un peu trop tard pour avoir pu s'instruire par eux-mêmes. Ils sont barbares, mais

(1) *Epist.* 123, alias 11, n. 16. Migne P. L. tom. XXII, col. 1057.
(2) Olympiodore. Voy. Bouquet. tom. I, pag. 600, A.
(3) *La Russie en* 1839, tom. 3, pag. 123.
(4) *Marcel. chron.* Migne. P. L. tom. LI, col. 926.
(5) Cfr. Am. Thierry. *Hist. d'Attila*, tom. I, pag. 75 et 77.

Digitized by Google

ils ont puisé aux sources romaines. Jornandès était goth, mais il résume Cassiodore ; il écrit plus pour la gloire de Bélisaire, que pour celle de sa nation (1). Paul Diacre était Langobard, mais Grégoire de Tours et Grégoire le Grand sont ses maîtres. La race anglo-saxonne peut revendiquer Bède ; mais l'historien de la Bretagne, dans le récit de l'invasion, ne fait que copier Gildas, le Jérémie du peuple vaincu. Nous condamnons donc les Barbares, sans les avoir entendus. Si les Germains et les Tartares du Ve siècle avaient su manier la plume, leur récit ressemblerait-il à celui que nous ont laissé les Romains ? Vainqueur et vaincu, nous disait tout à l'heure Paul Orose, ont des points de vue tout différents. Rien n'est plus vrai. En voulez-vous la preuve ? L'histoire contemporaine nous la fournira.

La guerre de 1870 a certainement causé à la France des maux incalculables, que nous déplorons autant que personne au monde. Cependant, sans insulter au malheur du vaincu, il est permis de penser que cette campagne n'a pas eu un caractère exceptionnel d'atrocité, et que la France n'a pas plus souffert à cette époque, que l'Espagne, par exemple, au commencement du siècle. Si quelqu'un en doutait, je le renverrais à l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*. Toutefois, ces événements ont été jugés bien différemment en deçà et au-delà du Rhin.

Je prends le premier livre qui me tombe sous la main. Il a pour titre *La captivité à Ulm*. Son auteur est un aumônier des prisonniers de guerre. Ce n'est pas un historien, il est vrai ; il a écrit sous l'empire d'une indignation bien naturelle et très respectable, éclose au chevet des victimes de la guerre, au service duquel l'auteur s'était consacré avec un dévouement digne de tout éloge. Mais enfin, «les commentaires de l'indignation, dit l'abbé Gorini, ne valent pas mieux que ceux de l'ignorance ou de l'enthousiasme. » Cependant je ne crois pas être mal fondé à le citer. Saint Jérôme, Salvien, Gildas, etc, écrivaient souvent dans des circonstances analogues ; et rien ne nous prouve qu'ils aient tenu grand compte alors des principes de la critique historique. Du reste, le livre, dont je veux citer quelques phrases, semble avoir eu de la vogue, puisque

(1) Jornand. Goth, cp. 60, in fine.

Digitized by Google

la quatrième édition, dont je me sers, est de 1872. J'en parcours les premières pages, et voici ce que j'y trouve.

« Quand l'ennemi foule de son pied oppresseur le sol de la France, ou quand il attaque ses villes et ses campagnes *avec une barbarie sans nom*, pour lui ravir, avec son honneur, une partie de son territoire, nos sacrifices doivent se mesurer à la profondeur de nos périls (pg. 23). »

« Non, aucun bombardement n'est comparable à celui-là. Strasbourg laisse loin en arrière Metz, Paris, Belfort, etc. *Il faut remonter à la destruction de Jérusalem* pour se faire une idée de ces ruines, de ces cadavres amoncelés, de ces flots de sang innocent : femmes, enfants, jeunes filles, vieillards étaient immolés chaque jour (pg. 26). Les obus arrivaient de tous côtés et tombaient de préférence sur la cathédrale et les églises, dans les ambulances et les hôpitaux (ibid.). En présence de ces inhumaines boucheries et de ces mutilations sauvages,auxquelles aboutit le progrès athée du XIXe siècle, *on ne risque rien de demander le retour pur et simple à la barbarie* (pg. 27). »

« On a dit aussi, pour justifier *ce vandale* (le général Werder), que ces barbaries doivent être attribuées à Bismarck, à de Roon, à Moltke, et enfin à leur maître et seigneur, *le pieux Guillaume-Attila.* » (Pag. 32).

Je suppose qu'une catastrophe anéantisse notre littérature contemporaine, et que les générations futures n'aient, pour se renseigner sur la guerre franco-prussienne, que l'ouvrage que je viens de citer et quelques autres du même genre, tous écrits de ce côté-ci du Rhin, ne devraient-ils pas s'imaginer que les Allemands sont les plus barbares de tous les peuples, et qu'on ne peut passer leurs frontières sans risquer de perdre la vie? Les auteurs du cinquième siècle ont-ils peint les Huns sous des traits plus odieux? Nous venons d'entendre un français; laissons maintenant la parole à un allemand.

« Werder fit prévenir le général Uhrich (commandant français de la place de Strasbourg) de l'intention qu'il avait de bombarder la ville, et le somma de se rendre. Sur son refus, Werder le pria de retirer de la tour de la cathédrale le poste d'observation qui y était établi, afin de ne pas obliger les Allemands à tirer sur ce

Digitized by Google

monument d'architecture gothique; d'éloigner aussi de la citadelle l'hôpital militaire, cet établissement se trouvant sous le feu des batteries, et ne pouvant en être vu distinctement. Ces deux demandes furent également repoussées. — Le sort de la brave ville de Strasbourg doit toucher tout homme de cœur, quelles que soient d'ailleurs sa nationalité et ses opinions politiques. Ce sentiment ne doit cependant pas nous faire oublier la justice. La France n'a généralement vu, dans le bombardement de Strasbourg, qu'un acte de la barbarie allemande. Mais lorsque le général Uhrich déclara que, si les Allemands prenaient la ville,il se retirerait dans la citadelle et bombarderait la cité, les feuilles françaises admirèrent cet acte comme de l'héroïsme. Nous avouons ne pouvoir concilier ces deux opinions. Et nous sommes d'autant plus autorisés à parler ainsi, que nous nous sommes prononcés, de la manière la plus formelle, contre l'opportunité du bombardement dans le cas actuel » (1).

Quelle différence entre les deux récits! Quelle différence aussi ne trouverions-nous pas entre les récits des invasions barbares, écrits par les Romains, et ceux que nous auraient laissés les Germains et les Huns, s'ils avaient su tenir une plume! Je crois que l'amour de la vérité doit nous obliger à atténuer autant que possible sans accuser les Romains de mensonge, les faits qui sont à la charge des barbares. C'est le plus sûr moyen d'approcher de la vérité, autant que le permettent la rareté des monuments contemporains et l'obscurité des t mps. Rappelons-nous que nous avons à juger des accusés muets.

Mais enfin, pour en venir plus directement aux faits, est-il bien vrai qu'on puisse apporter tant de preuves de la cruauté des barbares?

Entre tous les barbares, Attila est le plus mal famé, et son expédition en Gaule est regardée comme l'une des plus désastreuses pour les pays envahis. Tâchons de dresser l'inventaire des cruautés qu'il y a exercées.Au point de vue où nous nous sommes mis, nous n'avons pas à nous occuper des phrases générales, telles que celle-ci que nous trouvons dans Saint Prosper : «Grand nombre de villes

(1) Rustow. *Der Krieg um die Rheingrenze,* 1870. Dritter Abschnitt. S.150.

Digitized by Google

gauloises éprouvèrent la fureur d'Attila » (1). Une telle phrase peut se dire de toute armée ennemie qui traverse un territoire sans porter avec elle ses provisions.

Nous avons vu, tantôt, une partie de la grande armée, dans la campagne de 1812, piller des pays alliés. Ce n'est donc pas là un trait bien extraordinaire de cruauté.

Nous savons, par Grégoire de Tours, que Metz, qui avait résisté, fut réduite en cendres. A Reims, l'évêque saint Nicaise a été tué avec plusieurs autres personnes, si toutefois il faut rapporter son martyre à cette invasion et non à celle des Vandales (2).

La ville de Tongres a été prise. Ajoutons même avec Boucher(3) qu'elle a été ravagée. Cela peut signifier tout simplement que les troupes l'ont pillée pour renouveler leurs provisions.

Enfin, le savant Tillemont, après avoir tout compulsé, ne nous donne, outre les faits que nous venons de rapporter, que les quelques lignes suivantes, comme résultat de ses recherches. « La ville de Trèves... fut détruite par les Huns. *On prétend* que Strasbourg, Spire, Worms, Mayence, Andernach et toutes les autres villes des environs eurent le même sort. On y ajoute aussi Arras, ce qui est au moins fondé sur Alcuin (auteur postérieur de plus de trois siècles)... Le moine de S. Marcien dit que Besançon, Toul et Langres furent renversées. On dit la même chose de la capitale des Vermandois » (4).

Amédée Thierry ajoute Autun. Mais le P. Victor De Buck fait observer judicieusement, après d'autres auteurs, que cette ville n'existait plus du temps d'Attila (5).

Quant à Trèves, Aimoin dit seulement que cette ville fut pillée : *Treviris diripiunt* (6). Ce n'est que par un auteur moderne, Boucher, que nous avons le sort de Strasbourg, Spire, Worms, Mayence et Andernach. Comme il ne cite pas ses autorités, nous pouvons

(1) Cum sævissimos ejus impetus multæ gallicanæ urbes experirentur.

(2) Cf. Ruinart. Migne P. L. tom. LVII, col. 311. Marlot. *Hist. de Reims*, lib. 11, chap. 19.

(3) Tungros et Attrebates vastatos addunt Annales nostri...Bucher. *Belgium Rom.* pag. 512.

(4) *Hist. des Emp*, tom. VI. pag. 150.

(5) AA. SS. Bolland. XXI oct. pag. 128. E.

(6) Bouquet, tom. III, pag. 30.

Digitized by Google

nous dispenser de le croire, d'autant plus que, d'après la savante dissertation du P. Victor De Buck (1), les Huns n'auraient pas même passé par aucune de ces villes, non plus que par Vindonissa et Argentuaria, qu'Amédée Thierry prétend avoir été détruites de fond en comble (2). Le célèbre historien d'Attila insiste sur la destruction de Strasbourg. « Nulle ville, dit-il, n'avait été plus maltraitée par les bandes d'Attila que cette illustre cité d'Argentoratum... Sa destruction, en 451, avait été complète : aux VIe et VIIe siècles, la cité d'Argent n'était plus qu'une solitude affreuse, couverte de broussailles et repaire de bêtes fauves ; les ducs d'Alsace, au VIIIe siècle, s'en attribuaient la possession à titre de terres vaines et vagues (3).

Nous n'examinerons pas ce que Strasbourg était au VIIIe siècle. En tout cas, je ne comprends pas comment Am. Thierry peut dire qu'au VIe et VIIe siècles, Strasbourg n'était qu'une solitude, quand je lis dans Grégoire de Tours qu'en 589, « le roi Childebert demeurait avec sa femme et sa mère auprès de la ville qu'on appelle Strasbourg (4). Et au septième siècle, nous voyons briller sur le siége de cette ville deux évêques nommés Arbogaste et Florent, dont le premier ressuscite le fils de Dagobert (5). Si donc Strasbourg n'existait pas au VIIIe siècle, Attila en est fort innocent.

Si l'on admet l'itinéraire tracé par le P. Victor De Buck dans son savant *commentaire* sur les onze mille vierges, il faudrait encore laisser de côté, sinon Toul, au moins Besançon et Langres (6). De sorte qu'il resterait une seule ville, Metz, que nous pourrions, sur l'autorité de saint Grégoire de Tours, affirmer avoir été détruite par les Huns. Arras, la ville des Vermandois (St-Quentin) et Toul auraient peut-être eu le même sort. A Cologne, des martyrs ont été massacrés avec sainte Ursule, quel qu'en soit le nombre.

Je ne prétends pas avoir prouvé que toutes les autres villes aient échappé à la fureur d'Attila ; je dis seulement que la chose est douteuse, et qu'il pourrait y avoir infiniment d'exagération dans les accusations lancées contre les Barbares.

(1) Op. citato.
(2) *Histoire d'Attila*. tom. I. pag. 146.
(3) Ibid. tom. II. pag. 237.
(4) *Hist*. lib. IX. cp. 36. Cf. X. 19.
(5) Bouquet. tom. II. pag. 692.
(6) Cf. *Acta Sanctorum* T. XI Octobris. S. Ursula.

Digitized by Google

Mais peut-être allons-nous trouver les Vandales plus cruels en Afrique. « Il semble, dit Ozanam, que les Vandales eussent jusque-là contenu leurs fureurs, pour les décharger sur la dernière province où ils s'abattirent, je veux dire l'Afrique. Leur apparition sous les murs d'Hippone désola les derniers jours de saint Augustin. Ce grand cœur ne tint pas à un spectacle si terrible, et il pria Dieu de le retirer d'ici-bas, plutôt que de le laisser témoin des maux de son peuple. » En effet, continue son biographe, « il voyait les villes ruinées, les villages détruits, les habitants massacrés ou mis en fuite. Les uns avaient expiré dans les tourments, les autres avaient péri par le glaive ; d'autres, réduits en esclavage, servaient des maîtres impitoyables. Ceux qui, échappant aux vainqueurs, s'étaient réfugiés dans les bois et dans les trous des rochers, mouraient de faim et de misère. » De tant de cités puissantes qui faisaient la force de l'Afrique, Carthage, Hippone, et Cirtha opposèrent seules quelque résistance. Les Vandales, furieux de rencontrer un obstacle, égorgeaient chaque jour au pied des murailles, des milliers de captifs, afin d'empoisonner l'air, et de vaincre les assiégés par la contagion (1).

Reconnaisons d'abord qu'Ozanam ne dit rien qui ne se trouve dans Possidius ou dans Victor de Vite, tous deux évêques africains. Le premier était contemporain de l'invasion, l'autre vécut peu de temps après. Mais ces deux historiens, pleins du sentiment de leurs maux, n'ont-ils rien exagéré ? Il est permis de le croire, et si nous ne nous trompons, Victor nous en fournira lui-même la preuve.

Commençons par prévenir le lecteur que nous ne parlons pas ici de la *persécution* vandale, mais uniquement de l'*invasion*. J'avais entrepris de montrer que les invasions ont peu ou point différé des guerres que se faisaient, dans l'antiquté, les peuples même civilisés. Quelque cruelle qu'ait pu être la persécution sous Hunéric, nous n'avons pas à nous en occuper. On pourrait, si l'on voulait, comparer les persécutions des rois barbares à celles dont les gouvernements civilisés ont été les auteurs. Il n'est pas certain que cette comparaison tournât au désavantage des Vandales. Hunéric trouverait de dignes émules dans les Néron et les Dioclétien. Genséric, plus hypocrite dans ses cruautés, en trouve-

(1) Ozanam. *Ouvr. cité*. pag. 382.

Digitized by Google

rait peut-être dans certains gouvernements civilisés de notre Europe moderne. Mais laissons-là un sujet qui n'entre pas dans notre cadre.

L'impression qui résulte du tableau général qu'Ozanam vient de nous mettre sous les yeux, c'est que l'invasion vandale a fait de l'Afrique un véritable désert; que tous les vaincus ont péri par le glaive ou par la famine ; que les rares survivants, réduits à un misérable esclavage, sont plus à plaindre que les morts eux-mêmes. Le peintre a-t-il forcé les couleurs ? ou bien l'exagération est-elle de l'essence de ces tableaux raccourcis, qui ne vous montrent que les ombres, sans vous laisser entrevoir la lumière ? Je ne sais. Toujours est-il que l'impression me semble exagérée.

Victor de Vite écrivait son *histoire de la persécution vandale* soixante ans environ après l'invasion. Un pays ne se repea p dules en soixante ans. Voyons si, à cette époque, l'Afrique avait l'air d'un désert.

L'auteur nous décrit le voyage des confesseurs que la persécution reléguait dans les déserts de la Mauritanie. Le voyage était long. « Des multitudes immenses de pieux fidèles, dit l'historien, accouraient de toutes parts pour voir les martyrs. J'en prends à témoins les routes et les sentiers, incapables de contenir la foule. Du sommet des montagnes, du creux des vallées, on voyait les pieux fidèles arriver par troupes, des cierges à la main ; et, déposant leurs enfants sur le chemin : Que deviendrons-nous, s'écriaient-ils, tandis que vous allez à la victoire ? Qui baptisera nos enfants ? Qui nous remettra nos péchés ?..Hélas! que ne nous est-il permis de vous accompagner ? En parlant ainsi, ils fondaient en larmes » (1). Et voilà, remarquons-le en passant, cette église africaine que Salvien nous peint sous de si sombres couleurs.

Quels étaient ces confesseurs, dont nous venons de suivre la marche triomphale ? Ils étaient, au témoignage de notre historien(2), au nombre de 4,976 « évêques, prêtres, diacres et autres membres de l'église. »

Quoique les Martyrologes et les Bollandistes (3) semblent tenir le contraire, je crois que, par ces autres membres de l'église, il faut

(1) *De persec. vand.* II. 11.
(2) *Ibid.* II. 8.
(3) *AA SS. Bolland.* 12 oct. *Comment. in SS. Cyprianum et Felicem.*

Digitized by Google

entendre, non de simples fidèles, mais des membres du clergé inférieur, acolythes, lecteurs, etc., ou, tout au moins, des gens attachés au service de l'Église. Voici les raisons de mon opinion. Dans cette troupe de martyrs, il ne se trouvait pas une seule femme. En effet, tandis qu'on les conduisait en exil, survient, comme nous le raconte Victor de Vite (1), une vieille femme, conduisant par la main un petit enfant : « Courez, mon seigneur, lui disait-elle. Voyez-vous tous ces saints, avec quelle joie ils vont chercher leur couronne ? » Et elle se mêlait à la troupe des martyrs. Les saints confesseurs lui firent observer qu'elle les importunait, et que son sexe lui interdisait de se joindre à l'armée du Christ. Cette observation ne se comprendrait pas, s'il s'était déjà trouvé des femmes parmi les exilés. De plus, à l'époque où cela se passait, Hunéric s'attaquait surtout et presque uniquement au clergé et aux personnes de sa maison. Les Actes du martyre de saint Libérat et de ses compagnons parlent d'une troupe nombreuse de prêtres et de ministres des autels *sacerdotum et ministrorum* qu'Hunéric envoya en exil. L'identité de ces saints confesseurs avec ceux dont nous nous occupons maintenant, ne peut faire aucun doute. En effet, l'exil des uns et des autres est marqué comme ayant ouvert la persécution. Les uns et les autres sont traités de la même manière : on les nourrit d'orge non moulue (2).

La présence d'un grand nombre d'enfants (3) dans la sainte phalange ne doit pas faire difficulté, puisque nous savons que les lecteurs et les chantres étaient souvent des enfants (4). Au contraire, leur présence confirme notre opinion. Car les mères de plusieurs d'entr'eux vinrent les trouver, les unes tristes et s'efforçant de les faire apostasier, les autres pleines de joie (5), et (on ne risque pas de se tromper en l'ajoutant au récit de l'historien) les exhortant à la persévérance. Or, si le simple titre de catholique suffisait pour vous faire condamner, que n'arrêtait-on les mères aussi bien que les enfants ? Si leur sexe leur servait d'excuse, les enfants n'avaient-ils pas à faire valoir leur âge ? Il me semble donc évident qu'ils étaient tous consacrés au service des églises. De plus, l'ensemble de l'his-

(1) *De persec. vand.* II. 9.
(2) Migne. P. L. tome LVIII col. 262.
(3) Cfr. Vict. Vit. II. 12.
(4) Ibi et infantuli fuere quamplurimi.
(5) Vict. Vit. V. 9. 10.

Digitized by Google

toire montre que ces 5000 confesseurs appartenaient tous ou presque tous à la province de l'Afrique proconsulaire, y compris la Zeugitane, où sévissait principalement la persécution. On les rassemble, avant le départ, à Sicca et à Lares, villes de l'Afrique proconsulaire ; le seul d'entr'eux qui soit nommé, est Félix d'Abbirita, dans l'Afrique proconsulaire (1). Pendant le voyage, Cyprien, évêque d'une ville de Byzacène, vient consoler et aider les captifs, et fait tout ce qui est en son pouvoir pour se faire mettre de leur nombre (2). Si l'on envoyait en exil tous les évêques récalcitrants, à quelque province qu'ils appartinssent, comment Cyprien est-il encore en liberté ?

Enfin, la *Notitia provinciarum et civitatum Africæ* nous apprend que presque tous les évêques de l'Afrique proconsulaire ont été exilés, tandis que des autres provinces, c'est à peine s'il y en a trois ou quatre sur plusieurs centaines. Mais nous y voyons, en même temps, que nos 5000 confesseurs étaient bien loin de former tout le clergé de la province. L'Afrique proconsulaire formait un territoire moindre que la Belgique. Un clergé de 5000 membres et plus, dans une telle étendue de pays, n'accuse pas un désert. Et il est bien probable cependant que cette province aura été des plus maltraitées pendant l'invasion, puisque c'est la seule que Genséric ait partagée à ses soldats (3).

Tout conquérant, qui n'est pas dénué d'intelligence, a deux motifs de ménager les vaincus : la crainte d'une insurrection dangereuse, s'il les exaspère par ses cruautés, et son intérêt propre : car, pour être riche et puissant, il ne suffit pas de régner sur des déserts. Ces terres ne peuvent rapporter, ni être défendues contre les attaques du dehors, que pour autant qu'elles sont habitées. Que ces considérations n'aient pas échappé à l'œil clairvoyant du conquérant vandale, dans les premiers temps du moins, lorsque des vues religieuses étroites, qui troublent souvent les plus habiles politiques, ne lui eurent pas encore fait tirer le glaive de la persécution, c'est ce qui ressort du récit de l'évêque de Vite. (4) Il nous apprend que le roi vandale modéra d'abord le feu de la persécution, et qu'il ne donna

(1) Ibid. II. 9.
(2) Ibid.
(3) Cf. *Notit. prov. Afric.* Migne P. L. tom. LVIII, col. 269 et Bolland. l. c.
(4) Vict. Vit. II. 11. Cf. Migne, tom. LVIII. Col. 272. B.

Digitized by Google

libre carrière à sa fureur, que lorsqu'il se vit affermi sur le trône (1). Il comprenait donc la nécessité de ménager ses sujets pour établir son pouvoir. Jornandès ne le confirme-t-il pas, quand il dit que Genséric était plein d'art et de prévoyance pour solliciter les peuples (2) ? Comme je l'ai déjà dit plus haut, il n'avait donné à ses guerriers qu'une province ; toutes les autres, il se les était réservées (3). Cette phrase de l'historien ne peut signifier autre chose, sinon que le roi les laissait aux habitants, à charge de lui payer uue redevance. Aussi Victor de Vite appelle-t-il autre part ces provinces tributaires du roi (4). Celui-ci était donc intéressé à ce qu'elles fussent bien cultivées, et, par conséquent, bien peuplées. Quant aux provinces qu'occupèrent les guerriers vandales, il est évident qu'on n'en dépouilla pas complètement les habitants. Nous avons vu que les anciens sujets romains continuèrent à y résider en grand nombre, puisqu'ils y étaient dirigés par un clergé nombreux. On pourrait se demander s'ils n'étaient pas esclaves de leurs voisins vandales. Cette supposition est tout à fait invraisemblable. Les Francs, les Wisigoths, les Ostrogoths, les Burgondes, les Hérules, très-probablement les Lombards, tous les envahisseurs germaniques (5), en un mot, sauf peut-être les Anglo-Saxons, laissèrent aux vaincus une grande partie de leurs propriétés.

L'analogie doit nous porter à croire que les Vandales, Germains eux aussi, suivirent la même ligne de conduite. Du reste, nous n'en sommes pas réduits aux conjectures. Le récit de Victor de Vite prouve qu'à part les temps de persécution, les Africains furent aussi bien traités par les Vandales que les Gallo-Romains par les Francs et les Bourguignons ; ou plutôt, que sous la persécution même, le titre d'Africain n'attira jamais le moindre désagrément à celui qui le portait. Nous voyons les plus hautes charges du royaume remplies par des vaincus, que leurs noms latins ou grecs font aisément reconnaître. Sous Hunéric, un certain Victorien, proconsul de Carthage, passait pour l'homme le plus riche de l'Afrique, et il a joui

(1) Vict. Vit. I. 4.
(2) Goth. 33.
(3) Vict. Vit. I. 4.
(4) Ibid. I. 7 : In his regionibus quæ regio palatio tributa pendebant.
(5) Cf. de Savigny. *Hist. du Droit romain au moyen-âge.*

Digitized by Google

longtemps du plus grand crédit auprès du roi (1). Félix, Armogaste et Sature, de la nation vaincue, faisaient partie de la cour des rois Vandales (2), et il est parlé de la maison, des biens et des esclaves de Sature, comme de beaucoup d'autres (3). Au commencement du règne d'Hunéric, le palais royal était plein de catholiques africains (4).

L'édit de persécution ne fait que décréter contre les catholiques toutes les mesures prises par les empereurs contre l'hérésie (5). Y aurait-il beaucoup de témérité à dire qu'il a été rédigé par des légistes africains, conseillers du roi? Les deux patriarches ariens qui figurent dans l'histoire de la persécution vandale, ont des noms latins ou grecs : Jocundus et Cyrilas ou Cyrillus. Notons, en passant, que la persécution paraît moins avoir été le fait des Vandales, que celui des hérétiques africains. Toujours ce sont des évêques ariens, non barbares, qui la conseillent aux rois (6). Un des plus furieux persécuteurs est un évêque nommé Antoine (7). Enfin, le clergé arien paraît avoir été si exclusivement composé d'anciens sujets romains, que Victor de Vite oppose ces deux termes, clergé arien et peuple vandale. « A cette époque, dit-il, le clergé arien se montrait plus cruel que le roi et les Vandales (8). » Les vaincus se retrouvent partout, après comme avant la conquête. Et comment Genséric aurait-il persécuté les Africains à cause de leur nationalité seule, lui qui s'était attaché plusieurs Espagnols, au point de s'en faire suivre en Afrique (9)? En un mot, les deux races se seraient probablement fondues en un seul peuple, comme les Francs et les Gallo-Romains, si les rois vandales, trop dociles aux suggestions de leurs prêtres ariens, n'avaient violenté la conscience de leurs sujets catholiques, creusé ainsi un abîme entre les sectateurs des deux religions, et préparé les voies aux armes de Bélisaire.

(1) Vict. Vit. V. 4.
(2) Ibid. I. 14 et 16.
(3) Ibid. II. 7.
(4) Ibid. II. 3.
(5) Ibid. IV. 2:
(6) Vic. Vit. passim.
(7) Ibid. V. 11.
(8) Vit. Vit. V. 11.
(9) Prosp. *Chron.* Mign. P. L. tom. LI. vol. 597.

Digitized by Google

Il ne sera pas hors de propos, en terminant cette courte étude, de dire un mot d'un autre genre de preuves, moins directes, mais qui ne laissent pas de faire une vive impression sur certains esprits, en faveur de la thèse que nous avons cru devoir combattre.

« Les barbares eux-mêmes, dit Ozanam (1), savaient bien ce qu'il y avait de terrible dans leur mission. Ils s'annonçaient comme les fléaux de Dieu. Alaric, troublé par la vieille majesté de Rome, et craignant d'en forcer les portes, déclarait qn'une voix intérieure et puissante le pressait de renverser cette ville ; et Genséric, mettant à la voile pour aller ravager l'Italie, ordonnait au pilote de se diriger là où était la colère du ciel. Si les chefs de l'invasion se jugeaient ainsi, on doit voir autre chose que le langage de la prévention et de l'égoïsme dans les récits des spectateurs et des victimes. » Il y a une double réponse à opposer à cet argument. D'abord, admettons que les chefs barbares se soient donnés comme des *fléaux de Dieu ;* la conclusion qu'on prétend en tirer, sort-elle bien rigoureusement des prémisses?

Les invasions sont, dites-vous, des châtiments providentiels. — D'accord. Mais s'agit-il ici de savoir si les Barbares ont été des fléaux ou des bienfaiteurs ? Aucunement. La guerre, nous l'avons dit, est toujours désastreuse, qu'elle nous vienne des Barbares ou des peuples les plus polis, peu importe. Et quand l'Eglise, dans ses litanies, la rangeant entre les autres fléaux, demande à Dieu, « de « nous délivrer de la peste, de la famine et de la guerre » elle ne distingue pas entre guerre et guerre ; elle parle absolument, et tout homme sensé l'approuve.

Voilà ce qu'on pourrait répondre, en supposant la vérité des faits allégués par Ozanam. Mais ces faits doivent-ils être admis ?

En disant que les Barbares s'annonçaient comme les *fléaux de Dieu*, Ozanam semble faire allusion à Attila. Par malheur, le titre de fléau de Dieu, comme le fait observer Amédée Thierry, « ce titre ne se trouve chez aucun auteur contemporain... La légende de S. Loup, laquelle fut écrite au 8e ou au 9e siècle, par un prêtre de Troyes, est le plus ancien monument qui nous a donné cette formule. (2). »

(1) *Les Germains avant le christianisme.* œuvres complètes, 2e édition chap. VII, pag. 378.
(2) *Hist. d'Attila,* tom. II. pg. 248.

Digitized by Google

Donc, d'après Ozanam, Attila se serait déclaré le fléau de Dieu. Mais ce mot, tombé de sa bouche, avant d'être fixé par l'écriture, aurait volé, pendant deux ou trois cents ans, sur les ailes de la rumeur populaire. N'y a-t-il pas là quelque raison d'en suspecter l'authenticité ? Ce n'est pas qu'il faille rejeter d'emblée l'autorité de la tradition populaire. Mais encore ne convient-il pas de lui accorder une confiance aveugle, surtout lorsqu'il s'agit d'un mot dont elle seule nous aurait transmis le souvenir. Il y a tant de ces mots *historiques*, conservés pendant des siècles par la tradition populaire, et auxquels on a dû renoncer, en présence des démentis trop bien justifiés de l'érudition moderne.

Encore, si le premier auteur qui a consigné ce mot-ci par écrit était sérieux; mais notre légendaire est bien loin de présenter les garanties qu'on pourrait demander. Il suffit de dire qu'à une ou deux pages de distance, il fait mourir deux fois Attila. C'est après sa première mort, après avoir été jeté à terre, traîné, déchiré en mille pièces par son cheval, qu'il vient assiéger la ville épiscopale de S. Loup, et qu'il se donne le titre de fléau de Dieu (1). Cette bévue et quelques autres non moins curieuses justifient tout au moins la défiance à l'endroit du chroniqueur de Troyes.

Quant à Alaric, on rapporte que tandis qu'il marchait sur Rome, un moine se présenta à lui et le pria d'épargner la Ville Eternelle. « Ce n'est pas de mon propre mouvement que j'y vais, » aurait répondu le roi des Wisigoths ; « mais une voix inconnue me crie chaque jour de marcher en avant et de détruire la cité coupable. »

Socrate et Sozomène (2) se sont faits l'écho de ce bruit populaire. Mais qui ne voit le peu de consistance de semblables bruits ? Comment d'Italie a-t-il passé jusqu'à Constantinople ? En chemin, ne s'est-il pas développé, amplifié, complètement transformé ? Si encore ces historiens le tenaient de la bouche du moine ; si, du moins, ils citaient une autorité ; mais ce n'est qu'une vague rumeur : on rapporte le fait, dit Socrate, *fertur*, voilà tout.

Avouons que c'est bien peu, surtout lorsqu'il s'agit d'un fait où les imaginations ont pu si facilement se donner carrière.

Reste enfin l'anecdote de Genséric, puisée, comme la précédente,

(1) Voy. *AA. SS. Bolland.* 29 jul. pg. 78, 79.
(2) Socr. *Hist. Eccl.* l. VII. chap. 10 — Sozom. *Hist. Eccl.* l. IX, chap. 6.

Digitized by Google

chez un auteur oriental, Procope, historien postérieur d'un siècle environ. Nous n'avons rien à ajouter sur le mot attribué au roi des Wisigoths, si ce n'est que l'historiette de Procope pèche par l'invraisemblance. Voyez-vous le roi vandale, que l'histoire nous représente comme un politique achevé, le voyez-vous s'embarquer sans but, voguer au hasard, abandonner aux caprices de son pilote la direction d'une expédition navale ? Au risque de passer pour sceptique, nous attendrons, pour le croire, d'autres preuves plus solides que l'autorité de Procope.

Pour tout dire, il faut ajouter que la légende, du moins sous une forme plus générale et moins dramatique, est plus ancienne que Procope. Nous lisons déjà dans Salvien : « Mais cette main céleste qui les avait poussés (les Vandales) à venir punir les crimes des Espagnols, les obligea aussi à passer en Afrique pour la ravager. Eux-mêmes étaient réduits à avouer que ce qu'ils faisaient n'était pas leur œuvre, qu'ils étaient conduits et pressés par la volonté de Dieu. On peut comprendre par là l'extrémité de nos maux : les barbares sont forcés malgré eux de venir porter chez nous la dévastation et le carnage (1) »

On voit que le prêtre gaulois, suivant son habitude, n'a pas ménagé les sombres couleurs. Son autorité suffira-t-elle à nous assurer de la réalité du fait ?

Sans se montrer bien difficile, on pourrait demander quelque garantie par rapport à l'exactitude de ses informations. Tout son livre *De gubernatione Dei*, comme nous l'avons dit plus haut, est la démonstration d'une thèse. Dans les premiers mots du passage que nous venons de citer, l'auteur ne fait qu'énoncer encore une fois cette thèse, appliquée à un cas particulier, et il prétend que les Vandales eux-mêmes ont rendu témoignage à la vérité qu'il veut établir. Mais quels sont donc ces Vandales appelés ici à déposer de leurs sentiments ? Est-ce la nation tout entière qui les a manifestés par un document public donné en son nom ? Sont-ce les chefs qui la conduisaient au pillage ? Ou bien seraient-ce quelques individus isolés, convertis à la vraie foi et établis parmi l'ancienne population, auxquels cette idée a pu être suggérée par leurs nou-

(1) *De Gubern.Dei*, lib. VII. cap. XIII. Migne, Patr. lat. tom. LIII. pag. 140

Digitized by Google

veaux frères, ou qui auraient pu confondre, dans leur souvenir, le goût des expéditions aventureuses avec une impulsion irrésistible de la divinité ? Ces incertitudes ne laissent pas d'enlever plus ou moins de valeur au témoignage invoqué par Salvien.

En tout cas, ce témoignage est de bien mince importance pour la thèse dont l'examen a fait l'objet de cette étude. Il n'en ressort pas sans doute que les invasions des barbares ont couvert de sang et de ruines toute l'étendue de l'empire romain d'Occident. Et comme nous croyons pouvoir dire la même chose de tous les autres textes que nous avons eu l'occasion de mettre sous les yeux de nos lecteurs, il nous sera permis de conclure que rien, dans les documents historiques, ne justifie la réputation légendaire de férocité qu'un grand nombre d'historiens modernes ont faite à nos ancêtres. C'est tout ce que nous voulions établir pour le moment.

F. Brabant, S. J.

Digitized by Google

LES RÉCENTES RECHERCHES

SUR L'AUTEUR

DE L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST

1858-1876

(Suite et fin. — voir pp. 166 et 202).

III

Il y a peu d'années, un témoin demeuré inconnu jusqu'alors, est venu déposer en faveur de Thomas à Kempis. Dans ce long procès, Mgr Malou et M. Charles Ruelens avaient fait comparaître quinze témoins, tous contemporains du pieux chanoine néerlandais (1). Un seizième témoin vient se présenter, en quelque sorte de lui-même, et nous apporte, comme par hasard, une précieuse déposition. Il se nomme Adrien de But.

Un mot d'explication va nous donner la clef de cette énigme.

La Commission royale d'histoire a entrepris, il y aura bientôt un demi-siècle, la publication de chroniques belges inédites. Cette collection compte présentement quarante-six volumes in-quarto. Les textes les plus anciens furent édités d'abord. Naguère on a

(1) Voici leurs noms :

1. Jean Buschius, chanoine de Windesheim, dans la chronique de son ordre. — 2. Frère Herman Ryd, né en 1408, attestait, en 1454, que frère Thomas a compilé l'*Imitation*.— 3. L'auteur d'une traduction allemande de l'*Imitation*, en 1448.—4. L'auteur d'une biographie de Thomas à Kempis, annexée à l'édition de Nuremberg de l'*Imitation*, en 1494. — 5. Albert Hardenberg, disciple de Wessel qui fut disciple de Thomas. — 6. Matthieu Farinator. carme à Augsbourg. — 7. Pierre Scott, chanoine de Strasbourg.— 8. Jean de Bruxelles, novice au Mont-Sainte-Agnès du temps de maître Thomas. — 9. L'éditeur de l'*Imitation*, publiée à Memmingen en 1489. — 10. L'éditeur de la traduction française, publiée à Paris en 1493. — 11. Georges Pirckhamer, éditeur à Nuremberg des œuvres complètes de Thomas à Kempis, 1494. — 12. Pierre Danhauzer, éditeur de l'*Imitation*, à Nuremberg, également en 1494. — 13. Jean Gailer Kaisperger qui, dans sa *Navicula fatuorum*, cite deux fois l'*Imitation* sous le nom de Thomas, en 1498. — 14. Jacques Philippe Forestus, de Bergame, né en 1434. -15. Le brabançon Badius Ascensius (d'Assche), célèbre imprimeur de Paris qui, à la prière des Bénédictins de Saint-Germain-des-Prés, des Célestins de Soissons et des Chartreux de Paris, donna une édition des œuvres de Thomas à Kempis, y compris l'*Imitation*, en 1500.

Digitized by Google

commencé à mettre au jour les chroniques relatives à l'histoire de la Belgique, sous la domination des ducs de Bourgogne.

On connaissait la chronique manuscrite d'Adrien de But, que l'on avait inventoriée, puis remise sur le rayon (1). Elle avait reposé dans sa vénérable obscurité jusqu'au jour où il fallut fournir de la copie à l'imprimeur : c'était dans le courant de l'année 1870.

Deux mots sur l'auteur sont ici de circonstance.

Adrien de But, né à Saeftinghen, non loin de Hulst, fréquenta les écoles de Malines pendant trois ans, de 1432 à 1445 ; sa famille, ayant vu ses propriétés ravagées durant la guerre qui éclata entre Philippe-le-Bon et les Gantois, le jeune étudiant s'enfuit à Hoogstraeten, et passa de là à Bois-le-Duc. Après trois années de séjour dans cette dernière ville, il arriva à Louvain ; un an plus tard, il reçut la promesse de son admission au monastère des Dunes. Avant de franchir le seuil de la célèbre abbaye cistercienne, il se rendit à Paris, fréquenta les cours de sa fameuse Université, et revenant, deux ans plus tard, sur le sol natal, il rencontra, dans le monastère de son choix, un professeur de théologie dont il avait entendu vanter, à Paris, la brillante éloquence : Gilles de Roye, abbé de Royaumont. Ces deux hommes furent reçus ensemble à la profession religieuse. Adrien de But survécut dix années à son maître, qui décéda en 1478.

La chronique d'Adrien de But comprend cinq cents pages d'impression, format in-quarto; elle débute à l'an 1431, et s'arrête à l'année de la mort de l'auteur, 1488 ; elle a été éditée par M. le baron Kervyn de Lettenhove, l'éloquent auteur d'une *Histoire de Flandre* honorée du prix quinquennal. Ancien ministre de l'intérieur, président de la Commission royale d'histoire, M. Kervyn est un de ces travailleurs infatigables auxquels la science est redevable de précieuses découvertes.

Le moine des Dunes que nos ducs Philippe-le-Bon et Charles-le-Téméraire eurent l'occasion d'apprécier, raconte que, l'an 1480, la duchesse douairière de Bourgogne, Marguerite d'York, fit son entrée solennelle à Bruges, le 3 juin. Les nobles qui faisaient cortége à la princesse devaient se rendre en Angleterre, pour en ramener la fille

(1) *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 1re série, I, 85, 98. — M. Gachard, *Rapport sur les travaux de la Commission royale d'histoire* pag. 8 et 43. — 1872.

Digitized by Google

du roi, que l'on voulait unir à l'archiduc Philippe-le-Beau (pour lors âgé de deux ans) ; ce projet, approuvé par quelques personnes, était cependant blâmé par le plus grand nombre. On augurait que cette alliance avec l'Angleterre serait de courte durée, et porterait en elle le germe de maux nombreux pour notre patrie.

Trois lignes plus loin, Adrien de But raconte que, cette même année 1480, les Vénitiens, tributaires des Turcs, eurent une querelle avec le souverain pontife, Sixte IV, et que, Ferdinand d'Aragon s'étant déclaré le défenseur de l'Église, les Musulmans marchèrent contre lui.

Entre le projet d'alliance avec l'Angleterre, rêvé par la duchesse douairière de Bourgogne, et le dissentiment des Turcs avec le roi d'Aragon, le chroniqueur des Dunes écrit les lignes suivantes :

« Hoc anno frater Thomas de Kempis, de Monte Sanctæ Agnetis, « professor ordinis regularium canonicorum, multos, scriptis suis « divulgatis, ædificat; hic vitam sanctæ Lidwigis descripsit et « quoddam volumen metrice super illud : *qui sequitur me.* » p. 547 du tome I.

Voici la traduction de ce passage capital :

« Cette année, le frère Thomas à Kempis, du Mont-Sainte-Agnès, professeur de l'ordre des chanoines réguliers, édifie beaucoup de monde par la publication de ses écrits; il a composé une vie de Sainte Lidwige, et il a écrit un volume en langage mesuré sur ce texte : *Celui qui me suit.* » (1).

Voilà une révélation tout à fait imprévue. Personne n'y était préparé, ni Mgr Malou, ni M. Kervyn de Lettenhove, ni surtout M. Tamizey lui-même.

Cet honorable érudit français nous objectait en 1861 : « Une des grandes préoccupations dont ON NE TROUVE PAS LA MOINDRE TRACE dans l'*Imitation*, est la réunion, à la fin de ses phrases, des mots dont l'*assonance* (italiques de M. Tamizey) puisse flatter l'oreille. Nul écrivain n'a été possédé à un aussi haut degré de la manie de faire de la prose rimée. En agitant même les questions les plus

(1) Le lecteur voudra bien se rappeler que les mots *celui qui me suit...* sont le début de l'*Imitation*. Le premier chapitre a donné son nom au volume entier. *Incipit libellus consolatorius ad instructionem devotorum cujus primum capitulum est de Imitatione Xristi, viri egregii Thomae S. Agnetis. Tubingae* 1472. — R. P. De Backer, *Essai bibliographique*, n. 12.

Digitized by Google

graves, le sous-prieur de Sainte Agnès cherche encore à obtenir un agréable effet musical. Cela s'explique: Thomas à Kempis a fait des vers, et quels vers! (1). »

DESCRIPSIT METRICE.

METRICE. Une courte explication ne sera point déplacée ici. A l'instar de ce qui s'est pratiqué pour les éditions du Nouveau Testament, publiées par Robert Etienne en 1551 et 1555, nous trouvons les divers chapitres de l'*Imitation* divisés en paragraphes et en versets. On s'est rendu différemment compte de cette disposition, car l'autographe de Thomas à Kempis, de 1441, n'a ni paragraphes, ni numéros; on ne les rencontre non plus, ni dans les autres manuscrits, ni dans les éditions et traductions qui parurent au cours du quinzième siècle. La disposition, actuellement reçue, a pour auteur Henri Sommalius, jésuite distingué, né à Dinant en 1534, mort à Valenciennes, en 1619, qui l'introduisit dans le texte imprimé per ses soins chez Moretus à Anvers, en 1599 et 1601. Quelque défectueuse que fût en plus d'un endroit cette répartition des versets, elle n'en a pas moins passé dans toutes les éditions subséquentes.

Notre savant contradicteur de la *Civiltà*, le R. P. Mella, de Verceil, s'est rendu partiellement compte de ce fait (2). Dans son amour pour l'Italie, il voit une réminiscence des hymnes ambroisiennes, « dans la langue mesurée, dans cette correspondance « d'incises rimées, dans cette fréquence de véritables vers, dans « cette régularité continue de finales alternantes » qu'il trouve dans l'*Imitation*.

Mais voici que M. Hirsche, le plus récent éditeur du texte de

(1) Brochure citée. p. 27.

(2) Nous disons que le R. P. Mella, dont le travail a été reproduit dans le journal hebdomadaire anglais, *The Tablet*, nos du 16 septembre au 4 novembre 1876, a entrevu partiellement la vérité : dans sa préoccupation de faire de l'Imitation une œuvre italienne, il voit des stances dans plusieurs passages, et, par suite, il propose d'en scander ainsi les versets :

Hæc sunt verba Christi
Quibus admone*mur*
Quatenus vitam ejus
Et mores imite*mur*. Livre I, chap. I.

Digitized by Google

l'*Imitation*, va nous donner la parfaite intelligence de l'adverbe *metricè*, c'est-à-dire *métriquement*.

Sans doute, l'*Imitation* n'est pas écrite en vers : les mots ne marchent pas, les uns à la file des autres, suivant un mode cadencé, à la façon des auteurs latins de l'âge classique; les phrases ne sont pas non plus construites en vers rimés, comme les hymnes ou les séquences d'un office liturgique. Thomas à Kempis, de l'aveu de M. Tamizey, aime les mots dont l'assonance frappe l'oreille. Ouvrons l'*Imitation*, éditée par M. Charles Hirsche; nous y lisons de véritables lignes métriques, comme l'on peut s'en assurer par les citations que nous donnons en note (1).

(1) *Lib. I. Cap. I.*

I. Qui sequitur me non ambulat in tenebris :
dicit Dominus.
Hæc sunt verba Christi quibus admonemur,
quatenus vitam ejus et mores imitemur :
si velimus veraciter illuminari,
et ab omni cæcitate cordis liberari.
Summum igitur studium nostrum sit :
in vita Jesu Christi meditari.

Lib. II. Cap. XI.

Habet Jesus nunc multos amatores regni sui cœlestis :
sed paucos bajulatores suæ crucis.
Multos habet desideratores consolationis :
sed paucos tribulationis.
Plures invenit socios mensæ :
sed paucos abstinentiæ.
Omnes cupiunt cum eo gaudere :
pauci volunt pro eo aliquid sustinere.
Multi Jesum sequuntur usque ad fractionem panis :
sed pauci usque ad bibendum calicem passionis :
Multi miracula ejus venerantur :
pauci ignominiam crucis sequuntur.
Multi Jesum diligunt :
quamdiu adversa non contingunt.

Lib. III. Cap. XXI.

I. Da mihi, dulcissime et amantissime Jesu, in te super omnem crea-
[turam requiescere.
super omnem salutem et pulchritudinem,
super omnem gloriam et honorem :
super omnem potentiam et dignitatem,
super omnem scientiam et subtilitatem ;
super omnes divitias et artes,
super omnem lætitiam et exsultationem :
super omnem famam et laudem,
super omnem suavitatem et consolationem. *Etc.*

Digitized by Google

La démonstration nous paraît péremptoire.

M. Tamizey de Larroque peut voir maintenant son *postulatum* réalisé : Thomas à Kempis fait, dans l'*Imitation*, de la prose avec assonances, comme dans ses autres œuvres authentiques. Il y est demeuré semblable à lui-même ; il n'a dérogé en rien à ses habitudes littéraires.

Metrice, c'est donc parfaitement clair. Reste le mot *descripsit.*

Il faut en finir une bonne fois avec ces assertions répétées à l'envi par MM. Loth et Ducis que « le manuscrit de 1441 ne prouve rien, sinon que Thomas à Kempis copia plusieurs fois l'*Imitation.* » Un bibliographe français, compétent s'il en fût, M. Quérard, reproche à ses compatriotes « cette guerre de vanité littéraire ; » il plaint l'aveuglement de ces gersonistes « passionnés » qui font de notre Thomas « un calligraphe à gages au profit de son monastère. » Il ajoute ces paroles indignées : « C'est pousser trop loin la morgue nationale » (1).

Ce manuscrit de 1441, où est-il, quel est-il ? C'est un volume de cent quatre-vingt-douze pages, du format in-16, écrit sur parchemin et sur papier, ayant appartenu jadis aux Pères Bollandistes d'Anvers, avant la suppression de l'ordre des jésuites, en 1773, et conservé présentement à la bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles. Voici la table des opuscules contenus dans ce volume, écrite de la main de Thomas à Kempis, comme le reste du manuscrit.

Lib. IV. Cap. VII.

Ingemisce et dole quod adhuc ita carnalis sis et mundanus ;
tam immortificatus a passionibus :
tam plenus concupiscentiarum motibus,
tam incustoditus in sensibus exterioribus ;
tam sæpe multis vanis phantasiis implicatus :
tam multum inclinatus ad exteriora,
tam negligens ad interiora ;
tam levis ad risum et dissolutionem ;
tam durus ad fletum et compunctionem.....
tam vigilans ad fabulas,
tam somnolentus ad vigilias sacras...
tam tepidus in celebrando,
tam aridus in communicando... *Etc.*

(1) *Supercheries littéraires,* tome III, 814.

Digitized by Google

« In hoc volumine hi libri continentur :

Qui sequitur me non ambulat in tenebris (1er liv. de l'*Imit.*)

Regnum Dei intra vos est, dicit Dominus (2e liv. de l'*Imit.*)

De Sacramento. Venite ad me omnes qui laboratis (4e liv. de (l'*Imit.*)

Audiam quid loquetur in me Dominus Deus (3e liv. de l'*Imit.*)

De disciplina claustralium. Apprehendite disciplinam.

Epistola devota ad quemdam regularem.

Renovamini autem spiritu mentis vestræ.

Cognovi Domine quia æquitas judicia tua.

Recommendatio humilitatis. Discite a me.

De mortificata vita. Si vis Deo dignus.

De devotione mentis. Vacate et videte cum cæteris.

Brevis admonitio. Ab exterioribus. »

Ce codice autographe porte à la dernière page cette inscription :

FINITUS ET COMPLETUS ANNO DOMINI M° CCCC° XLI° PER MANUS FRATRIS THOME KEMPENSIS IN MONTE S. AGNETIS, PROPE ZWOLLAS. (1)

Une formule de copiste, assure M. Loth. Mais de quel droit? Tous les traités, renseignés dans cet index, écrit par l'auteur lui-même, seraient de Thomas à Kempis, excepté les quatre premiers! Le critique de la *Revue des Questions historiques* daignera sans doute nous dire quelque jour sur quel fondement il appuie son arbitraire distinction.

Eh quoi! voilà un maître de la vie spirituelle, à qui Dieu a donné le talent de composer des traités originaux, et qui perdrait son temps et ses peines à copier une œuvre, connue depuis deux siècles et demi, si Gersen l'a écrite, connue depuis quarante ans, si Gerson

(1) Folio, 192 v°. — M. le Dr Acquoy a décrit ce codice avec le plus grand soin dans sa monographie de Windesheim. Tome II, p. 200.— Il s'occupe ailleurs de Thomas à Kempis. Voir surtout le tome II, 324-329. L'écrivain hollandais accepte les démonstrations de Mgr Malou et de M. Hirsche. Pour lui, comme pour nous, le chanoine de Zwolle est bien l'auteur de L'*Imitation*. Il ajoute cette réflexion qui ne manquera pas d'être agréable à M. Loth : l'*Imitation*, dit-il, « porte en elle-même des preuves que le livre doit provenir de la Congrégation de Windesheim; le peu qu'on y trouve concernant la vie du cloître et les exercices d'un bon religieux suffit amplement pour nous apprendre que le livre doit avoir été composé, non par un frère de la Vie commune, mais par un membre de la Congrégation. »

Digitized by Google

en est l'auteur. Notre pieux mystique pouvait laisser ce travail purement matériel à ses bons frères moins instruits que lui ; c'était du reste une excellente besogne à donner aux novices qu'il dirigeait.

Que diraient Messieurs Loth, Ducis, Tamizey et consorts, si des contemporains illustres, qui publient sous nos yeux la collection de leurs œuvres pastorales, Leurs Éminences les cardinaux de Bonnechose et Donnet, feu Mgr Landriot, le savant archevêque de Reims, Mgr Pie, l'éloquent évêque de Poitiers, ou Mgr Dupanloup, ce vaillant champion de l'Église, avaient l'idée de grossir un de leurs tomes, en y insérant des œuvres d'autrui, universellement connues, les *Élévations sur les Mystères*, le *Guide des pécheurs* ou la *Pratique de la perfection chrétienne?* C'est à peu près une absurdité analogue que l'on prête gratuitement au pieux chanoine de Zwolle.

Le R. P. Mella revient à la charge avec insistance ; il nous objecte un décret de la *Congrégation de la Propagande*. Informations prises à Rome même, nous pouvons lui répondre que ce décret n'existe pas (1).

Un autre décret existe, à la vérité; mais il était connu depuis longtemps. Mgr Malou n'a pas manqué d'en parler dans son résumé historique de la controverse (2).

Ce décret, parfaitement connu, est émané de la Congrégation de l'Index. Le 14 février 1639, la Congrégation de l'Index permit l'impression des quatre livres de l'Imitation avec le nom de Jean Gersen pour auteur. « Rite imprimi posse Romæ vel alibi libellum de « Imitatione Jesu Christi sub nomine Joannis Gersen de Cana-

(1) Un ami très obligeant, qui habite Rome, s'est rendu de notre part au Secrétariat de la Congrégation de la Propagande. Voici ce qu'il nous écrit : « Uno dei nostri padri se n'è incaricato, e grazie alla somma gentilezza dell'Archivista e alla conoscenza che questo ha dell'archivio, potè quel padre veder prontamente e leggere egli stesso *negli atti originali* la *domanda* fatta a quella S. Congregazione perchè appoggiasse colla sua autorità un'edizione dell'Imitazione recante nel titolo il nome dell'autore Gersen. Seguiva la *decizione* di quella S. Cong., *che declinava dal pronunciarsi neanche così indirettamente in una questione che non giudicava di sua competenza. — L'esistenza dunque di quel decreto sembra doversi senz'altro negare.* » Ces derniers mots sont soulignés dans la lettre que nous avons reçue.

(2) C'est le chapitre I de ses *Recherches*.

Digitized by Google

« baco, abbatis monasterii Sancti Stephani Vercellensis, ordinis « sancti Benedicti » (1).

C'est une permission, voilà tout. Deux cent trente-sept années se sont écoulées depuis lors ; et l'ardeur qu'ont mise dans la controverse les auteurs les plus respectueux envers les décisions de la cour romaine, prouve suffisamment que personne n'a vu dans cette intervention de l'Index un arrêt sans appel. Le R. P. Mella a tort, selon nous, de peser tous les termes de cette permission, et de les paraphraser en de longs commentaires.

Mais, objecte M. Arthur Loth, « le manuscrit de 1441 est un des plus mauvais manuscrits. Les Kempistes n'ont jamais pu l'éditer, tant il était fautif ; il a fallu y faire de nombreuses corrections (2). »

Nous en demandons bien pardon à notre savant contradicteur : il y a dans son assertion presque autant d'erreurs que de mots. Le codice de 1441 a servi de base à l'édition de M. Hirsche, qui l'a scrupuleusement, nous allions dire, photographiquement reproduit, ligne par ligne. Il faut laisser au lecteur qui feuillettera, ne fût-ce que durant l'espace de cinq minutes dans un magasin de librairie, le livre publié à Berlin en 1874, le soin de décider combien ce texte est défectueux et fautif ! Nous attendons, sans la moindre crainte, le résultat de cette inspection, aussi superficielle qu'on veuille la supposer.

Le savant Docteur Hirsche, est-il besoin de l'ajouter, professe une sorte de culte pour le vénérable chanoine du Mont-Sainte-Agnès. Le volume dont son labeur assidu vient de gratifier le monde chrétien se recommande par une correction typographique rare. On n'y a pas perdu de vue non plus l'utilité du lecteur : par suite de cette dernière préoccupation, chacun des chapitres est suivi de la citation intégrale des passages empruntés à l'Écriture

(1) Un petit mot à l'adresse des partisans de l'abbé Gersen. L'édition de 1616, dédiée à Paul V, le nomme Gessen ; en 1639, la Congrégation de l'Index écrit Gersen ; on trouve également Gesen. Il faudra tôt ou tard quelque érudit pour écrire l'histoire de ces variations orthographiques. Que l'on veuille bien nous donner un état civil régulier de ce candidat à la paternité de l'*Imitation*, avec pièces authentiques à l'appui. Quel est son véritable nom ? — Cette question étant vidée, on pourra passer à d'autres investigations.

(2) Tom. XIII, p. 561.

Digitized by Google

Sainte, aux Pères de l'Eglise, aux auteurs profanes auxquels Thomas à Kempis fait allusion dans son texte; l'*Argumentum* résume succinctement toute la doctrine ascétique énoncée dans le chapitre; enfin, une courte annotation, donnée sous cette rubrique, *Dispositio Sommalii*, fait connaître la distribution des versets adoptée dans les précédentes éditions.

Nous croyons pouvoir nous borner à ces considérations.

En reprenant la question au point où Mgr Malou l'avait laissée, nous ne pouvions prétendre à autre chose qu'à prouver la solidité des conclusions de l'éminent prélat.

Un érudit consciencieux, M. Hirsche, armé de toutes les ressources fournies par la critique contemporaine, s'est senti possédé d'un vif désir de reprendre à nouveau, vingt ans après l'évêque de Bruges, une controverse d'histoire littéraire agitée depuis deux siècles et demi.

Qu'on nous permette en terminant un vœu bien sincère : c'est celui de voir M. Hirsche clore enfin ce débat séculaire !

Grâce à son labeur persévérant et opiniâtre, puisse-t-il ne se plus imprimer dorénavant aucune nouvelle édition de l'incomparable livre, vrai manuel du chrétien, qui n'inscrive, à sa première page, le nom de cet humble et immortel Thomas, né à Kempen, dans la Westphalie.

AD. DELVIGNE,
Curé de N. D. au Sablon.

Bruxelles, 18 décembre 1876, Fête de l'Expectation de la T. S. V.

Digitized by Google

Digitized by Google

CALCUTTA

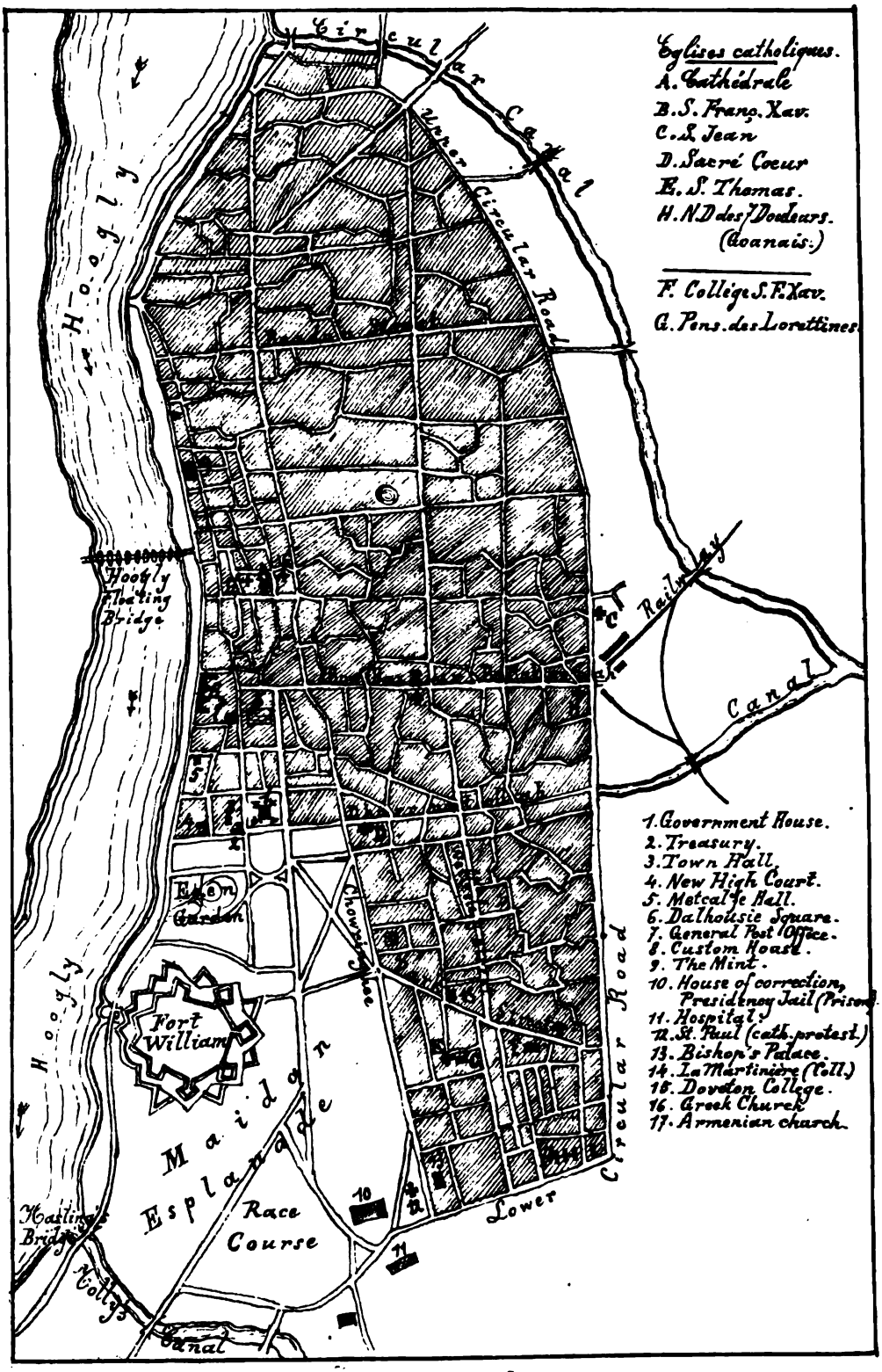

Digitized by Google

LA CAPITALE

DE L'EMPIRE ANGLO-INDIEN

(Suite. — voir page 193.)

II

DESCRIPTION DE CALCUTTA.

Prospérité de la ville.

Les grands événements qui venaient de s'accomplir dans les Indes donnèrent à la ville de Calcutta une importance qui ne fit que s'accroître depuis. Devenue tout-à-coup la métropole de l'Inde Britannique, elle ne tarda pas à monter au rang des cités les plus grandes et les plus peuplées de l'univers. Déjà, en 1800, c'est-à-dire cinquante années après qu'elle eut cessé d'être un simple village, la population était évaluée par le chef de la police à 600,000 âmes; et peu d'années après, sir Henry Russel, chef de la justice, estimait à un million la population de Calcutta et de ses dépendances. Le pays environnant possède une population assez dense pour qu'en 1802 les chefs de la police pussent compter à Calcutta et dans un circuit de 20 milles jusqu'à 2,225,000 âmes.

La ville moderne,avec ses faubourgs,s'étend à l'est du fleuve sur une longueur de plus de six milles, mais la largeur varie beaucoup en différents points. Les rives fertiles et boisées de l'Hoogly donnent aux abords de la ville un aspect fort pittoresque. Le cours sinueux du fleuve dérobe la ville aux regards jusqu'au moment où le navire qui va mouiller à Calcutta n'est plus qu'à un quart de mille de son ancrage.Alors toute la splendeur de la cité s'étale devant vos yeux : l'hôtel du Gouvernement, la résidence du vice-roi avec son vaste dôme et ses portes triomphales, les églises avec leurs flèches élancées, les bâtiments publics et les demeures des particuliers dont les larges façades développent leurs grandes surfaces blanches coupées par des vénitiennes de couleur verte, les superbes *ghauts* qui servent de débarcadères, le pont suspendu au dessus du canal qui fait le tour de la ville, les remparts du fort William hérissés de canons et la superbe colonne élevée à la mémoire de sir David Ochterlony :

Digitized by Google

tout est de nature à donner au spectateur l'idée la plus grandiose de la cité des palais. Toutefois, cette impression ne résiste pas devant un examen de détail et disparaît à mesure qu'on en renouvelle l'expérience.

Le voyageur qui aborde à Calcutta doit traverser, en quittant le débarcadère, une vaste plaine appelée l'Esplanade ou le *Maidan* qui s'étend, parallèlement à l'Hoogly, entre le fort William et la ville. Au nord de cette place on admire le nouveau palais du Gouvernement, bâti par le marquis de Wellesley. Près du palais et sur tout le côté oriental du Maidan, se développe une longue rangée de maisons magnifiques ornées de vastes verandahs et dont les lignes architecturales s'harmonisent parfaitement avec le palais du gouvernement.

C'est ici le moment de jeter un coup d'œil sur les principaux édifices de la capitale de l'empire anglo-indien.

Palais du Gouvernement.

Le palais du Gouvernement est l'édifice public le plus remarquable de Calcutta. Le rez-de-chaussée est orné de rustiques et composé d'une série d'arcades qui servent de base au corps de bâtiment principal conçu dans le style ionique.Du côté du nord, il y a un grand escalier sous lequel les voitures passent pour arriver à l'entrée du palais. Du côté du sud, il y a une colonnade circulaire surmontée d'un dôme. Aux quatre angles du bâtiment principal s'élèvent quatre ailes très étendues, reliées par des galeries circulaires assez spacieuses pour que l'air puisse s'y renouveler facilement. Dans ces ailes se trouvent les appartements des membres du gouvernement. Du côté nord-est,on remarque la chambre du conseil ornée de portraits comme les autres salles publiques. Dans le centre du bâtiment, il y a deux salles particulièrement remarquables. La salle inférieure est pavée avec des dalles d'un marbre gris sombre, et son plafond est soutenu par des colonnes doriques dont l'éclat rappelle celui du marbre. En haut,se trouve la salle de bal avec un plancher de bois poli couleur sombre et une suite de pilastres style ionique. Les deux salles sont éclairées par des lustres en cristal suspendus aux plafonds. Ceux-ci sont décorés dans le goût le plus exquis.

Digitized by Google

Fort William.

Le Fort William se trouve à peu près à un quart de mille en deçà de la ville; il l'emporte en solidité et en régularité sur toutes les autres forteresses de l'Inde. Sa forme est octogone ; cinq faces sont régulières; les trois autres, qui longent le fleuve, ont dû se modifier d'après les nécessités de la défense. Les glacis s'étendent jusqu'aux bords de l'Hoogly. Comme une attaque par terre n'était pas à craindre de ce côté, il suffisait de le protéger contre une attaque par mer en y ménageant la place pour un grand nombre de bouches à feu. C'est ce qu'on a obtenu en donnant à la citadelle, du côté de l'eau, la forme d'un angle saillant très étendu et très large dont les faces commandent le cours de la rivière. Les canons y sont disposés de manière à atteindre les ennemis jusqu'au moment où ils se trouvent très proches de la ville. S'ils parviennent à forcer cette ligne, ils sont aussitôt exposés aux feux de plusieurs batteries disposées parallèlement le long du fleuve. Ces batteries, à leur tour, sont défendues par les bastions voisins et par une contre-garde qui les couvre.

La citadelle doit son origine à lord Clive qui la fit construire aussitôt après la bataille de Plassey; il eût voulu la rendre parfaite sous tous les rapports. Mais depuis, on a reconnu qu'elle occupe un espace trop vaste, et est établie sur une échelle trop grande pour répondre au but qu'on se proposait, c'est-à-dire de se ménager un poste imprenable dans les cas extrêmes. Car la garnison, nécessaire pour la défendre, formerait une armée capable de lutter en rase campagne. La citadelle peut contenir 15,000 hommes, et ses travaux sont si étendus qu'il en faudrait 10,000 pour la défendre. Elle n'a pas coûté moins de deux millions de livres sterlings. Les remparts s'élèvent très-peu au-dessus du niveau de la plaine: aussi n'ont-ils rien d'imposant au dehors. C'est à peine si on peut les apercevoir avant de s'en être approché de très-près. Cette particularité excite l'étonnement des Hindous venus de l'intérieur de la Péninsule. Pour eux, en effet, l'idée d'une grande force est toujours connexe avec celle d'une grande élévation, et ils s'imaginent généralement que les *baraques* ou casernes, construites autour du fort William, constituent la citadelle proprement dite.

Digitized by Google

Dans la forteresse, on ne trouve que les bâtiments absolument nécessaires, tels que la résidence du commandant, des quartiers pour les officiers, des logements pour les troupes et l'arsenal. Les *baraques* ont un extérieur très élégant et forment des habitations commodes, tant pour les particuliers que pour les officiers. L'intérieur de la forteresse est entièrement découvert et ne présente à la vue que de vastes pelouses de gazon, coupées par des routes en gravier, où des rangées d'arbres entretiennent la fraîcheur. Çà et là on voit, disposées dans l'ordre le plus parfait, des piles de canons, de bombes et de boulets. La garnison se compose habituellement d'un régiment de troupes européennes avec des ingénieurs et des ouvriers pour l'arsenal.

Esplanade.

Entre la citadelle et la ville, comme il a été dit plus haut, il y a une plaine unie et très étendue nommée l'Esplanade. Elle mesure environ deux milles en longueur et un en largeur. Elle est bordée d'un côté par un aqueduc, et des trois autres côtés par de belles et larges routes. Vers le soir, les avenues se remplissent d'équipages élégants et variés; et la plaine elle-même est sillonnée en tous sens par une multitude de cavaliers.

Chowringhee, quartier des palais.

Lorsqu'on s'éloigne du fleuve en traversant le Maidan entre le fort William et le palais du gouvernement, on rencontre bientôt le quartier européen de Chowringhee. Autrefois il n'y avait là qu'une réunion disgracieuse et confuse de huttes habitées par les indigènes; aujourd'hui, c'est une ville de palais qui occupe, parallèlement au Maidan, un espace d'environ deux milles en longueur sur un mille de largeur.

L'architecture grecque a été employée presqu'exclusivement dans les constructions de Chowringhee. Si l'on considère les conditions spéciales du climat, on trouvera peut-être que cette préférence est assez peu justifiée : les piliers des portiques et des verandahs sont trop élevés pour empêcher les rayons du soleil d'y pénétrer le matin et le soir, et même à ces moments, la chaleur est généralement excessive; de plus, pendant les quatre mois de la saison des

Digitized by Google

pluies, l'eau s'y déverse par torrents. En présence de ces inconvénients, on se demande s'il ne serait pas plus pratique et plus commode d'adopter, pour les constructions, le style hindou, en lui faisant subir quelques modifications et surtout en évitant la profusion dans l'ornementation.

Chacune de ces demeures ou palais est entourée d'un jardin ou *compound*, ce qui leur donne l'aspect d'une maison de campagne ; et vraiment, on se croirait au milieu des splendides villas qui entourent les grandes cités de l'Europe, plutôt que dans une ville proprement dite.

Edifices publics.

A l'extrémité sud du Maidan s'élève la prison de la Présidence; tout près de là est un grand hôpital, puis la plaine où les Anglais se donnent le plaisir national des courses de chevaux. En se rapprochant de la ville on passe devant la cathédrale de Saint-Paul, la plus grande église que les protestants aient bâtie dans l'Inde, C'est un bel édifice dont la construction a duré huit ans. La première pierre fut posée en octobre 1839; l'église fut achevée en 1847; on évalue la dépense totale à 50,000 livres sterling. Le style de cette cathédrale s'approche du gothique perpendiculaire anglais avec un petit nombre de modifications exigées par le climat; en somme c'est du gothique indien ou du style chrétienadapté à l'Inde. La tour et la flèche sont construites d'après le modèle qu'on admire à la cathédrale de Norwich, avec quelques perfectionnements suggérés par la tour de Canterbury.

Plusieurs ornements de détail, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, sont faits d'après les plus beaux modèles qu'on trouve dans le *Minster* de York. L'église est construite avec une espèce de briques préparées spécialement à ce dessein. Un revêtement en pierre de Chunam couvre partout la maçonnerie. Cette pierre est très solide et se laisse polir comme le marbre. D'ailleurs tous les ornements et tous les clochetons qui décorent la cathédrale sont taillés dans cette même roche. L'édifice n'est pas plus grand que les anciennes et belles églises de village en Angleterre, mais il est assez spacieux pour les besoins locaux.

Lorsqu'en revenant sur ses pas on s'avance vers l'intérieur de la

Digitized by Google

ville, dans la direction du nord-est,on rencontre une foule de bâtiments imposants qui annoncent l'importance commerciale de Calcutta et les immenses ressources de ses habitants, l'esprit généreux qui a contribué à la fondation des établissements d'instruction publique et la tolérance qui se pratique franchement en tout ce qui touche à la religion. Là s'élève le palais Metcalfe, splendide édifice construit en l'honneur de lord Metcalfe, gouverneur général, qui couronna sa longue et brillante carrière et tout ce qu'il avait fait à l'avantage et pour la gloire de l'Inde, en accordant une pleine liberté à la presse dans toute la péninsule. Dans ce palais sont installés la bibliothèque publique de la Société Asiatique, les bureaux et les dépendances de la Société Agricole. Plus loin se trouve le bâtiment des greffiers, une longue rangée de maisons en face desquelles on admire un des plus beaux squares de Calcutta. Son étendue est d'environ 500 *yards* de chaque côté : il y a au centre un vaste bassin entouré d'un mur construit d'une façon fort pittoresque,avec des balustrades et une suite de marches qui permettent de descendre jusqu'au fond,à 60 pieds au-dessous du niveau supérieur.

Non loin de ce square, et sur l'emplacement même de l'ancienne forteresse prise par Surajah Dowlah en 1757, on admire le *Custom House* et plusieurs autres édifices très remarquables. L'*antre noir* fait maintenant partie de l'entrepôt et est rempli de marchandises. Un monument qui s'élève en face de la porte rappelle le souvenir des infortunés qui périrent dans ce massacre, mais il a été frappé de la foudre et menace ruine.

Plus loin se trouve la Monnaie, construction de forme classique, couvrant une surface très étendue et possédant des appareils et des machines qui peuvent rivaliser avec ceux de la Monnaie royale de Towerhill, à Londres. Les autres édifices publics sont la Cour de justice, la Cour suprême, les églises, soit catholiques soit protestantes, une église grecque, une église arménienne, une synagogue, des mosquées et des temples hindous, le collége des jésuites qui servait autrefois de théâtre, le collége de médecine qui est un des plus beaux monuments d'architecture de la ville, le collége hindou et le collége madressa ou mahométan, de plus, un grand nombre de chapelles, de colléges et d'hôpitaux.A l'intérieur de la ville, on trouve des hôtels vastes et commodes, beaucoup de boutiques aussi grandes que les plus considérables de Londres, spécialement celles

Digitized by Google

des libraires, des bijoutiers, des restaurateurs et des quincailliers. La ville de Calcutta est abondamment pourvue d'eau potable et possède des marchés renommés. L'administration est confiée à un conseil municipal; l'autorité de la police est un mérite dont la ville est justement fière. On prend un soin particulier pour assurer la salubrité de la ville. Le soir quand, du Maidan, on promène ses regards sur les larges rues de Calcutta splendidement illuminées dans toute leur étendue, on ne peut s'empêcher d'être frappé et comme ébloui de l'aspect féerique que présente alors la cité des palais : elle semble se couronner dans ce moment d'une majesté et d'un éclat qui efface les splendeurs des plus belles villes de l'Europe.

Ville des indigènes.

La *ville noire* s'étend le long du fleuve, à trois milles environ au nord de Calcutta, et fait le contraste le plus singulier avec la partie européenne. Son étendue est immense, et elle fourmille d'habitants. Les rues ront étroites, boueuses, dégarnies de pavés. Les maisons à deux étages sont construites en briques avec des toits plats arrangés en terrasse, mais le plus souvent ou n'y voit que de pauvres cabanes couvertes de petites tuiles avec des murs de jonc, de bambou ou d'autres matières combustibles. Par suite de cela les incendies ne sont pas rares, mais ils ne peuvent nuire en rien au quartier européen, puisque le mode de construction l'a rendu entièrement inaccessible à l'incendie. Comme nous l'avons dit plus haut, les maisons s'y trouvent isolées les unes des autres dans un enclos entouré de murs ; leur construction plus solide offre moins de prise à l'élément destructeur et si le feu éclate par malheur dans un de ces palais, leur isolement permet aux *firemen* de s'en rendre maîtres plus promptement et plus efficacement.

Conclusion.

Pour résumer en peu de mots tout ce que j'ai dit, soit en bien soit en mal, de la ville de Calcutta, je transcrirai ici la description de la cité des palais faite, au commencement de ce siècle, par Mir-cheer-ali-assor, ministre de Perse. Elle a été traduite en français dans *L'Inde contemporaine* par F. de Lanoye :

« Calcutta, aujourd'hui la plus vaste et la plus peuplée des villes

Digitized by Google

de l'Inde, est agréablement située sur le bord du Bhagirati (1). Ses édifices variés, d'un genre d'architecture jusqu'au temps présent inconnu aux Indes, surpassent en beauté ceux de la Chine et d'Ispahan. On dirait que ses rues aplanies, bordées de maisons en briques jointes avec un ciment solide, sont des allées du célèbre jardin d'Irem. Dans le bazar, aussi symétrique qu'un album réglé, les échoppes sont sur deux lignes, comme des rangées de perles. Ici vous apercevez un joaillier, là un quincaillier, ailleurs un orfèvre. Les roupies et les pièces d'or sont en monceaux sur les comptoirs : on les prendrait de loin pour des bouquets de narcisses. Les étoffes les plus belles, brochées et lamées d'or et d'argent, éblouissent comme l'éclair les regards qu'elles attirent....

« Sur la rivière se croisent, se pressent d'innombrables navires de toutes les formes et de toutes les dimensions, attestant l'état florissant et prospère de la métropole moderne de l'Inde.... Malheureusement l'air de cette ville est humide et salin; les couleurs s'y altèrent promptement, le rouge surtout s'efface tout-à-fait; les sorbets, les sirops, les électuaires s'y corrompent et les substances les plus sèches s'y détériorent souvent. L'humidité est telle que le sol des maisons est toujours mouillé, que toutes les murailles sont salpêtrées jusqu'à deux ou trois coudées de hauteur et qu'aucun rez-de-chaussée n'est habitable.

« Parmi les édifices dont se glorifie cette capitale, on distingue la magnifique église des Arméniens. Ce monument vaste et majestueux fut bâti en 1724 de J.-C., par le prévôt des marchands arméniens. On y remarque une horloge, vrai chef-d'œuvre d'art et de génie.

« Il y a à Calcutta beaucoup de mosquées, mais une seule est digne de mention : les *fidèles* la doivent à un riche et pieux tailleur nommé Ramazina.

« A une petite distance de la ville, du côté du midi, s'élève le fort William, bâti sous le gouvernement du colonel Clive, après la fameuse bataille de Plassey. Les armes et les munitions de tout genre y abondent, et grâce à l'entretien vigilant dont il est l'objet, cet édifice, qui a pour l'Inde entière la puissance d'un talisman, parait construit d'hier... A l'occident de ce fort majestueux et au-

(1) Nom que les dévots hindous conservent à l'Hoogly.

Digitized by Google

delà de la rivière, s'étend, sur le bord de l'eau, le *jardin botanique* dont l'étendue est telle qu'on n'a pu l'entourer d'un mur de clôture.

« L'imagination se perd au milieu de l'espace qu'il occupe et l'aile de l'esprit ne saurait le franchir. L'accroissement progressif des végétaux qui embellissent ce jardin, le premier du monde, a suivi celui de la puissance anglaise dans l'Inde; comme elle, il est à son apogée (1). »

Après cet extrait, M. de Lanoye ajoute les réflexions suivantes :

« Cette description quasi officielle et qui, malgré l'emphase orientale de l'éloge, ne dissimule pas les *revers de la médaille* dont Calcutta abonde, est encore aujourd'hui, après quarante-cinq ans, assez applicable à cette grande cité. Située sur un sol plat et marécageux, peu différent, il n'y a pas plus d'un siècle, des *Sunderbunds* du voisinage, Calcutta offre peu de constructions parfaitement solides. Les crevasses, qui lézardent les maisons les mieux bâties, ne prouvent que trop le peu de cohésion du terrain. Il y a là, pour l'avenir de cette métropole, une menace réelle. Pour la frapper de la destinée de Gour (2), il ne faudrait qu'un de ces accidents qui ont signalé si souvent le cours capricieux du Gange : l'ouverture d'un bras nouveau, un changement d'équilibre dans le volume ou dans la répartition de ses eaux. Il suffirait, en effet, que l'Hoogly, à l'époque des inondations, inclinât sa masse fluviale un peu à l'orient, et la précipitât dans l'un des canaux d'irrigation qui font de Calcutta une sorte d'île, pour changer en une vaste mer les places où s'élèvent aujourd'hui les églises et les palais des maîtres modernes de l'Inde. »

M. Dooley, S. J.

(*A continuer.*)

(1) *Statistique et histoire de l'Inde*, par Mir-cheer-ali-assor. Calcutta, 1808.

(2) Ce fut une révolution bien étrange que celle qui changea l'opulente Gour en un vaste désert. Le Gange baignait ses murs et en faisait le centre du commerce et des richesses de l'Indoustan. Tout-à-coup le fleuve, à la suite d'une inondation dont la mémoire s'est conservée, abandonna son lit pour se jeter à deux ou trois lieues plus à l'ouest, dans celui qu'il occupe aujourd'hui. Il y a de cela deux siècles et demi environ; tout ce qui faisait la grandeur et l'opulence de Gour s'en éloigna dès lors par degrés ; et le climat, achevant ce qu'eût fait sous d'autres latitudes la fureur des guerres ou des éléments conjurés, la superbe cité s'est évanouie sous les jungles et le gazon : ses ruines, auxquelles Rennel donne une étendue de vingt-huit kilomètres en longueur et de dix en largeur, n'offrent plus qu'un informe amas de décombres où les reptiles pullulent en paix, où le tigre et le rhinocéros ont leurs repaires. (*L'Inde contemporaine* par F. de Lanoye).

Digitized by Google

UNE MISSION EN CHINE.

Relations de la Mission de Nan-King (1) *confiée aux religieux de la Compagnie de Jesus. Chang-Hai, imprimerie de la Mission catholique à l'Orphelinat de Tou-sai-vai.* I, 1873-74. II, 1874-75.

C'est bien de la Chine, et d'une imprimerie catholique de la Chine, que nous recevons ces deux volumes in-8°, l'un de 155 pages, l'autre de 260, avec deux plans autographiés, l'un de Zi-ka-wei, et l'autre, plus étendu, de Chang-Hai. Bien plus, ces deux volumes seront suivis de plusieurs autres; en un mot, les *Relations de la Mission de Nan-King* prennent place parmi les publications périodiques.

Depuis longtemps les missionnaires caressaient ce projet; comme ils le disent dans la préface, «les malheurs des temps, le manque d'imprimerie dans la Mission, la pénurie d'ouvriers évangéliques, dont tous les moments étaient comptés et consacrés au saint ministère, et à qui l'on ne pouvait confier d'autres charges, telles sont les principales causes qui ont retardé jusqu'à ce jour la réalisation d'une œuvre aussi importante. Aujourd'hui ces causes ont disparu, et nous serons heureux d'offrir à nos frères étrangers à la Chine, comme à ceux qui l'habitent, le récit de nos travaux et des bénédictions que Dieu daignera leur accorder. »

Les premières pages de cette publication sont naturellement consacrées à faire connaître l'organisation de la Mission. Ces détails sont précieux. La plupart des lecteurs n'en avaient jusqu'ici qu'une idée confuse, et ne parvenaient pas à débrouiller les Tché, Scheou, Yang, Lou, Tsang, Nou, Ning, etc., qui abondent dans les récits chinois. Les lettres les plus intéressantes y perdaient le charme qui naît d'une localisation nette et précise. Les *Relations* nous mettent en pays de connaissance : nous aurons désormais le plaisir de suivre les vaillants missionnaires dans leurs excursions, et de nous rendre compte de leurs travaux et de leurs succès.

Nos lecteurs nous sauront gré de leur mettre sous les yeux un extrait des tableaux que renferment ces deux volumes.

La Mission de Nan-King, placé sous l'autorité de Mgr Adrien Languillat, Vicaire apostolique, comprend deux provinces, celle de Nganhoué à l'ouest, et celle du Kiang-sou à l'est. La population, quoique diminuée par la rébellion des Tai-ping et les malheurs qui lui servirent de cortége, dépasse encore aujourd'hui 50,000,000 d'habitants, dont environ 89,000 chrétiens. Pour répondre aux besoins spirituels de cette Mission, le P. Foucault, supérieur, dispose de 56 prêtres européens,

(1) Le tom. I porte *Nan-Kin*, le tom. II porte *Nan-King*. C'est donc cette dernière forme qui est adoptée définitivement.

Digitized by Google

PLAN DE ZI-KA-WEI.

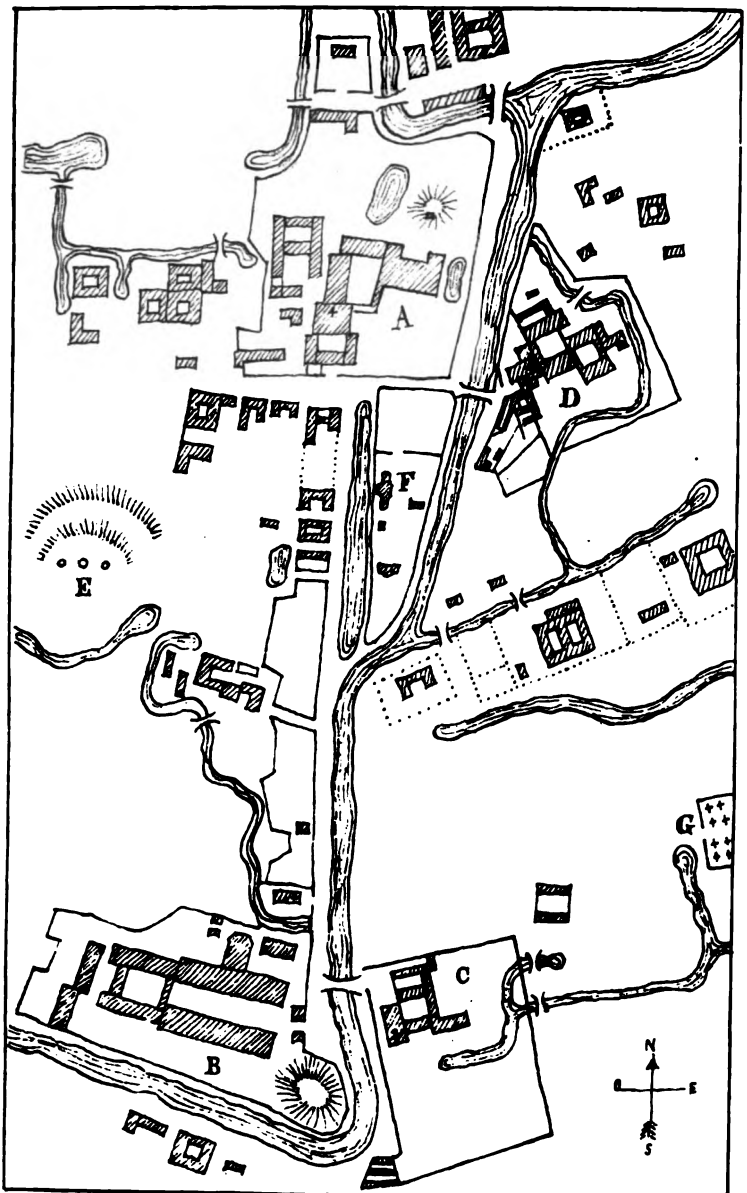

A. Collège S. Ignace. B. Orphelinat de Tou-sai-vai.
C. Carmélites. D. Religieuses Auxiliatrices.
E. Tombeau de Li Ko-Tao. F. Observatoire.
G. Cimetière des Chrétiens.

Digitized by Google

Digitized by Google

de 23 prêtres indigènes, de 6 scolastiques et de 14 frères coadjuteurs.

La Mission est divisée en cinq sections :

1° Nan-King (1), qui renferme toute la province du Ngan-houé et cinq préfectures de celle de Kiang-sou.

2° Sou-tseu, qui correspond à deux préfectures.

3° Song-Kang, } préfecture de Song-Kang.
4° Né-wei, }

5° Hai-men, qui comprend les territoires du Hai-men et plusieurs îles.

Dans ces sections ne sont pas comprises la ville de Chang-hai et la chrétienté de Zi-ka-wei, situées dans la préfecture de Song-Kang. Les nombreux établissements qu'elles renferment exigent une administration spéciale.

Chang-hai.

Chang-hai est devenue une ville mi-chinoise, mi-européenne. Les concessions françaises, anglaises et américaines, avec leurs consulats respectifs, occupent un vaste quartier sur le plan que nous avons sous les yeux. Les *Lazaristes* et les *Missions étrangères* y possèdent des *procures* qui rendent de grands services aux missionnaires ; la Compagnie de Jésus y compte cinq établissements :

1° *Le grand Séminaire*, desservi par quatre Pères et trois frères. Les séminaristes étudient la philosophie pendant deux ans et la théologie pendant quatre ans.

2° La paroisse de la cathédrale *S. François-Xavier*, au faubourg méridional (Tong-ka-dou) : 2,035 chrétiens, dont (en 1875) environ deux cents fervents congréganistes des deux sexes.

3° La paroisse de *S.-Joseph*, au quartier français : trois Pères et un frère, 611 chrétiens.

4° La paroisse de l'*Immaculée Conception*, au Lao-tié-tsu-tang, dans l'enceinte de la ville murée : 582 chrétiens.

5° La paroisse de *Hong-Keu*, au quartier américain : 365 chrétiens.

Ajoutez à cela une école de catéchistes, appelés *Joséphistes*, un grand nombre d'autres écoles pour chinois et étrangers, pour chrétiens et païens, et divers établissements de charité où le dévouement des religieuses aplanit les voies à l'apostolat.

Tels sont l'*Hôpital général*, avec pharmacie, tenu par dix Sœurs européennes de S. Vincent de Paul, plusieurs Maisons de *pauvres*, de *mendiants*, de *brouettiers;* l'Établissement de la *Sainte Enfance*, et enfin l'*Institution S. Joseph*, dirigée par dix Auxiliatrices du Purgatoire, pour les jeunes filles européennes et américaines.

(1) Ne confondez pas *Nan-King*, siége d'un vice-roi, avec *Ngan-King*, capitale du *Ngan-houi*.

Digitized by Google

Zi-ka-wei.

Zi-ka-wei, village situé à six kilomètres de Chang-hai, est le centre privilégié de la Mission ; il renferme, d'après le plan que nous donnons ci-contre :

Le *Collége S. Ignace*, vaste établissement qui sert tout à la fois de *Résidence* paroissiale, de *Collége* selon la méthode chinoise, et de *Petit séminaire* pour le recrutement du clergé indigène. Dix Pères et trois frères y sont employés, et leurs soins sont couronnés des succès les plus consolants.

L'*Orphelinat de Tou-sai-vai* est un produit de l'œuvre de la Sainte Enfance. Fondé en 1848, à l'époque d'une grande inondation, il s'est admirablement développé ; deux Pères et trois frères s'y dévouent aux petits abandonnés : ils les reçoivent moribonds et païens, ils en font d'excellents ouvriers chrétiens. Les bâtiments actuels, achevés en 1875, peuvent donner asile à deux cents enfants et à une centaine d'ouvriers et de domestiques.

Un *Orphelinat chrétien*, distinct du précédent et sans liens avec la Sainte Enfance, a été créé en 1874, aux frais de la Mission.

Une *Imprimerie* est en pleine activité à l'Orphelinat de Tou-sai-vai. Aux caractères gravés sur des tablettes en bois on a substitué, depuis peu, des caractères métalliques. Le succès est tel que l'on reproduit actuellement, en 4 volumes in-16, l'édition de la *Vie des Saints* de 1738, qui compte 24 volumes in-8°. Les deux volumes de *Relations*, auxquels nous empruntons ces détails, forment un splendide spécimen de cette imprimerie.

Un *Observatoire* météorologique et magnétique est établi, depuis 1872, au milieu d'un jardin, à 200 mètres de la Résidence et du Collége. Le météorographe a été fourni par le P. Secchi. Les instruments ont été vérifiés en Europe ; les directeurs ont des rapports suivis avec les Revues anglaises de Chine, avec la Société asiatique *(Royal asiatic society)*, avec la Société météorologique de France, l'Observatoire royal de Kew (Londres) et le bureau du département de la guerre à Washington. L'Observatoire est visité par de haut lettrés chinois, par les officiers de toutes les nations, par un grand nombre de voyageurs et d'étrangers de distinction.

Un *Musée d'histoire naturelle* est en voie de formation par les soins du P. Heude : il a déjà recueilli plusieurs espèces inconnues en Europe (1).

On le voit, les missionnaires du Nan-King sont fidèles aux traditions

(1) On a publié en France le premier fascicule d'une publication sur la conchyliologie fluviatile de la Chine. Le *journal de voyage* du P. Heude a été inséré *in extenso* dans un recueil de lettres autographiées qui ne sont pas encore livrées à la publicité.

Digitized by Google

de leurs illustres devanciers dans le Céleste-Empire : ils favorisent le progrès de la science au milieu des immenses labeurs de leur apostolat ; ils sont les dignes instruments de la vraie civilisation.

A côté d'eux, travaillent avec le même dévouement de saintes religieuses, Sœurs de S. Vincent de Paul, Carmélites, Auxiliatrices des âmes du purgatoire.

Les Sœurs de S. Vincent desservent l'hôpital de Chang-hai, nous l'avons dit.

Les Carmélites, arrivées en 1869, définitivement établies en 1873, forment une communauté de 16 personnes : sept religieuses européennes et neuf novices ou postulantes indigènes.

Les religieuses Auxiliatrices,outre leur maison de Chang-hai, dirigent à Zi-ka-wei un établissement plus considérable, qui porte le nom de *Sen-Mou-ieu*, ou couvent de la Sainte Mère. On pourrait l'appeler une Université de bonnes œuvres qui comprend :

L'*Association de la Présentation*, formée de vierges indigènes au service de la Mission : elles font un bien incalculable parmi les païens.

Le *Pensionnat* donne uue éducation soignée à de jeunes filles, dont le nombre s'élève aujourd'hui à 84.

L'*Ecole externe* prospère, elle compte 52 élèves, tant païennes que chrétiennes.

Le *Catéchuménat* et les diverses œuvres analogues propagent l'instruction religieuse dans toutes les classes de la population.

L'*Orphelinat* est visiblement béni de Dieu. En 1874, on y a reçu 242 orphelines. L'année suivante, on y a établi une *Salle d'asile*, en faveur de celles qui se distinguent par leur intelligence et leurconduite.

La pharmacie de la Sainte Enfance fournit un moyen d'action d'une efficacité remarquable : elle procure aux religieuses l'avantage de baptiser les enfants moribonds, elle apprivoise les païens et les dispose à recevoir l'instruction religieuse. On compte par milliers les consultations et les distributions de remèdes.

Pour toutes ces œuvres, il y avait, en 1875, dix Auxiliatrices européennes, six indigènes et trois novices. Elles ont procuré le baptême, cette même année, à 16 adultes et à 186 enfants d'infidèles ; elles ont nourri 141 enfants infidèles.

Aspect général de la Mission.

Nous nous sommes étendus sur Chang-hai et Zi-ka-wei. Les œuvres fondées dans ces deux centres peuvent donner une idée du travail opéré dans les cinq sections de la Mission. Il nous serait impossible d'entrer dans les détails et d'accumuler ici les dénominations locales. D'ailleurs le champ est immense : il y a tel district (Yan-tcheou) de la section de

Digitized by Google

Nan-King qui n'a pas moins de soixante-quinze lieues d'étendue du nord au sud, et trente, de l'est à l'ouest. Que peut être l'apostolat sur ce territoire, si ce n'est une course perpétuelle, avec des étapes plus ou moins longues, pour les exercices les plus indispensables du culte? Et pourtant, l'Evangile fait des progrès ; et il changerait bientôt toute la face du pays, si l'orgueil national ne suscitait à tout moment des persécutions désastreuses. Pour un mandarin qui protége les chrétiens, il y en a dix qui les dépouillent et les châtient, et les masses témoignent presque partout une extrême défiance.

Pour vaincre cette défiance, le moyen le plus efficace, c'est l'érection des écoles, l'établissement des hôpitaux et des pharmacies, et d'autres institutions qui, par le bienfait temporel, gagnent les cœurs et les disposent à recevoir le bienfait spirituel. Il y a des écoles où le plus grand nombre des élèves sont païens. Pendant plusieurs années, on s'est contenté de leur donner l'enseignement classique ; maintenant, que nos écoles ont fait leurs preuves et sont recherchées, les missionnaires ont introduit dans le district de Yan-tcheou, une disposition plus hardie, qui heureusement est bien accueillie. Le P. Gandar, le premier, a posé en principe, pour le district de Yan-tcheou, « que tout enfant païen qui désirerait être admis à l'école, en suivrait complètement les usages, c'est-à-dire, qu'outre les livres classiques, il étudierait aussi le catholicisme et autres livres de religion, sans être obligé toutefois de se faire chrétien. » Cette mesure a été acceptée, et déjà elle donne les meilleurs résultats.

Nous terminerons cette notice par quelques chiffres empruntés aux statistiques de la Mission.

	1867	1873	1875
Chrétiens	73,847	83,897	88,869
Chrétientés	416	498	556
Adultes baptisés	1,259	1,132	1,514
Enfants d'infidèles baptisés	12,482	12,177	13,866
Enfants nourris		5,451	5,490
Ecoles de garçons	259	324	322
Ecoles de filles	106	200	240
Ecoliers chrétiens	2,670	2,841	3,621
Ecoliers païens	1,251	1,679	2,002
Ecolières chrétiennes	1,401	2,099	2,509
Ecolières païennes	107	107	88

Deux grands orphelinats de filles et dix petits ont abrité, dans les derniers temps, près de 2,000 orphelines ; un autre orphelinat, pour garçons et filles, en a soigné 545.

Le nombre total des adultes baptisés, depuis 1865, monte à 13,812; celui des enfants d'infidèles baptisés, à 127,258. Le nombre des communions atteint chaque année le chiffre approximatif de 250,000.

J. Broeckaert.

Digitized by Google

PIE IX

OU CINQUANTE ANS D'EPISCOPAT

(pièce couronnée au concours de Liége, février 1877.)

Cinquante ans ont passé, Saint Père,
Depuis l'heure où, devant l'autel,
Des évêques t'ont fait leur frère,
Et transmis l'Esprit éternel ;
A la défense de l'Église,
De ses dogmes et de ses droits,
Ta vie, en ce jour, fut promise :
C'était la promettre à la Croix !

De tes serments, défenseur inflexible,
Ton exemple à jamais soutiendra notre foi !
Bénis tes fils, Pape infaillible :
Nous croyons, nous souffrons, nous vaincrons avec toi !

Bientôt Jésus, pour son Vicaire,
Ici bas, daigna t'établir :
Tu devins le seul sur la terre
Dont la foi ne peut défaillir !
Tu confirmes tes frères même !
Pais les agneaux, pais les brebis.
Lie et délie en chef suprême :
A toi les clefs du Paradis !

Ton nom, depuis trente ans, ô Pie,
Sans fin réveille tour a tour
Toutes les haines de l'impie
Et des fidèles tout l'amour !
Que l'on t'outrage ou qu'on t'acclame,
Tu restes toujours le signal
Qui fait reconnaître à chaque âme
Dieu, de Satan ; le bien, du mal !

Ta vie ainsi s'est écoulée
Entre la gloire et la douleur :
Tu proclamas l'Immaculée,
Le Pape infaillible docteur ;
Tu règnes plus longtemps que Pierre,
Et nul Pontife autour de lui
N'a vu les chefs du sanctuaire
Marcher unis comme aujourd'hui !

Digitized by Google

Au plus légitime des princes
L'injustice et la trahison
Ont bien pu ravir ses provinces,
Changer le palais en prison.
Abandon, violence, où guerre,
Menace, exil, captivité,
Rien n'a pu t'enlever, Saint Père,
Ta douceur et ta fermeté !

Partout, sûr de la Providence,
Tu réponds, sans haine ou terreur,
Aux repentirs, par l'indulgence,
Et par l'anathème à l'erreur.
Enflé de ses vastes conquêtes,
Plus le mal se dresse, exalté,
Plus, indomptable, tu lui jettes
Les défis de la vérité !

Comme Jésus, sur le Calvaire,
Te voilà cloué sur la Croix !
Vois-nous à tes pieds, en prière
Mais debout, sous l'infâme bois !
« Le Pape, ont-ils crié, succombe !
« Scellons et gardons son tombeau ! »
Son tombeau, c'est toujours la tombe
D'où Jésus sort au jour nouveau !

Ta parole aussi, Dieu fidèle,
Dieu tout puissant, tu la tiendras :
« Le Pape est la pierre immortelle
« Que l'enfer n'ébranlera pas ! »
Sur ce roc, ton œuvre est assise
Pour le temps, pour l'éternité !
Elle vaincra, la sainte Eglise,
Et vaincra par la Papauté !

De tes serments, défenseur inflexible,
Ton exemple à jamais soutiendra notre foi !
Bénis tes fils, Pape infaillible :
Nous croyons, nous souffrons, nous vaincrons avec toi !

JOSEPH DEMARTEAU.

Digitized by Google

LE CULTE
DE
CHARLES-LE-BON, COMTE DE FLANDRE.

— Les cérémonies religieuses célébrées à Bruges, le 3 mars 1877, à l'occasion du 750e anniversaire de la mort de Charles-le-Bon, treizième comte de Flandre, ont pris les proportions d'une grande fête.

Un appel avait été adressé à notre catholique population dans le but de relever ou plutôt de développer un culte qui a survécu à la destruction de l'ancienne cathédrale de St-Donat, mais qui n'était plus rehaussé par la célébration des offices religieux d'autrefois.

Cet appel a été entendu, et le vendredi, 3 mars, la messe solennelle a attiré dans la cathédrale de St-Sauveur un grand concours de monde. La châsse, contenant les reliques du vénéré comte de Flandre, était exposée dans le chœur de l'église et environnée d'un nombreux luminaire.

Depuis cinquante ans, cette châsse, qui contient un trésor si précieux, n'avait plus été l'objet de ces témoignages publics de vénération dont la piété du peuple l'entourait avant la Révolution française.

Grâces en soient rendues à Dieu ! Mgr. l'évêque de Bruges, escorté d'un clergé nombreux et d'une foule considérable de catholiques brugeois, a renoué la chaîne des anciennes traditions, et la journée de vendredi constitue un nouveau triomphe à inscrire dans les Actes du bienheureux Charles-le Bon (1).

Toutefois, c'est surtout le salut de 6 heures qui a amené à l'église de St-Sauveur une foule pieuse et recueillie. Le temple était rempli comme aux jours de nos grandes fêtes. Après ce que nous avons vu, nous osons le dire sans crainte : la restauration du culte populaire du bienheureux Charles est un fait accompli, qui portera les fruits les plus heureux pour le bonheur de notre chère ville et de toute la Flandre.

Le panégyrique du comte fut prononcé par M. l'abbé Duclos, un des secrétaires de l'évêché. Ce panégyrique a été ce qu'il devait être dans la circonstance actuelle : un exposé complet des grandes luttes de l'illustre et bienheureux Charles-le-Bon ; luttes contre les terribles adver-

(1) Cfr. *Acta Sanctorum* des Bollandistes, t. I, Martii. Voir aussi une *Vie de Charles-le-Bon*, traduite du Danois, par le P. Joseph Van Hecke.

Digitized by Google

sités qui l'éprouvèrent dans son enfance; luttes contre d'injustes compétiteurs à la couronne de Flandre, après la mort de Baudouin VII ; luttes contre les abus invétérés qui désolèrent notre pays, au commencement du XIIe siècle; la famine et la peste, qui s'abattirent impitoyablement sur les sujets de Charles pendant l'année 1120; luttes, enfin, pour réprimer ce triste droit de vengeance, reste des habitudes barbares des Germains, et qui, journellement, était la cause de tant de massacres et de tant de ruines. Nous allions oublier une grande et suprême lutte dans laquelle le Bienheureux comte triompha de lui-même en refusant successivement la couronne royale de Jérusalem et le sceptre impérial d'Allemagne que l'admiration des peuples étrangers vint offrir au grand prince qui gouvernait avec une si haute sagesse le comté de Flandre.

Voilà les grandes lignes de ce panégyrique, œuvre oratoire d'un mérite solide, et dont le développement a été suivi avec un pieux intérêt par les nombreux auditeurs de M. l'abbé Duclos.

Il était près de 7 1/2 heures lorsque la châsse du bienheureux comte fut reconduite processionnellement dans la chapelle absidale où elle est conservée depuis cinquante ans. Le peuple continuera à vénérer dans ce sanctuaire les restes mortels de Charles-le-Bon, en attendant le jour où, comme nous l'espérons, l'Eglise, ratifiant les honneurs longtemps décernés à un grand chrétien, établira définitivement et authentiquement le culte de notre cher martyr. C'est de tous nos vœux que nous souhaitons l'arrivée de ce jour, et nous espérons que pour lors il sera possible de placer dans une châsse plus précieuse et plus digne la dépouille glorieuse de celui qui sera le *patron de notre catholique Flandre.* (*Patrie*).

CHRONIQUE — MARS 1877

1. Elections législatives en Turquie, conformément à la nouvelle Constitution.

2. Conclusion de la paix entre la Porte et la Serbie.

— M. Hayes est déclaré Président des Etats-Unis. Protestation de la majorité de la Chambre des Représentants contre les graves illégalités de cette élection.

— Décision du Conseil d'Etat français qui, annulant une disposition ministérielle, maintient l'Université catholique de Lille en possession de l'hôpital Sainte-Eugénie.

5. Ordre d'expulsion donné par le Gouvernement allemand contre les familles d'Alsace-Lorraine qui, lors de l'annexion, ont opté pour la nationalité française.

Digitized by Google

— En réponse à une députation légitimiste de Marseille, M. le comte de Chambord se déclare « inébranlable dans son droit et résolu à faire son devoir quand viendra l'heure propice à son action directe et personnelle. »

7. On annonce la soumission de Mgr Audu, patriarche des Chaldéens, dont la conduite avait excité les justes plaintes de Pie IX.

9 et suiv. Mission diplomatique du général Ignatief, à Paris et à Londres, au sujet des affaires d'Orient.

12. Consistoire dans lequel le Pape prononce une Allocution très grave contre l'oppression de l'Eglise par le gouvernement subalpin. C'est un appel pressant à toutes les influences catholiques. Le Comité des œuvres pontificales en Belgique y avait répondu d'avance par sa protestation contre la loi qui prétend commander le silence autour de la Chaire pontificale.

Après son allocution, le Pape a nommé onze Cardinaux et quelques Evêques. Les nouveaux Cardinaux sont :

Mgr François-de-Paul Benavidès y Navarrette, patriarche des Indes-Occidentales.

Mgr François Xavier Apuzzo, Archevêque de Capoue.

Mgr Emmanuel Garcia Gil, de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, Archevêque de Saragosse.

Mgr Edouard Howard, Archevêque de Néo-Césarée *in partibus infidelium*

Mgr Michel Paya y Rico, Archevêque de Santiago de Compostelle.

Mgr Louis-Marie-Joseph-Eusèbe Caverot, Archevêque de Lyon.

Mgr Louis de Canossa, Evêque de Vérone.

Mgr Louis Serafini, Evêque de Viterbe et Toscanelle.

Mgr Laurent Nina, assesseur de la Sainte-Inquisition.

Mgr Enée Sbaretti, secrétaire de la Sacrée-Congrégation des Evêques et Réguliers.

Mgr Frédéric de Falloux du Coudray, régent de la Chancellerie apostolique.

13. Protestation de Mgr Mermillod contre l'arrêt de la Cour de Genève, qui enlève aux catholiques la propriété de l'église Notre-Dame, élevée par les deniers de toute la catholicité.

14. Lettre de Mgr Dechamps, Cardinal-Archevêque de Malines, à MM. les curés, pour être lue au prône, au sujet des bouffonneries sacriléges commises à Bruxelles et à Anvers dans les mascarades de la mi-carême. Protestations et pétitions aux ministres du Roi pour la répression de pareilles insultes. A la Chambre, le ministre de l'intérieur déclare « profondément regrettables des manifestations si offensantes pour le culte catholique. »

15. Les dernières tempêtes, à ce qu'on mande de Londres, ont englouti dans la mer du Nord trente-six bâtiments de pêche, montés par plus de deux cents personnes.

18. Graves désordres, à Berne, commis par les socialistes.

19. Ouverture du premier Parlement ottoman, composé de musulmans et de chrétiens, par élection à deux degrés. Le Sultan fait lire un discours qui renouvelle toutes ses promesses.

— Le Japon substitue à son système de fêtes l'usage européen : le dimanche et le calendrier grégorien.

21. Le Parlement allemand (*Reichstag*), après une vive discussion, fixe le siége de la Haute Cour de justice à Leipzig, et confirme ainsi le vote du Con-

Digitized by Google

seil fédéral (*Bundstag*). C'est une victoire des fédéralistes sur les centralistes et un échec pour M. de Bismarck.

23. Un autre vote du Reichstag maintient le régime exceptionnel qui soumet l'Alsace-Lorraine à une sorte de dictature.

— Jugement du Tribunal civil de la Seine (1re chambre) qui donne raison à la famille du Comte de Montalembert et autres, contre l'ex-père Hyacinthe et des libraires suisses et français, a propos d'un article l'*Espagne et la Liberté*, publié par ces derniers. Il ressort de ce jugement et des pièces produites au cours des débats, que le Comte de Montalembert avait énergiquement blâmé la triste conduite de l'ancien moine, même avant son apostasie, et que, pour rien au monde, l'illustre défenseur de la papauté n'eût voulu désobéir à l'Église catholique, ni se révolter contre celle que toujours il appela « sa mère. »

25. Circulaire du Cardinal-Secrétaire Siméoni, qui constate, par les paroles mêmes du ministre Mancini, l'immixtion d'un pouvoir étranger dans le libre exercice du Souverain Pontificat. C'est une explication lumineuse de l'Allocution papale, qui préoccupe à bon droit les chancelleries.

— La Mission catholique de Suède est érigée en Vicariat apostolique.

— On annonce et on dément, tour à tour, la signature d'un protocole anglo-russe, pour résoudre la question d'Orient.

31. Le Protocole est signé à Londres par les grandes puissances.

BIBLIOGRAPHIE.

Chronique et Cartulaire de l'Abbaye de Bergues-S.-Winoc, de l'Ordre de S. Benoît, par le R. P. Alexandre Pruvost de la Compagnie de Jésus. Bruges, Aimé de Zuttere, 1875, in-4o, 34-456 p.

Nous arrivons un peu tard pour parler de cette œuvre posthume du regretté P. Pruvost. Chercheur infatigable et consciencieux écrivain, ce modeste religieux, trop tôt enlevé à la science et à la religion, consacrait ses loisirs à des recherches historiques : il se proposait de faire, pour l'abbaye de S. Winoc, à Bergues, ce que l'on avait fait pour d'autres abbayes moins célèbres.

C'est assurément une œuvre patriotique et pieuse que de remettre en lumière toute l'histoire intérieure de ces monastères dont l'influence sociale a été si grande et si salutaire. L'histoire, comme on l'envisage aujourd'hui, n'est plus seulement le récit des guerres et des massacres : elle interroge tous les échos, elle puise à toutes les sources, elle ne néglige ni la chronique un peu familière, ni les livres de famille, ni les souvenirs personnels, ni la numismatique, ni l'archéologie ; elle fait son profit de tout. Les érudits, qui lui fournissent des matériaux sûrs et précieux, ont droit à la reconnaissance de tous les amis de la patrie. Grâce à leurs veilles ignorées, nous aurons un jour une histoire sérieuse et véridique des différents pays de l'Europe.

La plupart des éditeurs ont mis au jour séparément la *chronique* et le *cartulaire*. Le P.Pruvost a édité simultanément les deux; il a mis à leur date dans la *chronique* « tous les *documents* particuliers de quelque valeur qu'il a trouvés sur l'abbaye de S. Winoc à Bergues. »

D'après cet arrangement, les Abbés viennent dans leur ordre chronologique et ce premier volume nous conduit jusqu'à Thomas Lardeur, LIVe Abbé (1588-1590).

Digitized by Google

On ne peut pas analyser un tel livre. Les savants auront à le consulter quand ils voudront parler de l'histoire de la Flandre; les curieux y pourront trouver maints renseignements précieux. Je les engage à lire le récit du pillage et de l'incendie du monastère par les Normands (861), par les hérétiques de France (1558) et par les Gueux des Pays-Bas (1566) : ils verront comment l'esprit de révolution est, toujours et partout, un esprit de destruction et de vandalisme.

L. Y.

— Les missionnaires belges en Mongolie. — La propagation du christianisme dans les pays où ses bienfaits sont encore inconnus est la première des œuvres religieuses et civilisatrices; aussi a-t-elle, en tous temps, particulièrement intéressé les cœurs généreux. — La Belgique peut se rendre cet honorable témoignage qu'elle a largement participé à cette œuvre par toutes sortes de sacrifices, poussés jusqu'à l'effusion du sang. Un livre, où ce côté de son histoire serait exposé en détail, offrirait de nombreux et glorieux exemples que nous considérons comme le meilleur titre de notre patrie à l'estime du monde civilisé.

Parmi les admirables efforts de l'Eglise pour l'instruction évangélique des païens, ceux qu'accomplit, depuis quelques années, la Congrégation de Scheutveld, lez-Bruxelles, méritent spécialement l'attention sympathique et les encouragements efficaces de nos compatriotes. Beau spectacle assurément qu'une si grande entreprise, exécutée avec de si petites ressources, par quelques hommes presque inconnus, dont la foi hardie et l'inaltérable courage étaient la seule force! Leurs premiers et prompts succès sont connus de nos lecteurs par les lettres que nous avons publiées dans les *Précis*.

Nous avons sous les yeux le tome second d'une publication singulièrement curieuse et hautement recommandable, déjà louée dans notre revue avec l'assentiment de tous nos lecteurs, et intitulée : « *Voyage de Bruxelles en Mongolie et travaux des missionnaires de la Congrégation de Scheutveld* (1). » Ce tome vaut le précédent sous tous les rapports et sera dévoré par quiconque s'intéresse à cette œuvre salutaire. Nous ne connaissons pas de lecture plus attachante et ajoutons plus consolante au temps troublé où nous vivons. Des faits parfois héroïques sont racontés avec une simplicité et une modestie qui en garantissent la vérité; les auteurs de ces récits sont éloquents sans le vouloir, sans le savoir, et atteignent ainsi le but de l'art littéraire qui est de convaincre le cœur en charmant l'esprit. La valeur de ce livre est rehaussée par des cartes toutes nouvelles de la Mongolie chinoise, documents précieux que la science géographique enregistrera avec gratitude.

Le prix excessivement modéré de ce beau volume en assure la publicité très étendue, mais laissera peu de bénéfice à l'œuvre : aussi espérons-nous que la reconnaissance du lecteur se montrera d'autant plus généreuse envers la *Mission de Mongolie*.

— *Saint Grégoire de Nazianze, sa vie, ses œuvres et son époque*, par l'abbé A. Benoit. Un vol. in-8°. Paris. Poussielgue 1876.

Grégoire de Nazianze, élève de Libanius, condisciple à Athènes de Julien l'apostat, émule et ami de S. Basile, archevêque de Constantinople, théologien, orateur, poète, est certainement une des plus intéressantes et des plus saintes figures du IVe siècle. M. l'abbé Benoit a rendu service tout à la fois à

(1) 2 fr. 50 centimes expédié franco. En vente chez M. Haenen, libraire, rue des Paroissiens, Bruxelles.

Digitized by Google

la piété et à la science, en la faisant revivre devant nous dans sa simple et touchante réalité.

Pour cela, il lui a suffi de nous présenter le portrait du grand évêque, *peint par lui-même.* C'est uniquement avec les écrits du Saint, avec ses lettres, ses discours, ses poésies, qu'est très ingénieusement tissue toute la trame du récit. On peut dire, en toute vérité, de cette nouvelle vie de Grégoire de Nazianze : « Cecy est une œuvre de bonne foy. » Ce n'est pas là, croyons-nous, un médiocre éloge; c'est la première et suprême qualité de toute histoire vraiment digne de ce nom.

La vie de saint Grégoire a, de plus, le mérite d'une parfaite opportunité. Comme l'auteur nous l'insinue lui-même, au début de son livre, les chrétiens d'aujourd'hui trouveront dans cette importante biographie une vive image des luttes éternelles et des triomphes de l'Eglise, de ces combats et de ces victoires, dont notre siècle, lui aussi, est la victime et le témoin. « En ce temps d'épreuves et de malheurs publics, nous dit l'abbé Benoit, en ce temps qui a tant de rapports avec celui où vécut saint Grégoire, nous avons pensé qu'il ne serait pas hors de propos de remettre en lumière une des grandes gloires de ces illustres églises d'Orient, que tout catholique serait heureux de voir ressusciter, par le retour à l'unité, un des hommes d'ailleurs qui ont le plus souffert et le plus combattu pour conserver et établir la paix dans l'Eglise de Dieu. » On voit, par ces lignes, quel a été le but de l'auteur; ajoutons que ce but a été parfaitement atteint.

NÉCROLOGIE.

Le 1er mars est pieusement décédé à Tronchiennes, au château dit de Vinderhaute, Monsieur Charles Victor comte de Salviac de Viel-Castel, descendant d'une des plus anciennes familles de France et frère de M. le baron Louis de Viel-Castel, membre de l'Académie française. Il avait atteint l'âge de 73 ans.

Constamment fidèle à Dieu et à l'Église, étranger à toutes les passions de son époque, le comte de Viel-Castel se montra, dans les dernières années de sa vie, supérieur aux souffrances les plus cruelles. Ceux qui ont pu le voir de près, étendu sur son lit de douleur, pendant une maladie de trois années, n'oublieront jamais les élans de foi et d'amour de cette âme énergique. C'était bien là le grand chrétien qui, en 1832, lorsque sévissait le choléra, parcourait les rues de Paris pour soulager ses frères, et se faisait décerner une distinction mille fois méritée.

A l'approche de sa dernière heure, il n'eut qu'à se rapprocher davantage de Celui qu'il avait servi avec un dévouement inaltérable. Rien ne pouvait le distraire de la méditation des choses du ciel ; aucune plainte ne sortait de sa bouche ; tout au plus, le regret de ne pouvoir payer à Dieu le tribut ordinaire de ses hommages.

L'homme de vieille race perçait encore dans cette mâle piété. Un jour, on lui proposa de faire un vœu conditionnel pour obtenir sa guérison. Mais l'idée d'une restriction, quand il s'agit du Souverain Maître, révoltait cette âme loyale. Le comte fit son vœu sans condition : il convenait, disait-il, d'agir ainsi à l'égard de Dieu.

A toutes les vertus qui distinguaient M. de Viel-Castel il faut joindre sa tendre dévotion envers Marie. Après la proclamation de l'Immaculée Conception,

Digitized by Google

il résolut, de concert avec la comtesse Me de Viel-Castel, née Van de Woestyne, qui le pleure aujourd'hui, de signaler son adhésion au dogme défini. Bientôt une spendide et spacieuse chapelle gothique s'éleva à côté du château. Pendant sa longue maladie, le comte s'y faisait transporter tous les jours, il en suivait avec bonheur les travaux de décoration. Coïncidence frappante ! il expira le lendemain du jour où les artistes avaient donné le dernier coup de pinceau;—on eût dit que le pieux enfant de la Mère de Dieu n'attendait que ce moment.

Qu'il repose en paix, à l'ombre du sanctuaire de Marie, où il a choisi lui-même sa dernière demeure, et que la Reine du ciel, récompense à jamais son loyal et fidèle serviteur !

— Un des rares survivants des séminaristes du diocèse de Gand, exilés à Wesel, en 1813, vient de mourir à l'âge de près de quatre-vingt-cinq ans. Le révérend M. Léonard Van Kerckhove, curé de Dickelvenne depuis plus de cinquante-trois ans, y est décédé le 8 de ce mois. Successivement professeur au collége d'Alost, vicaire à Lokeren et à Notre-Dame-Saint-Pierre, à Gand, le défunt fut nommé à la cure de Dickelvenne le 2 août 1823. Il célébra son jubilé de cinquante années de ministère pastoral dans la même localité, le 4 août 1873. Le même jour, Sa Majesté le Roi lui envoya la croix de chevalier de l'ordre de Léopold. Durant son long ministère, il bâtit la nouvelle l'église de Dickelvenne, un nouveau presbytère et l'école dominicale.

Homme d'une grande intelligence, il se distinguait par un rare talent pour la prédication ; ses paroissiens ne perdront jamais le souvenir d'un pasteur, qui, durant plus d'un demi-siècle, s'est appliqué avec zèle à les instruire et à les guider dans les voies de la justice et de la religion; sa mémoire restera en bénédiction dans la commune de Dickelvennne.

Des 200 séminaristes de Gand qui furent envoyés à Wesel par Napoléon Ier, il n'en reste plus que 8, dont 3 dans le diocèse de Gand, et 5 dans celui de Bruges. Voici leurs noms: dans le diocèse de Gand, le R. P. Walle, S. J., le R. M. De Meester, curé de Schelderode, et le R. M. Van Acker, curé de Hundelgem. Dans celui de Bruges, M. le chanoine Verdegem, le R. M. Callewaert, ancien curé de Pervyse, le R. M. Persoone, curé d'Ettelgem, le R. M. Ghyselen, curé d'Alveringhem, et le R. M. Van Eecke, ancien curé de Mouscron.

— M. Joseph Autran, membre de l'Académie française, vient de mourir, à Marseille, d'une attaque d'apoplexie foudroyante.

Cet illustre poète était né en juin 1813, à Marseille : ses débuts poétiques furent heureux. Il donna en 1835 un recueil de poésies, *La Mer*, qu'il compléta plus tard par les *Poëmes de la mer* (1852-1857).

En mars 1848 il abordait le théâtre. *La Fille d'Eschyle*, jouée à l'Odéon, obtint le prix Monthyon décerné par l'Académie.

Il y succéda, en 1868, à Ponsard, et fut reçu par M. Cuvillier-Fleury.

M. Autran est mort en dictant une satire contre les libres-penseurs.

Poète et académicien, dans un siècle complaisant aux mauvaises œuvres, M. Autran a su toujours respecter la foi et les mœurs. Il n'a pas éprouvé ce besoin devenu presque général aujourd'hui d'affirmer son titre d'homme de lettres en salissant la source des traditions nationales et en jetant l'insulte à la religion et à la morale. Son nom restera parmi les noms honnêtes qui, en petit nombre, figureront sur le livre d'or de la littérature du dix-neuvième siècle. M. Autran laisse un bon nombre de publications, parmi lesquelles nous citerons : *Ludibria ventis, Millianah, Laboureurs et Soldats, Epîtres rustiques*, etc.

Digitized by Google

— Le 25 mars est décédé à Bruges, à l'âge de 71 ans, M. le chanoine Maes, archiprêtre du chapitre et de la ville épiscopale. C'est une perte bien douloureuse pour les bonnes œuvres auxquelles s'adonnait avec tant de dévouement ce vénérable ecclésiastique. « Esprit judicieux, écrit *La Patrie* de Bruges, conseiller prudent, animé d'une ferveur sans bornes pour ce qui concernait le bien, M. le chanoine Maes s'adonnait surtout au soulagement des malheureux atteints d'aliénation mentale. Les maisons qu'il dirigeait à Bruges, à Ste-Anne-lez-Courtrai et à Cortenberg, sont de vrais modèles dans leur genre. Que de familles malheureuses ont trouvé, grâce au dévouement de M. le chanoine Maes, des consolations inespérées et un bonheur qu'elles croyaient perdu ! Son admirable gestion provoquait même les éloges de nos adversaires politiques, et nous avons entendu des libéraux louer éloquemment M. le chanoine Maes, en plein conseil provincial du Brabant. Aussi, depuis plusieurs années, le Roi avait-il décoré de son ordre notre estimable concitoyen, et Mgr l'évêque, qui sait parfaitement distinguer le vrai mérite, l'avait élevé aux plus hautes fonctions ecclésiastiques. »

— Le brave général Changarnier est mort le 15 février 1877, à l'âge de 84 ans. Sa longue carrière militaire et politique restera une des plus honorables de notre époque. Depuis bien des années, le vaillant général donnait l'exemple d'une vie chrétienne ; au Sénat, il était un des plus fermes appuis du parti conservateur.

— L'Institut des Frères de N.-D. de la Miséricorde et la Congrégation des Sœurs du même nom viennent de faire une perte irréparable. Dieu a rappelé à lui l'âme de leur bien-aimé Fondateur et Supérieur Général.

Né à Malines, le 25 avril 1802, d'une des familles les plus anciennes et les plus honorées, M. Victor Scheppers fut le premier prêtre ordonné par S. G. Mgr l'archevêque Engelbert Sterckx (13 avril 1832).

Successivement chanoine et titulaire de l'église métropolitaine, camérier secret de S. S. le Pape Pie IX en 1856, prélat domestique en 1870, chevalier de l'Ordre de Léopold en 1872, Mgr Scheppers s'est pieusement endormi dans le Seigneur, le 7 mars 1877.

Peu de jours avant sa mort, le vénérable malade avait eu la consolation de recevoir, par télégramme, la bénédiction du Saint-Père et le suprême adieu de Son Eminence le Cardinal Dechamps, qui est venu s'asseoir à son chevet de douleur et l'a béni en ajoutant ces paroles rassurantes : « Après vos bonnes « œuvres, la croix purifiante de vos souffrances; après la croix et par la croix « l'éternel bonheur de là haut : *In cruce salus.* »

L'Institut des Frères, dont le défunt avait jeté les fondements, au début de l'an 1839, dirige, à Malines, une maison d'éducation très florissante, connue sous le nom de Pensionnat St-Vincent de Paul, l'Institut St-Libert pour les enfants de la bourgeoisie, et enfin des écoles pour les enfants des classes ouvrières; il dirige également un excellent Pensionnat, à Alsemberg ; il exerce aussi son dévouement dans les Maisons Pénitentiaires et de Réforme à Namur et à St-Hubert. Dans la ville éternelle, où Pie IX daigna appeler les Frères en 1854, ils comptent cinq maisons ; à Londres, où le Cardinal Wiseman les appela en 1855, ils en comptent aujourd'hui trois.

Puisse une plume autorisée retracer un jour la carrière si bien remplie de Mgr Scheppers ! Aujourd'hui, il suffira d'un mot pour tout éloge : il a passé en faisant le bien, parce que l'esprit de Dieu l'a constamment animé dans sa longue et laborieuse vie.

Digitized by Google

CANTATE POUR LE
JUBILÉ ÉPISCOPAL DE S. S. LE PAPE PIE IX.

1827 — 21 mai — 3 juin — 1877.

RÉCITATIF.

Seule ici-bas l'Eglise est immortelle !
Le Dieu qui l'a juré ne peut se repentir :
Dix-huit siècles déjà s'inclinent devant elle ;
A ses pieds tomberont les siècles à venir.
Mais au serment divin notre siècle rebelle
S'efforce de le démentir.

ANDANTE.

Peuples, tyrans, maîtres, esclaves,
Contre son chef vous vous êtes unis ;
Et vous l'avez chargé d'entraves,
Vous que sa main cinquante ans a bénis.
Mais Dieu le voit : sa patience,
Tremblez, ingrats, n'est pas l'impunité :
Pour châtier votre insolence
Il a le temps.... il a l'éternité.

RÉCITATIF.

Non, le Seigneur n'a pas oublié sa promesse:
S'il offre un tel calice à l'homme de son choix,
Si l'épine aujourd'hui couronne sa vieillesse,
C'est que toujours le Christ triomphe sur la Croix.

PRIÈRE.

O Croix, notre unique espérance,
Dont les lauriers sanglants,
Gage de gloire et de souffrance,
Ceignent ses cheveux blancs!
Verse aux égarés ta lumière,
Et, transformant leurs cœurs,
Courbe leurs fronts dans la poussière
Sous tes deux bras vainqueurs !

Digitized by Google

FINAL.

Toujours libre, malgré ses chaînes,
Voyant tout naître et tout vieillir,
L'Eglise a pitié de ces haines
Qui s'unissent pour l'assaillir ;
Et, de son Pontife suprême
Leur montrant la longévité,
Elle dit : Voyez, c'est l'emblème
De ma propre immortalité.

Insensés ! dans votre colère
Croyez-vous triompher du Ciel ?
Que peut votre vie éphémère
Contre la loi de l'Eternel ?
Seule debout, quand tout succombe,
Seule je resterai demain,
Et je serai, sur votre tombe,
L'espérance du genre humain.

I. C.

N. B. Cette *Cantate* de circonstance a été mise en musique par un artiste éminent, M. L. Hemelsoet, bien connu en Belgique comme pianiste et compositeur. M. Hemelsoet nous semble s'être parfaitement inspiré des fortes pensées et du sentiment religieux du poëme. Le chant large et grandiose du *Récitatif* et de l'*Andante*, prend par moments l'allure d'un hymne guerrier et d'une marche triomphale.— Dans la prière « *O croix, notre unique espérance,* » la mélodie est tantôt tendre et plaintive, tantôt vive et enflammée d'une pieuse ardeur. Le *Final* est enlevant et d'une facture vraiment magistrale.

On peut se procurer cette *Cantate*, qui a pour titre « *Juravit Dominus* » à Bruxelles, chez l'auteur, 200, rue de la Poste, et chez M. Mahillon, éditeur, place de Brouckere, 17.

— Nous recommandons aussi aux sociétés de chœur et aux institutions religieuses le *chant* qui a obtenu le second prix au concours de Liége : les paroles sont de M. Cercelet, la musique de M. Bruno. En vente chez l'auteur à Alost.

Digitized by Google

LE L° ANNIVERSAIRE DE LA CONSÉCRATION ÉPISCOPALE DE PIE IX.

Nous publions le texte latin et la traduction française d'un Bref d'indulgence que le Souverain Pontife vient d'accorder à tous les fidèles, à l'occasion de son jubilé épiscopal et à la demande de la *Société de la jeunesse catholique de Bologne.*

Nul doute que tous les fervents chrétiens ne s'unissent, le 3 juin, dans ce concours de prières et de bonnes œuvres, afin d'obtenir du ciel le remède aux maux qui affligent l'Eglise et le Saint-Siége.

—

PIUS PP. IX.

Universis Christifidelibus præsentes Litteras inspecturis salutem et Apostolicam Benedictionem. Quandoquidem Catholica juventutis italicæ Societas, præter alia permulta eaque eximia pietatis officia, quæ cum plerisque in commune conspirantibus Christifidelibus catholici nominis Parenti Publico continenter præstat, summi sui erga Nos studii testandi gratiæque Deo habendæ caussa quod Ejus providentia et numine, quamvis adversa rerum vice graviter conflictamur, ad hoc ætatis animo et corpore valentes provehimur, censuit quinquagesimum Episcopalis Honoris Nostri annum, si Deus dederit, die III mensis Junii venturi sollemniter celebrare, atque in votis habet ut id populo christiano bene feliciter eveniat; Nos ad augendam fidelium religionem animarumque salutem cælestibus Ecclesiæ thesauris pia charitate intenti, piis prædictæ Societatis precibus obsecundare volentes, de Omnipotentis Dei misericordia ac BB. Petri et Pauli App. ejus auctoritate confisi, omnibus et singulis utriusque sexus Christifidelibus, qui hoc anno die III Junii qualibet in Ecclesia aut Oratorio sacrosancto Missæ sacrificio adstantes vere pœnitentes et confessi ac S. Communione refecti pro peccatorum conversione, catholicæ Fidei propagatione et Romanæ Ecclesiæ pace atque triumpho pias ad Deum preces effuderint, Plenariam omnium peccatorum suorum Indulgentiam et remissionem, quam etiam animabus Cristifidelium quæ Deo in charitate conjunctæ ab hac luce migraverint, per modum suffragii applicare possint, misericorditer in Domino concedimus. Volumus autum, ut præsentium Litterarum transumptis seu exemplis etiam impressis manu alicujus Notarii publici subscriptis et sigillo personæ in ecclesiastica dignitate constitutæ munitis eadem prorsus fides adhibeatur quæ adhiberetur ipsis præsentibus, si forent exhibitæ vel ostensæ. Datum Romæ apud S. Petrum sub annulo Piscatoris die XXVII Februarii MDCCCLXXVII. Pontificatus Nostri Anno Trigesimoprimo.

PRO D. CARD. ASQUINIO
D. JACOBINI Subst.

(L. †. S.)

Digitized by Google

PIE IX PAPE.

A tous les fidèles de Jésus-Christ qui verront les presentes Lettres, salut et bénédiction apostolique. Puisque la Société catholique de la jeunesse italienne,—outre les nombreux et insignes actes de piété filiale qu'elle ne cesse d'accomplir, avec la plupart des chrétiens animés du même esprit, envers le Père commun de la catholicité, voulant témoigner de son zèle pour Nous et de sa gratitude pour Dieu, dont la Providence souveraine Nous a fait arriver vigoureux d'esprit et de corps jusqu'à cet âge, malgré les terribles épreuves contre lesquelles Nous luttons,— a résolu, si Dieu le permet, de célébrer solennellement, le 3 juin prochain, le cinquantième anniversaire de notre dignité épiscopale, et qu'elle désire que cet événement profite au peuple chrétien ;—Nous, dans notre pieuse charité, attentif à accroître la religion des fidèles et le salut des âmes par les trésors célestes de l'Eglise, et voulant obtempérer aux pieux désirs de cette société, fort de la miséricorde du Dieu tout-puissant et de l'autorité de ses bienheureux apôtres Pierre et Paul, Nous accordons miséricordieusement dans le Seigneur à tous et à chacun des fidèles du Christ, des deux sexes, qui, le 3 juin de cette année, en assistant,dans quelque église ou oratoire que ce soit, au saint sacrifice de la messe, après s'être confessés dans de vrais sentiments de pénitence et nourris de la sainte communion, prieront Dieu pieusement pour la conversion des pécheurs, pour la propagation de la foi, pour la paix et le triomphe de l'Eglise romaine, une indulgence plénière, avec rémission de tous leurs péchés, applicable également par manière de suffrage aux âmes des chrétiens sorties de cette vie en union avec Dieu par la charité. Nous voulons, d'ailleurs, que les copies ou exemplaires imprimés de ces présentes lettres, signés de la main de quelque notaire public que ce soit et munis du sceau de toute personne constituée en dignité ecclésiastique, obtiennent absolument la même foi que si ces présentes elles-mêmes étaient représentées ou montrées.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 27 février 1877, de Notre pontificat la trente-et-unième année.

Pour le cardinal Asquini,
D. Jacobini, substitut.

(*Place du sceau*).

Digitized by Google

CIRCONSCRIPTIONS ET DIVISIONS

DES PREMIERS DIOCÈSES DE L'ANCIENNE BELGIQUE.

Avant l'établissement des nouveaux évêchés, en 1559, la juridiction diocésaine de nos dix-sept provinces était partagée entre les évêques de *Cambrai*, d'*Arras*, de *Tournai*, de *Térouanne*, de *Liége* et d'*Utrecht* (1). Le diocèse allemand de Trèves s'étendait sur une bonne partie du duché de Luxembourg; la juridiction des évêques de Munster, de Minden, de Paderborn et d'Osnabruck s'étendait sur quelques paroisses du royaume actuel de Néerlande. Nimègue et le pays situé entre la Meuse et le Wahal ressortissaient à l'archevêché de Cologne.

Nous nous proposons, dans ce petit travail, d'indiquer,aussi exactement que possible, les archidiaconés et les doyennés dont chacun des diocèses belges se composait.

I

DIOCÈSES DE CAMBRAI ET D'ARRAS.

Les savants sont unanimes à dire que les premières circonscriptions des évêchés répondaient, en général, aux divisions ou subdivisions des provinces de l'Empire Romain (2).

Le vaste diocèse de Cambrai, correspondant à la cité civile des Nerviens, *Civitas Nerviorum*, et celui d'Arras, qui représentait le territoire des Atrebates, *Civitas Atrebatum*, relevaient tous deux de la métropole de Reims, qui était le chef-lieu de la seconde Belgique, *Provincia Belgica secunda*.

Primitivement séparés, les deux diocèses avaient été réunis sous la même crosse épiscopale, depuis l'épiscopat de saint *Vedastus* ou *Vaast*. On verra un peu plus loin comment l'évêché d'Arras reconquit son indépendance spirituelle et se sépara définitivement de l'évêché de Cambrai.

(1) Nous avons essayé de retracer les *origines* de ces évêchés dans la *Revue catholique* de Louvain, t. XLIII, pp. 119, 209, 313.

(2) Nous avons traité cette question dans la *Revue catholique* de Louvain, t. XLIII, p. 123 et suivantes.

Digitized by Google

La création des archidiaconés, dans la province ecclésiastique de Reims, doit être rapportée au IXe siècle.

L'existence de plusieurs archidiacres à Cambrai, mais sans relation à un territoire déterminé, se rencontre dans des actes très-anciens. On trouve deux archidiacres à la fin du IXe ou au commencement du Xe siècle; plus tard, le nombre est plus grand. Un chroniqueur, qui écrivait en 1180, dit en toutes lettres que « le « siége de Cambrai a cinq archidiacres (1). » Or, il est rationnel de penser que le nombre des archidiacres indique presque toujours le même nombre des archidiaconés distincts.

Jusque dans la seconde moitié du XIIIe siècle, le diocèse de Cambrai comptait cinq archidiaconés : *Cambrésis*, *Brabant*, *Hainaut*, *Valenciennes* et *Anvers*; c'est l'ordre de préséance.

Au mois de novembre 1272, Nicolas de Fontaines démembra l'archidiaconé de Brabant, et ajouta celui de *Bruxelles ;* cet arrangement fut ratifié par le chapitre de sa cathédrale. La charte épiscopale porte que l'archidiacre de Bruxelles, étant de la dernière création, devra occuper le dernier rang parmi les autres archidiacres de l'Eglise cambrésienne (2).

Nous faisons suivre ici le tableau général des archidiaconés et doyennés, d'après le docte auteur du *Belgium Romanum* (3).

I. Archidiaconé de Cambrésis, *Cameracesium.*

Trois doyennés: *Cambrai*, *Câteau-Cambrésis* (Castellum), *Beaumetz* (Bellomansum).

II. Archidiaconé de Brabant, *Brabantia.*

Quatre doyennés : *Chièvres* (Chirvia), *Grammont*, *Halle*, *Saint-Brice* à Tournai, partie de la ville située sur la rive droite de l'Escaut.

La rive gauche appartenait au diocèse de Tournai, correspondant au territoire des Ménapiens.

III. Archidiaconé de Hainaut, *Hannonia.*

Quatre doyennés : *Bavai*, *Binche*, *Maubeuge* (Malbodium), *Mons.*

IV. Archidiaconé de Valenciennes, *Valencenæ.*

Trois doyennés : *Avesnes*, *Haspres*, *Valenciennes*, partie située sur la droite de l'Escaut.

(1) *Gesta Pont. Camer. Contin.*, Ap. Migne, *Patres lat.* t. 149, col. 198.
(2) Dans le Glay, *Cameracum Christ.*, pag. 542.
(3) Bucherius, S. J. *Belg. Rom.*, l. VIII, c. XI, n. 4.

Digitized by Google

Le côté opposé du fleuve appartenait au diocèse d'Arras (1).

V. Archidiaconé d'Anvers, *Antverpia.*

Un seul doyenné, renfermant 97 paroisses : *Anvers.* L'archidiacre cambrésien d'Anvers était en même temps doyen de chrétienté pour le ressort décanal d'Anvers (2).

VI. Archidiaconé de Bruxelles, *Bruxellæ*, créé en 1272.

Trois doyennés : *Alost, Bruxelles, Pamele.*

L'archidiaconé primitif de *Brabant*, c'est-à-dire les archidiaconés de Brabant et de Bruxelles, correspondait, à peu d'exceptions près, au grand *pagus Braghbantensis*; c'est l'opinion du P. Wastelain(3), certifiée par M. Ch. Piot, qui précise les limites de cet archidiaconé (4).

L'étendue du *pagus Hainoensis* représentait également, à l'exception de quelques légères différences, les deux archidiaconés de Hainaut et de Valenciennes (5) : les cartes de ce pagus et des deux archidiaconés, mises au jour par M. Ch. Duvivier (6), le font voir à l'évidence.

Les limites de l'archidiaconé d'Anvers coïncidaient avec celles du pays de Ryen, *pagus Riensis*, qui faisait lui-même partie du grand *pagus Toxandriæ* (7).

M. André Le Glay a publié, d'après un pouillé de la fin du XIVe siècle, le tableau des paroisses renfermées dans chacun des dix-huit doyennés, avec l'indication des saints Patrons, des taxes et des collateurs des bénéfices (8). Pour les archidiaconés de Hainaut et de

(1) Ita ut intra Valencenas quoque ipsas Scaldis præterfluens quidquid ad *lævam* raderet, *Atrebatum* esset; quidquid ad *dexteram*, *Nerviorum*, sicut et hodie in sacris fit. » Bucherius, l. I, c. XII, n. 14.

(2) Mgr de Ram, *Synopsis Act. Ecclesiæ Antverp.*, pag. 307, donne un extrait d'un pouillé cambrésien, du XVe siècle, qui marque les paroisses de l'archidiaconé d'Anvers.

(3) *Description de la Gaule Belgique*, section VII, chap. XXIII, art. VI.

(4) *Les Pagi de la Belgique*, pag. 90 et 102.

(5) *Ibid.* p. 191 et 203.

(6) *Recherches sur le Hainaut ancien.*

(7) Le reste de la Toxandrie appartenait au diocèse de Liége : preuve que les limites des diocèses ne correspondaient pas d'une manière absolue aux démarcations des populations anciennes. Voir Piot, *Les Pagi de la Belgique*, pag. 11 et 82.

(8) *Cameracum Christianum*, pag. 494-511.

Digitized by Google

Valenciennes, le tableau de M. Le Glay doit être rectifié par celui que M. Duvivier a composé d'après divers pouillés anciens (1).

Après le décès de l'excellent évêque Gérard II, 1092, l'Eglise de Cambrai fut en proie à une sorte de schisme intérieur (2).

Le peuple élut Manassès, alors archidiacre de Reims, tandis que le clergé porta ses suffrages sur Masselin, prévôt de la cathédrale. Masselin craignant le courroux populaire, n'accepta point le fardeau qu'on lui offrait. Après d'assez longs délais, le clergé élut l'archidiacre Gualcher ou Gauthier, qui, malgré l'opposition de Manassès, fut sacré à Reims, puis installé à Cambrai par Elinand, évêque de Laon. Il avait probablement reçu la crosse et l'anneau des mains de Henri IV, roi de Germanie, frappé, on sait pourquoi, des anathèmes de l'Eglise.

Durant ces discordes intestines, l'Eglise d'Arras s'efforça de reconquérir son autonomie et d'obtenir un évêque spécial. Gualcher ne manqua pas de s'opposer de toutes ses forces à la séparation demandée.

C'était à l'époque où le pape Urbain II tenait à Clermont le célèbre concile qui proclama la première croisade (1095). L'évêque de Cambrai y fut reçu et entendu froidement; même, au dire des auteurs du *Gallia christiana*, t. III, il fut frappé d'anathème, à cause de son ardente opposition à la légitime demande de ceux d'Arras, mais surtout parce qu'il avait été promu à l'épiscopat par une investiture simoniaque. Urbain II, également décidé à rétablir le siége d'Arras, ordonna à Raynald, dit *Contractus*, archevêque de Reims, de sacrer et de mettre en possession (*incardinare*) celui qui aurait été canoniquement élu, « afin que votre noble Eglise, écrit-il au peuple et au clergé d'Arras, reçoive de nouveau la dignité qu'elle a possédée dans les premiers temps (3). » Les suffrages se réunirent sur Lambert, natif de Guisnes en Picardie, archidiacre de Térouanne, prêtre recommandable à tous égards. Comme le métropolitain tardait à procéder à la cérémonie du sacre (1095), parce qu'il craignait la colère de l'empereur, Lambert se

(1) *Recherches sur le Hainaut ancien*, pag. 218-264.

(2) *Gesta Pont. Camer. Contin.* ap. Migne, t. 149, col. 195 et sqq., et surtout le texte en vieux français, fol. 213 et sqq.

(3) Miræus, *Diplom.* I, 76.

Digitized by Google

rendit à Clermont, et reçut l'onction des mains augustes d'Urbain II, le dimanche *Lætare* (1).

Mais là ne devait pas s'arrêter la disgrâce de Gualcher. Son compétiteur Manassès, qui se rendit également au concile de Clermont, parvint à se faire intrôniser comme évêque légitime de Cambrai (1095).

L'histoire de ces discordes intérieures est fort confuse et offre des circonstances assez dramatiques.

Les deux concurrents furent tour à tour accueillis ou repoussés par le peuple suivant les passions du moment. L'empereur-roi soutenait Gualcher; le pape et l'archevêque de Reims soutenaient Manassès qui, fatigué de la lutte, accepta enfin l'évêché de Soissons, vers l'an 1104. L'archevêque exigea alors que les chanoines fissent une nouvelle élection; quelques-uns résistèrent, sous prétexte que Gualcher était leur légitime pasteur; la plupart choisirent Odon ou Odoard, abbé de Saint-Martin de Tournai.

Le bienheureux Odon, canoniquement élu en 1105, fut introduit dans sa ville épiscopale par le comte de Flandre, Robert de Jérusalem, mais il en fut expulsé par le parti de l'empereur Henri V, parcequ'il refusait noblement d'accepter de la main laïque les insignes de l'épiscopat; il rendit le dernier soupir dans l'abbaye d'Anchin, le 19 juin 1113. Le clergé élut de nouveau Gualcher; mais, cette fois, l'élu refusa l'honneur de l'épiscopat, et alla terminer pieusement ses jours dans un monastère près de Laon.

Burchard, élu en 1114 ou 1115, après le refus de saint Norbert, son ami, édifia son troupeau par l'exemple de ses vertus aussi bien que par la sagesse de son administration.

(1) Urbain II écrivit à l'archidiacre d'Arras, à celui d'Ostrevant et à tous les prévôts et doyens du diocèse d'Arras : « Nunc tandem Atrebatensium justis votis et petitionibus importunis effectum dedimus, et venerabilem virum Lambertum, quem communi assensu electum ad Nos cum communi decreto adduxerant, in episcopum consecravimus, quæque ad Atrebatensem parochiam (*diocèse*) antiquitus pertinere noscuntur, ipsi et ipsius successoribus perpetuo regenda et episcopali jure possidenda privilegii auctoritate confirmavimus, nominatim archidiaconias duas, quarum una Atrebatensis, altera dicitur Ostrevannensis. » Miræus, I, 271. Sur le rétablissement de l'évêché d'Arras, voir Thomassin, *Ancienne et nouv. discipline*, p. 1, liv. 1, chap. VII, § IV.

Digitized by Google

Nous venons de voir qu'Urbain II rétablit l'évêché d'Arras.

L'existence primitive d'un siége dans la cité des Atrébates, les besoins de la discipline ecclesiastique, l'intervention active du roi de France, Philippe Ier, qui avait à se plaindre des Cambrésiens, partisans de l'empereur Henri IV, le mérite exceptionnel de Lambert de Guisnes, tels sont les principaux motifs qui avaient déterminé le pape à relever la chaire épiscopale d'Arras. Ce grand acte suscita si longtemps des divisions, par suite d'intérêts opposés, que les papes, depuis Urbain II jusqu'à Adrien IV, c'est-à-dire pendant un demi-siècle, durent l'appuyer par des décisions réitérées, afin de garantir à la cité d'Arras la possession des droits spirituels qu'une interruption de près six cents ans devait avoir considérablement affaiblis.

L'empereur saxon Otton III gratifia (1001) Herluin ou Eralwin, 30e évêque, et ses successeurs, du droit de battre monnaie, de lever des impôts, de convoquer des bans, *avec tous les ministères de la chose publique*, au Câteau en Cambrésis, situé dans le *pagus Cameracensis*, et dans le comté du comte Arnould (1). Saint Henri II, son successeur dans l'Empire, accorda au même évêque et à ses successeurs le comté de Cambresis (2), « liant ainsi la terre avec le ciel, dit un auteur du 17e siècle, afin de mieulx asseurer le repos des églises Cambrésiennes qui estoient souvent molestées par leurs comtes: ce qui me fait croire, ajoute-t-il, que nostre Arnould estoit lors trespassé (3). »

Godefroid de Fontaines, 49e évêque, montra de la vigueur dans la défense des droits de son Eglise contre les tentatives d'indépendance faites par la commune de Cambrai (4). En 1227, il promulgua une sorte de charte en 63 articles, qui abrogeait ou restreignait les priviléges accordés par les empereurs aux deux prévôts et aux qua-

(1) Miræus, I, 148, cap. XXVI.

(2) Ibid. cap. XXVII. On voit dans le diplôme de saint Henri, donné en 1007 au palais d'Aix-la-Chapelle, que les évêques de Cambrai, comme d'autres, avaient le droit de constituer des comtes laïques qui exercaient, en leur place et nom, le droit de glaive.

(3) Carpentier, *Histoire de Cambrai et du Cambrésis*, I, 100. (Leyde, 1664).

(4) *Gallia Christ.* III, 35. Le Glay, *Camer. Christ.* pag. 42.

Digitized by Google

torze échevins de l'évêque (1). Cette charte, connue sous le nom de *loi de Godefroid*, ne put mettre un terme aux querelles toujours renaissantes de la bourgeoisie et du pouvoir épiscopal.

L'empereur Maximilien 1er honora (1510) Jacques de Croy, 69e évêque, du double titre de *Duc de Cambrai* et de *Prince du Saint-Empire*, transmissible à ses successeurs (2). Ce fut cependant plutôt une faveur particulière accordée à l'évêque, issu d'antique noblesse, qu'une marque de distinction décernée à la ville (3). Jusqu'à la fin du dernier siècle, les évêques et archevêques de Cambrai s'intitulaient *Princes du Saint-Empire*, *Ducs de Cambrais*, *Comtes de Cambrésis*.. Ils portaient aussi la double aigle impériale dans leur écusson.

Lorsque l'évêché d'Arras redevint indépendant de celui de Cambrai, il acquit, ou, pour mieux dire, il conserva tout le territoire diocésain qui lui avait appartenu avant l'union, à savoir les archidiaconés d'Artois et d'Ostrevant, sousdivisés en douze doyennés ou conciles de chrétienté. En voici le tableau :

I. Archidiaconé d'Artois, *A. Atrebatensis*.

Neuf doyennés : *Arras*, *Aubigny*, *Bapaume*, *Béthune*, *Croissiles*, *Houdin*, *La Bassée*, *Lens*, *Pas*.

II. Archidiaconé d'Ostrevant, *A. Ostrobantensis*.

Trois doyennés : *Douai*, *Hennin-Liétard*, *Valenciennes*, partie située sur la gauche de l'Escaut.

Cette division, qui s'est maintenue sans altération grave jusqu'à l'issue du XVIIIe siècle, représente fidèlement, au dire de M. Desnoyers, les deux plus anciennes divisions de la *cité romaine* des Atrébates, à savoir le *pagus Adertisus*, *Adertensis*, *Atrebatensis*, et le *pagus Austerbantensis*, *Ostrovandensis*, *Ostrobantensis*, *Ostrebannus*, *Ostervanna*. C'est une des coïncidences les plus remarquables entre le territoire temporel et le spirituel qu'on puisse constater.

De temps immémorial, les habitants d'Arras distinguaient entre la *cité* et la *ville*.

(1) Elle est dans Miræus, IV, 391-399.

(2) Miræus, I, 234.

(3) Le Glay, *Camer. Christ.* Introduction, chap. X.

Digitized by Google

La *cité* ou le *bourg*, c'est-à-dire l'ancienne ville, petite et presque sans remparts, mais illustrée par la cathédrale, était une propriété de l'Église épiscopale, sous la dépendance des rois de France, qui finirent par la revendiquer, et la gardèrent jusqu'au moment (1529) où Francois Ier la céda à Charles-Quint, comte d'Artois.

La *ville*, c'est-à-dire la nouvelle ville, fortifiée et étendue, appartenait aux comtes d'Artois qu'elle reconnaissait pour ses maîtres légitimes (1).

On sait que le comté d'Artois fut porté, avec le comté de Flandre, dans la maison des ducs de Bourgogne, et suivit les destinées des autres provinces héréditaires de cette maison. Les conquêtes de Louis XIV et le traité des Pyrénées, conclu en 1659, rendirent presque tout l'Artois à la France; et celle-ci acquit encore Cambrai, le Cambrésis, Saint-Omer, Aire, etc., et toute la Franche-Comté de Bourgogne, par suite du traité de Nimègue, conclu en 1679.

Depuis lors, les anciennes cités épiscopales d'Arras, de Cambrai et de Saint-Omer demeurèrent séparées des Pays-Bas espagnols ou autrichiens.

P. CLAESSENS, CHAN.

(*La suite prochainement.*)

(1) David, *Vaderlandsche Historie*, VIII, 608, et IX, 251, notes.

Digitized by Google

L'ÉDUCATION CHRÉTIENNE

ET

LE CULTE DU SACRÉ-CŒUR DE N. S. JÉSUS-CHRIST.

—

Une éducation comme celle que nous devons avoir en vue, — et dont j'ai tracé ici même (1) les principaux caractères : habitudes de cœur et de volonté à créer, autonomie progressive, liberté croissante à introduire,— une telle éducation, appui et source d'une vie destinée à s'épanouir librement, doit avoir, on le comprend assez, sa racine, — une racine profonde, vivace, riche de sève et de sucs nourriciers, — dans le Juste et le Bien.

Cette racine, évidemment, c'est la Foi catholique : car nous ne pouvons admettre qu'il puisse y avoir une éducation digne de la plus excellente des créatures de Dieu, en dehors de la foi en N.-S. Jésus-Christ, Homme-Dieu, Type et Sauveur de l'humanité.

Le sol où plonge cette racine, c'est la vaste doctrine de l'Eglise, terre bénie et féconde ; les sucs et la séve qu'elle aspire, c'est la divine vertu que contiennent nos sacrements. Allons plus avant, jusqu'à la dernière et solide réalité ; ce sol que la racine pénètre et dont elle vit, cette séve, tout cela, en définitive, c'est la Personne adorable de N.-S. Jésus-Christ, et, au centre de lui, son Cœur sacré.

C'est de là, c'est du Cœur de l'Homme-Dieu que doit procéder l'esprit de vie et de force, qui rend possible l'éducation du dedans ; là se trouve la sauvegarde et la protection du fragile enfant ; là encore le modèle ravissant, objet d'un amour actif et formateur.

Ces petits essaims d'êtres sensibles, ces esprits naïfs et mobiles, ces cœurs bons et aimants, que nous appelons une classe d'enfants, il faut les approcher de ce Cœur divin, que la Foi, que l'Eglise, notre mère, montre rayonnant à leurs yeux, les tenir sous son influence, les mettre, autant qu'il est possible, en contact avec lui.

La connaissance de N.-S. Jésus-Christ, devenant peu à peu la tendresse et l'amour passionné, l'amour du cœur au cœur, tel est le

(1) Voir *Précis historiques*. Année 1876, p. 181.

Digitized by Google

but de toute éducation chrétienne, vraiment digne de ce nom ; c'est à ce prix qu'elle peut obtenir les sacrifices qu'elle demande.

Dans notre méthode d'éducation, on regarderait à juste titre plusieurs de nos propositions comme impraticables, si, d'une part, on on ne leur donnait pas cette progression fondamentale de l'amour de Jésus-Christ pour appui, pour correctifs les résultats successifs qu'elle entraîne, et pour principe générateur la passion sainte qu'elle prétend créer et nourrir ; et si, d'autre part, on omettait d'employer les procédés pratiques qui sont de nature à la faire passer dans les faits.

Dans le culte du Cœur de Jésus-Christ, le maître chrétien trouvera un secours efficace, et qui fécondera tous les autres moyens d'ordre extérieur. Et ce secours lui est indispensable : car, devant viser moins à réformer et à corriger l'enfant qu'à le former et à le diriger, il doit se ménager le concours de principes vivants et formateurs, agissant au dedans.

Or, ces principes, la religion catholique les lui offre : et à quel degré d'excellence et de dignité ! Mais il faut les mettre en évidence, les exposer à l'attention de l'enfant ; et, par des procédés simples et faciles, le placer dans une sorte de nécessité de connaître et de contempler une divine Personne, en qui tout se résume, qui est modèle, qui est attrait, qui est puissance, puissance éducatrice avant tout. Puis il faut ordonner la vie scolaire, de manière à épargner à l'enfant les occasions de fautes volontaires ; et, en supprimant ou diminuant l'obstacle, à le rendre sensible et docile aux impulsions qui lui viennent de l'intérieur. Placé dans ces conditions, entre deux influences, l'enfant répond à l'effort du maître au dehors, et, au dedans, à l'action du Maître invisible.

Telle est l'idée générale de l'institution chrétienne : l'enseignement religieux, proprement dit, en est une application directe. Mais pour lui donner toute son efficacité, il faut accepter, comme un complément nécessaire, le grand moyen que l'Eglise nous propose, dans le culte du Sacré-Cœur, soit pour imprimer aux études et lectures religieuses un caractère plus décidé et plus positif, soit pour les pénétrer d'un sentiment de sympathie et de cordialité.

Car enfin, que présentons-nous à l'enfant dans le culte de Sacré-Cœur ? Jésus-Christ, Dieu vivant, Dieu avec nous.

Digitized by Google

Eh bien! si le maître, confiant dans son appel, appuyé sur des paroles décisives, éclairé des lumières qu'elles projettent, enhardi par ce grand mouvement contemporain et répondant aux intentions de l'Eglise, s'il sonde la divine Personne de Jésus-Christ, qui lui apparaît si souvent dans ses lectures, dont il parle sans cesse, du premier coup d'œil, que trouvera-t-il ?

Il trouvera le Cœur, le Cœur aimant et sensible du Fils de Dieu fait homme, et, en Lui, un inestimable trésor de lumières, le principe sacré de toute force ordonnée. Qu'il le sache, qu'il le sente ; et qu'un jour, devant ses enfants, dans une cérémonie sainte, il invoque et atteste ce Cœur adorable ; que, tout ému, il redise son prodigieux amour ; qu'il en raconte et en décrive les touchantes manifestations, sa permanence, son activité toujours présente ; enfin, qu'il le leur montre vivant et palpitant, rayonnant de cette gloire qui lui est propre. Qu'il y revienne de temps en temps, que peu à peu il imprègne leurs âmes de sa propre pensée : et, à leur tour, ils auront en eux, dans leur cœur, ce qu'ils ont si souvent regardé de leurs yeux, le plus vif symbole de l'amour du Fils de Dieu.

Dès lors, l'enfant n'entendra pas avec indifférence l'explication de la prière liturgique qui Lui est adressée, ni du texte évangélique qui parle de Lui ; Le voyant tel qu'Il est, le Fils de Dieu, mort par amour, *dilexit me et tradidit semetipsum pro me*, sentant battre un cœur dans sa poitrine, comment ne L'aimerait-il pas ? L'amour appelle l'amour, et tout cœur cède à l'amour ; il L'aimera donc.

L'enseignement répété, la lecture journalière, inspirées de ce sentiment fondamental, l'entretiendra, l'accroîtra jusqu'à le graver profondément dans l'âme de l'enfant : mais alors c'est le cœur ouvert et dilaté que l'enfant écoutera ; tout prendra l'accent de l'émotion ; les paroles ne seront plus des paroles, mais des cris et des gémissements du cœur ; les actions ne seront plus des actions, œuvres matérielles, mais des marques de bonté et des témoignages d'amour ; le précepte ne sera plus un précepte, il perdra sa sévérité pour devenir une invitation de l'amour, et il en aura l'irrésistible puissance ; l'aspect, le regard, l'homme, dans l'évangile, resplendira des clartés de l'amour ; l'amour seul apparaîtra radieux, et, jaillissant directement du cœur, il frappera directement au cœur.

Digitized by Google

Ne voit-on pas que l'enfant, touché à fond, sera sensible à tout mot, à tout symbole qui lui rappellera Jésus? et que sa vie scolaire toute entière, en toutes circonstances, pour peu qu'on le veuille, sera régularisée et vivifiée par le sentiment de Celui à qui, en définitive, elle est consacrée, puisque le cœur Lui appartient.

Le travail peut y trouver un point d'appui et un encouragement. C'est sous les yeux de Jésus-Christ que l'enfant travaille, devant son image; son image! De temps en temps, en la contemplant, n'aura-t-il pas quelque idée de ce prodige : le Fils de Dieu fait homme, le Fils de Dieu pauvre et soumis au labeur, représenté en notre humanité? représenté, et comment? lui rappelant son amour, l'attirant à son cœur. Je n'en doute pas: l'innocence est là; au cœur innocent, le cœur de Jésus-Christ dit quelque chose et parle intelligiblement. Cette parole créera l'activité, soutiendra le travail et le rendra fécond.

L'union fraternelle, la condescendance, l'affection mutuelle, l'amitié, la sainte amitié, un des purs bonheurs de l'enfance, remonteront jusque là, pour y prendre une haute origine et s'y raviver. Ils sentiront, peut-être obscurément, mais enfin ils sentiront, les bien-aimés de Jésus, qu'un esprit d'amour rayonne de son cœur, et tend à réunir tous les cœurs des hommes, au ciel et sur la terre, dans une même charité; cette union, dont il est le lien, est, dès lors, à leur estime, la plus nécessaire des félicités; la briser, par la haine ou la rancune obstinée, leur sera un déchirement à faire saigner le cœur; y porter atteinte, par amour-propre et impatience, leur causera un trouble douloureux; la méconnaître, par la froideur, par l'indifférence, les mettra dans le malaise et l'inquiétude; la voir offenser, dans la gêne et l'embarras.

Après quelques expériences, et aidés d'un maître attentif, ils commenceront à voir clair; les petites colères, les petites antipathies, le mépris et le dédain, la joie maligne, leur paraîtront ce qu'ils sont. Ils feront donc effort sur eux-mêmes: et, dans la plénitude de leur bonne volonté, ils se résoudront à maintenir inviolable et à resserrer cette sainte intimité, ou du moins à y revenir, à y aspirer, comme attirés par l'aimant divin qui est au centre, par le Cœur de l'Homme-Dieu.

Mais l'enfant devient un adolescent : le moment approche où ce

Digitized by Google

Sauveur tant aimé va l'appeler à une amitié dont l'intimité et la douceur dépassent toute conception. Accoutumé, comme il l'est, aux divines tendresses, il sentira certainement, dans sa première communion, ce que peut être cet amour, jusqu'où il va. Ce sang divin, dont il est abreuvé, cette chair sacrée, dont il est nourri, sont un pur don de l'amour, un don du Cœur de Jésus; c'est lui-même, ce Divin Ami, présent en personne, qui le lui apporte avec joie, avec une sorte d'entraînement, qui se donne sans réserve et sans partage. Il se donne : mais, à ce trait, on reconnaît le cœur; c'est pour le gagner lui-même, le recevoir de sa libre volonté et en être payé de retour; car c'est là le dernier terme et la prétention de tout amour.

Certes, notre adolescent ressentira quelque atteinte de ces merveilleux excès : il se laissera aller à de telles prévenances, et se livrera, s'unissant dans la divine charité, à Celui qui l'aime si tendrement.

Et ce ne sera point, nous l'espérons du moins, un sentiment passager, une émotion d'un moment; car l'adolescent ne sera pas abandonné à son naturel changeant. Des lectures journalières lui rappelleront souvent, de près ou de loin, ce Divin Maître et sa tendresse et son cœur tout aimant; tous les jours, la douce parole chrétienne frappe à son cœur distrait, le réveille et le ranime, lui inspire de nouvelles protestations, une ratification nouvelle du don qu'il a fait de lui-même. L'adolescent reste ainsi engagé dans ces liens légers et charmants; il vit comme à proximité et sous l'influence du Cœur très pur et très fort de Jésus, sans attrait consenti pour les choses vaines et pernicieuses, libre d'attaches serviles, s'affranchissant peu à peu et dans la mesure de son âge, de la tyrannie des sens et des penchants; il traverse ainsi, sain et sauf, une phase périlleuse.

Arrivé à la jeunesse, pourvu de facultés ouvertes, promptes à l'intelligence comme à l'action, devenu, à l'intérieur, comme un sanctuaire préparé, il est dans l'attente d'une ineffable promesse. Jésus la tiendra : dans la Confirmation, Il lui donnera son Esprit. L'Esprit d'amour et de Vérité, qui procède du Père et du Fils, lui sera donné, donné par le Fils de Dieu fait homme, car tout nous vient de Lui et par Lui.

Digitized by Google

Qui redira cette étreinte du cœur dans l'amour substantiel? Comme le cœur pur et puissant du jeune chrétien se serre contre un cœur adoré, adoré vraiment cette fois et seul digne d'être adoré! Quelles effusions d'amour sans mesure, sans appréhension ni crainte que de ne pas aimer assez et de garder quelque mesure! Ah! lui être uni, l'aimer, dans cet Esprit de vérité, qui émane de son Cœur! c'est bien là l'amour intime, l'amour du cœur au cœur et le commencement d'une transformation en lui. Aidons-y du dehors, et lisons, avec le jeune homme, les belles et grandes pages de nos chefs-d'œuvre sur Dieu, sur la Rédemption, sur la diffusion des dons divins dans l'humanité; partout il verra, dans de vastes proportions, l'analogue de ce qui se passe en lui, partout l'Amour divin épanché et pénétrant; il remarquera cette analogie, et, comprenant mieux quelle part lui est faite dans ces immenses largesses, ou plutôt sentant qu'elles sont comme concentrées en lui, il embrassera de toute énergie son cher trésor et en goûtera dans son cœur la bienheureuse possession. Assurément, il est dans la voie qui mène aux réalités divines; il y tend à son insu, à travers les formes et les symboles; car, se déprenant peu à peu de la pure nature, il émerge des obscurités du sens humain, et pressent des choses plus élevées; car ce n'est pas dans le pauvre milieu de la nature humaine que se trouve le Bien seul nécessaire. *Unum necessarium*..

Au cours de ces nobles et saintes lectures, il recevra l'enseignement de l'Esprit de vérité, et tout le mystère du Fils de Dieu fait homme lui sera révélé. Le disciple, à cette lumière, pénétrera, du regard de la foi, dans cette profondeur de l'homme qui est son cœur, et le contemplant vivant de la vie divine, Lui, Jésus-Christ, nature humaine, aimante et sensible, unie à la nature sublime de Dieu, dans la Personne du Verbe Eternel, il dira : Cœur de mon Dieu! il la redira, cette parole prodigieuse, adorant et prosterné; il la redira, transporté et ravi. Le voyant ainsi à sa portée, sentant bien qu'il lui est donné, il aura confiance d'entrer, par une effective communication avec lui, en participation des biens suréminents.

Et, en effet, dans le Cœur du Médiateur entre les hommes et le Dieu à jamais adorable, les torrents de l'amour éternel ont fait irruption : l'Amour substantiel y habite en sa plénitude, empruntant de lui les feux et les angoisses, les élans et les enchantements de l'a-

Digitized by Google

mour humain, les prodigalités sans mesure de la passion. Celui qui le découvre de loin dans la poitrine sacrée de Jésus, le confesse et l'adore et l'aime : « C'est Vous donc, ô Cœur qui avez tant aimé! c'est Vous, dans la vérité de Votre double nature, de votre unique et divine personnalité ! » Et rien ne l'étonnera plus, ni sa vie, ni sa mort, ni son sacrifice renouvelé tous les jours, ni sa chair mangée, ni son sang bu, ni sa demeure dans l'âme aimée ; il ne lui restera que la faim et la soif de ces divins aliments, l'aspiration de Lui, et le désir de Lui rendre enfin amour pour amour, et c'est là tout le christianisme (1).

Il vivra ainsi, dans la vue de ces merveilles, à la lumière d'un ciel nouveau, habitant d'une terre nouvelle, où les divines réalités s'offrent à lui comme une possession acquise et stable ; il voit, il sent ; il a, dans ce tabernacle, un ami qui l'attend, qui l'attire et dont l'amitié correspond avec la sienne, alors même qu'il s'en éloigne ; sur cet autel, il a son sacrifice journellement offert, une victime immolée et vivante qui l'unit à ses divins états et en partage avec lui les mérites ; enfin, à cette table, il reçoit, oui, il reçoit, en son corps et en son âme, l'adorable réalité, le fils de Dieu vivant et aimant, jamais plus aimant que quand il est en lui ; et ces biens ineffables, il le comprend, c'est de son Cœur qu'ils lui viennent, de son Cœur encore une fois ; car il n'y a qu'un cœur passionné

(1) Bossuet a admirablement exprimé cette pensée dans l'*Oraison funèbre d'Anne de Gonzague :* « Tout ce que Jésus-Christ a dit est renfermé dans ce seul mot de son Evangile : *Dieu a tant aimé le monde qu'il lui a donné son Fils unique* (Jean III. 16.) Ne demandez plus ce qui a uni, en Jésus-Christ, le ciel et la terre, et la croix avec les grandeurs : *Dieu a tant aimé le monde.* Est-il incroyable que Dieu aime et que la bonté se communique ? Que ne fait pas entreprendre aux âmes conrageuses l'amour de la gloire, aux âmes les plus vulgaires l'amour des richesses, à tous enfin tout ce qui porte le nom d'amour ? Rien ne coûte, ni périls, ni travaux, ni peines, et voilà les prodiges dont l'homme est capable. Que si l'homme, qui n'est que faiblesse, tente l'impossible, Dieu pour contenter son amour, n'exécutera-t-il rien d'extraordinaire? — Disons donc, pour toute raison, dans tous les mystères : *Dieu a tant aimé le monde.* Et répondons à toutes les objections qu'on peut soulever contre le christianisme : *Nous croyons à l'amour que Dieu a pour nous* (Jean IV. 16); c'est là toute la foi des chrétiens, c'est la cause et l'abrégé de tout le symbole. »

Digitized by Google

d'amour qui ose se mettre à la recherche de telles inventions, qui les trouve et les réalise.

Aussi, quel comble de joie, quelle acceptation ravie, et quel retour d'amour ! Oh ! la meilleure part de lui-même, ce n'est pas lui; mais elle est en lui et il en jouit. Rendre possibles au jeune homme quelques heures, quelques moments de cette vie, lui faciliter l'accès de ce monde caché, où sont les réalités dont l'âme se nourrit, pour en communiquer la vertu à l'homme tout entier, n'est-ce pas véritablement achever l'éducation chrétienne dans le présent, et l'appuyer, pour l'avenir, sur un principe de renouvellement continu ?

Celui qui, sans ignorer la constitution morale si chancelante de l'enfant, est convaincu qu'il a en lui-même les éléments nécessaires de solidité et de résistance ; celui qui, malgré la mobilité et le va et vient de son cœur, aperçoit en lui l'indestructible amour du bien et la tendance immuable au bonheur ; celui qui croit que notre sainte religion est faite pour l'enfant tel qu'il est, en vue de le rendre tel qu'il doit être, et qu'elle met à son service, pour ce dessein, les énergiques et puissantes réalités qu'elle seule possède ; celui-là, assurément, doit admettre que le grand moyen de formation dont nous parlons ici, le culte du Sacré-Cœur, ainsi compris, avec les procédés qui l'accompagnent, deviendra, de toute nécessité, la racine et le support d'une éducation chrétienne libre et forte.

Le cœur de l'enfant, modelé sur le type divin du Cœur de Jésus-Christ, imprégné de ses aspirations et de ses tendances, sera bientôt un cœur d'homme vertueux. Dès lors, l'homme de la vie sociale et politique sera marqué, à l'intérieur, pour une destinée surnaturelle et ce sera celle d'un chrétien. Je dis plus, car ici tout est vie : il portera en lui-même comme une autre cœur, un cœur semblable et supérieur au sien, en rapport avec le sien, principe et régulateur des mouvements du sien, de ses amours et de ses aversions, son juge et sa récompense.

Quand l'homme a été ainsi introduit, enfant, dans l'esprit et dans la vérité du culte de l'amour divin, son cœur, — et en disant le cœur, je dis le fond de l'être humain — en doit évidemment conserver une empreinte à jamais ineffaçable, de sorte que, non-seulement le sommeil de l'iniquité consommée lui soit en quelque sorte impossible, mais que tout plaisir, toute jouissance que cet autre

Digitized by Google

cœur condamne, soit une jouissance, un plaisir empoisonné et bientôt rejeté ; que toute passion, tout sentiment qu'il réprouve soit une passion, un sentiment combattu et bientôt surmonté ; que tout attrait, toute aspiration qu'il n'avoue pas, soit suspecte et perde bientôt son charme et sa séduction. L'homme hélas! ne sera pas impeccable, mais il échappera aux longues et mortelles erreurs.

Et c'est pour approcher de ce résultat qu'il faut introduire l'enfant dans un monde où tout est saint ; qu'il faut tâcher de le mettre en contact à l'intérieur avec les réalités chrétiennes les plus vives, de le tenir face à face devant je ne sais quelle incompréhensible majesté, devant l'abîme infini de l'amour d'un Dieu.

Enfin, c'est pour cela que nous avons recours, dans notre impuissance, à Celui à qui tout est possible, et qui, étant Dieu, s'est fait comme l'un d'entre nous ; à Celui qui, devenu homme, a subi la mort pour nous ; à Celui qui, étant ressuscité et habitant parmi nous, nous a rappelé si expressément son amour ; c'est au Cœur de l'Homme-Dieu que nous nous adressons ; nous demandons l'impossible, la formation dans l'enfant d'une vertu solide et durable ; et cependant nous le demandons, pénétrés de confiance, appuyés sur ce Cœur divin, gage d'une incompréhensible tendresse.

Ed. F.

Digitized by Google

QUELQUES REMARQUES

SUR

LA PEINTURE HÉRALDIQUE (1).

Notre intention, évidemment, ne peut être de donner ici un traité d'Art héraldique : aussi bien, ce qu'on a écrit sur cette matière, formerait une belle bibliothèque de spécialiste. En présentant aux lecteurs des *Précis* quelques observations sur cette branche des sciences historiques, nous voulons un moment attirer leur attention sur des usages anciens, et sur quelques abus, qui se sont glissés dans la peinture héraldique moderne.

Disons d'abord un mot de l'origine des armoiries (2).

I

Considéré comme signe de ralliement propre à faire reconnaître au sein de la mêlée, soit un chef, soit une race ou même un peuple, l'écu, *scutum*, bouclier, remonte à une très-haute antiquité.

Des *armes*, ornées d'une marque distinctive, étaient aussi la récompense du mérite ou faisaient deviner la haute position de celui qui les portait. Le plus souvent ces signes n'eurent d'autre but que de faire discerner facilement, dans la chaleur du combat, un ami d'un adversaire, soit au milieu des fêtes militaires, tournois, assauts d'armes, soit dans la guerre réelle et véritable, surtout à une époque où l'uniforme n'était pas dans les usages, et où la visière empêchait de dévisager un ennemi.

Des signes analogues furent employés chez les plus anciens peuples : la mystérieuse Egypte recouvrait ses temples, ses palais et ses tombeaux de figures symboliques, appelées *hiéroglyphes* ; dans leurs campements, aux bords du Nil et du Jourdain, les Hébreux reconnaissaient à des marques de convention les douze Tribus d'Is-

(1) Nous traduisons du flamand ces *Notes* qui nous sont communiquées par un jeune peintre gantois : nous les recommandons aux spécialistes, sans toutefois nous porter garant de toutes les données historiques qu'elles renferment.
N. R.

(2) Voir, sur ce sujet, un savant article de M. Ch. Piot, intitulé : *Recherches sur l'origine et l'hérédité des armoiries* dans les *annales de la Société l'Emulation* de Bruges, 3e série, t. III. 1868.

Digitized by Google

raël ; l'étendard des Assyriens portait une colombe, peut-être parce que cet oiseau, dans leur langue, s'appelait *Sémiramis*, du nom d'une de leurs reines mythologiques ; *l'aigle d'or*, aux ailes déployées, annonçait la présence des Mèdes et des Perses ; les monnaies athéniennes avaient pour caractéristique la *chouette*, celles de Carthage, une tête de cheval, etc, etc.

Dans les temps héroïques de la Grèce, nous retrouvons des symboles de même nature. Eurypide en orne le bouclier des sept généraux qui combattirent sous les murs de Thèbes ; au dire de Valère-Maxime, les Argonautes eurent des signes semblables ; et Homère en a si bien parsemé les armes de ses héros que, s'il fallait en croire quelques auteurs, l'art héraldique prit naissance, comme beaucoup d'autres choses, pendant le fameux siége de Troie.

Les Romains, évidemment, ne pouvaient pas rester en arrière sur les autres peuples, dans l'emploi de ce symbolisme militaire : leurs légions arboraient certains signes, *signa*, *insignia*, d'où le français a fait *enseigne*. On sait que la colonne de Trajan, et celle d'Antonin, ainsi que l'Arc de triomphe élevé à l'honneur de Marius, près d'Orange, nous montrent des soldats aux armes chargées d'emblèmes.

Ces symboles guerriers, employés dans ces temps-là comme marques distinctives ou comme simples ornements, n'étaient pas, cela va sans dire, des indications fixes et régulières de *noblesse*.

Encore moins peut-on les prendre pour des insignes héréditaires, accordés par un prince à certaines familles, à l'exclusion de toutes les autres.

A ces deux points de vue, les *armoiries* sont une institution du moyen âge ; et l'art héraldique date de l'époque des croisades, aux XIIe et XIIIe siècles.

On comprend que les preux chevaliers, à leur retour d'Asie, aient attaché un grand prix aux souvenirs de leurs exploits, aux *honneurs* qui leur étaient échus en partage ; ces honneurs, ils les avaient conquis au prix de trop de périls et de travaux pour ne vouloir point les maintenir et les éterniser.

Ils arborèrent donc, sur les donjons de leurs manoirs, les drapeaux sous lesquels ils avaient combattu, comme des témoins de leur renommée guerrière.

Digitized by Google

Les familles conservèrent précieusement ces signes glorieux, ces preuves *parlantes* de la bravoure de leurs ancêtres.

Les nobles châtelaines, fières de la gloire de leurs époux, les brodaient sur leurs vêtements, sur ceux de leur mari et de leurs frères ; les remparts des châteaux en furent pavoisés ; elles brillaient sur les murs des salles et sur les boucliers ; les tombeaux en étaient garnis dans le lieu saint ; enfin, il n'y eut pas jusqu'aux pages et autres serviteurs qui n'en portassent la trace sur leurs élégantes livrées.

La Croix, avec ses formes multiples, indiquait les combats livrés pour la conquête de la ville sainte ; un palmier rappelait le souvenir de l'Idumée ; une arche de pont, un pont attaqué ou emporté ; une tour, un château pris d'assaut ; un heaume, une armure enlevée à un terrible adversaire ; une étoile, un combat de nuit ; une épée, un combat singulier ; un croissant, la défaite d'un redoutable musulman ; un pal, une fasce, un chevron, — une palissade, une barrière, renversées ou détruites ; un lion, un tigre,—un invincible courage ; un aigle, une intrépidité extraordinaire. Voilà l'origine des principaux meubles du blason (1).

Une fois adoptées dans les familles nobles, et reconnues ou autorisées par le prince, les armoiries devinrent un bien héréditaire, dont aucun étranger ne pouvait s'attribuer le droit.

Les écuyers, *scutarii*, furent spécialement chargés de codifier les règles convenues pour le maintien des armoiries ; et c'est ainsi que les lois de l'art héraldique se fixèrent peu à peu.

Le cadre étroit de cette étude ne nous permet pas d'entrer dans les détails de ce code. « Le langage du blason est tout symbolique, dit un écrivain moderne, le plus riche, le plus étendu et le plus difficile de tous. C'est une langue sévère et magnifique qui a son orthographe à part, ses règles et sa composition de mots ; et la *science du blason* consiste à *savoir lire et écrire cette langue figurée, allégorique ou symbolique* (2). »

Plus tard, on ajouta des devises aux blasons d'armes : chaque peuple, chaque famille eut son *cri* particulier, qu'on faisait retentir d'ordinaire au moment où les armées en venaient aux mains.

(1) Lacepède : *Hist. de l'Europe.*

(2) Granier de Cassagnac. *Revue de Paris*, 9 septembre 1838.

Digitized by Google

Les cris de guerre devenaient parfois symboliques, et passaient de père en fils, aussi bien que le nom propre de famille, comme une portion inaliénable de l'héritage. Les feudataires d'un chef suprême s'en servaient pour se provoquer à lutter de vaillance, et les porte-bannière, pour rallier plus aisément, après l'action, autour d'un capitaine, les hommes d'armes dispersés sur le champ de bataille. Celui des Flamands était : Flandre au Lion ! *Vlaanderen den Leeuw !* celui des Français : Montjoie-Saint-Denis ! celui des ducs de Bourgogne : Montjoie-Saint-André ! etc. etc.

En outre, la noblesse possédait beaucoup de priviléges héraldiques, qu'on partageait en grands et petits. Parmi les grands priviléges, on peut citer celui de faire peindre, sur l'extérieur des murs de l'église, un cadre noir ou crêpe, d'où se détachaient les armoiries. Le haut-baron pouvait user d'un privilége pareil, à l'intérieur du temple où serait un jour son tombeau.

Les gentilshommes, qui portaient le titre de chevalier, avaient le droit de couvrir leurs destriers d'une grande housse ou couverture de taffetas ou d'autre étoffe légère : elle retombait jusque sur les pieds des chevaux et portait leurs armoiries. Ils pouvaient aussi faire usage d'un sceau où un chevalier était représenté le glaive levé. Eux seuls pouvaient flanquer leur manoir d'une tour de guet, où brillait une girouette blasonnée.

Lorsqu'un chevalier mourait, on le déposait dans sa tombe avec ses éperons d'or: ceux qui ne tombaient pas au champ d'honneur, mais mouraient de belle mort, ne pouvaient pas être figurés, sur leur pierre tombale, avec le heaume, l'épée, le ceinturon, mais bien avec la seule cotte d'armes, et leurs pieds reposaient sur un lévrier. Mais le preux tombait-il dans un combat ou dans une bataille où le drapeau qu'il défendait avait été honoré de la victoire, alors la pierre le représentait tenant dans sa main droite l'épée nue, le bouclier dans la gauche, et la visière baissée en tête. De cette sorte on devinait le genre de mort qui avait couronné sa vaillance. On voyait aussi son haubert attaché sur ses armes au moyen d'un voile, et un lion vivant reposait sous ses pieds.

Au contraire, ceux qui dans les mêmes circonstances s'étaient trouvés dans une armée trahie par la victoire, ne portaient pas de cotte d'armes; leur épée au fourreau était suspendue à leur flanc;

Digitized by Google

la visière de leur heaume était levée, leurs mains croisées sur leur poitrine, et leurs pieds touchaient un lion abattu et mort.

II

Lors des funérailles d'un chevalier, il était d'usage d'exposer son armure complète. Une place particulière était réservée pour cela dans l'église ; elle portait le nom de *Cabinet d'armes*.

On y voyait suspendu, au milieu, le haubert; à droite, pendaient les gantelets de fer; à gauche, l'épée; au dessous, les éperons, et au-dessus, l'écu et le heaume. Ces trophées étaient ensuite transportés dans les salles des châteaux, et conservés avec le harnois du destrier. Les descendants, y attachant un trop grand prix pour s'en dessaisir, se contentèrent, plus tard, de faire appendre dans l'église un panneau funèbre aux armes du chevalier trépassé. Telle est l'origine d'un usage encore pratiqué de nos jours.

Lorsqu'on célébrait des funérailles de chevalier, certaines cérémonies particulières avaient lieu sous la direction du héraut d'armes. Elles avaient surtout rapport à la transmission du nom et des armes, après le décès du dernier descendant mâle d'une famille. Ce fonctionnaire était chargé du maintien des us et coutumes héraldiques, mais spécialement des armoiries.

Les blasons ne pouvaient être fixés à leur place déterminée qu'après avoir été examinés par lui: avant cette formalité, ces armes restaient voilées d'un crêpe (1). Si cet examen donnait lieu à constater un détail qui ne fût pas conforme aux règles du blason, le peintre héraldique demeurait responsable de la négligence commise: il était parfois condamné à payer une amende. En cas de récidive, il pouvait même perdre sa place. C'est qu'il n'était pas suffisant alors de peindre des armoiries pour avoir le titre de peintre héraldique. Il fallait d'abord avoir fait ses preuves, montrer qu'on savait blasonner selon les règles, et connaître à fond la généalogie. Si, après des examens très minutieux, le candidat était déclaré capable, un diplôme lui était remis, et, à cette occasion, il prêtait serment de fidélité, sincérité et incorruptibilité, accompagné de la pro-

(1) Le héraut d'armes était tenu de faire son rapport au roi d'armes, qui le transmettait au Conseil héraldique. Souvent un temps considérable s'écoulait avant que ce dernier se prononçât.

Digitized by Google

messe de se conformer consciencieusement et scrupuleusement à toutes les prescriptions de la science héraldique.

Rien d'étonnant donc que toutes les erreurs qu'on signalait restassent au compte du peintre juré. Et en pouvait-il être autrement? N'était-il pas à la fois artiste et généalogiste, et, par suite, familier avec les moindres détails de l'art? Voilà pourquoi il pouvait être destitué,en cas de récidive, ou même subir un châtiment, s'il était constaté que l'erreur commise avait été préméditée.

La rigueur de ces règlements et de ces peines était peu de chose en comparaison de celle dont on usait parfois à l'égard des chevaliers eux-mêmes.

Toute infraction aux devoirs de la chevalerie devait être réparée: et les armoiries servirent plus d'une fois à expier les offenses ou à punir la rébellion ou félonie.

Un exemple suffira pour donner une idée des pratiques usitées dans ces circonstances.

Jean d'Avesnes, fils de Marguerite de Flandre, ayant injurié sa mère en présence de saint Louis, roi de France, celui-ci voulut qu'à l'avenir le lion de Flandres *armé et lampassé de gueules*, ne pût figurer dans l'écusson du fils irrespectueux, que dégradé de queue, de griffes et de langue.

Le frère d'Hébert, comte de Vermandois, avait trahi la cause royale; il fut tenu d'effacer de son blason le nom et les armes de la maison de Vermandois qui était *échiqueté d'or et d'azur*, et le roi le contraignit à porter un écusson de *gueules, à la panthère d'argent*, symbole de félonie.

Lorsqu'il arrivait qu'un chevalier était déclaré indigne de faire partie de l'ordre, il était soumis, dans certains pays, à une déposition ou dégradation, qui avait quelque chose d'affreux. On le faisait monter sur un échafaud; on y brisait à ses pieds les pièces de son armure et son écu; et le blason effacé était attaché à la queue d'une cavale, monture dérogeante.

Après avoir récité les vigiles funèbres, le clergé prononçait sur sa tête les malédictions du psaume cent-huitième. Trois fois on demandait le nom du dégradé, et trois fois le héraut d'armes répondait qu'il ignorait ce nom et n'avait devant lui qu'une foi mentie. On répandait alors sur la tête du patient un bassin d'eau chaude, on

Digitized by Google

le tirait en bas de l'échafaud au moyen d'une corde; il était mis sur une civière, transporté à l'église couvert d'un drap mortuaire; et les prêtres psalmodiaient sur lui les prières des morts. Et en effet, il n'était plus de ce monde, aux yeux de l'ordre de la chevalerie. Il est vrai que les exécutions de ce genre furent toujours assez rares.

Lors du décès d'une noble veuve, le blason de celle-ci était placé à côté de celui de son mari, accompagné des signes qui indiquaient son veuvage. Des signes particuliers marquaient aussi les armes des jeunes filles. Quant aux garçons, l'usage voulait que l'aîné portât le blason entier, droit réservé au premier-né (1); les cadets y ajoutaient un signe particulier pour se distinguer de l'aîné, et ainsi de suite pour chaque chef de branche. Telle fut l'origine des brisures(2). Lors du décès du dernier descendant mâle d'une famille, on signalait l'extinction d'un nom illustre en croisant en sautoir sur l'écu deux glaives, accompagnés de l'inscription d'usage : *Ultimus familiæ* (3). Ainsi les blasons funèbres devenaient comme une indication pleine de clarté pour les généalogistes et pour la postérité, comme le dit un savant antiquaire (4). Nous sommes aussi de cet avis : mais, pour notre époque, cela n'est plus qu'une lettre morte, comme nous allons tâcher de le démontrer.

III

Dès le milieu du XVIIe siècle, nous voyons des négligences s'introduire dans le maintien des règles de l'art héraldique ; vers la fin du même siècle, cette science marche rapidement à la décadence.

La charge des *hérauts d'armes* n'existait presque plus que de nom : par suite, on supprima peu à peu l'examen et l'emploi de *peintre héraldique juré*. Le premier venu pouvait, si bon lui sem-

(1) Le cadet ne pouvait jamais s'emparer du *Cri* de son aîné, ce cri faisant partie inséparable de l'héritage de ce dernier.

(2) Nous comptons traiter de l'*art des brisures* dans un ouvrage étendu, qui paraîtra bientôt.

(3 Cette inscription est encore en usage de nos jours; mais le plus souvent on croirait y voir une devise.

(4) A. J. *Recherches des Antiquités dans nos églises*.

Digitized by Google

blait, reproduire des armoiries, et même s'occuper à construire des généalogies (1).

Ces peintres héraldiques officieux ne voulurent pas s'astreindre aux vraies réprésentations, conformes aux règles si simples de la science. A les entendre, il fallait figurer toutes choses avec plus d'élégance ; et cette soi-disant élégance fut cause d'une véritable décadence. Néanmoins c'était du neuf : et, comme il arrive communément pour les nouveautés, tous, graveurs et sculpteurs, s'engonèrent de la mode et rivalisèrent à méconnaître la tradition.

De nos jours, l'indifférence en cette matière et l'ignorance des règles viennent mettre le comble au désordre.

Jetons un coup d'œil sur les blasons appendus aux nefs de nos églises. Il y a peu d'œuvres qu'on puisse honorer du nom de *peinture héraldique*. Les prescriptions de l'art n'y sont guère observées. A quoi reconnaître encore le blason d'une femme mariée, de celui d'une veuve ou d'une demoiselle? Peut-on peindre l'écu d'une femme à côté de celui de son mari, et cela sur un seul et même panonceau ? — Pourquoi ce heaume qui couronne les armes d'une jeune fille, aussi bien que celles d'un chevalier? Il n'y a pas, que nous sachions, une armée d'amazones en activité de service... Et quel usage ne fait-on pas des *lambrequins*, cet ornement en lui-même si simple ! On leur donne les formes les plus capricieuses ; on dirait une forêt de plantes parasites, acharnées à étouffer le blason sous leur luxuriante végétation ! Et pourtant, ces lambrequins ne doivent être qu'une simple pièce d'étoffe, découpée à l'extérieur, en forme de feuillage.

En étudiant l'origine des *lambrequins*, une chose nous a étonné : c'est que les auteurs qui en ont parlé, en ont donné une description peu conforme à la vérité, et, en bien des points, tout-à-fait inadmissible.

A en croire plusieurs écrivains, les lambrequins devraient leur origine aux bannières portant les armoiries des chevaliers, et attachées à leur casque comme signe de ralliement. D'autres assurent que les nobles demoiselles se chargaient de broder les armes sur des étoffes de soie qu'on fixait aux heaumes, afin que, si les bou-

(1) Il faut peut-être attribuer à celà le désordre qu'on rencontre à cette époque dans les généalogies.

Digitized by Google

cliers devenaient méconnaissables dans l'action, elles pussent en tenir lieu.

Cette explication ne nous suffit point : à quoi servaient, dans ce cas, les bannières et ceux qui les portaient? Et comment les hommes d'armes auraient-ils pu facilement reconnaître leurs chefs à un lambeau d'étoffe, qui flottait au gré du vent ou s'entortillait dans les mouvements brusques du combattant, ou bien encore retombait en plis sur le dos du chevalier ? Aurait-on peut-être donné à ces bannières, fixées au heaume, une position telle que toujours elles restassent visibles, tout comme une girouette ? Ajoutons que la perte des lambrequins, dans l'action, eût eu les plus sérieuses conséquences, d'autant plus que les jeunes châtelaines n'étaient point là pour travailler à les remplacer. Assurément, le costume du chevalier, la housse de son destrier, ainsi que les vêtements de son écuyer qui portait sa bannière, et marchait à ses côtés orné des mêmes armoiries, tout cela suffisait amplement à faire reconnaître un brave d'un autre.

Dès les temps les plus anciens, nous pourrions même dire, dès l'origine de l'ordre, les chevaliers portaient autour de leur heaume des *bourlets* faits de larges rubans, dont les extrémités leur retombaient sur le dos. Ces bourlets étaient d'ordinaire aux couleurs des armoiries. Il ne sera pas difficile de prouver que les lambrequins en question tirent leur origine de ces bourlets. L'histoire elle-même se charge de nous l'apprendre.

Le siége d'Antioche (juillet 1097) est tristement célèbre par les souffrances qu'endura l'armée des Croisés.

La famine ravageait leur camp, entraînant après elle des maladies contagieuses. L'automne arriva, et amena des pluies incessantes et un froid excessif ; les tentes pourrissaient, et les pèlerins restaient exposés sans défense aux injures de l'air. Il en périssait chaque jour en quantité, soit de maladie, soit par suite de privations.

Sous un climat meurtrier, les chevaliers et autres gens d'armes faisaient usage de tout ce qui leur tombait sous la main pour protéger leur tête et leur cou. Comme la plupart d'entre eux portaient un casque qui ne leur descendait pas jusqu'aux épaules, la pluie et le soleil leur causaient les plus grands désagréments. Afin donc de se garantir quelque peu contre ces inconvénients, ils défirent leurs bourlets et se protégèrent des larges rubans qui les formaient

Digitized by Google

en les attachant au heaume par derrière. Il y en eut même qui déchirèrent le vêtement qui couvrait leur cotte de mailles, pour se garantir les épaules. Nécessité d'industrie est la mère, dit le bon La Fontaine ; néanmoins l'industrie de ces malheureux ne leur procura qu'un faible soulagement.

Après la prise d'Antioche, l'usage de ces *cache-cou* devint général, vu l'expérience qu'on avait faite de leur nécessité pendant la mauvaise saison ; pendant l'été, les croisés se protégèrent aussi par ce moyen contre les ardeurs du soleil d'Orient. Et cet usage, on le sait, est conservé jusqu'à nos jours par tous ceux qui voyagent dans ces contrées.

Après les croisades, ces moyens de protection, entrés pour un temps dans les usages, n'eurent plus de raison d'être, puisque les heaumes employés dans les tournois descendaient jusqu'aux épaules. Néanmoins on voulut en conserver le souvenir, et, par suite, on adapta au cimier des casques des voiles d'étoffes précieuses, ornés d'arabesques en fil d'or, et découpés aux côtés extérieurs en forme de feuillage. Ce travail était une des occupations des nobles demoiselles au fond des manoirs.

Quoi qu'il en soit, voilà, ce nous semble, l'origine la plus vraisemblable, la seule acceptable même, des lambrequins : à notre sens, le mot de l'énigme de cette partie de l'art héraldique est ainsi trouvé. Ce fut d'abord dans la chevalerie française que les lambrequins se virent délaissés pour faire place au panache ; mais parmi les chevaliers flamands cette nouvelle mode fut négligée. Quelques-uns seulement en firent usage dans les tournois ou les *joyeuses entrées* des princes.

Depuis le XVe siècle, les heaumes, présentés auparavant de face, ne le furent plus que de profil et à sénestre des écus penchés et affectant la forme d'un triangle isocèle. Les heaumes, conservés de nos jours dans les musées et les collections privées, présentent le contraste le plus étrange avec la forme de ceux qu'on représente actuellement. Des casques en forme d'entonnoir n'ont jamais existé. On traite de même le cimier. D'après la règle que nous venons d'indiquer, le heaume doit être vu de droite, et par conséquent le cimier aussi. Comment donc est-il possible de voir le cimier de face, quand le heaume l'est de profil ?

On peut constater les mêmes erreurs dans les *Armorials ;* quel-

Digitized by Google

que plendides qu'ils semblent en apparence, ils sont souvent fautifs pour les types, et en flagrante contradiction avec les règles de l'art héraldique.

Pour ce qui regarde les *écus*, nous avons déjà vu que les plus anciens avaient la forme d'un triangle oblong. Mais ce qui prouve que cette forme variait d'après les pays, c'est qu'il fut statué, à l'époque des croisades, qu'on reconnaîtrait par leur conformation, comme aussi par la couleur différente des croix cousues sur les habits et les heaumes des chevaliers, la nationalité à laquelle ils appartenaient. Ainsi, par exemple, l'écu italien était ovale ; celui d'Espagne, arrondi par-dessous ; celui d'Allemagne, échancré aux deux côtés ; le français, carré et taillé en pointe au-dessous ; et l'écu flamand, triangulaire. Il était donc facile de reconnaître aux boucliers les nationalités différentes.

De nos jours, toutes les nations que nous venons de citer, sauf la nôtre, sont restés fidèles à cet usage: quant à nous, nous avons renié la forme originale de l'écu porté par nos comtes, comme on peut en juger par leurs sceaux. On lui aura sans doute trouvé un défaut d'élégance?

Nous venons de montrer comment la peinture héraldique est chez nous en pleine décadence.

Des personnes, non initiées à cette peinture, pourraient objecter que l'art héraldique, comme d'autres arts, a dû subir les nécessités des temps et s'y conformer ; et qu'il ne faut pas taxer d'abus ces transformations inévitables.

A cela nous répondons que cet art doit être regardé comme un style bien caractérisé et nettement défini, tout comme l'architecture gothique avec laquelle l'art héraldique a tant d'intimes rapports, nés qu'ils sont tous deux à la même époque et sous les mêmes influences. Et pourquoi changer quand le changement est inutile ? Innover ici est synonyme de mutiler.

Regardez, par exemple, les lions qui reviennent si souvent dans les blasons anciens, avec leur corps allongé, leur queue si sauvagement entortillée et branchue ; voyez encore ces aigles à deux têtes, au col aminci qui fait penser au serpent, à la queue en éventail qui prend la forme d'ornements, et aux ailes semblables à des feuilles de papier déchiquetées. Eh bien ! changeons tout cela, dessinons ou peignons-les d'après nature : n'est-il pas évident que nous perdrons les types qui sont dans le caractère propre du genre, et que nous en ferons disparaître toute originalité ?

F. GÉRARD, *Peintre héraldique.*

Digitized by Google

DÉCOUVERTES DES ANCIENS MISSIONNAIRES

DANS

L'AFRIQUE ÉQUATORIALE.

Nous empruntons aux *Annales* de la Société scientifique de Bruxelles (1) l'extrait suivant d'un intéressant article de M L. De Beys, membre de cette Société, sur l'Afrique centrale. On y verra comment les missionnaires catholiques ont, depuis longtemps, travaillé à la civilisation de ces peuples et contribué, en même temps, aux progrès des sciences géographiques. Aujourd'hui que tant d'expéditions ont été dirigées vers les immenses régions de l'Afrique équatoriale,et qu'un grand avenir semble réservé aux colonisateurs de ces riches contrées,les lecteurs des *Précis* seront heureux d'avoir quelques données positives sur les découvertes et les travaux des missionnaires catholiques qui, les premiers, explorèrent à l'est et à l'ouest le continent africain.

D'après Rufin, saint Matthieu fut l'apôtre de l'Éthiopie; mais le christianisme ne s'y implanta d'une façon stable qu'au milieu du IVe siècle.

Un philosophe de Tyr, Meropius, pénétra en Abyssinie à cette époque; accompagné de ses deux fils Aedesius et Frumentius, il voulait explorer ces pays encore inconnus.

Plus tard, après un assez long séjour, Frumentius se rendit à Alexandrie ; il y fut sacré évêque des Ethiopiens par saint Athanase en 346 ; sa vie a été écrite par les Bollandistes.

Un siècle plus tard, il ne restait déjà presque plus rien du christianisme.

Alors arrivèrent d'Egypte pour restaurer la foi chrétienne neuf

(1) Cfr. Annales de la Société scientifique de Bruxelles. Première année, 2e partie, p. 175 et suiv. : *La Géographie de l'Afrique* jusqu'au commencement du XVIIIe siècle, lu à la séance du 21 octobre 1876 par M. Louis de Beys. Bruxelles. F. Hayez. 1877. — Voir aussi l'ouvrage de M Banning : *L'Afrique et la Conférence géographique de Bruxelles.* pp. 25 et 93. — Bruxelles. Mucquardt. 1877. — Sur l'état actuel des missions catholiques dans l'Afrique centrale, on peut consulter les *Annales de la Propagation de la foi.* t. XLIII p. 108 à 123, et t. XLIV p. 20 à 43. — Des missionnaires anglais et hollandais sont actuellement dans les colonies du Cap, de Natal,de Transvaal, et s'apprêtent à se rendre, par la ligne du Zambèse, au sein même de l'Afrique : ils y retrouveront les traces de leurs devanciers des XVIe et XVIIe siècles. — Nous reviendrons plus tard sur l'histoire et l'organisation des missions d'Afrique.

Digitized by Google

missionnaires dont les noms indiquent des origines bien diverses ; c'étaient : Aragawi ou Za-Michaël, Pantaléon, Garima, Tzehma, Aftze, Guba ou Otz, Imeata, Liqanos et Alef.

Les souverains de l'Abyssinie se convertirent à la foi chrétienne ; la vie de l'un d'entre eux, saint Elesbas, a été écrite par les Bollandistes, dans les *Acta Sanctorum*.

Justinien lui envoya à deux reprises des ambassadeurs, d'après ce que raconte Procope ; saint Elesbas vengea même, sur ses instances, les martyrs qu'avait mis à mort le roi d'un peuple voisin, les Homérites.

Chaque année, pendant fort longtemps, les empereurs de Constantinople envoyaient des présents aux rois d'Ethiopie.

Vers l'année 525, toute l'Abyssinie était chrétienne.

Depuis le VIe jusqu'au XIIIe siècle, il n'est resté de traces d'aucune expédition ; au XIIIe siècle, le vénitien Marco Polo, qui voyagea pendant de longues années et qui pénétra jusqu'en Chine, alla visiter l'Ethiopie.

Depuis cette époque jusqu'au milieu du XVe siècle, les rois d'Abyssinie restèrent constamment en relations avec l'Europe ; en 1445, l'empereur d'Abyssinie, Zar Jacob, envoya un ambassadeur au Sénat de Florence.

Mais c'est au XVIe siècle que les explorations en Abyssinie devinrent nombreuses et importantes.

Il y avait à Jérusalem une communauté de prêtres abyssins entretenus par leurs compatriotes auprès du tombeau du Christ ; leurs récits donnèrent aux Portugais une si grande idée de la richesse de ces contrées que ceux-ci se décidèrent à y faire des explorations.

Peu après, Peter Corvilhain arriva le premier chez le Négus, empereur d'Abyssinie, qui résidait à Shoa ; à la suite de ce voyage une ambassade abyssinienne se rendit à Lisbonne.

Les missionnaires portugais de la Compagnie de Jésus s'avancèrent sur les pas des explorateurs et des commerçants ; ils établirent des missions considérables en Éthiopie ; beaucoup d'entre eux ont laissé des relations de leurs voyages.

Les plus célèbres de ces voyageurs sont le P. Paëz, le P. Alfonso Mendès, patriarche d'Ethiopie, et surtout les PP. Lobo et Antonio Fernandez.

Digitized by Google

Le P. Paëz raconte que, se trouvant le 21 avril 1618 dans le royaume de Gojam, il y découvrit deux fontaines rondes qui sont dit-il, les sources du Nil ; nous verrons plus loin le P. Lobo nous parler en détail de ces sources ; le P. Paëz parcourut les royaumes de Bagamider, Amhara, Olaca, Schaoa, Domota, Bizamo et Gumancana ; il donne dans sa relation des détails intéressants.

Le patriarche Alfonso Mendès a laissé un manuscrit sur l'histoire d'Abyssinie ; d'après lui, cette contrée s'étendait autrefois du 7e au 17e degré, et comprenait trente-six royaumes, dont il rapporte les noms.

Le P. Lobo, qui accompagna, en 1625, le dernier patriarche d'Éthiopie, Mendès, a raconté ses travaux dans un précieux mémoire.

Il s'était rendu de Lisbonne à Goa, où les jésuites avaient de grands établissements. Les Pères d'Éthiopie écrivirent à leurs supérieurs que l'empereur s'était converti et réclamèrent de nouveaux missionnaires. Le P. Lobo s'embarqua donc avec sept autres Pères, le 26 janvier 1624, sur une galère qui allait à Mozambique ; déposés dans l'île de Paté, ils devaient chercher à pénétrer de là en Éthiopie.

Le P. Lobo s'avança jusqu'à Jubo, à 40 lieues au nord de Paté, en traversant le territoire de plusieurs peuples, notamment celui des Abagnes ; il décrit en passant le royaume de Jubo, situé exactement sous l'équateur. A deux ou trois lieues se trouvait un camp de Gallas qui ravageaient le pays ; les Pères furent reçus par le roi des Gallas, et recueillirent de sa bouche des renseignements précieux sur une race encore aujourd'hui peu connue. Entre Jubo et les frontières de l'Abyssinie se trouvaient neuf peuples, trois de païens et de mahométans, les Mores, les Maracates et les Machidas ; six de Gallas, les Bresomas, les Aruisas, les Arbores, les Dades, les Gajases et les Adias.

Reconnaissant l'impossibilité d'arriver au but de leur voyage, ils retournèrent à Goa.

Peu après, sur les prières d'Antonio Fernandez, supérieur de la mission d'Éthiopie, dix missionnaires, parmi lesquels se trouvait le P. Lobo, s'embarquèrent de nouveau à Goa pour l'Abyssinie ; cette fois ils devaient tenter de pénétrer dans ce pays par Socotora, Aden et le dédroit de Bab-el-Mandeb.

Digitized by Google

Le P. Lobo décrit avec soin les côtes de la mer Rouge. « Je ne pense pas, dit-il à cet endroit, qu'aucun européen ait autant voyagé que moi dans tous ces pays. » La chose n'a rien d'extraordinaire puisque, au dire du P. Tellez, auteur d'une grande histoire d'Éthiopie, le P. Lobo n'a pas parcouru moins de trente-huit mille lieues.

Arrivé au port de Bàylur, le Père s'habilla en marchand ; il fut reçu par le roi de Dancali ; après bien des dangers, il arriva à Fremone qui lui avait été désigné comme résidence.

Le passage le plus intéressant de cette relation est celui qui concerne la découverte des sources du Nil ; voici le résumé de ce récit :

Le Nil nommé Abavi, c'est-à-dire le père des eaux, par les gens du pays, prend sa source dans la province de Sacahala, dans le royaume de Goiama, province habitée par les Agaus, peuplade qui se dit chrétienne, mais dont la religion est fort mêlée de superstitions. A l'est de ce royaume, sur le penchant d'une montagne est la source du Nil. Certe source ou plutôt ces deux sources sont deux trous ronds, de quatre palmes de diamètre chacun, à un jet de pierre l'un de l'autre. On croit que ces deux sources ne sont que les ouvertures d'un grand lac caché sous terre parce que le sol voisin est toujours humide et qu'il en sort des bouillons dès qu'on y marche. Les prêtres des Agaus jettent tous les ans une tête de vache dans la source.

Le P. Lobo décrit ensuite le cours du Nil qui se grossit successivement du Gemma, du Keltu, du Bransu, etc. Puis le fleuve entre dans le lac de Dambie (Bahr-Sena, Bahar-Dambia) et le traverse avec une telle impétuosité qu'on peut encore, à la sortie, distinguer les eaux du fleuve de celles du lac, quoique la longueur de ce dernier soit de six lieues. A cinq lieues de là, dans la terre d'Alata, il y a une cataracte magnifique ; le P. Lobo put s'asseoir sous la nappe d'eau et jouir de la vue des arcs-en-ciel splendides que produisait la lumière en s'y jouant. Le Nil se resserre ensuite entre des rochers, au point que l'on pourrait y établir des ponts avec de simples poutres.

Si nous comparons maintenant nos connaissances actuelles avec ce récit, nous devons en constater la parfaite exactitude.

Digitized by Google

Le Nil est formé à Chartum par la jonction de deux fleuves: l'un, le Bahr-el-Abyad ou Nil Blanc vient de l'Ouest ; nous verrons bientôt ce qui le concerne ; l'autre, le Bahr-el-Azrak ou Nil Bleu, vient de l'Éthiopie ; c'est de cette branche que parle le P. Lobo.

Le Bahr-el-Azrak prend sa source à l'Ouest et non loin du lac Tsana, que le P. Lobo appelle Bahr-Sena ou lac de Dambie ; ce dernier nom provient de ce que le lac touche au Nord au royaume de Dambia. La branche orientale du Nil traverse ce lac de l'Ouest à l'Est ; les noms des affluents du Nil sont exacts, sauf les différences d'orthographe inévitables, vu la mobilité des langues de ces pays.

Les noms des royaumes qu'il a parcourrus sont encore aujourd'hui sur nos cartes les plus récentes.

On comparera utilement avec les cartes modernes les cartes qui accompagnent la traduction du P. Lobo, imprimée à Paris, en 1728, ainsi que la carte qui accompagne l'*Historia geral de Ethiopia* du P. Tellez, imprimée à Coïmbre en 1660.

D'autres missionnaires encore parcoururent les pays qui environnent le lac Tsana. En 1616, le P. Antonio Fernandez forma le projet de se rendre directement de Dembea à Melinde ; la distance est d'environ 300 lieues. Il traversa le royaume de Gojam et arriva dans la province de Narea, la plus méridionale de l'empire d'Abyssinie ; il pénétra ensuite dans le royaume de Gingiro qu'il décrit soigneusement. Forcé de renoncer à son premier projet, il se dirigea à l'Est pour gagner la côte, sur le conseil du gouverneur de Narea. Il traversa ensuite le royaume de Cambate ; arrivé à Alaba, il fut pris par un chef maure et contraint de retourner sur ses pas.

Les missions des jésuites acquirent une très grande importance en Ethiopie. Tout à côté du lac Tsana, dans la ville de Debsan, résidait le patriarche d'Abyssinie qui appartenait à la Compagnie de Jésus ; tout le pays était couvert de résidences de missionnaires. La résidence du patriarche et les résidences secondaires sont indiquées sur une carte qui accompagne un mémoire de Ludolf sur l'Abyssinie, imprimé à Paris en 1728 ; on pourrait l'appeller la carte religieuse de l'Abyssinie au XVIIe siècle.

Cette période de splendeur pour le christianisme ne fut pas

Digitized by Google

malheureusement de longue durée. Le P. Lobo fut expulsé, les autres jésuites furent mis à mort peu après. La mission fut alors confiée aux capucins français qui eurent le même sort. Plus tard pourtant les jésuites réussirent à pénétrer de nouveau sous la conduite du P. Brevedent, de Rouen : partis de Cantara, ville située sur le Nil, il mirent cinq jours à traverser le désert, et arrivèrent à Sennaar dans le Soudan; le P. Brevedent a laissé une relation de ce voyage dans une lettre du 15 février 1699.

Il est donc établi que les Portugais eurent connaissance de tout le pays qui environne le lac Tsana où la branche orientale du Nil prend sa source; il semble qu'ils eurent connaissance aussi des grands lacs Victoria-Nyansa, Albert-Nyansa et Tanganayika, d'où sort la branche occidentale.

Le P. Du Jarric, auteur d'une description du Congo, qui résida longtemps à Loanda, raconte ce qui suit : « Les Portugais qui ont demeuré quelques années dans ces pays et qui les ont parcourus, disent qu'il y a, comme le dit Ptolémée, deux lacs d'où sort le Nil, mais que leur situation est différente de celle qu'il leur attribue : l'un d'eux est à 12° de latitude méridionale, l'autre est sous l'équateur, à peu près sous le même méridien que le premier ; il y en a qui disent que le Nil ne tire sa source que du premier et que les eaux du second ne se déversent pas dans le fleuve, mais qu'elles se dessèchent et se perdent peu à peu dans les sables ; mais d'autres sont d'un avis contraire...

« Il y a, dit-il plus loin, dans l'intérieur de l'Éthiopie, un grand lac ressemblant à une mer, long, à ce que l'on dit, de cent lieues ; c'est dans ce lac que les fleuves les plus importants de l'Afrique prennent leur source, notamment le Nil, le Zaïre, etc. Dans ce lac on voit un certain nombre d'îles, et parmi ces îles il y en a quelques-unes tellement grandes et tellement peuplées qu'elles peuvent réunir trente mille guerriers.... ; non loin du lac le plus occidental se trouve un peuple féroce et barbare, les Giachas.... »

Sur les cartes les plus récentes, on peut constater l'exactitude de ces renseignements.

La branche occidentale du Nil prend en effet sa source dans un grand lac, l'Ukerewe ou le Victoria-Nyansa, situé exactement

Digitized by Google

sous l'équateur, comme le dit le P. Du Jarric ; ce lac n'a été découvert que tout récemment. Le P. Du Jarric se trompe en donnant la longueur du lac ; s'il a voulu parler de lieues marines, ce qui est probable, le lac n'aurait que soixante-quinze lieues au lieu de cent qu'il lui donne ; mais cette erreur se comprendra facilement si l'on considère l'étendue du Victoria-Nyansa qui a plus de trois mille lieues carrées, c'est-à-dire, deux fois et demie autant que la Belgique. Les îles dont parle le P. Du Jarric existent réellement ; il y en a seize grandes, dont l'étendue est de plus de trois cents lieues carrées.

Le second lac dont il parle, situé à 12° de latitude méridionale, pourrait être le lac Njassa ; mais, à cause de son éloignement, il semble plus probable qu'il s'agit du lac Tanganyika situé entre 5 et 10 degrés de latitude méridionale.

La question de savoir si le Nil prend sa source dans les deux lacs n'a pas encore été résolue définitivement ; il en est de même de la source du Zaïre, le cours supérieur du fleuve n'ayant pas encore été reconnu. On ne peut guère dire que les Portugais ne connaissaient ces détails que par ouï-dire. La situation précise du Victoria-Nyansa exactement indiqué sous l'équateur, sa description frappante et la distance qui sépare Loanda du lac, distance qui est de plus de quatre cents lieues, rendent impossible pareille hypothèse ; l'avenir du reste prononcera sur cette question ; les Portugais doivent avoir établi des postes sur le trajet qui sépare Loanda du pays des lacs ; on les retrouvera, comme Livingstone a retrouvé les restes des factoreries portugaises sur les rives du Zambèse.

En 1727, d'Anville plaçait sur ses cartes un lac sans nom, allongé dans le sens du Nord au Sud, situé entre 5 et 10 degrés de latitude et 45 et 50 de longitude, c'est bien le lac Tanganyika ; il indiquait aussi le cours du Zambèse jusqu'à une profondeur de 200 lieues dans les terres.

Il paraît donc que beaucoup de nos découvertes récentes étaient déjà connues, bien qu'imparfaitement, il y a deux siècles ; il serait intéressant d'étudier les archives des anciennes missions portugaises en Afrique ; malheureusement il est bien à craindre qu'elles n'aient complètement disparu.

Digitized by Google

Ces découvertes anciennes ne diminuent cependant en rien la gloire de nos hardis explorateurs qui s'en sont allés de nos jours porter au loin l'étendard de la science et de la civilisation, avec le désintéressement le plus absolu.

Ainsi, peu à peu, le vaste continent africain se découvre aux yeux du monde civilisé avec toutes ses misères et toutes ses hontes; il appartient aux hommes de cœur de lui donner la civilisation avec l'Evangile.

Tout récemment une entreprise considérable s'est établie dans ce but sous le patronage de la royauté belge; le Conseil de la Société scientifique a voulu contribuer en votre nom à ces nobles efforts. C'est ainsi, Messieurs, que nous avons été des premiers à acclamer une royale résolution qui portera au loin, avec le christianisme et la civilisation, le nom de la Belgique (1).

Louis De Beys.

(1) D'après le *Moniteur Belge* du 25 mars 1877, les élèves des colléges de la Compagnie de Jésus en Belgique ont offert, pour l'œuvre de la civilisation de l'Afrique centrale, sous le patronage de S. M. le Roi, la somme de 3,820 francs, résultat d'une collecte faite parmi eux à la fin de l'année dernière.

Digitized by Google

L'HISTOIRE PAR LE THÉATRE

SUITE ET FIN (1).

V

SECOND EMPIRE.

Le règne de Louis-Philippe s'était terminé par une émeute. Pendant plus de dix-huit ans, ce Napoléon de la paix, — on lui a donné ce nom, — s'était maintenu avec une adresse singulière, avec une grande habileté, servi qu'il était par des hommes de talent et de mérite : son gouvernement, néanmoins,avait trop peur de la liberté du bien, et il permettait trop facilement aux passions mauvaises de pousser jusqu'à la licence.

Balzac, Al. Dumas, G. Sand, Soulié, E. Sue, dans des romans alors trop vantés et malheureusement trop lus, aujourd'hui presque oubliés, traînaient sur la claie les principes fortifiants et les croyances qui sauvent ; la famille, la religion, la société, la morale servaient de plastron à leurs attaques; et, contents d'avoir amoncelé des ruines, ils s'applaudissaient de la fortune qui leur venait et de la blafarde auréole qui entourait leurs noms.

Le théâtre venait à la rescousse, et montrait aux yeux ce que les romanciers étalaient devant l'imagination. Victor Hugo écrivait ses prétentieuses et paradoxales *préfaces*, Al. Dumas étonnait l'impudeur dans son *Antony*, et Barbier pouvait écrire, dans ses *Iambes*,

C'en est fait aujourd'hui de la beauté de l'art!
Car l'immoralité, levant un œil hagard,
Se montre hardiment dans les jeux populaires.
Les théâtres, partout, sont d'infâmes repaires,
Des temples de débauche, où le vice éhonté
Donne, pour tous les prix, leçon d'impureté.
C'est à qui chaque soir, sur leurs planches banales,
Etalera le plus d'ordures, de scandales,
A qui déroulera, dans un roman piteux,
Des plus grossières mœurs les traits les plus honteux,
Et, sans respect aucun pour la femme et pour l'âge,
Fera monter le plus de rougeur au visage (2).

(1) Voir *Précis historiques*, année 1876, pp. 254, 318, 469, 610; année 1877, pp. 91 et 242.

(2) *Iambes* XII. Melpomène.

Digitized by Google

Sous prétexte de faire du romantisme et de ne reculer devant aucune réalité, ces adamites de théâtre écrivaient des scènes que l'on croirait dues à la plume de quelque immonde turlupin, et ils entassaient des cadavres sur la scène. Shakespeare en aurait été jaloux. — C'est à ce propos que M. Philarète Chasles écrivait : « Ne soyons pas fiers des horreurs que la scène française a étalées pendant dix ans. » (1830-1840).

Nous ne voulons pas refaire l'article précédent. Il importait cependant de le résumer dans son impression générale avant d'ajouter : le théâtre du second empire est descendu plus bas encore.

Nous ne toucherons à cette matière qu'avec les précautions nécessaires. S'il est vrai qu'

On ne peut que gagner en bonne compagnie ;

il n'est pas moins vrai qu'

A manier de la poix on se souille les mains.

Je ne sais trop à qui je m'adresserais, durant la période impériale, pour jouir de cette bonne compagnie tant désirable.

M. Octave Feuillet, l'auteur de *Sibylle* et du *Roman d'un jeune homme pauvre*, est peut-être celui auprès de qui les honnêtes gens auraient le moins à perdre ; mais je ne voudrais pas assurer que les grands auteurs du XVIIe siècle se fussent tenus pour honorés de son trop proche voisinage.

L'intrigue de ses pièces est d'ordinaire assez prestement conduite, et son style a une certaine distinction qui sent la bonne compagnie; cependant, le dialogue n'a point ces allures franches et alertes que l'on admire dans les grands auteurs, et dont parfois on retrouve la trace dans Scribe et dans M. Dumas fils.

M. Feuillet a été, pour la cour du second empire, l'amuseur en titre. Louis XIV avait Racine et Molière. Napoléon III, lui, devait se contenter de M. O. Feuillet et de M. E. Augier. Il y a quelque distance de ceux-ci à ceux-là ; peut-être trouvera-t-on que Napoléon III ne ressemble guère à Louis XIV.

Nous venons de citer le nom de M. E. Augier. Avant de donner quelques détails sur cet académicien et de le faire connaître par son théâtre, il faut dire un mot sur les tendances fâcheuses dont il est comme le promoteur principal.

Le théâtre, dit-on souvent, a une mission civilisatrice et morale.

Digitized by Google

A cette affirmation il ne manque que des preuves convaincantes. Ce n'est pas que l'on ne puisse concevoir un théâtre qui relèverait l'âme et l'initierait à la gloire du dévouement, à la grandeur du sacrifice, aux charmes de la vertu. On aime parfois, lorsque, dans une rêverie chaste et suave, on se berce aux doux accords de Racine et d'Alfieri, ou aux accents véhéments et sublimes de Shakespeare, de Calderon, de Corneille, on aime à se faire une sorte d'idéal d'un théâtre qui développerait les nobles instincts de l'homme et lui aiderait à s'élever sans cesse dans les régions où il rencontrerait le Vrai, le Bon et le Beau, où il apprendrait à ne s'éprendre que de ce qui est digne de lui et de sa haute destinée. Mais pour un Racine et un Corneille que de Pradons! Les Shakespeares et les Calderons sont rares, les vaudevillistes ne se comptent plus; l'art des Mozart et des Beethoven, après avoir passé par Rossini et Meyerbeer, est tombé aux mains des Offenbach, des Hervé, des Lecocq.

Dire que le théâtre a une mission civilisatrice, c'est être hélas! un pur théoricien ; c'est ne vouloir tenir compte ni des passions de l'individu, ni des entraînements de la foule. Notre siècle en offre des preuves évidentes. On a bientôt délaissé le théâtre qui s'adresse à l'esprit, pour le spectacle qui vise les sens, et tend à produire non des émotions, mais des sensations ; — et parmi ces dernières on a recherché les plus basses, pour ne pas dire les plus grossières. Malheureusement l'homme est ainsi fait : il tend plutôt à descendre qu'à monter. Pour descendre, il n'a pas besoin de l'effort auquel il répugne. Il courra donc, comme d'instinct, aux spectacles qui connivent avec les aspirations malsaines de sa nature déchue, il fuira avec empressement le drame qui lui représentera la noblesse du devoir, la grandeur de la lutte et les splendeurs de la victoire.

La « Comédie-Française », sans abandonner absolument *Andromaque* et *Athalie*, *le Cid* et *Polyeucte*, *Mérope* et *Zaïre*, descendra d'ordinaire au *Supplice d'une femme*, aux *Idées de Madame Aubray*, à *l'Etrangère;* et l'on citera comme une merveille, que *la Fille de Roland* et *Rome vaincue* ont réuni beaucoup de spectateurs.

Et pendant que

Des Français le spectacle enchanteur

Digitized by Google

luttera sans succès contre le mauvais goût général et les faciles triomphes de la passion contre la vérité, du réel contre l'idéal, les autres scènes descendront toujours plus bas, au point de ressembler enfin à des charniers humains, et d'offrir des exhibitions telles que Rome païenne ne les eût autorisées qu'aux Fêtes de Flore.

Or, voyez la foule qui s'écrase aux portes pour assister à ces spectacles, et dites-moi si notre siècle, savamment déchristianisé, ne crie point par mille voix la clameur des Romains dégénérés : *Panem et circenses* — du pain et des spectacles !

Du pain et des spectacles ! C'est ce que Néron et ses semblables donnaient à la populace romaine. Martial en dit long sur ce sujet ; le spectacle est comme une muselière pour le peuple : il l'habitue à ses chaînes ; mais, bientôt réveillé de son sommeil, le peuple et la plèbe s'aperçoivent qu'en place de l'obéissance on exige la servitude, et qu'au lieu de demander la soumission on impose la servilité.

Ce jour là est ordinairement le dernier d'un pouvoir adulateur et corrupteur.

Issu de la Présidence et devenu l'Empire, par le coup d'état du *Deux Décembre*, le pouvoir de Napoléon III comprit qu'il ne devait guère compter sur certains concours plus ou moins marchandés.

D'ailleurs, le nouvel empereur tenait à continuer les traditions extérieurement démocratiques de son oncle, il voulut donc s'appuyer sur le peuple : il s'intitula — *Empereur par la grâce de Dieu et la volonté nationale*.

Pour attirer et nourrir les ouvriers à Paris, il imagina le renversement et la réédification de la capitale. Pour leur donner des spectacles, il fit appel aux mimes ; et l'on vit bientôt, dans tous les coins de Paris, s'élever non plus seulement des théâtres, mais des tréteaux qui s'établirent dans les cafés, et, sur ces tréteaux, on laissa stupidement distribuer au peuple le poison antisocial qui devait produire les orgies de la Commune.

Quand un chrétien, homme de goût, lit Molière, il a trop souvent à regretter que, pour plaire à Louis XIV, le grand comique ait cru pouvoir plaisanter sans esprit sur le mariage, et qu'il ait ainsi justifié les rigueurs du jugement de Bossuet. Molière, aujourd'hui, serait sans saveur, et ses lardons paraîtraient fades et sans portée.

Digitized by Google

La première république avait attaqué sur le théâtre tout ce qu'elle égorgeait ou piétinait dans la rue. L'Empire de Napoléon Ier donnait aux esprits des enivrements de gloire, et se souciait peu d'abêtir ceux qu'il appelait des héros. La Restauration, malgré la censure, fut moins réservée que l'Empire. Le Gouvernement de Juillet laissa toute liberté : cette liberté devint bientôt de la licence. Sous le second empire, la licence passa toutes les bornes, elle amena les représentations et les mœurs théâtrales que l'on sait.

A qui la faute? Au gouvernement sans doute, mais aussi et surtout aux écrivains qui firent trafic de leur plume et du peu d'esprit et de style que Dieu leur avait donné.

Ceux qui ont le plus contribué à cette décadence du goût doivent en porter la peine ; et, en attendant que l'histoire vengeresse les cloue au pilori, ce n'est que justice de leur rappeler les titres qu'ils se sont donnés à une immortalité factice et à une renommée sans pudeur.

M. Emile Augier est un de ceux qui ont le plus contribué à la décadence du goût et le plus travaillé à rabaisser les sentiments du peuple habitué des théâtres. On connait la hardiesse cynique de ses *Effrontés*, les audaces de *Paul Forestier*, le sans gêne de *Maître Guérin*, l'impudeur de *la Contagion*, et le scandale produit par *le Fils de Giboyer*.

M. About, le triste romancier, l'auteur du *Nez d'un notaire*, s'est, lui aussi, donné la mission d'instruire et de moraliser les masses par des procédés analogues.

Il est des estomacs d'amateur qui n'aiment certaines viandes que quand elles sont faisandées. A chacun son goût. On travailla durant l'empire à donner ce goût au peuple ; et, l'estomac y correspondant, M. About fut le cuisinier qui, avec quelques aides, apprêta les ragoûts. Dans le menu de ce festin, il figure pour *Gaëtana* et autres pièces, que l'on trouva répugnantes et que l'on repoussa.

M. Al. Dumas, fils, servit *La dame aux Camélias*, *Diane de Lys*, *Le Demi-monde*, *La question d'argent*, *le Fils naturel*, *les Idées de Madame Aubray*, etc.

Eh bien! dans presque toutes ces pièces on a outré la donnée paradoxale de M. Hugo, qui laissait du moins, lui, une qualité, *une seule*, ce qu'il appelait *une vertu* aux monstres dont il étalait

Digitized by Google

les difformités morales sur la scène. Sous l'empire, il semble qu'on a voulu supprimer même cette qualité : — on réhabilite le vice, la femme perdue, on joue avec le crime, on sourit à la débauche, on la chante, on l'exalte. Honneur et gloire au vice triomphant!

Qu'on nous cite un criminel que l'on n'ait point essayé de justifier. Le parricide, l'inceste, l'adultère, l'homicide, tous les crimes ont été mis en scène ; et ces horreurs n'ont pû être rachetées ni par l'élégante pureté de la forme : pour être recouvert d'un tapis précieux, un fumier n'en reste pas moins fumier ;— ni par la perfection des décors et des changements à vue : l'illusion ajoute un attrait de plus à la peinture des mœurs faciles.

On le voit : la décadence avait été rapide : elle devait être sans remède. — Tout y contribuait : auteurs et acteurs.

Les Talma et les Lekain sont toujours, on le sait, une denrée fort rare au théâtre : mais il n'en est nullement besoin pour *les Effrontés*, pour *le Fils de Giboyer*, pour *le Demi-monde*, pour les scènes et proverbes de M. Octave Feuillet, en choisissant les moins défectueuses de ses productions.

Nous n'avons pas à parler ici de l'*opéra*. Il avait supplanté la tragédie ; il a été supplanté à son tour par les *opérettes ;* et, pour peu que l'on marche quelque temps encore dans la voie où l'on est engagé, l'unique théâtre qui nous restera sera le *café-concert*, le *café-theâtre*, et toutes les variétés d'*Alhambra*.

Sur la façade de ces lieux publics on pourrait écrire ces mots néfastes : « Ici sont enterrés l'art, le travail, la tradition et la gloire! »

C'est là que sous le nom d'opérettes, de saynètes, de féeries où l'art musical et littéraire n'entre absolument pour rien, on exhibe des pièces qui réagissent et influent sur le niveau déjà si peu élevé des grands théâtres eux-mêmes.

Dans ces représentations, le rôle est l'affaire du costumier, comme la pièce est l'affaire du machiniste ; c'est assez pour les personnages de donner la réplique aux machines. Les acteurs peuvent y être des plus médiocres : on les applaudira, quand même ils ne diraient juste pas un seul mot, quand même ils ne feraient pas seulement une bonne grimace. Il suffit qu'ils soient bien costumés et peu vêtus, et qu'ils ne rougissent d'aucun mauvais mot, d'aucun geste risqué, d'aucun dialogue ordurier.

Digitized by Google

Plus ils seront hardis et grossiers plus ils seront applaudis, plus grande sera leur renommée. Et comme, sur une pente rapide, plus la course est precipitée plus elle est fatale, ainsi, dans cette décadence du théâtre, descendant toujours plus bas, on s'approchera chaque jour plus près des arènes grecques et romaines.

Les Romains, eux, n'avaient point le *café-chantant*. L'Empire nous l'a donné, la Commune s'en est servie, la République y recrute ses adhérents ; si l'on n'y prend garde, l'avenir y trouvera ce que le présent y rencontre chaque jour : l'empoisonnement des populations. Ce qu'on y voit n'est d'aucun pays civilisé, ce qu'on y chante n'est d'aucune langue, d'aucun art, d'aucune vérité.

Ce genre de spectacle est si bien à la portée de toutes les bourses, si bien en rapport avec les plus grossières passions, que maintenant il n'est presque point de petite ville en France et en Belgique qui n'ait un ou plusieurs cafés-chantants. Pour les établir, il ne faut pas de grands frais ; pour leur donner de la vogue et y attirer les *consommateurs*, il ne faut aux acteurs que beaucoup d'audace et de cynisme.

Mais laissons ces tristes lieux, et, sans revenir au théâtre proprement dit, hâtons-nous de conclure.

A cette décadence significative le second Empire a contribué jusqu'à en être presque seul coupable. Armé comme il l'était, il aurait pu, il aurait dû s'opposer à l'invasion de ces mœurs théâtrales dont les Romains eussent rougi. Loin de le faire, il les protégeait : on sait que le *Fils de Giboyer* fit son tour de France, patronné par la police.

Les grandes traditions de l'art dramatique et musical sont généralement abandonnées : on se précipite aux bouffonneries de Lecocq, d'Hervé, d'Offenbach, etc.; on déserte les théâtres où l'on joue les opéras des grands maîtres ; on préfère le vaudeville à la tragédie ; on aime mieux contempler un voluptueux ballet que d'ouïr une spirituelle comédie, fût-elle de Molière.

Tandis que les cafés-concerts, multipliés partout, ne désemplissent pas, au dire d'un auteur, qui semble bien renseigné, les théâtres de Paris ont fait, en 1873, une recette de 16,168,719 fr. 85 c. (1).

(1) Maxime du Camp. *Paris, sa vie* etc. T. VI, Théâtres.

Digitized by Google

Et cela, deux ans seulement après la guerre et la Commune !

Si parfois, il se fait une halte dans la décadence, si la *Fille de Roland*, et *Rome vaincue*, voient se succéder jusqu'à cent représentations, on cite le fait comme une merveille, et bientôt le public retourne à ses pièces de prédilection : l'*Etrangère* fait fureur immédiatement après *la Fille de Roland*.

On a dit que les nations ont toujours le gouvernement qu'elles méritent (1) : s'il est vrai, de même, qu'un peuple a aussi le théâtre qu'il mérite et dont il est digne, s'il est vrai que la littérature théâtrale est, plus que toute autre, l'expression de la société et des mœurs publiques, et que l'on peut, en quelque sorte, faire *l'histoire par le théâtre*, nous devrons avouer à notre honte que notre siècle est en pleine décadence et qu'il est déjà tombé bien bas. Demandez-le plutôt à *L'ami Fritz*.

Ce dont on ne peut douter, c'est que la multiplication des plaisirs de ce genre a toujours été un signe de déchéance : l'histoire en fait foi. A ce point de vue encore, la décadence est évidente.

Les éloquentes invectives que Barbier adressait, en 1834, aux drames et aux auteurs dramatiques, peuvent s'appliquer avec plus de raison encore aux théâtres et aux cafés-concerts de nos jours.

Quand vous voyez, disait-il,

Sans haleine, sans pouls, et les lèvres muettes,
Tout un peuple accroupi sur de noires banquettes,
Ecoutant à plaisir la langue des bourreaux,
Apprivoiser ses yeux au sang des échafauds,
Ah ! dans ces temps maudits, les citoyens iniques
Ne son pas tous errants sur les places publiques ;
. . . . . .
Ce sont tous ces auteurs, qui, le scalpel en main,
Cherchent, les yeux ardents, au fond du cœur humain,
La fibre la moins pure et la plus sale veine,
Pour en faire jaillir des flots d'or à main pleine.
Les uns vont calculant du fond du cabinet,
D'un spectacle hideux le produit brut et net;

(1) Saint Augustin a dit : « An potest aliquando injustum esse ut mali miseri, boni autem beati sint, aut ut modestus et gravis populus ipse sibi magistratus creet, dissolutus vero et nequam ista licentia careat ? Video hanc esse æternam et incommutabilem legem. — *De libero arbitrio*. I.

Digitized by Google

D'autres, aux ris du peuple, aux brocards de l'école,
Promènent sans pitié l'encensoir et l'étole ;

. . . . . .

Puis viennent les goujats de la littérature
Qui, portant le marteau sur toute sépulture,
Courent de siècle en siècle arracher par lambeaux
Les crimes inouïs qui dorment aux tombeaux.

. . . . . .

Ils ne savent donc pas, ces vulgaires rimeurs,
Quelle force ont les arts pour démolir les mœurs;
Que l'encre, dégouttant de leur plume grossière,
Renoircit tous les cœurs blanchis par la lumière ;
Combien il est affreux d'empoisonner le bien,
Et de porter le nom de mauvais citoyen !
Ils ne savent donc pas la sanglante torture
De se dire à part soi : j'ai fait une œuvre impure !
Et de voir ses enfants, à la face du ciel,
Baisser l'œil et rougir du renom paternel !
Non, le gain les excite et l'argent les enfièvre;
L'argent leur clôt les yeux et leur salit la lèvre.
L'argent, l'argent fatal, dernier dieu des humains,
Les prend par les cheveux, les secoue à deux mains,
Les pousse dans le mal, et, pour un vil salaire,
Leur mettrait les deux pieds sur le corps de leur père.
Honte à eux! car, trop loin de l'atteinte des lois,
L'honnête homme peut seul les flétrir de sa voix!
Honte à eux! car leur main jamais ne s'est lassée
A couvrir de laideur l'immortelle pensée! (1).

Voilà donc ce que l'Empire de Napoléon III a donné à la France de Corneille et de Racine, à la France de Bossuet et de Fénelon ! Est-il étonnant qu'elle se soit abîmée dans la honte et la douleur ? Est-il étonnant que la patrie des Turenne et des Catinat se soit appauvrie de l'Alsace et de la Lorraine ?

Un peuple façonné par des mimes, ne sera jamais un peuple de héros.

La chute de l'Empire, le coup de foudre de Sedan, les hontes de la guerre de 1870, les folies sanglantes de la Commune, ne l'ont que trop prouvé!

(1) Barbier, *Iambes*. XII. *Melpomène*.

Digitized by Google

Puisse la génération actuelle en profiter! Puisse-t-elle trouver, dans la foi du Christ, la lumière de ses voies, et dans la pratique de l'Evangile puiser la force morale, qui seule produit les héros et les sauveurs, parce que seule elle sait amener les hommes jusqu'à l'abnégation du sacrifice!

Après tout ce que nos lecteurs ont vu dans les pages qui précèdent, après tout ce que nous avons cru devoir, malgré nos répugnances de religieux et de prêtre, leur mettre sous les yeux, ils comprendront aisément pourquoi l'Eglise catholique a de sévères et trop justes rigueurs pour le théâtre contemporain.

C'est rendre un réel service à un homme que de l'empêcher de s'empoisonner; on doit de la reconnaissance, croyons-nous, à celui qui signale, afin qu'on y puisse échapper, un danger capital et imminent.

C'est ce que fait l'Eglise; c'est ce que doivent faire, à l'occasion du théâtre, tous les catholiques, tous les honnêtes gens, qui ont à cœur le maintien de la religion et des mœurs; c'est le seul but que nous avons tâché d'atteindre, en traitant un sujet que nous avons abordé malgré nous, guidé uniquement par le désir du bien des âmes, par le souci de la conservation de la foi chrétienne et de la moralité publique dans notre chère patrie.

L. Yseux.

LE CARDINAL DE BÉRULLE.

DOCUMENTS INÉDITS.

Sans nous engager dans la controverse soulevée, il y a quelques années (1), au sujet du cardinal de Bérulle, nous avons cru que les *Documents inédits* qui suivent seront lus avec intérêt par ceux de nos lecteurs qui s'occupent de

(1) Cfr les ouvrages de M. l'abbé Houssaye: — M. de Bérulle et les Carmélites de France, Plon, 1872. — Le Père de Bérulle et l'oratoire de Jésus, Plon, 1874. — Le cardinal de Bérulle et le cardinal de Richelieu, Plon, 1876. — Notes historiques sur l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, par un prêtre de la communauté de S. Sulpice, Poussielgue 1873. — Les Carmélites de France et le cardinal de Bérulle, par l'abbé Houssaye, Plon, 1873. — Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Poitiers aux religieuses carmélites de son diocèse.

Digitized by Google

l'histoire religieuse du XVIIe siècle. Il nous semble toujours utile que la lumière se fasse de plus en plus complète sur les personnages qui ont joué un grand rôle dans leur temps et dont la conduite a été diversement appréciée.

N. R.

Les quatre documents que j'emprunte aux archives de France ont tous rapport à l'histoire religieuse de la Belgique, au commencement du XVIIe siècle. Tous concernent un seul et même personnage. Nous avons cru que leur publication offrirait quelque intérêt, et que les réflexions nécessaires pour les faire comprendre ne manqueraient pas d'une sérieuse utilité : c'est ce qui nous a déterminé à entreprendre ce petit travail.

I

Dans les œuvres complètes du cardinal de Bérulle, on trouve deux formules de vœu : l'une à N. S. J. C., l'autre à la S. V.; les deux actes réunis ne tiennent pas moins de six à sept colonnes in-folio (1).

Cette œuvre diffuse, où l'obscurité le dispute à la longueur, n'est pas arrivée tout d'un coup à sa perfection actuelle. Nous en avons une première rédaction, écrite de la propre main de M. de Bérulle, et nous savons que ce discours était déjà conçu en 1607 (2); il fut ensuite amplifié, puis coupé en deux et enfin publié tel que nous l'avons aujourd'hui. L'auteur voulait propager ce vœu dans l'ordre des Carmélites, et le leur faire adopter, non comme vœu solennel, mais comme vœu accessoire. La bienheureuse Marie de l'Incarnation s'opposa très fortement à cette entreprise et fut réprimandée pour cela par le Père de Bérulle.

Les Carmes, qui avaient de bonnes raisons de n'être pas contents de M. de Bérulle, se procurèrent une copie de la seconde rédaction, et la

(1) *Les œuvres de Pierre cardinal de Bérulle.* 3e édit. Paris-Léonard. 1665. n-f^o. p. 278-281.

(2) « Mère de la Trinité, prieure très vertueuse des Carmélites, avait assuré au P. Dugué, que lorsqu'elle était infirmière à Paris N. T. H. P. fit faire les vœux de servitude envers Jésus et Marie à sœur Angélique fille du duc de Brissac laquelle il assistait à la mort. » Hervé, *Vie de Bérulle.* Archives nationales, M. 220. Mlle. de Brissac mourut le 16 février 1607.

Digitized by Google

déférèrent au S. Siége, à différentes Universités, et au P. Lessius, qui jetait alors un grand éclat sur la Compagnie de Jésus en Belgique (1).

Richard Simon nous assure que l'on fut surpris à Rome « qu'un simple prêtre eût pris la liberté d'inventer un quatrième vœu. Il en reçut des réprimandes ; mais on ne le traita pas à la rigueur, parce qu'il était un grand homme de bien et tout appliqué à la *mystiquerie* (2). » Les Universités de Louvain et de Douai prononcèrent des condamnations aussi sévères que bien motivées. M. Duval eut assez de crédit pour empêcher que la Faculté de Paris n'en fît autant (3). Mais nous n'avons à nous occuper ici que de ce qui concerne Lessius.

L'embarras était d'obtenir de ce théologien un jugement qui ne fût pas influencé par la considération de la personne à juger. Les Carmes eurent donc grand soin de lui laisser ignorer le nom de l'auteur : ils lui firent parvenir la pièce par l'intermédiaire d'un prêtre qu'il crut attaché au diocèse de Cambrai. Lessius put examiner le document avec une indépendance complète : il le condamna très vertement.

« Cette pièce, dit-il, renferme plusieurs choses fausses... Le prélat, qui en est l'auteur, peut à bon droit être repris et châtié par son supérieur, même jusqu'à privation de son office, comme ignorant de son emploi (4). »

Cospéan, évêque de Nantes, qui avait approuvé les vœux, quelques années auparavant, fut extrêmement contrarié de cette censure: il écrivit une lettre fort vive à Lessius, en lui disant qu'assurément on avait dû lui transmettre une copie infidèle ; sans quoi il n'aurait jamais condamné l'œuvre d'un si grand homme, approuvée par tant d'évêques et de docteurs.

Le savant prélat se gardait bien d'entrer dans la discussion des approbations : car il aurait été obligé de convenir que la sienne seule avait une certaine importance.

Lessius, de son côté, fut très mortifié du tour qui lui avait été joué, et il écrivit deux lettres, l'une à Monseigneur Cospéan lui-même, l'autre au P. Binet, supérieur de la maison professe de Paris. La première a été publiée par M. l'abbé Houssaye, je publie l'autre, précisément pour rectifier plusieurs des allégations du savant auteur.

(1) *Bibliothèque critique*, par Sainjore pr. t. 2 p. 303.
(2) Richard Simon, *Bibl. crit.* t. 2. p. 318.
(3) D'Argentré, *collectio judiciorum.* t. II p. II. p. 128.
(4) Le texte latin se trouve aux Archives nationales, M. 234.

Digitized by Google

Mon révérend Père en J. C. La paix de N. S.

J'ai été vivement contrarié quand j'ai su la publicité donnée à ma réponse. Nous n'avons pas coutume, dans ces sortes d'affaires, de donner des réponses pour qu'on les publie, mais seulement pour éclairer les consciences privées et avertir ceux que la chose regarde. Je ne me souviens plus très bien si je fus consulté sur l'affaire présente par un religieux ou par un prêtre séculier. Je crois cependant que c'était un religieux de l'ordre des Minimes; en tête de sa consultation, il avait formulé quelque demande au sujet d'un monastère soumis à l'archevêque de Cambrai, mon ami très particulier : j'ai donc renvoyé le consulteur à ce prélat afin qu'il en obtînt l'expédition de l'affaire. Toutes les fois qu'on nous demande une décision susceptible d'entraîner du préjudice pour quelqu'un, nous n'avons pas coutume de demander où le monastère est situé. Cela n'est nullement nécessaire, puisque les décisions peuvent se donner en général, et que souvent les solliciteurs répugneraient à fournir ce renseignement.

Dieu m'est témoin que j'ai tout à fait ignoré que l'affaire concernât un point du territoire français et un visiteur érudit. Je pensais qu'il s'agissait d'un monastère belge de l'ordre N. et que le visiteur inconnu était un homme peu instruit. Mes soupçons étaient augmentés par la singularité de quelques expressions, où pouvait se cacher un péril d'erreur; une expérience plusieurs fois répétée, m'a appris à craindre ce danger, et il me semble que je l'ai suffisamment indiqué dans ma réponse. Il n'est pas difficile que des femmes, liées par ces sortes de vœux, soient entraînées dans l'erreur par quelque explication hasardée de ce qu'elles ne comprennent pas bien. Sur cette considération, et après avoir examiné la formule, j'ai donné mon avis. Si j'avais soupçonné le moins du monde que dans cette affaire se trouvaient mêlés des hommes importants et surtout de la qualité du T. R. Père Maître Pierre Bérulle, je me serais bien gardé de répondre de cette façon, parce que je n'aurais pu me persuader que l'exposition fût sincère. Mais je n'ai eu aucune raison de le soupçonner. Voilà déjà trente-six ans et plus que des questions semblables, relatives à presque tous les points du droit canonique, sont ici envoyées : on répond toujours selon la valeur des mots, en faisant abstraction des personnes contre qui l'on parle (et le plus souvent ce nom est supprimé dans l'exposé) ; je n'ai jamais ouï dire jusqu'ici que personne s'en soit tenu offensé. Cependant, il a très mal fait celui qui, s'emparant d'une réponse privée, donnée pour le for intérieur et destinée au visiteur seul, l'a publiée pour lui faire outrage. Cette action ne peut être excusée de péché grave contre la charité et même contre la justice; surtout si, comme il paraît, on n'a pas exposé la difficulté avec sincérité et si la formule ne renferme pas (ce qu'affirme le R^me^ évêque de Nantes) la proposition que j'ai désapprouvée, savoir : que *l'humanité de J. C. s'est dépouillée elle-même de sa propre subsistance.* On comprend donc facilement que je ne suis pas coupable en ce point, vu que je ne dois pas répondre pour la faute et la fraude d'au-

Digitized by Google

trui. Pour les autres expressions, je l'avoue, elles sont susceptibles de certains sens acceptables; ils étaient, je n'en doute pas, dans l'esprit des hommes illustres qui ont écrit ou approuvé cette formule et dont j'estime grandement la prudence et la doctrine. A mon sens, on peut tout expliquer très-facilement dans le sens pieux et catholique suivant lequel nous vouons à Jésus-Christ dans le baptême l'engagement de bien vivre. Ce mode de vœu, cette façon de se vouer et de se livrer en esclave à Dieu, je l'approuve, je la loue, et je suis prêt, s'il en est besoin, à la justifier par la raison, l'autorité et l'exemple des saints. Mais ce n'est pas dans ce sens que la formule nous avait été présentée. Cependant, pour effacer l'injure faite à ce très révérend et très saint homme par la publicité déloyale donnée à ma réponse, pour qu'il conste de l'imposture dont j'ai été victime et de l'injustice de l'accusation portée contre M. de Bérulle, vous pouvez communiquer là-bas cette mienne lettre et réparer ainsi l'honneur injustement lésé.

Adieu, mon R. Père, et souvenez-vous de moi.

1er octobre 1621.

De V. R. le serviteur en Jésus-Christ,
Léonard Lesius.

Au R. P. en J. C. le P. Etienne Binet, préposé de la maison professe de la Compagnie de Jésus à Paris.

Le désaveu de Lessius prouve assez peu en faveur de M. de Bérulle; il montre que le vœu était bien obscur, puisqu'il fallait tant de bonne volonté pour lui trouver un sens acceptable. D'ailleurs, peut-on dire qu'il avait été falsifié ? Tous les mots du texte, soumis à la censure, se retrouvent soit dans le manuscrit autographe, soit dans l'imprimé: nous ne pouvons en excepter qu'un seul, auquel, ce nous semble, Lessius, a donné trop d'importance. M. de Bérulle avait écrit: « Je révère le dénuement que l'humanité de Jésus-Christ a de sa subsistance propre et ordinaire, pour être revêtu d'une subsistance autre, étrangère et extraordinaire à sa nature. »

La copie dénoncée par les Carmes, et trouvée, à ce que nous apprend le P. Bertin, dans la cellule d'une prieure de Carmélites, morte à Bordeaux, portait « Je révère le dénuement que l'humanité de Jésus-Christ a *fait* de sa subsistance... » Il nous semble qu'avec un peu de bonne volonté le second texte peut s'expliquer tout aussi bien que le premier. Dans tous les cas, rien ne prouve que l'addition vînt des Carmes, et on la trouve presque identiquement dans d'autres passages authentiques des œuvres imprimées de M. de Bérulle : « cette Humanité sacrée... *cède* le

Digitized by Google

droit naturel qu'elle a de subsister en soy mesme pour ne subsister qu'en sa personne divine.» Ainsi parle-t-il, au second discours *de l'estat et des grandeurs de Jésus*, nº X, et il poursuit cette métaphore pendant une colonne entière.

II

La seconde pièce ne se recommande guère que par le nom de son auteur : elle est du grand peintre flamand, Pierre-Paul Rubens ; c'est l'extrait d'une lettre adressée au célèbre Peiresc.

« J'ai reçu de Paris une lettre du sieur Garbier ; je lui répondrais si je ne croyais qu'il fût déjà parti : car la lettre est déjà ancienne. Il me disait qu'il avait été envoyé à cette cour pour y réfuter les calomnies du P. Bérulle, qui était parti d'Angleterre peu satisfait des mauvais traitements faits aux catholiques dans le royaume. Mais je ne crois pas que le sieur Garbier soit de taille à gagner le procès contre le P. Bérulle ».

de Bruxelles, le 18 octobre 1625.
Serviteur très-affectionné
PIERRE PAUL RUBENS (1)

Le P. de Bérulle avait bien le droit d'être mécontent de la persécution dirigée contre les catholiques au mépris d'un traité tout récent et auquel il avait trop contribué. Mais on pouvait l'attaquer avec plus de justice sur la direction qu'il donnait à la jeune reine Henriette-Marie. Car, disait l'évêque de Mende « la reine ne fait pas ce qu'elle peut pour gagner le roi... Elle ne le voit point, ou ne le voit que malgré elle. » Elle refusait aussi d'apprendre la langue de ses sujets. Evidemment, le P. de Bérulle, son confesseur, aurait dû lui assigner une autre ligne de conduite, et il faut beaucoup de bonne volonté pour ne pas trouver étranges les lignes suivantes :

« Si vous eussiez esté lors (quand le Seigneur Jésus portoit sa croix) en cette ville de Hiérusalem, vous l'eussiez accompagné, madame, comme les autres dames du temps l'accompagnaient à pied... Si on vous dit qu'on n'a pas accoutumé cela en Angleterre, on n'y a pas aussi accoutumé d'y professer la vraie religion et piété... Mais dans Paris, qui vaut bien Londres, on y voit choses semblables. Dans ce caresme, Madame, nous avons veu le roy, les reynes et les

(1) Ce fragment a été copié par le R. P. Prat dans la bibliothèque d'Aix. *Correspondance de Peiresc*, tr XII p. 242.

Digitized by Google

enfants des roys, marcher à pied et plusieurs jours, pour visiter les églises assignées au jubilé... Sa majesté est bien aussi grande que celle d'Angleterre. »

Ce langage serait très-beau s'il s'agissait d'un des préceptes essentiels de la religion. Mais il devient imprudent, quand il est question de choquer toute une nation, et de lui faire prendre en haine le catholicisme pour un sujet aussi indifférent : car il n'importe pas à la conscience qu'on fasse les stations à pied ou en voiture.

III

Les deux dernières pièces se rapportent à l'établissement de l'Oratoire en Belgique. La lettre de M. Péricard au P. de Bérulle n'a pas besoin de commentaire. Elle prouve seulement l'empressement extrême qu'il mettait à propager une société, non encore approuvée par le S. Siége, et composée d'un nombre de membres tout à fait insuffisant (1).

Monsieur. J'ay pris à singulière faveur la peine que vous avez pris de m'escrire avec témoignage de l'honneur de vos bonnes grâces que vos mérites infinis et votre singulière piété me fait estimer et révérer et le sujet de votre lettre estant de soy méritoire a redoublé mon désir de vous complaire et contribuer si peu qui dépend de moy à l'exécution de votre saint et louable dessein pour l'establissement de votre ordre en ce pays et en ayant conféré avec celuy des religieux prestres de l'oratoire qui m'est venu voir je luy ay fait comprendre les raisons qui eussent destruit plus tost que favorisé si la lettre de la reine eut esté présentée par mes mains à l'infante. Mais je luy en ay donné et consulté les adresses lesquelles j'ay depuis appuyé de ma parolle et de la recommandation de Sa Majesté qui a esté très-bien reçue de son altesse vous pouvant bien dire librement que le nom françois en telles institutions nouvelles trouve par deçà des contradictions incroyables que j'ay esprouvé en l'establissement des minimes et surmonté avec l'autorité et médiation que j'y ay courageusement employée. Je laisse audit père la relation du discours que je luy ay fait sur ce sujet et des parolles que le cardinal de la Cueva luy a tenues, louant vos mérites et déprimant votre nation, comme si elle portait contagion. Je vous supplie donc très-humblement avoir agréable la circonspection que j'ay observée pour l'exécution de votre commandement et croire que pour la suitte et perfection d'un si saint œuvre, je m'estimeray tous jours très heureux d'employer tous les services que vous jugerez par votre prudence estre convenables et après m'estre très humblement recommandé à vos saintes et dévotes prières je demeure Monsieur

Votre très humble et très affectionné serviteur
Péricard.

(1) Cette lettre, écrite de Bruxelles, le 12 mai 1613, se trouve aux Archives nationales, M. 233. C'est une copie.

Digitized by Google

IV

Quant à la dernière pièce, nous n'en avons qu'une analyse, mais une analyse authentique, puisqu'elle provient du P. Batterel, historiographe de la Congrégation de l'Oratoire. — Le P. de Bérulle l'adresse à M. Navet, alors chanoine de Soignies et son ami de vieille date. Car M. Navet l'avait accompagné en Espagne, en 1804, pour y aller chercher les Carmélites de France ; et il a laissé de ce voyage une relation peu véridique, comme on peut s'en assurer en comparant son récit aux lettres autographes de M. de Bérulle.

« Il (M. Navet) lui demandait si l'oratoire de France était une institution fort différente de celle de Rome, et en quoi. M. de Bérulle lui répondit qu'il commençait par le remercier de l'affection qu'il avait pour sa petite congrégation que Dieu, dit-il, bénissait en France parmi les épines, par des établissements considérables en plusieurs des principales villes du royaume et par les sujets de mérite en divers genres, qu'il lui avait procurés en peu de temps. Il ajoutait que cet éclat lui avait attiré obligemment une espèce d'émulation de la part des Pères jésuites qui, à parler franchement, ne se comportaient point, envers l'Oratoire, ni en France ni en Italie, selon que l'esprit de charité et de vérité le demanderait, et qu'il craignait qu'ils ne lui fissent de même en Flandre ; que pour notre manière de penser et de vivre, il aimait mieux le renvoyer au rapport des chanoines de Bois-le-duc, venus exprès pour apprendre au milieu de nous nos usages et nos principes. Quant au projet de réunion qu'on lui faisait, de quelques maisons de Philippiens qu'ils avaient en Flandre, il lui semblait aussi faisable que celui qu'ils avaient déjà fait dans le même genre, il n'y avait que deux ans, de plusieurs maisons de l'Oratoire établies en Provence *ad instar* de celui de Rome; qu'il l'avertissait cependant qu'il y avait trois différences notables entre leur institut et le nôtre : en ce que 1° nous désirions n'avoir et ne reconnaître jamais d'autre fondateur que Jésus-Christ, l'auteur et le maître unique de notre état; de sorte que nous nous attachons à son esprit, comme les autres communautés font profession d'étudier et d'observer celui de leur fondateur, et qu'ainsi nous n'honorons et ne prions S. Philippe de Neri non plus que S. Charles que comme des saints dont il a plu à Dieu de se servir dans les derniers siècles pour renouveler l'esprit et la grâce du sacerdoce. 2° Toutes nos maisons sont unies de correspondance et de direction sous la dépendance d'un chef, au lieu que les leurs sont des maisons isolées. 3° Enfin nous embrassons universellement toutes les fonctions attachées à la prêtrise, au lieu que les Philippiens semblent se borner à certaines; qu'au reste, comme cette dépendance d'un chef, et d'un chef français, pourrait alarmer les flamands et leur faire craindre une diversité de conduite peu conforme aux mœurs et aux inclinations du pays, il offre de prévenir ces inconvénients par quelques

Digitized by Google

précautions qu'il propose, et que rien n'empêche qu'un flamand soit quelque jour nommé général du corps; qu'ils peuvent avoir du moins un vicaire-général de leur nation pour les conduire ; qu'ils peuvent, par une voie plus simple que tout cela, se contenter de venir prendre chez nous nos manières et nos usages, comme le chanoine de Bois-le-duc, mais qu'il les prie cependant de faire une attention bien sérieuse aux avantages qui résultent de l'union des maisons entre elles et sous un seul chef et de les comparer aux inconvénients inséparables des maisons qui font bande à part, qui ne se font déjà que trop sentir chez les Philippiens, que cette espèce de désunion n'est supportable qu'en Italie, toute divisée en plusieurs petits états souverains, qu'au lieu qu'en Flandre il est d'autant plus à propos d'y être unis bien étroitement, que les jésuites y étant un corps bien puissant, il est plus nécessaire de se fortifier contre eux mutuellement (1). »

Avant de terminer, je demande la permission d'ajouter quelques extraits authentiques sur le sentiment qui anime ces dernières lignes. Je les emprunte au même historien. On y verra comment le cardinal de Bérulle, alors chef du Cabinet de la reine, écrivait, sur le compte des jésuites, à d'autres ministres d'Etat.

« Je vous répondrai sur l'affaire de Langres que nous n'avons jamais sollicité ni directement ni indirectement; mais, que nous avons été pressés par le gouverneur et l'évêque et les principaux de la ville à différentes reprises de l'accepter, afin de les mettre par là à couvert des violentes poursuites des PP. Jésuites et que cependant je n'aye pas répondu à ces instances: ce qui a fait qu'à la fin l'évêque s'est relâché en leur faveur, et que les autres se plaignent de nous. M. Pottier d'Ocquères, l'un des secrétaires d'tat, (qui ne nous affectionnait pas,) vint me trouver, il y a deux ans, pour me prier de refuser ce collége, afin qu'on eut ainsi prétexte, disait-il, de le refuser aux jésuites; ce que je fis; et il y eût en effet arrêt au conseil contre ces pères à l'instance du gouverneur, de l'évêque et des principaux. Voici donc la troisième fois qu'ils reviennent à la charge pour l'emporter, comme si jamais il n'y avait eu contre eux d'opposition de la part de la ville. En vérité leurs poursuites sont bien violentes et en tous lieux. *Il est bon de les arrêter principalement aux villes frontières.* Vous savez ce qu'on a écrit de Marseille. Ils lassent tout le monde à se faire refuser et on se relâche à la fin contre le service du bien public. A mon avis il y a trop de colléges en France et ils en ont trop. Il est à propos que les lettres soient aussi bien en d'autres mains qu'entre les leurs, afin d'empêcher le cours de certaines doctrines que l'on établit par factions. Il faut laisser aux jeunes gens des moyens de parvenir par les lettres et il me semblerait à propos que le collége demeurât entre les mains des séculiers, comme il a fait jusqu'à présent. Mais je me soumets à ceux qui ont plus de puissance et d'intelligence que moi...

(1) Archives nationales MM. 622. Annales. l. 7, n. 82 p. 237 et sv.

Digitized by Google

Cette lettre est adressée à M. de Marillac, garde des sceaux, et datée du 24 mars 1629 (1).En voici une autre écrite à Richelieu, moins d'un mois avant la mort de l'écrivain.

« J'apprends qu'on a indisposé le roi contre l'oratoire en quelque chose qui concerne les PP. Jésuites quoique je n'en puisse deviner le sujet. En vérité ils sont extraordinairement violents et ils se rendront à la fin, insupportables à tout le monde (2). »

Quand le C. de Bérulle écrivait ces lignes, il ne savait pas combien il était insupportable lui-même à celui auquel il les adressait. Du reste, en lui ces sentiments n'étaient pas nouveaux : on les voit percer dans une lettre écrite en 1617, et plus clairement encore dans la conversation suivante qui prouve avec quelle facilité il imputait aux jésuites tout ce qui se faisait contre lui.

« Les bons pères ne cessaient de continuer la guerre par divers libelles contre M. de B ; lequel en ayant reçu un jour trois à la fois, après les avoir lus, ne put se tenir de dire que s'ils continuaient, il leur jouerait d'un tour dont ils ne seraient pas contents, mais qui serait utile à l'Eglise et au public et moy (Fardel) lui ayant demandé qu'est-ce qu'il pourrait leur faire dans la haute puissance où ils sont : je n'aurais, dit-il, pour cela qu'accepter les offres qu'on me fait de tout côté, de bien des colléges, dans des villes où ils se font tirer à quatre pour s'établir à moins de 4 à 5000 livres de revenu, sans le logement et les meubles. Vous avez raison, lui dis-je, cela nous servirait beaucoup pour fournir des sujets à la Congrégation. Il me répondit qu'il fallait mettre la chose à N.-S. J.-C. (3) »

Nous espérons pouvoir publier plus tard un grand nombre d'autres pièces, qui permettront de juger en connaissance de cause plusieurs circonstances de la vie du cardinal de Bérulle.

H. M. COLOMBIER.

APPENDICE I.

Reverende in Christo Pater. Pax Christi.

Valde indolui cum intellexi typis evulgatum responsum nostrum ; non ea mente in ejusmodi causis respondere solemus ut evulgetur, sed solum ut privatim conscientiis consulatur et moneantur illi quos res attingit. Non satis memini religiosusne fuerit aut sæcularis sacerdos qui me de ea re consuluit; puto tamen fuisse religiosum ordinis minimorum qui initio etiam alia quædam proposuit de quodam monasterio feminarum subjecto archiepiscopo Cameracens-mihi amicissimo, unde ad illum remisi hominem ut expeditionem obtineat. Quando aliquid proponitur quod cum alicujus præjudicio conjunctum est, non solemus rogare quo loco monasterium situm sit, quia id minime necessa-

(1) Ibid. L. 8. p. 480.
(2) Ibid. p. 482 et 483.
(3) Arch. nation. MM. 621, Annales. l. 4. p. 54 note. Je ne connais qu'un seul écrit dirigé par les jésuites contre M. de Bérulle : il a trait à sa lutte pour conserver le gouvernement des Carmélites.

Digitized by Google

rium cum res in genere decidi possint, et qui proponunt, sæpe refugiunt id aperire. Dominus mihi testis quod ignoraverim plane rem agi de locis Galliæ aut visitatore aliquo erudito. Existimavi plane rem pertinere ad aliquod monasterium feminarum Belgicarum ordinis N. et visitatorem illum, mihi ignotum, esse parum doctum. Suspicio etiam mihi erat ob vocabulorum quorumdam singularitatem aliquid posse latere periculi, quod non semel mihi experientia compertum idque satis, in meo responso expressum. Non enim difficile feminas votis hujusmodi obstrictas aliqua apparenti interpretatione, eorumque non satis intelligunt, in errorem labi. Hæc considerans et formulam expendens tale responsum dedi. Si vel minimum potuissem suspicari, viros magnos præsertim qualis est, Rmus Pater D. Petrus Berullus se huic negotio miscuisse, noluissem illo modo respondere, quia non mihi potuissem persuadere rem sincere proponi. Sed nullam habui causam id suspicandi. Jam 36 anni sunt et amplius quod hujusmodi quæstiones in omni fere materia juris canonici undique huc transi mittuntur, semper responsum secundum vim verborum abstrahendo a personis contra quos agebatur (quæ plerumque reticentur in propositione) nec unquam audivi hactenus aliquem hoc in suam injuriam interpretatum. Valde tamen male fecit qui responsum meum privatum et pro foro conscientiæ datum quod soli visitatori ostendi debebat, in illius infamiam evulgavit, quod factum ego a gravi peccato contra caritatem, imo etiam contra justitiam excusare nequeo, præsertim cum videatur eum non sincere proposuisse et a Rmo Nannetensi accepi in illa formula non inesse clausulam quam improbavi nempe *humanitatem Christi seipsam propria subsistentia exspoliasse.* Ex quibus facile quivis intelligat me in hac et non esse culpabilem, qui alterius culpam vel fraudem præstare non debeo. In cæteris vero ingenue fateor non deesse quosdam bonos sensus quos ego non dubito fuisse in mente virorum illorum magnorum qui hanc formulam et conscripserunt et suis suffragiis approbarunt, quorum et prudentiam et doctrinam magni facio. Et ego ipse existimo rem totam facile posse explicari, eo sensu valde pio et catholico quo in baptismo dicimus nos voto bene vivendi astringere Christo Domino. Quem quidem modum vovendi et se mancipium Deo devovendi et tradendi approbo et laudo, illumque ratione, auctoritate et sanctorum exemplis, si opus sit, confirmabo, quamvis non eo sensu nobis fuerit illa formula proposita. Et ut infamia per fraudulentam evulgationem mei responsi Rmo et SSmo viro inusta abstergatur appareatque de impostura mihi facta et immerito D. Berullium hac ratione fuisse traductum, non displicebit epistolam meam istic communicari, ut sic reparetur honor illius per fraudem læsus. Vale Re Pater memor mei.

1 octob. 1621.

R. V. servus in Xto
Leonardus Lessius (1).

Rdo in Xto P. Stephano Bineto præpo domus professæ societatis Jesu Parisiis.

APPENDICE II.

Ho havuto una lettera del signore Garbier da Parigi alla quale io responderei se non fosse che io credo lui esser già partito, essendo la lettera hormai vecchia, et mi dice che egli era mandato a quella corte per confutar le calunnie del P. *Berulle*, il quale era tornato d'Inghilterra mal sodisfatto per il mal trattamento dei cattolici in quel regno. Ma io non credo che il signore Garbier sia sufficiente per vincere questo processo contra il P. Berulle.

Di Bruxelles il 18 d'ottobre 1625.

Servo aff.mo
Pietro Paulo Rubens.

(1) La signature seule est autographe.

Digitized by Google

LES SOUVENIRS.

Air : D'UNE MÉLODIE ARDENNAISE.

Lorsque l'adversité, la froide expérience
De notre heureux printemps ont voilé le ciel bleu,
Tout cœur sensible et bon se dit dans le silence :
Nos plus doux souvenirs sont notre mère et Dieu.

C'est entre deux baisers, sur le cœur d'une mère,
Que nous venions apprendre, avant d'aller au jeu,
Le saint nom du Sauveur, puis la tendre prière...
Nos plus doux souvenirs sont notre mère et Dieu.

« Vous causez à Jésus une douleur amère ! »
Disait-elle, parfois, quand légers, pleins de feu,
Nous faisions en mutins l'école buissonnière...
Nos plus doux souvenirs sont notre mère et Dieu.

Temps de séve et d'espoir, âge de l'innocence,
Où le cœur maternel de tout nous tenait lieu,
C'est vous qui consolez le malheur, la souffrance...
Nos plus doux souvenirs sont notre mère et Dieu.

L'Amitié, quelquefois, nous trahit, nous délaisse.
De tourmenter nos cœurs l'amour se peine peu ;
Où trouver un refuge aux jours de la tristesse ?...
Nos plus doux souvenirs sont notre mère et Dieu.

Qui n'a pas eu son temps de crise et de faiblesse
Lorsque les passions de nous se font un jeu ?
Qui nous ouvrit alors ses bras dans la détresse ?...
Nos plus doux souvenirs sont notre mère et Dieu.

Les honneurs, les plaisirs, nos projets, nos chimères
Passent comme l'éclair sur le nuage en feu.
Mais, pour qui sait aimer le culte de ses pères,
Les plus doux souvenirs seront sa mère et Dieu.

O Seigneur sois loué ! ma mère sois bénie !
Guidez mes pas errants jusqu'au dernier adieu.
Puis ouvrez à mon cœur votre sainte patrie,
Mon éternel trésor sera ma mère et Dieu !

Le major AUGUSTE DAUFRESNE.

Digitized by Google

CHRONIQUE. — AVRIL 1877.

1. Arrêté de police qui prononce la dissolution du Comité catholique de Paris. Cette mesure donne à l'assemblée des catholiques du 4 avril un intérêt particulier.

2. Protestations et pétitions des catholiques contre les lois qui menacent l'autorité pontificale. Ce mouvement de revendication s'accuse avec énergie en Angleterre, en France, en Belgique, en Hollande, en Espagne et dans toute la catholicité.

9. Le ministère ottoman repousse le protocole, spécialement la déclaration de l'ambassadeur russe qui exige le désarmement préalable de la Turquie.

— L'armistice entre la Turquie et le Monténégro n'est pas renouvelé.

10. Rescrit de l'Empereur Guillaume qui accorde un congé temporaire au prince-chancelier de l'empire allemand.

— Election d'un sénateur à Anvers. Le candidat catholique, M. le baron Osy, obtient une majorité de 460 voix : succès important dans les circonstances actuelles.

— Les dernières lettres de la Chine annoncent des dispositions plus favorables, de la part du gouvernement, envers les chrétiens.

17. Le Transvaal, petite république hollandaise, est annexé à la colonie anglaise du Cap.

20. Tandis que la Russie fait retentir ses doléances sur le sort des chrétiens d'Orient, le ministère anglais communique au Parlement un *blue-book* où se trouve relatée par correspondance diplomatique la conversion forcée, cruellement imposée, des grecs-unis de la Pologne.

Les rapports du colonel Mansfield (protestant) mettent dans tout son jour la conduite de ces prétendus vengeurs de l'humanité outragée.

21. Décret de dissolution prononcé par le ministère subalpin contre les sociétés républicaines et internationales d'Italie.

— Assemblée générale (la 9e) de la fédération des cercles catholiques à Charleroi.

24. La guerre est déclarée! L'empereur Alexandre l'annonce par un Manifeste et le prince Gortshakoff par une Circulaire aux ambassadeurs russes. Le grand-duc Nicolas franchit le Pruth avec son armée. En vertu d'une convention du 16 avril, connue plus tard, le gouvernement roumain lui accorde le libre passage et la disposition des ressources de son territoire.

La Turquie publie une justification de sa conduite et fait un dernier et inutil appel à la médiation des puissances en invoquant le traité de Paris. Elle rappelle au Prince de Roumanie ses devoirs de vassalité envers l'empire ottoman, sans plus de succès.

Pour compléter cet aspect de la situation, notons que les Monténégrins continuent les hostilités; les insurgés de la Bosnie reprennent l'offensive, et la Perse semble disposée à seconder la Russie.

Digitized by Google

L'Angleterre, que l'on sait contraire aux projets de la Russie, désapprouve la circulaire Gortshakoff et tient prête une flotte formidable; mais elle ne veut se mêler à la lutte que pour défendre, au besoin, les intérêts anglais.

L'Allemagne demande au Parlement et obtient une augmentation du budget de la guerre pour 105 nouvelles places de chefs de compagnies. Le discours du maréchal de Moltke donne à cette mesure une signification interprétée comme peu rassurante pour la France.

26. On apprend que les libéraux de la Nouvelle-Colombie et de l'Equateur se livrent à de nouveaux actes d'odieuse persécution contre les catholiques.

28. M. de la Roche est nommé sénateur par les électeurs catholiques de l'arrondissement de Soignies, en remplacement de M. Wincqz, libéral, décédé.

30. Election d'un républicain-socialiste, pour représenter Bruxelles à la Chambre : défaite des libéraux doctrinaires.

— Congrès général des catholiques autrichiens, à Vienne.

— Adresse de 80 ministres ritualistes d'Angleterre, dont plusieurs occupent des postes importants, aux archevêques et évêques de l'Eglise *établie*, afin de l'affranchir du pouvoir laïque, c'est-à-dire d'opérer le *disestablishment*, ou séparation de l'Eglise et de l'Etat.

BIBLIOGRAPHIE.

Benoît De Decker, chanoine titulaire de la cathédrale de Gand, Supérieur général des Sœurs de la Charité, etc. — Souvenirs de sa vie et de ses œuvres, recueillis par P. Claessens, chanoine de l'église métropolitaine de Malines. Malines, Van Velsen. 1877.

La publication de cette biographie réjouira doublement tout lecteur bien pensant : elle retrace les vertus d'un prêtre éminent qui consacra sa vie à l'apostolat de la charité, et elle est signée par un écrivain digne, à tous égards, de recueillir ces *Souvenirs*. Nous remercions cordialement M. le chanoine Claessens d'avoir fait revivre dans ces belles pages les traits de son vertueux ami. En glorifiant un homme de foi et de charité, il aura contribué, nous n'en doutons pas, à faire prospérer les œuvres que M. le chanoine De Decker a dirigées avec tant de zèle, pendant quarante ans.

Benoît De Decker, c'est la remarque de l'auteur, n'était ni un grand orateur, ni un homme de haute science; il ne s'est pas occupé des affaires et des intérêts de ce monde, il est même resté étranger aux discussions politico-religieuses de son temps, ou, s'il s'y est trouvé mêlé parfois malgré lui, son biographe n'en parle point; il écarte avec raison de ces *Souvenirs* édifiants tout ce qui ne se rapporte pas au tableau du saint prêtre, du directeur éclairé, du promoteur zelé de toutes les œuvres de charité. M. De Decker avait renfermé lui-même son existence et concentré ses affections dans la sublime mission qui lui était échue en partage, et son biographe le suit dans cette voie avec un intérêt qui décèle ses propres sentiments, et agit avec d'autant plus de force sur l'âme du lecteur.

Les traits de M. De Decker sont parfaitement rendus. C'est bien là l'homme tel que nous l'avons connu et aimé : son air joyeux, son bon cœur, son dévouement inaltérable. Il n'est pas sans défauts : son biographe l'avoue, mais il nous montre aussitôt comment une grande âme sait tirer profit de ses imperfections mêmes.

Digitized by Google

Une telle vie devait être écrite avec simplicité; sans simplicité, point d'onction : l'auteur n'a eu garde d'y manquer. Il raconte les faits qu'il a recueillis, avec clarté, avec l'aisance d'un homme qui manie bien la plume, mais sans emphase, sans ornements superflus.

Qu'il s'agisse des entreprises hardies qui n'appartiennent qu'à la charité catholique, ou des détails intimes de l'intérieur du prêtre et de la vie du cloître, l'écrivain conserve son allure et nous intéresse à tout ce qu'il touche. Mais pour rendre son récit plus instructif et plus édifiant, il emploie un moyen que nous ne saurions assez louer. Ce sont les textes sacrés habilement mêlés à la narration. Je dis *habilement*, car ce n'est point par un procédé vulgaire qu'un auteur peut donner cette teinte sacrée à son livre : il doit posséder un trésor longuement amassé pour en tirer à l'occasion *nova et vetera*. Ce trésor, évidemment, M. Claessens l'avait sous la main ; il en a fait un excellent usage.

Les institutions charitables devaient occuper une place considérable dans la biographie du deuxième Supérieur général des Sœurs et des Frères de la Charité. M. Claessens nous fournit des notions précieuses sur leur illustre fondateur, M. le chanoine Triest, sur ses premières coopératrices, sur les premiers couvents, sur les œuvres sorties de là comme d'une tige féconde et entées les unes sur les autres : la Sainte Enfance, l'œuvre de la Miséricorde avec son Refuge de pénitentes et sa Maison de préservation, enfin celle des Écoles gardiennes.

Un tableau final nous montre l'état actuel de ces œuvres bénies par la divine Providence. Toute cette partie est traitée par M. Claessens avec le talent dont il ne cesse de donner des preuves dans ses écrits sur l'histoire ecclésiastique de notre patrie. J. B.

NÉCROLOGIE.

Le 11 mai, au Collége Saint-Michel à Bruxelles, est pieusement décédé, à l'âge de 77 ans, le R. P. Charles Franckeville, S. J.

Né à Bruges, d'une famille éminemment catholique, doué dès sa plus tendre jeunesse d'un foi vive et d'une grande piété, il résolut de se consacrer au service de Dieu dans la Compagnie de Jésus, alors persécutée dans notre pays par l'ombrageuse politique du roi des Pays-Bas. Admis au noviciat, il dut s'expatrier, et se rendit en Suisse au mois de septembre 1821 ; trois ans après, il enseigna la grammaire au Collége de Beauregard à Liége, dirigé par MM. Guillaume Stas et P. Kersten. Cet établissement ayant été fermé en 1826 par ordre du gouvernement hollandais, le jeune professeur fut de nouveau obligé de s'exiler.

Après avoir fait ses études de théologie à Fribourg et à Gand, devenu prêtre en 1834, le P. Franckeville fut bientôt appelé à remplir en Belgique les charges les plus importantes de son ordre. Successivement recteur et maitre des novices à Nivelles et à Tronchiennes, provincial, recteur des Colléges de Louvain et de Bruxelles, il s'acquitta de ces différentes fonctions à la satisfaction générale. Le R. P. Franckeville était un homme d'une éminente piété, d'une dévouement à toute épreuve, d'une activité et d'un zèle qui ne se démentirent pas un seul instant jusque dans l'âge le plus avancé. Dans l'exercice du saint ministère, il prenait un soin spécial des pauvres et des malades ; la sagesse de sa direction, sa douceur, sa grande bonté de caractère le rendaient cher à toutes les personnes qui eurent le bonheur de le connaître et de l'apprécier.

Digitized by Google

LES PREMIERS CHRÉTIENS

DANS L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

Discours prononcé à Philadelphie, le 4 juillet, 1876.

Le centenaire des Etats-Unis, célébré avec tant d'éclat, le 4 juillet 1876 (1), a reporté l'attention des savants, d'une part, sur les origines des habitants du Nouveau-Monde, et, de l'autre, sur les institutions qui ont préparé la situation actuelle des Etats-Unis.

Les catholiques ne pouvaient demeurer étrangers à ce mouvement scientifique et national : nous devons à un docte religieux américain un intéressant travail sur l'introduction et les progrès du christianisme en Amérique.

Cette étude constitue la partie principale d'un discours prononcé, le 4 juillet 1876, par le R. P. Clarke, S. J. dans l'église Saint-Joseph, la plus ancienne église catholique de Philadelphie. Nous en traduisons ici quelques extraits, d'après la *Catholic Review* de New-York, du 23 septembre 1876. N. R.

Descendant d'un des premiers colons de Maryland, ordonné prêtre il y a trente-trois ans, en ce jour mémorable du 4 juillet, je viens, sur l'invitation de votre vénérable pasteur, unir ma voix à vos voix, pour faire éclater notre joyeuse reconnaissance ; je viens joindre mes mains à vos mains, pour déployer au vent, l'un à côté de l'autre, le pavillon de notre nation et l'étendard de notre foi, la bannière parsemée d'étoiles et le signe auguste de la Croix.

Comme catholiques américains, nous avons un motif spécial de nous réjouir : car la lumière de notre foi a été la première à briller

(1) Depuis cent ans qu'ils existent, les Etats-Unis ont eu *dix-neuf* Présidents, dont voici les noms : 1. Georges Washington, indépendant, 1789 ; 2. John Adams, indépendant, 1797; 3. Thomas Jefferson, démocrate, 1801 ; 4. James Madison, démocrate, 1809 ; 5. James Monroe, démocrate, 1817 ; 6. John Q. Adams, whig, 1825 ; 7. Andrew Jackson, démocrate, 1829 ; 8. Martin Van Buren, démocrate, 1837 ; 9. W. H. Harrison, whig, 1841 ; 10. John Tyler, V. P., indépendant, 1841 : 11. James K. Polk, démocrate, 1845 ; 12. Zachary Taylor, whig, 1849 ; 13. Millard Fillmore, V. P., indépendant, 1850 ; 14. Franklin Pierce, démocrate, 1853 ; 15. James Buchanan, démocrate; 1857 ; 16. Abraham Lincoln, républicain, 1861 ; 17. Andrew Johnson, V. P., indédant, 1865 ; 18. Général Grant, républicain, 1869 ; 19. *Benjamin Hayes, républicain*, 1877.

Digitized by Google

dans le pays que nous aimons ; nos missionnaires ont été les premiers à prêcher ici le nom du Christ; nos martyrs les premiers à fertiliser de leur sang le sol d'où sont sortis, dans tous les Etats de l'Union, ces milliers de temples chrétiens dont nous voyons les clochers élevés porter vers le ciel l'emblème radieux du salut.

Bien des siècles avant que le grand et pieux Christophe Colomb (1) eût ouvert une nouvelle route pour passer d'Europe en Amérique, des prêtres catholiques, sur l'ordre du souverain pontife et de leurs évêques, avaient déjà abordé sur plus d'un point des treize Etats primitifs de l'Union ; ils y avaient prêché notre foi, offert notre sacrifice, administré nos sacrements ; ils y étaient morts martyrs de leur zèle pour notre religion. Ces faits, trop peu connus, sont aujourd'hui l'objet des recherches des sociétés archéologiques : ils sont consignés dans de nombreux et précieux documents, relatifs à la période précolombienne de notre histoire, soigneusement conservés dans la bibliothèque royale de Copenhague et dans la bibliothèque Vaticane de Rome.

Que le christianisme ait été importé en Amérique bien avant le IXe siècle par de hardis navigateurs, c'est possible, c'est probable : je ne m'arrête pas à ces conjectures. Appuyé sur les documents que je viens d'indiquer, je dis que les premiers chrétiens qui ont visité notre pays, sont venus de l'Islande et du Groënland, contrées connues des géographes sous le nom d'Amérique Danoise (2).

Il y a donc plus de mille ans que des missionnaires catholiques ont abordé en Amérique ; la première date certaine de leur arrivée remonte à l'année 829 (3).

En 834, le Pape Grégoire IV plaça l'Islande et le Groënland sous la juridiction de Ansgar, archevêque de Hambourg, qu'il nomma son légat apostolique pour le Nord (4). L'Islande et le Groënland, dès avant 1004, étaient entièrement catholiques, et peu après les intérêts de la religion dans ces deux contrées exigèrent

(1) On sait que depuis plusieurs années on travaille à Rome à l'introduction de la cause de béatification de l'illustre génois. Voir à ce sujet l'ouvrage de M. Roselly de Lorgues : *Histoire de Christophe Colomb*.

(2) Voir aussi sur cette question le grand ouvrage du baron Henrion : *Histoire des Missions catholiques*, Liv. I, chap. 31, t. I, p. 319. Paris, Gaume, 1847.

(3) Moosmuller, de l'ordre de S. Benoît. — Ce moine cite jusqu'à soixante-huit écrivains qui ont traité de l'histoire pré-colombienne d'Amérique.

(4) *Bulle papale. — Diplôme de Louis-le-Débonnaire.*

Digitized by Google

l'érection de siéges épiscopaux. L'an 1055, Adalbert, archevêque de Brême-Hambourg (ces deux villes ne formaient alors qu'un archevêché) donna la consécration à Jean, évêque de Skalholt en Islande, et à Albert, évêque de Garda dans le Groënland (1).

L'évêque Jean, qui était écossais, après une résidence de quatre ans en Islande, pénétra plus avant vers l'ouest, en 1059, afin de convertir les indigènes et de donner les secours spirituels à la population catholique scandinave.

Cette population se composait de colons du Danemarck, de la Norwége, de la Suède, de l'Islande et du Groënland, qui s'étaient établis, avant cette époque, dans ce qu'ils appelaient le *Vinland*, contrée décrite dans les anciens Atlas comme s'étendant sur toute la partie est du Massachusetts et sur une partie de Rhode Island, commençant au Cape Race et se terminant à la baie de Narragansett.

Ainsi, plus de huit cents ans avant nous, près de six cents ans avant que les pèlerins puritains missent le pied sur le Roc de Plymouth, l'Eglise catholique avait là un évêque, et même un martyr (2) ; car le saint prélat tomba victime de son zèle et de sa charité sous les flèches de ceux à qui il essayait d'ouvrir les portes du ciel. Plus de cinquante ans avant cette époque, l'an 1003, un des caps du Massachusetts, près de la ville actuelle de Boston, était appelé le *Promontoire de la Croix*, à cause du tombeau de Thorwald, un explorateur catholique, qui, blessé à mort par les Esquimaux, avait demandé à ses compagnons de l'ensevelir là, et de placer une croix à sa tête et une autre à ses pieds (3).

Le premier baptême catholique, qui eut lieu en Amérique, fut celui de Snorre qui naquit en 1009, de Thorfinn et de Gudrida, sur la rive ouest de la Baie Mount Hope, dans le Comté de Bristol, Rhode Island. Cette famille retourna en Islande ; et, dans la suite, Gudrida, après la mort de son mari et le mariage de son fils, fit un pèlerinage à Rome, et réjouit le cœur du S. Père en lui donnant

(1) Adam de Brême. *Historia ecclesiastica.*

(2) Mallet. *Introduction à l'histoire du Danemark*, I, p. 854. — Th. Torfoeus. *Historia Vinlandiæ Antiq.*, p. 71.— Gravier, p. 166.

(3) Rafn, *Antiquitates americanæ* pp. 40, 426. — Torfœus, *Historia Vinlandiæ Antiq.* p. 10. — Gravier, p. 73.

Digitized by Google

des nouvelles de ses enfants de l'Eglise catholique du Nouveau Monde. La première catholique de l'Amérique fut aussi la première à faire un pèlerinage au tombeau de S. Pierre et au Vatican ; il y a de cela plus de 800 ans !

Un historien protestant, qui rapporte ce fait, écrit : « Rome s'empressa de recueillir les relations des découvertes géographiques, et de les fixer sur les cartes. Chaque découverte semblait être une extension du domaine papal et un nouveau champ ouvert à la prédication de l'Evangile (1). »

De Rome, Gudrida retourna en Islande, et termina ses jours, comme religieuse, dans un couvent de Bénédictines, bâti par son fils. Celui-ci eut trois de ses petits-fils qui devinrent évêques d'Islande (2).

Le martyr Jean n'avait pas été le seul évêque à visiter ce qu'on appelle maintenant Rhode Island.

L'an 1121, Erick, évêque de Garda, dans le Groënland, se rendit dans le *Vinland* américain, et, comme l'évêque Jean, termina sa vie dans cette contrée (3). Ce que le peuple, il y a plus de deux siècles, appelait *the old mill stone*, l'ancienne pierre de meule, à Newport, est considéré comme l'ouvrage des Norses ou Islandais. On la doit, selon les archéologues, à l'évêque Erick : c'était un baptistère, construit dans le style de beaucoup de baptistères du moyen âge (4).

Les colons catholiques de l'Amérique, pendant plusieurs siècles, furent soumis à la juridiction des évêques d'Islande et de Groënland ; et ceux-ci, d'après la Bulle du Pape Grégoire IV, étaient suffragants de l'Archevêque de Hambourg. En 1099, ils devinrent suffragants de l'Archevêque de Lund, en vertu d'un décret du Pape Urbain II ; et finalement, en 1154, ils furent subordonnés, en la même qualité, à l'Archevêque de Drontheim, en Norwège, par

(1) Gravier, p. 106. — Beauvois, p. 31. — Torfœus, p. 28. — Crantz, p. 236.

(2) Magnus Stephensen, Grand Juge d'Islande, qui mourut en 1833, était le dernier descendant de Grudida. Le célèbre historien Sturleson appartenait à la même famille.

(3) Rembegla p. 320. — Rafn, *Antiq. am. p.* 261. — *Découv. de l'Améri.* p. 50. — Beauvois, p. 66. — Torfœus, *Vinl. Antiq.* p. 71.

(4) D'autres baptistères, tout semblables, ont été découverts dans le Groënland à Igalikko, à Kakortok et à Iglorsoit.

Digitized by Google

le Pape Anastase IV ; l'histoire atteste que, de temps en temps, ils traversèrent l'Océan pour assister aux Conciles provinciaux tenus dans ces cités métropolitaines (1).

L'an 1276, les croisades furent prêchées en Amérique ; le denier de S. Pierre y fut recueilli et envoyé à Rome, sur l'ordre du Pape Jean XXI, et, dans la suite, à l'invitation de ses successeurs Nicolas III et Martin V (2). En un mot, le catholicisme était florissant dans l'Islande et le Groënland et dans le Vinland américain jusqu'au milieu du 16e siècle.

Quand les nations septentrionales de l'Europe eurent, en grande partie, abandonné l'Eglise romaine, le roi Christian de Danemark envoya en 1540 des prédicateurs dans l'Amérique Danoise pour substituer le Luthéranisme à l'ancienne foi. On inaugura cette substitution en traînant dans les prisons du Danemark l'un des évêques d'Islande, Augmond de Skalholt, et en décapitant l'autre, Jean Arleson de Horlum, l'an 1551.

Le peuple protesta contre le changement de religion, déclarant que ce n'était pas au roi de Danemark, mais au souverain pontife de Rome d'enseigner ce qu'il y avait à croire (3).

L'adhésion à l'enseignement du Siége Romain caractérisait également les Groënlandais, comme l'atteste le Pape Pie II, par une lettre écrite en 1448, dans laquelle il établit qu'ils étaient catholiques depuis environ six siècles. Le dernier évêque de Garda, Vincent, fut sacré en 1537, quarante-cinq ans après la découverte de l'Amérique par Colomb,et près de cinq cents ans après l'érection de ce siége.

Nous pouvons conclure de là que, pendant plusieurs années, le sacrifice eucharistique a été offert simultanément dans le Vinland par les descendants des Norses, et sur les rives de la Floride ainsi que dans les îles de notre côte méridionale, par les missionnaires qui suivirent la route de Colomb.

Enfin, privé de ses pasteurs, le troupeau dispersé perdit peu à

(1) Moosmuller. Ouvrage cité, passim.

(2) M. P. Riant. *Expéd. et pèl. Scandin.* p. 364. — Torfœus, *Hist. Groënl.* p. 25. — Kohl, p. 94. — Maltebrun, p. 289.

(3) Messenius, tom v, p. 86.

Digitized by Google

peu la foi catholique, et maintenant, il ne reste plus rien de cette vieille chrétienté du Vinland, si ce n'est les anciens monuments dont j'ai parlé, les débris de la pierre du baptistère à Newport (Rhode-Island) que plusieurs d'entre vous ont vus, et quelques tombes de ces premiers aventuriers ; tombes qui ont été découvertes par hasard, et dont l'une trouvée dans la Virginie, à environ quinze milles au Sud-Ouest de Washington, porte, à côté de la date de 1051, l'inscription catholique : Dieu, ayez pitié d'elle (1).

Si je me suis arrêté à l'histoire catholique des Norses dans le pays qui forme maintenant la Nouvelle-Angleterre, c'est que j'ai supposé que ce sujet serait à la fois neuf et intéressant, pour la plupart d'entre vous. Je ne puis l'abandonner sans ajouter que la forme du gouvernement en Islande, au Groënland et au Vinland était la forme républicaine (2) ; et cela, depuis la fondation des colonies respectives, jusqu'en 1261, époque où elles devinrent des dépendances de la couronne de Norwège.

Il y avait donc une petite république catholique sur ce continent, sept ou huit cents ans avant nous. Parlant de ces premières républiques, Malte-Brun fait remarquer que le génie de la liberté et le génie non moins puissant de la poésie faisaient alors briller les forces de l'esprit humain jusqu'aux derniers confins de la terre habitable.

Je ne referai pas ici l'histoire de celui qui a découvert, de ceux qui les premiers ont exploré l'Amérique, au 15e et au 16e siècles. Christophe Colomb, le héros et le saint ; Jean et Sébastien Cabot, dont la gloire est impérissable ; les nobles et chevaleresques Ojeda et Amerigo Vespucci, qui a donné son nom à toute la partie occidentale de notre contrée ; Verazzani, qui fut le premier à visiter Rhode-Island, après l'extinction des colonies Normandes ; Nuñez et Ponce de Léon ; tous ces grands hommes étaient catholiques : et ce fut un prêtre catholique, Jean Pérez, de l'ordre de S. François, qui par son éloquence écarta les innombrables obstacles qui se trouvaient sur la voie de Colomb ; Isabelle la Catholique

(1) En 1776, il n'y avait pas un seul catholique à Rhode-Island.
(2) Gravier, p. p. 27, 37.

Digitized by Google

supporta les dépenses de son expédition ; et le matin où ils devaient s'aventurer sur une mer inconnue, Colomb et sa suite, au nombre de 120 hommes, reçurent la sainte communion dans une chapelle de sapins et de voiles, sur le rivage de la mer, à Palos.

Les premiers missionnaires, chez les Indiens du Nouveau-Monde, au 16e siècle, étaient, cela va sans dire, catholiques. Dix-sept d'entre eux obtinrent la couronne du martyre ; c'étaient des Franciscains, des Dominicains, des Jésuites, des Récollets. Aujourd'hui, on ne peut en douter, ils prient avec ardeur devant le trône du Très-Haut pour le pays qu'ils ont arrosé de leurs larmes, fertilisé de leurs sueurs, rougi et sanctifié de leur sang.

La Floride, la Louisiane, le Texas, le Nouveau-Mexique, la Californie, le Maine, New-York, le Maryland, le Michigan, le Wisconsin, l'Illinois et l'Alabama avaient des missions catholiques indiennes, longtemps avant la révolution américaine de 1776.

Ces missionnaires furent aussi les premiers pionniers de la civilisation, les premiers explorateurs des terres, le long de nos lacs du Nord, les premiers à descendre le Mississipi et à remonter le Missouri, les premiers à pénétrer dans plus d'une forêt sans route, là ou à présent nous voyons des cités populeuses et prospères.

Les révolutions qui eurent lieu en Europe, spécialement la révolution anglaise de 1688, les lois pénales édictées contre les catholiques, et rigoureusement exécutées dans l'ancien et le nouveau monde, la suppression des Jésuites en 1773, et d'autres causes encore paralysèrent et souvent même anéantirent nos établissements catholiques, soit chez les Indiens, soit chez les émigrés européens.

L'Eglise romaine fut persécutée, même dans le Maryland, qui avait été fondé et colonisé par des catholiques, et qui, à si juste titre, avait été appelé : la terre du sanctuaire.

Au siècle passé, lorsque les treize colonies déclarèrent leur indépendance, on comptait à peine 30,000 catholiques parmi les colons ; plus de la moitié habitaient le Maryland, et environ un quart la Pensylvanie ; ils n'avaient en tout, pour les secours religieux, que *dix-neuf* prêtres, qui tous, sans exception, étaient membres de l'ancienne Compagnie de Jésus.

A la fin de la guerre de l'Indépendance, il n'y avait en cette contrée que 25 prêtres et environ 40,000 catholiques, gouvernés

Digitized by Google

par un vicaire de l'évêque de Londres ; car jusqu'en 1790 les Etats-Unis n'eurent point d'évêque.

A présent, dans nos trente-huit Etats, nous comptons onze archevêques, cinquante évêques, plus de cinq mille prêtres, six à sept millions de catholiques, environ neuf mille églises et chapelles, soixante-trois colléges, sans rien dire des couvents, des instituts, des écoles paroissiales, des asyles, des hôpitaux que nous comptons par centaines. Ainsi donc, au commencement de ce siècle nous n'étions que la centième partie de la population ; tandis qu'à présent nous formons à peu près un sixième de la totalité des habitants de la République (1).

En juillet 1776, bien que les catholiques ne formassent que le centième de la population, ils avaient leurs représentants parmi les cinquante-six signataires de la *Déclaration de l'Indépendance.*

Charles Carroll de Carrollton, qui non seulement professait mais pratiquait le catholicisme, fut élu représentant le 2 juillet, jour où la Déclaration fut acceptée ; il prit sa place au Congrès le 4, jour où elle fut solennellement signée. Il n'était pas tenu d'apposer sa signature à un bill qui avait passé avant son admission ; cependant, il fut heureux de signer avec les autres membres, et comme quelqu'un s'écriait : *il y va de vos millions* et qu'un autre faisait remarquer qu'*il y avait plusieurs Charles Caroll*, il reprit la plume et écrivit après son nom ces mots : de *Carrollton*, afin que l'Angleterre et le reste du monde pussent reconnaître sans aucun doute celui qui risquait ses millions.

(1) Le *Catholic Standard* donne à peu près les mêmes renseignements : « One hundred years ago, the number of Catholics in the thirteen Colonies was estimated at twenty-five thousand, or only one in one hundred and twenty of the total population. At that time there were about six Catholic Churches in the country. In 1875, there were 6920 churches, chapels and stations, and an estimated population of over 6,000,000. In 1775, there was no Bishop here, and the catholics were under the jurisdiction of the Vicar-Apostolic of the London District, Bishop Challoner. In 1875, there was one Cardinal Archbishop and fifty-six Bishops and Vicars-Apostolic. In 1775, there were only 24 priests, there are now over 5000.— In 1791, St. Mary's, the first Catholic college in the United States, was founded ; in 1876, there are 18 theological seminaries, with 1375 students, 68 colleges, 511 academies and select schools, and 1444 parish schools. — No catholic asylums or hospitals existed in the United States in 1776 ; in 1876, there are 215 asylums and 87 hospitals.

Digitized by Google

Que la catholique France et la catholique Espagne furent les premières alliées des colonies luttant pour leur indépendance; qu'une puissance catholique, la France, fut la première à reconnaître cette Indépendance, et à souhaiter la bienvenue à la nouvelle République dans la famille des nations; que deux catholiques, Daniel Carroll de Duddington et Thomas Fitzsimmons furent membres de la convention qui élabora la constitution; que le Rev. Dr John Carroll, jésuite, qui devint plus tard le premier évêque des Etats-Unis, se chargea d'une mission patriotique au Canada, à la demande du Congrès continental, en compagnie de son illustre cousin Carroll de Carrollton, de Benjamin Franklin de Pennsylvanie, et de Samuel Chaze de Maryland; qu'un catholique, Barry, acquit le titre enviable de *Père de la Marine Américaine*; que, parmi tous les catholiques américains, il n'y eut pas un seul Tory, pas un seul adversaire de l'Indépendance de son pays; ce sont là autant de faits trop bien connus pour avoir besoin d'être répétés ici.

Il me semble que j'en ai dit assez pour montrer que, comme catholiques, nous avons des raisons spéciales pour nous réjouir en ce jour glorieux du premier centenaire de notre Indépendance.

Mais ma tâche serait incomplète si, en vous parlant en ce lieu, je n'établissais qu'à côté des motifs qui vous sont communs avec vos coreligionaires et avec vos concitoyens de toute religion, il y en a de particuliers pour vous-mêmes.

Cette paroisse ou congrégation de S. Joseph est plus ancienne que la République. Ici, mes frères, ici, dans ce lieu même, l'hymne d'actions de grâce, *Gratias agamus Domino Deo nostro*, a été chanté au saint sacrifice de la Messe, plus de quarante ans avant que la *Déclaration* de l'Indépendance, ne fût lue dans la salle des Etats. Car l'ancienne chapelle de S. Joseph, bâtie par le Père Greaton (1), fut consacrée en 1733, à la même place où vous rendez à présent le culte au Seigneur. Le saint sacrifice, il est vrai, fut

(1) Le P. Joseph Greaton, de la Comp. de Jésus, était anglais, ainsi que le P. Henri Neale, son vicaire. Le P. Robert Molyneux établit une école à St-Joseph en 1783. Les Jésuites quittèrent S. Joseph en 1799, et y furent rappelés en 1833, par Mgr Kenrick. L'église actuelle date de 1838.

Digitized by Google

célébré à Philadelphie, dès 1686; mais il n'y a pas de preuve qu'aucune chapelle existât à Philadelphie avant 1733, quand toute la population de cette ville montait tout au plus à *quarante* personnes.

Comme le lierre enveloppe les murs d'une antique cathédrale, ainsi les souvenirs sacrés et mémorables enlacent et couvrent d'une verdure perpétuelle l'histoire du lieu où je vous parle. Ces souvenirs sont trop nombreux pour les mentionner tous ; je n'en citerai qu'un petit nombre.

C'est ici, en 1780, qu'après la reddition de Cornwallis, les généraux Washington et Lafayette assistèrent, avec les comtes de Rochambeau et de Grasse, à un *Te Deum* d'actions de grâce (1).

L'Eglise catholique de S. Joseph, écrit un chroniqueur du temps, était brillamment illuminée, le R. P. Farmer célébrait, assisté par le R. P. Molyneux, en présence de M. de la Luzerne, Ministre du roi de France et de sa suite.

Quand tous les Etats-Unis ne formaient encore qu'un seul diocèse catholique, celui de Baltimore, son premier évêque, le vénérable John Carroll, prêcha l'évangile dans notre église, administra les sacrements et offrit le saint-sacrifice de la Messe. Cette église fut le siége épiscopal des trois premiers évêques de Philadelphie, les Rev. DD. Egan, Conelly et Kenrick; notre église était alors la cathédrale de Philadelphie. C'est ici que le grand Archevêque de New-York, le T. R. J. Hughes, reçut le saint ordre de la prêtrise, et en exerça les diverses fonctions. Et que dirai-je, mes frères, des pères jésuites qui, pendant plus de cent ans, ont eu la charge de cette église et de cette congrégation, depuis le Père Greaton jusqu'au Père Barbelin, sous la direction pastorale et paternelle desquels ce temple était vraiment, pour vos pères, vos aïeux et vos bisaïeux, *la maison de Dieu et la porte du Ciel*. Oui, vos ancêtres s'attachèrent à cette église de S. Joseph comme des enfants à leur mère ; et vous, leurs descendants de la troisième et de la quatrième génération, vous vous montrez fidèles à leurs enseignements et à leurs exemples

(1) De Courcy. *L'Église catholique en Amérique*, p. 217.

Digitized by Google

On ne peut en douter, nos ancêtres, pasteurs et peuples, du haut du ciel, regardent avec joie le spectacle que nous leur offons aujourd'hui ; ils prennent une large part à notre joie nationale ; ils unissent leurs prières aux nôtres, afin que notre République, couronnée d'une paix et d'une prospérité non-interrompues, puisse croître en vertu, en grandeur et en gloire, et rester ainsi l'objet de l'admiration des hommes et de la faveur de Dieu, jusqu'au moment où, ses destinées terrestres étant accomplies, ses fidèles enfants pourront se rencontrer autour du grand autel céleste, pour offrir au Seigneur l'action de grâces éternelle.

Car, mes frères, comme ministre du Seigneur, avant de conclure ce discours, je dois me souvenir que nous avons tous une autre patrie encore, la patrie céleste, patrie dont la splendeur effacera toutes les gloires de la patrie terrestre.

Nous avons un Libérateur, un Sauveur, qui nous a donné plus que la liberté, plus que l'indépendance, plus que d'immenses richesses, il nous a donné Dieu, en se donnant Lui-même à nous. A Lui tout honneur et toute gloire dans les siècles des siècles (1).

CLARKE. S. J.

(1) Le discours du R. P. Clarke a été aussi publié à part, sous le titre de : *Centennial Discourse*, delivered July 4, 1876, in S. Joseph's Church, Philadelphia by Rev. William F. Clarke S. J. of Baltimore, MD. — Published by P. F. Cunningham and son. Philadelphia 1876. in-8° de 16 pages.

Digitized by Google

CIRCONSCRIPTIONS ET DIVISIONS

DES PREMIERS DIOCÈSES DE L'ANCIENNE BELGIQUE.

(Suite. — voir page 325.)

II

DIOCÈSE DE TOURNAI.

La cité civile des Ménapiens, sur la rive gauche de l'Escaut, est devenue l'évêché de Tournai.

La chaire épiscopale de Tournai, érigée probablement dans la période romaine ou constantinienne, tomba au milieu des effroyables calamités du Ve siècle. Saint Remi vint la relever, sous la protection de Clovis, et donna saint Eleuthère, natif de Tournai, pour premier pasteur aux chrétiens de la Ménapie, soit en 497, soit en 501 ou 502.

Il est vrai que le sacre de saint Eleuthère est généralement rapporté à l'an 484, et par le bollandiste Henschenius, à l'an 487 ; mais de cette remarque il n'est pas nécessaire de conclure que le saint tournaisien soit devenu évêque de sa ville natale en 484 ou 487 ; il peut avoir résidé d'abord, comme évêque régionnaire, à Blandain, localité voisine, où ses parents avaient de grandes propriétés et où son prédécesseur, Théodore, avait demeuré (1).

Eleuthère ayant rendu sa sainte âme à Dieu (531 ?), le siége épiscopal de Tournai fut offert par le peuple et le clergé à saint Médard qui était déjà évêque de Noyon, dans le Vermandois.

Depuis saint Médard, 531-545, les diocésains de Tournai et ceux de Noyon étaient soumis à la houlette d'un seul pasteur qui avait sa résidence à Noyon (2). L'union des deux évêchés, faite sous les auspices de saint Remi, avait reçu, en outre, l'approbation du pape saint Boniface II.

Le clergé de Tournai, comprenant les désavantages inséparables de cette union, ne négligea aucune occasion pour avoir son évêque

(1) Ap. Ghesquière, *Acta SS. Belgii*, I, 457.

(2) Radbod, l'un de ses successeurs, dit : « Pontificali ac regali auctoritate duas Ecclesias unam fecit..., et ut utrique Ecclesiæ cathedralis semper honor maneret, benigne concessit. » *Ibid.* II, 151, n. 19. Voir Butler au 8 juin.

Digitized by Google

propre. La séparation désirée avait été autorisée en principe par le pape Pascal II (1099-1118), qui avait permis aux chanoines des deux cathédrales de procéder séparément à l'élection d'un évêque, de même que son prédécesseur immédiat, Urbain II, avait permis au clergé d'Arras d'élire un évêque indépendant de Cambrai. Mais il fallut surseoir à l'exécution de cet utile projet, surtout à cause de l'archevêque Radulphe de Reims, de l'évêque Lambert, élu pour les deux Eglises, et du roi Louis VI, dit le Gros.

En 1122, le pape Calixte II écrivit à ce dernier : « Vous demandez que nous confirmions par notre autorité l'antique union des Paroisses (Diocèses) de Noyon et de Tournai. De vastes espaces de terres s'étendent entre les deux, et chacune d'elles pourrait,assure-t-on, avoir son propre évêque. Mais puisque l'abondance de votre charité nous y pousse, nous avons résolu de satisfaire à votre demande. Nous confirmons donc, par le présent décret, l'unité des deux Eglises et Paroisses, conservée jusqu'à nos jours par nos prédécesseurs, et nous mandons que les deux Eglises ne soient régies que par un seul Evêque, mais de manière que le siége de la dignité épiscopale demeure toujours à Noyon (1). » Malgré ce décret apostolique, la disjonction s'opéra, en 1146, sous le pontificat d'Eugène III, le disciple de saint Bernard. Ce pape, cédant aux prières réitérées du clergé de Tournai et aux représentations de l'illustre abbé de Clairvaux, donna pour évêque aux Tournaisiens Anselme, abbé de Saint-Vincent de Laon, qui se trouvait alors à Rome. Saint Bernard aplanit par sa puissante influence toutes les difficultés qu'on avait à craindre de la part du roi Louis VII et de l'archevêque de Reims (2). Ceux de Noyon ayant protesté contre le nouvel état des choses, Eugène III leur fit répondre par deux Cardinaux, qu'il ne pouvait recevoir leur appel et que ceux de Tournai devaient jouir de la liberté d'élection que l'Eglise Romaine venait de leur rendre (3).

Sur la séparation définitive des Eglises de Tournai et de Noyon on peut consulter le diplôme pontifical qui la prononce (4), la lettre

(1) Ap. Miræum, II, 1157.

(2) *Gallia Christ.* III, 212. Thomassin, — *Ancienne et nouvelle discipline*, p. I, liv. I, chap. LVII, n. II et III.

(3) Ap. Miræum, II, 1168. (4) Ibid. 1166.

Digitized by Google

par laquelle Eugène III recommande aux évêques de Térouanne et d'Arras de demander, pour leur collègue de Tournai, la protection de Louis VII, roi de France, et de Thierry d'Alsace, comte de Flandre ; enfin, les lettres du Souverain-Pontife au roi de France, à Bernard de Clairvaux, au clergé et au peuple de Tournai. Tous ces documents, reproduits par Miræus (1), ont été éclaircis dans un commentaire spécial du bollandiste Papebroch avec des notes additionnelles de Ghesquière (2). On voit dans l'une de ces pièces que des milliers de fidèles n'avaient jamais vu un évêque, et mouraient sans avoir eu l'occasion de recevoir le sacrement de la confirmation.

C'est peut-être le succès obtenu par les Tournaisiens, en 1146, qui engagea peu après le clergé de Boulogne à demander, à son tour, d'être détaché de la juridiction des évêques de Térouanne, ainsi que nous le rapporterons plus loin.

Il est temps de parler de la division intérieure de l'ancien diocèse de Tournai avant et après la séparation.

Primitivement, il ne renfermait que deux archidiaconés, celui de *Tournai* et celui de *Flandre*. Depuis l'an 1287, il en renfermait trois : *Tournai*, *Gand* et *Bruges*, comme le prouve un ancien pouillé ou registre de dîmes de l'an 1330 et 1331, *Registrum decime biennalis Domino Regi Francorum concesse pro anno XXX° et XXX° primo*, publié par M. Ch. Piot dans les *Annales de la Société d'émulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre*, 3e série, tome V.

I. Archidiaconé de Tournai, A. *Tornacensis*.

Cinq doyennés : *Courtrai*, *Helchin*, *Lille*, *Seclin*, *Tournai*.

II. Archidiaconé de Gand, A. *Gandensis*.

Quatre doyennés : *Audenarde*, *Gand*, *Roulers*, *Waes*.

III. Archidiaconé de Bruges, A. *Brugensis*.

Trois doyennés : *Ardenbourg* (3), *Bruges*, *Oudenbourg*.

L'archidiaconé tournaisien de Gand s'étendait jusqu'à l'Escaut qui le séparait de l'archidiaconé cambrésien d'Anvers. Il ne faut

(1) Ap. Miræum, II, 1166-1169.

(2) *Acta SS. Belgii*, II, 98-160. Voir aussi, dans le *Spicilegium* de d'Achery t. II, le narré du rétablissement de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai, par Hériman, abbé de ce monastère.

(3) Anciennement Rodenburch.

Digitized by Google

donc pas s'étonner que saint Eloi, évêque de Tournai, prêchant à Gand et dans le pays de Waes qui ressortissaient à son diocèse, ait poussé sa course apostolique jusqu'à Anvers, selon le témoignage de saint Audoène ou saint Ouen (1).

Ces trois archidiaconés, avec leurs douze doyennés, formaient l'évêché de Tournai. Cette division subsistait encore quand les deux seigneuries de Tournai et de Tournaisis passèrent sous la domination de Charles-Quint.

Nous avons déjà vu que le diocèse de Tournai était limité : au *sud*, par les diocèses de Térouanne et d'Arras ; au *nord*, par le diocèse d'Utrecht ; à l'*est*, par le diocèse de Cambrai dont il était séparé par l'Escaut; à l'*ouest*, par la mer. Un érudit belge, M. Ch. Piot, a traité la question des limites du diocèse dans les *Annales de la Société d'Emulation* citées plus haut. Nous prendrons la liberté de lui emprunter quelques observations sur les frontières du *nord* et de l'*est*.

Remarquons qu'il y eut de bonne heure de sérieuses contestations entre les évêques de Tournai et d'Utrecht, relativement à leur juridiction ainsi qu'aux limites de leur territoire diocésain. Vers l'an 744, saint Boniface avait fondé, dans le domaine seigneurial de Sysseele, l'église de Notre-Dame, qui fut enclavée dans la ville de Bruges, en 909, et donnée, on ne sait quand ni comment, à la cathédrale de Saint-Martin d'Utrecht (2). En 1070, Guillaume Ier, évêque d'Utrecht, revendiqua contre Radbod, évêque de Noyon et de Tournai, la juridiction traditionnelle de son siége sur cette église, et le saint pape Grégoire VII ordonna a Manassès, archevêque de Reims, d'obliger son suffragant Radbod à renoncer immédiatement à ses prétentions (3).

(1) « Multum præterea in Flandris laboravit, jugi instantia Andoverpis pugnavit. » *Vita S. Eligii*, l. II, c. 3 (Ghesquière, *Acta SS. Belgii* III, 229).

(2) M. Weale, *Bruges et ses environs*, pag. 72. — Il est certain, selon le P. Victor De Buck (*Annales de la Société d'Emulation*, 2e série, t. X, lettre à M. Kervyn), que le *Sticht* d'Utrecht possédait l'église de Notre-Dame de Bruges ainsi que de grands droits seigneuriaux et ecclésiastiques à Sysseele.

(3) « Confratris nostri Trajectensis Episcopi Wilhelmi querelam de Brugensi ecclesia in *Noviomensi* (Noyon-*Tournai*) episcopatu sita, accepimus... ut Noviomensis episcopus....Ecclesiam Trajectensem, quæ tanto tempore possedit, sine exspoliatione sine mora reinducat... » *Greg.* VII. *Epist. l.* II, *ep.* 58. Lettre écrite en 1075. Voir Vredius, *Hist. Comitum Flandriæ*, p. 520, § 21.

Digitized by Google

En l'année 1116, on voit Godebald, évêque d'Utrecht, lancer une lettre dans laquelle il ordonne que le *præpositus* de la collégiale de Notre-Dame de Bruges soit élu parmi les chanoines de Saint-Martin d'Utrecht (1). Des discussions relatives aux limitee surgirent encore plus tard ; elles se terminèrent, l'an 1264, par une sentence arbitrale, prononcée par saint Louis IX et acceptée par Marguerite de Constantinople. L'évêque de Tournai obtint les paroisses de Watervliet, Capryke, Lembeke, Hamere (dans la seigneurie de Biervliet), Moerbeke, Saeftingen-Sainte-Marie, Bassevelde et Oost-Eecloo (dans le métier de Bouchaute) (2). Une ligne droite fut tirée à partir de la démarcation entre Watervliet et Peel jusqu'au St-Laureys-Polder où elle fait une légère courbe dans la direction de la gueule dite *Willemyne Guele*. De là elle va droit vers le Capelle-Polder, en laissant au nord Bouchaute et Philippine.

L'évêché d'Utrecht avait à Sysseele une enclave qu'il conserva jusqu'à l'érection des nouveaux évêchés sous Philippe II (1559). Si les limites entre les deux diocèses avaient été le résultat d'une description territoriale bien déterminée, elles n'auraient pu donner lieu à des différends qui ne furent aplanis qu'en 1264.

Quelles furent les limites au nord, *avant* la sentence arbitrale de cette année ? On l'ignore complètement. Le cartulaire d'Eename qui se conserve aux Archives générales du royaume de Belgique, fournit à cet égard une seule indication. Un acte du 20 mai 1122, transcrit dans ce registre, constate que Godebald, évêque d'Utrecht, autorisa Gillebert, abbé d'Eename, à construire un oratoire de la bienheureuse Mère de Dieu « dans un lieu solitaire que Charles, « comte de Flandre, a donné à l'abbaye et qui est situé entre les « localités adjacentes, nommées vulgairement Rietvorde et Lange- « beek, à l'extrémité du diocèse d'Utrecht, *in termino nostræ diœ- « cesis* (3). »

Ces deux localités font actuellement partie de la commune de Cluysen, située entre la ville de Gand et le Sas-de-Gand.

(1) Miræus, II, 961.

(2) La même sentence laissa à l'évêché d'Utrecht les villes de Hulst, d'Axel, d'Assenede et de Bouchaute, ou les Quatre-Métiers. (Warnkœnig, *Histoire de Flandre*, tome II).

(3) *Analectes pour servir à l'hist. ecclés. de la Belgique*, II, 16-18.

Digitized by Google

A l'*orient*, les limites du diocèse de Tournai étaient formées par le cours de l'Escaut, dont la direction n'a pas changé dans ces parages. Une seule modification y a été introduite, à savoir à Termonde. Cette ville de la Flandre orientale, ressortissant primitivement au diocèse de Cambrai, était réunie à l'évêché de Tournai quelque temps avant 1330, c'est-à-dire avant la rédaction du pouillé *Registrum decime biennalis* précédemment allégué.

Le cartulaire de l'abbaye d'Eename donne un acte signé à Reims en 1117, par lequel Lambert, évêque de Tournai et de Noyon, annonce que, dans le synode provincial de Reims, il s'est entendu avec son collègue Burchard, évêque de Cambrai, sur les limites diocésaines près d'Audenarde ; elles avaient été fixées par les deux prélats *au milieu du premier et ancien pont d'Audenarde*, de sorte qu'Audenarde devait appartenir au diocèse de Tournai, et Volkeghem au diocèse de Cambrai (1).

Le Tournaisis renfermait, au XVIe siècle, l'antique ville de Tournai, Saint-Amand, Mortagne, Antoing et soixante-quinze villages dépendant du grand-bailliage de Tournai (2). C'était une petite seigneurie qui a été successivement la propriété des comtes de Flandre et des rois de France.

Le 23 septembre 1513, la ville tomba au pouvoir de Henri VIII, roi d'Angleterre ; François Ier, roi de France, la racheta, en 1518. Charles-Quint en devint maître, le 3 décembre 1521. En réunissant Tournai et le Tournaisis à ses provinces héréditaires, il en fit deux seigneuries qui étaient incorporées dans la Flandre, mais envoyaient des députés particuliers aux Etats du comté.

L'Eglise de Tournai avait reçu, du roi Chilpéric et de Charles-le-Chauve, un domaine temporel, une *temporalité* (3). De là les droits régaliens que les rois de France ont exercés sur Tournai, à l'époque où ils en étaient maîtres. Aussi les nouveaux évêques, élus canoniquement, puis institués par le Saint-Siége, devaient-ils, à leur prise de possession, rendre hommage au roi très-chrétien et prêter le serment ordinaire de fidélité entre les mains du principal officier royal. Ils étaient tenus à cette cérémonie profane en tant que vas-

(1) *Ibid.* p. 15 et 16.
(2) David, *Vaderlandsche Historie*, IV, 92 ; IX, 344.
(3) Ap. Miræum, I, 6 ; II, 1310 ; — I, 647 ; III, 9.

Digitized by Google

saux de la couronne. Le canoniste belge auquel nous empruntons cette remarque (1), observe que nos princes ont succédé aux rois de France dans la concession des droits régaliens, d'après *la paix des Dames*, conclue à Cambraï, en 1529, entre les deux puissances.

III.

DIOCÈSE DE TÉROUANNE.

L'évêché de Térouanne ou Térouène s'appelait le plus souvent l'*Eglise des Morins*, parce qu'il correspondait à la cité civile des anciens Morins, peuple de la Flandre maritime.

M. Jules Desnoyers, dans l'*Annuaire de la Société de l'histoire de France*, année 1863, pense que les évêques du diocèse de Térouanne tenaient à être appelés *évêques des Morins*, afin de montrer, contrairement à ceux de Boulogne qui demandaient un évêque pour leur ville, qu'ils avaient sous leur juridiction spirituelle tout le territoire qu'avaient habité les anciens Morins.

Le pays, occupé par le diocèse de Térouanne, a partagé le sort commun à toutes les contrées de l'ancienne Belgique. De même aussi que le reste de la Flandre et l'Artois, la Morinie a subi alternativement la domination des comtes de Flandre et des rois de France. La capitale elle-même, quoique entourée du territoire artésien (Pays-Bas), appartenait depuis des siècles aux rois très-chrétiens qui y avaient acquis, par achat ou par usurpation, les droits seigneuriaux des évêques (2).

Le siége épiscopal disparut de fait, lorsque Ponthus de Lalaing, gouverneur d'Artois et capitaine-général des armées de Charles-Quint, conquit la ville, le 20 juin 1553 (3), « et la fit brusler et « saccager jusqu'aux fondements pour le grand ennuict et dom- « maige que les Païs-Bas en recepvoient (4). » La date de l'extermination se trouve exprimée dans ce chronogramme concis: *DeLetI MorInI.*

(1) Zypæus, *Juris Pont. novi* l. I, tit de elect. l. III, de jure patr.

(2) David, *Vaderlandsche Historie*, IX, 251.

(3) Voir les *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 2e série, t. X, pag. 118.

(4) L. Gollut, dans ses *Mémoires de la République Séquanoise*, publiées en 1592, et réédités en 1846 par les soins de M. Aug. Javel.

Digitized by Google

Voici la division diocésaine telle que la donne M. Jules Desnoyers dans sa Topographie ecclésiastique (*Annuaire* de 1862).

I. Archidiaconé d'Artois, A. *Artesiæ, Morinensis.*

1	Doyenné de	Térouanne,	*decanatus de*	*Taruanna, Morinensis.*
2	»	Boulogne,	»	*Bononiensis.*
3	»	Guisnes ou Ardres,	»	*Ghisnensis, de Ardea.*
4	»	Alquines,	»	*Alekinensis.*
5	»	Wissant,	»	*de Witsanto.*
6	»	Frencq, (Fresnes ?),	»	*de Franciliaco.*
7	»	Fauquenbergue,	»	*Falconbergensis.*
8	»	Hesdin,	»	*de Hesdinio.*
9	»	Bomy,	»	*Bommensis, de Bommo.*
10	»	Lillers,	»	*de Listeriis.*
11	»	Aire,	»	*Ariensis, de Aria.*
12	»	Saint-Pol sur la Ternoise,	»	*Sancti Pauli.*
13	»	Helfault,	»	*de Helfaltio.*
14	»	Saint-Omer,	»	*Audomarensis.*
15	»	Arques sur l'Aa,	»	*Arckensis, Archarum.*

Les villes fortes d'Aire et de Saint-Omer furent détachées de la Flandre et cédées à la France par Jeanne de Constantinople et son époux Fernand de Portugal. Le traité de cession fut conclu le 24 février 1211 à Pont-à-Vendin, entre Lille et Lens (1).

II. Archidiaconé de Flandre, A. *Flandriæ.*

16	Doyenné	d'Ypres, Yperen,	*decanatus*	*Yprensis.*
17	»	de Bailleul, Belle,	»	*de Balliolo, de Bella.*
18	»	Poperinghe,	»	*Poperinghensis.*
19	»	Marcques, Merk,	»	*de Marck.*
20	»	Furnes, Veurne,	»	*Furnensis, de Furnis.*
21	»	Bourbourg,	»	*de Burburgo.*
22	»	Cassel,	»	*Casletensis.*
23	»	Bergues-St-Winoc,	»	*Winocibergensis.*
24	»	Dixmude,	»	*Dixmudensis.*
25	»	Nieuport,	»	*Neoportensis.*
25	»	Merville, Merghem,	»	*Minoris Villæ.*

Dans le pouillé latin, publié en 1648 par Alliot, les doyennés de Térouanne, d'Hesdin et d'Arques ne paraissent pas dans l'archidiaconé d'Artois, et l'archidiaconé de Flandre n'a que neuf doyennés au lieu de onze.

(1) Namèche, *Cours d'histoire nationale*, I, 408.

Digitized by Google

Le P. Malbrancq désigne vingt-cinq décanies sous les noms suivants :

1. *Alciacum in Nemore* (Auchy-au-Bois), 2. *Alekina*, 3. *Ariacum*, 4. *Arkes*, 5. *Audomaropolis* ou *Sithiu* (Saint-Omer), 6. *Balliolum*, 7. *Blangiacum*, 8. *Bononia*, 9. *Brocburgus* (Bourbourg), plus tard *S. Willibrordi pagus* (Grevelingen, Gravelines), 10. *Casletum*, 11. *Falconberga*, 12. *Franciliacum*, 13. *Furnæ*, 14. *Helechfaltium*, 15. *Hesdinum*, 16. *Lillerium* ou *Butnetum*, 17. *Marvilla* ou *Broylus*, 18. *Merckium*, 19. *Poperinghia*, 20. *Paulopolis* (Saint-Pol, Térouanne), 21. *Ypræ*, 22. *Watanum* (Waestene, Warneton), 23. *Waurantis Villa* (Wavrans), 24. *Winocibergæ*, 25. *Witsantum* (1).

Le docte historiographe des Morins fait remonter ces vingt-cinq décanies à l'évêque Raduald, 765-784. La liste est empruntée au *Chronicon Morinense* (inédit) dont l'auteur (peut-être Balderic qui a écrit aussi le *Chronicon Cameracense et Atrebatense*) fait remonter cette division au VIIe siècle ; mais cette haute origine est loin d'être à l'abri de la contestation. Nous devons nous contenter d'indiquer la divergence d'opinions, sans avoir à la main les moyens de dissiper l'obscurité. Rappelons toutefois que le P. Malbrancq ajoute, mais à tort selon nous, que ces vingt-cinq doyennés ont persisté aux mêmes endroits et à peu près sous les mêmes noms jusqu'à la destruction totale de Térouanne accomplie en 1553. Nous disons : à tort, puisqu'au moment où les rois de France et d'Espagne se partagèrent le territoire diocésain (29 juin 1559), nous trouvons 25 doyennés, dont 17 furent adjugés à l'Espagne, avec les noms que voici : *Aire*, *Arques*, *Bailleul*, *Bergues*, *Bourbourg*, *Cassel*, *Dixmude*, *Furnes*, *Helfault*, *Hesdin*, *Ypres*, *Lillers*, *Marcques*, *Merville*, *Nieuport*, *Poperinghe*, *Saint-Omer*, et 8 à la France : *Alquines*, *Ardres* ou *Guisnes*, *Bomy*, *Boulogne*, *Fauquenbergue*, *Fresnes*, *Hesdin*, *Wissant* (2).

Au moment de la destruction de Térouanne, le siége épiscopal vaquait par la mort de François de Créquy. Henri II, roi de France, venait d'y nommer le frère du défunt, Antoine de Créquy, abbé de Valloir ; mais l'élu royal dut se retirer à Boulogne, où le suivirent Pierre d'Arcques, doyen du chapitre cathédral, le grand-chantre et

(1) De *Morinis*, l. v, c. xxviii, tom. ii, p. 100. — Alberdingk-Thijm, *Karel de Groote*, pag. 49 et 50.

(2) Miræus, iv, 661.

Digitized by Google

les autres chanoines qui étaient attachés au parti de la France (1). Ils s'y fixèrent dans l'église abbatiale de Saint-Wulmar, de l'ordre de Saint-Augustin. Mais une partie du chapitre térouannais, dévouée à Charles-Quint et ayant à sa tête Guillaume de Poitiers, archidiacre de Flandre (2), messire Philippe le Noir, dit Nigri, archidiacre d'Artois et chancelier de laToison d'or (3), le trésorier et le pénitencier, s'établit dans la ville de Saint-Omer et demanda à l'empereur un nouvel évêque, ainsi qu'une église pour y célébrer l'office canonial selon leurs obligations et statuts. La reine Marie de Hongrie, qui gouvernait alors les Pays-Bas au nom de son auguste frère, autorisa provisoirement les chanoines à se fixer dans la collégiale de Notre-Dame ou dans toute autre église de Saint-Omer qu'ils trouveraient plus convenable à leur but (4). Le 24 avril 1554, il intervint un décret du conseil du roi-empereur, siégeant à Bruxelles, qui déclarait que ceux des chanoines de la ci-devant cathédrale de Térouanne qui s'étaient retirés à Saint-Omer, représentaient, seuls, le chapitre et pouvaient, seuls, en administrer les biens (5).

L'embarras de la situation ne résultait pas seulement de la rivalité qui existait entre la fraction française et la fraction impérialiste du chapitre térouannais, mais aussi et surtout des relations que les chanoines dispersés avaient à établir avec les chanoines des églises collégiales de Boulogne et de Saint-Omer. Ces relations, pour ce qui regardait la collégiale de Notre-Dame à Saint-

(1) Antoine de Créquy devint évêque de Nantes, puis d'Amiens. Revêtu de la pourpre du cardinalat (le 12 mars 1565) par Pie IV, il mourut en 1574.

(2) Guillaume de Poitiers, nommé évêque de Térouanne par Charles-Quint, était en même temps archidiacre de Campine (diocèse de Liége) et dignitaire dans plusieurs collégiales de Flandre. En 1551, il avait assisté au Concile de Trente où il représentait Georges d'Autriche, prince-évêque de Liége. Désigné par Philippe II, en 1559, pour l'évêché de Saint-Omer, il renonça à cette dignité et décéda à Liége en 1570.

(3) Nigri était aussi prévôt de Sainte-Pharaïde de Gand et doyen de Sainte-Gudule de Bruxelles. En 1559, il fut désigné pour l'évêché d'Anvers, mais ne fut pas intrônisé. Il mourut à Bruxelles le 4 janvier 1563.

(4) La supplique des chanoines, avec l'apostille de la gouvernante, est dans Miræus, III, 234.

(5) Miræus, III, 235. Henri II, roi de France, ne reconnaissait que les chanoines de Boulogne. Miræus, IV, 307.

Digitized by Google

Omer, furent solennellement réglées par une convention du 25 mai 1554 (1).

Cet état de choses demeura le même jusqu'au traité de Câteau-Cambrésis, conclu le 3 avril 1559 entre les plénipotentiaires de Henri II et de Philippe II. Par l'art. XIII de cette célèbre convention, il fut stipulé que le Roi très-chrétien et le Roi catholique enverraient chacun deux commissaires qui se réuniraient à Aire, le 1er juin 1559, en présence d'un représentant de Charles de Lorraine, archevêque-métropolitain de Reims, « à l'effet de faire par ensemble égal repartement du territoire diocésain de Térouane, des dignités, offices, etc. (2). » En conséquence, les commissaires royaux conclurent, le 29 juin, une convention pour le partage des vingt-cinq doyennés, des dignités, offices, chanoinies, prébendes, terres, fiefs, dîmes, rentes et revenus. Notre cadre demande seulement que nous fassions connaître la division des doyennés.

1° A l'évêché qui sera fondé en France appartiendront les paroisses et cures des huit doyennés dont les noms suivent : BOULOGNE, *Ardres* ou *Guisnes*, *Alquines*, *Fresnes*, *Wissant*, *Fauquenbergue*, *Hesdin* et *Bomy*.

2° A Sa Majesté Catholique seront soumis les dix-sept doyennés suivants : YPRES, *Bailleul*, *Poperinghe*, *Bourbourg*, *Furnes*, *Cassel*, *Bergues*, *Dixmude*, *Nieuport*, *Merville*, *Hesdin*, *Lillers*, *Aire*, *Helfault*, SAINT-OMER, *Arques* et *Marcques* (3).

Nous verrons, dans une autre étude, qu'en France le pape Pie V érigea l'évêché de Boulogne, à la demande de S. M. Très-Chrétienne, et qu'aux Pays-Bas Espagnols Paul IV érigea les évêchés d'Ypres et de Saint-Omer, sur les instances de S. M. Catholique. Le premier était suffragant de la métropole de Reims ; les deux autres étaient subordonnés à celle de Cambrai.

(*La fin prochainement*) P. CLAESSENS, CHAN.

(1) *Concordia inita inter Canonicos cathedralis Ecclesiæ B. M. V. Morinensis et collegiatæ B. M. V. Audomarensis, super celebratione divinorum officiorum, ordine sedendi in choro, etc. in Ecclesia Audomarensi.* Miræus, III, 236-238.

(2) *Placcaeten van Brabant*, III, 699.

(3) L'acte de partage se trouve en entier dans Miræus, IV, 661-679, et dans Sanderus, *Flandria Illustrata*, II, 405 et sqq.

Digitized by Google

LA FONTAINE

ET SES FABLES.

ESQUISSE LITTÉRAIRE ET MORALE.

L'histoire littéraire offre peu d'exemples d'écrivains sans rivaux dans leur genre. S'il s'agit de poètes épiques, l'opinion se partage entre Homère et le Dante, entre Ossian et Milton ; Euripide dispute à Racine la palme dans l'art dramatique ; plus d'un hésiterait s'il fallait choisir entre Molière, Plaute et Shakespeare. Mais qu'on parle de la fable, et le nom de La Fontaine naîtra aussitôt sur les lèvres : personne ne songera à lui mettre en parallèle Florian, Phèdre ou Esope. La Fontaine est, je crois, le seul qui ait si parfaitement surpassé ses devanciers et découragé ses imitateurs. Ce privilége unique fera la gloire immortelle de celui dont je m'occuperai dans ce travail.

Qu'on n'attende pas de moi une étude littéraire complète des Fables de La Fontaine : « Quand je croirai avoir tout dit, s'écriait La Harpe, le lecteur ouvrira le Fablier, et se dira qu'il en a senti cent fois davantage. »

S'il faut se borner à choisir ce qu'il y a de meilleur, l'embarras n'est pas moindre : il faudrait tout choisir. Mme de Sevigné écrivait à sa fille, dans une lettre où elle comparait le fablier à un panier de cerises : « Je veux choisir les plus belles, les plus fraî-« ches ; je choisis toujours, et au bout de quelque temps le panier « est vide. » On ne pouvait faire du fabuliste un éloge plus ingénieux, ni plus vrai.

De tous les grands écrivains du XVIIe siècle, sans en excepter Molière, le plus français, le plus gaulois fut La Fontaine.

Le courant, qui à cette époque entraînait les plus beaux esprits, les portait tous à imiter, un peu servilement, l'antiquité païenne. Le fabuliste résista à ce courant. Il ne fit pas, comme Boileau, dater de Malherbe la poésie française : son style se forma à la lecture de nos anciens auteurs. Une pleïade d'écrivains mal inspirés avait mutilé et appauvri la langue française, en voulant l'émonder et lui donner un masque antique. C'est à La Fontaine

Digitized by Google

qu'elle doit d'avoir conservé quelques-uns de ces jolis mots, si gracieux et si pittoresques, dont Fénelon déplorait tant la perte.

Ainsi donc La Fontaine fut une exception au XVIIe siècle.

Il fut presque romantique, moins les défauts. Aussi, le législateur du Parnasse français n'apprécia-t-il pas notre écrivain à sa valeur. Si, dans son Art poétique, il ne parle pas de la fable, n'est-ce pas afin de n'être point forcé de nommer La Fontaine ?

Racine partageait cet injuste dédain. Mais Molière sut apprécier son mérite. « Nos beaux esprits, disait-il un jour, ont beau se « trémousser, ils n'effaceront pas le Bonhomme. » Molière avait prédit juste : notre siècle, qui traita Boileau de pédant et critiqua Racine, respecta le fabuliste.

Il devait en être ainsi : la mode peut changer, mais le bon sens reprend tôt ou tard ses droits. De ces trois grands auteurs, La Fontaine fut le seul qui n'écrivît pas selon la mode du temps : son style est simple comme la nature ; ses vers ont l'allure franche et libre de la prose. Citons un exemple :

Le chêne un jour dit au roseau :
Vous avez bien sujet d'accuser la nature ;
Un roitelet, pour vous, est un pesant fardeau.
Le moindre vent, qui d'aventure
Fait rider la face de l'eau,
Vous oblige à courber la tête.

Et ces vers sont autrement poétiques que ceux, où Boileau, pour célébrer le passage du Rhin, exhibe à grands efforts toute la friperie mythologique, nous montre « les naïades craintives accourant vers leur humide roi, » et le fleuve lui-même prenant « d'un vieux guerrier la figure poudreuse. »

Ce n'est pas que La Fontaine n'ait eu recours aux fictions du paganisme ; mais s'il en use, loin de les prendre au sérieux, il y mêle une légere pointe d'ironie. Jupiter devient chez lui « Messire Jupin. » Le sang des sacrifices ne coule plus pour lui ; on se contente de lui brûler quelques os.

C'est un parfum de bœuf que ta grandeur respire.

L'Olympe, descendu de sa majesté homérique, doit souffrir des plaisanteries que je serais tenté d'appeler rabelaisiennes.

La Fontaine, en s'écartant ainsi de la route commune, se préoc-

Digitized by Google

cupait fort peu de ce que pouvaient penser ses contemporains : il savait qu'il était dans la bonne voie.

Peut-être, dit-il, d'autres héros
M'auraient acquis moins de gloire.

Il ne s'était pas trompé; il n'a laissé qu'un très petit volume de fables, et cependant il compte parmi les plus grands écrivains.

« Son style, a dit Chamfort, est peut-être ce que l'histoire littéraire de tous les siècles offre de plus étonnant. »

Les fables de La Fontaine, au nombre de deux cent cinquante environ, embrassent les sujets les plus différents; c'est

Une ample comédie, à cent actes divers,
Et dont la scène est l'univers.
Hommes, dieux, animaux, tout y fait quelque rôle,
Jupiter comme un autre.

Toute la société du XVIIe siècle y est peinte : les gens de cour, les gens d'église, les magistrats, les médecins, les artisans, et jusqu'au roi-soleil lui-même y jouent leur personnage. Ils y sont peints avec leurs travers, leurs ridicules, leurs défauts ; et tous ces portraits, ou plutot ces satires sont marqués au coin du génie. Mais le bonhomme n'y mettait point de méchanceté.

Je définis la cour, un pays, où les gens
Tristes, gais, prêts à tout, à tout indifférents,
Sont ce qu'il plait au prince, ou, s'ils ne peuvent l'être,
Tâchent au moins de le paraitre.
Peuple caméléon, peuple singe du maître,
On dirait qu'un esprit anime mille corps.
C'est bien là, que les gens sont de simples ressorts.

Après cette déclaration de guerre, le fabuliste ouvre le feu. Chacun sait que peu de rois furent adulés autant que Louis XIV. La Fontaine, comme un enfant terrible, ne craint pas de lui arracher le bandeau des yeux :

Amusez les rois par des songes,
Flattez-les par d'agréables mensonges,
Quelqu'indignation dont leur cœur soit rempli,
Ils goberont l'appât, vous serez leur ami.

La majesté royale est, le plus souvent, dépeinte sous les traits du Lion. En général, notre poète choisit ses types, conformes aux

Digitized by Google

caractères qu'ils représentent. Le roi de la fable est un tyran accompli; tout est fait pour lui : sujets et biens. S'il chasse, ses vassaux feront les frais de sa table.

Le gibier du lion ce ne sont pas moineaux,
Mais beaux et bons sangliers, daims et cerfs bons et beaux.

Pour le roi, ils sont tous moutons.

Hé bien! manger moutons, canaille, sotte espèce,
Est ce un péché? Non, non! vous leur fites, Seigneur,
En les croquant, beaucoup d'honneur.

Ils n'ont pas d'autre oraison funèbre.

S'il plait au monarque « d'étaler sa puissance » et « d'inviter ses sujets en son Louvre, » c'est fort bien; mais tant pis pour le gentilhomme provincial, s'il ignore l'étiquette. Le Louvre du lion était

. . . . Un vrai charnier, dont l'odeur se porta
D'abord au nez des gens. L'ours boucha sa narine
. . . . . .
Sa grimace déplut, le monarque irrité
L'envoya chez Pluton faire le dégoûté.

Bien pire encore fut le destin du loup. Le roi étant affaibli par les ans

Voulait que l'on trouvât remède à la vieillesse.
Alléguer l'impossible aux rois c'est un abus.

Il faut les contenter à tout prix.

D'un loup écorché vif appliquez-vous la peau.....
Messire loup vous servira,
S'il vous plait, de robe de chambre.
Le roi goûte cet avis-là.
On écorche, on taille, on démembre
Messire loup. Le monarque en soupa
Et de sa peau s'enveloppa.

Tout cela est pour le mieux, tant que le prince est assez fort pour se permettre impunément ces fantaisies de Caligula. Mais survienne une calamité publique, et vous verrez le Sire changer de ton :

. . . . Mes chers amis,
Je crois que le ciel a permis
Pour nos péchés cette infortune...
Je me dévoûrai donc.. ..

Digitized by Google

Le saint homme !

. . . s'il le faut. Mais je pense
Qu'il est bon que chacun s'accuse ainsi que moi.
Car on doit souhaiter, selon toute justice,
Que le plus coupable périsse.

On voit d'ici ce Louis XI de la gent animale, cherchant des yeux parmi ses courtisans, s'il ne s'en trouvera pas un qui le tire d'affaire.

Sire, dit le renard, vous êtes trop bon roi.
Vos scrupules font voir trop de délicatesse.

La comédie est jouée.

Il manquerait à ce caractère un trait essentiel, si La Fontaine avait négligé de donner à son roi la majesté, comme manteau de pourpre pour couvrir ses défauts. Mais il n'avait garde de l'oublier, ayant Louis XIV pour modèle.

Le roi des animaux mourra comme un stoïcien :

Le lion, terreur des forêts,
Chargé d'ans, et pleurant son antique prouesse,
Fut enfin attaqué par ses propres sujets
Devenus forts par sa faiblesse.
Le cheval s'approchant lui donne un coup de pied.
Le loup un coup de dent, le bœuf un coup de corne.
Le malheureux lion, languissant, triste et morne,
Peut à peine rugir, par l'âge estropié.
Il attend son destin sans faire aucune plainte.

Autour de la personne royale, se groupent les courtisans, ce « peuple caméléon » auquel l'auteur décoche en passant plus d'un trait. Il aime à représenter ces petits marquis comme gens de « belle tête, » mais de peu de cervelle, qui n'ont de grand que l'extérieur, et qui

. . . . . au léopard semblables,
N'ont que l'habit pour tout talent.
Se croire un personnage est fort commun en France :
Tout bourgeois veut bâtir comme les grands seigneurs,
Tout petit prince a des ambassadeurs,
Tout marquis veut avoir des pages.

Il n'est pas bon que le petit bourgeois ait affaire avec eux :

Ne nous associons qu'avecque nos égaux ;

Digitized by Google

Ou bien cela finira comme la fable « *le Pot de terre, et le Pot de fer.* »

On en use ainsi chez les grands.
La raison les offense: ils se mettent en tête
Que tout est né pour eux, quadrupèdes et gens,
Et serpents.

Il faut s'y soumettre bon gré mal gré : que servirait de plaider ?

Selon que vous serez puissant, ou misérable,
Les jugements de cour vous rendront blanc, ou noir.

Les puissants peuvent même fort bien se passer des jugements de cour. Ils ont cent et cent tours en leur bissac. On se rappelle comment don Juan savait congédier M. Dimanche. Ils ont encore d'autres recettes contre les créanciers :

Je connais maint detteur, qui n'est ni souris-chauve,
Ni buisson, ni canard.....
Mais simple grand seigneur, qui tous les jours se sauve
Par un escalier dérobé.

Mais ce n'est pas tout de se jouer des faibles ; il faut que le courtisan, pour vivre, flatte le prince.

. . . . . tout flatteur
Vit aux dépens de celui qui l'écoute.

Ce sont de vrais tartufes, des archipatelins qui savent toujours se tirer d'un mauvais pas. Le loup, avait daubé

. . . . . au coucher du roi
Son camarade absent. Le prince, tout à l'heure
Veut qu'on aille enfumer Renard en sa demeure,
Qu'on le fasse venir. Il vient, est présenté ;
Et sachant que le loup lui faisait cette affaire :
Je crains, sire, dit-il, qu'un rapport peu sincère
Ne m'ait à mépris imputé
D'avoir différé cet hommage.
Mais j'étais en pèlerinage
Et m'acquittais d'un vœu fait pour votre santé.

On sait le reste. La fin de tout ceci, c'est qu'on écorche « Messire loup. » Le moins qu'un de ces rusés puisse faire, c'est de sauver les apparences. Si les raisins sont trop hauts,

Ils sont trop verts, dit-il, et bons pour des goujats.

L'honneur est sauf.

Digitized by Google

Mais la fortune des méchants est bâtie sur le sable. Il y a un jour pour la réparation: On est déjà content quand on voit la cigogne attraper le renard, le faire

. . . à jeun retourner au logis
Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris.

Mais ce n'est pas assez; il faut qu'il soit attrapé dans ses propres piéges :

Le trop d'expédients peut gâter une affaire.

Poursuivi par des chiens,

L'autre fit cent tours inutiles,
Entra dans cent terriers, mit cent fois en défaut
Tous les confrères de Brifaut;
Partout il tenta des asiles
Et ce fut partout sans succès.
La fumée y pourvut, ainsi que les bassets.
Au sortir d'un terrier, deux chiens, aux pieds agiles,
L'étranglèrent au premier bond.

Justice est faite.

Ce serait se méprendre cependant que d'exagérer la portée de cette fable, et de voir en tout cela un système bien suivi, bien arrêté dans l'intention de l'auteur : son seul but est d'amuser et de peindre.

Celui qui raillait ainsi les grands seigneurs, ne devait pas épargner les magistrats, le clergé, les médecins. Il suffit de rappeler, quant à ces derniers, la fable du *médecin Tant pis*, et du *médecin Tant mieux*, et ces vers hardis :

Il en coûte, à qui vous réclame,
Médecins du corps et de l'âme !
O temps, ô mœurs, j'ai beau crier,
Tout le monde se fait payer.

Ceci était alors à la mode. La Fontaine ne faisait que suivre l'exemple de Boileau et de Molière. Mais il se montre plus frondeur quand il se moque des magistrats.

Vous ne trouverez, dit-il, que trop de mangeurs ici bas.
Les uns sont courtisans, les autres magistrats...

. . . . Perrin tire l'argent à lui
Et ne laisse aux plaideurs que le sac et les quilles.

Digitized by Google

D'un magistrat ignorant
C'est la robe qu'on salue.

Voici encore un portrait de juge qui est un véritable chef-d'œuvre.

C'était un chat, vivant comme un dévot hermite,
Un chat faisant la chatemitte,
Un saint homme de chat, bien fourré, gros et gras,
Arbitre expert sur tous les cas.
Jean lapin pour juge l'agrée.
Les voilà tous deux arrivés
Devant sa majesté fourrée.
Grippeminaud leur dit : mes enfants, approchez,
Approchez, je suis sourd, les ans en sont la cause.
L'un et l'autre approcha, ne craignant nulle chose ;
Aussitôt qu'à portée il vit les contestants,
Grippeminaud, le bon apôtre,
Jetant des deux côtés la griffe en même temps
Mit les plaideurs d'accord, en les croquant l'un l'autre.

Que de sel et de vigueur dans cette plaisante satire ! — Après avoir passé en revue ces « gros Messieurs, » « bien fourrés, » venons-en au menu fretin, à « la racaille. » On verra que le type du bourgeois, et du manant, n'est pas moins que les autres fidèlement copié d'après nature. avec son gros bon sens, son caractère positif et matériel, sa prudence méfiante.

Sentant sa faiblesse, la « gent misérable s'unit contre l'ennemi commun, » Rodilard. On profite du temps où le galant est allé chercher femme, pour « tenir chapitre en un coin. »

Dès l'abord, leur doyen, personne fort prudente,
Opina qu'il fallait, et plus tôt que plus tard,
Attacher un grelot au cou de Rodilard.....
Chacun fut de l'avis de Monsieur le doyen.....
— La difficulté fut d'attacher le grelot.....
Ne faut-il que délibérer,
La cour en conseillers foisonne;

Mais dès qu'il faut se mettre à l'œuvre, chacun trouve un faux-fuyant pour se mettre à couvert : la prudence reparaît.

L'un dit : je n'y vas point ; je ne suis pas si sot.
L'autre : je ne saurais.....
Est-il besoin d'exécuter,
L'on ne rencontre plus personne.

Digitized by Google

C'est l'histoire du troupeau de Guillot qui promet

. . . . d'étouffer le glonton
Qui lui a pris Robin mouton,

et qui s'enfuit rien qu'à l'ombre du loup.

N'est-ce pas aussi l'histoire de bien des assemblées populaires ?

Mais je n'ai encore relevé qu'un trait du caractère bourgeois, et ce n'est pas le seul. L'insouciance est le propre de ceux qui n'ont que peu ou rien à perdre, tandis que les écus laissent peu de repos à leurs possesseurs.

Un savetier chantait du matin jusqu'au soir....
Son voisin, au contraire, étant tout cousu d'or,
Chantait peu, dormait moins encor...
En son hôtel il fait venir
Le chanteur et lui dit : Or ça, sire Grégoire,
Que gagnez-vous par an ? — Par an ? Ma foi, Monsieur,
Dit avec un ton de rieur
Le gaillard savetier, ce n'est point ma manière
De compter de la sorte, et je n'entasse guère
Un jour sur l'autre. Il suffit qu'a la fin
J'attrape le bout de l'année.

Le brave homme, sous son tablier de cuir, est plus heureux, plus indépendant que le gros financier. Il n'est pas jusqu'au loup

Cancre, hère, et pauvre diable
Dont la condition est de mourir de faim,

qui ne se drape fièrement dans ses haillons, et ne toise avec fierté le chien « gras et poli, » mais qui ne « court pas où il veut. »

Décidément le fabuliste a des prédilections pour ces gens dont la condition obscure est une garantie de sureté.

La racaille dans des trous
Trouvant sa retraite prête
Se sauva sans grand travail ;
Mais les seigneurs sur leur tête
Ayant chacun un plumail.....
Cela causa leur malheur;
Trou, ni fente, ni crevasse
Ne fut large assez pour eux,
Au lieu que la populace
Entrait dans les moindres creux.
Les petits en toute affaire
S'esquivent fort aisément;
Les grands ne le peuvent faire.

Je n'ai montré jusqu'à présent que quelques-uns de ces types que le fabuliste a tracés de main de maître, s'il ne les a pas créés. Je

Digitized by Google

sais qu'on a fait à La Fontaine le reproche de ne pas briller par l'invention : je crois qu'il ne me sera pas fort difficile de le justifier.

D'abord, tous les fabulistes encourent plus ou moins le même reproche. Florian a imité La Fontaine ; La Fontaine a imité Phèdre ; celui-ci a imité Esope ; Esope, à son tour, a pris ses sujets dans les dictons populaires, les proverbes et les traditions nationales. Ce peu de variété provient plutôt, à mon avis, de la nature du sujet que du génie de l'auteur. D'ailleurs, il serait difficile de trouver dans un écrivain, une idée qu'un autre écrivain n'ait pas déjà exprimée antérieurement. Molière avouait franchement qu'il prenait son bien partout où il le trouvait.

Ce que La Fontaine n'a pris à personne, ce que personne ne lui prendra, c'est sa manière si originale, si piquante, et si naïve à la fois,

Cet art de plaire, et de n'y penser pas

qui caracterise tous ses écrits. Puisque j'ai cité les sources où puisa La Fontaine, permettez-moi de mettre en regard quelques modèles avec leur copie. Le fabuliste ne saurait avoir de meilleur défenseur que lui-même.

Voici la fable : « Le Loup et la Grue » traitée par Phèdre : notons, pour être justes, que l'original est en bons vers latins :

Attendre des méchants la récompense d'un bienfait c'est double faute : d'abord on en a obligé d'indignés, ensuite on risque de ne pas s'en tirer sain et sauf. Un loup avala un os qui lui resta dans le gosier. Vaincu par la douleur, il demandait du secours, promettant une récompense à qui le délivrerait de son mal. La grue se laisse enfin persuader par ses serments. Elle hasarde la longueur de son cou dans la gueule du loup, et fait cette dangereuse opération. Comme ensuite elle réclamait son salaire : Ingrate, lui dit-il, tu as retiré ta tête saine et sauve de mon gosier et tu demandes une récompense !

Voici comment La Fontaine a traité le même sujet :

Les loups mangent gloutonnement.
Un loup donc, étant de frairie,
Se pressa, dit-on, tellement
Qu'il en pensa perdre la vie :
Un os lui demeura bien avant au gosier.
De bonheur, pour ce loup qui ne pouvait crier,

Digitized by Google

Près de là passe une cigogne:
Il lui fait signe, elle accourt.
Voilà l'opératrice aussitôt en besogne.
Elle retira l'os ; puis, pour un si bon tour,
Elle demanda son salaire.
Votre salaire ! dit le loup :
Vous riez ma bonne commère,
Quoi ! ce n'est pas encor beaucoup
D'avoir de mon gosier retiré votre cou ?
Allez, vous êtes une ingrate,
Ne tombez jamais sous ma patte.

Comment en un or pur le plomb s'est-il changé ? Ou, pour m'exprimer plus simplement, comment cette froide philosophie est-elle devenue un petit drame, plein de vie et de gaîté ? c'est le secret du génie.

Mais voici encore un exemple, le dernier, pour ne pas allonger ce parallèle outre mesure ; mieux que tout autre, il montrera qu'on ne peut refuser à La Fontaine le mérite de l'invention.

Je prends dans Esope la fable « le Loup et les Bergers, » qui se réduit à ceci :

Un loup, voyant des bergers qui, sous une tente, mangeaient un mouton, s'approcha et dit : Quel bruit vous feriez, si j'en faisais autant !

Je ne nie pas qu'il y ait, dans cette concision même, une vigueur et une clarté remarquables, qui font saisir d'abord les choses; mais alors, pourquoi ne pas me donner tout simplement un axiome philosophique comme celui-ci : « Si l'on veut que chacun pratique la justice, il faut commencer par en donner l'exemple soi-même. »

Mais quand je lis une fable, je veux qu'elle m'amuse, et qu'au lieu de la vérité nue, elle me donne des tableaux variés sous lesquels elle se cache. La Fontaine l'avait ainsi compris :

Une morale nue, dit-il, apporte de l'ennui ;
Le conte fait passer le précepte après lui...
Phèdre était si succinct qu'aucuns l'en ont blâmé,
Esope en moins de mots s'est encore exprimé.

Avec la matière première, fournie par Esope, La Fontaine a créé le chef-d'œuvre que voici :

Un loup, rempli d'humanité,
S'il en est de tels dans le monde,

Digitized by Google

Fit un jour sur sa cruauté,
Quoiqu'il ne l'exerçat que par necessité,
Une réflexion profonde.
Je suis haï, dit-il : et de qui ? de chacun.
Le loup est l'ennemi commun :
Chiens, chasseurs, villageois, s'assemblent pour sa perte ;
Jupiter est là haut étourdi de leurs cris :
C'est par là que de loups l'Angleterre est déserte ;
On y mit notre tête à prix.
Il n'est hobereau qui ne fasse
Contre nous tels bans publier :
Il n'est marmot osant crier
Que du loup aussitôt sa mère ne menace.
Le tout, pour un âne rogneux,
Pour un mouton pourri, pour quelque chien hargneux,
Dont j'aurai passé mon envie.
Hé bien, ne mangeons plus de chose ayant eu vie :
Paissons l'herbe, broutons, mourons de faim plutôt.
Est-ce une chose si cruelle ?
Vaut-il mieux d'attirer la haine universelle ?
Disant ces mots, il vit des bergers, pour leur rôt
Mangeant un agneau, cuit en broche.
Oh ! oh ! dit-il, je me reproche
Le sang de cette gent : voilà ses gardiens
S'en repaissant eux, et leurs chiens ;
Et moi, loup, j'en ferai scrupule !
Non, de par tous les dieux, non ; je serais ridicule :
Thibaut l'agnelet passera
Sans qu'à la broche je le mette ;
Et non seulement lui, mais la mère qu'il tette
Et le père qui l'engendra.
Ce loup avait raison. Est-il dit qu'on nous voie
Faire festin de toute proie,
Manger les animaux ; et nous les réduirons
Aux mets de l'âge d'or autant que nous pourrons ?
Ils n'auront ni croc ni marmite !
Bergers, bergers, le loup n'a tort
Que quand il n'est pas le plus fort :
Voulez-vous qu'il vive en hermite ?

Comme on peut le voir par ces exemples, ce qui fait la supériorité de La Fontaine ce sont ces tableaux qui frappent notre imagination, ces dialogues et ces discours qui mettent la vie partout, ces épithètes et appellations pleines de gaîté et de bonhomie, comme

Digitized by Google

lui seul a su en créer. Il y a de tout cela dans les fables, et avec une telle abondance que je n'aurai que l'embarras du choix. Remarquons, pour commencer, comme La Fontaine sait forger pour ses héros des noms propres et des qualificatifs, qui valent à eux seuls tout un long poëme.

Nous voyons défiler en cortége le coq réveille-matin, caquet-bon-bec la pie, les filles du limon, Grippeminaud, le bon apôtre,

. . . . le chat grippe-fromage,
Triste oiseau le hibou, rongemaille le rat,
Dame belette au long corsage,
Toutes gens d'esprit scélérat.

Autour de ce groupe caracolent les « filles de l'air, » c'est-à-dire, les

Parasites ailés
Que nous avons mouches appelés.

« L'animal à triple-étage » ferme la marche avec « porte-maison l'infante. » La Fontaine ne recule jamais devant le mot propre, quand il peut produire un effet comique ou une image plus forte.

Rien de trivial néanmoins dans ses fables :

Le style le moins noble a pourtant sa noblesse.

Quand le renard retint la cigogne à dîner,

Le brouet fut par lui servi sur une assiette.
La cigogne au long bec n'en put attraper miette,
Et le drôle eut *lapé* le tout en un moment.

Avec moins de génie, La Fontaine aurait mis *dévoré* ou *mangé* au lieu de *lapé ;* mais l'effet eût été détruit.

Ailleurs, dans la fable : «la vieille et les deux servantes,» on se rappelle les imprécations de ces dernières contre le « coq réveille-matin. »

Comme elles l'avaient dit, la bête fut *grippée.*

Ce mot *grippée* ne nous fait-il pas voir le geste de tordre le cou au volatile ?

La Fontaine se permet facilement certaines licences : on trouve dans ses vers, en dépit de Boileau, de nombreux enjambements.

La perfide descend tout droit
A l'endroit
Où la laie était en gésine.

Digitized by Google

. . . et si j'eusse eu pour maître
Un serpent, eût-il su jamais pousser si loin
L'ingratitude ?....

Mais, le plus souvent, s'il le fait, c'est pour en tirer un effet inattendu.

L'homme au trésor arrive, et trouve son argent
Absent.

Même il m'est arrivé, quelquefois, de manger
Le berger.

Ce qui donne encore un air de naïveté aux fables, c'est que La Fontaine s'y intéresse, et a l'air d'y croire tout le premier. On voit qu'il connaît ses bêtes, et qu'il les aime. Il place souvent dans le récit une réflexion qui le met lui-même en scène, et cette diversion produit toujours l'effet le plus heureux.

Un lièvre en son gîte songeait :
Car que faire en un gîte, à moins que l'on ne songe ?

Que désigné-je, à votre avis,
Par ce rat si peu secourable ?
Un moine ? Non, mais un dervis.
Je suppose qu'un moine est toujours charitable.

Vous verrez, disent les canards à la tortue,

. . . . mainte république
Maint royaume, maint peuple, et vous profiterez
Des différentes mœurs que vous remarquerez ;
Ulysse en fit autant. On ne s'attendait guère
De voir Ulysse en cette affaire.

Il est difficile d'allier,dans le même ouvrage, cette gaîté et cette naïveté plaisante, avec les qualités du style les plus relevées et les plus sérieuses. La Fontaine eut ce talent si rare, il sut

. . . . . d'une voix légère
Passer du grave au doux, du plaisant au sévère.
Et... la grâce, plus belle encor que la beauté,

est le caractère le plus marqué de ses écrits.

Peu d'écrivains ont réussi comme lui à relever sans efforts les sujets les plus simples. Les endroits marécageux deviennent sous sa plume

. . . les humides bords des royaumes du vent.

Digitized by Google

Le philosophe scythe, voyant un sage occupé à la taille des arbres, lui demanda :

Pourquoi cette ruine ? Etait-il d'homme sage
De mutiler ainsi ces pauvres habitants ?
Quittez-moi certe serpe, instrument de dommage,
Laissez agir la faux du temps.
Ils iront assez tôt border le noir rivage.

Chacun connaît ces vers si descriptifs :

Un jour, sur ses longs pieds, allait, je ne sais où,
Le héron au long bec emmanché d'un long cou.

Voici maintenant de l'harmonie imitative :

. . . . . notre souffleur à gage
Se gorge de vapeurs, s'enfle comme un ballon
Fait un vacarme de démon,
Siffle, souffle, tempête.

Certaines fables ont un début d'une majesté et d'une grandeur vraiment étonnantes :

Le lion, terreur des forêts,
Chargé d'ans, et pleurant son antique prouesse...

ou bien :

Un mal qui répand la terreur,
Mal, que le ciel en sa fureur
Inventa pour punir les crimes de la terre,
La peste, puisqu'il faut l'appeler par son nom,
Capable d'enrichir en un jour l'Achéron,
Faisait aux animaux la guerre.

Il n'est pas rare de rencontrer des vers tout à fait sublimes :

Quant aux volontés souveraines
De celui qui fait tout.....
Qui les sait, que lui seul ? Comment lire en son sein ?
Aurait-il imprimé sur le front des étoiles
Ce que la nuit des temps enferme dans ses voiles ?

et ailleurs :

Du bout de l'horizon accourt avec furie
Le plus terrible des enfants
Que le nord jusque-là eût porté dans ses flancs ;
L'arbre tient bon, le roseau plie ;

Digitized by Google

Le vent redouble ses efforts,
Et fait si bien qu'il déracine
Celui de qui la tête au ciel était voisine
Et dont les pieds touchaient à l'empire des morts.

Je cite encore, pour mémoire, le morceau de haute éloquence que La Fontaine place dans la bouche du Paysan du Danube; et si je termine ici la première partie de mon travail, ce n'est pas le défaut de matière qui m'arrête, Dieu merci, car je n'ai pas même mentionné : *Le Loup et l'Agneau*, *Le Chat et le vieux Rat*, *Le Cheval et le Loup*, *Le Coche et la Mouche*, *Perrette et le Pot au lait*, et cent autres chefs-d'œuvre. Mais

Loin d'épuiser une matière,
On n'en doit prendre que la fleur.

Vouloir être complet, en parlant de La Fontaine, ce serait oublier le précepte

Qui ne sait se borner, ne sut jamais écrire.

(*La suite prochainement.*)

Jos. NÈVE.

Digitized by Google

Digitized by Google

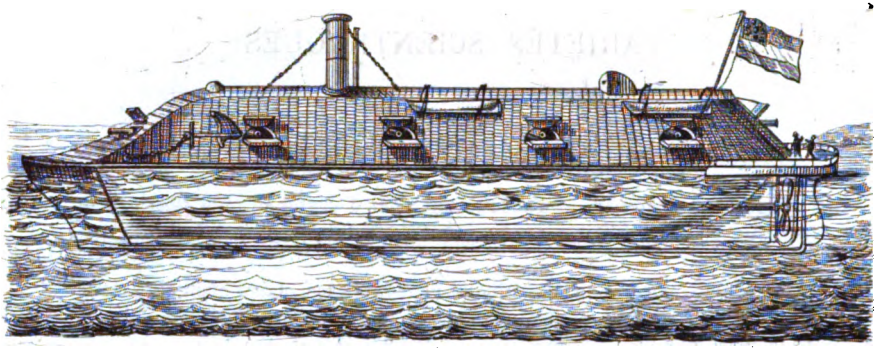

Fig. 1. *Navire blindé Américain.*

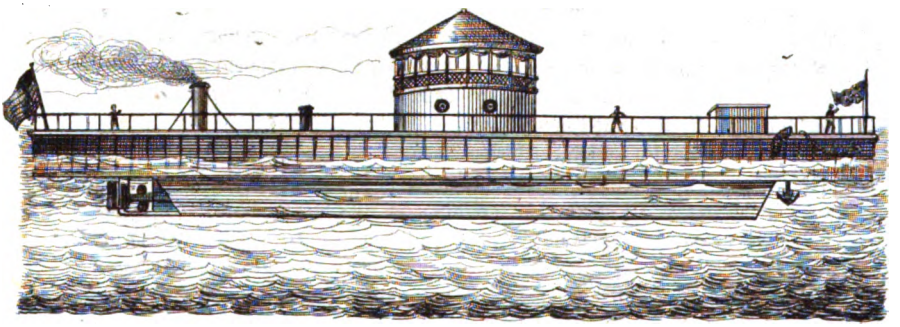

Fig. 2. *Modèle de Monitor.*

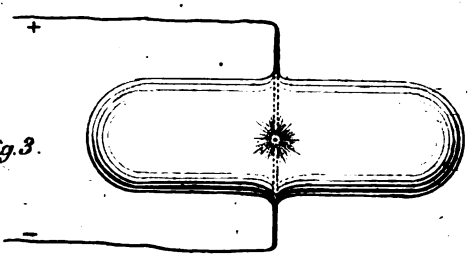

Fig. 3.

Torpille marine avec ses deux fils conducteurs.

Digitized by Google

VARIÉTÉS SCIENTIFIQUES.

LES VAISSEAUX CUIRASSÉS ET LES TORPILLES.

Depuis le commencement du conflit qui vient d'éclater entre la Russie et la Turquie, on a beaucoup parlé de vaisseaux cuirassés, de monitors, de torpilles.

Les lecteurs des *Précis* accueilleront peut-être avec plaisir quelques détails sur les flottes militaires de notre temps et sur les effroyables engins que le génie de la destruction a créés dans ces dernières années.

La marine de guerre a subi depuis vingt ans de profondes transformations, et c'est la guerre de Crimée, de 1854, qui en a été comme le point de départ.

La France et l'Angleterre, prenant alors en main la défense des intérêts européens, envoyèrent une escadre dans les eaux de la mer Noire. Les bâtiments alliés voguaient de concert, lorsqu'arrivés à la sortie des Dardanelles, la violence des vents et des courants les immobilisa complètement pendant quelques jours : seul, le vaisseau amiral français échappa à cet arrêt général. Il arriva sans encombre à destination ; il devait cet avantage à un bâtiment d'une forme nouvelle, sorti récemment des chantiers de Toulon, et dont le célèbre ingénieur, M. Dupuy de Lôme, était l'inventeur.

Pour qu'un navire résiste victorieusement à la lame, il faut arrondir son avant : telle était la règle générale qui avait jusque là présidé à la coupe de tous les bâtiments. C'est un vieux préjugé, osa dire M. Dupuy : il vaut mieux effiler son avant, pour qu'il puisse plus facilement couper l'eau. Napoléon fit exécuter cette idée. Quatre ans après, le bâtiment issu de cette innovation montra, dans la circonstance que nous venons de rappeler, son incontestable supériorité sur les anciens modèles.

Cette modification, qui communiquait au navire une vitesse plus grande et le rendait moins sensible au gros temps, fut bientôt suivie d'une autre, destinée à révolutionner tout l'art militaire nautique. Ce fut encore la guerre de 1854 qui en fut l'occasion.

On se rappelle l'événement qui précipita l'intervention de la France et de l'Angleterre. Une escadrille ottomane se trouvait dans le port étroit de Sinope, situé sur le littoral méridional de la mer Noire. Elle s'y croyait en sûreté, car aucune déclaration de guerre n'avait encore été lancée. L'amiral Nachimoff, qui avait quitté Sébastopol à la tête d'une flotte nombreuse, profita des ténèbres de la nuit pour s'approcher des vaisseaux turcs et les bombarder. Les bombes russes mirent le feu à quelques bâtiments, qui, resserrés dans un étroit espace, communiquèrent l'incendie aux autres. L'embrasement devint bientôt général.

L'introduction, dans les luttes navales, de ces engins explosifs et inflammatoires, connus sous le nom d'obus et de bombes, et leurs effets si désastreux,

Digitized by Google

tournèrent les esprits vers la recherche des moyens destinés à préserver les navires de leurs atteintes. On songea à revêtir leur carène en bois de plaques métalliques; c'est ce qu'on appela le *blindage*. Cette cuirasse en métal avait un double avantage : elle mettait l'équipage à l'abri du feu et neutralisait l'effet des boulets ennemis, qui, sans l'entamer, ricochaient sur sa surface.

Un fait éclatant vint bientôt prouver la quasi-invulnérabilité de ces vaisseaux, bardés de fer.

A l'embouchure du Dnieper dans la mer Noire se trouve le port russe de Kinburn. Au mois d'octobre 1855, pendant que les alliés cernaient Sébastopol, trois vaisseaux cuirassés furent détachés vers Kinburn pour s'en emparer.

L'artillerie moscovite épuisa en vain toutes ses munitions contre les carapaces des assaillants. L'un d'entr'eux, *la Tonnante*, reçut dans sa coque 66 boulets dont deux seulement portèrent pour avoir pénétré par l'embrasure des sabords. Bientôt réduit en cendres, le fort fut obligé de capituler.

Ces succès obtenus par l'initiative française piquèrent l'amour-propre britannique. En 1862 on se livra à Sherburness à divers essais. Des plaques de fer de 11 centimètres et demi d'épaisseur (0^m 115) furent appliquées sur une muraille en bois simulant un flanc de navire. C'était l'époque où les formidables canons de sir William Armstrong étaient en pleine faveur. Des obus de 300 livres furent lancés contre cette cible, elle résista. Seuls, les projectiles de 600 livres du fameux *Big-Will* (gros-guillot), chassés par une charge de 40 kilogrammes de poudre, parvinrent à l'entamer.

A la suite de ces essais, les ports anglais se remplirent de bâtiments cuirassés. Un des spécimens les plus dignes d'attention, c'est *le Minotaure*. Il a un longueur de 122^m et un déplacement d'eau de 10,390 tonneaux. Une machine de 1350 chevaux nominaux lui imprime une vitesse de 14 nœuds (1) Sa cuirasse mesure une épaisseur de 0^m 14. Elle recouvre toute la carène depuis le plat-bord jusqu'à 1^m 53 au-dessus de la flottaison. Il a coûté onze millions.

On conçoit sans peine que l'introduction de la cuirasse ait dû amener des modifications notables dans la forme des vaisseaux de guerre. Dans les plus récents, le blindage plonge de près de 2 mètres sous l'eau et la déborde de 4 mètres. Son épaisseur a atteint dans la flotte russe 0^m 50. Pour compenser l'énorme augmentation de poids qui en résultait, on s'est vu forcé de supprimer une partie du bâtiment, notamment le pont des frégates. Pour donner une idée exacte et complète de la conformation générale que ces innovations lui ont imposée, nous ne pouvons mieux faire que de donner ici la figure de l'un d'entr'eux, le *Merrimac* qui s'est si horriblement distingué dans la guerre américaine de la sécession.

Comme on peut le voir par la figure ci-contre, rien de moins élégant que la forme de ces bâtiments. (fig. 1).

(1) Dans la marine, la vitesse d'un bâtiment s'exprime en nœuds. Filer un nœud, veut dire marcher à raison de 1 mille marin à l'heure; filer 13 nœuds c'est faire 13 mille marins à l'heure. Le mille marin est le tiers de la lieue marine, c'est-à-dire, en nombre rond, 1852 mètres.

Digitized by Google

La voile a disparu dans la généralité des cas, le pont est enseveli presque tout entier sous un toit blindé dont la cheminée et la gueule des canons rompent seules le monotone et mélancolique aspect. Nul être vivant n'est visible, et ce n'est pas le côté le moins étrange de ces masses métalliques que l'on voit fendant les eaux avec rapidité sans qu'apparaisse la main qui les guide. Mais placez-les en face d'un navire en bois ; insensibles à l'artillerie la mieux nourrie, dont les projectiles rebondissent sur leur surface polie, pendant que leurs propres canons tonnent, elles s'élancent à toute vapeur sur leur ennemi. L'abordage par le choc, tel est en effet le principal moyen d'attaque des cuirassés.

Dans ce but, ils portent à leur avant un formidable éperon en acier, espèce de coin gigantesque qui va frapper sous l'eau la quille en bois contre laquelle il est dirigé en y pratiquant une large voie à l'eau qui s'y précipite. Il est rare que deux assauts de ce genre ne fassent pas sombrer la victime en quelques instants.

Ajoutons que les vaisseaux cuirassés du type *Merrimac* ne peuvent guère servir dans les courses lointaines sur mer. Excellents pour un combat naval, ils rendent surtout d'éminents services pour l'attaque des côtes, des forts maritimes, des ports. Véritables batteries flottantes, tandis qu'ils portent la dévastation et l'incendie sur le rivage, ils semblent, eux-mêmes, mépriser la mitraille ennemie. Leur rôle comme garde-côtes est aussi très apprécié.

L'invention du blindage devait nécessairement entraîner bien d'autres modifications encore. Il frappait d'impuissance à peu près complète l'ancienne artillerie. Que pouvaient, en effet, les boulets employés jusqu'à ce jour contre l'acier des cuirassés ? Pour le percer, force était donc de renforcer dans de grandes proportions la puissance du tir. La solution du problème se présentait sous un multiple aspect : forger des projectiles plus volumineux, créer un métal plus résistant que l'alliage ordinaire des canons pour résister à une charge de poudre plus considérable, exigée par l'augmentation du poids et du volume du boulet, modifier enfin la forme primitivement sphérique de ce dernier, telles étaient les exigences imposées au génie nautique par l'introduction de la cuirasse sur mer.

L'attention se porta d'abord sur le métal du canon. On sait que l'ancien métal est le bronze ; sous une charge de poudre trop grande, on constata qu'il se ramollissait. Plusieurs alliages plus résistants furent successivement essayés ; aucun ne répondit au but proposé. L'Allemagne tenta diverses expériences avec l'acier ; sorti victorieux de formidables épreuves, ne tarda pas à être partout définitivement adopté. Les canons Krupp, de 4 à 5 mètres de longueur, coulés en acier, peuvent supporter sans déformation l'explosion d'une charge de poudre de 17 à 20 kilog. pour lancer des boulets de 125 à 150 kilog.

Un détail qui augmente dans de notables proportions la force destructive de ces projectiles, ce sont les *rayures* ou sillons creusés dans l'intérieur du tube du canon, et dont Napoléon III est l'inventeur. Elles ont pour but de produire l'occlusion parfaite de l'âme de la pièce. Toutes les matières gazeuses

Digitized by Google

provenant de la combustion de la poudre sont emprisonnées, sans qu'aucun dégagement soit possible, de manière à pouvoir agir sans aucune perte sur le projectile. Il en résulte, pour ce dernier, une vitesse plus considérable, une portée plus grande, un pouvoir destructeur plus intense.

La rayure à son tour modifia la forme du boulet. Les Allemands lui ont donné la forme cylindro-conique. Ce cylindre en acier terminé par une calotte conique est creusé d'une cavité intérieure destinée à recevoir la charge. Nulle amorce ne met le feu à la poudre, c'est un véritable obus. Après avoir percé de part en part la muraille blindée de l'ennemi, il éclate dans l'intérieur du navire. Le frottement qu'il a subi en traversant la cuirasse contre laquelle on l'a dirigé, et la perte de mouvement qui en est le résultat, élève suffisamment sa température pour amener l'explosion de la poudre qu'il renferme.

Le poids ordinaire des projectiles du canon Krupp est de 200 livres, leur charge de poudre de 12 kilogrammes ; chaque coup de tir revient à 800 francs. On sait, d'après les renseignements officiels du 24 avril donnés *par la Correspondance politique de Vienne,* qu'on a confié aux pièces sorties de l'usine Krupp la défense des Dardanelles dont elles garnissent les côtes Asiatique et Européenne.

Nous ne sommes pas encore arrivé au terme des transformations apportées par le blindage à l'art naval : la vitesse et la facilité d'évolution sont sans contredit, pour un bâtiment de guerre, des qualités de premier ordre, soit qu'il doive éviter l'attaque de l'ennemi, soit qu'il veuille le harceler. Mais comment triompher d'un adversaire bardé de fer ?

A cette question une seule réponse est possible : par l'artillerie monstre dont les engins Krupp sont les représentants les plus efficaces et les plus autorisés. Ces canons ont un grand inconvénient, pour la marine, dans l'énormité de leur poids qui varie entre 30 et 40000 kilog. De là la nécessité d'en restreindre considérablement le nombre. Ce fut pour suppléer au désavantage de cette restriction qu'on inventa *la tourelle.* Un ou deux canons de gros calibre, système prussien, sont placés dans une tourelle cylindrique cuirassée qui abrite également les servants des pièces. On leur donne tout l'horizon pour champ de tir, en les plaçant sur une plaque tournante ou en faisant pivoter la tourelle elle-même par une machine à vapeur.

Ce fut l'américain Ericson qui, durant la guerre de sécession de 1862, réalisa le premier cette idée : il construisit le fameux Monitor dont tous les journaux racontèrent alors les sanglantes prouesses. Depuis ce temps, le même nom fut appliqué à tous les bâtiments construits sur le même modèle. La figure 2 en donne la physionomie générale.

Un des Monitors les plus remarquables est le *Pierre-le-grand* de la marine russe : sans mâture, il tient plus du garde-côte offensif que du bâtiment d'escadre ; son approvisionnement peut lui permettre de franchir une distance de 2,000 milles, avec une vitesse de 10 nœuds.

Voici les détails supplémentaires qui le concernent, empruntés à une corres-

Digitized by Google

pondance récente de Saint-Pétersbourg. « Son déplacement est de 10,000 tonneaux ; sa coque est en fer doublé de buis. Une cuirasse de 0m,50 protège ses parties essentielles. Sur le pont, deux tourelles blindées contiennent chacune deux pièces en acier du plus fort calibre. »

Les Monitors viennent de recevoir un changement notable dans un but tout spécial. L'amiral russe Popoff en a fait de véritables batteries circulaires. La même correspondance de Saint-Pétersbourg que nous citions plus haut nous donne au sujet de cette étonnante transformation les renseignements suivants : « La nécessité de réduire, autant que possible, le tirant d'eau des navires destinés à défendre l'entrée du Dniéper et du port de Nicolaïeff, a conduit Popoff à donner la forme circulaire à ses navires, afin de pouvoir, avec un volume égal, les doter de la protection *maxima*. Leur diamètre est de 8m50. Deux canons d'acier du calibre de 0m30 et du poids de 48 tonneaux tirent d'une tourelle mue par des appareils hydrauliques. Deux plaques superposées, l'une de 18 centimètres et l'autre de 13 c. protègent la flottaison. La vitesse de ces bâtiments ne dépasse pas 8 nœuds. Une machine de 3000 chevaux fait mouvoir 6 hélices, placées chacune à l'extrémité d'une fausse quille. Les qualités giratoires de ces bâtiments sont si marquées, qu'il serait facile de pointer avec le navire lui-même. Ces batteries circulaires sont de vrais forts flottants, destinés à la défense des rivières, des rades, et des ports peu profonds. »

Des faits tout récents viennent de prouver que l'invulnérabilité promise d'abord aux vaisseaux cuirassés, a cependant des limites : leur grand ennemi, ce sont les *torpilles*.

C'est à l'américain Fulton que revient le triste honneur d'avoir inventé cet effroyable agent destructeur. Telle qu'elle sortit de ses mains, la torpille était une espèce de machine infernale, composée d'une boîte en cuivre renfermant de 80 à 100 livres de poudre. Elle était armée d'une capsule de fusil. Lancée contre un navire, dès que le contact s'établissait, une détente s'abattait sur la capsule. A la distance de 200 mètres, il envoya un de ces engins contre une chaloupe, qui sauta en l'air, en soulevant une colonne d'eau de 40 mètres. Des essais, tentés en France sous le Directoire et le Consulat, furent ensuite abandonnés.

On les reprit 60 ans après, lorsque la bobine de Ruhmkorff permit de conduire, sans accident, l'étincelle électrique à des distances considérables.

Voici dans quelles circonstances la torpille fut expérimentée en 1866, dans le port de Toulon : 500 kilogrammes de poudre chargeaient la caisse métallique. (fig. 3). On l'immergea à 7 mètres de profondeur dans la mer, à une distance de 60 mètres d'un rocher de la rade des îles d'Hyères. Sur ce dernier reposait une bobine de Ruhmkorff, dont les fils conducteurs communiquaient avec l'appareil : leurs extrémités plongeaient dans le mélange explosif. Dès que le doigt de l'expérimentateur imprima au commutateur de la bobine le mouvement voulu, la machine éclata ; un immense cône d'eau de 50 mètres de hauteur jaillit : la foule nombreuse, éparpillée

Digitized by Google

sur les rochers voisins, éprouva deux violentes secousses, et le vaisseau « le Louis XIV » distant de la torpille de 200 mètres, fut vivement agité.

Les torpilles n'ont pas besoin de bobine pour manifester leur terrible puissance; quelques-unes sont construites de telle manière que le choc même du navire détermine leur explosion.

A cet effet, une verge de fer,en contact avec la poudre, est coiffée d'une capsule. Le marteau destiné à la faire éclater est fixé à l'extérieur de la caisse, et traverse un ressort en spirale qui le met en mouvement. Quand la torpille est immergée, le marteau est dressé et maintenu dans cette position par une cheville. A celle-ci est attaché un flotteur au moyen d'une petite corde. Dès qu'un bâtiment touche la corde ou le flotteur, la cheville tombe; le marteau dégagé s'abat sur la capsule, l'explosion a lieu, et le navire coule aussitôt.

La découverte du picrate de potasse, dont la puissance explosive est décuple de celle de la poudre ordinaire, a rendu l'emploi des torpilles beaucoup plus effroyable encore; presque partout le premier a remplacé la seconde.

Pendant plusieurs années, les gouvernements n'ont employé les torpilles qu'avec une grande réserve et un peu à la sourdine. Depuis quelque temps, ces hésitations semblent avoir disparu, et actuellement tous les ports de la mer Noire sont protégés contre un envahissement étranger par ces redoutables engins.

Les nouvelles les plus récentes des journaux nous ont appris l'efficacité de ce mode de protection, en nous racontant les détails de la ruine d'un bâtiment anglais qui avait eu le malheur de heurter une torpille russe.

On sait aussi comment un monitor turc vient de sauter dans le Danube, par suite de la manœuvre hardie d'une chaloupe russe à torpilles.

D'après une convention tacite, passée entre les divers pays, les torpilles ne peuvent servir qu'en cas de guerre : de là, la nécessité de les relever au retour de la paix, et de déterminer exactement l'endroit précis de leur immersion.

Ed. Carlier.

OBSERVATOIRE DE ZI-KA-WEI.

Observatoire météorologique et magnétique des Pères de la Compagnie de Jésus à Zi-Ka-Wei. Bulletin des observations de septembre 1874 *à décembre* 1875. Vol. in-8° de 336 pages avec planches. Chang-Hai.

« On a observé les variations diurnes de l'aiguille aimantée depuis près d'un « siècle. En réunissant dans un même tableau les variations observées, on « remarque qu'elles ne sont pas constantes d'une année à l'autre; qu'elles pré- « sentent des maxima et des minima; que ces maxima se reproduisent tous « les onze ans, en sorte que le phénomène est périodique, et que sa période est « de onze années.

« Or précisément les taches du soleil suivent une période analogue : tous

Digitized by Google

« les onze ans, elles offrent un maximum bien caractérisé de fréquence, suivi, « à quelques années d'intervalle, d'un minimum pendant lequel le soleil apparaît chaque jour sans un seul accident à sa surface brillante (1). »

Cette coïncidence a été signalée à peu près simultanément par M. le général Sabine, M. Wolf, de Zurich, et M. Gautier, de Genève; elle ouvre la voie à une étude plus circonstanciée des deux phénomènes corrélatifs.

Une discussion approfondie des perturbations de l'aiguille aimantée et de l'apparition des taches à la surface du soleil, faite sur les registres d'observations du Collége romain, durant l'année 1875, ont conduit récemment M. l'abbé Spée, professeur au petit séminaire de Saint-Trond, aux conclusions suivantes:

1. Les mouvements diurnes de l'aiguille aimantée sont d'autant plus réguliers que le calme de la masse solaire est plus complet;

2. Les perturbations magnétiques et le phénomène des taches grandissent et faiblissent en même temps;

3. Les deux plus fortes perturbations de l'année, celles de la fin d'avril et de la fin de mars, ont coïncidé avec le passage des plus grandes taches (2).

Le même observateur pense, avec la plupart des météorologistes, que l'état physique du soleil peut aussi avoir une grande influence sur notre atmosphère, et qu'en comparant les données météorologiques à celles des taches solaires on arriverait probablement à des conclusions remarquables.

Ces lois, que l'ensemble des faits confirme, et ces prévisions, donnent, en ce moment, une importance exceptionnelle aux observations météorologiques et magnétiques.

On ne peut donc qu'applaudir de tout cœur aux efforts des missionnaires catholiques qui, sans négliger le moins du monde les œuvres de leur apostolat, cherchent à être utiles à la science en fondant des observatoires météorologiques, magnétiques ou hélioscopiques, aux Indes, en Chine, et dans les îles voisines de l'Amérique.

Les jésuites de Zi-Ka-Wei, de la province de France, sont entrés courageusement dans cette voie depuis 1872. Ils ont établi à côté de leur résidence un observatoire magnétique et météorologique, pourvu de bons instruments et où les observations se font d'une façon très-régulière (3). Nous avons sous les yeux le bulletin des années 1874 et 1875. Si l'on peut juger de l'avenir par le début, il est permis d'affirmer dès à présent que l'observatoire de Zi-Ka-Wei ne le cède en importance à aucun autre du même genre. La pression barométrique, la tempér ture de l'air et celle du sol, l'état hygrométrique de l'atmosphère, les observations actinométriques, l'état du ciel, la quantité d'eau tombée, l'évaporation, sont indiqués dans le bulletin, jour par jour, suivant les meilleures méthodes présentement en usage. Des tracés graphiques exécutés avec un grand soin complètent l'exposé.

(1) Annuaire du bureau des longitudes pour 1874 : notice de M. Faye.

(2) Bulletins de l'Académie royale de Belgique; mars 1877.

(3) Le P. Broeckaert a donné des détails intéressants sur les établissements catholiques de Zi-Ka-Wei et sur l'observatoire, dans la livraison de mai des *Précis historiques*.

Digitized by Google

Les courbes des tracés météorologiques sont celles de l'appareil enregistreur du P. Secchi. Les autres instruments de météorologie ont été construits à Paris et vérifiés par M. Sainte-Claire-Deville avant leur expédition en Chine. La boussole d'inclinaison et les deux magnétomètres unifilaires servant à déterminer la déclinaison et l'intensité de la force magnétique sont de facture anglaise; ils ont été vérifiés à l'observatoire de Kew (Londres). Zi-Ka-Wei possède aussi une bonne lunette astronomique de 4 pouces, un petit transit-théodolite, un grand théodolite de Gambey, un cercle répétitenr et un cercle de réflexion du même artiste. Un musée d'histoire naturelle est en voie de formation.

Nous félicitons sincèrement les PP. De Chevrens, Le Lec et Heude de cette heureuse initiative et nous leur souhaitons de pouvoir mener à bonne fin les pénibles mais fructueux travaux que le dévouement à la science leur a fait entreprendre. J. D.

—

LA GRANDE CLOCHE DE PÉKIN.

On sait que les cloches en Chine datent de la plus haute antiquité : les chinois prétendent qu'ils en possédaient dès l'an 2262 avant Jésus-Christ. Toujours est-il que les premiers missionnaires qui pénétrèrent en Chine, y trouvèrent des cloches. Le célèbre Père Verbiest décrit longuement la cloche de Pékin, dans une lettre adressée en 1660. au P. Gruber, et publiée dans la *China illustrata* du P. Kircher, p. 223. Il la compare à la cloche d'Erfurth, qui passait alors pour la plus considérable de l'Europe et qui pèse-environ 15,000 kilogrammes. Il est curieux de mettre cette description en regard de celle que vient de nous donner un des successeurs du P. Verbiest dans l'apostolat du Céleste Empire.

Dans une lettre du R. P. Edel, missionnaire de la Compagnie de Jésus en Chine, datée de Petchély, 26 décembre 1874, nous trouvons les détails suivants sur la fameuse cloche de Pékin :

« Il ne restait plus à voir que la grande cloche, laquelle se trouvait presque sur notre chemin; j'allai la visiter; c'est une vraie curiosité, peut-être la plus belle œuvre d'art, ou de génie, ou de patience de messieurs les Chinois d'autrefois. Ceux d'aujourd'hui n'auront jamais même l'idée de semblables hors-d'œuvre.

« Cette cloche se trouve sous un dôme, dans une grande et belle pagode. Plusieurs bonzes sortirent de dessous terre pour nous faire admirer leur instrument de prière.

« L'appareil est solidement suspendu sur un échauffaudage de grosses poutres, au-dessus d'une cavité hexagonale, entourée d'une palissade ornementée.

« L'énorme pièce de fonte pèse, dit-on, 60,000 kilogrammes; c'est la plus grosse cloche du monde, après celle de Moscou (1).— La hauteur est d'environ

(1) Le grand bourdon du Kremlin, fondu par M. Bognanof en 1817, et suspendu en 1819, a 20 pieds de haut sur 18 de diamètre, et pèse 66,000 kilogrammes ; le battant pèse près de 2000 kilos.

Digitized by Google

5 mètres, au jugé;— elle comprend cinq zônes parallèles de chacune 70 centimètres, sans compter le cercle déchiqueté de la partie inférieure, ni la suspension.

« Impossible de balancer une telle masse: d'ailleurs notre mode de sonnerie n'est pas dans les usages chinois; ils frappent leurs cloches,comme des timbres avec ce qu'ils trouvent sous la main. Ici c'est un tronc d'arbre suspendu par deux cordes, et destiné à faire l'office de bélier acoustique. — Messieurs les bonzes jouent de cet instrument dans les grandes calamités, pour demander la pluie durant les grandes sécheresses, ou l'écoulement des eaux, lors des inondations. — C'est là son unique usage, outre son mérite de curiosité. Ce mérite consiste surtout dans la rare perfection avec laquelle sont modelés les innombrables caractères chinois dont la cloche est couverte symétriquement, comme une page d'écriture, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Il y a des millions de ces caractères, et pas un n'est défectueux; on lit comme dans un livre bien imprimé! Le texte figuré sur cette cloche est incompréhensible aux Chinois; c'est une copie des livres canoniques de Boudha, langue indienne, écrite en caractères célestiaux; ce qui fait de ce bronze un monument artistique, historique, religieux et même superstitieux.

« La partie supérieure est percée, suivant l'usage,de quatre trous circulaires. Les jeunes naturels, surtout les étudiants qui désirent se rendre le ciel favorable dans leurs compositions du baccalauréat, montent à l'envi sur l'échafaudage, si près que possible de ces trous. De là ils essaient de faire passer des sapèques dans un des quatre trous, le plus à leur portée, en les lançant, suivant certaines rubriques plus ou moins bizarres. Quand on réussit à introduire une sapèque c'est signe de bonne chance, on a le ciel pour soi; mais, avant de réussir, on essaie naturellement plus d'une fois, et tout ce qui tombe à côté est réservé pour les bonzes, et pour l'entretien de la pagode. Il est permis de croire que ces derviches chinois, avec leur tête rasée et leurs yeux louches, ne peuvent qu'encourager une pratique aussi lucrative pour eux. »

LE MOUVEMENT RELIGIEUX EN ANGLETERRE.

Comme il était facile de le prévoir,et comme je l'ai indiqué dans un article publié ici même sur ce sujet (*Précis hist.* 1875, pp. 241 et 270), l'Eglise anglicane descend rapidement la pente sur laquelle elle est entraînée. Tandis que les conversions au catholicisme se multiplient de plus en plus parmi les hommes de foi sincère,et que les œuvres catholiques prennent de rapides accroissements, le ritualisme continue d'ébranler l'autorité de l'Eglise établie. Ses chefs étalent leurs pratiques *romaines* en opposition avec les décisions des autorités hiérarchiques, et ne se laissent intimider ni par les admonestations de leurs évêques, ni par les condamnations des tribunaux supérieurs. Les mesures adoptées, il y a deux ans, par le *Public worship regulation bill* (voir *Précis hist.*1875, p. 275) n'ont

Digitized by Google

produit aucun résultat, ou plutôt elles n'ont fait qu'accroître l'anarchie.

C'est en vain que certains membres du Parlement cherchent à détourner l'attention de ces discordes intérieures pour la reporter sur l'ennemi commun, le catholicisme : leur parole reste sans écho.

Dans une des dernières séances de la Chambre des Communes, le chef du Cabinet, invité par M. Whalley à prendre des mesures énergiques contre la propagande des Jésuites, répondit en souriant qu'il ne trouvait rien à redire à leur conduite et ne voyait aucun danger à les laisser tranquilles : au lieu de donner satisfaction à la haine du fougueux orateur, il le livra impitoyablement aux railleries de la Chambre.

Du reste, cette réponse de lord Beaconsfield est conforme à la conduite que tient le cabinet de Saint-James à l'égard du Pape, des Evêques catholiques et des Missionnaires apostoliques dans les colonies. L'Angleterre donne à cet égard un grand exemple aux autres puissances.

Si nous voulions poursuivre en détail le récit du mouvement religieux qui s'opère au sein de l'Eglise *établie*, nous ne trouverions que des faits toujours semblables avec d'autres noms ; toujours des déclarations ou équivoques ou sans portée et des protestations sans rupture mais aussi sans soumission. Telles sont, depuis deux ans surtout, les interminables controverses entre Église haute et Eglise basse, entre conformistes et ritualistes. Contentons-nous d'indiquer, comme signes du temps, deux documents contenus dans le *Times* (1) hebdomadaire : une lettre du fameux Dr Pusey et une brochure de M. Martin, éditeur du *Statesman's Year book*, sur *les revenus de l'Eglise établie*.

Nos lecteurs connaissent depuis longtemps le Dr Pusey, le chef

(1) *Weekly edition* du 25 mai 1877. Cette *édition hebdomadaire* du grand journal de Londres me paraît préférable, pour les lecteurs du continent, à l'édition quotidienne, dont la lecture prend trop de temps. Le n° du 25 mai ne contient pas moins de cinq articles sur le ritualisme ; je cite les titres, qui montrent les préoccupations des Anglais à ce sujet : *Dr Pusey on the Ridsdale judgment. — An archdeacon on Ritualism. - The Prayer-Book and Tradition. — The revenues of the established Church. — Secession of a Clergyman* ; auxquels nous pourrions joindre :—*MM. Gladstone and Poland* et *The english gift to the Pope*, etc.

Digitized by Google

des *Tractarians* d'Oxford(*Précis historiques*, 1875,p. 145),celui qui fit le premier pas dans la voie du ritualisme: cet éminent professeur, consulté sur la question des rites illégaux, condamnés par la Cour, répond par une lettre dont le *Times* publie la partie essentielle sous ce titre: *Dr Pusey on the Ridsdale judgment*. Le Dr Pusey avoue son embarras: il n'aime pas les rites tels qu'ils sont employés; mais il ne les condamne pas, et il désapprouve la sentence de la Cour. Pour s'expliquer plus aisément, il recourt à S. Cyprien et à S. Jean Chrysostome, et traite la question comme une affaire de pure forme, *of externals*, qui ne mérite pas tout ce bruit. « Laissons, conclut-il, faire chacun comme il se sent inspiré, et, surtout, comme il répond le mieux aux désirs des simples fidèles (1). » Jugez de l'effet d'une pareille décision. — Voilà où en sont les plus fortes têtes de l'anglicanisme.

L'Eglise anglicane a un autre côté fort vulnérable: les immenses richesses de son clergé. On s'étonne peut-être de voir les ritualistes, d'un côté si ardents à défendre leurs pratiques,et d'un autre côté si attentifs à ne pas rompre avec leur Eglise: c'est qu'ils sont convaincus par la vérité, mais retenus par le lien temporel. Il s'agit pour eux, en suivant jusqu'au bout la voie de leur conscience, de renoncer à de grands avantages pour eux et leur famille, souvent de rester sans ressources, en un mot, comme disent les Anglais, *to be or not to be*. Sous toutes ces questions de rites, il y a donc une question de revenus ecclésiastiques; et voici que M. Martin publie une brochure ou pamphlet sur ce sujet délicat.

Il a bien soin de déclarer qu'il n'en veut à personne, qu'il ne se fait l'avocat d'aucun système; il se borne à exposer des faits; il remonte à l'origine des diocèses de la Grande Bretagne, et rappelle des particularités réellement dignes d'intérêt. Au temps du Vén. Bède, il y avait, dit-il, en Angleterre et au pays de Galles, 21 siéges épiscopaux; et jusqu'à la (prétendue) Réforme, ce nombre ne s'accrut

(1) Se plaçant dans la situation du ministre condamné, le Dr Pusey écrit: « I should give up nothing in consequence of this judgment. I should have done nothing without the goodwill of the congregation in which I ministered; so I could give up nothing without their goodwill. I could give up nothing to which they attached value. » On le voit, la note d'opposition au jugement est ici dominante.

Digitized by Google

que de deux (Ely et Carlisle). Deux autres siéges (Ripon et Manchester) furent érigés en 1836 et 1846. Les revenus du clergé se sont accrus énormément. Depuis Henri VIII, ceux des évêques se sont élevés dans la proportion de 1 à 5, et ceux des curés de 1 à 10. Il entre dans les détails, examine les charges du clergé, et laisse entrevoir ensuite des conclusions qui ne sont pas en faveur des dignitaires ecclésiastiques. Le tableau final renferme les chiffres suivants (1) qui ont bien leur éloquence. Total des revenus de l'épiscopat anglican : L. 154,600 (soit 2,865,000 francs), total des revenus ecclésiastiques approximativement : L. 4,554,794 (soit 114,969,850 francs). Le clergé anglican perçoit plus de revenus que le clergé catholique du monde entier.

J. Broeckaert.

LE CATHOLICISME

DANS LES COLONIES HOLLANDAISES.

Les colonies de l'archipel indien sont pour l'Europe une source intarissable de richesses. Sans elles, la Néerlande ne serait plus une puissance maritime. Aussi, que de sacrifices ne fait-elle pas pour conserver et accroître sa domination dans ces contrées privilégiées ! Combien de soldats ne lui a pas coûté la guerre d'Atchin ! Sa ténacité naturelle est soutenue dans cette lutte par des intérêts impérieux : elle doit maintenir à tout prix sa prépondérance.

Puissance oblige : aux Indiens soumis par les armes la Néerlande doit protection et civilisation. Elle n'a pas toujours respecté ce devoir : elle a laissé croupir longtemps ces peuples dans l'ignorance et dans un paganisme abrutissant. Mais enfin, elle a songé à leur communiquer la lumière de l'Evangile. En secouant les préjugés qui chez elle la rendaient injuste envers les catholiques, elle a modifié sa politique en Orient : elle a permis aux prêtres catholiques de pénétrer dans ses colonies et, depuis quelques années, Java possède des missionnaires, des institutrices religieuses et des sœurs de charité (2).

On sait que la plupart des colonies néerlandaises furent conquises sur les Portugais, au commencement du XVIIe siècle.

Dans tous leurs établissements coloniaux, les Portugais avaient été de zélés promoteurs de la foi chrétienne: à Java, à Florès, à Timor, les mission-

(1) Ces chiffres sont encore au-dessous de la réalité. D'après l'*Independent* du 9 sept. 1875, l'archevêque de Cantorbéry touche annuellement 1,875,000 frs l'archevêque d'York 1,250,000, l'évêque de Durham 1,000,000, etc.

(2) Les Ursulines de Saventhem, près de Bruxelles, ont fondé en 1859, à Noordwyck, près de Batavia, deux maisons d'éducation très-florissantes.

Digitized by Google

naires portugais avaient déjà fait parmi les indigènes de nombreux prosélytes. Tout cela disparut avec la conquête des Hollandais.

Partout ceux-ci persécutèrent les catholiques, et nulle part ils ne songèrent à répandre parmi les Malais, avec les principes du christianisme, les germes de la vraie civilisation.

Des jours meilleurs commencèrent à luire pour les Indes Néerlandaises au début du XIXe siècle. En 1807, le Roi de Hollande, Louis Bonaparte proclama la liberté des cultes, et s'occupa aussitôt des besoins religieux des Iles de la Sonde.

Deux missionnaires catholiques, MM. J. Nelissen et L. Prinssen arrivèrent à Batavia le 4 avril 1808 : pendant 20 ans, la situation des catholiques fut très précaire ; ce ne fut qu'en 1828, sous l'administration d'un Belge catholique, M. du Bus de Ghisignies (1), que la religion prit racine à Java, et qu'une belle église s'éleva à Batavia. Cinq missionnaires évangélisaient les possessions hollandaises, trois résidaient à Batavia, un à Samarang et un à Sourabaya.

En 1845, s'élèvèrent entre le vicaire apostolique, Mgr Grooff, et le gouvernement, des difficultés qui furent heureusement aplanies en 1847.

C'est à Mgr Vrancken, vicaire apostolique de 1847 à 1865, que l'on doit la situation actuelle du catholicisme aux Indes Néerlandaises.

Il y a aujourd'hui, dans ces colonies, huit stations principales et une trentaine d'ouvriers apostoliques, tous Néerlandais d'origine (2).

La plus intéressante de ces stations est celle de l'île de Florès ou de Larantoeka.

Fondée en 1860, à la suite de la cession, qui en fut faite en 1859 par le Portugal à la Hollande, cette station se compose presque uniquement de chrétiens indigènes au nombre de 14,000 environ.

C'est une curieuse histoire que celle des vicissitudes de cette chrétienté qui date de plus de deux siècles. Un missionnaire néerlandais, le P. Heynen vient de nous la raconter. Dans deux substantielles brochures, écrites en hollandais (3), il nous donne sur l'île de Florès, et sur les rajahs catholiques de Larantoeka, des détails d'un très vif intérêt. Il serait à désirer que les missionnaires pussent nous offrir souvent de semblables livres : ils sont de nature à jeter une grande lumière et sur l'histoire des colonies en général et sur celle des missions catholiques en particulier.

(1) M. du Bus, Gouverneur-Général des Indes Néerlandaises, était le père de MM. Bernard et Albéric du Bus, qui furent, tous deux, sénateurs du Royaume de Belgique.

(2) Voir sur ces stations le *Rapport* de Mgr Vrancken, inséré dans les *Annales de la Propagation de la Foi*, année 1867, pp. 392 à 405.

(3) Voici le titre de ces deux ouvrages : *Het rijk Larantoeka op het eiland Florès*, in Nederlandsch-Indië door F. C. Heynen, Pr — *Het christendom op het eiland Florès*, in Nederlansch-Indië, door F. C. Heynen, Pr. — S'Hertogenbosch, Van Gulick, 1876.

Digitized by Google

Nous n'entrerons pas dans les détails des travaux apostoliques qui ont déjà transformé cette partie des possessions hollandaises. Le P. Heynen, que nous venons de citer, en a donné lui-même un résumé dans la revue mensuelle *De Katholieke Missien*. Un seul trait nous montrera ce que peut l'influence de la religion sur les cœurs en apparence les plus abrutis. Nous l'empruntons aux *Schetsen uit de Nederlandsche Indische Missie* du P. Heynen et à sa brochure : *Het Christendom op het eiland Flores* (1).

En 1860, le Révérend M. Sanders dirigeait cette chrétienté avec un zèle et une prudence au-dessus de tout éloge. Les difficultés étaient énormes : les préjugés et les mœurs barbares des habitants opposaient à la loi évangélique des obstacles sans cesse renaissants. Le zélé pasteur ne négligea aucune occasion de les combattre, et souvent son influence remporta des victoires signalées. En voici un exemple :

M. Sanders avait choisi un jeune sacristain nommé Louis, qui répondait parfaitement à ses instructions. Le sacristain s'était procuré un violon et s'amusait parfois à s'exercer sur son instrument. Un jour qu'il se donnait ce plaisir, survint un homme en état d'ivresse qui lui demanda brutalement le violon. Le jeune homme refuse et l'étranger, qui était armé d'une espèce de sabre, le lui plonge dans le cœur. Le meurtrier s'enfuit. Louis n'est plus qu'un cadavre.

Les funérailles de l'infortuné jeune homme fournirent au pasteur l'occasion d'impressionner ses ouailles. Il en fit une cérémonie imposante, afin de rassembler tout son monde ; il adressa une exhortation pathétique pour déraciner les vices dominants : l'ivrognerie et la vengeance. Les auditeurs, émus jusqu'aux larmes, prêtèrent serment, sur le corps du défunt, de s'abstenir des liqueurs enivrantes et promirent de ne plus exercer aucune vengeance.

Cette deuxième promesse était contraire aux habitudes les plus invétérées, et à ce qu'ils se représentaient comme un devoir. Rendre meurtre pour meurtre, était une maxime qui avait résisté à toutes les exhortations. Lorsqu'un homme avait été tué, comme dans le cas actuel, on plaçait le cadavre sur un brancard, et on le tenait exposé sur la plage jusqu'à ce que sa mort eût été vengée par la mort du meurtrier.

Cette coutume barbare fut pratiquée à l'égard du meurtrier : son corps demeura exposé pendant deux semaines ; mais personne n'avait exercé de vengeance. C'était sans doute un premier résultat des paroles prononcées par le pasteur. « La seule vengeance permise à un chrétien, avait-il dit, consiste dans la prière et la charité. » Mais il fallait mieux que ce résultat négatif.

La femme du meurtrier était chrétienne, mais elle avait négligé jusque-là de faire baptiser ses enfants : sous le coup du funeste événement, elle rentre en elle-même et sollicite pour eux la grâce du baptême. Elle l'obtient et se présente à l'église accompagnée de celui qui consent à être le parrain de son

(1) Voir pp. 70 et 71.

Digitized by Google

enfant. Et qui est ce parrain? Tout le monde l'a reconnu: c'est le père de Louis, le père de la victime!

Pour comprendre la valeur de cet acte héroïque, il faut se rappeler tout ce qu'il y a dans ces natures d'impétuosité sauvage, de haine féroce et implacable.

D'abord, ce père a crié vengeance jour et nuit; il a exigé l'accomplissement du cruel *Adat*, cette provocation publique et permanente à la vengeance; il n'a cédé enfin qu'à contre-cœur aux remontrances du pasteur pour laisser enlever les restes de son fils. Mais ce premier sacrifice lui a valu la grâce d'accomplir tout son devoir et d'aller même au-delà. Le voilà qui pose un de ces actes tels que nous en admirons dans les saints les plus illustres; en rendant le bien pour le mal, il se venge par le pardon et la charité.

LE CULTE DU BIENHEUREUX JEAN BERCHMANS.

Parmi les causes de canonisation pendantes à Rome, il n'en est pas de plus chère aux catholiques belges que celle du Bienheureux Jean Berchmans. Pendant qu'en Belgique on recueille les faits qui peuvent servir à promouvoir cette cause, on nous annonce de l'Amérique une guérison merveilleuse, attestée par une foule de témoins irrécusables. Mgr Odin, archevêque de la Nouvelle-Orléans, sans émettre jusqu'à présent un jugement canonique, a autorisé la publication du fait, et nous croyons faire plaisir à nos concitoyens en résumant un récit qui édifie à juste titre les catholiques habitants de la Louisiane (1).

Au noviciat des Dames du Sacré-Cœur, au Grand-Coteau, se trouve une postulante nommée Marie Wilson. Née de parents presbytériens, elle a été élevée dans le protestantisme, et s'est convertie à l'âge de seize ans, le 2 mai 1862. A la suite d'un crachement de sang et de violentes hémorrhagies, elle languissait depuis le 25 octobre 1876. Deux médecins s'employèrent inutilement à lui rendre la santé. Le mal faisait des progrès alarmants; bientôt la malade éprouva un dégoût insurmontable pour toute nourriture et une difficulté extrême à avaler même un peu d'eau. Survinrent des crises qui mirent ses jours en danger. Celle du 7 novembre fut si alarmante que le médecin n'hésita pas à lui faire administrer l'extrême Onction. Depuis lors, il n'y eut plus d'espoir: l'inflammation de l'estomac gagna la poitrine et la gorge; la langue s'enfla au point qu'elle ne rendait plus qu'un son inarticulé, les

(1) Je n'ai pas à ma disposition la relation originale écrite en anglais, mais j'ai sous les yeux une traduction faite et transmise par le correspondant américain de l'Ecole apostolique de Turnhout.

Digitized by Google

vésicatoires sur les bras et sur les jambes ne produisaient plus d'effet ; la tête était toute en feu.

Le 6 décembre, tout annonçait une mort prochaine. Les jours suivants furent des jours d'agonie, pendant lesquels les recommandations de l'âme furent récitées plus d'une fois à son intention. Les extrémités des membres étaient froides, la langue complètement écorchée, les lèvres noires, les mains et les ongles livides ; la bouche, remplie d'un sang noir caillé, exhalait une odeur fétide.

Depuis longtemps, les médecins avaient condamné la pauvre malade, et dès lors on n'avait pas manqué de recourir aux moyens surnaturels. Comme on lisait précisément en communauté la Vie du Bienheureux Berchmans, on résolut de recourir à son intercession. Ce modèle des jeunes religieux n'aimerait-il pas à manifester sa puissance en faveur des personnes religieuses ? En conséquence, un tableau du B. Berchmans fut exposé au-dessus de l'autel, dans la chapelle du noviciat ; et le 6 décembre fut commencée une neuvaine pendant laquelle la communauté unit ses prières à celles de la malade. Celle-ci gardait près d'elle une image du Bienheureux, et dans les moments les plus pénibles, elle l'appliquait sur ses membres endoloris, en implorant son secours. « O Dieu, répétait-elle souvent, glorifiez votre serviteur Jean Berchmans en me guérissant, si cette guérison est pour la gloire de Dieu et pour l'honneur de votre serviteur. » Toute la communauté avait adopté cette prière. La confiance était grande : elle s'affermissait malgré les plus tristes symptômes.

Le 14 décembre, dernier jour de la neuvaine, la malade était à toute extrémité : elle reçut encore la sainte communion sous forme de viatique, mais elle ne put avaler la petite parcelle de la sainte hostie avec un peu d'eau, sans pousser un cri de suprême angoisse. Laissée ensuite à elle-même, elle renouvela intérieurement sa prière et s'adressa au Bienheureux Berchmans, en plaçant son image sur la bouche. Il était alors 6 1/2 heures du matin. A 7 3/4, la supérieure entre à l'infirmerie, et « quelle ne fut pas ma surprise, ou plutôt ma stupéfaction, écrit-elle, lorsque je vis cette chère enfant, que j'avais laissée mourante une heure auparavant, tendant ses bras vers moi en disant : « Mère, je suis guérie, « je puis me lever. Le Bienheureux Berchmans m'a guérie. » Cette exclamation me saisit d'autant plus vivement que depuis longtemps la malade ne proférait plus une syllabe et qu'elle n'avait pu, sans une extrême difficulté, mouvoir la langue pour recevoir la sainte communion. » A l'infirmière, qui connaissait encore mieux l'état de la malade, celle-ci répète qu'elle est guérie, et, pour le prouver, demande un verre d'eau qu'elle boit sans difficulté. D'autres sœurs arrivent et constatent avec bonheur ce merveilleux changement : les yeux brillants, la

Digitized by Google

bouche et les dents d'une netteté parfaite, la joie au front et l'aisance dans tous les mouvements.

Cependant on n'osait encore croire au prodige. Nétait-ce pas une de ces réactions illusoires qui parfois précèdent la mort ? L'arrivée du médecin leva tous les doutes. Son émotion était profonde : quoique protestant, il ne chercha pas à dissimuler ses sentiments. Il déclara net qu'il ne trouvait plus aucune trace de maladie ; tout symtôme morbide avait disparu.

« Une chose est certaine, dit-il à Mademoiselle Wilson, c'est que si vous avez recouvré la santé, ce n'est pas à mes prescriptions que vous le devez. »

Le même jour, Mademoiselle Wilson se leva, ou plutôt s'élança de son lit, conversa gaîment avec plusieurs personnes, passa ensuite une nuit très calme, et prit le lendemain le déjeûner, comme si elle n'avait jamais été malade ; elle dîna de même, puis l'heureuse novice se rendit à l'église pour remercier Dieu et son serviteur Jean Berchmans. Depuis lors, elle suit tous les exercices de la communauté et jouit d'une santé plus parfaite qu'avant sa maladie. En un mot, la guérison semble aussi complète qu'elle a été subite.

Les circonstances essentielles de cette guérison sont attestées, sous serment, par la supérieure et par Mademoiselle Wilson ; elles le sont aussi par le médecin (protestant) qui délare « que jamais de sa vie il n'a vu une chose pareille et qu'il ne peut l'expliquer par les lois ordinaires de la nature. »

Le fait est donc notoire : et les fidèles de Grand-Coteau et des pays circonvoisins se sont associés à la neuvaine d'actions de grâces qui fut célébrée à l'église. La plupart d'entr'eux ignoraient et peut-être ignorent encore le nom du Bienheureux que Dieu a glorifié ; mais ils l'invoquent sous le nom du « Saint à qui l'on doit le miracle de Grand-Coteau. »

J. Broeckaert. S. J.

NOTRE-DAME D'AVERBODE.

L'église abbatiale d'Averbode, de l'avis de tous les connaisseurs, tient un rang distingué parmi les antiques monuments de notre patrie. Plus heureuse que tant d'autres églises monumentales, que celle de Tongerloo du même Ordre, détruites par les révolutionnaires du siècle passé, elle n'a subi aucune dégradation : elle a conservé intactes les superbes boiseries qui environnent le chœur, les ornements en pierre sculptée qui décorent la voûte et encadrent les fenêtres, et même des vêtements sacerdotaux très anciens et très précieux. Rien n'est plus saisissant que l'aspect de cet édifice, vu du portail ; rien de plus grandiose et de plus harmonieux à la fois, que les grandes lignes architecturales qui embrassent le vaste vaisseau et se prolongent jusqu'au fond

Digitized by Google

d'un chœur qui, à lui seul, forme un temple splendide. Ajoutez à cela l'effet des orgues qui, pour l'ampleur et l'harmonie, n'ont peut-être pas d'égales dans le pays. S'il vous arrive de visiter cette église au moment où les orgues mêlent leurs accords aux voix exercées des chanoines réguliers de Prémontré, au moment surtout où ces dignes enfants de S. Norbert déploient la magnificence de leurs cérémonies religieuses, vous éprouverez une des émotions les plus suaves et les plus salutaires que l'âme humaine puisse ressentir.

Telles furent du moins nos impressions, le 13 mai 1877, lors de l'inauguration de la Confrérie en l'honneur de Notre-Dame du Sacré-Cœur, dans l'église d'Averbode.

Il est superflu de rappeler ici l'origine de cette Confrérie : établie à Issoudun, elle s'est répandue au loin, a été comblée des faveurs du Souverain Pontife et est devenue la source des grâces les plus signalées. Dès que les chanoines d'Averbode eurent reçu les lettres d'agrégation, ils songèrent à placer dans leur église une statue qui répondît pleinement au but de la Confrérie et aux convenances de l'édifice. Il fallait donc avoir égard aux récentes prescriptions du Saint-Siége touchant les images de Notre-Dame du Sacré-Cœur et aux proportions exigées par le bon goût. Dans une église magnifique, une sculpture ordinaire fait un assez pauvre effet; dans un vaste édifice, une statue de petite dimension risque de paraître ridicule. Le zélé Prélat d'Averbode fit sculpter une statue de grande dimension, d'après les meilleurs modèles, et il en confia le soin à la maison Billaut-Grossé de Bruxelles. On peut dire que c'est une œuvre parfaitement réussie.

Son Exc. Mgr Vannutelli, nonce apostolique auprès du roi des Belges, avait accepté avec sa bienveillance accoutumée de présider à la cérémonie et d'établir Notre-Dame du Sacré-Cœur dans son nouveau sanctuaire. Entouré d'un nombreux clergé, il procéda d'abord, en présence d'une foule immense de fidèles, à la bénédiction de la statue. Puis la messe pontificale fut célébrée. A l'Evangile, le Rév. M. De Bèche, chanoine de l'Eglise métropolitaine de Malines, monta en chaire et, par sa parole chaleureuse, porta à son comble le sentiment religieux qui remplissait tous les cœurs. Enfin, le représentant de notre bien-aimé Pie IX donna la bénédiction papale aux assistants. La vaste église était comble comme elle ne l'avait jamais été, et toute cette foule était là prosternée, heureuse, consolée : un cœur et une âme dans un même sentiment de dévotion et de confiance en Notre-Dame du Sacré-Cœur. Quel beau spectacle !

Ce spectacle se renouvela le soir, après le salut ; M. le chanoine de Molder termina les cérémonies de ce jour par un excellent sermon de circonstance.

L'élan était donné ; toute la neuvaine fut célébrée avec un zèle qui ne se démentit pas. Chaque jour il y avait sermon et messe pontificale par les Prélats des diverses abbayes de l'Ordre ; chaque jour aussi on voyait accourir des milliers de pèlerins avec leurs pieuses offrandes; on compta jusqu'à vingt-quatre processions formées par les habitants des villes et des villages environnants : tous venaient contempler avec amour Notre-Dame du Sacré-Cœur sur l'autel magnifiquement orné qu'on lui avait préparé à l'entrée du chœur ; tous se prosternaient avec cette ardeur et cette confiance qui obtiennent souvent des miracles. Espérons qu'il en sera ainsi au nouveau sanctuaire de Notre-Dame d'Averbode.

Quelques mois seulement se sont écoulés depuis l'érection de la Confrérie de Notre-Dame du Sacré-Cœur, et déjà l'on compte plus de 10,000 membres. Tous les jeudis, on célèbre la S. Messe pour les membres ; tous les dimanches,

Digitized by Google

on publie en chaire les intentions spécialement recommandées. Le sanctuaire d'Averbode sera de plus en plus visité. Tout y invite ; la situation de l'Abbaye, (à 35 minutes de la station de Sichem) qui fait pendant au sanctuaire de Montaigu qui s'élève de l'autre côté à égale distance, la dignité incomparable avec laquelle les chanoines de Prémontré célèbrent, chaque jour, la messe solennelle, à 9 heures 30, et les vêpres, à 2 heures.

De loin on aperçoit, sur les deux versants de la vallée du Demer, les deux splendides églises : et l'on peut dire que toute cette contrée est visiblement consacrée à la Reine du Ciel et comblée de ses bienfaits.

Il n'est pas étonnant qu'elle soit depuis longtemps un lieu spécial de pèlerinage et de dévotion.

J. B.

CHRONIQUE — MAI 1877

1. Dépêche du comte Derby à lord Loftus en réponse à la circulaire du prince Gortschakoff (du 19 avril). Cette réponse, remise au Czar le 7 mai, est une protestation énergique contre la conduite de la Russie en Orient.

— Le mouvement des pèlerins à Rome prend de grandes proportions. Les dons et les offrandes encombrent la gare de Rome.

— On annonce de l'Equateur que le 4 avril (Vendredi-Saint) Mgr l'archevêque de Quito a été empoisonné à l'autel par le vin des ablutions.

3. La Russie interdit la navigation sur le Danube : la Turquie déclare en état de blocus les côtes de la mer Noire.

4. La Chambre des députés de France invite le ministère (qui accepte cet ordre du jour) « à réprimer les manifestations ultramontaines » qui réclament la liberté du Pape. — Digne protestation du Cardinal-Archevêque de Paris.

7. Incendie partiel de la cathédrale de Metz, à la suite d'une illumination en l'honneur de l'empereur Guillaume.

— Le Sénat italien, à l'instigation de la cour, rejette, par 105 voix contre 92, la loi sur les prétendus « abus du clergé. »

— Alphonse XII confirme la suppression des *fueros* basques.

10. Essai de chemin de fer aérien à New-York (*elevated steam rail-way*), d'application de la vapeur aux tramways de Belgique, etc. Projets de chemin de fer de San-Francisco à Buenos-Ayres (12,000 kil.), estimé à 3 milliards; item d'un pont d'une seule ouverture, sur l'Escaut à Anvers, estimé 30 millions.

11. Echec des Russes à Batoun, sur la côte orientale de la mer Noire. — Sur le Danube, canonnades préliminaires.

15. La Chambre des Communes rejette la proposition de M. Gladstone et appuie la politique du cabinet anglais dans la question d'Orient.

16. Bombardement et reprise de Soukoum-Kalé, position importante sur la côte orientale de la mer Noire, par les Turcs aidés des Circassiens du Caucase.

17. Démission forcée du ministère français (Jules Simon), et constitution d'un ministère conservateur (de Broglie-Fourtou). Message du Maréchal-Président et prorogation de la Chambre jusqu'au 16 juin.

Digitized by Google

— Le cabinet espagnol s'associe aux vœux des deux Chambres pour la liberté du Pape ;

18. Prise de la forteresse d'Artahan (Arménie) par les Russes. Bombardement d'Adler par les Turcs. Agitation à Constantinople.

21 Cinquantième anniversaire de la promotion de Pie IX à l'épiscopat. Partout les catholiques rivalisent de zèle pour féliciter l'illustre Jubilaire. En Belgique, dans plusieurs diocèses, les manifestations sont presque générales ; d'autres diocèses célèbreront la solennité le 3 et le 10 juin.

22. La Roumanie, déjà engagée dans la guerre, rompt officiellement tous les liens qui la rattachaient à la Turquie.

— La Turquie proclame « la guerre sainte » : formule par laquelle elle fait un appel extraordinaire à tous les sectateurs du Coran.

23. Réception solennelle de 500 pèlerins belges au Vatican. Le Saint-Père a eu pour notre patrie des paroles d'une exquise bienveillance.

Fin du mois. Le nouveau ministère français achève de modifier le personnel administratif et prescrit des mesures sévères contre les fauteurs de désordres.

— Entre les nombreux pèlerinages du mois de mai, deux processions se sont fait remarquer : celle de 400 zouaves pontificaux à Oostacker et celle de 450 étudiants de l'université catholique à Montaigu.

J. B.

BIBLIOGRAPHIE.

Roma. *Poésies catholiques*, par Victor Chrétien, avec l'épigraphe. « Celui qui aime comprendra les accents de cette voix. » (Bruxelles, Lebrocquy, Paris, Palmé, 1877.)

Tout est vrai dans ce titre. Oui, c'est d'un cœur chrétien que l'amour a fait jaillir ces strophes brûlantes ; c'est une indignation vengeresse qui leur donne parfois l'âpre vigueur de la satire; c'est une imagination pleine de vie et de fraîcheur qui les orne de tous les charmes de la poésie. On se sent entraîné, ému, convaincu, en lisant ces pages ou plutôt en chantant intérieurement ces beaux vers ; l'éloquence des développements, l'ampleur des périodes poétiques, l'élévation, la générosité des sentiments, on ne sait ce qu'on doit admirer davantage.

Il aime Rome, ce Chrétien : c'est l'œil fixé sur les annales de l'humanité et de l'Eglise, qu'il semble avoir voué à Rome cet amour intime et profond, et par là même éminemment communicatif. Rome est pour lui

. . . . l'éternelle et sainte capitale.
Rome, lis angélique, éclos des catacombes!
Rome, où fleurit la foi sur le tertre des tombes!
Sépulcre du passé, berceau de l'avenir :
Rome, où tous les rayons qui dorent l'existence,
La foi, la poésie, et l'art et la science,
En un foyer divin viennent se réunir.

Digitized by Google

Vigne d'élection que le Seigneur émonde,
Rome, terre des saints, Rome. flambeau du monde!
Astre de notre nuit, soleil de notre jour,
Marche du Paradis, seuil de l'Eden céleste,
Des trésors dissipés seul joyau qui nous reste,
Et qu'on ne peut nommer sans haine ou sans amour!

Aussi veut-il léguer son cœur à la Rome des Papes : car, ce cœur

Il n'a jamais aimé qu'une chose en ce monde,
O Rome, et c'était toi.

Ecoutez la suprême demande qu'il adresse à ses amis :

Lorsque je serai mort, en quelque lieu sur terre
Que j'aille terminer ma course solitaire
Et mon destin errant,

. . . . . .

Amis, vous qui savez combien j'aimai l'Eglise,
Si vous voulez qu'alors mon cœur se tranquillise,
Amis, écoutez moi!

Jetez où vous voudrez, dans l'ombre dédaignée,
Mon corps, ce haillon vil que mon âme indignée
A si longtemps souffert;
Jetez où vous voudrez, ce corps que je méprise,
Cet esclave insolent que ma volonté brise
Sous un sceptre de fer!

. . . . . .

Portez mon cœur à Rome, au tombeau de saint Pierre,
Amis, et scellez-le sous les marches de pierre
Du seuil du Vatican.

. . . . . .

Je veux qu'il reste là comme un soldat qui veille
Aux portes du palais où son prince sommeille
Tranquille et rassuré.

Afin que dans la mort ainsi que dans la vie,
Il puisse encor servir la foi qu'il a servie
Avec le même amour,
Pareil au laboureur que le soir on enterre
Dans le même sillon que sa sueur amère
Inonda tout le jour.

Afin qu'il ait sa part des épreuves cruelles
Qu'il vous plaît d'infliger à vos pasteurs fidèles
Dieu terrible, Dieu fort,
Et que chaque douleur et que chaque misère
Doive, pour pénétrer jusqu'au cœur du Saint Père
Passer sur lui d'abord,

Et qu'au jour du réveil, au jour expiatoire
Où les chrétiens diront l'hymne de la victoire
Après le grand combat,
Mon cœur aussi, brisant la pierre de la tombe
S'envole vers les cieux, pareil à la colombe
En chantant l'hosanna!

Digitized by Google

C'est ainsi qu'il aime! Pour comprendre l'indignation qu'un tel cœur éprouve au spectacle de l'invasion de 1870 et des spoliations qui l'ont suivie, on doit lire l'énergique tableau de l'*entrée des Piémontais* dans la Ville éternelle.

Ainsi, quand le lion, dans sa chasse loyale,
En plein jour, secouant sa crinière royale,
A broyé sous ses dents le cou du léopard,
Il s'éloigne: et, flairant l'odeur de la curée,
Le chacal famélique, à la gueule dorée,
S'approche à pas furtifs pour réclamer sa part.

Il faut lire aussi la pathétique élégie sur la *Spoliation de la Propagande* où le poète flétrit et flagelle sans pitié ces hommes qui

Se partagent entre eux ces oboles modiques
Que la veuve et le pauvre, âmes évangéliques,
Offraient à de plus pauvres qu'eux;
Ils partagent ces sous qu'en sa foi populaire
L'ouvrier épargnait sur son humble salaire
Pour vous, ô frères malheureux!

Nous voudrions pouvoir citer en entier le chant qui a pour titre *ville prise :*

Mets ton front dans tes mains, Rome, ô ville éternelle,
Cache sous tes cheveux l'éclair de ta prunelle
Avec la rougeur de ton front;
. . . . . .
Jadis, ton capitole était la récompense
D'un grand crime ou d'un grand exploit;
. . . . . .
On n'osait contre toi lever sa main crispée
Lorsqu'on n'y sentait point peser la lourde épée
D'un Annibal ou d'un Brennus;
. . . . . .
Dans le sang des combats on trempait son courage
Et l'on fondait sur elle au milieu de l'orage
Comme une avalanche des monts!..

Mais ceux qui l'ont prise aujourd'hui,

Ils sont venus, du haut des Alpes de Savoie
Furtifs, à pas de loup, se frayant une voie
Bien loin des sentiers des combats!
Portant de fausses clefs au lieu de nobles armes
Et, sur tout le chemin, évitant les gendarmes
Plus encore que les soldats!

Ils ont vu dans le sang, la France et l'Allemagne
Du sceptre mutilé que porta Charlemagne
Se disputer quelques tronçons,
Et certains désormais de pouvoir tout atteindre
Ils se sont dit alors : « Nous n'avons rien à craindre,
Du courage donc, avançons. »

Digitized by Google

De ces notes vigoureuses le poète nous ramène à des tons plus doux : tantôt (III) il chante l'Eglise catholique avec les accents les plus gracieux et les plus suaves d'un amour profond, tantôt (VII) il nous la montre attendant l'heure suprême du divin Epoux. Sa muse a réservé ses plus charmants accords pour ces chants de la ferme et tranquille *Espérance* :

Supportez quelque temps encore
La tourmente qui va finir :
Vous allez voir la jeune aurore,
Et le Fiancé va venir !.....

Nous aimons à laisser le lecteur sous l'impression de ce sentiment qu'une foi indomptable impose à nos cœurs ; mais en adressant au poète nos hommages les plus sincères, qu'il nous soit permis d'émettre un vœu.

Un cœur comme le sien, une lyre comme celle qu'il a reçue du Ciel, ne doivent pas attendre le retour du Fiancé pour se dire «*Andiamo a Roma Santa.*» « Et nous aussi allons à Rome la Sainte. » Là, sous l'impression des grandes choses, des monuments et des souvenirs, sous l'œil des Pontifes, à ce foyer de lumière et d'amour, ce cœur, cette lyre vibreront avec plus de force encore et feront entendre de plus sublimes hormonies. Le Vatican, où Pierre règne en vainqueur, le Colisée, debout à côté des ruines du Palatin, les Catacombes toujours vivantes sous les décombres de Rome païenne, la prison Mamertine plus glorieuse que le Capitole, les tombeaux des martyrs et les chefs-d'œuvre de l'art chrétien, ces grands spectacles et ces pures émotions que le catholique rencontre à chaque pas dans la Rome des Papes, tout cela remplira l'âme du poète et la fera déborder. D'avance il nous semble entendre les accents que la Foi, l'Espérance et l'Amour inspireront à Victor Chrétien ! A. W.

Aubinette, ou l'orpheline de Durbuy, par le major Aug. Daufresne de la Chevalerie Bruxelles, Hayez.

Histoire ou roman, *Aubinette* est un récit charmant, plein de poésie, animé par une douce piété, relevé par de hautes considérations et enrichi de détails historiques d'une grande valeur. Le cadre est simple et dégagé des incidents romanesques qui défigurent la plupart des productions de ce genre. Deux cœurs naïfs, élevés dans les sentiments chrétiens qui distinguent les habitants de nos Ardennes, se rencontrent, se communiquent leurs impressions, se dévouent l'un à l'autre dans les épreuves de la vie, et reçoivent la récompense de leurs chastes amours. Pour orner ce tableau sans blesser aucune délicatesse, il fallait une main habile et surtout une âme chrétienne : M. Daufresne, on le sait par ses délicieuses poésies, possède l'une et l'autre ; son livre offre spécialement aux amateurs de fictions un récit attrayant, entremêlé d'excellentes leçons.

Nous en félicitons et remercions l'auteur, et nous répétons avec lui cette maxime qui résume la morale de son ouvrage : « La Religion est la source de tout ce qui est bon, vrai et noble. »

Le chemin de la perfection chrétienne montré et aplani par saint François de Sales. Edition revue et disposée dans un ordre plus méthodique par un Père de la Compagnie de Jésus. Angers, Barassé ; Paris, Josse, rue de Sèvres, 31.

Le saint Evêque de Genève, « par ses écrits tout pleins d'une doctrine cé-

Digitized by Google

leste, montre un chemin sûr et facile pour arriver à la perfection chrétienne». c'est l'Eglise elle-même qui nous le dit dans l'office inséré au bréviaire romain. Rien n'est donc plus conforme à son esprit que de faciliter aux fidèles les enseignements d'un tel maître. Aussi les livres écrits dans ce but ne nous manquent pas. Nous avons, entre autres, l'*Esprit de saint François de Sales*, par Mgr de Belley, et *La vraie et solide piété expliquée par Saint François de Sales*. Celui-ci est un véritable traité, mais peut-être trop peu méthodique. C'est pour y introduire plus de méthode et tracer nettement *le chemin de la perfection chrétienne*, qu'un Père de la Compagnie de Jésus a écrit le livre que nous annonçons.

L'ordre seul appartient à l'éditeur, l'œuvre est véritablement l'œuvre de saint François de Sales : nous ne saurions en faire un plus grand éloge.

L'ouvrage se divise en cinq parties, dont la première traite de la perfection chrétienne en général; la deuxième, des moyens à prendre pour y parvenir; la troisième, des vertus chrétiennes; la quatrième, de la pratique de la perfection chrétienne dans certaines conditions ou circonstances particulières; la cinquième, de la perfection chrétienne dans l'état religieux.

Puisse cet excellent livre se répandre et opérer tout le bien que l'auteur s'est proposé !

Mademoiselle Eugénie Guérin et ses œuvres, par Mgr Joseph Deschamps du Manoir, camérier de S. S. Pie IX. Paris, Palmé. Bruxelles, Lebrocquy.

On connaît les œuvres charmantes de Mlle de Guérin, ses *Lettres*, son *Journal*, ainsi que le *Récit d'une sœur* qui est venu compléter cet admirable tableau d'une famille chrétienne. Mgr Deschamps du Manoir, un ami intime de cette famille, a résumé en quelques pages bien senties et bien écrites, les faits qui éclaircissent et relient entr'eux ces divers écrits. Son livre aidera à propager le bien qu'ils ne peuvent manquer de produire.

Rome et Frohsdorf, ou les pèlerinages de Monsieur Grain d'or, tirés de sa correspondance avec M. le comte de Villermont. Paris, Palmé. Bruxelles, Lebrocquy.

Ce titre ne donne qu'une idée incomplète du livre. Il y est question de Rome, de Frohsdorf et de pèlerinages, mais aussi d'élections, de testaments, de béguinages, de mille choses sur lesquelles deux amis échangent volontiers leurs idées. C'est une suite de scènes journalières, de rencontres amusantes, de tableaux de mœurs, qui aboutissent à d'excellentes conclusions en faveur des principes catholiques. Tout cela est conté et décrit avec beaucoup de verve.

Les Cartes murales du Frère Alexis-Marie. Liége, Dessain.

La commission centrale de l'instruction publique, dans sa session de décembre dernier, a décidé que les deux nouvelles *Cartes murales d'Europe* présentées par le Frère Alexis M. G., professeur à l'école normale de Carlsbourg, seront portées au catalogue officiel pour les écoles primaires.

Cette décision est un nouvel hommage rendu aux travaux de ce modeste auteur, dont les ouvrages si nombreux et si répandus en Belgique et en France, ont valu à l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes la médaille de 1re classe, décernée par le Congrès international des sciences géographiques de Paris, sans parler d'autres récompenses obtenues antérieurement.

Les deux cartes murales d'Europe dont il s'agit aujourd'hui sont l'une physique ou *hypsométrique*, et l'autre *politique*. Toutes deux sont tirées en 12

Digitized by Google

feuilles et en 3 *couleurs* : les eaux sont en bleu, les montagnes dessinées au crayon sont en bistre, et les écritures en noir.

Par leur exécution soignée et par la science qu'elles comportent, elles peuvent rivaliser avec les plus belles publications de ce genre faites dans ces dernières années.

L'*Europe politique* s'adresse à toutes les classes en général. L'*Europe hypsométrique*, destinée particulièrement aux classes supérieures, est une réédition de celle qui parut en 1870, au moment de la guerre, et qui, on se le rappelle, obtint le plus grand succès au Congrès de géographie, tenu à Anvers en 1871.

Elle a le mérite d'être reconnue pour la première carte murale de ce genre publiée en langue française, et pour avoir été, avec la *Carte hypsométrique de Belgique*, le point de départ des travaux analogues publiés en Belgique et en France.

Le Frère Alexis M. G. a également fait paraître, dans le même format, une carte murale de la *Mappemonde* accompagnée d'un *Planisphère commercial*, travail tout à fait neuf.

Les Cartes murales du Frère Alexis M. G. forment la plus belle et la plus intéressante collection que l'on puisse trouver en ce genre, à l'usage des écoles en général. — Elles ont, du reste, sur les produits similaires plus d'un avantage. Le prix en est relativement peu élevé. De plus, loin d'être des publications isolées, elles font partie d'un matériel géographique scolaire, le plus complet probablement de tous ceux qui existent dans notre pays.

Livres ou manuels pour les maîtres et pour les élèves, cahiers d'exercices cartographiques, cartes muettes murales, relief, atlas : c'est par le nombre de quarante que se comptent aujourd'hui les ouvrages de l'infatigable auteur, non compris ceux qu'il a produits pour l'usage des écoles de son institut en France.

Les Atlas sont particulièrement remarquables par leur bon marché et par une beauté d'exécution que l'on rencontrerait difficilement parmi les atlas concurrents.

Die katolische Presse in Europa, Zweite vermehrte auflage 1877, librairie Léon Woerl, à Wurtzbourg (Bavière), in-12, 188 pages, suivie d'un catalogue des journaux catholiques, publiés dans les principales contrées.

Il vient de paraître à la librairie catholique de Léon Woerl, à Wurtzbourg, une brochure allemande qui a pour titre : *La Presse catholique en Europe*, suivie de la liste des journaux catholiques publiés dans les différentes contrées de l'Europe et dans l'Amérique du Nord.

Ce travail substantiel nous fait connaître toute une phalange de publicistes catholiques qui, répandus sur la surface de notre vieille Europe ébranlée, renouvellent chaque jour, sans faiblesse et sans compromis, leur lutte contre l'erreur puissante et audacieuse, ou qui, infatigables pionniers de la religion et de la vraie civilisation, s'avancent et s'installent dans les centres populeux et les villes naissantes de l'Amérique du Nord pour y faciliter les conquêtes pacifiques et salutaires de la Vérité. Les mœurs, la langue, la distance, les montagnes, les séparent, mais l'élan d'une même foi, d'un même amour et d'un même espoir les unit, les soutient et les fortifie.

L'auteur, avec beaucoup de courtoisie, a donné à notre presse catholique belge une place distinguée dans son travail.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE.

M. le chanoine Grosjean est pieusement décédé le 6 mai, au séminaire de Namur. Depuis quelques jours, l'affaiblissement de ses forces et les progrès de la maladie ne laissaient plus aucun doute sur la fin prochaine de ce saint prêtre. Cette mort est un deuil pour tout le diocèse; les nombreux prêtres que M. Grosjean a formés et dirigés au séminaire pendant plus de 30 ans lui ont consacré les meilleurs souvenirs et se rappellent avec bonheur ses exemples d'édification, ses bons conseils, sa prudente et sage direction.

— Le 11 mai, l'Université catholique a fait une grande perte: M. Léon Noël, professeur à la faculté de médecine, président des conférences de Saint-Vincent de Paul, chevalier de l'Ordre de la Couronne royale de Prusse, est décédé à Louvain à l'âge de 32 ans dans les sentiments de la piété la plus profonde et la résignation la plus parfaite,

Cette fin prématurée plonge dans la désolation l'une des plus honorables familles du pays de Charleroi. Tout ce que l'avenir peut offrir de promesses au talent distingué uni à la vertu solide, tout cela vient de s'évanouir ; mais il reste de cette carrière trop courte un admirable exemple de piété, de foi, de dévouement, et cet exemple ne sera point perdu. Le souvenir en sera religieusement conservé par les élèves du défunt, qui l'aimaient autant qu'ils le respectaient ; il le sera par ses éminents collègues et par tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître.

— Une famille distinguée de Gand vient de perdre son chef, M. Auguste Van de Woestyne, décédé à l'âge de soixante-douze ans. Il était frère de feu Hipp. Van de Woestyne, ancien sénateur de Gand, et beau-père de M. Léon Van den Hecke de Lembeke, conseiller provincial de la Flandre orientale.

— M. Jean-Baptiste Van Bavegem, ancien supérieur du collége de la Sainte-Vierge de Termonde, ancien aumônier de la prison cellulaire à Termonde, ancien curé de Zwyndrecht et chevalier de l'ordre de Léopold, né à Baesrode, le 1er août 1801, est décédé à Beveren (Waes), le 21 mai.

— La mort vient de frapper de nouveau la noble et chrétienne famille de Briey.

M. le comte Camille de Briey, père de feu le regretté comte Albert de Briey, ancien ambassadeur à Saint-Pétersboug, ancien ministre des affaires étrangères, s'est pieusement endormi dans le Seigneur, chargé d'années et de bonnes œuvres, après avoir vu descendre dans la tombe la plupart de ceux qu'il aimait et qui devaient être l'honneur et l'orgueil de ses dernières années.

Digitized by Google

LES SERVITEURS DE MARIE STUART EN BELGIQUE.

—

LA FAMILLE CURLE.

1567-1637.

On sait que les dernières recherches historiques ont rendu une éclatante justice à l'infortunée et glorieuse Marie Stuart.

De toutes parts, de puissants défenseurs se sont levés pour réhabiliter sa mémoire : protestants et catholiques, anglais et étrangers, ont proclamé, à l'envi, l'innocence, la grandeur d'âme, l'héroïsme de la reine-martyre.

En Ecosse, M. John Skelton a fait un plaidoyer en règle : il conclut à un verdict d'acquittement sur tous les crimes imputés à la captive d'Elisabeth (1).

M. Hosack, avocat presbytérien, a scrupuleusement rétabli la vérité des faits et les a mis dans tout leur jour (2).

En Angleterre, un savant jésuite, le P. John Morris, a publié et commenté la Correspondance de Sir Amias Poulet, le dernier geôlier de la reine d'Ecosse : aux faits connus il ajoute des détails inédits de la plus haute importance (3).

Une anglicane décidée, Miss Strickland, apporte, elle aussi, un contingent respectable de preuves nouvelles (4); un américain, M. Meline (5), vient achever la besogne commencée par un russe,

(1) *The Impeachment of Mary Stuart*, etc., Edimburgh. Blackwood. 1875, un vol. in-8°.

(2) *Mary, Queen of Scots and her accusers* etc., by John Hosack, barrister-at-law, 2d édition, much enlarged. William Blackwood, Edimburgh and London, 1874. 2 vol. in-8°.

(3) *The Letter-books of Sir Amias Poulet*, Keeper of Mary, Queen of Scots, edited by John Morris, Priest of the Society of Jesus. London, Burns and Oates, 1874.

(4) *Lives of the Queens of Scotland* etc., t. VIII. Edimburgh, 1858.

(5) *Mary, Queen of Scots and her last English historian*, by James F. Meline. London 1872.

Digitized by Google

le prince Labanoff (1), et poursuivie par un savant français, M. Alex. Teulet (2).

La France, surtout, à laquelle la fille de Marie de Lorraine, la nièce des Guise, l'épouse de François II, appartient à tant de titres, la France a vu surgir, depuis quelques années, toute une légion d'historiens qui ont porté le dernier coup aux adversaires anciens et modernes de Marie Stuart (3). M. Froude (4) est convaincu de mensonge, M. Burton Hill (5) victorieusement réfuté ; M. Mignet doit se résigner à brûler son livre (6), M. Dargaud à déchirer son haineux pamphlet (7).

Les récentes publications de MM. Wiesener, Gauthier, Petit et Chantelauze (8) n'ont pas laissé une seule accusation debout, pas un doute sans solution, pas une objection sans réponse.

(1) *Lettres, instructions et mémoires de Marie Stuart*, publiés sur les originaux et les manuscrits du *State Paper Office*, par le prince Alexandre Labanoff. Londres 1844. 7 vol. in-8°.

(2 *Lettres de Marie Stuart* et *Relations politiques de la France et de l'Espagne avec l'Ecosse*, etc. par Alexandre Teulet. Paris 1862. 6 vol. in-8°.

(3) Parmi les historiens, ennemis de Marie Stuart, on compte surtout Buchanan, qui a le premier répandu toute sorte de calomnies, acceptées sans contrôle par les écrivains anglais et étrangers, Hume, Robertson, De Thou ; plusieurs écrivains catholiques se sont laissé influencer par ces auteurs ; M. Crétineau Joly lui-même s'est montré injuste envers Marie Stuart, dans son *Histoire de la Compagnie de Jésus*, contrairement à toutes les traditions et à tous les auteurs de cette même Compagnie. Cfr. en particulier, chapitres IX et XIV. Edit. de Tournai 1846. pp. 153, 244 et 264.

Les trois plus exacts historiens de l'Angleterre, Camden, Carte et le Dr Lingard ont reconnu l'innocence de la reine d'Ecosse. — Voir aussi, Tytler, *History of Scotland*. tomes VII et VIII.

(4) *History of England* etc. Reign of Elisabeth, t. XII. London 1870.

(5) *The History of Scotland*, t. V., by John Hill Burton.

(6) *Histoire de Marie Stuart*, 2e édition. Paris 1854. 2 vol. in-12.

(7) *Marie Stuart*, par Dargaud, 2e édition. 1859. In-12.

(8) Voici les titres de ces excellents travaux : Wiesener, dans la *Revue des questions historiques*. Janvier 1876. — Jules Gauthier, *Histoire de Marie Stuart*. 2de Ed. Paris 1875. 2 vol. in-8°. — J. A. Petit, *Histoire de Marie Stuart*. Paris, 1876. 2 vol. in-8°. M. Petit a rejeté en appendice plusieurs dissertations importantes sur Riccio, Darnley, Bothwell, Babington, la dernière communion de Marie Stuart, etc. — *Marie Stuart, son procès et son exécution, d'après le journal inédit de Bourgoing, son médecin, la correspondance d'Amyas Poulet, son geôlier, et d'autres documents inédits*, par M. R. Chantelauze. Paris, un vol. 1876. Cet ouvrage vient d'être couronné, le 29 mai dernier, par l'Académie Française, qui lui a accordé *à l'unanimité* le grand prix Bordin.

Digitized by Google

La Belgique, elle aussi, s'est associée à cette réhabilitation : un de nos plus éminents historiens, M. le baron Kervyn de Lettenhove a démontré à l'évidence, d'après les archives d'Hatfield, la falsification des *Lettres* dites *de la Cassette* (1). M. le Chan. Delvigne a résumé plusieurs de ces travaux dans la *Revue générale*, un de nos meilleurs journaux périodiques (2).

Il n'est plus permis aujourd'hui d'impliquer en quoi que ce soit la pauvre reine dans les légendes anglaises, dont on a tant abusé, dans l'affaire de Riccio, dans le meurtre de Darnley, dans les infâmes complots de Bothwell, dans la conspiration de Babington et l'assassinat prémédité d'Elisabeth.

Les papiers d'Etat les plus secrets, les dépêches minutées et chiffrées des ministres, les débats du Parlement, les procédures des cours de justice et des commissions extraordinaires, tous ces documents sont devenus, pour la royale ennemie de Marie Stuart, autant de pièces accusatrices, tous nous la montrent comme une femme abominable, digne reine d'un abominable gouvernement (3).

Il suffit de parcourir quelques pages du beau livre de M. Chantelauze pour se convaincre que Marie Stuart a été victime des plus odieuses machinations. L'infernale politique de ministres sans honneur et sans scrupules ; la cruelle jalousie d'une femme sans religion et sans pudeur ; la duplicité, l'hypocrisie ; les agents provocateurs, les délateurs soudoyés, les espions, les traîtres, les faussaires ; des traquenards de toute sorte employés tour à tour pour perdre la trop confiante reine, tout cela soulève le cœur et le remplit d'indignation contre les bourreaux et de compassion pour les victimes.

Désormais, les écrivains profanes, les indifférents, les protestants mêmes, peuvent s'unir aux catholiques, contemporains de la reine

(1) Cfr. *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 3e série, t. XXIII, p. 95, année 1872.

(2) Tome XXIV, p. 818, livraison de novembre 1876, etc.

(3) Voir surtout le dernier procès, dans Chantelauze, chap. VIII à XIII. C'est là qu'on verra longuement et clairement démontrée l'affirmation d'un diplomate contemporain, Villeroy, citée par M. Hosack (t. II, p. 446) : « Avaient ces beaux conseillers d'Angleterre *forgé, falsifié, et compulsé toutes telles escritures qu'ils avaient voullu sur ce faict par eux inventé et projetté*. Car il faut notter que jamais ne produisent les mêmes pièces originaulx des procédures mais seulement des copies. » Registre de Villeroy, dans Egerton.

Digitized by Google

d'Ecosse (1), qui la considéraient unanimement comme martyre de sa foi religieuse et de son respect pour les droits de sa couronne (2); tous peuvent joindre leur voix à celle du pape Benoît XIV qui, avant son pontificat, déclarait, dans son grand ouvrage de la Canonisation des Saints, que « Marie Stuart pouvait être élevée sans difficulté au rang des bienheureux et des martyrs (3). »

De là vient que tout ce qui, de près ou de loin, touche à la personne de Marie Stuart, a le privilége d'intéresser le public instruit. Les moindres particularités ont leur prix. Et, quoique le sujet qui va nous occuper soit bien modeste, on nous saura gré peut-être des détails que nous réunissons ici sur quelques-uns des plus dévoués serviteurs de la reine d'Ecosse, qui devinrent pour ainsi dire nos compatriotes d'adoption, par un séjour de trente années qu'ils firent en Belgique, après la mort de leur chère maîtresse. Je veux parler de la famille de Gilbert Curle, de celui qui fut, pendant vingt ans, le fidèle secrétaire de la suppliciée de Fotheringay.

(1) L'inscription d'Anvers, dont nous parlerons plus tard, porte les mots significatifs : « Maria Stuarta, Scot. Reg., Elisabethi perfidia, senatusque hæretici invidia, post XIX captivitatis annos, religionis ergo, capite obtruncato, martyrium consummavit. « Ce sont les expressions dont se servent nos martyrologes.

Alexandre Farnèse, écrivait à Philippe II, le 22 mars 1587, que « la mort de Marie Stuart, si lamentable aux yeux du vulgaire, lui paraissait digne d'envie, et serait pour elle un sujet de gloire immortelle : puisque la reine d'Ecosse pouvait être mise, à bon droit, au nombre de ceux qui en Angleterre avaient versé leur sang pour la cause de l'Eglise; et qu'elle aurait au ciel une couronne bien plus précieuse que celle qu'on lui avait enlevée sur la terre. » — Voici le texte latin de Strada : « Scribens ad Philippum Regem, Parmensis Dux Alexander postquam dixisset, Mariæ finem, vulgo lamentandum, ipsi ad immortalitatem gloriæ appetendum fuisse, affirmare non dubitavit, posse Scotiæ Reginam in martyrum numero, qui in Anglia fudere sanguinem, merito censeri; atque adeo in cœlo degere corona præcinctam, multo quam quæ ei ablata esset in terris, pretiosiore. » — Voir tout le passage où Strada résume très bien l'histoire de Marie Stuart. *De Bello Belgico.* Pars II, lib. VIII ; t. II, p. 558. Edit. d'Anvers. Cnobbaert 1648. — Cfr. aussi. *De Kerckelyke Historie*, door F. Dionysium Mudzaert, (chan. de Tongerloo), t. II, p. 682 et suiv. Anvers, 1622. — Hazaert, S. J. *Kerckelyke Historie*, derde deel, p. 334 et suiv. Anvers 1669.

(2) « Il y a deux choses, s'écriait Marie Stuart, il y a deux choses que l'on ne pourra me ravir : mon sang anglais et ma religion catholique que je garderai jusqu'à la mort. » Chantelauze, p. 91.

(3) *De Beatif. et Canoniz. Sanctorum.* Lib. III, c. 13, n. 10. « Maria Stuarta, dit Benoît XIV, pietate et catholicæ religionis professione celebris... nil fortasse decrit ex iis quæ pro vero martyrio sunt necessaria. »

Digitized by Google

Plus tard, s'il plaît à Dieu, nous esquisserons la biographie de quelques autres personnages qui eurent, tout à la fois, des relations étroites avec Marie Stuart et avec notre pays.

I

A propos d'une inscription funéraire, conservée à Anvers dans l'église Saint-André, des Revues belges (1) ont fait mention, en passant, de cette noble et chrétienne famille : de nouvelles recherches nous permettent de donner sur les Curle des détails plus précis et plus circonstanciés. — Nous indiquerons, d'abord, la part que les membres de cette famille ont eue aux infortunes de Marie Stuart ; nous les montrerons, ensuite, établis, après la mort de la reine, dans nos provinces des Pays-Bas.

Gilbert Curle (2), le chef de cette famille, appartenait à une ancienne et noble maison écossaise, demeurée fidèle à la religion de ses pères, à cette grande foi catholique qui avait civilisé la sauvage Calédonie.

Dès l'année 1567, nous le voyons, à peine âgé de vingt ans, au service de Marie Stuart ; son père, James Curle, avait fait partie avant lui de la maison de la reine (3). Celle-ci n'avait pas encore été prisonnière de ses sujets à Lochleven, ni battue à Langside par les rebelles.

En 1568, Curle accompagna la reine en Angleterre, quand elle commit la faute irréparable d'aller y implorer l'aide et la protection

(1) Cfr. *Messager des sciences historiques*, de Gand. Article de M. le prof. Serrure, année 1835. p. 89 et suiv., avec la gravure du monument.—*Aanteekeningen nopens het eergraf*, etc., door P. Visschers. Antwerpen. Janssens 1857. — *Courrier de la Meuse*, 4 et 5 janvier 1830. — *Journal de Bruxelles*, 26 et 27 oct. 1842. — *Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers*, Eglise Saint André, p. 32. Anvers, Buschmann, 1869.

(2) On trouve ce nom écrit différemment : Curl, Curll, Curle, Curley ; le fils de Gilbert Curle, Hippolyte, dans une note toute entière de sa main, écrit et signe *Curlè*, avec un accent grave sur l'è. Manuscrits de la Bibliothèque de Bourgogne. n° 3350, fol. 416. Nous suivons l'orthographe généralement usitée.

(3) Hosack, t. II, p. 535. *Pièces justificatives*.—Dans une lettre d'André Beatoun à son frère, l'archevêque de Glasgow, on lit ces paroles : « J'ai vu des lettres de James Curle à son filz ou entre beaucoup d'autres propos, il escrit de telle sorte et si en homme de bien de vous, que si auriez le moyen de lui faire aucun plaisir, vous jugerez sa bonne volonté le mériter : sur quoy je ne vous diray autre chose, car n'avoy jamais eu occasion de doubter de votre bienveillance envers tous les fidèles serviteurs de Sa Majesté, etc. »

Digitized by Google

de sa plus mortelle ennemie. A partir de ce moment, Gilbert Curle partagea, pour ainsi dire jusqu'à la fin, la captivité de sa souveraine. Il la suit à Carlisle (mai 1568), à Bolton Castle (juillet 1568) dans le Yorkshire, et l'assiste fidèlement dans les iniques procès qu'Elibeth intente à une souveraine étrangère, devant les commissions incompétentes de York et de Westminster.

Quand Marie Stuart eut été, en 1571, transférée à Sheffield, et pendant les quatorze années qu'elle y séjourna, puis à Tutbury et à Chartley, jusqu'au moment où il fut séparé de la Reine, Gilbert Curle s'associa efficacement à toutes les démarches des nombreux et illustres partisans de Marie Stuart, qui voulaient, par tous les moyens, délivrer leur reine légitime de l'étroite captivité où la retenait Elisabeth contre tout droit et toute justice.

C'est la gloire de Marie Stuart de ne s'être pas résignée à une lâche abdication ; et c'est un titre d'honneur, pour ses fidèles serviteurs, de s'être inviolablement attachés à la politique et à la fortune de leur héroïque souveraine (1).

Gilbert Curle était un des principaux officiers de la royale captive : en sa qualité d'écossais, il était spécialement chargé de la correspondance anglaise, et des relations secrètes avec les agents dévoués que Marie avait en si grand nombre, soit en Ecosse, soit en Angleterre, soit sur le continent.

Un gentilhomme français, Nau, frère du seigneur de Fontenay (2), d'abord attaché au Cardinal de Lorraine, avait été envoyé, après la mort de Raulet, en 1574, à Sheffield, auprès de Marie Stuart, pour lui servir de secrétaire des lettres françaises ; il était Secrétaire en titre, par la raison que Marie, élevée en France, bien qu'elle parlât plusieurs langues, n'écrivait couramment que le français. Elle rédigeait elle-même ou dictait à Nau les minutes françaises de ses lettres. Quand il s'agissait d'expédier ces missives à des Anglais ou à des Ecossais, G. Curle était chargé de les traduire

(1) M. Chantelauze fait la remarque que « Marie Stuart, par sa douceur, par une générosité d'âme qui se révélait dans ses moindres actions et qui allait toujours au-devant des besoins de ses serviteurs, avait acquis à ce point leur affection et leur dévouement, qu'il n'y eut jamais parmi eux l'exemple d'une trahison, si ce n'est celle de Buchanan » *Marie Stuart*, p. 99.

(2) Hosack. t. II. p. 232 et 389.

Digitized by Google

en anglais ; c'était lui aussi qui chiffrait d'ordinaire et déchiffrait les lettres expédiées ou reçues (1).

C'était une fonction toute de confiance : dans les affaires importantes et délicates qui lui passaient par les mains, le jeune Curle montra toujours une fidélité à toute épreuve. Enfin, dans le dernier et abominable procès qui conduisit la Reine à l'échafaud, toutes les ruses, toutes les menaces, toute la machiavélique astuce du ministre Walsingham et de ses collègues Burghley, Davison,etc. ne purent obtenir de Gilbert Gurle la moindre parole défavorable à sa maîtresse.

On calomnia la Reine et ses secrétaires, sans jamais oser les confronter. Ce témoignage est rendu aujourd'hui à Curle par les historiens les plus autorisés (2).

Elisabeth avait accordé à sa prisonnière de garder auprès d'elle un certain nombre de dames d'honneur, *gentlewomen*. L'une d'elles était française, Mlle Renée de Beauregard ; les autres appartenaient à la noblesse d'Angleterre et d'Ecosse (3) ; deux seulement d'entre elles se rapportent à notre sujet, et doivent nous occuper ici : la sœur et la femme de Gilbert Curle.

Elisabeth Curle était la plus jeune sœur du secrétaire de la Reine. Curle qui avait toute la confiance de Marie Stuart ne crut pouvoir lui rendre de meilleur service, qu'en plaçant auprès d'elle sa propre sœur, dès que celle-ci fut en âge d'être admise. La Reine pouvait ainsi être facilement tenue au courant de tout ce qui se passait d'important.

Elisabeth Curle n'avait que dix-huit ans quand elle vint à Sheffield en 1579 ; elle plut tout d'abord à la reine d'Ecosse qui lui témoigna toujours depuis un tendre attachement et une profonde reconnaissance. Cette affection elle la méritait par les plus nobles qualités de l'esprit et du cœur, par un dévouement sans bornes , par un art infini de consoler l'infortunée princesse, par un courage héroïque à partager ses souffrances, ses privations, sa dure et longue captivité à Sheffield, à Tutbury, à Chartley, à Tixall, et enfin à Fotheringay.

(1) Morris *The Letter-Books* etc. p. 376 et suiv.

(2) Cfr. Hosack. *Mary, Queen of Scots* etc. t. II. p. 390 et suiv. – Chantelauze, *Marie Stuart* etc. p. 201 et suiv. — J. Gauthier. *Marie Stuart*, t. III. p. 236 et sv. Paris 1859.

(3) Morris, *Letter-Books* etc. pp. 184 et 298.

Digitized by Google

Le médecin français de Marie Stuart, l'excellent Bourgoing, dans son *Journal inédit*, que M. Chantelauze vient de retrouver et de publier, nous raconte plusieurs incidents qui nous montrent, dans toute leur naïve et touchante vérité, les relations de Marie Stuart avec ses dames d'honneur.

On sait aujourd'hui comment le geôlier de la Reine, Sir Amias Poulet, fit tomber Marie Stuart dans un véritable guet-à-pens, pour l'enlever de Chartley par surprise, la conduire à Tixall, lui ôter ses secrétaires Nau et Curle, fouiller ses coffres et ses armoires, dérober ses papiers et ses bijoux. Nous résumons ici les détails donnés par M. Chantelauze (1).

C'était le mardi 16 août 1586. Marie, sortie à cheval, sous prétexte d'une promenade à Tixall, était accompagnée de ses secrétaires Nau et Curle, de ses dames d'honneur et d'une escorte de vingt cavaliers. Elle avait à peine fait un mille de chemin, qu'elle est tout-à-coup rejointe par Sir Amias Poulet et par cinquante hommes d'armes. Sir Amias Poulet lui signifie qu'elle doit quitter Chartley pour Tixall ; puis on s'empare de Nau, de Curle, des autres hommes et dames de la suite de la Reine, à l'exception du médecin Bourgoing et d'Elisabeth Curle.

La Reine, sous l'étreinte de la plus vive émotion, descendit de cheval et s'assit par terre. Là, s'appuyant sur le sein d'Elisabeth Curle, Marie Stuart répond fièrement à son geôlier qu'elle n'ira pas plus loin et qu'on devra l'enlever de force. Cédant enfin aux prières de son médecin et de Miss Curle, elle s'agenouille au pied d'un arbre, se résigne à son sort, et fait à Dieu la sublime prière que Bourgoing nous a conservée (2).

Amenée prisonnière à Tixall, au château de Sir Walter Aston, il ne restait plus auprès d'elle que Bourgoing et Elisabeth Curle, ceux-là précisément qui devaient, six mois après, l'assister à ses derniers moments.

Près d'un an auparavant, avant même le transfert de la Reine de Tutbury à Chartley, le fidèle secrétaire de Marie Stuart, Gilbert Curle avait, avec l'assentiment de sa maîtresse, épousé une des dames d'honneur. Amie et compagne d'Elisabeth Curle, et à peu près du même

(1) Cfr. *Marie Stuart* etc. p. 70 et suiv.

(2) *Journal inédit de Bourgoing*, p. 471, dans Chantelauze.

Digitized by Google

âge qu'elle, Barbara Mowbray était l'aînée des deux filles de l'écossais Sir John Mowbray, qui, quoique protestant, était profondément dévoué à sa malheureuse souveraine (1).

Barbara Mowbray, la première dame d'honneur (2) de Marie Stuart, était protestante comme son père ; mais les paroles et les exemples de sa pieuse maîtresse avaient déjà incliné son cœur vers le catholicisme. Aussi le mariage eut-il lieu selon le rit catholique, à l'insu de Poulet, le farouche puritain, qui se plaignait amèrement de tous ces agissements qui lui semblaient des crimes (3).

Le père et la mère de Barbara Mowbray avaient donné leur consentement à cette union, comme Poulet lui-même l'assure dans une lettre à Walsingham (4). D'après une autre lettre du même personnage (5), ce fut le 24 octobre 1585, un dimanche, à Tutbury, que Gilbert Curle et Barbara Mowbray reçurent la bénédiction nuptiale d'un prêtre français, l'abbé Camille du Préau, que Poulet avait pris jusque-là pour un simple laïc, lecteur de la reine et distributeur de ses aumônes. Ce fut à cette occasion que Poulet le reconnût pour ce qu'il était en effet, le chapelain de Marie Stuart.

(1) Sir John Mowbray, *Laird*, seigneur ou baron de Barnebougall, était le chef d'une ancienne famille. Il était attaché au service de Marie Stuart en France, dès 1557 ; en cette même année, Marie Stuart écrit de Villers-Cotterets, le 10 mai, à Marie Tudor, reine d'Angleterre, et lui demande un sauf-conduit pour John Mowbray de Barnbugall, qui désire aller en Ecosse en passant par l'Angleterre (*Calendar of State Papers* t. 1 p. 104.) — Ce même John Mowbray, en 1567, fut au nombre des quinze juges, (8 Pairs, 2 fils de Pairs et 5 Lairds) qui siégèrent dans le procès intenté au comte de Bothwell pour le meurtre de Darnley (Hosack, t. 1. p. 3). — Il est fait mention dès 1200 d'un Philippe *Mowbray*, de *Barnebougall*. Cette baronnie, qui comprenait aussi les terres de *East-Cragie*, demeura dans cette famille jusqu'à l'année 1623, où nous voyons un Sir Robert Mowbray, probablement le neveu de Me Curle, la vendre au comte de Haddington. Aujourd'hui ces terres sont englobées dans le magnifique domaine du comte de Roseberry, (paroisse de Dalmeny, comté de Linlithgow.) On y voit encore les importantes ruines du château de Barnebougall, qui dominent le bras de mer du *Firth of Forth*, et qui furent visitées par la reine Victoria en 1842. Cfr. *Topographical Dictionnary* de Nic. Carlisle, Londres, 1813 ; et celui de Sam. Lewis, Londres, 1846.

Il y a encore aujourd'hui des *Mowbray* en Ecosse ; ils habitent « Otterstone House » et « Cockairney House » dans la paroisse de Dalgety, comté de Fife.

(2) « This queen's principal gentlewoman, » comme l'appelle Sir Amias Poulet. *Letter-Books* etc. p. 110.

(3) « If they be disposed of malice or blindness to transgress the laws of God and man, their sin is upon their own heads. » *Ibid.*

(4) Cette lettre est datée de Tutbury, le 16 oct 1585. (5) En date du 26 oct.

Digitized by Google

La reine d'Ecosse qui, outre la modique pension que lui faisait Elisabeth pour elle et sa maison, jouissait des revenus de son douaire en France, et pouvait ainsi rémunérer ses serviteurs, se montra gracieuse envers les nouveaux mariés. Elle déposa dans la corbeille de noces de Barbara Mowbray une somme de 2000 couronnes en argent (1).

Cette chrétienne union, conclue, dans l'affreuse prison de Tutbury sous de si tristes auspices, fut bénie de Dieu, qui sembla toujours vouloir mêler, pour les Curle, de douces consolations à d'immenses douleurs.

L'année suivante, précisément à l'époque du guet-à-pens dont nous avons de parlé, pendant que son mari était soudainement arraché à tous les siens, et violemment traîné à Londres, pendant que sa reine et sa sœur étaient à Tixall, restée seule à Chartley, Mistress Curle donna le jour à une fille, le mardi 23 août, vers cinq heures du matin (2). On comprend les angoisses et les inquiétudes de la pauvre mère.

Deux jours après, le jeudi 25 août, Marie Stuart rentrait au château de Chartley, escortée par cent quarante cavaliers armés ; sa première visite, avant même de se rendre dans son propre appartement, fut pour sa chère dame d'honneur, pour l'épouse de son fidèle Curle. Afin de la rassurer sur le sort de son mari, la Reine lui promit « qu'elle arrangerait tout, qu'elle répondrait à toutes les objections et accusations qu'on pourrait faire contre son secrétaire»(3)

La petite fille de Curle n'avait pas encore été baptisée : le lendemain du jour où elle naquit, pendant le dîner, l'abbé du Préau, l'aumônier de la reine, sur un ordre de Londres provoqué par Poulet, avait été éloigné à quelque distance de Chartley, et confié à la surveillance d'un certain Gresley, cousin du ministre Walsingham. La Reine pria Sir Amias Poulet de permettre de faire baptiser l'enfant, avec tel parrain qu'il plairait à Poulet de choisir, pourvu que la

(1) Voir Hosack, t. II, p. 389

(2) *Letter-Books*, etc. p. 276, et *Journal inédit de Bourgoing*, p. 478, dans Chantelauze.

(3) *Letter-Books*, etc., *ibid.* : « She visited Curle's wife before she went to her own chamber, willing her to be of good comfort, and that she would answer for her husband in all things that might be objected against him. »

Digitized by Google

petite fille portât le nom de Marie. Poulet répondit à la demande de la reine par un refus brutal. Alors, se souvenant que l'Eglise catholique permet aux laïques et même aux femmes d'administrer le baptême, en cas d'urgence, Marie Stuart prit l'enfant sur ses genoux, se fit apporter de l'eau, et, la répandant sur la tête de la petite Marie, au grand scandale de Poulet, elle prononça les paroles sacramentelles (1).

Pendant plusieurs jours, Marie Stuart se fit un devoir d'aller visiter souvent Madame Curle et de lui apporter des consolations dont elle-même hélas ! avait si grand besoin. Car bientôt, par suite des instructions reçues, Poulet redoubla ses rigueurs: le 7 septembre, il défendit à la reine de rendre encore visite à Madame Curle (2); il confina celle-ci dans sa chambre avec défense d'en sortir, et empêcha les autres dames de l'aller voir. Marie Stuart ne devait plus revoir sur cette terre ni sa chère dame d'honneur, Barbara Mowbray, ni son fidèle secrétaire, Gilbert Curle.

Quelques jours après, nous voyons Elisabeth Curle se montrer digne de sa maîtresse et de sa belle-sœur, dans une circonstance très pénible à la Reine, et dont nous devons le récit détaillé au médecin Bourgoing et à Poulet lui-même.

Le 9 septembre 1586, le geôlier alla trouver Marie Stuart, qui était malade au lit par suite de tant d'émotions ; il lui demanda, par ordre du Conseil, tout l'argent qu'elle avait encore sur elle ou dans sa cassette.

— Ce n'est point à vous ni au Conseil de me gouverner, répondit la Reine ; le Conseil n'a point d'autorité sur moi, et je ne vous livrerai point mon argent.

— Il faut que je l'ai, — reprit Poulet — et, si vous ne le livrez, on vous le prendra de force.

— Vous pouvez le faire, s'écria la Reine, mais je ne reconnais à personne le droit de me commander.

(1) « She came shortly after into Curle's wife chamber, where laying the child on her knees, she took water out of a basin, and casting it upon the face of the child, she said. « I baptise thee in the name of the Father, the Son and the Holy Ghost » calling the child by her own name Mary. « Poulet ajoute cette odieuse réflexion : « This may not be found strange in her *who maketh no conscience to break all laws of God and man.* » Lettre à Walsingham. Morris, ouvr. cité, p. 276.

(2) *Journal inédit de Bourgoing*, p. 479, dans Chantelauze.

Digitized by Google

— Je ferai rompre la porte, dit Poulet d'un ton menaçant.

— Ne l'épargnez pas, lui répliqua Marie.

Poulet alors insista avec force pour qu'elle commandât à Elisabeth Curle de lui livrer la clef du cabinet de la reine où se trouvait la cassette.

— Je n'en ferai rien, lui déclara la reine d'un ton de plus en plus énergique.

Poulet sortit pour demander la clef à Elisabeth Curle; mais cette courageuse fille refusa de la lui donner, sans un ordre formel de sa maîtresse.

Furieux de ce refus, Poulet chassa de l'antichambre tous les serviteurs de Marie Stuart, et ne tarda pas à revenir escorté de ses gardes, armés de barres de fer. Comme il faisait mine de vouloir enfoncer la porte du cabinet, la Reine, brisée par cette lutte, fit appeler Elisabeth Curle, et lui donna ordre de livrer la clef.

— Cet argent que vous prenez, dit la Reine à Poulet, était réservé par moi pour mes funérailles, et pour subvenir aux besoins de mes serviteurs, afin qu'ils pussent regagner leur pays après ma mort. Je le leur ai promis. Ayez pitié d'eux, dénués qu'ils sont de toute autre ressource.

Sans rien promettre, Sir Amias Poulet fit main basse sur cinq rouleaux de grosse toile, contenant cinq mille écus, monnaie de France, et sur deux sacs de cuir, dans lesquels il y avait en or cent quatre livres deux schellings, et trois livres sterling en argent.

Non contents d'avoir saisi toutes les sommes qui se trouvaient dans le cabinet de Marie Stuart, ils s'emparèrent, dans la chambre de Curle, des deux mille écus qu'il avait reçus d'elle pour la dot de sa femme (1).

Pendant que ces infamies se passaient à Chartley-Castle, les secrétaires de Marie Stuart, Nau et Curle, étaient retenus prisonniers à Londres, dans la maison du ministre Walsingham.

Le 19 août, la reine d'Angleterre faisait écrire à celui-ci : « Sa « Majesté vous engage à ne pas leur donner une nourriture trop

(1) Hosack, *Mary, Queen of Scots* etc., t. II. p. 389. — Wade, l'agent envoyé à Chartley, dit qu'il y avait dans la chambre de Curle *trois sacs* contenant chacun 1,000 couronnes. — Poulet, dans sa lettre à Burghley dit, qu'il y trouva tout juste, 2,000 couronnes. — D'après cela, 1,000 couronnes auraient disparu dans l'intervalle de la visite de Wade et de celle de Poulet.

Digitized by Google

« abondante, mais telle qu'il convient à des prisonniers. Sa Majesté « pense qu'il est inutile qu'ils aient quelqu'un pour les servir; « leurs repas pourront leur être portés par ceux que vous choisirez. « On peut les laisser dans leurs chambres sous les verroux ou sous « clef; car Sa Majesté ne présume pas qu'ils aient l'intention de se « pendre ou de se tuer (1). »

Ces dernières lignes nous semblent prouver qu'Élisabeth, au fond, ne croyait pas le moins du monde à la culpabilité de Nau et de Curle, pas plus qu'à celle de Marie Stuart, ni à leur participation dans le complot de Babington, et dans toutes les trames que les ministres eux-mêmes ourdissaient pour exciter ce dernier et ses amis à assassiner la reine d'Angleterre.

Il ressort, d'ailleurs, de toutes les pièces du procès, qui sont aujourd'hui entre nos mains, que les secrétaires de Marie Stuart, qu'on n'a jamais confrontés avec elle, malgré ses demandes réitérées, ne trahirent pas et ne purent pas trahir leur infortunée maîtresse, condamnée d'avance à la mort.

Si l'on veut s'édifier complètement sur cet odieux procès et cette inique condamnation, on doit étudier les six lumineux chapitres (2) que M. Chantelauze a consacrés à cette partie du grand drame qui devait se dénouer par la catastrophe de Fotheringay.

M. Chantelauze les résume lui-même dans les paroles suivantes: « Il existe, dit-il, au *Record Office* une copie de la lettre de Marie à Babington déchiffrée et en français. A la fin de cette copie, se trouvent des attestations de Babington et des deux secrétaires de la reine d'Écosse; mais ces attestations ne sont que des *copies de la main de Phelipps, de même que le corps de la lettre, dont l'authenticité n'est attestée par aucun des ministres d'Élisabeth*. C'est uniquement sur cette copie, pièce qui n'offre d'autre garantie que d'avoir été écrite par le faussaire Phelipps, que Marie Stuart fut condamnée à mort, et que certains historiens, trop passionnés ou trop crédules, se sont fondés pour la déclarer coupable » (3).

On sait comment, le 8 février 1587 (18, N.S.), à 8 heures du matin, la grande iniquité fut consommée : nous ne raconterons pas ici les

(1) *Letter-Books* etc., p. 260. Lettre de Yetsweirt à Walsingham.
(2) *Marie Stuart* etc., ch. VIII à XIII.
(3) Ibidem, p. 111.

Digitized by Google

derniers moments de l'illustre martyre : nous renvoyons nos lecteurs au simple et pathétique récit de M. Chantelauze (1).

Qu'il nous suffise, pour notre but, d'attirer un instant l'attention sur Élisabeth Curle qui, seule des dames d'honneur, avec Jane Kennedy (2), obtint de l'assister à la mort. Au moment de recevoir le coup fatal, Marie Stuart leur fit ses derniers adieux, les engagea à prier pour elle, et les bénit en faisant sur elles le signe de la croix; puis elle embrassa Elisabeth Curle et Jane Kennedy, et lorsque cette dernière lui eut bandé les yeux, elle leur ordonna de descendre de l'échafaud.

Un instant après, quand elle eut baisé une dernière fois la croix du Sauveur et prononcé distinctement ces paroles : *Seigneur, je remets mon âme entre vos mains*, la tête de la martyre roula par terre et son âme s'envola vers les cieux (3).

Les serviteurs de la reine ne purent obtenir de Poulet de garder le moindre souvenir de leur maîtresse, à l'exception de Jane Kennedy et d'Elisabeth Curle, qui montrèrent une donation écrite de la main de la reine (4). Tout ce qui avait reçu l'empreinte de son sang fut brulé par les soins du geôlier. Il fit disparaître tous les objets qui, pour les partisans de la reine, auraient pu devenir de précieuses reliques, et le livre d'heures et les rosaires et tout ce qu'elle portait sur elle au moment du supplice. On arracha aux dames d'honneur tous les petits objets que la reine leur avait distribués pendant la nuit qui précéda sa mort.

On leur refusa d'ensevelir elles-mêmes le corps de leur maîtresse, comme elles l'avaient demandé ; le lendemain, cependant, elles purent assister à une messe dite par l'aumônier Du Préau pour le repos de l'âme de Marie ; mais, dans l'après-midi de ce jour, Poulet confisqua les vêtements sacerdotaux, et détruisit l'autel. Les dames d'honneur repoussèrent avec indignation les manteaux et les robes de deuil que la reine Elisabeth leur avait fait parvenir.

Ces dames, ainsi que les autres serviteurs de Marie Stuart, ne furent rendues à la liberté que plusieurs mois après la mort de l'in-

(1) *Marie Stuart*, etc., chap. XXI.
(2) Jane Kennedy était au service de Marie Stuart depuis plus de vingt ans.
(3) Morris, *Letter-Books* etc., p. 371.
(4) Chantelauze, ouvr.cité p. 419.

Digitized by Google

fortunée reine : elles demeurèrent encore longtemps prisonnières au château de Fotheringay.

Le 1er août, elles dûrent assister à un service funèbre protestant, célébré par l'ordre de l'hypocrite Elisabeth, dans l'église collégiale (1) de Peterborough, avec les cérémonies des obsèques royales. Mais lorsque les choristes eurent entonné leurs chants en anglais, tous les serviteurs catholiques de la reine défunte, à l'exception du maître d'hôtel Melvil, et de Melle Gillis Mowbray, sœur de madame Curle, qui étaient protestants, quittèrent l'église et se réfugièrent dans le cloître attenant (2).

Le 3 août, ils furent tous rendus à la liberté. Mistress Curle et sa belle-sœur Elisabeth allèrent rejoindre à Londres leur époux et leur frère. On délivra à Gilbert Curle des passeports pour la France; et dès le 7 septembre 1587 nous voyons celui-ci résidant à Paris avec sa famille (3) : ils n'y séjournèrent pas longtemps, et dirigèrent peu après leur route vers les Pays-Bas.

C'est là que nous devons suivre maintenant ces dévoués serviteurs de Marie Stuart : c'est là, désormais, qu'ils vont édifier leurs nouveaux concitoyens par l'exemple de leurs vertus, par la persévérance de leur foi, par leur éternelle reconnaissance envers la grande reine qu'ils avaient eu l'honneur de servir, pour laquelle ils professèrent toujours une sorte de culte, et dont ils perpétuèrent parmi nous le touchant souvenir et le fécond apostolat.

Car, ainsi que nous le verrons, en dignes serviteurs de Marie Stuart, en vrais écossais et en vrais catholiques, les Curle firent tous leurs efforts pour conserver à leur malheureux pays cette foi de l'Eglise Romaine, pour laquelle la reine d'Ecosse avait souffert vingt ans de prison, couronnés par la plus héroïque des morts et par la palme du martyre. V. B.

(1) Et non cathédrale, comme on l'appelle ordinairement.

(2) *Letter-Books* etc., p. 371.

(3) Nous trouvons cette date dans le *Calendar of State papers*, publié par le Gouvernement anglais (Élisabeth-Domestic. 1581-1590) p. 424, n° 36.) septembre 1587. « Copies of letters sent by Phelippe (le faussaire) to Gilbert Gifford (le traître) under the feigned direction to Francis Hartley at Paris and signed James Dalison, written in onion juice and in cypher (que de précautions!) — Le résumé de cette lettre est—« That Naw and Curle were set at liberty and were by this time at Paris.—Direction for Gifford how to excuse himself that he did not discover those wo dealt for the Queen of Scots.—Desires to be informed of the intentions of the catholics and Dr Allen.

Digitized by Google

CIRCONSCRIPTIONS ET DIVISIONS

DES PREMIERS DIOCÈSES DE L'ANCIENNE BELGIQUE.

(Suite et fin. — voir page 396.)

IV.

DIOCÈSES DE LIÉGE ET DE TRÈVES.

L'historien Fisen, dans le *Sancta Legia*, et plusieurs autres ont répété après lui que le pape Léon III créa, en 799, huit archidiaconés, à savoir : *Liége*, *Ardennes*, *Brabant*, *Campine*, *Condroz*, *Famenne*, *Hainaut* et *Hesbaye*. Cette assertion, ne s'appuyant sur aucune preuve que nous connaissions, paraît inadmissible.

Il est faux aussi que les huit archidiaconés ont été établis entre 789 et 809 par l'évêque Gerbald. C'est un fait que dans l'antique diocèse de Tongres-Maestricht-Liége, comme ailleurs, il n'y eut originairement qu'un seul archidiacre, et que la pluralité des grands ressorts nommés archidiaconés est de date postérieure. La première mention d'un archidiacre de Liége ne remonte qu'à l'an 931 ; depuis l'an 1057 jusqu'en 1135 le nombre des archidiacres mentionnés dans les anciens documents varie de deux à sept. Selon les pouillés du diocèse, dont le plus vieux remonte à peine au XVe siècle, il y avait sept archidiaconés, à savoir : les *Ardennes*, le *Brabant*, la *Campine* ou Taxandrie, le *Condroz*, *Famenne*, le *Hainaut* et la *Hesbaye*. Les archidiaconés du Hainaut et du Brabant sont de beaucoup postérieurs aux cinq autres. Le huitième ressort archidiaconal, celui de *Liége*, est de formation encore plus récente. Je suis ici le sentiment d'un savant qui fait autorité (1).

En définitive, les archidiacres du diocèse de Liége doivent, ce semblé, leur origine à la suppression des pouvoirs de chorévêque qui devint presque générale au terme du VIIIe siècle et au début du siècle suivant. Les archidiaconés ont été formés les uns plus tôt que les autres, et seulement suivant le bon plaisir des évêques.

Chaque arrondissement archidiaconal était divisé en doyennés,

(1) Ch. Piot, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, publié en 1874, t. II. Introduction, pag. LXXXI-LXXXVII.

Digitized by Google

ordinairement désignés par les noms de *Synodes forains*, *Chapitres ruraux*, *Conciles de chrétienté* ou simplement *Conciles*. Ces dénominations sont dues aux assemblées annuelles ou bisannuelles que tenaient les doyens et auxquelles les curés de leurs districts respectifs étaient obligés d'assister pour délibérer en commun sur les affaires paroissales et maintenir l'unité d'action spirituelle.

Les conciles, à leur tour, étaient divisés en paroisses. Celles-ci, avant l'érection des nouveaux évêchés en 1559, s'élevaient au nombre d'environ 1675, y compris les collégiales et les vicairies perpétuelles. L'abbé C. B. De Ridder a publié un pouillé de 1558 où toutes les églises et chapelles du diocèse sont énumérées selon l'ordre alphabétique (1).

I. Archidiaconé de Liége, *Leodium*.

La ville épiscopale renfermait 26 paroisses, composant le *Concile de Liége*, et sept églises collégiales dont voici les titres : Saint-Pierre, Sainte-Croix, Saint-Martin, Saint-Jean l'Evangéliste, Saint-Denis, Saint-Barthélemi et (depuis 1785) Saint-Paul. C'est dans la collégiale de Saint-Martin et sous l'épiscopat de Robert de Torote, en 1246, que commença la Fête-Dieu qui s'est étendue à l'Eglise universelle (1264) par la bulle *Transiturus ex hoc mundo* du pape Urbain IV, autrefois archidiacre de Liége (2).

Le titre et l'office d'archidiacre de *Liége* étaient attachés à la dignité de grand-prévôt de la cathédrale de Saint-Lambert.

Rappelons pour l'honneur de *Liége la Sainte, fille de l'Eglise Romaine*, qu'elle donna à sa Mère au moins quatre papes : Frédéric, grand-oncle de notre Godefroid de Bouillon ; archidiacre de Liége, il ceignit la tiare romaine en 1057 sous le nom d'Etienne IX ou X; Gérard de Bourgogne, chanoine de Liége, devenu Nicolas II, 1058-1061 ; Jacques Pantaléon, de Troyes, archidiacre de Campine, devenu Urbain IV, 1261-1264; Théobald ou Thiébaud, de Plaisance, archidiacre de Liége, devenu Grégoire X, 2171-1276, et compté parmi les Bienheureux.

(1) *Les Diocèses de Belgique avant* 1559. *Première partie* (la seule parue). Louvain, chez Ch. Peeters, 1866.

(2) On sait que la Fête-Dieu fut instituée à la suite d'une révélation faite à sainte Julienne de Cornillon. Voir les *Précis historiques* de 1872, tom, Ier de la 2e série.

Digitized by Google

II. Archidiaconé de Campine, *Taxandria*, *Campinia*.

Sept Conciles : *Beek* ou *Hilvarenbeek*, *Cuyck*, *Woensel*, *Eyck* ou *Maeseyk*, *Beringhen*, *Susteren*, *Wassenberq*.

III. Archidiaconé de Hesbaye, *Hasbania* ou *Haspengau*.

Trois Conciles : *Saint-Trond*, *Tongres*, *Maestricht*.

IV. Archidiaconé de Brabant, *Brabantia*.

Quatre Conciles : *Hozémont*, *Jodoigne*, *Louvain*, *Leeuw Saint-Léonard* (Léau, Zout-Leeuw).

V. Archidiaconé de Hainaut, *Hannonia*.

Cinq Conciles : *Andenne*, *Fleurus*, *Florennes*, *Gembloux*, *Thuin*.

VI. Archidiaconé de Famenne, *Famenna*.

Trois Conciles : *Chimay*, *Graide*, *Rochefort*.

Dans le Concile de Graide se trouvait Bouillon, *Bullonium*, sur la Semoy, à peu de distance de Mouzon, *Mosomium* ou *Mosomagus*, du diocèse de Reims, et d'Ivoix, *Evodium*, dernière paroisse du diocèse de Trèves.

VII. Archidiaconé d'Ardenne, *Arduenna*.

Deux Conciles : *Bastogne*, *Stavelot*.

La petite principauté abbatiale de Stavelot était soumise, pour le spirituel, aux évêques de Liége (postellerie de Stavelot) et aux archevêques de Cologne (postellerie de Malmedy).

VIII. Archidiaconé de Condroz, *Condrosium*.

Cinq Conciles : *Ciney*, *Hanret*, *Ouffet*, *Huy*, *Saint-Remacle au-Pont* (d'Amercœur près de Liége).

Les curés de la ville de Huy, (Hoium), réunis sous la dénomination de *Confraternité des douze Apôtres*, formaient un Concile et élisaient leur doyen.

Voici le tableau des collégiales, avant 1559, dans les huit archidiaconés du diocèse de Liége.

I. *Liége*. Les collégiales de la ville épiscopale déjà nommées.

II. *Campine*. Hilvarenbeek, Bréda, Berg-op-Zoom, Geertruydenberg, Boxtel, Saint-Jean à Bois-le-Duc, Sainte-Oedenrode, Maeseyck, Thorn (chapitre mixte), Susteren (chapitre mixte), Saint-Esprit à Ruremonde, Sittard, Wassenberg.

III. *Hesbaye*. N.-D. de Saint-Trond, Tongres, Cortessem, Munsterbilsen, Looz (Borg-Loon), N. D. de Maestricht, Saint-Ser-

Digitized by Google

vais de Maestricht (chapitre impérial), N. D. d'Aix-la-Chapelle (chapitre impérial), Saint-Adalbert d'Aix-la-Chapelle (chapitre impérial), Fouron Saint-Martin.

IV. *Brabant.* Saint-Léonard de Leeuw, Saint-Jean de Diest, Saint-Sulpice de Diest, Saint-Pierre de Louvain, Saint-Germain de Tirlemont, Incourt (*Aycuria*, chapitre transféré à Saint-Jacques à Louvain en 1456).

V. *Hainaut.* Andenne, Dinant, Florennes, Fosses, Saint-Aubain à Namur, Saint-Pierre à Namur, Sainte-Gertrude à Nivelles (chapitre noble mixte), Sclayn, Thuin, Walcourt.

VI. *Famenne.* Chimay, Molhain (France).

VII. *Condroz.* Ciney, Notre-Dame de Huy, Ouffet.

VIII. *Ardenne.* Aucune collégiale.

Par l'érection des nouveaux évêchés en 1559, le diocèse de Liége perdit toutes les collégiales de l'archidiaconé de Brabant, et plusieurs collégiales des archidiaconés de la Campine et du Hainaut. Depuis lors, il ne renfermait plus que 950 paroisses.

Le lecteur peut consulter les statuts généraux des collégiales du clergé secondaire, promulgués par Jean San-Felice, légat du pape Alexandre VII, les statuts particuliers des archidiaconés de Liége, de Campine, de Hesbaie, de Hainaut, de Brabant, de Condroz, d'Ardenne et de Famenne, ainsi que les ordonnances et coutumes du Concile de Chimay. Il les trouvera dans Manigart, *Praxis pastoralis*, tome III.

Le savant auteur de l'ouvrage : *Geschiedenis van het tegenwoordig Bisdom Roermond*, l'abbé Joseph Habets (tom. Ier, Ruremonde 1875), entre dans des détails intéressants sur la juridiction et les fonctions des archidiacres et des doyens de chrétienté dans l'ancien diocèse de Liége. Il donne aussi la liste complète des archidiacres de la Campine et de la Hesbaye depuis le commencement du IXe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe.

Il ne nous appartient pas d'exposer les origines, les vicissitudes et l'organisation de la *Principauté* temporelle des évêques de Liége. Qu'il suffise de rappeler au souvenir du lecteur que saint Monulphe, héritier des domaines que son père possédait à Dinant, en légua la propriété à son église. Dinant devint ainsi le berceau de cet Etat : *Ea*, dit l'historien Fisen, *fuerunt principatus initia.* Des dona-

Digitized by Google

tions successives, faites par des empereurs et de puissants seigneurs agrandirent par degré le premier noyau. Quand Godefroid de Bouillon se prépara à partir pour la Palestine, à la tête des premiers croisés, il engagea ou vendit son château ou duché de Bouillon à l'évêque Otbert dont les successeurs le gardèrent jusque vers la fin du 15e siècle. Depuis lors, les seigneurs de la famille de La Marck parvinrent à s'implanter à Bouillon ; en 1678, Louis XIV fit passer le duché aux mains des La Tour d'Auvergne (1). — Vers la fin du 18e siècle, au moment de la conquête française, la principauté de Liége possédait encore 23 villes (2) et plus de 600 villages répandus en ces cinq régions: la *Hesbaie*, le *Condroz*, le *Marquisat de Franchimont*, le *Comté de Looz*, l'*Entre-Sambre-et-Meuse* (3). Il faut y ajouter la moitié indivise de Maestricht ; l'autre moitié de cette ville appartenait aux Provinces Unies par la fortune de la guerre et le traité de Munster.

La Principauté était un des grands fiefs du Saint-Empire Romain. Depuis que l'Empire fut divisé en cercles, elle faisait partie du cercle de Westphalie. L'évêque, élu par le très-illustre chapitre de l'église cathédrale et confirmé par le Souverain-Pontife, recevait de l'empereur d'Allemagne l'investiture de la juridiction séculière et des droits régaliens. Lors de son inauguration, il prêtait au chapitre le serment de respecter tous les priviléges du clergé tant primaire que secondaire et d'observer fidèlement les *paix* du pays. Le prince-évêque et le clergé primaire. c'est à-dire le chapitre cathédral, étaient représentés près des différentes cours de l'Europe par des ministres résidents.

Quant à la petite *Principauté* abbatiale *de Stavelot*, elle avait son origine dans les donations faites aux deux monastères de Stavelot (diocèse de Liége) et de Malmedy (diocèse de Cologne), unis à perpétuité dès le Xe siècle pour ne constituer qu'une seule *abbaye impériale libre et exempte*. La Principauté se composait des *postel-*

(1) Voir la *Revue d'hist. et d'archéologie* (Bruxelles chez Devroye 1860), t. II. p. 1. et suivantes.

(2) Liége, St-Trond, Tongres, Waremme, Huy, Ciney, Dinant, Châtelet, Couvin, Fosse, Thuin, Verviers, Visé, Beringhen, Bilsen, Hamont, Hasselt, Herck, Looz, Peer, Brée, Maeseyck et Stockhem.

(3) Namèche, *Cours d'hist. nationale*, V, 810 et suivantes. Wastelain, *Description. de la Gaule Belgique*, section V, chap. IX.

Digitized by Google

leries de Stavelot et de Malmedy et du comté de Logne; comme celle de Liége, elle était un fief du Saint-Empire Romain et membre du cercle de Westphalie. Plus d'une fois, lorsque les moines de Stavelot et de Malmedy sentaient le besoin d'avoir un prince puissant à leur tête, ils élurent le prince-évêque de Liége, et celui-ci portait alors, dans ses ordonnances princières et épiscopales, les titres d'administrateur de Stavelot et de Malmedy, sans oublier le titre de comte de Logne (1).

Ici nous devons donner subsidiairement quelques détails sur les archidiacones et les doyennés du diocèse de Trèves.

Le diocèse de Trèves était partagé en cinq archidiaconés, tous désignés par le titre de l'église chapitrale (métropolitaine ou collégiale) dont le prévôt exerçait les fonctions archidiaconales. En voici le tableau (2) :

I. *Saint-Pierre*. Le grand-prévôt de l'église métropolitaine de Saint-Pierre à Trèves était archidiacre pour trois doyennés : *Trèves*, *Prespord* et *Kylburg* (3).

II. *Sainte-Agathe*. Le prévôt de la collégiale de ce nom à Longuyon veillait sur sept doyennés: *Luxemburg*, *Arlon* et *Mersch*, dans la partie allemande ; *Bazaille* le long de la Moselle, *Longuyon*, *Juvigny* et *Ivoix*, dans la partie wallonne.

III. *Saint-Maurice*. L'archidiacre, prévôt de la collégiale de ce nom à Tholey, avait sous sa juridiction ces quatre doyennés: *Marcette*, *Perlé*, *Remich* ou *Remingen*, *Wadrelen*.

IV. *Saint-Castor en Cardone* à Coblence. Le prévôt de cette collégiale était archidiacre pour trois doyennés : *Boppart*, *Vechtendung*, *Zell*.

V. *Saint-Lubence* de Diekirck. Le prévôt-archidiacre avait un ressort de six doyennés : *Diekirck*, *Engers*, *Heiger*, *Kirchdorff*, *Marienfeld*, *Wezlar*.

De ces vingt-trois doyennés, huit seulement s'étendaient sur notre duché de Luxembourg, à savoir :

(1) Poullet, *Les Constitutions nationales belges*, pag. 34. (Bruxelles 1875).

(2) Nous suivons Bucherius, *Belgium Rom.* l. XX, c. V, et M. Desnoyers, *Topographie ecclésiastique de la France* insérée dans l'*Annuaire historique* pour l'année 1859.

(3) M. Desnoyers nomme *Biedburg* (Bedavicus) au lieu de *Kylburg*.

Digitized by Google

1. KYLBURG, où se trouvaient les abbayes d'Echternach, de Pruym et de Hemmenrode.

2. LUXEMBOURG (Luciliburgum) avec les abbayes du Munster (ville de Luxembourg), de Differdange et de Boneffe.

3. MERSCH.

4. ARLON (Orolaunum), avec l'abbaye de Clairefontaine.

5. LONGUYON, avec les prieurés de Marville et Cougnon.

6. JUVIGNY avec l'abbaye bernardine d'Orval et les prieurés de Chiny, Longlier, Muno et Stenay.

7. IVOIX (Eposium, Epoissus, Evodium) (1), nommé plus tard doyenné de CARIGNAN.

8. REMICH ou REMINGEN, sur la gauche de la Moselle entre Thionville et Trèves.

Les doyennés de Luxembourg et de Mersch correspondaient au pagus moyen de *Methingau* ou *Mithelgau ;* ceux d'Arlon et de Longuyon, au pagus moyen d'*Arlon* ; ceux de Juvigny et d'Ivoix, au pagus moyen d'*Ivoix*. Ces trois pagus moyens appartenaient au grand pagus de *Woivre* (2).

Anlier, Auby, Bertrix, Behême, Sainte-Cécile, Ebly, Heinstert, Herbeumont, Léglise, Massoul, Mortehan, Namoussart, Nothomb, Parette, Rossart, Stockville, Tronquoy et Vlessart, ressortissaient au diocèse de Trèves.

V

DIOCÈSE D'UTRECHT.

La population primitive de la Néerlande était issue de trois grandes souches, différentes de langues, de droits et de coutumes : les *Frisons*, habitant les côtes depuis l'Ems jusqu'à l'Escaut près de Bruges; les *Saxons*, occupant l'Overyssel et le comté de Zutphen; les *Franks*, répandus dans le reste du pays. Depuis le VIIe siècle, on ne trouve que ces trois nations : les *Franks* convertis au christianisme; les *Frisons* et les *Saxons*, tenant encore au paganisme autant qu'à leur indépendance. La Frise, depuis la

(1) Lieu natal de saint Géry.
(2) Piot, *Les Pagi de la Belgique*.

Digitized by Google

rivière de *Lauwers* jusqu'à l'Escaut, et le pays situé au nord du Wahal, relevaient du diocèse frison d'Utrecht; l'est de la Néerlande, occupé par les Saxons, était soumis aux évêques saxons ou allemands de Munster et d'Osnabruck; le sud, occupé par les Franks, appartenait aux diocèses franks de Cologne, de Liége et de Tournai.

Telles sont les idées que nous trouvons dans l'ouvrage d'un savant géographe hollandais (1).

Qu'on nous permette de renvoyer le lecteur à « l'Histoire ecclé-« siastique de la Néerlande, avant la Réforme » par le professeur Moll. L'auteur constate qu'il est impossible, vu l'absence de documents complets et incontestables, d'assigner avec précision les limites qu'avait le diocèse au VIIIe, IXe et X siècles. Toutefois, il croit pouvoir admettre que la délimitation extérieure était alors la même que celle que l'on trouve dans les temps postérieurs. « Le diocèse, dit-il, s'étendait de Sluys en Flandre jusqu'à la mer au-delà de Dokkum et de Katwyk jusqu'à Oldenzaal et Ootmarsum(2).» D'après lui, Nimègue et le pays d'entre le Wahal et la Meuse appartenaient à l'évêché de Cologne; mais Emmerick et 's Heerenberg ressortissaient à celui d'Utrecht.

Toute la rive gauche de la Meuse avec tout ce qui en dépendait, la *Meyery* depuis Grave jusqu'à Bois-le-Duc, le Langstraet, Gertruydenberg, la baronnie de Bréda, Westmaes, le pays de Stryen, etc., conséquemment une partie de la Hollande méridionale et du Brabant septentrional de notre temps, se trouvaient sous la juridiction épiscopale de *Liége*.

La partie sud-est du comté de Zutphen (renfermant Grol, Halten, Hengelo, etc.), et une grande partie de la province actuelle de Groningue dépendaient du diocèse de *Munster*. Une autre partie de la province de Groningue (Westerwold, Winterwold, etc.), doit avoir appartenu au diocèse d'*Osnabruck*.

On peut dire, sans témérité, que presque tout le royaume actuel des Pays-Bas, à l'exception de quelques contrées du sud et du nord-est, était soumis aux évêques d'Utrecht. Il en est qui présument que telle était déjà l'étendue du diocèse au temps de saint Willi-

(1) Van Den Berg, *Handboek der Middel-Nederlandsche Geographie* (Leiden chez Brill 1852), pag. 114, 117, 121.

(2) Moll, *Kerkgeschiedenis van Nederland vóór de Hervorming*.

Digitized by Google

brord et du pape Sergius, 1er c'est-à-dire au VIIe siècle (fin); toutefois il n'existe aucun document authentique par lequel on puisse dûment prouver qu'à cette époque le diocèse avait déjà des limites nettement déterminées (1). La délimitation n'eut lieu, ce me semble, qu'assez longtemps après saint Willibrord, et elle s'effectua d'une manière presque insensible. Une partie des contrées évangélisées par sa parole fut annexée au diocèse de *Tournai*, une autre partie à celui de *Tongres-Maestricht*, et même une partie aux diocèses de *Munster* et d'*Osnabruck*. Il est probable que cette division eut lieu dans les dernières années de Charlemagne (2). Au fait, nous nous trouvons ici dans des ténèbres que la science n'est pas encore parvenue à dissiper.

Van Heussen n'a pas su marquer tous les doyennés ruraux ou *provisories*, bien que son *Historia episcopatus Ultrajectini* trahisse de longues recherches.

Bucherius soupçonne, et non sans motifs, que le tableau de l'an 1406 qu'on lui a communiqué, n'est pas exact; il a la modestie de déclarer qu'il n'a pas réussi à découvrir les archidiaconés, et que, dans la désignation des doyennés, il n'a pas la clarté voulue (3). Au surplus, il tronque évidemment plusieurs noms propres.

Coppens et Schutjes qui se sont consciencieusement occupés du nouveau diocèse de Bois-le-Duc, taillé en partie dans l'ancien diocèse d'Utrecht, ne nous apprennent guère davantage.

M. Paul Alberdingk-Thijm ne nomme que quelques archidiaconés et doyennés du XIIIe siècle : l'archidiaconé d'Oldenzael et de Deventer, l'archidiaconé d'Emmerick, les doyennés de Drenthe, de Zutphen, de Thyl, de Betuwe, d'Utrecht, du Rynland, du Kennemerland, de Sud-Hollande, de Nord-Hollande, de Schouwen, de Walcheren. Il ajoute que le registre d'où il a tiré ce peu indications, et qui se conserve dans les archives du clergé janséniste d'Utrecht, est in-

(1) Moll, *Kerkgeschiedenis*, t. I, p. 293 et sqq. Dans une note, l'auteur renvoie à la carte topographique de G. Mees dans le *Historische Atlas van Noord-Nederland*, Rotterdam 1853.

(2) Alberdingk-Thijm, *Karel de Groote en zijne eeuw*. (Amsterdam-Leyde, 1867, pag. 9).

(3) Bucherius, *Belgium Rom.* l. XX. c. XII. n° 3 et 18.

Digitized by Google

complet et sans ordre. Dans les notes, il renvoie à l'historien Moll, qui s'appuie lui-même sur Royaard (1).

En présence de cette obscurité, nous ferons peut-être chose agréable au lecteur, en lui communiquant les résultats des études faites en dernier lieu par Moll (2).

Il paraît certain à cet érudit néerlandais qu'après le XIe siècle les évêques d'Utrecht avaient sous eux onze prélats ou archidiacres qui étaient à la tête d'autant *d'archidiaconés*. Quatre de ces archidiacres étaient respectivement prévôts des collégiales d'Emmerick, de Deventer, d'Oldenzael et d'Arnhem ; les sept autres étaient des chanoines des cinq Chapitres *(Vijf Godshuizen)* d'Utrecht. Leurs ressorts ne peuvent être assignés qu'approximativement.

1° L'archidiaconé soumis au grand-prévôt du *Dom* ou chapitre cathédral (*præpositus major*, *archidiaconus major*), était le plus étendu de tous : il renfermait une grande partie de la province actuelle d'Utrecht et de la Hollande méridionale, la Zélande, les Quatre-Métiers de Flandre, une partie de la Betuwe, la ville de Groningue et les localités circonjacentes, puis l'Amstelland, l'île de Texel, etc.

2° L'archidiaconé soumis au prévôt du *Saint-Sauveur* s'étendait également sur une grande partie de la province d'Utrecht, entre autres sur Wyk by-Duerstede, Ryswyk, Ysselstein, Montfort, Vianen, Woerden, Oude-Water; sur une partie de la Hollande méridionale dans les environs de Woudrichem, Werkendam, etc.; sur le pays situé entre l'Yssel et le Lek où se trouvent Schoonhoven, Gouda, Moerdrecht et des localités plus petites ; sur le pays de Staveren en Frise ; sur le Gaesterland, etc.

3° Le prévôt de *Saint-Pierre* administrait toute la Veluwe avec Rhenen, Hattem, Wageningen, Arnhem et d'autres places.

4° L'archidiaconé du prévôt *Saint-Jean* renfermait les communes d'Abkouden, de Mydrecht, etc., dans la province d'Utrecht et la Hollande septentrionale ; une grande partie du Westergo, entre autres Grandivorum, Wagenburg, Altarum, Bolswaerd, Franeker, etc., en Frise.

(1) Alberdingk-Thijm, *Karel de Groote*, p. 39.

(2) *Kerkgeschiedenis van Nederland vóór de Hervorming*, t II, 1re partie, pag 134 et 199.

Digitized by Google

5° A l'archidiacre-prévôt de *Sainte-Marie* appartenaient quelques paroisses dans la ville d'Utrecht, le pays de l'Ablassenwaerd, des parties de Drenthe et du comté de Cuylenburg.

En dehors de la cité épiscopale il y avait, avons-nous vu, quatre prévôts-archidiacres que nous allons faire connaître:

6° Le prévôt de la collégiale d'*Emmerick* avait un petit ressort, situé au-delà de la rive droite du Rhin et renfermant, entre autres, Terborg, Ghenderingen, Brienen, Zevenaer, Overelten, Nederelten, Westervoort.

7° L'archidiaconé du prévôt de *Deventer* était plus étendu. Le pays de l'Yssel, avec les villes Kampen, Zwolle, Zutphen, Duysbourg, etc., en faisaient partie.

8° L'archidiaconé du prévôt d'*Oldenzael* renfermait Twenthe, les villes d'Enschedé et de Goor avec les paroisses avoisinantes.

9° L'archidiaconé d'*Arnhem*, connu avant le XIVe siècle sous le nom de prévôt de *Tiel* ou *Thyl*, renfermait une partie de la Betuwe, le Tielerwaerd, le Bommelenwaerd et le pays d'Heusden (1).

Les deux archidiaconés suivants étaient surveillés par des chanoines du *Dom* d'Utrecht.

10° Le plus petit des archidiaconés était celui du *chorévêque* (*choor-bisschop*) d'Utrecht (2). Il ne renfermait que quelques paroisses peu éloignées de la ville, Jutphaes, Harmelen, Kamerik, etc. Le chorévêque était lui-même soumis au grand-archidiacre du *Dom*. Outre les droits archidiaconaux qu'il exerçait, il devait, en certaines circonstances, assister l'évêque diocésain dans les offices du chœur en qualité d'archi-sousdiacre.

11° Le dernier, mais non le moins étendu des archidiaconés était celui de la *Westfrise*. Il renfermait le pays entre Alkmaar et Medemblik, les villes de Medemblik, de Hoorn, d'Enckhuyzen, avec une foule de villages considérables. Le prélat qui était à la tête de

(1) Le prévôt de la collégiale de Sainte-Walburge à Tiel dut aller résider à Arnhem vers l'an 1314 et prit depuis lors le nom d'archidiacre d'Arnhem, quoique la ville d'Arnhem appartînt elle-même à l'archidiaconé du prévôt de Saint-Pierre.

(2) Ce *chorepiscopus* n'était pas un *episcopus regionis et villarum*, comme il y en eut autrefois, mais un *episcopus chori*, et encore ce titre était-il abusif comme le disaient les *Statuta Ecclesiæ Ultrajectinæ*.

Digitized by Google

ce ressort, était official du chapitre cathédral et exerçait juridiction épiscopale endéans les limites de son ressort. Aussi devait-il, tous les sept ans, appeler l'un ou l'autre évêque-consécrateur (*wybisschop*) à son choix, pour la consécration des églises et des autels, ainsi que pour d'autres fonctions propres à l'ordre épiscopal.

Les prévôts des Cinq Chapitres étaient élus par les chanoines leurs collègues; mais pour exercer les fonctions d'archidiacre attachées à leur titre, ils avaient besoin de l'agréation de l'évêque diocésain.

Les onze archidiaconés se subdivisaient chacun en un nombre plus ou moins grand de *provisoriæ*, dénomination équivalente à celle de décanies rurales. La nomination des *provisores* ou doyens ruraux émanait parfois directement de l'évêque, mais le plus souvent de leur archidiacre-prévôt respectif. S'ils devaient préalablement être agréés par le pouvoir civil, au moins sous Charles-Quint et Philippe II, c'est qu'outre l'autorité religieuse ils avaient aussi une juridiction en plusieurs causes civiles dans les limites de leur ressort spirituel (1).

Les évêques d'Utrecht ne portaient pas, comme ceux de Liége, le titre de Prince ni d'Altesse; mais, comme eux, ils avaient une *temporalité* ou souveraineté territoriale, simple seigneurie relevant du Saint-Empire Romain. Ce petit état, connu sous le nom de *Sticht van Utrecht*, se composait du *Neder-Sticht*, correspondant au pays proprement dit ou la province d'Utrecht, et de l'*Over-Sticht* ou l'Overyssel, et une petite partie des provinces actuelles de Groningue et de Drenthe.

Cette temporalité, très-légitime d'ailleurs dans ses origines, n'a pas été en tout temps un bienfait pour la religion dans ces pays. De même que les princes-évêques de Liége, les seigneurs-évêques d'Utrecht étaient soumis à toutes les obligations et servitudes que le régime féodal imposait aux vassaux ecclésiastiques et laïques. Pour garder leur territoire, ils eurent de fréquentes luttes à soutenir avec les comtes de Hollande, leurs voisins (2). Puis, l'importance que la seigneurie attachait au siége épiscopal, le faisait

(1) Van Heussen, *Hist. Episcop. Leovardiensis*, pag. 33.

(2) Les comtes de Hollande exerçaient une grande influence sur le *Sticht*, depuis le règne de Florent V, vers l'an 1255.

Digitized by Google

rechercher avec ardeur par les personnages les plus considérables, et bien des fois les princes des environs et les Empereurs d'Allemagne s'efforcèrent de faire donner mitre et crosse à quelqu'un de leurs parents ou affidés, afin d'augmenter leur propre influence. Malheureusement, on s'occupait beaucoup plus des convenances de la politique que des qualités personnelles du sujet. Aussi élevait-on parfois sur la chaire vénérable de saint Willebrord des hommes qui eussent beaucoup mieux fait de demeurer jusqu'à la fin de leur vie dans l'état laïque. De là aussi, principalement à l'époque des investitures laïques par la crosse et l'anneau, des intrigues et des cabales qui se renouvelaient à presque chaque vacance, et il n'était pas rare que les prétendants se rendissent coupables de simonie, afin de réussir dans leur ambition.

La Providence mit fin à ce triste état des choses. L'évêque Henri de Bavière, fils du comte palatin Philippe, et les Cinq Chapitres durent finir par céder la seigneurie à Charles-Quint, qui la convoitait pour arrondir ses Etats. La cession solennelle se fit, le 21 octobre 1528, entre les mains d'Antoine de Lalaing, comte d'Hoogstraeten, et fut ratifiée, le 20 août de l'année suivante, par le pape Clément VII (1). Les nombreuses pièces relatives à ce grand acte peuvent se lire au tome III des *Analecta Belgica* de Hoynck van Papendrecht, archiprêtre de Malines.

Nous devons, pour terminer cette étude, ajouter un mot sur la partie Belge du diocèse de COLOGNE.

L'archidiaconé de *Xanten* qui comptait parmi les grands ressorts archidiaconaux de ce vaste diocèse, se composait de cinq Conciles ou Décanies rurales : *Xanten*, *Suchtelen*, *Duisburg*, *Gelder* ou *Stralen*, et *Zieflick* ou *Nimègue*. Toutes les paroisses des Conciles de *Suchtelen*, de *Gelder* et de *Zieflick* qui étaient situées dans le duché de Gueldre, ont été incorporées à l'évêché de Ruremonde, lors de son érection en 1559 (2).

P. CLAESSENS, chan.

(1) Voir David, *Vaderlandsche Historie*, IX, 401-407.

(2) Habets, *Geschiedenis van het bisdom van Roermond*. t. I, p. 590.

Digitized by Google

LA FONTAINE

ET SES FABLES.

—

ESQUISSE LITTÉRAIRE ET MORALE.

(SUITE ET FIN. — Voir page 407).

II

Dans l'appréciation des œuvres du grand fabuliste, nous nous sommes, jusqu'ici, arrêtés à la forme; étudions à présent le fond.

« Brisons l'os, et suçons la substantifique moëlle » comme disait le curé de Meudon. — La fable, en effet, n'est pas seulement un conte, elle est aussi une moralité : de là vient son nom d'*apologue*.

Malheureusement nous devrons refuser au moraliste les louanges que nous avons accordées au poëte. La morale de La Fontaine est, le plus souvent, lâche, égoïste, utilitaire ; elle est ou bien franchement mauvaise, ou bien d'une vertu restreinte par la prudence ; quand elle est bonne, elle est dictée par l'intéret.

Je sais, dit-il, que la vengeance est un morceau de roi.

Appliquons donc la loi juive : œil pour œil, dent pour dent ; soyons sans miséricorde, car

Etre bon aux méchants, c'est être sot.

Si nous sommes assez forts pour cela, ne confions pas à un tiers le soin de nous venger ; nous payerions ce service de notre liberté.

Quel que soit le plaisir que cause la vengeance,
C'est l'acheter trop cher que l'acheter d'un bien
Sans qui les autres ne sont rien.

Il faut cependant,suivant les circonstances, changer de tactique : que rien ne nous arrête, puisque

Le sage dit, selon les gens,
Vive le Roi ! Vive la Ligue !

Que ferez-vous donc si ceux qui vous attaquent sont plus forts que vous ?

Digitized by Google

. . . . . Irez-vous
Les maltraiter ? Vous n'êtes pas peut-être
Assez puissant : il faut les engager
A s'adresser à qui peut se venger.

Voici encore quelques maximes d'une haute moralité politique :

Tenez toujours divisés les méchants.
La sûreté du reste de la terre
Dépend de là. Semez entre eux la guerre
Ou vous n'aurez avec eux nulle paix.

Proposez-vous d'avoir le lion pour ami,
Si vous voulez le laisser croître.
Il faut de ce lion conserver l'amitié,
Ou s'efforcer de le détruire.

Les deux moyens sont également bons. Cependant, je crois que La Fontaine préfère le dernier, car après tout.

Notre ennemi, c'est notre maître.

Voilà tout un petit code politique que Machiavel et Catherine de Médicis n'auraient pas désavoué. L'intérêt doit être le seul guide de nos actions. Soyons fourbes, s'il le faut..... Soyons même vertueux, si cela peut nous être utile : non point afin d'être vertueux.

Il faut autant qu'on peut obliger tout le monde,

car

On peut avoir besoin d'un plus petit que soi.

—

Il ne se faut jamais moquer des misérables
Car qui peut se flatter d'être toujours heureux.

—

Si tu veux qu'on t'épargne, épargne aussi les autres.

—

En ce monde il se faut l'un l'autre secourir

car

Si ton voisin vient à mourir,
C'est sur toi que le fardeau tombe.

C'est à peine si, dans quelques circonstances exceptionelles, on peut faire le bien pour le bien, avec désintéressement. Mais il faut y regarder à deux fois, y mettre de la prudence, et être bien sûr de n'en retirer au moins aucun désagrément. Un villageois trouve un serpent engourdi, l'emporte en sa demeure, et, voyez le sot !

. . . sans considérer quel sera le loyer...
Le réchauffe, le ressuscite. ...

Digitized by Google

Il est bon d'être charitable ;
Mais envers qui, c'est là le point.

Le grand principe en cette matière, c'est que

Ce qu'on donne aux méchants toujours on le regrette.

Rappelons-nous « *La Lice et sa Compagne.* »

Nous sommes désormais bien avertis de ne jamais prodiguer nos bienfaits

. . . . . sans considérer quel sera le loyer.

D'après ce qui précède, on voit que ce n'est pas La Fontaine qui sera jamais victime de son bon cœur. Cette prudence exagérée et égoïste, ce manque de désintéressement et de noblesse le préoccupent sans cesse, et lui dictent parfois de véritables lâchetés. Que faut-il faire pour se procurer une destinée favorable ?

Presque rien, répond-il, donner la chasse aux gens
Portant bâtons, et mendiants ;
Flatter ceux du logis, à son maître complaire :
Moyennant quoi, votre salaire
Sera force reliefs de toutes les façons.

Mais

Peu de gens que le ciel chérit et gratifie,
Ont le don d'agréer infus avec la vie.

Si vous n'êtes pas un courtisan, vous pouvez au moins imiter le roseau qui « plie et ne rompt pas. » Sachez à propos étouffer tout amour propre, et courber platement l'échine, pour vous relever après sans nulle vergogne. Si ce moyen répugne à votre amour propre, il vous reste une troisième voie à suivre : « Hurler avec les loups.» Imitez « le chien portant à son cou le diner de son maître,» qui

. . . se voyant trop faible contre tous,
Et que la chair courait un danger manifeste,
Voulut avoir sa part, et *lui sage* il leur dit :
Point de courroux, Messieurs, mon lapin me suffit:
Faites votre profit du reste.

Tout cela n'est ni fort noble, ni fort courageux, ni fort moral. La Fontaine n'en disconvient pas ; mais enfin, tel est l'état de la société que, pour vivre; il faut se plier à ses exigences.

Digitized by Google

Jupin pour chaque état mit deux tables au monde :
L'adroit, le vigilant (lisez le prudent,) et le fort sont assis
A la première ; les petits
Mangent leur reste à la seconde.

Heureux encore quand ils ne composent pas le repas des premiers ! Et quand cela serait, il n'y aurait pas encore grand mal :

Qu'importe qui vous mange : homme ou loup ? Toute panse,
Me paraît une à cet égard.

Cela n'est pas équitable, dira-t-on. — D'accord,

. . . Mais que faut il donc faire ?
Parler de loin, ou bien se taire.

Du reste, à côté du mal, il y a des compensations ; et le monde, tel qu'il est, est fort au gré du fabuliste.

. . . . . pourvu qu'en somme
Je vive, c'est assez, je suis plus que content.
Le trépas vient tout guérir
Mais ne bougeons d'où nous sommes.
Plutôt souffrir que mourir
C'est la devise des hommes.

Il serait injuste de ma part de m'arrêter ici, et de laisser croire, par mon silence, que le reste est à l'avenant. On rencontre un assez grand nombre de fables dont la morale est irréprochable ; et quelques-unes qui sont tout à fait bonnes. Dans la première catégorie rentrent les proverbes que La Fontaine a créés, et qui sont restés dans la langue, tels que :

Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage.

Plus fait douceur que violence.

A l'œuvre on connaît l'artisan.

et quantité d'autres qui sont dans la mémoire de tout le monde.

Tout cela n'est ni bon ni mauvais, au point de vue de la morale. Mais j'ai cité ce qui est vicieux ; il n'est donc que juste de rappeler ce qui est conforme à la vertu. Je n'aurai malheureusement que trop tôt dit. Quand on voit avec quelle noblesse La Fontaine a su rendre de belles pensées, on regrette qu'elles soient si rares dans ses ouvrages. On voudrait rencontrer plus souvent d'aussi beaux vers que ceux-ci :

Toute puissance est faible à moins que d'être unie.

Digitized by Google

La mort ne surprend point le sage :
Il est toujours prêt à partir.

. . . . . La Providence
Sait ce qu'il nous faut, mieux que nous.

. . . . . Défendez-vous au sage
De se donner des soins pour le plaisir d'autrui ?

Il a dit des rois :

. . . . . C'est l'indulgence
Qui fait le plus beau de leurs droits.

Je rappellerai encore, pour être complet, ces deux proverbes :

Il se faut entr' aider, c'est la loi de nature.

—

Aide-toi, le ciel t'aidera.

Ajoutons, pour le bouquet, ce conseil plein de sagesse :

Apprendre à se connaître est le premier des soins
Qu'impose à tout mortel la majesté suprême.
Vous êtes-vous connus dans le monde habité ?
L'on ne le peut qu'aux lieux pleins de tranquillité.
Chercher ce bien ailleurs, est une erreur extrême
Troublez l'eau, vous y verrez-vous ?
. . . . . Laissez la reposer
Vous verrez alors votre image.
Pour mieux vous contempler, demeurez au désert.

Je voudrais pouvoir allonger la liste de ces citations, mais ici le défaut de matière m'oblige à m'arrêter. En résumé, la morale des fables est plutôt mauvaise que bonne ; et voici, pour donner plus d'autorité à mon jugement, comment l'apprécie M. Vinet : « La morale de La Fontaine, c'est celle de Montaigne; c'est la bonne loi naturelle de Regnier ; c'est un composé de bienveillance molle, de nonchalance et d'égoïsme, assaisonné d'une malice naïve; c'est l'heureux instinct des hommes bien-nés; c'est, pour tout dire, la morale, sans la vertu. »

On comprend dès lors comment M. de Monge a pu dire que : « celui qui admire *sans réserve* La Fontaine, en fait sa lecture habituelle, *y voit le guide le plus sûr*, et le maître le plus aimé : celui-là est sur une mauvaise pente; ou plutôt cette prédilection est déjà par elle-même un mauvais signe. »

Digitized by Google

III

Il me reste, pour achever, à montrer le fabuliste dans ses relations sociales, à juger l'homme après avoir présenté l'écrivain.

Il serait téméraire de ma part de vouloir faire une étude biographique approfondie de cet homme que tant d'écrivains ont déjà étudié. Je me suis efforcé, autant que possible, de réunir les passages des fables où l'auteur, avec cette ingénuité qui l'a fait appeler « le bonhomme, » nous a dévoilé le sanctuaire de sa vie privée; les détails que je n'ai pu me procurer par ce procédé, je les ai tirés de « l'histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine, » par le baron Walckenaer. J'ai donc mis peu du mien ici. D'ailleurs je donne une esquisse, et je ne vise pas à faire un portrait.

Jean de La Fontaine, né le 8 juillet 1621 à Château-Thierry, était issu d'une famille fort ancienne, qui avait des prétentions à la noblesse. Après une éducation fort négligée, la lecture de quelques livres de piété lui inspira l'idée d'entrer au séminaire. Mais ce genre de vie devait déplaire au futur auteur des Contes. Il quitta au bout d'un an l'habit ecclésiastique. Lorsqu'il eut atteint l'âge de 26 ans, son père lui fit épouser une jeune personne nommée Marie Héricard.

La Fontaine avait peu de goût pour ce mariage; il ne résista pas cependant : il ne sut jamais le faire. Il se laissait guider comme on voulait : on obtenait facilement de lui un consentement ou une promesse; mais,comme sa volonté n'y avait aucune part, il ne se regardait nullement comme lié. Sous ce rapport, comme sous beaucoup d'autres, il était un enfant, et un enfant gâté.

Bientôt ses dissipations amenèrent une rupture entre lui et sa femme. Tandis qu'elle resta à Château-Thierry, il alla habiter Paris, pour manger plus à l'aise « son fonds avec son revenu. » Une fois l'an, il retournait dans son pays natal, pour vendre un morceau de sa terre, ou de son mobilier, dont le produit le faisait vivre quelque temps. Sa femme, il la traitait comme une étrangère : froidement et poliment. Il lui écrivait, et, dans ses lettres, ne se cachait nullement de ses débauches. On s'est demandé si cette personne avait en quelque manière mérité d'être ainsi délaissée. La question a été résolue, un peu à la légère, je crois, dans les

Digitized by Google

deux sens. Mais avant de lui infliger un blâme, il faudrait pouvoir avancer un fait sérieux et positif qui le justifie. La Fontaine, dans la fable « le mal marié » dépeint bien, il est vrai une mégère « querelleuse, avare et jalouse » que rien ne contentait, pour qui rien n'était comme il faut :

On se levait trop tard, on se couchait trop tôt,
Puis du blanc, puis du noir, puis encore autre chose,
Les valets enrageaient, l'époux était à bout,
Monsieur ne songe à rien, Monsieur dépense tout,
Monsieur court, Monsieur se repose.

Mais ces reproches, s'ils sont une réminiscence du foyer, sont, il faut l'avouer, fort justes, et s'appliquent en toute façon à La Fontaine.

Les amis du poëte échouèrent, quand ils entreprirent de le raccomoder avec sa femme. La Fontaine, pour échapper à leurs instances, s'était enfin rendu à Château-Thierry.

Arrivé chez sa femme, il trouva une domestique qu'il ne connaissait pas, et qui lui dit que « Madame était au Salut. » Il se rendit alors chez un ami, et, après y être resté deux jours, revint à Paris. Quand ses amis le revirent, et lui demandèrent si la réconciliation était faite, il répondit, comme un enfant pour qui le premier mensonge venu est bon pour éviter une remontrance : J'ai été pour la voir; mais je ne l'ai pas trouvée, « elle était au Salut. »

A partir de cette époque, il s'efforça d'oublier qu'il était marié ; il y réussit tant et si bien qu'il passa, un jour, à côté de son fils sans le reconnaître. On pourrait croire qu'il l'avait aussi oublié : car il dit quelque part, d'un ton de célibataire,

Qui que tu sois, ô père de famille,
Et je ne t'ai jamais envié cet honneur.

Cela ne doit pas étonner de sa part, car il n'aimait guère les enfants.

L'enfance n'aime rien.

Cet âge est sans pitié.

Je ne connais de pire bête au monde
Que l'écolier... .

Un cortége d'enfants, cette maudite engeance.

Digitized by Google

Il vécut donc en vieux garçon, dans le mauvais sens du mot. Loin de le cacher, il s'en fait gloire, en plus d'un endroit que nous nous abstenons de citer ; son cœur le portait encore vers d'autres objets :

J'aime, dit-il, le jeu, l'amour, les livres, la musique,
La ville et la campagne, enfin tout ; il n'est rien
Qui ne me soit souverain bien,
Jusqu'au sombre plaisir d'un cœur mélancolique.

Ce n'est pas là une déclaration en l'air, une fiction poétique: tâchons de le montrer.

La Fontaine avait un goût littéraire très-sûr, qui ne se laissait pas guider par les idées de son temps. Quoi que Boileau ait pu dire du « clinquant du Tasse, » La Fontaine appréciait cet auteur :

Je chéris l'Arioste, et j'estime le Tasse ;
Plein de Machiavel, entêté de Bocace,
J'en parle si souvent qu'on en est étourdi ;
J'en lis qui sont du nord, et qui sont du midi.
J'ai profité dans Voiture,
Et Marot, par sa lecture,
M'a fort aidé.

Malherbe, fut, dit-on, son premier modèle. D'Urfé, la Reine de Navarre, Rabelais faisaient ses délices.

Son admiration pour la littérature du moyen-âge ne l'empêchait pas de goûter et d'apprécier les antiques comme pas un. Quintilien, Sénèque et Platon étaient les sources où il puisait ses maximes.

Térence est dans mes mains, je m'instruis dans Horace,
Homère et son rival sont mes dieux du Parnasse.

Il n'est pas jusqu'à la poésie sacrée qu'il ne goûta fort bien. On se rappelle comment une lecture dans Baruch l'enthousiasma tellement que, pendant plusieurs jours, chaque fois qu'il rencontrait quelque personne de connaissance, il coupait court aux compliments d'usage pour demander : « Avez-vous lu Baruch? C'était un beau génie. »

Cet amour pour les livres trouvait un pendant dans son amour pour la campagne. Quand il la dépeint, ce qui n'est pas rare, on voit qu'il soigne son tableau, et qu'il se plaît à l'orner avec une prédilection où n'entre nulle recherche affectée. Qui a mieux parlé que lui de la saison où

les tièdes zéphirs ont l'herbe rajeunie,

Digitized by Google

et du pré

Tout bordé de ruisseaux, de fleurs tout diapré,
. . . . . .
Séjour du frais, véritable patrie
Des zéphirs ?

Voyez le portrait qu'il fait d'un sage :

Homme égalant les rois, homme approchant des dieux,
Et, comme ces derniers, satisfait et tranquille,
Son bonheur consistait aux beautés d'un jardin.

Ce bonheur est aussi celui que souhaite le fabuliste.

Solitude, où je trouve une douceur secrète,
Lieux que j'aimai toujours, ne pourrai-je jamais,
Loin du monde et du bruit, goûter l'ombre et le frais ?

C'est là, dit-il, que les Muses lui dicteront ses plus beaux vers. Ce qu'il lui faut, ce ne sont pas des sujets héroïques :

Que les ruisseaux, dit-il, m'offrent de doux objets,
Que je peigne en mes vers quelque rive fleurie.

C'est là toute son ambition.

Les campagnes, il ne les a pas étudiées dans son fauteuil, comme ont fait certains naturalistes. Ce n'est pas un écrivain de salon, dont le rustique est tout conventionnel. On voit qu'il connait, pour l'avoir vu, le jardin du petit paysan, assez propre, et le clos attenant, fermé de plant vif, où

. . . croit à plaisir l'oseille et la laitue,
De quoi faire à Margot pour sa fête un bouquet,
Peu de jasmin d'Espagne et force serpolet.

La Fontaine s'est constitué le défenseur de la nature. Il s'émeut quand il voit un écolier

Qui, grimpant sans égard sur un arbre fruitier,
Gâtait jusqu'aux boutons, douce et frêle espérance,
Même il ébranchait l'arbre.....

Il ne pardonne pas au bûcheron d'abattre

. . . . . maint chêne et maint sapin
Dont chacun respectait la vieillesse et les charmes,
. . . Que de doux ombrages
Soient exposés à ces outrages,
Qui ne se plaindrait là dessus ?

Digitized by Google

Voyez, pour terminer, avec quelle chaleur La Fontaine plaide en faveur de l'arbre fruitier contre le rustre qui l'abat :

. . . . . Il servait de refuge
Contre le chaud, la pluie, et la fureur des vents :
Pour nous seuls, il ornait les jardins et les champs :
L'ombrage n'était pas le seul bien qu'il sut faire ;
Il courbait sous les fruits. Cependant, pour salaire,
Un rustre l'abattait ; c'était là son loyer.
Quoique, pendant tout l'an, libéral, il nous donne
Ou des fleurs au printemps, ou des fruits en automme,
L'ombre l'été, l'hiver les plaisirs du foyer.
Que ne l'émondait-on sans prendre la cognée ?

A ces goûts relevés, littéraires, poétiques, La Fontaine joignait un penchant, mais des plus prononcés, pour la paresse et le sommeil. Les plaisirs de la table, il ne les méprisait pas non plus. Il aime à célébrer la « dive bouteille, » et Bacchus « l'âme des bons repas. » Dans sa correspondance intime, il rappelle fréquemment les joyeuses soirées après lesquelles il rentrait chez lui « l'œil trouble, sans y voir double cependant. »

Quant à son temps, bien sut le dispenser.
Deux parts en fit, dont il soûlait passer,
L'une à dormir, et l'autre à ne rien faire.

Il manque rarement l'occasion de vanter

Le repos, le repos, trésor si précieux.
Je ne dormirai point sous de riches lambris :
Mais, voit-on que le somme en perde de son prix ?
En est-il moins profond, et moins plein de délices ?

Qui pensez-vous que la fortune favorise de ses sourires dorés ? Les travailleurs, les gens entreprenants ? Erreur. Elle s'assied « à la porte » de celui qui l'attend « dans un profond sommeil. »

La Fontaine écrivait à sa femme : « Ce serait une belle chose de voyager, s'il ne fallait pas se lever si matin. » Je gage que La Fontaine, quand il dormait, ressemblait à son huitre qui

. . . . . bâillant au soleil
Par un doux zéphyr réjouie
Humait l'air, respirait, était épanouie.

On comprend qu'un pareil dormeur ne devait pas être un modèle

Digitized by Google

d'activité. « Mes affaires, écrivait-il à Racine, ne m'occupent qu'autant qu'elles en sont dignes, c'est-à-dire presque pas. Mais le loisir qu'elles me laissent — il devait être long! — ce n'est pas la poésie, c'est la paresse qui l'emporte. »

Quelques traits de sa vie montreront qu'il était d'une inaptitude complète en affaires.

Revenant, à cheval, de Paris à Château-Thierry, il avait attaché à l'arçon de sa selle des papiers de famille de la plus haute importance. Ils tombèrent sans que La Fontaine, occupé à rêver selon son habitude, s'en aperçût.

Le courrier, passant quelques minutes après, ramassa le paquet, et voyant La Fontaine, il lui demanda s'il n'avait rien perdu. La Fontaine, tout étonné de la question, regarde de tous cotés, et répond avec assurance que rien ne lui manque. « Cependant, dit le courrier, je viens de ramasser ce sac de papiers. » — « Ah, c'est à moi, s'écrie La Fontaine, et il y va de tout mon bien. »

Une autre fois, il avait un procès dont il s'occupait si peu, qu'on dut lui apprendre que l'affaire allait se décider le lendemain. La Fontaine part aussitôt, et s'arrête pour se reposer chez un ami. On le retient, on cause de poésie. La Fontaine loge chez cet ami, et l'on juge s'il fit la grasse matinée. Bref, il apprit à son lever que le procès était fini. Il répondit qu'il était bien aise, au fond, de cet incident, parce qu'il n'aimait ni à parler d'affaires, ni à en entendre parler.

Comme ces anecdotes le prouvent, La Fontaine était fort enclin à la rêverie et aux distractions. Cela lui attira encore plus d'une aventure comique, trop longue et trop connue pour être rapportée.

Nous avons dit que La Fontaine était un enfant gâté : comme tel, il pouvait tout se permettre, et on devait tout lui pardonner. Chaque fois qu'il publiait un conte, il jurait ses grands dieux que ce serait le dernier ; ce qui ne l'empêchait pas de retomber quelques jours après.

J'avais juré, même en assez beaux vers,
De renoncer à tout conte frivole.
Et quand juré? C'est ce qui me confond :
Depuis deux jours j'ai fait cette promesse.

Un enfant gâté pousse la familiarité jusqu'à l'impertinence. La

Digitized by Google

Fontaine se permet d'adresser à la duchesse de Bouillon ce compliment :

Nez troussé ! C'est un charme encor selon mon sens.

Ailleurs, après une digression :

. . . . je reviens à mes moutons.

« Ces moutons, Madame, c'est votre Altesse, et madame de Mazarin. »

Notre poëte avait trop de franchise pour se contraindre : s'il se plaisait peu dans une société, il le montrait ouvertement par son silence et par sa rêverie.

C'est ainsi qu'invité à dîner par quelques beaux esprits qui voulaient jouir des charmes de sa conversation, il mangea fort bien, but de même, fit sa sieste, puis s'en alla, laissant croire à ses hôtes ce qu'ils voudraient de sa singularité.

Par contre, quand il le voulait, il savait se montrer spirituel, enjoué, et charmant causeur. C'est ce qui explique comment les critiques ont tour à tour accordé ou refusé à La Fontaine les qualités aimables qui font l'homme de société. Mais on n'expliquerait pas autrement comment il fut recherché par tout ce que le XVIIe siècle avait de plus raffiné et de plus brillant, tandis que Corneille fut négligé et laissé de côté.

Il compta parmi ses amis : Molière, Racine, Boileau, Chapelle, Pellisson, La Bruyère, Fénélon, Bayle, Saint-Evremont, et bien d'autres encore. Ses protecteurs les plus puissants furent Turenne, le grand Condé, les deux princes de Conti, Fouquet, les ducs de Vendôme, de Guise, de Larochefoucauld et de Bouillon, madame de Montespan, madame de Thianges, les duchesses de Bouillon et d'Orléans, madame de Sevigné, madame de Grignan, madame de la Fayette, madame de la Sablière, etc.

La Fontaine mérita d'être l'objet de tant d'amitiés, par sa reconnaissance et par son caractère. Où trouverait-on, en effet, un mélange plus agréable de bonhomie, de simplicité et de candeur ? Il souffrait qu'on lui reprochât ses défauts, ses singularités, qu'on se moquât de lui, et qu'on le traitât, il faut le dire, un peu comme un jouet. Dans une réunion, chez Boileau, un docteur de la Sorbonne faisait un pompeux éloge de saint Augustin. La Fontaine rêvait comme à l'ordinaire ; son esprit suivait peut-être Jeannot

Digitized by Google

Lapin, faisant cent tours parmi le thym et la rosée. Se réveillant enfin, et voulant prouver qu'il avait bien compris, il coupa la parole à l'orateur pour lui demander si saint Augustin avait bien autant d'esprit que Rabelais.

Le docteur pour toute réponse : « Prenez garde, dit-il, M. de La « Fontaine, vous avez mis un de vos bas à l'envers. » Ce qui était vrai.

Et le bonhomme recevait l'avis avec contrition, incapable d'ailleurs de garder la moindre rancune.

Il fallait beaucoup pour le fâcher, et sa colère était alors si comique, qu'on n'aurait pas eu le courage de la lui reprocher. Lulli avait demandé à La Fontaine un opéra pour le mettre en musique. La Fontaine, à sa prière, composa l'opéra de Daphné. Le musicien, s'en trouvant peu satisfait, l'abandonna, sans mot dire, et s'adressa à Quinault. Le fabuliste gagna, par contagion, l'indignation que ce procédé excita chez tous ses amis. Il exhala son humeur dans une plaisante satire intitulée « le Florentin. » (On sait que Lulli était de Florence.) Je cite de cette pièce quelques fragments qui dépeignent parfaitement notre homme.

Le Florentin
Montre, à la fin,
Ce qu'il sait faire.
Il ressemble à ces loups qu'on nourrit, et fait bien,
Car un loup doit toujours garder son caractère,
Comme un mouton garde le sien.
. . . . . .
Le paillard s'en vint réveiller
Un enfant des neuf-sœurs, enfant à barbe grise,
Qui ne devait en nulle guise
Être dupe. Il le fut, et le sera toujours.
Je me sens né pour être en butte aux méchants tours ;
Vienne encore un trompeur, je ne tarderai guère.
Celui-ci me dit : Veux-tu faire,
Presto presto, quelque opéra,
Mais bon ? Ta muse en répondra
Du succès, par devant notaire.
Voici, comment il nous faudra
Partager le gain de l'affaire.
Nous en ferons deux lots : l'argent et les chansons.
L'argent pour moi, pour toi les sons.

Digitized by Google

Peut-être n'est-ce pas tout-à-fait sa harangue.
Mais, s'il n'eut ces mots sur la langue,
Il les eut dans le cœur. Il me persuada :
A tort, à droit ; me demanda
Du doux, du tendre, et semblables sornettes,
Confits au miel. Bref, il m'*enquinauda*.
. . . . . .
Chacun voudrait qu'il fût dans le sein d'Abraham .
Son architecte, et son libraire,
Et son voisin, et son compère,
Et son beau-père,
Sa femme, ses enfants, et tout le genre humain,
Petits et grands, dans leurs prières,
Disent le soir et le matin :
Seigneur, par vos bontés pour nous si singulières,
Délivrez nous du Florentin.

Peu de temps après, La Fontaine avait si bien pardonné au « Florentin, » qu'il était de nouveau son collaborateur, et faisait au roi la dédicace d'un opéra de Quinault.

Cette bonhomie dans le caractère ne fut pas seule à attirer des amis au fabuliste. Il avait ce don précieux de comprendre véritablement l'amitié. Il faut en effet l'avoir bien comprise pour avoir écrit le chef-d'œuvre qui s'appelle *les deux pigeons*, et ces vers immortels :

Qu'un ami véritable est une douce chose !
Il cherche vos besoins au fond de votre cœur.
Il vous épargne la pudeur
De les lui découvrir vous-même ;
Un songe, un rien, tout lui fait peur,
Quand il s'agit de ce qu'il aime.

Ajoutez à cela que La Fontaine avait une âme sensible et reconnaissante.

La pitié savait trouver le chemin de son cœur. Je n'en citerai qu'un exemple, pris dans « La mort et le bûcheron. » Ces vers ne sont pas seulement d'un poëte, on y sent battre le cœur d'un homme.

Quel plaisir a-t-il eu depuis qu'il est au monde ?
En est-il un plus pauvre en la machine ronde?
Point de pain quelquefois, et jamais de repos ;
Sa femme, ses enfants, les soldats, les impôts,
Le créancier et la corvée,
Lui font d'un malheureux la peinture achevée.

Digitized by Google

La reconnaissance de La Fontaine envers Fouquet malheureux, a été tant de fois célébrée que je ne m'y arrêterai pas. Je relèverai seulement dans ses fables un trait significatif. Le seul vice qu'il flagelle d'une façon vraiment digne, c'est l'ingratitude.

Le cerf, après avoir trouvé dans une vigne un asile sûr, broute sa bienfaitrice :

. . . . . ingratitude extrême !
On l'entend, on retourne, on le fait déloger ;
Il vient mourir en ce lieu même.
J'ai mérité, dit-il, ce juste châtiment.
Profitez-en ingrats. Il tombe en ce moment :
Vraie image de ceux qui profanent l'asile
Qui les a conservés.

Dans la fable « l'homme et la couleuvre » il ne trouve pas de trop quatre discours pour stigmatiser l'ingratitude humaine. Il sait que sa parole ne convertira personne :

Hélas, dit-il, j'ai beau crier et me rendre incommode,
L'ingratitude et les abus
N'en seront pas moins à la mode.

N'importe, il parlera.

Quant aux ingrats, conclut-il, il n'en est point
Qui ne meure enfin misérable.

Tel est, en résumé, celui que son siècle appela « le Bonhomme » nom que la posterité lui a conservé. C'est un composé de qualités et de vices, dont l'ensemble est peu digne d'un homme et d'un chrétien. Mais, quoi qu'on en ait, on se sent invinciblement porté à l'indulgence envers La Fontaine, à cause de sa droiture, de sa franchise et de sa modestie. Ce qui achève de lui concilier nos sympathies, c'est que ce païen mourut chrétiennement. Une grave maladie réveilla chez lui des sentiments religieux qu'un vie d'épicurien avait étouffés. Mais sa conversion fut le résultat de discussions franches et sérieuses avec un théologien. Elle subit l'épreuve de trois années de persévérance. On sait qu'avant de mourir, il abjura solennellement ses Contes. Dans son zèle, il détruisit même une pièce de théâtre qui n'avait pas encore été livrée à la publicité. Après sa mort, on le trouva couvert d'un cilice.

« Il semble difficile, dit M. de Monge, de se montrer sévère « pour un homme qui a fait une si belle fin. »

Digitized by Google

Disons seulement, pour résumer toute cette étude, que le poëte est inimitable, que le moraliste laisse trop souvent à désirer, et que l'homme est un triste exemple de ce que peut devenir celui qui, d'ailleurs, parfaitement doué, n'a pas assez d'énergie pour se conformer à la loi chrétienne.

JOSEPH NÈVE.

Louvain, le 30 novembre 1876.

LE SOCIALISME EN ALLEMAGNE.

Depuis les dernières élections pour le Parlement allemand, la question du socialisme s'est imposée à l'attention des gouvernants. On a été frappé de l'énorme accroissement de voix en faveur des socialistes ; leur nombre, au Parlement, n'atteint pas encore un chiffre considérable, mais on a compté que, dans l'ensemble des élections, ils ont obtenu 559,211 voix, ce qui mérite bien d'inspirer des craintes pour l'avenir. Sous l'impression d'un progrès aussi effrayant, les hommes d'Etat ont délibéré, et les publicistes ont émis leurs conjectures et leurs conseils. La plupart de ces conseils ne vont pas à la vraie racine du mal ; ils négligent le vrai remède que la Religion seule peut fournir ; mais au moins ils indiquent la gravité de l'état social et les illusions des grands politiques du *Kulturkampf*.

Entre autres articles inspirés par la situation, nous remarquons celui que publie le *Times* dans sa *weekly edition* du 8 juin 1877. Nous en extrayons quelques détails.

L'assemblée des socialistes, tenue dernièrement à Gotha, se composait de députés appartenant à 171 sociétés locales et représentant environ 30,000 membres. Mais, pour apprécier la force du parti socialiste, il faut tenir compte non-seulement de ses adhérents connus et déclarés, mais de la foule de ses adhérents obscurs, disposés à lui prêter main-forte à la première occasion. Il faut aussi tenir compte de la presse socialiste. Elle a, dans ce moment, cinquante-six organes périodiques, dont treize quotidiens ; elle émet, à

Digitized by Google

l'occasion, une infinité de pamphlets qui se répandent avec une extrême facilité. Cette presse manœuvre avec autant de prudence que de décision. Elle évite les lois pénales, mais elle lutte avec une persistance capable de forcer tous les obstacles. Nous en avons un exemple dans ce qui se passe à Essen, dans les ateliers du célèbre constructeur Krupp. Celui-ci, ennemi déclaré du socialisme, menace de renvoyer tout ouvrier qui s'aviserait de s'affilier aux socialistes. A cette menace l'assemblée de Gotha a répondu par une allocation de 125 francs par mois pour établir une mission socialiste parmi les ouvriers de M. Krupp.

Les ouvriers, la basse classe, les indigents, dont le nombre augmente constamment en Allemagne, les hommes réduits à la misère par la crise actuelle, tous ces affamés, dont la plupart ne puisent aucune consolation dans la religion, deviennent aisément la proie du socialisme, et se promettent de trouver dans un bouleversement les moyens de jouir des biens de ce monde. Vienne une nouvelle guerre et l'on risque de se trouver en face d'une armée socialiste.

Chose remarquable, ce sont les succès de la guerre franco-allemande qui ont préparé le terrain au socialisme. A la suite des victoires, sous l'impulsion de l'énorme indemnité des cinq milliards payés par la France, il y eut un renchérissement considérable de prix pour toutes choses et une augmentation correspondante de salaires. Depuis lors, les salaires sont retombés aux anciens chiffres, tandis que les denrées ont maintenu leurs prix. Dans ces conditions, le socialisme n'a qu'à se présenter pour recueillir des adhérents.

Le mal est sérieux et urgent, et nous ne voyons pas que le gouvernement allemand prenne des mesures efficaces pour y remédier. Tout au contraire, selon le *Times*. Le militarisme allemand absorbe les ressources de l'Empire, empêche le peuple de se livrer à des travaux utiles, et détourne son admirable activité des meilleures sources de la richesse publique. « Il existe donc, poursuit le journal anglais, un juste mécontentement, et ce mécontentement profite actuellement aux émissaires socialistes. Ce n'est pas en redoublant de rigueur qu'on arrêtera le mouvement, mais en faisant disparaître les justes griefs où il puise sa force. Aussi longtemps que les gouvernements feront de la préparation à la

Digitized by Google

guerre le principal objet des préoccupations publiques, aussi longtemps le peuple souffrira de cette malheureuse politique... »

« Le socialisme est la conséquence d'une mauvaise administration ou d'un gouvernement basé sur de faux principes : *Socialism is thus the correlative of bad government or of government on wrong principles.* »

De nouveaux faits confirment chaque jour la progression du mouvement socialiste. Les organes du gouvernement la signalent eux-mêmes, et dernièrement, à l'occasion de la réélection du socialiste Hasenclever à Berlin, ils ont jeté un véritable cri d'alarme. C'est qu'en effet ce socialiste a été élu malgré les efforts des libéraux réunis en faveur de son adversaire ; en cinq mois, le nombre des socialistes s'est accru, dans la sixième circonscription de la capitale de l'Empire, de 33 1[2 p. c. !

Que faire ? Le protestantisme n'y peut rien, aujourd'hui moins que jamais. Les ministres les plus recommandables de la triste Réforme luthérienne, ceux qui ont conservé un *credo* quelque peu chrétien, comme M. Hegel, offrent leur démission. L'empereur refuse et conjure de rester à leur poste ceux qui veulent encore le maintien du « Symbole des Apôtres. » Ce serait le moment d'ouvrir enfin les yeux sur les funestes résultats du *Kulturkampf*. Mais non ! Les catholiques continuent d'être en butte aux vexations du gouvernement. Tout récemment, Mgr Blum, évêque de Limbourg, a été destitué à son tour, de sorte qu'il ne reste plus en Prusse que deux évêques, ceux de Kulm et d'Ermeland. En vérité, avec un tel système, les socialistes ont beau jeu.

J. B.

Digitized by Google

MISSION BELGE DU BENGALE OCCIDENTAL.

—

LE PÈRE ADRIEN GOFFINET, S. J.

—

La mission belge du Bengale vient d'éprouver une perte sensible par la mort d'un de ses plus vaillants ouvriers : revenu pour quelque temps en Europe, afin de rétablir sa santé, compromise par douze années de labeurs apostoliques, le R. P. Adrien Goffinet a été victime, le 4 juin dernier, dans la gare des Aubrais, près d'Orléans, d'un accident de chemin de fer, au moment où il allait revoir ses frères et ses amis de Belgique.

Une courte notice biographique sur ce zélé missionnaire sera lue, croyons-nous, avec intérêt, par tous ceux qui ont à cœur l'œuvre excellente des missions catholiques, ainsi que par nos compatriotes belges, qui aiment à suivre les nobles travaux et l'influence civilisatrice des enfants de la Belgique dans l'extrême Orient.

I.

Vocation religieuse et premiers travaux.

Adrien Goffinet naquit à Saint-Vincent [1], le 17 avril 1821 : il appartenait à ces honnêtes et vigoureuses races du Luxembourg, qui, de nos jours comme par le passé, ont donné tant de dévoués serviteurs à l'Église et à l'État.

Dès sa première enfance, sa pieuse mère lui avait inspiré une tendre dévotion envers la très-sainte Vierge, à laquelle le futur missionnaire se crut toujours redevable de sa vocation à l'état religieux. A l'âge de douze ans, il alla commencer l'étude des humanités au Petit-Séminaire de Bastogne, où son frère Hippolyte, plus âgé que lui de cinq ans, l'avait déjà dévancé ; tous deux s'y distinguèrent par leur piété, leur application et leurs succès. Un seul trait

(1) Saint-Vincent est une paroisse dépendante de la commune de Bellefontaine, à 5 lieues d'Arlon.

Digitized by Google

du jeune Adrien nous fera connaître, tout à la fois, et la fermeté, la décision, la spontanéité de son caractère et la manière dont il fut appelé à la Compagnie de Jésus.

Au mois de mars de l'année 1840, Hippolyte Goffinet, vint visiter à Bastogne son frère Adrien, alors élève de rhétorique; comme celui-ci s'étonnait de cette visite imprévue : — Je viens vous faire mes adieux, répondit Hippolyte ; je suis reçu dans la Compagnie de Jésus; je pars pour le noviciat. Et vous, ajouta-t-il en souriant, voulez-vous immédiatement venir avec moi? — Très volontiers, répondit Adrien; je suis prêt à partir à l'instant même. – Depuis quelque temps déjà, Adrien Goffinet songeait sérieusement, à l'insu de son frère, à embrasser la vie religieuse. Une mission, prêchée à Bastogne l'année précédente par deux Pères de la Compagnie, l'avait vivement impressionné. Cependant, pour ne rien hâter imprudemment, il fut résolu qu'Adrien achèverait son cours de rhétorique, et qu'au mois de septembre suivant, il irait rejoindre, au noviciat de Tronchiennes, le frère bien-aimé, qui, après tant de séparations et de lointains voyages, devait, par une douce attention de la Providence, recevoir, à l'Hôtel-Dieu d'Orléans, le suprême adieu et le dernier soupir du missionnaire des Indes.

Adrien Goffinet avait une âme énergique et fortement trempée, un courage à toute épreuve, une audace qui ne reculait devant aucun obstacle. Pendant son noviciat, rapides furent ses progrès dans les vertus solides et difficiles qui font le religieux, le prêtre, l'apôtre. Il visait surtout à acquérir ces habitudes de mortification entière, de renoncement absolu qui assouplissent à la fois l'âme et le corps de l'homme, et le rendent propre aux grandes choses ; il jetait dès lors les fondements de cette profonde et sincère humilité qui se manifeste avant tout par une charité effective, par le don de tout soi-même à Dieu et aux hommes. Dès lors, aussi, il aspirait à la rude et crucifiante vie du missionnaire ; c'est pourquoi il ne négligeait aucune occasion de dompter la nature, de s'accoutumer aux privations, aux fatigues, aux veilles, aux labeurs. Y avait-il quelque confrère gravement malade, il demandait et obtenait d'être son infirmier et de le servir jour et nuit. Une santé robuste secondait ces généreuses dispositions ; un tempérament de fer s'alliait, chez lui, à un cœur d'or. Aussi pouvait-on deviner, dans

Digitized by Google

le novice de vingt ans, le futur chapelain de l'expédition d'Abyssinie, l'infatigable apôtre des Sunderbunds du Bengale.

Mais avant de pouvoir aborder cette carrière tant désirée, il lui fallut attendre longtemps encore, et s'y préparer par vingt années d'études et d'enseignement.

Il fut successivement professeur de langue latine et de littérature française dans les colléges de Tournai et de Namur; il dut même, à différentes reprises, interrompre ses cours de philosophie et de théologie, pour se livrer au pénible apostolat de l'éducation de la jeunesse (1). D'ailleurs, on le savait, il était toujours prêt à se dévouer, à se donner, quand un supérieur ou un confrère demandait son aide ou son appui.

En septembre 1853, juste au milieu de ces vingt années de professorat, il avait été ordonné prêtre, à Liége, par Mgr de Mercy-Argenteau. Depuis ce moment surtout, le P. A. Goffinet soupirait après les héroïques sacrifices des Missions Étrangères : une occasion favorable se présenta enfin de réaliser son plus ardent désir.

La Mission du Bengale occidental, après plusieurs années d'essais et de vicissitudes, avait été confiée, en 1859, par le Saint-Siége aux pères jésuites de la Province de Belgique. En 1864, le R. P. A. Van

(1) Le P. Adrien Goffinet fut professeur au collége Notre-Dame à Tournai de 1842 à 1846, et de 1854 à 1858 ; à Notre-Dame de la Paix à Namur, de 1846 à 1850 et de 1858 à 1865. Pendant qu'il enseignait dans ce dernier établissement, il dirigeait en même temps une congrégation de jeunes messieurs : à cette occasion, il fit des recherches, aux archives de Namur, sur l'histoire de cette association qui datait de plus de deux siècles, et publia le résultat de ces recherches dans les *Précis historiques*, année 1864, pp. 263 et 281 ; ce travail vient d'être réédité par cette pieuse association. Namur, veuve Doux-fils, 1877, in-8° de 30 pages. — Pendant le séjour momentané qu'il fit, en 1863, dans la nouvelle résidence d'Arlon, aujourd'hui noviciat, il fut nommé membre-correspondant de l'*institut archéologique* de sa province natale. Ce fut pour lui l'occasion d'écrire quatre petites notices, publiées en 1867. On lit à la page 41, tome V des *Annales* de cet Institut : « Les notices suivantes sont dues au zèle du R. P. A. Goffinet, de la société de Jésus ; elles sont le fruit de quelques recherches, à l'occasion de ses courses apostoliques dans notre province, pendant qu'il appartenait à la maison d'Arlon ; son départ pour des rivages lointains nous laisse de bien vifs regrets; car nous avions trouvé en lui un membre actif, dévoué et instruit, qui avait pris à cœur l'étude du sol luxembourgeois, si riche en souvenirs antiques. »

Digitized by Google

Heule, qui, vingt-cinq ans auparavant, était entré au noviciat presque en même temps que le P. A. Goffinet, fut nommé archevêque *in partibus* d'Amida, et envoyé à Calcutta, en qualité de vicaire apostolique du Bengale (1). Il s'empressa de demander le concours de son ancien confrère de Tronchiennes. Le P. Goffinet lui fut accordé. Mais, hélas ! au moment où le nouveau missionnaire allait revoir aux Indes son pieux ami, devenu son supérieur et son évêque, il apprenait sa mort inopinée, arrivée à Calcutta le 9 juin 1865.

Avant de partir, le P. Goffinet voulut se familiariser avec la langue anglaise, qui devait être désormais sa langue habituelle dans la grande colonie britannique ; il alla passer trois mois en Angleterre ; tout en y étudiant l'anglais avec ardeur, tout en s'initiant aux mœurs et aux usages d'Albion, il s'intéressait particulièrement à sa chère mission des Indes, aux progrès du catholicisme dans les Trois Royaumes, aux questions d'enseignement, et aussi à ce qui lui rappelait son pays natal.

Il écrivait, le 23 juin 1865, de *Stonyhurst-College*, à son frère Hippolyte :

« La mort de Mgr Van Heule a été regrettée ici comme en Belgique : nos pères d'Angleterre s'intéressent vivement à la mission du Bengale. Cette perte immense et imprévue renouvelle en eux les sentiments qu'ils avaient déjà éprouvés à la mort du R. P. Ingels, trop tôt enlevé à la mission de Calcutta, et qui a laissé à Stonyhurst de si excellents souvenirs... Je suis allé hier à Blackburn, où j'ai trouvé, comme à Liverpool, des Sœurs de Notre-Dame (de Namur) entourées de centaines et de centaines d'enfants, et ce qui plus est, du respect et de l'affection de tout le monde. Oh ! que n'y en a-t-il partout en Angleterre ! Que n'y a-t-il aussi bon nombre de prêtres ! Un de nos vieux missionnaires me disait hier à Blakburn : « Ici, dans le Lancashire, étant donné un prêtre zélé parlant l'anglais, il n'a qu'à se montrer avec intention de se fixer quelque part, et bientôt il aura une église et des ouailles. » Dimanche dernier, aux sermons du matin et du soir, dans notre église de Stonyhurst, il y avait des centaines de protestants mêlés à nos bons catholiques des environs. Un de nos pères, qui donne des *Lectures* ou Conférences à Manchester, a parfois jusqu'à trente ministres protestants devant lui, avec deux à trois mille auditeurs.

« Le jeune V. V. est ici très aimé : c'est un gentleman belge qui fait honneur à son pays : il s'occupe spécialement d'agriculture pratique ; il profitera

(1) Voir *Précis historiques* 1864, p. 593 et 1865, p. 434.

Digitized by Google

des progrès réalisés ici. La machine à faucher que je vois, à l'instant même, fonctionner sous mes fenêtres, fait l'ouvrage de vingt vigoureux ouvriers. »

A quelques jours de là, il écrivait d'Edimbourg (25 juillet) :

« Je viens de visiter quelques établissements d'instruction dans cette Athènes de la Calédonie. Ce sont bien les colléges les plus confortables que j'ai jamais vus ; ils portent le nom d'*Hospitals*. Immenses cours avec jardins et pelouses, *grounds*, magnifiques bâtiments, parfaitement disposés, avec calorifères, ventilateurs, etc., etc. Les cours et les examens sont publics ; j'ai entendu hier un professeur et visité une classe de sixième ; tout était parfaitement en règle, ordre, méthode, travail. J'ai assisté avant hier aux examens d'une école de 400 enfants ; ils ont très bien répondu, je vous assure. Sur l'exhibition de ma carte de visite, non seulement on me donnait tous les renseignements, on mettait tout à ma disposition, mais la courtoisie écossaise ne me laissait qu'un seul regret, celui de penser que c'étaient des frères séparés qui m'accueillaient ainsi. »

Après avoir fait en Belgique ses derniers préparatifs et dit adieu à son vieux père, à qui il portait la plus profonde affection, le P. Goffinet se dirigea sur Marseille, où il s'embarqua le 29 octobre pour l'Égypte, sur le *Peluze*, en compagnie de quatre de ses confrères, de trois séminaristes irlandais, destinés à Madras, et de sept religieuses de l'Institut des Dames anglaises de Nymphenburg (Bavière), qui se rendaient à Patna. Les missionnaires eurent d'abord un très-heureux voyage ; transbordés à Suez sur l'*Erymanthe*, ils touchent à Aden, le 12 novembre ; après avoir dépassé Ceylan, ils n'échappèrent à la mort que grâce à une fuite précipitée vers le midi, grâce aussi à la solidité de leur navire et surtout à l'habileté du capitaine. Ils arrivèrent enfin, au commencement de décembre, à Calcutta, où ils furent accueillis à bras ouverts par le R. P. D. De Pelchin, recteur du collége, et ancien collègue du P. Goffinet, à Tournai et à Namur.

Pendant les deux premières années de son séjour à Calcutta, le P. Goffinet se livra avec son zèle accoutumé aux travaux du saint ministère. Il fut bien vite acclimaté : on lui confia tout d'abord le soin spirituel des hôpitaux et l'aumônerie militaire du Fort-William, où il y a toujours en garnison un grand nombre de soldats catholiques, surtout des Irlandais (1).

(1) Sur le *Fort-William*, voir *Précis historiques*, année 1869, p. 15 et 1877 p. 299.

Digitized by Google

Nous voyons dans ses lettres combien le P. Goffinet était affectionné à ses chers Irlandais, si fidèles partout à la religion catholique ; il s'en faisait aimer, à son tour, par un dévouement sans bornes, par des manières simples, loyales, et pour ainsi dire militaires. Il se faisait tout à tous, pour les gagner tous à Jésus-Christ.

« Aujourd'hui matin, vers six heures, écrivait-il à son frère, je rencontrai au *Maidan* (1) un vieux capitaine irlandais. Ce vieux capitaine s'appelle *Corcoran*. Je lui serrai la main au moment où il baisait avec affection son crucifix ; il se rendait à la messe et s'inquiétait fort peu des promeneurs. — C'est que, disait-il, en allant à l'Église, je dis mon chapelet avec ses trois séries de mystères. — Il me conta ensuite qu'en 1830 le sergent-major John Jordan disait un jour à son colonel : Colonel, il nous faut une chapelle catholique.—Prenez cette écurie, dit le colonel, en lui en montrant une du doigt ; c'est bon assez pour vous autres. — C'est vrai, dit le sergent-major, c'était bon pour Notre béni Sauveur Jésus-Christ : nous lui ressemblerons davantage. — Le colonel frappé de cette réplique : — C'est bien répondu, John, fit-il ; prenez patience, et je vous donnerai une belle place dans la caserne pour y exercer votre culte, vous et les vôtres.

« J'espère vous reparler un autre jour du capitaine Corcoran. Il est depuis cinquante ans dans l'Inde : il y a été d'abord pendant onze ans sans rencontrer un seul prêtre catholique. C'est un vrai patriarche : feu Mgr d'Agra l'appelait toujours *le Cardinal Corcoran*, à cause de son âge, de son éminente piété, et de son habit rouge. »

« Chaque jour, écrivait-il au mois d'avril 1866, chaque jour, depuis que je suis ici, je vois arriver de nouveaux Irlandais à l'Hôpital de dépôt de *Kidderpore*.(2) Ces braves soldats, qui sont échelonnés des bouches du Gange aux cîmes de l'Himalaya, conservent toujours un vif amour de la verte Érin, leur patrie. Aussi, avoir été en Irlande, c'est presque être devenu de leur famille, et cela me fait particulièrement bien accueillir. Je suis très reconnaissant au R. P. Provincial de ce qu'il m'a permis de passer quelques jours en Irlande... Aujourd'hui, au Fort-William, j'avais plus de cinquante communions à la grand' messe. »

Quoique très occupé des Européens, le P. Goffinet, à l'occasion, ne négligeait pas les pauvres Hindous.

« Il y a une quinzaine de jours, écrivait-il en décembre 1866, un brahmine vint me voir me disant que c'était la troisième fois qu'il se présentait sans me trouver. Je l'accueillis de mon mieux, et comme il me demandait d'entendre un sermon, je l'invitai au Salut du soir. Nous allions précisément ce jour là faire le

(1) Cf. *Précis hist.* année 1877. p. 298.
(2) *Kidderpore* est un faubourg de Calcutta.

Digitized by Google

Chemin de la Croix. Avant le Salut, en guise de catéchisme, nous avons, avec les enfants des soldats catholiques (1), fait le tour des Stations, et lui avec nous. Il en fut de même après le Salut. Le brahmine me demanda ensuite de pouvoir revenir avec un ami. Il croit à Jésus-Christ, dit-il. Mais de là à être chrétien, il y a encore du chemin à faire pour un brahmine. »

Mais la garnison catholique de Calcutta, avec la visite des hôpitaux, absorbait presque tous les moments du chapelain militaire du Fort-Williain.

Ce ne fut pas sans un secret dessein de la Providence que le P. Goffinet dut commencer son apostolat aux Indes par le soin et la direction des soldats catholiques.

On sait comment, vers la fin de 1867, l'Angleterre, après avoir vainement réclamé depuis quatre ans la mise en liberté de ses nationaux, retenus captifs par Théodoros, se décida à faire la guerre au *Negus* d'Abyssinie ; le Gouvernement des Indes fut chargé des préparatifs et de la conduite de cette expédition célèbre. Le général en chef, Sir Robert Napier, ayant demandé deux aumôniers catholiques, le R. P. Van der Stuyft, Pro-Vicaire de la mission du Bengale, en l'absence de Mgr l'archevêque Steins, présenta le P. Goffinet à l'agréation du gouvernement anglais. A propos de cette nomination, il écrivait au mois d'octobre 1867 au P. Provincial de Belgique : « Le corps d'armée d'Abyssinie va emmener deux aumôniers catholiques, l'un de la mission de Bombay, le P. Salinger, l'autre de la mission de Calcutta : ce dernier est le P. Adrien Goffinet, l'homme de cœur, qui est toujours prêt à aller par terre et par mer, partout où l'obéissance et son devoir l'appellent. »

S'il faut en croire un journal du temps (2), il y eut, dans le Parlement britannique, un incident assez curieux au sujet des Jésuites et de l'Abyssinie. Mr Layard (3), aujourd'hui ambassadeur à Cons-

(1) Dans l'armée anglaise, un grand nombre de soldats sont mariés, et changent de garnison avec femme et enfants.

(2) *Indo-European Correspondence* du 11 janvier 1868.

(3) M. Layard aura probablement été induit en erreur par quelques récits protestants et autres, très hostiles aux anciens missionnaires jésuites de l'Ethiopie : il s'en sera rapporté à M. Lejean qui, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1er nov. 1864, p. 212, disait des jésuites portugais du XVIIe siècle « qu'ils perdirent, à force d'orgueil, de maladresses et de folies sanglantes, la plus belle partie qu'on puisse imaginer. La nation s'insurgea contre eux et contre le roi imbécile et féroce qu'ils avaient formé de toutes pièces pour contenter leur tyrannie; et c'est à ce souvenir, resté en horreur aux Abyssins, qu'il faut

Digitized by Google

tantinople, alors membre du cabinet Disraëli, parlant d'une mission scientifique en Ethiopie confiée par le gouvernement à un certain Mr W. G. Palgrave, crut devoir dire à la chambre des communes que cette mission avait été donnée à M. Palgrave à la suite d'une sorte de pression exercée par le *Foreign Office.* « Car, ajouta-t-il, quoique M. Palgrave soit très capable et bien connu par ses voyages en Arabie, il a été, pendant plusieurs années, membre de la Société de Jésus ; or, s'il y a des gens particulièrement mal vus en Abyssinie, ce sont les Jésuites. » — Avec quelle sainte horreur, remarque l'*Indo-European,* M. Layard va-t-il apprendre que ce n'est pas seulement un prêtre apostat, un religieux infidèle qui est envoyé en Ethiopie, mais bien deux véritables et vénérables jésuites, les PP. Goffinet et Salinger, qui sont actuellement commissionnés par le gouvernement de Bombay en qualité de chapelains catholiques de l'armée d'Abyssinie ?

Comme l'expédition d'Abyssinie présente, aujourd'hui encore, un très-vif intérêt, et que le P. Goffinet y a pris une part qui fait honneur à son ordre et à son pays, on nous permettra de nous étendre un peu sur l'histoire de cette fameuse campagne dont les résultats militaires furent prompts et décisifs, mais dont les conséquences religieuses et politiques ne sont pas encore nettement déterminées.

(*La suite prochainement.*) V. B.

attribuer leur défiance contre les Européens, surtout contre les missionnaires qui les ont visités depuis trente-cinq ans. »

Or, quand on étudie à fond l'histoire des missions catholiques en Abyssinie, au XVIe, au XVIIe et au XVIIIe siècle, on voit que c'est précisément le contraire qui est vrai, on demeure convaincu que ce n'est pas la conduite des Jésuites qui fut cause de leur expulsion de l'Ethiopie, mais les intérêts matériels froissés des Patriarches hérétiques, des *abounas* ignorants et cupides, qui étaient envoyés d'Alexandrie, mais les rivalités, les guerres civiles, l'anarchie féodale, qui alors comme aujourd'hui rendaient très difficile la conversion au catholicisme de ces peuplades abyssiniennes à demi barbares, mais d'ailleurs si bien douées. — Le célèbre P. Paëz a été hautement loué par tous les voyageurs depuis Bruce jusqu'à Lefèvre ; cfr. *Bulletin de la Société de Géographie,* de Paris, 6e série, t. III, année 1872, et *Journal of the Royal Géographical Society,* de Londres, t. 38. 1868. Art. de M. Markham. L'histoire du catholicisme et des Jésuites en Abyssinie est très bien résumée dans l'excellent ouvrage de M. l'abbé Saputo, compagnon de voyage de MM. d'Abbadie : *Viaggio et missione catholica nell'Abissinia.* pp.92 et suiv. Rome, 1857.

Digitized by Google

LA TÉLÉGRAPHIE SOUS-MARINE.

La télégraphie est fondée sur le phénomène de l'aimentation temporaire du fer par les courants voltaïques : à ce titre, Oërsted peut être appelé le père du télégraphe; ce fut lui, en effet, qui, en 1819, découvrit l'action des courants sur l'aiguille aimantée.

Ampère, le 1er octobre 1820, énonça clairement, devant l'Académie des sciences de Paris, la possibilité d'appliquer cette découverte à la transmission des correspondances. Seulement, il exigeait autant de fils conducteurs et d'aiguilles aimantées qu'il y a de lettres dans l'alphabet. Le premier appareil possédait donc 25 fils de lignes, plus un fil de retour, pour compléter les différents circuits.

En 1837, Steinheil essaya avec succès, à Munich, sur une longueur de 20 kilomètres, un télégraphe qui fonctionnait avec un seul circuit. Dans le cours de ces essais, le savant allemand fit une découverte des plus importantes : il trouva que la terre est douée de la faculté de transmettre le courant lorsque le fil conducteur, qui forme la première moitié du parcours, se termine à son extrémité libre par une plaque métallique enterrée dans le sol, pourvu que la pile elle-même soit en rapport avec le sol de la même manière. Dès lors, le fil de retour des lignes télégraphiques disparaît. Peu après, l'anglais Wheatstone démontra que la conductibilité terrestre était supérieure à celle des fils. Enfin, on constata la possibilité de transmettre simultanément, par le même fil, deux dépêches en sens opposé, sans qu'elles se confondent.

Dès lors, la vraie télégraphie était fondée. L'Angleterre et l'Amérique s'emparèrent les premières de ces découvertes, et créèrent chez elles ces voies nouvelles. Les autres pays suivirent de près. Les réseaux continentaux achevés, on songea aux communications sous-marines. La plus remarquable des entreprises de ce genre fut celle qui opéra la jonction de l'Ancien et du Nouveau-monde ; elle fut le point de départ de toutes les autres.

Au commencement de 1854, deux hommes se rencontrèrent dans un hôtel de New-York : l'un était un ingénieur anglais, du nom de Gisborne. Témoin du succès de l'immersion du câble de Douvres à Calais, il rêvait aux moyens de relier, par le même procédé, l'Europe à l'Amérique. Le second était un riche capitaliste, appelé Field. D'un esprit entreprenant et tenace, dès la première ouverture de l'ingénieur, il offrit à Gisborne le concours de sa fortune : de leurs efforts combinés sortit la Compagnie Transatlantique.

Pour mener à bonne fin le gigantesque projet qu'elle méditait, plusieurs difficiles opérations étaient indispensables. La première consistait à déterminer la ligne d'immersion du câble.

Maury, directeur de l'Observatoire national des Etats-Unis, avait présidé, en 1853, comme lieutenant de la marine américaine, à une série de sondages sur le trajet de Terre-Neuve à l'Irlande. A 50 lieues de la côte Irlandaise, le lit de l'Atlantique formait une sorte de plateau, à une profondeur variant de 3 à 4000 mètres ; il se maintenait dans ces conditions jusqu'à 100 lieues de

Digitized by Google

Terre-Neuve; là il se relevait considérablement jusqu'à la rive américaine. Ce fut la route qu'il désigna pour servir de plancher au câble, on l'accepta.

Une seconde question demandait ensuite une solution : 3100 kilomètres mesurent la largeur de l'abîme creusé entre l'Irlande et Terre-Neuve; le fluide électrique pourra-t-il le franchir ? Une expérience gigantesque trancha la difficulté : un fil sous-marin, de 8000 kilomètres d'étendue, fut présenté au courant d'une pile : il le traversa sans obstacle.

Ce fut alors qu'on se mit à la confection du câble. Les ateliers britanniques en produisirent deux principaux; le second, qui date de 1866, avait une longueur de 4760 kilomètres; nous ne tenons pas compte des deux câbles côtiers, de 50 kilomètres chacun, qui devaient relier les deux bouts à la terre ferme. Le câble avait coûté 17.500.000 francs; sa force de résistance à la rupture était de 7860 kilogrammes.

Restaient la pose de cet immense conducteur et son transport. Les essais précédemment tentés ayant révélé les inconvénients de confier à deux navires, partis des points extrêmes de la ligne transatlantique, les deux tronçons du câble, pour opérer leur soudure au milieu de l'Océan, on jeta les yeux sur le chef-d'œuvre de Brunnel, le *Great-Eastern*.

D'une longueur de 209 mètres sur une largeur de 25, ce géant des navires avait une coque formée de deux murailles en plaques de tôle, séparées l'une de l'autre par un vide de 75 centimètres que l'on pouvait remplir d'eau en guise de lest. Deux câbles furent successivement logés dans ses vastes flancs, en 1865 et 1866; ces expéditions réussirent. Depuis ce temps, une double communication télégraphique relie Valentia (Irlande) à Terre-Neuve.

Le bout irlandais de ces conducteurs est relié télégraphiquement avec Londres; leur extrémité américaine communique, par un câble secondaire immergé dans le *St-Laurent*, avec la ligne de Washington. Quarante courants peuvent les traverser en une minute.

Le succès du *Great-Eastern* eut un immense retentissement.

Deux ans étaient à peine écoulés, que le gouvernement français vota la construction d'un câble destiné à faire communiquer le port de Brest avec la petite île de St Pierre Miquelon, située au sud de Terre-Neuve. On contestait la sûreté de la route anglaise, en se fondant sur les fréquentes ruptures des câbles Anglo-Américains.

Si les conducteurs transatlantiques permettaient à l'Angleterre de savoir au jour le jour ce qui se passait dans les Etats de l'Union, un autre intérêt, d'une importance plus considérable, restait à satisfaire. Les Indes, cette immense colonie, séparée de la métropole par une distance de 2000 lieues, devaient entrer à leur tour en relation quotidienne avec le *Indian-Office*. Telle fut l'idée qui donna le jour au télégraphe Indo-Européen.

Le *Mecanic's Magazine* du 21 février 1868 annonçait un convention établie entre les gouvernements Allemand, Russe et Persan et une Compagnie anglaise pour l'établissement d'une ligne télégraphique internationale. Voici quel devait être son parcours : elle devait partir de l'île de Nordency dans la

Digitized by Google

mer d'Allemagne, passer par Hambourg, Berlin et Thorn sur la frontière Prusso-Russe, traverser le Russie par Varsovie, Odessa, la mer Noire jusqu'à Poti et Tiflis, se diriger ensuite vers Téhéran à travers la Perse. De Téhéran elle irait se relier au câble du golfe Persique. Les frères Siemens de Londres étaient chargés de l'exécution du projet.

Quelques mois plus tard on recevait la nouvelle que les communications électriques entre Londres et Téhéran, têtes de ligne des télégraphes indiens, étaient instantanées, et que leur vitesse dépassait la rapidité de la rotation diurne de la terre. Des télégrammes expédiés de Calcutta à midi étaient distribués à Londres à 10 1/2 heures du matin par la Compagnie du câble Indo-Européen.

Ce fut le 8 avril 1871 que la ligne Indo-Européenne fut complétée par l'établissement d'une station télégraphique à Kurrachee (Indes). Cette station reliait Bombay à Calcutta et à Londres. Dès ce moment, Bombay entrait en relation directe avec la métropole, et une dépêche commerciale lancée le même jour des bords de la Tamise franchissait instantanément et sans intermédiaire les 6000 milles qui les séparaient de la première ville.

L'infatigable Angleterre ne devait pas s'arrêter dans cette voie dans laquelle elle était entrée si glorieusement. La plus riche colonie britannique, après l'Hindoustan, est sans contredit l'Australie. C'est là qu'on rencontre les *Golden Fields*, les champs aurifères les plus productifs connus jusqu'ici. La seule ville de Sydney dans la Nouvelle-Galles du Sud reçoit annuellement des milliers de navires anglais.

Les flots de l'émigration se précipitent avec tant de fureur vers les régions australiennes qu'en 1854 seulement les mines d'or des environs de Melbourne attirèrent 54,000 émigrants. Aussi cette localité qui en 1850 comptait à peine 6000 habitants, en compte aujourd'hui près de 300,000.

L'importance commerciale toujours croissante de l'Australie ne permettait pas évidemment aux Anglais de se contenter de la seule communication par paquebot de Liverpool à Melbourne : cette traversée exigeait 57 jours de navigation. Aussi, à peine le fil télégraphique eut-il réuni Calcutta à Bombay, qu'on jeta les fondements de la ligne Anglo-Australienne en joignant cette dernière ville à Singapour dans la presqu'île de Malacca.

Huit mois à peine après l'achèvement du télégraphe Indo-Européen, on lançait entre Singapour et Batavia un câble de 841 kilomètres ; il s'y s'unissait à la ligne hollandaise de Java, et se prolongeait par un nouveau câble de 1623 kilomètres, à travers l'île de Timor jusqu'à Port-Darwin, situé au Nord de l'Australie. Là une ligne aérienne courait jusqu'à Port-Augusta, bâti à la pointe Sud du continent australien.

Le 20 novembre 1871, Londres et Port-Darwin échangèrent les premières nouvelles à travers les Indes, la Perse et toute l'Europe du S. E. au N. O.

Le dernier câble important posé par les Anglais est celui de la Compagnie Anglo-Indienne. La voie voltaïque aérienne de Londres à Bombay ne suffisait pas à la commerçante Albion ; elle voulut conduire le fluide électrique

Digitized by Google

dans les riches possessions des Indes, à travers cet empire des mers où elle domine en souveraine. Cette idée, à peine formulée, fut accueillie par les Anglais avec enthousiasme. La ligne qu'il s'agissait d'établir serait exclusivement Britannique sur tout son immense parcours. On se mit immédiatement à l'œuvre. Le nouveau câble part de Falmouth, dans la province de Cornouailles, passe par Lisbonne, Gibraltar, Malte, traverse la Méditerrannée, le canal de Suez et la mer Rouge pour aboutir à Bombay. Il paraît que la transmission du courant par cette route sous-marine est plus rapide que par la ligne Indo-Européenne.

C'est ici le lieu de donner quelques détails sur un nouveau projet télégraphique qui est sérieusement à l'étude et dont l'exécution sans doute ne tardera guère. Les six câbles transatlantiques aujourd'hui en fonction appartiennent à deux sociétés. La *Société Anglo-Américaine* dispose de cinq d'entr'eux, dont quatre partent de Valentia et un de Brest. Le câble restant est la propriété de l'autre Compagnie; son point de départ est également la côte irlandaise. Tous ces conducteurs passent par les parages de Terre-Neuve,et,comme tels, ils sont très-défectueux à plusieurs points de vue. Leurs points d'atterrissement sur la côte américaine sont déserts, fort éloignés des centres d'affaires, notamment de New-York, distant de 560 à 1900 kilom. ; il en résulte un retard considérable dans la transmission des dépêches aux villes importantes, et un tarif très-élevé.

Les six câbles ne mettent en communication télégraphique que trois contrées : les Etats-Unis, la France et l'Angleterre. Les correspondances du nouveau-monde sont donc centralisées entre les mains des Anglais qui les monopolisent à leur profit aux dépens du reste de l'Europe.

Enfin, ajoute l'abbé Moigno, dans le numéro *des Mondes* du 7 juin dernier, les mers de Terre-Neuve par où passent tous les câbles précédents, sont d'une navigation difficile ; elles abondent en tempêtes, brouillards, montagnes de glace. Leur fond est très-peu profond sur un parcours de plus de 800 kilom. ; il est formé de galets et de débris de roches que les courants du Nord y roulent sans cesse, cause principale d'avaries pour les câbles qui y reposent.

Les inconvénients que nous venons de signaler ont déterminé la création d'une nouvelle Société transatlantique qui a pris la dénomination de *Compagnie des câbles américains*. Son câble aurait pour point de départ New-York, la métropole du commerce du nouveau-monde, le centre d'où rayonnent les innombrables fils télégraphiques qui sillonnent l'immense territoire des Etats-Unis. Arrivé à moitié chemin entre cette ville et la France ou l'Angleterre, il se fixera à un appareil d'une création toute nouvelle, appelé *Instrument globe*, et immergé au fond de la mer.Il fera l'office de relais et équivaudra à un bureau d'opérateurs vivants. Cet instrument reçoit son nom de cette particularité qu'il est établi dans l'intérieur d'un globe en cuivre de sept pouces de diamètre. Il partagera le câble en deux sections. La section destinée à nos régions ira atterrir ensuite à l'île Florès, du groupe des *Açores*. Elle s'y partagera,

Digitized by Google

dans le principe, en deux embranchements dont l'un se rendra au *Hâvre* en France, l'autre à *Land's End* en Angleterre. Plus tard, on y ajoutera d'autres embranchements qui auront leurs points d'atterrissement à La Haye, à Lisbonne et à Gênes, trois centres télégraphiques qui sont en relation avec toutes les lignes de l'Europe, de l'Asie et de l'Océanie.

La supériorité du câble des Açores sur les câbles anglo-américains paraît incontestable : transmission plus rapide des dépêches, réduction notable du tarif, rupture presqu'impossible du conducteur reposant dans des eaux plus profondes, tels sont les avantages, disent *les Mondes*, qui doivent assurer au nouveau câble le monopole du trafic des dépêches entre les deux hémisphères.

Quelques mots de statistique télégraphique, concernant les deux pays qui ont le plus contribué au perfectionnement de l'art nouveau, trouvent assez naturellement leur place à la fin de cet article.

Nous lisons dans le rapport publié en 1873 par M. Wells sur la télégraphie aux Etats-Unis, que le télégraphe y représente une valeur de 60 millions de dollars. Les lignes y ont une longueur de 80,000 milles ; le développement total des fils atteint 3,333,600 kilomètres. L'Etat manifeste le désir d'acheter ces lignes actuellement entre les mains de Compagnies diverses pour 375 millions de francs. L'ensemble des lignes télégraphiques britanniques n'a coûté que 200,000,000 de francs.

Un autre rapport sur l'état télégraphique comparatif de la France et de l'Angleterre, dû à la plume de M. Blavier, et qui a paru en 1872, nous apprend qu'en Angleterre la télégraphie était faite d'abord par des Compagnies comme cela se pratique de l'autre côté de l'Océan ; à la suite d'abus assez grands, l'administration publique a pris la direction de ce service, qui a été mis sous la Direction générale des Postes, sorte de ministère public, comprenant plusieurs branches de service. Cette administration a, pour le télégraphe, 3,512 employés spéciaux.

Pendant plusieurs années, les Américains désespérèrent de procurer à leur immense territoire les avantages d'un réseau télégraphique général. Cette crainte provenait des Indiens. L'expérience a fait tomber bien vite ces appréhensions. Les dégradations des lignes par les Indiens sont devenues très-rares, paraît-il, et cela parce qu'on serait parvenu à leur persuader que le Grand-Esprit est le génie qui préside à la transmission mystérieuse de la pensée. Quelques-uns cependant commenceraient à douter de cette haute intervention du Grand-Esprit : et, tout récemment, un jeune Sioux, voulant faire parade de son incrédulité à cet égard, entreprit d'abattre un poteau télégraphique. Il se mit donc à l'œuvre avec sa hâche. Mais un violent coup de tonnerre retentit au même instant ; la charge d'électricité qui, parcourait les fils conducteurs, fit irruption dans le poteau et tua l'Indien sur place. Cet événement, s'il n'est pas une invention des Yankees, assurera pour longtemps le respect de la ligne télégraphique.

En attendant, comme on l'a vu, le télégraphe sous-marin fait chaque jour de

Digitized by Google

grands progrès; de nouvelles lignes s'établissent; bientôt les mers, qui semblaient devoir séparer les nations, leur fourniront les voies de communications les plus nombreuses et les plus rapides; elles effacent désormais les distances et feront, pour ainsi dire, de tous les points du globe, une seule ville, et de l'humanité un seul peuple. Le mot d'Horace se vérifie autrement et mieux qu'il ne l'a pu soupçonner : *Nequidquam deus abscidit prudens oceano dissociabili terras.*

Ed. Carlier, S. J.

CHRONIQUE — JUIN 1877

3. Le cinquantième anniversaire de la consécration épiscopale de Pie IX, en 1827, est célébré, selon le désir de Sa Sainteté, par de nombreuses communions et d'autres manifestations de piété. L'*Indo-european correspondence* nous apprend que les catholiques de Calcutta, réunis en assemblée générale, ont acclamé le Saint-Père avec le plus vif enthousiasme.

5. L'Angleterre déclare vouloir maintenir à tout prix la libre navigation du Canal de Suez, pendant la guerre d'Orient. Sur ce point et sur les déclarations précédentes de lord Derby, la Russie transmet ensuite des assurances pacifiques.

8. La guerre se poursuit entre Turcs et Monténégrins, à l'avantage des premiers ; en Asie entre Turcs et Russes, à l'avantage de ceux-ci. L'insurrection se propage dans le Caucase.

9. Violent tremblement de terre au Pérou. Désastres sans nombre.

10. Entre les nombreuses députations qui se succèdent au Vatican, celle de 500 journaux catholiques mérite une mention spéciale. A l'adresse. lue par Mgr l'archevêque de Bologne, le Pape a répondu par des félicitations et par deux avis : « Soyez unis... et, tout en combattant vigoureusement les mauvais principes, pratiquez la charité envers les personnes. »

— Aux élections municipales de Rome, les catholiques, votant pour la première fois, réunissent 3,000 voix contre 5,000 : résultat considérable, surtout si l'on tient compte de 10,000 abtsentions.

13. Emprunt russe de 100 millions de roubles, soit 400 millions de francs. Les nouveaux emprunts, depuis la guerre, s'élèvent déjà à deux milliards.

15. Visite du prince Milan de Serbie au Czar, en Roumanie. Cette visite, jointe à d'autres indices, inspire des inquiétudes, particulièrement à Vienne, où l'on prend des mesures de précaution.

16. Rentrée des Chambres françaises. Message du Maréchal-Président au Sénat pour demander la dissolution de la Chambre des députés. Séance tumultueuse à la Chambre des députés.

— En Angleterre, la Chambre des Communes maintient, à une majorité imposante, la peine de mort dont quelques membres demandaient l'abolition.

19. Allocution pontificale, dans laquelle Pie IX rappelle avec bonheur les

(1) Horace. *Odes.* L. I. 3.

Digitized by Google

démonstrations de la piété catholique et confirme ses protestations solennelles contre l'iniquité dominante.

— Terrible incendie à S. John's (New-Brunswick), qui détruit tout le quartier commercial de la ville.

21. Après trois jours de violente discussion, la Chambre des députés française émet un vote de défiance contre le nouveau ministère.

22. Le Sénat français vote la dissolution de la Chambre des députés par 150 voix contre 130.

— Les Russes commencent à passer le Danube à Galatz. Les jours suivants, on échange des coups de canon sur toute la frontière bulgare.

25. Décret de dissolution de la Chambre des députés française.

28. Proclamation du Czar aux habitants de la Bulgarie, qu'il traite à peu près en pays conquis. Cette pièce contraste d'ailleurs avec la conduite de la Russie en Pologne.

BIBLIOGRAPHIE.

Philippe II, roi d'Espagne. — Traduit de l'Allemand du Dr Reinhold Baumstark, par G. Kurth, professeur d'histoire a l'Université de Liége. Liége Spée-Zélis, 1877, VIII, 220 p.

Ce titre est fort simple : il promet de nous faire connaître l'homme et le roi. Celui qui a entrepris ce travail, M. Baumstark, est un des historiens les plus consciencieux de l'Allemagne moderne. M. Kurth le traducteur est connu par l'indépendance de son caractère, par la sûreté de son jugement et l'élégance si correcte de son style.

Philippe II devait rencontrer dans M. Baumstark non un panégyriste, ni un détracteur, mais un historien. Le monarque espagnol n'est pas sans défauts; il est homme, et n'échappe pas plus que les autres à la loi de l'imperfection de notre nature. Mais s'il n'est plus *le Salomon du Nord,* on n'osera plus l'appeler *le Démon du Midi.*

Le petit livre que M. Baumstark nous a donné,et que M. Kurth a si heureusement traduit, est comme la mise en récit de tout ce que MM. Gachard, Groen van Prinsterer, Weiss, Hubner et autres érudits ont trouvé dans les archives de Simancas et d'ailleurs.

Vous voulez savoir comment et pourquoi le fils de Charles-Quint a été si différent de son père? Le chapitre Ier vous l'apprendra, et *l'Enfance du Prince royal* vous expliquera bien des choses. Suivez Philippe dans le cours de sa vie, lisez l'histoire des *premières années de sa royauté,* et vous serez étonné de ne plus apercevoir en lui le monstre dont beaucoup d'écrivains ont exploité les noirceurs imaginaires, pour calomnier la religion qu'il défendait.

Mais le meurtre de don Carlos! voilà bien un crime plus impardonnable que l'entêtement parfois coupable de Philippe. MM. Gachard et de Mouy ont prouvé, pièces en main, que don Carlos fut un fou ou un monstre, peut-être l'un et l'autre, et que son père est innocent de son trépas. Mais on ne les a pas

Digitized by Google

écoutés. On redit l'histoire de ce drame intime, et on lui donne les couleurs que Schiller a jetées si menteuses sur sa composition fantaisiste. M. Baumstark a mis dans leur vrai jour *le père et le fils* dans son troisième chapitre. Il a révisé le procès ; il a dû déclarer l'innocence du père, la parfaite impossibilité du fils. Il ne sera pas plus entendu que les autres. On continuera d'affirmer que Philippe a fait mourir son fils. Des écrivains le diront « les uns sans aucune lumière, les autres sans aucune probité ; » car ils « parlent comme il leur plaît à un public sans intelligence. Devant cette foule, nulle preuve ne peut avoir longtemps raison du mensonge quelque grossier et absurde qu'il soit... C'est l'opprobre et le désespoir de la raison humaine. On ne voit point de remède à une pareille puissance d'effronterie ; tout semble trop inutile contre cette conjuration hardie et unanime qui a résolu d'écraser le vrai (1). »

Quant au grand nombre de liseurs de romans, ils n'en démordront point. Pour eux Philippe sera toujours l'assassin de son fils. Il n'y a rien à y faire. M. Rabanis, dans son *Clément V et Philippe le Bel*, a spirituellement dit d'eux et de leurs semblables : « Il y a de fort honnêtes gens, et en grand nombre, qui ne peuvent souffrir qu'on dérange rien à l'effectif de leurs connaissances, et qui, par horreur du vide, je suppose, ne veulent pas qu'on démeuble leur esprit d'un fait ou d'une idée, à moins qu'on n'ait un équivalent tout prêt à mettre à la place. Erreur ou vérité, peu importe, ils ne se résignent pas à ne voir plus rien là où ils avaient l'habitude de voir quelque chose (p. 90). »

Le chapitre IV nous dit la *situation intérieure de l'Espagne*, le chapitre V, sa *politique extérieure* dans les Pays-Bas, le Portugal, l'Angleterre et la France et dans la lutte contre l'Islamisme. Nous nous contentons d'indiquer ces points ainsi que *les dernières années de Philippe* qui font le sujet du chapitre VI.

Tel est le contenu de ce livre qui se recommande à tous les amis de la vérité historique. En lisant la traduction de M. Kurth, on croirait lire une œuvre originale, c'est assez dire le mérite de l'œuvre du savant professeur d'histoire de l'Université de Liége. L. Y.

— *Choix de poésies pieuses : La Barque de Pierre, Souvenir de ma première communion, Cantique à S. Louis de Gonzague*, etc. Alost, Spitaels.

Ces pièces d'une poète bien connu de nos lecteurs se recommandent par la délicatesse des sentiments et par l'onction de la plus douce piété.

NÉCROLOGIE.

Le clergé de l'archidiocèse de Malines vient de perdre un membre très-distingué. Le très-révérend M. Jean Schæffer, chanoine titulaire du chapitre métropolitain, juge synodal, archiviste de l'archevêché, directeur des Sœurs-Noires et des Sœurs de Charité, est décédé à Malines le 10 juin dernier.

Ce vénérable ecclésiastique allait atteindre le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale, lorsqu'une mort inopinée est venue mettre un

(1) L. Veuillot.

Digitized by Google

terme à sa longue carrière qui fut toute consacrée au service de Dieu dans les œuvres de religion et de charité.

Né à Anvers le 14 septembre 1804 et ordonné prêtre le 20 juin 1829, M. Schæffer consacra plusieurs années à l'enseignement de la jeunesse. A l'ouverture du petit-séminaire, en avril 1830, il était professeur de seconde. L'année suivante, il fut appelé à remplacer, en qualité de professeur de philosophie morale et d'histoire de la philosophie, M. de Ram, nommé professeur de droit canon au grand séminaire, et en 1841 il devenait à son tour professeur dans le même établissement ; sa nomination au Chapitre, dont il était un des plus anciens membres, remontait au 25 avril 1851, et celle d'archiviste au 1er octobre 1834.

Dans le monde des hommes d'étude, le chanoine Schæffer jouissait d'une grande et légitime réputation comme savant et comme bibliophile. On lui doit bon nombre de travaux estimés qui constituent de précieux matériaux pour l'histoire locale. Sa charité et sa bonté étaient proverbiales, et pendant un demi-siècle il a édifié notre population par ses vertus et par la sainteté de sa vie.

— M. le vicomte Armand de Melun, un des représentants les plus actifs du parti catholique, vient de mourir, à Paris, à l'âge de 70 ans. Ancien militaire, il fut élu comme candidat légitimiste à la Législative en 1849. Après le coup d'Etat, il rentra dans la vie privée, et s'adonna surtout à la propagande religieuse la plus active. Il fut élu député du Nord à l'Assemblée nationale, le 16e sur 28, au 8 février 1871, et se signala dans cette Chambre comme un des plus ardents monarchistes. Il ne fut pas réélu au 20 février 1876. C'est lui qui a fondé, pour les enfants du peuple, cette institution admirable qui fonctionne dans tous les quartiers de Paris, sous le titre de *Patronage des apprentis et des jeunes ouvrières ;* c'est lui qui a créé la *Société d'économie charitable* et propagé avec le plus de succès les *Sociétés de secours mutuels ;* c'est lui qui a écrit tant de belles pages pour mettre en lumière les bienfaits de la charité chrétienne. Qu'il nous suffise de rappeler ici ses livres les plus connus : le *Manuel des œuvres de charité;* la *Vie de la Sœur Rosalie,* livre couronné par l'Académie française ; la *Marquise de Barol,* protectrice de Silvio Pellico ; la *Vie de Melle de Melun,* fondatrice des hospices de Baugé et de Beaufort ; une *Maison du Faubourg-Saint-Marceau,* etc.

Personne n'a mieux servi les pauvres de ses œuvres, de sa parole et de sa plume. Personne n'a montré de notre temps, à un plus haut degré, la passion du bien public.

— Le 13 juin, est décédée à Tournai, dans sa quatre vingt-cinquième année, *Madame la douairière* Olislagers de Meersenhoven, *née comtesse du Parc.* C'est un deuil qui frappe à la fois l'une des plus nobles et plus considérables familles de notre ville, les pauvres, les différentes œuvres de piété, et surtout l'œuvre catholique par excellence de *la Propagation de la Foi.*

Issue d'une antique famille, qui se rattache aux souverains de Bretagne, Madame Olislagers naquit à Ath en 1793, pendant l'émigration ; peu après sa naissance, ses parents vinrent se fixer à Tournai qu'elle ne quitta plus et qui devint ainsi sa patrie d'adoption. Mariée à Monsieur Olislagers de Meersenhoven, elle s'associa de cœur et d'âme à tous les actes de piété et de charité, qui marquèrent la vie si bien remplie de ce grand chrétien, de cet homme éminent en science et en vertus, à qui revient la gloire impérissable d'avoir établi en Belgique l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

De 1821 à 1852, époque de son décès, Monsieur Olislagers demeura trésorier-général de l'Œuvre dans notre pays ; à sa mort, sa veuve recueillit, comme

Digitized by Google

l'héritage le plus précieux de son saint époux, son amour et son zèle pour cette grande institution catholique, et, secondée par son beau-fils adoptif, Monsieur de Campigneulles, elle ne cessa jusqu'à son dernier jour de veiller aux intérêts de sa *chère œuvre de la Foi*, comme elle l'appelait, et de travailler à sa bonne organisation et à son extension.

Son attachement à l'Eglise catholique était sans bornes ; l'esprit de foi sanctifiait toutes ses actions ; elle donnait toujours et largement pour toutes les infortunes physiques et morales, mais surtout quand la cause de Dieu était en jeu : dans ses aumônes, nous l'avons vue souvent anticiper dès avant le milieu de l'année sur le budget éventuel d'une année suivante ; seule, elle subvenait à une association de secours et de moralisation de veuves et de femmes mariées, qu'elle avait créée, et elle n'était étrangère à aucune des autres œuvres, si multipliées dans la ville de Tournai.

Aussi Mgr Labis, qui avait été lié d'une étroite et ancienne amitié avec Monsieur Olislagers, et qui avait pu apprécier tous ces trésors de dons naturels et surnaturels, réunis en sa digne compagne, avait pour Madame Olislagers l'estime la plus haute et, de son côté, elle le lui rendait en profonde vénération et en l'attachement le plus filial.

Une si belle vie devait être couronnée de la mort des justes ; aussi c'est dans les sentiments de la plus entière résignation et de la plus touchante piété qu'elle a rendu sa belle âme à Dieu. (1)

— Le 2 juillet est pieusement décédé l'honorable M. Van Put, que la ville d'Anvers et avec elle tous les catholiques belges regretteront bien longtemps. On sait avec quelle abnégation, avec quel talent et quelle fermeté M. Van Put a administré notre métropole commerciale pendant de longues années, et travaillé pour les causes sacrées de la religion et de la patrie ; il est donc juste que tout catholique belge lui paye un tribut de sympathique vénération et d'unanimes regrets.

Cet homme de bien, ce chrétien exemplaire a été pour la ville d'Anvers le digne continuateur des Rockox, des van de Werve, des van Ertborn, des Le Grelle et autres grands bourgmestres du passé.

Né à Hoboken, le 15 juin 1811, il fit de brillantes études d'humanités au collége de M. Denef, à Turnhout, et il fut attaché comme professeur à cet établissement fort renommé.

Plus tard M. Van Put se fixa à Anvers. Il y fonda cette importante maison commerciale qui porte son nom et qui est une des plus considérables et des plus distinguées de la place d'Anvers.

Homme de foi, attaché, comme tout bon Flamand, à la religion catholique, il demanda à la piété un adoucissement à ses souffrances, et le secret de cette philosophie consolante et radieuse qui donne à l'homme de bien la force de voir venir la mort avec une calme et sereine résignation.

La cérémonie des funérailles de M. Van Put a pris les proportions d'un deuil public.

(1) Voir l'*Eloge funèbre de Madame Olislagers de Meersenhoven*, prononcée par M. Pourbaix, curé de la paroisse de S. Nicolas. Tournai. De Calonne. 1877.

Digitized by Google

MISSION BELGE DU BENGALE OCCIDENTAL.

—

LE PÈRE ADRIEN GOFFINET, S. J.

—

(Suite. — Voir page 495.)

II.

L'expédition anglo-indienne d'Abyssinie (1867-1868).

L'expédition anglaise d'Abyssinie se présentait, dès l'origine, hérissée de difficultés de toutes sortes. Aussi rien ne fut épargné pour la faire réussir et pour la mener à fin rapidement.

Toutes les troupes, avec d'immenses approvisionnements, des munitions, des bêtes de somme, chameaux, éléphants, etc., devaient être rendues sur les frontières de l'Éthiopie avant la fin de janvier 1868.

Le P. A. Goffinet quitta les rives de l'Hoogly vers la mi-décembre 1867 : embarqué sur l'*Oriental*, il arriva heureusement, le 3 janvier 1868, à *Zoula*, l'ancienne *Adoulis*, située dans la baie d'Annesley, sur les bords de la mer Rouge, en vue des roches gigantesques, qui forment, de ce côté de l'Abyssinie, comme un rempart naturel infranchissable. Le même jour, le général en chef débarquait lui même à *Zoula*, et, dès le 6, toutes les troupes se mettaient en marche, la voie ayant été tracée et les campements arrêtés par le colonel Merewether, qui, avec l'avant-garde et les braves pionniers de Madras, était arrivé à *Zoula* dès le 3 octobre, et s'était dirigé, par la passe de Koymalee, vers l'intérieur, au commencement de novembre 1867.

Le P. Salinger, parti de Bombay, le 3 décembre, et débarqué des premiers, fut désigné pour demeurer au camp de Zoula, afin d'y faire le service et de soigner les malades de ce dépôt principal ; le P. Goffinet devait accompagner le corps expéditionnaire (1) ; il de-

(1) Voir le journal de Calcutta, *Indo-European Correspondence*, n. du 1er février 1868. — L'armée anglo-indienne d'Abyssinie comprenait 4 régiments d'infanterie européenne et 10 d'infanterie indienne, 2 escadrons de dragons

Digitized by Google

vait se multiplier sur toute la ligne, et suffire seul à tous les besoins spirituels des soldats catholiques, au nombre d'environ 1200, répartis dans les différents corps.

Il ne fut pas, nous le verrons, au-dessous de sa tâche.

Dans une série de lettres, parues en anglais dans le journal catholique de Calcutta et que nous espérons voir bientôt publiées en français, le chapelain militaire nous a lui-même raconté très-simplement ses marches et ses excursions, ses travaux et ses souffrances, pendant cette courte mais rude campagne de quatre mois.

Ce ne fut pas sans une vive émotion que le P. Goffinet mit le pied sur cette antique terre chrétienne d'Abyssinie (1) : elle lui rappelait le souvenir de tant de ses frères, qui, pendant près de cent ans, de 1556 à 1646, avaient arrosé ces vastes régions de leurs sueurs et de leur sang (2).

Il était le premier jésuite qui, après deux siècles révolus, allait de nouveau pénétrer dans le Tigré et l'Amhara (3); aussi, tout en se

anglais, 4 régiments de cavalerie de l'Inde, 5 batteries d'artillerie, 1 compagnie de génie européen, 9 compagnies de sapeurs de l'Inde, et des services administratifs en proportion ; l'effectif des combattants consistait en 500 officiers de tout grade, 4,500 soldats européens et 9.500 indiens ; le nombre des suivants, valets, etc., attachés à l'armée était de 27,000 ; les privations extrêmes que dut s'imposer le corps expéditionnaire d'Antalo à Magdala, ont prouvé que ce dernier chiffre n'avait rien d'excessif.

(1) On sait que l'Abyssinie fut convertie au christianisme vers l'an 330. Cfr *Relation historique d'Abyssinie* par le P. Jérôme Lobo, traduite du portugais par Legrand, p. 284. Paris 1728.

(2) Sur les travaux apostoliques des jésuites en Ethiopie, voir le même ouvrage, pp. 4, 63, 137 et 283 ; cfr. aussi *Historia geral de Ethiopia a alta*, pelo Padre Balthazar Tellez. Coimbra, 1660, et les *Lettres annuelles d'Ethiopie* Paris. Cramoisy 1628. Le P. Goffinet passa, peu de jours après son départ d'*Addigrat*, près du col de Senafa, par où le Patriarche Mendez était entré en Ethiopie, en 1626, cfr. Tellez, ouvr. cité, p. 402 et suiv. — A notre connaissance, avant le P. A. Goffinet, un seul Belge avait pénétré en Abyssinie : c'est feu M. Ed. Blondeel de Ceulebroek, longtemps ministre plénipotentiaire de Belgique à Constantinople, à New-York et à Madrid ; en 1843, étant consul général de Belgique à Alexandrie, il fut chargé d'une mission en Abyssinie et y séjourna pendant plusieurs années. Cfr. *Bulletin de l'Académie royale*. Année 1876. t. XLII. p. 1071.

(3) La mission catholique de l'Abyssinie a été confiée en 1842 par le S. Siége aux Pères Lazaristes de Naples ; cfr. *Annales de la Propagation de la Foi*, t. XIII, p. 504, t. XX, 454 ; t. XXIV, p. 444, lettre de M. Antoine d'Abbadie sur la mission ; t. XXXVII et les dernières années. On ne peut trop admirer les travaux de Mgr de Jacobis, de Mgr Massaïa et de leurs successeurs. — Voir aussi l'important ouvrage de M. Michel Arnauld d'Abbadie. *Douze ans dans la Haute Éthiopie*. Paris, Hachette, 1868.

Digitized by Google

livrant avec ardeur à ses fonctions d'aumônier, heureusement rendues faciles par la parfaite courtoisie des officiers anglais, et surtout par l'excellente organisation de l'intendance et des hôpitaux, qui réduisit presqu'à rien le nombre des invalides et des malades, le P. Goffinet put encore trouver le temps de s'aboucher avec les gens du pays, de visiter leurs pauvres églises, de distribuer des médailles aux enfants, d'inspirer à tous des sentiments de respect et de confiance à l'égard des missionnaires catholiques.

A son retour de Magdala, le 20 mai, à Addigrat, le matin de très-bonne heure, il reçut la visite d'un prêtre catholique abyssin qui passa avec lui la journée toute entière.

Le P. Goffinet rend compte dans une de ses lettres de son entretien avec lui.

« Il s'appelle Ghebra Mariam (serviteur de Marie); son frère est prêtre à Halai près de Senafa; ils ont été tous deux ordonnés prêtres par Mgr De Jacobis. Gobra Mariam demeure dans la maison habitée autrefois par cet excellent prélat. Quinze jours auparavant, il avait vu le P. Salinger (1), qui était venu de Zoula à Addigrat, à la rencontre des troupes. Oh! combien ce bon prêtre abyssin regrettait la mort de Mgr de Jacobis, combien il désirait l'arrivée de son successeur ! Pour converser avec lui, j'eus pour interprète l'un des prisonniers du Négus, M. Waldmeier (2). Celui-ci, qui se disait philosophe humanitaire et s'inquiétait fort peu des dogmes et des symboles, eut cependant la bonté de me prêter bonne et fidèle assistance. Par son entremise, j'engageai Ghebra Mariam à s'attacher fortement au Saint-Siége, et je crois que mes recommandations ont été comprises. M. Waldmeier lui-même croyait que c'était le moment opportun de faire quelque chose dans ce sens. « Certainement, me disait-il, on pourrait à présent rendre de grands services à ce pauvre peuple abyssin. » Oui, les campagnes sont prêtes pour la moisson : quand Dieu enverra-t-il des ouvriers pour la recueillir ? »

Mais ce fut surtout à Senafa, avant de se porter sur Magdala, que le P. Goffinet put faire de nombreuses recherches sur la religion et les mœurs des Abyssins.

Les Anglais avaient formé un camp retranché à Senafa, à six

(1) Voir la lettre du P. Salinger, au sujet de Ghebra Mariam, dans l'*Indo-European Correspondence* du 6 juin 1868.

(2) M. Waldmeier a publié des mémoires sur son séjour en Abyssinie. Il était parti comme missionnaire protestant ; il devint successivement charpentier, architecte, fondeur de canons au service de Theodoros. Cfr. *Erlebnisse in Abessinien in den Jahren* 1858 bis 1868. Basel, Spittler, 1869.

Digitized by Google

journées de marche du port de Zoula (1); tous les corps devaient y passer successivement et s'y reposer, avant d'aller plus loin ; on y avait établi des dépôts et des hôpitaux : le P. Goffinet dût y séjourner du 12 janvier au 5 mars, pendant qu'en avant les pionniers et d'autres corps assuraient les communications de l'armée avec Senafa et la côte. — Durant ces six semaines, il eut le loisir d'explorer les environs ; il nous raconte ses impressions de missionnaire et d'archéologue.

« Le 17 janvier, après avoir célébré la sainte messe au camp et porté la communion à un malade, j'avais donné un pas de conduite à deux compagnies du 33e régiment. En retournant à Senafa, je m'arrête dans un village abyssin appelé *Barraket* devant la maison d'un brave homme qui s'en revenait des champs ; je suis parfaitement accueilli : on me présente des gâteaux de farine, du lait, du miel; de mon côté, je distribue des médailles aux enfants, qui étaient accourus nombreux, et aussi aux grandes personnes, ainsi qu'aux vieux et vieilles qui arrivent de tous côtés, se disant chrétiens, et s'étonnant que je le fusse moi-même. — Vint le moment des adieux; mon bon hôte voulut m'accompagner à Senafa, quoique je n'eusse pas besoin de ses services; car la route était couverte d'indigènes portant au camp du bois et d'autres provisions. Je lui servis à dîner dans ma tente, et comme il me vit donner un chapelet à un soldat, il me fit signe qu'il en désirait un. Les Abyssins ont, vous le savez, une dévotion extraordinaire à la très-sainte Vierge Marie. Presque toutes leurs églises portent le nom de *Mariam*. »

Le P. Goffinet visita plusieurs de ces petites églises: il nous donne entr'autres la très-curieuse description de la chapelle de *Gun-*

(1) Le P. Goffinet nous donne la date exacte de ces premières marches qui devaient faire escalader à l'armée les hauts plateaux Ethiopiens, situés à 2,000 mètres et plus au dessus du niveau de la mer. — 6 janvier : de *Zoula* à *Koymalee*, 13 milles anglais; — 7 janvier, de *Koymalee* à *Upper-Sooroo*, 12 m.: — 9 janvier, de *Upper-Sooroo* à *Undul-Torrent*, 14 m.; — 10 janvier, de *Undul* à *Rayragaddy*, 14 m.; — de *Rayragaddy* à *Senafa*, 9 milles. — En tout 62 milles de Zoula à Senafa. — Voir la carte de cette région dans le grand travail de M. Antoine d'Abbadie *Géodésie d'Ethiopie*. Paris, Gauthier-Villars, 1873. C'est la carte nº 1, Akala Guzay et Samher. — D'après M. d'Abbadie qui a mesuré cette partie du littoral, la route suivie par les anglais avait à sa droite le mont *Koqa*, 2765 mètres, à gauche le mont *Aydala*, 2690 m.; le mont *Suwayra* près de Senafa a 3079 m.; le mont Alaska, près d'Antalo, 3400; le mont Sarenga, près d'Ashangi, 2600; le mont Abouna Josef, près de Marawa, 4,200. — Il y a des pics qui ont jusqu'à 5,000 mètres, la hauteur du Mont-Blanc. — Cfr. dans la *Revue des Questions scientifiques*, janvier 1877, p. 319, l'article de M. le Prof. Gilbert sur les travaux de M. Ant. d'Abbadie. Le mont Senafa, près d'Addigrat, d'après M. d'Abbadie, a 3,327 mètres d'altitude.

Digitized by Google

gunna ; elle est trop longue pour être insérée dans cette courte notice. Il s'intéressait à tout, aux livres liturgiques, aux vêtements sacerdotaux, à l'architecture, aux rites et aux usages particuliers. Un jour, il rencontre un convoi funèbre ; il le suit, et observe avec attention toutes les cérémonies des obsèques et de la sépulture, faites par des prêtres abyssins.

« Une autre fois, écrit-il, dans une excursion que je faisais près du camp, une femme accourut vers moi, portant une petite fille dans ses bras ; elle se mit à baiser mes souliers, en me montrant les yeux malades de son enfant. Que faire ? Je mets pied à terre, et suis la pauvre mère dans sa maison. On introduit en même temps mon poney et on lui donne à manger. Deux hommes assis sur une large peau de buffle se lèvent respectueusement et m'offrent leur siége. Je m'assieds, j'examine les yeux de l'enfant, en donnant à entendre que je reviendrais bientôt. Nos docteurs militaires acceptèrent avec une grande bienveillance la cure de l'enfant malade. Quelle joie pour ces pauvres gens, quand ils me virent revenir chez eux pour prendre l'enfant, et le conduire avec sa mère au quartier de nos médecins, qui avaient bon espoir de guérir l'ophtalmie du petit abyssin : »

C'est par de semblables œuvres de charité que le bon missionnaire occupait ses loisirs du camp de Senafa.

Mais bientôt d'autres labeurs allaient réclamer son zèle. Tout étant prêt pour une marche en avant, les dernières compagnies du 33e régiment, auquel le P. Goffinet était spécialement attaché, à cause du grand nombre de soldats irlandais qui en faisaient partie, quittèrent le camp de Senafa, pour se porter vers Addigrat. Du 5 au 16 mars, en dix étapes (1), elles franchirent les cent milles Anglais qui séparent Senafa d'Antalo, localité située juste à mi-chemin de Magdala.

Le 17 mars, le P. Goffinet put célébrer la fête de S. Patrick, si chère aux Irlandais, au camp d'Antalo ; les soldats s'y reposèrent pendant deux jours ; puis ils poursuivirent courageusement leur route à travers des chemins impossibles.

(1) *Senafa* à *Gungunna*, 12 m.; de *Gungunna à Addigrat*, 12 m.; *d'Addigrat* à *Mai-Wuhir*, 10 m.; de *Mai-Wuhir* à *Adaboga*, 15 m.; *d'Adaboga* à *Dangolo*, 37 m.; de *Dangolo* à *Ayoula*, 10 m.; *d'Ayoula* à *Dolo*, 10 m.; de *Dolo* à *Eikallat*, 12 m.; *d'Eikallat* à *Antalo*, 10 milles.

Digitized by Google

La seconde partie du voyage, d'Antalo à Magdala (1), devait être, de loin, la plus pénible et la plus périlleuse : — ce ne sont partout que pentes escarpées, précipices effroyables, montées et descentes sans fin.

On allait atteindre les plus hautes cîmes du plateau Abyssin, de cette longue et gigantesque ligne de faîte qui sépare le bassin du Nil de celui de la Mer Rouge ; là on allait traverser des montagnes et des gorges qui ont jusqu'à trois milles mètres d'altitude : c'est-à-dire les gorges et les passes des Alpes, moins les travaux exécutés et les routes tracées par nos ancêtres depuis plus de deux mille ans (2).

Après d'incroyables fatigues, on arriva enfin dans le voisinage de la fameuse forteresse où s'était retiré l'empereur Théodoros.

(1) Voici l'ordre des étapes suivies par le P. Goffinet : 17 mars, *d'Antalo* à *Musgia* ; du 18 au 20, de *Musgia* au Lac *Ashangï* ; du 21 au 25 mars, du Lac *Ashangì* à *Marawa* ; du 26 mars au 5 avril, Dimanche des Ramaux, de *Marrawa* au *Camp de Barthor*, après avoir franchi la passe de Waddash qui a 3325 mètres d'altitude ; le 6 avril, on arrive sur le plateau de Dalanta près du Beshilo, affluent du Nil Bleu ; le 9 avril, on passe la rivière Beshilo dont la largeur est de 300 mètres, mais qui n'avait alors qu'un filet d'eau ; le lendemain 10, vendredi-saint, bataille livrée aux Abyssins qui sont mis en déroute : le 11 avril, samedi-saint, on est en vue de Magdala ; le 13 avril, lundi de Pâques, Magdala est pris d'assaut.

(2) Sur les difficultés et les privations qu'éprouva l'armée anglaise dans cette partie de la route, on peut consulter le récit d'un témoin oculaire, M. Louis d'Hendecourt, officier français attaché à l'État-Major du général Napier (*Revue des Deux Mondes* ; 1er avril 1869, p. 543.). « A chaque étape, dit-il, il fallait passer des cols situés à une hauteur de mille mètres et plus au-dessus de l'altitude générale du plateau, ou descendre dans de profonds ravins qui présentent les mêmes différences de niveau. » — Pour donner une idée de ces différences, « le plateau de Dalanta est situé entre deux vallées, ou plutôt entre deux gigantesques crevasses, au fond desquelles coulent les rivières Djedda et Beshilo, tributaires du Nil Bleu ; elles n'ont pas moins de 1200 mètres de profondeur, et les bords sont tellement à pic qu'on les jugerait infranchissables. » C'est par là que l'armée, à l'aide de la mine et de la pioche, dut se frayer un passage. On conçoit qu'à travers de pareils obstacles, le service de vivres, dans un pays stérile et sans eau, laissât pendant quelques jours beaucoup à désirer. Le P. Goffinet écrivait de cet endroit : « Depuis plusieurs jours, les soldats souffrent horriblement de la soif ; ils donnent jusqu'à un dollar pour avoir un verre d'eau. Vous eussiez bien ri ou eu pitié de moi, en me voyant derrière une mule, qui portait un petit tonneau, tendre quelquefois mon gobelet pour recueillir les gouttes d'eau qui s'en échappaient et tombaient à terre. » Voir aussi Markham, *History of the Abyssinian Expedition*, London, Mac Millan, 1869, et les *Mittheilungen de Petermann*, années 1861, p. 299 ; 1867, pp. 397, 431 ; 1868, pp. 180, 313, 1869, pp. 121, 164.

Digitized by Google

« Depuis plusieurs jours, écrit le P. Goffinet le 6 avril, nos soldats catholiques s'attendent à combattre; ils s'y préparent en braves chrétiens et en braves guerriers. Ils assistent à la messe et prient avec ferveur; ils se portent, grâce à Dieu, parfaitement; ils sont prêts au combat et feront leur devoir consciencieusement.

Le Vendredi-Saint, 10 avril, eut lieu le premier engagement avec les Abyssins, qui furent défaits et mis en fuite ; le P. Goffinet était à son poste, pour consoler et soigner les blessés européens. Enfin, le 13, on va livrer l'assaut à la forteresse, plus formidable par sa situation sur un roc escarpé que par le nombre et l'habileté de ses défenseurs. Le 33e régiment est désigné pour monter le premier à l'assaut; le P. Goffinet est dans ses rangs. On s'avance lentement ; on arrive à la forteresse à travers une grêle de balles et de boulets ; la porte d'entrée ne veut pas céder aux efforts des Anglais ; on fait alors une brêche dans la muraille palissadée...

Le P. Goffinet entra un des premiers (1). Quel spectacle s'offre alors à ses regards !

« Derrière la première porte, dit-il, j'aperçois, étendus à terre, huit chefs abyssins, mortellement blessés ; je cours vers eux, et comme ils étaient chrétiens baptisés, quoique schismatiques, je les exhorte comme je puis et je leur donne l'absolution sacramentelle. — Je craignais que les soldats, dans l'ivresse de la victoire, ne commissent quelque violence. Je me dirigeais vers les appartements des femmes; ces pauvres malheureuses étaient toutes rassemblées là, et tremblaient d'épouvante. — Mais je dois le proclamer hautement, à l'honneur de l'armée britannique, à ma connaissance, pas un acte de brutalité ni de sauvagerie ne fut commis par les soldats anglais. — Comme, par le droit de la guerre, la forteresse était la proie du vainqueur, les soldats furent aussi ardents au pillage qu'ils l'avaient été au combat. Craignant qu'on ne profanât les vases sacrés, je me dirige aussitôt vers l'église; j'y arrivai en même temps que les soldats,et je criai de toute ma voix «Respect à l'Eglise de Dieu. » Aussitôt les soldats s'arrêtent et s'excusent, en me disant qu'ils ne savaient pas que ce petit édifice fût une église; et en effet, il n'en avait pas trop l'apparence. J'abandonnai ensuite l'église à la garde de quelques prêtres abyssins, après avoir moi-même sonné *l'Angelus*. Ces prêtres ne justifièrent pas la confiance que j'avais placée en eux. Etant revenu là, une heure après, ils avaient tous disparu, et le pillage allait commencer. J'allai trouver des officiers qui mirent des sentinelles à la porte de l'édifice. Mais, à ce qu'il pa-

(1) Le chef du 33e régiment, major Cooper, pénétra le premier de tous dans la forteresse.

Digitized by Google

rait, la tentation était trop forte. Le lendemain matin, quand je retournai à l'église, je trouvai qu'elle avait subit le sort du reste de la forteresse.

Deux soldats de mon 33e régiment avaient été assez gravement blessés, à l'assaut; en allant les trouver à l'ambulance, je rencontrai le cadavre de Théodoros : des soldats anglais faisaient la garde autour du corps; ils avaient défense de laisser approcher qui que ce soit. M. Rassam, un des prisonniers, fut chargé de veiller à la sépulture du *Négus*. Il déposa le cadavre dans une hutte, proche de la sienne; j'y allai; deux prêtres abyssins priaient là; bientôt après, des soldats de la même nation le portèrent à l'église, et l'y ensevelirent sans aucune cérémonie. — Comme je témoignais mon étonnement de ce mode de sépulture au général en chef, Sir Robert Napier, celui-ci me dit qu'il avait offert à la reine, veuve de Theodoros, de faire ensevelir le corps de son époux avec tous les honneurs en usage en Europe. Elle avait refusé et demandé que les Abyssins seuls fussent chargés de la funèbre cérémonie (1). »

Le but de la campagne était atteint, le droit des gens vengé, les prisonniers délivrés, la tyrannie de Théodoros abattue; l'honneur de l'Angleterre était satisfait, et son prestige en Orient brillait d'un nouvel éclat.

Non moins sages après la victoire, qu'habiles et prompts à la préparer, les Anglais s'empressèrent de quitter le pays.

Après quatre ou cinq jours d'un repos bien mérité, et dès le 18 avril, le général en chef quitta Magdala avec plusieurs corps; le 20, toutes les troupes de la 1re division étaient réunies sur le Plateau de Dalanta. C'est là que, le 21, Sir Robert Napier adressa à tous les soldats de son armée une Proclamation digne de lui et de l'Angleterre. Il y dit entr'autres choses: «Notre succès, si complet et si rapide, est dû, avant tout, à la Bonté de Dieu, dont la main, j'en ai l'assurance, a daigné bénir notre cause; ensuite, à la valeur et à toutes les qualités militaires dont vous avez donné la preuve. » Et ce n'était pas là seulement des paroles officielles, des phrases de commande.

Quelques jours auparavant, Sir Robert Napier, conversant avec le P. Goffinet, lui avait dit, « qu'il était intimement convaincu qu'à la seule Providence divine il devait la réussite d'une entreprise si chanceuse, et dont l'issue dépendait de tant de circonstances indépendantes de la volonté des hommes. »

(1) On peut lire la description de la prise de Magdala, écrite par un témoin oculaire, M. Em. Jonvaux, prisonnier de Théodoros, dans son bel ouvrage *Deux ans dans l'Afrique Orientale*. Ch. x et xi, Tours, Mame, 1871.

Digitized by Google

Pour faire la route de Dalanta au port d'embarquement, le Père Goffinet, avec son glorieux 33e régiment, major Cooper, dût mettre environ quarante jours (1).—Cependant on voulait se hâter; car le général Napier désirait voir tout son monde embarqué avant la saison des orages et des pluies torrentielles, qui rendent les routes impraticables, et qui commencent en juin pour durer jusqu'en septembre.

L'expédition anglaise d'Abyssinie allait donc prendre fin; le P. Goffinet avait réussi à se faire aimer des officiers et des soldats; il avait donné à tous l'exemple des vertus sacerdotales et religieuses (2).

Il avait tâché aussi de bien se rendre compte de l'état religieux et social du peuple abyssin, et ne pouvait s'empêcher de craindre, pour cette nation si intéressante, de nouvelles catastrophes, dans un avenir peu éloigné.

Il écrivait d'*Antalo*, le 11 mai, à son frère :

« J'ai été bien triste depuis la prise de Magdala. Il eut fallu, je crois, aider Theodoros, il y a quelques années, et lui donner de bons conseils. Quels hommes ont ici remplacé Mgr de Jacobis ! Ce ne sont pas les missionnaires protestants qui régénèreront l'Abyssinie. Les officiers anglais eux-mêmes me parlaient sévèrement de ces hommes, qui, comblés des faveurs du Negus, n'ont jamais su ce qu'était la reconnaissance.—Et maintenant ce sont les Gallas païens ou mahométans qui sont à Magdala. Les musulmans d'Egypte ne tarderont pas a attaquer l'Abyssinie du côté de Gondar et de Kassala (3). Et nous, chrétiens, nous aurons peut-être ainsi aidé à resserrer les bornes du christianisme en Afrique! »

« Ces pauvres Éthiopiens sont à peu près ce qu'étaient nos pères au commen-

(1) Le 26 avril, il arrive à *Bouza* ; il repasse la rivière *Taccazzè*, qui sépare l'Amhara du Tigré; le 28 il est à *Dildee*; le 1er mai, à *Lat*; le 3, au lac *Ashangi*, le 11 mai, à *Antalo* ; le 14, à *Dolo*; le 19, à *May Wuhir*; le 20, à *Addigrat* le 21, à *Gungunna* ; le 22, à *Senafa* ; le 27, à *Koymallée*, au pied des montagnes, et le 29, à *Zoula*. Pour suivre plus facilement la marche de l'armée anglo-indienne on peut consulter les cartes de Markham, *History of the Abyssinian Expedition*, celles de Petermann, dans les *Mittheilungen* de 1869, ou même celle du *Stieler's Atlas*, année 1876.

(2) Le gouvernement anglais a remercié officiellement le P. Goffinet de ses bons services en lui conférant la *Médaille militaire* d'Abyssinie.

(3) On sait, en effet, que depuis 1868, l'Égypte a été presque constamment en guerre avec l'Abyssinie. Tout récemment, il était question d'une paix à conclure entre le Khédive et le roi Joannès.

Digitized by Google

cement du moyen-âge. Entourés de musulmans ennemis, ils étaient si heureux de nous savoir chrétiens, et voilà que nous allons les livrer à la merci des Turcs d'Égypte. Prions avec ferveur pour qu'un élément vraiment chrétien arrive un jour ici, pour la régénération et le salut de ces tribus héroïques, dont les antiques croyances sont une preuve admirable de l'authenticité de nos Livres saints, de nos Sacrements, de la Foi en Notre Seigneur Jésus-Christ, du Culte envers la très sainte Vierge et les Saints. »

Peu auparavant, il écrivait, de Magdala même, à un de ses parents de Belgique :

« Cette expédition d'Abyssinie portera ses fruits, je l'espère. On saura mieux en Europe qu'il y a ici, entourée de musulmans, une petite nation à demie civilisée, chrétienne depuis des siècles, et qui ne demande pas mieux que de profiter au contact des nations européennes, dignes de ce nom. Quoique nous n'ayions vu que les frontières ouest du Tigré et de l'Amhara, nous sommes tous revenus de bien des préjugés à l'endroit d'un pays que nous avions qualifié gratuitement de barbare. Peuple bien intéressant, pour être resté, pendant douze siècles, le seul chrétien en Afrique, environné de tous côtés par la corruption et la barbarie musulmanes. »

« Si, il y a quelques années, la France ou l'Angleterre avait employé la vingtième partie de ce qu'a coûté depuis quelques mois l'expédition anglo-indienne (1), pour régénérer le vieil empire d'Abyssinie, nous aurions une base solide d'opérations pour propager la civilisation chrétienne dans le reste de l'Afrique ! »

Le P. Goffinet revenait sans cesse sur ces idées. Le 3 janvier 1876, un an avant son retour en Europe, il écrivait encore à un de ses amis :

« Je pense bien souvent aux malheureux habitants de l'Abyssinie. Qu'est-il réservé à cet empire, le plus ancien empire chrétien du monde, le seul chrétien en Afrique ? L'ambition conquérante et corruptrice de l'Égypte sera-t-elle laissée libre, ou même encouragée ? Quand je disais aux officiers français qui nous accompagnaient en Abyssinie, qu'il y avait à craindre que les Egyptiens ne s'emparassent des plus riches provinces de l'Amhara et de Tigré, ils me répondaient : « Tant que les instructions de M. Guizot resteront à Massouwah, il n'y a rien à craindre pour l'Abyssinie. » Qui pense maintenant en Europe aux instructions de M. Guizot. Si les Anglais comprenaient que c'est un crime de laisser subjuguer une nation chrétienne, quelle qu'elle soit, par les plus mortels ennemis du nom chrétien! Il n'y a dans monde oriental et africain que le christianisme et le mahométisme, pour se partager les débris de l'idolâtrie. Aussitot que les musulmans s'implantent quelque part, une grande partie de la population devient musulmane; témoin notre Inde anglaise... En Abyssinie,

(1) On sait que l'expédition d'Abyssinie a coûté à l'Angleterre huit millions de livres sterling, deux cent millions de francs !

Digitized by Google

j'entendais souvent les indigènes me dire : « Comment vous autres aussi, vous êtes chrétiens ; mais les musulmans qui nous entourent ne cessent de nous répéter:— C'est bien en vain, petite nation que vous êtes, que vous voulez rester chrétienne. Toute la terre est musulmane ! — Si les chrétiens tous ensemble parvenaient enfin à s'entendre pour refouler la barbarie musulmane, on pourrait alors avoir quelque espoir de civiliser l'Afrique. Sans cela, je crains bien que tous les efforts tentés, ne le soient en pure perte. »

Cette question de l'Abyssinie était l'objet de ses constantes préoccupations, surtout depuis que la Belgique, son Roi en tête, avait pris l'initiative de nouvelles explorations à faire dans l'Afrique centrale. Jusque dans ses derniers jours, sur son lit de douleur, cette pensée ne l'abandonnait pas. Dans les intervalles de ses atroces souffrances, il communiquait à son frère Hippolyte son idée, son plan de faire de l'Abyssinie chrétienne une base sérieuse d'opérations pour s'avancer graduellement au cœur de l'Afrique équatoriale, dans la région des grands lacs, qui ne sont pas très éloignés du *Shoa*, une des principales provinces de l'Abyssinie méridionale (1).

Mais revenons à l'expédition anglo-indienne,qui donna occasion au P. A. Goffinet de concevoir ces projets, dont l'avenir nous réserve peut-être l'accomplissement.

Pendant toute la campagne, le chapelain catholique n'eut qu'à se louer des officiers anglais, qui lui donnaient toute facilité pour l'exercice de son ministère.

« Sir R. Napier, écrit le P. Goffinet, se montra très aimable envers moi et m'exprima à Senafa, au moment du départ, le regret de n'avoir pu m'entretenir plus souvent, pendant la campagne; et, sachant que j'étais belge, il eut la gracieuseté de me dire qu'il estimait et qu'il aimait tout particulièrement la Belgique.

« Sir Charles Stavely, ajoute le P. Goffinet, et plusieurs autres officiers supérieurs me remercièrent avec effusion des soins que j'avais donnés,pendant la route à un pauvre artilleur qui mourut dans mes bras à Addigrat, et dont je célébrai les funérailles, pendant la nuit du 20 au 21 mai. Je vis alors combien

(1) Ce plan, qui consistait à s'établir solidement dans le *Shoa*, pour se diriger de là vers les sources du Nil Blanc, a été proposé à la dernière Conférence tenue à Bruxelles par l'Œuvre de l'Afrique, sous la présidence de S. M. le Roi des Belges. Mais il semble que ce projet n'a pas obtenu l'adhésion de la majorité des membres du comité. C'est néanmoins une idée qui mérite d'être mûrement examinée.

Digitized by Google

les officiers anglais sont profondément attachés aux soldats placés sous eurs ordres. »

A Senafa, le 25 mai, le P. Goffinet obtint par l'entremise de l'excellent colonel Dillon, un catholique irlandais, d'assister à l'entrevue de Kassa, prince du Tigré, avec le général en chef.

« Cette entrevue fut des plus simples, écrivait le P. Goffinet, et presque sur le ton de l'intimité. Quand le prince fut sur le point de prendre congé du général, je priai Sir Robert Napier de bien vouloir dire au prince de ma part, combien nous estimions une nation qui, bien qu'entourée de musulmans et des païens, avait conservé sa religion chrétienne pendant des siècles. Le prince Kassa, qu'on dit être sincèrement religieux, répondit que cela était très vrai, et que, dans les circonstances actuelles, le seul espoir des Abyssins était dans l'invocation du Très-Saint Nom du Sauveur Jésus-Christ.

« Le matin du même jour, il y avait eu grande revue ou parade : je m'étais rendu sur le champ de manœuvres avec le 33e régiment, avec lequel j'étais entré dans Magdala. Mais bientôt un aide-de-camp est venu m'inviter à prendre place auprès du drapeau du général en chef, de sorte que je pus jouir du coup d'œil d'ensemble. Les officiers hollandais, mes bons amis, attachés au 4e régiment, reçurent la même invitation. Quand Sir Robert Napier fut arrivé, nous le suivîmes au grand galop jusqu'à l'extrémité de l'immense ligne de nos troupes, rangées en ordre de bataille sur le beau plateau de Senafa. — C'était l'anniversaire de la naissance de la Reine d'Angleterre. De loyaux hourrahs furent poussés avec enthousiasme, et je m'y associai de tout mon cœur! »

Le 27 au soir, le P. Goffinet, après avoir traversé les passes et les défilés de Raraygaddy et de Soorroo, arriva à Koomaylee, sans être presque descendu de cheval pendant deux jours et deux nuits.

Le 30 mai, il s'embarqua à bord du *Canova*, avec une partie des 33e et 4e régiments; il arrivait sain et sauf à Bombay, huit jours après.

Les quelques jours de repos qu'il prit alors, au milieu de ses confrères du collége de la Compagnie de Jésus à Bombay, le remirent de toutes ses fatigues. Il semblait même n'y plus penser, et ne songeait qu'à retourner le plus tôt possible à ses travaux accoutumés.

(*La fin prochainement.*) V. B.

Digitized by Google

L'ÉTUDE

ET L'ENSEIGNEMENT DU LATIN.

—

Les questions d'études et d'enseignement sont aujourd'hui le sujet d'une foule de discours et de publications. Cela doit être. En tout temps, ces questions sont d'une importance capitale: elles renferment l'avenir des nations, elles ont des rapports directs avec les destinées éternelles de l'homme ; pour l'Eglise catholique, elles entrent dans les conditions de sa mission divine, elles font partie du patrimoine qu'elle s'est acquis par dix-huit siècles de labeurs incessants, et aujourd'hui, c'est sur ce terrain qu'elle est obligée de défendre ses droits et son influence. Ses droits, hélas ! sont méconnus dans bien des pays: c'est une des graves plaintes formulées par le Souverain Pontife dans plusieurs Allocutions et notamment dans dans celle du 12 mars 1877. En France, il est vrai, l'enseignement catholique a conquis quelque liberté ; et en Belgique, il la possède pleine et entière, de par la Constitution. C'est donc ici que l'Eglise règle comme elle l'entend ses études, ses méthodes, tous les détails de son enseignement. Elle le fait encore plus librement depuis que la loi, votée en 1876, l'a affranchie de toute entrave officielle (1).

Cette situation, comme l'a si bien dit Mgr Namèche à la rentrée des cours de l'Université catholique, impose de grands devoirs à tous ceux qui partagent à un degré quelconque la mission de l'Eglise. Il faut ranimer l'esprit scientifique, préparer des hommes d'une science complète, et, pour y parvenir, relever les études humanitaires. « En supprimant l'examen de gradué en lettres, dit le Recteur de Louvain, la loi a rendu à nos petits séminaires et à nos colléges ecclésiastiques la liberté de leurs programmes et de leurs méthodes... Désormais, l'étude libre et honorée de l'antiquité classique, des langues et des littératures grecque et latine, va reprendre sa place légitime dans nos cours d'humanités, qui redeviendront dignes de ce beau nom. La littérature chrétienne ne sera plus

(1) Voir *Précis historiques*, ann. 1876, pp. 85 et 335.

Digitized by Google

privée de la part sérieuse qui lui revient dans la formation des cœurs et des intelligences. Les mathématiques se montreront moins envahissantes, et chercheront leurs progrès dans le perfectionement et la simplification de leurs méthodes. Elles s'enseigneront mieux et en moins de temps. »

Ce dernier point a fait aussi l'objet de quelques observations lors de la réunion de la *Société scientifique* de Bruxelles, le 27 octobre 1876. Ces observations, émises dans l'intérêt bien entendu des sciences exactes, confirment les vues de Mgr Namèche : de toutes parts, les maîtres les plus compétents demandent qu'on fasse une large et belle place aux études classiques, à celles qui de tout temps ont mérité le nom d'*humanités*.

« Le développement régulier et harmonieux des facultés : » tel est, selon Mgr Namèche, Mgr Dupanloup et tous ceux qui ont le mieux traité ce sujet, le but des humanités. Comme moyen d'atteindre ce but, tous signalent « l'étude de l'antiquité classique, des langues et des littératures grecque et latine. » Nous considérons ce point comme acquis. Ceux qui le contestent obéissent à d'aveugles préjugés ou se laissent emporter par l'impatience d'arriver à une position lucrative ; tous ceux qui font autorité, n'importe de quel parti, proclament la nécessité de passer par l'étude sérieuse du grec et du latin, « sous peine de faire dégénérer l'esprit de la nation, comme dit M. Thiers, et de ne former plus qu'une société ignorante, abaissée, exclusivement propre aux arts mécaniques (1). » L'expérience a confirmé cette opinion et condamné les tentatives faites en sens contraire. Les langues anciennes avec leurs belles littératures doivent être la base de l'enseignement moyen.

Quelle doit être, dans cet enseignement, la part du grec et du latin ?

S'il n'y avait à considérer que le mérite des modèles, je ferais au grec la part la plus large ; mais notre civilisation procède directement de Rome, notre formation littéraire est d'origine latine,

(1) *Rapport sur l'enseignement secondaire en* 1844. — *Histoire du Consulat et de l'Empire*, liv. 14.—Cfr. *Guide du jeune littérateur*, 1re partie, p. 138.— « Il faut, disait M. Schollaert à la Chambre des Représentants (18 fév. 1869), au-dessus de la langue vulgaire, l'étalon d'une langue fixe et parfaite ; comme il faut, au-dessus des métaux circulants, un étalon d'or pur. »

Digitized by Google

nos traditions religieuses sont essentiellement latines : le latin est notre langue liturgique et notre langue doctrinale, la langue des Papes et des Conciles : l'Eglise catholique a un intérêt vital à maintenir et à fortifier l'étude des lettres latines. « Tuer le latin, écrit le P. Brucker dans les *Etudes religieuses* (avril 1877), c'est faire une brèche aux traditions de l'Eglise *latine*, c'est élargir l'abîme qu'on veut creuser entre elle et la science, c'est en faire une étrangère, de moins en moins comprise au sein de la société moderne. »

« Qu'on ne s'y trompe pas, écrit Mgr Dupanloup (1) : si nous étudions, comme d'autres, les langues et les littératures grecque et latine, ce n'est pas seulement parce qu'elles sont les plus belles langues que l'homme ait jamais parlées, les archives immortelles des plus magnifiques créations de l'esprit humain; ni parce que chacune d'elles a été, à son tour, le lien universel des peuples et le langage de la plus haute civilisation : nous les étudions surtout parce qu'elles sont pour nous deux langues nécessaires, *deux langues saintes*. Ce sont les langues de l'Eglise catholique. »

On comprend, dès lors, la sollicitude de nos premiers pasteurs, aujourd'hui comme aux siècles passés, pour tout ce qui se rapporte à ces études ; on comprend la prudence qu'ils opposent à la manie des innovations et la réserve avec laquelle ils accueillent les systèmes, même les plus spécieux. Rome donne l'exemple : les écoles romaines ont toujours été des pépinières de bons latinistes, et la curie romaine continue à nous présenter, sous forme de Circulaires, de Bulles et de Brefs, des modèles de pure latinité. Partout où l'influence de l'Eglise est restée grande et respectée, même là où l'ordre politique a subi de tristes changements, la culture des lettres latines a été préservée ; et, pour citer un exemple, l'Espagne a prouvé, dans les délibérations du Concile du Vatican, que sous ce rapport, elle n'est pas en retard des autres nations. Ce fait a donné à réfléchir. Il a montré qu'il ne suffit pas de comprendre le latin, mais qu'il faut savoir le parler et le parler aisément et dignement. De grands talents ont été réduits à gémir sur leur impuissance, et,

(1) Dans son excellent traité *de l'Éducation*, tome I, p. 342. Edition 1861.— Le traité *de la haute éducation* a une importance capitale au point de vue des questions que nous exposons ici.

Digitized by Google

au sortir du Concile, ont conçu des projets d'utiles réformes dans l'éducation littéraire du clergé. Non pas, que dans les établissements ecclésiastiques, l'étude de la langue latine soit plus négligée que dans les établissements laïques, c'est le contraire qui est vrai ; mais, même dans les premiers, elle n'est pas à la hauteur qu'exige la préparation aux études supérieures.

Qu'il me soit permis de citer, à ce sujet, quelques passages des *Actes du Concile de la Province de Bourges*, tenu au Puy en 1873. Les évêques y prêchent d'exemple par une excellente rédaction latine. Après avoir rappelé que déjà le Concile de Clermont a traité ce sujet, ils continuent ainsi :

L'expérience prouve que plusieurs élèves des séminaires, après six ou huit années employées à l'étude des humanités, sont loin de posséder la langue latine avec toute la pureté et la correction désirables.

Nous avertissons donc les professeurs des Petits-Séminaires de s'attacher principalement à ce but si important pour le progrès des lettres et surtout de la science ecclésiastique. Ils doivent savoir qu'ils s'écartent de l'esprit de l'Eglise s'ils ont peu de souci de la langue latine, s'ils ne la tiennent en grand honneur, et si, enfin, par un travail assidu, ils n'y deviennent très habiles, et ne prennent les moyens d'en instruire bien les jeunes gens.

Il serait en effet honteux et dangereux pour les clercs de ne pas cultiver soigneusement la langue dans laquelle sont écrits les principaux monuments de la vénérable tradition, les œuvres des théologiens et la liturgie sacrée elle-même.

Plus les hérétiques et tous nos adversaires s'insurgent contre l'usage de la langue latine, plus nous devons nous attacher à elle avec énergie. Que les directeurs de nos écoles et surtout de nos séminaires se gardent donc bien de s'engager sur les traces des écoles séculières, où la culture des lettres latines baisse chaque jour, et disparaîtra bientôt complètement. Il faut opposer à un tel système d'études une résistance persévérante; car, quand même la langue latine viendrait à périr dans le reste du monde, l'Eglise devrait toujours la conserver dans son sein, par souci de la foi catholique et de tout le dépôt sacré confié à sa garde. (Traduction de la *Revue de l'enseignement chrétien*).

Le Concile fait suivre ces considérations de quelques règles de direction.

Abordant ensuite le chapitre des *études dans les Grands-Séminaires*, les évêques constatent des résultats imparfaits et ils en cherchent la cause :

La première et la principale cause, c'est que la plupart des jeunes gens commencent les études ecclésiastiques sans y être assez préparés. Leur esprit,

Digitized by Google

pendant plusieurs années, moins attaché que distrait, moins formé que chargé par une grande multitude d'objets, manque de la vigueur, de la pénétration et de la fermeté de jugement qui sont nécessaires aux études théologiques. En outre, comme la langue latine, dont leurs maîtres doivent le plus souvent faire usage dans le Grand-Séminaire, ne leur est pas encore assez familière, ils tombent, au début, dans un ennui et un découragement très nuisibles aux progrès dans la science, à la piété même et à la vocation.

Pour prévenir efficacement ce mal, les Petits-Séminaires seront à l'avenir, autant que les circonstances le permettront, des écoles spéciales qui recevront surtout des aspirants au sacerdoce ; les directeurs et professeurs, se séparant des méthodes désastreuses suivies dans les colléges laïques, expliqueront graduellement les principes des langues française, latine et grecque, au lieu de tout faire marcher de front, suivant l'usage malheureusement en vigueur aujourd'hui. Car ainsi les élèves comprendront mieux les règles de la grammaire et de la syntaxe que beaucoup semblent ignorer, et, grâce à des exercices convenables, ils les appliqueront plus sûrement : ils liront avec ardeur les ouvrages des anciens, soit les écrits des païens expurgés, soit des choix de Pères de l'Eglise, et préparés par ces études préliminaires, ils arriveront plus aisément à les comprendre, à les admirer, à se familiariser avec eux. L'étude des sciences ecclésiastiques ne saurait plus que sourire à des esprits ainsi formés, et les progrès seraient rapides.

Pour qu'on puisse s'assurer que les élèves sont suffisamment préparés, nous voulons que dans les Petits-Séminaires, avant les vacances, selon la décision du Concile de Clermont, un examen oral et écrit constate d'avance la science convenable des aspirants au sacerdoce.

La philosophie négligée et trop mal sue est une autre cause du peu de progrès que plusieurs ecclésiastiques font dans les études sacrées.

Ce qui est dit plus haut au sujet de la langue latine, peut être répété à bon droit de la philosophie. Les exemples et les méthodes des écoles séculières ont exercé une funeste influence dans les Séminaires mêmes, et l'honneur que mérite et que possédait jadis la philosophie n'est pas assez gardé chez nous.

Pourtant la philosophie est la reine et la maîtresse de toutes les sciences naturelles et l'introduction nécessaire de la théologie.....

DÉCRET.

1° On apportera une attention plus grande à l'emploi de la langue latine dans le Grand-Séminaire, et les maîtres ne souffriront pas qu'on la parle d'une manière incorrecte ; eux-mêmes dans leur enseignement ne se serviront que de cet idiome. Pour procurer l'avancement des jeunes clercs dans les sciences sacrées, ils n'omettront et ne négligeront aucun des moyens d'émulation qui sont en leur pouvoir.

2° Les élèves ecclésiastiques étudieront pendant deux ans, avec une grande application, la philosophie suivant la méthode scolastique.

Digitized by Google

Les Actes du Concile du Puy laissent apercevoir bien des lacunes dans l'organisation actuelle des études humanitaires en France, et nous savons par des témoins impartiaux la triste situation faite aux lettres latines dans le système du baccalauréat. Tout récemment encore, un membre de l'Académie, M. Legouvé, écrivait : « Sur cent élèves sortant de rhétorique, il n'y en a pas quinze capables de lire couramment vingt pages d'un livre latin (1). » Les innovations de M. Jules Simon, en 1872, n'ont fait qu'aggraver le mal.

Mais, dira-t-on, nous n'en sommes pas là en Belgique. Heureusement : et, avant tout, il convient de rendre un juste hommage à la science ecclésiastique de notre clergé. Nous n'en sommes pas à nous demander, comme en France, si les prêtres comprennent les instructions qui leur sont adressées en latin pendant les retraites, ni s'ils savent s'expliquer en latin dans leurs Conférences; avouons néanmoins que, même en Belgique, on ne sait plus le latin et le grec, je ne dis pas comme aux beaux jours de l'ancienne Université de Louvain, mais comme aux premiers jours de notre émancipation politique. Il n'y avait alors ni *grade d'élève universitaire*, ni *graduat en lettres ;* il n'y avait point de programme officiel, point d'entraves au développement de l'enseignement libre : et les étudiants de cette époque, qui occupent aujourd'hui de hautes positions, se souviennent encore avec délices des tournois littéraires où, pour remporter la palme, il fallait savoir manier la langue de Cicéron. Au lieu des anxiétés qui nécessairement pèsent sur l'esprit du jeune homme, à l'approche d'un examen à subir devant un jury gouvernemental, une sorte enthousiasme dilatait son cœur, et lui donnait, surtout en public, l'élan et la confiance qui préludent aux vrais succès.

Reverrons-nous ces beaux jours ? Assisterons-nous encore à ces brillants exercices ? Il est permis de l'espérer. La liberté des programmes nous est rendue ; la confiance des familles ne fait pas défaut aux colléges catholiques. Mais qu'on ne s'y trompe pas.

(1) N'est-il pas singulier, répond le P. Brucker dans les *Etudes religieuses*, (avril 1877) qu'après avoir constaté cette déplorable ignorance du latin, M. Legouvé s'empresse d'en conclure qu'il faut *amoindrir* le latin ? Il aurait dû conclure, ce nous semble, à la nécessité de le relever.

Digitized by Google

Le programme officiel a introduit des coutumes avec lesquelles il faudra rompre : l'élément littéraire a été étouffé sous l'encombrement des notions scientifiques ; la langue classique, en particulier, n'a pas été maintenue à son rang dans la formation de la jeunesse.

Est-ce à dire que le latin doit redevenir, dans la société actuelle, ce qu'il était au seizième siècle, la langue commune des hautes études, la langue exclusive des savants ? Nous le voudrions, que nous ne le pourrions pas. On ne refait pas ainsi le passé ; on ne change pas si aisément des habitudes devenues générales. Aujourd'hui, chacun s'exprime dans sa langue nationale ; et, sans nous en plaindre, nous ferons pourtant remarquer qu'au lieu d'une langue, tout savant doit en savoir au moins trois ou quatre. De là naît la préoccupation de s'initier de bonne heure à ces divers idiomes; de là, par une conséquence naturelle, la tendance à négliger la langue classique par excellence. On le voit, nos progrès mêmes dans certaines branches du savoir humain, créent des obstacles à la formation fondamentale et complète qui constitue la bonne éducation.

Un autre obstacle résulte de la prédominance de l'esprit critique sur les productions du goût. Notre siècle appartient aux âges de critique, qui succèdent régulièrement aux grandes époques littéraires.

Les siècles de Périclès, d'Auguste, des Saints Pères, de Louis XIV ont été suivis d'une décadence semblable. Les créations du génie ont fait place aux élucubrations de l'analyse et de l'érudition. Au lieu des Démosthènes, des Sophocle, des Cicéron, des Virgile, des Chrysostôme, des Basile, des Bossuet et des Racine, on voit surgir alors les Aristarque, les Quintilien et, après ces maîtres, la tourbe d'éplucheurs et de disputeurs littéraires. Qu'on ne se méprenne pas sur notre pensée. Nous ne prétendons pas nier les admirables progrès de notre temps sous d'autres rapports; nous ne marchandons pas notre admiration aux découvertes historiques, aux inventions scientifiques, ni aux accents inspirés à de grands cœurs par nos luttes actuelles, ni même à quelques heureux essais de rédaction littéraire : nous les avons cités et loués maintefois dans les *Précis historiques* et ailleurs; mais nous constatons la prédominance de la sèche critique sur les œuvres de goût et d'imagination, et nous

Digitized by Google

signalons, comme fâcheuse et nuisible, cette tendance dans l'enseignement classique (1).

Pour faire mieux saisir les inconvénients de cette méthode aride, entrons dans les détails pratiques d'une explication vraiment littéraire et des exercices qui s'y rattachent.

Il ne suffit pas à un bon professeur de recueillir les notions qui éclaircissent le texte d'un modèle, d'étudier le sens des mots, l'agencement des phrases et l'ordre des idées : il veut faire admirer et goûter ; il veut remuer également l'imagination et la sensibilité, et produire l'enthousiasme. De l'enthousiasme naîtra l'inspiration, et le travail de la composition ne sera plus qu'un exercice agréable, stimulé d'ailleurs par l'émulation et les récompenses (2). Dans ce système, on s'arrêtera longtemps à des morceaux de choix ; on ne pourra pas, il est vrai, étaler sur un programme une longue série de discours et de pièces de poésie ; mais on aura bien appris : *multum, non multa.* Cependant, rien n'empêche de faire suivre l'étude approfondie des principaux modèles de lectures et de traductions cursives, auxquelles alors le jeune littérateur apporte un jugement plus mûr et un goût plus délicat.

L'étude du modèle, comme je viens de l'indiquer, doit avoir pour complément l'exercice de la composition. Il serait superflu de rappeler ici l'importance de cette partie de la formation littéraire. Les maîtres sont unanimes à dire avec Cicéron : *Stylus, optimus et præstantissimus dicendi effector et magister* (3). Mais il s'agit de faire produire, par cet exercice, tous les résultats qu'il comporte, et c'est ici, avant tout, le travail du professeur : travail de préparation, travail de correction. Pour que l'élève s'intéresse à sa besogne, pour qu'il en profite, il doit être guidé, non pas à la façon trop

(1) Dans un discours prononcé au *Royal litterary Fund*, M. Gladstone a fait la même remarque. « Il est impossible de nier que, quelque grande que soit l'activité intellectuelle de notre époque (et à Dieu ne plaise que je veuille rabaisser ses triomphes), *néanmoins, la faculté critique a pris un développement qui est hors de proportion avec celui de la faculté de créer.* »

(2) Il en est de l'émulation comme des louanges : « Quoiqu'elles soient à craindre, dit Fénelon, à cause de la vanité, il faut tâcher de s'en servir pour *animer les enfants sans les enivrer.* »

(3) Cic. *De Orat.* L. 23. — Cfr. les excellents écrits de Mgr Dupanloup sur *l'éducation.*

Digitized by Google

usitée dans l'Université de France,(1)par un plan complet,comme un squelette à recouvrir de quelques lambeaux, mais par une indication précise de circonstances qui lui permettent de trouver et de disposer ce qui convient à la situation. Ecartons, par conséquent, ces données banales, ces sujets abstraits : *décrire le printemps*, *développer telle maxime*, *faire l'éloge de tel personnage*, etc. Plaçons plutôt l'élève en face de tel site qu'il connaît et sous telle impression qu'il est capable d'éprouver ; demandons-lui d'inculquer telle maxime à un auditeur ou à un lecteur déterminé ; donnons-lui un rôle dans une discussion à sa portée et dans une situation analogue à celle de son modèle : bientôt vous le verrez s'animer, se développer, s'enhardir et vous étonner même par quelque éclair de génie ou par un mouvement de haute éloquence. Le talent qui se révèle est avide de succès : il aime à se produire,il se lance volontiers dans une discussion orale à laquelle il se sent préparé. Il ne laissera pas sans réplique le discours de son adversaire ; il puisera dans la chaleur de la lutte de quoi soutenir par la parole improvisée ce qu'il avait affirmé par écrit. Il le fera dans sa langue maternelle, et le fera même en latin.

Les joutes littéraires que je viens d'esquisser ne sont pas une conception idéale, difficile à réaliser : j'expose ce que j'ai vu et pratiqué et dont mes anciens élèves ont proclamé les résultats. Doux souvenirs ! qui m'ont entraîné au delà de mon sujet — cependant sans le perdre de vue. C'est, en effet, par de tels exercices, par la vie qu'ils répandent dans l'école, par l'émulation et l'enthousiasme, que l'élève surmonte aisément l'aridité inhérente à l'étude des langues anciennes, et qu'il parvient à se familiariser avec le latin. Stimulé par tout ce qui l'entoure, éclairé par des explications nettes et vives, dirigé dans des compositions bien graduées, il ne se contente pas de traduire des auteurs, il les imite, d'abord timidement, puis librement; il fait des thèmes, des amplifications, des discours, et même des vers latins : il finit, s'il a du talent, par discuter en latin. S'il ne va pas jusque là, il ne recueillera pas le fruit d'une instruction complète ; il ne subira pas l'in-

(1) Voir les *Sujets de discours*, proposés pour les concours dans les Lycées français.

Digitized by Google

fluence des grands génies de l'antiquité. Bien au contraire, il concevra du dégoût pour ce qu'il n'apprend qu'imparfaitement ; il en voudra plus tard à ses maîtres — ne l'avons-nous pas entendu ? — de l'avoir arrêté sur des exercices qui ne lui ont rien produit.

Tel est donc le but à atteindre : il faut que l'enseignement classique, pour être fécond, forme des élèves capables de s'exprimer convenablement en latin. J'en ai indiqué les moyens. Mais il en est un dont je n'ai pas parlé, et qu'on pourrait me reprocher d'avoir omis, d'autant plus qu'il est indiqué par le *Ratio studiorum* de la Compagnie de Jésus : il consiste à donner l'enseignement même, et tout l'enseignement en latin.

Cette question a été traitée dernièrement par le R. P. Monneret dans les *Etudes religieuses* publiées à Lyon, et résolu dans le sens d'un retour complet aux pratiques du XVIe siècle. C'est un remède héroïque, appliqué à un mal qui, surtout en France, menace les lettres d'une entière décadence. Nous ne pouvons qu'applaudir à cette tentative et faire des vœux pour qu'elle soit couronnée de succès. A vrai dire, nous n'y avons pas grande confiance : et, du moins en Belgique, nous craindrions qu'une mesure aussi radicale ne fît plus de mal que de bien. Pour qu'on reprenne l'usage exclusif du latin dans les écoles, il faudrait que la langue latine pût redevenir la langue des Sociétés scientifiques, des Académies, des Facultés ; et, même dans cette supposition, il faudrait rompre avec des habitudes invétérées, refaire une foule de livres classiques, etc., toutes choses qui ne paraissent pas au pouvoir même d'un grand corps enseignant.

Mais, sans aller aussi loin, l'usage *modéré* du latin est non seulement acceptable, il est nécessaire ; il est en usage dans les colléges d'Allemagne. Cette modération aura d'ailleurs un avantage sur un système plus rigoureux : elle fera mieux soigner le langage.

Car, il faut bien l'avouer, et les étudiants d'il y a soixante ans peuvent se le rappeler : le latin du collégien d'autrefois, même en classe, était passablement incorrect et barbare ; et ce n'est pas sans motif que le *Ratio studiorum* recommande au professeur d'employer constamment et d'exiger de ses élèves un langage propre à entretenir des habitudes de bonne latinité. Cette recommandation, difficile à observer, dans le système d'un enseignement

Digitized by Google

exclusivement latin, est d'une pratique facile, lorsqu'on restreint cet usage à certains exercices. Ce que l'élève sait de latin, il l'a puisé uniquement dans les modèles du genre, et non dans une conversation souvent puérile et négligée ; il le débite dans une circonstance qui appelle toute son attention, tantôt pour narrer un fait historique qu'il vient d'apprendre, tantôt pour décrire une contrée intéressante, tantôt pour présenter une pensée religieuse, tantôt pour développer un argument, tantôt pour s'interroger mutuellement sur des matières expliquées,et même pour discuter sur un sujet facile et bien étudié d'avance. Là aussi, il lui échappera des locutions vicieuses, mais elles auront leur correctif, même avant les observations du maître, dans la censure de ses émules. En résumé, l'élève ainsi formé s'exprimera avec moins de facilité en latin, que s'il s'y était exercé constamment, mais il le fera en termes choisis : son latin sera classique.

Latin classique : mais lequel ? c'est ce que j'examinerai dans un deuxième article.

(*La suite prochainement.*) J. Broeckaert.

Digitized by Google

LES NOMS DE FAMILLE EN FLAMAND.

ÉTUDES SUR L'ORIGINE DES NOMS PATRONYMIQUES FLAMANDS, *et sur quelques questions qui se rattachent aux noms, par Gustave van* HOOREBEKE, docteur en droit. — Un volume in-8°, de 507 pages. — Bruxelles, Decq et Duhent. 1877. — 10 francs.

Nous ignorons quel succès est destiné à ce livre fort intéressant. Nous ne cacherons pas au lecteur que nous l'avons parcouru avec une attention persévérante, et nous croyons faire chose utile en résumant avec clarté ses conclusions principales.

On distinguait habituellement chez les Romains, dont les traditions nous servent ici de point de comparaison, trois parties dans un nom, du moins pour les hommes. L'orateur romain qu'on appelle vulgairement Cicéro, s'appelait réellement Marcus Tullius Cicéro. En d'autres termes, Marcus était son prénom, Tullius le nom de sa famille, *gens* en latin, Cicéro, son surnom, le nom additionnel ajouté à son nom patronymique pour distinguer les différentes branches de sa famille. Le vainqueur des Gaules, de Pompée et de Pharnace s'appelait Caius Julius Cæsar; c'est-à-dire qu'il avait pour prénom Caius, qu'il appartenait à cette branche de la *gens Julia*, tirant sa dénomination de l'opération chirurgicale qui lui avait valu l'ancêtre de sa race. « Primus Cæsarum a cæso matris utero dictus, » dit Pline, Histoire naturelle, VII, 7.

Notre législation actuelle distingue trois sortes de noms : le nom propre, désigné sous celui de *nom de baptême* ou de *prénom*, celui qui est donné à l'enfant lors de sa naissance pour le reconnaître *individuellement;* le *nom de famille*, ou le *nom* proprement dit, nom *générique* qui, depuis l'auteur connu, a été porté de père en fils; enfin, le *nom additionnel*, qui est parfois ajouté et en quelque sorte joint à un nom patronymique, *pour distinguer les différentes branches* d'une même famille.

Durant les premiers siècles du christianisme, on ne donna généralement qu'un nom. S. Ambroise fait allusion à cet usage ; et, cette année même, dans la *Revue de l'art chrétien*, M. le chanoine Corblet rappelait que l'interrogation de tous les anciens Rituels : *Quel nom donnes-vous à cet enfant?* montre assez l'usage

Digitized by Google

de n'en donner qu'un. Ce fait constant se reproduit chez nous, à de rares exceptions près, jusque vers 1050. Une charte d'Arnoul, comte de Flandre, en 953, porte Balduinus, Hecbertus pour ses fils; les témoins signent ailleurs Ingelbertus, Rumoldus, Moringus, etc.

A partir du onzième siècle, apparaissent, en Flandre, les noms de famille, tels que nous les comprenons aujourd'hui.

D'après M. Van Hoorebeke, nous constatons les résultats suivants :

1° Presque tous les noms des localités ont dû servir à constituer des noms de famille, les localités ainsi que leurs subdivisions et hameaux ayant presque toutes formé à un moment donné des fiefs et des seigneuries.

2° Ces noms de localités, qui furent les premiers portés, constituent une vraie prérogative féodale.

3° Ces noms patronymiques de localités sont bien effectivement ceux des fiefs et des seigneuries des individus qui les ont adoptés.

4° Ces noms patronymiques de localités étaient bien et restaient le nom patronymique et féodal de la branche aînée ; ils devenaient pour les puinés un simple qualificatif patronymique.

Les circonstances particulières dans lesquelles se trouvait un individu donnèrent également naissance à des noms de famille : Anselme *Calvus*, Gerardus *Ruechel*, Franco *Lupus*, etc.

A partir du XIIIe siècle, on commença à se servir de la langue vulgaire au lieu du latin dans les chartes et autres documents. De là, toute une série de noms de famille.

Tantôt on ajoute *zoon* au prénom du père : Adriaenszone ; Baertsoen, fils de Barthélémi; Florizoone, fils de Florent; ver Lynesone, fils de dame Catherine.

Tantôt ce sont des génitifs elliptiques.

Ser Dobbel, fils du seigneur Géminien; sir Jacops, fils du seigneur Jacques; *ver*, contraction du génitif féminin, nous donne ver Heylewegen, fils de dame Heilwige; ver Leysen, fils de dame Elisabeth; ver Neeten, fils de dame Agnès.

Tantôt un *s* final, génitif régulier des noms masculins, est la source de noms fort répandus :

Adriaens, fils d'Adrien; Coemans et Coomans, fils de Codoman

Digitized by Google

nus; Claeskens, fils de Nicolas; Moens, Moenens, fils de Simon; Theyssens, fils de Matthias, etc., etc.

On rencontre aussi des noms purs sans déclinaison : Alaert, Benoodt, Coenaert, Goele, Jan Claes, Jacquemyn, etc.

Il faut tenir compte également de ce fait que, par suite d'une négligence coupable, les familles ont perdu la particule qui devraît, philologiquement, précéder leur nom : on s'appellera, par exemple, *Eggermont* tout court, ce qui est tout aussi contraire au droit qu'au génie de la langue. D'autres maisons ont *dénaturalisé* leur nom en s'appelant, par exemple, *de la* Kethulle, *de* Lichtervelde, *de* Buren, *de* Coswaren, *d'*Olmen.

Mais quelles sont les sources des noms, que l'auteur appelle *circonstanciés ?*

Ici ce sont les fonctions : *Balliu*, le bailli, *Borchgrave*, le châtelain, *Camberlyn*, le chambellan, *Coster*, le sacristain, *Damman*, l'amman, *Deurwaerder*, l'huissier, *Landsheer*, le censier. *Meyer*, le maire. Ailleurs, les arts libéraux ou mécaniques : *de Brouwer*, le brasseur; *de Jaegher*, le chasseur; *de Raedt*, le conseiller; *de Backer*, le boulanger; *de Coussemaker*, le fabricant de bas; *de Meersman*, le mercier; *de Smet*, le maréchal, etc.

Les qualités observées dans leurs contemporains furent pour nos pères une source féconde de noms de famille : *Corthals*, au court col; *Grootjans*, grand Jean; *de Potter*, le thésauriseur; *de Bondt*, le bigarré; *Coevoet*, le pied-bot; *Ledeganck*, le lambin; *de Mol*, la taupe.

Ces résultats amènent l'auteur à combattre cette fausse conclusion, si commune chez bien des gens : il y a des armes, donc il y a de la noblesse. Cela n'est pas exact; car notre bourgeoisie roturière avait ses armes de date ancienne, dans lesquelles, elle aussi, avait symbolisé son nom; et quoiqu'elle prît, comme la noblesse, et des chevrons et des fasces et des croix, elle les fit très-souvent parlantes ou quasi parlantes, prenant pour meubles des choses qui faisaient allusion au sens de son nom, qu'elle traduisait ainsi en signes compréhensibles, sans y attribuer aucune idée nobiliaire : *Draeck*, porte d'azur au *dragon* d'or; *de Keghel*, de gueules à trois *quilles* d'argent, etc.

Ces recherches sembleront peut-être arides à quelques lecteurs;

Digitized by Google

M. van Hoorebeke leur a ménagé, page 313 et suivantes, un désopilant intermède. Les *inepties en fait de patronymie*, glanées un peu partout, sont réunies ici par ordre alphabétique. Ouvrons nos oreilles toutes grandes et écoutons d'incomparables étymologistes :

Arents, veut dire *aigle*.

Beyaerd signifie *chaos*.

Calle est un ruisseau ; de là vient *Callewaert*.

Cools veut dire fils de Jacob.

van den Dorpe signifie *du seuil*, de *Dorpel* seuil.

Lam veut dire *agneau ;* plus tard on a écrit *Lammens*.

Robyn, c'est un *rubis*.

Stas signifie *reste debout*.

On pourrait multiplier par centaines ces superbes âneries. Le lecteur voudra bien nous pardonner que nous ne citions pas ici nos garants.

Le chapitre IV est intitulé : *Question de l'unité d'origine pour les familles homonymes.*

Sur cette question, il faut bien le dire, les auteurs sont très partagés. Nos études historiques nous ont amené autrefois à étudier la chose de plus près. Il nous semblait absurde, par exemple, d'écrire Jeanne Darc, au lieu de Jeanne d'Arc, sous prétexte que cette fille des champs n'appartenait point à la noblesse. Son père Jacques, établi à Domremy, était venu du village d'Arc. Aujourd'hui que nous avons lu le livre de M. van Hoorebeke, nous craignons d'avoir peut-être trop généralisé, au moins pour les noms flamands, en disant à nos élèves que *van Lier*, *van Mechelen*, *van Antwerpen*, et ainsi de suite, étaient des noms de famille, produits par la migration d'une famille. Pour lui, il y a présomption que dans le cas d'homonymie, deux familles, quelque étrangères qu'elles paraissent l'une à l'autre, ont une souche commune, surtout s'il s'agit de noms féodaux.

On fait une objection : beaucoup d'individus qui portent un nom de lieu descendent d'enfants trouvés... Cela est bientôt dit ; mais la preuve ? Il est assez connu que les expositions d'enfants sont une horreur que la Flandre n'a guère pratiquée. Puis, constatons-le également, nos pères n'avaient pas honte d'avouer leur postérité illégitime.

Digitized by Google

Comment donc s'y prendre pour arriver à une bonne conclusion ?

A entendre M. van Hoorebeke, un principe général domine la matière : *Remontez de degré en degré, depuis la génération actuelle jusque vers le* XIIIe *siècle, au moyen de documents authentiques, et comparez le résultat de vos travaux avec les chartes qui révèlent les homonymes.* Quant aux règles à suivre dans la pratique, on les trouvera expliquées, avec exemples à l'appui, par l'auteur. Nous ne pouvons que renvoyer le lecteur à son livre.

Le chapitre V traite de l'*orthographe des noms flamands.* Notre critique se plaint justement de l'orthographe absurde suivie généralement aujourd'hui pour les noms flamands. Comment s'y reconnaître, en effet, quand nous voyons les employés de l'état-civil à Bruxelles, et ailleurs sans doute, écrire imperturbablement, ainsi que nous le constatons par les livrets de mariage qui ont passé par nos mains : *Vandenbraembusche, Demuylder, Deridder,* etc.? Il fallait évidemment respecter le génie de la langue et orthographier : *van den Braembusche, de Muylder, de Ridder.* On écrira de même : *van den Eynde, den Haese, van de Velde.* Il est faux de dire que le *van* ou le *de* constitue en flamand la particule nobiliaire. En Hollande, où l'on cultive la langue néerlandaise avec autrement de soin qu'en Belgique, le dernier des vagabonds emploiera la minuscule sans sourciller, si son nom commence par *van* ou *de.* S'il n'appartient pas à l'aristocratie terrienne, il n'en a pas moins droit à sa petite lettre *d* ou *v*, en vertu du génie propre de sa langue d'origine.

Le VIe chapitre regarde les *changements de noms.* Nous croyons inutile de nous y arrêter dans ce compte-rendu, où nous avons surtout visé à mettre en relief l'érudition de l'auteur ; en même temps nous avons songé à être utile à nos lecteurs. Les officiers de l'état-civil y trouveront d'excellents conseils.

Au résumé, nous avons fait connaissance avec un ouvrage sérieux, rempli de recherches, et ce qui ne diminue en rien son mérite, imprimé avec élégance.

AD. DELVIGNE.

Digitized by Google

LES SERVITEURS DE MARIE-STUART EN BELGIQUE.

—

LA FAMILLE CURLE

1567-1637.

II

Il n'est pas étonnant que Gilbert Curle et sa famille aient choisi les Pays-Bas pour asile et pour résidence. En 1587, peu après l'exécution de Marie Stuart, la France offrait un bien triste spectacle : à des luttes civiles atroces se mêlaient des guerres de religion plus atroces encore. Cette année même, la victoire remportée à Coutras par le roi de Navarre, devait donner une nouvelle impulsion à la Ligue ; mais, en même temps, la trahison érigée en système politique et le meurtre du duc de Guise (déc. 1588) allaient rendre impossible la vengeance que le faible Henri III semblait vouloir tirer de la mort da la reine d'Ecosse, sa belle-sœur (1).

Seul, de tous les rois catholiques, Philippe II crut devoir à sa religion et à sa politique de prendre en main la défense du droit foulé aux pieds et de l'innocence outragée ; seul, il résolut de marcher au secours de ses coréligionnaires opprimés (2).

On sait comment la fortune et les éléments furent contraires à l'invincible Armada (1588) : le prince de Parme ne put sortir des ports de Flandre ; la flotte espagnole fut dispersée et anéantie. Elisabeth triomphait au milieu de ses crimes : ses insolentes prospérités, qui étaient comme un défi à la conscience du genre humain, démontraient d'une manière éclatante qu'il existe nécessairement, au-delà de cette vie, un éternel vengeur du crime heureux et de la vertu persécutée.

Cependant, ni la perte de sa flotte et de ses trésors, ni l'insuccès partiel de sa politique n'abattirent le courage du vieux roi d'Espagne ; il voulut respecter autant que possible les prières suprêmes

(1) Cfr. Chantelauze. *Marie Stuart*, etc., p. 440, ch. XXIII.
(2) Ibidem, p. 452, ch. XXIX.

Digitized by Google

de Marie Stuart et remplir les intentions formelles que la reine d'Ecosse lui avait solennellement manifestées (1).

Il s'attacha surtout à prouver aux serviteurs de l'infortunée reine, qu'il n'avait pas oublié les recommandations de leur maîtresse. Il les accueillit avec bonté dans ses États; il les recommanda à ses lieutenants et à ses gouverneurs ; il leur alloua les pensions prévues par le testament de la reine(2),il pourvut à l'éducation de leurs enfants ; en un mot, il se montra plus généreux, plus dévoué, qu'on ne serait porté à le croire, d'après le portrait de fantaisie que l'on nous a fait si souvent du froid et impassible Philippe II.

Les Provinces méridionales des Pays-Bas venaient d'être pacificiées par le ferme génie et la conciliante politique d'Alexandre Farnèse : on comprend que les Curle aient préféré à l'Espagne ou à la France un pays plus rapproché de leur patrie, où ils pouvaient rendre plus de services à la cause qu'ils défendaient,et trouver de plus abondantes ressources pour eux et pour leurs amis.

Gilbert Curle se rendit donc à Bruxelles, puis à Anvers, avec sa femme et sa sœur, dans le courant de l'année 1588. Il n'eut pas à se repentir de son choix ; car sa famille y resta fixée pendant plus de trente ans.

Anvers était un port de mer en fréquente communication avec l'Angleterre et l'Ecosse : soumise au roi d'Espagne, cette ville était, pour ainsi dire, le trait d'union, l'intermédiaire obligé pour les relations des écossais,demeurés fidèles,avec leur plus puissant protecteur.

C'est à Anvers, qu'après la mort de Marie comme déjà auparavant, se réunirent plus d'une fois les nobles écossais, partisans des Stuarts et des droits sacrés de la religion catholique.

On sait qu'en 1588 et années suivantes, il y eut un soulèvement général dans le nord de l'Ecosse. Les comtes de Huntley, d'Angus, et d'Erroll, à la tête de nombreux seigneurs,essayèrent d'obtenir et de faire proclamer par l'indécis Jacques VI, la liberté ou plutôt

(1) Ibidem, p. 300, ch. xv.

(2) Voir sur ces pensions les lettres de Philippe II et de don Bernardino de Mendoça, dans la collection d'A. Teulet : *Relations de la France et de l'Écosse*, t. v, pp. 506 et 512.

Digitized by Google

la tolérance des catholiques. Vaincus et exilés, nous les voyons plus tard à Anvers, se concerter entr'eux et avec les Espagnols, pour apporter quelque remède aux maux qui affligeaient leur patrie, dominée par l'envahissante et cruelle politique des ministres d'Élisabeth (1). Curle, sans aucun doute, prit part à leurs délibérations : lui, qui, pendant vingt ans, avait suivi les négociations de Marie Stuart avec ses sujets restés fidèles et avec les puissances continentales, il fut heureux de leur apporter le précieux concours de ses lumières et de son dévouement.

De son côté, la reine d'Angleterre avait en Ecosse et dans les Pays-Bas de nombreux émissaires, qui lui rendaient compte jour par jour de tout ce qui s'y passait : elle pouvait ainsi suivre, pas à pas, les négociations de ses adversaires et jusqu'aux moindres démarches des catholiques et des prêtres écossais. Souvent, elle parvenait à saisir leurs correspondances secrètes ; par le moyen des traîtres et des mouchards, elle pénétrait jusque dans leurs entretiens les plus intimes.

Grâce aux papiers conservés au *Record's Office* de Londres, et dont l'Inventaire vient d'être splendidement publié par le gouvernement britannique, nous pouvons, nous aussi, nous rendre parfaitement compte de la situation si intéressante et si compliquée des catholiques écossais (2).

En parcourant ces précieux documents, à côté de tant d'intrigues et de méfaits, qui attristent le lecteur, ce qui nous a rempli d'admiration et de consolation, ç'a été de voir à l'œuvre les catholiques anglais et écossais : ils n'ont jamais désespéré de leur foi ni de leur patrie. S'ils ont été vaincus, écrasés, c'est que déjà alors la force primait le droit ; mais on doit bien le savoir, et il est bon de se le rappeler aujourd'hui, c'est grâce à leurs énergiques protestations qu'il n'y a pas eu, chez eux, prescription contre le catholicisme, c'est grâce à leurs luttes héroïques et à leurs longues souffrances que le réveil si consolant du catholicisme en Ecosse et en Angleterre a été, non-seulement rendu possible, mais préparé d'avance et pour ainsi dire assuré.

(1) *Calendar of State Papers*. Scotland, p. 683. Une lettre de Creichton, datée d'Anvers, 18 juin 1595, rend compte de ces entrevues.

(2) Voir les nombreuses dépêches mentionnées dans le *Calendar of Sta e papers*, de 1570 à 1600.

Digitized by Google

Gloire à ces généreux défenseurs de la justice, de la religion et du droit! Il est à souhaiter que leurs noms soient tirés d'un injuste oubli, et que des écrivains nombreux mettent en lumière des faits trop longtemps ignorés et enfouis dans la poussière des archives. C'est ce qui nous a engagé à consacrer ces pages à la mémoire du secrétaire de Marie Stuart et de sa famille.

Pendant que Gilbert Curle était à Anvers, on le surveillait de près dans son œuvre de réparation et de dévouement : quelquefois même, il eût à se défier des membres de sa propre famille, envoyés pour le surprendre et l'espionner.

Ainsi, dans le courant de l'année 1591, quand les grands seigneurs écossais, les Gordon et autres (1), donnaient de l'inquiétude au ministère anglais, qui tenait en tutelle le faible roi d'Ecosse, un secrétaire d'Etat, Sir Robert Cecil, le fils de ce lord Burghley qui fut, pendant quarante ans, la tête et l'âme du gouvernement d'Elisabeth (2), avait envoyé en mission secrète, à Anvers et dans les Pays-Bas, John Mowbray, le propre frère de Madame Curle.

John Mowbray rendait compte à Cecil de tout ce qu'il voyait et entendait. Nous avons encore le Rapport que Cecil, à la suite de ces renseignements, adressa au gouvernement anglais : cette pièce témoigne à la fois de la bonté d'âme de Curle, qui tira d'embarras son

(1) *Calendar of state papers.* Elizabeth. Domestic. 1591-1594, p. 109. — London, 1867.

(2) Voici le portrait que M. Hosack a tracé de William Cecil, lord Burghley : il n'est guère flatté (*Mary, queen of Scots*, etc. t. II, p. 228). « In choosing his religion as well as his politics, interest and convenience were his only guides. He owed his first advancement in public life to the Protector Somerset; but on the fall of that ambitious noble, he at once transferred his services to Northumberland, the mortal ennemy of his former patron. (See *Memoirs of Lord Burghley*, by Dr Nares. chap. XIII 22 et seq.)

» In religion, Cecil had shown himself to be equally pliant. He had, with characteristic prudence, professed himself a protestant under Edward VI, and a Papist under his sister Mary. (In the year 1554 he was sent to Brussels along with the lord Paget, to bring Cardinal Pole to England. *Ibid.* chap. XXXIX).

» On the accession of Elizabeth, he became a protestant once more, and to the new creed he steadfastly adhered, during the remainder of his days. As during his long tenure of office, he did not hesitate to accept a very considerate share of the forfeited property of the church, we had every reason to believe in the sincerity of his final conversion to the doctrines of the reformation. (Lord Macauley says that he was so moderate in his desires that he left only three hundred distinct landed estates at his death. *Essay on Lord Burghley*. Edimb. Review. April. 1832).

Digitized by Google

beau-frère, et de sa fidélité à la cause des catholiques écossais. Nous donnons ici le résumé de ce curieux document.

D'après ce Rapport, daté du 29 septembre 1591, «John Mowbray se rendit,en juillet 1591,de Londres à Flessingue, et de là à Anvers et à Bruxelles. Mowbray eut à Anvers, chez un M. Mowat, une entrevue avec son beau-frère G. Curle : il trouva celui-ci favorable au service de la reine, pour autant que le permettent ses devoirs envers le roi d'Ecosse, dont il est le sujet. Bientôt après, Mowbray fut accusé par le P. Holt auprès du gouverneur des Pays-Bas, Alexandre Farnèse, d'être un espion anglais, et il fut amené chez le secrétaire du gouverneur Cosmo (Masi). Cosmo savait qu'un conseiller de la reine d'Angleterre avait entretenu Mowbray avant son départ de Londres et que le roi d'Ecosse avait écrit par son entremise à la reine d'Angleterre. Mais, heureusement, Curle s'est porté garant pour son beau-frère ; il ne veut d'ailleurs recevoir pour cela ni faveur ni récompense. »

« Mowbray écrira quelles nouvelles arrivent d'Espagne et ce qui se passe dans les Pays-Bas, et il donnera quelquefois son pauvre avis. Il découvrira aussi à la reine quels sont les porteurs de nouvelles d'Angleterre sur le continent et vice-versa : mais comme ces émissaires ont deux manières d'envisager les choses, nous sommes souvent victimes de la fraude. »

» Mowbray mit cinq jours pour aller de Bruxelles à Calais, où il arriva le 14 septembre; il était de retour à Londres le 17. Curle, à ce qu'il paraît, a chargé un riche espagnol à Lille de faire venir toutes ses lettres d'Espagne. Des missives sont arrivées de ce pays, qui disent qu'on se propose d'attenter à la vie de la reine : ainsi les révoltes auront lieu plus tôt, et les Espagnols enverront des troupes en Écosse. Mowbray donne avis de ne rien écrire : car plusieurs personnes aux Pays-Bas montrent les lettres et les chiffres, en donnent la clé, et puis racontent tout ce que bon leur semble. »

On voit, par cet échantillon, comment un ministre d'Élisabeth se faisait renseigner par des espions à sa solde, et avec quelle prudence le secrétaire de Marie Stuart devait accueillir ses propres parents. Heureusement que d'autres visites lui étaient moins pénibles et plus salutaires.

Les missionnaires écossais ou anglais,qui passaient par les Pays-

Digitized by Google

Bas ou y résidaient pendant quelque temps, étaient les bienvenus dans la famille Curle.

C'est ainsi qu'elle vit plusieurs illustres confesseurs de la Foi : le P. Henry Walpole, qui fut, de 1588 à 1592, chapelain militaire dans les Pays-Bas, et qui devait, peu de temps après (1593), verser son sang pour l'Église de Jésus-Christ(1); le P. William Holt, que nous venons de rencontrer, et qui, lui aussi, fut aumônier militaire en Belgique, de 1587 à 1593, après avoir été plusieurs fois, en Écosse, poursuivi, emprisonné, torturé (2) ; le P. James Gordon, le fils du 4e comte de Huntley, que nous voyons à Anvers avec son frère W. Gordon, avec son cousin le 6e comte de Huntley, le comte d'Erroll, le lord Sanqhar, et d'autres seigneurs écossais (3) ; le célèbre P. W. Creichton (4) qui, après avoir été longtemps dans les prisons d'Elisabeth, et s'être plusieurs fois exposé à la mort, revint en 1592 sur le continent, où il transféra de Pont-à-Mousson à Douai le collége des Écossais, dont le fils de Curle devait être plus tard le généreux bienfaiteur ; tant d'autres, enfin, qui pendant ces terribles années de persécution, exposaient leur santé et leur vie pour la conservation de la Foi catholique dans leur malheureuse patrie.

John Leslie, l'illustre évêque de Ross, l'habile défenseur de Marie Stuart (5), qui séjourna longtemps dans nos provinces, où il mourut en 1596, fut aussi un des amis les plus dévoués de Gilbert Curle.

On voit, par ce que nous venons de dire, que la colonie catholique écossaise dans notre pays était importante et par le nombre et par la qualité de ses membres. Elle y jouissait de la protection déclarée d'Alexandre Farnèse, qui, lui-même, avait été plus d'une fois mêlé aux affaires religieuses et politiques, alors si intimement unies, du royaume d'Écosse (6).

(1) Voir sa *Vie* par le P. Possoz. Lille. Behague. 1866.

(2) Cfr. Juvencius. *Hist. Soc. Jesu*, pars V, lib. XIII p. 221 et *Calendar*, etc. p. 436 et suiv.

(3) *Calendar of State papers*. Scotland, p. 575 et suiv.

(4) *Hist. Soc. Jesu*. Pars V. lib. XIII. p. 198.

(5) Hosack. *Mary*, etc., p. 82.

(6) *Calendar*, etc. p. 551 et suiv.

Digitized by Google

Sans être fortuné, Curle jouissait d'une modeste aisance (1), qui lui permit d'élever les huit enfants que le Ciel lui donna. A l'exception de l'aînée, Marie, qui vit le jour à Chartley, comme nous l'avons vu précédemment, les autres naquirent à Anvers, dans la paroisse de S. André (2), où les Curle habitaient une jolie maison, située près de l'église, vis-à-vis de la petite rue aux Vents, et appelée à cause d'eux, la Maison des Anglais (3).

Les époux Curle eurent le chagrin de perdre presque tous leurs enfants en bas-âge ; deux seulement leur survécurent. C'étaient deux fils, James et Hippolyte. Ils avaient puisé dans la maison paternelle de vifs sentiments de foi et de piété. Dès qu'ils eurent l'âge requis pour aborder avec fruit les études d'humanités, Curle songea à les confier à des maîtres qui partageaient ses idées et ses convictions. Le roi d'Espagne, Philippe III, qui avait hérité des

(1) La famille Curle avait souvent éprouvé les effets de la libéralité de leur souveraine. Nous en avons la preuve dans les lettres mêmes de Marie Stuart. Elle écrivait, en 1574, à l'archevêque de Glasgow : « J'avoy, davanstage, assigné James Courle, (le père de Gilbert Curle,) coustumier d'Edimbourg, de la somme de deux mille livres sur mes pensions de France, » (Labanoff, t. IV, p. 154). « Je vous recommande aussi le vieux Courle, il est ancien et fidèle serviteur et son fils fidèle et diligent à me servir. Je luy ay assigné quelque argent : tenez la main qu'il luy soit promptement payé et s'il se présentoit moyen de pourvoir quelques-uns de ses enfants, vous me feriez plaisir d'en chercher le moyen. » *Ibid.* p. 167. « Je vous prie d'avoir deux des frères de Courle, recommandés aux Jésuites où je leur veux ordonner pention tant pour son fidèle service que pour la nécessité où j'ay ouy que tous ses enfants sont depuy la mort de leur mère. Recommandez-les de par moy à Maistre Edmond Hay (jésuite écossais, recteur du collége de Clermont, à Paris). *Ibid.* p. 237. Dans un codicille de son testament : «Je veulx que Gilbert Courle soit paié de la somme de quatre mille francs. » *Ibid.* p. 357. Elle donne aussi par testament « mille francs à Elisabeth Courle. » *Ibid.* p. 358. Il n'est pas étonnant que Marie Stuart ait été généreuse envers son secrétaire : voici comment elle appréciait sa fidélité : « J'ai fait écrire vos chiffres à Courle, pour qui je respondray qu'il n'y mettra pas un mot que je l'ay leu et commandé. Il ne despand de créature qui vive que de moy, et seul chiffre tout ce que j'escris d'importance, a quoy il est propre pour estre secret et diligent, comme j'ay expérimenté tousjours depuys que je suis en ce pays; de sorte que ce qui sera escrit de sa main, assurez-vous en comme de la mienne. » *Ibid.* p. 178.

(2) D'après l'annaliste anversois Couckerke : « Zy woonden omtrent de Kerck tegen over 't waeystraetjen » het huys zoude noch lang het Engelshuys geheeten hebben. Cfr. *Anteekeningen nopens het eergraf*, etc., par Visschers, pag. 11.

(3) Visschers. *Aenteekeningen nopens het eergraf*, etc., p. 11. La femme et la sœur de Curle ont donné, à l'Église de S. André, d'après le *Kerkregister* chacune 100 florins, sans aucune charge.

Digitized by Google

sentiments de son père à l'égard de Curle, lui proposa de les faire élever, à ses propres frais, dans le collége royal de Madrid, avec l'élite de la noblesse espagnole.

Cette offre était trop séduisante pour que G. Curle ne l'acceptât pas avec reconnaissance : il voulut aller en personne remercier le roi et conduire ses deux jeunes fils en Espagne : il se mit en route avec eux pour ce long voyage, vers la fin de 1607.

Le secrétaire de Marie Stuart fut parfaitement accueilli par le roi Philippe III, tout dévoué à la cause de Marie Stuart et de la religion catholique, pour lesquelles Philippe II, son père, avait fait tant de sacrifices et tant de généreuses donations (1).

James et Hippolyte Curle furent donc placés au collége des Jésuites de Madrid, fondé en 1582, et parvenu en peu de temps à un haut degré de prospérité. Ils y firent de rapides progrès dans les sciences et dans les lettres humaines, car ils voulaient se mettre à même de remplir un jour les nobles et saintes intentions de leurs généreux bienfaiteurs.

Leur père, qui avait de nombreuses affaires à régler en Espagne, séjourna pendant quelque temps à Madrid.

Les intérêts de la religion et ceux de plusieurs familles écossaises l'engageaient également à s'aboucher avec les ministres du roi catholique, ainsi qu'avec les jésuites anglais qui avaient des établissements à Séville et à Valladolid, le collége des écossais à Madrid n'ayant été fondé que plus tard par la générosité du colonel Semple et de son épouse Maria de Ledesma (2).

La religion catholique venait de subir de nouvelles épreuves et de terribles crises en Angleterre, par suite de l'imprudence de ses partisans et du désespoir auquel les avaient réduits d'atroces persécutions, par suite aussi des horribles machinations du gouvernement anglais, qui avait, en 1606, provoqué la Conspiration des poudres, comme auparavant, le Complot de Babington.

Jacques Stuart, le fils de Marie, avait succédé en 1603 à Elisabeth : d'abord favorable aux catholiques, il fut bientôt entraîné par

(1) C'est Philippe II qui dota en grande partie les colléges anglais de Séville et de Valladolid.

(2) Cfr. *The Catholic Church in Scotland*, edited by I. F. S. Gordon. Aberdeen. A. Ring. 1874, page 66. C'est une curieuse histoire que celle de ce colonel Semple, et qui mériterait d'être racontée dans tous ses détails.

Digitized by Google

de funestes conseillers dans la voie de la persécution : son sang, son éducation, quelques gages de modération par lui donnés en Ecosse aux catholiques, les soupçons dont il était l'objet, tout cela semblait obliger ce faible roi à donner des garanties bien autrement efficaces aux protestants anglais, intolérants et persécuteurs. Il fallait éclairer sur cette situation les ministres espagnols : et nul n'était plus à même de le faire que Curle, par sa grande expérience, par la connaissance qu'il avait de l'Ecosse et de l'Angleterre, par son séjour aux Pays-Bas et par les relations suivies qu'il avait eues avec les laïcs et les prêtres persécutés.

Malheureusement, le secrétaire de Marie Stuart n'allait pas longtemps pouvoir servir ainsi les intérêts de son pays et de sa religion. Parvenu à l'âge de 60 ans, les fatigues d'un long voyage, le changement d'habitudes et de climat, des inquiétudes nouvelles ajoutées aux amers chagrins qui avaient empoisonné sa vie, avaient notablement affaibli ses forces. Pendant son séjour à Valladolid, il tomba gravement malade.

Le P. Joseph Creswell (1), supérieur des jésuites anglais, était lié d'amitié avec Gilbert Curle; il donna à son ami tous les secours que son zèle pouvait lui suggérer. Nous devons à un témoin oculaire quelques détails sur les derniers moments du secrétaire de la reine d'Ecosse. A cet instant suprême, Curle crut devoir protester une dernière fois de son innocence dans l'affaire du complot de Babington et du procès de Marie Stuart, dans laquelle, ainsi que Nau et la reine elle-même (2), il avait été victime d'audacieux faussaires au service d'Elisabeth.

Voici comment Henry Clifford, l'auteur de la Vie inédite de Lady Dormer, duchesse de Feria (3), raconte cette scène touchante et solennelle :

« J'étais présent à sa mort, dit Henry Clifford, quand, un peu

(1) Le P. Jos. Creswell vint en Belgique en 1614, et visita les Curle à Anvers; il fut recteur du collége des Anglais à Gand, et mourut dans cette ville le 19 février 1623, à l'âge de 65 ans.

(2) Voir Jules Gauthier, *Histoire de Marie Stuart*, t. III, p. 236 et suiv. 1re éd. Paris, 1859.

(3) On nous assure que cette intéressante biographie sera bientôt publiée par les soins du très-révérend chanoine Estcourt, professeur au séminaire d'Olton, près de Birmingham.

Digitized by Google

avant, ayant appelé le Père J. Creswell, les gentilshommes anglais et écossais qui étaient venus le visiter, il protesta sur l'espoir de son salut, de sa fidélité et de sa véritable loyauté envers la reine, sa maitresse, à la vie et à la mort ; il protesta, en outre, contre les calomnies et les imputations accueillies et imprimées par des auteurs trop crédules. Il parla, ainsi que j'en ai été témoin, avec une grande assurance, protestant de son innocence, même à son derdier soupir, comme il en parlerait devant le tribunal du juge éternel. Aussi, ajoute Henry Clifford, je me crois obligé en conscience d'écrire ce qu'il affirma sur son lit de mort, comme il a désiré que tous ceux qui étaient là présents en rendissent témoignage (1). »

La mort de Curle fut un coup terrible pour ses fils encore bien jeunes, pour Barbara Mowbray, son épouse, et pour sa sœur Elisabeth, restées à Anvers. Ces femmes héroïques, habituées à souffrir, se consolèrent par la pensée que leur époux et leur frère était mort comme il avait vécu, en vertueux chrétien, en loyal serviteur, et que ses enfants un jour seraient dignes de leur père.

Ceux-ci, en effet, annonçaient les plus heureuses dispositions ; ils obtenaient dans leurs études, au collége de Madrid, des succès qui faisaient présager un brillant avenir. Mais déjà de plus hautes pensées occupaient leur esprit ; déjà ils songeaient à entrer dans cette Compagnie de Jésus qui les avait élevés tous deux avec tant de tendresse. L'aîné, James, demanda à rester en Espagne ; le second, Hippolyte, après cinq ans de séjour à Madrid, revint, en 1612, consoler sa mère, et poursuivre ses études d'humanités au collége des Jésuites, à Anvers (2).

En 1616, au mois d'octobre, il se rendit à l'Université de Douai, pour y faire son cours de philosophie. Cette même année 1616, le 31 juillet, Hippolyte Curle avait eu la douleur de perdre sa pieuse mère, la fille du Laird de Barnbougall ; il eut du moins la consolation de lui fermer les yeux.

(1) Cité par Lingard, *Histoire d'Angleterre*, trad. de Marlès, t. 8, p. 260.— Voir aussi la note 2 à la fin de ce volume, p. 477, où Lingard établit par de très-justes déductions l'innocence de Curle et de Nau, démontrée d'ailleurs à l'évidence par les documents du *Record office*. Chantelauze, p. 209; Petit, *Histoire de Marie Stuart*, t. II, p. 478. Paris, 1876.

(2) Cfr. *Album novitiorum Tornacens*. Ms. n° 3368. de la Bibloth. de Bourgogne.

Digitized by Google

Désormais moins de liens encore l'attachaient à la terre. Il ne lui restait plus que sa tante, Elisabeth Curle. Celle-ci ne devait pas tarder à suivre son frère et sa belle-sœur au tombeau : elle-même, dans sa fervente piété, engagea son neveu à ne pas retarder l'exécution de son pieux dessein; elle aurait, du moins, disait-elle, la consolation de voir, avant de mourir, le fils de son frère entrer dans cette Société qui avait tant fait pour la cause de Marie Stuart, alors identifiée avec celle de la religion catholique.

On ne s'étonnera pas que les deux fils de Gilbert Curle aient eu la vocation religieuse et sacerdotale dans la Compagnie de Jésus : dès leur plus tendre enfance, à Anvers, ils avaient vu de près ces confesseurs de la Foi, ces prêtres, ces héros, ces martyrs ; ils avaient été bercés sur les genoux des comtes de Huntley et d'Erroll ; ils avaient appris de leur père combien les jésuites avaient été dévoués à Marie Stuart : ils savaient que plusieurs d'entre eux avaient bravé les supplices et la mort, pour apporter à la reine et aux catholiques persécutés, avec les encouragements et les avis du Saint-Siége, les consolations et les secours de la religion (1).

D'ailleurs, les laïcs catholiques, quelque ardents et habiles qu'ils fussent, ne pouvaient alors que très-peu de chose, dans la malheureuse Écosse, pour le bien de la religion et de la patrie : traqués, dépouillés, exilés, persécutés de toute manière, c'est à peine s'ils pouvaient demeurer fidèles aux promesses de leur baptême. Le principal rôle, pour conserver, dans les *Highlands* de l'Ecosse, avec le maintien de l'ancienne foi, le dévouement aux Stuarts, était réservé aux prêtres, aux religieux. Ce rôle était, pour les fils du secrétaire de Marie, l'objet d'une sainte ambition.

Hippolyte Curle fut admis dans la Compagnie de Jésus par le P. Jean Herennius, provincial des jésuites pour la partie wallonne des Pays-Bas; il entra le 20 septembre 1618 au noviciat de Tournai, où il eut pour recteur et maître des novices, le P. Fr. De la Croix ; sous ce sage directeur, le jeune Curle, mûri par les épreuves, et

(1) Deux jésuites belges, entre autres, eurent des rapports suivis avec la malheureuse reine d'Ecosse : les pères Nicolas Floris, de Gouda et Henri de Samré ou Samerius, luxembourgeois. Le premier fut envoyé par le Pape Pie V à Marie Stuart, en 1566. Le second fut pendant quelque temps son confesseur à Sheffield. Nous espérons bientôt faire paraître une courte notice sur ces deux belges si dévoués à la reine d'Ecosse.

Digitized by Google

ayant déjà atteint sa 24e année, fit des progrès rapides dans toutes les vertus religieuses.

Après avoir achevé son noviciat, sa régence et ses études, Hippolyte Curle fut promu au sacerdoce en 1628, et nommé recteur du collége des Écossais à Douai (1), après la mort du P. John Robe, arrivée le 16 mars 1633; il y mourut lui-même, peu de temps après, à l'âge de 47 ans, le 4 octobre 1638. En lui s'éteignit le dernier membre de la famille du secrétaire de Marie Stuart.

Vers la fin de son noviciat, il avait perdu sa bonne tante Elisabeth Curle, décédée pieusement à Anvers, le 29 mai 1620. Le P. Hippolyte recueillit seul toute la succession des Curle, qui montait à environ 60,000 florins des Pays-Bas; il crut ne pouvoir mieux entrer dans les intentions de ses parents et de leur royale bienfaitrice, qu'en consacrant cette somme toute entière à l'éducation des jeunes écossais du collége de Douai (2).

C'est ainsi que les bienfaits de Marie Stuart contribuèrent, même après sa mort, au maintien et à la propagation de la Foi catholique en Ecosse.

Cependant le fils de Curle n'oublia pas les droits de la reconnaissance : il voulut conserver à jamais le souvenir de Marie Stuart et de ses deux dames d'honneur, en élevant, à leur mémoire, le superbe mausolée que l'on admire encore aujourd'hui dans l'église St André, à Anvers (3).

Ce monument, qui est une pièce d'art, a été souvent décrit (4).

(1) Oliver. *Collections towards illustrating the Biography of the Scotch, English and Irish members of the Society of Jesus.* p. 4. Exeter. 1838.

(2) *Ibid.* p. 5. Parmi les bienfaiteurs du collége écossais de Douai, Oliver cite, après Marie Stuart elle-même, l'hon. Robert Seton, MM. Lacy et Willson, le rév. John Gries, *Canonicus S. Petri in Anderleka, prope Bruxellas*, le Dr Cheyney, *Canonicus Tornacensis*, l'Évêque de Ross, John Leslie, tous écossais. Le portrait du P. Hippolyte Curle était appendu aux murs du grand réfectoire du collége, parmi ceux des bienfaiteurs, avec l'inscription suivante au-dessous : «R. P. Hippolytus Curle, presbyter Societatis Jesu, ex patre Scoto, reginæ Mariæ Stuartæ a secretis, alterque ab ea collegii Scotorum pater, obiit 4 octobris, anno 1638, ætatis suæ, 47, religionis 20. »

(3) Contre le pilier, entre la nef principale et celle du côté méridional : c'est un monument en marbre, couronné de la statue de Ste Vierge avec l'enfant Jésus ; à droite de l'inscription, la statue de la Ste Barbe (Barbe Mowbray), à gauche, celle de Ste Elisabeth (Elisabeth Curle) ; le tout est orné d'anges et de têtes d'anges en albâtre.

(4) *Messager des sciences historiques, etc.* Gand 1835.

Digitized by Google

Il est l'œuvre des frères Robrecht et Jan Colyns de Nole, sculpteurs d'Utrecht; il est surmonté d'un médaillon qui renferme un portrait de Marie Stuart, peint probablement à Paris, en 1559, par le célèbre artiste brugeois, François Pourbus-le-Vieux, et donné plus tard par la reine d'Ecosse à sa dame d'honneur. Élisabeth Curle avait aussi reçu en cadeau de sa maîtresse un livre d'heures, conservé depuis au collége des Ecossais de Douai (1) ; pendant la révolution française, un ouvrier le vendit à Mgr de Belmas, évêque de Cambrai, qui en fit présent au roi Charles X (2).

Nous croyons ne pouvoir mieux terminer cette courte notice sur la famille Curle qu'en transcrivant ici les belles inscriptions latines du monument élevé par le jésuite écossais comme un témoignage éternel de sa piété filiale et de sa religieuse admiration pour la Reine-Martyre (3).

Au-bas du portrait de Marie Stuart.

MARIA STVARTA Scot : et Gall : Reg : IACO : Mag : Brita : Reg : mater.
an.º 1.5.6.8. in Ang. refvgy. cavsa descendens
cogna - ELISAB - ibi regnant · perfidia Senatq̄ hæret - invidia
post · XIX · captivit · anos Relig : ergo capite obtrvnc :
Martyriv. consvmmavit an.º Dn. 1.5 8.7. æta : reg : 4.5.

TRADUCTION LITTÉRALE.

MARIE STUART, Reine d'Ecosse et de France, mère de
JACQUES, Roi de la Grande Bretagne,
l'an 1568, étant venue chercher un asile en Angleterre,
par la perfidie de sa parente ELISABETH qui y régnait, et par la
haine d'un Parlement hérétique,
après 19 années de captivité, pour cause de religion fut décapitée
et consomma son Martyre (4), l'an du Seigneur 1587,
à l'âge de 45 ans.

(1) Ce livre est aujourd'hui au séminaire catholique de *Blair's College*, près d'Aberdeen. Cet établissement possède aussi un portrait de Marie Stuart, qui provient du collége écossais de Douai ; sur les deux volets sont peints les portraits des deux dames d'honneur de Marie Stuart, Jane Kennedy et Elisabeth Curle. On trouve l'histoire et la description de ce tableau dans l'ouvrage de M. Jervise sur les *Antiquités d'Angus, etc.*

(2) Visschers. *Aenteekeningen nopens het eergraf*, etc. p. 16.

(3) Nous donnons ici le texte latin très exactement publié dans les *Inscriptions funéraires de la Province d'Anvers ;* nous y ajoutons la traduction littérale en suivant l'ordre des lignes. Cfr. *Eglise S. André*, p. 32. Anvers, Buschman, 1869.

(4) « C'est moins, dit le prince Labanoff, dans un vulgaire sentiment de ja-

Digitized by Google

Plus las.

Deo Opt - Max - Sacr -
Nobiliss - dvar · e Britannia Matronar -
Monvmentvm viator spectas:
qvæ ad Regis Cathol - tvtel · Orthodo - Religion - cavsa
a patria profvgæ - hic in spe Resvrrect - qviescvnt
in primis BARBARÆ - MOVBRAY D - IOHAN - MOVBRAY Baronis - F -
qvæ Sereniss - MARIÆ STVARTÆ Reginæ Scot - a Cvbicvlis
nvptvi data GVILBERTO CVRLE, qvi ann - amplivs. XX -
a - Secretis Reg - fverat, vnaq. sine qverela ann - XXIIII -
vixervnt, liberosq. octo svstvler. sex cœlo transcriptis
filii dvo svperstites, in stvdiis liberaliter edvcati -
IACOBVS Socie - Iesv sese Madriti aggregavit in Hisp -
HIPPOLYTVS natv minor in Gallo - Belg - Societ - Iesv
Prov - adscribi - Christi Militiæ volvit
hic mœstvs cvm lacrymis optimæ parenti - P - C -
qvæ prid - kalend - Avgvst - an-° D - CIC - IC - CXVI - æt - LVII.
vitam cadvcam cvm æterna commvtavit -
Item ELIZAB - CVRLE amitæ ex - eadem Nob - CVRLEOR - Stirpe
MARIÆ qvoq - Reginæ a Cvbicvlis, octo annis vincvlr.
fidæ sociæ cvi moriens vltimvm tvlit svavivm;
perpetvo cœlibi moribvsq - castiss : ac pientissimæ
HIPPOLYTVS CVRLE fratris eivs F - hoc Monvm -
grati animi pietatisq - ergo lib - mer - Posvit -
Hæc vltimvm vitæ diem clavsit - an° Dni - 1620
ætat - LX - die 29 May
Reqviescant in pace - Amen

lousie de la reine Elisabeth contre Marie Stuart qu'il faut chercher la cause première des infortunes et de la fin tragique de cette princesse, que dans la nécessité où se croyait alors le parti de la Réforme en Angleterre, de terrasser en elle le dernier espoir des catholiques de la Grande Bretagne et d'assurer le trône d'Elisabeth à un protestant. — Si la Reine d'Écosse *eût consenti à changer de religion*, Elisabeth, malgré toute sa haine contre elle, aurait été obligé de la rétablir dans ses États et même de la déclarer son héritière. » Préface, p. X, des *Lettres* etc. Londres, 1844. — C'est là un témoignage non équivoque, rendu par un homme qui avait parfaitement étudié l'histoire de Marie Stuart: il est d'accord, on le voit, avec les solennelles paroles de Benoit XIV: « Si vera mortis causa examinetur, cum illa constituenda sit in odio catholicæ religionis, quæ, ipsa superstite, in Anglia perstitisset, si invicta perpendatur constantia, qua oblatam repulit deserendæ catholicæ religionis conditionem; si admirabile animadvertatur robur, quo mortem sustinuit; si attendantur, prout attendi debent, protestationes ante obitum et in obitu emissæ, se semper catholicam vixisse et propter Fidem Catholicam libentissime mori; si non emittantur, prout emitti non debent, evidentissimæ rationes quibus ostenditur nedum falsitas criminum Mariæ Reginæ oppositorum, sed etiam *iniquam mortis sententiam, specie tenus calumniis innixam, vere processisse ex odio catholicæ religionis*, et ut hæretica dogmata *in Angliæ regno immota persisterent*, nihil fortasse deerit ex iis quæ pro *vero martyrio* sunt necessaria. » De Canonis SS. L. III. cap. XIII, n. 10. Édit. romaine de 1748, M. le Ch. Delvigne remarque que ces paroles ne se trouvent pas dans les éditions antérieures. Cf. *Revue générale*, année 1871. p. 517.

Digitized by Google

TRADUCTION LITTÉRALE

Au Dieu Très-Bon Très-Grand a été consacré.
De deux très-Nobles Dames de Bretagne
tu vois le Monument, ô voyageur ;
lesquelles, s'étant mises sous la protection du Roi Catholique, e
pour garder la religion orthodoxe
Ayant fui leur patrie, reposent ici dans l'espoir de la Résurrection.

D'abord, de BARBARA MOUBRAY (1), fille du Baron
JOHN MOUBRAY,
laquelle, étant Dame de la Chambre de MARIE STUART, Reine
d'Ecosse,
fut mariée à Gilbert Curle, qui pendant plus de vingt ans
avait été Secrétaire de la Reine ; ensemble sans reproche, durant
vingt-quatre années,
ils ont vécu ; ils eurent huit enfants, dont six ayant été ravis
au ciel
deux fils survécurent et furent élevés dans les études libérales.
JACQUES s'associa à la Compagnie de Jésus à Madrid en Espagne;
HIPPOLYTE, le plus jeune, dans la Province Gallo-Belge
de la Société de Jésus,
voulut être enrôlé dans la Milice du Christ.
Celui-ci, avec des larmes de douleur, a fait placer ce monument à
son excellente mère,
qui, la veille des kalendes d'août, de l'année 1616, à l'âge
de 57 ans,
a échangé cette vie périssable contre la vie éternelle.

Ensuite d'ELISABETH CURLE, sa tante, de la noble famille
des Curle,
également Dame de la Chambre de la Reine MARIE, pendant
huit années
fidèle compagne de ses chaînes, et à qui celle-ci en mourant
donna un dernier baiser,
qui demeura célibataire, et fut très-chaste de mœurs et très-pieuse,
HIPPOLYTE CURLE, fils de son frère, a posé ce monument
par reconnaissance et vénération, volontiers et avec tristesse.
Elle a terminé sa vie l'an du Seigneur 1620,
à l'âge de 60 ans, le 29 Mai.
Qu'elles reposent en paix. Ainsi-soit-il.

(1) L'inscription écrit *Moubray* avec un *u* et non un *w* ; c'est la manière ordinaire d'orthographier ce nom en Ecosse : aujourd'hui encore, tous les Moubrays adoptent l'*u*.Cfr. *Directory to Noblemen and Gentlemen's Seats in Scotland.* Cependant Hippolyte Curle, dans une page tracée de sa main, écrit le nom de sa mère avec un *w*.Cfr. *Album novitiorum* etc. Bibliothèque royale nº 3358. fol. 416.

Digitized by Google

Sur la pierre sépulçrale.

D. O. M.
Svb hoc lapide dvarvm feminarvm
vere piarvm condvntvr corpora D.
BARBARÆ MOVBRAY et D. ELISABETHÆ
CVRLE vtræq. Scotæ Nobilissimæ MARIÆ
Reginæ a Cvbicvlis qvarvm Monvmentvm
svperiori affigitvr colvmnæ
illa vidva mortalivm legi cessit XXXI lvlii
anno ætatis LVII Dni MDCXVI dvm hæc semper
cœlebs XXIX Maii ætatis LX Dni MDCXX

TRADUCTION LITTÉRALE.

Au Dieu très-bon, très-grand.
Sous cette pierre, de deux dames
Vraiment pieuses sont déposés les corps, de Dame
BARBARA MOVBRAY et de Dame ELISABETH
CURLE, toutes deux Ecossaises très-nobles, de MARIE
Reine dames d'honneur, dont le Monument
est adossé à la colonne ci-dessus ;
la première a obéi à la loi de la mortalité, le 31 juillet,
l'année de son âge 57, du Seigneur 1616, et la seconde, restée toujours célibataire, le 20 mai, l'année de son âge 60, du Seigneur 1620.

V. B.

Digitized by Google

MONSEIGNEUR DE KETTELER,

ÉVÊQUE DE MAYENCE.

Il est difficile de se faire une juste idée des luttes soutenues par ce grand évêque, à moins de les avoir suivies de près. Toujours sur la brêche, au milieu des assauts livrés à l'église d'Allemagne par le césarisme payen, il vient de succomber les armes à la main. Dieu l'a rappelé à Lui, pour jouir du triomphe au ciel, avant qu'il ait pu en être témoin sur la terre, alors qu'il paraissait le plus nécessaire à la défense des sacrés remparts.

Combien de ses capitaines l'Allemagne catholique a déjà vus tomber dans cette lutte gigantesque; combien partir sur les chemins de l'exil! Celui qu'elle pleure encore comptait certainement parmi les plus grands. Les survivants ne fléchiront pas, jusqu'à ce que Dieu lui-même vienne les relever de leur poste périlleux, ou plutôt, espérons-le, jusqu'à ce que la sagesse divine confonde encore, par la simplicité de l'Evangile, l'astuce des méchants, et la force des puissants, par la faiblesse de la croix.

Le baron Guillaume-Emmanuel de Ketteler, évêque de Mayence, naquit à Munster, dans la nuit de Noël de l'année 1811 (1). Il appartenait à cette vieille noblesse westphalienne si dévouée à l'Eglise. Les exemples et les soins dont fut entourée son enfance contribuèrent à lui assurer cette énergie et cette élévation de caractère que reconnaissaient en lui ses amis et ses ennemis.

En 1824, il entra au collége des Jésuites à Brig, dans le canton suisse du Valais, et y passa quatre années. Il alla étudier ensuite la science du droit et de la politique à l'université de Göttingue, puis dans celles de Berlin, d'Heidelberg et de Munich. En Belgique, nous ne sommes guère témoins de ces pérégrinations scientifiques; elles entrent dans les habitudes de l'Allemagne, où l'on aime à entendre successivement les différents maîtres en renom.

Après avoir satisfait à la loi sur la milice par un engagement d'une année, le baron de Ketteler remplit les fonctions de reféren-

(1) Nous empruntons la plus grande partie de cette notice à une revue religieuse, publiée à Munster même, le *Sonntags-Blatt*.

Digitized by Google

daire du gouvernement à Munster de 1834 à 1838. Un événement de cette dernière année exerça sur sa vie une influence décisive : ce fut l'emprisonnement du nouvel Athanase, l'archevêque de Cologne Clément-Auguste Droste de Vischering. Il quitta le service du gouvernement prussien, et résolut de se consacrer tout entier à l'Eglise. C'est ainsi que les confesseurs de la foi se relient l'un à l'autre, et, sans doute, les exemples de l'évêque de Mayence ont suscité déjà des imitateurs de son courage. (1)

De 1841 à 1843, il étudia la théologie à Munich sous des maîtres célèbres : Görres, Philipps, de Moy et autres qui donnèrent à cette école un si grand retentissement. Parmi ces maîtres — pourquoi ne le dirions-nous pas ? — brillait aussi Döllinger, qui depuis..... « J'ai connu, s'écriait après le concile du Vatican l'évêque de Mayence, j'ai connu le Döllinger d'autrefois qui nous enflammait d'amour pour la sainte Eglise et pour le Pontife romain. Le Döllinger d'aujourd'hui est un autre homme qui cherche à détruire l'œuvre du premier. » En 1843, le baron de Ketteler entra au séminaire épiscopal de Munster et, le 1 juin 1844, il reçut la consécration sacerdotale. Pendant près de deux ans, il remplit avec la plus grande activité les fonctions de chapelain à Peckum, à côté de l'évêque actuel de Munster : ils y fondèrent un grand hôpital.

En 1846, le baron de Ketteler fut nommé curé à Hopsten; moins de trois ans suffirent à son zèle pour renouveler la face de cette paroisse. L'affection et l'estime qu'il inspira dans tout le pays, tant aux catholiques qu'aux protestants, furent si grandes qu'en 1848, à une grande majorité, il fut élu député au Parlement de Francfort. C'est là, sur la tombe du général d'Auerswald et du prince de Lichnowsky, violemment mis à mort, qu'il prononça un discours célèbre par le courage de l'expression et par la profondeur des pensées : tous les regards de l'Allemagne se dirigèrent alors vers lui.

En octobre de la même année, se tint à Mayence la première Assemblée générale des catholiques allemands : le curé d'Hopsten y parla sur deux objets qui devaient remplir presque tout le reste de sa vie : la liberté de l'Eglise et la crise sociale.

Sur les instances du prince-évêque de Breslau et de l'évêque de Munster, il accepta le poste de prévôt de l'église de Sainte-Hedwige

(1) On sait qu'un fils du prince Antoine d'Arenberg-Mérode vient d'entrer dans les ordres sacrés.

Digitized by Google

à Berlin. Dix mois plus tard, il allait être élevé sur le siége de S. Boniface à Mayence. Détail honorable pour lui, quand Pie IX reçut à Gaëte la liste de trois candidats dressée par le chapitre, sans hésiter, le jour même, il désigna le prévôt de Sainte-Hedwige. Celui-ci fut consacré dans la cathédrale de Mayence, le 25 juillet 1850. Le sermon de circonstance fut prononcé par l'évêque actuel de Limburg, *déposé* (!) lui aussi par l'inique sentence d'un gouvernement persécuteur.

Comme si le voile de l'avenir se fût déchiré devant ses yeux, l'orateur, en finissant, faisait apparaître un des plus vénérés prédécesseurs de l'élu, et le faisait parler ainsi à son peuple : « Si vous avez gardé mon souvenir, et si vous voulez me donner une preuve de votre affection, écoutez la voix de votre évêque : il a mes vues et mon esprit; serrez-vous autour de lui *aux jours du grand combat* entre la vérité et l'erreur. » Ce combat a duré 27 ans, pendant lesquels le successeur de S. Boniface a mis ses brillantes facultés, ses connaissances juridiques et sociales et sa constitution d'acier au service d'un zèle infatigable. Dans son diocèse, son action se faisait partout sentir. Il confessait, prêchait, administrait la confirmation, visitait les paroisses, excitant les missions ou les donnant lui-même, établissant les confréries et les congrégations religieuses ; on le voyait dans les hôpitaux et dans les écoles; quelquefois il paraissait à l'improviste dans une paroisse dont il venait encourager ou animer le pasteur. Et cependant, comme s'il eût été tranquille au fond de son cabinet d'étude, il suivait d'un œil attentif le mouvement de l'esprit public et les tendances de l'ennemi. A peine une question religieuse ou sociale surgissait-elle, à peine une nouvelle calomnie était-elle éditée contre l'Eglise, que l'on voyait apparaître un écrit incisif, éloquent, chaleureux de l'incomparable lutteur. Pour le seconder dans ses travaux, en 1853, il appela dans sa ville épiscopale l'ordre des Capucins, dont son frère était membre ; et, en 1858, celui des Jésuites qui l'avaient élevé. Les œuvres de tous genres qu'il a fondées sont innombrables, et il serait impossible de les énumérer ici.

Les 24 écrits de grandeurs diverses de Mgr Ketteler témoignent à la fois de son activité et de la direction de ses efforts. Presque tous ont compté plusieurs éditions rapidement enlevées. Les uns ont pour objet la défense des Congrégations religieuses et des

Digitized by Google

Jésuites persécutés ou les droits du Saint-Siége sur les Etats de l'Eglise ; d'autres tendent à rétablir la paix dans l'Allemagne déchirée par la guerre de 1866 et par la *lutte civilisatrice* ; d'autres enfin touchent aux questions ouvrières et sociales, qu'il affectionnait particulièrement. Nous ne dirons pas que l'illustre évêque ne se soit jamais trompé, il ne le croyait pas lui-même, mais ses intentions du moins furent toujours droites. Les devoirs de son ministère et son amour filial le conduisirent cinq fois à Rome. Le Saint-Père l'avait élevé à la dignité de prélat domestique et d'assistant au trône pontifical.

Le grand-duc de Hesse l'avait nommé commandeur de première classe de l'ordre de Louis; le roi de Prusse le décora de l'aigle rouge de 2e classe. Quand s'éleva le *Kulturkampf*, il fut en lutte avec les gouvernements de Hesse et de Prusse ; il vit menacées ou renversées les œuvres qu'il avait élevées avec tant de peine. Mais son courage et sa confiance ne fléchirent pas. Il ne s'arrêta que dans la mort. Il la reçut, comme les preux chrétiens la reçoivent, sur le champ de bataille, le 13 juillet 1877, dans le couvent des Capucins de Burghaus, où la maladie l'avait surpris à son retour de Rome. Sa statue ne sera pas, maintenant du moins, élevée sur les places publiques, mais, à coup sûr, elle est et restera dressée dans tous les cœurs des catholiques allemands. D. M.

GÉOGRAPHIE DE L'ANNEXION.

Aux travaux sérieux sur la géographie, vient se mêler aujourd'hui la fantaisie ; à la science, qui constate les faits acquis, l'ambition ajoute les fictions qu'elle rêve pour l'avenir.

L'Allemagne surtout et la Russie semblent se distinguer dans cet ordre d'idées.

A d'autres époques, nous pourrions y voir une vanité sans portée; mais, par ce temps de panslavisme et de pangermanisme, ces rêves ont un air de revendications sérieuses; ils inquiètent non sans quelque fondement les états dont les droits sont ainsi méconnus.

Les neutres même, comme la Suisse, comme la Belgique, dont l'indépendance est basée sur des traités solennels, se sentent menacés; ils comprennent, et le roi Léopold II semble l'avoir insinué à

Digitized by Google

Liége, que les traités ne sont plus une sauvegarde contre les convoitises des puissants, que le droit des gens n'est plus qu'un vain mot dans la diplomatie moderne, en un mot, que « la Force prime le Droit. » De là ce travail d'organisation militaire, d'alliances défensives, et, par suite, de dépenses outrées et de crises industrielles et commerciales.

Ce n'est donc pas sans raison que notre attention se porte sur les prétentions ethnographiques de l'Allemagne. Ces tendances se sont fait jour au lendemain de la guerre franco-allemande, et elles ne cessent de s'accentuer et de se développer. On se souvient du *Traité de géographie classique* qui enseigne que la Belgique est une province allemande, contenue dans les *limites naturelles* de l'Empire allemand. Dans l'enseignement exclusivement officiel, un tel livre indique un programme et renferme une menace. Du reste, les explications ne manquent pas de la part des hommes le mieux placés pour connaître la pensée des gouvernants. Voici, à ce sujet, ce qu'on rapporte comme ayant été dit, dans une séance publique, par M. Lœhr, professeur à Munich : « La puissante Allemagne ne laissera ni trève ni repos à la France tant qu'elle n'aura pas repris les pays flamands et bourguignons, autrefois arrachés au Saint-Empire. »

Mais ces prétentions sont peu de chose encore en comparaison de ce que nous lisons, aujourd'hui, dans l'*Atlas statistique de l'Allemagne*, publié par MM. Richard André et Oscar Peschel.

Ces savants, en dessinant leur carte ethnologique, dit l'*Univers*, ont cru devoir une explication à leurs lecteurs: « Une carte ethnographique de l'*Empire allemand*, disent-ils, n'a de raison d'être qu'en s'étendant en même temps sur les pays voisins, *à populations allemandes*. » Puis, ils ont dessiné leur empire allemand, en y incorporant des territoires appartenant aux *Pays-Bas*, à la *Belgique*, au *Luxembourg*, à la France, à la Suisse, à l'Autriche et à l'Italie

Ensuite, ils dressent la curieuse facture que voici :

Doit à l'Allemagne ;	Sujets
1° *Les Pays-Bas et le Luxembourg*,	3,568,000 »
2° La Suisse,	1,717,000 »
3° L'Autriche,	6,632,000 »
4° *La Belgique*,	2,626,000 »
5° La France,	176,000 »
6° L'Italie,	6,000 »
Total	14,725,000

Ces chiffres se passent de commentaires.

Digitized by Google

LA CONFESSION AURICULAIRE

DANS L'ÉGLISE ANGLICANE.

La lutte intestine se poursuit, sans trêve et sans issue, entre les chefs du ritualisme et leurs supérieurs hiérarchiques. D'accord, ou à peu près, sur le Symbole des apôtres, ils se divisent de plus en plus sur les questions de Culte, sur la doctrine et l'usage des Sacrements. Les débats qui ont eu lieu sur les ornements sacerdotaux et sur certaines cérémonies, particulièrement à l'occasion du procès Ridsdale, ne s'arrêtent pas à ces formes extérieures, ils visent les dogmes, et c'est en vue des dogmes que, de part et d'autre, on y attache tant d'importance. Du reste, les ritualistes provoquent directement la discussion sur les dogmes mêmes, et créent aux autorités anglicanes des embarras inextricables. Ces autorités, sans force parce qu'elles ont méconnu la vraie source de l'autorité ecclésiastique, n'ont pour tout appui que leurs us et coutumes : le code ecclésiastique, imaginé par Elisabeth et renfermé dans le *Prayer-book*, en lui supposant une valeur qu'il n'a pas, ne résout pas les questions soulevées : c'est une formule de transaction qui s'inspire du protestantisme sans en adopter franchement les principes : c'est une formule où chacun trouve à peu près ce qu'il veut.

Cette fausse situation explique se qui se passe depuis quelques années au sein de l'anglicanisme. Nous en avons parlé plusieurs fois, et nous y revenons aujourd'hui pour signaler un débat important, qui a eu lieu le 6 juillet 1877 dans une espèce de synode (*Upper House of convocation*) de Cantorbéry. Voici à quelle occasion.

Nos lecteurs savent, par nos articles précédents, que les ministres ritualistes ont remis en honneur la pratique de la confession auriculaire. Ils avaient étudié les textes si formels de l'Évangile sur le pouvoir de « remettre et retenir les péchés ; » ils avaient relu les interprétations conformes des SS. Pères, et ils avaient conseillé, sinon prescrit à leurs ouailles « de confesser leurs fautes pour en recevoir la rémission. » Ils se considéraient comme prêtres — à tort, nous l'avons constaté, — et ils donnaient l'absolution, d'après la formule catholique. Cette pratique porta ses fruits, elle se propagea. Bientôt, elle donna lieu à diverses publications, où elle était

Digitized by Google

justifiée et recommandée aux fidèles de l'Eglise établie. Peu s'en faut qu'elle ne soit déclarée obligatoire. Telle est, en effet, la portée de quelques livres publiés récemment. Le premier et le plus important a pour titre : « Le prêtre à l'égard de l'absolution (*The Priest in Absolution*).» C'est un Manuel de direction au tribunal de la Pénitence, rédigé par M. Chambers à la demande de ses amis ; c'est, en quelque sorte, un manifeste lancé par la « Société de la Sainte Croix (*Society of the Holy Cross*). » Par l'influence de cette société, dont peu de membres sont connus, la doctrine de la confession auriculaire fait aujourd'hui de grands progrès.

A côté de ce traité à l'usage du ministre, se produit toute une série de manuels instructifs et pratiques à l'usage des fidèles. Le n° 1 de cette série (*n° 1 of the series of books for the Young*), si l'on peut s'en rapporter au titre, a été tiré à 8000 exemplaires et publié par un comité ecclésiastique (*edited by a Committee of the Clergy*). Ce livre est des plus explicites sur la nécessité de la confession sacramentelle : il est évidemment emprunté aux traités catholiques sur la matière. Les auteurs veulent que, dès l'âge le plus tendre, les enfants apprennent à se confesser ; ils proclament que c'est par le ministère du prêtre, et uniquement par cette voie, qu'on doit faire l'aveu de ses péchés, si l'on veut que Dieu les pardonne; puis ils donnent la raison fondée sur les paroles de Notre Seigneur, qui donne aux prêtres, aux prêtres seuls, le pouvoir d'absoudre ; enfin, ils entrent dans les détails, qui rendent la confession facile et consolante (1).

La publication du *Priest in Absolution* émut vivement les prélats anglicains. L'archevêque de Cantorbery adressa des plaintes et demanda des explications à la *Société de la Sainte Croix* qui avait pris le livre sous son patronage. Les membres de cette Société se réunirent et formulèrent une réponse que nous reproduisons en l'abrégeant.

(1) Voici le texte, tel que le transmet le *Times* du 13 juillet :

Address to the children. It is through the Priest, and the Priest only, that the child must acknowledge his sins, if he desires that God should forgive him. Do you know Why ? Because God, when He was on earth, gave to His priests, and those alone, the Divine power of forgiving men their sins ; it was to the priests only that Jesus said : « Receive You the Holy Ghost, » — « those who will not confess will not be cured. » Suivent des avis pratiques contre la fausse honte, etc.

Digitized by Google

1 Tout en rejetant les critiques inconvenantes (*unfair*) qui avaient été faites contre le dit livre, et sans admettre aucune condamnation de ce livre, néanmoins, par déférence pour le désir exprimé par l'archevêque de Cantorbéry, a Société consent à ne plus laisser vendre le *Priest in Absolution*.

2° En faisant cette concession, les membres de la Société déclarent qu'ils se regardent comme obligés, en vertu de leur ordination et aux termes du *Prayer-book*, d'entendre les confessions de tous ceux qui leur en font la demande, et de donner l'absolution, aussi bien que des avis spirituels, à ceux qui y apportent une humble disposition. L'église anglicane, selon eux, enseigne que la confession n'est pas un sujet de stricte obligation (*a matter of compulsory obligation*); mais ils maintiennent que tout chrétien a le droit de se confesser aussi souvent qu'il le juge convenable pour le bien de son âme. Une expérience particulière dans leurs paroisses, leur prouve de plus en plus l'importance de cette institution pour la conversion des pécheurs et la consolation des pénitents (1).

Muni de ces documents, l'archevêque de Cantorbery assembla d'abord son synode diocésain (*the Lower House of convocation*) ; puis, d'accord avec la grande majorité de son clergé, il convoqua tous ses suffragants (*the Upper House of convocation*), pour prendre les décisions et les mesures que commandaient les circonstances (2). Nous trouvons le compte-rendu des délibérations dans le *Times*, *weekly édition*, du 13 juillet.

Le Primat-Président commença par exposer les faits que nous venons de relater ; ensuite, avant de discuter les points de doctrine, il rendit un solennel hommage aux qualités personnelles des ministres auteurs ou fauteurs des pratiques incriminées. L'éloge mérite d'être signalé. L'archevêque reconnaît en eux « des hommes pieux qui dévouent leur vie à promouvoir le bien selon les suggestions de leur conscience. Plusieurs d'entre eux lui sont personnellement connus : ce sont des hommes désintéressés et fort zélés dans l'accomplissement de ce qu'ils considèrent comme leur devoir ; et, quoique obligé de combattre leurs doctrines et leurs pratiques, il ne peut s'empêcher de leur témoigner publiquement la sympathie et le respect qui s'attachent à des hommes aussi excellents. Nous

(1) *Statement, presented to the Upper House of Convocation of Canterbury, on Friday* 6 *july* 1877.

(2) L'assemblée formant *the Upper House of Convocation*, se composait des évêques de Londres, de S. Albans, d'Oxford, de Chichester, de Norwich, de Lichfield, de S. David, de Bath et Wells, de Salisbury, de Hereford, de Gloucester et Bristol, et de S. Asaph.

Digitized by Google

en avons connu, vous comme moi, qui sont devenus membres de l'Eglise catholique romaine, et qui ont sacrifié aux convictions de leur conscience tous leurs biens, toutes leurs espérances. »

Abordant ensuite la question de la confession, l'archevêque déclare que le système introduit par les ritualistes est « en opposition avec le système de l'Eglise anglicane... et contraire à l'esprit et aux enseignements de tout le corps des théologiens de l'Eglise anglicane, depuis le premier jusqu'au dernier. Les individus peuvent être simplement égarés ou irréfléchis, mais le système préconisé dans le *Priest in Absolution* est inconciliable avec les doctrines et les pratiques de l'Eglise dont nous sommes les membres. » Quant au livre pratique *for the Young*, dont plusieurs passages sont cités, « il bouleverse, dit l'archevêque, tout l'enseignement de l'Eglise anglicane touchant la confession. Ceux qui, ayant charge d'âmes, introduisent un tel système d'instruction auprès des enfants s'engagent dans une grande conspiration, — oui une conspiration, — pour altérer sous ce rapport tout le système de l'Eglise anglicane. Car il est absurde de dire, après cela, qu'on ne prétend pas introduire la confession obligatoire. »

Cette dernière phrase visait une des résolutions de la Société de la Sainte Croix en réponse à l'archevêque. Le document (*statement*) est mis en entier sous les yeux des évêques ; le président demande qu'ils se prononcent et, sans égard pour le mérite des coupables, qu'ils prennent des mesures efficaces contre ce qu'il appelle « une Conspiration intestine contre la doctrine, la discipline et la pratique de l'Eglise réformée d'Angleterre. »

Les autres évêques appuyèrent les paroles de leur Primat, blâmèrent énergiquement ces essais de romanisme, mais sans arrêter aucune résolution importante. Ils comprennent leur impuissance.

Cependant, au dehors, l'émotion grandit : un meeting, tenu le 20 juillet à Exeter Hall, s'est emparé de la question, et le *Times* du 27 juillet y consacre un article, qui est un vrai cri d'alarme. « Trop longtemps, dit-il, les évêques ont négligé leur devoir : d'une manière ou de l'autre, il faut qu'ils répriment et extirpent l'abus intolérable de la confession auriculaire. » Nous suivrons cette lutte.

J. B.

Digitized by Google

L'ÉTENDARD DU PROPHÈTE.

On parle depuis quelque temps d'une éventualité qui pourrai avoir de graves conséquences, surtout pour les chrétiens de l'Empire ottoman. Le Sultan songerait, dit-on, à déployer l'Étendard du Prophète. Or, voici, d'après la *Presse* de Vienne et la *Germania*, quelles sont les cérémonies d'usage lorsqu'on déroule l'Étendard du Prophète.

L'étendard du Prophète « Landschak scherif » fut déployé la dernière fois en juillet 1826, par le sultan Mahmoud II, grand-père du sultan actuel. Cette mesure fut provoquée par la révolte des Janissaires que le sultan avait résolu de dissoudre. Voici comment la cérémonie s'accomplit. La veille au soir, le sultan convoqua au palais ses ministres, le scheik-ul-islam et les deux juges suprêmes (Nadi-Asker) de Roumélie et d'Anatolie. Il leur communiqua sa résolution de dérouler le lendemain matin l'étendard du prophète. Tous les dignitaires présents approuvèrent le dessein du sultan ; aussitôt le scheik-ul-islam écrivit un fetwa dans lequel il prouva, d'après le Coran, que lorsque les guerriers se révoltent contre le Calife, ils commettent un fitnah (tentative de rébellion contre Dieu) et que le sultan a le droit de décréter la destruction complète des rebelles. Alors les ministres et les deux juges suprêmes se retirèrent. Restés seuls, le scheik-ul-Islam et le sultan passèrent toute la nuit en veilles et en prières. Ils suppliaient Dieu d'assister le Calife dans cette crise suprême et de lui donner la victoire sur les ennemis de la Foi. De grand matin, le sultan, les ministres et tous les dignitaires de l'empire, tous ceints de leurs épées, contrairement à l'usage suivi dans les autres cérémonies religieuses, se rendirent à l'appartement du vieux sérail où sont conservés l'étendard et les autres reliques du Prophète. Un uléma lut devant le sultan les principaux traits de la vie du Prophète, et fit ensuite un discours dans lequel il assura à tous les assistants que les portes du paradis leur étaient ouvertes. On procéda ensuite à l'ouverture de la châsse dans laquelle se conserve l'étendard du Prophète enveloppé de quarante pièces d'étoffes précieuses. Au scheik-ul-islam revenait

Digitized by Google

l'honneur d'enlever ces enveloppes et de mettre à découvert l'étendard de Mahomet. Chaque fois qu'une des enveloppes tombait, tous les assistants, y compris le sultan, se jetaient par terre et s'écriaient à haute voix : *Eschad an la Ilabi illa Allah Wa Mahamad RassulAllah !* (je confesse qu'il n'y a qu'un seul Dieu et que Mahomet est son prophète). Dès que l'étendard lui-même fut découvert, tous les assistants se jetèrent à genoux et touchèrent le sol de leurs têtes, en répétant trois fois une prière cabalistique, dont voici à peu près le sens : Dieu est grand ! Dieu est puissant ! Dieu est sublime ! Le sultan baisa ensuite la relique, mais les assistants devaient se contenter de vénérer une pièce de soie qu'on avait appliquée à l'étendard quelques moments auparavant. Après cela le scheik-ul-islam attacha l'étendard à la hampe et le remit au sultan. Celui-ci le confia à l'uléma désigné comme porte-étendard. Au cri de *Allah akbar* (Dieu est grand), le sultan tira son épée ; tous les assistants firent de même et s'avancèrent, l'étendard en tête, jusqu'à la porte du palais impérial. Devant le palais se trouvaient réunis des milliers de musulmans qui savaient qu'on allait déployer l'étendard du Prophète, et qui étaient venus là, armés de pistolets et d'épées. Dès que cette foule impatiente eut vu l'étendard du Prophète, elle se jeta sur les janissaires pour les massacrer. Ceux-ci se défendirent avec fureur et ce fut à grande peine qu'on put porter l'étendard jusqu'à la place Atmeidam. Le sang coula partout ; dans toutes les rues on heurtait contre les cadavres mutilés des janissaires. Très peu d'entr'eux échappèrent au massacre. Le sang innocent ne fut pas épargné : car il suffisait au musulman d'accuser son ennemi d'être partisan des janissaires pour s'arroger aussitôt le droit de le massacrer. Le lendemain, des prières d'action de grâces furent célébrées dans toutes les mosquées.

V. R.

Digitized by Google

LE PRÊTRE DE JÉSUS-CHRIST.

(A l'occasion d'une ordination sacerdotale.)

La Cène allait finir... L'adorable Messie
Prend le pain et le vin,... prie,... et les bénissant :
« Mangez, dit-il, buvez... » Et leur âme ravie
Se nourrit de sa chair, s'abreuve de son sang.
« En mémoire de moi, faites, dit-il, de même. »
Et le monde, en ce jour, devient l'auguste autel
Où, par les mains du prêtre, en victime suprême,
Sans cesse l'Homme-Dieu s'immole à l'Eternel.

« Recevez, dit Jésus, mon Esprit de lumière...
« Portez aux nations mon Baptême et ma Loi. »
Et leur voix retentit aux confins de la terre :
Partout ils font briller le flambeau de la Foi...
Le Ciel est avec eux : d'innombrables prodiges
Éclairent les esprits, convertissent les cœurs,
Et du démon vaincu confondant les prestiges,
Renversent les autels et les dogmes menteurs...

Voici les Clefs du Ciel que Jésus leur confie :
« Liez et déliez : les péchés sont remis
« A tout cœur repentant que votre voix délie ;
« Les autres dans la mort restent ensevelis... »
Et ce divin dépôt de suprême clémence,
Passant de siècle en siècle aux ministres du ciel,
Remet entre leurs mains l'ineffable puissance
De nous rendre nos droits au bonheur éternel !...

L'Église, sur le roc, jusqu'à la fin des âges,
Défiant tout l'effort des méchants stupéfaits,
Verra ses envoyés aux plus lointains rivages
Répandre du vrai Dieu le Nom et les bienfaits...
« Regardez : la moisson, de toutes parts, est mûre...
« Mais que les travailleurs, hélas, sont peu nombreux !..
— « Seigneur, envoyez-moi : me voici ! Je le jure :
« A jamais je m'attache au service des cieux ! »

Digitized by Google

Salut ! Nouvel apôtre ! En la céleste vigne
A retenti pour toi l'appel au saint labeur :
Tu nous viens, revêtu de la puissance insigne
De nous donner le Corps et le Sang du Sauveur,
De rendre l'innocence au repentir sincère,
Et de guider nos pas, au flambeau de la foi.
Salut ! Nouvel apôtre ! En ta noble carrière
Cours, humble et plein d'espoir. — Jésus est avec toi !

S. V. C.

CHRONIQUE. — JUILLET 1877.

2. Mgr Comboni, pro-vicaire en Afrique, est nommé vicaire apostolique et premier évêque de l'Afrique centrale.

— Le prince Tcherkaski, ancien gouverneur russe en Pologne, est placé par le czar à la tête de la nouvelle administration de la Bulgarie.

13. L'armée russe, commandée par le grand duc Nicolas, s'engage dans les défilés des Balkans et s'avance vers Andrinople.— Prise de Nicopolis.

Le généralissime turc, accusé de négligence, est destitué et remplacé par Méhémet-Ali.

15. Plaintes réciproques des belligérants, au sujet des atrocités imputées aux troupes. Les faits reprochés aux Russes dans des pièces officielles sont communiqués au Parlement par le Cabinet anglais.

19. Décret *Urbi et Orbi* qui décerne à S. François de Sales le titre de *Docteur de l'Eglise.*

20. Combat de Plewna, dans lequel Osman-pacha repousse victorieusement l'aile droite des Russes.

26. Les Roumains, à la suite des Russes, passent le Danube à Nicopolis.

L'Angleterre renforce ses garnisons de Malte et de Gibraltar.

L'Autriche se dispose à mobiliser son armée.

27. Grève et révolte à main armée des employés des chemins de fer aux Etats-Unis.

— Première visite électorale du Maréchal de Mac-Mahon à Bourges. Son discours est un nouvel appel à tous les conservateurs.

31. Les Russes subissent une seconde et plus grave défaite à Plewna. Au Sud, le général Gourco, après deux jours de luttes à Eski-Saghra, est refoulé par Suleyman dans les défilés des Balkans. La situation des Russes devient critique. En Asie, les armées restent en présence ; le Caucase est en insurrection.

— Les nouvelles des Indes font craindre que la famine ne se prolonge dans les Présidences de Bombay et de Madras.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

Grammaire Latine, par le P. J. Janssens, de la Compagnie de Jésus, *seconde édition*. Alost. Spitaels-Schuermans, 1877.

En annonçant la *seconde édition* de cette grammaire, qui a déjà fait ses preuves, nous prions MM. les Directeurs et Professeurs de Colléges de ne pas trop s'effrayer à la pensée d'un remaniement complet, d'une refonte de ce livre classique. Comme le dit l'auteur lui-même, dans son Avant-Propos, il a évité les bouleversements, les changements trop considérables et de nature à dérouter professeurs et élèves; il a tenu « à conserver exactement la disposition des pages et des numéros de la *première édition.* »

Cependant, comme tout bon livre classique doit, autant que possible, se tenir au courant des derniers résultats acquis à la science, l'auteur, qui est aujourd'hui Provincial de la Compagnie de Jésus en Belgique, n'a pas hésité, malgré ses occupations, à faire à son livre de nombreuses corrections de détail, à l'enrichir de remarques qui éclaircissent des points obscurs ou difficiles.

Ces corrections et additions portent surtout sur la première partie de la grammaire, la *Lexigraphie.*—Les radicaux des noms et des verbes sont indiqués avec plus d'exactitude encore que dans la première édition de 1874. Ainsi, par exemple, l'auteur a cru devoir adopter des radicaux en *on*, dans la 3me déclinaison, *origon*, *ordon*, etc., au lieu de *origin*, *ordin* (p. 121) et par là on comprend mieux (p. 110.) la formation des diminutifs *homun-culus*, de *homon*, etc. Ainsi, encore (p. 13) il admet, d'après les meilleurs linguistes, que «dans plusieurs noms, la voyelle *i* ou *e* fait partie du radical, et ne peut pas être considérée comme intercalée *avi-s*, de rad. *avi*, etc.; cette voyelle radicale *i* est conservée à l'acc. s. *i-m*, à l'abl. s. *i* (pour *i-e*), au gén. pl. *i-um*, au dat. et à l'abl. pl. *i-bus*; elle tombe devant les désinences *em*, *e*. « Il affirme (p. 27) que la désinence du superlatif *issimus* est composée de deux suffixes *is* et *timo* : *fort-is-timus*, par assimilation rétrograde *fort-issimus*. » De plus, le P. Janssens nous semble avoir très-heureusement remanié la théorie abrégée des radicaux des déclinaisons latines (p. 19, § 36).

Quant à la formation des temps du verbe (p. 64) l'auteur remarque justement, d'après nous, qu'au subjonctif présent de la 1re conjugaison on ajoute *im* et non *am* au radical, *ama-im* devient *amem*. Dans la théorie des parfaits et supins (p. 84), il constate que, pour certains verbes qui ont p. *vi*, s. *tum*, « l'*n* n'affecte ni le parfait, ni le supin, et que l'*r* subit une métathèse, comme dans *cernere*, *spernere*, *terere*, excepté, toutefois, lorsque cet *r* est une transformation de *s*, comme dans *quærere* (quæso), *serere* (seso). »

On voit, par ces exemples, que l'auteur a profité des travaux les plus récents sur la grammaire de la langue latine et en particulier du grand ouvrage qui a paru l'an dernier à Paris et dont nous recommandons la lecture aux professeurs (1).

(1) *Grammaire de la langue latine, d'après la méthode analytique et historique*, par J. M. Guardia et J. Wierzeyski. Paris. Durand. 1876. — Prix : 20 francs.

Digitized by Google

Dans les définitions et notions générales de grammaire, le P. Janssens a aussi introduit quelques modifications. Malgré les observations qu'on lui a faites dans une Revue philologique, il a cru devoir maintenir la définition du pronom (pp. 23 et 39) ; il suit la doctrine de Madwig, Bost, Schultz, etc., et il distingue très-clairement la fonction du pronom *substantif* et celle du pronom *adjectif*.

Traitant des gérondifs en *dus, a, um*, il rejette les expressions de *participe futur passif* et de *participe d'obligation*, et il en donne la raison : « La première, dit-il, est impropre, parce que ce nom verbal n'implique aucune idée de temps; la seconde est incomplète, parce qu'elle n'indique pas toujours la notion de nécessité.» (note de la p. 48). Dans la théorie de la voix passive (p. 63), l'auteur accuse plus nettement, par un tableau méthodique, la différence qui existe « entre les formes qui expriment l'*action* subie par le sujet et celles qui marquent l'*état* qui *suit* l'accomplissement de l'action. »

Dans la *Syntaxe*, le P. Janssens a fait moins de ces légères retouches, tout en tenant compte des remarques qui lui ont été présentées par un bienveillant critique, dans la *Revue de l'instruction publique en Belgique* (année 1875, p. 58). - Ainsi (p. 185) il envisage les mots *humi, domi, ruri*, comme des locatifs;—il supprime l'emploi de l'impératif avec un participe passé, et abandonne l'exemple *alea jacta esto*. Avec Madwig, etc., il considère l'*infinitif historique* comme tenant lieu de l'*imparfait* de l'indicatif.—Quant à l'emploi du subjonctif dans une proposition absolue ou principale, il dit plus nettement que dans la 1re édition (p.214) : « Le *présent* du subjonctif potentiel équivaut au *conditionnel présent* et indique que le fait est *possible, probable*; tandis que l'*imparfait* du subjonctif potentiel équivaut tantôt au *conditionnel présent* et indique que le fait *n'est pas ou n'est plus possible.* » Enfin, la syntaxe des *propositions conditionnelles* a été retouchée avec soin, et mise dans un rapport plus étroit avec la théorie du conditionnel, telle qu'elle est exposée dans la *Grammaire grecque* du même auteur.

Nous pourrions signaler encore plusieurs autres améliorations introduites par l'auteur dans cette nouvelle édition : ce que nous avons dit suffit pour montrer avec quel soin minutieux elle a été revue et corrigée. Ajoutons que, sous le rapport typographique, elle ne laisse rien à désirer : tout y contribue à aider les yeux, l'intelligence et la mémoire de l'élève.

Terminons par une remarque plus générale. Ce n'est pas tout que de mettre entre les mains des élèves des livres excellents, des manuels perfectionnés, des grammaires plus logiques, plus scientifiques. Il faut encore et surtout que l'élève apprenne à les appliquer, à se les assimiler ; il faut qu'il s'exerce au maniement des formes et des règles. Il semble qu'aujourd'hui, plus les grammaires des langues anciennes sont exactes, rigoureuses et savantes, moins les élèves sont habiles à comprendre ces langues, à les écrire, à les parler. Le latin et le grec deviennent de plus en plus des langues mortes. Il y a deux ou trois siècles, aux beaux jours de l'*humanisme*, les jeunes élèves passaient plusieurs années à s'approprier les idiomes si parfaits de la Grèce et de Rome ;

Digitized by Google

ils s'y appliquaient uniquement : tous les jours, et jusqu'à deux fois le jour, il y avait thème latin, composition latine, exercices d'application des règles et des formes des bons auteurs ; aujourd'hui, à peine un ou deux thèmes par semaine, plus de vers latins, presque plus de compositions latines ; rien que des versions ; et puis les langues modernes, l'histoire, les mathématiques, les sciences naturelles diminuent et absorbent de plus en plus le temps consacré autrefois aux langues latine et grecque. *Pluribus intentus, minor est ad singula sensus !*

Devant cette fâcheuse situation, qui vient d'être, ici même, examinée plus à fond (p.525),tout perfectionnement apporté aux méthodes latine et grecque, s'il n'est pas un remède unique, est, sans aucun doute, chose désirable,utile,nécessaire ; le P. Janssens a rendu un vrai service aux bonnes études en publiant le livre que nous venons de signaler à nos lecteurs.

De Geloofsvervolging der XVIe eeuw,in de Nederlanden, door W. Wilde. Bois-le-Duc. W. Van Gulick, 1877.

La persécution religieuse au XVIe siècle dans les Pays-Bas,est une très-intéressante brochure de 88 pages : elle fait partie des *Studien op godsdienstig, wetenschappelyk en letterkundig gebied*, publication périodique neerlandaise dont nous recommandons vivement la lecture à nos catholiques flamands.Cette étude historique répond d'une manière péremptoire aux calomnies d'une foule d'auteurs protestants, et, en particulier,aux affirmations de l'américain Motley, dont on a surfait le mérite et la réputation. Dans son ouvrage *The rise of the Dutch Republic*, M. Motley, s'appuyant sur je ne sais quelles vagues rumeurs, a osé dire que la persécution religieuse dans nos provinces, sous Charles-Quint et sous Philippe II, avait été la cause principale des troubles des Pays-Bas; que le nombre des personnes mises à mort dans nos provinces pour cause de religion, en vertu des placards de Charles Quint, montait à 100,000 ; qu'il était certainement supérieur à 50,000 ; que dans les seules provinces de Hollande et de Frise, 30,000 exécutions avaient eu lieu, avant l'année 1546, etc.(1)

M. W. Wilde n'a pas eu de peine à démontrer la parfaite faussité, et même l'absurdité de ces chiffres fantastiques.

Par une série de preuves négatives et positives, empruntées aux documents les plus sérieux, ainsi que par des raisonnements irréfutables, l'auteur hollandais arrive (p. 61) à la conclusion tout-à-fait inattendue, mais certaine, qu'au lieu de 100,000, 50,000, 30,000 victimes, « il y a eu pour tous les Pays-Bas pendant 44 années, de 1522—1566, environ *six cents* personnes exécutées pour cause de religion, dont les deux tiers ou 400, on doit le remarquer, étaient des Anabaptistes, c'est à-dire, des Communards de la pire espèce. Reste donc 200 personnes, en 50 ans, poursuivies pour le crime d'hérésie.

On doit voir dans le détail, comment les protestants ont ridiculement et méchamment exagéré les chiffres. M. Wilde s'appuie sur les données des auteurs calvinistes eux-mêmes, sur leurs martyrologes, sur les dossiers judiciai-

(1) *Rise of the Dutch Republic*, pag. 103.

Digitized by Google

res, sur les statistiques. Veut-on un exemple, qui démontre à l'évidence combien on a odieusement faussé l'histoire, M. Wilde nous le donnera.

La population réunie de la Hollande et de la Frise montait à peine, en 1566, à 400,000 habitants. 30,000 personnes exécutées feraient une proportion de 1 sur 13. Or, l'historien protestant *Bor* nous affirme, que, dans ces mêmes provinces, à la même époque, il n'y avait *pas* 1 *protestant sur* 100 *catholiques*, par conséquent, pas 4,000 protestants ; et 30,000 auraient été mis à mort ! ! !

Il y a plusieurs autres démonstrations semblables dans cet excellent opuscule, que nous voudrions voir traduit en français, à l'usage de nos gueux de Belgique.

L'auteur résume aussi avec beaucoup d'exactitude l'histoire des *Anabaptistes* hollandais (p. 22 à 44), ainsi que la question de l'*Inquisition* et des *Placards* (p. 62).

On lira cette dissertation avec intérêt et utilité, même après le beau travail que M. le professeur Poulet, de Louvain, nous donne en ce moment dans la *Revue générale*.

—

Poésies, par Jules Bailly. Paris. Quantin, successeur de Claye. 1877.

M. Jules Bailly offre à un public choisi quelques pages de poésie tout intime. Les sentiments qu'il exprime ne peuvent manquer d'éveiller la sympathie pour le père privé de ses deux enfants. On est particulièrement touché de la douce résignation chrétienne qui élève et transforme sa douleur. L'auteur comprend que le croyant ne doit pas s'affliger comme ceux qui n'ont pas d'espérance. Sa pensée plane au-dessus de la tombe pour atteindre le monde invisible. Des vers souvent jolis expriment la splendeur ou les charmes de la création. La pensée patriotique n'est pas absente de ce petit recueil où chaque bon sentiment semble réclamer sa place. Mais la note dominante est une mélancolie sereine. (*Français*)

Poésies et chansons par le major Aug. Daufresne de la Chevalerie. 2. vol. Bruxelles, Lebrocquy.

Nous n'avons plus à faire l'éloge de l'auteur de ces poésies, que nos lecteurs connaissent depuis longtemps : nous ne pouvons mieux faire que de reproduire la lettre qu'il vient de recevoir de son Em. le Cardinal-Archevêque de Malines :

« Monsieur,

« Vos deux volumes de poésies sont arrivés à Malines. Si Dieu me donnait le temps de les parcourir, ils me rappelleraient mes lectures favorites d'il y a près de cinquante ans. C'était le temps où Lamartine publiait ses *Méditations* et ses *Harmonies* et où Victor Hugo était chrétien.

« Grâces à Dieu, Lamartine est mort fidèle, et sa dernière année tout entière a prouvé ce qu'il m'a fait écrire par le R. Père Gratry que jamais il n'avait perdu la foi.

« Mais le grand poète a sacrifié trop longtemps à l'idole de la popularité. Prions pour lui.

« Vous serez plus heureux ; vous n'aurez pas à revenir.

« *Chantez donc et écrivez*, et que vos écrits et vos chants éclairent et consolent encore les âmes quand la vôtre aura reçu sa récompense.

« Recevez, s'il vous plait, avec tous mes remerciments, l'assurance de mes sentim nts bien dévoués en Jésus-Christ.

« (Signé) V.-A. cardinal Dechamps.

Laeken, 12 août 1877.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE.

Un journal du Missouri (*The S. Louis Times*, 27 juin) annonce la mort du R. P. Van Assche, S. J., un des premiers compagnons du R. P. Desmet. Il avait fait partie de cet admirable groupe de missionnaires belges qui allèrent, il y a plus d'un demi-siècle, évangéliser les colons et les sauvages du *far-west* aux Etats-Unis. Le journal de S. Louis retrace la carrière de l'illustre défunt et rappelle, à cette occasion, les travaux apostoliques de nos compatriotes.

Josse Van Assche, né à S. Amand, près de Termonde, en 1800, annonçait dès son enfance les vives et généreuses dispositions que nous avons admirées dans le P. De Smet. Il se rencontra avec lui au petit séminaire de Malines; il connut encore plus intimement Mgr Jacques Van de Velde;et,dès 1817,il voulut suivre celui-ci, lorsqu'il partit avec Mgr Nerinckx pour les Etats-Unis. Mais il fut jugé trop jeune et ne put exécuter son projet qu'en 1821. Il eut alors la satisfaction de s'adjoindre un de ses condisciples, Jean Elet. Leur exemple, d'après le journal de S. Louis, entraîna Jean Smedts, Pierre De Smet, Félix Verreydt et P. Verhaegen. Tous ces jeunes gens, sans autres ressources que le produit de la vente de leurs menus objets, partirent gaîment, s'embarquèrent en Hollande sur le *Columbus* et arrivèrent à Philadelphie le 23 septembre 1821. De là ils se rendirent à Georgetown,et enfin au noviciat de *White Marsh*, dans le Maryland.

Ils venaient d'achever leur temps de probation, lorsque, en 1823, Mgr Dubourg, évêque de la Louisiane, vint demander au Père provincial du Maryland, quelques jésuites pour évangéliser les Indiens du Missouri.

C'était le rêve de nos jeunes missionnaires : ils se rendirent avec le P.Van Quickenborn et le frère de Meyer (le seul survivant aujourd'hui) d'abord par Baltimore à Wheeling ; de là, au moyen de deux barques, à Louisville et enfin à S. Louis, alors une bourgade, où ils arrivèrent le 30 mai. Mgr Dubourg leur avait cédé un emplacement à Florissant : ils s'y installèrent tant bien que mal et préludèrent par des travaux de construction à leurs labeurs apostoliques.

Van Assche reçut la prêtrise en 1827, et deux ans après, il fut chargé de l'administration du village de Florissant. Cette paroisse, dirigée autrefois par les Trappistes, avait été confiée en 1820, à M. De la Croix, qui fit construire l'église actuelle, et bénit Dieu de lui donner pour successeurs des jésuites belges. On ne pouvait mieux choisir pour ce poste que le P. Van Assche: il y vécut presque sans interruption ; à l'exception de deux courtes visites, l'une à Cincinnati, l'autre à Chicago, dans l'espace de cinquante-quatre années, il ne s'éloigna jamais des districts de S. Louis et de S. Charles.

Le journal de S. Louis fait un brillant éloge de ce pasteur modèle, de son zèle, de sa charité, de sa bonté. Il était révéré et aimé comme le meilleur des pères; il n'avait pas un seul ennemi. Il s'était fait de l'Amérique une seconde

Digitized by Google

patrie : il jugeait bien les véritables intérêts de la grande République et les secondait avec ardeur, mais il réservait tout son dévouement à ses chers paroissiens. Il mourut dans l'accomplissement de ses devoirs.

Le 26 mai de cette année, il s'était mis en route pour porter les sacrements des mourants à un malade. A deux milles de Florissant, il se sentit frappé de paralysie et tomba de cheval. Remis en selle par un passant, il voulut continuer son voyage, mais ne put dominer le mal et fut ramené à sa résidence, et de là au noviciat de S. Stanislas, où il expira doucement le 26 juin 1877; son corps repose au près des restes du P. De Smet, l'illustre apôtre des Indiens.

— L'Université de Louvain, si cruellement éprouvée depuis quelque temps, vient de faire une nouvelle perte. M. Louis Rutgeerts, professeurde droit notarial et de droit fiscal, est mort à Louvain, après de longues souffrances, endurées avec la plus parfaite résignation.

L'éloge de ce savant et vertueux professeur est dans toutes les bouches.

« M. Rutgeerts, chevalier des ordres de Léopold et d'Isabelle la Catholique, dit la *Gazette de Louvain*, était doyen d'âge de la faculté de droit. Les sciences juridiques, l'*Alma Mater* et la ville de Louvain font en lui une perte immense. Personne n'avait approfondi autant que lui le droit notarial et le droit fiscal; et, dès le début de sa carrière professorale, il devint l'autorité la plus haute du pays pour ces branches importantes et difficiles de la science du droit. Sa réputation avait même franchi nos frontières, et bien des fois on venait de l'étranger faire appel à sa science profonde, à son expérience consommée, à sa haute sagacité pour résoudre des cas difficiles. Les ouvrages qu'il a publiés sur le droit romain, sur le droit notarial, sur le droit de succession, resteront pendant longtemps classiques, et conserveront avec honneur son nom aux générations futures. Mais, ce qui est perdu sans retour, c'est l'excellence, c'est la solidité de son enseignement qui jetait un si grand lustre sur la chaire de droit notarial, et attirait chaque année à l'Université de Louvain un si grand nombre d'aspirants candidats notaires.

« Les qualités de l'homme privé rehaussaient celles du jurisconsulte et du professeur. On peut dire de M. Rutgeerts, sans être taxé d'exagération, qu'il avait su se concilier l'estime de tous ses concitoyens. Le cœur était chez lui au niveau de l'intelligence. Son caractère ouvert et jovial, sa bonhomie charmante, étaient pour ainsi dire passés en proverbe. Aussi, jouissait-il à Louvain d'une grande popularité, à l'instar de celle que s'était faite son ancien collègue et ami, le bon chanoine David.

« Il était profondément dévoué aux intérêts de la religion. Tolérant et charitable envers les personnes, il était d'une fermeté inflexible à l'égard des principes. Personne n'avait plus que lui en horreur ce libéralisme menteur et hypocrite qui a toujours les mots de fraternité et de liberté à la bouche, et qui nourrit au fond du cœur des idées de persécution et de haine. »

– Le 16 juin 1877, s'est éteint, à Gand, un saint religieux, de l'Ordre des Carmes-déchaussés, le R. P. Brocard de Sainte-Thérèse. Nous avons eu l'avan-

Digitized by Google

tage de connaître ce digne religieux dès ses premières études au collége d'Alost. Le nom d'Urbain Beaucarne s'allie aux plus chers souvenirs de notre enfance. Esprit solide, élève exemplaire, il fut de la part de ses supérieurs l'objet d'une distinction extraordinaire. On lui érigea, ainsi qu'au jeune Della Faille, depuis vice-président du Sénat, un monument dans la campagne du collége. Au sortir de la rhétorique, en 1821, il fut, avec son condisciple Henri Bracq, aujourd'hui évêque de Gand, agrégé immédiatement au corps professoral du collége et chargé de la classe de quatrième. Il s'acquitta de cette fonction avec le talent et la modestie qu'il déploya plus tard dans les charges importantes de son Ordre et dans la direction des âmes. Il a atteint l'âge de 77 ans, avec la réputation d'un grand administrateur et d'un directeur consommé dans les voies spirituelles.

—A Gand aussi est pieusement décédé, le 31 juillet, un prêtre de la Compagnie de Jésus : le R. P. Pierre Walle. Il était né à Poperinghe, en 1793. Entré au séminaire en 1811, il débuta dans la vie sacerdotale en souffrant persécution pour la défense des droits de l'Eglise. Il fut du nombre de ces généreux lévites qui préférèrent les mauvais traitements et l'exil à l'oubli de leurs devoirs envers leur Pasteur légitime. Enrôlé de force dans l'armée de Napoléon, il y servit en qualité d'artilleur. De retour dans sa patrie, il fut admis dans la Compagnie de Jésus en 1816, et fit son noviciat à Destelbergen et puis à Gand dans la demeure épiscopale, au Steendam. Il occupa bientôt des postes importants, notamment au célèbre pensionnat de Fribourg, qu'il dirigea dans les circonstances les plus difficiles, au moment où les colléges de France, supprimés par les fameuses *ordonnances* de 1828, venaient de déverser, en une fois, sur l'établissement de Fribourg, plus de 400 élèves.

En Belgique, il fut tour-à-tour supérieur de plusieurs maisons et professeur de morale. En 1844, il fut chargé du spirituel, lors de l'essai de colonisation belge au Guatémala. Les vingt dernières années de sa vie s'écoulèrent à la résidence de Gand, dans la pratique de toutes les vertus religieuses. Il s'est éteint doucement plein de jours et de mérites.

— Le 3 août est décédé à Heyst, le R. P. Rouard de Card, de l'Ordre de S. Dominique. Ce digne religieux a été le premier Prieur du couvent de Louvain et le premier Provincial des Dominicains en Belgique. Depuis cette époque, il a été vicaire-général de Hollande et d'Allemagne. Aussi savant que pieux, il a publié plusieurs ouvrages estimés.

— Le 15 août, est pieusement décédé à Tournai le très-révérend M. Benoit Respilleux, à l'âge de 78 ans. M. le doyen de Notre-Dame, aimé comme un père par tous ses paroissiens, laisse à Tournai, d'unanimes regrets. On se rappelle encore les démonstrations toutes filiales qui eurent lieu lors du jubilé sacerdotal de M. Respilleux et les témoignages d'affection qu'il reçut alors de toutes parts. Attaché depuis un grand nombre d'années à la paroisse Notre-Dame, M. Respilleux s'était concilié l'affection et le respect de tous.

M. Respilleux était chanoine honoraire de la cathédrale et chevalier de l'Ordre de Léopold.

Digitized by Google

LES ANNONCIADES CÉLESTES

DE MONS (1)

I.

Ce monastère, l'un des plus importants de la ville de Mons, fut fondé en l'année 1628. Son histoire est écrite avec une naïveté charmante dans des *Annales* inédites (2), commencées par une humble religieuse, la sœur Marguerite Vinchant, fille de Jean, seigneur de La Haye, de la famille noble de François Vinchant, l'historien du Hainaut.

« La divine Providence », lit-on dans ce précieux manuscrit, « ayant déterminé de toute éternité de fonder un monastère de l'Annonciade sous la règle de saint Augustin en la ville de Mons, choisit pour instrumens de ce dessein deux demoiselles, sœurs germaines, filles de M. de Carondelet, sgr. de Pottelle, conseiller de la noble et souveraine Cour à Mons; lesquelles estoient douées des grâces naturelles telles que l'on eust peu souhaiter en des filles de leur qualité, et surtout les grâces surnaturelles ne leur manquoient point. Elles furent illuminées d'une lumière céleste qui leur fit cognoistre la vanité du monde avec tant de clarté qu'elles le quittèrent en la fleur de leur âge. Lesquelles, désirant d'un commun

(1) Annales du monastère des Annonciades Célestes de Mons. MS. de la Bibliothèque du Collége de la Société de Jésus, à Tournai. Ce mémorial, rédigé en 1656, par l'une des religieuses, la sœur Marie-Marguerite-Françoise, née Vinchant, a été continué jusqu'en 1781, par d'autres sœurs, suivant la coutume de l'Ordre. Il est divisé en trois parties : la première traite de la fondation du monastère et indique ce qui y est arrivé de remarquable d'année en année; la seconde donne les actes de vêture et de profession de chaque religieuse ; la troisième cite les religieuses défuntes dont elle retrace la vie. — Archives de la Communauté, reunies en collection spéciale au dépôt des archives de l'Etat, à Mons ; liasses nos 1, 2, 3 et 6. — Archives communales de Mons, *Registres aux résolutions du Conseil de ville*. — Brasseur, *Origines omnium Hannoniæ cœnobiorum*. Mons. 1650. In-12, p. p. 387-388. — Vinchant, *Annales du Hainaut*, tome V, p. p. 398-399 et 414. — De Boussu, *Histoire de Mons*, p. p. 267-268.

(2) Nous reproduisons ces *Annales*, en ce qu'elles offrent d'intéressant, nous bornant à intercaler dans le récit ou à rappeler en note des faits laissés en oubli.

Digitized by Google

accord se retirer de ce monde trompeur, pour chercher la vraye vérité dans une sainte Religion qui seroit dédiée particulièrement au service de la Vierge, elles apprirent qu'en la ville de Tournay il y avoit un nouveau monastère de l'Ordre de l'Annonciation-Notre-Dame, auquel les religieuses portent toutes le nom et l'habit de la Vierge et font profession particulière d'imiter ses vertus. Elles en poursuivirent la place et le consentement de leurs parents qui avoient bien de la peine d'y consentir pour l'affection qu'ils leur portoient, comme père et mère, et de se voir privés de leur chère présence. Néanmoins, comme personnes vertueuses, ils leur donnèrent leur consentement. Il falloit encore celui d'une tante qu'elles avoient, chanoinesse de Ste-Waudru, à Mons, laquelle leur servoit de mère, les ayant élevées chez elle dez leur jeunesse, qui se deuilloit fort de se voir privée de la compagnie de ses deux nièces et les laisser aller en une ville étrangère dans un Ordre qui a une closture la plus austère du monde. Mais ces deux bonnes sœurs la consoloient soubs espoir de la récompense éternelle; et pour leur esloignement, elles luy dirent qu'il n'estoit pas chose impossible de revenir plus proche d'elle, estant religieuse : que par le moïen d'une fondation de cet Ordre en la ville de Mons, elle poudroit quelquefois jouyr de leur conversation. Cette bonne tante se consola quelque peu sur cet espoir : que avec la grâce de Dieu cecy se poudroit faire. Et voyant enfin leur persévérance, elle leur donna son consentement. Ces bonnes demoiselles en furent bien joyeuses, et par leur ferveur obtinrent la place en la Religion. Nos mères de Tournay leur donnèrent l'entrée et l'habit avec beaucoup de contentement ; elles y firent heureusement et vertueusement leur année de probation, comme aussy leur sainte profession entre les mains de la mère Marie-Claudine-Scolastique, lors prieure, le 22 d'aoust 1627, avec intention de venir à la fondation de Mons, sy on en pouvoit obtenir la permission.

« Cependant Mademoiselle Catherine de Carondelet, dite de Pottelle, chanoinesse de Sainte-Waudru, leur susdite tante, faisoit toute diligence pour obtenir du Roy cette fondation. Elle entremit à cest effect Mademoiselle de Montmorency, dame à la Sérénissime Infante Isabelle-Claire-Eugénie, archiduchesse d'Autriche, duchesse de Brabant, etc., laquelle obtint de ceste S. Infante des

Digitized by Google

lettres en faveur de cet Ordre, qu'elle daigna par sa bonté écrire elle-mesme au Magistrat de la ville de Mons et à l'archevesque de Cambrai, qui estoit lors François Vanderburch, d'heureuse mémoire, qui acceptèrent cet Ordre sans résistance. »

II.

Ce récit est intéressant, mais il faut ici l'interrompre.

Le Conseil de ville n'autorisa pas, d'emblée, les Annonciades à fixer leur demeure à Mons. Ces religieuses avaient sollicité de lui la permission « de louer la maison du conseiller Gaulthier, en attendant qu'elles ayent moyen d'acheter une maison en propriété, offrant de ne le faire qu'avecq le consentement du Magistrat et du Conseil. » Mais ce dernier, assemblé le 17 février 1628, ne voulut prendre de décision, « tant qu'elles n'auront jeté l'œil sur une maison en propre, qu'elles ne pourront acquérir sans son préalable consentement. » Deux mois plus tard, il fut informé que la communauté avait l'intention d'établir ses cloîtres, ou dans un hôtel situé au *Cul-du-Sac*, ou dans l'hôtel d'Havré, ou dans la maison de Charles Musque. Alors seulement « il permit aux suppliantes de se placer au *Cul-du-Sac*, à charge de ne prendre rien à froncq de la rue du Haultbois. » Cette résolution porte la date du 27 avril. Le 9 mai, le procureur de noble dame Catherine de Carondelet, chanoinesse du Chapitre de Sainte-Waudru, prenait en arrentement perpétuel, au nom des Célestines, « l'héritage d'une maison qu'on dit communément la *Longue allée*, portant présentement pour enseigne l'*Aigle d'or*, gisant a froncq la rue du Hautbois, avec les jardins de derrière, (au Cul-du-Sac.). » Madame de Carondelet obtenait aussi du Chapitre de Sainte-Waudru, le 17 juillet, en faveur des Annonciades, l'octroi « de pouvoir faire oratoire et pendre cloche en leur maison en cette ville. »

III.

Mais reprenons la citation :

« D'autre part, la R. M. prieure de nostre monastère de Tournay faisoit diligence pour faire venir des religieuses des plus anciennes du monastère de Pontarlier en Bourgogne, second monas-

Digitized by Google

tère de l'Ordre (dont elle mesme en estoit venue) pour la fondation de Lille, qu'elle avoit obtenue depuis peu, et pour en envoier à Mons avec les deux susdittes filles de M. de Pottelle, dont l'aînée a le nom de sœur Marie-Antoinette-Bernardine, et la seconde de sœur Marie-Caterine-Michele. Ceste susdiste Mère en escrit des lettres aux religieuses avec beaucoup de supplications, leur alléguant pour raison qu'il y alloit de la gloire de Dieu qu'elles leur envoiroient des anciennes qui soient façonnées à l'observance de la Règle; veu que ce monastère de Tournay n'est fondé que depuis environ quatre ans, il n'est pas convenable d'en envoïer d'ici qui sont encore toutes jeunes. Les religieuses de Pontarlier luy accordèrent sa requeste et firent élection de la Mère Marie-Jenne-Caterine et de la Mère Marie-Susanne et de sœur Marie-Paule pour luy envoïer. Il se présenta aussy au mesme temps Mademoiselle Marguerite Collin, native de Pontarlier, qui désiroit de servir Dieu en cest Ordre, en qualité de sœur converse..... Elle fut acceptée pour estre jointe avec ces susdittes mères, lesquelles prirent congé des religieuses de leur monastère, qui avoient bien de la peine de quitter ces bonnes mères qui les esclairoient par leurs vertus. Elles tâchèrent de les accomoder charitablement des meubles dont elles poudroient avoir besoin par les chemins, surtout d'un bon coche.

« Elles partirent donc le 25 de juin l'an 1628, avec M. Dumont, leur père confesseur, et deux séculiers, l'un frère à la Mère Susanne, l'autre à sœur Marie-Paule. Ces trois estoient à cheval pour n'incomoder les religieuses et estre par ce moïen plus propres à les servir par les chemins. Elles s'acheminèrent donc, et estantes contraintes de loger dans des hôtelleries, la première chose qu'elles faisoient estoit de demander d'être retirées de la veue des séculiers, afin de pouvoir mieux vacquer aux observances de leur Règle; ce qu'elles ont tousiours gardé le long du chemin, quoyque sans obligation.....

« Elles passèrent par la ville de Dôle et allèrent loger au monastère de notre Ordre qui est en ceste ville, et furent receues avec beaucoup de bienveillance de ces bonnes religieuses.

« Le lendemain, pensant partir, elles furent averties que les chemins estoient dangereux, pour le passage de quelques troupes

Digitized by Google

françoises qui s'acheminoient vers la Valteline. Elles furent contraintes pour ce sujet de séjourner là six jours, pendant lesquels ces charitables religieuses les pourveurent de toutes leurs nécessités et estoient bien aises que ceste occasion s'estoit lors présentée afin de pouvoir jouir plus longtemps de la compagnie de ces bonnes mères. Ne se pouvant saouler de l'exemple de leurs vertus, elles les eussent retenues encor davantage sy monsieur Dumont n'eust hâté le voyage. Elles se partirent, puis passèrent par Chanitte (?) prenant logis à notre monastère, une nuit seulement, et de mesme à Langres où il y a encore un de nos monastères.

« Après avoir passé la France, elles arrivèrent sur nostre pays. En peu de jours elles furent à Tournay, après avoir fait environ septante lieues de chemin..... Elles entrèrent au monastère sur le midy, le 14 de jullette. Elles furent receues de ceste communauté comme des anges descendus du Ciel, avec beaucoup de démonstration de bienveillance, surtout de sœur Marie-Antoinette-Bernardine, et sœur Marie-Catherine-Michele, et des deux novices qui avoient pris nostre saint habit, à dessein de venir à la fondation de Mons, dont la première avoit nom de sœur Marie-Jacinthe, appelée au siècle Françoise Van Robert, native de la ville de Mons; la seconde, de sœur Marie-Thérèse, au siècle Janne de Felleries, aussy montoise. L'évecque de Tournay, aïant appris leur arrivée, leur fit l'honneur de les venir aussy tost bien-vegner. Elles prirent de là occasion de le supplier d'examiner la demoiselle Collin; ce qu'il fit, et l'ayant trouvée capable de l'entrée en religion, les religieuses luy donnèrent (l'habit) le mesme jour de son arrivée, la recevant à la porte, à notre façon ordinaire.

« Quelques jours après, toutes les religieuses firent élection entre les mains de l'évecque pour choisir celles qui iroient à la fondation de Mons ou de Lille. Elles élurent pour Mons la mère Marie-Jenne-Caterine et sœur Marie-Paule, sœur Marie-Antoinette-Bernardine, avec les deux novices montoises, et la sœur Marguerite Collin pour être converse; réservant la mère Marie-Susanne pour Lille.

« Elles commencèrent à se préparer pour ceste fondation, pendant que Mlle de Pottelle préparoit sa maison pour les recevoir. Le tamps venu de faire la séparation, les six cy-dessus nommées remercièrent leurs bienfaitrices qui avoient bien de la paine à les quitter...

Digitized by Google

« Elles partirent donc de Tournay, le 31 de jullette 1628, les six cy-dessus nommées sur le mesme coche qui estoit venu de Bourgogne, pour aller droit à Mons. »

IV

« Nostre petite communauté de six, enfermée dans le coche, qui jusques à présent tout sembloit leur rire, n'estoit pas esloignée de trois lieues de Tournay, que voicy leur arriver un courrier de la part de M. de Pottelle leur dire : qu'il avoit appris que l'on amenoit point sa seconde fille, partant qu'elles eussent à s'en retourner d'où elles venoient, autrement que le Magistrat de la ville de Mons s'opposeroit à leur dessein et feroit fermer les portes. La Mère Marie-Jenne-Caterine prit la parole comme estant la plus ancienne et qui tenoit lieu de prieure ; luy dit: nous avons obéissance d'aller à Mons, partant il le faut faire et n'y pouvous mener celle que l'on a pas élue. Là dessus, elles avancent chemin. Estantes arrivées à une demye lieue près, elles aperceurent un carrosse venir droit à elles avec quelques personnes desputées de la part de quelqu'un d'autorité, leur disant qu'elles n'eussent à passer outre, que l'on ne les recevroit pas, que la maison de Mademoiselle de Pottelle leur seroit fermée. La susdite Mère leur répondit comme à l'autre : qu'elle avoit obéissance d'aller à Mons, qu'il n'estoit séant à des filles de loger aux champs, qu'elles tâcheroient de trouver logis pour une nuict dans la ville, que s'il faut le lendemain nous en sortirons. Cependant elles y entrèrent et allèrent descendre droit à la maison de la veuve du sieur de Felleries, mère de sœur Marie-Thérèse, qui les receut très-volontiers, leur faisant toutes les carresses qui lui estoit possible.

« Leur arrivée fut bientôt divulguée par toute la ville, dont tant de monde accourût pour les voir que les rues en estoient pleines. Mademoiselle Jenne Adam, qui avoit désir d'être des leurs, vint aussy tost les saluer, et, de la part de sa sœur, Mademoiselle la veuve Pottier, lui vint offrir sa maison. Elles la firent remercier et admirèrent la bonté de Dieu qui leur donnoit deux logis pour un perdu...

« Puis après, Mademoiselle de Pottelle vint faire sa complainte

Digitized by Google

de ce que l'on n'avoit amené sa seconde nièce. La susdite Mère, après avoir fait ses excuses, luy dit : s'il vous plait croire mon conseil, je crois que vous aurez facilement votre nièce. Le coche qui nous a amené est encore icy ; demain il vous servira pour l'aller rechercher. Notre sœur Marguerite Colin ira avec, qui servira de compagne à votre nièce ; puis l'évesque est vostre parent, assez asseurément il vous l'accordera. Elle dit à la Mère : Votre advis est bon, aïez donc la patience de demeurer icy ceste nuit, afin que je puisse dire aux religieuses de Tournay que vous n'avez logé chez moi pour cette occasion.

« Le lendemain, elle partit de bon matin, après avoir donné charge de mener nos religieuses en sa maison : ce qui fut faict en son absence par des dames chanoinesses qui les vindrent chercher en carrosse, en leur faisant entendre la messe dans la chapelle de Mademoiselle de Pottelle.

« Le lendemain, vers le soir, Mademoiselle de Pottelle revint de Tournay avec sa chère nièce, sœur Marie-Catherine-Michelle, qui fut receue des nostres avec un extrême contentement, surtout de sœur Marie-Antoinette-Bernardine qui voyoit que la volonté de Dieu estoit qu'elles n'eussent esté séparées (nous en saurons le sujet dans l'éternité). Elle accomoda charitablement nos religieuses de tous leurs besoins, leur donnant le plus beau quartier de sa maison, les traictant et les logeant jusques à ce que l'on eust accomodé leur maison, que l'on avoit pris de rente, en la rue du Hault-bois. Mademoiselle de Pottelle obtint permission du supérieur de mener nos religieuses visiter ceste maison, afin qu'elles ordonnassent la façon de l'accomoder en forme de cloistre. Elles ordonnèrent la place de la chapelle et des grilles du tour et autres. Cependant elles tâchoient d'observer la Règle sur tous leurs exercices spirituels dans le logis de Mademoiselle Pottelle, se servant de sa chapelle domestique pour leur oratoire et y entendre tous les jours la messe : commodité qui leur fut fort propre, n'ayant nécessité de sortir de la maison.

« Mais ce qui les incommodoit fort estoit les visittes continuelles tant de la noblesse de la ville de Mons, surtout des dames chanoinesses, que des demoiselles et bourgeoises de la ville.

« Entre autres, il y eut une demoiselle d'une des principales

Digitized by Google

maisons de la ville, qui estoit fort mondaine et qui marchandoit de quitter le monde passé plusieurs années et ne s'y pouvoit résoudre. Une nuict, comme elle estoit à demie endormie, il luy sembla voir un grand soleil rayonnant, au milieu d'iceluy deux religieuses vestues de robes blanches, et leur scapulaire et manteau bleu, et leur voile noir. Après les avoir bien considéréez, elle aloit pensant en elle-même s'il poudroit bien avoir de semblables religieuses dans le monde. Le tamps s'escouloit sans en rencontrer des semblables ; à quelque tamps de là, elle ouyt dire qu'il estoit arrivé chez Mademoiselle de Pottelle des religieuses d'un nouvel Ordre. Elle y courut voir comme les autres, et en entrant dans la plasce où elles estoient, elle fut bien estonnée de les voir semblables à celles qu'elle avoit veues dans le soleil, par songe ou vision. Et entendant que c'estoit un Ordre de Notre-Dame, elle fut aussitost esprise d'estre des leurs, et celle qui avoit tant marchandé avec le monde ne tarda guère à le quitter. Elle en demanda la plasce, ce qu'elle obtint par sa ferveur. Peu de temps après, elle y receu l'habit et le nom de sœur Marie-Anne, et y a heureusement faict sa profession et finy ses jours, ayant excellé toutte sa vie en la dévotion toutte particulière vers la Mère de Dieu. Encor plusieurs autres filles, seulement à les voir, eurent désir de quitter le monde.

« Elles furent aussy visitées de plusieurs personnes ecclésiastiques, tant séculiers que religieux, entre autres de M. de La Hamaide, prévost des chanoines de N.-D. de Cambray, commis de Mgr l'archevesque pour les aller visiter de sa part. Il demeura fort satisfait de ces bonnes religieuses, comme aussy de leur façon de vivre et en rendit bon témoignage à Monseigneur.

« Cependant toutes ces visites estoient continuelles et les empêchoient de vacquer à leurs exercices spirituels ; sy bien qu'elles désiroient ce qui leur faisoit souspirer après leur chère solitude, leur estroite closture, et importunoient souvent leur chère hostesse de les mener en leur maison. Mais auparavant elle obtint permission du supérieur de les mener une fois entendre la messe dans l'église de Ste-Waudru où les dames chanoinesses leur firent beaucoup d'honneur, les assoyant dans leurs formes, et chantèrent une himne pour leur respect. Elles les menèrent tout en hault voir le corps de sainte Waudru, puis dans la trésorerie où on leur

Digitized by Google

montra toutes les raretés de l'église. On les mena aussy voir toutes les chapelles qui y sont en grand nombre ; puis on les ramena chez Mlle de Pottelle qui tascha de faire accomoder leur maison et les pourveut par sa libéralité de plusieurs meubles, surtout d'ornements d'autels, calice et autres, et se rendoit encore mendiante en leur faveur vers des personnes charitables ; en sorte que les obligations que nous avons à ceste bonne demoiselle sont immortelles.

« On prit un jour dans l'octave de l'Assomption Notre-Dame pour les mesner en leur maison, après avoir demeuré chez Mlle de Pottelle trois semaines, qui les eust volontiers retenues plus longtemps pour le contentement qu'elle recevoit en leur compagnie. Enfin, après-midy, plusieurs chanoinesses les vindrent chercher avec plusieurs carosses pour les conduire. Elles prirent deux religieuses sur chacun. Ainsy ce partirent et estantes arrivées en la rue du Hautbois, elles mirent pied à terre pour entrer en leur maison en procession, ayant chacune pour compagne une chanoinesse et un cierge allumé en main.

« Le peuple y estoit accouru à la foule, en sorte qu'elles avoient peine de passer. Le voisinage leur fist une belle foeuillie. A une maison proche de la leur, il y avoit un chœur de chantres, les plus excellents de la ville, qui chantoient mélodieusement. De l'autre costé, un concert d'instruments musiscauls. En sorte que ce n'estoit que réjouissance pour les bien-veigner. On tira encore force campes, et le soir les feux de joie. En ceste magnificence, elles entrèrent en leur maison, trouvant à la porte M. de La Hamaide, prévost, etc., et M. de Trahegnie, doyen de chrestienté, qui les attendoit pour les introduire dedans, leur présenta en entrant à toutes le crucifix. Les dames qui les accompagnoient les conduisirent jusques dans leur chœur ; puis chacun se retira. Voilà comment sont honorées celles que Dieu veut honorer. »

V.

« Ceste petite communauté de six religieuses du chœur, et une converse, s'esjoyssoit d'estre hors du bruict du monde et n'avoir autres soins que de plaire à Dieu; afin de la mieux praticquer et regarder Dieu dans une supérieure, la première chose qu'elles

Digitized by Google

firent ce fut de prier le supérieur de recevoir les voix pour faire élection d'une Prieure. Donc Mgr l'archevesque de Cambray, François Vanderburch, commit en sa place, M. de La Hamaide, prévost des chanoines de Cambray, avec M. de Trahegnie, doyen de chrestienté, et M. de Simery, prestre. Ils vindrent au monastère recevoir les voix des religieuses qui n'estoient lors que quatre vocales. Donc le 22 août 1628, fut eslue :

« Sœur Marie-Jenne-Caterine, Prieure et maistresse des novices.

« Sœur Marie-Paule, Sousprieure.

« Des discrettes on n'en fist pas pour ceste fois, pour ne pouvoir trouver le nombre de trois. Nos constitutions ordonnent au chapitre 3me, 3me partie, qu'il n'y ay moins de trois discrettes.

« Les susdistes mères, après avoir pris la bénédiction des électeurs et le pouvoir de distribuer les autres moindres offices de la maison, elles les distribuèrent le mesme jour, chacune en aïant bonne part.

« Cependant les visites trop fréquentes continuoient encore. Le tour n'estoit encore placé. De là, quelques dames prenoient occasion d'entrer dans le monastère. Un jour entre autres, Mlle de Pottelle avec quelques chanoinesses vindrent souper chez nos religieuses dans le réfectoire et eurent bien voulu venir quelquefois. La Révérende Mère Prieure leur dist que doresnavant cecy ne se poudroit plus praticquer. Elles répartirent qu'elles en obtiendroient la permission du supérieur ; mais en vain, comme je diray incontinent. Monseigneur l'archevesque de Cambray arriva en la ville. Aussy tost, il vint visiter nos religieuses, entrant dans le monastère et permettant à sa nièce, madame de Hion, d'entrer avec lui. Après avoir bien considéré la maison, il dist qu'elle n'estoit pas propre pour elles, partant qu'elles n'y mettroient pas grands despends. Il s'informa de nos Règles, surtout de nostre closture, disant que quelques dames eussent bien voulu entrer quelquefois dedans ; demandant à la Mère sy cela se praticquoit à nos autres monastères. Elle luy reparty : nullement, sy ce n'est à la fondatrice, et qu'elles n'en avoient point d'autre que la Divine Providence qui les avoit pourveu de bienfaitrices, mais non pas de fondatrice. A ces paroles, il dit : Gardez vos règles et vos vœux. Il sortit du monastère, fermant luy-mesme la porte, en disant: A ce jour je vous donne closture....

Digitized by Google

« La Divine Providence, fondatrice de ce monastère, pourveut bientost à tous leurs besoins, inspirant des bons prebtres à leur venir offrir leurs services, tant pour les messes que pour les confessions, et ce gratuitement... Protection grande de la Divine Providence en notre endroit, qui nous a tousjours pourveu, jusques à présent, de ces personnes charitables, comme aussy de médecin qui nous sert encore charitablement...

« Elle leur envoya aussy plusieurs filles pour augmenter la fondation. Donc la première qui y entra à Mons fut Melle Jenne Adam (1) qui, en prenant l'habit, prit le nom de sœur Marie-Jenne-Ignace. Elle avantagea la maison par une bonne dot qu'elle porta avec elle, mais bien davantage par l'exercice de ses rares vertus. Quoique n'ayant vescu que peu d'années dans la Religion, at néanmoins mérité que l'on ay escrit sa vie, qui est gardée dans nostre librairie.

« Encore plusieurs autres filles de la ville y entrèrent. La fondation alloit tousjours en augmentant. »

VI.

« Notre sainte Règle ordonne de faire nouvelle élection tous les trois ans..... Le 22e d'aoust 1631, fut eslue la sœur Marie-Paule, Prieure.....

« Cette nouvelle Prieure, voyant la nécessité que l'on avoit d'une plus grande maison, se mist en devoir d'en chercher une, qui fut trouvée en la rue de Nimy devant Saint-Jaques (2), nommée les *Quatre Seaulx*. Avant de l'acheter, Melle de Pottelle obtint permission du supérieur d'y mener la mère Prieure et souprieure, avec quelques autres religieuses, pour voir la maison. L'ayant trouvée propre, elles l'achetèrent et encore deux autres petites voisines pour les

(1) Mademoiselle Jeanne Adam, fille d'André Adam, pensionnaire de la ville de Mons, et de dame Jacqueline Buisseret, entra au monastère des Annonciades de cette ville, le 10 septembre 1628. Le 13 de septembre de l'année suivante, elle fit profession et reçut l'habit. Ce fut la première religieuse qui mourut au monastère de Mons; elle y est décédée le 17 avril 1633, à l'âge de 30 ans.

(2) L'hôpital Saint-Jacques.

Digitized by Google

joindre à celle-cy (1). Elles y retournèrent encore plusieurs fois; c'estoit pour ordonner la façon de l'accomoder en monastère : ordonnant la chapelle en haut dans une chambre avec un large escalier pour y monter les séculiers, et la grille et le tour en bas. On fist aussy par-dessus le chœur des religieuses un petit clocher pour y transporter leur cloche que Mlle de Pottelle leur avoit donnée, qui fut baptisée en leur chapelle l'an 1628, luy donnant le nom de Caterine. Le tout bien accomodé sans beaucoup de despents, elles prirent jour pour en prendre possession ; faisant auparavant passer l'autre (2), perdant sur ce marché trois cents livres de rente.....

« Donc, le 23 de novembre 1631, un jour de dimanche, après-midy, touttes les religieuses, qui estoient lors en nombre de 20, sortirent en procession. Le clergé de Saint-Nicolas marchoit le premier, avec la croix, chantant des himnes. Les religieuses suivoient deux à deux, avec des cierges en main ; puis le Saint-Sacrement porté desous un baldaquin par M. de Trahegnie, doyen de chrestienté, environné et suivy de plusieurs devôts séculiers, portant des flambeaux. Ceste procession passa la rue de Havré et la Verde rue. Au bruit de ceste nouvelle, il y accourut tant de peuple que la procession avoit bien de la peine à passer. Les maisons mesme estoient remplies de personnes jusques aux greniers. Madame la duchesse d'Arschot conduisoit la Révérende Mère Prieure, et beaucoup d'autre noblesse accompagnoit les religieuses. Descendant en la rue de Nimy, il y avoit encore plus de monde qui s'estoit assemblé, en sorte que si le prince d'Espinois, lors gouverneur de ceste ville, n'eust envoyé ses hallebardiers pour fendre la presse, elles n'eussent sceu entrer dans leur maison.

« A l'entrée, elles trouvèrent Mlle de Pottelle avec plusieurs chanoinesses qui les attendoient pour les bien-veigner. Elles furent conduites dans leur chœur et le Très-Saint-Sacrement fut posé

(1) Les Célestines prirent en arrentement perpétuel : 1° « une maison sise rue de Nimy, ayant porté ci-devant l'enseigne des *Quatre Seaulx*, tenant par-derrière au jardin du *Rossignol*; 2° une maison, même rue, appartenant à Gilles Cantineau et tenant à la première. » (Arch. de l'Etat, à Mons. Registre aux embrefs de la ville de Mons, année 1632, fos 64 et 201 vo. Voy. aussi l'embref du 17 novembre 1635.)

(2) C'est-à-dire le couvent de la rue du Hautbois, qui fut aliéné.

Digitized by Google

dans leur chapelle..... Le monde se retira, les laissant dans leur chère solitude.....

« La Révérende Mère Prieure fit faire la closture le plus tôt qui luy fut possible. Quelque temps après, Monseigneur l'archevesque de Cambray, François Vanderburch, nostre supérieur, vint visiter nostre monastère et s'esjouyt d'y voir une si bonne closture. Il prit lors l'occasion de bénir une petite partie de terre pour y inhumer les religieuses défunctes. »

VII.

« Le 22 d'aoust 1634, donc fut eslue la Mère Marie-Jeanne-Catherine, Prieure.....

« Un peu après cette élection, il s'esleva un trouble contre les Religions nouvellement establies en la ville de Mons, dont le Magistrat chassa dehors les Pères Carmes et les Ursulines, disant qu'il y avoit assez d'Ordres et qu'elles n'estoient acceptées. Ils commirent aussy l'advocat-fiscal de la Maison de ville vers nos religieuses pour leur en faire autant s'ils pouvoient, et sçavoir comment elles s'estoient establies en cette ville, et si nous ne serions pas cause qu'il viendroit encore quelque nouvel Ordre d'hommes, qu'ordinairement les filles attirent après elles. La Révérende Mère Prieure luy répondit que nous estions acceptées par l'Infante Isabelle, duchesse de Brabant, et qu'ils ne pouvoient ignorer les lestres qu'eux-mesmes avoient recues d'elle ; que pour les autres, Monseigneur l'archevesque de Cambray les avoit en mains. Quant aux religieux, qu'il n'y en avoit point de nostre Ordre; que nous estions sujects aux évesques ; que si on les vouloit chasser hors de la ville, que pour elle qui estoit estrangère elle sçauroit bien où aller ; pour les autres religieuses, qui sont toutes de la ville, elles ne pourroient aller que chez leurs parents et ainsi demeurer en la ville. A cette réponse, il ne sceut que répartir, sinon s'excuser. Du depuis on ne nous a fait semblables interrogations.

« Environ ce temps, les Annonciades de Sainte-Jeanne nous voulurent oster le titre de l'Annonciade, y emploiant à cest effect leur protecteur le Cardinal N..., lequel escrivit à l'Archevesque, nostre supérieur, qui nous le fit sçavoir. La Mère Prieure luy escrit aussy,

Digitized by Google

le suppliant de nous protéger, veu que le Saint-Siége Apostolique avoit approuvé nos Règles avec le titre d'Annonciades, comme il se voit imprimé dans nos constitutions. Ce qu'il fit, et depuis nous n'en avons plus ouy parler. Encore que le commun peuple nous appelle Célestines, nous n'en sçavons aucun sujet, si ce n'est peut estre pour ce que nous portons le scapulaire et le manteau de couleur bleu céleste. Donc aux autres villes où il y a de nos religieuses on les appelle pour ce sujet Annonciades Célestes. D'où est venu à Mons que l'on dit Célestines.....

« Le 29 décembre de la mesme année (1637), sœur Marie-Antoinette-Bernardine, et sa sœur Marie-Catherine-Michele, avec sœur Marie Jeanne-Victoire, novice, sortirent de ce monastère pour aller à Bruxelles trouver la Révérende Mère Marie-Victoire (1), pour l'assister en son entreprise, et puis après aller elles-mesmes fonder ailleurs. Cette départie causa bien de l'ennuy à nos religieuses pour perdre celles qui estoient cause de la fondation et qui les esclairoient de leurs vertus. Mais il fallut se résigner à la volonté de Dieu. Elles furent à Bruxelles environ 13 mois dans la maison du marquis de Trélon (2), qui estoit accomodée en monastère. Mais elles furent contraintes de quitter leur entreprise, pour ce que la ville ne les voulut accepter.

« Elles s'en allèrent droit à Tournay d'où elles sont professes, menant avec elles la novice, sœur Marie-Jeanne-Victoire.

« Environ un an après, s'en allèrent fonder un monastère en la ville de Tongres en Liége....

« La mesme année 1639, la R. M. Prieure, avec l'adveu des religieuses et la permission de nostre supérieur, Monseigneur l'Archevesque, fit bastir une partie du cloistre avec les infirmeries qui sont placées vis-à-vis de l'entrée du monastère (3)...

« L'an 1640, au mois de may, François Vanderburch, arche-

(1) La R. M. Marie-Victoire, au siècle Baronne de Ray, veuve professe, fondatrice du monastère des Annonciades de Dôle, en Bourgogne.

(2) Le marquis de Trélon était le beau-fils de la baronne De Ray, en religion R. M. Marie-Victoire.

(3) En 1638, les Échevins avaient autorisé les Annonciades « à prendre 20 pieds à front de la rue de Nimy, pour y faire l'entrée de l'église ; le monastère devant se construire sur le derrière. »

Digitized by Google

vecque de Cambray, nostre supérieur, accompagné de M. Jonart, son grand-vicaire, vint visiter notre monastère, parla à chaque religieuse en particulier dans le chœur. Quelques unes lui demandèrent permission de faire venir des religieuses de nostre monastère de Pontarlier en Bourgogne, pour les nourrir par charité, à cause qu'elles estoient devenues pauvres par le ravage des guerres. D'autres, au contraire, luy disoient la nécessité que nous avions nous-mesmes. Il ne donna pas de résolution ce jour-là; mais à peu de temps il revint et en présence de toutes les religieuses assemblées dans le chœur il fit une exhortation, puis il dit que l'on ne feroit pas venir des religieuses, vu que nous avions assez de peine de nous entretenir.....

« L'an 1651, le jour de sainte Marie-Magdelaine, Monseigneur Gaspard Nemius, archevesque de Cambray, vint visiter nostre monastère et fit son entrée en qualité de supérieur, accompagné de M. le doyen de chrétienté. Il fut reçu avec l'appareil qu'ordonne notre cérémonial... Il fut conduit par toute la maison. Estant arrivé au bout de nostre jardin, où il y a une image de saint Joseph dans une niche, on le supplia de donner des indulgences : ce qu'il fit... Il fit de mesme, allant à l'autre costé du jardin où il y a un petit autel dédié aux âmes du Purgatoire..... Cecy fait, il sorty du monastère, donnant pour pénitence à la Mère de donner récréation à ses filles. ».

CH. ROUSSELLE,

AVOCAT.

(*La fin prochainement.*)

Digitized by Google

COUP-D'OEIL SUR LA RENAISSANCE

DE LA LITTÉRATURE BRETONNE OU CELTO-ARMORICAINE

DANS LE XIXe SIÈCLE. 1800-1877.

Depuis cinquante ou soixante années, on a fait, dans la province française de Bretagne, les tentatives les plus généreuses pour sauver de la destruction, dont la Révolution le menaçait, l'antique idiôme des Celtes, pour ressusciter le vieux génie littéraire celtique, qui a enfanté dans le passé tant de créations, tour à tour sublimes ou gracieuses, naives ou imagées.

Les villes de S. Brieuc, de Quimper, de Vannes, de Morlaix, de Brest et d'autres encore ont donné ce bel exemple de dévouement à la sainte cause de la religion et de la patrie; et si l'initiative est venue quelquefois des laïques, le clergé, de son côté, a plus largement contribué qu'aucun autre ordre aux progrès récents de la littérature Bretonne.

Mais il faut le reconnaître avec douleur, le résultat final de ces tentatives si dignes d'éloge, demeurera toujours gravement compromis, dans le présent comme dans l'avenir, tant que ceux qui président aux destinées du pays, refuseront de prêter leur concours actif à cette restauration de la langue celtique, en donnant leur adhésion à la création d'écoles primaires, où elle serait enseignée aux enfants, ainsi qu'en créant, de leur propre mouvement, des chaires de litterature celtique, non seulement à Paris, mais encore dans les principaux centres d'enseignement de la France.

Après ces quelques préambules, entrons dans l'exposé des faits principaux, sans nous astreindre à suivre exclusivement l'ordre chronologique.

Une *Académie Celtique* existait à Paris dès le commencement de ce siècle. Son but était bien plutôt, si nos renseignements sont exacts, d'étudier les antiquités nationales de la France, en général, que de concentrer en particulier son attention sur les avantages de la langue celtique et les moyens de régénérer sa littérature. Aussi ne paraît-elle avoir porté aucun fruit sous le rapport qui nous occupe.

Digitized by Google

Le premier, qui s'est dévoué à l'œuvre dont nous parlons, c'est le breton Jean-François Le Gonidec, né au Conquêt, près Brest, en 1775, mort à Paris en 1838. Sa *Grammaire Celto-Bretonne.* (Paris, 1807), son *Dictionnaire Breton-Français.* (Angoulême, 1821, S.Brieuc,1850, in-4°) et son dictionnaire *Français-Breton*, publié après sa mort, pour ne rien dire de sa traduction de la Bible (2 in-8o), et de différents ouvrages de piété et d'histoire, lui ont acquis un nom immortel et rendu accessible à tous les savants la connaissance de l'idiôme primitif des Gaules.

La voie était ouverte: après Le Gonidec, on vit bientôt bon nombre d'hommes de cœur s'y engager à sa suite et donner l'exemple aussi bien que le précepte. Des littérateurs Bretons, poètes ou prosateurs ne tardèrent pas à surgir de tous les côtés.

Nous croyons devoir signaler au premier rang *Auguste Brizeux* né à Lorient en 1803, mort à Montpellier en 1858. Ce poète, l'un des plus illustres de notre époque, mérite cette distinction, bien qu'à part un *Recueil de Proverbes*, il ait peu écrit en Breton. C'est qu'en effet le Chantre de *Marie*, de *Primel* et de *Nola*, etc., n'a guère célébré autre chose dans ses vers gracieux que la Bretagne, ses sites, ses gloires, etc. L'influence qu'il a exercée sur ses contemporains a été considérable, et l'Armorique en a largement profité.

Dans un autre genre, une seconde publication a plus largement encore contribué à jeter un vif éclat sur le mérite de la littérature bretonne. Je veux parler des *Barzas-Breiz* ou chants populaires de la Bretagne, recueillis pour la plupart de la bouche même des paysans des campagnes, et publiés, vers 1846, par M. le vicomte Hersart de La Villemarqué.

Cet ouvrage a eu un succès prodigieux pour une publication de ce genre: dix ou douze éditions ont été épuisées en peu de temps. Le même auteur a publié postérieurement (1865) le *Grand mystère de Jésus*, *Burzud Bras Jezus*, et, en 1876, quelques autres poëmes de moindre étendue, mais qui n'étaient comme le premier que des réimpressions de 1510 ou environ (1).

(1) M. de La Villemarqué a aussi donné une étude sur la *Renaissance Bretonne* dans la *Bretagne contemporaine.*

Digitized by Google

M. Luzel a repris postérieurement, vers 1870, le thème de M. de La Villemarqué en publiant les *Contes populaires* de la Bretagne; mais ses livres n'ont eu qu'un médiocre succès. Et, il faut bien l'avouer, ils ne méritent guère que l'oubli. C'est qu'en effet, au lieu d'imiter son devancier, de procéder par épuration, c'est à dire de ne livrer au public que des pièces d'une authenticité certaine, des pièces où la poésie parle un langage élevé et gracieux, en respectant la religion, la foi, les mœurs, il semble, bien au contraire, avoir pris à tâche de donner toutes ses préférences aux chansons ou aux contes les plus sujets à caution sous le rapport du respect, du ton, de la moralité.

Les débuts de M. Luzel donnaient cependant de meilleures espérances. Ainsi sa *Bepred Breizad*, (*toujours Breton*), Morlaix, 1865, le *Mystère de sainte Tryphyne*, etc., étaient des œuvres dignes d'éloges à tous égards.

L'auteur a eu postérieurement le malheur de se mettre à la remorque des séides de la révolution et du radicalisme. De là son changement de volte-face.

Au premier rang de ceux qui, concurremment avec M. de La Villemarqué et Brizeux, ont contribué pour une large part à la renaissance des lettres bretonnes, il faut compter Mgr Graveran, évêque de Quimper (1840-1855) et précédemment curé de Brest. C'est sous ses auspices et sous sa direction que fut donnée au public par M. de Kerdanet la nouvelle édition des *Vies des Saints d'Armorique* (Albert Le Grand), avec additions de nombreux *gwerz* bretons.

L'exemple et le précepte étaut ainsi donnés de haut, on vit bientôt une merveilleuse efflorescence de la littérature bretonne. Poètes et prosateurs s'essayèrent à l'envi et rivalisèrent de zèle. Signalons seulement quelques noms et quelques écrits pris un peu au hasard, faute de renseignements plus détaillés.

Mgr Leseleuc de Kerouara, mort évêque d'Autun (déc. 1873), mais précedemment chanoine et vicaire-général du diocèse de Quimper, a conquis une réputation d'orateur et de poète breton, qui lui survivra longtemps.

L'abbé Durand, curé de Châteaulin, mort avant 1864, est auteur d'un écrit intitulé : *Ar Feiz hag ar Vro* (La foi et la vérité).

Digitized by Google

L'abbé Le Scour, surnommé le *Barde de Rumengol*, à cause d'un poëme sur le sanctuaire de N. D. de *Rumengol*, avait publié précédemment la *Harpe de Guingamp*. Il venait de fonder la société des Bardes Bretons (Breuriez ar Varzed), lorsque la mort l'a frappé (août 1870) et causé en même temps, au moins momentanément, la disparition d'une société qui paraissait appelée à rendre de vrais services (1).

Parmi les prosateurs du même pays de Cornouaille, les abbés *Henry*, auteur de *Kanaouaunou sautel* et *Arzel*, auteur de *Tregarez an Aotrou Doué*, méritent encore une mention spéciale.

Nous ne pouvons nous empêcher non plus de nommer M. Prosper Troux, parmi les laïques cornouaillais, qui ont cultivé la poésie bretonne. Il a publié, à d'assez longs intervalles, les *Bleuniou Breiz*, (Clairet à Quimperlé) et la *Revue de Bretagne et Vendée* a admis à diverses reprises plusieurs de ses pièces (2).

Le Léon a fourni un plus grand nombre de poètes bretons que la Cornouaille; mais leurs œuvres paraissent avoir eu moins d'étendue. Nommons MM. les abbés Clech, Keré, Kersele, Gourchant, Marc, Morvan, Perrot, Rondant.

Enfin, le pays de Tréguier n'a pas été moins fécond. Ici même le feu sacré s'était maintenu ardent jusque pendant les horreurs de la Révolution française. Témoin *M. le Glay*, recteur de Perros-Guirecr vers 1780, qui, obligé de prendre la route de l'exil, pour échapper à la mort, employa ses loisirs forcés à composer un poème breton sur cette même révolution et son caractère satanique. Or, ce poème n'a pas cessé jusqu'à nos jours d'être populaire, et de se chanter par parties dans les campagnes.

Parmi les poètes nouveaux, que le généreux sol de Trecor a produits depuis lors, on doit distinguer MM. Kémar, recteur de S. Laurent, près Begar, Luzel, déjà nommé, Raunou (de S. Michel en Grève), Le Jean, et, avant tous, l'abbé Caris, curé de Plougras, et surnommé le Barde du Mené. Au moment de mourir, il préparait un grand ouvrage apologétique en Breton : *Ar religion vad diskouezet dre aun holl stiancho*, que personne n'a poursuivi. Son

(1) *Revue de Bretagne*, année 1870, n° de sept.

(2) V. en particulier livraison d'août 1867, p. 93 et suiv:

Digitized by Google

principal écrit a pour titre *Kanaouauno ar Gwir Christen*, les Chants du vrai Chrétien.

Le colonel Troude et M. Milin (de Ploudaniel), donnaient, vers le même temps, une excellente traduction de l'IMITATION DE JESUS-CHRIST.

On trouverait encore d'autres noms à apporter, en ce qui touche la Cornouaille, le Léon et le Trecor, en consultant le chant *des Bardes d'Armorique* (1), mais ce que nous avons dit suffit à prouver que le génie littéraire et poétique n'est pas éteint chez les descendants des anciens Armoricains.

Ce génie a été moins fécond dans le pays Vannetais, la partie bretonne de toute l'Armorique la plus menacée, sans contredit, sous le rapport qui nous occupe. Vannes a cependant produit deux hommes de mérite, qui ont consacré leur science et leurs loisirs à écrire en langue bretonne.

L'abbé Guillome, l'un d'eux, né en 1797, est mort le 5 oct. 1857, curé de Kergrist. Il s'essaya d'abord à composer une grammaire bretonne, mais il y réussit peu. Il ne perdit pas courage et donna, vers 1854, le *Livre du Laboureur*, petit chef-d'œuvre, digne d'être mis à côté des Géorgiques de Virgile. Peu après, il se mit à traduire en breton les *Annales de la Propagation de la Foi* (2), et procura ainsi aux familles pieuses une lecture aussi instructive qu'intéressante ; sa dernière œuvre a été un *Recueil de Cantiques bretons* (3).

Mgr Le Joubioux, grand-vicaire de Vannes, et plus tard prélat romain, est auteur de : *Dieu et mon pays*, *les Pauvres de Ste Anne*, etc., qui l'ont fait surnommer le Barde du pays de Vannes (4).

Il disait en 1850 : « Gardons soigneusement la langue bretonne; « il n'est point sous le ciel de langue plus belle : le français n'est « que d'hier, notre langue a l'âge du temps. » Mgr Le Joubioux vit encore, mais l'état de sa santé et une cécité presque complète

(1) *Revue de Betagne* t. 16 p. 470-479.

(2) Cet exemple, précédemment donné à Quimper (1844), a été imité à S. Brieuc (1865) en sorte que ce recueil a présentement trois éditions différentes dans notre seule Armorique.

(3) V. *Rev. de Bretagne*, ann. 1857, t. 2, p. 505-508.

(4) *Revue de Bret.* ann. 1865, t. 2, p. 213.

Digitized by Google

l'ont mis depuis longtemps dans l'impuissance de continuer ses travaux littéraires.

Cependant, malgré ce déploiement de zèle et ces résultats consolants en apparence, un homme plein d'intelligence ne craignit pas de jeter l'alarme, en 1864, dans le camp des amis de la Bretagne, et de signaler des symptômes fâcheux, dont il importait de prévenir les conséquences.

Cet homme, auquel l'Armorique, doit une éternelle gratitude, était M. Charles de Gaulle.

Dans un *Appel chaleureux aux Celtes du XIX*e *siècle* (1), il montra, d'abord, que la langue bretonne courait les plus grands dangers, si ceux qui étaient chargés de veiller à sa conservation n'arrivaient pas à s'entendre sur les règles de la grammaire et de l'orthographe, ainsi que sur la manière d'exprimer, par des mots nouveaux, les découvertes nouvelles de la science et de l'industrie.

Il montra, en second lieu, que la langue bretonne ne pouvait plus se passer, comme elle l'avait fait presque partout jusque là, des *Alphabets*, *Manuels d'instruction primaire élémentaire* et autres livres de ce genre, propres à l'enseignement des diverses connaissances humaines.

Il fit voir, en troisième lieu, qu'il était nécessaire de créer des organes permanents de publicité, journaux et revues, pour se trouver au niveau des autres littératures, et ne pas continuer à se voir accuser, sans ombre de preuve, d'ignorance et de barbarie.

Ces remarques étaient pleines de justesse. Aussi ont-elles été prises en sérieuse considération et amené d'heureuses innovations.

On peut même dire qu'à part la question de l'entente sur les règles de la grammaire et de l'orthographe, *quæ adhuc sub judice manet*, les autres améliorations demandées ont été résolues dans le sens de l'auteur et selon ses désirs.

Ainsi, pour ce qui est des livres d'enseignement primaire, le seul qui importe dans la circonstance, les plus grands vides sont amplement comblés :

1° Double (ou triple) *Manuel breton-français* à l'usage des

(1) Paris 1864, in-8°. *Revue de Bretagne*, même année.

Digitized by Google

écoles primaires, permettant aux instituteurs et aux élèves de confronter les deux langues :

Le *Manuel* pour la Cornouaille et le Léon est l'œuvre de M. l'abbé Pérrot, curé de Taulé.

Celui de Vannes a pour auteur M. Guyot ; St-Brieuc et le Trécor ont probablement aussi un Manuel du même genre.

Au besoin, ils y suppléeraient par les *Colloques francais-bretons* donnés au public par la maison Prudhomme et dont l'objet est à peu près analogue; item, par les *Vocabulaires* français-bretons et bretons-français, de Le Gonidec, revus par le colonel Troude.

2° Triple Dictionnaire, français-breton et réciproquement, savoir :

Celui de Legonidec, 2 in-4°.

Celui du P. Grégoire de Rostrenen, récemment réimprimé, 2 in-8°.

Et celui plus récent du colonel Troude, 1 in-8°.

3° Triple Grammaire également, savoir :

Celle de Grégoire de Rostrenen (réimpression),

Celle de Le Gonidec,

Et celle de l'abbé Hingant.

Les livres d'instruction religieuse (traductions ou écrits originaux) se sont aussi considérablement multipliés : mentionnons

Bibl Sautel (Sainte Bible) 2 in-8o.

Lev Bugale Mari (Livre des enfants de Marie). Le *Catholicon en trois langayges*, etc. etc.

M. l'abbé Morvan, à Quimper, prépare actuellement une nouvelle *Vie des Saints* en breton. Le P. Bleuzen, de la Compagnie de Jésus, vient d'écrire aussi en breton la Vie du V. P. Maunoir.

Les livres liturgiques faisaient défaut, paraît-il, il y a trente ou quarante années ; on ne trouvait plus chez les libraires ni *Paroissiens* ni *Heures* en langue bretonne. Aujourd'hui, cette lacune paraît suffisamment comblée ; nous avons :

1o *Heuriou Brezonech ha latin* : Heures en breton et latin (Prud homme à St-Brieuc, traduction de La Bris. (Brest, Lefournier).

2o *Manuel ar Guir Gristen* (Manuel du vrai Chrétien).

3o *Parrosien Roman latin ha Brezonech*, Paroissien romain, latin et breton (Vatar à Rennes 1874).

Digitized by Google

Enfin, la langue bretonne a présentement ses Journaux et ses Revues.

L'initiative de la création d'un journal breton est due à Mgr Sergent, digne successeur de Mgr Graveran (1855-1871). Il fut fondé en 1865, à Quimper, sous le titre significatif de *Feiz ha Breis*, *Foi et Vérité*, il est hebdomadaire, et n'a pas cessé depuis lors de prospérer et de compter de nombreux lecteurs.

Postérieurement (v. 1872?) Mgr David, Evêque de St-Brieuc, animé du même zèle religieux pour la conservation de la langue celtique, a essayé de transformer en journal breton l'*Echo des Côtes du Nord*, qui paraissait à Guingamp exclusivement en français. Nous ignorons quel a été le résultat de cette tentative.

Quant aux Revues bretonnes, elles ont précédé la création du journal; mais elles se réduisent, si mes renseignements sont exacts, à une triple traduction des *Annales de la Propagation de la Foi* qui se publie:

A Tréguier, chez Le Flem, pour le diocèse de St-Brieuc;

A Quimper, chez Kérangal, pour le Léon et la Cornouaille;

A Vannes, chez Galles, pour le diocèse de Vannes.

Quant à la *Revue Celtique*, fondée à Paris en 1870, si j'ai bon souvenir, elle n'a pas répondu à l'attente générale, surtout en ce qui concerne les intérêts moraux et religieux de l'Armorique.

En somme donc, les lettres bretonnes, depuis l'appel de M. de Gaulle, paraissent avoir conquis du terrain, et assuré pour longtemps encore, s'il plaît à Dieu, la conservation de la langue qui leur sert d'instrument.

En effet, bien qu'elles n'aient produit, au moins à ma connaissance, aucune œuvre d'éclat, elles ont cependant enfanté plus d'un livre utile, et procuré en outre la réimpression de bon nombre d'écrits anciens, appelés à exercer une influence salutaire. Un grand nombre d'imprimeurs et de libraires se sont dévoués à cette œuvre de zèle et de propagande. Il faut nommer en première ligne M. Prudhomme (de St-Brieuc), le fondateur de la *Bibliothèque des familles bretonnes*; MM. Ledan (Morlaix), Lefournier (Brest), Kerangal (Quimper), Clairet (Quimperlé), Galles (Vannes), Le Goffic (Guingamp), se sont montrés ses dignes émules.

Ajoutons enfin, pour ne rien céler, que si la renaissance bre-

Digitized by Google

tonne a produit une grande somme de bien, en affermissant au sein des populations la connaissance et le sentiment du bien et de la vertu, l'amour de la double patrie du ciel et de la terre, les hommes d'iniquité, en revanche, ont bien essayé aussi de s'en servir comme d'une arme capable d'aider au triomphe momentané des passions et du vice, de l'esprit du mal en un mot.

Le *livre mauvais* était inconnu à la langue bretonne, peut-être jusqu'en 1840, ou certainement avant les premières années de ce siècle.

Aujourd'hui, malheureusement, il n'en est plus de la sorte. Plus d'un libelle anti-religieux a été, depuis lors, composé en breton, et s'il n'a pas trouvé d'acheteurs, il a été, en retour, colporté gratuitement et répandu à profusion.

C'est un malheur, mais un malheur en quelque sorte inévitable et qui ne peut qu'enflammer d'un zèle plus ardent tout breton digne de ce nom, c'est-à-dire incapable de fléchir devant aucune idole, de reculer devant aucun danger, quand il s'agit de venger la seule et unique cause qui soit toujours sainte, celle de Dieu et de la justice.

D. Francois Plaine, O. S. B.

Digitized by Google

L'ÉTUDE

ET L'ENSEIGNEMENT DU LATIN.

Suite et fin. — voir p. 525.

« Dans nos études, dit S. Ignace (1), l'ordre à suivre veut que les étudiants jettent d'abord un fondement solide par la connaissance de la langue latine. » Il n'est en cela que l'interprète de l'Eglise et de tous les esprits supérieurs. Nous l'avons vu : il faut conserver, relever l'étude sérieuse du latin.

Mais quel latin ? Car il y en a deux aujourd'hui qui se disputent la prééminence : le latin de Cicéron et celui des Saints Pères. Ce dissentiment est venu, bien mal à propos, compliquer les questions d'enseignement. Au moment où nous devrions unir tous nos efforts pour relever l'étude du latin, nous nous trouvons arrêtés par une question de principe qui se rapporte à la base même de l'enseignement classique.

Cette question, il est vrai, n'est plus posée dans les termes employés jadis ; elle paraissait même résolue par la sagesse du Saint-Père ; mais, tout en acceptant cette règle suprême, les écrivains catholiques témoignent encore quelques divergences que tous nous devons avoir à cœur de voir disparaître. Amener sur ce point l'unité des esprits et des efforts, c'est le but que je me propose dans cet article.

Dans la formation des langues et des littératures, on arrive souvent, après des siècles de tâtonnements, à un point culminant qui fixe les lois du langage et indique la perfection dont il est susceptible. Cette époque est marquée par les grandes œuvres littéraires auxquelles la langue a servi d'instrument ; et, lorsque ces œuvres sont de premier ordre, elles constituent un trésor où les générations futures viendront s'enrichir. Telles, sans contredit, se montrent à nous, depuis dix-huit siècles, la langue et la littérature du siècle d'Auguste.

Mais Rome alors était païenne, sa littérature ne pouvait être chrétienne. Il lui manque la suprême grandeur, l'inspiration sur-

(1). *Constitut. Soc. Jesu.* pars IV, cap. VI.

Digitized by Google

hnmaine de la Révélation. Par ce côté, elle est nécessairement inférieure à la littérature de nos Livres Saints et des génies qui ont puisé à cette source divine. C'est ce qu'il faut proclamer bien haut et ce que, pour ma part, j'ai fait notamment dans *le Guide du jeune littérateur* (1) et dans mon *Histoire de la littérature* (2).

Et pourtant, il y a dans les chefs-d'œuvre païens un charme de diction, une délicatesse de goût, une perfection de tout ce qui constitue les formes littéraires, que rien ne peut remplacer dans la formation des jeunes talents.

Gardons-nous de céder cette supériorité aux ennemis de la religion ! Pendant que l'enfant reçoit l'instruction chrétienne, il faut qu'il développe et perfectionne ses facultés littéraires, l'intelligence, l'imagination, la sensibilité.

Que le chrétien rie de l'absurdité des fictions mythologiques, qu'il flétrisse les turpitudes des mœurs païennes, qu'il abhorre la perversité de certaines maximes, et s'élève contre l'abus qu'en ont fait les païens des sociétés modernes, rien de plus juste : je partage ces sentiments, et je m'explique l'illusion de ceux qui ont attribué tous nos maux actuels à l'étude de l'antiquité païenne et recommandé à l'enseignement catholique, comme souverain remède, de substituer aux classiques du siècle d'Auguste les écrivains du moyen-âge, au latin de Cicéron le latin des SS. Pères. Leurs intentions, certes, étaient excellentes, mais leur système allait à l'encontre du bien qu'ils avaient en vue : il tendait à priver l'Eglise d'une supériorité littéraire qu'elle a su maintenir à travers les siècles. Le mal qu'on voulait atteindre existait dans un grand nombre d'écoles laïques : mais au lieu d'y porter remède, on renonçait à un puissant moyen d'influence sur ces écoles,on entrait dans une voie de séparation absolue. Au lieu de dominer la société malade, on l'abandonnait. On ne gagnait, par ce système, ni à l'intérieur ni à l'extérieur.

(1). Tome I, page 272.

(2). Dans ce manuel, qui est adopté dans les colléges, la littérature sacrée occupe une place relativement considérable, sous les titres de *littérature hébraïque, littérature chrétienne* (ère des apôtres, des apologistes, des grands docteurs), *littérature du moyen âge*. Cinquante pages sont consacrées à la *littérature contemporaine* jugée spécialement au point de vue religieux.

Digitized by Google

On connaît les controverses auxquelles donna lieu cette tentative d'innovation. A Dieu ne plaise que nous les ravivions !

Parlons plutôt de leurs résultats. Le plus considérable a été de remettre en honneur l'étude de la littérature chrétienne, et de la faire voir sous son vrai jour. Dans les grands modèles, elle ne nous apparaît pas comme une décadence ; sa latinité a subi, non une corruption, mais une transformation, suite nécessaire de la transformation de la société (1). Cette littérature n'était pas assez appréciée du commun des littérateurs, elle n'occupait pas assez de place dans l'enseignement des lettres. Si les promoteurs de la réaction s'étaient contentés de proposer des améliorations en ce sens, au lieu de réclamer une révolution dans l'enseignement, tout le monde les eût approuvés, et tous les maîtres chrétiens se seraient associés à leur plan de réforme ou plutôt de perfectionnement ; mais la passion s'en est mêlée, et la cause a été portée à Rome. — Rome a parlé.

C'est en France que la controverse avait commencé : à la question de l'enseignement étaient venu s'ajouter d'autres sujets de dissentiment. Le Saint-Père adressa donc, à la date du 21 mars 1853, une lettre « aux cardinaux, archevêques et évêques de France, » sur l'obligation de conserver l'union entre tous les fidèles, et « de détruire jusqu'à la racine tous les germes de dissension (2). » Arrivant au point qui concerne l'éducation et spécialement la formation des jeunes gens qui se préparent au sacerdoce, le Saint-Père s'exprime ainsi :

L'état actuel des choses (*qu'il vient de rappeler*) doit vous exciter à vous unir dans un même esprit de conduite et dans les mêmes moyens, afin que la divine religion de Jésus-Christ, sa doctrine, l'honnêteté des mœurs, la piété poussent partout en France de profondes racines, que la jeunesse y trouve de plus en plus chaque jour une excellente et pure éducation, et que par là soient plus facilement arrêtées et brisées ces attaques hostiles qui déjà se manifestent par les menées de ceux qui furent et sont encore les ennemis constants de l'Eglise et de Jésus-Christ....

(1). J'ai développé cette idée dans *L'histoire de la littérature*, page 117. — Cfr *Guide du jeune littérateur*, tom I, p. 12, etc.

(2) Omnium dissensionum germina radicitus evellere ac ita gaudium nostrum implere velitis.

Digitized by Google

Et avant tout, sachant, comme vos lumières et votre expérience vous l'ont appris, jusqu'à quel point la bonne éducation du clergé surtout, intéresse la prospérité de la religion et de la société, ne cessez pas, dans une parfaite union d'esprit, de porter sur une affaire de si grande importance vos soins et vos réflexions. Continuez, comme vous le faites, de ne rien épargner pour que les jeunes clercs soient formés de bonne heure dans vos séminaires à toute vertu, à la piété, à l'esprit ecclésiastique, pour qu'ils grandissent dans l'humilité, sans laquelle nous ne pouvons jamais plaire à Dieu, pour qu'ils soient si profondément instruits et avec tant de vigilance des lettres humaines et des sciences plus graves, surtout des sciences sacrées, qu'ils puissent, sans être exposés à aucun péril d'erreur, non seulement apprendre l'art de parler avec éloquence, d'écrire élégamment, en étudiant soit les ouvrages si sages des Saints Pères, soit les écrits des écrivains païens les plus célèbres, expurgés de toute souillure, mais encore acquérir surtout la science parfaite et solide des doctrines théologiques, de l'histoire ecclésiastique et des Sacrés Canons, puisée dans les auteurs approuvés par le Saint-Siége (1).

(1) Ce passage est trop important pour que nous ne le citions pas d'après l'original.

Atque hæc fausta in isto imperio rerum ac temporum conditio majori Vobis stimulo esse debet, ut una eademque agendi ratione omnia conemini, ut divina Christi religio ejusque doctrina ac morum honestas, pietas, altissimis ubique in Gallia defigatur radicibus, et optima atque intaminata juventutis institutio magis in dies procuretur, atque ita facilius hostiles inhibeantur et frangantur impetus, qui jam eorum conatibus manifestantur qui fuere et sunt constantes Ecclesiæ et Christi Jesu hostes.

Quapropter, dilecti Filii Nostri et Venerabiles Fratres, majore quo possumus studio a Vobis etiam atque etiam exposcimus, ut in Ecclesiæ causa ejusque salutari doctrina ac libertate tuenda, aliisque omnibus episcopalis Vestri muneris partibus obeundis, nihil potius, nihil antiquius habere velitis, quam ut concordissimis animis id ipsum dicatis omnes ac perfecti sitis in eodem sensu et in eadem sententia, et omni fiducia Nos et hanc Apostolicam Sedem consulatis ad omnem cujusque generis quæstionem et controversiam a Vobis penitus removendam. Atque imprimis, cum compertum exploratumque Vobis sit quantopere ad rei tum sacræ, tum publicæ prosperitatem conducat recta præsertim Cleri institutio, ne intermittatis concordibus animis in tanti momenti negotio curas cogitationesque vestras conferre. Pergite, ut facitis, nihil unquam intentatum relinquere ut adolescentes Clerici in vestris seminariis ad omnem virtutem, pietatem et ecclesiasticum spiritum mature fingantur, ut in humilitate crescant, sine qua nunquam possumus placere Deo, ac simul humanioribus litteris severioribusque disciplinis, potissimum sacris, ab omni prorsus cujusque erroris periculo alienis ita diligenter imbuantur ut non solum germanam dicendi scribendique elegantiam, eloquentiam, tum ex sapientissimis Sanctorum Patrum operibus, tum ex clarissimis ethnicis scriptoribus, ab

Digitized by Google

Quoique cette lettre établisse une distinction entre les *séminaires* et les autres établissements d'instruction, c'est, croyons-nous, répondre aux intentions du Saint-Père d'en faire l'application à toutes les maisons d'éducation catholique. Ce qui est une règle stricte pour les uns est au moins pour les autres une invitation à s'y conformer.

Cette règle fut confirmée par plusieurs rescrits particuliers. Le Bref adressé, le 22 avril 1874, à Mgr Gaume l'approuve d'avoir émis ce principe : « Faire étudier à la jeunesse, avec les ouvrages des anciens païens purgés de toute souillure, les plus beaux écrits des auteurs chrétiens (1). » En effet, pour le dire en passant, l'auteur du *Ver rongeur* n'exige que cela, et, s'il l'avait fait dans une juste mesure et sans y mêler des accusations odieuses, nous ne pourrions qu'applaudir au zèle qu'il a déployé.

Un Bref semblable sanctionna (2), le 1 avril 1875, la méthode mixte qu'avait établie Mgr d'Avanzo, évêque de Calvo et Terno, dans son séminaire. Le Pape approuva la lettre de direction « dans laquelle, dit Mgr d'Avanzo, je résumais l'état présent de la question qui, née en 1846, me semblait désormais tranchée, et je terminais en montrant que le Pape ne demande pas autre chose que le retour à l'ancienne méthode, en usage de tout temps dans l'Eglise, à celle que suivaient les Pères, qui fut celle du Moyen-Age et qui fut respectée, même après la Renaissance, jusqu'au temps de Voltaire. »

Cette dernière remarque est d'une grande importance. « La méthode mixte est l'ancienne méthode, » pratiquée différemment

omni labe purgatis, addiscere, verum etiam perfectam præcipue solidamque theologicarum doctrinarum, ecclesiasticæ historiæ et sacrorum Canonum scientiam ex auctoribus ab hac Apostolica Sede probatis depromptam consequi valeant....

(1) « Quandoquidem, uti refers, hoc unum in scriptis tuis propositum habuisti, ut eas normas in ratione studiorum defenderes quas a Nobis probatas novisti : nempe ut cum classicis veterum ethnicorum exemplaribus, quavis labe purgatis, auctorum etiam christianorum opera elegantiora studiosis juvenibus proponantur. »

(2) On lit dans le bref pontifical : « Quæ sane lucubratio tua cum diremptam jam disceptationem clariore luce perfuderit, efficacius etiam suadebit institutoribus adolescentiæ, utrorumque scriptorum opera in ejus usum esse adhibenda. »

Digitized by Google

selon les exigences de l'époque, mais toujours soutenue par les esprits les plus éminents de l'Eglise et revendiquée comme un droit par les chrétiens contre tous les Julien l'Apostat. Ce fait historique a été mis en pleine lumière par plusieurs écrivains de notre temps (1). La question n'est plus là, et j'ai hâte d'arriver aux conclusions pratiques.

Quelle part faut-il accorder aux auteurs païens et chrétiens dans la formation littéraire des adolescents ? Je ne demande pas quelle idée doit dominer dans l'éducation : sur ce point, il ne peut y avoir aucune divergence entre catholiques,aujourd'hui moins que jamais. Je ne demande pas non plus à quels trésors littéraires nous devons donner la préférence et assigner le premier rang dans la société : les documents chrétiens ont une valeur intrinsèque qui défie toute comparaison, et cette valeur résulte de la doctrine catholique et des hautes aspirations « puisées aux sources du Sauveur. » Mais tout en instruisant le jeune chrétien, il s'agit de lui choisir la meilleure formation littéraire et de l'initier, par la méthode la plus convenable, à une langue dont la conservation est pour l'Eglise du plus haut intérêt. C'est ainsi que la question se présente dans la réalité pratique de l'enseigement secondaire : en la précisant comme je viens de le faire, j'ose croire que le lecteur approuvera la manière dont je vais y répondre.

1° *Il faut apprendre les éléments de la langue latine dans les meilleurs écrivains du siècle d'Auguste.* Tout ce qui constitue le fond de la langue, ses expressions, ses tournures, ses propriétés, précède naturellement les transformations subséquentes, quelque justifiées qu'elles puissent être : il faut en faire la base de cette étude, et en saisir le cachet dans ceux qui ont conduit la langue à sa perfection. Agir autrement, commencer l'étude du latin dans les écrits ecclésiastiques, c'est supprimer la langue de Cicéron, c'est préparer la décadence complète du latin.En parlant ainsi, je n'obéis pas à une vieille routine, ni à une fausse honte, comme on l'insinue encore parfois. Depuis trente ans j'ai suivi ce mouvement —

(1). Voir, entr'autres, *Recherches historiques sur les écoles littéraires du Christianisme*, par l'abbé Landriot.—*Des études classiques;* par le P. Cahour. — *L'éducation intellectuelle ou le latin et le grec dans les humanités*, par le P. Kestens, etc., etc.

Digitized by Google

c'était mon devoir,— j'ai lu ce qui a été publié sur ce sujet, et je le dis avec une entière conviction : si les formes distinctives de la langue ne sont pas apprises au moyen des modèles du grand siècle latin, on ne les saura jamais ; et si le latin de Cicéron est sacrifié, la langue elle-même sera abandonnée et reléguée dans la liturgie ecclésiastique. La théologie même, on l'a déjà tenté, s'exprimera en langue vulgaire, les écrits des SS. Pères n'étant plus appréciés que pour le fond, seront publiés en français. Pour arrêter cet abandon, invoquera-t-on la beauté des formes littéraires de nos auteurs chrétiens ? On aura perdu jusqu'au type du beau langage. Où le prendre, ce type ? Vous en aurez de toute façon, depuis S. Augustin jusqu'à S. Bonaventure. Non, une langue, et surtout une langue morte, ne se soutient que par la perfection de ses grands modèles.

Donc, maintenons, comme on l'a toujours fait en Belgique (1), les écrivains du siècle d'Auguste à la base des humanités. Dans la classe de sixième, où l'on ne va guère au delà des exercices de déclinaisons et de conjugaisons, rien n'empêche de se servir d'un *epitome historiæ sacræ ;* mais, dès qu'il s'agit d'une étude plus intime de la langue, mettons en première ligne les vrais modèles du style latin. « Les classiques païens, de l'aveu des éditeurs des *Nouveaux classiques latins*, resteront toujours les modèles de la meilleure latinité (2) ? »

2° *La formation littéraire du chrétien n'est complète que par l'adjonction des classiques chrétiens.* A mesure que le jeune homme avance dans la connaissance du génie de la langue latine, développe ses facultés et règle son goût sur les modèles les plus purs, l'étude des Saint-Pères lui devient de plus en plus indispensable. Il y apprend d'abord à introduire convenablement dans la langue de Cicéron les mots nouveaux qui représentent des idées nouvelles (3), à

(1) C'est ce que constate Mgr Dechamps, cardinal-archevêque de Malines, dans une lettre adressée le 27 décembre 1874 à son clergé. Cette déclaration a d'autant plus de poids que Son Eminence résume la *relation de l'état de son diocèse*, qu'il venait d'exposer au Saint-Père.

(2) *Nouveaux classiques latins* par MM. Martin et Monier, 5 vol. *Introduction.*

(3) Quelques auteurs de la Renaissance se sont rendus ridicules en appliquant des expressions païennes à des idées exclusivement chrétiennes. D'autre part,

Digitized by Google

revêtir de formes convenables les hautes conceptions d'une religion divine. Bientôt il pourra goûter avec fruit non seulement les transformations de langage, telles que nous les admirons dans S. Léon et tant d'autres, mais encore les sublimes accents, dénués de forme, tels que nous les possédons dans les psaumes de David et dans les élévations de S. François. Mais ne hâtons pas ce résultat, ne précipitons rien dans cette direction. Aussi longtemps que le but principal est l'acquisition de la langue et des formes littéraires, l'explication des principaux auteurs doit être détaillée et approfondie ; elle sera plus large et plus rapide, quand il s'agira d'apprécier l'enchaînement des faits historiques, la conduite d'une pièce de poésie, la marche d'une œuvre d'éloquence ; elle sera plus rapide encore, elle se bornera même à une lecture accentuée, quand on voudra rapprocher des morceaux expliqués quelques écrits analogues et compléter les notions acquises par l'histoire de la littérature. C'est ainsi seulement qu'on peut faire connaître au littérateur chrétien une partie de l'immense trésor littéraire que renferment les livres sacrés, les écrits des SS. Pères et la liturgie catholique.

La part ainsi faite aux classiques latins, prescrits par le Saint-Père, disons un mot de ses autres recommandations.

3° *Tout livre classique doit être expurgé de toute souillure.* Cette prescription que le Saint-Père applique spécialement aux écrivains païens, nous l'étendons aux écrivains chrétiens qui n'ont pas craint de souiller leurs ouvrages d'obscénités païennes. S. Ignace en a fait un strict devoir à tous ses enfants : « Dans l'usage des livres païens, qu'on ne propose rien qui répugne aux bonnes mœurs ; on pourra se servir de tout le reste comme des dépouilles d'Égypte (1). »

Les livres qui, comme les comédies de Térence, ne peuvent pas être convenablement expurgés, doivent être rejetés, même des Cours universitaires (2). *Maxima debetur puero reverentia*, a dit

il y en a aujourd'hui qui vont jusqu'à dire que « la parole étant faite pour exprimer la pensée, la langue sera d'autant plus belle que les pensées à exprimer le seront elles-mêmes. » C'est aller trop loin. Ce paradoxe a été refuté d'avance par S. Augustin, dans le 4e livre *de doctrina christiana*.

(1) In libris ethnicis litterarum humaniorum nihil quod honestati repugnet prælegatur. Reliquis, ut spoliiis Ægypti, Societas uti poterit. *Constit.* IV, *cap.* V. 5.

(2) Si aliqui omnino purgari non poterunt, quem admodum Terentius, potius non legantur. *Constit. p.* IV, *c.* 14, où il s'agit des Universités.

Digitized by Google

l'honnête Quinctilien, cet habile maître dans l'art d'enseigner la jeunesse.

A l'égard des écrivains chrétiens, S.Ignace se montre encore plus sévère. Il exclut complètement « ceux qui se sont signalés par des productions licencieuses; » il ne veut pas qu'on admette « même ce qu'ils ont écrit de bon, de peur, ajoute-t-il, d'inspirer du goût pour ces corrupteurs (1). »

Ces règles ont été généralement observées : les classiques en usage dans les établissements catholiques sont expurgés ; il y en a pourtant qui laissent à désirer. Je pourrais citer tels passages des Verrines de Cicéron, du Catilina de Salluste, etc. qui ne conviennent pas à des adolescents, et c'est en partie pour les écarter que j'ai publié mes *Extraits de Cicéron* et *des grands historiens latins* (2). Je me suis inspiré également des instructions de S. Ignace dans le choix des *Modèles français* (3) : je n'ai rien cité de Voltaire, ni de Béranger, ni de Victor Hugo. Ces grands corrupteurs modernes sont plus dangereux que les païens.

4°. *Les livres profanes, spécialement les païens, doivent être expliqués chrétiennement.* L'explication littéraire doit faire partie du plan d'éducation religieuse que nous avons en vue. Pour qu'il en soit ainsi, la première condition requise est que le professeur soit profondément imbu de l'esprit chrétien. Ce point est encore plus important que le choix des livres. « Un maître chrétien, dit M. Laurentie (4), fera sortir la religion des livres païens ; un maître athée fera sortir le scepticisme des livres chrétiens. » Il communiquera, même sans le savoir, les mauvais sentiments qui l'animent. L'in-

(1) Christianorum opera, quamvis bona essent, si tamen malus fuerit auctor, legenda non sunt ; ne ad auctorem aliqui afficiantur. *Constit.* IV. c. 5.

(2) *Extraits de Cicéron*, trois parties (pour cinquième, quatrième et troisième). Alost, Spitaels. — *Discours choisis de Cicéron avec analyses.* 2 vol. Bruxelles Goemaere. — *Narrations et Discours tirés des grands historiens latins, Tite-Live, Salluste et Tacite, avec analyses et remarques* (pour troisième, seconde et rhétorique). Bruxelles, Goemaere.

(3) *Modèles français*, 2 gros vol. in-8°. Bruxelles, Goemaere.

(4) *L'Union*, 21 sept. 1851. M. Laurentie ajoute : « Ce n'est pas Cicéron, ce n'est pas Homère, qui sont dangereux, ce sont ceux qui les interprètent, de sorte que la réforme de l'enseignement consiste bien moins à voiler l'antiquité qu'à former des maîtres dignes de la faire connaître à la jeunesse. »

Digitized by Google

fluence d'un professeur, j'entends d'un professeur capable, est immense. S'il est vrai, comme on l'a dit, que les élèves sont sortis de certaines écoles « saturés de paganisme et ignorants de la religion et de leurs devoirs, » c'est aux professeurs qu'il faut s'en prendre et à leur manière d'enseigner. Je ne veux pas dire que le choix des livres est de peu d'importance, je viens de m'expliquer sur ce point ; mais ce n'est là qu'un premier élément mis à la disposition du professeur. Il est, lui, l'interprète et le commentateur du livre ; il est l'âme de sa classe par son enseignement oral.—Pour qu'il réponde dignement à cette belle fonction, il faut qu'il unisse aux convictions chrétiennes une conduite exemplaire, le zèle inpiré par la charité.

Un tel maître n'aura pas de peine à expliquer chrétiennement les livres profanes et païens, convenablement expurgés. S'il y rencontre une pensée répréhensible, il en trouvera souvent le correctif dans une note de l'éditeur (1); en tout cas, il en prendra occasion de faire remarquer la supériorité de la civilisation catholique ; s'il rencontre un passage digne d'éloge, il y puisera un motif pour un chrétien d'estimer et de pratiquer ce que des païens mêmes ont respecté (2).

Et ne croyez pas que les classiques païens fournissent peu de passages auxquels un chrétien puisse adhérer. Au milieu des désordres de la société païenne, les grands penseurs avaient conservé des notions de vertu, et ils les ont rendues avec beaucoup de bonheur. C'est ce que quelques critiques n'ont pas assez remarqué : à les entendre, toute la littérature païenne est essentiellement sensualiste ; les vertus païennes ne sont souvent que des vices chrétiens (3). Ces assertions ont un air de parenté avec les propositions jansénistes condamnées par Alexandre VIII (4) ; mais, sans nous

(1) J'ai eu soin de faire des notes en ce sens dans la plupart des classiques que j'ai édités.

(2) C'est la pensée de S. Augustin : *De Civ. Dei*, l. 5, c. 18. Il voit dans ces exemples *nobis proposita necessariæ commonitionis exempla* : — exempla quibus premi *christianos*, ajoute Bossuet, (*Ad. Inn. XI, de Inst. Delphini*).

(3) Ces assertions, irréfléchies sans doute, ont été émises, l'une par Mgr Gaume (*Ver rongeur*, p. 73), l'autre par M. Arthur Loth, (*Le Monde*, janvier 1873).

(4) Prop. condamnées : Necesse est infidelem in omni opere peccare. — Omne quod non est ex fide christiana supernaturali, quæ dilectionem operatur, peccatum est.

Digitized by Google

occuper de leur valeur théologique, disons qu'elles sont contredites par S. Basile, par S. Augustin, par toute l'antiquité chrétienne et par les livres mêmes que nous mettons entre les mains des enfants.

En effet, que renferment ces livres, et en particulier que renferment les livres destinés aux classes de cinquième, quatrième et troisième ? C'est, on s'en souvient, de ces classes qu'on avait cru nécessaire d'éliminer tout auteur païen. Eh bien! Quel est l'auteur principalement en usage? Cicéron (1), des extraits de ses œuvres diverses. Parcourez ces trois petits volumes et vous serez convaincu que ces maximes, ces traits d'histoire, ces réflexions, offrent à l'esprit et au cœur de l'enfant des leçons préférables à celles des fables de La Fontaine, par exemple, et que tout ce cours de morale naturelle s'allie fort bien à un bon cours de religion (2).

D'ailleurs, l'explication de l'auteur ne constitue qu'une partie de l'enseignement classique : elle produirait peu de fruit, si l'élève ne s'exerçait pas à écrire d'après son modèle. Or, ces exercices de composition offrent au maître le moyen de développer chrétiennement ses explications. Au lieu de faire traduire ou raconter des banalités, empruntées au premier livre venu, qu'il choisisse, soit dans les SS. Pères, soit ailleurs, des traits édifiants, des règles de vie chrétienne, des sentiments de piété ; qu'il se donne la peine d'adapter ces sujets aux règles de la grammaire ou au texte du modèle expliqué, et il aura dignement accompli une partie de sa mission. Mais ce n'est pas tout : il a encore un devoir capital à remplir, et sur lequel je suis naturellement amené à dire quelques mots.

5° *L'instruction religieuse doit être fréquente, exacte et graduée.* J'entends ici par *instruction,* celle qui se donne *ex-professo* aux heures indiquées par le règlement. Entendue d'une manière plus large, elle se mêle à toutes les leçons et les ramène aux principes d'une éducation chrétienne ; mais, à certains moments, elle est

(1) Le *Ratio studiorum* de la Compagnie de Jésus, élaboré sous le généralat du P. Aquaviva, veut que, pendant les premières années d'études, on s'attache presque exclusivement aux œuvres de Cicéron.

(2) Saint Basile explique ceci par une belle comparaison : « Celui qui met ses soins à recueillir les choses utiles, quelque part qu'elles se rencontrent, ressemble à ces grands fleuves qui s'élargissent en recevant partout des eaux sur leur pass ge. »

Digitized by Google

l'objet direct et unique de l'enseignement. Cette instruction doit être

Fréquente, et, au moins pour les commençants, *journalière*. L'enfant n'apprend parfaitement que ce qu'il répète fréquemment. En même temps qu'on lui met au cœur des sentiments de piété, il faut graver dans sa mémoire ce qui doit faire la règle de sa vie. La mémoire, à cet âge, est d'une facilité admirable, mais elle ne retient d'une manière durable ce qu'on lui confie, que par de fréquentes repétitions. Les notions fondamentales de la religion, bien comprises et apprises à la lettre, doivent être rappelées au jeune homme durant tout le cours de ses études. Il y en aura encore qui les oublieront par la suite, mais d'autres, en plus grand nombre. ne *pourront* pas les effacer de leur mémoire.

Exacte. L'Eglise a son langage dont il n'est pas permis de s'écarter. Pour le dogme, les sacrements, les devoirs, elle use d'expressions consacrées qu'il faut faire comprendre, mais sans les altérer, sans les noyer dans des explications subtiles. Un maître prudent s'attachera toujours à la lettre du catéchisme et croira avoir fait un grand bien s'il en a fait saisir la portée et retenir le texte littéral par ses élèves. Qu'il leur en fasse des applications, qu'il les y intéresse par des traits édifiants, qu'il y rattache des détails empruntés à l'histoire ecclésiastique, au rituel catholique, aux sublimes prières de l'office divin : il y trouvera un nouveau moyen de relier l'instruction religieuse à l'enseignement classique. J'ajoute, avec Mgr Dupanloup (1), qu'on ne réussira à bien faire le catéchisme qu'en s'y préparant avec le plus grand soin.

Graduée, proportionnée à l'intelligence des élèves. Jusqu'à la fin des humanités, le professeur prend soin de s'assurer que tous les élèves possèdent bien les bases de l'enseignement religieux : le texte littéral du catéchisme et les formules essentielles de la prière catholique; mais il va au delà : il les prémunit contre les erreurs et les préjugés du jour, il les prépare à défendre leurs principes catholiques. Cette préparation est plus que jamais nécessaire; elle exige, en dehors de l'instruction ordinaire de la classe, un cours spécial confié à un homme versé dans les sciences ecclésiastiques. Même pour un homme capable, ce cours n'est pas sans difficultés;

(1) On ne saurait assez recommander l'ouvrage de Mgr Dupanloup, intitulé: *L'Oeuvre par excellence ou Entretiens sur le catéchisme.*

Digitized by Google

l'inexpérience des auditeurs, le manque d'études philosophiques, l'avertissent de ne produire aucune objection sans la réfuter victorieusement, et lui interdisent les arguments qui supposent des études plus avancées. D'un autre côté, jusqu'où poussera-t-il l'apologie de la religion? Essaiera-t-il un petit cours de théologie et de controverse? Qui trop embrasse mal étreint, et ce système risque de ne déposer dans l'esprit des humanistes que des idées confuses et sans consistance. Moi aussi, j'ai essayé de diverses façons, et je me suis arrêté à ce que j'ai mis dans mon catéchisme des classes supérieures : *Le Fait divin* (1). Établir historiquement la divinité de la Révélation chrétienne, de la Personne de N. S. Jésus-Christ, et de l'Eglise catholique; élucider, à l'occasion, certains points de doctrine, contestés ou dénaturés par les hérétiques ou les incrédules; justifier l'action de l'Eglise catholique dans le cours des siècles : ce cadre m'a paru suffisant et propre à former une base solide aux convictions d'un jeune humaniste.

Pour nous résumer : nous voulons, avec tous les hommes de foi, que la religion pénètre l'éducation tout entière, qu'elle en soit la base et le but suprême; nous visons, selon la recommandation de S. Ignace, à ce que « la jeunesse soit bien instruite de la doctrine chrétienne, et acquière, avec la formation littéraire, des mœurs dignes d'un chrétien (2). » Loin de nuire à ce but par l'enseignement puisé à des sources profanes et païennes, nous espérons l'atteindre mieux, en ne négligeant aucun moyen de perfectionnement.

En agissant ainsi, nous restons dans les traditions de la Compagnie de Jésus, qui, selon Saint Pie V (Bulle *Injunctum*), a fourni à la jeunesse de religieux professeurs, *religiosissimos professores*, dont Grégoire XIII a loué la direction, au Collége Romain, qu'il appellait *son* collége : *Bonarum litterarum studiis in Collegio Nostro Societatis Jesu in Urbe insistentes*. Perfectionnons, si nous le pouvons, mais n'abandonnons pas les méthodes qui ont donné à l'Église et à la Patrie les plus grands hommes du dix-septième siècle.

J. Broeckaert.

(1) *Le Fait divin : étude historique de la Révélation chrétienne et de l'Eglise catholique*. Bruxelles, Goemaere.

(2) Teneatur in hujusmodi scholis (il s'agit de l'enseignement secondaire) is modus, ut externi scholastici in iis quæ ad doctrinam christianam pertinent bene instituantur; cureturque, quoad ejus fieri possit, ut singulis mensibus ad sacramentum confessionis accedant, et verbum Dei frequenter audiant; et demum cum litteris mores etiam christianis dignos hauriant. *Constit. IV, c. 7.*

Digitized by Google

MISSION BELGE DU BENGALE OCCIDENTAL.

LE PÈRE ADRIEN GOFFINET, S. J.

Suite et fin. — Voir pp. 495 et 513.

III.

Mission des Sunderbunds (1868-1877).

Pour se rendre de Bombay à Calcutta, le P. Goffinet prit le chemin de fer duNord de l'Inde : il rencontra,le 27 juin, dans la ville d'Agra, Mgr Steins, son supérieur, qui venait d'y arriver pour la consécration des nouveaux évêques d'Agra et de Patna (1).

Après avoir assisté à cette imposante cérémonie, il se hâta de poursuivre sa route. Il rentrait à Calcutta, chez ses confrères de *St-Xavier's College*, le 4 juillet 1868.

Le chapelain de l'armée d'Abyssinie avait bien mérité quelques semaines de loisir ; mais l'infatigable missionnaire ne savait pas ce que c'était que le repos.

Dès la fin de juillet, nous le voyons entreprendre une œuvre nouvelle, qui allait l'absorber jusqu'à la fin de sa vie : la conversion des indigènes Hindous.

Devant aller au plus pressé, la mission belge du Bengale n'avait, pendant les dix premières années de son existence, pu travailler, autant qu'elle l'eût désiré, à cette difficile entreprise.

Mgr Steins résolut de pousser activement cette œuvre excellente, et, pour cela, il jeta les yeux sur le P. A. Goffinet.

Il y avait, dans le voisinage de Calcutta et dans les plaines arrosées par le Delta du Gange, de nombreux villages indiens ; ils avaient autrefois reçu l'Évangile de la bouche des prêtres catholiques ; mais, par suite du malheur des temps et du manque d'ouvriers apostoliques, on avait dû les abandonner depuis plus de trente ans, et ils étaient devenus la proie des missionnaires baptistes. On appelle cette contrée *Sunderbunds* ou pays des 24 *Purgannahs*. Aujourd'hui, après neuf ans de labeur, nous y voyons s'élever plusieurs paroisses catholiques, qui promettent de devenir

(1) Cfr. *Indo-European Correspondence*, du 11 juillet 1868.

Digitized by Google

florissantes (1). Le P. Adrien Goffinet y fut l'ouvrier de la première heure; maintenant les PP. Delplace, Broërs, Högger, Henry, les parcourent et les cultivent avec un zèle infatigable. Les lecteurs des *Précis historiques* ont déjà eu connaissance de ces travaux (2), et nous comptons leur donner bientôt sur ces missions de plus amples détails.

En 1868, il s'agissait de tout recommencer à nouveau. Le 20 juillet, le P. Goffinet alla faire une première visite à *Magrahaut*, *Nynaun*, etc.; il s'assura qu'il y avait quelques chances de succès. Le 27, il fit une seconde visite dans ces parages, et le 10 août il alla s'établir provisoirement à *Kushun-Mahmed*, qu'il quitta peu après pour *Koykhallee*, dont il fit le centre de ses excursions, et d'où sont datées presque toutes ses lettres, jusqu'à son retour en Europe en 1877.

La grande affaire pour l'apôtre des Hindous est de parler facilement leur langue : le P. Goffinet, à l'âge de cinquante ans, se mit à étudier le Bengali avec une ardeur toute juvénile; son invincible constance et sa volonté de fer le mirent bientôt à même de parler couramment l'idiôme des natifs. Il profitait, pour cela de toutes les occasions : il assistait aux leçons qu'un catéchiste catholique faisait aux enfants; il étudiait jour et nuit; il s'entretenait avec les pauvres paysans. Enfin, il put utilement faire des excursions sur tous les points des Sunderbunds. Les Rapports qu'il envoyait à son Évêque et ses lettres à ses amis de Belgique sont pleins de détails intéressants sur les débuts de cette mission. Ces documents nous initient complètement à la vie du missionnaire du Bengale.

Ce qui nous frappe surtout, en les parcourant, c'est l'admirable patience, la résignation pleine d'espoir, le *in spem contra spem* de l'ardent missionnaire. Sans cesse aux prises avec mille difficultés, ne voyant avancer son œuvre qu'au prix de sacrifices tous les jours renouvelés, entravé de toutes manières par mille circonstances défavorables, l'héroïque missionnaire ne recula jamais(3). Il ne con-

(1) Voir la *Carte* des chrétientés des Sunderbunds que nous donnons ci-contre.

(2) Cfr *Précis historiques*, année 1875, pp. 502 et 531; ann. 1876, p. 140.

(3) « At Koykhallee, dit l'*Indo-European* du 4 juillet 1877, he lived the most rigourous of lives, doing long journeys on foot, even denying himself the attendance of a servant, etc. We have never known a more unselfish man. »

Digitized by Google

naissait pas le découragement, et il savait d'ailleurs que, dans l'œuvre de l'Évangile, la croix, les contradictions, les souffrances, les insuccès apparents sont le présage infaillible de triomphes certains et de solides établissements.

Les bornes d'une courte notice nous empêchent de le suivre pas à pas pendant ces huit années de pénible et obscur travail dans les marais des Sunderbunds. Qu'il nous suffise de dire, que grâce à des démarches sans nombre, il put acheter un terrain à Koykhallee, y bâtir une chapelle, un *Bungalow* ou petit presbytère, une école, etc. (1). De là, comme d'un centre, il rayonnait seul dans tout le district, jusqu'à ce que le P. Delplace lui vint en aide en 1873.

La vie du missionnaire à Koykhallee était bien monotone : elle offrait un contraste parfait avec l'expédition d'Abyssinie. Voici comment d'ordinaire se passaient ses journées : nous extrayons au hasard quelques lignes de ses lettres.

« Le vendredi, jour de Noël, 1874, nous étions à Koykhallee une centaine de chrétiens, petits et grands, tous bien pauvres, mais contents, réunis pour célébrer la naissance du Sauveur du monde. Nous avons passé toute la journée ensemble jusqu'au soir, et nous avons mangé une chèvre, grand régal pour ce pays-ci. Les huttes de mes néophytes sont disséminées dans des hameaux païens à trois ou quatre milles de distance.

Aujourd'hui, j'ai à préparer au baptême une musulmane et deux hindous, et un enfant à baptiser. Je dois aller demain à Culpee, à quelques milles vers le sud : je viens de le promettre à un homme qui est venu me chercher ; son père et sa mère, qui sont catholiques, n'avaient pas vu de prêtre depuis trente ans quand j'ai été les trouver à mon arrivée ici, en 1868. A chaque instant, on vient me consulter, et ma porte est ouverte à tout le monde.

« Hier, dimanche, je n'ai pu dîner, c'est-à-dire manger mon assiette de riz qu'après le coucher du soleil. Comment cela s'est-il fait? Le voici : le matin, j'ai eu à baptiser deux petits garçons, deux petites filles et un *baby*. Puis, les prières du matin en public et la sainte Messe. Ensuite, une vieille femme à baptiser avec toutes les cérémonies du rituel : cette femme, autrefois Hindoue et depuis assez longtemps chrétienne de nom, dans la secte des Baptistes, était restée sans recevoir le baptême. Après cela, j'allai visiter mes malades dans cinq hameaux et je rentrai chez moi au coucher du soleil. Un homme, venu d'une douzaine de milles, m'attendait : il s'appelle Madol-Kan, il est de race hindoue; mais il est devenu mahométan, comme tant d'autres, après la con-

(1) Cfr. *Indo-European Correspondence* du 2 octobre 1869. Voir aussi : *Report of a Bengalee school at Koykhallee.* Calcutta. Cones, 1873.

Digitized by Google

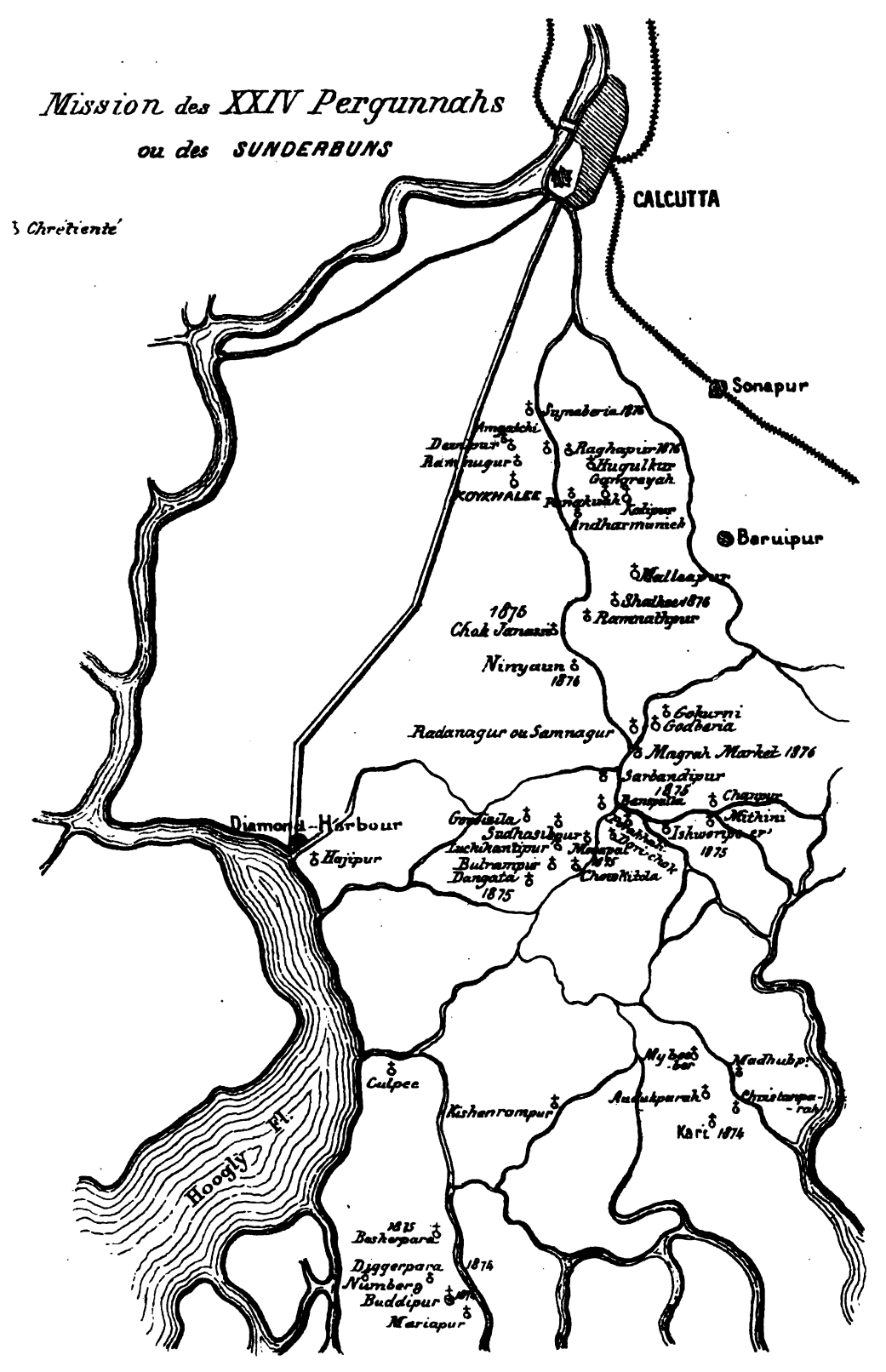

Digitized by Google

CHAPELLE DE KOYKHALEE

Bâtie par le P. A. Coffinet

1870.

Digitized by Google

quête mongole; aujourd'hui il est baptisé; il vient se plaindre du ministre protestant qui ne fait rien pour eux. Je crois prudent de le laisser retourner chez lui : nous verrons plus tard.... Un autre jour, après la messe, la femme d'un *sircar*, cathéchiste baptiste, vint me demander d'aller voir son petit-fils âgé de 7 à 8 ans, atteint du choléra : je trouvai le petit fort malade, et le baptisai sous condition; il mourut peu d'instants après; sa mère, prévenue arriva trop tard. Le vieux sircar fut, le même jour, attaqué de la terrible maladie, et mourut protestant; enfin, sa vieille femme, atteinte elle aussi de la contagion, me fit appeler. Nous étions là, dans la petite hutte, le sircar mort, sa femme malade, quatre enfants orphelins, la veuve, mère de l'enfant mort, et ses deux enfants. Dans l'après-midi, cette veuve perdit son second enfant ; le lendemain, un autre enfant succombait : de sorte que ce jour là. je dus ensevelir ici la pauvre vieille et les trois enfants. La semaine suivante, le choléra avait disparu, mais la fièvre s'était abattue sur la veuve et les deux orphelins.»

Le P. Goffinet, avec son maître d'école, un hindou, alla les soigner, jusqu'à ce qu'il pût les conduire lui-même à l'hôpital de Calcutta, nouvellement construit pour les natifs.

Au soin des néophytes, des malades et des moribonds, le missionnaire joignait encore celui des enfants et des écoliers. Il était persuadé que c'est par les écoles catholiques qu'il fallait commencer l'œuvre lente mais sûre de la régénération des Hindous. Il écrivait avec bonheur en 1870.

« Il y a 144 élèves inscrits à l'école de Koykhallee : 10 chrétiens, 30 musulmans, le reste hindou-payen. De tous côtés, on me demande d'établir de nouvelles écoles. Ah! si j'avais des ressources suffisantes, ressources qui ne manquent pas aux ministres protestants, que de bien nous pourrions faire ! C'est par les enfants que la vraie civilisation doit entrer dans ce pays avec les idées religieuses et solidement chrétiennes.

« L'évangélisation du Sud de Calcutta, je ne me le dissimule pas, va et ira lentement; priez pour que je m'en rende pas indigne, et pour que de saints et nombreux missionnaires viennent au plus tôt avancer l'œuvre de Dieu. »

Comprenant l'importance de l'éducation chrétienne d'une manière plus pratique que spéculative, le bon père prenait un soin tout particulier des enfants; il en était pour ainsi dire toujours environné, à l'exemple de Celui qui a dit : « Laissez venir à moi les petits enfants, *sinite parvulos ad me venire.* »Écrivant à son vieux père, le 27 mai 1872, il disait :

« Pendant que je trace ces lignes, il y a à côté de moi deux petits garçons, qui viennent de trois milles d'ici pour répéter les prières et les actes de Foi,

Digitized by Google

d'Espérance, etc. En ce moment, ils apprennent à deux autres petits hindous à faire le Signe de la Croix. L'école marche bien : presque tous les élèves sont hindous. Le maître hindou a renoncé aux idoles, et je lui procure le peu de livres catholiques en bengali que nous ayons. Je viens de dîner en écoutant nos enfants répéter leurs prières. En voilà encore sept autour de moi, mais on m'appelle à l'instant : je dois interrompre ma lettre. — Je la reprends, après avoir été appliquer une emplâtre sur la jambe d'un jeune garçon, à la demande de sa mère, laquelle a fait sa première communion, il y a une quinzaine de jours Pendant cette opération, une fille de quatorze ans m'a récité les points de *nécessité de moyen*, afin d'obtenir pour dimanche prochain la proclamation de ses bans de mariage. Après cela, j'ai de nouveau fait le catéchisme; je vais tout à l'heure donner un remède à un pauvre enfant dartreux, et je serai peut-être libre un peu avant le soir, pour la première fois aujourd'hui. Ce n'est pas tous les jours ainsi. Puissent, à l'avenir, pour moi et pour beaucoup d'autres, bien des jours être tels ! »

C'est ainsi et pas autrement, c'est par cette charité effective de tous les jours, par cet humble dévouement de toutes les heures, que la religion de Jésus-Christ pénétrera dans les esprits, subjuguera les cœurs, ralliera les populations et finira par civiliser peu à peu les pauvres et malheureux Hindous. *Pauperes evangelizantur.*

Ces sacrifices obscurs et journaliers, ces courses, ces leçons, ces catéchismes, ces visites de malades qui n'ont rien de brillant, rien d'attrayant, et qui sont la mort de la nature, doivent finir, sous le ciel brûlant de l'Inde, par ébranler les plus robustes tempéraments. Le missionnaire le sait. Que lui importe ! pourvu que l'œuvre de Dieu se fasse ! pourvu que les âmes, rachetées par le sang de Jésus-Christ, soient sauvées !

Huit années de fatigues continuelles, dans un pays marécageux qui ressemble à nos *polders* de l'Escaut, avec le soleil des tropiques en plus et nos confortables habitations en moins, avaient déjà notablement affaibli la vigoureuse santé du P. A. Goffinet, quand, dès les premiers mois de 1876, une maladie endémique à l'Inde, la dyssenterie, vint la compromettre plus sérieusement encore. Cependant l'intrépide missionnaire n'y fit d'abord aucune attention : il n'avait rien perdu de son zèle, de son courage, ni de sa bonne humeur.

Non content de vaquer à ses fonctions accoutumées, il faisait de nouveaux projets pour l'extension du catholicisme dans le Bengale ;

Digitized by Google

il voyait avec un vif plaisir d'autres missionnaires venir à son aide il leur faisait part des fruits d'une expérience bien chèrement acquise (1).

Au milieu de ces travaux, il n'oubliait pas non plus la Belgique : il profitait de toutes les occasions et des nombreuses relations qu'il avait faites à Calcutta, pour donner aux Anglais comme aux indigènes une haute idée de son pays natal, et pour faire profiter celui-ci des arts et des sciences de l'antique Orient.

A l'hôpital de Calcutta, le P. Goffinet avait fait la connaissance d'un des médecins de cette institution, M. le docteur Fawcus. Celui-ci ayant été nommé, peu de temps après, inspecteur général des prisons du Bengale, le P. Goffinet lui parla des perfectionnements apportés au régime pénitentiaire en Belgique ; et comme, avant son départ pour les Indes, il avait visité un grand nombre de maisons de détention en Belgique, en France et en Angleterre, il n'avait pas craint d'affirmer au docteur Fawcus que l'organisation pénitentiaire, le *management* des prisons lui avait paru plus perfectionné en Belgique que partout ailleurs. Le docteur lui témoigna le désir de consulter les ouvrages publiés en Belgique concernant le système cellulaire; le P. Goffinet s'adressa à un ami de Bruxelles qui obtint du Gouvernement belge la communication de tous les documents officiels, rapports, statistiques, etc. sur la matière.

Le docteur Fawcus fut enchanté de cette communication ; il chargea le Père de remercier le Gouvernement belge en lui assurant que les progrès réalisés en Belgique exerceraient une heureuse influence sur le régime des prisons au Bengale et en particulier sur l'amélioration morale des détenus.

Peu de mois avant son retour en Europe, le missionnaire avait eu occasion de voir à Calcutta le rajah Sourindro Mohun Tagore, fon-

(1) Au moment où nous écrivons ces lignes, on nous communique une lettre du P. Henry, successeur du P. Goffinet à Koykhallée : à la date du 26 juin, le P. Henry n'avait pas encore appris la mort de son regretté collègue ; « Les anciens paroissiens de P. Goffinet, écrivait-il, deux surtout Gorudas Nistor et Thakurdas Dhali me demandent, les larmes aux yeux, de lui envoyer leurs grands salams. Sadhuchandra Ray, le catéchiste, et Joynarayon, le domestique s'unissent à ux. » De plus, le P. Henry joignait à sa lettre, un croquis de la *Chapelle de Koykhallée*, bâtie par son prédécesseur. Nous donnons ce dessin au verso de la carte des *Sunderbunds* ou des 24 *Purgannahs*.

Digitized by Google

dateur et président de l'école de musique indienne du Bengale. Ce rajah, qui appartient à l'une des plus riches familles indigènes de Calcutta (1), est le restaurateur de l'ancienne musique aryenne, branche importante, mais depuis longtemps négligée, de la civilisation et de la littérature sanscrites. Comme le P. Goffinet était lui-même musicien, il fit remarquer au rajah qu'il y avait de grands rapports entre la musique indienne et notre musique du moyen-âge, issue des mélodies antiques de la Grèce et de Rome. Bientôt une sorte d'amitié scientifique s'établit entre le rajah indien et le missionnaire belge ; et ce fut par l'entremise du P. Goffinet que le rajah offrit au Roi des Belges, à l'Académie royale de Belgique, ainsi qu'au savant directeur du Conservatoire de Bruxelles, toutes ses œuvres musicales, écrites en anglais, en bengali et en sanscrit. M. Gevaert, le musicologue le plus compétent de l'Europe en ces matières (2), disait, après avoir parcouru ces volumes, « qu'ils étaient d'un intérêt immense pour l'histoire de la musique des peuples de l'extrême Orient (3). » Aussi, grâce aux obligeantes démarches de M. P. De Decker, membre de l'Académie royale et ancien ministre de l'Intérieur, grâce surtout à l'influence décisive de M. Gevaert, l'éminent directeur de Conservatoire, Sourindro Mohun Tagore fut nommé, à l'unanimité, dans la séance du 4 janvier 1877, membre associé de l'Académie royale de Belgique ; peu après, le rajah indien offrait au Roi des Belges la splendide collection d'instruments de musique de l'Inde, dont Sa Majesté a fait don au Conservatoire de Bruxelles (4).

C'est donc aux premières ouvertures du missionnaire belge que nous sommes redevables de ces intéressantes communications. Il avait en vue, sans aucun doute, le progrès de l'art et de la science ; mais son regard portait plus haut : en parlant de cette affaire, il écrivait à son correspondant de Belgique, le 13 avril 1876 :

« Si, de quelque manière, ces relations pouvaient avoir pour effet

(1) Cfr. *A brief account on the Tagore family*. Calcutta. 1877.

(2) Voir sur ces volumes l'*Analyse succincte* qu'en a donnée M. Gevaert dans l'*Annuaire du Conservatoire royal de musique*, p. 172, 1re année 1877 et dans les *Bulletins de l'Académie*, 2e série, t. XLIII.

(3) Cfr. *Bulletins*, etc., t. XLIII, p. 41.

(4) L'*Annuaire du Conservatoire* de 1878 contiendra un catalogue descriptif de cette collection d'instruments hindous. *Ibid.* p. 179.

Digitized by Google

de tourner un jour les oreilles de quelques-uns de nos principaux Hindous, non seulement vers les mélodies qui passent avec la voix et le son, mais vers l'Auteur même des harmonies célestes ; si, comme S. Bernard, un seul d'entre eux pouvait se persuader un jour que le nom du Sauveur Jésus est un ravissant cantique, *in aure melos, in corde jubilus*, il y aurait là de quoi me récompenser au centuple des quelques démarches que j'ai cru devoir faire en faveur du bon Sourindro Mohun Tagore (1). »

Mais la santé de l'excellent missionnaire ne répondait plus à son zèle : au mois de juillet 1876, ses supérieurs l'envoyèrent à *Assensole*, petite ville au nord de Calcutta, chez un de ses confrères, le P. Jacques, dans l'espoir qu'il s'y rétablirait et récupérerait ses forces à la faveur d'un air plus pur. Puis on essaya d'un voyage dans les montagnes du sud de l'Indoustan. Mais tous ces moyens furent inutiles ; ils ne purent triompher d'un mal déjà invétéré.

IV.

Derniers jours à Orléans.

Vers la fin de février 1877, aux approches de la saison chaude, un prompt retour en Europe fut jugé nécessaire. Le Père Goffinet s'embarqua, à Calcutta, le 4 mars. Le 10, il arrivait à Madras et descendait le soir à l'évêché. Parti, le 14, pour Trichinopoli, il y

(1) Nous avons retrouvé, dans les papiers du P. Goffinet, une lettre anglaise autographe à lui adressée par le rajah Sourindro M. T. dont voici le texte original :

65. Pathooriaghatta, Calcutta.
the 18/2 1877.

My dear Revd. Father.

My respectful and hearty thanks for your very kind congratulation for the honour which I have lately received from Belgium. I owe much to you for the above mentioned honour of Brussels. With my kind regards and obligations, I remain yours with repeated thanks very truly

Sourindro Mohun Tagore.

P. L.

We will be glad to talk on the subject when you will kindly honor me by calling on me.

S. M. T.

Digitized by Google

rencontrait, le lendemain, outre Mgr Canoz S. J., évêque de ce diocèse, MMgrs Persico, Laouennan, Bonjean et Meurin, lesquels étaient, peu d'heures après, rejoints par Mgr l'archevêque de Goa. Le 23, il quittait Trichinopoli et revenait à Madras pour se rembarquer le 26. Deux jours plus tard, il touchait, vers le soir, à Pointe de Galles; le 7 avril, il arrivait à Aden, le 13, à Suez, le lendemain à Alexandrie, d'où il partait le 17 pour Naples, et le 25 il était à Rome.

Son séjour en Italie se prolongea près d'un mois. Il y fut accueilli par le T. R. P. Beckx, son supérieur général, avec les témoignages de l'affection la plus paternelle.

Le 21 mai, il abordait à Marseille; de là il vint à Toulouse, où il s'arrêta trois jours. Le 28, il réalisait un projet formé dès son départ de Calcutta, en allant s'agenouiller aux pieds de Notre-Dame de Lourdes. C'était précisément l'époque où les élèves des deux colléges toulousains de la Compagnie de Jésus, l'École préparatoire et l'École libre de Ste-Marie, faisaient un pieux pèlerinage. Il voyagea donc avec cette nombreuse jeunesse et une foule de parents qui l'accompagnaient.

Il se rendit ensuite à Bordeaux, où il adressa quelques paroles d'édification aux élèves du collége de Tivoli et aux enfants de l'École apostolique. De Bordeaux il vint à Périgueux pour faire visite à une famille anglaise dont il avait fait connaissance aux Indes et dont le dévouement se manifesta bientôt par les offres les plus touchantes.

Cependant le bon Père avait hâte d'arriver en Belgique. Il écrivait de Périgueux, le 2 juin, au R. P. Janssens, provincial, qu'il partirait le lendemain soir pour Paris, qu'il s'y arrêterait fort peu de temps, et se rendrait directement à Bruxelles. Il espérait, disait-il, en passant à Paris le 4 au matin, offrir le saint sacrifice près du tombeau des Martyrs, rue de Sèvres. Il ajoutait que, pendant son séjour à Rome, il avait reçu du R. P. Jones, provincial d'Angleterre, de pressantes invitations pour la saison d'été. Il se proposait donc d'y répondre, dans l'espoir de mieux refaire sa santé, au sein du climat plus frais de l'Angleterre, et de recueillir dans ce pays d'abondantes aumônes pour sa chère mission du Bengale.

A l'heure indiquée, il quittait Périgueux, et, dans la nuit du 3

Digitized by Google

au 4 juin, arrivait le terrible accident qui allait trop tôt l'enlever à ses amis et à sa mission, mais qui devait mettre dans tout leur jour sa piété, son courage, son héroïque résignation à la volonté de Dieu (1).

Le 4 juin, vers 2 heures du matin, le train qui portait le Père Goffinet entre dans la gare des Aubrais, à une petite lieue N. O. d'Orléans. Le Père avait profité de quelques minutes d'arrêt pour descendre de voiture. Pour regagner son train, il devait traverser la première voie, devant la locomotive d'un convoi venant de Paris ; or ce train se mettait en marche. N'en apercevant pas encore le mouvement, il passe devant la locomotive, pose le pied entre deux rails et s'y sent retenu au moment où il voit la lourde machine avancer sur lui. Il fait alors un effort vigoureux et se dégage, mais non sans s'arracher jusqu'aux os les chairs de la partie supérieure du pied. Au même instant, le buttoir de la machine le renverse, sans néanmoins le blesser, tandis que les roues lui broient la jambe gauche et le bras droit.

Sous le coup de cette horrible mutilation, le P. Goffinet déploya le courage, la présence d'esprit, la vive piété dont il avait si souvent donné des preuves dans ses missions lointaines.

Se sentant mortellement frappé, le bon religieux demanda qu'avant tout on fit venir un prêtre. M. le chef de gare des Aubrais télégraphia de suite à Orléans pour qu'on avertît au presbytère de St-Paterne, ce qui fut fait sans le moindre retard. Un des vicaires se mit aussitôt en devoir de voler au secours du P. Goffinet. Ce vicaire était M. l'abbé Auvray. Une seconde dépêche le priait d'attendre à la gare d'Orléans.

Au bout de quelques minutes, le pauvre blessé était là. Le chef de gare d'Orléans, M. Lauras, était allé le chercher, et l'avait fait transporter le plus commodément possible jusque dans son cabinet. C'est là que, vers 4 heures du matin, eut lieu une scène d'édification qui fit une vive impression sur tous les assistants.

Le Père avait à peine aperçu le prêtre qu'il s'écria : « Monsieur l'abbé, avez-vous apporté la sainte Eucharistie? » Sur la réponse

(1) Nous empruntons le récit de sa mort à des témoins oculaires, notamment à M. l'abbé Auvray, qui l'a retracé dans les *Annales religieuses du diocèse d'Orléans.* (16 juin 1877, tome XVII, page 759.)

Digitized by Google

négative qui lui fut faite : « De grâce, dit-il, allez bien vite la chercher. Mais pourtant, veuillez tout d'abord entendre ma confession. » Aussitôt après, le prêtre se rendait à l'église.

« Le R. Père, dit M. l'abbé Auvray, voulut profiter de ces quelques minutes d'attente pour dicter à M. le chef de gare son testament, non pas évidemment, pour disposer des biens auxquels il avait renoncé, mais pour exprimer ses pieuses et dernières volontés. « Après avoir invoqué la Très-Sainte Trinité, il confiait son âme à Dieu et son corps à la terre. Il demandait pardon à l'archevêque de Calcutta, à tous ceux qu'il avait pu offenser. Il remerciait le Père Général de toutes ses bontés pour lui. Puis, ayant rappelé que sa mission renfermait plus de dix millions d'Indous qui n'avaient point encore entendu le nom de Jésus-Christ, il remerciait la Providence d'un accident qui sans doute ne nuirait en rien à ses pauvres Indous. Enfin, il confiait son vieux père aux soins de son frère bien-aimé. »

« Quand le prêtre revint, portant le Saint-Sacrement, il trouva le bon Père entouré des chefs et du commissaire de la gare, de M. le docteur Bouglé, médecin de la compagnie d'Orléans, accouru au premier appel, et de plusieurs employés qui tous témoignaient un dévouement et un respect admirables. Ils semblaient saisis moins encore par les douleurs atroces que par le courage surhumain dont ils étaient là les témoins. Au début des prières, quelques employés allaient disparaître. « Oh ! messieurs, restez, restez, je vous en prie ; » dit le souffrant. Pas un ne s'écarta, tous tombèrent à genoux, aux quatre coins de la litière ensanglantée. De sa main gauche le missionnaire faisait des signes de croix et répondait lui-même à tout avec tant de majesté, de foi et de je ne sais quelle joie surnaturelle, que le prêtre, un moment serré à la gorge et gagné par les larmes, ne pouvait plus articuler les formules de la liturgie. Une même émotion s'empara visiblement de l'assistance. Qui donc y aurait résisté ? »

« Une fois administré, il se mit à parler de ses « chers Indous » de Calcutta, de la manière dont ils se construisaient de petites églises, des quêtes qu'il s'était proposé de faire pour eux, s'expliquant sur toutes choses avec l'aisance et la lucidité la plus complète, avec la simplicité d'un grand chrétien, d'un saint, qui ne se

Digitized by Google

doute pas que tout le monde est autour de lui dans l'admiration. »

« Pendant le trajet de la gare à l'hospice, le révérend Père entretint ceux qui l'entouraient d'une façon dont le souvenir ne s'effacera jamais dans leur âme. »

« Au bout de quelques heures, il lui fallut subir coup sur coup la double amputation de la cuisse gauche et de l'avant-bras droit. Tant que dura l'opération, on ne le vit pas froncer le sourcil. Pourtant un soupir douloureux effleura ses lèvres quand on se mit à recoudre les chairs. Mais il s'en reprit aussitôt lui même,en disant : « Hélas ! faut-il se plaindre d'une piqûre d'épingle... Mon Jésus a bien plus souffert. »

Comme le chirurgien, M. le docteur Bréchemier, s'excusait de ne pouvoir achever l'opération aussi vite qu'il l'eût désiré : « Je suis destiné à souffrir et résigné à supporter tout ce que le bon Dieu m'envoie, » répondit le missionnaire.

Sur ces entrefaites, on avait télégraphié à Paris et en Belgique pour annoncer la fatale nouvelle. Le Père Mirebeau, de la rue de Sèvres, arrivait le jour même, un peu avant la fin des opérations. Il passa le reste de la journée et la nuit suivante au chevet du malade, et lui prodigua toutes les consolations de la plus cordiale et de la plus sainte charité. « Je m'étonne, écrivait-il le lendemain, de le trouver si fort. Ce matin encore il a communié ; j'ai vu couler de ses yeux des larmes d'attendrissement, et j'ai entendu sortir de sa bouche de touchants accents de piété. »

Peu après, arrivait à l'hôpital d'Orléans le P. Van de Velde, secrétaire du R. P. Provincial de Belgique. Dès que le malade l'aperçut : « Oh qu'on est bon, dit-il, de s'occuper ainsi de moi ! » Dans la nuit du mardi, le P. Hippolyte Goffinet, appelé du fond du Luxembourg, accourait auprès de son frère mourant. L'entrevue fut déchirante ; mais le courage du P. Adrien ne se démentit pas un instant.

Il était heureux de pouvoir unir ses souffrances à celles du divin Maître et répétait sans cesse : « Oh que Dieu est bon ! Il fait bien tout ce qu'il fait. » Cette sublime résignation,qui allait jusqu'à l'amour de ses douleurs, il la puisait dans la sainte communion qu'il recevait chaque jour avec une ferveur angélique, et dans les prières si nombreuses que l'on faisait pour lui en France et en

Digitized by Google

Belgique. Quant aux consolations humaines, il ne les avait jamais recherchées, mais il y fut alors d'une sensibilité extrême. Frappé tout à coup, à plus de cent lieues de son pays, il s'était vu au même instant, entouré, non pas d'étrangers indifférents, mais de vrais amis ou plutôt de frères compatissants et dévoués. Aussi exprima-t-il plusieurs fois son regret de ne pouvoir témoigner sa reconnaissance à ceux qui s'intéressaient à lui, aux habitants de la ville si admirablement charitables, aux plus petits comme aux plus grands, aux autorités, aux administrations et surtout à Mgr l'évêque qui était venu le bénir et le consoler. Il désirait qu'on remerciât d'une manière toute spéciale les RR. PP. Provinciaux de France et de Belgique, ainsi que toutes les communautés religieuses et les particuliers qui priaient pour lui. Dans son humilité, il ne soupçonnait pas même que ce désir ne pouvait être réalisé, tellement était grand le nombre de ceux qui le recommandaient à Dieu. Parfois il eût voulu le faire lui-même, mais il se reprenait aussitôt et renouvelait le sacrifice de sa volonté. C'est ainsi que tout lui était occasion de faire des actes de conformité à la volonté de Dieu.»

L'une des bonnes sœurs de l'hôpital disait qu'elle avait toujours dans l'oreille le son de cette voix qui ne cessait de prononcer des oraisons jaculatoires. Elle se rappelait entre autres cette réponse bien touchante: son frère, jésuite comme lui, l'interrogeait:« Aimeriez-vous mieux revenir à la santé ? — Vraiment, je ne désire rien, sinon que la volonté de Dieu soit faite. » Et cette autre à l'un de MM. les administrateurs de l'hospice qui, pour le plaindre, lui disait: « C'est bien fâcheux, mon père, d'être ainsi arrêté à Orléans, presque au terme d'un si long voyage ! — Fâcheux ! mais, monsieur, je ne vois pas la chose de cette manière, au contraire, j'en bénis la Providence. »

Ce héros de la souffrance fut le même jusqu'à la fin.

Cependant la fièvre faisait des progrès et minait lentement le pauvre amputé. Malgré les ravages de la maladie contractée dans l'Inde, il survécut cinq jours entiers au terrible accident,et garda, presque jusqu'à la fin, toute sa présence d'esprit, au milieu des atroces souffrances qu'il endurait. Des accès de délire, aux approches de la mort, n'interrompirent ni sa prière ni le cours habituel de ses idées.Seulement,il se croyait alors au milieu des Hindous, et

Digitized by Google

il leur parlait de Dieu. Le vendredi, vers onze heures de la nuit, il entonna la belle antienne à la Sainte Vierge *Salve Regina* et, d'une voix expirante, mais bien mélodieuse encore, il en chanta toute la première phrase. Enfin, le samedi, à deux heures du matin, il s'endormit doucement dans le Seigneur, et alla, nous en avons la douce confiance, recevoir, dans un monde meilleur, la récompense de ses travaux et de son long martyre (1).

Telle fut la fin prématurée, mais pleine de consolation, du pieux missionnaire, enfant de la Belgique. Dans les derniers jours, Dieu semble avoir voulu mettre en relief toutes les vertus que l'humble prêtre s'était efforcé de pratiquer en secret et de cacher au monde pendant trente-sept années de vie religieuse et douze années de vie apostolique.

L'inhumation s'est faite à Angers, où le Noviciat de la Compagnie de Jésus possède une concession. A cause des grandes chaleurs, les médecins avaient déclaré que le transport devait avoir lieu dans la nuit du samedi au dimanche. L'administration du chemin de fer Paris-Orléans pouvait se rendre le témoignage que pas un de ses employés n'avait failli à son devoir. Aucune responsabilité ne pesait donc sur elle. Elle ne voulut pas toutefois rester indifférente, mais, par un sentiment d'une exquise délicatesse, elle refusa toute rémunération pour le transport du défunt à sa dernière demeure.

L'office fut célébré le dimanche, dans l'église du Noviciat ; puis le corps, accompagné du P. Hippolyte Goffinet, frère du défunt, et des membres de la communauté, a été transporté au cimetière et déposé dans le caveau des Pères Jésuites. On remarquait dans l'assistance un jeune prêtre, M. l'abbé Robert de Castries, de Paris, parent de Mᵉ la maréchale de Mac-Mahon : non content de s'être dévoué sans réserve à Orléans pour procurer au moribond et à son

(1) Quand on apprit à Calcutta la mort du P. Goffinet, les regrets furent universels de la part des catholiques du Bengale, qui l'avaient presque tous connu. Une messe solennelle fut chantée, le 9 juillet, dans la cathédrale, pour le repos de l'âme du pieux missionnaire. Aux éloges des journaux catholiques et protestants s'unissaient les hommages des journaux hindous et païens.

L'*Indian Mirror*, organe des Brahmosomai, disait du P. Goffinet : « Different as we do from his theological views, we must say that his heart was as simple as that of a child, his habits were most rigorous and self denying. Cfr. l'*Indo European-Correspondence* du 14 juillet 1877.

Digitized by Google

frère toutes les consolations possibles, il avait tenu à les accompagner jusqu'au terme de leur suprême séparation.

Le lendemain, lundi, un service funèbre fut célébré dans l'église des Hospices à Orléans. Bien que prévenus, dès le samedi, que le corps avait quitté leur ville, les Orléanais ont voulu donner en cette circonstance un témoignage de leur sympathie à l'humble religieux dont ils avaient pendant quelques jours admiré l'héroïsme et la piété. Citons entre autres MM. Branchereau, vicaire général et supérieur du grand Séminaire, représentant Mgr Dupanloup, le curé de St. Paul, l'abbé Durand, directeur au grand séminaire, plusieurs professeurs du petit séminaire de Ste Croix et un grand nombre d'autres prêtres ; parmi les laïques on distinguait M. Mantellier, premier président de la cour d'appel, M. Sazerac de Forge, préfet du Loiret, M. Germon, maire d'Orléans, M. de la Taille, inspecteur du chemin de fer d'Orléans, MM. les chefs de gare d'Orléans et des Aubrais, M. Leveau, administrateur des hospices, M. de Croze, secrétaire de la préfecture, MM. les docteurs Bréchemier, Arqué, Baille et Lepage, plusieurs officiers, un grand nombre de dames, associées de l'Œuvre Apostolique, entre autres : Me de Fingerlin, Me de Romanet, Me de la Rocheterie, née de Man d'Attenrode, etc. Mentionnons encore M. de Beauregard, M. Carpentier, une députation du Comité catholique, M. de Dreuzy de Boisjoly, M. le marquis de Bodinat, M. de Mirepoix, M. Maillard, M. Boisbourdin, M. le vicomte d'Orléans, une députation des Frères des Écoles chrétiennes, le F. Directeur des Sourds-Muets, etc., etc. Nous regrettons de ne pouvoir nommer tous les assistants; tous ont droit à notre sincère gratitude.

Les Jésuites belges ont été profondément émus des hommages rendus à un de leurs frères par la ville d'Orléans. A l'exemple du cher défunt, ils ont regretté de n'avoir pu faire parvenir l'expression de leurs sentiments qu'à un bien petit nombre de personnes. Dans l'impossibilité de s'adresser à tous, le R. P. Janssens, provincial, a voulu témoigner d'une manière générale à Mgr l'évêque toute sa reconnaissance pour le touchant intérêt qu'il avait montré au pauvre patient, et pour l'admirable dévouement dont le clergé et tout le personnel des administrations, ou plutôt dont toute sa ville

Digitized by Google

épiscopale avait donné tant de preuves dans ces pénibles circonstances. Il a reçu de Sa Grandeur la réponse suivante :

« Mon Révérend Père,

» Je ne pouvais faire moins, ni, hélas! plus, pour ce cher et digne Père, qui a été pour toute notre ville un grand sujet d'édification, par son courage, sa patience, sa bonté et sa piété. La Providence, qui avait ainsi marqué chez nous le terme, trop tôt venu, de cette sainte vie sacerdotale, a ses desseins qu'il faut toujours adorer. Tous nos prêtres d'Orléans n'ont fait que leur devoir en s'empressant autour de votre digne Père, par sympathie religieuse pour lui, par estime et respect pour votre Compagnie. »

Est-il plus belle épitaphe que ces paroles, gravées sur la tombe d'un missionnaire par la main d'un évêque? Elles prouvent assurément, ainsi que les pieuses manifestations dont il vient d'être parlé, que, même aujourd'hui, dans nos jours troublés, au milieu de l'indifférence et de l'irréligion d'un grand nombre, le spectacle des simples vertus d'un pauvre religieux, celui d'une mort cruelle,héroïquement acceptée,provoquent encore, dans une grande ville de France, le respect, l'admiration, la sympathie, le dévouement.

Si, trop souvent, les disciples de Jésus-Christ sont en butte à la haine, à cause du Nom qu'ils portent, *eritis odio propter Nomen meum*,il n'en est que plus consolant de voir d'universels hommages rendus à ceux qui ont tout quitté, famille, amis, patrie,pour annoncer au loin la paix et les bienfaits de l'Evangile de Jésus-Christ! *Quam pulchri pedes evangelizantium pacem, evangelizantium bona!*

V. B.

Digitized by Google

VIE ET TRAVAUX
DE LÆVINUS TORRENTIUS
SECOND ÉVÊQUE D'ANVERS.
1525-1595.

Au chœur de l'ancienne cathédrale d'Anvers, on voyait autrefois un tombeau de marbre noir, orné d'une statue qui représentait un évêque couché (1). Au-dessous du monument se lisait l'inscription suivante :

D. O. M.

LÆVINUS TORRENTIUS, patria
Gandaven. litteris et legationibus
Domi forisque spectatus
Ex Archidiacono et Leodiensis
Principis Vicario Generali
II Antverpiensium Episcopus
III Mechlinien. Archiepiscopus designatus
CollegI Societatis Jesu
Apud Lovanienses Fundator
Ad rerum Status BelgI consiliû ascitus
Dum præcipitantem Rempub.
Fractus viribus, animo infracto
Consiliis sustento, Bruxellis decessi
VI Kal. Maias CIↃ, IↃ. XCXV.
Vixi ann. LXX, m. I, d. XVIII.

Au Dieu très-bon très-grand. Liévin Torrentius, natif de Gand, renommé dans le pays et à l'étranger par le culte des lettres et par les missions qu'il remplit, d'abord archidiacre à Liége et vicaire-général du Prince-Evêque, puis second Evêque d'Anvers, nommé troisième Archevêque de Malines, fondateur du collége de la Compagnie de Jésus à Louvain, appelé au Conseil d'Etat en Belgique. Pendant qu'épuisé de forces physiques, mais animé d'un courage invincible, je m'efforçai de soutenir par mes conseils la patrie menacée de ruine, j'expirai à Bruxelles, le 26 avril 1595, à l'âge de 70 ans, 1 mois, 18 jours.

(1) Le Roy, *Notitia Marchion. Antverp.* pag. 69.

Digitized by Google

Sources de cette Esquisse.

Pour écrire la vie et les travaux de cet homme éminent, *magnus ille Torrentius*, comme l'appela à bon droit son second successeur (1), nous avons d'abord consulté les biographes antérieurs, Raissius, Valère André, Aubert Miræus, Swertius, Sanderus, Foppens, Paquot, le docteur J. F. Van de Velde, les auteurs du *Gallia Christiana*, la *Biographie universelle* de Michaud, etc. Le Répertoire chronologique des conclusions capitulaires du chapitre cathédral de Liége (2) et les archives de l'évêché d'Anvers ont été mis également à contribution. Mais la source où nous avons puisé le plus abondamment, ce sont les écrits mêmes du prélat.

Le docteur Aubert Miræus, ou Le Mire, neveu du quatrième évêque d'Anvers et chanoine gradué de la cathédrale, n'a pu oblier Torrentius dans ses *Elogia Belgica*. En plaçant son portrait en tête de l'éloge qu'il lui a consacré, il fit graver au bas ces deux distiques qui ne manquent ni de vérité ni de précision :

Christiadum columen, vatum Torrentius ille
Lævinus tali pingitur effigie.
Sed pietas, sed prisca fides, prudentia, mores,
Ne lateant, docti perlege scripta viri.

Pour connaître l'esprit et le cœur de Torrentius, il faut les chercher dans le recueil de ses Poésies sacrées, et surtout dans la vaste correspondance qu'il entretenait avec presque toutes les célébrités de son époque. C'est dans ses lettres qu'il s'est peint, pour ainsi dire, tout entier, et qu'il a consigné, avec l'histoire interne de sa vie, les affaires extérieures auxquelles il a été mêlé.

La Bibliothèque royale de Bruxelles possède entre autres écrits de notre Evêque, la minute autographe de ses lettres relatives à l'érection des nouveaux évêchés (3) et un grand in-folio (n° 15704) de lettres à divers personnages et écrit presque tout entier de la main de l'auteur. Ces deux recueils, débris de la bibliothèque des anciens Jésuites de de Louvain auxquels Torrentius avait légué ses livres, sont du plus haut intérêt et jettent une vive lumière sur l'histoire politique, littéraire et religieuse de la Belgique durant la seconde moitié du seizième siècle. Quelques-unes de ces lettres se trouvent dans le *Sylloge Epistolarum* de Burman. Bon nombre, et des plus curieuses, ont été publiées par les soins de feu Mgr. P. F. X. de Ram (sauf indication contraire) et insérées dans les bulletins de la *Commission royale d'histoire*. Ce sont :

(1) Jean Miræus. Voir *Synod. Belg.* III, 112.

(2) Dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, tom. VI, année 1869. Ce savant travail de M. St. Bormans a été publié à part.

(3) En voici le titre : *Literæ per me scriptæ Roma in causa novorum episcopatuum anno* 1560 et 1561. Voir les Bulletins de la *Commission royale d'histoire*, tom. XVI, 1e série.

Digitized by Google

1. Dix lettres relatives à la publication d'un ouvrage polémique du jésuite Pierre *Ximenius*, 1588. Elles sont adressées à son ami Ximenius, Suffride Petri, Herman Ottenburg à Cologne, Domininique Lampsonius, secrétaire du prince-évêque Ernest de Bavière, et au duc Guillaume II de Bavière, frère d'Ernest. On y voit que Torrentius s'occupait de l'examen de l'ouvrage de Ximenius, dans lequel on avait découvert, disait-on, des traces d'hétérodoxie. *Christi Ecclesiæ judicio me*, dit Torrentius, (*et una mecum Ximenius*) *lubenter submitto* (1).

2. Quatre lettres adressées à *Juste-Lipse*, 1583-95. Burman dit avec raison que Torrentius et Lampsonius ont contribué plus que personne à détacher le célèbre Isquois de l'université de Leyden et à le ramener dans le giron de l'Eglise catholique (2).

3. Vingt-neuf lettres à Benoît *Arias Montanus* sur le calamiteux état des affaires publiques aux Pays-Bas depuis l'an 1584 jusqu'en 1595. Ce savant, qui avait soigné à Anvers l'impression de la Polyglotte de Christophe Plantin, vivait alors dans la retraite près d'Aracena (Espagne). Comme il était souvent appelé à la cour de Madrid, Torrentius s'adresse à lui pour faire connaître à Philippe II, par son intermédiaire, la fâcheuse situation de notre pays (3).

4. Douze lettres à Jean *Fonck van Ameronghen*, natif d'Amersfort, garde-des-sceaux pour les affaires de Flandre (Pays-Bas) et de Bourgogne à Madrid, et chancelier de la Toison d'or, 1583-85. Fonck mourut le 10 octobre 1585, au moment où il se préparait à retourner dans les Pays-Bas, pour occuper le siége épiscopal de Gand. Les lettres de Torrentius à Fonck et à Arias Montanus présentent un triste tableau de nos malheurs et de nos besoins à cette époque (4).

5. Six lettres adressées de 1586-92 à Jean *Vendeville*, docteur ès-droits, évêque de Tournai (5). Ce savant Prélat, ancien condisciple de Torrentius à Louvain, mourut en odeur de sainteté, le 15 octobre 1592, peu après son retour de son voyage *ad limina Apostolorum*. Nicolas Zoes, d'Amersfort, chanoine et official de Tournai, plus tard évêque de Bois-le-Duc, a publié sa Vie sous les auspices de Michel d'Esne, évêque de Tournai (6).

6. Seize lettres à Son Altesse *Ernest de Bavière*, prince-évêque de Liége, écrites de 1583 à 1587. Torrentius était son vicaire-général (7).

(1) *Compte-rendu des séances de la Commission royale d'histoire*. tom. VI, 2e série, pag. 33-56.

(2) *Ibid*. t. VI, n° 1, 2e série, pag. 57-70.

(3) *Ibid*. t. VII, 2e série, pag. 235-325.

(4) *Ibid*. t. II, n° 1. 3e série, des Bulletins.

(5) *Ibid*. t. IV, 3e série, 4e bull. du compte-rendu.

(6) *D. Joannis Vendvillii Episcopi Tornacensis... Vita*. Douai 1598, pp. 134. La notice sur Mgr Vendeville, publiée par le P. Possoz (Lille chez Lefort 1862) en est une traduction libre.

(7) *Ibid*. tom. IV, n° 4, 3e série des Bulletins.

Digitized by Google

7. Sept lettres et une pièce de vers à l'oratorien César *Baronius*, plus tard cardinal, écrites d'Anvers de 1588 à 1593. Elles ont rapport à la réimpression du *Martyrologium Romanum* et des *Annales Ecclesiastici* de Baronius, commencée par Christophe Plantin, sous la direction de Torrentius (1).

8. Quatre lettres à Christophe *Plantin*, écrites de Liége en 1583 et 1584. Torrentius portait le plus vif intérêt au grand typographe d'Anvers (2).

9. Deux lettres à Etienne *Pighius*, bibliothécaire et secrétaire du cardinal Granvelle, écrites de Liége en 1567 et 1574 (3).

10. Vingt-trois lettres, 1583-87, à Jean François *Bonhomo*, évêque de Verceil, nonce apostolique avec le pouvoir de légat *a latere*, résidant à Cologne. Bonhomo trépassa le 25 février 1587 dans l'abbaye de Saint-Jacques à Liége, après avoir rendu de grands services à l'Eglise dans nos provinces (4).

11. Vingt-huit lettres, 1587-94, à Octave *Frangipani*, évêque de Cajazzo, successeur de Bonhomius dans la nonciature à Cologne. Ces lettres comme les précédentes, fournissent des renseignements précis sur l'état religieux du pays et en particulier du diocèse d'Anvers (5).

12. Quinze lettres, 1583-90, au cardinal Antoine *Caraffa*, neveu du pape Paul IV, bibliothécaire du Vatican et membre de la Congrégation, dite du Concile de Trente. Le cardinal Caraffa était, à Rome, l'un des patrons de Torrentius (6).

13. Quarante-six lettres, 1583-92, à Richard *Stravius*, agent du prince-évêque Ernest de Bavière et du clergé de Liége en cour de Rome. Torrentius, devenu évêque d'Anvers, lui confia aussi le soin des affaires qu'il avait à régler avec le Saint-Siége dans l'intérêt de son diocèse (7).

14. Onze lettres, 1592-93, relatives à la nomination de Torrentius à l'*archevêché de Malines*. Elles sont adressées au chapitre métropolitain de Malines, à l'archidiacre Mathias Hovius, au pape Clément VIII et à son secrétaire, au nonce apostolique de Bruxelles, au cardinal Guillaume Alanus, à Juste-Lipse, et aux docteurs Cuyckius et Lensæus, professeurs de théologie à Louvain (8).

(1) *Ibid.* tom. XI, 2e série, pag. 75-94.
(2) *Ibid.* tom. XI. 2e série, pag. 95-108.
(3) *Ibid.* t. XI, 2e série, pag. 163-166. Ces deux lettres ont été éditées par le Dr Hoffmann, de Hambourg.
(4) *Ibid.* tom. VI, no 3, 3e série.
(5) *Ibid.* tom. X, no 1, 3e série. Ces lettres ont été communiquées à la Commission royale d'histoire par M. Edm. Reusens, professeur à Louvain.
(6) *Ibid.* tom. XI, no 2, 3e série. Communiquées par M. Edm. Reusens.
(7) *Ibid.* t. VII, 3e série, 2e bulletin.
(8) *Ibid.* t. VII, 2e série, pag. 326-345.

Digitized by Google

Telles sont les sources que nous avons étudiées pour connaître Torrentius. L'Esquisse assez longue, mais encore incomplète, qui en est résultée, renferme des détails qu'on demanderait vainement aux biographes précités.

La correspondance encore inédite de Torrentius renferme en outre une foule de lettres adressées au cardinal de Ste-Praxède (saint Charles-Borromée), aux cardinaux Jean Moron, Bernardin Maffei, Gabriel Paleotto, Christophe Madrutius, Columna, Jérôme Matheius, Guillaume Sirlet, et à d'autres Romains de distinction; au célèbre typographe Paul Manuce; à son neveu Jean Livineus (Lievens); à Charles Billæus, membre du conseil privé de Liége, et à une foule d'autres personnages marquants du seizième siècle.

I.

Torrentius, étudiant à Louvain; son premier voyage à Rome.

Liévin *Van Der Becke*, né à Gand le 8 mars 1525, d'une famille patricienne, n'est guère connu que sous le nom néo-latin qu'il adopta selon la coutume de son époque. *Torrentius*, on le voit, est la traduction du nom patronymique flamand.

De bonne heure il se rendit en Brabant et s'initia à Louvain aux lettres latines sous la direction de Martin Duncanus, de Wormer. Après avoir achevé son cours biennal de philosophie, il se mit à l'étude de la jurisprudence civile et canonique.

L'an 1542, il vit la ville universitaire attaquée par le redoutable partisan Martin van Rossum (1), et fut l'un de ces intrépides étudiants qui firent une sortie, les armes à la main, et forcèrent la troupe Gueldro-Française à lever le siége. S'abandonnant dès-lors à son instinct poétique, il chanta la victoire à laquelle il avait pris part dans un petit poème en vers élégiaques, qui parut à Anvers sous le voile de l'anonyme (2). Cette pièce fut le prélude de la réputation de poète latin qu'il devait acquérir un jour.

(1) Van Rossum commandait un petit corps d'armée composé de Gueldrois et de Français pour faire la petite guerre à Charles-Quint. Il arriva devant les portes de Louvain après avoir dévasté les territoires de Malines et d'Anvers. Voir David, *Vaderlandsche Historie*, IX, 566.

(2) *De obsidione Lovaniensi per M. Rossemium*. Anvers chez Dumæus, 1547. La pièce ne porte pas le nom de l'auteur; *sed Torrentii esse constat*, dit Valère-André. Freherus l'a publiée dans le tom. III des *Rerum German. Scriptores* sous le titre : *Geldro-Gallorum grassatio in Lovanienses per Martinum a Rossemio, ab eximiæ spei adolescentulo Flandro posteritati tradita.*

Digitized by Google

A Louvain, il s'assit sur les bancs des écoles de droit avec Jean Vendeville, Joachim Hopperus, Jean Wamesius et Pierre Peckius. Ces quatre personnages, dont les noms sont devenus fameux dans le monde érudit, prirent ensemble le bonnet doctoral en 1553. Notre Torrentius ne poussa ses études juridiques que jusqu'au grade de licencié. Il se lia étroitement avec un autre étudiant d'élite, nommé Charles de Langhe, *Langius*, destiné, lui aussi, à prendre un certain rang parmi les doctes de notre pays (1). Cette amitié avait sa source dans leur piété autant que dans leur admiration commune pour l'antiquité classique.

Avides d'instruction, les deux amis de Louvain allèrent visiter l'Italie ; ce fut probablement en 1552 ou 1553 (2). Après s'être arrêtés quelque temps à Bologne dont l'université jouissait d'une immense réputation, surtout parmi les juristes, ils se dirigèrent ensemble vers la capitale de la chrétienté. Torrentius, tout préoccupé de littérature ancienne et d'antiquités romaines, ne tarda pas à entrer en relation avec les savants les plus renommés et gagna l'estime d'illustres cardinaux. Sa vie exemplaire, autant que son amour de la science, lui valut l'amitié du cardinal de Sainte-Praxède, Charles Borromée, neveu du pape Pie IV et généreux protecteur des lettres (3). Ce fut dans le commerce des humanistes de Rome qu'il purifia ce goût de l'archéologie, ce culte des classiques et cet amour de la latinité élégante dont il fait preuve dans ses écrits et qu'il a conservés jusqu'à la fin de sa longue et laborieuse carrière.

II.

Torrentius devient chanoine à Liége ; sa vie littéraire et scientifique.

Langius et Torrentius, revenus de leur pèlerinage scientifique de Rome, fixèrent leur domicile à Liége. Le premier y conquit une stalle de tréfoncier au chapitre de la très-illustre église cathédrale

(1) Voir l'opuscule : *Ch. de Langhe et Liévin Van Der Becke* par Félix Van Hulst. Liége chez Oudart, 1846.

(2) Dans une lettre écrite en 1588 au P. André Schott, Torrentius reporte son premier voyage en Italie à trente-cinq ans en arrière : « Cum ante annos XXXV adolescens primum ivissem Romam.... »

(3) « Adolescens in Italiam profectus, sancto cardinali Borromæo percarus fuit ob litterarum juxta et innocentium morum opinionem. » Fisen, *Sancta Legia*, p. II, lib. XVII, n° XXXI.

Digitized by Google

de Saint-Lambert, et fut admis le 26 juin 1556 à la seconde résidence (1). Torrentius, à son tour, entra en jouissance d'un canonicat dans la même église, en 1557, et devint conseiller du prince-prince-évêque Robert de Berghes. En des années qu'il nous est impossible de préciser, il se vit nommé garde-des-sceaux (*sigillifer*) de l'évêché, archidiacre de Brabant, prévôt d'Ongnies, abbé-séculier ou prévôt de Notre-Dame de Ciney (2).

Sous le cardinal Gérard de Groisbeeck, élu prince-évêque (3) après la renonciation de Robert de Berghes, Torrentius fut revêtu de la haute dignité de vicaire-général *in temporalibus et spiritualibus*. Ce titre mettait entre ses mains presque toute la direction du vaste diocèse. Groisbeek étant trépassé le 28 décembre 1580, le chapitre des tréfonciers élut Ernest de Bavière, fils d'Albert, duc de Bavière (4).

Ernest maintint Torrentius dans ses fonctions de vicaire-général; mais prévenu contre lui par des courtisans qui le jalousaient et mettaient sa fidélité en doute, il lui montra une extrême froideur et défendit même de l'approcher. Torrentius n'en continua pas moins à servir son maître pour autant qu'il le pouvait sans blesser sa propre conscience. Parmi les lettres qu'il adressa à Son Altesse, on remarque surtout celle où, tout en faisant voir qu'on l'avait calomnié, il fait des représentations courageuses, lesquelles malheureusement restèrent, alors du moins, sans effet (5).

(1) La première résidence commençait à l'élection du nouveau chanoine et durait une année. — Langius mourut le 29 août 1573; voir sur lui Paquot, *Mémoires*, et le *Bulletin du Bibliophile belge*, tom. IX (*Nouveaux mélanges de Villenfagne*), pag. 152-154.

(2) « Oppidum Cynacense in quo collegium canonicorum, cujus præpositura sive abbatia sæcularis ex reservatione apostolica ad me spectat. » Lettre 5 de Torrentius au nonce Frangipani, Anvers 29 juillet 1588.

(3) Groisbeek fut intrônisé le 3 juin 1565.

(4) L'intrônisation solennelle d'Ernest eut lieu le 15 juin 1581. En ce moment il possédait déjà les évêchés de Hildesheim et de Freisingen. En 1583 il devint aussi archevêque-électeur de Cologne, et en 1585, évêque de Munster. Non seulement il n'avait pas le caractère épiscopal, mais il différait même, malgré son serment d'inauguration, de recevoir la prêtrise et était presque toujours absent de Liége. Sa conduite privée était loin d'être exemplaire. Sixte-Quint et Clément VIII, sans craindre sa puissance, le citèrent à Rome pour venir s'expliquer sur les graves accusations qui pesaient sur lui. Heureusement pour lui, il mourut pénitent en 1612. Voir le Bn de Gerlache, *Hist. de Liége*, p. 336-346.

(5) Qu'on lise l'admirable lettre 11 à Ernest. Liége 2 novembre 1585.

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, Torrentius prenait une part très active dans toutes les affaires graves qui concernaient les intérêts tant du diocèse que de la principauté séculière de Liége. Il fut chargé par le chapitre ou par le prince-évêque de plusieurs missions diplomatiques dont il s'acquitta toujours avec honneur et talent, *cum prudentiæ laude*, dit l'historien de Thou sous l'an 1595 (livre 113); et si modeste qu'il fût, il se vit obligé, après vingt-huit années de fidèle service, de se défendre contre l'intrigue et de rappeler son dévouement au prince Ernest de Bavière (1).

Parfois on entendait Torrentius se plaindre de ce que les affaires de l'État lui interdisaient *tout commerce avec les muses* (2). D'ordinaire, néanmoins, il ne se laissait pas tellement absorber par les soins de l'administration qu'il ne leur dérobât quelques heures pour s'occuper de ces chères études dont les savants d'Italie lui avaient inspiré la passion. Dans ses loisirs, il composa un long et excellent commentaire sur les œuvres d'Horace à l'exception de l'Art Poétique. Cette lacune a été comblée par le commentaire de Nannius (3).

Il donna une édition, enrichie de notes savantes, des *Douze Césars de Suétonius* (4) et publia les œuvres posthumes de Jean Goropius Becanus avec une préface à Arias Montanus, dans laquelle il fait l'apologie de cet auteur (assez paradoxal, il faut en convenir, en certaines choses) contre les critiques exagérées de Scaliger (5). Du reste, il aimait à entretenir un commerce de lettres avec les humanistes et les philologues les plus famés de Rome et de Pays-Bas.

Mais son délassement favori était la culture de la poésie latine. « J'obéis à l'instinct de mon esprit, écrivit-il un jour à Juste-« Lipse, et je *chante pour moi et les muses* à l'exemple d'Antégé-« nidas (6). » Mais ses chants avaient d'ordinaire pour objet les

(1) « Annis octo et viginti tot functus legationibus, tot gravissimis bello ac pace adhibitus negotiis, integra semper fama atque existimatione vixi. » *Ibid.*, 2 nov. 1585.

(2) Lettre 1re à Pighius, 6 janvier 1567.

(3) *Q. Horatius Flaccus cum erudito commentario Lævini Torrentii.* Anvers chez Jean Moretus, 1608, gros in-4o. Jean Moerentorf, dit Moretus, était le beau-fils et l'héritier de Christophe Plantin.

(4) Anvers, chez Christophe Plantin, 1578, in 8, la seconde éd. en 1592.

(5) *Opera Joannis Goropii Becani hactenus in lucem non edita*, in-fol. chez Plantin, 1580. Voy. Paquot, *Mémoires*, III, p. 32.

(6) Lettre 1re à Juste Lipse, 7 juillet 1583.

Digitized by Google

mystères de la religion chrétienne, nos saints et nos grands hommes (1).

L'amour de la poésie ne l'abandonna pas dans sa veillesse, et il regrettait que le soin de son troupeau et les calamités de l'époque ne lui permissent pas de chanter encore à la gloire du Tout-Puissant. Remerciant un hollandais qui lui avait fait hommage d'un recueil de poésies sacrées, il dit : « Je voudrais pouvoir m'occuper encore aujourd'hui de ce qui fait vos délices et les « miennes ; car quoi de plus digne d'un vieillard, quoi de plus « honnête et de plus agréable que de chanter des hymnes à Dieu ? « Mais tels sont les temps où nous vivons, que, quoique devenu « presque inutile aux affaires publiques, je dois m'y attacher ; il « me faut laisser de côté les modulations pieuses, tant que dure « cette tempête (2). »

Foppens assure qu'aux yeux de ses contemporains Torrentius était le premier chantre de la foi et le prince de la lyre chrétienne. Juste-Lipse l'appelait *non solum in omni re litteraria, sed in poesi magnum, vel potius summum.* Ses poésies lyriques, dit Peerlkamp dans un mémoire couronné par l'Académie de Bruxelles, peuvent disputer la palme aux meilleurs poëtes de l'Italie, sans en excepter Sannazar, Vida, etc. (3). Il serait fastidieux de répéter les éloges que nous trouvons dans d'autres auteurs encore.

A son retour de Rome, Torrentius s'était fait construire à Liége une élégante habitation sur les dessins du peintre-architecte Lom-

(1) *Laevini Torrentii Poemata sacra*, Anvers, chez Christophe Plantin, 1572, in-4, pag. 303. La seconde éd., 1575, est plus considérable. La troisième, petit in-8, p. 392, sortit en 1594 des presses plantiniennes chez la veuve de Christ. Plantin et Jean Moretus. C'est celle que nous avons sous les yeux. Voici la distribution du volume : *Hymnorum de partu Virginis libri III*, dédiés au Pape Pie V ; *Hymnorum de puero Jesu liber unus ; Hymnus D. Stephano dictus*; *D. Joanni Apostolo ; in Natalem Christi Elegia ; Virgini Matri Lauretanæ Votum ; de Christo in cruce pendente Elegia ; de cruento D.N. J. C. sacrificio libri V* (poésie dédiée au cardinal de Groisbeek) ; *Rerum a D. Paulo gestarum libri II* (dédié à Ernest de Bavière); *De bello Turcico liber* (dédié au cardinal Robba) ; *de Johanne Austriaco liber singularis* (dédié au cardinal Granvelle); *In pontem sine machinam Alexandri Farnesii; in laudem Balthasaris Gerardi, fortissimi tyrannicidæ ; Odarum ad amicos libri II.*

(2) Lettre à Adrien Van der Burcht, à Utrecht, en 1590. Elle se trouve dans le *Sylloge Epistolarum* de Matthæus.

(3) *De vita et doctrina omnium Belgarum qui latina carmina composuerunt.* Bruxelles 1822, in-4, pag. 152-157.

Digitized by Google

bard. L'immortel géographe Abraham Ortelius et l'archéologue Jean Vivien, rendant visite au chanoine-poète, furent frappés d'admiration en entrant dans cette maison peu spacieuse, mais si parfaitement distribuée qu'il leur était impossible de trouver rien de plus attrayant. « Ce qui la décore avant tout, ajoutent-ils dans leur *Itinerarium*, c'est l'exquise politesse avec laquelle le maître accueille les amis des lettres; c'est la magnifique bibliothèque qu'elle renferme et qui contient des manuscrits; ce sont des statuettes antiques, des vases en bronze ornés de figures hiéroglyphiques et d'une dimension supérieure à tout ce que nous avions vu jusqu'alors; ce sont des médailles anciennes en tel nombre et d'une telle rareté (mot connu des antiquaires) que l'Italie elle-même pourrait en être jalouse (1). »

Revenons à la vie publique de Torrentius, successivement vicaire-général de Liége et évêque d'Anvers. Nous verrons que si ses instincts le portaient à la sainte solitude des lettres (2), il savait au besoin sortir du cabinet et donner congé aux muses, pour prendre part à l'action. S'étant trouvé, dès sa jeunesse, dans le tracas des affaires, il espérait, à un âge plus avancé, qu'il n'y demeurerait pas trop au-dessous de sa tâche (3).

P. Claessens, chan.

(La suite prochainement).

(1) Tout le passage de l'*Itinerarium per nonnullas Galliæ Belgicæ partes* d'Ortelius et de Vivien, est cité par Mgr de Ram dans le *Synod. Belg.* t. III, pag. XVIII.

(2) « Natura sanctum et literatum otium semper expetivi, ut poetarum et recte philosophantium mos est. » Lettre 7 à Montanus, Anvers 30 juin 1588.

(3) « Natura quidem vitam quietam ac placidam, qualis in litterarum studiis ac musarum commercio contingere solet, magis amans, sed tamen alterius quæ tota in actione consistit, non ita inexpertus ac rudis (sum), ut non aliquam inde laudem sperem ». Lettre 5 à Fonck, Liége 7 juillet 1584. — « Nam mihi ne juveni quidem a republica quicquam otii fuit. » Lettre 1 à Juste Lipse, Liége 7 juillet 1583.

Digitized by Google

CHRONIQUE — AOUT 1877

1. Les Russes, ménacés en Bulgarie, concentrent leurs forces. Le Czar prescrit la mobilisation de la garde impériale et l'appel d'un nouveau contingent de 180,000 hommes.

8. Entrevue des empereurs d'Allemagne et d'Autriche à Ischl. L'entente des trois empereurs ira-t-elle jusqu'à permettre à la Russie de faire passer ses troupes par la Serbie? C'est la grande question du moment. — Le cabinet anglais, sans cesse interpellé au Parlement sur ses intentions actuelles, se contente d'affirmer sa neutralité et sa vigilance en ce qui touche aux intérêts anglais.

10. L'armée russe du Danube, éprouvée par les maladies, reçoit journellement des renforts. Elle est menacée sur sa droite par Osman, sur sa gauche par Mehemet-Ali, du côté des Balkans par Suleiman. Le cercle se resserre autour de Tirnova et le gouverneur provisoire se retire vers le Danube. Dans la Dobroutcha, le prince égyptien Hassan menace le corps russe de Timmerman.

14. Clôture du parlement anglais: le discours de la Reine confirme les déclarations faites par les ministres et promet de favoriser « la paix à des conditions compatibles avec l'honneur des belligérants, la sécurité et la prospérité générale des autres nations. »

16. Tournée électorale du maréchal Mac-Mahon dans les départements de l'Ouest. Accueil sympathique à Evreux, à Caen, à Saint-Lô, à Cherbourg.

18. Fêtes en l'honneur de Rubens, dont on célèbre le troisième centenaire à Anvers. Affluence énorme de visiteurs (300,000, dit-on).

22. Le chancelier de l'empire allemand rappelle le gouvernement turc aux lois de l'humanité et à la convention de Genève: le fait est que de part et d'autre il se commet des atrocités.

22-28. Lutte acharnée dans le défilé de Schipka (Balkans). Pendant ce temps les Turcs remportent deux succès importants, l'un à Eski-Djuma, en Bulgarie, l'autre près de Kars en Arménie.

31. Protestation de Mgr Dechamps, cardinal-archevêque de Malines, contre la suppression des cimetières catholiques par l'autorité communale de Bruxelles. Son Em. a publié à cette occasion une lettre pastorale aussi solide qu'éloquente, qui résume, dans un langage tout à la fois très modéré et très ferme, la doctrine de l'Eglise et la tradition des peuples, sur l'importante question de la sépulture religieuse. Tous nos lecteurs en auront sans doute pris connaissance dans les journaux quotidiens.

NÉCROLOGIE.

— Mgr Edmond de Moreau d'Andoy, doyen du chapitre de la cathédrale de Liége, est mort le 30 août, à Marchovelette, province de Namur.

Après avoir terminé sa philosophie sous la direction des Pères Jésuites du Collége de la Paix, le regretté défunt, appelé par une de ces grâces spéciales dont Dieu semble prodigue envers sa noble et si catholique famille, se rendit à Rome pour y étudier la théologie. Il en revint avec le grade de docteur, et fut aussitôt appelé à Liége par S. G. Mgr de Montpellier.

Pendant plusieurs années Mgr de Moreau s'occupa d'enseignement et dirigea une importante école qui devint très-florissante. Ces fonctions, auxquelles il se dévouait, ne suffisaient point à son activité: appelé de tous côtés, il répandait du haut de la chaire sacrée la parole de Dieu; il aimait surtout à seconder les œuvres de bienfaisance.

A la douceur et à la charité, Mgr de Moreau joignait une grande fermeté.

Bien des années semblaient réservées encore à ce saint et généreux prêtre; mais Dieu, dont les desseins sont impénétrables, en avait décidé autrement.

Digitized by Google

VIE ET TRAVAUX
DE LÆVINUS TORRENTIUS
SECOND ÉVÊQUE D'ANVERS.
1525-1595.

(*Suite.* — Voir page 630.)

III.

Torrentius député à Rome à l'occasion des nouveaux évêchés.

Lorsque la constitution apostolique de Paul IV, qui érigeait aux Pays-Bas de nouveaux évêchés, en démembrant les anciens, fut connue à Liége, elle y souleva un mécontentement général; car les évêques de cette antique Eglise qui se disait la fille de l'Eglise Romaine, perdirent presque la moitié de leur territoire juridictionnel (1). Son Altesse Robert de Berghes et le chapitre prétendaient que l'acte pontifical, fait à leur insu, lésait leurs priviléges et droits. Ils résolurent en conséquence de soumettre leurs réclamations au Saint-Siége, et députèrent l'archidiacre Torrentius qui avait laissé à Rome des souvenirs honorables et semblait pouvoir compter sur des protecteurs haut placés. Ses instructions portaient qu'après avoir adressé au nouveau pape, Pie IV, les félicitations et les hommages d'obéissance des seigneurs-capitulaires de Saint-Lambert, il devait prier Sa Sainteté de revenir sur l'acte de son prédécesseur Paul IV, ou du moins lui demander une juste compensation pour la perte que subissait le diocèse (2).

Torrentius, ayant reçu congé du très-illustre chapitre, le 29 janvier 1560, se mit en route. Il défendit sérieusement à Rome les intérêts qu'on lui avait confiés et eut à ce sujet une correspondance très-suivie avec ses commettants. Sa négociation, néanmoins, n'eut pas le résultat qu'on s'en était promis à Liége. Tout ce qu'il

(1) Fisen, *Sancta Legia*, p. II, liv. XVI, nº XXII.

(2) Foullon dit que le manuscrit des Instructions données à Torrentius et ses lettres à Robert de Berghes se conservait chez les héritiers du suffragant Sylvius. (*Hist. populi Leod.* t. II, pag. 268).

Digitized by Google

put obtenir, se réduisit, d'après l'historien Foullon, à certains priviléges en matière bénéficiale et de juridiction ecclésiastique. Mais il paraît indubitable qu'il demanda et obtint aussi l'érection d'une Université dans la ville de Liége ; le Bref pontifical qui l'autorisait fut communiqué au corps des chanoines, le 23 juillet 1561. Le chapitre délibéra, à plusieurs reprises, sur cette affaire dans le courant de cette même année. Mais depuis le 19 novembre l'on ne trouve plus la moindre mention dans les actes capitulaires (1).

Foullon, dans son *Historia Populi Leodiensis*, les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* et Dewez insinuent ou disent formellement que Torrentius n'avait accompli sa mission qu'avec une fidélité apparente et qu'il se laissa corrompre, à Rome, par l'habile Vargas, ambassadeur d'Espagne, lequel lui aurait promis la crosse épiscopale du nouveau diocèse d'Anvers. Cette assertion est une calomnie contre laquelle protestent les faits aussi bien que les vertus et le caractère toujours désinteressé de Torrentius. Dès l'an 1560, le roi Philippe II avait promu Philippe Nigri au siége d'Anvers ; en 1569, il fit choix de Sonnius. Torrentius fut désigné peu après ; mais ce n'est qu'en 1586 qu'il accepta cet évêché, et il le fit à son corps défendant, *invitus et pene coactus*, comme il l'a dit souvent. D'ailleurs, toute sa correspondance témoigne en faveur de sa bonne foi complète. S'il n'a pas insisté plus longtemps pour obtenir le maintien de l'ancien état des choses, c'est qu'il voyait les deux puissances fermement décidées à ne point revenir sur leurs pas. Au surplus, lui-même était trop sage pour défendre, avec une scandaleuse opiniâtreté, une cause manifestement injuste et jugée au tribunal du roi d'Espagne et du Souverain-Pontife. Comme tous les esprits non prévenus, il était persuadé que l'augmentation de la hiérarchie épiscopale dans les Pays-Bas était le seul moyen véritablement efficace pour y arrêter le progrès de l'hérésie et que les exigences d'une église particulière devaient céder devant les intérêts majeurs de la religion et les droits évidents de l'autorité pontificale (2).

(1) M. le prof. Daris a relevé ce fait dans les *Analectes* déjà citées, t. II, p. 465.

(2) *Synod. Belg.* t. III, pag. XVI. La note intéressante de Mgr de Ram

Digitized by Google

Le fait est que Torrentius ne fut pas soupçonné de duplicité ou de corruption à Liége, puisqu'il continua à y jouir d'une haute considération. Il rendit encore des services signalés à l'administration du diocèse et de la principauté pendant le règne de Gérard de Groisbeeck et d'Ernest de Bavière. Sous ces deux prélats, nous l'avons vu, il remplit les fonctions de vicaire-général pour le spirituel et le temporel.

IV.

Diverses missions de Torrentius.

Parmi les missions de confiance que Torrentius remplit dans la suite, nous mentionnerons celle que Son Altesse le cardinal de Groisbeeck lui confia, en 1570, près du grand et saint pape Pie V. A son retour de Rome, en juin 1571, Torrentius eut l'honneur de remettre au magistrat de Liége un bref (4 mai) non moins élogieux pour lui-même que pour le peuple liégeois. « Notre cher fils Liévin Torrentius, votre envoyé, dit Pie V, nous a comblé de joie. Nous connaissions sa vertu, et il a défendu votre cause avec zèle. Connaissant votre attachement à ce Siége et à notre personne, il nous a proposé des mesures qui se concilient parfaitement avec les anciennes lois de votre cité et révèlent votre antique dévouement à la religion catholique (1). »

Grégoire XIII, successeur immédiat de saint Pie V, honora Torrentius du titre de camérier secret et familier de Sa Sainteté. Dans le bref du 18 octobre 1572, nous voyons que déjà précédemment, sous Pie IV, l'envoyé de Liége avait été nommé notaire apostolique. Grégoire XIII lui accorda cette nouvelle dignité « non seulement à cause des rares vertus qui le distinguaient, mais « aussi à cause de ses connaissances extraordinaires dans les « bonnes lettres et surtout dans la science sacrée (2). »

insérée dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, tom. XVI, 1re série, se trouve aussi dans l'*Annuaire de l'Univ. cath. de Louvain* année 1851, pag. 302-310.

(1) Dans Chapeauville, *Gesta Pontif. Leod.* III, 481, et dans Miræus, *Dipl.* IV, 131.

(2) Voir *Synod. Belg.* t. III, pag. XVII. — Fisen dit de Torrentius dans la *Sancta Legia*, p. II, liv. 17, n° 19 : « Vir litteris, sed virtute multo magis promeritus immortalitatem. »

Digitized by Google

D'autres faits encore révèlent l'influence de Torrentius à Liége. Don Juan d'Autriche, arrivé à Luxembourg, vers la fin de 1576, en qualité de gouverneur-général, ne tarda pas à ouvrir des négociations avec les États-Généraux de nos provinces à Marche-en-Famenne. Le vicaire-général de Liége, représentant du prince-évêque, y joua un rôle si prépondérant pour faire conclure l'*Edit perpétuel* du 17 février 1577, qu'il était, aux yeux du public, *le principal auteur du traité et l'ange de la paix*. Malheureusement, par suite des sourdes intrigues du prince d'Orange et de ses confidents, l'Édit ne tarda pas longtemps à être violé. L'empereur Rodolphe ayant envoyé des ambassadeurs à Cologne afin de rétablir la concorde dont le pays avait besoin, Torrentius se rendit aux conférences (1579); mais cette fois tous ses efforts échouèrent.

L'an 1582, Torrentius se trouva avec le prince-évêque Ernest de Bavière à la diète d'Augsbourg. Il y rencontra son ami et patron le cardinal Madrutius, et conféra avec lui sur les moyens d'établir et de doter un séminaire à Liége pour la formation du clergé. Madrutius avait promis de solliciter du Saint-Siége la permission de convertir en séminaire le couvent des frères-mineurs. Mais il paraît que le cardinal, de retour à Rome, perdit la chose de vue. « Quant au cardinal Madrutius, écrivit-il à Stravius, j'ai lieu de « craindre *qu'il n'ait pas suffisamment compris* ce que nous lui « avons proposé pendant notre séjour à Augsbourg, relativement à « l'érection d'un séminaire (1). » On sent assez ce que signifie cette délicate expression.

On sait qu'après la déposition de l'apostat Gebehard Truchsès, archevêque-électeur de Cologne, le prince-évêque Ernest de Bavière obtint le gouvernement de cette Eglise (1583). Truchsès voulut se maintenir sur son siége et dans ses Etats par la force des armes; mais, vaincu par l'armée de son rival dans un combat décisif, près de Flockenburg (31 mars 1584), il dut abandonner le pays et se réfugia près du prince d'Orange à Delft. Le parti protestant n'en continua pas moins à ravager l'Electorat. C'est alors qu'Ernest de Bavière envoya son vicaire-général Torrentius et le baron Guillaume de Berghes-Grimberghen (2), près d'Alexandre de Parme

(1) Lettre 6 à Stravius, 24 janvier 1584.

(2) Alors chanoine-tréfoncier du chapitre de Liége, plus tard successivement évêque d'Anvers et archevêque de Cambrai.

Digitized by Google

qui se trouvait à Tournai. Ils avaient pour mission de réclamer l'appui des armes espagnoles contre les partisans de Truchsès; mais ce fut en vain. *Nihil profecimus*, écrivit Torrentius à son souverain et évêque, *non quod voluntas deesset, sed ob puram necessitatem*, et il s'expliqua longuement sur les motifs du refus du gouverneur-général (1).

V.

Torrentius au synode diocésain de Liége en 1585.

Le vicaire-général, préoccupé avant tout du bien de l'Eglise, parvint à faire célébrer un synode à Liége (3 octobre 1585) sous la présidence de l'évêque de Verceil, Jean François Bonhomius, légat *à latere* près Sa Majesté Impériale. Les décrets du concile de Trente y furent promulgués, sans qu'on tînt compte de l'opposition de quelques membres du clergé primaire et secondaire qui en appelaient aux anciennes coutumes, mais en réalité redoutaient la réforme des abus que déplorait l'Eglise. Torrentius avait été chargé d'étudier au préalable les synodes provinciaux et diocésains de Malines, Cambrai, Anvers, Bois-le-Duc, Namur, etc. et de rédiger les actes de l'assemblée diocésaine de Liége. Quoique Son Altesse eût assisté au synode du 3 octobre, comme le constate le registre capitulaire, elle défendit de livrer les actes à l'impression ou de les publier de quelque manière que ce fût (2). On en reféra au Saint-Siége qui répondit à bon droit qu'il fallait passer outre, vu que certains intérêts locaux ou abusifs ne devaient pas prévaloir sur les intérets généraux de la Religion et de l'Eglise.

A ce sujet Torrentius écrivit au légat du Saint-Siége : « J'aurai « soin du synode, afin que ce qui a été heureusement commencé, « arrive à bonne fin avec l'aide de Dieu. Je ne puis encore rien « obtenir (du prince-évêque); j'essaierai néanmoins, bien que je « sois sûr de m'attirer la haine pour prix de mes efforts (3). » Et

(1) Lettre 5 à Ernest de Bavière, 9 juin 1584. Voir aussi la lettre 4 à Fonck, 13 avril.

(2) Le synode de Liége a été inséré au tom. VII et VIII des *Concilia Germaniæ* de Hartzheim, d'après un manuscrit du chapitre de Saint-Lambert.

(3) Lettre 9 à J. F. Bonhomius, 1er novembre 1585.

Digitized by Google

au prince lui-même : « La cause de notre synode ou concile de « Liége m'intéresse davantage que mon propre salut. Comme le « synode regarde le Souverain-Pontife et le Légat qui l'a présidé, « plutôt que nous, que Votre Altesse examine d'abord sérieusement « ce qu'elle voudrait faire. L'évêque de Verceil (le nonce-légat), « avant de partir d'ici, m'a ordonné de mettre les actes en ordre, « afin de les faire imprimer par Christophe Plantin, et je ne veux « ni ne puis le contrarier. Puisque nous avons encore besoin de la « faveur du Pape (nous sommes forcés de le reconnaître), je pense « qu'il ne faut pas s'opposer au désir du nonce. D'ailleurs, nous « offenserions Dieu, si nous mettions quelque obstacle à une chose « commencée heureusement et qui en définitive profitera à nous-« mêmes (1). »

Le concile de Trente, promulgué à Liége, prescrit aux ordinaires l'établissement d'un séminaire diocésain. Aux mois d'avril et d'août de l'année 1586, le nonce apostolique insista près du chapitre de Saint-Lambert sur l'exécution de cette loi importante. Dès lors les chanoines prirent quelques mesures. Ils décidèrent à l'unanimité d'ouvrir le séminaire dans la vaste maison des frères Hiéronymites (2). Mais le projet ne fut pas encore exécuté. Le nonce revenant à la charge, le 7 janvier 1587, le chapitre répondit qu'on attendrait le retour du vicaire-général qui connaissait, dit-il, des moyens d'exécution. Toutefois la fondation fut différée jusqu'au commencement de 1589, après que Torrentius eut quitté Liége pour Anvers (3).

VI.

Torrentius nommé évêque d'Anvers, en 1586 ; sa consécration.

Un homme de l'intelligence et de la vertu de l'archidiacre de Brabant méritait à coup sûr d'être placé sur un théâtre plus vaste et où il pouvait faire immensément de bien à l'Eglise.

Depuis longtemps déjà, et probablement peu après le trépas de

(1) Lettre 11 à Ernest de Bavière, 2 novembre 1585.
(2) Lettre 19 à Bonhomius, 13 octobre 1586.
(3) Voir les *Analectes* précitées, t. II, p. 467-471.

Digitized by Google

François Sonnius (1), le roi Philippe II avait fait offrir le siége d'Anvers à Torrentius (2). Mais celui-ci, n'intervenant dans les affaires que par nécessité et voué d'instinct à des études de cabinet, ne se hâta point d'accepter la responsabilité de l'épiscopat. « Con-« vaincu de ma faiblesse qu'augmente encore la calamité du temps « présent, dit-il plus tard, je crains que je fasse beaucoup moins « qu'on n'attend de moi (3). »

Lorsque l'Édit perpétuel de Marche-en-Famenne fut publié à Bruxelles (1577), Torrentius fut poussé par don Juan d'Autriche à agréer la proposition du roi. Il répondit qu'il s'y résignerait du moment que la situation lui permettrait d'espérer qu'il pourrait rendre des services utiles dans le diocèse d'Anvers ; qu'en attendant il lui serait infiniment agréable qu'on jetât les yeux sur un candidat plus prompt et plus habile.

Le gouverneur-général Alexandre de Parme et le nonce Bonhomius revinrent à la charge. Mais Torrentius fit toujours valoir les mêmes raisons ; il parut décidé à ne se rendre qu'à toute extrémité, et encore seulement sous certaines réserves.

Il demandait, en premier lieu, que le prince-évêque, dont il était le vicaire-général, donnât au préalable plein consentement à son départ de Liége (4). Secondement, il n'acceptait l'épiscopat qu'à condition de conserver, sa vie durant, la prévôté d'Ongnies et le canonicat dont il jouissait dans la cathédrale de Saint-Lambert, vu que, sans ces deux bénéfices, il se verrait presque réduit à la mendicité (5). En troisième lieu, il voulait que la confirmation

(1) J'ai écrit l'Esquisse biographique du premier évêque d'Anvers dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. VI, p. 83-117, année 1870.

(2) Le 2 juin 1586, il écrivit : « Ante annos *novem* rex provinciam illam mihi obtulit ; sed secuta bella me impediverunt, et alioquin non nimium sane tali afficiebar honore. Nunc autem idem agitur negotium. » Lettre 14 à Stravius.

(3) Lettre 10 à Bonhomius, 17 novembre 1585.

(4) Lettre 13 à Ernest de Bavière, 11 mai 1586.

(5) Lettre 24 à Stravius, 27 juillet 1588. Il avait écrit au même le 9 septembre 1586, lettre 16 : « Archidiaconatum, nisi in ipso statim limine impingam, ultro deponam ; reliqua duo sunt omnino necessaria, nisi in mendicitate esse velim, quamquam ne sic quidem egestatem evadam, si bellum diutius duret. »

Digitized by Google

fût demandée au Saint-Siége aux frais du roi; car, l'évêché n'ayant pas de mense épiscopale fixe et assurée, lui seul ne pourrait pourvoir, pendant un seul mois, aux besoins des gens de sa maison (1). Enfin, il demandait qu'au moins dans les premières années une pension royale de 4000 florins lui fût assignée (2). La situation calamiteuse de l'abbaye cistercienne de Saint-Bernard sur l'Escaut nécessitait toutes ces précautions de la part de Torrentius.

Il s'en était ouvert plusieurs fois, entre autres au garde-des-sceaux Fonck van Ameronghen, dans une missive à laquelle nous empruntons ce fragment. « Je ne voudrais pas paraître ambitieux, « lui dit-il; aussi bien je ne le suis pas, vous le savez assez, puis- « que je n'ai jamais brigué des dignités, et quand elles me sont « venues spontanément, j'ai tâché d'en remplir les devoirs en toute « humilité. Si la chose n'est pas encore décidée et si quelque « autre plaît davantage, je m'estimerai heureux de rester à Liége « où le séjour m'est extrêmement agréable. Si le roi veut encore « de moi, voici l'homme prêt à obéir, afin qu'on ne croie pas que « je redoute le travail ou recule devant le danger qui certes est « grand. Mais c'est à condition que je sois mis à même de pouvoir « bien faire; or bien faire est chose impossible, si l'on n'a pas au « moins un domicile et quelques ressources pour vivre. Je ne « demande que le strict nécessaire; dans la commune détresse « du pays, un homme de bien n'oserait demander davantage. Voilà « donc la pensée intime qui m'a longtemps tourmenté. Faites « maintenant ce que vous jugerez à propos; je suis indifférent... « Je prie Dieu de me conduire là où je puisse le plus utilement « servir sa divine Majesté et sa sainte Eglise, et mériter la vie « éternelle vers laquelle j'aspire; c'est là le but et le terme de tous « nos travaux (3). »

Après que la ville d'Anvers fut rentrée sous l'obéissance du roi (17 août 1585), l'archevêque de Malines fit à son tour des instances auprès de Torrentius, et l'engagea vivement (*per epistolam valde gravem ac seriam*) à se rendre au poste. Torrentius lui expliqua toute l'affaire dans une longue lettre, où il dit de nouveau qu'il

(1) Lettre 14 à Stravius, 2 juin 1586.
(2) Mémoire de Torrentius, annexé à la lettre 24 à Stravius, 27 juillet 1588.
(3) Lettre 5 à Fonck, Liége 7 juillet 1584.

Digitized by Google

satisferait, sans plus de délai, aux désirs de la cour, dès qu'il se verrait assuré de remplir avec succès ces fonctions ardues (1).

La signature royale fut enfin donnée, au mois de mars 1586. Quelques semaines plus tard, l'élu annonça sa nomination au prince-évêque de Liége, en disant que sa conscience seule l'avait engagé à se résigner (2). L'épiscopat était à ses yeux une œuvre difficile et méritoire, *bonum opus*, comme dit saint Paul; il ne l'accepta que parce que la manifeste volonté de Dieu le lui imposait.

Le diplôme royal de nomination et toutes les pièces nécessaires pour obtenir l'institution (*processus super qualitatibus*) furent envoyés au Saint-Siége et recommandés au patron de l'élu. Celui-ci écrivit à son agent en cour de Rome : « Puissé-je répondre à « l'opinion favorable des hommes, sans déplaire à Dieu! Vous ne « sauriez croire quelles difficultés m'attendent là-bas. Je tremble « quand j'y pense. En obéissant au roi, j'apporte ma bonne volonté ; « que Dieu me donne la force de réaliser un peu de ce que je vou- « drais. J'avais songé à me soustraire à la gestion des affaires et à « me livrer tout entier à la composition ; car la solitude des let- « tres conviendrait à mon âge avancé; mais, je le vois, il me « faudra mourir non en écrivant mais en agissant. Je promettrais « bien quelques cadeaux *(à savoir à ceux qui travailleraient pour « ses lettres d'institution)* ; mais je vois que d'une honnête aisance « je vais tomber dans la pauvreté. Vous éprouverez néanmoins « que je ne suis pas un ingrat. Je ne veux écrire à personne (*à « Rome*), afin de n'avoir pas l'air d'être ambitieux. D'ailleurs mes « patrons ordinaires, Morlon, Sirlet, Robba, Canterelli, plusieurs « autres, sont trépassés. Au besoin, le cardinal de Come, Caraffa, « Paleotto et enfin l'évêque de Verceil qui m'aime comme un frère, « me donneront, j'espère, un bon témoignage (3). »

En attendant les bulles d'institution canonique, Torrentius ne resta pas oisif. Il passa à Anvers tout le mois de décembre 1586, pour y prendre connaissance de l'état de la ville, du diocèse et de l'abbaye de Saint-Bernard sur l'Escaut, qui était annexée à l'évê-

(1) Lettre 12 à Fonck, 18 octobre 1585.

(2) Lettres 13 et 14 à Ernest de Bavière, 11 mai et 1er juillet 1586.

(3) Lettre 15 à Stravius, 30 juin 1586.

Digitized by Google

ché. Bien qu'il ne voulût ni ne pût exercer l'autorité épiscopale *(pro episcopo me gerere)* avant d'avoir reçu sa *pleine confirmation* (1), néanmoins il prenait dès lors toutes les mesures nécessaires pour le rétablissement de la foi et de la discipline et se livrait tout entier à ses fonctions (2).

Torrentius vit alors de ses yeux ce qu'il savait par la renommée. Qu'était devenue cette ville, autrefois si belle et si heureuse? Anvers, frappée d'un triple fléau, la guerre, la peste et la famine, était, disait-il, à peine l'ombre de ce qu'elle avait été auparavant (3). Ce qui le ranimait, c'était l'intégrité des nouveaux magistrats, la bienveillance du bourgmestre envers le clergé, la science des chanoines, l'incroyable activité des pères de la Société de Jésus et l'opinion favorable qu'avaient de lui les bons citoyens (4). A ces motifs de consolation se joignaient encore les excellentes dispositions de la population anversoise, tellement attachée à la religion que les hérétiques, auxquels le traité accorde le séjour durant quatre ans, n'osent se remuer, et que la honte ou le remords de conscience force le plus grand nombre de quitter spontanément Anvers ou de se réconcilier avec l'Eglise catholique. Comme toujours, le mal se trouvait ici mêlé avec le bien ; il fallait tolérer l'un si l'on voulait profiter de l'autre (5).

Le 22 avril 1587, Torrentius adressa au prince-évêque de Liége ses adieux : « Dieu sait avec quel regret je quitte aujourd'hui même « la ville de Liége où j'ai vécu trente ans. Je n'ai pu différer plus « longtemps mon départ ; car on me presse de me trouver le 1er mai « à Anvers où la haute magistrature doit être renouvelée ce jour. » Remerciant Son Altesse de sa bienveillance et promettant de lui rendre encore tous les services qu'il pourra, il lui envoya une pierre rare des Indes en souvenir et gage de sa bonne volonté (6).

(1) Lettre 19 à Stravius, Liége 3 mars 1587.

(2) « Medio interim tempore (entre son arrivée à Anvers en décembre 1586 et son intrônisation en septembre 1587) Ecclesiam administravi, huic soli functioni totum me tradens. » Lettre 9 à Montanus, 25 février 1590.

(3) Lettre 17 à Stravius, 30 octobre 1586.

(4) Lettre 21 à Bonhomius, 15 décembre 1586.

(5) Lettre 4 à Montanus, Anvers 13 juin 1587.

(6) Lettre 16 à Ernest de Bavière, 22 avril 1587.

Digitized by Google

Après avoir pris congé de ses chers Liégeois, il vint le 2 mai à Anvers, pour s'y établir définitivement avec toute sa maison (1).

D'après Diercxsens, l'évêque avait pris possession du siége le 15 décembre 1586 (2). Néanmoins les circonstances firent encore différer la cérémonie de la consécration épiscopale. Le légat Bonhomius, évêque de Verceil, s'était réservé l'honneur de sacrer un prélat dont il connaissait le dévouement sans bornes à l'Eglise; mais il mourut à Liége le 25 février 1587, après avoir confié à Torrentius l'exécution de ses dernières volontés (3).

Enfin, le 10 septembre 1587, Torrentius reçut l'onction sainte dans l'église de N. D. à Vilvorde, des mains de l'archevêque Jean Hauchinus, assisté de Jean Lesley, évêque de Ross (Irlande), et d'André Strengnart, évêque de Tagaste *in partibus*, suffragant d'Ernest de Bavière. En adressant, huit jours après, ses remerciements au métropolitain-consécrateur, il dit qu'il se voit dépourvu de toute ressource. « Néanmoins, ajoute-t-il, je résisterai aux « contrariétés tant et aussi longtemps qu'il me sera possible. Ah, « je crains bien que nous ne succombions ici tous ensemble; et « plaise au Ciel que notre religion catholique soit sauvée, la foi « pour laquelle nous devons sacrifier la vie (4) ! »

Tels étaient les sentiments de Torrentius. Environ une demi-année auparavant, il les avait exprimés en ces termes : « N'ayant pu « en aucune manière me soustraire au fardeau pastoral qui m'est « imposé par le Souverain-Pontife (Sixte-Quint) et le roi d'Espagne, « j'ai résolu de souffrir avec courage ce qu'amène la nécessité et « d'accomplir ma tâche de mon mieux. Avancé en âge, je serai « délivré d'autant plus vite, s'il plaît à Dieu, de ce grand et péni- « ble labeur. Tout le monde connaît l'état de la ville dont le salut « m'est confié, et personne n'ignore ici que presque tous les moyens « de bonne administration y font défaut (5). »

(1) « Tandem Leodiensibus nostris, quos amo et semper amabo, plurimum valedixi, atque Antverpiam, quod felix sit ac faustum, perveni incolumis, postridie kalendas Maji.... » Lettre 21 à Stravius, 11 mai 1587.

(2) *Antverpia Christo nascens et crescens*, VI, 227.

(3) Ceci nous est connu par la lettre 18 à Stravius, 26 février 1587.

(4) Lettre à Jean Hauchinus, archevêque de Malines, 18 septembre 1587.

(5) Lettre 3 au cardinal Caraffa, 26 février 1587.

Digitized by Google

L'année et le mois même de son intronisation solennelle à Anvers (septembre 1587), Torrentius prit la crosse abbatiale de Saint-Bernard sur l'Escaut (1). Mais l'abbaye se trouvait si obérée par suite des événements qu'elle ne pouvait se suffire ; les bâtiments étaient dévastés, presque anéantis par les flammes, et les religieux vivaient au dehors. Le plus grand nombre s'étaient réunis dans le refuge que l'abbaye possédait à Lierre. Torrentius, devenu leur supérieur, les engagea, par lettre du 10 juin 1590, à se transporter au refuge de Coolhem près de Puers, pour y reprendre tous les exercices de la vie monastique (2).

(*La fin prochainement.*) P. Claessens, chan.

(1) Jean Van der Noot qui avait usurpé la prélature en 1578, sous la protection des confédérés, s'en vit dépouillé, et fut envoyé à Cambron (Hainaut) où son ordre avait une abbaye.

(2) Voir Diercxsens, *Antverpia*, VI, 252. La lettre de l'évêque est reproduite par Sanderus, *Brab. illust.* I, 482.

Digitized by Google

LES ANNONCIADES CÉLESTES

DE MONS

Suite et fin. — voir p. 577.

VIII.

Le 26 mai 1653, Jean de La Cauchie, auditeur militaire de mille cuirassiers pour le service de Sa Majesté, résidant à Mons, donna en arrentement perpétuel aux Annonciades une maison et un jardin qui furent incorporés dans leur couvent.

« L'an 1654, nostre R. M. fit refondre et augmenter la cloche de nostre chapelle, et y fut baptisée avec le nom de Marie-Gaspar-Dorothée. Mgr fut parrain et la duchesse d'Arschot, marraine.

« L'an 1657, au mois de novembre, nostre R. M. avec les voix du chapitre et la permission du supérieur, fit bastir une brasserie, derrière le cloistre, tirant vers le quartier de l'église ; pour nous exempter par ce moyen, s'il estoit possible, des ruses continuelles que nous faisoient les Magistrats de ceste ville, nous voulant faire payer les tailles et les maltôtes dont nous ne sommes obligées.

« Et par la sollicitation de nostre mère sous-prieure et avec les mesmes permissions que dessus, nostre R. M. fit bastir un corps de logis contenant la place de travail et deux autres, et le desoubs et dessus fort bien ordonné par des personnes bien entendues. On jeta les fondements au mois de mars 1658, et le bastiment s'acheva la mesme année ; pendant laquelle, Mgr l'Archevesque, accompagné de Mgr Jonnart, lors évesque eslu de Saint-Omer, prirent plaisir de la venir souvent visiter...

« Le 7 de septembre 1659, Mgr Gaspar Nemius, archevesque de Cambray, nostre supérieur, accompagné de Mgr Nepveu, chanoine de Cambray, et de Mgr le R. Prélat de Liessies, qui a fait beaucoup de charité à nostre monastère, entrèrent dans nostre closture pour bénir nostre nouveau corps de logis...

« En ce temps (1661), la plasce que l'on se servoit de cuisine menassoit d'une prompte ruine, dont la nécessité força de bâtir. Mais l'argent manquoit. Néantmoins notre R. M. Prieure,... avec les voix du chapitre et la permission du supérieur, entreprit de

Digitized by Google

faire bâtir un quartier du cloistre avec le réfectoire, cuisine, cave, cellule, etc. N'ayant que 500 francs d'emprunt pour subvenir à la dépense passant onze mille francs, l'on jeta les fondements sur la confiance en Dieu. Notre R. M. y mit la première pierre, le 20 novembre 1662. La mère sous-prieure (Marie-Thérèse), et la mère Marie-Claire-Onuphre, la troisième ; et par les soins et la sollicitude de notre R. M. il fut achevé sur un an et toutes les dettes payées. La Divine Providence y pourvut par le remboursement du capital de quelques rentes et le recouvrement d'une bonne somme que l'on tenoit perdue. A Dieu en soit la gloire.

« Nostre R. Mère fit bâtir une petite chapelette sur notre cimetière, dédiée aux âmes du Purgatoire...

« Elle fit aussy ériger l'autel avec la statue du sainct Enfant Jésus, dans une petite chapelle au bout du jardin.

« Le 12 de mars 1664, Dom Augustin de Felleries, abbé de Bonne-Espérance, et M. Maës, doyen de chrestienté, vinrent bénir nostre nouveau bâtiment.

« L'an 1667, le 9 de mars, nous avons acheté les héritages(1) pour bâtir nostre église, huict mille six cent cinquante huit livres neuf sols,y compris l'avenant de temps des rentes de deux maisons.

« Le 18 septembre l'année ensuivante, on mit la première pierre aux fondations de nostre église...

« L'an 1668, au commencement des fondations de nostre chapelle, Dieu nous visita par un grand nombre de malades. Deux jeunes religieuses furent attaquées d'une fiebvre maligne qui les rendant suspectes au médecin, les fit séparer. On les mit à la chapelle Saint-Roch. »

Le manuscrit décrit très-longuement les symptômes et la marche de la maladie contagieuse qui affligea le monastère. Il retrace les actes de dévouement accomplis par les religieuses, notamment par les sœurs converses qui, au péril de leur propre vie, prodi-

(1) Ces héritages, se composant de deux maisons et d'un jardin, furent pris en arrentement perpétuel d'Etienne Lecocq. Au mois de juillet 1668, Charles, roi de Castille, etc., leur octroya des lettres d'amortissement deces héritages. Semblables lettres leur furent délivrées par le Chapitre noble de Sainte-Waudru, le 25 août de la même année. (Arch. de l'Etat à Mons. Section du Chapitre de Sainte-Waudru, titre côté Mons n° 727.)

Digitized by Google

guaient les soins à leurs compagnes atteintes du terrible fléau, et leur procuraient la sépulture dans le cimetière du monastère. MM. Harlem, médecin, et Jacquot, chirurgien, se signalèrent également par leur courage. M. Dommeries, prêtre, exposa sa vie, en venant consoler les malades et leur administrer les secours de la religion, durant la maladie de M. Maës, doyen de Sainte-Elisabeth, confesseur habituel des religieuses. Lorsque ce digne doyen fût guéri, il vint au monastère, accompagné de M. Dommeries, bénir un nouveau cimetière placé devant la chapelle Saint-Roch et destiné à recevoir les corps des religieuses que le fléau frapperait. M. Maës, bravant aussi le danger, administrait les malades, dans une salle où l'air était « malin et corrompu. » De temps en temps, il confessait les solitaires et leur donnait la communion. « Ce qui » ajoute le manuscrit, « se foisoit de cette sorte: la sacristine allant, un peu avant l'entrée du confesseur, accomoder une petite table dans une allée du jardin, avec deux cierges allumés pour y poser le Saint-Sacrement. Nos chères sœurs venant l'une après l'autre se confesser, se tenant un peu esloignées du confesseur, y aïant tousiours entre eux deux un réchaud avec un linge ensouffré qui brusloit pour empescher et consommer la malignité de l'air.....

« Enfin, le bon Dieu eut pitié de nostre grande affliction par l'intercession du glorieux saint Roch, sous la protection et confrérie duquel nous nous mirent, qui est érigée à Béthune. »

IX.

« Nostre chapelle étant entièrement achevée (1), et ne pouvant obtenir de la faire consacrer avant l'arrivée de Mgr l'Archevesque, nous résolûmes d'y faire dire la première messe et transporter le Saint-Sacrement, Monsieur le doyen en aïant au préalable obtenu la permission et authorité nécessaire. Nous eussions eu une consolation extrême si cette solennité s'eût pu faire le jour du glorieux

(1) Par lettres du 7 décembre 1669, le Chapitre de Sainte-Waudru octroya aux religieuses de l'Annonciation « la grâce de faire faire un clocher à leur nouvelle église, avec croix et coq, et d'y pouvoir pendre leur cloche dont elles se servent aujourd'hui, de la pesanteur de 200 livres tout au plus, avec une nouvelle qui n'excédera le poids de 500 livres, à charge, etc., etc. »

Digitized by Google

titulaire saint Joseph; mais celle qui se faisoit à Sainte-Elisabeth, devoit tant occuper M. le doyen que nous fusmes obligées d'anticiper d'un jour, prenant le 18 de mars de l'an 1671, veille de ce saint patriarche, pour y loger nostre divin trésor, qui y fut transporté sur les 9 heures du matin, au son de la grosse cloche et du carillon du Château, avec le plus grand nombre des luminaires et flambeaux que nous peurent, aïant à cet effect invité tous nos amis et parents et tous les ouvriers qui avoient travaillé à la bâtisse: ce qui se fit avec une singulière dévotion et vénération, la pompe aussy réglée que modeste. Quelques uns de nos parents et amis, trouvant nostre coustume de ne pas chanter la messe peu conforme et revenante à l'occurence et solennité, firent venir à nostre insceu et à leurs fraix la musique de Sainte-Elisabeth..... Le sermon s'y fit à l'après-midy, suivy du salut et du *Te Deum*, en musique ; et toute l'octave la prédication se fit chaque jour des louanges et prérogatives de nostre glorieux titulaire saint Joseph. »

Le 11 octobre de la même année, l'archevêque de Cambrai, Mgr Ladislas Jonnart consacra l'église et le grand autel dédié à saint Joseph, où il déposa les reliques des saints martyrs Maximin et Peregrin. Il accorda une indulgence de 40 jours aux fidèles qui visiteraient l'église, à l'anniversaire de sa consécration.

X.

« Depuis plusieurs années, nous avons souffert de grandes misères, ayant soutenu un blocus de dix mois (1). L'on ne pouvoit sortir ny entrer dans la ville ny y faire venir du vivre. Nous n'avions point de provision de grains et avons esté obligées de manger de l'orge et du seigle, et de nous passer fort souvent d'herbes et des racines. Encore n'avons nous esté des plus affligées. L'on dit qu'il y en a qui sont morts de nécessité. Les soldats prioient d'avoir du pain pour de l'argent, et voyant qu'on leur refusoit, ils jetoient leur argent sur la rue, disant qu'ils aimoient mieux mourir que de souffrir la misère où ils estoient réduits. En ce temps, nous avons esté obligées de moudre nous-mesmes nostre grain : les ouvriers et les

(1) La ville de Mons a été bloquée par les Français le 1er janvier 1678.

Digitized by Google

pauvres estoient si faibles que quand ils avoient moulu demy jour, ils n'en pouvoient plus. Nous avons perdu toutes nos vaches et souffert plusieurs espouvantes. Les ennemis sont souvent venus jusqu'aux portes de la ville. Un jour l'on nous vint dire qu'ils estoient entrés dans la ville, et qu'ils massacroient tous ceux qu'ils rencontroient. Mais ce bruit fut faux. Ils furent repoussés par une vertu secrette: le canon que l'on tiroit de la ville fit une fumée fort espaisse; et quelques escadrons des ennemis venant du camp pour secourir leurs gens, ils se sont jetez sur eux, se faisant la guerre à eux-mesmes. Et pendant ce temps, nos gens ont eu le moyen de se retirer. Dans cette occasion et dans plusieurs autres, nos ennemis ont tousiours eu du pire et perdu beaucoup de personnes considérables. Ils ont un jour tiré des bombes, dont quelques unes ont fracassé une maison près de nostre monastère : ce qui nous a si fort épouvantéez, que le lendemain nous avons porté nos meubles dans les caves, à dessein de nous y retirer nous-mesmes au premier danger. Mais le Bon Dieu nous en a préservéez. Il s'est fait une furieuse bataille qui nous a procuré la délivrance. Nos ennemis se voyant vaincus, ont publié la paix et se sont retirés. L'on a ensuite procuré la confirmation de la paix et on l'a publiée au comencement de l'année 1679, sans aucune réjouissance extérieure. Chacun pourtant dans son particulier a sujet de bénir le Bon Dieu de nous l'avoir donnée : car nous estions dans la dernière extrémité; et nous austres avons esté obligées de consumer plusieurs dots pour l'entretien de la communauté.....

« Le premier jour de l'an 1690, Dieu nous visita par une affliction: qui est que la muraille de nostre jardin du costé de du Buisson, est tombée.... En mars, l'on rebâtit la muraille, on raccomoda le vieux noviciat et l'on fit un poulier et quelques autres places pour les bestes de nostre ménagerie. La mesme année, le 17me septembre, l'on rompit la muraille du costé du jardin de M. du Fossez pour faire une porte pour passer ce qui estoit nécessaire pour faire la muraille, du costé de M. Wolfz, de nos nouveaux jardins (1), avec les fondations de nostre nouvelle brasserie qui eust esté achevée si la prise de la ville ne fût arrivée.

(1) Le 18 mars 1689, les Annonciades avaient pris en arrentement perpétuel un jardin appartenant à Nicolas-François de Braine, situé au coin de la

Digitized by Google

XI.

« Le 15 de mars 1691, la ville commença d'estre investie des François, et peu de jours après le siége fut formé. Aussitost la R. Mère Marie-Eléonore Walburge, qui estoit lors supérieure, employa tous ses soins pour nous mettre en sureté..... On mit nostre argent et nos étaings dans des fourneaux du charnier, lesquels on maçonna après estre remplis, pour la crainte qu'on avoit d'un pillage..... Nous nous retirâmes dans les cloîtres d'en bas où nous fîmes toutes nos fonctions religieuses.... Nostre R. Mère estant au jardin avec d'autres personnes, un gros boulet de canon vint tomber à 5 ou 6 pas éloigné d'elle, qui ne luy fit d'autre mal que de l'épouvanter.

« Le 27me (mars), la supérieure des Sœurs-Grises nous envoya prier pour l'amour de Dieu de la recevoir avec sa communauté dans nostre monastère, à cause qu'elles couroient risque d'estre toutes écrasées dans le leur où les bombes et les balles de canon y tomboient en abondance. La charité chrétienne et religieuse nous obligea de leur accorder ce que nous aurions exigé nous mesmes, si nous avions esté en leur place. Elles y vinrent donc en procession, celle qui portoit la croix marchant la première. Nous les reçûmes à cœurs et bras ouverts et furent introduites dans les infirmeries d'en bas où elles firent leurs fonctions religieuses, ayant destiné une place pour dire leurs offices et pratiquer leurs exercices spirituels.... Elles venoient communier et entendre la messe à nostre quartier....

« Peu de jours après l'arrivée de nos chères réfugiées, MM. du Magistrat nous obligea de recevoir les officiers blessés dans le monastère.... Les blessés arrivèrent en quantité, qui occupèrent les trois infirmeries d'en bas, où logeoient nos religieuses refugiées qui furent contraintes d'en sortir promptement, et nous fumes lors obligéez de les admettre parmy nous. Ce nous fut un grand avan-

place Saint-Jean, près des casernes du *Rossignol*, et contenant 11 verges et demie. Le 28 novembre 1689, Louis Dufosset, greffier de Beaumont, céda en arrentement à nos religieuses un jardin situé au lieu dit le *Rossignol*, et tenant au précédent. Des lettres d'amortissement furent octroyées par le Chapitre de Sainte-Waudru, le 16 mars 1689 et le 6 septembre 1690.

Digitized by Google

tage de les avoir dans ces tristes conjonctures,parce qu'elles entreprirent fort charitablement de servir tous ces pauvres blessés....

« Enfin, le 9 d'avril, la ville fut réduite soubs la domination de la France, et aussitost ceste brave et vertueuse communauté songea à s'en retourner à son couvent et au moyen de pouvoir nous défaire de tous ces blessés dont elles voulurent elles-mesme fort charitablement se charger. C'est pourquoi elles firent premièrement charier les bagages à leur hôpital et puis y envoyèrent les blessés. Aussitost qu'ils furent sortis d'icy, elles voulurent aussi partir : ce qui ne se put exécuter sans verser des larmes de part et d'autre. L'étroite amitié que nous avions contractée ensemble, jointe à l'édification et l'exemple de vertus que nous avoient données ces bonnes filles, estoit cause que nous ne pouvions nous en séparer sans douleur....

« L'an 1693, sur la fin du mois d'avril, nous fûmes visitées par les commissaires des vivres du Roy qui firent tous leurs efforts pour emplir nos greniers de farine, comme ils avoient fait dans tous les autres couvents de la ville, dont quelques uns furent si chargés que les murailles en crevèrent. Ce qui nous affligea le plus fut pour le regard de nostre closture... Nous nous adressâmes aux Dames Chanoinesses et autres personnes de la première qualité pour interposer leur puissant crédit vers le Gouverneur et l'Intendant, afin de nous obtenir l'exemption d'une chose si opposée à l'esprit de nostre saint Institut... Nous espérions estre exaucées, à cause qu'on nous laissa en repos environ quinze jours ou trois semaines qu'on ne nous inquiéta plus. Après quoy l'on recommença la batterie avec plus de force qu'auparavant. Ces Messieurs revinrent avec un ordre exprès de l'Intendant de faire ouvrir nostre porte. Ce coup nous frappa jusqu'au vif et nous fit leur offrir toutes les places du dehors du monastère qui sont les parloirs et les salles d'entrée, qui n'estant pas bien grandes ne s'en voulurent pas contenter. Alors la supérieure, par un dernier effort, leur présenta nostre église, afin d'échapper l'entrée du monastère qu'elle appréhendoit extrêmement. A quoy ils acquiescèrent, et aussytost elle fit promptement disposer toutes choses, faisant couvrir la table d'autel et autres pintures, et fit attacher touttes les plus hautes planches qu'on peut trouver tout le long du balustre pour faire une

Digitized by Google

séparation des farines à l'autel, afin de pouvoir dire la messe... Cela dura environ quatre mois....

« L'an 1695, nous fûmes encore visitées de messieurs les commis aux farines, dont ils vouloient nous charger. Nous leur résistâmes avec tant de force, que, ne pouvant nous abattre et nous engager à leur ouvrir la porte, ils l'enfoncèrent. Ceste violence nous causa, à la vérité, une douleur très-sensible ; mais il nous reste la consolation d'avoir fait tous nos efforts et de n'avoir rien négligé pour conserver notre sainte et précieuse closture. »

XII.

« Le 5 d'aoust 1704, estant l'année du jubilé de 100 ans de l'institution de nostre saint Ordre, notre très-honorée R. M. procura de Rome une indulgence plénière, tant pour nous que pour les séculiers..... Elle n'omit rien pour solemniser la feste avec une singulière dévotion et vénération..... Elle fit orner la chapelle..... Ayant invité un si grand nombre de prêtres que notre autel ne fut point sans sacrifice depuis le matin jusqu'à midy. Monsieur Maës, doyen de chrestienté, notre très-honoré confesseur, toujours zélé pour les avantages tant temporels que spirituels de la communauté, fit venir à notre insu et à ses frais, la musique de Ste-Elisabeth, estant luy-mesme le célébrant..... Le sermon s'y fit l'après-midy par un R. P. Jésuite..... Ce sermon fut suivy du *Te Deum* en musique. »

Le roi Charles, par lettres du 26 octobre 1723, accorda à la communauté l'amortissement d'un petit jardin de 17 verges, pour agrandir celui qu'elle possédait déjà.

Le 8 août 1728, écrit De Boussu, dans le supplément de son *Histoire de Mons*, « les Célestines firent la fête de leur Jubilé de 100 ans de leur établissement en cette ville. La rue fut magnifiquement ornée, et leur chapelle très proprement décorée. »

« Le 17 d'aoust 1736 (1), « lit-on dans les *Annales*, » nous avons obtenu de Mgr l'archevêque de Cambray, la permission d'ériger les stations du Chemin de la croix à l'entour de notre encloître,

(1) Cette date est erronée : les lettres de l'archevêque sont du 11 octobre 1736.

Digitized by Google

avec une bulle des indulgences à perpétuité, telle qu'ont les Religieuses Filles de Ste-Marie de Mons. Madame Thélès, sœur de ma sœur Marie-Anne-Joseph (1), nous en a fait présent. »

XIII.

« La ville fut investie le 6 de juin (1746)..... M. Dumont, doyen de Mons, sachant que les François attaquoient par la porte de Nimy, nous fit une visite pour nous exciter à sortir..... Il trouva la communauté inexorable, ornée d'un fond de confiance en Dieu et à sa Divine Mère, pour lesquels chacune s'étoit enfermée et disposée à se sacrifier pour soutenir leurs vœux. Il en fut très-édifié, nous laissant à la Providence, mais ce ne fut qu'avec peine.

« Cependant nous avions une demeure aux Révérendes Mères Ursulines, qui furent tout à fait gracieuses, en conservant jusqu'à la fin le quartier qu'elles avoient destiné pour nous placer.

« La nuit du 26 au 27, les François ont commencé à battre la ville..... Les 5 premiers jours, nous eûmes le bonheur de ne rien avoir ; puis nous eûmes une bombe à la place commune, 3 au réfectoire, 3 sur le dortoir, une sur la brasserie, sur notre église, plusieurs à la grande cour, sur la burie, à la basse-cour, au petit bâtiment du jardin : des boulets sans nombre, l'un des quels a percé cinq murailles de front ; le jardin, le préau furent labourés de bombes ; les buses de plomb qui servent à fournir les eaux de part et d'autre brisées, et toutes les vitres de même.....

« Le 10 de juillet on a arboré ; la ville s'est rendue à 3 heures et demie du matin. Nous fûmes bien consternées dès que nous vîmes les désastres : le réfectoire abimé, sommiers, chassis, portes brisés ; la place commune à peu près de mesme ; la voûte du cloître étoit toute fendue et ouverte qu'on voyoit le ciel ; le dortoir nous faisoit frémir ; la charpente des greniers, les toîts, les murailles fendues ; les planchers et toutes les chambres inhabitables, excepté 5 cellules où nous pûmes loger.....

(1) Marie-Laurence-Joseph Fissenne, en religion sœur Marie-Anne-Joseph, entra au monastère de Mons le 22 juillet 1708 ; elle était née à Mons et fille de Paul Fissenne et de Robertine-Antoinette Henry ; elle mourut le 18 mars 1766, à l'âge de 78 ans.

Digitized by Google

« Que Dieu ait pitié de nous ! ayant supputé les dommages de ce siége, ils montent à sept mille francs.

XIV.

« La même année (1772), on nous avertit que S. A. R. Madame, princesse de Lorraine, abbesse de l'illustre Chapitre de Ste-Waudru de ceste ville de Mons, conversant avec quelques personnes de sa Cour, témoignoit qu'elle désiroit voir notre communauté qui étoit la seule de cette ville où elle n'avoit point entré. On lui dit que notre grande solitude ne nous permettoit pas de la faire prier de nous honorer de sa visite. Elle répondit : elles ne peuvent pas m'inviter ; mais moi, je peux y entrer sans leur invitation. Ce qui nous étant rapporté, nous consultâmes notre doyen de chrestienté et quelques autres grands théologiens qui tous nous dirent que la Princesse nous tenant la place de notre Reine-Souveraine, nous ne pouvions pas lui refuser l'entrée de notre maison, au cas qu'elle s'y présenta. Elle y vint effectivement le 10 avril 1772, jour auquel on célébroit l'office de Notre-Dame-de-sept-douleurs. Son dessein étoit d'y laisser entrer à sa suite tous les parents des religieuses qui se présenteroient pour la suivre ; mais l'ayant fait prier par une personne de confiance qu'elle honorait de sa bienveillance, de nous accorder la grâce de n'y venir accompagnée que des personnes de sa Cour, elle eut la bonté de condescendre à nos désirs. La communauté eut l'honneur de la recevoir en corps. Il n'y avoit que deux voitures qui entrèrent dans la grande cour où étoit une partie de la communauté, l'autre partie étant rangée le long des escaliers jusqu'au chœur. Il n'y eut que les supérieures et quelques sœurs qui furent nommément demandées qui accompagnèrent la princesse, répondant simplement à ses interrogations. Tout se passa avec ordre. Avant que de sortir de chez nous, elle assista dans notre chœur avec les personnes de sa Cour, au salut et à la bénédiction du très-St-Sacrement. Cette princesse nous édifia beaucoup, étant d'une piété distinguée et d'une affabilité peu commune. Elle témoigna de la satisfaction de sa visite et se proposoit d'y revenir ; mais Dieu en disposa autrement, la retirant de ce monde.....

« Le 26 mars 1781, M. Pepin, conseiller fiscal, avocat de Sa

Digitized by Google

Majesté, vint à notre monastère nous ordonner de la part de Sa Majesté de lui envoyer, en dedans trois jours, l'état des revenus et charges de notre communauté, ainsi que le nombre des religieuses, nous enjoignant d'ajouter, en suite du dit état, l'offre de le confirmer par serment si Sa Majesté l'exigeoit. »

Ici s'arrête le Mémorial de la communauté.

XV.

La dernière heure du couvent a sonné! L'édit de l'empereur Joseph II, du 17 mars 1783, vint le supprimer et réunir ses biens à la *Caisse de religion*. « Ces saintes filles, » dit l'abbé Fonson, « vivoient dans le plus parfait abandon du monde, dans la pratique de toutes les vertus, dans la plus stricte régularité, lorsqu'elles furent frappées du coup qui menace toutes les maisons religieuses. Elles viennent d'être supprimées, et leur couvent évacué les derniers jours de 1783. Il leur est accordé, comme aux autres qui ont subi et subiront le même sort, une pension viagère de 600 livres(1). » Leur bibliothèque et leur mobilier furent vendus l'année suivante. (2)

Les bâtiments et une partie des terrains compris dans l'enclos du monastère, furent exposés en vente publique, le 31 janvier 1787, et adjugés pour le prix de 18,000 florins, monnaie de Brabant, au nommé A. L. Lernould, receveur de l'Abbaye d'Hasnon. Cette adjudication, approuvée par le comité de la *Caisse de religion*, fut confirmée par lettres-patentes du souverain, du 9 juillet de la même année (3).

Peu de temps après, Lernould, l'acquéreur de ce bien, mourait assassiné, dans son jardin, de la main de son domestique !....

(1) Le *petit tableau de la ville de Mons*, etc. Mons, 1784. In-12. p. p. 59-60.

(2) *Catalogue des livres des couvents supprimés des Carmélites, Pauvres Claires, Annonciades, Capucines, Pénitentes, à Mons, et Trinitaires à Lens, qui se vendront au plus offrant au couvent des Annonciades le mardi* 23 *novembre* 1784... *et jours suivants*. Mons. Wilmet. (1784). Pet. in-8°.

(3) Archives générales du royaume, à Bruxelles. Chambre des comptes, Registre n° 1420, folios 208 à 222. — Un plan du monastère des Célestines, levé par l'architecte C. Larivière, à l'occasion de la vente de ce couvent, est

Digitized by Google

Nous donnerons, pour terminer, la Liste des Prieures, le sceau et le plan géométrique du Couvent dressé par l'Architecte C. Larivière.

LISTE DES PRIEURES (1).

La Prieure et les autres dignitaires de la communauté, c'est-à-dire la Sous-Prieure, la Maîtresse des novices et les Discrètes étaient élues tous les trois ans, en présence de l'Archevêque de Cambrai ou de ses délégués. Les élections de 1637 furent présidées par Mgr. François Vanderburch ; celles de 1652, 1655, 1658, par Mgr. Gaspard Némius ; celles de 1679, 1683, 1685, 1688, par Mgr. Jacques-Théodore de Bryas ; celles de 1700, par Mgr. François de Fénelon.

R. M. Marie-Jeanne-Catherine. 1628, 1634, 1637, 1640. — Fille de... Huges et de Philiberte Girard ; née en Bourgogne ; ✠ le 8 novembre 1663, à l'âge de 80 ans.

R. M. Marie-Paule. 1631. — Fille d'Etienne Faverot et de Claudine Testu ; née à Pontarlier en Bourgogne ; ✠ le 9 septembre 1636, à l'âge de 38 ans.

R. M. Marie-Augustine. 1643, 1655. — Marguerite de Reusme, fille de Louis et de Jeanne Lorette ; née à Mons ; ✠ le 19 septembre 1680, à l'âge de 74 ans.

R. M. Marie-Thérèse. 1646, 1649, 1658, 1667. — Jeanne de Felleries, fille de Nicolas et d'Adrienne Dechamp ; ✠ le 15 mai 1678, à l'âge 71 ans.

R. M. Marie-Claire-Onuphre. 1652, 1664, 1673, 1676. — Fille de Philippe de La Marche, seigneur de Rinsart, et de Jeanne Bourgeois ; née à Avesnes ; ✠ le 28 mai 1703, à l'âge de 81 ans.

R. M. Marie-Marguerite-Françoise. 1661.—Marguerite Vinchant, fille de Jean, seigneur de La Haye, et de Claire Dervillers ; née à Mons ; ✠ le 21 août 1668, à l'âge de 49 ans.

conservé aux Archives générales du royaume à Bruxelles, n° 1907 de l'Inventaire. Un autre plan d'une partie de cet établissement, levé en 1792, par l'architecte E. H. Fonson, existe au Dépôt des archives de l'Etat, à Mons, n° 430 de l'Inventaire. — Le couvent occupait l'emplacement des maisons portant actuellement les n°s 91, 93, 95 et 97 de la rue de Nimy.

(1) Nous avons composé cette liste à l'aide d'éléments puisés dans les *Annales* du monastère, les actes de profession et le nécrologe.

Digitized by Google

R. M. Marie-Bonne-Christine. 1670. — Bonne Parroiche, fille de.... Parroiche et de Christine Bruneau ; née à Maroilles ; ✠ le 12 mars 1689, à l'âge de 57 ans.

R. M. Marie-Eléonore Walburge. 1679, 1683, 1685, 1688. — Marie-Eléonore de Wilst, fille du comte Alexandre de Wilst et de Barbe Dandelo ; née à Bruxelles ; ✠ le 15 décembre 1692, à l'âge de 55 ans.

R. M. Marie-Louise-Madeleine. 1691, 1694, 1697, 1700, 1703, 1706, 1712, 1715. — Marie-Louise de Croix de Drumez, fille de Nicolas, seigneur d'Orville, et de W. Chamart ; née à Mons ; ✠ le 24 août 1717, à l'âge de 70 ans.

R. M. Marie-Angèle-Victoire. 1709. — Marie-Philippe d'Ysembaert, fille de Jacques ; née à Mons ; ✠ le 12 janvier 1722, à l'âge de 73 ans.

R. M. Marie-Joseph-Ignace. 1717, 1720, 1723, 1726, 1729. — Marie-Joseph Petit, fille de Pierre ; née à Mons ; ✠ le 17 décembre 1751, à l'âge de 82 ans.

R. M. Marie-Barbe-Ursule. 1732, 1735, 1738, 1741, 1744, 1747, 1750, 1753, 1756. — Marie-Hubertine-Joseph d'Honner, fille d'Hubert ; ✠ le 14 août 1763, à l'âge de 78 ans.

R. M. Marie-Félicité-Victoire. 1759, 1762, 1765, 1768. — Marie-Barbe-Victoire Le Huvetier, fille de Pierre-François et d'Anne-Jeanne Paradis ; née à Mons ; entrée au monastère le 31 décembre 1736, âgée de 24 ans.

R. M. Marie-Bonne-Gabrielle. 1771, 1774, 1777, 1780. — Bonne-Joseph Papin, fille de Gabriel et de Bonne-Françoise-Joseph de Moitemont ; entrée au monastère le 2 juillet 1742, âgée de 19 ans.

CHARLES ROUSSELLE,
Avocat à Mons.

Digitized by Google

PLAN GÉOMÉTRIQUE

DU REZ-DE-CHAUSSÉE DE LA MAISON ET DÉPENDANCES

DU COUVENT DES CÉLESTINES,

size en la ville de Mons, rue de Nimy,

levé et dessiné par l'architecte C. La rivière.

—

(Archives du Royaume n° 1907 de l'Inventaire des Plans).

—

Renvois

A. Eglise. — B. Chœur des religieuses. — C. Corridor. — D. Chambre E. F. Cours. — G. H. Vestibule. — I. K. Sacristies. — L. Vestibule. — M. Cour. — N. Chambre — O. Passage. — P. Escaliers. — Q. Parloirs. — R. S. T. V. Chambres. — W. X. Y. Z. Cours.

a. b. c. d. e. f. g. h. i. j. k. m. Portes et cours. — m. o. p. q. r. s. Dépendances des cours. — t. u. Jardins. — x. y. z. Brasserie et Buanderie.

1. Préau. — 2. 3. 4. 5. Cloîtres. — 6. 7. 8. Infirmerie. — 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. Escaliers et passages. — 17. 18. 19. Chapitre et ouvroir. — 20. 21. Passages. — 22. Réfectoire. — 23. 24. 25. 26. Cuisines et dépendances.

Digitized by Google

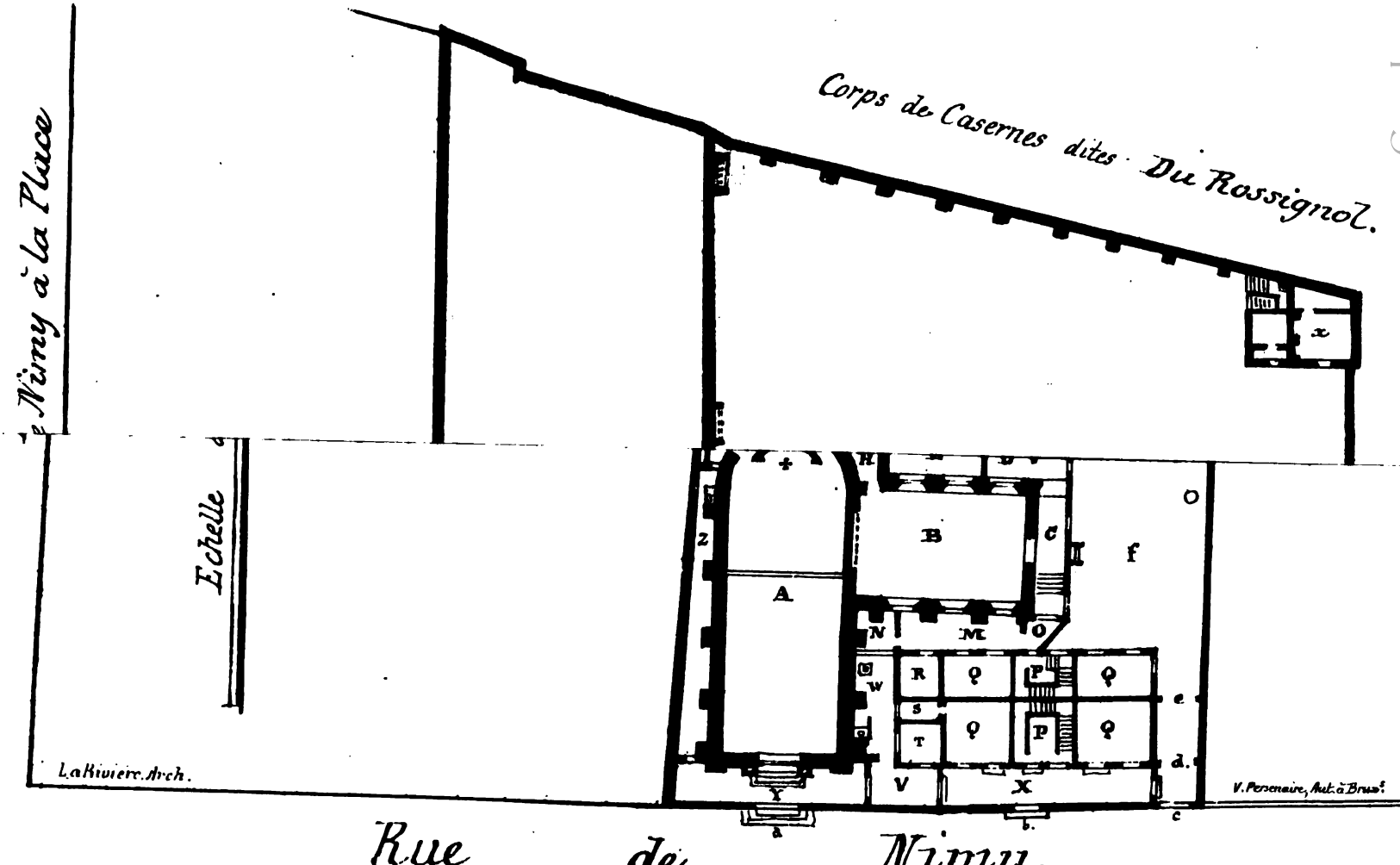
Corps de Casernes dites Du Rossignol.
Nimy à la Place
Echelle
Rue de Nimy
A
B
C
f
x
z
H
O
N
M
O
R
Q
P
Q
W
S
e
T
Q
P
Q
d.
V
X
Y
a
b.
c
La Rivière Arch.
V. Persenaire, Aut. à Brux.

Digitized by Google

LE DOGME CATHOLIQUE.

PROGRÈS DANS LA STABILITÉ.

Le XIXe siècle s'est nommé le siècle des lumières et du progrès. Ce nom, il l'a mérité, peut-être, par une expansion rapide des sciences expérimentales, attristée d'ailleurs par bien des mécomptes. Mais, dans une sphère plus élevée, ne pourrait-il pas, avec autant de raison et plus de légitime orgueil, s'intituler le siècle des lumières? N'a-t-il pas vu briller d'un éclat nouveau plusieurs Vérités de la Foi, des plus consolantes et des plus fécondes? Sans doute, et les dogmes de l'Immaculée Conception de Marie et de l'Infaillibilité pontificale, solennellement définis, sont à eux seuls capables d'immortaliser un siècle chrétien.

Cet ordre de progrès, on devrait d'autant moins l'oublier, que le Concile du Vatican, suspendu par des événements désastreux pour l'Europe, promet encore à notre foi une nouvelle diffusion de lumière. Dès que la liberté sera assurée à ses délibérations, il reprendra le programme de ses travaux; il jugera, il condamnera, avec l'assistance de l'Esprit de vérité, les erreurs des temps présents; il développera de plus en plus la science sacrée.

Il n'est donc point sans à propos d'examiner la nature de l'évolution du dogme catholique.

Cet examen nous fera mieux comprendre combien c'est à tort que quelques-uns de nos frères, choqués de la proclamation de l'Infaillibilité du pape, ont crié à la nouveauté, et, pour s'y soustraire, ont inventé le Vieux Catholicisme. Nous verrons aussi combien sont peu fondées, disons mieux, combien injurieuses au divin Fondateur du christianisme les appréhensions de certains catholiques, peu instruits des choses de l'Eglise. Dans l'amoindrissement de leur foi, ils redoutent que l'autorité suprême ne se hâte trop de repousser des opinions qui leur sont chères.

Que penser de cette classe de fidèles? S'ils supposent que les définitions de leurs pasteurs, réunis dans le Saint-Esprit, pourraient ne point tendre à la gloire de Dieu et de l'Eglise, à l'avantage de la science et de la société, n'est-ce point la marque qu'ils

Digitized by Google

ont perdu le sens catholique? S'ils sont disposés à mettre leur jugement personnel au-dessus du jugement infaillible du Magistère divin, n'est-ce point le symptôme inquiétant d'une foi qui tombe et qui réclame un prompt secours?

Telles doivent être, ce nous semble, les réflexions et les conclusions qui naîtront naturellement de l'examen du légitime développement des dogmes chrétiens.

Avant d'aborder l'évolution dogmatique, nous rappellerons brièvement l'origine du dogme, son essence et quelques uns de ses caractères.

I

On parle beaucoup, aujourd'hui, de dogme, de révélation surnaturelle, soit pour railler soit pour bénir. Mais sait-on précisément quelle réalité expriment ces mots? Tout d'abord la révélation n'est pas la science, moins encore la contradiction de la science. Le propre de la raison est de percevoir la vérité intrinsèque des choses: dans les perfections créées, elle découvre un reflet des perfections invisibles du Créateur, et arrive ainsi à la connaissance du vrai Dieu, et des premiers principes de la morale et de la philosophie; d'autre part, la voie de l'expérience étend sans cesse, dans toutes les branches de l'activité humaine, la sphère de ses conquêtes. Quand Képler formulait les lois qui gouvernent le monde, quand Watt découvrait la puissance de la vapeur d'eau, ils nous révélaient des secrets riches en applications. C'étaient, en un sens large, autant de révélations. Toutefois telle n'est point la vraie notion de la *Révélation*, telle que l'entend la théologie.

Pour atteindre la vérité morale et religieuse, une voie plus facile que celle de l'expérience et du raisonnement nous a été ouverte. Il a plu à la Sagesse et à la Bonté de Dieu de se révéler lui-même à nous et de nous révéler les décrets de sa volonté; cette voie surnaturelle, ce *langage immédiat de Dieu* constitue la *Révélation divine* et deviendra, pour nous, le *dogme catholique*. « Dieu, dit l'Apôtre, qui autrefois avait parlé à nos pères par les prophètes de plusieurs manières, nous a parlé, en ces derniers temps, de nos jours, par son Fils (1). »

(1) Epître aux Hébreux, c. I, v. 1, 2.

Digitized by Google

L'oracle divin se trouve donc au commencement de tout dogme. Un ministre du Ciel nous est envoyé ; il prouve la divinité de sa mission. Dès lors, certains que ce qu'il nous propose émane de la science et de la véracité suprêmes, nous sommes tenus de donner l'assentiment de notre intelligence, l'hommage de notre foi.

Pour qu'une vérité fasse partie du trésor de la révélation, il n'est nullement requis qu'elle soit inaccessible aux lumières de la raison, ou d'une importance majeure pour la fin de l'homme ; non, le degré d'importance ou d'inaccessibilité d'une vérité n'est pas la pierre de touche qui fasse reconnaître sa provenance divine.

Voici la règle aussi sûre que simple. Tenez pour révélé tout fait, toute doctrine qui a pour source certaine l'oracle immédiat de Dieu.

Sans doute, il faut que l'Eglise nous propose les doctrines révélées; mais cette *proposition authentique* n'est point le *motif* de notre foi, elle en est seulement la *condition* préalable et nécessaire : notre foi s'appuie uniquement sur l'autorité du témoignage divin. Nous croyons, *parce que* Dieu a parlé, et nous sommes certains que Dieu a parlé, *parce que* l'Eglise, divinement instituée à cette fin, nous l'enseigne.

Ces principes incontestables réduisent à néant la distinction que les Protestants se sont plu à établir, dans leurs symboles de foi, entre les articles *fondamentaux* et les articles *accidentels*. Dès qu'une vérité repose sur le témoignage de Dieu, c'est détruire l'essence de la foi que d'en faire un article facultatif, laissé au libre choix du chrétien.

On comprend aisément qu'une même vérité puisse être *simultanément* l'objet de la foi et l'objet de la science.

Vous lisez dans les *Annales* de Tacite que Jésus-Christ, le Fondateur du Christianisme, fut crucifié à Jérusalem pendant que Ponce Pilate gouvernait la Judée. Vous n'avez nulle raison de suspecter la bonne foi de l'historien ; vous savez donc d'une certitude historique que Ponce Pilate était gouverneur de Judée à l'époque de la mort de Jésus-Christ.

Mais ce même fait, vous pouvez aussi le connaître par les livres sacrés ; vous le croyez alors d'une foi divine. Que conclure de cette double source de connaissance ? Évidemment, qu'un témoignage

Digitized by Google

n'exclut point l'autre, pas plus que la lumière d'un flambeau n'empêche celle d'un autre d'éclairer le même objet.

Combien de révélations trouvons-nous dans l'histoire de la vraie religion ? Un bon nombre, si nous avons égard à la diversité des temps, des ministres, des vérités et des fins particulières ; une seule, si nous les examinons dans leur connexion, leur subordination, dans leur fin commune. Toutes, en effet, dans le plan divin, ont tendu à la fondation de l'Eglise chrétienne. Toutes ces sources de vérité devaient se rencontrer et verser leurs trésors dans l'Eglise, ce vase d'élection, créé pour garder aux hommes la science de Dieu.

A peine le premier homme eut-il péché, que Dieu lui révéla le pardon par le futur Messie : par là, dit S. Thomas d'Aquin, il jetait le fondement de son Eglise ; par là encore, sa Providence donnait aux nations qui allaient se partager le monde, l'abrégé de la révélation divine, le germe de la foi, la semence du salut, et chaque homme pourra, à toute époque, être chrétien de cœur et d'âme, selon l'expression de S. Justin. Aux patriarches, Dieu confirma et expliqua les premières promesses de Rédemption ; plus tard, s'adressant à Moïse et aux prophètes, il dissipa insensiblement les obscurités, et prépara les peuples à l'arrivée du Sauveur. Enfin, dans la plénitude des temps, il envoie au monde son propre Fils, pour nous découvrir les profondeurs de la divinité et les opérations incompréhensibles de son amour.

Cette révélation surnaturelle, aussi ancienne que l'humanité, développée successivement, complétée par le Verbe fait chair, l'Eglise la garde inviolablement, parfaitement, continuellement, pour l'instruction et la sanctification de ses enfants.

Révélation surnaturelle, flambeau lumineux éclairant la route de l'éternité, étincelant sans cesse au milieu de la nuit et dissipant les ténèbres amoncelées par le père du mensonge et les passions humaines, qui de nous en connaît suffisamment le prix ? Qui lui a voué assez de vénération ? Son éclat permanent et certain contraste singulièrement avec les lueurs vacillantes de notre raison.

Pour nous en convaincre, il suffirait d'ouvrir le catéchisme, où la *Révélation* est résumée en peu de mots. Cinq minutes données à la lecture de ce petit livre, ou même du symbole de foi, nous en

Digitized by Google

apprendront plus sur l'unité et les perfections de Dieu, sur l'origine, la liberté, la fin de l'homme qu'une vie entière consacrée à l'étude des grands penseurs de l'antiquité (1).

D'un côté, la vérité vous apparaît dans sa beauté, dans son intégrité ; de l'autre, vous avez peine à la reconnaître, tant elle est amoindrie, défigurée par l'erreur et le doute.

Dieu, voulant adapter la révélation à la nature complète de l'homme et satisfaire à tous nos besoins, nous a lui même enseigné des vérités, des dogmes théoriques et des dogmes pratiques. Les premiers règlent notre croyance ; les seconds, nos mœurs. Mais tous les dogmes, qu'ils soient théoriques ou pratiques, sont contenus soit dans les Livres écrits soit dans les Traditions non écrites, qui, reçues de la bouche de Jésus-Christ même par les Apôtres, ou enseignées par eux sous l'inspiration du Saint-Esprit, puis transmises de main en main, sont parvenues intactes jusqu'à nous, grâce à une providence spéciale du Dieu Révélateur et Sauveur.

II

Ces préliminaires posés, il est temps de concilier deux vérités, qui, à première vue, semblent se contredire. Cette contradiction apparente a été souvent exploitée par les adversaires de la Révélation chrétienne.

D'après vous, nous disent-ils, d'un côté, la foi reste telle que Jésus-Christ l'a enseignée aux Apôtres, et, de l'autre, la foi progresse et se développe dans l'Eglise. Comment accorder ensemble l'immutabilité avec le progrès ? N'y a-t-il point dans cet enseignement un désaccord manifeste ? Aucunement, répondons-nous; et cela parce que *l'immutabilité* affecte *l'essence du dogme*, le *progrès* au contraire indique *l'accroissement de lumière* que les dogmes révélés reçoivent dans le cours des siècles.

Expliquons ceci davantage, en examinant à fond ce que signifient ces mots : *Stabilité* et *Développement* du dogme.

Quand nous disons que le dogme catholique est *immuable* dans

(1) Le philosophe Jouffroy, le disciple de Cousin, l'a proclamé hautement dans un passage devenu célèbre.

Digitized by Google

son objet, nous écartons, tout d'abord, deux erreurs : l'une, qui prétendrait qu'une nouvelle économie religieuse, une nouvelle religion, un ordre plus parfait, doit un jour remplacer l'Évangile de Jésus-Christ; l'autre, qui soutiendrait que l'Église du Christ, perpétuelle dans sa durée, verrait se grossir, par des révélations successives, la somme de ses dogmes. D'après la foi de l'Église, le Nouveau Testament et toute son économie ne cesseront que pour faire place aux triomphes et aux révélations de la patrie céleste; et jamais, en attendant le jour de cette dernière et complète manifestation, jamais une vérité, *nouvelle dans son objet*, n'entrera dans le dépôt de la foi catholique : tel est l'enseignement de l'Église catholique.

Vienne donc un Montan, un Manès, viennent les Fraticelles du moyen-âge, viennent les Anabaptistes modernes, et les *Saints des derniers jours*, comme ils s'appellent, viennent tous ces superbes et ridicules inventeurs de sacriléges puérilités, qu'ils osent nous conter que le S. Esprit est descendu sur eux et à leur profit, que le Paraclet incarné va substituer sa propre révélation à celle de Jésus-Christ. Ils en seront pour leurs frais d'imagination : tout en plaignant le sort des faibles qu'ils endoctrinent, nous nous rappellerons comment le bon Maître et son Apôtre nous ont prémunis contre les théories de ces pseudo-prophètes. Nous prendrons de là occasion de relire cette page admirable de l'Épître aux Hébreux, où notre croyance est établie avec autant de lucidité que d'énergie. Sans doute, S. Paul, dans cet endroit, vise surtout à mettre en regard l'Ancien et le Nouveau Testament; dans l'ardeur de sa charité, il entreprend de montrer la supériorité infinie de l'Évangile, l'excellence du divin Sacerdoce de Jésus-Christ ; mais, du même coup, le grand Apôtre frappe d'anathème les rêveries des Montans de tous les âges.

Écoutons cette grande et solide doctrine. Le Sacerdoce de Lévi, dit-il, était impuissant à rien achever. La loi de Moïse n'était que l'ombre des biens futurs, une figure, une promesse, un acheminement vers une meilleure espérance : aussi fut-elle abrogée. Dès lors commença l'empire des réalités, de la vérité, de la grâce. Le Fils de Dieu fait homme établit un Testament nouveau qu'il scelle de son sang ; et, comme le Sacerdoce et le Sacrifice de Jésus-Christ

Digitized by Google

peuvent à jamais sanctifier tous ceux qui s'approchent de Dieu, ils dureront éternellement : ainsi l'Économie religieuse du Christ, le christianisme, n'aura point de fin ; car, au jugement de S. Paul, entre une Économie religieuse et le Sacrifice qui la résume, il existe une *connexion nécessaire;* et, de même que de l'abrogation du Sacerdoce de Lévi on déduit légitimement l'abrogation de l'Économie mosaïque, ainsi de la perpétuité du Sacerdoce de Jésus-Christ, il faut conclure à la perpétuité sans limite de sa Loi et de son Évangile.

Ce seul argument doit nous suffire pour comprendre que toute attente, toute annonce d'une troisième Économie plus excellente est condamnée d'avance.

Nous allons plus loin et nous disons : quiconque soutient que de nouvelles révélations augmenteront, dans le cours des siècles, l'objet du dogme, celui-là fait défection dans la foi : il prétend donner le démenti à l'apôtre S. Jean, qui,ravi dans la contemplation du Verbe fait chair, s'est écrié dans un transport de gratitude : *Gratia et veritas per Jesum Christum facta est* (1). Oui, jusqu'à la consommation des siècles, toute sanctification aura pour point de départ la Croix du Sauveur, et toute lumière surnaturelle jaillira de la vivante efficacité de sa parole.

La Sainte Écriture et la Tradition de l'Église sont pleines de cette doctrine. Conformément à leur mandat, les Apôtres enseignent tous les dogmes que J.-C. leur a confiés ; à cette fin, ils ont reçu le Saint-Esprit qui leur suggère toute vérité, et ils ordonnent à leurs successeurs de garder fidèlement le divin dépôt, d'enseigner aux autres ce qu'ils avaient appris eux-mêmes.

Toujours, les changements, les nouveautés, en matière de foi, ont été flétris dans l'Eglise comme des hérésies.

Dès le premier siècle, S. Barnabé exprimait en ces termes la loi inviolable de l'Eglise : « La règle de la vérité consiste à garder ce que vous avez reçu, sans rien ajouter, sans rien soustraire (2). »

Aujourd'hui, en plein XIXe siècle, notre foi est la foi des Apôtres ; c'est la foi portée aux nations par S. Paul, et consacrée par

(1) Joan. I, 17.
(2) Custodi quæ accepisti, neque addens quidquam, neque de trahens. *Lettre de S. Barnabé*, n. 19.

Digitized by Google

le sang des martyrs. Aussi, l'Eglise militante, à son dernier jour, pourra remettre à son Fondateur, intact et sans la moindre altération, le divin dépôt qui lui avait été confié, et, en retour de sa fidélité, elle recevra alors la lumière de la gloire éternelle, la claire vision, face à face, du Dieu Infini.

Cette universalité de temps et de lieux, qui caractérise le Symbole catholique, rappelle, naturellement, l'instabilité qui règne partout ailleurs.

Combien différentes sont les fausses religions! Les païens ne connurent point de confession commune de leur croyance : chacun, à sa fantaisie, vénérait ou raillait ce qui lui plaisait. Le protestant non plus n'a pas de symbole qui résiste longtemps à l'influence dissolvante de son principe fondamental, *l'examen individuel*. L'histoire de ses variations en est la preuve la plus éloquente. Voyez le nuage tourmenté par la tempête (1) : il change à chaque instant et de forme et de direction; voilà l'image de l'hérésie et en particulier du protestantisme. Carlostadt se croit le droit de modifier, par son propre esprit, ce que, par son propre esprit, Luther a composé ; Luther conserve la Cène, Carlostadt la rejette; Carlostadt conserve le baptême des enfants, Muncer le rejette. Tout change si bien dans chaque confession, dans chaque réunion, que les réformés, après peu d'années, se trouvent, en beaucoup de points, différents de ce qu'ils ont été à leur naissance ; et, pour nous servir de l'expression d'un de leurs défenseurs, ceux qui n'ont point jusqu'ici abouti au rationalisme, peuvent écrire sur l'ongle de leur pouce tout ce qu'ils conservent encore de *dogme* dans l'église protestante.

Prévenons une objection. Si la révélation est complète dans les Apôtres, pourquoi tant de révélations postérieures? Pourquoi les révélations d'une sainte Gertrude, d'une sainte Thérèse et tant d'autres, que l'Eglise pourtant semble approuver, en plaçant sur les autels ceux qui en furent honorés?

Ces Révélations, si respectables soient-elles, n'entrent point dans le dépôt de la foi catholique; elles ne regardent point l'Eglise universelle, mais, tout au plus, l'utilité immédiate de quelques

(1) Hi sunt.... nebulæ turbinibus agitatæ. II Pet. II, 17.

Digitized by Google

membres. Ceux qui les reçoivent ne sont pas investis d'une mission divine, semblable à celle des Apôtres, ils ne sont point, comme eux, les hérauts de Jésus-Christ. Voient-ils avec évidence la crédibilité des motifs qui entourent ces révélations, ils doivent les croire d'une foi divine ; quant aux autres fidèles, surtout après l'approbation de l'Eglise, ils peuvent, sans crainte de superstition, les admettre comme des vérités historiques. En tout cas, ces révélations individuelles n'obligent pas l'universalité du peuple chrétien.

Nous avons jusqu'ici étudié et admiré la *stabilité* de nos dogmes, il est temps d'expliquer la nature et le mode de leur *progrès*.

La fin prochainement. C. Motet.

Digitized by Google

L'ANNÉE DE LA MORT

DE SAINT LAMBERT.

Errare humanum est. Cet adage est vrai pour les savants comme pour le commun des mortels. La science elle-même ne peut se soustraire à cette humiliante condition de la nature humaine. Bon nombre de ses progrès doivent être achetés au prix d'un aveu de sa faiblesse. Souvent elle est obligée de revenir sur ses pas, de détruire laborieusement ce qu'elle a laborieusement édifié et regardé longtemps comme de précieux points de repère pour des découvertes ultérieures. Le détail historique qui fait l'objet de cette note va nous en fournir un nouvel exemple.

Les érudits du dix-septième et du dix-huitième siècles, qui ont eu à s'occuper de la date de la mort de saint Lambert, se sont accordés à la placer entre 707 et 709. Ainsi Henschenius dit qu'elle doit être reportée à 707 ou plus tard encore (1) : — il est vrai, comme nous le dirons plus bas, qu'il changea ensuite de sentiment ; — Antoine Pagi la fixe d'une manière plus précise à l'an 707 (2) ; Mabillon (3) et Le Cointe (4) se sont prononcés pour 708 ; enfin, le bollandiste Constantin Suyskens croit devoir aller jusqu'à 709 (5). Après eux, la date approximative de 708 a été adoptée par la très-grande majorité des écrivains qui ont prétendu à traiter l'histoire critique de saint Lambert ou de saint Hubert. elle a servi de base à la détermination d'autres dates ; on s'y est appuyé, comme sur un argument sans réplique, pour rejeter des traditions qui ne s'accordaient pas avec elle.

Et cependant, il faut renoncer à la maintenir. Une pièce pu-

(1) Commentar. Præv. de S. Amando, num. 104 (*Act. SS.*, tom. I. Febr. pag. 837.)

(2) *Critic. in Baron.* ad. an. 698, num. 1.

(3) *Act. SS. O. S. B.* sec. III. Part. I. (Paris, 1672), pag. 77. — *Annal. Bened.* ad an. 708, num. 1 (tom. II, pag. 18).

(4) *Annal. Eccles. Franc.*, tom. IV. pag. 461.

(5) Commentar. Præv. de S. Lamberto, num. 147. sqq. (*Act. SS.* tom. V Sept. pag. 544).

Digitized by Google

bliée depuis longtemps, dont l'authenticité n'a jamais été contestée et ne peut en effet raisonnablement être mise en suspicion, prouve d'une manière péremptoire que saint Lambert a cessé de vivre avant 706. Cette pièce est le diplôme accordé par Pepin, dit de Herstal, à l'abbaye d'Echternach (1), qui porte la date de *Gaimundas* (Sarreguemines) *sub die* 3. *Idus Maias. Anno* 12. *regni domini nostri Childeberti gloriosissimi regis*, c'est-à-dire 14 mai 706 (2). Après la date suivent les souscriptions : *Pippinus et conjunx ejus Plectrudis. Drogo. Chuchobertus episcopus. Garebaldus episcopus. Bernarius episcopus. Constantinus episcopus. Josephus. Winetaharius episcopus. Chariganto. Agione. Crodebaldus. Carduinus. Remedius. Bainingus.*

Impossible de se méprendre sur la personnalité de ce *Chuchobertus episcopus*, qui a signé le premier après Pepin, Plectrude et leur fils Drogon, avant Gerbald, évêque de Toul, Bernaire, évêque de Paris, et Constantin, évêque de Beauvais. C'est bien, ainsi que l'a marqué M. Louis Weiland en publiant ce diplôme dans la grande collection des *Monumenta Germaniæ Historica* (3), saint Hubert, successeur de saint Lambert sur le siége de Maestricht, évêque diocésain des donateurs, qu'il faut reconnaître ici. Et comme ce fut le 17 septembre que Lambert tomba victime des ressentiments de Dodon, il n'est plus permis d'étendre son épiscopat au delà de l'année 705.

Une seconde limite nous serait donnée par la charte de l'abbesse Irmine, fille de Dagobert II, et qu'on peut appeler la charte de fondation de l'abbaye d'Echternach (4), si le *Audebertus* ou, suivant d'autres éditions, *Hudobertus presbiter*, qui vient en dernier lieu parmi les signataires de ce document, pouvait avec une entière certitude être assimilé au même successeur de saint Lambert. Il résulterait de là que saint Hubert n'était encore que simple prêtre et, par une conséquence naturelle, puisque rien

(1) *Mon. Germ. Hist.*, tom. XXIII. Script. pag. 53, et tom. I. Diplom. pag. 93.

(2) Cfr. G. RICHTER, *Annalen des fränkischen Reichs im Zeitalter der Merovinger* (Halle, 1873), pag. 178, not.

(3) Tom. XXIII. Script. pag. 54, not.

(4) Ibid. pag. 51.

Digitized by Google

n'autorise à supposer une longue vacance du siége après la mort de saint Lambert, que celui-ci était encore en vie au 1er novembre 698, ou tout au moins que son martyre ne peut être placé avant le mois de septembre de cette même année.

C'est, du reste, entre ces deux limites, ou plutôt entre les années 698 et 701, que la date de la mort de saint Lambert est fixée dans les chroniques les plus anciennes, où il est fait mention de cet événement.

Le premier de ces témoignages, par ordre d'ancienneté, est celui des *Annales Leodienses*, dont la rédaction, telle que nous la possédons maintenant, remonte au milieu du XIe siècle. Nous y lisons à l'an « 701. Sanctus Lambertus martirizatur » (1).

Après les Annales de Liége, vient la célèbre Chronique de Sigebert, mort en 1111. Le docte moine de Gembloux y écrit à l'an « 698. Sanctus Lambertus Pipinum principem increpare ausus, « quod pelicem Alpaidem suæ legitimæ uxori Plectrudi super- « duxerat, a Dodone fratre ipsius Alpaidis Leodii martyrizatur et « Trajecti tumulatur, eique sanctus Hubertus episcopus subro- « gatur » (2). On peut joindre à Sigebert l'Annaliste du monastère de Xanten, en Lorraine, que les uns regardent comme lui ayant servi de source, les autres, avec plus de raison, comme l'ayant suivi (3). Cet écrivain dit aussi à l'an « 698. Sanctus Landbertus episcopus in Leodio vico occiditur » (4).

Un témoin certainement différent de Sigebert, c'est son contemporain Ekkehard, abbé du monastère d'Aurach dans le diocèse de Bamberg, mort en 1129, auteur d'une *Chronique* universelle, où il est marqué à l'an « 700. Hujus [Sergii S. P.] tempore occisus « est sanctus Lantpertus episcopus sub Hildeberto rege » (5).

Nous avons encore, du commencement du douzième siècle, le chanoine de Liége Nicolas, qui, dans sa Vie de saint Lambert, raconte longuement la vision où la mort de saint Lambert fut révélée au

(1) *Mon. Germ. Hist.*, tom. IV. Script. pag. 12.

(2) *Mon. Germ. Hist.*, tom. XI. Script. pag. 328.

(3) Cfr. H. E. Bonnell, *Die Anfänge des Karolingischen Hauses* (Berlin, 1866), pag. 149.

(4) *Mon. Germ. Hist.*, tom. II. Script. pag. 220.

(5) *Mon. Germ. Hist.*, tom. VI. Script. pag. 156.

Digitized by Google

Pape Sergius I, et termine sa narration par ces mots : « Qualiter « autem a papa Sergio, eodem die cognitus [Hubertus] et de nece « dilecti magistri sui Lamberti, per signum baculi ejus certior sit « factus, si quis plenius scire desiderat, libellum illum relegat, « quem a viris fidelibus editum de vita et conversatione ipsius « Huberti ante episcopatum, a plerisque apud nos et haberi et legi « non est dubium » (1). Ainsi, d'après une Notice sur saint Hubert, déjà fort répandue dans les premières années du douzième siècle, le successeur de saint Lambert aurait été ordonné par le pape Sergius I. Or ce pape est mort le 8 septembre 701 (2). C'est donc en 700, au plus tard, que, d'après ce témoignage, on peut marquer la date de la mort de saint Lambert.

Apportons encore deux témoignages postérieurs. Le fragment de chronique d'Orval, publié dans la collection des *Monumenta Germaniæ Historica* sous le titre de *Notæ Aureævallenses*, et longtemps auparavant par Labbe et par Martène sous celui de *Chronicon breve Leodiense*, et dont la rédaction doit être assignée au commencement du XIIIe siècle, renferme ce passage : « Circa « annum Domini 730, 3. Kalendas Julii obiit beatus Hugbertus, « quamvis ejus festivitas recolitur 3. Nonas Novembris, quando « Karlomannus corpus ejus de terra levavit et in altum collocavit. « Qui præfuit sedi Tungrensi annis 30, quamvis in vita beatæ « Odæ legatur præfuisse annis viginti, sub apostolicis Sergio, « Johanne VI, Sisinnio, Constantino, Gregorio II... » (3). Voilà encore une fois le commencement de l'épiscopat de saint Hubert reporté au temps de Sergius I, et par conséquent à la fin du septième siècle.

Enfin la troisième suite des *Gesta Abbatum Trudonensium*, rédigée pendant la seconde moitié du XIVe siècle, après avoir parlé des événements de 697, continue ainsi : « Anno sequente cum « sanctus Lambertus Pipinum principem caritative corripuisset de « pelicatu Alpaidis, a Dodone duce Ardenne, fratre hujus Alpaidis

(1) J. Chapeaville, *Gesta Pontificum Tungrensium, Trajectensium et Leodiensium*, tom. I, pag. 406. — *Act. SS.* tom. V. Sept., pag. 616 (num. 75 extr.).

(2) Jaffé, *Regesta Pontif. Roman.*, pag. 172.

(3) *Mon. Germ. Hist.*, tom. XVI. Script. pag. 681.

Digitized by Google

« martirizatur et Trajecti tumulatur, anno epyscopatus sui 40, eta-
« tis vero 61 » (1).

A tous ces textes, qui fixent la date de la mort de saint Lambert à la fin du septième siècle, on ne peut, je pense, opposer qu'un seul passage d'un annaliste du commencement du XIVe siècle, auteur de quelques additions aux *Annales Mellicenses* (monastère de Melk en Autriche), additions publiées à la suite de ces Annales par leur dernier éditeur sous le titre de *Auctarium Cremifanense* (Kremsmünster). Ce passage renferme d'ailleurs au moins trois erreurs historiques palpables en deux lignes. Nous nous contentons de les souligner, au risque de souligner à peu près tout le texte : « 706. Sanctus Lambertus *sub Leone III* papa et Justiniano II imperatore a *Ebroino* principe Pippini *I. regis* Francorum occiditur » (2).

On sait ce qui a déterminé les savants que nous avons nommés au commencement de cette note, Henschenius, Pagi, Le Cointe, Mabillon et Suyskens, à s'écarter de la tradition de nos vieux chroniqueurs. La valeur de ces témoignages, jusqu'à un certain point si concordants, leur semblait devoir être considérée comme nulle en présence de l'indication précise, fournie par l'ensemble de deux documents certainement contemporains des faits qu'ils attestent. Le premier est un diplôme de Childéric II, daté du 6 septembre 667, dans lequel saint Théodard, le prédécesseur immédiat de saint Lambert, est clairement indiqué comme occupant alors le siége épiscopal de Maestricht (3). Le second est la Vie de saint Hubert, écrite par un de ses disciples et retouchée, quant au style seulement, environ cent ans après la mort de saint Hubert, par l'évêque Jonas d'Orléans. Cette vie, publiée d'abord par

(1) *Mon. Germ. Hist.*, tom. x. Script. pag. 369.

(2) *Mon. Germ. Hist.*, tom. ix. Script. pag. 551.

(3) *Monum. Germ. Hist.* tom. i. Diplom. 28. — Henschenius avait d'abord, dans son Commentaire sur S. Amand, num. 102 (*Act. SS.* tom. 1. Febr. pag. 836), fait concorder la huitième année du règne de Childéric II avec l'an de J-C. 672, et assigné l'an 676 pour la date du martyre de saint Théodard. Il a plus tard reconnu son erreur et placé la mort de saint Théodard en 668, dans son *Exegesis historica de episcopatu Tungrensi et Trajectensi*, num 88 (*Act SS.* tom. vii. Maii, pag. xliii).

Digitized by Google

Surius (1), et ensuite par le jésuite Jean Roberti (2), débute par ces mots : « Post gloriosum beatissimi ac præcellentissimi antistitis Lamberti [a] rebus humanis excessum, qui pontificalem apicem apud urbem Tungrensem *quadraginta annis* strenue ferens... » (3).

Les quarante ans de l'épiscopat de saint Lambert, après le diplôme de 667, ne laissaient plus lieu a une hypothèse qui eût placé la mort du saint évêque avant 707 (4).

Mais le diplôme de Pepin de 706 ? Hâtons-nous de dire, à la décharge de nos érudits du dix-septième siècle, qu'ils sont très excusables de n'avoir pas reconnu la signature de saint Hubert de Maestricht dans l'édition fort imparfaite de ce diplôme, telle qu'on la trouve pour la première fois dans les *Annales Trevirenses* de Brower (5), reproduite sans nouvel examen de manuscrits, par Henschenius (6) et par Le Cointe (7). Voici comment y sont rapportées les signatures : « Pipinus et Plectrudis, item Chudbertus, Ber« narius, Chanibaldus, Constantinus, Josephus, Winetharius sub« scripsere. » Il est moins facile de justifier Suyskens, qui a publié son Commentaire sur saint Lambert dans le tome V de septembre des *Acta Sanctorum* en 1755, alors qu'une édition plus soignée du diplôme, dans laquelle les signatures se trouvent exactement re-

(1) Ad 3 Novembris—M. Potthast a commis une assez étrange méprise, dans sa *Bibliotheca historica medi ævi* (pag. 746), en présentant la vie éditée par Surius comme la composition originale de l'auteur contemporain, différente de la rédaction nouvelle de Jonas publiée par Roberti.

(2) *Historia S. Huberti* (Luxemburgi 1621. in 4°), pag. 11 seqq.

(3) Ap. Roberti, pag. 20.

(4) Il est remarquable que Henschenius semble ne pas avoir connu la célèbre Vie de saint Hubert. Du moins n'y fait-il aucune allusion dans son travail sur les évêques de Tongres et de Maestricht. On s'explique dès lors facilement son retour à l'ancienne tradition (*Exegesis*, etc. num. 81 extr.), dès qu'il eût reconnu qu'il s'était trompé en assignant au diplôme de Childéric III une date plus ancienne que 667 (Cfr. supra pag. 680 not. 3).

(5) Tom. I (Leodii 1670). pag. 360. — La première édition de l'ouvrage de Brower (1626) est d'une extrême rareté. Le diplôme de 667 s'y trouve imprimé tout à fait comme dans la seconde, ainsi qu'on peut s'en assurer par la reproduction de Henschenius et de Le Cointe (V. les notes suivantes), qui attestent tous les deux l'avoir emprunté à Brower.

(6) *Diatriba de tribus Dagobertis* (Antverpiæ 1655), pag. 114.

(7) *Annal. Eccl. Franc.* tom. IV (Paris. 1670). pag. 446.

Digitized by Google

produites comme nous les avons citées plus haut, avait été donnée par Calmet (1) par Bertholet (2), par Bouquet (3), et par Hontheim (4). Le fait est que cette précieuse indication lui a échappé; sans cela, il n'aurait pu évidemment se dispenser de la présenter, au moins sous forme d'objection.

Si le diplôme de 706 eût frappé les yeux des éminents critiques que nous devons combattre ici, ils auraient été amenés sans aucun doute à peser avec une attention plus minutieuse l'autorité de la Vie de saint Hubert redigée par Jonas. Peut-être, tout d'abord, auraient-ils soupçonné que le détail des quarante ans avait été ajouté par cet écrivain à la vie primitive, ou qu'il avait mal lu le premier auteur lorsqu'il assignait, au début de son œuvre, cette longue durée à l'épiscopat de saint Lambert. La découverte de la composition originale, mise au jour en 1874 par le savant M. G. Arndt d'après un manuscrit de la bibliothèque de Valenciennes (5), nous permet de constater que le soupçon eût été une nouvelle erreur. Nous y trouvons très clairement marqué le chiffre de XL ans, et rien ne permet de supposer qu'il y ait là une erreur de transcription.

C'est donc bien sur le compte du biographe contemporain de saint Hubert qu'il faut mettre l'assertion relative à la durée de l'épiscopat du prédécesseur de ce saint. Elle donne à cette durée trois ans de plus que ne le permettent les limites extrêmes fixées par les diplômes de 667 et de 706, environ dix ans de plus que celle qui est marquée par la date de la mort de saint Lambert d'après les plus anciens chroniqueurs. Comment s'expliquer une inexactitude aussi grossière par rapport à un fait si public et, relativement à notre écrivain, si récent? Un examen attentif de l'œuvre de notre biographe fera, si je ne me trompe, bientôt cesser la surprise.

(1) *Histoire de Lorraine*, tom. II (Nancy 1748). Preuves, pag. 84. — La première édition est de 1728.

(2) *Histoire du duché de Luxembourg*, tom. II (Luxemb. 1741). Preuves, pag. XXV.

(3) *Recueil des Historiens de France*, tom. IV (Paris 1741). pag. 683.

(4) *Historia Trevirensis diplomatica et pragmatica*, tom. I (Aug. Vindel. 1750). pag. 103.

(5) *Kleine Denkmäler aus der Merovingerzeit* (Hannover 1874. In-8°), pag. 52.

Digitized by Google

Il n'est pas difficile de s'apercevoir que non seulement il maniait fort péniblement la langue latine, mais encore que, sauf la sincérité, il n'a presque aucun des mérites que nous sommes accoutumés à priser chez un historien. Il ne sait rien de tout ce qui a précédé la translation du corps de saint Lambert et du siége épiscopal de Maestricht à Liége, la treizième année de l'épiscopat de saint Hubert. Tout ce qu'il dit relativement aux douze années qui ont précédé, se réduit à un éloge qui ne doit certainement pas être restreint à cette période particulière.

Il ne nous apprend pas davantage des grands actes épiscopaux de saint Hubert, des statuts ou règlements qu'il a promulgués, des synodes qu'il a convoqués ou auxquels il a assisté, de ses rapports avec Pepin ou avec d'autres grands personnages de l'époque. Tout se borne au récit de quelques miracles du saint, à la mention de ses travaux apostoliques dans les Ardennes, dans la Taxandrie et dans le Brabant, et enfin à la relation de sa dernière maladie, de sa mort, de la translation de son corps à Liége et de l'élévation solennelle de ce corps seize ans plus tard.

Il y a dans tout cela bien des détails curieux sans doute, mais rien qui suppose la moindre recherche, la moindre connaissance historique. On dirait d'une espèce de valet de chambre, entré au service de saint Hubert peu de temps après l'arrivée de celui-ci à Liége, ayant suivi partout son maître jusqu'à sa mort, et qui, doué par la nature de quelque talent littéraire, a voulu ensuite faire partager à ses contemporains et à la postérité sa vénération pour le grand évêque, en mettant par écrit ce qu'il savait de ses vertus, des prodiges opérés par lui, des honneurs qu'on lui avait rendus après sa mort; mais tout cela sans consulter d'autres sources que ses souvenirs personnels et ceux des gens de sa condition. Un tel homme, on le conçoit, ne doit pas inspirer une grande confiance par rapport aux dates que ce genre de sources ne pouvait lui fournir, et c'est pour avoir trop aveuglément suivi son témoignage que tant de vrais historiens ont été induits en erreur sur le point qui fait l'objet de nos recherches.

Du reste, ce ne sont pas seulement les modernes qui se sont égarés en se fiant trop légèrement à l'indication fallacieuse du biographe contemporain de saint Hubert. Sigebert de Gembloux y a été

Digitized by Google

trompé aussi, mais en sens inverse. Marquant, d'après la tradition liégoise, la date de la mort de saint Lambert à une des dernières années du septième siècle, et ne connaissant pas le diplôme de 667, il a, sans doute sur l'autorité de ce même biographe ou plutôt de la vie remaniée par Jonas, déjà fort répandue de son temps, compté quarante ans en arrière pour fixer le commencement de l'épiscopat du saint. On lit, en effet, dans sa Chronique, à l'année 658 : « Theodardo episcopo martyrizato, sanctus Lambertus filius Apri « comitis episcopatum Trajectensem illustravit gloria nobili- « tatis » (1). Le même faux calcul se retrouve dans la troisième suite des *Gesta Abbatum Trudonensium* (2).

Les *Annales Laubienses* (Lobbes) nous offrent une petite variante par rapport à cette date. Nous ne les avons pas citées plus haut, parce qu'elles n'indiquent pas l'année de la mort de saint Lambert; mais on y lit à l'année « 656. Sanctus Theodardus martyrizatur, « cui succedit sanctus Lambertus filius Apri comitis » (3). C'est le seul texte ancien, à ma connaissance, dont puissent s'autoriser, bien entendu toujours à la faveur du chiffre erroné des quarante ans d'épiscopat transmis par le biographe de saint Hubert, les écrivains modernes de l'histoire de Liége qui assignent la mort de saint Lambert à l'année 696.

Ils peuvent y ajouter un argument tiré de la durée de l'épiscopat de saint Hubert, en s'en rapportant au témoignage du chroniqueur d'Orval du XIIIe siècle que nous avons transcrit plus haut (4). D'après lui, ce saint occupa le siége de Maestricht, et ensuite de Liége, pendant trente ans. Comme il n'est pas douteux d'ailleurs que saint Hubert mourut en 727, et très probablement à la fin du mois de mai de cette année (4), on est reporté par là, en supposant les trente années d'épiscopat bien complètes, à 696 pour le commencement. Mais, encore une fois, cette double induction ne peut se confirmer par aucun témoignage direct et ancien, Il est même à remarquer que l'annaliste d'Orval, en marquant la date de la mort de saint Hubert vers 730, la contredit formellement.

(1) *Mon. Germ. Hist.* tom. VI. Script. pag. 325.
(2) *Mon. Germ. Hist.* tom. X. Script. pag. 367-369.
(3) *Mon. Germ. Hist.* tom. IV. Script. pag. 11.
(4) Pag. 679.

Digitized by Google

Nous avons tâché de recueillir dans cette note toutes les données qui peuvent fournir à la critique un fondement solide pour la détermination de l'année de la mort de saint Lambert. Nous n'y sommes pas parvenu assurément à un résultat tout à fait précis; mais au moins ces données amènent une triple conclusion qui n'est pas sans importance. D'abord, il faut définitivement renoncer à la date de 707, 708 ou 709, généralement adoptée sur l'autorité de quelques grands critiques modernes. Ensuite, il n'y a plus à tenir compte, dans les recherches relatives à cette question, du témoignage de la vie contemporaine de saint Hubert. Enfin, on n'apporte aucun texte ancien ni aucun argument indirect de quelque valeur, qui soit en contradiction avec la tradition consignée dans les chroniques du moyen âge, d'après laquelle la date de la mort de saint Lambert doit être fixée à la fin et, plus précisément encore, à une des trois dernières années du septième siècle.

Ch. De Smedt, S. J.

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

—

LES MORMONS.

La mort du fameux chef des Mormons, Brigham Young, annoncée par les journaux des Etats-Unis, a appelé l'attention du public sur l'horrible secte qu'il avait fondée, dans l'Utah, près du Lac-Salé. C'est avec une sorte de soulagement que le peuple des Etats-Unis a appris cette nouvelle ; car les Mormons, *les saints des derniers jours*, comme ils s'appelaient, en réalité les rénégats de la civilisation, étaient depuis longtemps un danger pour leurs voisins et pour tout le *far-west* de l'Amérique.

Le danger, il est vrai, n'était plus aussi grand que pendant les premières années de leur établissement. En 1853, et jusqu'à 1862, ils auraient pu créer des embarras sérieux même au gouvernement fédéral ; mais depuis que le désert occidental est traversé par des chemins de fer, l'immigration des Mormons s'est ralentie, et l'audace de ces étranges sectaires est comprimée. Leur isolement faisait leur force en entretenant leur fanatisme ; l'ouverture des relations sociales a opéré un changement plus durable que tout ce qu'on aurait pu obtenir par la force des armes. Cependant Brigham Young refusa jusqu'à la fin de reconnaître la diminution de sa puissance ; et comme il était aussi violent qu'habile, il pouvait encore, à un moment donné, soulever ses aveugles adhérents et troubler sérieusement la paix publique. Il avait perdu quelque peu de son ancien prestige, mais il possédait encore une influence énorme sur des milliers d'hommes infatués, et, dans un pays faiblement pourvu de soldats, il était encore à craindre.

D'ailleurs, des crimes affreux étaient dénoncés de temps à autre; des massacres mystérieux avaient ensanglanté le territoire, et le chef des Mormons était accusé d'avoir trempé dans ces horreurs. Le gouvernement des Etats-Unis paraissait disposé à faire bonne justice de ces brigandages, et même à profiter de l'occasion pour abolir la honteuse polygamie dont se glorifient les Mormons, lorsque la mort de leur chef a fait cesser toute appréhension. En effet,

Digitized by Google

le nouveau chef, Joh Taylor, est loin d'exercer sur la secte l'autorité de son prédécesseur : nul ne pouvait remplacer Brigham Young. Il est le fondateur de la colonie mormonne, il est le *prophète* de la secte impure, et, depuis Mahomet, aucun faux prophète n'a exercé une pareille fascination sur des hommes doués de raison. Ses rêveries étaient reçues comme des oracles, ses volontés étaient obéies comme des décrets du ciel. Il nous rappelle le *Vieux de la Montagne*. Comme celui-ci, il pouvait commander le crime, sans avoir à craindre aucune hésitation.

Voilà jusqu'à quel point de dépravation peuvent descendre des hommes qui ont entendu la voix du Christ ! Ils refusent la liberté que leur apporte la Vérité, et ils se font esclaves d'un séducteur corrompu. Puisse leur exemple servir de leçon !

J. B.

—

LES MALADIES

DANS LA VALLÉE DU BAS-DANUBE. (1)

Une particularité des guerres nombreuses qui ont eu pour théâtre le cours inférieur du Danube, c'est l'extension considérable que la maladie ne tarde pas à prendre parmi les troupes qui opèrent dans cette contrée, notamment parmi celles provenant des pays septentrionaux ; cette fréquence des maladies a été souvent plus décisive pour l'issue de la campagne que le gain ou la perte d'une grande bataille.

Pendant longtemps, on considéra les conditions sanitaires de la région baignée par le cours inférieur du Danube, conditions communes d'ailleurs à diverses contrées, surtout dans les pays tropicaux, comme le résultat inévitable des lois ou plutôt des caprices de la nature ; on se croyait fatalement condamné à subir leur inexorable rigueur ; la possibilité de s'en défendre n'était pas admise. Mais la science, basée sur des principes, s'est mise à rechercher expérimentalement les causes de ces effets, et, poursuivant dans cette voie, est déjà parvenue à amender notablement le caractère pernicieux de cette influence funeste. Aujourd'hui, il est démontré que des mesures rationnellement appliquées à chaque cas spécial donnent le moyen de réduire le degré de nocuité des causes morbifiques.

Mais, pour arriver à éviter, ou du moins à diminuer les dangers résultant

(1) Nous empruntons l'étude suivante au *Militair Wochenblatt* de Berlin ; la guerre Turco-Russe nous semble donner un intérêt tout spécial d'actualité à ces remarques qui nous font mieux comprendre les événements militaires.

Digitized by Google

des conditions inhérentes à telle ou telle localité, la première chose à faire, est de s'enquérir des causes de ces dangers.

Il y a quatre facteurs qui exercent leur influence sur les conditions sanitaires d'une armée opérant sur le Bas-Danube, en Roumanie comme en Bulgarie; — ce sont *la nature du sol, l'eau, l'alimentation en usage dans le pays, la température.*

Les *Karpathes* au nord, les *Balkans* au sud, par les masses énormes de neige qui couvrent leurs sommets, une grande partie de l'année, et fondent ensuite sous l'action de la chaleur solaire, constituent un riche réservoir pour l'alimentation de nombreux fleuves, rivières et ruisseaux. Tous ces cours d'eau, petits ou grands, qui, du versant des montagnes, affluent au Danube, entraînent d'innombrables parcelles de sable ou de limon, et déposent la plus grande partie de ces détritus pendant leurs cours à travers la plaine. C'est ainsi qu'en *Bulgarie* aussi bien qu'en *Valachie* s'est constitué un assolement peu compacte, conservant pendant une partie déterminée de l'année, une grande humidité, pour la perdre complétement plus tard sous l'action d'une température atteignant parfois 40° Réaumur. Beaucoup de cours d'eau, très-abondants au printemps, tarissent complétement en été.

Dès le premier jour du printemps, au mois de mars, ce sont les pluies, plus tard, en juillet, c'est la fonte des neiges dans la montagne, qui alimentent richement tous les cours d'eau et le Danube lui-même; les rivières débordent alors et inondent les plaines basses qu'elles parcourent.

Quand ensuite le fleuve rentre dans son lit, il laisse dans les alluvions voisines les traces de son passage, en les transformant tout le long de ses rives en vastes marécages, remplis de cadavres de poissons, de détritus en putréfaction et de débris organiques animaux et végétaux de toute sorte.

Dans ce sol léger, humide, les conditions climatériques générales du pays provoquent une plantureuse végétation,qui, sous l'influence d'un soleil brûlant, périt rapidement.

Cette masse de détritus organiques qui, chaque année, reste fixée à la surface du sol et fermente, transforme les couches les plus superficielles et l'assolement en une sorte d'*humus*, tandis que le sous-sol rocheux, traversé par des stratifications calcaires et salines, leur fournit des éléments minéraux.

Le sol, comme on vient de le dire, détrempé au printemps, se dessèche entièrement ensuite à la chaleur du soleil, se fendille, se fissure et favorise ainsi l'émission des miasmes putrides qui se sont formés. D'autre part, l'eau des rivières et des ruisseaux est saturée de particules de limon, de principes organiques et de substances salines.

En raison de ces conditions topographiques, chaque printemps et chaque automne, le sol produit des fièvres intermittentes et typhoïdes, et les eaux insalubres donnent la diarrhée et la dyssenterie.

L'alimentation en usage dans le pays est aussi de nature à déterminer des maladies chez les nouveaux venus qui ne sont pas faits au nouveau genre de vie de la population autochthone. L'aliment le plus répandu dans le pays est le

Digitized by Google

kukurus ou maïs, consommé principalement soit sous la forme d'une bouillie faite avec des grains ramollis par la cuisson (*mamaliga*); soit sous la forme d'un pain mal lié et incomplètement levé (*mamaloï*). Le maïs, il est vrai, en ce qui concerne la proportion des principes albuminoïdes, ne le cède en rien ni au seigle ni au froment : mais il est quatre fois aussi riche en corps gras que ces céréales, et par conséquent fort indigeste.

Les fruits du pays tentent beaucoup les habitants du Nord ; on en use, on en abuse, et les troubles intestinaux qui en résultent prédisposent à la maladie, dont l'éclosion se trouve encore favorisée par les vins acides et mauvais du pays, qui se trouvent à profusion et à vil prix.

Enfin, aux circonstances qui exercent une notable influence, s'ajoutent les conditions thermométriques de la contrée et surtout les grandes oscillations de la température diurne et saisonnière.

La température passe souvent brusquement d'un degré de chaleur très élevé à un froid très sensible. A la fin de mars 1852, par exemple, la température s'éleva d'une manière tout inattendue à 20° Réaumur, à l'ombre, s'y maintint pendant 15 jours; puis, le 8 avril, tomba subitement dans l'excès inverse, au point qu'à Pâques le pays était couvert d'un pied de neige.

Au milieu de l'été, des nuits très froides succèdent, le plus souvent, à des journées torrides ; dès le crépuscule, qui est de courte durée, une forte rosée pénètre les vêtements et le couchage de l'homme endormi au dehors, comme le ferait une forte pluie.

De plus, le moindre vent, qui vient à souffler de la montagne couverte de neige, amenant une réfrigération subite et surprenante de l'atmosphère, il se trouve que les contrées situées au pied des montagnes ressentent souvent ce brusque revirement de température, de sorte que cette zone, pour être moins exposée aux fièvres que les régions riveraines de la zône d'alluvion proprement dite, est en revanche fertile en maladies catarrhales.

La chaleur intense de l'été détermine très-fréquemment aussi une sorte d'insolation, qui peut amener une mort foudroyante, ou, dans les cas moins graves, donne lieu à une série d'accidents nerveux : syncope, délire, convulsions, vomissements, le tout accompagné d'une augmentation énorme de la température du corps, des palpitations très-fortes et d'accélération des mouvements respiratoires.

Les mesures propres à réduire, autant que possible, l'influence dangereuse exercée sur la santé par les causes qui viennent d'être décrites, peuvent être ramenées à trois chefs : mesures relatives à l'*équipement des troupes*, mesures relatives au *service intérieur*, mesures relatives à la *conduite des opérations*.

Les mesures relatives à l'équipement des troupes se rapportent tout d'abord à l'habillement. En raison des conditions thermométriques et climatériques, le soldat, pendant les marches fournies aux heures si chaudes de la journée, doit avoir un costume aussi léger que possible ; la nuit, il doit être préservé contre le froid. Mais comme, dans la pratique, pour mille raisons, il n'est pas

Digitized by Google

facile de pourvoir l'homme de deux tenues, une légère, l'autre chaude, comme il ne serait pas toujours facile non plus de changer de vêtement aux heures voulues, un bon et commode vêtement en drap semble le mieux remplir ce double but. Telle est l'origine du costume national turc, large, commode et nullement mince d'étoffe. Tant que les armées turques parurent dans ce costume sur ce théâtre de guerre, elles eurent bien moins à souffrir de l'influence climatérique que leurs adversaires du Nord, serrés dans leur uniforme de parade si étriqué; du jour où l'on fourra les soldats turcs dans des uniformes de coupe européenne, ils subirent bien davantage l'effet pernicieux du climat.

Qu'en pareilles conditions, des casques, des shakos pesants soient irrationnels et nuisibles, cela va de soi. Dans la campagne de 1828, les Russes firent usage de leurs shakos réglementaires si peu pratiques; l'année suivante, sous Diebitsch, on les remplaça par des casquettes et d'autres coiffures légères. Rappelons ici le casque en toile dont les Anglais se servent dans l'Inde.

Les affections dysentériformes qui règnent en été demandent qu'on ait soin de garantir le ventre contre le refroidissement; une ceinture de laine remplit le mieux cette indication.

Les miasmes telluriques si insalubres, dont il a été question plus haut, exerceraient leur action pernicieuse avec la plus grande intensité si l'on était réduit à faire bivouaquer souvent les troupes, d'autant plus qu'il n'est pas possible, dans ce pays, de se procurer la paille de couchage en usage dans nos contrées. Dans les camps où les troupes auraient à bivouaquer pendant un certain temps, on ferait bien de se servir de couvertures en feutre ou en tout autre tissu aussi imperméable que possible aux émanations du sol.

On devra tenir grand compte de la mauvaise qualité des eaux potables. Une pratique souvent mise en usage dans ces pays, pour rendre inoffensives les eaux chargées de principes nuisibles, consiste à les saupoudrer d'alun finement pulvérisé; il en résulte aussitôt un précipité floconneux déterminé par une combinaison de l'alun avec les matières calcaires, salines ou organiques dissoutes dans l'eau; l'eau décantée avec soin est alors parfaitement saine. Par son infusion sur le thé, et au pis aller, par l'ébullition, l'eau perd une partie de ses principes morbifiques. Enfin, les indigènes se servent beaucoup de morceaux de grès poreux pour filtrer l'eau. L'armée devra, dans tous les cas, être richement approvisionnée de thé, peut-être aussi d'alun ainsi que de filtres bien conçus. L'emploi des puits d'Abyssinie n'offrirait guère d'avantage à cause de la nature du sol.

Les mesures se rapportant au second chef, l'appropriation du service intérieur aux conditions locales, sont celles qui, dans chaque armée, sont pratiquées en semblable occurrence; mais comme, dans les circonstances qui nous occupent, leur importance est plus grande qu'en toute autre, on devra y attacher plus d'attention que jamais.

Avant tout, il s'agit de surveiller soigneusement dans tous ses détails l'alimentation de l'armée : l'usage des fruits, du vin et des mets préparés avec le maïs doit être contrôlé et aussi réduit que possible; la troupe sera rendue

Digitized by Google

attentive, par une instruction spéciale, aux conséquences graves et inévitables de tout écart de régime.

Il importe de défendre au soldat de s'étendre ou de s'asseoir directement sur le sol, de se déshabiller trop tôt en revenant d'une marche, et même de déboutonner aussitôt son uniforme.

Quand,enfin,nous passons aux mesures de la troisième catégorie, c'est-à-dire à l'opportunité de régler, d'une manière générale, les opérations sur les conditions sanitaires, il est clair que cette considération ne pourra jamais dépasser certaines limites, une action prépondérante devant toujours être laissée aux exigences de la situation militaire.

Le mieux serait de choisir, pour les opérations dans les plaines d'alluvion du Danube, la saison relativement la plus favorable, c'est-à-dire mai et juin. Avant cette époque on se heurte aux inondations du printemps,amenées par les pluies; plus tard, on tombe sur les inondations dues à la fonte des neiges. Pendant les mois de mai et de juin, au contraire, les cours d'eau, sans être desséchés comme à la fin de l'été, sont rentrés dans leur lit; partout on trouvera de l'eau qui ferait défaut plus tard; on trouvera aussi du fourrage; enfin, la chaleur est généralement encore tempérée à cette époque de l'année, tandis que plus tard elle amènerait une exaspération de l'influence pernicieuse du sol sur la troupe.

Il faut éviter, aussi complétement que possible, le séjour prolongé à proximité de marais; quand il est absolument nécessaire, quand on ne peut se dispenser de rester assez longtemps dans ce dangereux voisinage, l'expérience conseille d'essayer, chaque fois que faire se peut, au moyen de canaux d'irrigation, de couvrir d'eau la surface marécageuse, ce qui arrête pour quelque temps ou du moins atténue l'effet dangereux des émanations.

C'est naturellement à grands traits seulement et à titre de simples indications, qu'il a été possible, dans ce qui précède, d'exposer les conditions particulières à la région arrosée par le cours inférieur du Danube, l'action qu'elles peuvent exercer sur les événements de guerre,et les moyens d'en combattre les dangers. *Mil. Woch.*

—

LES MISSIONNAIRES BELGES A L'ÉTRANGER.

Sous ce titre, nous comptons donner de temps en temps à nos lecteurs des nouvelles de nos zélés compatriotes qui cultivent avec tant de fruit les diverses parties de la Vigne du Seigneur. Nous prions les membres du clergé séculier et des différentes congrégations religieuses de nous transmettre des détails sur les missionnaires belges à l'étranger, ou des lettres de ces derniers, qui sont de nature à intéresser le public.

Le 15 octobre dernier, le R. P. Pr. Deslée, S. J., de la résidence de Lierre, a

Digitized by Google

quitté la Belgique avec deux élèves de l'École apostolique de Turnhout, pour se rendre dans les *Missions de Syrie*. En nous disant adieu, il a promis de fournir aux *Précis Historiques* des renseignements détaillés sur l'état de cette intéressante mission, si pauvre, si abandonnée, et que le Pape Grégoire XVI appelait la *Mission du Sacré-Cœur*.

Rien n'égale la misère de la chrétienté syrienne : le peuple de ces contrées, bien que très-hospitalier, est tellement pauvre qu'il ne peut rien donner à ses bienfaiteurs. A Beyrouth, les Pères Jésuites dirigent un collége et un séminaire qui fournit des prêtres fervents aux différents Rites qui sont en union avec le Saint-Siége Apostolique. Une communauté de religieuses syriennes, disséminée dans les diverses localités, travaille à l'instruction et à l'éducation des jeunes filles.

Le R. P. Deslée espère que ses compatriotes l'aideront à diminuer les privations et les souffrances des missionnaires de Syrie, qui, depuis le retrait de l'allocation des Écoles d'Orient, donnée aux missions d'Afrique, se trouvent dans le dénuement le plus déplorable.

On parle de relever l'Orient de la dégradation dans laquelle il croupit et l'on voit même de grandes armées, commandées par un puissant empereur, s'arroger cette mission rédemptrice! Vaines paroles, déclamations hypocrites que cette bruyante et sanglante fantasmagorie. Que les gouvernements laissent passer la Croix et ceux qui ont titre et qualité pour la porter, et le vieil Orient, « l'homme malade, » comme disaient naguère les présomptueux politiciens des bords de la Néva, retrouvera la force de secouer sa torpeur et de s'arracher aux ombres de la mort!

***

Digitized by Google

LE HIBOU ET LA CHANDELLE.

Un hibou, d'humeur tracassière,
N'aimant rien que la nuit, sa grotte et le sommeil,
Maudissant, en secret, les rayons du soleil,
Se disait, en public, ami de la lumière.
Il aurait eu, je crois, du succès aujourd'hui ;
Car, chez nous, trop souvent, les grands mots font fortune :
On le voit à la foire, et même à la tribune.
Mais les oiseaux d'alors savaient juger autrui :
« D'où vient donc, disaient-ils, que, comme une marmotte,
« Tu passes tout le jour à dormir dans ta grotte ?
« Et, la nuit, pourquoi veilles-tu ? »
Le menteur démasqué, bafoué, confondu,
Se taisait, et partait, remettant sa vengeance
A l'heure où la nocturne engeance,
Gueux et voleurs, renards et loups
Quittent leurs trous
Pour se livrer au brigandage.
Un soir donc, le butor poursuivit un moineau
Qu'il accusait de bavardage.
Il allait le saisir, quand le petit oiseau
Disparut tout à coup dans une maisonnette.
« Il espère échapper, se dit notre hibou,
« Par la nuit ! j'entrerai, je lui tordrai le cou !
Là-dessus l'animal brutalement se jette
A travers un carreau. — Gardons de le blâmer ;
De certains d'entre nous, que je pourrais nommer,
Il ne fit, en cela, qu'adopter la manière. —
De bonheur pour le fugitif,
Qui se cachait plus mort que vif,
Dans la salle d'en bas brillait une lumière.

Digitized by Google

Les gens dormaient en haut, je veux dire au grenier.
Le maitre du logis, se couchant le dernier,
Oubliait quelquefois de souffler la chandelle.
A peine la voit-il, qu'oubliant sa querelle,
Mon hibou veut l'éteindre, et vers le chandelier
S'avance lourdement, contractant sa prunelle.
Mais la flamme l'oblige à fermer ses grands yeux.
Ne pouvant y tenir, grommelant, furieux,
Il se retourne. Alors il voit une ombre énorme
D'un hibou, sur le mur, lui présenter la forme
« Oh ! oh ! dit-il, que je suis grand !
« Moi, qui me comparais tout au plus à la buse,
« Je vaux bien un condor, et même un éléphant....
« Que l'ombre est chose utile, et qu'à tort on l'accuse !
« Pour aimer le soleil, faut-il être ignorant ! »

J'ai vu maint charlatan, qui, fermant les paupières
Au soleil de la Foi, criait avec ardeur :
« Je suis partisan des lumières ! »
Voulez-vous l'estimer à sa juste valeur ?
De l'ombre qu'il répand mesurez la grandeur.

F. VAN DER STRATEN.

Digitized by Google

CHRONIQUE — SEPTEMBRE 1877.

3. Mort de M. Thiers. Dans les circonstances actuelles, à l'approche des élections, cette mort est un événement important.

— Prise de Lovatz (Bulgarie) par les Russes, qui de là se portent vers Plevna, défendu par Osman.

7. Arrêté royal qui nomme M. le chevalier Léon Ruzette gouverneur de la Flandre occidentale.

8. Fête du couronnement de la Vierge miraculeuse de Starawiecs (Gallicie).

— Assemblée générale du Pius-Verein à Einsiedeln.

— Collision de deux grands navires anglais (*Avalanche* et *Forest*) dans la Manche. Plus de 100 personnes noyées, plus de 3,000,000 fr. perdus.

10. Les correspondances de l'Inde, ravagée par la famine, font prévoir une amélioration à la suite des pluies actuelles.

11. Consécration de l'église de Notre-Dame d'Oostacker par Mgr Vannutelli, nonce de Sa Sainteté.

12. Grave échec des Russes devant Plevna. Ce fait, joint aux avantages qu'obtient Mehemet à l'est, empêche les Serbes de prendre part aux hostilités. Les Roumains continuent de seconder les Russes à Plevna. La situation reste à peu près la même, malgré les assauts les plus meurtriers.

16. Assemblée générale des catholiques à Wurtzbourg. On prend des résolutions en rapport avec la gravité de la situation.

19. Entrevue de MM. Bismark et Andrassy à Salzbourg.

— Manifeste électoral du Maréchal de Mac-Mahon.

20. Grève dans le Borinage, qui nécessite une répression énergique.

21. Consistoire dans lequel le Pape confère à S. E. le cardinal Pecci la charge de Camerlingue de la Ste Eglise, et nomme un grand nombre d'évêques.

22. Arrêtés présidentiels qui fixent les élections en France au 14 octobre et l'ouverture des chambres au 6 novembre.

26. Démission du ministère néerlandais.

— Manifeste électoral de la démocratie républicaine-socialiste de la Seine, à l'appui d'un programme radical.

30. Le temps devient mauvais en Orient, les cas de maladies se multiplient; les opérations seront bientôt suspendues.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

— *Le Théâtre en France, depuis le moyen-âge jusqu'à nos jours*, par le baron Ad. d'Avril. Paris. Palmé, 1877. 1 vol. in-18°.

Cet excellent ouvrage est divisé en cinq parties bien nettement distinctes : — Le théâtre pendant le moyen-âge. — Le théâtre au XVIIe siècle. — Le théâtre au XIXe siècle. — Quelques considérations sur l'art dramatique.— Consultation sur les spectacles.

L'auteur n'a pas eu le dessein de nous donner l'histoire complète du Théâtre au moyen-âge. Il veut plutôt nous prouver qu'à cette époque, en France, le Théâtre était généralement religieux et national, et qu'il cherchait moins à procurer des émotions fugitives et parfois mauvaises qu'à instruire les masses et à leur faire aimer la religion et la patrie.

On n'avait point alors, pour jouer les mystères liturgiques ou autres, des acteurs grassement payés ; on n'élevait point, à grands frais, des édifices somptueux; mais on représentait, dans les églises ou bien auprès des temples, sur la place publique, les mystères du jour, les actions ou les bienfaits que rappellent la Noël, l'Epiphanie, la Purification, Pâques, l'Ascension. On jouait le Martyre de saint Laurent, la Conversion de S. Paul, les Vierges sages et les Vierges folles, la Résurrection de Lazare, le Paradis terrestre, le Mystère de la Sainte-Hostie, le Mystère du siége d'Orléans, la Vie de Monseigneur Saint Loys, roy de France, par personnages.

Ce sont les titres des pièces dont M. d'Avril nous a donné des extraits dans sa première partie. Quiconque lira ces extraits, ou voudra parcourir l'ouvrage plus étendu de M. de Monmerqué, se convaincra que le peuple y était élevé à des pensées plus hautes que celles qu'on cherche à lui inculquer aujourd'hui, que celles même qu'il peut puiser dans les tragédies classiques du XVIIe et du XVIIIe siècle.

Le style de ces Mystères ne vaut pas, sans doute, celui de Corneille et de Racine : il ne coûte rien d'en convenir, mais il ne nous est pas prouvé qu'il ne se rapproche pas quelquefois de la majestueuse simplicité du théâtre grec ; et il serait fort aisé de fournir la preuve que notre théâtre actuel est loin d'être en progrès sous le rapport du style.

Ce n'est pourtant pas à dire que toute la littérature du moyen-âge a été sans défaut. Nul âge littéraire n'en est exempt, et il est facile de rencontrer dans nos trouvères de quoi blâmer les mœurs de nos pères. On l'a vu dans ce que nous avons dit de l'ouvrage de M. Antony Méray (1). Nous pouvons dire, en somme, que si tous les Mystères ne sont pas innocents et dignes d'un théâtre chrétien, la plupart le sont assez pour qu'on puisse affirmer que le théâtre, à

(1) Voir les *Précis*, année 1876, p. 443.

Digitized by Google

cette époque, du XIIe au XVe siècle exclusivement, fut une école de piété et de patriotisme.

Du XVe siècle date la décadence, dont nous ne voulons rien dire ici, pressés que nous sommes d'arriver, avec M. d'Avril, au *Théâtre du XVIIe siècle*.

Boileau règne en maître; le fouet de la satire en main, il a chassé du *Parnasse* tous les poètes qui ne se rangeaient pas aux lois de la poétique moderne; il a dédaigneusement traité les *mystères* qu'il ne connaissait pas, et qu'il n'avait pas lus. Nous pensons, en effet, qu'il avait trop de goût pour les mépriser si insolemment, s'il les eût connus.

On se jeta donc dans le paganisme ; et, sous prétexte de renaissance, on s'enfonça dans le tombeau de l'antiquité. Boileau s'en frotte les mains. Ecoutez ce qu'il en dit. Éole, à la prière do Junon, a soulevé une tempête contre les vaisseaux d'Enée :

C'est là ce qui surprend, frappe, saisit, attache.
Sans tous ces ornements le vers tombe en langeur,
La poésie est morte !!!

Mon cher lecteur, si vous ne connaissez pas Éole, je vous plains : pour vous la *poésie est morte*.

Et que nous a donné le XVIIe siècle à la place de Jésus-Christ, de la Vierge et des Saints, de Charlemagne, de Roland, de Godefroid de Bouillon, etc. ?

On chassa ces docteurs prêchant sans mission :
On vit renaître Hector, Andromaque, Ilion.

Je ne sais pas si je m'abuse ou si je manque de goût, mais quand je lis ces vers, je me sens pressé de dire avec Achille :

Et que m'a fait à moi cette Troie où je cours ?
Au pied de ses remparts quel intérêt m'appelle ?
(Iphigénie, acte IV. sc. VI.)

Et je serais tenté de m'écrier : Qui nous délivrera des Grecs et des Romains et de leurs adorateurs *exclusifs ?*— J'ajouterai pour ma part : Qui nous rendra les héros de la religion et de la patrie?

Nous avions donc Hector, Andromaque, Ilion. Dieu avait disparu, dès avant Boileau. Le vieux Corneille lui-même, dans cet épisode des Croisades qu'il a intitulé *le Cid*, ne prononce pas une fois le nom de Dieu, juste comme Cicéron dans son traité *des Devoirs*.

Exceptons, cela va sans dire, Polyeucte, Esther et Athalie ; ne faisons pas attention, pour le moment, à l'indiscutable supériorité de la langue française au XVIIe et au XVIIIe siècle; y a-t-il quelque chose de franchement chrétien, de nettement français dans le théâtre de Corneille, de Racine, de Voltaire, de Crébillon ? Rien, absolument rien ; ni les faits, ni les caractères, ni les mœurs. C'est la Grèce et Rome, que Périclès et César n'eussent point recon-

Digitized by Google

nues, et qu'on a travesti, en leur enlevant la majestueuse simplicité d'Eschyle de Sophocle et d'Euripide. C'est la Grèce avec ses dieux sans grandeur, son destin sans pitié, ses héros sans entrailles. On a dit que Racine avait donné des sentiments chrétiens aux héros qu'ils empruntait à la scène antique. M. d'Avril se permet d'en douter et peut-être n'a-t-il pas tort.

Si le suicide, si le fatalisme, si la hideuse vengeance sont des sentiments chrétiens, Voltaire et Racine les ont donnés à leurs héros. Mais est-ce qu'Andromaque, qui ne dit pas un mot de l'immortalité de l'âme de son Hector, est plus chrétienne dans Racine que chez Euripide ? Qui oserait le dire ? Hippolyte est-il plus noblement chaste, plus délicatement respectueux envers son père sur la scène française que sur la scène grecque ? Je ne le pense pas. M. d'Avril prouve le contraire.

Et puis, quelles leçons de patriotisme ces héros pouvaient-ils donner aux Français du siècle de Louis XIV ? Roland, du moins, combattait pour la douce France ? Charlemagne avait bien une autre majesté que Mithridate ou Agamemnon. La reine Blanche ne nous paraît pas inférieure à Monime; Jeanne d'Arc est plus touchante qu'Iphigénie ; saint Louis est plus noble que tout héros antique, et Godefroid de Bouillon ne vaut-il pas l'Alexandre de Racine ? Le *Combat des Trente* est-il moins tragique que le problématique *Combat des Horaces ?*

En se plaçant à ce point de vue patriotique et religieux, on comprend les regrets de M. d'Avril et d'une foule de bons esprits. Ils regrettent que Racine et Corneille n'aient pas consacré toujours le talent qui a nous donné Polyeucte, Esther et Athalie, à célébrer les gloires de la religion et de la patrie. Imaginez ce que Racine eût fait de merveilleux avec Jeanne d'Arc, Duguesclin, Bayard, saint Louis, etc. Mais il fallait compter avec Boileau, ou plutôt avec la mode.

> Oh ! le plaisant projet d'un poète ignorant
> Qui de tant de héros va choisir Childebrand !

Le preux Roland aurait à peu près donné la rime : et pourtant, le projet de le chanter n'eût pas été si méprisable. La *Chanson de Roland*, cette Iliade de la France, le prouve assez. C'est parce qu'il a grandement étudié cette large épopée, et qu'il a beaucoup vécu avec Roland, que M. d'Avril exprime si mélancoliquement ses justes regrets.

Est-ce à dire qu'il approuve tout ce qui a été représenté sur les tréteaux au moyen-âge. Non assurément. Il a trop d'érudition pour le faire. Il se porte comme juge entre les Mystères les plus beaux et le Théâtre classique le plus vanté, et il prononce. Il en a le droit. On peut n'être pas de son avis, mais on a la ressource de réfuter les raisons sur lesquelles il le fonde, sans avoir le droit de le mépriser, et je veux être convaincu que la réfutation serait malaisée, autant que le dédain serait peu littéraire.

M. d'Avril, après avoir montré le caratère tout païen et fort peu national du drame classique au XVIIe siècle, s'arrête avec quelque complaisance au théâtre

Digitized by Google

du XIXe siècle. Il n'aborde que certains drames, dans lesquels on a tenté de revenir aux saines traditions religieuses et nationales du moyen âge.

La moisson qu'il peut recueillir n'est pas abondante ; elle indique pourtant assez quelle serait la fertilité de ce terrain patriotique, si l'on prenait le soin de le cultiver. Il nous montre donc:

La Fille de Roland, de M. H. de Bornier.—*Jean de la Valette*, du P. Longhaye, S. J. — *Robert le Diable*, de Scribe et G. Delavigne. — *Les Parias*, de MM. Hipp. Lucas et Leroy. — *Jehanne d'Arc*, de M. Jules Barbier. — *Le Mystère de Saint-Laurent*, de M. Ch. de Cabanoux. — *Le bon Larron et le mauvais apôtre*, par don Juan Eugenio Hatzenbusch.

Pour M. d'Avril, *la Fille de Roland* a un mérite incontestable. Au point de vue littéraire, sans être parfait, ce drame est un de ceux qui font honneur à notre siècle. La vogue dont il a joui est une récompense pour l'auteur, mais elle est surtout une espérance. Elle prouve, au moins, qu'on peut aborder le public avec n'importe quelle grandeur... « Son dénouement si hardi, si neuf et si chrétien n'a soulevé aucune protestation.... » C'est pourtant « un fils qui se sent solidaire du crime paternel, et veut l'expier, malgré le pardon accordé par les chevaliers français. »

M. d'Avril aborde ensuite l'examen de *Jean de la Valette*. « Si la scène, dit-il, est susceptible d'être régénérée, elle le sera par le théâtre d'éducation; » et les preuves qu'il en donne sont assez fortes pour nous faire partager les espérances chrétiennes de son noble cœur.

Dans le drame chevaleresque du Grand-Maître de l'ordre de Saint-Jean, on voit trois jeunes gens, qui périssent en combattant et qui sauvent Malte par leur dévouement. On y voit surtout l'héroïque Grand-Maître de Malte en présence de La Cerda son haineux compétiteur, lui pardonnant sans faste et simplement. On y voit le neveu du Grand-Maître et celui de La Cerda s'immolant au devoir des héros, pour obtenir que le jaloux, près de devenir un traître et déjà lâche, revienne aux sentiments de l'honneur et de la religion.

Vous m'avez, par avance,
Engagé les serments de votre obéissance.
Eh bien! Sauvez votre oncle; à votre ambition
Je ne saurais offrir plus noble mission.

Le double sacrifice a obtenu son effet. La Cerda est repentant.

L'innocence a payé pour le crime.
Rodrigue est mon sauveur, mais il est ma victime :
Il a fallu son sang pour vaincre mon orgueil.

LA VALETTE.

O mystère sacré d'allégresse et de deuil!
Rodrigue!

Digitized by Google

LA CERDA.

A lui, la gloire; à moi la pénitence...

LA VALETTE.

Et nous, qu'ont réunis les bontés du Seigneur,
Nous qui d'un même deuil payons tant de bonheur,
Demain nous pleurerons, sur deux tombes bien chères,
Ces larmes de la foi qui ne sont point amères.
Honneur à nos martyrs !

LE PRIEUR.

Oui, voilà les vainqueurs
Qui rachètent le monde et qui changent les cœurs!

(La toile baisse.)

Parmi les nobles jeunes gens qui ont glorieusement succombé à Castelfidardo, beaucoup sans doute avaient vu représenter *Jean de la Valette*. Parmi les femmes dont la noble conduite protestait, au XVIIIe siècle, contre la déplorable facilité des mœurs, un grand nombre, assurément, avaient, sous les toits de Saint-Cyr, redit les vers si chrétiens et si harmonieux de Racine. Le grand poète avait fait pour des enfants les deux chefs-d'œuvre du théâtre français. Puisse-t-il trouver bientôt, parmi nous, des imitateurs de talent comme les PP. Longhaye, de Gabriac, etc., comme ceux dont M. d'Avril indique plutôt qu'il n'analyse les essais généreux et dignes de tous encouragements.

Nous n'avons pas le dessein de le suivre à travers les champs qu'il explore. Il nous permettra pourtant de trouver un peu étrange le libretto de *Robert-le-Diable* au milieu des pièces chrétiennes dont nous avons donné le titre. Les vers de Scribe et de Germain Delavigne nous rappellent, sans doute, par l'usage du merveilleux, certains Mystères du moyen-âge. Mais c'est toute la ressemblance que l'opéra de Meyerbeer peut revendiquer avec eux.

L'opéra de MM. Hip. Lucas et Leroy est bien plus chrétien. Dans *Les Parias* le personnage de S. François-Xavier a une grandeur, une majesté simple et souveraine. Les sentiments qu'il y exprime sont dignes de sa sainteté et du noble caractère que l'histoire lui connaît. Ajoutez que, comme *la Fille de Roland*, *Les Parias* « entrent avec un rare bonheur dans l'allusion contemporaine. Et prenez garde que le livret *des Parias* est un *poème* dans la vérité de l'expression. » Ecoutez, dit M. de Bornier, cette strophe de François Xavier, strophe *polyeuctienne*, si on me permet le mot:

Dans le plus fort de la tempête,
Plus les coups pleuvent sur ma tête,
Plus mes membres sont terrassés
Et plus mes jours sont menacés,
Plus le zèle qui me dévore
Fait que je dis : Frappe encore,
O mon Dieu ! ce n'est pas assez

Digitized by Google

Jehanne d'Arc est l'un des sujets les plus dramatiques, il est national au suprême degré, il est le type du drame en France.

Nous ne pouvons aborder, avec M. d'Avril l'analyse de la *Jehanne d'Arc* de M. Jules Barbier ; cela nous mènerait trop loin et nous ferait sortir du cadre d'un compte rendu bibliographique. Il en est de même des Considérations par lesquelles l'auteur termine son ouvrage. Il juge très bien, selon nous, les vraies conditions de l'art dramatique au XIXe siècle; et sa *Consultation* sur les spectacles, œuvre d'un moraliste prudent et judicieux, nous semble mériter l'attention des familles chrétiennes et de tous ceux qui s'occupent d'éducation.

L. Yseux.

— *Pensées et sentiments du P. Cl. de la Colombière, S. J.* par le P. P. X. Pouplard. Un vol. in-18o Paris. Haton 1877.

Ce nouveau livre, sur le premier promoteur du culte du Sacré-Cœur de Jésus, fait pour ainsi dire suite à la *Notice* que le même auteur a publiée en 1875 (1).

Ces deux volumes nous font connaître, par ses propres écrits, un homme qui ne fut pas seulement, au XVIIe siècle, un grand saint, un missionnaire zélé, mais encore un éminent prédicateur, un directeur très éclairé et très prudent dans les voies spirituelles. On sait qu'il accompagna en Angleterre la Duchesse d'York, de 1676 à 1679, en qualité de son aumônier ; et qu'il n'échappa que par la puissante protection de Louis XIV, à la mort glorieuse que subirent, en 1679, plusieurs de ses confrères anglais accusés d'être des *papistes conspirateurs.* Il faut voir dans les « *Pensées et sentiments* » du P. de la Colombière. comment cette grande âme soupirait après la gloire du martyre, et par quels rapides progrès il parvint bien jeune encore,—il mourut à l'âge de 42 ans, — à une éminente sainteté. Ce livre est disposé dans un ordre méthodique qui en fait un excellent guide pour les exercices d'une retraite. On peut s'en servir aussi comme manuel de méditations journalières ou de lectures spirituelles.

—*Flores e Patribus et Scriptoribus Ecclesiæ latinæ selecti*, deux volumes in-12o. Malines, Van Velsen, 1877.

Cette nouvelle édition, considérablement augmentée, d'un excellent livre classique, publié par MM. les chanoines Claessens et Van Campenhout, longtemps avant les discussions soulevées par Mgr Gaume, n'a pas besoin de nos recommandations après les désirs exprimés et les éloges décernés par Son Em. le cardinal Deschamps. Quant à l'usage à faire de ces deux volumes dans les classes d'humanités, nous nous en référons à ce que nous avons dit dans nos précédentes livraisons (2): le premier volume sera très utile aux élèves de

(1) *Notice sur le serviteur de Dieu le R. P. Claude de la Colombière S. J.* par le P. P. X. Pouplard. Lyon Briday, 1875.

(2) Cfr. *Précis historiques*, année 1877. pp. 525 et 601.

Digitized by Google

Troisième et de Poésie; le second nous semble plus particulièrement réservé aux Rhétoriciens.

— *Un été en Amérique*, de l'Atlantique aux Montagnes Rocheuses, par M. Jules Leclercq. Ouvrage enrichi de seize gravures in-18°. 419 pp. Paris, Plon.

Depuis quelques années un grand nombre de jeunes Belges, suivant l'exemple des Anglais, ne craignent pas les dangers des longs voyages et des explorations scientifiques. C'est là, il faut l'avouer, une occasion excellente de s'instruire et de rapporter dans son pays des idées exactes sur les peuples étrangers. Mais il ne suffit pas de voyager pour soi : ces excursions sont doublement utiles, quand on a le talent et la volonté de communiquer au public le résultat de ses observations. M. l'avocat Jules Leclercq l'a compris, et vient de nous donner un très-intéressant volume sur l'Amérique du Nord. Il a bien vu par lui-même ; il a le don d'observer; ses conclusions, quand il se permet d'en tirer d'assez nombreuses observations, nous paraissent très justes et très fondées. D'ailleurs, notre voyageur belge n'en est pas à son coup d'essai. Déjà il a publié, chez Mame à Tours, *Voyages dans le Nord de l'Europe*, un tour en Norwége, une promenade dans la mer Glaciale (1871-1873). — *Promenades et escalades dans les Pyrénées*. 1874.—Ce qui nous a surtout frappé, en parcourant un *Eté en Amérique*, c'est la manière vraiment pittoresque et originale dont le jeune écrivain nous décrit les sites admirables et encore si peu connus des touristes, qui font une sorte de paradis terrestre des splendides vallées du Colorado, des cimes du Nevada, et des prairies arrosées par les grands lacs et les grands fleuves américains. On lira ces pages avec un vif intérêt, même après les beaux livres de MM. de Hubner et de Beauvoir.

— *Etude sur les réformes de Louis XVI*, par Arthur Richard. Broch. in-8° de 27 pp. Tongres, Collée, 1877.

C'est un intéressant et utile sujet d'études que les réformes commencées et réalisées par Louis XVI. On croit trop généralement, dans certaine classe de lecteurs, que les abus de l'ancien régime étaient irréformables, et que la révolution était inévitable et nécessaire. Nous pensons, au contraire, et M. A. Richard nous prouve à l'évidence, qu'il n'y a de vraies, solides et durables réformes que celles qui se font insensiblement, sans secousse, sans destruction, sans révolution. Tout ce qu'on appelle « les abus de l'ancien régime » aurait pu être corrigé, amélioré, réformé, sans cette fatale révolution qui a perdu pour longtemps le repos, la richesse et la grandeur de la France. Que l'on compare la France à l'Angleterre, où, depuis deux siècles, aucune révolution n'est venu renverser la constitution historique et traditionnelle, ni, par là même, tarir les sources de la prospérité publique, ni ruiner les fondements de l'ordre politique et social : et l'on verra qu'ici, du moins, l'utile est d'accord avec l'honnête, l'intérêt avec le droit et le devoir. « La révolution française, dit M. A. Richard nous a appris à mépriser l'ordre moral, à nous exagérer la portée de nos droits, à oublier ce que signifie le mot « devoir. » Elle s'est attaquée, tantôt de front,

Digitized by Google

tantôt par des voies détournées, à tout ce qui est respectable et saint; elle a condamné les générations de ce siècle au doute, aux discordes sociales, à l'esprit d'envie et de colère. La Révolution sembla vouloir renverser tout ce qui était debout. Mais comme les institutions qui existaient alors, étaient, pour la plupart, faussées par le despotisme, on s'est complu à attribuer à la Révolution l'honneur d'avoir, la première, travaillé à leur réforme. C'est en se fondant sur cette erreur que nos démocrates ont réussi à maintenir tant de notions inexactes sur les événements de cette triste époque. »

C'est pour redresser quelques-unes de ces notions que M. A. Richard a écrit ces pages, qui nous décèlent un plume élégante et vigoureuse, et nous promettent un historien sagace et un écrivain de talent.

Sous le grand Hêtre — L'homme aux marionettes, par Aug. Snieders. Traduction de G. Lebrocquy et de H. Ryckmans. Bruxelles, Lebrocquy.

Nous saisissons volontiers l'occasion de rendre hommage au talent de M. Auguste Snieders, en qui nous saluons un des plus dignes représentants de la littérature flamande. Ses récits ont le charme qui s'attache aux mœurs simples et honnêtes de nos populations septentrionales, et tous ces écrits sont empreints d'un profond sentiment religieux. C'est dans cet esprit qu'il dirige depuis plus de huit ans une Revue hebdomadaire : *De Belgische Illustratie ;* et chacun de ses nombreux romans renferme d'excellentes leçons.

Quelques-uns de ces romans sont traduits en français par MM. Lebrocquy et Ryckmans ; ceux que nous annonçons aujourd'hui comptent parmi les meilleurs de notre époque. Puissent les ouvrages de nos écrivains religieux remplacer partout les fictions scandaleuses de certains romanciers étrangers !

— *Pratique de la sainte Communion selon les désirs de N. S. Jésus-Christ par le R. P. Denis,* S. J. Tournai. Casterman.

Nous ne pouvons mieux apprécier cet opuscule qu'en reproduisant quelques lignes adressées à l'auteur par Mgr l'évêque de Liége. « Cet opuscule se recommande à plus d'un titre à la piété des fidèles. Mais ce qui constitue à mes yeux son principal mérite, c'est qu'en déduisant des fins même de l'institution de la Divine Eucharistie les dispositions que la réception de cet Auguste Sacrement exige, vous leur avez donné une assise doctrinale propre à consolider la piété des âmes ferventes et à la préserver les oscillations du sentiment et de la tiédeur. »

Digitized by Google

NÉCROLOGIE.

— Le sacré Collége vient de faire une perte douloureuse et imprévue. Son Em. le cardinal Riario Sforza, archevêque de Naples, est décédé le 29 septembre.

Né à Naples en 1810, il n'avait pas encore 67 ans, mais il portait la pourpre depuis le 19 janvier 1846. Par la renommée de ses vertus, par la fermeté de son caractère et par sa naissance, on peut dire qu'il occupait le premier rang dans le personnel de l'Eglise. La Révolution se sentait obligée de le respecter et de l'admirer ; l'opinion du peuple était inébranlable d'ailleurs ; elle s'était faite en voyant le cardinal reproduire en toute rencontre le dévouement et la charité de S. Charles Borromée, qu'il avait choisi pour modèle de son ministère épiscopal.

—M. Charles Blondel, président d'honneur du Cercle catholique, est décédé à Anvers, le 16 septembre, à l'âge de 71 ans.

Après de brillantes études à l'Université de Louvain, M. Blondel s'établit, vers 1826, à Anvers, où il était appelé à devenir une des illustrations du barreau. Il fut, à diverses reprises, bâtonnier de l'ordre des avocats ; il a présidé pendant plusieurs années le conseil provincial, et il a été membre de l'administration communale.

Ce n'est pas seulement au barreau que M. Ch. Blondel laisse un nom illustre ; ce nom, il l'avait aussi inscrit dans de nombreuses œuvres dont il fut ou l'initiateur, ou le collaborateur le plus zélé. Entre autres, il était fondateur et président de la commission de bienfaisance de l'Institut des vieillards de St-Charles. Ardent propagateur de l'instruction chrétienne, il devint un des administrateurs de l'Institut St-Nobert. De plus, M. Blondel n'a cessé d'encourager les arts et les sciences. Sa générosité envers les malheureux est notoire.

M. Blondel était officier de l'ordre de Léopold et chevalier de l'ordre de St-Grégoire-le-Grand.

Il avait survécu à ses deux filles dont l'une est morte religieuse à Bruges, et dont l'autre avait épousé M. Charles De Smet, avocat à Anvers.

Digitized by Google

LES COUVENTS DE BELGIQUE

SUPPRIMÉS PAR L'EMPEREUR JOSEPH II.

—

1783-1787.

—

Ce n'est pas, comme on le croit communément, de l'invasion française en Belgique que datent les premières suppressions et confiscations de monastères. Joseph II, préludant aux exploits des révolutionnaires français, avait, dès l'année 1783, inauguré cette fatale mesure, présage ordinaire de bien d'autres injustices et spoliations (1). M. l'archiviste Piot a raconté, tout récemment, comment le gouvernement de Joseph II, à la suite de la suppression de ces couvents, enlevait à la Belgique, en nombre considérable,

(1) Par cette mesure, Joseph II appliquait à nos provinces la politique persécutrice qu'il avait déjà mise à exécution en Autriche. « Un de ses premiers actes, dit M. de Gerlache dans son *Histoire du Royaume des Pays-Bas* (t. I, p. 312), un de ses premiers actes, en prenant possession du trône, avait été de fermer la plupart des couvents dans ses états d'Allemagne : trente-six mille religieux des deux sexes se trouvèrent réduits à deux mille sept cents. Joseph II arrachait impitoyablement de leurs asiles un nombre infini de vieillards, d'infirmes et de femmes, la plupart sans moyens d'existence, et les rejetait dans le monde avec une chétive pension mal payée. » L'empereur qualifiait ces religieux d'*inutiles*, parce qu'ils se contentaient de prier Dieu, et de donner au monde l'exemple de certaines vertus que les hommes croient impossibles, l'humilité, la pauvreté, la chasteté, le détachement. — Cet empereur, tant vanté par les libéraux du temps et par leurs successeurs, était-il donc vraiment *libéral* quand il ôtait à des milliers de citoyens la *liberté* de servir Dieu comme ils le préféraient ? — Et quant à cette prétendue *inutilité* sociale, dont il se faisait juge, ne peut-on pas en dire autant d'une foule d'autres catégories de personnes ? Il ne manque pas de libéraux de nos jours, qui disent que les *prêtres* aussi sont *inutiles*, quoique un ancien ministre libéral, M. Lebeau, ait reconnu qu'un bon prêtre était infiniment *plus utile* qu'un bon gendarme. Et les socialistes ne disent-ils pas, eux aussi, que les propriétaires, que les rentiers, que les capitalistes sont *inutiles* ? d'autres ne vont-ils pas plus loin encore, et n'osent-ils pas prétendre que la catégorie des *gens mariés*, elle aussi, est *inutile* ? Où s'arrêtera-t-on dans cette appréciation des *utilités* et des *inutilités* sociales ? — Joseph II avait posé un principe fatal dont on allait bientôt tirer les plus funestes conséquences.

Digitized by Google

des manuscrits (1), des tableaux, des œuvres d'art (2), qui faisaient la gloire et l'ornement de nos institutions religieuses nationales. Nous croyons être utiles à nos lecteurs en donnant ici, d'après un document qui repose aux Archives du Royaume, la liste authentique des *cent soixante-deux* couvents, abbayes et prieurés, supprimés en vertu du célèbre Édit (3) donné à Bruxelles, le 17 mars 1783.

On ne doit pas s'imaginer, dit M. Piot, que la confiscation des dépouilles des établissements religieux supprimés ait procuré de gros bénéfices au gouvernement. Alors, comme toujours, ce fut précisément le contraire qui arriva. Le produit des biens vendus entra dans une *caisse* dite *de religion*, dont on ne rendit jamais aucun compte.

L'Édit de Joseph II fut d'ailleurs très-mal accueilli dans nos provinces. Les États, les Conseils de justice, les corps constitués n'avaient pas été préalablement consultés. C'était un acte despotique et arbitraire, qui allait tout à la fois contre les droits reconnus de l'Eglise, contre les priviléges et les libertés dont le maintien avait été solennellement proclamé par le souverain, lors de son inauguration et de sa prestation de serment.

Aussi, dès avant la publication de l'Edit, à la première nouvelle de la suppression des couvents d'Allemagne, et craignant sans doute quelque chose de semblable pour nos contrées, les Belges

(1) Voir Compte-rendu des séances de la *Commission royale d'Histoire*. 4e série, t. IV; n° 3.

(2) Voir *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*. 2e série, t. XLIII n° 6 ; juin 1877.

(3) Cet Edit commence par un préambule qui exprime très-bien ces hypocrites protestations de *zèle pour la religion* souvent imitées depuis par le partisans de la politique de Joseph II : « L'obligation où nous sommes, dit l'impérial réformateur, de seconder, et procurer tout ce qui peut intéresser le plus essentiellement le Bien de la Religion et celui de l'Etat Nous ayant déterminé à faire contourner d'une manière plus directe à l'avantage de la Religion et du prochain les Biens qui y ont été destinés par la piété des Fondateurs, Nous avons *jugé qu'entre les moyens qui pourraient conduire à ce but salutaire, il n'y en avait point de plus convenable, que celui d'employer une partie des revenus des Biens du Clergé Régulier à un usage plus utile et plus intéressant* que ne l'est celui qu'on en a fait jusqu'à présent. A ces Causes, Nous avons de Notre certaine science, etc. »

Digitized by Google

s'émurent, et commencèrent une série de protestations dont nous empruntons le récit à l'auteur des *Mémoires de Rapédius de Berg* à un libéral (1) qui ne nous cache d'ailleurs, ni son antipathie pour les institutions religieuses, ni son approbation pour les mesures prises contre elles par le philosophe couronné, qui s'exerçait au rôle de pape infaillible et de souverain absolu.

« Un an avant la promulgation de l'Edit, et dès le 25 février 1782, dit M. Gérard, les députés des Etats adressèrent à l'Empereur des remontrances préventives, s'il est permis de s'exprimer ainsi.

« Peu de temps après, des agents du gouvernement furent chargés d'inventorier les biens de plusieurs communautés faisant partie des mêmes Ordres qui avaient été supprimés en Allemagne. Alors les États, qui se trouvaient assemblés, firent de nouvelles remontrances, sous la date du 4 mai 1782. Ils s'appuyèrent des articles 1 et 58 de la Joyeuse Entrée, de l'article 7 de l'addition de 1430, et de la Charte wallonne de 1314.En effet, toutes ces dispositions avaient pour objet de garantir aux prélats, maisons-Dieu, monastères, les droits, chartes, lettres, promesses, etc., qui leur avaient été donnés ou concédés par les ducs et duchesses de Brabant. Les remontrances restèrent néanmoins sans réponse. On continua les inventaires commencés, et l'on défendit à certaines communautés d'admettre à la profession ceux qui auraient fini leur noviciat.

« Le 8 novembre suivant, les États s'adressèrent à Leurs Altesses Royales les gouverneurs généraux, pour renouveler leurs doléances. Voici ce qui leur fut répondu, le 17 mars 1783 :

« Ayant fait parvenir à l'Empereur les représentations que vous avez cru devoir faire au sujet de la suppression, que Sa Majesté a trouvé bon d'ordonner, de plusieurs couvents inutiles dans ses Etats, c'est par ordre exprès du monarque que nous vous faisons la présente, pour vous dire que les articles de la Joyeuse Entrée, que vous réclamez dans ces représentations, ne sont pas applicables à des dispositions émanées de l'autorité souveraine, en vue du bien de la religion et de l'humanité, etc. »

(1) *Ferdinand Rapédius de Berg*, mémoires et documents pour servir à l'Histoire de la Révolution Brabançonne, par P. A. F. Gérard, t. I, p. 128 et suiv. Bruxelles, Demanet, 1842.

Digitized by Google

« Nous reproduisons textuellement cette réponse, parce qu'elle fait bien voir comment on entendait à Vienne les obligations résultantes de la Joyeuse Entrée. Le gouvernement paraissait, à cette époque, attacher fort peu d'importance à la lettre de cette loi fondamentale, et il se considérait comme seul compétent pour en apprécier l'esprit. Cela ne doit pas étonner, si l'on considère que depuis longtemps l'ordre légal était tombé en désuétude. Le gouvernement, les états des provinces, les magistrats des villes, chacun, dans son cercle d'action, suivait l'impulsion de sa volonté, jusqu'au point où il se trouvait arrêté par la rencontre d'une action rivale. Le gouvernement, qui était habitué aux représentations des états de Brabant, les réfutait tant bien que mal, et poursuivait son but aussi loin qu'il le pouvait. L'opposition qu'il rencontra, dans son dessein de supprimer quelques couvents, n'était pas assez sérieuse pour l'y faire renoncer. On en jugera facilement par les détails ci-après.

« Le 26 mars 1783, M. le chancelier de Brabant reçoit l'Édit de suppression, daté du 17, avec invitation, de la part des Archiducs, de le faire publier dans les formes accoutumées (1). Le 28, le Conseil

(1) Le même jour, l'Édit fut envoyé au Grand Conseil de Malines avec la dépêche suivante :

« L'Empereur et Roi,

« Chers et bien amés, aiant pris en considération que le nombre excessif des couvents de l'un et de l'autre sexe, où l'on ne mène qu'une vie purement contemplative, est parfaitement inutile à la religion, à l'Etat et au prochain, nous avons résolu de faire supprimer ceux de ces couvents dont on ne peut se promettre aucune utilité, soit relativement à l'instruction de la jeunesse, aux soins des malades, ou à d'autres objets qui intéressent le bien de la religion ou de l'humanité, pour en faire retourner les revenus au plus grand avantage de ces importants objets, et voulant faire connoitre au public nos intentions souveraines et bienfaisantes sur cette opération salutaire nous vous chargeons de faire publier incessamment, en la forme et la manière accoutumée, l'édit dont nous vous remettons les exemplaires ci-joints, vous prévenant que, quant à l'état des religieux et religieuses des couvents à supprimer, nos commissaires seront chargés de laisser à chacun des individus l'option et la faculté de se déterminer, soit pour entrer dans quelque couvent d'un autre ordre à son choix, soit pour rentrer dans le monde, soit pour continuer de vivre en retraite ou en communauté dans l'une ou dans l'autre des maisons supprimées qui seront désignées et destinées à cet effet sous une règle à prescrire, avec l'avis de notre gouvernement, par l'ordinaire. »

« Bruxelles, le 26 mars 1783. »

Digitized by Google

s'assemble et décide qu'avant d'*émaner* l'Édit, il en sera conféré avec les États, au moyen de commissaires nommés de part et d'autre. Dans cette conférence, qui a lieu le 30, M. le chancelier, au nom du Conseil de Brabant, interpelle les commissaires des États, sur la question de savoir si lesdits États *sont dans l'intention de persister dans les représentations qu'ils ont adressées, tant à l'Empereur qu'à Leurs Altesses Royales, contre la suppression de quelques monastères, considérée par eux comme contraire à la Joyeuse Entrée, ou s'ils sont décidés d'acquiescer à la volonté du monarque.* M. Sanchez de Aguilar répond qu'*il a été résolu, dans une assemblée des Etats tenue la veille, de communiquer aux commissaires du Conseil les différentes représentations* mentionnées ci-dessus, *et de leur remettre copie de la lettre de Leurs Altesses Royales, datée du* 17 *mars*, que nous venons de citer. Il ajoute *que les états ne peuvent donner dans le moment d'autres éclaircissements sur cette affaire, dont il sera fait un rapport à l'assemblée générale prochaine.*

« Ainsi se termina la conférence. Le lendemain, 31 mars, le Conseil assemblé décide qu'il faut écrire aux députés des États, les sommer de répondre par écrit, et d'une manière claire à la question qui leur a été adressée la veille, et les prévenir que le défaut de réponse sera considéré comme une adhésion à l'Édit. Ceux-ci répondent, deux jours après, qu'ils ne peuvent que s'en référer à ce qui a été dit par leurs commissaires à la conférence du 30. Ils ajoutent que le Conseil aurait tort de considérer leur refus de répondre autrement comme une adhésion à l'Édit de l'Empereur.

« Le 4 avril, le Conseil s'assemble de nouveau, et ne décide rien. Le 5, dépêche des Archiducs portant ordre de publier l'Édit dans le délai de trois fois vingt-quatre heures. Le même jour, le Conseil écrit une nouvelle lettre aux députés des États. Il reçoit, le 7, une réponse semblable à la première. Le 8, nouvelle assemblée du Conseil. C'était le troisième jour, on remet la décision au lendemain. Le 9, nouvel ordre des Archiducs de faire la publication dans les vingt-quatre heures, *sous peine de désobéissance*. Le Conseil, qui ne veut pas encourir cette peine, se décide enfin à *émaner* l'Édit; mais cette *émanation* est accompagnée du commentaire suivant, par forme de réserve : « Le Conseil, pour autant qu'il est en lui, entend

Digitized by Google

« ne préjuger en aucune façon ce que les États ont prétendu et « voudraient encore prétendre être contraire à la Joyeuse Entrée ou « constitution du pays, nommément en ce qui concerne les cou- « vents qui pourraient être pourvus de droits et franchises, privi- « léges, chartes, etc. »

« Ce système d'entraves fut constamment suivi par les États et par le Conseil de Brabant, jusqu'au jour où éclata l'insurrection. Depuis 1783 jusqu'à 1789, la même manœuvre fut employée toutes les fois que l'empereur prescrivit quelque mesure contraire aux vues de ces deux grands corps. Nous en verrons bientôt de nouveaux exemples. Néanmoins, malgré les restrictions du Conseil de Brabant, l'Édit fut exécuté, et les biens des couvents supprimés furent confisqués au profit de la *Caisse de religion*. Les États de Brabant firent de nouvelles remontrances, sous la date du 13 mai 1786, mais ils n'obtinrent aucune réponse. Dans le même temps, ils demandèrent qu'il plût à Sa Majesté nommer aux abbayes, dont les chefs avaient droit de siéger aux états : cette réclamation fut aussi vaine que la précédente, et resta également sans réponse. »

La suppression successive des couvents, opérée de 1783 à 1787, fut accompagnée d'une foule d'autres mesures arbitraires et persécutrices, qui lassèrent bientôt la patience de nos catholiques populations, et amenèrent enfin la révolution Brabançonne de 1788, comme des causes semblables amenèrent, quarante ans plus tard, une révolution analogue, celle de 1830.

Nous donnons ci-après la date exacte de la suppression de chacun des monastères condamnés, en omettant les noms des magistrats qui présidèrent aux formalités d'expulsion des religieux, et ceux des administrateurs chargés de gérer les biens des communautés dissoutes, au profit de la *Caisse de religion*.

V. B.

Digitized by Google

LISTE DES COUVENTS SUPPRIMÉS RASSEMBLÉS PAR ORDRE DES PROVINCES ET DES ENTREMISES A L'USAGE DU BUREAU DE LA COMPTABILITÉ DE LA CAISSE DE RELIGION.

Anno 1785.

N.-B. Les vingt-sept entremises astériquées sont celles sur lesquelles on a assigné le paiement des pensions.

NOMS DES COUVENTS.		DATES DES SUPPRESSIONS.	
	BRABANT.		
Chartreux	à Bruxelles	5 mai	1783
Urbanistes	»	28 avril	1783
Pauvres Claires	»	21 mai	1784
Carmélites	»	9 mai	1783
Béthanie	»	14 mai	1783
Jéricho	»	16 mai	1783
Annonciades	»	25 mai	1784
Saint-Pierre	»	30 avril	1783
Sainte-Elisabeth*	»	6 mai	1783
Capucines	»	24 mai	1784
Brigittines	»	22 mai	1784
L'abbaye de Caudenberg	»	23 mai	1786
Lorraines	»	24 mars	1787
Rouge Cloître	Forêt de Soignes.	13 avril	1784
Groenendael	»	13 avril	1784
Chartreux	à Louvain.	24 avril	1783
Carmélites chaussées	»	30 avril	1783
Dominicaines	»	1er mai	1783
Terbanck	»	26 avril	1783
Carmélites déchaussées	»	29 avril	1783
Urbanistes	»	3 mai	1783
Dames Blanches	»	28 avril	1783
Annonciades	»	21 mai	1784
Saint-Martin	»	13 avril	1784
Bethléem	»	13 avril	1784
Célestins (Héverlé)	»	13 avril	1784
Chartreux	à Anvers.	26 avril	1783
Urbanistes	»	30 avril	1783
Norbertinnes	»	29 avril	1783
Luythaegen	»	28 mai	1784
Sœurs Blanches	»	27 mai	1784
Ter Nonnen	»	26 mai	1784
Carmélites*	»	2 mai	1783
Ter Ziechen	»	1er mai	1783
Dominicaines	»	3 mai	1783
Pauvres Claires	»	3 mai	1783
Annonciades	»	24 mai	1784
Facons	»	25 mai	1785
Nazareth	»	21 mai	1784

Digitized by Google

Brigittines	à Hoboken . . .	13 avril	1784
Chartreux*	à Lierre . . .	3 mai	1783
Carmélites déchaussées	à Vilvorde . . .	22 mai	1783
Carmélites déchaussées	à Willebroeck . .	25 avril	1783
Sept-Fontaines	Forêt de Soignes . .	14 avril	1784
Urbanistes*	à Hoogstraeten . .	8 mai	1783
Corsendonck	(Campine) . . .	15 avril	1784
Mont Ste-Catherine	à Baerle . . .	1er juin	1784
Daelenbroeck	à Tirlemont . . .	2 mai	1783
Cabbeeck	» . . .	22 mai	1784
Val des Ecoliers	à Léau	1er juin	1783
Barberendael	à Tirlemont . . .	26 mars	1784
Trinitaires	à Herrinnes . . .	23 juillet	1783
Dominicaines	à Auderghem . .	29 mai	1783
Trinitaires*	à Orival . . .	28 juillet	1783
Guillelmites	à Nivelles . . .	20 avril	1785
Annonciades	» . . .	25 mai	1784
Abbaye de Nizelles	» . . .	19 avril	1784
Lens lez-Béguines	à Hannut . . .	24 mai	1784
Oignies,	au Comté de Namur .	conservé	

LIMBOURG.

Croisiers* de Brandenbourg	. . . . .	4 mai	1784

LUXEMBOURG.

Clarisses-Urbanistes	à Luxembourg . .	26 déc.	1783
Dominicaines*	à Mariental . . .	27 avril	1783
Urbanistes*	à Echternach . .	11 mai	1783
Trinitaires	à Vianden . . .	17 juillet	1783
Trinitaires*	à Bastogne . . .	24 juillet	1783
Prieuré d'Houffalize	à Houffalize . . .	13 avril	1784
Hosingen	à Hosingen . . .	21 mai	1784
Chartreux*	à Ruremonde . .	28 avril	1783
Carmélites déchaussées	» . . .	25 avril	1783
Pauvres Claires	» . . .	21 mai	1784
Dominicaines	» . . .	25 avril	1783
Godtsweert	» . . .	22 mai	1785
Mariengarten	» . . .	21 mai	1784
Croisiers	» . . .	13 mai	1784
Weert	à Weert . . .	conservé.	
Sœurs-Noires dites Gottes Baumgarten	à Ruremonde	8 août	1785

FLANDRE.

Chartreux	à Gand	28 avril	1783
Carmélites déchaussées	» . . .	29 avril	1783
Conceptionistes	» . . .	21 mai	1784
Urbanistes	» . . .	1er mai	1783
Urbanistes dites Riches Claires	» . . .	2 mai	1783
Capucines	» : . .	22 mai	1784
Dominicaines	» . . .	1er mai	1783

Digitized by Google

Sainte-Agnès	à Gand	30 avril	1783
Sainte-Barbe	»	30 avril	1783
Gallilée	»	29 avril	1783
Annonciades	»	21 mai	1784
Pénitentes de St-Pierre	»	21 mai	1784
Pauvres Claires	»	28 août	1783
Deynze*	»	1er mai	1783
Pénitentes de St-Jacques	»	21 mai	1784
Melle près de Gand	»	13 avril	1784
Chartreux	à Bruges	28 avril	1783
Chartreuses	»	29 avril	1783
Annonciades	»	25 mai	1784
Béthanie	»	27 mai	1784
Sarepten	»	26 mai	1784
Carmélites déchaussées	»	2 mai	1783
Carmélites déchaussées	»	3 mai	1783
Urbanistes	»	5 mai	1783
Pauvres Claires	»	9 octobre	1783
Capucines	»	24 mai	1784
Récollectines	»	22 mai	1784
Sœurs Grises	»	21 mai	1784
Dominicaines*	»	30 avril	1783
Carmélites déchaussées	à Courtrai.	2 mai	1783
Capucines	»	24 mai	1784
Carmélites déchaussées	à Alost	6 mai	1783
Guillelmites	»	15 avril	1784
Norbertinnes	à Tusschenbeek.	6 mai	1783
Carmélites déchaussées	à Ypres	10 mai	1783
Urbanistes	»	8 mai	1783
Ter Bunderen	»	9 mai	1783
Pauvres Claires	»	25 mai	1784
Capucines*	»	26 mai	1784
Brigittines au bois St-Sixte		13 avril	1784
Carmélites déchaussées	à Termonde	24 avril	1783
Brigittines	»	21 mai	1784
Chartreux Anglais	à Nieuport	13 mai	1783
Annonciades	»	28 mai	1784
Norbertines*	à Furnes	12 mai	1783
Pénitentes	»	27 mars	1784
Chartreux* au Bois St-Martin		3 mai	1783
Pénitentes	à Audenarde	21 mai	1784
Tiers-Ordre	à Nevele	22 mai	1784
Urbanistes*	à Peteghem	28 avril	1784
Guillelmites	à Beveren	16 avril	1784

HAINAUT.

Carmélites déchaussées	à Mons	29 avril	1783
Annonciades	»	27 nov.	1783
Pauvres Claires	»	20 nov.	1783
Capucines	»	26 nov.	1783
Pénitentes	»	29 nov.	1783

Digitized by Google

Trinitaires	à Lens	21 juillet	1783
Brigittines	à Peruwelz	13 avril	1784
Récollectines	à Binche	21 mai	1784
Chartreux	à Herrinnes	26 avril	1783
Capucines	à Ath	22 mai	1784
Nazareth	»	24 avril	1783
Trinitaires	à Andregnies	22 juillet	1783
Prieuré du Bois Seigneur Isaac		13 avril	1784
Croisiers	à Namur	25 avril	1783
Carmélites déchaussées	»	24 avril	1783
Carmélites déchaussées	»	21 mai	1784
Annonciades	»	22 mai	1784
Annonciades Célestes	»		1787

TOURNAI-TOURNESIS.

Croisiers	à Tournai	17 mai	1783
Carmélites déchaussées	»	14 mai	1783
Pauvres Claires	»	27 août	1783
Annonciades	»	21 mai	1784
Dominicaines	»	16 mai	1783
Chartreux*	à Chercq	28 avril	1783

MALINES.

Carmélites déchaussées	à Malines	28 avril	1783
Urbanistes	»	3 mai	1783
Muysen	»	29 avril	1783
Thabor	»	2 mai	1783
Sieckelieden	»	29 avril	1783
Béthanie	»	2 mai	1783
Pauvres Claires	»	15 sept.	1783
Leliendael	»	21 avril	1783
Hansewyck	»	14 avril	1784

Digitized by Google

VIE ET TRAVAUX
DE LÆVINUS TORRENTIUS
SECOND ÉVÊQUE D'ANVERS.
1525-1595.

(*Suite et fin.* — Voir page 630 et 641)

VII.

Zèle pastoral de Torrentius à Anvers.

Torrentius avait soixante-et-un ans, lorsqu'il vint à Anvers; nous avons déjà vu en quel triste état se trouvaient alors la ville et tout le diocèse. Mais en entrant dans sa nouvelle carrière, où tout était hérissé de difficultés, il était décidé, dit-il, à vaincre ou à mourir. Aussi se consacra-t-il à l'œuvre de la réorganisation religieuse avec un zèle tout apostolique.

Dès le mois d'octobre 1587, il rédigea un règlement pour la visite canonique de la cathédrale et des autres églises de la ville (1). Vers la fin de la même année, il obéit aux vœux des doyens ruraux en donnant une instruction sur les droits dont ils jouissaient dans l'exercice de leurs fonctions (2).

Prêcher la parole de Dieu, réconcilier les lieux saints profanés, rétablir la bonne discipline, rendre au culte public son ancienne splendeur, travailler à la conversion des chrétiens égarés par les prédicants, telle fut sa sollicitude de chaque jour et de tous les instants. On porte à sept mille le nombre des hérétiques qu'il eut le bonheur de ramener aux croyances de leurs pères durant son trop court épiscopat.

Comme il ne pouvait, sans danger pour sa vie, faire la visite régulière du diocèse, les chemins étant infestés de brigands, il visitait les paroisses des villes et les localités les plus importantes par des ecclésiastiques dévoués et munis de pleins pouvoirs (3).

(1) Voir *Syn. Belg. III*, 329-332. Mgr De Ram y reproduit d'après un mss. contemporain les *Articuli examinandi in visitatione instituenda auctoritate Rmi Dni L. Torrentii et inchoanda ab ipsa ecclesia cathedrali et sic ex ordine secundum senium in aliis ecclesiis secundariis.*

(2) *Syn. Belgic*, III, 332-337.

(3) « Franciscus (Thenensis, *Van Thienen*), vicarius meus, Ecclesiæ causa

Digitized by Google

Non seulement ses propres ouailles, mais les réformés auxquels on avait permis de rester à Anvers jusqu'au mois d'août 1589, et les catholiques anglais, proscrits de leur patrie, éprouvèrent sa protection et son inépuisable charité (1). « Plusieurs hérétiques, « dit-il en janvier 1590, et surtout les ouvriers, voyant que le duc « de Parme se refusait à proroger leur séjour à Anvers au-delà du « temps fixé par le traité (du 17 août 1585), ont quitté nos murs. « Mais les plus riches et ceux qui n'étaient pas raffermis dans « l'erreur, se sont présentés ; je les ai accueillis avec une humanité « et une douceur telles qu'ils se sont livrés et recommandés à « moi, chose que je n'osais espérer et qu'eux-mêmes n'avaient pas « prévue. Les uns amenant les autres, il est arrivé, par un singu- « lier bienfait de Dieu, que jusqu'à ce jour trois mille hommes « ont abjuré l'hérésie et sont revenus au giron de l'Eglise Romaine, « en faisant la profession de foi selon la formule du concile de « Trente. Ce résultat n'est pas dû à des menaces ni à des raison- « nements théologiques, mais à des motifs d'un tout autre ordre « (*persuasionibus naturalibus civilibusque*). Plusieurs bons pré- « dicateurs, avertis par moi, ont dirigé leurs discours vers ce but... « La ville d'Anvers n'a jamais présenté, en ce siècle, un plus beau « spectacle, comme le témoignent les mœurs publiques, l'orne- « mentation des églises, et la fréquentation du sacrement de « pénitence et de la table sainte. Les sectaires voient tout cela « avec grande peine, et les étrangers, qui affluent ici, en sont « frappés de stupeur. Bon nombre de catholiques, auxquels la « crainte des hérétiques et les troubles excités par eux avaient fait « quitter la ville, sont déjà revenus ou se préparent à revenir. « Si la paix se fait, vous verrez bientôt un changement total. « Je n'aurais jamais cru que le caractère des habitants fût aussi « honnête et sincère. Ceux qui sont dans l'erreur, méritent d'au- « tant plus facilement le pardon qu'ils ont été séduits. Sa Majesté « ne peut assurer la tranquillité de ses Etats et de l'Eglise qu'en « persévérant dans la clémence. Si le roi laissait entrevoir la paix

nunc abest, non sine manifesto vitæ periculo, oppida quædam ac loca celebriora meæ provinciæ magno cum fructu visitans, quo ego accedere nullo modo possum. », Lettre 16 à Frangipani, 24 janvier 1590

(1) Millerius Huguinus, archevêque de Tuam (Irlande) mourut au mois d'août 1590, dans la maison de Torrentius, et fut enterré dans la cathédrale.

Digitized by Google

« aux sectaires de Hollande, quand ce serait même à des con-
« ditions onéreuses, ils se rendraient beaucoup plus facilement,
« croyez-moi, à la conduite exemplaire et à l'enseignement des bons
« prêtres. Il ne faudrait pas la force des armes pour leur faire
« suivre l'exemple récent d'Anvers et d'autres puissantes villes.
« Vous ne sauriez croire combien il y a encore parmi eux de
« catholiques. Ils arriveraient en masse, dès qu'ils verraient qu'il
« s'agit sérieusement de paix et de réconciliation; car le caractère
« et l'antique simplicité de ce peuple les poussent à cela... Je ne
« vous écris tout ceci que parce que je suis convaincu qu'un homme
« qui a toujours aimé notre patrie comme si ce fût aussi la sienne
« a les mêmes convictions; et s'il en est ainsi, vous trouverez
« facilement une occasion de les faire partager au roi (1). »

Le grand mal était l'ignorance du peuple en matière de religion; et de fait, depuis que les hérétiques étaient devenus maîtres de la ville, l'instruction avait complétement manqué. Pour y remédier, Torrentius établit l'enseignement régulier du catéchisme dans les cinq églises paroissiales, Notre-Dame, Sainte-Walburge ou le Bourg (*de oude Burcht*), Saint-Jacques, Saint-Georges et Saint-André, dans la nouvelle paroisse de Saint-Jacques à la citadelle (*novum castrum*) et dans les principales chapelles de la cité (1592). Le magistrat, secondant les efforts de l'évêque, appuya cette institution par une ordonnance du 20 novembre 1593.

Puisque nous venons de mentionner les cinq paroisses urbaines, nous ajouterons, chemin faisant, qu'elles étaient toutes incorporées au chapitre cathédral. Celui-ci nommait le *curé-pléban* de Notre-Dame où était le siége épiscopal, et les *recteurs* ou *vicaires perpétuels* des autres églises. A cause de l'identité des fonctions, on désignait aussi les *recteurs* sous le nom de *curés* (2). La nomina-

(1) Lettre 9 à Arias Montanus, 25 janvier 1590. — L'arminien Gérard Brandt lui-même rend ce témoignage à Torrentius : « Als se (de gereformeerden) t' Antwerpen in groote getaele waere, en geduerende de beroerte door de streengheyt der plakkaeten gedwongen wierden de stadt te verlaeten, vonden se aen desen man een seer goedertieren voorspraeck, dewyl hy verstondt dat het kwaed der bedorve religie veel eer door vryheyt en toegeving dan door geweldt en bloedstorten kan worden genesen. » *Historie der Reformatie*, t. II, boek XV, anno 1595.

(2) *Analectes*, III, 104.

Digitized by Google

tion du curé de la citadelle se faisait par le Saint-Siége, comme il conste par une lettre de Torrentius au nonce Octave Frangipani (1).

Vers la fin de 1587, l'évêque publia une instruction où il précise les droits de l'ordinaire et ceux des doyens (2).

Sept mois avant sa mort, à savoir le 26 août 1594, il donna les *statuts de la cour épiscopale*. Ces statuts n'ont jamais été livrés à l'impression. Le docteur Van de Velde et monseigneur de Ram disent que le manuscrit se conservait autrefois dans la bibliothèque du chanoine Gasparoli. Les statuts conservés actuellement à la Bibliothèque royale de Bruxelles, n'en sont qu'une copie (3).

VIII.

Torrentius et l'abbaye cistercienne de Saint-Bernard.

Torrentius, placé sur le siége d'une ville appauvrie elle-même, *y luttait avec la pauvreté et vivait de son propre suc* (4). En avril 1588, il avait déjà dépensé pour l'abbaye de Saint-Bernard sur l'Escaut une somme d'environ 10,000 florins de Brabant, fruit de longues économies faites à Liége. Tout cet argent avait été dépensé uniquement pour couvrir en partie les dettes des religieux dont il était l'abbé, pour restaurer le monastère, et le garantir contre les eaux du fleuve (5).

Dans cette position embarrassante, il crut devoir recourir à l'autorité du Saint-Siége, et rédigea un mémoire qu'il transmit directement à Richard Stravius, son agent à Rome, et qu'il recommanda à la sollicitude de son patron, le cardinal Caraffa.

Il importe, pour la connaissance de l'histoire du temps, de faire connaître ce mémoire relatif à la mense épiscopale.

(1) Lettre 2 à Frangipani, 29 novembre 1587.
(2) *Syn. Belg.* III, pag. XX.
(3) *Ibid.*, p. XXIV.
(4) Lettre 24 à Stravius, 27 juillet 1588.
(5) Lettre 5 à Caraffa, 29 avril 1588; lettre 22 à Stravius 22 avril.

Digitized by Google

Après avoir exposé comment il a été amené à accepter la charge épiscopale et quelles conditions il a mises à l'acceptation, le pétitionnaire continue en ces termes :

« Après la confirmation et la prise de possession, au mois de septembre 1587, le nouvel évêque a mis tous ses soins à rétablir l'abbaye délabrée. Les vingt-un religieux survivants n'avaient pas de quoi vivre, et peu s'en fallut qu'ils ne fussent dispersés çà et là. Dans l'évêché on ne trouva absolument rien, pas même ce qui est indispensable pour le culte. Comme il fallait beaucoup d'argent et qu'il fallait nécessairement puiser dans le patrimoine de l'évêque, celui-ci a vécu avec sa maison de ses propres fonds ; il a acheté les choses nécessaires pour les fonctions épiscopales ; il a conservé les religieux, hors du monastère abandonné, dans un seul lieu et sous la discipline de leur ordre. En outre, dès le début de son administration, il a consacré à d'autres nécessités la somme de 10,000 florins, c'est-à-dire d'environ 3,300 ducats. Il a fallu, avant tout, réparer sans délai les digues de la mer et du fleuve que les ennemis avaient percées, ce qui a coûté plus de 5,000 florins à payer à l'instant...

« En second lieu, l'évêque a dû satisfaire plusieurs créanciers, qui s'arrogaient les biens immeubles qui leur étaient engagés à une forte usure et avaient l'exécution toute prête qui ne pouvait être évitée que moyennant payement.

« Troisièmement, la nécessité demandait la restauration de quelques édifices, et surtout de la maison épiscopale appartenant au monastère ; de ce double chef 5,000 florins au moins ont été dépensés. »

En conséquence, l'évêque supplie de nouveau le Saint-Siége qu'il lui soit accordé quelque compensation pour l'argent qu'il a dépensé, « *gratiosus aliquis expensæ pecuniæ census annuus,* » jusqu'à ce que la somme de 10,000 florins qu'il a dû prendre sur sa fortune personnelle, avant de pouvoir écrire à Rome, lui soit restituée. « Il est vrai, ajoute-t-il, que Sa Sainteté a cru devoir différer jusqu'à la conclusion de la paix de consentir à cette juste demande. Mais il est à remarquer qu'il n'est pas question d'une somme à dépenser dans la suite pour la restauration du monastère ; il s'agit d'une forte somme déjà versée, de 10,000 florins, dépensés nécessairement et utilement, puisqu'en définitive le monastère y gagne même au-delà du quadruple. »

Digitized by Google

Si le Saint-Père y trouvait quelque difficulté, l'évêque le supplierait de mettre toute cette affaire entre les mains du nonce Frangipani, en autorisant celui-ci de refuser ou d'accorder, après examen, le revenu demandé. Si la décision du nonce est favorable, le pétitionnaire s'engage à employer ce revenu à des *causes pies*, et en particulier pour l'établissement d'un séminaire. « Si la paix est conclue (et on ne peut l'espérer encore), rien ne manquera, du moins après quelques années, au monastère ; il aura été pourvu aux nécessités de l'évêque et les religieux pourront vivre sans gêne. Au surplus, si Sa Sainteté le trouve convenable, on pourrait instituer un abbé (régulier) comme autrefois ; on assignerait à la mense épiscopale une partie des biens du monastère. D'une part, l'évêque, désormais délivré de la direction des religieux, pourrait consacrer tous ses soins aux travaux de l'épiscopat, qui sont nombreux dans une si grande ville ; et, d'autre part, ce noble monastère serait rétabli dans l'antique dignité qui lui convient (1). »

Les lettres de Torrentius nous fournissent encore d'autres détails sur la dotation épiscopale.

Nous venons de voir que Torrentius songeait à faire dissoudre l'incorporation de la dignité abbatiale de Saint-Bernard. Il en aurait déjà fait la demande au roi, écrit-il, si la pension de 2,000 florins de Brabant que le duc de Parme lui a promise au nom de S. M. et qu'il doit encore mendier en quelque sorte chaque année, lui était payée d'une manière fixe et certaine. Il faudrait, en outre, que le roi permît de vendre, pour amortir les dettes des religieux, les ornements du monastère qui ont été envoyés en Espagne (en 1579) pour les soustraire à la rapacité des ennemis. De cette façon, les religieux restants pourraient vivre de leurs revenus, et lui-même, content de peu, ne devrait plus être à charge à personne. Les saints canons eux-mêmes n'ordonnent-ils pas de vendre les choses sacrées pour satisfaire à la justice envers les créanciers (2).

Après des instances réitérées, le roi autorisa la vente des ornements pour couvrir les dettes ; mais il refusa de détacher l'abbaye de l'évêché. Ce refus nous étonne, puisque le roi avait autorisé l'évêque Clément Crabbeels, à demander à Sixte-Quint que

(1) Mémoire annexé à la lettre 24 à Stravius, 27 juillet 1588.

(2) Voir les lettres 9, 14, 15, 22, écrites en 1590 et 1592 à Arias-Montanus.

Digitized by Google

l'abbaye norbertine de Tongerloo fût détachée de la mense épiscopale de Bois-le-Duc (1).

Torrentius fit valoir des motifs identiques et plus graves encore pour Saint-Bernard. « Si la séparation ne se fait pas, dit-il, il arrivera qu'après ma mort le monastère disparaîtra avec les religieux et qu'il ne sera pas pourvu à la dotation du siége... Si je songeais à mes propres intérêts, je m'abstiendrais de faire la demande que je fais en ce moment. Je ne parle pas du Concile de Trente qui prescrit que les maisons vacantes des réguliers soient administrées par des réguliers. Que ce noble monastère de Saint-Bernard rentre donc dans son état primitif; que l'on accorde aux évêques ce qu'exige non seulement la nécessité mais la dignité de leur rang; que l'on fasse pour l'évêché d'Anvers ce que l'on a fait récemment pour l'évêché de Bois-le-Duc et l'abbaye de Tongerloo, où le motif était moins pressant qu'ici... Dieu m'est témoin que je ne cherche que la gloire de son divin nom, et qu'oubliant mes propres intérêts je n'ai devant les yeux que le bien général (2). »

En 1590, le gouvernement paraît avoir eu l'idée de demander à Rome la suppression de l'abbaye norbertine de Saint-Michel d'Anvers et l'incorporation des biens à l'évêché. Il existe une lettre française de Torrentius à ce sujet; elle a été publiée dans les *Analectes* de Louvain, t. x, pag. 421.

La séparation, si vivement demandée par Torrentius, ne se réalisa qu'en 1636, sous l'épiscopat de Gaspar Némius, par une convention ratifiée à Rome et à Madrid.

IX.

Torrentius et le chapitre cathédral d'Anvers.

La difficulté de vivre ou plutôt l'état précaire du siége épiscopal n'était pas la seule épreuve de notre Evêque. « Au milieu des ob-« stacles que je rencontre dans l'exercice des fonctions épiscopales,

(1) La transaction entre l'évêque Clément Crabbeels et les Prémontrés de Tongerloo, signée le 27 janvier 1590, fut ratifiée en 1592 par la cour de Madrid.

(2) Lettre 29 à Montanus, 13 février 1595.

Digitized by Google

« écrivit-il à Montanus, rien ne me cause plus de peine que de ne « pouvoir m'entendre en aucune manière avec le doyen de ma ca- « thédrale et ses quelques adhérents, tandis que je parviens à sa- « tisfaire les autres; ce désaccord est la source d'un grand mal (1). » Nous devons en dire ici quelques mots.

Quelques chanoines, en particulier leur opiniâtre doyen, Jean Roger de Tassis (2), prétendaient non seulement être exempts de la juridiction épiscopale, mais exercer eux-mêmes pleine autorité sur le clergé, communiquer le pouvoir d'absoudre des cas réservés, diriger les écoles, etc. (3). Ils s'appuyaient sur des priviléges qu'Urbain VI, pape légitime, leur avait accordés à l'origine du schisme d'Occident, et, partant, sur des droits dont ils avaient joui sous les évêques de Cambrai, leurs anciens ordinaires (4). Torrentius voyait avec peine l'autorité épiscopale complètement méconnue par des collaborateurs qui se conduisent, dit-il, comme s'il n'y avait pas d'évêque à Anvers ou comme si l'on n'avait jamais entendu parler du Concile de Trente dans les Pays-Bas (5); aucun d'eux, il est vrai, n'ose s'opposer ouvertement à ce Concile; mais tous ensemble aiment leur liberté et peu comprennent où est la liberté véritable (6).

On voit dans les lettres de Torrentius au cardinal Caraffa et au nonce Octave Frangipani, qu'il lui eût été facile de mettre fin à cette usurpation en recourant aux magistrats séculiers ou au roi; mais cette démarche lui répugnait : il préférait avoir directement recours à un tribunal auquel tout le monde doit respect et obéissance (7). Il ne doutait pas d'ailleurs du succès; car si ses adver-

(1) Lettre 9 à Montanus, 25 janvier 1590.

(2) Né à Malines en 1513, d'une noble famille de Bergame, doyen en 1545, démissionnaire en 1590, mort en 1593, *fortis Catholicæ Religionis propugnator*, disait son épitaphe.

(3) Le mémoire mss. de Torrentius, *Deductio controversiæ jurisdictionis episcopalis Antverpiensis*, est à la Bibliothèque royale de Bruxelles, n° 13571 du catalogue.

(4) *Syn. Belg.* t. III, pag. XXI.

(5) Lettre 7 à Caraffa, 13 décembre 1588.

(6) Lettre 8 à Frangipani, 19 septembre 1588.

(7) Quod numquam «nisi invitus faciam, multis edoctus exemplis quam sit pe-

Digitized by Google

saires s'appuyaient sur des priviléges antérieurs à 1559 et 1560, il est évident que, depuis l'érection des nouveaux évêchés, ils devaient se conformer au droit commun. Après de longs pourparlers, on convint de part à d'autre que la contestation serait portée devant la Congrégation du Concile. En conséquence, des mémoires et des agents furent envoyés à Rome par les deux partis (1). Le cardinal Caraffa, l'un des membres de la Congrégation, écrivit au doyen et aux chanoines que leurs réclamations n'étaient pas fondées en droit; mais cette lettre fut reçue par eux comme une réponse purement privée et ne dérogeant en aucune manière à leur antique possession (2). En conséquence, le chapitre ou plutôt quelques têtes revêches du chapitre (3) continuaient à vexer Torrentius et à lui contester ses droits les plus manifestes. Aveuglés soit par l'ignorance des lois, soit par la vanité et la jalousie, ils tendaient à ne lui laisser que le simple *titre* d'évêque d'Anvers (4).

Fatigué de la position intenable qu'on lui faisait, désolé surtout de voir l'autorité épiscopale avilie, Torrentius suppliait le nonce d'intervenir, afin d'obtenir de Rome une réponse définitive. « Autre-« ment, dit-il, il ne me resterait qu'à supplier humblement le Roi « et Sa Sainteté, de me délivrer de la charge épiscopale; je me « retirerais à Douai ou à Louvain pour y passer le reste de mes « jours dans l'étude et la prière (5). »

riculosum nobis alio quam ad Sanctam Sedem Apostolicam confugere.» Lettre 12 à Frangipani, 15 février 1589.—« Concilium Tridentinum, meo judicio, rem clare decidit. Meum tamen judicium S. Sedis Apost. libenter submitto, cui, quoad vixero, servire summæ mihi gloriæ duco. » Lettre 10 au même, 16 octobre 1588. « Mori mallem quam supremæ Petri, apostolorum principis, auctoritati quicquam detrahere aut detrahi permittere, si possim prohibere. » Au même, 17 mai 1590, lettre 17.

(1) Le mémoire de Torrentius est reproduit par Zypæus, l. I de *officio Ordinarii*, et par Diercxsens, *Antverpia Christo nascens* et *crescens*, VI, 267.

(2) « Hæc pura malitia est; — dit Torrentius, — cui nisi S. Sedes Apostolica obstiterit, ab illis qui supremo Regis consilio præsunt, non tolerabitur. » Lettre 12 à Caraffa, 8 février 1590.

(3) « Nam quod adversarii mei capitulum jactant, non capitulum, sed paucissimorum conspiratio est, ut tandem liquido constabit.» Lettre 17 à Frangipani 17 mars 1590.

(4) Lettre 13 à Frangipani, 10 juin 1589.

(5) Lettre 17 et 18 au même, 17 mars et 13 juin 1590.

Digitized by Google

Grégoire XIV signa au Quirinal, sous l'anneau du pécheur, le 20 juillet 1591, le bref *Inter cetera* où il était déclaré « que les priviléges de l'ancienne collégiale d'Anvers, érigée en cathédrale, ne pouvaient plus valoir en faveur du chapitre contre la juridiction de l'évêque d'Anvers dans les choses qui sont soumises à la juridiction de l'évêque, et en particulier dans les cas pour lesquels le Concile de Trente attribue la juridiction à l'évêque lui-même (1). »

Les chanoines, sottement ingénieux dans leur opposition, en appelèrent cette fois au serment de Torrentius de maintenir leurs libertés, exemptions, priviléges et coutumes, serment qu'il avait fait en prenant possession (2).

Il fallut de nouveau recourir au jugement de Rome, et Torrentius obtint une seconde fois gain de cause par un bref de Clément VIII. Comme il s'agissait d'une cause qui intéressait au plus haut degré tous les chefs des nouveaux diocèses, l'évêque communiqua la décision suprême du Saint-Siége à ses collègues de Bois-le-Duc, de Gand, de Bruges et d'Ypres, les siéges de Malines et de Ruremonde étant vacants. En adressant ses remerciements (1er août 1592) au cardinal Jérôme Matthæus pour le bref de Clément VIII, il déclare s'en réjouir pour le bien qui en résultera dans tous les nouveaux évêchés ; les évêques, désormais munis de plus de pouvoir et d'autorité, auront moins de peine à gouverner leurs diocèses au milieu de cette terrible guerre de religion. « Quant à moi, ajoute-« t-il, je me conduirai de telle sorte que, dans cette ville si renom-« mée et dans toute la Belgique, on ne trouvera personne plus « prompt à servir le Saint-Siége partout où je pourrai et tant que je « vivrai. Quant aux membres de mon chapitre, je ne doute nulle-« ment qu'enfin tous ne se soumettent ; car l'opposition de quelques « chanoines a déplu dès le principe aux plus prudents et aux plus « sages. Néanmoins ils ne manifesteront pas encore publiquement « leur soumission. Nous travaillerons à les vaincre par notre man-« suétude et notre patience (3). »

(1) *Syn. Belg.* III, 342-345.

(2) Voir la lettre au cardinal Matthaeus, 9 novembre 1591, citée dans le *Syn. Belg.* III, 345-348.

(3) *Syn. Belg.* III, 347, note.

Digitized by Google

X

Torrentius s'excuse de ne pouvoir se rendre à Rome.

Le grand pape Sixte V (1585-1590) avait publié la constitution *Romanus Pontifex* qui obligeait tous les évêques de la chrétienté à venir tous les quatre ans *ad limina Apostolorum* et à rendre compte de l'état de leurs diocèses respectifs. Le nonce Frangipani avait rappelé cette loi à Torrentius. Celui-ci répondit : « Je me souviens de la promesse que j'ai faite lors de mon sacre, et je l'accomplirai, si possible, avant l'expiration du terme fixé ; mais « Votre Altesse voit les calamités de la Belgique; celles qui affligent ma province en particulier sont si grandes que je ne puis « m'absenter... Quand il n'y aurait d'autre motif de m'excuser du « voyage de Rome, celui-ci est assez grand à lui seul : je dois, en « ce moment, m'occuper particulièrement de la réconciliation des « hérétiques, et, par un grand bienfait de Dieu, jusqu'ici tout va à « merveille. J'ai lieu d'espérer que cette grande cité sera bientôt « plus tranquille. Plût au Ciel que je pusse dire la même chose du « reste de mon diocèse ! Le grand mal est que je ne puisse aller « nulle part ni remplir mes devoirs avec sécurité : tant il y a partout des brigands et des voleurs de grand chemin. Je ne parle « pas des soldats du roi ; ceux-là ne connaissent pas de discipline « militaire, et ils sont d'une insolence à ne pas y croire ; ils nous « font autant de mal que les ennemis; dans les villages et les « bourgs tout est dévasté ; la pauvreté est générale, mais personne « n'en souffre davantage que le clergé (1). »

Un ami de Torrentius et son ancien compagnon d'études à Louvain, Jean Vendeville, évêque de Tournai, alla faire le pèlerinage romain prescrit par Sixte-Quint. « Que ne puis-je l'accompagner, « s'écriait douloureusement Torrentius, et faire preuve de ma soumission aux ordres de Sa Sainteté ! Mais lui-même attestera à « Rome que je ne puis même sortir des portes de cette ville sans « exposer ma vie, à moins d'être entouré d'une garde militaire. « Dans l'entretemps, je veille à la conservation de la Religion autant

(1) Lettre 13, 10 juin 1519, et lettre 14, 28 octobre 1589, à Frangipani.

Digitized by Google

« que le permet la fragilité humaine, et, Dieu aidant, le succès dé-
« passe mes espérances ; dans une ville où naguère les hérétiques
« seuls dominaient, personne n'ose plus faire profession ouverte
« d'hérésie (1). » Et dans une lettre d'une date peu postérieure :
« Autrefois personne ne pouvait ici impunément se dire catholique;
« aujourd'hui aucun hérétique n'ose plus dire ou faire quelque
« chose contre les catholiques. Mais j'aime mieux que Votre Al-
« tesse apprenne ces faits par d'autres que moi. Tant que je vivrai,
« la volonté de bien faire ne me manquera pas, avec la miséricorde
« divine; mais le succès est au pouvoir de Dieu et dépend de sa
« grâce (2). »

Le 29 décembre 1590, il écrivit à Grégoire XIV pour demander dispense du voyage *ad limina Apostolorum* qu'il lui était absolument impossible d'entreprendre (3). Le pape, agréant les motifs allégués, le dispensa de la comparution personnelle. L'évêque en montra sa gratitude au cardinal Mathæus qui lui avait obtenu cette faveur (4).

XI

Torrentius, protecteur de la Compagnie de Jésus.

Dans le second livre de ses odes *Ad Amicos*, Torrentius s'adresse à la naissante Compagnie de Jésus.

o Grata Cœlo, sancta Sodalitas,
Rex regum Jesus nomine quam suo
Illustrat exornatque, toto
Ut celebris memoreris orbe,
Non orbe dico quem veteres avi
Norant dimidio minorem....
. . . . . .

(1) Lettre 10 à Caraffa, 4 novembre 1589.
(2) Lettre 15 à Frangipani, 20 février 1590.
(3) *Syn. Belg.* III, 341, note 3.
(4) Lettre du 9 novembre 1591. *Ibid.* 545, monum. VI.

Digitized by Google

Sed orbe toto prorsus et integro...
(Quem) Magnanimi reperere Iberi...
Armis ut illi sceptra potentium
Fregere regum, fluminaque, et lacus,
Portusque, vicinasque gentes,
Indomito subegêre ferro,
Sic vos inermes, impavidi tamen,
Casta inferentes indigenis sacra,
Hac impios cultus, et omnem
Barbariem pepulistis arte (1).

« ô Légion sainte et aimée du Ciel, toi qui portes le glorieux nom de Jésus, Roi des rois, le monde redit tes victoires, non la moitié du monde, seule connue de nos pères, mais le monde tout entier que les magnanimes fils de l'Ibérie ont découvert.. De même que ceux-là ont brisé le sceptre de rois puissants et que leurs armes indomptables ont subjugué, et les fleuves, et les lacs, et les ports de mer, et les nations voisines, de même tes fils, désarmés mais inaccessibles à la crainte, ont apporté aux indigènes la chaste lumière de la religion, et par elle ils ont exterminé les cultes impies et toute barbarie. »

Torrentius ne se bornait pas à chanter la science et les vertus des enfants de saint Ignace de Loyola; il fut leur protecteur déclaré et l'un de leurs plus généreux bienfaiteurs.

On sait que, vers l'an 1580, surgit une controverse théologique entre les PP. Hamelius et Lessius, jésuites de Louvain, et les docteurs de l'Université. Torrentius, si attaché qu'il fût à l'*Alma Mater* dont il était l'un des fils, souffrait de voir des soupçons d'hétérodoxie planer sur une société de prêtres si sincèrement dévoués à l'Eglise, et qui, alors déjà, avaient rendu tant de services à l'Etat. Il recommanda leur cause au cardinal Caraffa, et fit une démarche en leur faveur auprès de Hauchinus, deuxième archevêque de Malines. J'en parle plus longuement en écrivant, dans l'*Histoire des Archevêques*, la vie de ce prélat.

« J'aime Louvain, j'y ai passé avec satisfaction une bonne partie

(1) *Poemata sacra*, édit. de 1594, pag. 388.

Digitized by Google

« de mon adolescence, j'y ai étudié, » écrivait Torrentius (1). Plein de ces heureux souvenirs, il résolut de fonder à Louvain des cours publics et gratuits de philosophie et de les confier aux jésuites pour la gloire de Dieu et l'utilité de l'Eglise (2). Ce projet rencontra de l'opposition de la part de la Faculté des Arts qui en appelait au privilége accordé par Rome à l'*Alma Mater* d'enseigner seule la philosophie. Notre évêque ne se laissa pas ébranler, et il expliqua franchement sa pensée à la Faculté des Arts et à tout le corps académique (3).

Sentant sa fin s'approcher, il écrivit au général des jésuites, le P. Claude Aquaviva : « Je voudrais faire davantage en faveur de la « Compagnie ; mais la calamité de la patrie ne le permet pas. Je « vous lègue tout mon avoir. Par l'acte présent, je donne, en pre- « mier lieu, la somme de 24,000 florins, à consacrer à la fondation « du collége de Louvain ; je donne en outre au collége ma biblio- « thèque, que je me suis procurée à grands frais ; je déclare enfin « le collége de Louvain héritier du reste de mes biens, reste dont « la valeur égale à peu près la première somme, sauf néanmoins « ce qui en est à déduire pour des œuvres pies, pour la récompense « des gens de ma maison et d'autres legs semblables. » L'acte de donation, signé à Anvers, le 1er février 1595, fut accepté par le P. Aquaviva, dans une lettre datée de Rome, 18 mars suivant (4).

La bibliothèque de Torrentius était évaluée, selon Diercxsens et Paquot, à la somme de 30,000 florins, somme énorme à une époque où le pouvoir de la monnaie était considérablement plus grand qu'il ne l'est aujourd'hui. Elle se composait de manuscrits rares et de magnifiques imprimés. L'auteur de l'*Imago primi sœculi* appelle Torrentius le vrai fondateur du collége de Louvain. Ajoutons que les jésuites commencèrent des leçons de philosophie ; mais Clément VIII ordonna par deux brefs (1595 et 1596) de fermer ces cours (5).

La maison que les jésuites possédaient à Anvers avait si peu de

(1) Lire les lettres citées dans le *Syn. Belg.* III, 348, 351.

(2) Voir *ibid.* pag. XXV et XXIII, lettres au P. Olivier Manareus et à Jean de Streyen, évêque de Middelburg.

(3) *Ibid.* p. 348-355.

(4) *Syn. Belg.* III, 355-358.

(5) *Ibid.* 358, note.

Digitized by Google

ressources qu'elle était à peine en état de nourrir un petit nombre de religieux. Comme les habitants, épuisés par la guerre, ne pouvaient venir à leur secours, Torrentius demanda au cardinal Caraffa que le Saint-Siége assignât aux Pères les revenus d'un très-petit monastère, à peu près réduit à rien et situé tout près de la ville sur la rive gauche de l'Escaut. Il avait encore en vue le bien de la religion. « Il n'est aucune ville des Pays-Bas, écrit-il à son patron, « où les Pères de la Compagnie de Jésus, puissent rendre de plus « grands services qu'à Anvers; la cité est grande et fort peuplée. « Les habitants sont portés à s'instruire, distingués d'ailleurs par « une urbanité de mœurs qui leur est naturelle et que leurs rela- « tions avec diverses nations n'ont fait qu'accroître. Nul doute « que ces ouvriers ne recueillent ici une ample moisson, s'ils sont « en assez grand nombre pour la cultiver (1). »

XII.

Torrentius est nommé archevêque de Malines et appelé au conseil d'État. Sa mort.

Vers la fin de 1589, Philippe II avait nommé le cardinal Alanus pour la chaire métropolitaine de Malines, vacante par la mort de Hauchinus ; mais comme le Saint-Siége ne ratifia pas la nomination, le roi y promut Torrentius. L'évêque d'Anvers, effrayé de cette offre, demanda un délai avant de se résigner à quitter l'Eglise d'Anvers. Après le décès d'Alanus, le monarque insista de nouveau pour la translation de l'Evêque d'Anvers à l'Eglise de Malines. Torrentius dut se résigner à obéir ; néanmoins il mourut avant d'avoir reçu de Rome les bulles de translation et d'institution canonique. Dans l'*Histoire des Archevêques de Malines* (encore sous presse) j'entrerai dans plus de détails.

En janvier 1594, arriva à Bruxelles le nouveau gouverneur-général, l'archiduc Ernest d'Autriche, fils de Maximilien II et frère de l'empereur Rodolphe. Vers le milieu de cette année, Ernest appela Torrentius au conseil d'État.

(1) Lettre 14 à Caraffa, 10 novembre 1590.

Digitized by Google

Le 24 septembre, Torrentius écrivit au nonce Frangipani, résidant à Cologne : « L'archiduc a grandement besoin d'être « stimulé, afin que, par une administration plus sévère, il rétablisse « la discipline dans les troupes.... Les Espagnols sont toujours « lents à prendre des mesures convenables, et l'ennemi sait pro- « fiter de ces lenteurs. Ce n'est pas sans une protection particulière « de Dieu que nous vivons encore, écrasés que nous sommes par « environ trente années de guerre sans interruption. Cela prouve le « bon caractère de la nation, sa constance dans l'ancienne religion « et son incroyable courage dans l'adversité. Le mal est que nous « ne voulons pas sérieusement la paix et que nous ne faisons pas la « guerre de la manière que nous devrions. C'est ainsi que, par « notre continuelle hésitation nous perdons peu à peu le terrain. « Il en est de même des choses ecclésiastiques d'où dépendent les « choses civiles. Ainsi tout demeure incertain, et je ne sais ce que « je dois dire, ce que je dois cacher. Tout ce que je puis promettre « dans ma faiblesse, c'est que, Dieu aidant, je ne manquerai pas à « mon devoir ; tout ce qui sera en mon pouvoir, je le ferai, et par « écrit et de vive voix. Tout cela, je le sais, n'est presque rien ; « mais je me consolerai en pensant qu'il n'y a point de ma faute. « J'écris ces choses à Votre Altesse, afin qu'elle sache que dans « mes vieux jours il me reste encore quelque vigueur. Je voudrais « qu'une occasion se présentât pour la montrer. Car, pour ce qui « regarde l'Église de Malines, il n'y a encore rien de certain. On « nous écrit d'Espagne que le cardinal Alanus s'est engagé vis-à-vis « du roi ; mais les amis qu'il a ici le nient, et pour moi son « acceptation n'est pas vraisemblable. Je la désire néanmoins de « tout mon cœur (1). »

Cependant Torrentius ne cessait de représenter à l'archiduc les désastres du pays, et le poussait à convoquer à Bruxelles (18 et 19 janvier 1595) une assemblée de personnages influents, chargés d'aviser aux mesures les plus propres à améliorer la situation. Touchant la religion, l'archevêque de Cambrai, les évêques d'Arras de Saint-Omer et d'Anvers y déclarèrent que *les affaires de la foi catholicque se portent assez bien*. Torrentius, en particulier, fit

(1) Lettre 28 à Frangipani, 24 septembre 1594.

Digitized by Google

connaître à l'assemblée que *la religion alloit croissant et méliorant dans la ville d'Anvers* (1).

Ernest étant mort à l'improviste, le 21 février 1595, nos provinces furent provisoirement confiées au comte de Fuentes, auprès duquel le P. Olivier Manareus, prêtre de la Compagnie de Jésus, exerçait une salutaire influence. Torrentius, toujours préoccupé du bonheur du pays, engagea ce religieux à éclairer le comte, dont les débuts lui plaisaient beaucoup. « Je me proposais, dit-il, de venir « à Bruxelles avant les solennités de Pâque, pour offrir mes félicitations et mes hommages au nouveau gouverneur. Jusqu'ici « j'en ai été empêché par une longue maladie à laquelle s'est « jointe une toux opiniâtre qui épuise toutes mes forces. Je ne puis « presque plus me tenir debout; néanmoins le cœur et la tête « ne vont pas mal (2). »

En écrivant ces lignes, il n'avait plus qu'un mois à passer sur la terre. Depuis longtemps il s'était préparé au voyage de l'éternité. « Las et fort âgé, je désire être dégagé des liens du corps, » écrivit-il en 1592, et après avoir rappelé la mort des évêques de Tournai, Namur, Bois-le-Duc, Malines, etc. il ajoute: « Averti « par eux, je fais mes paquets pour les suivre bientôt (3). » Archevêque élu de Malines, il ne devait pas monter sur le siége primatial qu'il redoutait autant qu'il avait redouté la chaire épiscopale d'Anvers.

Notre prélat, épuisé par le travail, le chagrin et l'âge, rendit son âme à Dieu, pendant qu'il se trouvait à Bruxelles, le 26 avril 1595, dans la 71e année de sa vie. Il avait gouverné l'Eglise d'Anvers, à une époque bien malheureuse, pendant l'espace de huit ans, quatre mois et dix jours. Ses restes mortels furent ramenés dans la cité épiscopale et déposés dans le caveau de la cathédrale, au côté nord du chœur. Au-dessous de son mausolée en marbre on grava l'inscription que j'ai reproduite en tête de cette Esquisse.

(1) *Actes des Etats-Généraux en* 1600, recueillies et mis en ordre par M. Gachard (Bruxelles 1849), pag. 416.

(2) Lettre au P. Olivier Manareus, 28 mars 1595.

(3) Lettre à Arias Montanus, 29 octobre 1592. En janvier 1589, il avait écrit à Baronius : « Tam frequentia certe atque inopinata funera me quoque compellunt atque colligere sarcinulas jubent, ut quo paratior eo et lætior, quo me Deus vocat, evadam. »

Digitized by Google

XIII.

Testament politique de Torrentius. Son patriotisme.

Quelques semaines avant sa mort, le 13 février 1595, le vénérable septuagénaire avait adressé à Arias Montanus une longue lettre, que Mgr de Ram a appelée son testament politique, et dont je vais traduire un fragment.

« ... Je suis allé à Bruxelles vers les ides d'octobre (1594), pour « assister à l'assemblée des États de Brabant. Selon mon devoir, « j'ai fortement insisté auprès de tous ceux qui avaient besoin « d'être avertis, pour obtenir la convocation, sinon de tous les « ordres des autres provinces, du moins de quelques personnages « principaux et dans lesquels les peuples eussent confiance. Mon « avis a été agréé, mais on en a trop longtemps différé l'exécution. « D'autre part, aucune mesure n'a été prise pour comprimer l'épou- « vantable insolence des soldats ouvertement révoltés. Je passe « sous silence plusieurs autres maux qui ne nous font pas moins « souffrir.

« Etant tombé malade sur ces entrefaites, je retournai à Anvers, « pour m'y rétablir. Mais Dieu a permis que la maladie, suite de « mon âge et de la douleur de mon âme, m'ait presque réduit à « l'extrémité. Cet état a continué durant tous le mois de novembre « et une grande partie de décembre. Ce n'est qu'un peu avant les « fêtes de Noël que j'ai commencé à me porter mieux, mais « sans pouvoir marcher ni même me tenir debout. Appelé de « nouveau à Bruxelles au milieu des rigueurs de l'hiver, je n'ai « pas voulu différer de m'y rendre, afin qu'on ne pût dire que mon « pays me tient moins à cœur que ma santé. J'y suis arrivé au « début de janvier, et je ne fus pas peu réjoui d'y trouver réunis « les principaux personnages dont j'avais conseillé la convocation. « Le gouverneur (Ernest d'Autriche) leur avait laissé pleine et « entière liberté de répondre aux articles qu'il leur proposait au « nom du Roi ; ils délibérèrent sur ces graves intérêts avec tant « de gravité, de prudence, de modération, et leur accord fut si « unanime, que je ne désirais plus que de voir la prompte exécu-

Digitized by Google

« tion de leurs avis. On pria de nouveau le gouverneur de faire « sans retard tout ce qui n'outrepassait pas ses pouvoirs, et « d'envoyer aussitôt à Madrid pour obtenir de S. M. les choses qu'il « ne pouvait par lui-même. Un mémoire écrit, renfermant l'avis « de l'assemblée, lui fut présenté. Nul doute que le Roi n'en ait « déjà reçu connaissance ; mais quant au remède, jusqu'ici je n'en « ai rien vu ni entendu (1).

« Entretemps, un diplôme royal m'appela, tout à mon insu, au « conseil d'État. Je ne pensais à rien moins qu'à cette nomination, « moi qui n'ai jamais été ambitieux, vous le savez, qui étais « malade alors, qui ne suis pas encore assez rétabli pour remplir « mes devoirs ordinaires, par conséquent peu apte à remplir les « devoirs inhérents au titre de conseiller. Je me suis laissé impo- « ser cette charge, trop forte pour mes faibles épaules, afin d'éviter « le reproche d'ingratitude et pour ne pas blesser le Roi, qui « compte, je ne sais pourquoi, sur mes bons conseils. En acceptant, « j'ai protesté que je resterais à Anvers et n'irais pas plus souvent « à Bruxelles que ma santé ne le permît. Ces idées furent approu- « vées ; ensuite, me portant un peu mieux, je suis retourné dans « ma ville épiscopale. »

A la suite de tout ceci, Torrentius parle longuement de la triste situation de l'Europe en général, et ajoute : « Il est à craindre que « nos voisins, poussés par le désespoir, ne s'unissent par une nou- « velle ligue, à laquelle nous, petite nation, nous ne pourrons résis- « ter longtemps, et qu'ils n'établissent une république démago- « gique, semblable à celle des Suisses (car ce nom de république « plaît à nos hommes), et dès lors le Roi se voit menacé de perdre « l'empire de l'Océan, tandis que nous perdrons la Religion Catho- « lique. » Il termine en ces termes : « Tel est le misérable état « de la Belgique ; la douleur et l'indignation m'ont forcé à vous « le dévoiler. Plaise au Ciel que la cour ne tarde pas à répondre « du moins à l'écrit que j'ai mentionné. Les ennemis savent mettre « dans leurs délibérations une habileté rare, et dans l'exécution

(1) Ce mémoire, reproduit par M. Gachard, *ouvr. cité*, pag. 415-450, fut apostillé par Philippe II, et revint à Bruxelles, avec Albert et Isabelle, pour servir aux Etats-Généraux de 1600.

Digitized by Google

« une énergie et une promptitude incroyables, et le succès les suit. « Il y en aura peut-être qui ayant des prévisions moins sinistres, « écriront au Roi d'une manière moins incisive. Quant à vous, « soyez-en bien convaincu, je vous prie, nos affaires sont presque « désespérées. Un seul espoir nous reste : c'est que le Roi, dont « la cause est juste et la puissance considérable, ne manquera pas « toujours à lui-même, et que Dieu, qui tient entre ses mains les « oints de tous les royaumes, viendra à son secours. Et nous, de « notre côté, avertis par tant de maux, nous amenderons notre vie. « Mais il faut se hâter, particulièrement pour deux choses : la dis- « cipline des troupes et la caisse militaire, afin que le défaut de « paie ne nous laisse pas toujours dans le même gouffre. Ce serait « un grand sujet de honte de voir que le plus puissant des monar- « ques ne tire aucun secours de sa puissance, puisque tout est « absorbé ou par la cupidité des usuriers ou par la rapacité des « ministres (1). »

Pour achever de peindre le grand Torrentius, je devrais analyser toute sa vaste correspondance et faire voir ses sentiments patriotiques. Ecrivant à Pierre Simons, évêque d'Ypres, il dit : « Quant aux « calamités communes de notre malheureuse Belgique, je ne sais « ce que je dois en dire ou ne pas dire. Tout est dévasté, tout « s'en va à la ruine ; les soldats du roi qui devaient nous protéger « nous font autant de mal que l'ennemi... Si plusieurs évêques « trouvaient l'occasion de s'assembler, nous devrions avertir ceux « qui gouvernent, et les conjurer de mettre un frein à l'indiscipline « militaire et à tant d'autres maux terribles. Ils ont, je le sais, « l'oreille délicate et n'écouteraient pas nos plaintes ; mais nous, « nous remplirions un devoir que le peuple de Dieu peut attendre « des chefs de l'Église. Ce devoir, je le remplirai seul, quand le « duc de Parme arrivera à Bruxelles, où on le dit attendu. » (Lettre du 23 novembre 1590.) Ecrivant à plusieurs reprises à ses amis en Espagne, Jean Fonck van Ameronghen, garde-des sceaux à Madrid, et Arias Montanus, il trace le tableau le plus sombre et en même temps le plus fidèle des malheurs du pays, désolé d'une part par les exactions et la mutinerie des troupes espagnoles, et d'un autre

(1) Lettre à Montanus, 13 février 1595, dans le *Syn. Belg.* III, pag. XXVI.

Digitized by Google

côté par l'audace des calvinistes. Il les conjure par tout ce qu'il y a de plus sacré, de faire comprendre au monarque et à ses conseillers toute la gravité du péril et l'urgente nécessité de porter remède au mal (1). Il se plaint de nouveau des hésitations du cabinet de Madrid, délibérant toujours et ne prenant guère de mesures sérieuses et efficaces. Il soutient qu'il importe avant tout de respecter les vieilles libertés et coutumes d'une nation restée fidèle aux croyances de ses ancêtres et à son souverain. « Il est temps d'en revenir, disait-« il avec une noble franchise, au régime de Charles-Quint, car là « est le remède. Il faut faire disparaître complètement le soupçon « que les Espagnols veulent traiter les Belges comme des prisonniers « de guerre et leur pays comme une province conquise; dès lors la « réconciliation ne sera pas difficile, et tout marchera à sou-« hait (2). » L'ascendant de ses vertus et de ses talents, sa qualité d'évêque, de conseiller privé et de membre des États de la province, lui donnaient le droit de tenir ce ferme langage. « La publication de ses lettres, dirai-je en terminant avec Mgr de Ram (3), contribuera à constater comment le clergé, au milieu des troubles de cette époque, s'attachait à rester fidèle à l'autorité légitime du roi, sans vouloir se résigner à subir l'absolutisme espagnol, et en conservant, malgré tant d'obstacles, l'espoir de voir renaître pour la Belgique un gouvernement national. »

P. Claessens, chan.

(1) « Per communem patriam, — écrit-il à Fonck, — quam afflictam et conculcatam pene cernimus, et per communia nobis Sanctæ Romanæ Ecclesiæ sacra, in quibus nati atque educati sumus, te oro atque obtestor....» Lettre 2 du 7 octobre 1583.

(2) « Summa est ut ad normam Caroli Quinti imperandi ratio reducatur, atque omnis cesset suspicio hoc agi, ut Hispanis perpetuo subjugemur, tamquam bello capti atque Romanorum olim more redacti in provinciam...» Lettre 22 à Montanus, 11 décembre 1592.

(3) *Commission royale d'histoire*, tom. VII, n. 2, 2e série du Compte-Rendu.

Digitized by Google

LE DOGME CATHOLIQUE.

PROGRÈS DANS LA STABILITÉ.

Suite et fin. — voir p. 667.

III

En abordant l'examen de ce qu'on entend par développement ou progrès dogmatique, nous pouvons tout d'abord nous demander si toute vérité doit et peut recevoir un accroissement de lumière. Ne convient-il point de faire quelques restrictions ? Oui, assurément : et cela ne nous sera point malaisé si nous faisons attention à un mot de saint Paul, souvent commenté par les saints Pères.

Ecrivant aux Corinthiens (I Cor. III, 2) et aux Hébreux (V et VI) le grand apôtre leur dit assez clairement qu'il y a dans le christianisme comme deux écoles ; l'école des commençants et l'école des parfaits, de ceux qui ont atteint l'âge complet en Notre Seigneur. L'Eglise présente aux néophytes le lait de la doctrine. Qu'est-ce à dire ? Elle leur enseigne les *éléments* de la Révélation, les vérités sur lesquelles repose essentiellement notre destination à la béatitude, par exemple, les mystères de la Sainte-Trinité et de l'Incarnation, la nécessité de la Foi, du Baptême, de la Pénitence, la Résurrection, le Jugement ; bref, les vérités qui sont de nécessité de *moyen* ou de *précepte*.

A ses disciples plus parfaits et plus spirituels, l'Eglise donne un enseignement plus complet, plus profond : elle présente l'ensemble de ces vérités qui, sans avoir une connexion aussi nécessaire avec la fin dernière, aident cependant beaucoup à illuminer et à corroborer les articles fondamentaux de la foi. Inutile d'énumérer les vérités de cette seconde catégorie : autant vaudrait transcrire les tables des matières des traités dogmatiques. Qui ne conçoit d'ailleurs sans peine qu'entre la simple foi de l'enfant et les connaissances d'un docteur, de l'Ange de l'École, par exemple, il y ait assez de distance pour distinguer, parmi les croyants, la science des commençants et la sagesse des parfaits ?

Digitized by Google

Cela étant, si l'on désire savoir quelle catégorie de vérités est susceptible, dans l'Eglise, d'un vrai et réel progrès, quelle catégorie en est incapable, voici ce que nous pouvons répondre : les vérités de la première classe, c'est-à-dire les articles capitaux de la religion chrétienne n'admettent point de vrai développement. Dans l'origine, l'Eglise les professait explicitement, avec netteté et précision. Le nier, ne serait-ce point accuser le Fondateur de l'Eglise d'en avoir mal disposé les éléments constitutifs, puisqu'il lui aurait caché quelque vérité aussi étroitement unie au salut des fidèles ? Sur la *substance* même de la foi, écrit Tertullien (*Presc.* XIII), il n'y a plus de questions à faire, et, par conséquent, plus d'explication ultérieure, plus de développement. S'il arrive que l'hérésie cherche à répandre l'obscurité de la chicane sur le sens bien clair d'un dogme, et que l'Eglise, pour éviter tout péril, lui réponde par une nouvelle analyse et par une formule plus précise, faut-il voir en cela un développement effectif ? nous ne le pensons point. Toutefois, sans disputer sur le terme, nous admettons cette espèce de développement, à l'égard même des vérités fondamentales de la Révélation.

Nous avons donc restreint le vrai progrès aux seules vérités de la deuxième classe, et, ici encore, il faut se garder de trop accorder.

Quand nous disons que ces vérités secondaires se développent avec le cours des âges, nous n'accordons nullement qu'une de ces vérités, n'importe laquelle, à une époque quelconque de l'Église, ait été complètement ignorée, qu'elle ait été gisante et comme ensevelie dans la lettre de l'Evangile, sans vivre dans le cœur et la conscience du peuple chrétien. Le magistère vivant de l'Église, à tous les temps, a gardé et professé dans son intégrité la Révélation divine. L'œil de l'exégète aura beau scruter les profondeurs des Écritures, il n'y découvrira jamais un dogme absolument inconnu aux fidèles du premier siècle, jamais une doctrine tout à fait nouvelle.

Ces dogmes secondaires entraînent différemment la foi, suivant que celle-ci est plus ou moins éclairée.

Le chrétien peu instruit les professe *implicitement*, autant qu'ils sont contenus dans la formule de l'acte de foi, autant qu'il est lui-même dans la disposition ferme et sérieuse d'admettre

Digitized by Google

toutes les vérités que Dieu a révélées et que l'Eglise enseigne.

Autre est l'obligation du chrétien éclairé. Est-il certain, n'importe d'où lui vienne cette certitude, que tel point est contenu dans la Révélation, il est tenu d'y donner l'assentiment de sa foi ; si non, il méconnaît la dépendance absolue qui doit soumettre la raison créée, finie, à la Vérité infinie, incréée. Il foule aux pieds l'imprescriptible autorité du Dieu suprême.

Après ces restrictions et ces explications, que nous avons crues nécessaires dans une matière aussi délicate, il nous sera facile de déterminer la nature du développement des dogmes catholiques.

Demandez-vous à vous-mêmes ce qui fait la perfection de vos connaissances ? La philosophie, comme l'expérience, vous dira, qu'un objet, pour être parfaitement connu, doit être étudié en lui-même, considéré à part ; qu'il doit, de plus, laisser voir les *éléments constitutifs* qui le *distinguent* de tout autre, qui lui *conviennent exclusivement*. Vous êtes, je suppose, en présence d'un riche paysage ; vous l'embrassez d'abord d'un coup d'œil général : dans ce cas, vous pourrez en saisir l'harmonieux ensemble, mais vous n'aurez des beautés de détail qu'une appréhension *vague* et *confuse*.

Après ce premier regard, vous descendez aux particularités, vous examinez chaque site, chaque décor, vous cueillez la fleur qui est à vos pieds, vous savez la distinguer des autres, la nommer, mais, n'étant point un Linnée, vous ne sauriez en énumérer les caractères essentiels; dans ce cas encore, votre connaissance, quoique plus distincte, est loin d'être complète.

Rien d'étonnant que des faits analogues se passent dans le domaine de la foi. Car s'il existe deux ordres de connaissances, il n'y a pour les atteindre qu'une seule faculté ; l'intelligence, divinement soulevée, pourra bien monter plus haut, mais elle ne changera point, pour cela, le *mode psychologique de ses actes*. Dans l'ordre surnaturel, comme dans l'ordre naturel, toujours les lois de la logique sont sauvegardées : toujours, pour bien connaître, il faudra étudier l'objet en lui-même et ne point diviser son attention.

Souvent donc, il est arrivé qu'un dogme, professé jusque là *conjointement* avec d'autres, s'est détaché du groupe dont il faisait

Digitized by Google

partie, est devenu l'objet *spécial* d'un acte de foi : de cette foi *explicite* naît un progrès de lumière. Quand l'ange, envoyé de Dieu, saluait la Vierge de Nazareth de ces paroles : « Je vous salue, *pleine de grâces*, » il apportait au monde un admirable faisceau de lumière surnaturelle ; et quand l'Église, il n'y a pas longtemps, en détachait un rayon, en proclamant qu'*une* de ces grâces, dont Marie possède la *plénitude*, consiste dans le *privilége de son Immaculée Conception*, elle réalisait un premier mode d'évolution dogmatique.

Il en est un second. Souvent des vérités révélées étaient plutôt transmises par la pratique et le culte public que par une prédication orale et formelle. Elles vivaient, à l'état latent, dans la conscience des fidèles; et, parfois, on a pu, avant le jugement suprême du Siége Apostolique, les révoquer en doute, sans faire naufrage dans la foi. Ainsi, au IIIe siècle, S. Cyprien, n'encourait point la note d'hérésie, quand il niait la validité du baptême conféré par les hérétiques, tandis qu'une telle négation, depuis le Concile de Trente, serait une hérésie formelle. Dès qu'un doute de ce genre surgissait, l'Eglise, *gardienne* et *interprète* des Écritures et des traditions apostoliques, décidait la controverse en reconnaissant, oui ou non, l'origine surnaturelle du dogme en question. Dans cette controverse avec S. Cyprien, le pape Etienne déclara, de vive voix, la doctrine que la coutume universelle de l'Eglise avait jusque là manifestée avec moins de précision. « Ce qu'elle avait reçu des ancêtres, par voie de tradition, dit S. Vincent de Lérins (*Common.* 23), l'Eglise le transmettait, par écrit, aux générations futures ; elle renfermait dans un petit nombre de mots la définition de grandes choses, et facilitait l'intelligence du mystère, en jetant les lumières d'une appellation nouvelle sur une doctrine qui n'était point nouvelle. »

Non contente de ces deux modes de développement, la science ambitieuse de notre siècle en a inventé un troisième, à première vue moins radical que celui de Montan (1), mais tout aussi pernicieux à la pureté de la foi. Ecoutez Günther, qui en est l'auteur.

(1) Voir plus haut. p. 672.

Digitized by Google

Selon ce théologien allemand, « entre plusieurs sens possibles du dogme, l'Eglise est douée d'infaillibilité, pour choisir celui qui répond le mieux au développement présent des sciences : ce qui n'empêche point qu'avec les perfectionnements de l'esprit humain, les jugements dogmatiques ne puissent être modifiés, entendus en un sens plus vrai. Ce ne sont que des *interim*, attendant la dernière évolution des sciences. »

C'était là une illusion, une orgueilleuse prétention de la science : c'était introduire la mutabilité dans la Foi, et renverser toute la discipline du catholicisme. « La règle de la foi est immuable et ne se réforme point, écrivait Tertullien ! S. Paul déjà prémunissait contre cette erreur son disciple chéri. « O Timothée, évitez les nouveautés profanes des paroles, et les contradictions d'une fausse science. (1) »

Toujours l'Église et, dernièrement encore, le Concile du Vatican ont défini le rôle de la raison, ses rapports avec la foi. « C'est à la raison, disent les Pères, de démontrer les fondements de la foi, de développer la science des choses divines ; mais jamais, ajoutent-ils, jamais, sous prétexte d'une intelligence plus profonde, il n'est permis de s'écarter du sens que la Sainte Église a une fois déterminé. »

Quant à l'évolution dogmatique, si les doutes de quelques Pères l'amenèrent parfois, les négations et les attaques de l'hérésie y contribuèrent bien davantage. C'est à l'occasion des témérités impies que furent créés ces termes qui, suivant la belle parole de Bossuet, attaquent l'erreur dans sa source par la voie la plus courte et la plus droite. De là, la création des termes de *Omoousios* (consubstantiel) de Nicée, contre Arius, de *Theotokos* (mère de Dieu) d'Ephèse, contre Nestorius ; de là, le choix du mot *Transsubstantiatio* pour exprimer comment, dans l'auguste sacrement des autels, toute la substance du pain est changée au corps de N. S. Jésus-Christ, et toute la substance du vin en son sang précieux, tandis qu'il ne demeure que les *espèces* ou apparences du pain et du vin.

(1) « O Timothee, depositum custodi, devitans profanas vocum novitates et oppositiones falsi nominis scientiæ. I *Tim.* VI, 20.

Digitized by Google

Ici encore, comment ne pas admirer la conduite de Dieu envers son Église? Que l'hérésie éclate au milieu du christianisme, c'est pour l'épurer par l'épreuve et mettre en lumière les différentes faces de son dogme. Que l'esprit du mal, gardant sa haine homicide, et faisant appel à l'infirmité, à l'orgueil, à la superstition, à la dépravation de l'homme, attaque, tour à tour, la Divinité du Messie, la Sainte Trinité, qu'il confonde l'ordre surnaturel et l'ordre naturel par la négation du péché originel et de la nécessité de la grâce; sacrements, autorité de l'Eglise, puissance de Pierre, qu'il tente de tout bouleverser; nul effort ne prévaut: de chaque lutte la vérité sort victorieuse et plus resplendissante.

L'Église, en effet, dans ses grandes assemblées, n'a point pour but unique de fulminer l'anathème contre les blasphémateurs de sa foi, elle veut aussi, nourrice charitable, distribuer plus largement à ses enfants fidèles le pain de la parole divine; avec une sobriété, une netteté et une profondeur qui attestent l'assistance du Saint-Esprit, elle fait l'exposition des dogmes. Quelque violente ou astucieuse qu'aît été l'attaque, elle aboutit constamment au résultat indiqué par S. Vincent de Lérins (1): « C'est la même vérité; mais, auparavant, la foi était simple, la profession moins empressée, la défense moins attentive; depuis, la vérité est professée avec plus d'ardeur, prêchée avec plus d'insistance, défendue avec plus de sollicitude. »

L'hérésie donc est forcée de rendre hommage à la foi; mais qu'on ne s'y trompe pas: si elle peut être l'*occasion* de l'épanouissement du dogme, elle ne peut en être la *cause* en aucune manière. La cause de ce merveilleux progrès doit être recherchée plus haut: elle ne peut venir que de la vie propre de l'Eglise et de la vertu de son Fondateur. C'est Jésus-Christ lui-même qui a ménagé le progrès de la foi, c'est lui qui le dirige à travers les siècles. — Etudions-en maintenant la marche, les moyens, les diverses périodes.

Le Seigneur, on le sait, a prêché sa doctrine de vive voix, par de courts entretiens provoqués par les circonstances, plutôt que par une suite de prédications méthodiques.

(1) « Quod antea simpliciter credebatur, hoc idem postea diligentius crederetur; quod antea lentius prædicabatur, hoc idem postea instantius prædicaretur, quod antea securius colebatur, hoc idem postea sollicitius excoleretur. »
S. Vincent de Lérins, *Common.* 32.

Digitized by Google

Il n'a point voulu coordonner, dans un seul livre, les vérités, les préceptes, le culte de la loi nouvelle. Il a fait mieux. Législateur d'une puissance sans égale, il a gravé sa doctrine dans le cœur même de ses disciples ; voilà les tables, les pages vivantes écrites de la main du Fils de Dieu. « Nous sommes son livre, son épître, » écrit S. Paul (1). Les caractères de cette divine épître, burinée dans la conscience du peuple chrétien, sont ineffaçables, inaltérables, à l'abri de toute perversion sous l'autorité de l'Eglise ; bien plus, sous la double influence de la vie propre de l'Eglise et de l'assistance du Saint-Esprit, ils peuvent devenir plus distincts, plus lisibles ; le sens qu'ils révèlent deviendra plus connu, et rayonnant de lumières plus vives.

Et comment cela ?

Jésus-Christ a établi dans son Eglise un Magistère permanent, infaillible. Le mandat, exprimé par le *docete omnes gentes* comprend à la fois la garde et l'*interprétation* de la Révélation. Grâce aux promesses du Christ, l'Eglise enseignante se distingue essentiellement de toute école humaine. En son sein habite l'Esprit de Vérité. Le Verbe divin, Jésus-Christ, préside les conseils des juges de la foi, c'est Lui qui parle par les Conciles.

Sans doute, l'élément humain n'est point exclu dans l'explication du dogme. Nulle part, le surnaturel ne détruit l'ordre naturel ; il le suppose, il l'ennoblit. La considération attentive des Écritures, des traditions, des monuments ecclésiastiques est donc supposée ; seulement, les recherches de l'industrie humaine se font sous la direction et l'assistance du Saint-Esprit.

Quant aux différentes phases que parcourt le dogme dans son développement, on a coutume d'en distinguer trois : l'occasion, la préparation, la conclusion.

L'*occasion*. D'ordinaire l'hérésie la présente : inquiète et sceptique, elle nie, elle doute ; elle force ainsi à scruter plus à fond le sens latent des Écritures. Bref, la question soulevée fait faire un pas à la science sacrée : *mota quæstio discendi existit occasio* (2).

(1) « Epistola estis Christi, ministrata a nobis et scripta, non atramento, sed Spiritu Dei vivi, non in tabulis lapideis, sed in tabulis cordis carnalibus. » II Cor. III, 3.

(2) *De civ. Dei*, liv. XVI, ch. 35, n. 1.

Digitized by Google

La *préparation*. Elle comprend un nombre infini d'éléments. C'est la théologie avec l'ensemble des connaissances qui s'y rapportent de près ou de loin : l'exégèse, la patrologie, la liturgie, l'histoire ecclésiastique, etc. C'est encore l'ensemble des événements, des circonstances qui concernent le peuple chrétien.

Considérés isolément, ces efforts de l'activité humaine, ces travaux des facultés particulières, constituent la préparation éloignée du développement du dogme. Prenez-vous au contraire les recherches de l'Église enseignante, en tant que dirigée et assistée par l'Esprit de Vérité, vous avez la préparation immédiate, d'où sort naturellement la conclusion dernière.

La *conclusion*. C'est la proposition stricte et claire du dogme. Tantôt elle émane d'un Concile œcuménique, tantôt de la Chaire de saint Pierre. Ici encore intervient l'élément humain. L'Esprit-Saint le dirige non par une nouvelle révélation, mais par une assistance spéciale. Il ménage, par exemple, le concert des pasteurs et, par là, la constatation d'une vérité révélée. L'action divine s'unit étroitement à l'action humaine, et le résultat unique de ce double concours est l'explication du dogme.

Telle est l'histoire du progrès des dogmes catholiques. Citons deux exemples, empruntés à notre siècle : nous voulons parler de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception de la très sainte Vierge Marie et de celui de l'infaillibilité du Souverain Pontife.

Fondée sur les paroles de la Salutation angélique, l'Eglise reconnut toujours en Marie des prérogatives singulières, la Maternité divine, une Sainteté éminente. C'était une tradition universelle. Saint Jean Chrysostome exalte l'innocence de la Vierge au-dessus de celle des Anges, et saint Augustin proclame qu'elle n'a jamais été sous l'empire du péché. Cette croyance était accréditée et naturalisée dans la piété des peuples, dans le sentiment intime des âmes saintes. Mais quelle était la limite précise de cette perfection de la Mère de Dieu ? Quelle idée exacte convenait-il de se faire de la Sainteté de la Vierge ? Par quels termes fallait-il la rendre ? Ici naissaient quelques doutes, quelque variété dans les opinions.

Bien que d'accord sur la tradition, qui contenait implicitement le glorieux privilége de la Mère de Dieu, quelques docteurs, quel-

Digitized by Google

ques écrivains ecclésiastiques purent de bonne foi se méprendre sur la conclusion. Ils nièrent l'Immaculée Conception, et cela, sans détriment de la foi catholique, puisque l'autorité souveraine n'avait point encore porté sa décision.

Mais enfin, sachant que Jésus-Christ a écrit sa doctrine dans le cœur du peuple chrétien, comme dans un livre vivant, selon l'expression de saint Jean Chrysostome, le successeur de Pierre consulte la croyance de chaque église : chaque église lui rend compte de sa foi par l'organe de son pasteur ; puis, à la joie de tout l'univers catholique, le 8 décembre 1854, Pie IX déclare que la foi de l'Eglise est que Marie a été *conçue sans péché*.

En vertu de cette déclaration, nous croyons donc que, dès le premier instant de sa création, la Mère de Dieu, par un privilége particulier, accordé en vertu des mérites futurs de son divin Fils, a été mise à l'abri de toute souillure, et constituée dans l'état de sainteté, de justice et d'intégrité originelle. Depuis ce jour solennel, qui ose encore refuser ou suspendre son adhésion, abdique sa foi.

Le dogme de l'Infaillibilité du chef de l'Eglise n'a pas progressé d'une autre manière. Il était contenu, comme une fleur dans sa tige, dans ces mémorables paroles de J. C. à saint Pierre : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise. » — « J'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point, et toi, converti un jour, confirme tes frères (2). » Pierre, comme chef visible de l'Eglise et centre de l'unité, fut donc investi d'une puissance suprême. Quelle en était l'étendue, le sens profond, l'expression la plus claire ? C'est ce que l'Eglise, assistée du Divin Paraclet, était chargée d'expliquer.. Dans son livre *contre les hérésies* (81, 3), saint Irénée inscrivait cette magnifique formule de notre foi, répétée depuis à chaque siècle, et naguère sanctionnée par les Pères du Concile du Vatican : « C'est avec l'Eglise Romaine que toutes les autres Églises doivent s'accorder à cause de son éminente primauté. »

Dès le berceau du christianisme, c'était un axiome reçu : dès que Rome a parlé, la cause est terminée. « *Roma locuta est, causa finita est*. Les Pères du quatrième concile de Constantinople professent solennellement que dans la chaire apostolique de saint Pierre

(1) S. Math XVI. 18,19. (S. Luc XXIII. 32).

Digitized by Google

la religion catholique a toujours été conservée immaculée. Plus tard, le Concile de Florence définit : « Que le Pontife romain est le véritable Vicaire de J. C., le Chef de toute l'Eglise, le Père et le Docteur de tous les chrétiens; et qu'à lui, dans la personne du bienheureux Pierre, a été remis par J. C. N. S. le plein pouvoir de paître, de conduire et de gouverner l'Eglise universelle. »

Après des déclarations d'un tel poids, la vérité manquait-elle encore de certitude, de lumière? Déjà de leur temps, Melchior Cano, Bellarmin, Suarez, n'eût été la crainte de prévenir le jugement de Rome, auraient taxé d'hérésie l'opinion contraire. Toutefois, quelques théologiens osaient encore atténuer l'autorité de Pierre. Des gallicans enseignaient la supériorité du Concile universel sur le Pape: proposition qui aujourd'hui est un non-sens dans la bouche d'un catholique.

Tandis que les protestants avouaient que ce dogme naissait logiquement des entrailles mêmes du catholicisme, certains auteurs catholiques, préparant les voies aux *vieux catholiques*, prétendaient que les décisions doctrinales du pape n'étaient pas, par elles-mêmes, irréformables, qu'elles ne réclamaient notre foi qu'après avoir été ultérieurement approuvées par le consentement positif ou tacite du corps entier des Pasteurs. Ainsi on obscurcissait la prérogative du Siége apostolique, au détriment de l'unité religieuse et du salut de plusieurs. Il était réservé au Concile œcuménique du Vatican de couper court à tous les faux-fuyants. A l'appel de Pie IX, les prélats accoururent de tous les points du globe : on examina, on discuta; et enfin, malgré les appréhensions des uns et les réserves des autres, la vérité, comme un soleil magnifique, sortit rayonnante des nuages longtemps amoncelés.

Le 18 juillet 1870, il fut défini, comme dogme révélé, « que le Pontife Romain, quand il parle *ex cathedra*, — c'est-à-dire lorsque, remplissant sa charge de Pasteur et de Docteur de tous les chrétiens, en vertu de sa suprême autorité apostolique, il définit qu'une doctrine sur la foi ou sur les mœurs doit être tenue par l'Eglise universelle, — est doué, par l'assistance du Saint Esprit, qui lui a été promise dans la personne du bienheureux Pierre, de cette infaillibilité dont le divin Rédempteur a voulu que son Eglise fût pourvue, lorsqu'elle définit une doctrine sur la foi ou sur les mœurs,

Digitized by Google

et que de telles définitions sont irréformables par elles-mêmes (1).»

Avant de finir, appliquons au sujet que nous venons de considérer le principe recommandé par les Pères du Concile du Vatican, c'est-à-dire « que notre foi, soumise et obéissante, cherche l'intelligence du développement du dogme par des analogies et des comparaisons, par le rapprochement de plusieurs vérités de la Révélation. »

La vérité venue de Dieu a d'abord la perfection. Jésus-Christ, en édifiant son Eglise, n'est pas un architecte inhabile, toujours mécontent de son œuvre, toujours occupé à détruire et à bâtir. La révélation du Christ est comme la création d'un monde supérieur. De même que l'homme, dans l'ordre naturel, est impuissant à créer un atome de sable ; ainsi l'Église, dans l'ordre surnaturel, ne peut créer un atome de dogme révélé. L'homme transforme la matière et l'approprie à ses besoins; l'Église polit le dogme, en fait briller les diverses faces pour l'utilité des fidèles. Je comprends donc l'identité du dogme avec la variabilité de sa forme.

Il y a plus. Si tout ce qui a vie sur la terre va se développant par des accroissements continus, à partir du germe imperceptible jusqu'à la complète maturité ; si la fleur, sous l'action de sa propre vitalité et l'influence de la chaleur, s'épanouit et offre au regard des beautés auparavant ignorées, pourquoi l'Église, vivante de la vie de Dieu, serait-elle une exception à cette loi universelle ? Pourquoi ne réaliserait-elle pas au plus haut point cette marche ascendante et progressive ?

Un dernier rapprochement encore. Origène et Bossuet nous enseignent que la Sagesse éternelle s'est rendue sensible de deux sortes, dans la chair qu'elle a prise au sein de Marie et dans la parole de l'Évangile. Mais si Jésus a voulu dégager peu à peu sa chair mortelle des langes du berceau, pour arriver, à travers les phases de l'enfance, de l'adolescence, de la jeunesse, à la virilité parfaite, pourquoi la Parole divine et les Saintes Ecritures, son second corps, pour ainsi dire, ne se dégageraient-elles pas peu à peu des ombres et des obscurités qui l'entourent, comme autant de langes, pour arriver, par des irradiations successives, à l'éclat du

(1) Session IV, ch. 14.

Digitized by Google

plein jour ? Par là, l'œuvre divine participera mieux des qualités de son auteur, et, pour emprunter le langage de l'illustre évêque de Poitiers, « la religion, toujours ancienne et toujours jeune, réunira, par un heureux mélange, l'autorité d'une chose antique et immuable avec le charme du mouvement et de la nouveauté. »

Le peuple de Dieu n'a qu'à gagner à la diffusion de la lumière céleste. Plus la colonne de la vérité deviendra lumineuse, au sein de l'Eglise, plus sûre et plus rapide sera la marche des descendants d'Israël dans le désert de cette vie, dans le chemin difficile de la vertu et de la sainteté. Toujours le bien croire fut le fondement du bien vivre. Vienne donc le jour où le Concile du Vatican rouvrira ses augustes assemblées ! Qu'à l'heure connue de l'Esprit d'amour et de lumière, il éclaire les questions aujourd'hui débattues ! Qu'il soit, à l'exemple du S. Concile de Trente, le principe de la régénération morale et sociale ! « Croisse donc et profite abondamment, durant le cours des âges et des siècles, l'intelligence, la science, la sagesse de chacun et de tous, de l'individu comme de toute l'Église; mais seulement dans l'ordre qui lui convient, c'est-à-dire dans l'unité de dogme, de sens et de pensée (1). »

C. Motet.

(1) « Crescat igitur et multum vehementerque proficiat, tam singulorum, quam omnium, tam unius hominis, quam totius ecclesiæ, ætatum ac sæculorum gradibus, intelligentia, scientia et sapientia; sed in suo dumtaxat genere, in eodem scilicet dogmate, eodem sensu, eademque sententia. » (Vinc. Lir. *Common.* n. 28.)

Digitized by Google

LE KULTURKAMPF

JUGÉ PAR LES PROTESTANTS.

Nous avons cité, dans notre livraison d'avril 1877, les plaintes et les avertissements adressés par des Protestants éminents aux auteurs du *Kulturkampf*. De toutes parts, s'élèvent parmi eux des voix éloquentes qui réclament en faveur de la conciliation et de la justice. Il est bon de les faire retentir au loin. Elles n'arrêteront pas, croyons-nous, les gouvernants sur la pente où ils se sont lancés; mais elles démontrent, une fois de plus, à quels abîmes aboutissent forcément les lois injustes qui s'attaquent aux droits imprescriptibles de l'Eglise catholique.

Pour mieux comprendre ce que nous allons citer, rappelons-nous les dispositions des protestants allemands au commencement de la lutte. Quel enthousiasme! Quels cris de triomphe! Il ne s'agissait, à leurs yeux, que d'abattre les catholiques et de constituer solidement un empire protestant; on applaudissait à l'expulsion des religieux, à l'oppression du clergé, à la condamnation des évêques. Aujourd'hui, les protestants orthodoxes, c'est-à-dire ceux qui ont encore un symbole religieux, unissent leurs protestations à celles des catholiques. Ils comprennent que l'Église catholique est la gardienne nécessaire des bases mêmes de la société; ils reconnaissent que cette Église seule résiste efficacement à la persécution, et que les mesures dirigées contre elle tournent à la ruine du protestantisme et de l'autorité civile.

« C'est pour avoir méconnu cette vérité, écrivait naguère M. *Von Kirchmann* (1), que l'Etat s'est jeté dans une impasse et qu'il s'est attaqué à la racine même de son pouvoir. »

Deux principes, continue Kirchmann, doivent être maintenus en bonne harmonie dans tout Etat bien réglé: la liberté de l'individu et l'autorité. Le premier est en avance depuis longtemps dans tous les Etats; le second subit chaque jour de nouvelles attaques. Le Kulturkampf étouffe entièrement dans le peuple le sentiment de l'autorité. Comment voulez-vous que le peuple respecte

(1) *Der Culturkampf in Preussen und Seine Bedenken*. Leipzig, Bidder.

Digitized by Google

les décisions des tribunaux, quand il voit conduire ses prêtres en prison pour des actes où il lui est impossible de découvrir un délit ?

L'éducation populaire n'offre pas un remède adéquat au mal ; l'Eglise catholique seule possède le secret d'inspirer le vrai respect de l'autorité. Là, point de dogmatisme individuel ; là seulement, se trouve la vraie notion du devoir, proclamé au nom de l'autorité divine.

A chaque siècle on repète avec assurance que, moyennant telle ou telle concession, l'Eglise catholique doit s'écrouler d'elle-même ; jamais les savants et les politiques n'ont travaillé dans ce but avec plus d'esprit et d'ardeur qu'au siècle passé, et l'Eglise est restée dans toute sa force. Ce qu'elle a perdu en souveraineté temporelle, elle l'a gagné doublement par le nombre croissant de ses adhérents et par son influence de plus en plus prépondérante sur l'avenir de la société. Voilà pourquoi la lutte actuelle en Prusse dépasse le but : elle ne fera pas à l'Eglise catholique la moindre partie du mal qu'elle cause à l'Eglise évangélique.

Un autre savant protestant, le Dr *Geffcken*, professeur de droit à l'université de Strasbourg, tient un langage semblable dans son livre *Staat und Kirche*. Examinant la tendance et la forme juridique des fameuses *lois de mai*, il démontre que l'auteur de ces lois, Falk, a manqué son but. « Le Gouvernement, selon lui, peut encore aller plus loin, mais cela ne lui donnera pas la victoire. Déjà, il est abandonné, dans cette lutte, par les conservateurs les plus modérés ; il s'est mis sous la dépendance de ces esprits désordonnés qui, pour satisfaire leur haine contre l'Eglise, feraient table rase de tous les principes et de toutes les institutions religieuses. Les aspirations insensées de ce parti *national-libéral* suppriment toute idée de justice et de liberté. »

L'auteur conclut en exprimant les plus vives appréhensions pour l'ordre social. Il faut que le mal soit très avéré pour qu'un journal professant des opinions libérales assez avancées, l'*Allgemeine Zeitung* d'Augsbourg, ait appuyé, presque sans réserve, les dires du professeur de Strasbourg.

Un autre professeur de Strasbourg, *Rudolf Sohm*, indique aussi les tristes résultats du Kulturkampf. M. Sohm est un esprit distingué qui a donné des preuves d'indépendance dans ses écrits sur l'histoire d'Allemagne. Il a reporté sa critique franche et indépendante sur les lois ecclésiastiques du nouvel empire : selon lui, « il ne faut voir, dans ces lois, ni l'établissement de l'égalité confessionelle, ni la pensée d'assigner un rôle convenable à l'autorité la plus respectée

Digitized by Google

du peuple, ni le devoir de l'Etat de concourir avec l'Eglise chrétienne à la culture morale de ses sujets, en respectant la vie intérieure des Eglises. Non, l'Etat n'a eu aucune de ces hautes préoccupations ; il n'a obéi qu'à sa défiance contre l'Eglise catholique. La conséquence inévitable de pareilles lois est la séparation complète de l'Etat et de l'Eglise, non seulement de l'Eglise catholique, mais, comme dit M. Sohn, de l'Eglise *chrétienne*. Sous la pression du Kulturkampf se brisent tous les liens qui unissaient encore les deux autorités : « l'Etat cesse d'être confessionel et perd tout caractère religieux. »

L'écrit le plus important peut-être, sur ce sujet, est celui, du Dr *Ferdinand Schrœder*, intitulé : *Vier Jahre Kulturkampf* (Francfort, Zimmer). Nous en avons déjà donné des extraits (1). Dans l'introduction, l'auteur nous donne le tableau du développement et de la grandeur de l'Allemagne, depuis le commencement de ce siècle jusqu'à l'établissement du nouvel empire. Par contraste, il retrace la triste situation où les dernières années ont plongé sa patrie ; il exprime enfin la crainte « que les déchirements intérieurs ne reprennent le dessus, que la désunion ne l'emporte sur l'unité, que l'Allemagne ne recule de deux siècles, dans son dévelopement matériel, intellectuel et moral. »

Sur quoi donc se fonde ce protestant patriote pour concevoir de telles appréhensions ?

Voici comment il résume ses très légitimes motifs de crainte :

> Une grande force acquise aux influences irréligieuses ;
> Une force nouvelle acquise à l'Eglise catholique ;
> L'affaiblissement de l'Eglise évangélique ;
> L'Etat énervé, la notion de la justice égarée, et, par suite, les fondements même de l'Etat sapés.

Le plus clair des résultats de la Lutte civilisatrice, du *Kulturkampf*, c'est que la civilisation (*die Kultur*) n'y a rien gagné.

L'auteur espère que ce ne sera là qu'une épreuve passagère, « destinée, dit-il, à élever les cœurs vers Dieu. » Puisse l'avenir lui donner raison ! Son langage, joint aux avertissements de tant d'au-

(1) Voir *Précis historiques*, 1877, p. 236.

Digitized by Google

tres illustres protestants, est certainement capable d'inspirer quelque confiance. L'opinion de ces écrivains consciencieux est partagée par un bien plus grand nombre qu'on ne s'imagine. En public, on s'observe; mais, dans l'intimité, on ne se gêne pas. Les défenseurs décidés du Kulturkampf deviennent rares ; ils sentent la glace se briser sous leurs pieds, et bientôt les lois de mai seront jugées sévèrement et définitivement (1).

L'état actuel de la lutte a inspiré quelques pages nouvelles à un historien protestant déjà connu par une loyale bienveillance pour l'Eglise catholique. *M. Jean Holl* a publié *Canossa et sa signification actuelle* (2) ; nous en extrayons le passage suivant :

La société, selon moi, ne peut pas exister sans la religion chrétienne-positive. Indépendant de tout parti, j'exprime librement ma conviction; j'appuie et je défends une religion qui professe que devant Dieu il n'y aucune acception de personnes ; qu'à son tribunal, le mendiant est jugé à l'égal du roi. J'honore une religion qui nous a délivrés de l'esclavage, qui nous parle liberté et justice, nous apprend à maintenir notre dignité jusque devant le trône du Souverain. Qui nous rappelle mieux nos devoirs envers les hommes, qui nous inculque plus énergiquement la charité et le pardon que la religion du Christ ? C'est par elle que les plus grands hommes de tous les temps ont acquis force et grandeur; à mon avis, ses adversaires actuels lui doivent les connaissances qu'ils emploient contre elle.

Malheureusement, il est aujourd'hui de mode de traiter avec mépris la religion et le clergé, et surtout le catholicisme. Celui qui les défend s'expose à passer pour un traître à la patrie. On en est venu à faire un crime au protestant qui témoigne de l'amitié à un catholique, ou qui n'immole pas ses anciennes relations au Kulturkampf. Pour exciter le courroux de nos prétendus bienfaiteurs du peuple, il suffit de se permettre l'observation la plus innocente à l'encontre des mesures sanctionnées par le roi. Chose déplorable, l'homme simple et droit apprend, par les insinuations malveillantes de ceux qui sont placés audessus de lui, à déverser le blâme et l'insulte sur le clergé. Où est la justice ? où est la charité ?

Comme protestant, je n'ai aucun intérêt à parler en faveur du pape ou du clergé dans ce conflit. Encore moins suis-je le défenseur nécessaire de l'Eglise

(1) Nous empruntons cette remarquable conclusion, ainsi que la plupart des détails de cet article, à une excellente revue allemande, *Die katholische Bewegung in unseren Tagen, ausgegeben von Dr H. Rody, zu Frankfurt a/M.*

(2) *Canossa und seine Bedeutung für die Gegenwart*. Berlin. Von Muyden.

Digitized by Google

catholique ; je n'ai aucun préjugé contre l'autorité royale ou impériale. Mais l'altération *calculée* de l'histoire de l'Empire et de la Papauté, le dédain des relations qui existaient autrefois entre les deux autorités, les perfides applications qu'on a faites du passé au présent, et les jugements passionnés qui en résultent dans une grande partie des citoyens, m'ont mis la plume à la main. On peut aimer de tout cœur sa patrie, sans se poser en adversaire de l'organisation démocratique de l'Etat, sans se jeter avec fureur sur la religion et ses pasteurs. On peut aussi rejeter une communion religieuse, sans méconnaître sa dignité et ses droits. Mais il ne faut pas refuser à d'autres ce qu'on accorde à son propre parti. Il faut maintenir le vieux dicton : *Recht muss Recht bleiben....* »

Non: *Il n'y a point le droit contre le droit*, et le droit des catholiques finira par triompher du Kulturkampf. La fermeté inébranlable du clergé, le zèle des laïcs, attesté par les résolutions les plus énergiques, par les faits les plus éclatants, l'unanimité des cœurs dans la charité: tout nous inspire cette confiance.

En même temps, le Kulturkampf achèvera de dissoudre et de d'anéantir le luthéranisme. Ce sera le dernier chapitre de l'Histoire des Variations protestantes. La lutte intestine est partout, la confusion est à son comble (1).

« La situation des protestants fidèles à leurs croyances, selon le *Reichsbote*, est devenue intolérable. » Il leur est impossible de se ranger sous le drapeau déployé par les fauteurs du *Kulturkampf;* et, d'un autre côté, comment pourraient-ils accepter l'alliance des catholiques ? Une autre feuille, créée, ce semble, pour rechercher les moyens de sortir de cette situation, le *Neue Evangelische Kirchenzeitung*, tout en se déclarant contre Rome, avoue que » si les meneurs de la politique religieuse, les autorités ecclésiastiques et et le libéralisme parlementaire poursuivent leur marche actuelle, tout est compromis ; et notre église nationale, la plus grande Communion protestante du monde, le boulevard de la grandeur prussienne et le plus ferme rempart contre Rome, devra nécessairement tomber en ruine. »

Puissent les hommes de bonne foi chercher leur refuge dans le sein de l'unique vraie Église de Jésus-Christ!

J. Broeckaert.

(1) Le *Times* (14 sept.) raconte au long les débats qui ont eu lieu entre les deux partis (*orthodoxe et libéral*) de l'Eglise évangélique, ainsi que les embarras de leur *Summus Episcopus*, le roi de Prusse.

Digitized by Google

LETTRE

DU T. R. PÈRE GÉNÉRAL DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

AU PÈRE CARLO MARIA CURCI.

Les ennemis de la Compagnie ont souvent mêlé son nom au récit des événements contemporains. Ils se plaisent à lui attribuer une politique artificieuse, qu'elle mettrait au service de son ambition. La lettre suivante suffit à confondre encore une fois ces mensonges. Tout le secret de la politique des Jésuites y est de nouveau mis à nu; il est livré par leur supérieur général, dans une circonstance solennelle. — Les Jésuites n'ont d'autre politique que celle du Saint-Siége; ils n'ont d'autre ambition que celle d'être les serviteurs dévoués du Souverain Pontife.

Nos lecteurs connaissent sans doute déjà cette lettre, si digne, si paternelle dans sa sévérité, et qui semble écrite avec la plume de S. Ignace. Les enseignements qui s'en dégagent sont trop salutaires et trop importants pour que nous ne la conservions pas dans la collection des *Précis historiques*.

Fiesole, 22 octobre 1877.

Révérend Père en Jésus-Christ,

P. C. (*Pax Christi*).

J'ai reçu la lettre de Votre Révérence dans laquelle elle m'expose son désir de recevoir de moi sa démission de la Compagnie de Jésus.

C'est pour moi un acte toujours douloureux que de devoir couper le lien sacré qui unit un membre à notre Compagnie ; mais, dans le cas présent, un tel acte apporte à mon cœur une affliction qu'il ne m'est pas possible d'exprimer par des paroles.

Votre Révérence, depuis quelque temps, s'est mis en tête certaines opinions qu'elle se plaisait à appeler politiques, mais qui, en réalité, touchent aux intérêts sacrés de l'Eglise, et à la manière de la gouverner dans les circonstances actuelles. Et, pour soutenir ces opinions, Votre Révérence n'a pas craint de se constituer témérairement juge de ceux que le Seigneur a établis maîtres dans son Église. Contre la volonté de ses supérieurs, Votre Révérence a voulu persister à soutenir, et, ce qui

Digitized by Google

est pis encore, à insinuer aux autres et à répandre de vive voix et par écrit de telles idées, qui étaient cependant une grave offense au Vicaire de Jésus-Christ et une cause de scandale pour les fidèles. Après avoir, à plusieurs reprises, averti Votre Révérence, verbalement et par lettres, mais toujours inutilement quant au résultat ; voyant finalement ces principes et maximes publiés et débattus dans les feuilles publiques de toutes couleurs, et reconnaissant l'obligation de donner satisfaction au Saint-Père, d'enlever et de diminuer le scandale donné aux fidèles, et de manifester publiquement que notre Compagnie — qui professe, selon ses règles, la plus grande vénération et la plus entière obéissance envers le Saint-Siége, — non-seulement n'admet pas, mais au contraire réprouve et rejette certaines opinions répandues par un de ses membres, j'ai cru de mon devoir d'ordonner à Votre Révérence de les rétracter et de les réprouver publiquement. Or, Votre Révérence, au lieu d'obéir, comme elle en a fait le vœu solennel à Dieu et au Supérieur général de l'ordre, me demande de recevoir plutôt sa démission de la Compagnie.

Considérant que Votre Révérence a vécu cinquante et un ans dans la Compagnie, qu'elle a reçu dans son sein son éducation religieuse et littéraire ; que par ses rares talents elle a rendu à la religion en général et à notre Compagnie en particulier des services signalés, et qu'elle pourrait en rendre encore si elle voulait suivre les règles d'obéissance prescrites par notre Ordre ; et voyant maintenant Votre Révérence dans la détermination de vouloir abandonner plutôt l'Ordre que de renoncer à ses idées étranges, je ne puis que ressentir une douleur immense de votre demande de démission.

Mais, puisque Votre Révérence ne veut pas se soumettre à l'obéissance ; qu'au contraire, elle a déclaré qu'elle ne voulait plus recevoir d'ordres de moi et m'a itérativement (*semel et iterum*) invité « à couper le fil ténu » qui vous lie encore à la Compagnie ; il ne me reste que la triste nécessité d'acquiescer à votre désir, et de vous donner, au nom de Dieu et avec l'autorité de Sa Sainteté, la démission demandée.

Accomplissant cet acte douloureux, je prie le Seigneur que Votre Révérence, à l'heure de la mort, puisse trouver la tranquillité de conscience et la paix pour l'éternité que Dieu, j'espère, vous concèdera bienheureuse.

De Votre Révérence le serviteur en J.-C.

PIERRE BECKX,

Général de la Compagnie de Jésus.

Au R. P. Curci, S. J. à Rome.

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

SCHISME MAÇONNIQUE.

De tout temps, il y a eu des divergences d'opinion entre les Franc-Maçons de la Grande-Bretagne et ceux du Continent. A mesure que ceux-ci se sont lancés dans la politique et ont fait de la propagande radicale, les autres se sont éloignés : une dernière résolution du Grand-Orient de France achève de rompre les liens qui unissaient encore les loges. C'est ce que constatent d'abord deux articles insérés dans le *Freemason* d'Angleterre (1), à la date du 29 septembre 1877 ; puis, tout recemment, une résolution adoptée et publiée par la Franc-maçonnerie d'Irlande.

Une lettre insérée dans le *Freemason* rapporte la résolution prise par le Grand-Orient de France. « Il a été décidé, dit-il, à une grande majorité, d'effacer du livre des Constitutions la mention de la *croyance en Dieu*, et d'y substituer (par une sorte d'ironie) *la Solidarité humaine*. Ce mot, d'origine suspecte et qui a de fâcheux antécédents, pourra séduire certains hommes: mais, aux oreilles des Anglais, il sonne creux et faux. Il est donc constaté que, dans ce moment, la représentation officielle des principes maçonniques en France se base sur un cri politique et une négation réelle de Dieu, sous prétexte de tolérance. Peut-on descendre plus bas ?.... Jamais on n'a vu des actes plus insensés, des procédés plus pervers, que dans la récente agitation de la Maçonnerie française, qui, pour comble d'ignominie, a produit ce vote d'une majorité bruyante, irréfléchie et intolérante. »

Dans tout ceci, le publiciste anglais voit « un écho des plus mauvais principes et une tentative pour ramener la France aux plus sombres jours de son histoire ; et, plus clairement encore, une séparation manifeste de la Maçonnerie française de toute religion, une déclaration de *morale indépendante*, en opposition avec la vraie et vieille morale de la nation, basée sur l'existence de de Dieu et sur sa Loi suprême.... Le rapporteur de la Loge a beau

(1) Le *Freemason* est une espèce de gazette officielle, portant en tête : *Published with the special sanction of His Royal Highness the Prince of Wales, the M. W. Grand Master of England*. etc.

Digitized by Google

dorer la pillule ; chacun comprend la signification du vote. Il n'est pas possible de s'y tromper. C'est l'abaissement absolu de la Franc-maçonnerie française au niveau d'une faction politique et d'une coterie anti-religieuse. » Finalement, le maçon anglais, qui signe Maskelyne, accuse les Loges belges d'avoir les mêmes tendances.

Le rédacteur du *Freemason* s'associe au blâme de son correspondant et constate que le Grand-Orient de France s'est placé dans une fausse et déplorable position, qu'il caractérise par le terme français de *démagogie maconnique.* Quelles en seront les conséquences ? se demande-t-il. Nous souhaitons qu'elles soient aussi fâcheuses pour les loges, qu'il semble le craindre.

La Franc-maçonnerie d'Irlande s'est émue encore plus vivement de la résolution du Grand-Orient de France. Elle a pris, à l'unanimité des membres réunis en loge, la résolution suivante :

« La grande loge d'Irlande, ayant reçu notification officielle que « le Grand-Orient de France a altéré le premier article de sa con- « stitution, en rayant un de nos principes fondamentaux, la recon- « naissance de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme ; « considérant qu'il a ainsi permis l'accès de membres qui ne « croient pas à l'existence d'une Divinité personnelle et fait une « brêche dans les remparts de l'ancienne Maçonnerie, la grande « Loge d'Irlande déclare qu'elle ne saurait plus reconnaître le « Grand-Orient de France comme une association Maçonnique, et « elle ordonne, en conséquence, que toutes les loges, travaillant « conformément à la constitution irlandaise, refusent dorénavant « de recevoir comme Maçon toute personne dépendant du Grand- « Orient de France ou de toute Loge subordonnée à la juridiction « de ladite Loge. »

Le *Times* affirme que cette répudiation a causé une satisfaction générale ; nous le croyons sans peine, comme nous admettons que M. Maskelyne est sincère dans le respect qu'il témoigne pour la religion révélée. Il n'est que trop vrai que beaucoup de croyants anglais et irlandais se sont laissé enrôler inconsidérément dans les Loges : au lieu d'écouter la voix de l'Église catholique, qui a condamné la société secrète de la Franc-maçonnerie, ils ont prêté l'oreille à des endormeurs ; ils secondent, sans le savoir, les desseins pervers des impies. Au lieu de répudier seulement les prin-

Digitized by Google

cipes de quelques « Frères », puissent-ils comprendre les détestables tendances de toute la haute Franc-maçonnerie, et rompre tout lien avec la secte !

LE TOMBEAU

DE CHRISTOPHE COLOMB A SAINT-DOMINGUE.

Le 10 septembre, en faisant des fouilles dans la cathédrale de Santo-Domingo, capitale de la République Dominicaine, à l'occasion de divers travaux de réparation, le curé Billini a trouvé, dans une excavation pratiquée sous l'emplacement du siége archiépiscopal, une boîte de plomb de 49 centimètres de long sur 20 de large et 21 de hauteur.

Sur cette boîte, contenant des ossements humains, sont gravés les caractères suivants : extérieurement sur le couvercle : D. de la A. Por Ate ; sur le côté gauche : C.; sur la face antérieure : C.; sur le côté droit : A.; intérieurement, sur le couvercle : Illtre Es lo varon dn Cristobal Colon.

Ce que l'on suppose devoir signifier : Descrubidor de la America, Primer Almirante Cristobal Colon, Almirante, Illustre y Esclarecido Varon Don Cristobal Colon.

Ces inscriptions sont en caractères gothiques allemands.

La tradition locale voulait qu'en 1739, après le traité de Bâle, quand le gouvernemeut espagnol, avant de livrer à la France la partie est de l'île de Saint-Domingue, ordonna la translation des cendres de Colomb à la Havane, un chanoine eût substitué d'autres restes à ceux de Christophe Colomb et que ceux-ci eussent été déposés dans le chœur de la cathédrale, à gauche de l'autel.

Grâce à la manœuvre de ce chanoine, inspiré soit par un sentiment de patriotisme local, soit par le respect des dernières volontés de Colomb, fixant Santo-Domingo comme le lieu choisi pour sa sépulture, ce ne seraient pas les cendres du grand navigateur que l'Espagne possèderait à la Havane, mais probablement celles de son frère Diégo.

La découverte du 10 septembre semblerait donner raison à la tradition. Il est probable, toutefois, que l'Espagne ne se déclarera pas couvaincue sans discussion.

Digitized by Google

LES MISSIONNAIRES BELGES A L'ÉTRANGER.

ECOLE APOSTOLIQUE DE TURNHOUT.

Nous venons de recevoir le *cinquième compte rendu* (1) de l'œuvre éminemment chrétienne des Apostoliques. L'école ou petit-séminaire des missions de Turnhout vient de commencer la sixième année de son existence, et déjà cette œuvre a produit des fruits nombreux de salut et d'édification; elle a pleinement répondu aux généreuses et patriotiques intentions de ses fondateurs belges. — Et cela ne doit pas nous étonner. Toujours la Belgique a été une terre féconde en dévouements chrétiens : aujourd'hui encore, on le voit à chaque page des *comptes-rendus*, bien des évêques, bien des chefs de mission s'adressent au directeur de l'école de Turnhout, comme autrefois le grand François Xavier à saint Ignace, et lui disent : Envoyez-moi des missionnaires belges — *Da mihi Belgas.*

Grâce à Dieu, grâce aux bienfaiteurs de l'œuvre, grâce au zèle des jeunes séminaristes, cet appel a pu être entendu. Sans entrer, pour le moment, dans le détail des héroïques entreprises des Apostoliques de Turnhout, et pour donner à nos lecteurs une idée des résultats obtenus, nous nous bornerons à transcrire ici le relevé des jeunes belges qui sont sortis de l'école de Turnhout, de 1872 à 1877, pour se diriger vers les différentes missions du monde catholique :

Sept	sont partis	pour	la mission du Bengale occidental.
Huit	»	»	le Missouri.
Douze	»	»	la Louisiane.
Cinq	»	»	le séminaire patriarcal de Jérusalem.
Neuf	»	»	les missions de Syrie (Ghazir.)
Sept	»	»	les missions nègres africaines (Congrégation du P. Libermann.)
Six	»	»	la Californie.
Trois	»	»	les missions de Chine.
Dix-huit	»	»	diverses congrégations de missionnaires.

Nous reviendrons plus tard sur l'œuvre des écoles Apostoliques de Belgique, qui est, d'après ce que nous venons de dire, en pleine voie de prospérité.

V. B.

(1) On peut se procurer ces *comptes-rendus* chez M. A. Vromant, éditeur, 3, rue de la Chapelle, Bruxelles, et chez le directeur de l'Ecole Apostolique de Turnhout (Campine.)

Digitized by Google

A CENT POUR UN.

PLACEMENT ÉTERNEL.

—

Le rude hiver est à la porte...
Heureux du siècle, ouvrez les yeux :
Voyez, voyez sa triste escorte,
Comme elle fait de malheureux!
Si ce refrain vous importune,
Oyez du moins la voix du ciel :
« *A cent pour un !* quelle fortune !
« Le placement est éternel ! »

Dieu prête aux riches leur aisance...
Mon cœur jamais n'en fut jaloux...
De la richesse à la souffrance
Faire une part, n'est-il pas doux ?
Si ce refrain vous importune,
Oyez du moins la voix du ciel :
« *A cent pour un !* quelle fortune !
« Le placement est éternel ! »

Je suis un pauvre octogénaire...
Aux durs labeurs s'usa ma main...
Si vous saviez notre misère !
J'ai femme, enfants... mais point de
Si ce refrain vous importune, [pain...
Oyez du moins la voix du ciel :
« *A cent pour un !* quelle fortune !
« Le placement est éternel ! »

La foudre, un jour, sur ma chaumière
Tombant, brûla grange et moisson...
Aveugle en fut la pauvre mère
Et sourd-muet le nourrisson...
Si mon refrain vous importune,
Oyez du moins la voix du ciel :
« *A cent pour un !* quelle fortune !
« Le placement est éternel ! »

Quatre autres gars à la frontière
Ont combattu sous nos drapeaux...
Ils sont tombés... Notre prière
N'a pu gémir sur leurs tombeaux...
Si mon refrain vous importune,
Oyez du moins la voix du ciel :
« *A cent pour un !* quelle fortune !
« Le placement est éternel ! »

Oui, je le sais, à mainte porte
Dès qu'on entend : j'ai froid... j'ai faim...
Plus d'un bon cœur s'ouvre, et m'ap-
Un petit liard, pour mon refrain. [porte
Vous que jamais il n'importune,
Oyez, oyez la voix du ciel :
« *A cent pour un !* quelle fortune !
« Le placement est éternel ! »

S. V. C.

Digitized by Google

CHRONIQUE — OCTOBRE 1877.

3. Protestation du Cardinal Siméoni contre un arrêté ministériel sur les processions à Rome.

Peu après, on publie une Circulaire du même Cardinal adressée au corps diplomatique : c'est une protestation contre une nouvelle invasion illégale et sacrilége de trois églises par le gouvernement Subalpin.

— Suleiman remplace Méhémet-Ali dans le commandement de l'armée turque du Danube.

— Échec des Russes à Alexandropol (*Arménie*).

6. Inauguration d'un pont gigantesque sur la Tay, entre les comtés de Fairfax et de Fife en Ecosse. Cet immense viaduc, en fer, se compose de 85 arches; sa longueur atteint 3,200 mètres. Sous ce rapport, il l'emporte sur le Britannia Bridge de l'Anglesey, sur le pont de Montréal, sur toutes les constructions de ce genre dans le monde entier.

8. Réunion des délégués de la Fédération des sociétés ouvrières catholiques, à Malines. L'importance de ces sociétés s'accroît de jour en jour à la suite des congrès socialistes et par les grèves des ouvriers séduits.

— Agitation électorale en France. Parmi les pièces publiées à cette occasion, on remarque une lettre de Mgr Dupanloup et les mandements des archevêques de Bourges et de Chambéri.

9. Congrès Anglican, qui emprunte aux dissentiments actuels une importance extraordinaire. Le congrès *(Church Congress)* ne ressemble pas au Synode ecclésiastique (*Convocation*). Ici, c'est une réunion de dignitaires, rarement divisés d'opinion ; là, c'est une nombreuse assemblée de clercs et de laïcs de toute opinion. Or, d'après le sermon d'ouverture prononcé par un M. Lightfoot, « l'Eglise anglicane traverse en ce moment une de ces crises redoutables qui ne se produisent d'ordinaire qu'à de longs intervalles. » Pour tout remède, on a resserré les liens qui subordonnent l'Eglise à l'Etat.

12. Congrès catholiques à Bergame et en Allemagne.

14. Élections en France. Le parti républicain, quoique notablement affaibli, conserve la majorité dans la Chambre des députés.

15. Défaite des Turcs près de Kars (*Arménie*).

Un nouveau règlement pour les hôpitaux militaires en Belgique facilite à l'aumônier et aux Sœurs, ainsi qu'aux soldats l'accomplissement de leurs devoirs religieux.

22. Ouverture du Landtag prussien.

24. Explosion dans les mines de Blantyre, en Écosse. Plus de 200 victimes.

On annonce en même temps de Curaçao (colonie hollandaise) des inondations désastreuses.

28. Mgr l'évêque de Gand fait connaître la nomination de M. de Battice président du Séminaire, en qualité de coadjuteur *cum jure successionis*.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

La vérité sur Gregoire XVI et son temps. Plaidoirie de M. Collinet. Bruxelles, Lebrocquy.

Le Comité des Œuvres Pontificales a considéré comme un devoir de publier en un volume substantiel les documents qui se rattachent au procès intenté à la *Flandre libérale* par M. Moroni et les héritiers des cardinaux Albani, Bernetti, Ferretti.

Ce travail est achevé. Rien de concluant, rien de mieux fait pour établir et l'odieux de la colomnie et le mérite des calomniés que les éloquentes plaidoiries de MM. Collinet et Van Biervliet.

On les lira, on les relira avec bonheur. On est tenté de se réjouir de l'imprudence de l'attaque, quand on voit comment elle a servi à l'éloge de Grégoire XVI et des hommes qui l'entouraient.

Ce n'est pas la première fois que le mensonge et l'impiété ont, à leur insu et malgré eux, posé le piédestal sur lequel se dressent glorieuses les statues de ceux qu'ils croyaient vouer aux gémonies.

Calendrier historique des Saints Personnages de la Belgique, œuvre posthume de Mgr Wilmet, ancien professeur d'histoire au séminaire de Namur. Un vol. in-8° de 204 pp. —Tournai. Paris. Leipzig. Ve H. Casterman. 1877.

Nous devons remercier les Sœurs de Notre-Dame de Namur d'avoir publié le pieux et savant manuscrit qui leur avait été légué par Mgr Wilmet. Ce *Calendrier historique* de la Belgique catholique a pour but non-seulement d'édifier les fidèles mais encore de fournir des matériaux à ceux qui s'occupent d'écrire la vie des saints de notre pays. Il supplée, en quelque sorte, à l'*Hagiographie nationale* de Mgr de Ram, restée malheureusement inachevée. — Comme le disent les éditeurs : « Si les Notices contenues dans ce Calendrier ont peu d'étendue, elles sont très nombreuses, et montrent que la Belgique a toujours été une terre fertile en sainteté et en mérites, et qu'on pourrait l'appeler aussi la Terre des Saints, *Terra Sanctorum*. A toutes les époques de son histoire, sur tous les points de son territoire, dans toutes les classes de la société, on y voit fleurir la sainteté. »

L'ouvrage est accompagné d'une double table des noms, suivant l'ordre alphabétique — et selon l'ordre des jours du mois. Nos abonnés voudront sans doute se procurer, pour l'année 1877, ce *Calendrier hagiographique* et y faire chaque jour une petite lecture aussi instructive qu'édifiante. — En recommandant vivement ce livre au public belge, nous émettons, nous aussi, le vœu formulé par les éditeurs : « Puisse cet ouvrage atteindre parfaitement le but pour lequel il a été composé par le digne Mgr Wilmet, édifier les fidèles, ranimer leur dévotion envers les glorieux protecteurs de la Belgique, et enflammer leurs cœurs pour la profession et la défense de la foi catholique ! »

Digitized by Google

Les Douleurs de la vie. — La Mort, le Purgatoire. — Espérance et Consolation, par l'abbé V. Postel, — Paris, Palmé, 1877. in 18, 672 pp.

Comme le promet ce titre, nos lecteurs trouveront, dans cet excellent livre, *espérance et consolation*. — M. l'abbé Postel a su faire une œuvre complète et sérieuse autant qu'agréable. Nous avions déjà, sur les douleurs de la vie et la mort, un grand nombre d'ouvrages. Mais je ne connais pas un seul livre, qui donne sur le Purgatoire autant de notions sûres et qui mette à ce point en relief le dogme terrible et consolant de la purification par la souffrance au-delà du tombeau. M. Postel suit Bellarmin : il ne pouvait choisir un meilleur guide. Il a pris garde de ne pas s'écarter des prescriptions du Concile de Trente, et de ne point donner pour certain ce qui n'est que probable, ou pour dogmatiques les points laissés à la libre discussion des théologiens. Peut-être certains récits auraient-ils pu être choisis avec plus de discernement et de sage critique. Mais, cette réserve faite, nous sommes heureux de pouvoir dire que ce livre est le meilleur que l'on puisse lire sur le Purgatoire : on ne se repentira pas de l'avoir lu et médité.

La *Société générale de Librairie catholique* annonce la publication de deux nouveaux volumes : *Molière et Bourdaloue*, de M. Louis Veuillot et les « *Jésuites* » de M. Paul Féval.

Molière et Bourdaloue, brillant parallèle entre un des maîtres de l'éloquence sacrée et l'un des plus illustres littérateurs du siècle de Louis XIV, est de nature à piquer vivement la curiosité.

Quant à M. Paul Féval, dont *Les Etapes d'une Conversion* sont le succès du jour, il a entrepris, avec cette ardeur qu'on lui connaît, cet *humour* nuancé de fine raillerie qui est le trait distinctif de son talent, une solide apologie sous ce titre expressif : *Jésuites !* Au moment où l'on reprend à grands frais le drame ridicule et odieux d'Eugène Sue, *le Juif-Errant* ; au moment surtout où toutes les passions antireligieuses sont surexcitées, le beau livre de M. Paul Féval arrive à point : il sera un événement littéraire et le retentissement en sera universel.

Nous souhaitons à ces deux ouvrages le succès qu'ils méritent et qui les attend.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE.

Le diocèse de Malines vient de faire une grande perte en la personne de M. P. H. Thiels, curé-doyen de Contich, décédé en cette commune, lundi 22 octobre, à l'âge de 68 ans. Cette mort sera vivement ressentie par ses paroissiens qui le regardaient comme un père, par les pauvres surtout, qui ne frappaient jamais en vain à sa porte hospitalière.

Doué d'une intelligence d'élite, unie à un tact parfait, le respectable défunt possédait à un haut degré le talent si difficile de combattre les vices sans attaquer les personnes. En vrai chrétien, il était sévère pour lui-même jusqu'à l'excès; mais, pour ses ouailles, il ne trouvait, dans son cœur de prêtre, que des trésors inépuisables de charité. C'était un homme de bon conseil, dévoué, droit, prudent et ferme. Sa vie irréprochable et sa haute réputation le plaçaient bien au-dessus des attaques de la calomnie, et, s'il comptait des adversaires, on ne lui connaissait point d'ennemis.

— Mardi, 16 octobre, a été célébré dans l'Eglise de Waillet, au milieu du plus profond recueillement et d'un grand concours de monde, le service funèbre pour le repos de l'âme de Mme la baronne Charles Van der Straten-Waillet, née comtesse de Bergeyck, décédée au château de Waillet, le 11 de ce mois.

Toute l'aristocratie des environs et celle du pays avaient tenu à honneur de se faire représenter à cette funèbre cérémonie et à donner ce témoignage de respect et de sympathie à la regrettée défunte et aux familles distinguées auxquelles elle appartenait.

Chacun faisait son éloge mérité et rappelait ses belles et nobles qualités, son aménité, sa bonté et sa parfaite distinction, qui l'avaient fait aimer et estimer de tous pendant sa trop courte existence.

— Mgr Jean Zwijsen, archevêque-évêque de Bois-le-Duc, a terminé sa carrière, le 16 octobre 1877, à l'âge de 83 ans.

Ce digne prélat avait signalé son zèle et son talent à tous les degrés de la hiérarchie. Curé à Tilbourg en 1832, il avait gagné les sympathies du prince d'Orange, depuis Guillaume II ; et, dix ans plus tard, Grégoire XVI le nomma évêque *cum jure successionis* de Mgr den Dubbelden en sa qualité de Vicaire apostolique de Bois-le-Duc. En 1853, il plut au Chef de l'Eglise de placer Mgr Zwijsen sur le Siége de S. Willibrord. Comme archevêque d'Utrecht, mais toujours uni par des liens étroits à l'évêché rétabli de Bois-le-Duc, dont il fut l'administrateur apostolique, il se consacra tout entier aux intérêts de ces deux diocèses.

Mansuete et fortiter c'était sa devise et ce fut véritablement la règle de sa conduite.

— Le 16 octobre, a succombé à une attaque d'apoplexie, M. François Deblander, curé-doyen d'Enghien.

Né en 1826, M. Deblander avait rendu, ainsi que son digne frère, d'éminents services au collége d'Enghien, lorsque, en 1871, il fut appelé aux fonctions du ministère pastoral. Il y donna constamment des preuves du plus parfait dévouement.

Digitized by Google

— Le diocèse de Posen, déjà si cruellement éprouvé par les mesures vexatoires du gouvernement prussien, a perdu un de ses plus dignes prêtres : Mgr DE KOSMIAN est mort à Venise, en revenant de Rome, le 19 octobre 1877. Il était l'ami, et, pour ainsi parler, le bras droit de Mgr Ledochowski. C'est dire assez qu'il se distinguait par toutes les vertus sacerdotales et par un dévouement inaltérable à la cause de l'Eglise et de sa malheureuse patrie. A ce titre, il eut sa part dans la persécution actuelle, et les rigueurs de la prison n'auront pas peu contribué à hâter sa mort. Le peuple de Posen a vivement témoigné, lors de ses funérailles, la profonde vénération qu'il portait à ce vertueux prélat.

Mgr De Kosmian relevait encore son caractère religieux par une haute culture intellectuelle, qui lui a valu l'estime et l'attachement de la meilleure société, même à l'étranger.

— On annonce de Rome la mort du CARDINAL CAPALTI. Cet éminent prélat né à Rome, en 1811, avait fait au séminaire de Volterre de fortes études ; devenu chanoine de Ste-Marie *in Transtevere*, il professa le droit canonique à l'Université de Rome. Puis, il fut successivement secrétaire de la Congrégation des études, secrétaire des Rites, conseiller d'Etat, chanoine de Saint-Jean-de-Latran, prélat de la maison du Saint-Père, secrétaire de la Sacrée Congrégation de la Propagande, et enfin cardinal (13 mars 1868).

On sait que, nommé l'un des présidents du Concile œcuménique, il apporta dans cette fonction difficile un zèle et une science admirables. Il avait l'âme apostolique, l'intelligence élevée, les mœurs sévères. En 1856, il accompagna le cardinal Patrizi à Paris, en qualité de prélat, pour le baptême du fils de Napoléon III, et fut décoré de la croix d'officier de la Légion d'honneur.

— Une des plus honorables familles de Louvain, qui avait donné au diocèse de Malines deux prêtres distingués, dont l'un est mort vicaire à Lierre et l'autre curé de St Germain à Tirlemont, vient d'être frappée dans ses affections les plus chères, par la mort de Mlle Anne-Rosalie VAN DOREN, décédée, le 9 novembre, à l'âge de 63 ans.

Les pauvres perdent en elle une bienfaitrice d'une charité inépuisable, et presque toutes les œuvres catholiques une protectrice et une collaboratrice dont le zèle ne connut pas de bornes.

Elle se dévoua spécialement, pendant quarante-deux années, à l'instruction des enfants, dans les Écoles dominicales des filles de Marie, écoles dont elle fut la fondatrice avec Mlle Jeannette Buesen. On peut dire qu'elle contribua pour une large part à l'éducation morale et religieuse de toute la classe nécessiteuse de la ville de Louvain.

Elle fut aussi l'une des principales zélatrices, en cette ville, de l'œuvre des Écoles apostoliques, et, là encore, son activité obtint, dans le succès, la seule récompense qu'elle ambitionnât.

D'un caractère doux et ferme, d'une simplicité, d'une modestie et d'une humilité vraiment évangéliques, Mlle Rosalie Van Doren chercha à s'effacer durant sa vie et à dissimuler à tous les yeux les bonnes œuvres qu'elle répandait autour d'elle. Mais l'immense concours de population, appartenant à toutes les classes de la société, qui s'est pressé à ses funérailles, a bien prouvé que le monde, s'il ne pratique pas toujours la vertu, sait néanmoins la discerner et l'honorer.

Digitized by Google

TABLE

DE LA

COLLECTION DES PRÉCIS HISTORIQUES

ANNÉE 1877.

I. MATIÈRES.

Adrien Goffinet. (Le R. P.) pp. 495, 513, 614.
Année (L') de la mort de S. Lambert. p. 676.
Annonciades (Les) de Mons. pp. 577, 653.
Auteur de l'*Imitation*. (Nouvelles recherches sur l') pp. 166, 202, 287.
Bérulle (Cardinal de). p. 370.
Calendriers ecclésiastiques (Les). pp. 12, 65, 143.
Catholicisme (Le) dans les colonies hollandaises. p. 434.
Catholicisme en Angleterre (Carte du). p. 187.
Cantate à Pie IX. p. 321.
Capitale (La) de l'Inde. pp. 193, 297.
Cent pour un (poésie). p. 758.
Chronique mensuelle.
Cloche (La) de Pékin. p. 430.
Conversion d'Alexandre I. p. 186.
Couvents supprimés par Joseph II, en Belgique. p. 705.
Culte (Le) de Charles-le-Bon. p. 313.
Culte (Le) du B. Berchmans. p. 487.
Diocèses (Les) de l'ancienne Belgique. pp. 325, 396, 464.
Dogme catholique (Le). pp. 667, 741.
Education (L') et le culte du S. Cœur. p. 333.
Étendard (L') du prophète. p. 566.
Fileuse (La). Poésie. p. 254.
Géographie de l'Annexion. p. 560.
Hibou (Le) et la Chandelle (fable). p. 693.
Invasions (Les) barbares. pp. 79, 218, 269.
Kulturkampf (Le). pp. 230, 750.
Jacques Hoys et les Conceptionistes. p. 35.
Lafontaine et ses fables. pp. 407, 477.
Littérature bretonne au XIXe siècle. p. 592.
Maladies (Les) au Danube. p. 687.
Mission belge en Mongolie. pp. 23, 104, 129, 517.
Mission de Nan-king en Chine. p. 106.
Missionnaires (Les) en Afrique. p. 353.
Mormons (Les). p. 686.
Mouvement (Le) religieux et la confession en Angleterre. pp. 431, 562.
Noms de famille flamands. p. 536.
Notre-Dame d'Averbode. p. 439.
Observatoire de Zi-ka-wei. p. 428.
Peinture héraldique. p. 342.
Personnage d'Arlequin. p. 152.
Petit pâtre (Le) et le pauvre (poésie). p. 255.
Piano (Histoire du). p. 183.
Pontificat de Pie IX et la situation présente. p. 257.

Digitized by Google

Premiers chrétiens (Les) en Amérique. p. 385.
Prêtre (Le), poésie. p. 568.
Regard (Un) en arrière (poésie). p. 55.
Roitelet (Le) et les Enfants (fable). p. 121.
Serviteurs (Les) de Marie Stuart en Belgique. pp. 449, 541.
Socialisme (Le) en Allemagne, p. 492.
Schisme maçonnique, p. 755.
Souvenirs (poésie). p. 381.
Télégraphie sous-marine. p. 503.
Théâtre (L'histoire et le).pp.91,262,361.
Tombeau de Christophe Colomb p.757.
Torrentius (Lævinus). pp. 530, 641.
Trois sœurs (Les), poésie. p. 180.

II. PERSONNES.

N.-B. Les titres des articles bibliographiques sont imprimés en italique; les notices nécrologiques sont indiquées par la lettre N.

Alexandre I (Conversion d') p. 186.
Alexis (le Frère) *Cartes*. p. 446.
Anne de Jesus (Bienh.) p. 59.
Autran, poète. N. p. 319.
Avril *Théâtre*. p. 696.
Baumstark, *Voyages*. p. 118.
Bellynck, S. J. N. p. 128.
Berchmans (culte du B.) p. 437.
Beckx (Lettre du T. R. P.) p. 753.
Berthold (*Vie de la B. Anne*). p. 59.
Blondel (Charles). N. p. 704.
Bormans (*Hist. de Namur*). p. 125.
Briey (comte de). N. p. 448.
Brigham Young. p. 686.
Brocard (carme). N. p. 575.
Capalti, Card. N. p. 764.
Charles-le-Bon. p. 313.
Changarnier. N. p. 320.
Curle (famille). p. 449.
Daufresne. *Aubinette* p. 445.
Poésies. p. 573.
Dechamps (card). *Lettre sur les cimetières*. p. 641.
De Decker (Benoit). N. p. 383.
De la Colombière *Pensées*. p. 701.
De la Boulaye (Me). *Jeanne d'Arc* p.190.
De Mulder (chan). N. p. 192.
De Ridder (chan.) N. p. 127.
Dechamps du Manoir. *Eug. Guérin*. p. 446.
De Smet (chan.) N. p. 191.
D'Hollander (chan.) N. p. 127.
D'Hulster, S. J. N. p. 127.
Fouard *Passion de N. S.* p. 189.
Franckeville S. J. N. p. 384.
S. Francois de Sales Docteur. p. 569.
S. Francois de Sales *Chemin de la perfection*. p. 445.
Galliera (duc de). N. p. 64.
Genneré (chan.) N. p. 127.
Goffinet (Adrien). N. 495, 513, 614.
Grosjean (chan.) N. p. 448.
Habets (chan.) N. p. 127.
Haydn (deux traits de). p. 49.
Heynen *Het eiland Flores*. p. 435.
Janssens S. J. *Gramm. lat.* p. 570.
Ketteler (Mgr de). N. p. 557.
Kosmian, N. p. 764.
Kurth, *Philippe II*. p. 509.
Leclerq, *Voyages*. p. 702.
Lessius S. J. Lettre. p. 379.
Maes (chan.) N. p. 320.
Mathieu, *Hist. d'Enghien*. p. 125.
Melun, (de) N. p. 511.
Mérode (Louis de). N. p. 64.
Montpellier (Constant de). N. p. 192.
Moreau (Edm. de). N. p. 640.
Neven (chan.) N. p. 127.
Noël (Léon). N. p. 448.
Olislagers (Mad^e) N. p. 511.
Patrizi (cardinal). N. p. 64.
Perin, *Lois de la société*. p. 60.
Philippe II. p. 509.
Pie IX (Pontificat de) p. 257.
(Poésies à) p. 311, 321.
(Bref de). p. 323.
Pruvost S. J. *S. Winoc*. p. 316.
Renier S. J. N. p. 64.
Respilleux (chan.) N. p. 576.
Riario Sporza (card.) N. p. 704.
Richard, *Réformes de Louis XVI*. p. 702.
Rouard de Card (le R. P.) N. 576.
Rutgeerts. N. p. 575.
Schæffer (chan.) N. p. 510.
Scheppers (chan.) N. p. 320.

Digitized by Google

Snieders (Aug.) *Romans*. p. 703.
Tejada (de) p. 118.
Tellier (chan.) N. p. 127.
Timmerman S. J. N. p. 127.
Thiels, (curé-doyen). p. 763.
Tyndall (écrits de) p. 61.
Van Assche S. J. N. p. 574.
Van Bayegem (prêtre) N. 448.
Van de Worstyne (Aug.) N. p. 448.
Van der Straten-Waillet, (Baronne Charles). N. p. 763.
Van Kerckhoven (prêtre). N. p. 319.
Van Put, N. p. 512.
Vial Castel (vicomte Salviac de). N. p. 318.
Walle S. J. N. p. 536.
Wilde (W.) *La persecution aux Pays-Bas*, p. 572.
Zwysen (évêque). N. p. 763.

III. LIEUX.

Abyssinie. Expédition de 1868. p. 513.
Afrique. Les missionnaires. p. 353.
Allemagne. Kulturkampf. p. 230, 750.
» Socialisme. p. 492.
Amérique. Premiers chrétiens. p. 385.
Angleterre. Catholicisme. p. 187.
» Ritualisme. p. 431.
» Confession. p. 562.
Averbode. (N. D. d'). p. 439.
Belgique. Diocèses. pp. 325, 396, 464.
» Famille Curle p. 449.
» Noms flamands, p. 536.
Berghes-St.-Winoc. Cartulaire. p. 316.
Calcutta. (hist. de). p. 193.
Dunkerke. Conceptionistes. p. 39.
Enghien. (hist. d') p. 125.
Espagne. Fondation. p. 118.
France. Théâtre. pp. 91, 242, 361, 696.
Liége. Société bibliogr. p. 190.
Namur. (hist. de). p 125.
Nan-King. (mission de) p. 306.
Ostende. Ecoles. p. 35.
Pays-Bas. Persécution. p. 572.
» Colonies. p. 434.
Pekin. (cloche de) p. 430.
Rome. Jubilé. p. 311.
Russie. Alexandre I. p. 186.
Zi-ka-wei. Mission. p. 307.
» Observatoire. p. 428.

IV. AUTEURS.

Baesten, (P. V. S. J. Les Serviteurs de Marie Stuart. pp. 449, 541.
Adrien Goffinet, S. J. pp. 49, 513, 614.
Couvents supprimés sous Joseph II, p. 701.
Variétés. pp. 125, 570, etc.
Bailly, Les trois Sœurs. p. 180.
Brabant, (P. Firm.) S. J. Les invasions barbares. pp. 79, 218, 269.
Broeckaert, (P.) S.J. Le Kulturkampf. p. 231.
Socialisme allemand. p. 492.
L'Anglicanisme. p. 431.
Confession Anglicane. p. 562.
Enseignement du Latin. pp. 525, 601.
Variétés. pp. 306, 437, 560, etc.
Carbonelle, (P.) S. J. Cantate à Pie IX. p. 321.
Carlier, (P.) S. J. Les torpilles. p. 423.
Télégraphe sous marin. p. 503.
Claessens. (chan.). Anciens Diocèses de Belgique. pp. 325, 396, 464.
Notice sur Lævinus Torrentius. pp. 630, 641 et 721.
Clarke, (P.) S J. Premiers chrétiens en Amérique. p. 385.

Digitized by Google

Colombier, (P.) S. J. Card. de Bérulle, p. 370.
Daufresne, (Major). Poésies. pp. 254, 255, 381.
Debeys, Découvertes des Missionnaires en Afrique, p. 353.
De Buck, (Vict.). S. J. Calendriers. pp. 12, 65, 143.
Delsaux, S.J. Observatoire de Zi-ka-wei. p. 428.
Delvigne, (chan.) L'auteur de l'*Imitation*. pp. 161, 202, 287.
Noms de famille. p. 536.
Demarteau, Jubilé de Pie IX. p. 311.
De Smedt (Ch.). S. J. L'année de la mort de S. Lambert. p. 676.
Dooley, S. J. Calcutta. pp. 192, 297.
Feys, S. J. Le S. Cœur. p. 333.
Gérard, Peinture héraldique. p. 342.
Lebrocquy, Aug. S. J. poésie. p. 55.
Mélot, S. J. Mgr Keteler. p. 557.
Motet, (Cél.) S. J. Le dogme catholique. pp. 667.
Nève, (Jos.). Lafontaine et ses fables. pp. 407, 477.
Plaine, (Dom. Fr.). Littér. bretonne. p. 592.
Rousselle (Chs.). Les Célestines de Mons. p. 577.
Van Crombrugghe, S. J. Le Prêtre Poésie. p. 568.
Cent pour un. p. 758.
Van den Gheyn, S. J. Dissertation sur la Légende d'Arlequin. p. 152.
Van der Straten S. J. Le Rossignolet et les Enfants. p. 121.
Le Hibou et la Chandelle. p. 693.
Vrancky, (L'abbé) Mission de Mongolie. pp. 23, 104, 129.
Wouters, (P. Alfr.) S. J. *Roma*. p. 442.
Yseux, (P.) S. J. L'histoire par le théâtre. pp. 91, 242, 361.
Articles bibliographiques. pp. 60, 316, 509, 696, etc.

BRUXELLES — ALFRED VROMANT, IMP.-ÉDITEUR, RUE DE LA CHAPELLE, 3.

SM

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MAY 6 1964

Digitized by Google

Digitized by Google